REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-ET-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1907

L'INVASION

DEUXIÈME PARTIE (1)

L'INFERNO

VII

Le dimanche suivant, Mme Cougourde, fidèle à sa rancune et à la parole qu'elle s'était donnée, se rendit chez Marguerite.

Sur le palier du second étage, elle rencontra Mme Mangiavacchi, la marchande des quatre-saisons, qui l'avait aperçue de sa fenêtre, au moment où elle se faufilait sous le porche de la Maison de Diamant.

— Comme ça, vous allez chez elle! — bougonna la grosse femme, les deux poings sur les hanches, — ah! elle a de la chance, celle-là! Tout le monde se dérange pour lui faire visite!... Voilà ce que c'est d'être fière avec le monde!

Excitée par les propos de la revendeuse de légumes, Mme Cougourde ne se sentait plus de colère, lorsqu'elle frappa à la porte de la maestra. Elle la trouva installée dans l'embrasure de la fenêtre, et tout occupée à un ouvrage que lui avait confié, la veille au soir, Mme Espirat de la Tour.

Armée de ciseaux, elle décousait des guipures et des galons d'or bruni qui recouvraient un corsage de satin rose. L'étoffe, frappée par la lumière avare, chatoyait de reflets, auxquels se mêlait une délicate nuance d'un jaune pâle, comme noyée dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

le rose du tissu. L'éclat de la couleur, le scintillement des paillettes illuminaient les mains de la maestra, et toutes ces choses brillantes éclairaient d'un rayonnement de luxe la misère du pauvre logis. La vue de ces élégances accrut encore le courroux et la jalousie de Mme Cougourde.

Cependant l'accueil souriant, les manières très dignes et très simples de Marguerite l'obligèrent à se contenir. Elle pinça ses lèvres minces, et d'un ton aigre-doux:

— Vous avez de la chance, vous!... Il faut qu'on se dérange, quand on veut vous voir!... Tout de même, ça n'est pas trop convenable de votre part!... Comment! voilà plus de trois semaines que vous êtes sortie de chez moi, et vous n'avez pas pu prendre une minute, pour venir me dire merci!

Marguerite s'excusait, prétextant qu'elle avait craint d'ennuyer Mme Cougourde, lorsque la porte de la chambre s'ouvrit avec fracas, et le petit Laurent, tout hors d'haleine, se précipita vers sa mère, en criant :

— Le *barba* (1) il arrive avec un autre homme!

— Quel *barba?* — fit Marguerite, qui s'était levée, tremblante d'émotion.

— Le *barba* Tilio!... avec un autre homme!

— Ce n'est pas ton père? — interrogea anxieusement la maestra, — tu le connais bien pourtant?

— Mon Dieu! — soupira Marguerite, si c'était Cosmo!

Mme Cougourde, s'attendant à un coup de théâtre, se renversa contre le dossier de sa chaise, afin de mieux jouir de la scène.

Des voix viriles sonnèrent dans le corridor, et, comme Marguerite s'avançait vers le seuil de la chambre, un jeune homme blond, d'apparence jolie et fringante, apparut dans l'encadrement de la porte tenant sur son bras le bambin Simon qui lui tripotait le cou. Derrière lui, on apercevait un individu de haute taille, qui le dépassait presque de toute la tête.

Le jeune homme déposa l'enfant par terre, et, jovial, le ton leste et cavalier :

— Je te ramène ton fils! — dit-il à la maestra, — Oh! je les ai bien reconnus tous les deux, en traversant la place!... Quand j'ai vu des têtes carrées et des cheveux frisés comme la laine, je me suis dit : « La famille n'est pas loin!... »

(1) *Barba*, oncle, en piémontais.

Et, la bouche en cœur, les joues offertes, il s'approcha galamment de la maestra :

— On s'embrasse au moins?... C'est bien permis entre beau-frère et belle-sœur!

Puis, quittant la taille de Marguerite, il se recula, d'un air admiratif !

— Ah ! la *Regina!* la *Regina!* Tu es toujours aussi belle!

Marguerite, un peu gênée, expliquait à Mme Cougourde :

— C'est Attilio, le frère de mon mari!...

Et elle s'empressa de questionner le jeune homme :

— Comment se fait-il que tu sois à Marseille?... Je te croyais à Lyon?

— *Si, si!* je vais te raconter ça tout à l'heure!... Commence par nous donner des chaises! Tu ne sais pas que nous arrivons de Vaufrèges!...

Il se retourna vers le grand gaillard qui l'accompagnait :

— Allez! Amène-toi, Manuel! N'aie pas honte! Tu es, ici, chez mon frère!

— Asseyez-vous, monsieur! — dit Marguerite à l'individu.

Le colosse s'assit timidement sur le bord d'une chaise, et, confus, touché de la politesse de la maestra, il leva vers elle de grands yeux très doux, sans oser la remercier.

Mme Cougourde, fort intriguée, dévisageait minutieusement les nouveaux venus.

Il n'y avait pas à s'y tromper! Cet Attilio était bien le consanguin des enfans de la maestra! Même cheveux blonds bouclés, d'un blond cendré qui avait la mollesse brillante de la soie; même teint rose, d'une fraîcheur invraisemblable, — si rose et si frais que les pommettes et les ailes du nez semblaient frottées de sang encore humide. Une petite moustache, roulée en queue de scorpion aux deux coins de la bouche, lui donnait une physionomie à la fois bellâtre et arrogante. Le jeune homme, sans doute, s'était mis en frais de toilette, pour éblouir les siens, car il portait avec des bottines de cuir jaune, un complet de molleton, couleur café au lait, qui, malgré des taches trop visibles, paraissait tout neuf. Piquée dans une mince régate de soie cerise, une énorme épingle, dont la tête simulait un brillant, achevait de solenniser son costume.

Attilio, par son extérieur et son accoutrement, formait un étrange contraste avec son compagnon.

De taille athlétique, les moustaches épaisses, d'un blond fauve, les mâchoires carrées, l'homme était chaussé de gros souliers à clous tout poudreux, et il avait aux jambes un pantalon de velours bleu, déteint sur le gras des cuisses et à la place des genoux, mais dont les tons clairs étaient si bien fondus qu'ils semblaient harmonisés par un peintre. Une vieille veste grise s'ouvrait sur un tricot de cycliste qui moulait la saillie de ses pectoraux, et il tenait à la main, avec une attitude gauche, un feutre fripé dont les bords pendaient. Toute la masse puissante de son corps exprimait, avec la tension perpétuelle et l'habitude de la lutte, la largeur de la résistance offerte au poids écrasant des fardeaux. Ce qu'il y avait d'âme en lui s'était réfugié dans ses yeux un peu saillans, où s'allumait, parfois, une flamme de bonté rayonnante. Ses lèvres charnues, qui dépassaient légèrement les poils rêches des moustaches, s'entr'ouvraient, innocentes et avides, comme pour boire les paroles des autres, avec une docilité de petit enfant.

Quoique Mme Cougourde eût un faible pour les personnes bien habillées, elle se complaisait à examiner l'homme poudreux, et elle sentait naître en elle une vague bienveillance. Cela la distrayait même de la conversation, qui, pourtant, excitait toute sa curiosité.

Attilio pérorait, tantôt en piémontais et tantôt en français, choisissant ses mots pour les doctes oreilles de la maestra, ou se laissant emporter par la fougue du récit : ce qui composait un amusant mélange de trivialité et de prétention.

— Alors, c'est Raimondo qui t'a donné mon adresse ! — répétait Marguerite, — il t'a dit sans doute ce qui est arrivé à Cosmo ?

Ses yeux se voilèrent, en prononçant cette phrase. Mais le jeune homme affecta de prendre la chose en plaisanterie :

— Oui, oui ! il m'a parlé ! tout ça, c'est de la blague !... Si Cosmo était mort, on l'aurait bien retrouvé, la police t'aurait avertie !... Pour moi, il doit être en bombe avec quelque traînée ! Tu le connais !... Un jour ou l'autre, tu vas le voir débarquer ici, quand il aura dépensé son dernier sou !...

— Ah ! qu'est-ce que je vous disais, madame Marguerite ! — interrompit la plumeuse de volailles, — vous entendez votre beau-frère ?... Comme si je ne connaissais pas les habitudes des hommes !

Ces grossières consolations navraient Marguerite : aux soup-

çons abominables qu'on insinuait dans son esprit, elle eût préféré peut-être la certitude que Cosmo était bien mort. Avec une irritante légèreté d'accent, Attilio poursuivit :

— C'est le *vieux* qui n'est pas content de toutes ces histoires-là! Voilà plus de trois mois qu'il n'a reçu un centime de Cosmo!... Et, par là-dessus, tu t'es sauvée de la maison avec les enfans! Il prétend que vous l'abandonnez, Cosmo et toi, que vous vous cachez à Marseille pour manger tranquillement votre argent, sans rien donner à personne!... enfin que vous ne pensez plus à racheter la Meina!... Ah! j'ai reçu une fameuse lettre contre vous, avant de quitter Lyon! Il vous maudit tous les deux, il parle du bon Dieu, de Jésus-Cristo, de tous les saints du Paradis!...

La maestra, qui, par pudeur, ne voulait pas aborder ce sujet devant des étrangers, évita de répondre directement :

— Pourquoi as-tu quitté Lyon? — fit-elle, en baissant les yeux.

— Pourquoi?... Pour trente-six mille raisons!... D'abord parce que le travail ne me convenait pas. Il me faut un travail délicat, à moi! tu comprends, quand on a de l'instruction!... Et puis il m'est arrivé une affaire terrible avec des Français! Sans Manuel que voici, je serais en prison maintenant!...

— *Madonna!* — s'exclama Mme Cougourde qui se passionnait déjà.

Flatté, Attilio reprit, d'un ton avantageux :

— J'étais employé à Villeurbanne, près de Lyon, dans une usine de colle forte... Manuel et moi nous y sommes entrés le même jour, et je vous garantis qu'il a été bien heureux de me rencontrer!... Pas vrai, Manuel?...

L'homme hocha la tête en signe d'assentiment.

— Oui, il a été bien heureux!... parce que, vous savez, dans cette boîte-là, tous les ouvriers sont Italiens, et, comme Manuel était le seul Français, ils voulaient tous lui tomber dessus. Alors, j'ai dit qu'il était mon cousin, et, à cause de ça, ils l'ont laissé tranquille!... Manuel, lui, qui est un homme fort, transportait les cuves de colle aux ateliers de découpage; moi, j'étais au moulin à os!... *Sacramento!* quel travail de galérien! Rester douze heures par jour dans une poussière fine comme la cendre, coupante comme le verre pilé, une poussière qui vous fait saigner les yeux, qui vous déchire la poitrine! J'étouffais, je toussais du matin au soir, à m'arracher les poumons! Jamais des

Français n'auraient pu tenir là dedans! Il faut être des Italiens, des Calabrais, des meurt-de-faim, comme nous autres, pour faire des métiers pareils!

— D'autant plus bêtes que vous êtes! — jeta Mme Cougourde avec emportement.

— Enfin, comme je gagnais mes quatre francs cinquante, j'y restais tout de même! Je mangeais bien, j'étais bien habillé!... Un dimanche, j'avais mis le costume que vous me voyez, j'avais verraillé toute la journée avec des *coulegos* du côté de Turin... Sur le coup de dix heures, en passant devant un café français qui était défendu aux Italiens, il me prend fantaisie d'y entrer... Pourquoi est-ce que je n'y serais pas entré? Avec de l'argent, n'est-ce pas, on a bien le droit d'entrer partout!... Il n'y avait là que des Limousins et des Auvergnats. Je m'assois auprès d'un gros, qui avait des favoris tout noirs et une casquette en peau de lapin, et je me commande un litre!... Le gros, lui, me regardait de travers. Alors je lui propose de partager la bouteille avec moi. Il dit oui, nous causons... et, tout d'un coup, voilà qu'il me demande : « Vous n'êtes pas Italien, vous?... » Moi, je dis : *Si!* — tout simplement!... Je ne pouvais pas renier le pays, n'est-ce pas?...

— Certainement! — concéda la maestra.

— ... Le gros ne répond rien, mais il commence à cracher dans mon verre, en rigolant du côté des autres! Il croyait que je ne le voyais pas, parce que j'étais un peu parti. Moi, le sang me tournait en voyant ça, je me sentais pâle comme un drap de mort! Brusquement, je me lève, j'attrape la barre de ma chaise : « Vous n'aurez pas bientôt fini de cracher comme ça! » que je lui dis. Alors les voilà tous qui foncent sur moi, et qu'ils se mettent à crier : « Celui-là, c'est encore un habillé d'amadou (1), brûlez-le!... » Aussitôt ils tirent les revolvers!... *Contacci!* je devenais fou, j'éteins le bec de gaz qui était au-dessus de moi, je sors mon couteau de ma poche, et zou! à taper dans le tas!... Il faisait noir comme dans un tunnel! Les balles s'aplatissaient contre le mur, on m'assommait à coups de tabouret, le sang me coulait sur la figure, mais moi je me disais : « Tant qu'il y a du sang, il y a de la force!... » Et hardi! à jouer du couteau! Je crois bien que j'ai crevé les tripes à quelqu'un! Les revolvers pétaient tou-

(1) Les vêtemens en « peau-de-diable » des Piémontais ont effectivement la couleur de l'amadou.

jours!... Enfin, — je ne sais pas comment, — j'ai réussi à m'échapper, en me coulant entre les jambes des hommes et les pieds des tables; j'ai gagné la porte du fond qui s'ouvrait sur le jardin, tandis qu'ils me cherchaient du côté de la rue, je me suis faufilé dans des broussailles, et je suis resté là, sans bouger, jusqu'au moment où je n'ai plus entendu de bruit!...

Attilio s'arrêta court, pour juger de l'effet produit. Mme Cougourde poussa un gros soupir :

— Vous m'avez fait peur! — dit-elle, avec un petit frémissement de jouissance.

Mais la maestra grondait le jeune homme de sa témérité : « A quoi cela servait-il d'aller provoquer les gens, surtout quand on est le plus faible?... »

— A quoi ça sert? — répéta Attilio, rageur, — quand je te dis que j'en ai touché un, pour le moins, là!... Mais ce n'est pas tout ça! Il s'agissait de quitter la broussaille!... A force de détours, j'ai mis plus d'une heure pour revenir à la maison, où je logeais avec Manuel... Manuel, lui, il dormait. Je le réveille, et il me dit comme ça : « Ce n'est pas possible que tu restes ici! Les gendarmes vont venir te chercher, — et moi je ne peux pas rester sans toi à l'usine : il faut descendre jusqu'à Marseille!... »

L'autre qui, jusque-là, avait gardé un mutisme absolu, intervint à ces mots :

— Non! c'est toi qui as eu l'idée! — rectifia-t-il, d'un ton bonnasse.

— Que ce soit toi ou moi, — dit Attilio, — peu importe!... Seulement, voilà : pour descendre à Marseille, nous n'avions que dix-neuf francs à nous deux! Pas moyen de prendre le chemin de fer!... Alors, que voulez-vous? à la guerre comme à la guerre! nous avons fait la route en trimardeurs!

Amusée par le récit, Mme Cougourde se pâmait :

— Vous n'êtes pas mal canaille, vous encore!... Mon Dieu Seigneur, qu'est-ce qu'il faut voir dans la vie du monde!

La maestra, levant les bras, d'un air scandalisé, ne cessait pas de gémir :

— Attilio! Attilio!... Quelle mauvaise tête!

Les enfans étaient tout oreilles. Soupçonnant en leur oncle un personnage d'importance, ils faisaient cercle autour de lui. Enchanté de soi, le jeune homme poursuivit, après s'être humecté les lèvres :

— A Montélimar, nous nous sommes embauchés chez un laitier qui venait de perdre sa femme. Moi, je portais le lait en ville!... Il fallait un bel homme pour ça, vous comprenez! Manuel, lui, il trayait les vaches, il nettoyait l'écurie!... Ah! nous nous sommes ramassé quelques pièces blanches, aux dépens du laitier!...

— Parle pour toi! — dit Manuel, — c'était mal de tromper un pauvre homme!...

— Enfin, — reprit Attilio, — en sortant de Pertuis, comme nous n'étions plus qu'à deux jours de Marseille, nous sommes surpris par un orage! La pluie tombait gros comme le doigt, nous avions de l'eau jusqu'au mollet!... Déjà, je m'étais mis à tousser, en quittant Montélimar, à cause de la poussière d'os que j'avais avalée dans cette coquine de boîte à colle forte!... Le refroidissement m'a achevé! Tout de suite, il m'est tombé une fièvre de cheval, je me suis couché au bord du chemin, sans plus pouvoir avancer. Par bonheur que Manuel était là!... Il m'a chargé sur son dos, il m'a ramené jusqu'à Pertuis, et il m'a fait entrer à l'hôpital, où j'ai été soigné par des sœurs!... Différemment, j'aurais crevé comme un chien, dans le fossé de la route!... Manuel, lui, il n'a pas voulu me quitter! Il s'est loué comme frappeur chez un maréchal, et, tous les soirs, il venait m'apporter des friandises, des biscuits, des prunes, des raisins... Moi qui suis si gourmand de raisins!... C'est comme ça que je m'en suis tiré, grâce à Manuel!... Ah! je l'aime autant que mon frère, Manuel!

Et Attilio, se penchant vers son camarade, lui glissa son bras autour des épaules, l'étreignit longuement; puis il lui saisit la main qu'il secoua, d'un geste solennel, et il déclara :

— A présent, nous sommes amis jusqu'à la mort!

Marguerite considérait l'inconnu :

— Je vous remercie, monsieur, — lui dit-elle, — je vous remercie au nom de mon mari... de ce que vous avez fait pour son frère!... Vous êtes ici comme un parent! n'ayez crainte!

L'homme sous ses rudes vêtemens de trimardeur, sous le poids de ses muscles et de sa chair, dont il avait honte confusément, n'osait toujours pas regarder en face cette femme si sérieuse et si belle, — une femme instruite, il le savait! — et dont les prévenances mêmes l'intimidaient davantage. Personne ne lui avait jamais parlé sur ce ton, avec une telle douceur, une affabilité si courtoise, et il en éprouvait tant de recon-

naissance que les mots balbutians expiraient sur ses lèvres.

Tout attendrie devant les effusions des deux jeunes gens, Mme Cougourde essuyait une larme. Cependant elle remarqua la main d'Emmanuel que celle d'Attilio pressait toujours : la poigne formidable était encore noircie par les poussières de la forge et toute couverte de calus et d'écorchures :

— Ah! — fit Mme Cougourde de sa petite voix mielleuse, — ça se connaît que monsieur est un travailleur!... Ce n'est pas comme vous, — ajouta-t-elle, en se tournant vers Attilio, — vous avez les mains blanches comme une demoiselle!...

Le Piémontais se redressa superbement :

— Et alors, si j'ai les mains blanches!... Voilà plus de six semaines que je garde le lit!... Mais n'ayez pas peur, on va se mettre à la besogne, et vivement!... n'est-ce pas, Manuel?...

Celui-ci approuva du geste, puis il dit, en rougissant, sur un ton très bas :

— D'abord, il faudra voir Escartefigue, un camarade à moi qui travaille sur les quais!... Il pourra nous renseigner, lui! C'est une forte tête!...

Frappée par le son de la voix qui était douce et qui surprenait chez ce colosse, Mme Cougourde l'examina plus attentivement :

— Il me semble bien, — dit-elle, — que je vous ai déjà vu!... Comment vous appelez-vous?

— Je m'appelle Subleyras! — répondit l'homme au pantalon de velours, — Subleyras Emmanuel!... Je suis de l'Aveyron, par là, dans la montagne!

Marguerite écoutait son beau-frère qui lui avouait leur pénurie et que le gîte allait bientôt leur manquer.

— Ne t'inquiète pas! — dit-elle vivement, — tu coucheras dans la chambre des enfans avec ton ami! Je suis heureuse de t'avoir auprès de moi, surtout à cause des voisins, des Napolitains, qui commencent à me chercher dispute!

Tout en causant avec Emmanuel, Mme Cougourde épiait, d'une oreille, la conversation. Attilio se leva de sa chaise, et, se frottant les mains, il dit à son camarade :

— C'est entendu, *coulego!*... Tu restes ici avec moi, en attendant que tu te ramasses un peu de monnaie!... Maintenant il s'agit d'emménager! En route, mon vieux! Allons chercher nos frusques à l'Hôtel des Trois-Punaises!...

Et, pouffant de rire, le jeune homme conta que, la veille au soir, ils étaient descendus rue de la Pierre-qui-rage, dans un dortoir à cinq sous, où ils avaient été dévorés par la vermine, et où des malandrins avaient essayé de leur voler leurs montres.

Les bambins, aussi, riaient de confiance, fascinés qu'ils étaient par le bagout et l'aplomb de leur oncle. Seule, Marie-Louise se tenait sauvagement à l'écart :

— Tiens! je ne l'avais pas aperçue, celle-là! — dit Attilio, en montrant la petite fille, — Allons, viens dire bonjour au *barba!*

Marguerite poussa l'enfant qui se cachait la figure contre son bras :

— Vous voyez, — dit-elle, — comme elle est têtue!...

— Ah! c'est tout le portrait de son père! — dit Attilio.

Menacée par sa mère, la petite se décida enfin à articuler du bout des lèvres :

— Bonjour, *barba* Tilio!

Laurent et Simon, jaloux de leur sœur, se pendirent au veston d'Attilio qui dut les embrasser une seconde fois.

Quand les deux hommes furent dans l'escalier, Mme Cougourde, d'un air pudibond, interrogea :

— Alors, vous les gardez chez vous?...

— Pourquoi pas? — dit Marguerite, — c'est mon beau-frère! Quel mal y a-t-il?...

— Tout de même, ça n'est pas trop convenable pour une personne seule d'avoir deux hommes chez elle!...

La plumeuse de volailles était visiblement contrariée de l'arrangement. Sans doute, elle n'avait aucune intention malhonnête, pas plus sur Emmanuel que sur Attilio; mais elle était furieuse que la maestra devînt l'hôtesse de deux si beaux garçons!...

Après un silence, lourd de sous-entendus offensans, Mme Cougourde conclut :

— Vous ferez comme vous voudrez! Ça vous regarde!... Comme on dit, n'est-ce pas, chacun pour soi et Dieu pour tous!

Et elle s'en alla très froidement.

Sur le palier, la petite femme se heurta encore à Mme Mangiavacchi qui la guettait depuis une heure :

— Vous avez vu les deux hommes? — fit la revendeuse de

légumes, — ah! *elle* ne se gêne pas!... Il faut croire que l'abbé Carlavan ne lui suffit plus!...

Le visage réticent et mystérieux, Mme Cougourde répliqua :

— Elle devient folle, pour sûr!

— Mais qui est-ce, ces deux hommes qui sont venus? — insista la revendeuse.

Sur quoi, Mme Cougourde, méprisante, avec l'accent de l'honnêteté qui se révolte :

— Est-ce que je sais, moi?... Comme si je connaissais ces types-là!...

VIII

Emmanuel, après bien des courses, n'avait point réussi à découvrir Escartefigue, « la forte tête, » cet ancien camarade sur lequel il comptait pour se débrouiller en arrivant. En vain essayèrent-ils, Attilio et lui, de se faire embaucher aux Docks. Comme on ne les connaissait pas, les contremaîtres les évinçaient chaque matin : alors, de guerre lasse, et pour n'être pas à la charge de la maestra, ils acceptèrent du travail dans une usine de produits chimiques, du côté de l'Estaque. C'était un ouvrier piémontais qui, par considération pour Attilio son compatriote, les avait présentés : les deux jeunes gens paraissant solides et de bonne volonté, on les admit immédiatement.

Cependant, Attilio n'était point satisfait. Sans cesse, il répétait en maugréant : « Encore un métier de Calabrais!... Ce n'est pas fait pour moi, un métier comme ça!... » Et, dès le début, il se jura d'abandonner l'usine, à la première occasion, espérant vaguement une « bonne place : » il ne savait pas très bien laquelle, mais ce serait une place en rapport avec sa jolie prestance, une place où il n'y aurait pas à se salir, où il toucherait enfin de gros salaires, sans trop se fatiguer... Emmanuel, débonnaire et placide, s'en remettait aux circonstances, pour améliorer son sort.

Quotidiennement, à cinq heures et demie, munis d'un couffin qui contenait leur déjeuner, ils s'empilaient avec d'autres ouvriers dans le tramway de l'Estaque. Emmanuel, plus robuste, était employé au chargement des fours à pyrites ; Attilio remplissait des sacs de chlorure. Ils n'étaient de retour qu'à sept heures, et ils arrivaient, les vêtemens brûlés, les chaussures rongées par les acides. Attilio surtout, qui, du matin au soir, manipulait des

chlores et des chaux hydratées, s'enrageait de voir ses chemises s'effilocher comme une charpie. Des plaques rouges marbraient ses bras, ses doigts se pelaient, il ne s'habituait pas aux émanations asphyxiantes qui saturaient l'air des chambres. Continuellement, il toussait :

— C'était bien la peine, — grognait-il, — d'avoir lâché le moulin à os, pour retomber dans cette galère!...

Et, pendant quelque temps, il redouta une rechute de sa pneumonie.

La besogne d'Emmanuel était plus rude. Une semaine sur deux, alternativement, il y avait service de nuit obligatoire pour les hommes des fours. Il passait douze heures consécutives auprès des brasiers incandescens, dans une atmosphère torride et chargée de gaz méphytiques. A l'aube, quand il se rhabillait, il sentait ses membres brisés aux jointures, et, de la tête aux pieds, son corps ruisselait de sueur. Une soif atroce lui desséchait le sang. Pour l'étancher, il engloutissait des potées d'eau. La bouche renversée sous le jet de la gargoulette en terre brune, qu'il tenait suspendue par l'anse, au-dessus de sa tête, il s'inondait le gosier si furieusement que son cou s'enflait avec un grand bruit rauque, comme un tuyau qui va crever.

Moins sage, Attilio, pour mater sa soif, recourait aux alcools de la cantine, et il commençait à prendre le goût de l'absinthe. Plusieurs fois, il était revenu à la Maison de Diamant, avec une pointe d'ivresse. La maestra, qui connaissait trop bien le terrible penchant des Piémontais pour la boisson, s'épouvantait des allures de son beau-frère. Elles se modifiaient à vue d'œil. Presque tous les soirs, sitôt son repas terminé, il désertait le logis, pour courir les bars et les estaminets du Port, et, aux reproches de Marguerite, il répondait, d'un air important, qu'il fallait bien voir le monde, quand on voulait « se créer une position. »

Emmanuel, d'ordinaire, restait seul avec Marguerite, d'abord parce que ce tête-à-tête avec la maestra lui plaisait, et ensuite parce que celle-ci avait besoin de quelqu'un, auprès d'elle, pour tenir en respect la jalousie agressive des voisins. Leur malveillance s'en irritait : les Mangiavacchi, surtout, se signalaient par leur acharnement, et il n'était calomnie odieuse qu'ils ne répandissent sur les rapports du Français et de la Piémontaise.

Cependant, le camarade d'Attilio observait à l'égard de Marguerite une réserve qui démentait toutes ces infamies. Il avait

pour elle une vénération quasi religieuse. La maestra lui apparaissait comme un être tellement supérieur que l'idée qu'elle était femme, et belle, et désirable, ne lui venait même pas à l'esprit. D'autres lui avaient offert du plaisir, quelques-unes de l'amour, car il était homme à justifier tous les caprices. Mais, devant celle-là, il ne songeait à rien de pareil. Il estimait qu'elle était d'une condition trop différente de la sienne! Son éducation l'élevait trop au-dessus de lui, pour qu'il espérât jamais se faire aimer d'elle. Elle ne lui inspirait que de la reconnaissance mêlée d'affection, — l'affection qu'il aurait vouée à une sœur aînée pleine de sagesse et de dévouement. Les moindres politesses de la maestra, — la plupart du temps involontaires ou inconscientes, — le touchaient comme des attentions particulières. Il en avait si peu l'habitude! Mais ce qui l'émouvait plus que tout le reste, ce qui réveillait en lui l'âme tendre et rêveuse du petit montagnard qu'il avait été autrefois, c'est qu'elle le traitait comme son égal, comme une personne capable de le comprendre et de partager tous ses sentimens. A l'exception peut-être d'Attilio, ses camarades et ses patrons affectaient de le considérer uniquement comme une machine à travail, ou une brute aux poings redoutables...

Et Marguerite, de son côté, ne se défendait pas d'une secrète sympathie pour ce géant timide et bon. Sans doute, elle était trop Italienne pour ne pas remarquer aussi la mâle tournure de ce grand garçon de trente-quatre ans, qui était, comme elle, dans tout l'épanouissement de sa vigueur et de sa beauté. Mais elle ne l'aimait point; et, chaque fois qu'elle dévisageait Emmanuel avec un peu de complaisance, ce lui était un prétexte pour se retourner plus ardemment vers l'image toujours vivante de Cosmo.

Pourtant, elle admirait, dans cet étranger aux vêtemens grossiers et aux façons balourdes, un fond de douceur et d'humanité qui contrastait avec la sauvagerie et le caractère emporté des hommes de son pays. Elle s'ébahissait d'une telle candeur dans un si grand corps, d'une telle bénignité dans une telle force; — et, parfois, faisant un retour sur sa propre condition, elle se rappelait les paroles de la virago, lors de sa visite à Vaufrèges : « Les Italiens sont trop brutaux!... Ma sœur a dit qu'elle ne se mariera qu'avec un Français!... » Mais elle rougissait de s'arrêter à ce souvenir, et bien vite, elle l'écartait comme une mauvaise pensée...

Au fond, Marguerite ne démêlait pas très clairement les raisons qui lui faisaient accepter si volontiers la compagnie d'Emmanuel. Elle se laissait aller à son inclination, avec ce sûr instinct qui guide l'une vers l'autre, au milieu des pires vulgarités et à travers les apparences les plus contradictoires, les âmes vraiment fraternelles.

La maestra se rendait-elle bien compte que cet homme à l'écorce épaisse, ce bœuf de labour content de son destin, était d'une essence plus noble que le fringant et loquace Attilio?... Mais, quand Attilio était parti, c'était, pour tous les deux, une sorte de soulagement. Brusquement leur attitude changeait. Marguerite devenait plus enjouée et plus familière. Emmanuel, toujours si taciturne, se mettait à causer sans contrainte, encouragé aux épanchemens par l'indulgence affectueuse de la jeune femme.

Il lui contait son enfance délaissée, sa mère étant morte en mettant au monde son frère cadet. Il avait grandi chez une tante, au milieu des injures et des coups, ne goûtant un peu de tranquillité qu'à l'école, où péniblement, il avait appris à lire et à écrire. Dès l'âge de treize ans, on l'avait fait entrer comme manœuvre dans une tannerie de Millau. Puis, suivant l'exode annuel des Aveyronnais, il était descendu dans l'Hérault, pays plus riche, où le travail est mieux payé. Il avait tâté à peu près de tous les métiers : il avait été charretier à Cette et à Narbonne, portefaix à Marseille, terrassier à Grenoble, homme de peine à Villeurbanne, dans cette fabrique de colle forte, où il avait rencontré Attilio...

Son seul bon temps, ç'avait été le service militaire, lorsqu'il était à Valence, dans un régiment de dragons : à Narbonne et à Cette, il s'était amassé de grosses économies qu'il avait dépensées joyeusement. Mais, par égard pour la maestra, il glissait discrètement sur ses aventures de cette époque. Presque toujours, l'entretien dérivait vers son frère cadet qu'il connaissait à peine, car l'enfant avait été recueilli par le curé du village, qui l'avait élevé. Puis, plus tard, sur la recommandation du prêtre, on l'avait agréé en qualité de novice chez les Frères de Rodez. Maintenant, il professait à Smyrne dans une école de missionnaires.

Emmanuel nourrissait contre lui une sourde rancune mal combattue par un reste de tendresse et par une pitié un peu méprisante :

— Pensez ! — disait-il à Marguerite, — un garçon intelligent, se faire ignorantin ! si c'est possible !... Ah ! c'est un riche abruti que mon frère !...

La maestra s'amusait de ces colères : Emmanuel traitant quelqu'un d'imbécile, c'était un événement si rare et si imprévu, qu'elle ne pouvait s'empêcher de rire. Ensuite, elle le grondait de ses intempérances de langage : « Chacun était libre, n'est-ce pas?... il fallait se montrer tolérant pour les opinions des autres !... »

Elle discourait avec abondance, par ancienne habitude professionnelle, heureuse de se savoir écoutée, et sûre d'avance d'être approuvée dans tout ce qu'elle disait. Des bruits de vaisselles entre-choquées, des airs d'opérettes napolitaines montaient du restaurant italien, dont la lueur illuminait la cour. Le corridor, les chambres voisines retentissaient de braillemens enfantins, de piétinemens et de heurts continus : toute l'agitation d'une humanité turbulente et peu soucieuse d'autrui ! Au milieu de ce vacarme, de ces êtres violens et misérables dont la clameur et la force déchaînée l'investissaient de toutes parts, Marguerite sentait davantage le calme de son foyer, — petit îlot tranquille perdu dans la houle formidable de la grande ville !

La lampe à pétrole coiffée d'un abat-jour en papier rose éclairait les cahiers de Laurent et de Marie-Louise, qui, penchés sur la table, s'appliquaient à leurs devoirs. La maestra, occupée à quelque ouvrage de couture, tirait l'aiguille ou faisait crier ses ciseaux ; et, quand elle levait la tête, elle apercevait en face d'elle le bambin Simon qui dormait sur les genoux d'Emmanuel. Le colosse berçait l'enfant, avec une sollicitude toute paternelle. Alors, à cette vue, une pointe douloureuse déchirait le cœur de Marguerite : c'était un autre qui aurait dû être là !... Elle pensait à Cosmo disparu. Ses angoisses la reprenaient, et la soirée s'achevait tristement à attendre Attilio qui rentrait très tard, la bouche pâteuse et les yeux allumés d'alcool.

Un soir, dans la semaine du nouvel an, Emmanuel reçut une lettre de son frère, qui lui écrivait régulièrement, chaque trimestre. Il la déchiffra, tant bien que mal, pendant le souper, sans déguiser sa joie de tenir entre ses mains une chose qui arrivait de si loin. Il en concevait une telle fierté, qu'après le départ d'Attilio, il pria la maestra de lui lire cette lettre, — dont il n'avait pas tout compris, disait-il. C'était un prétexte pour la

faire admirer à la jeune femme. Marguerite s'exécuta, en souriant de cette ruse naïve.

La lettre était datée de Bethléem, — et, tout de suite, le Frère expliquait qu'il avait dû quitter Smyrne, sur l'ordre de ses supérieurs, pour venir diriger, à Bethléem, une école de jeunes Syriens convertis. Certes, le pays ne paraissait guère civilisé et la ville était bien inférieure à Smyrne, mais il se consolait en songeant qu'il avait le bonheur de vivre dans la bourgade où était né l'Enfant Jésus. Il venait d'assister aux fêtes de Noël, qui avaient été célébrées en grande pompe par toutes les communautés chrétiennes.

Dans un style emphatique et maladroit, il décrivait les cérémonies de la Nativité, les processions aux flambeaux autour de la Crèche, les ornemens splendides des prêtres... Et, sans transition, il annonçait à son frère l'expédition d'une petite caisse qui contenait des oranges, des figues et des raisins secs, avec un scapulaire, des images pieuses et un chapelet en noyaux d'olives qui avait été bénit à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre...

— Ça sera pour vous, madame Marguerite! — dit Emmanuel, d'un ton détaché, — qu'est-ce que je ferais, moi, de toutes ces bricoles-là?

Puis il conclut, après un instant de réflexion :

— Il y a bien des bêtises dans ce qu'il raconte!... Mais, ça se connaît, n'est-ce pas, que c'est un homme intelligent?... D'ailleurs, que voulez-vous, c'est mon frère!

Marguerite répondit qu'en effet cette lettre dénotait une personne instruite et animée des meilleurs sentimens. Elle désira savoir le nom de celui qui l'avait écrite :

— Joachim! — dit vivement Emmanuel, — il s'appelait Joachim, avant de prendre l'habit des curés. Mais, depuis, ils lui ont mis un nom à coucher dehors... Le Frère Abdon! Ils l'appellent le Frère Abdon!... Je vous demande!

Et le grand garçon levait ses larges épaules.

Cet événement de médiocre importance modifia cependant, d'une façon sensible, l'attitude de la maestra vis-à-vis d'Emmanuel. Dorénavant, il fut un autre homme pour elle. La lectrice de Léopardi, l'amie sentimentale de l'inspecteur de Turin environnait inconsciemment le pauvre ouvrier, aux vêtemens déchiquetés et roussis, de tout le prestige des pays évangéliques. A travers les phrases de la lettre datée de Bethléem, elle voyait,

avec son imagination vive d'Italienne, des prêtres en dalmatiques et en chasubles d'or, défiler processionnellement dans une chapelle tout éblouissante de lumières, où l'on priait pour l'âme d'Emmanuel : cette prière, dans un tel lieu, parmi ces magnificences liturgiques, lui conférait, à ses yeux, une dignité mystérieuse, — et, maintenant, elle le sentait plus près d'elle !

IX

Pendant tout le mois de février, des pluies torrentielles s'étaient abattues sur la ville. Enfin, le dernier dimanche, comme un soleil très chaud avait desséché la boue des rues, Marguerite proposa une promenade à l'Estaque pour faire prendre l'air aux enfans. Elle voulait aussi, disait-elle, voir l'usine, où travaillaient Emmanuel et son beau-frère.

M[me] Cougourde, rencontrée au marché de la Place-aux-Œufs, avait promis de venir avec son mari. Mais on les attendit inutilement jusqu'à trois heures. Le couple, sans doute alourdi par les vapeurs d'un bon déjeuner, avait dû s'endormir à table.

On prit le tramway de l'Estaque et l'on descendit à Saint-Henri, afin que les enfans pussent marcher un peu.

Le nez au vent, les moustaches cosmétiquées, le torse cambré sous un veston de cheviotte que rehaussait une cravate éclatante, Attilio ouvrait la marche, en compagnie de Marie-Louise. La petite fille, très cérémonieuse et très grave, tenait la main de son oncle, avec la dignité d'une jeune personne au bras d'un monsieur âgé. Simon et Laurent, qui jouaient à courir, se perchaient sur toutes les bornes et sur tous les tas de pierre. En arrière, la maestra vêtue d'une robe noire, ses cheveux roux ondulés en larges bandeaux sous sa mantille, marchait au côté d'Emmanuel. Ils avaient l'air de deux époux, et les passans, frappés de leur belle mine, se retournaient pour les regarder.

Le manœuvre était tout éperdu d'orgueil, à l'idée qu'on pouvait le prendre pour le mari de Marguerite. Et celle-ci, qui lisait nettement cette pensée dans ses regards trop radieux, détournait la tête et se taisait, envahie par une pudeur soudaine. Lui, triomphant, s'évertuait à garder un maintien qui fût digne d'elle. Endimanché, épanoui de bonheur, il avait, ce jour-là, une si fière prestance que la maestra ne reconnaissait plus l'humble

ouvrier des fours à sulfates, honteux de ses haillons et de la masse pesante de son corps.

Silencieux, ils cheminaient sur le trottoir, en longeant le parapet qui surplombe la mer. Le soleil venait de se voiler. Tout le golfe immobile avait l'éclat pâle et frigide du mercure. Cette grande surface déserte miroitait immensément jusqu'à la courbe grisâtre des falaises, — et les barques de pêche arrêtées au large se détachaient, toutes noires, comme des bassins d'ébène sur un pavé d'argent...

Au tournant d'un cap, l'horizon s'élargit tout à coup: un vaste paysage, enveloppé de brumes et assombri de fumées, s'inscrivit au bord des eaux lourdes qui luisaient faiblement. Emmanuel tendit son bras, d'un geste oblique :

— Regardez! — dit-il à Marguerite, — voilà notre galère!...

Sur un épaulement de terrain qui s'avançait vers le rivage, à la façon d'un promontoire, — dominée par des escarpemens rocheux d'une blancheur livide, comme flottante sous un tissu de nébulosités bleuâtres, — une cité fantastique avait surgi dans les profondeurs brouillées de l'atmosphère. C'était l'usine, assise au creux de cet entonnoir, parmi ses vapeurs fétides, — l'usine tellement transfigurée par les illusions du couchant, qu'on eût dit une vieille citadelle féodale, resserrée sur sa colline, avec la couronne de ses remparts, les créneaux de ses tours, les flèches de ses églises. A de certains momens, quand le brouillard devenait plus dense, tout se confondait, puis une confuse et monstrueuse cathédrale semblait s'ébaucher sous un ciel du Nord. Mais on sentait bien que tout cela se passait dans un pays de lumière. Des rouges brique, des bruns ferrugineux émergeaient de la pénombre lilas et mauve, des lignes plus claires marquaient les arêtes des murs, et toutes les vitres frappées par le rayonnement solaire intermittent avaient des reflets d'incendie.

Au-dessus des bâtisses indistinctes, une couche épaisse de fumées stagnait, alimentée sans cesse par les hautes cheminées jamais éteintes. Grises, blondes, rousses, jaune d'or, ou couleur de prune, suivant la nature des charbons ou des matières chimiques, elles se dégorgeaient à gros bouillons, comme des cataractes artésiennes qui jaillissent à ras du sol, ou elles planaient, légères, ténues et diaphanes comme des flocons de soie blanche dans la limpidité nacrée du firmament.

Fascinée par l'étrange apparition, Marguerite saisit le bras d'Emmanuel, d'un élan instinctif:

— Allons-y! — dit-elle, — je voudrais tant connaître la maison où vous travaillez!

Lui, tout étonné de ce caprice, répondit, avec son air sage :

— A quoi bon?... Moi, je la connais trop, cette baraque de malheur!... Et vous, qu'est-ce que vous iriez chercher par là?... Ça sent si mauvais!

— N'importe!... Allons-y! — insistait Marguerite.

Ils approchaient d'une guinguette champêtre, dont toutes les tables étaient occupées par des promeneurs. On y dansait, au son d'un piano mécanique, et des clameurs d'ivrognes se mêlaient à la ritournelle.

Arrêté sur le seuil, Attilio criait déjà vers sa belle-sœur:

— Entrons ici! On va se reposer en buvant un verre!

Elle s'y refusa, du ton le plus résolu: « Les enfans avaient besoin de prendre l'air. Si l'on sortait une fois par hasard, ce n'était pas pour s'enfermer presque aussitôt dans une auberge!... » Et elle entraîna les deux hommes sur la route de l'usine.

Attilio ralentissait le pas, en rechignant et en tempêtant contre les lubies des femmes.

— Vrai! ce n'est pas la peine d'aller plus loin! — insinuait Emmanuel toujours conciliant, — voyez plutôt comme c'est laid, madame Marguerite!... Et il y a une poussière!...

— Je crois bien! — dit Attilio, grincheux, — je vais y perdre mes bottines du dimanche!

Mais la maestra s'obstinait à sa promenade, n'ayant plus maintenant d'autre objectif que d'esquiver la séance au cabaret.

Elle les emmena jusqu'au pied du mamelon, où est bâtie l'usine, sous les contreforts monumentaux qui supportent le poids des constructions. La poussière était plus épaisse. Au moindre mouvement, elle se soulevait du sol, en nuages compacts, elle recouvrait, comme une couche de cendre, les maigres arbustes du chemin, et l'on sentait qu'elle saturait tout l'espace environnant, à une très grande élévation. Au-dessus des contreforts, les hangars et les tourelles de dissolution disparaissaient sous une espèce de suie grisâtre qui rongeait la couleur des tuiles. De place en place, les scories des pyrites déversées par les wagonnets formaient des amoncellemens d'un rouge vineux, comme d'immenses coulées de tartre; — et tout le

flanc du monticule était sillonné de rigoles d'écoulement...

Par leur excessive intensité lumineuse, les brèches des carrières prochaines, et les hautes cimes calcaires qui s'étagent en demi-cercle autour de l'usine, faisaient paraître plus ténébreux et plus tragique l'entassement des pierres et des charpentes fuligineuses. Les noires fumées chimiques s'épandaient, comme un voile lugubre, sur la blancheur des roches brûlées de soleil.

Avec un effroi mal dissimulé, Marguerite contemplait la colline sinistre écrasée sous l'amas étouffant de ses fumées. Devinant sa déception, Attilio goguenardait :

— Eh bien? tu l'as vue, la boutique?... Tu es contente, à présent que tu m'as fait déchirer mes bottines!

Il voulait qu'on rebroussât chemin immédiatement, l'oreille tendue à la ritournelle du piano mécanique. Mais les enfans s'étaient enfuis vers le port, abrité en face, dans une petite anse, sous les parois des roches à pic. La maestra courut pour les relancer. Ils tripotaient dans les tas de sable et de ciment, dont les abords de la jetée étaient tout encombrés.

Marguerite regardait vaguement devant elle, tournant le dos à l'usine. Mais, dans les eaux du port, tranquille comme un lac, la sombre forteresse industrielle reflétait encore son image, aussi nette que dans une glace. D'un noir d'encre le long des quais, les eaux profondes se teignaient peu à peu d'un vert glauque qui se perdait dans des roses, reflets lointains des écroulemens de pyrites. Tous les liquides et tous les détritus vomis par le laboratoire maléfique se déversaient dans cette coupe d'eau morte, alourdie et moirée d'un louche éclat, comme ces étangs où des pourritures se dissolvent sous les feuilles molles des nénuphars.

Emmanuel, qui regardait aussi, rompit le silence, en prononçant tout à coup :

— C'est-il possible que, d'une saloperie pareille, il puisse sortir tant d'argent!...

— Tiens! la voilà qui rapplique, la saloperie! — dit Attilio, en se bouchant le nez avec exagération, — la sens-tu!... la sens-tu?...

Apportée par un coup de brise, une puanteur âpre et sèche se propageait dans l'air. Elle prenait à la gorge, elle irritait les poumons et picotait les narines comme un dégagement d'ammoniaque.

Ah! *contacci!* Allons-nous-en! — jetait Attilio qui s'était déjà levé et qui s'élançait vers la route, — allons-nous-en, pour l'amour du bon Dieu!... C'est bien assez de respirer ça toute la semaine, sans venir encore s'empoisonner de cette odeur-là, un jour qu'on se repose!

Cette fois, la maestra dut céder. On rallia les enfans et l'on se remit en marche. Là-bas, du côté de la guinguette, que signalait un drapeau italien, le piano mécanique rythmait une valse. Le jeune homme n'y tint plus: il pénétra dans le cabaret, en faisant signe aux autres de le suivre. Malgré sa répulsion, Marguerite s'y résigna, ébranlée d'ailleurs par les instances d'Emmanuel qui voulait lui offrir « un verre de quelque chose. »

En ce moment, la fête battait son plein. On dansait dans un jardinet, derrière l'établissement. Il y avait çà et là quelques Toscans et quelques Sardes, mais les Piémontais, comme toujours, étaient en majorité. D'ailleurs le patron de la guinguette était du Piémont, lui aussi.

Les hommes mûrs et les vieux faisaient tranquillement leurs manilles sur les tables de bois envahies par la débandade des carafes et des verres d'absinthe. Les yeux vagues, l'air harassé, ils étalaient avec insouciance les déchirures et les taches de leurs vêtemens de la semaine, n'ayant même pas eu le courage de s'endimancher. Leurs barbes non rasées se hérissaient comme une moisissure sur les joues fripées et pâlies. Au contraire, les jeunes étaient éclatans de santé, la face rose et luisante, les moustaches roulées au petit fer, les cheveux enduits de brillantine. Des bouquets de violettes fleurissaient les poches de leurs vestons, et ils se dandinaient prétentieusement dans des pantalons à la housarde. C'étaient les nouvelles recrues, ceux que le labeur malsain n'avait pas encore eu le temps de flétrir. Ivres de leur force et de la riche sève puisée au pays natal, ils braillaient, se colletaient entre eux, bousculaient les chaises et les gens, avec des violences et des ruades de poulains lâchés dans un pré.

Attilio, se faufilant dans la cohue, avisa tout de suite la fille du patron, une grosse blonde de dix-huit ans, aux intonations viriles et au regard effronté :

— Dis, Apollonie? tu viens en mouiller une avec moi?

Et, sans attendre la réponse, il empoigna la blonde par la taille et le couple disparut sous la tonnelle du jardinet.

Marguerite, consternée, se laissait guider par Emmanuel. Il la conduisit au premier étage, où il y avait moins de monde.

Le local aménagé en terrasse n'était occupé que par deux ménages de Napolitains, qui levèrent à peine les yeux, au passage de la maestra et de son compagnon. Farouches, ils continuèrent à s'empiffrer de mortadelle et de saucisson d'Arles, — et ils avalaient goulûment les pelures avec le papier de plomb qui enveloppait les charcuteries. Des miches énormes gisaient entre les assiettes, les fiasques de Chianti et les bouteilles de *barbera*. Accroupie sur le plancher, toute une marmaille mordait à pleine bouche dans des oranges décortiquées. Les mères, sans s'interrompre de manger, donnaient le sein à leurs nourrissons, — tandis que les hommes, se prélassant au milieu de leurs femmes et de leurs progénitures, échangeaient, de temps en temps, de rudes paroles à l'accent guttural. Vêtus avec une recherche crapuleuse, les doigts sales tout encerclés de grosses bagues, ils se couchaient à demi sur la table, pour se gaver de nourriture.

Dégoûtée du spectacle et sentant d'ailleurs l'hostilité sourde de ces gens, Marguerite avait placé sa chaise contre le vitrage. Sur la mer grise, teintée des plus délicates nuances gorges-de-pigeon, et, dans les lointains, d'un peu de rose mourant, — un ciel de scabieuse étendait l'harmonie de ses mauves et de ses bleus cendrés. Tout le paysage se fondait dans des ouates, des satins et des soies d'une pâleur de perle et d'une suavité infinie...

Le piano mécanique plaquait les derniers accords d'une mazurka. Parmi les cris italiens des jeunes gens, la voix d'Attilio monta, chantant en français un refrain de café-concert. Marguerite tressaillit, puis elle secoua la tête, douloureusement :

— Entendez-vous comme il chante? — dit-elle à Emmanuel, — il a bu sans doute!... Mon Dieu, mon Dieu! qu'est-ce que ce garçon va devenir?... Vous qui êtes son ami, monsieur Emmanuel, vous devriez l'empêcher de tant boire!

Il promit, rassura la maestra, jura qu'il n'y avait pas de meilleur enfant qu'Attilio. Mais elle, incrédule, secouait toujours la tête :

— Non, non! Je sens bien qu'il se dérange!...

Elle se tut un instant, ayant l'air de reculer devant une confidence pénible, puis elle finit par avouer :

— C'est tout juste s'il me paie sa chambre ! Il ne me donne plus rien pour son entretien !... Le mois passé, il a refusé d'envoyer de l'argent à son père. Moi, je n'ai pu envoyer qu'un mandat de dix francs !... J'étais si honteuse ! Et cela m'a fait tant de peine !

Alors Emmanuel, avec un bon sourire :

— Ne vous tourmentez pas, madame Marguerite !... Moi, j'ai cent francs de côté ?... Si vous vouliez les prendre, je serais trop content !

Elle se récria tout de suite. Emmanuel s'était mépris, elle n'avait besoin de rien !

— Si c'est comme ça, vous me les garderez, madame Marguerite !... Moi, je pourrais les perdre !

Et les paupières humides, il osa la regarder en face, puis, d'un ton plus bas, avec un accent d'émotion qui se trahissait, il ajouta :

— Il n'y a personne au monde en qui j'aie plus confiance que vous !

Marguerite déroba son regard, à la fois gênée et ravie. La ferveur de cet accent, ce dévouement si humble qui s'offrait, sans espoir de récompense, la touchait, elle aussi, jusqu'aux larmes. Elle balbutia un remerciement, et, aussitôt, elle s'arrêta, tout interdite.

Le silence se prolongeait entre eux, comme si quelque chose de solennel venait de s'accomplir et comme s'ils avaient noué un pacte qui rendait toute parole inutile.

Emmanuel, par contenance, remplissait de limonade les verres vides. Indifférente aux vociférations grossières et bruyantes des Napolitains, Marguerite goûtait un bonheur tel qu'elle en oubliait les désagrémens et les impressions funèbres de cette promenade.

Les colorations de la mer s'éteignaient doucement dans l'ombre, et, à l'extrémité de l'horizon, le phare de Planier dardait sa lueur mince comme une rayure de diamant sur une vitre. Au milieu des brumes violettes, un grand navire tout blanc, frappé par une flamme suprême du couchant, dessinait vaguement le profil de sa nef et les flèches de ses mâts. Durant une seconde, il resplendit, pareil à une basilique de marbre, hérissée de clochetons et d'aiguilles, au centre des eaux calmes et lisses comme un parvis sans bornes. Et Marguerite, soulevée par une

exaltation confuse, s'abandonnait au mirage d'une félicité renaissante...

Mais des claquemens de fouets retentirent au tournant de la chaussée. De lourds véhicules, chargés de cylindres en fer, se rangèrent devant la porte de l'auberge : c'étaient les charretiers de l'usine qui remontaient aux écuries, avec leurs équipages. Au même moment, Attilio parut à l'entrée de l'escalier, le front en sueur, le geste fébrile et les prunelles hagardes... La réalité brutale ressaisissait la maestra : un voile passa sur sa figure contractée d'une nouvelle angoisse.

Six heures sonnaient. Il fallait reprendre le chemin de la maison, et, tout d'abord, regagner à pied la station des tramways.

Le long de la mer, la caravane s'en revenait sans allégresse. Entouré de Laurent et de Marie-Louise, Emmanuel portait sur son bras le bambin Simon qui lui tirait les moustaches et qui lui baisait le cou, en se câlinant contre sa poitrine. Soudain, Attilio plaisanta :

— Vrai ! tu serais son père, à ce petit, qu'il n'aurait pas plus d'amour pour toi !

Il pirouetta sur ses talons et il se mit à rire, en interrogeant, du coin de l'œil, la maestra.

Un flot de sang monta aux joues de la jeune femme. Elle s'imagina que son beau-frère la soupçonnait. Elle baissa la tête, se reprochant comme des crimes son attendrissement de tout à l'heure et la joie si brève où elle s'était complu. Abîmée de remords, elle détestait maintenant Emmanuel, elle s'engageait devant sa conscience à l'éloigner par sa froideur.

Attilio continuait à l'observer, en ricanant d'une façon intolérable. Non ! jamais elle n'avait subi une humiliation pareille ! Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi donc avait-elle eu l'idée de cette promenade ?

Tout lui faisait horreur, en ce soir d'hiver humide et glacial. La grande ville, dont elle voyait, là-bas, trembler les lumières, l'épouvantait comme un gouffre où elle allait s'engloutir. Les contours des choses lointaines, déformées par les brumes, affectaient une apparence étrange et terrifiante. Notre-Dame de la Garde, au sommet de sa colline, n'était plus qu'un spectre menaçant dans les profondeurs de l'ombre, — et les îles blêmes, qui cernent toutes les issues du golfe, semblaient s'enfoncer sous les ténèbres de la mer, comme des monceaux d'ossemens...

COSMO

I

Le matin de Pâques, en déjeunant, Attilio qui avait déjà fait le tour des bars, dit à Emmanuel un peu surpris :

— Ah ! on va rigoler aujourd'hui dans le quartier ! Il y en aura, des Napolitains, sur le pavé !... Déjà, vers les neuf heures, on n'entendait plus parler que le napolitain, dans les cafés de la Cannebière !

L'Aveyronnais fit une grimace dédaigneuse :

— Si tu crois que ça m'amuse !... J'en ai assez de les entendre, ces races-là !

— Il ne s'agit pas de ceux-là ! — interrompit Attilio, d'un ton supérieur, — il s'agit des marins de la flotte, qui arrivent de Toulon pour la fête !

— Comme ça, — reprit Emmanuel, en écarquillant ses gros yeux, — tu dis que la flotte des Italiens est de passage à Marseille ?

— Mais non, *fada* (1) que tu es !... Ce n'est pas celle des Italiens ! C'est la flotte des Français !... Tu ne sais pas que tous les marins de ce pays-ci sont fils de Napolitains ?... Ah ! *couquin de Diou!* ce qu'ils sont contens, les cliens, de revenir en permission dans leurs familles !... Tu vas les voir, cet après-midi !

Attilio avait dit vrai. On n'apercevait, sur les terrasses des estaminets, que des cols bleus de matelots. Amenés par des trains supplémentaires, ils descendaient, en bandes, des hauteurs de Saint-Charles, s'arrêtaient, un moment, dans les cafés du Cours Belsunce, et finissaient par envahir les ruelles du Vieux-Port, où beaucoup retrouvaient, à côté des bouges à soldats et des cabarets de bonneteurs, l'escalier sordide de la maison paternelle. Toute la soirée jusqu'à une heure tardive, ce fut un véritable branle-bas dans le voisinage de la Maison de Diamant.

Étourdis par le tapage des marins, entraînés par la gaîté ambiante, Attilio et son ami célébrèrent joyeusement le jour de Pâques. Tandis que la maestra, escortée des enfans, se rendait à

(1) *Fada*, nigaud, en marseillais.

l'église des Augustins, pour y entendre des vêpres solennelles en faux-bourdon et le sermon d'un carme italien, ils prirent le tramway des Mazargues, où un bal populaire devait avoir lieu.

Au fond, Emmanuel aurait préféré à cette partie de plaisir une promenade avec Marguerite, comme ce dimanche où ils étaient allés ensemble à l'Estaque. Mais, depuis, bien des événemens s'étaient passés qui avaient altéré peu à peu l'intimité de leurs rapports.

D'abord, la jeune femme était entrée, en qualité de vendeuse, dans un grand magasin de primeurs et de fruits exotiques, — *A la source de tous les produits de l'univers*, — une des maisons les plus importantes de la rue Saint-Ferréol. C'était presque l'aisance pour elle ! Des projets ambitieux s'ébauchaient dans son esprit. Après ces six mois d'angoisse, durant lesquels elle avait si chétivement végété, sa fierté se relevait avec son courage. Elle devenait une autre femme, et, tout en restant, pour Emmanuel, l'amie sûre et la bonne conseillère qu'elle avait été, elle lui témoignait plus de réserve qu'autrefois.

Les paroles imprudentes qu'Attilio avait lâchées, l'autre jour, en rentrant à l'Estaque, l'avaient éclairée d'une façon assez humiliante sur l'équivoque de sa situation. A tout prix, il était nécessaire d'en sortir ! Et, avec le besoin d'affection qui la tourmentait, elle se sentait prête à tout pardonner, pour reconquérir l'époux coupable, quelle que fût son indignité !

Emmanuel s'apercevait bien de ce changement, et cela lui causait une grande peine. Attilio, lui aussi, changeait : leur amitié se refroidissait. Il avait quitté l'usine, sous prétexte qu'il toussait, que le travail était malsain pour lui. Il déclara qu'il allait prendre un autre métier, annonça son intention de se faire garçon de bar, et, en réalité, passait presque toutes ses nuits dans des estaminets du port. Sans cesse, il empruntait des sommes à Emmanuel, qui, par faiblesse ou par excès d'indulgence, n'osait même pas lui reprocher sa paresse.

Tout cela, — la froideur de Marguerite, le détachement d'Attilio, — contribuait à lui assombrir l'humeur, — et c'est un peu pour s'étourdir qu'il avait accepté de suivre son camarade à Mazargues.

Comme ils étaient légèrement émoustillés, l'un et l'autre, en revenant, ils n'osèrent pas affronter les remontrances de la

maestra, et ils soupèrent dans un restaurant espagnol de la rue de la Loge.

Il était neuf heures du soir. Ne sachant où aller, ils erraient sur le quai de la Fraternité, lorsque la voix forte d'une chanteuse les attira vers un café à la devanture violemment illuminée : un rassemblement tenait toute la largeur du trottoir. Ils entrèrent en bousculant les curieux.

Des matelots de la Flotte, — dont quelques-uns très ivres, qui se colletaient et poussaient des cris, — avaient envahi le local. Il était d'ailleurs fort étroit, aussi Emmanuel et Attilio eurent-ils beaucoup de mal à s'installer.

Dans le fond, un petit théâtre, à peine plus spacieux qu'un guignol, restreignait encore la place ; et, devant la scène, bloqué entre les chaises et les tables, un piano crotté laissait voir ses cordes par les déchirures d'une étoffe rougeâtre qui pendait. Mais les glaces, appliquées tout le long des parois, creusaient, de chaque côté, des perspectives sans fin, où les incandescences bleuâtres des becs Auer se multipliaient en bouquets de clartés.

Les lumières, les fulgurations cristallines des verres et des carafes, les mélodies canailles ou langoureuses achevaient de tourner la tête aux matelots. Ils devenaient plus bruyans et plus turbulens, au point que beaucoup de personnes se plaignaient de ne pouvoir saisir les paroles des « artistes. » Emmanuel les toisait d'un air hostile, tout en buvant à petits coups une limonade éventée. Mais Attilio les couvait des yeux, comme s'il avait envie de se mêler à leurs ébats ; il les dévisageait avec complaisance et une sorte d'orgueil patriotique.

Sous l'uniforme français, tous les types napolitains étaient là représentés avec leurs signes distinctifs, depuis le profil de polichinelle, aux saillies anguleuses de casse-noisette, jusqu'à l'ovale trop régulier de l'Antinoüs classique, — métis levantin, au visage d'une pâleur morbide, brouillée de quelques gouttes de sang noir. Certains, qui étaient gras et blonds, semblaient des fils de pirates barbaresques, avec leurs nez épatés, leurs courtes moustaches rousses, leurs lèvres épaisses et sensuelles.

Deux Vénitiens, en costumes d'artilleurs, étaient assis à la même table qu'Emmanuel et Attilio, qui ne les comprenaient pas. Leur voisin le plus proche, un hussard corse, au teint laiteux d'albinos, abaissait un regard de dédain sur tous ces étrangers qui jargonnaient les dialectes de la Péninsule, et, de

temps en temps, il échangeait des remarques désobligeantes pour eux avec Emmanuel, de plus en plus gêné d'être le seul Français dans cette cohue d'Italiens.

Mais une chanteuse française apparut, la bouche en cœur et le corsage épanoui. Une ovation l'accueillit, puis un silence relatif régna... Elle portait une robe de velours noir à traîne, agrémentée d'une garniture de jais, qui cliquetait à chacun de ses gestes, et, — ce qui excitait surtout l'admiration populaire, — un volumineux collier de perles fausses qui encerclait, comme un carcan, son cou trop court et qui se répandait, en rangées plus lâches, jusqu'à la naissance de sa gorge généreusement découverte. Emmanuel, se soulevant sur son coude, la contemplait. Tout en roucoulant sa romance, elle clignait de l'œil vers un point de la salle, si bien qu'Emmanuel finit par se persuader qu'elle le regardait. Quand elle descendit l'escalier de la scène, pour faire la quête, il s'empressa de fouiller dans son gousset: il ne lui restait plus qu'une pièce de dix sous. Si vif que fût son goût pour la chanteuse au collier de perles, il hésitait à s'en dessaisir.

De son bras nu, elle frôla l'épaule du colosse, et, lui passant sous le nez son plateau rempli de gros sous, elle plaisanta :

— Et toi, beau garçon, tu ne donnes rien?...

Soit respect humain, soit générosité véritable, Emmanuel, rougissant comme une vierge, déposa sa pièce dans le plateau. Elle le remercia d'une œillade engageante, et, majestueuse, ramassant la traîne de sa robe, elle continua sa promenade triomphale, parmi les groupes de buveurs.

Cependant Attilio s'emportait contre la prodigalité de son ami :

— Dix sous à une roulure pareille!... Vrai! Il faut que tu sois bête ou bien fou!... Ah! tu l'attendras longtemps, la monnaie de ta pièce!

Alors, un homme qui était près d'eux, retira de sa bouche le tuyau d'une courte pipe et il prononça, à la stupéfaction des deux jeunes gens :

— C'est pas pour dire! Mais je crois bien qu'*elle* en pince pour Monsieur!

Et, du bout de sa pipe, il désigna Emmanuel qui recommença à rougir. L'homme riait d'un gros rire bonnasse. Piqué et jaloux de son camarade, Attilio riposta sur un ton de moquerie :

— Je crois plutôt que c'est pour vous qu'elle en pince, *coulego!*

Là-dessus, l'homme se mit à rire de plus belle :

— Oh! moi, ça ne me tourmente plus guère, ces personnes-là!

Il s'exprimait dans un français correct. Il avait l'air sage et méticuleux. Son vieux veston de drap noir soigneusement brossé était exempt de taches et de déchirures, et l'on voyait, aux estafilades qui zébraient ses joues, qu'il s'était rasé luimême. Sa figure molle, plissée de petites rides et coupée d'une moustache tombante n'annonçait aucune nationalité précise. Dérouté par cette physionomie ingrate, Attilio demanda néanmoins, à tout hasard :

— Vous n'êtes pas Piémontais, vous?

— Si!... de l'arrondissement de Pignerol!

— Et moi, de la Province de Turin!

Tout de suite, on quitta le français pour le patois du pays, et l'on causa avec plus d'abandon et de cordialité. L'individu déclara qu'il habitait la France depuis au moins vingt ans. Il était célibataire, et, pour l'instant, il travaillait dans une minoterie de Saint-Louis, en qualité de piqueur de meules.

— Ah! vous êtes piqueur de meules! — fit Emmanuel, qui se sentait une sympathie pour ce vieux garçon aux façons pacifiques et bénignes, — ça marche bien dans ce métier-là?

— Pas trop! répondit l'homme, mais que voulez-vous? On est bien obligé de prendre ce qui se trouve!... parce que, je vais vous dire, mon vrai métier à moi, ce n'est pas celui de piqueur de meules, c'est celui de terrassier!

Il coupait ses phrases, en soufflant avec lenteur des bouffées de tabac. Un instant, il s'arrêta, pour tirer plus fort sur sa pipette prête à s'éteindre; puis, les paupières mi-closes, comme s'il savourait une friandise, il poursuivit flegmatiquement :

— Le bon temps est passé pour les terrassiers! Il y a trop d'Italiens qui s'en mêlent, et les entrepreneurs ont baissé leurs prix. Mais, il s'est vu un moment que les pièces de cent sous vous tombaient dans la poche comme la grêle! Je m'en souviens, moi!... C'est quand on a construit la ligne du Sud, depuis Nice jusqu'à Meyrargues. Il n'y a pas un tunnel, pas une tranchée, où je n'aie donné un coup de pic!... Ah! c'était le bon temps!...

— Moi, dit Attilio, j'en ai un, d'oncle, un frère à ma mère, qui a travaillé jusqu'en Prusse!

Quelque chose de solennel et d'attendri perçait dans les paroles des deux hommes, tandis qu'ils commémoraient leurs services ou ceux de leurs proches, et ils les étalaient avec complaisance, comme des titres de noblesse.

Après avoir rassemblé à nouveau ses idées, le piqueur de meules articula, d'un ton convaincu :

— Oui, c'était le bon temps!... La dégringolade a commencé avec le percement du Simplon!... Une besogne de galérien, et si mal payée! On étouffait dans le mauvais air, on avait de l'eau jusqu'aux genoux, et il ne se passait pas de dimanche sans une bataille avec les Allemands.

Tout à coup, le piano trembla du haut en bas, sous l'attaque du musicien qui préludait à une romance napolitaine. L'actrice lança ses premières notes, et, instantanément, le silence se rétablit dans toute la salle :

— Écoutez, écoutez! — fit Attilio, impérieusement, — elle chante bien, celle-là!

C'était une petite personne maigriote, dont les épaules pointaient sous les brassières d'une robe en tarlatane bleue toute fripée. Ses bras étiques pendaient, enfouis jusqu'au coude dans des gants trop larges, et elle ouvrait une bouche fortement endentée qui se rétrécissait en bec-de-lièvre. Certes, ses avantages extérieurs n'étaient pour rien dans son succès. Sa chanson, uniquement, captivait l'auditoire : l'éternelle complainte du meurtrier par point d'honneur qui, dans la cellule de sa prison, soupire l'adieu suprême à sa fiancée! La voix de la chanteuse n'était pas très étendue, ni très assurée, mais il s'en exhalait une ardeur et une émotion singulières. Cette petite malheureuse, si laide de figure, et d'accoutrement si ridicule, devenait presque belle, à force de passion et de sincérité.

Emmanuel, bien qu'il guettât avec impatience la réapparition de la chanteuse française, ne cacha point son impression. Attilio, radieux, se répandit en éloges hyperboliques et en jactances nationales :

— Eh ben! mon vieux, qu'est-ce que tu en dis?... Ah! pour sûr, ça se voit que c'est une Italienne!...

Pourtant, l'homme à la pipe, négligemment accoudé sur le coin de la table, manifestait une froideur un peu dédaigneuse :

— Tout ce que vous voudrez! — dit-il à Attilio, — mais n'empêche qu'en fait de chanteuse, j'en ai entendu une, qui était une artiste autrement à la hauteur!... C'était à Briançon! Il y a de ça vingt ans, quand je suis venu en France! J'étais entré dans un concert tout plein d'officiers, avec un camarade du pays, un homme de San-Dalmazzo, qui s'appelait Cosmo Girardi...

Attilio sursauta :

— Cosmo Girardi?... Vous connaissez Cosmo Girardi?...

— Et alors si je le connais!... Nous avons travaillé ensemble dans les tramways de l'Isère! Ah! c'était un ouvrier, celui-là aussi!...

— C'est mon frère! — dit Attilio, flatté.

A cette déclaration inattendue, le piqueur de meules se tut brusquement, autant par surprise que par habitude de prudence. Il épiait le visage d'Attilio, craignant que, sous prétexte de camaraderie, le jeune homme ne l'entraînât dans quelque traquenard. Il observait également Emmanuel qui, au nom de Cosmo, avait froncé le sourcil et paraissait vivement contrarié.

Ne sachant que penser, il continuait à tirer sur le tuyau de sa pipe, sans rien dire. Attilio, pour le forcer à parler, multipliait ses questions :

— Vous le connaissez?... Il y a longtemps que vous ne l'avez vu?...

L'homme répondait vaguement, en soufflant toujours des bouffées de tabac, à intervalles égaux :

— Oui! pas mal de temps! La dernière fois que je l'ai rencontré, c'était à la Belle-de-Mai! Même qu'il était avec une femme du quartier, une grosse noire nommée la Gasconne!... Ça devait être à Noël, peut-être bien au carnaval! Je ne sais pas trop!... A vous dire vrai, c'est à peu près comme si je ne le connaissais plus!

Agacé de ces réticences, Attilio insista, fournit de plus amples explications : « Il y avait six mois qu'ils cherchaient Cosmo, lui et sa belle-sœur. On s'était adressé inutilement à la police, — et, maintenant, on finissait par redouter qu'il ne fût mort, en se défendant contre les nervis!... »

Ces mots de police et de nervis redoublèrent les inquiétudes du piqueur de meules : il tremblait d'être mêlé à une affaire compromettante. Mieux valait se dégager tout de suite :

— Écoutez! — dit-il à Attilio, — voilà des années que je ne

suis plus en rapport avec votre frère. Mais si vous voulez avoir des renseignemens, il y a un homme qui vous en donnera peut-être, un Piémontais qui tient un jeu de boules à la Belle-de-Mai et qui vient tous les soirs au Bar Coupon, un café derrière le Théâtre !...

Et, consultant sa montre, il ajouta précipitamment :

— Il est dix heures et demie ! C'est à ce moment-ci qu'il arrive d'habitude !... Vous n'aurez qu'à demander Tonine au patron !...

Là-dessus, il se leva de la banquette et, touchant la main aux deux jeunes gens :

— Adieu, *coulegos!* il se fait tard !... Il y a une trotte jusqu'à Saint-Louis !...

Attilio, très perplexe, se consultait :

— C'est embêtant tout de même de manquer la fin du concert, pour traîner dans un bar !

— Moi, je reste ici ! — dit Emmanuel, d'un air grognon, — d'ailleurs ça doit être encore une blague, cette histoire-là !

— Pourtant, *il* a dit qu'on verrait l'autre, vers les dix heures et demie... Déjà, qu'il est tout près d'onze heures moins le quart !...

Le frère de Cosmo, partagé entre l'attrait du plaisir et le remords de son indifférence, balançait toujours. Puis l'instinct de famille l'emporta. Il se décida à quitter sa chaise, suivi bientôt par son camarade, qui s'exécuta en renâclant, malgré l'intérêt qu'il portait à la chanteuse française. Mais les alentours du Théâtre sont dangereux aux approches de minuit : Emmanuel se crut obligé en conscience d'accompagner Attilio.

L'un et l'autre étaient si navrés de déserter le spectacle qu'ils s'arrêtèrent quelques minutes sur le rebord du trottoir, derrière les loqueteux et les voyous, afin de recueillir les dernières notes de la chanson commencée. A côté d'eux, se tenaient des jeunes gens en fracs de soirée et des filles aux toilettes tapageuses qui allaient achever la nuit dans les grands bars du voisinage.

II

Le bar, indiqué par le Piémontais, était un petit estaminet sans apparence, situé dans une rue voisine du Grand-Théâtre,

Aucune enseigne ne le signalait à l'attention des passans. Seuls, les mots : *Bar Coupon*, tracés en lettres jaunes sur le carreau dépoli d'une porte très étroite, avertissaient qu'il y avait là un débit de boisson. Une fenêtre unique, protégée par d'épais rideaux blancs, éclairait l'intérieur du local, où l'on sentait, dès le seuil, une intimité discrète et même un peu mystérieuse.

Quand Emmanuel et Attilio pénétrèrent dans le cabaret, il était presque désert. Au fond, un individu, en chapeau mou rabattu sur les yeux, feuilletait des journaux amusans. Son verre vide traînait, à côté de lui, dans des gâchis de café qui maculaient le marbre de la table. Près de l'entrée, trois femmes jouaient aux cartes, deux vieilles et une jeune, qui avait un nez recourbé comme une perruche et dont le menton invisible fuyait sous une bouche lippue et sanguinolente. La jeune ne daigna pas s'intéresser aux arrivans. Mais la plus grosse des deux vieilles, sans doute fascinée par la carrure d'Emmanuel, le suivit, un instant, du regard. Elle était vêtue d'une camisole blanche, où se tassait la masse informe de sa taille, et, comme Mme Cougourde, elle portait sur sa tête une coiffure extravagante et monumentale, dont les fausses boucles s'écrasaient en demi-lune contre son front déprimé.

Ils avaient pris place devant une table, et, tout en examinant les choses et les gens d'alentour, ils s'aperçurent que le personnage qui était au fond, en train de parcourir les caricatures des journaux, échangeait avec le garçon un clin d'œil étonné, comme à l'apparition de deux intrus.

Le garçon, debout derrière le comptoir, un torchon sur l'épaule, semblait une cariatide encastrée dans le montant du casier où s'alignaient les bouteilles de liqueurs. D'une physionomie douteuse, intermédiaire entre celle du nervi et celle du camelot, en tricot de cycliste, coiffé d'une casquette plate, à visière brillante, il toisait dédaigneusement Attilio et son compagnon. Enfin, sans se déranger, il laissa tomber du coin des lèvres :

— Qu'est-ce qu'il faut vous servir, à vous autres?...

Emmanuel, n'ayant plus de monnaie, avait changé une pièce de vingt francs dans un bureau de tabac. De lourds écus tintaient dans la poche de son gilet. Au contact de l'argent, une folie soudaine de dépense et de faste le saisit :

— Tiens, mon vieux! — dit-il à Attilio, — je te paie une crème de cacao à la vanille.

Instantanément, le garçon témoigna plus de considération à des cliens qui s'offraient des consommations si chères. Alors Attilio, à voix basse, le questionna au sujet de ce Tonine, qui venait tous les soirs, entre onze heures et minuit : il avait, — prétendait-il, — à l'entretenir d'une affaire très importante!...

Au nom de Tonine, le garçon joua la surprise, déclara qu'il l'ignorait, étant depuis peu dans l'établissement. Mais le patron ne tarderait pas à rentrer : peut-être serait-il en mesure de le renseigner. En tout cas, il engageait le jeune homme [à l'attendre!...

Il paraissait très chiche de ses paroles, car, à peine eut-il articulé cet avis, qu'il regagna le comptoir; et, se rencognant contre le casier aux liqueurs, il reprit sa pose de cariatide, avec un air de rêver à des choses profondes.

— Drôle de boîte! — lâcha, entre ses dents, Attilio.

Intrigués par le silence et la quasi-solitude qui régnaient dans ce bar, les jeunes regardaient autour d'eux, avec une certaine défiance. Le menton entre les mains, l'homme au chapeau mou s'absorbait toujours dans la lecture de ses journaux; les trois femmes continuaient leur manille, sans rien dire. On ne s'occupait pas plus des nouveaux venus que s'ils n'avaient point existé. Le mobilier aussi avait quelque chose d'étrange. Au centre du casier à liqueurs, s'étalait une grande pendule en bois de la Forêt-Noire, dont le balancier terminé par une énorme lentille de cuivre étincelait à la clarté du gaz; et, de distance en distance, sur la tapisserie historiée des murs, éclataient de larges cadres dorés, où l'on distinguait des empâtemens de couleurs violentes.

Onze heures et demie sonnèrent à la pendule de la Forêt-Noire. Le garçon, toujours immobile sous le torchon symbolique qui lui chargeait l'épaule, finit par se baisser vers le comptoir, où il se mit à fouiller. Il se releva, ayant à la main un livre crasseux de cabinet de lecture : avidement, il s'y plongea, et, plus que jamais, le reste de l'univers s'abolit pour lui.

Emmanuel et Attilio maudissaient les longueurs de l'attente : ils se dépitaient contre ces gens qui avaient l'air de ne pas remarquer leur présence; ils songeaient avec amertume au café-concert qu'ils venaient de quitter et où l'on applaudissait sans eux les chanteuses en collier de perles et en corsage de velours.

La porte s'ouvrit tout à fait, livrant passage à un bel homme sanglé dans un bourgeron bleu, qui s'assit familièrement à côté des joueuses de manille : c'était un machiniste du Théâtre. D'une main soigneuse, il écarta un numéro du *Petit Marseillais*, qui gisait au milieu de la table, et, sans façon, le ton bref, il commanda :

— Ernest, une limonade!

Tandis que le garçon débouchait la bouteille, il l'interrogeait, en petites phrases courtes, négligemment, comme s'il parlait pour la forme :

— Et Coupon?... Où est-ce qu'il est?...

— A la réunion!

— Quelle réunion?

— A la réunion des *anarchos*, tiens!... Il ne va pas tarder à rentrer!

Et le garçon ayant consulté la pendule, qui marquait minuit moins le quart, se tourna vers Attilio, comme pour lui dire : « Patientez encore un peu! »

Le beau machiniste, d'un revers de main, essuya ses moustaches ruisselantes de limonade : il en plaqua les deux pointes contre la peau rose de ses joues, où elles se tinrent, luisantes et rigides, pareilles à deux volutes en bois d'ébène. Attilio l'eût giflé volontiers, tellement son agacement s'exaspérait.

Tout à coup, dans le silence intermittent et les ténèbres de la rue, un bruit de conversation monta, que dominait une grosse voix caverneuse et brutale. La porte se rabattit lourdement contre la muraille, et un gaillard de haute stature, la face congestionnée et le chapeau en arrière, émergea de l'ombre, en gesticulant et en bredouillant des phrases déclamatoires. Emmanuel poussa un cri de stupeur :

— *Té!* Escartefigue!...

La main tendue, il se précipita vers son ancien camarade. Celui-ci, qui s'était d'abord reculé, accepta, non sans une certaine morgue, la poignée de main offerte ; puis, d'un ton important :

— Comment! c'est toi, *castaniaire* (1)!... Qu'est-ce que tu fiches par ici?... Ah! *Couquin de Diou!* en voilà une histoire encore!

(1) *Castaniaire*, ramasseur de châtaignes, — appellation de mépris donnée aux paysans.

Protecteur et jovial, il obligea Emmanuel à se rasseoir, s'assit lui-même à ses côtés, — et tout, dans son attitude comme dans sa physionomie, exprimait un profond étonnement mêlé d'une commisération hautaine. Attilio, très intrigué, ouvrait de grands yeux : c'était donc là ce fameux Escartefigue, cet homme extraordinaire dont son ami lui rebattait les oreilles depuis si longtemps!... Il le considérait avec timidité.

L'autre, ayant bien conscience de l'effet produit, se rengorgeait. Il était habillé avec une recherche qui ajoutait au prestige de sa taille. En complet de drap gris d'assez bonne coupe, il arborait un melon noir tout neuf. Une chaînette ocellée de fausses pierres barrait, d'une poche à l'autre, l'étoffe bleu tendre de son gilet, — un gilet à fleurs acheté tout fait dans un magasin de confection. Enfin, son petit doigt recroquevillé mettait en évidence une grosse bague en torsade, incrustée d'un cabochon hyperbolique. Mais la brusquerie des manières, la massivité des épaules et du cou trahissaient toujours le portefaix endimanché.

Le front écrasé sous des cheveux en brosse, les maxillaires saillans, la bouche mince et cruelle avec une petite moustache hérissée et chafouine, la peau épaisse et rouge comme une écorce de piment, il annonçait un animal de violence et de ruse. Son verbe autoritaire, l'habitude du commandement qui perçait dans ses moindres gestes, l'élégance toute méridionale de sa dégaine palliaient un peu l'évidente bassesse de sa nature.

Emmanuel, très humble devant lui, comme un fonctionnaire devant son supérieur, expliquait, avec des mots hésitans et pénibles, pourquoi son camarade et lui se trouvaient là.

Mais Ernest, le garçon, désignant à Attilio le personnage qui était entré avec Escartefigue:

— Tenez! dit-il, voilà le patron!... Si vous avez à causer...

Celui-là, courtaud et ramassé, paraissait presque un nain en comparaison du portefaix. Son visage allongé et blafard était, par endroits, couturé de petite vérole. Une cicatrice qui partait de ses sourcils pour remonter jusqu'au sommet de son crâne chauve lui donnait un air fatal. D'ailleurs on sentait dans sa réserve même quelque chose de jaloux et de livide qui décelait l' « artiste » raté, et il prenait des façons d'initié en regardant les toiles impressionnistes appendues au mur, vers lesquelles,

de temps en temps, il levait les paupières, comme pour les signaler à l'admiration des cliens.

Lorsque Attilio lui eut parlé de ce Tonine qui devait le renseigner sur le gîte de Cosmo, son front se rembrunit. La main glissée entre les boutons de son gilet, il se campa dans une pose, puis il examina, d'un œil soupçonneux, son interlocuteur, évitant de répondre, avant que celui-ci lui eût fourni tous les éclaircissemens :

— Enfin ! —conclut le cabaretier qui avait réfléchi, — puisque vous êtes camarades, tous les deux, avec M. Escartefigue !... Vous comprenez, n'est-ce pas, on aime bien savoir à qui l'on a affaire !...

Et il promit à Attilio de l'aboucher avec Tonine. Le Piémontais viendrait sûrement ce soir-là : c'était même bizarre qu'il ne fut pas encore arrivé :

— N'ayez crainte ! il sera ici dans un moment ! Il ne peut pas manquer, un jour comme aujourd'hui !...

— Ho ! Coupon ! Viens boire une fine avec nous autres ! — cria Escartefigué, qui avait besoin d'éblouir le public et de l'occuper de sa personne.

On desserra les chaises pour faire place au patron. On trinqua bruyamment. L'ex-portefaix qui était le voisin d'Emmanuel lui envoyait dans le dos des tapes amicales. Il l'enveloppa du haut en bas, d'une œillade moqueuse, et se retournant vers Coupon, il gouailla :

— Hein ? quelle bonne brute !... Pige-moi cette tête-là !... Ah ! il en a une couche, le *coulego !...*

Emmanuel, les pommettes rouges, s'inclinait d'un air modeste, comme si ces paroles grossières fussent autant de complimens. Mais Escartefigue, changeant de ton subitement, lui demanda avec une feinte condescendance :

— Alors, tu es garde de four, dans les Produits chimiques ?... Encore un bon métier pour les exploiteurs !...

— Eh oui ! — fit Emmanuel, — on se contente de ce qu'on trouve !...

Il dit cela avec un accent si débonnaire qu'Escartefigue se mit à rire de plus belle, et, prenant Coupon à témoin :

— Ça n'a pas plus de malice qu'un enfant de huit jours !...

L'ex-portefaix, épanoui, insistait lourdement sur sa plaisanterie, qu'il jugeait sans doute très spirituelle. Emmanuel,

gêné, et pour ramener l'entretien aux choses sérieuses, s'enquit naïvement :

— Et toi, où est-ce que tu travailles à présent? Je t'ai cherché pendant plus d'une semaine au môle d'Arenc et à la sixième section !...

— Oh! moi, — répliqua superbement Escartefigue, — voilà longtemps que je ne turbine plus sur les quais !... Tu ne sais pas que je suis trésorier du syndicat des Dockers? Je suis employé à la Bourse du travail !...

En prononçant, avec toute l'emphase convenable, ces mots de « trésorier » et d' « employé, » il eut sur les lèvres un beau sourire de cuistre. Et tandis qu'Emmanuel, plein de déférence, le complimentait, il se carrait insolemment dans sa fortune de parvenu.

Alors, pour marquer davantage la distance entre lui et son ancien camarade, il affecta de le traiter en simple bétail. Avec la désinvolture d'un maquignon arrêté devant un cheval de trait, il poussait du coude le cabaretier, en lui montrant Emmanuel :

— Dis, Coupon, regarde-moi ça! voilà des types comme il nous en faudrait! C'est plus doux que des moutons, ça marche au doigt et à l'œil, et ça devient terrible sur un mot qu'on leur souffle à l'oreille!... Regarde-moi plutôt ses poings!...

Il frappa sur l'épaule du colosse, et, par dérision autant que par réelle sympathie d'homme fort, il l'apostropha de sa grosse voix ronflante :

— Dis, abruti! fais voir un peu tes poings !...

Bonasse et brave, Emmanuel retira de sa poche une main qu'il tendit. L'ex-portefaix la saisit, et, la brandissant au bout de son propre poing, comme un marteau, il en battit l'air à tour de bras. Il exultait :

— En voilà, une masse, hein? mes vieux colons !...

La main d'Escartefigue était presque aussi redoutable que celle d'Emmanuel. Seulement, l'oisiveté l'avait blanchie, et le faux brillant qui scintillait au petit doigt accusait davantage la rudesse misérable de l'autre. Sous les calus, les crevasses, les écorchures et les morsures des acides, l'humble main du manœuvre, étreinte par la main baguée d'or du récent employé, se crispait comme un pauvre être douloureux et patient.

L'ironie du contraste n'échappa point à Emmanuel, qui, avec un sourire craintif, risqua cette remarque :

— Ça se voit que tu ne travailles plus !

Escartefigue se cabra. L'afflux colérique du sang allait crever de ses joues tremblantes. Il balbutiait d'indignation :

— Comment? Je ne travaille plus !... Mais, abruti que tu es, tu ne sais pas que je travaille cent fois plus que toi !

Ses prunelles torves foudroyaient l'inconscient coupable. C'était la révolte de l'intellectuel accablant de sa supériorité l'obscur ouvrier. Coupon, dodelinant de la tête, approuvait la réponse du trésorier des Dockers, qui sonna comme une déclaration de principes...

Mais l'irruption d'une bande tumultueuse dissipa tout à coup le ressentiment d'Escartefigue. Au dehors, on entendait rouler des fiacres. Des cris, des sifflemens prolongés s'entre-croisaient. La foule dominicale sortait du théâtre.

C'était l'habitude pour un certain nombre de figurans et de claqueurs de venir prendre une menthe chez Coupon, entre minuit et une heure du matin. Ils étaient là une dizaine environ. Quelques-uns, non endimanchés, avaient aux pieds des espadrilles de corde. Débardeurs ou flâneurs de quais, les jambes flageolantes dans de minces cottes de toile, le béret sur l'oreille, leurs cous bronzés émergeant d'un tricot à raies bleues, ils traînaient derrière eux une odeur de marine et de goudron.

Nu-tête, afin que l'on vît mieux sa superbe chevelure, épaisse et bouclée comme la toison d'un bélier noir, un grand garçon, à profil de pâtre calabrais, se démenait devant le comptoir, en taquinant Ernest, qui, tout ému encore de la lecture de son roman, servait cette racaille, avec des mines trop ostensiblement dégoûtées. Dans sa gesticulation, le gars chevelu heurta par mégarde un petit vieillard, spectre alcoolique, aux paupières saignantes et chassieuses, la barbe sordide, de longues boucles blanches sous un chapeau de chiffonnier, qui, lentement, tâtant le sol de son bâton, s'avançait dans la salle. D'une bourrade, le vieux repoussa l'effronté, en criant :

— Arrière, canaille !

L'accent mélodramatique, le geste à la Ruy Gomez, l'ahurissement de l'assistance, — ce fut une scène admirable. Le frisé, tout déconcerté par ces façons majestueuses, riait niaisement

d'un rire contraint, tandis que le vieux, haussant les épaules, continuait d'avancer cahin-caha.

— *Té !* c'est vous, père Thuilier ! — jeta Escartefigue, en lui tendant le bout de ses doigts.

Une telle familiarité suffoqua le bonhomme. Redressé sur son bâton, la face apoplectique, il fulmina contre le portefaix :

— Dis donc, espèce de goujat, est-ce que j'ai gardé les anarchistes avec toi !... Manant que tu es, voyou, malappris !...

Et sa bouche tordue par le mépris semblait cracher les injures.

Il se drapa pompeusement dans son ignoble pardessus tout en loques, s'affermit sur son bâton, et, le torse bombé, une main sur la hanche, roulant des prunelles effroyables, il prononça avec un grondement oratoire :

— On ne m'appelle pas le père Thuilier ! Je suis le citoyen Thuilier, représentant du Peuple !...

Son bâton s'agita frénétiquement sur le carrelage, il clamait à pleins poumons :

— Découvrez-vous, bandits, devant une noble tête de vieillard !...

Lui-même, donnant l'exemple à la foule, se découvrit respectueusement.

Très impressionné par cette mimique et cette grandiloquence, le public demeurait indécis, ne sachant s'il convenait d'applaudir ou de huer l'individu. Les claqueurs et les figurans se croyaient encore au théâtre et, les yeux béans, ils contemplaient le Représentant du Peuple.

Escartefigue, se penchant vers Attilio, comme plus intelligent qu'Emmanuel, chuchota en sourdine :

— C'est un type, qu'a été quelque chose du temps de la Commune !...

Il se touchait le front, en disant cela, pour signifier que le vieux était devenu fou et qu'il ne fallait pas attacher d'importance à ses incartades ni à ses divagations. Puis ayant tiré le bonhomme par la manche, il lui offrit une chaise à côté de lui :

— Allez ! asseyez-vous, citoyen ! Vous allez boire un verre de fine avec nous autres !

— Un verre de fine ? Merci !... Tu me prends pour un ivrogne, je crois ! Moi je ne bois que du vin !... le jus de nos vignes françaises !...

Sur un signe de Coupon, Ernest lui apporta un canon de gros bleu. Il y trempa ses lèvres avec sensualité, avala presque tout le contenu, et, subitement apaisé, il se dérida, remercia le cabaretier en quelques mots très dignes.

La salle se vidait. Les figurans, les adolescens en espadrilles s'étaient dispersés peu à peu, — si bien qu'en dehors du groupe de l'orateur, il ne restait plus dans la salle que le machiniste, l'homme au chapeau mou et les deux vieilles en camisole blanche qui, de saisissement, en avaient interrompu leur manille.

Gentiment, Escartefigue posa sa main sur celle du père Thuilier :

— Dites, citoyen?... Faites-nous une conférence!

Et clignant de l'œil du côté d'Attilio et du machiniste :

— On va rigoler ! vous allez voir !

— Une conférence? — répéta le bonhomme, d'un air flatté, — je veux bien ! Moi, je suis toujours prêt, quand il s'agit de la République!... Mais, auparavant, vous allez me repayer un verre! Je ne parle pas sans ça!

Ernest remplit une seconde fois le canon vide, et, tout de suite, après avoir essuyé sa barbe humide à la manche de son paletot, le vieux communard érigea son buste, frappa du poing sur la table. Son regard se perdit au plafond et ses prunelles se dilatèrent, comme au passage d'une vision magnifique. Indifférent aux sourires moqueurs, il déclama :

— Citoyens!!... Porté à cette tribune par vos acclamations unanimes, encouragé par la présence des patriotiques populations qui se pressent dans cette enceinte, permettez-moi d'abord...

Un coup de sifflet modulé d'une façon spéciale avait retenti sur le trottoir. Aussitôt une des vieilles s'était levée peureusement, et, tremblante de couper le rythme de ces belles périodes qui lui donnaient la chair de poule, elle s'était glissée en tapinois jusqu'à la sortie. La porte étant restée entr'ouverte derrière elle, un courant d'air glacé fit tousser le conférencier.

— Reposez-vous, père Thuilier! — conseilla amicalement Escartefigue.

— Ah! je ne peux plus! je ne vaux plus rien! — souffla le vieux, en un sursaut de révolte impuissante.

Et aussitôt, d'une voix geignarde :

— Donnez-moi encore un verre de vin! ça me remettra!... et

un petit morceau de pain, pour faire la trempette ! Voilà vingt-quatre heures que je n'ai pas mangé !...

Des larmes ruisselèrent le long de ses paupières chassieuses, soit qu'il jouât la comédie, ou qu'il s'attendrît lui-même sur sa propre misère.

Coupon hésitait à satisfaire ces perpétuelles exigences. Mais Escartefigue, par ostentation :

— Allez va ! donne-lui son morceau de pain ! Moi, je paie la dépense !

Le bonhomme se rua sur la tranche qu'Ernest venait de déposer auprès du canon de gros bleu.

Cependant Coupon avait appelé Attilio à l'autre bout de la salle, dans l'angle obscur ménagé entre le comptoir et la porte. Emmanuel s'aperçut que tous deux causaient avec un petit homme noiraud, qui, sans être remarqué de personne, profitant de l'émoi suscité par le discours du père Thuillier, s'était insinué dans le débit. Le visage olivâtre, la lèvre supérieure ombrée de quelques poils clairsemés, nabot et trapu, il offrait le type accompli du montagnard alpin, tel qu'il se rencontre aux environs de Cuneo : « C'était ce Tonine sans doute !... » Et, bien qu'en somme cela ne le regardât point, Emmanuel guettait avec une certaine inquiétude la conversation du petit homme noir et de son ami.

— Ah ! vieux coquin, tu ne sens pas bon ! — jeta Escartefigue, en reculant sa chaise, loin du père Thuilier.

Celui-ci s'était affalé au beau milieu de la table. La tête sur un bras, il poussait un ronflement rauque comme un râle.

— Regarde-moi comme il dort ! — fit Escartefigue, en poussant Emmanuel, — on dirait un petit qui vient de téter !...

— Qui est-ce, ce vieux-là ?

— Ça ?... C'est un carcan, un homme de l'ancien temps !... une f.... bête, quoi !...

Le portefaix avait à cœur de se venger des épithètes malsonnantes dont le père Thuilier l'avait salué, tout à l'heure.

Mais debout derrière Emmanuel, Attilio, la mine rayonnante, lui touchait l'épaule, puis, se rasseyant sur la banquette, il lui dit en baissant la voix :

— Il n'y a pas à tortiller : c'est bien mon frère ! .. Même que je dois le voir demain, sur les onze heures ! J'ai rendez-vous, à la Belle-de-Mai, avec cet homme-là !...

Du coin de l'œil, il désigna le Piémontais noiraud qui, le dos tourné, se chamaillait avec Coupon, plus blême que d'habitude.

— Tu es sûr? — demanda Emmanuel, d'un ton légèrement altéré.

— Tout ce qu'il y a de plus sûr!

— Ah!...

Son front s'assombrit. A partir de ce moment, il ne lâcha plus une seule parole, et il était si préoccupé qu'il n'entendait pas les facéties d'Escartefigue.

D'un timbre clair, aux vibrations étranges, la pendule de la Forêt-Noire sonna une heure et demie du matin. Comme un dormeur qui se réveille, il tressaillit, porta la main à son gousset, voulut régler les consommations :

— C'est l'heure de partir! — dit-il sourdement à Attilio.

— Ah! ça, jamais de la vie! — répliqua Escartefigue, — pour une fois qu'on est ensemble.

— Non, non! — dit Coupon, — ne partez pas! Voilà seulement que la fête commence! A présent, nous sommes en famille!...

Effectivement, il n'y avait plus dans le bar, outre le cabaretier et son garçon, que la « société » d'Escartefigue, et le père Thuillier qui ronflait toujours au milieu de la table. Ernest, ayant soulevé doucement le Représentant du Peuple, le poussa jusqu'au trottoir, où deux agens le ramassèrent et le conduisirent, avec beaucoup d'égards, à l'Asile de nuit. Tonine, le Piémontais, s'était éclipsé si rapidement qu'Attilio lui-même ne put que constater son absence.

La porte une fois verrouillée, on éteignit les becs de gaz inutiles et l'on prépara des récipiens pour fabriquer du vin chaud. Les têtes s'exaltèrent. Coupon, à la requête générale, chanta une romance anarchiste, *La fille du prolétaire*, son triomphe : car il avait brillé jadis dans les music-halls, roulé l'Algérie, la Provence, la Catalogne, et il rappelait toujours avec orgueil ses succès à Barcelone. Mais le clou de la soirée, ce fut une série de monologues débités par Ernest, qui révéla un véritable talent d'imitation drolatique. Décrochant ensuite une mandoline, il parodia les guitaristes corses ou espagnols, les harpistes napolitains : ce fut à mourir de rire. Attilio, absolument fanatisé, fit jurer au garçon de lui enseigner un si bel art.

Ces divertissemens durèrent jusqu'à trois heures du matin. Après quoi, il fallut encore manger une soupe au fromage avec des praires et des clovisses, que, sur l'ordre d'Escartefigue, Ernest dut aller acheter, quai de Rive-Neuve, dans la barque même d'un Génois qui revenait de la pêche. Cette fin de bordée était interminable. Cent fois Emmanuel fut sur le point de s'en aller; il resta par lâcheté, par crainte de froisser les autres, surtout Escartefigue, qui lui témoignait une amitié intéressée. Vaguement, il comprit que le trésorier du Syndicat avait sur lui des desseins considérables.

Au petit jour seulement, ils regagnèrent la Maison de Diamant. Emmanuel avait tout juste le temps de se changer et de sauter dans le tramway, pour être à l'usine à sept heures : il tombait de sommeil.

La maestra, déjà sur pied, les gronda de leur débauche. Mais Attilio, très ivre, lui ferma la bouche en plaisantant :

— Allons, la *Regina*, ne fais pas de manières! Je te l'ai retrouvé, ton Cosmo!

Dupée si souvent, elle se refusait à y croire, mettant sur le compte de l'ivresse ce propos inconsidéré. Et tandis que, toute pensive, elle le regardait en soupirant, le jeune homme balbutiait, la bouche pâteuse :

— Tu saïs, nous sortons d'un bar! Il y avait là un nommé Ernest qui nous a chanté des chansons! Jamais de la vie je n'ai tant rigolé!... Ah! *Couquin de Diou!* Quel type dégourdi, cet Ernest!...

LOUIS BERTRAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

MANDRIN

CAPITAINE GÉNÉRAL DES CONTREBANDIERS

II[1]

LA CARRIÈRE DE MANDRIN

I

Dès les premiers jours, le public avait compris que le jeune contrebandier n'en voulait qu'aux Fermes générales, et, comme celles-ci étaient détestées, Mandrin avait le public pour lui. « Tout le peuple est pour ces révoltés, écrit le marquis d'Argenson, puisqu'ils font la guerre aux fermiers généraux. » Cependant il arrivait que de bonnes gens, tout en louant Mandrin de son entreprise, lui demandaient pourquoi il massacrait tant d'employés.

« — Attendez que nous en ayons pendu le dernier; ils en ont fait périr impunément bien plus des nôtres.

— Mais pourquoi vous faites-vous donner de si grosses sommes par les directeurs des Fermes, leurs entreposeurs et leurs commis?

— C'est un cas de conscience. Ce n'est là que le commencement des restitutions que les fermiers généraux nous doivent. De quoi se plaint-on? Nous gracieusons le bourgeois, nous payons bien au cabaret. »

Au fait, on ne se plaignait pas.

Le 9 juillet 1754, Mandrin était de retour en Suisse. Durant

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1907.

six mois, du 2 janvier au 9 juillet, il avait parcouru librement le Dauphiné, le Languedoc et la Guyenne. En Suisse, il se réapprovisionnait en marchandises de contrebande. Un grand nombre de commerçans de Genève, de Nyon, de Coppet, de Carouge (cette dernière localité en Savoie), lui étaient dévoués. L'un d'entre eux, François-Henri Divernois, chez qui Mandrin avait de l'argent en dépôt, était ami de Jean-Jacques Rousseau, qui parle souvent de lui dans sa correspondance.

A la fin de juillet 1754, Mandrin fit sa deuxième campagne, rapide incursion dans le Lyonnais. On y voit le contrebandier élégant, brillant, formé aux belles manières, que la légende nous a transmis et qui se trouve dans les textes du temps.

Cependant les fermiers généraux commençaient à trouver que l'aventure prenait une tournure déplaisante. Ce bandit, ce brigand, ce malandrin, Mandrin de qui le nom se répandait dans la France entière, leur coupait la bourse par trop lestement. Ils obtinrent que les garnisons placées sur les frontières, pour barrer la route aux contrebandiers, fussent renforcées par des troupes « légères, » compagnies qui n'étaient pas comprises dans l'armée « réglée. » Ils y firent envoyer, entre autres, un régiment qui avait combattu en Flandre, sous les ordres d'un officier de fortune, Dauphinois comme Mandrin, et qui va jouer un grand rôle à la fin de ce récit, le colonel Alexis Magallon de la Morlière.

Le peuple nommait les soldats de La Morlière « les argoulets, » ramassis de gens de toutes conditions et de toutes nationalités. Il y avait parmi eux jusqu'à des nègres. Uniformes singuliers : les cavaliers portaient leurs cheveux en tresses. Pandours faits pour les hardis coups de main, gens de sac et de corde. Des lettres de La Morlière, conservées dans les archives de la Bastille, le montrent occupé à racoler ses gens dans les bas-fonds des prisons parisiennes. Leur ardeur au pillage les avait fait surnommer les « croque-moutons. » Il sembla qu'ils étaient faits pour avoir raison des Mandrins.

Ces troupes légères furent placées directement sous les ordres des fermiers généraux et ceux-ci établirent, auprès des officiers qui les commandaient, un personnage que l'on peut vraiment comparer aux commissaires qui seront délégués par la Convention auprès des armées nationales, quarante ans plus tard. Il fut, auprès des officiers, le délégué de la Finance. Le choix des Fermiers tomba sur l'un d'entre eux, sur Bouret d'Erigny, le

frère du grand Bouret, de qui Diderot parle si plaisamment dans *le Neveu de Rameau*. Bouret d'Erigny venait d'épouser une cousine de la Pompadour.

Et partout les brigades de gâpians sont doublées. Cordon immense de troupes qui interceptent tous les passages depuis le Jura jusqu'à la Méditerranée : le comte de Saux-Tavanes est posté à Dijon, le baron d'Espagnac à Bourg, le comte de Marcieu à Grenoble. Le gouverneur d'Autun en écrit au ministre de la Guerre : « Quand fera-t-on cesser cette chaîne humiliante et coûteuse de tant de troupes assemblées dans trois ou quatre provinces, uniquement à l'occasion de ce bandit ? »

Imagine-t-on un plus éclatant hommage à la puissance d'impulsion, à l'énergie, à l'activité de l'humble maquignon de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs ?

II

Coupant les lignes qui avaient été disposées pour lui fermer la route, Mandrin rentre de Savoie en France, le 20 août 1754. Le 25 août il passe la nuit, avec ses hommes, à Saint-Georges-d'Aurac. Le 26, il est à Brioude. Partout les receveurs des Fermes, les entreposeurs et les buralistes des fermiers généraux reçoivent des marchandises de contrebande, en échange desquelles ils doivent donner les sommes que Mandrin exige, — d'ordinaire le prix où ils vendaient eux-mêmes ces marchandises au public. Et partout Mandrin laisse des reçus pour les sommes qu'il a touchées. Son intention était que les entreposeurs et les buralistes fussent ensuite remboursés sur la caisse centrale des Fermes ; ce qui eut lieu. De Brioude, la bande gagna le Velay.

En Velay, pays de montagnes, par les cols, par les gorges tapissées de sapins, où coule avec bruit l'eau intermittente des torrens, sur les plateaux d'où l'on découvre au loin la plaine bleuâtre qui ondule, bleue et transparente comme une mer immobile, il semble que l'on voie passer les files rapides des contrebandiers. Cols et gorges d'un accès difficile, dont les paysans, amis des margandiers, leur indiquent les plus secrets détours.

Craponne, fameuse par ses dentelles, est bâtie sur des plateaux volcaniques, mais au fond d'une cuve de prairies verdoyantes que bordent, en manière de clôture, des quartiers de rocs amoncelés. Mandrin y arrive le 28 août, dans la nuit, et,

comme ailleurs, il y vend forcément au buraliste une partie de sa contrebande.

La maison de la recette buraliste de Craponne existe aujourd'hui encore, telle qu'elle était quand elle fut envahie par les Mandrins; avec ses murs ventrus, tout de guingois. Les petites fenêtres sont jetées irrégulièrement sur les quatre façades, car elle a jour sur rue de toute part, avec des contrevens pleins, en bois naturel, brunis par le temps, scellés aux chambranles des fenêtres par des pentures en fer noir. Sur chacune des deux façades principales, une porte vitrée, basse, à linteau cintré et fermée la nuit d'un vantail de bois massif, les montans et le linteau rayés de nervures du xve siècle. La toiture est en tuiles rouges et s'avance en auvent, couvrant une galerie à jour sur la rue, que soutiennent des poutres obliques engagées dans le mur. La maisonnette, en son exquise vétusté, se dresse au centre de la petite ville.

Or il arriva que le maire de Craponne, M. Calemart de Montjoly, s'avisa de faire des observations à Mandrin sur le métier qu'il exerçait. M. le maire présenta ces objections sans les entourer des précautions oratoires qui sont essentielles à la politesse; en sorte qu'il dut payer aux contrebandiers une somme de cinquante louis en amende des propos malsonnans où il s'était oublié.

Le 29 août, trois escouades de Mandrins, « le bonnet à la hussarde retroussé sur l'oreille, » firent leur entrée dans Montbrison en Forez, où l'entreposeur des Fermes, M. Antoine Faure, dut accepter pour 5 532 lb. de « faux-tabac. » Puis notre héros eut une idée nouvelle :

— Nous faisons de l'argent, faisons aussi des hommes !

Et le bandit de se présenter aux prisons de la ville. Il parle en maître :

— Le registre d'écrou et un serrurier !

Par celui-ci Mandrin fait dériver leurs fers à ceux des détenus qui n'étaient écroués que pour contrebande, faux-saunage ou désertion. Ainsi il élargit huit braves, qui furent heureux de se joindre à la bande de leur libérateur. Les prisonniers de droit commun, voleurs, filous et assassins, furent laissés sous les verrous :

« — Pour vous, leur disait-il, je ne suis pas votre sauveur. Vous méritez d'être pendus. »

Quant aux fers, il les remit au geôlier. « Et ils ont rendu les

fers, disant qu'ils étaient au Roi, » écrit M. de Rochebaron, commandant en Lyonnais et en Forez.

L'assesseur de la maréchaussée assista à cette levée d'écrou en lui donnant par sa présence une consécration officielle, puis il en dressa procès-verbal.

Pour sortir de France, Mandrin fit un grand crochet vers le Nord. Il va toujours avec la rapidité du vent. Le voici, au 1er septembre, sur les confins de la Bresse. Il y entre par les collines arrondies du Mâconnais, d'où la Bresse paraît n'être qu'une forêt immense, soulevée, de-ci de-là, par des mouvemens de terrain aux pentes insensibles, dont les dernières lignes se confondent avec la plaine, dans les brumes de l'horizon. De ces hauteurs, vus à distance, les champs disparaissent parmi les bois. Ils sont coupés de halliers épineux, de larges buissons d'églantiers et d'aubépine, de longs rideaux de peupliers. Les villages se perdent dans les masses de feuillage, dont on ne voit émerger que les clochers pointus. Les contrebandiers s'y enfoncent, assurés d'échapper aux regards qui pourraient les guetter. Le 2 septembre, ils traversent l'unique rue de Pont-de-Veyle. Mandrin est pressé; cependant il s'arrête, à l'autre bout de la ville, sur le vieux pont en dos d'âne, car il y a rencontré deux gâpians de Cormoranche, munis des appointemens de leur brigade. En faveur de cette circonstance il leur fit grâce de la vie, car il ne fallait pas que ces gâpians prissent la peine de porter cet argent plus loin. Une centaine de bonnes gens, qui assistèrent à la scène, y applaudirent de tout cœur.

Au tournant de la route, Pont-de-Veyle a disparu, car la petite ville est si basse qu'elle semble s'enfoncer dans les eaux; dans les eaux de la Veyle, dans les eaux des douves et des fossés qui l'enserrent de toute part.

Au moment de sortir de France, sur la frontière suisse, le 5 septembre, au Fort de Joux, Mandrin voit encore de loin, sous les murs du château, une troupe de gâpians. C'est l'adieu des contrebandiers avant de repasser la frontière : une salve bruyante, dont l'un des « employés » est tué et dont plusieurs sont blessés grièvement.

Mandrin, une fois encore, est hors d'atteinte.

Revenant sur la manière dont les contrebandiers avaient pu faire cette troisième campagne, l'intendant d'Auvergne se plaignait au contrôleur général de ce que la maréchaussée n'avait

pas même été capable de garnir les avenues de la province. Il ne faudrait cependant pas se montrer injuste à son égard. La résistance des gens du Roi était brisée par l'habile tactique et par l'étonnante agilité du contrebandier. Tantôt il répartissait ses hommes en petits détachemens, tantôt il les groupait rapidement en une cohorte nombreuse pour foncer à l'improviste sur les localités qu'il se proposait de mettre à contribution. On voyait les Mandrins partout à la fois, et l'on ne savait où les saisir. Les soldats, détachés à leur poursuite, disaient que c'étaient des diables, et les gendarmes arrivaient régulièrement trop tard; régulièrement aussi les Mandrins apparaissaient au bon moment, là où on ne les attendait pas, pour mettre à mal, avec gaîté, mais sans pitié, les employés des fermiers généraux.

III

Vainement Louis XV fait-il demander aux autorités suisses d'empêcher que les Mandrins ne fassent de nouvelles incursions en France. Les contrebandiers constituaient pour l'industrie suisse — tabac, étoffes, articles de Genève — de très actifs agens d'exportation. On n'avait garde de s'en priver.

Franchissant le Rhône à Pont-de-Grezin, Mandrin rentre en France dans la nuit du 3 au 4 octobre 1754. C'est sa quatrième expédition. Il est à la tête de la troupe de margandiers la plus nombreuse que l'on ait encore vue : deux ou trois cents hommes, en comptant les valets qui conduisent un convoi de 98 chevaux chargés de tabac et d'étoffes. Les Mandrins s'intitulent « voyageurs et marchands contrebandiers. »

Le 5 octobre, à dix heures du matin, ils arrivent en vue de Bourg-en-Bresse. Le « capitaine » avait détaché une partie de ses troupes et n'avait pour le moment sous ses ordres immédiats que 152 hommes.

Bourg comptait six mille habitans (1). Les clochetons de la vieille ville, aux maisons de bois peint, aux toitures pointues et vernissées, apparaissaient en un fouillis pittoresque au-dessus de l'antique « chemise » de briques, rempart bastionné sous Henri II. L'année d'avant avaient précisément été refaits les gonds et les serrures des lourdes portes pratiquées dans l'en-

(1) *Sur le passage de Mandrin à Bourg*, voir aussi Ch. Jarrin, *la Province au XVIIIe siècle, Mandrin*. Bourg, 1875, in-8; 2e édition, 1879.

ceinte, comme si l'on eût prévu l'attaque des Mandrins. Mais leur arrivée fut si brusque que le gouverneur n'eut pas le temps de donner l'éveil aux dragons casernés dans la place, ni de rassembler les milices bourgeoises. Celles-ci pouvaient mettre en ligne l'imposant effectif de sept cents hommes, divisés en six pennonages, les uns armés d'arquebuses à rouet et les autres de hallebardes, d'une forme aussi terrible que réjouissante, dont quelques spécimens sont encore conservés au musée de la ville.

Mandrin laissa une partie de ses troupes dans les faubourgs, et, par la rue principale, que traversait un ruisseau, le Cône, où l'on jetait les ordures ménagères, il se dirigea droit vers les Halles, où les principales rues aboutissaient et où la défense aurait pu s'organiser. Après y avoir laissé un fort planton de ses camarades, le contrebandier, suivi du gros de sa bande, se rendit à la maison du directeur des Fermes, M. Jean Hersmuller de la Roche, lequel, à la nouvelle de l'arrivée des compagnons, avait pris la fuite. Mandrin ne trouva au logis que Mme la directrice qui était jeune et très jolie.

La cour de l'hôtel fut envahie en un clin d'œil par les mulets chargés de tabac. Les contrebandiers rangèrent en gros tas quarante-quatre ballots couverts de serpillière. Il y en avait, disait leur chef, pour vingt mille livres, et il priait la dame de les lui compter.

Mandrin était de très bonne humeur. La jeune femme n'en fut pas moins terrifiée. Elle n'avait jamais vu un bandit de si près, et puis elle n'avait pas d'argent.

— Qu'à cela ne tienne, madame, on vous en fera trouver.

Par une heureuse rencontre, Jean-François Joly de Fleury, intendant de justice, police et finances dans les provinces de Bourgogne, Bresse et Bugey, était précisément à Bourg « suivant l'usage, pour le département des impositions. » Il logeait à l'hôtel de M. de Varennes, receveur des tailles, où il se trouvait dans le moment même, en compagnie du gouverneur de la ville et d'une société élégante, composée d'une trentaine de gentilshommes et de plusieurs dames de qualité.

Mandrin avait surpris Mme la directrice des Fermes à sa toilette. Il était nécessaire que, sur-le-champ, elle l'accompagnât chez l'Intendant.

— Mais, monsieur, je ne suis pas habillée !

Mme la Directrice n'en était pas moins charmante, et l'un des

contrebandiers d'enlever la jeune femme et de la déposer dans la rue, telle qu'elle était, en petites pantoufles, en pet-en-l'air et cotillon court, un peignoir sur les épaules et les cheveux épars.

Ainsi Mme la Directrice s'en va par les rues, encadrée de deux bandits hirsutes et poussiéreux qui ont le fusil sur l'épaule. L'air agite ses longs cheveux déployés en éventail, ses petites mules clapotent sur les pavés noircis. La chaussée est bordée de maisons de bois aux boutiques basses et profondes, dont les étages supérieurs, soutenus par des poutres, forment auvent sur la rue.

Mandrin a son grand chapeau de feutre noir, dont la visière antérieure, rabattue, ombrage ses yeux clairs, son visage aux traits énergiques, hâlé. Ses boucles blondes lui tombent sur la nuque. Un foulard rouge au cou, son gilet de panne rouge, et son habit de pinsbeck gris, aux boutons de cuivre brillant, une culotte de peau, des guêtres noires, des souliers aux boucles d'argent. A la ceinture de soie verte et rouge brillent les crosses de deux pistolets, au côté l'épée en verrouil, et, dans la main droite, sa fidèle carabine à deux coups, baïonnette au canon.

« Je précédai cette incivile bande de trente pas, » écrit le lieutenant de Roi, M. de Bohan. Le spectacle était des plus curieux. Les marchands se pressaient au pas des portes et les femmes se mettaient aux fenêtres. Mandrin et ses hommes étaient d'une gaieté folle. En passant, ils expliquaient aux bourgeois et aux bourgeoises, avec des quolibets et des lazzis, que les braves gens comme eux devaient être sans crainte : on n'en voulait qu'à la Ferme et à ses suppôts.

« Sur les onze heures du matin, dit Joly de Fleury, nous fûmes informés de ces faits par différentes personnes de considération.

« Ayant vu par nous-mêmes, poursuit l'intendant, plusieurs de ces contrebandiers qui entraient avec ladite dame de la Roche dans la première cour de la maison que nous habitions, nous avons prié M. de Bohan, lieutenant de Roi de cette ville, et M. de Chossat, capitaine au régiment de Nice, tous deux chevaliers de Saint-Louis, d'aller trouver de notre part le commandant de la troupe et de l'engager à se retirer. »

Ces détails sont délicieux et rendus par Joly de Fleury sur un ton de distinction et d'humour tranquille, qui en rehausse la saveur.

Les deux chevaliers de Saint-Louis trouvèrent en Mandrin un homme qui, comme eux, savait négocier dans les belles

formes. Il commença par offrir ses excuses à Mgr l'intendant de se voir dans l'obligation de venir faire du bruit à sa porte. Il suppliait Sa Grandeur de ne pas lui en tenir rigueur et de croire à la sincérité de son désespoir. C'était au sieur J.-B. Bocquillon, adjudicataire général des Fermes, qu'il en avait, et il ne lui était pas possible de cesser ses hostilités envers les protégés de ce dernier, jusqu'à ce que l'argent qui lui revenait, en paiement du tabac qu'il avait livré, lui eût été versé. Excuses dont l'intendant fut assurément touché, puis qu'il les note spécialement dans son rapport au ministre. On se mit d'ailleurs facilement d'accord. Mandrin réclamait vingt mille livres pour le tabac qu'il avait déposé chez M. le directeur des Fermes. Joly de Fleury les fit compter par les soins de M. de Varennes, receveur des tailles, et les deux chevaliers de Saint-Louis firent porter l'argent au capitaine Mandrin « par des valets de ville, tel qu'on présente le vin d'honneur à M. l'intendant. »

Pendant ce temps, Mgr l'intendant et sa noble compagnie se hâtaient de déguerpir et de franchir les murs qui s'élevaient entre l'hôtel du receveur des tailles et le couvent des Capucins. Les dames montaient par des échelles et tombaient de l'autre côté dans les bras de beaux cavaliers empressés à les recevoir.

Mandrin ne fit aucune difficulté pour rendre aussitôt la liberté à Mme de la Roche et libella une quittance ainsi conçue:

« Je déclare avoir reçue de M. le chevalier Chosat, quapitaine au régiment de Nice, la somme de vingt mille livres pour marchandise que j'ai livré à Mme La Roche; à Bourg, ce 5e octobre 1754.

« L. Mandrin. »

Puis il se retira avec ses hommes au faubourg des Halles, du côté de Besançon, où les compagnons se répandirent tumultueusement dans les auberges. Mme de la Roche, qui avait peur de rentrer chez elle, fut menée à l'hôtel du gouvernement. Elle était toujours en jupon court, un jupon de flanelle à fleurs, ses longs cheveux châtains étaient répandus sur ses épaules et ses petites mules de cuir glacé glissaient sur les pavés noircis. Arrivée au gouvernement, elle y fut placée dans l'appartement de M. Le Noir, commissaire des guerres.

Il était deux heures et demie. On sait qu'en ce temps on dînait à trois heures. Était-ce réaction? Chacun mangea de bon

appétit, Mgr l'intendant, M. le gouverneur, M. le lieutenant de Roi, ces dames et leurs cavaliers, dans le grand réfectoire aux murailles blanches des Capucins, Mandrin et ses hommes dans les cabarets du faubourg des Halles. Mandrin avait particulièrement séduit M. de Chossat, capitaine au régiment de Nice-infanterie, beau-frère du subdélégué à Bourg, et M. de Saint-André, ingénieur des ponts et chaussées. Ils s'attachèrent à lui et ne le quittèrent d'une partie de la journée. Seule Mme de la Roche se remettait difficilement de son émotion. Dans la chambre du gouvernement préparée en hâte, elle retira son pet-en-l'air, ses petites mules et son jupon à fleurs, et se mit dans un grand lit à colonnes torses, où, entre les grands draps blancs, la peur la faisait encore frissonner.

Mandrin était attablé à l'auberge, quand un peintre de la ville vint solliciter, tandis que le jeune chef de contrebandiers serait à manger, de s'asseoir dans un coin de la salle, afin de « tirer de lui quelques croquis pour un portrait. » Après le repas, une heure se passa à vendre de la contrebande et à délivrer des prisonniers. A quatre heures, l'intendant et sa compagnie étaient encore à table chez les Capucins — après de si vives émotions, il était utile de se restaurer longuement, — quand une nouvelle députation vint gratter à la porte. Mandrin réclamait encore 3000 lb. pour six balles de tabac qu'il avait fait porter chez l'entreposeur, M. François. « Il ne pouvait en conscience, disait-il, passer dans une ville telle que Bourg sans laisser du tabac à l'entreposeur. »

A vrai dire, les plénipotentiaires que Mandrin avait délégués cette fois étaient dépourvus de tenue et de correction diplomatiques. Ils s'étaient arrêtés plusieurs fois en chemin pour boire à la santé de Mgr l'intendant. Du moins eurent-ils le tact de ne pas pénétrer dans la salle où se trouvaient si élégante compagnie et de jolies dames: ils restèrent au seuil, la porte ouverte, en s'appuyant l'un contre l'autre pour tenir debout. Le chevalier de Chossat et l'ingénieur des ponts et chaussées, M. de Saint-André, reçurent encore la mission de suivre cette nouvelle négociation. Les deux délégués envoyés par Mandrin parlaient avec rondeur et tendresse; mais ils embrouillaient tout. MM. de Saint-André et de Chossat prirent le parti de rentrer directement en rapport avec le chef même de la bande, et cette seconde affaire fut rapidement conclue, comme l'avait été la première,

« après un échange de part et d'autre de beaucoup de marques d'amitié et de considération. » Et le capitaine des contrebandiers donna quittance de cette nouvelle somme de 3 000 lb.

Enfin, sur les cinq heures, après de nouvelles et copieuses libations dans les auberges, les Mandrins quittèrent Bourg et s'éloignèrent par la route de Chalamont-en-Dombes. Ils chantaient à tue-tête. La plupart d'entre eux étaient ivres et se tenaient avec peine à cheval.

Après leur départ, l'intendant Joly de Fleury fit peser le tabac livré : le compte s'en trouva exact.

On a dit comment Mandrin avait éveillé à Bourg l'intérêt de MM. de Chossat et de Saint-André. Il s'était entretenu avec eux en toute confiance. Ses foudroyantes expéditions lui avaient révélé sa vocation. Il rêvait de devenir soldat, de servir son pays. Il avait déjà le tempérament des hommes de la Révolution. Il était très patriote. MM. de Chossat et de Saint-André se firent les interprètes de ses désirs auprès de Joly de Fleury, et celui-ci les transmit favorablement au ministre ; mais la demande fut repoussée.

« Il était sans exemple, lisons-nous dans les registres des délibérations de la communauté de Gex ; il était sans exemple, et la postérité aura de la peine à le croire, que, dans un État aussi respectable qu'est la France, une troupe de bandits, sous le nom de contrebandiers, ait eu la témérité d'entrer armés dans plusieurs villes du royaume, d'y enlever les caisses des fermes du Roi, d'exiger des contributions des habitans, d'ouvrir les prisons royales et d'en sortir les prisonniers. »

De ce moment aussi, Mandrin connut les gloires de la presse. « La nouvelle de ces beaux faits, écrit le président Terrier de Cléron, méritait d'embellir les papiers circulaires de Hollande, de Berne et d'Avignon. » Dans les cafés et les promenades publiques, les nouvellistes ne s'entretenaient que de lui. « On parlait du célèbre Mandrin à Marseille, tout le long de la côte et jusqu'aux Échelles du Levant. » La vente de son portrait, « tel qu'il parut à Bourg, » eut un succès si grand que l'administration dut la faire interdire.

En quittant Bourg, les Mandrins s'engagèrent sur la route de Lyon. Ils entraient dans la partie marécageuse de la Dombes, parsemée d'étangs, des centaines d'étangs, parmi les taillis de bouleaux et de chênes ; puis des landes, des jachères ; sur des

mottes aux pentes mollement inclinées, des fermes isolées comme aplaties sous leurs toitures basses et allongées ; par endroits, des terres d'une blancheur crayeuse, creusées en assiettes : ce sont d'anciens étangs mis en culture. Au delà de Servas ce caractère se précise encore : une lagune immense d'où émergent de vastes surfaces de bois et de terres labourées, des horizons lointains.

Le soir même, 5 octobre, les Mandrins arrivent à Saint-Paul-de-Varax. Ils y passent la nuit et reprennent le lendemain matin, 6 octobre, en tournant brusquement vers l'Ouest, la direction de Châtillon-sur-Chalaronne. La route est comme une berge enveloppée par les flots. Parmi les étangs qu'elle traverse sur des chaussées étroites, la longue file des contrebandiers semble, de loin, s'avancer dans l'eau. Sur la droite les étangs sont bordés de bois ; des vols de mouettes blanches jettent leur image mouvante sur les eaux tranquilles, où séjournent des troupeaux entiers, immobiles durant des heures, trempés jusqu'au poitrail ; des bergères de quinze ans y poussent vigoureusement des poulains, campées sur eux à califourchon, sans autres rênes que leurs crinières, car, aux chevaux comme aux bœufs l'eau des étangs fortifie les muscles. Vers le Sud, au rez du Grand-Bataillar, comme se nomme le principal de ces petits lacs, les plans s'effacent, les horizons se noient dans la brume en d'autres étangs qui se perdent dans la direction de Marlieux. C'est une impression de mer, de mer grise et délaissée, comme celle que donnent la Camargue et les lagunes de la Crau. En cette journée du 6 octobre, gravissant les collines plantées de genêts, les Mandrins arrivent à Châtillon-sur-Chalaronne, aux confins de la principauté de Dombes et de la Bresse. Les contrebandiers frappent à l'huis du receveur des gabelles que Mandrin, « le chapeau bas et le pistolet à la main, » invite à ne pas lui refuser une contribution de 2,500 lb. que le receveur ne lui refusa pas.

De Châtillon, les margandiers prennent la route de Saint-Trivier, dans la principauté de Dombes. Les étangs ont disparu. Les cavaliers suivent la vallée de la Chalaronne. Au delà de Thoissey, apparaissent à l'horizon, dans une nappe de lumière, les monts du Beaujolais.

Le 9 octobre, au soir, les Mandrins entraient à Roanne. Ici encore notre jeune « capitaine » se rendit à la prison. En l'absence du geôlier, Jean Chartier, il s'y fit apporter les registres d'écrou

par sa femme, dame Antoinette, et il fit traduire devant lui les différens détenus, pour les interroger. On doit reconnaître que, en ces fonctions de juge, Mandrin inclinait à la plus grande indulgence. Celle-ci fut du moins tempérée à Roanne par le sous-brigadier de la maréchaussée, qui vint spontanément remplir auprès du bandit le rôle d'assesseur. Le sous-brigadier remontra donc au contrebandier que la plupart de ces individus, qu'il voulait rendre libres, étaient des voleurs et des assassins. Et Mandrin de réfléchir :

— Brigadier, vous avez raison.

Dans le préau commun, les prisonniers rassemblés attendaient avec anxiété que le chef des margandiers eût prononcé sa sentence. Enfin deux des compagnons de Mandrin parurent et appelèrent à voix haute : « Antoine Sauvageau dit Lebon, et Jacques Audonie. » C'étaient les deux seuls que Mandrin, en fin de compte, jugeait dignes de sa clémence. Ils étaient détenus pour rébellion contre la maréchaussée de la Pacaudière. « Audonie et Lebon se présentèrent aussitôt et se jetèrent parmi les contrebandiers. »

Joli tableau d'ancien régime : dans cette prison pleine de sacripans, confiés à la garde d'une femme, un contrebandier, chargé lui-même d'une condamnation capitale, siège, interroge et juge, avec la gravité d'un magistrat. C'est le brigadier de la gendarmerie qui lui sert d'assesseur. Les prisonniers, réunis dans la cour, se soumettent à cette autorité nouvelle, et, finalement, le procureur du Roi, dressant de ces faits le procès-verbal officiel, s'exprime ainsi :

« Comme ces sortes d'incursions attaquent plutôt l'intérêt des Fermes que le bien public, nos concitoyens, en gens raisonnables, — M. le procureur au parquet de Roanne écrit bien « en gens raisonnables, » — ont paru indifférens à leur arrivée. »

Terrier de Cléron compte, en cette seule campagne, dix villes, Bourg, Roanne, Thiers, le Puy, Montbrison, Cluny, Pont-de-Vaux, Saint-Amour, Orgelet et Seurre, où Mandrin affranchit de cette façon les prisonniers pour contrebande, pour faux-saunage, pour désertion ou pour délits analogues.

Le 10 octobre, nos compagnons vendirent de leur « faux-tabac » aux entreposeurs de Thiers et, le 12, à ceux d'Ambert. Tandis que le chef négociait, dans cette dernière ville, avec M. Lussigny, représentant des Fermes, l'un de ses compagnons

faisait accepter, moyennant cinquante-six écus, à Mme Lussigny, une pièce de toile peinte qui se composait de vingt-six mouchoirs. Le notaire était occupé à la rédaction de l'acte qui constatait le marché conclu entre les contrebandiers et le représentant des Fermes, quand Mme Lussigny vint se plaindre auprès de Mandrin du prix élevé qui avait été exigé d'elle pour son lot de mouchoirs, cinquante-six écus!

— Au fait, dit Mandrin, c'est un prix de fermier général!

« Voyant que la quittance portait cinquante-six écus, — lisons-nous dans les procès-verbaux qui ont été dressés de ces faits, — cinquante-six écus pour si peu de marchandise, il fit chercher le contrebandier qui était campé vis-à-vis de notre porte avec ses camarades, et, après lui avoir donné une sérieuse réprimande, il lui fit rendre vingt-six écus, en disant que les mouchoirs en valaient bien trente. »

Mme Lussigny, surprise et charmée, et sans s'arrêter au mauvais vouloir de son mari, offrit à l'honnête bandit un verre de vin vieux. Au commencement du siècle, on conservait encore dans la maison, — glorieuse relique, — le gobelet d'argent où Mandrin avait bu.

Il était cinq heures quand la bande quitta Ambert par la route de Marsac.

Après avoir passé par Arlenc, et la Chaise-Dieu, où se répétèrent les mêmes faits, les Mandrins prirent la direction du Puy-en-Velay.

Un de leurs biographes en écrira :

Hé! qui me fournira des jambes
Pour suivre ces chasseurs ingambes?
Qu'ils vont vite et qu'ils tirent droit!

Sur la route de la Chaise-Dieu au Puy, entre Fix et Saint-Geneix, Mandrin fut attaqué par un détachement des hussards de Lenoncourt; il les mit en déroute et arriva avec ses hommes en bon ordre devant le Puy, la pittoresque capitale du Velay. C'était le 16 octobre, sur les midi.

La ville n'était pas encore aussi étendue qu'aujourd'hui. Elle laissait en dehors de sa lourde enceinte moyenâgeuse le rocher Corneille et la fameuse pointe d'Aiguilhe, avec sa vieille chapelle sous le vocable de Saint-Michel.

Les Mandrins longèrent les remparts, les vieux murs crénelés

avec leurs tours d'angle, lourdes, ventrues, couvertes de toitures en forme de champignons pointus, et arrivèrent à la porte Pannessac, où ils engagèrent la file de leurs chevaux. Ils suivirent la rue Pannessac jusqu'à la rue du Consulat où se trouvait l'entrepôt des tabacs tenu par M. Dupin. Les Mandrins étaient coiffés de leurs chapeaux à larges bords, ils avaient le corps enveloppé de grandes houppelandes, qui laissaient passer le canon luisant des fusils; leurs valets faisaient avancer à coups de bourrades les chevaux chargés de bennes et de ballots. « Ils avaient fait annoncer qu'ils ne feraient aucun mal aux habitans paisibles, mais que, sur leur parcours, on se gardât de mettre la tête derrière les volets entre-bâillés, qu'ils prendraient cette posture pour un danger ou une menace... Cependant derrière les vitres, beaucoup de personnes regardaient le défilé. »

Le capitaine général des Fermes, M. Le Juge, avait garni d'hommes et de munitions la maison de l'entreposeur; il y avait installé un arsenal de fusils avec de la poudre et des balles; il y avait fait porter des monceaux de pierres dans les étages supérieurs pour en accabler les assaillans.

Durant que la majeure partie des contrebandiers se répandaient dans la ville à la recherche du logis nécessaire aux hommes et aux chevaux, vingt ou trente d'entre eux gravissaient l'étroite ruelle montante où se trouvait la maison du sieur Faure, marchand, dans laquelle était établi l'entrepôt de M. Dupin. Mandrin et ses compagnons arrivaient en face de la maison, dont les portes aux fortes serrures et les lourds volets de bois étaient fermés, quand une fusillade s'échappa d'ouvertures ménagées à dessein, tua l'un d'entre eux et en blessa plusieurs. Mandrin lui-même eut dans ce moment le bras gauche cassé.

La rue du Consulat est une mince ruelle traversière, grimpant au flanc du coteau où est construite la vieille ville. La largeur en est à peine de quatre mètres. Les maisons, hautes de deux étages, se sont comme enflées dans la partie supérieure, en sorte qu'en s'élevant elles vont chacune se rapprochant de celle qui est en face. Elles ont des toits en appentis protégeant les murs contre la pluie; et la mince bande de ciel clair, qui court au-dessus de la rue, en est plus étroite encore. Jamais de ses rayons le soleil ne vient en blanchir les pavés. On imagine à quel point l'étroitesse du passage favorise la résistance. Les contrebandiers font face à l'ennemi. Le gros de la bande, dispersé

en ville, est accouru au bruit de la fusillade ; mais c'est en vain que les compagnons déchargent leurs armes. Les balles s'aplatissent aux murs et à peine parviennent-elles à percer les contrevens de bois plein dont les fenêtres sont fermées.

On s'était procuré un lourd marteau de maréchal ferrant, avec lequel, malgré les balles et les pavés qui pleuvaient des étages supérieurs, on s'efforçait d'enfoncer à grands coups la porte, sous la direction de Mandrin. Vainement. C'est alors que l'un des contrebandiers, nommé Binbarade, suivi d'une quinzaine de compagnons, grimpèrent sur la toiture d'une maison voisine, d'où il cherchèrent, en démolissant une muraille de peu de résistance, à pénétrer dans l'entrepôt. La fusillade continuait entre gâpians et margandiers, crépitant du côté de la rue et se répétant en un écho bruyant au haut des toits. Sur les Mandrins, qui se pressaient au pied de l'édifice, les « employés » faisaient pleuvoir une grêle de grosses pierres. Le faîte des maisons voisines était garni de contrebandiers. On les voyait debout ou accroupis dans les gouttières, leurs chapeaux à larges bords se découpant en noir sur la clarté du ciel. C'est dans ce moment que Binbarade fut blessé d'un coup de feu à la bouche, dont il eut une partie des dents fracassées. Un de ses camarades, Bernard dit la Tendresse, également grimpé sur le toit, eut la main gauche déchirée d'un coup de fusil. Mais la résistance des « employés, » pris entre deux feux, ne tarda pas à faiblir. Une blessure reçue par leur chef, le capitaine général, fut le signal de la débandade. Les défenseurs se sauvèrent de toit en toit. C'est à peine si Mme Dupin, la femme de l'entreposeur, parvint à s'échapper par les maisons voisines.

On imagine la fureur des margandiers. Ils ne parlaient de rien moins que de promener les têtes du capitaine général des Fermes, de l'entreposeur et de sa femme, au bout de piques, dans les rues de la cité. La maison fut saccagée du grenier à la cave. Dans la cave, les compagnons trouvèrent du bon vin de Tavelle, douze bouteilles de ratafia, quatre bouteilles de vin d'Alicante, dix bouteilles de vin de Xérès, vingt-cinq bouteilles de vin muscat, cinquante bouteilles de vin de Bourgogne, et quatre bouteilles d'eau de la Côte, la fameuse liqueur de la Côte-Saint-André, le pays de Mandrin, pour laquelle celui-ci avait une prédilection particulière. Dans le cellier, du lard, des jambons, des saucisses. Le tout fut bu, mangé ou emporté.

Quant au mobilier, dans le premier moment d'exaspération on pensa à le mettre en pièces. Il parut plus pratique de le mettre à l'encan. Devant une table, dans la rue étroite, l'un des Mandrins s'est improvisé commissaire-priseur. La foule des habitans a été attirée au roulement du tambour. La gendarmerie même est arrivée pour veiller par sa présence à la bonne tenue de la vente. Au reste, au cours de toute cette épopée, la maréchaussée ne cessa de se montrer, vis-à-vis des contrebandiers, d'une correction et d'une bonne grâce parfaites.

Et se dispersent, « au vent des enchères, » le grand lit de damas à la duchesse et le beau lit à la turque en satin bleu avec ses couvertures de laine de Ségovie, les courtes-pointes en dentelle du Puy, et le lit à niche de drap écarlate, et le lit à tombeau de cadis vert, et beaucoup d'autres lits encore; sont vendus au plus offrant la belle tapisserie en point de Hongrie et les tapisseries de Bergame, les tableaux et les miroirs, bahuts et crédences, chiffonniers et guéridons; tous les livres de la bibliothèque.

La garde-robe de M. et Mme Dupin était d'une abondance merveilleuse. Une infinie quantité de chemises, de corsets, de camisoles, de mouchoirs et de tabliers; des palatines et des cornettes, des coeffes, des bonnets, des guimpes et des manchettes, dont l'inventaire nous a été conservé; toutes les robes de Madame, ses jupons, ses manteaux de lit, ses souliers et ses pantoufles, ses rubans, pompons, bracelets, colliers et mille et une fanfioles, et les habits de monsieur; puis la garde-robe de Mlle Dupin et celle de MM. Dupin fils; le linge, la batterie de cuisine, les meubles et une infinie quantité de bibelots, furent vendus deniers comptans.

On croit voir la scène dans la ruelle étroite: les chevaux qui hennissent, les ballots empilés contre les murs, l'agitation affairée des contrebandiers aux larges chapeaux de feutre noir, vendant à la criée les meubles et les hardes de M. l'entreposeur des Fermes, aux gens du pays en sarraux bleus et chapeaux ronds, les femmes en bonnets blancs noués de rubans de couleur, qui se pressent pour profiter des occasions, — et les gendarmes impassibles veillant à ce que la vente se passe régulièrement.

Dans les greniers, on trouva un important dépôt de blé. Mandrin voulait l'enlever, quand on lui fit observer qu'il n'appartenait pas à l'entreposeur, mais à un bourgeois de la ville qui l'y avait mis en dépôt. Le bonhomme était là, suppliant qu'on

lui laissât son bien. Mandrin y consentit, mais il lui fit payer six cents livres d'amende, afin de le punir de s'être commis avec les suppôts de la Ferme, car c'étaient là des gens avec lesquels un honnête homme n'avait pas de relations.

Tout ce qui ne fut pas vendu, fut brisé, détruit, mis en lambeaux. Le juge des Fermes au département de Velay, qui visite l'immeuble le 19 octobre, y trouve tout en pièces, portes et armoires enfoncées, les serrures fracassées, les faïences précieuses en mille morceaux sur le parquet.

Enfin, pour mettre le comble à leur vengeance, les Mandrins voulurent incendier la maison; déjà, à quatre reprises, ils avaient allumé la chandelle, mais à chaque fois ils avaient renoncé à leur dessein sur les prières d'une religieuse, une sœur de Saint-Charles, qui les suppliait à mains jointes de ne pas créer de nouveaux malheurs, — et l'immeuble fut respecté.

Les Mandrins quittèrent le Puy, dans la nuit du 16 octobre; le 23, ils entrèrent à Montbrison.

Ici, Mandrin allait trouver un receveur des Fermes, M. Baillard du Pinet, qui devait enfin être homme à l'attendre chez lui et à lui tenir tête. M. du Pinet sut comprendre Mandrin et lui parler, aussi lui devons-nous l'une des pages qui nous font le mieux pénétrer dans l'esprit du célèbre contrebandier.

Les compagnons heurtaient violemment à l'huis de M. du Pinet, receveur des gabelles, quand celui-ci parut à la fenêtre et dit qu'il allait faire ouvrir, si on lui promettait de ne pas le tuer et de n'entrer qu'en petit nombre. Mandrin lui cria de la rue que, sur les deux points, il pouvait être rassuré.

La porte s'ouvrit et Mandrin entra, lui dixième. Il demandait au receveur 20 000 livres pour le tabac qu'il lui allait livrer. Le receveur accueillit le bandit avec fermeté, mais avec politesse. Il l'introduisit avec ses compagnons dans son salon, où il les présenta à sa femme, à sa sœur et à sa mère, nullement effrayées et qui ne tardèrent pas à se mêler à une conversation commune. Celle-ci glissait d'un sujet à l'autre. Mandrin, qui avait le bras en écharpe, racontait comment il avait été blessé au Puy. Il souffrait beaucoup et demanda incidemment s'il ne serait pas possible de faire venir un chirurgien pour le panser. M. du Pinet se leva et donna ordre à un domestique d'aller quérir un chirurgien.

Dans ce moment Mandrin était très las. Il était affaibli par

le sang qui coulait de sa blessure. Mme du Pinet offrit de lui faire préparer un bouillon et se rendit à la cuisine pour y recommander elle-même d'y apporter grand soin.

L'auteur de *la Mandrinade* assista à la scène et la retrace en ses vers burlesques :

Une dame, en fin cotillon,
Court aussitôt à la cuisine,
Ordonner à sa Catherine
D'en mettre vite un (bouillon) sur le feu...

Notre poète, — appelons le poète puisqu'il écrit en vers, — est frappé par le ton d'autorité de Mandrin, par son allure hautaine. Le potage fumant est servi par une soubrette accorte.

De bon cœur dans ma peau j'enrage
De voir dans la fleur de son âge
Ce beau tendron au cuir poli
Servir, sur un drap bien blanchi,
Ce bouillon à ce méchant traître,
Qui, le prenant d'un ton de maître,
Ne lui dit pas : « Bien obligé. »

Cependant le domestique, envoyé à la recherche d'un chirurgien, revint pour annoncer qu'il ne s'en trouvait pas dans Montbrison qui consentît à venir soigner des brigands. Alors Mme du Pinet, qui, décidément, avait pris notre héros en sympathie, s'offrit pour y aller elle-même. L'un des contrebandiers, qui était entré avec Mandrin, ajouta qu'il serait sans doute utile qu'il accompagnât la dame « avec ses armes. » Et il sortit avec Mme du Pinet.

Tandis qu'on était en quête d'un praticien, Mandrin, sensible à la bienveillance qu'on lui témoignait, se laissait aller, en toute confiance, à conter le fond de ses pensées. « C'est un homme grand, froid dans la conversation, écrira le receveur du grenier à sel. Il convient qu'il fait un mauvais métier. » Mandrin s'excusait de l'avoir entrepris à force ouverte, sur les pertes que les fermiers généraux lui avaient fait subir dans son entreprise de Montpellier (l'affaire des mules).

Comme M. du Pinet lui représentait que sa blessure avait besoin de repos, il répondait qu'il ne pouvait en prendre en France, mais qu'il serait bientôt en pays étranger et que, là, il se reposerait.

Cependant les autres contrebandiers entrés dans la maison

« revenaient toujours à demander 20 000 francs au receveur. » M. du Pinet pria alors Mandrin d'entrer seul avec lui dans son bureau. Il lui montra ses livres, l'état de sa caisse. Mandrin lui dit qu'il se contenterait de 6 000 livres, pour lesquelles il lui laisserait des marchandises, mais qu'il n'en fallait rien dire à ses compagnons.

Un chirurgien arriva enfin, amené par Mme du Pinet, et le jeune « capitaine » fut pansé.

Comme celui-ci avait déposé dans la cour de l'immeuble des marchandises pour 20 000 livres, il en fit recharger une partie sur ses chevaux de bât. A cette vue « il s'éleva un grand murmure de mécontentement dans sa troupe. » Les plus ardens protestaient. Mandrin leur déclara d'un ton d'autorité qu'il savait ce qu'il faisait et qu'ils n'avaient qu'à se taire.

A la sortie de Montbrison, la bande passa par Charlieu, Cluny, Pont-de-Vaux, Saint-Amour-en-Comté. Le 28 octobre, par les Rousses et le col de la Faucille, elle rentrait en Suisse d'où elle était partie le 4 octobre précédent.

IV

Durant cette quatrième campagne, qui vient de se dérouler en trois semaines, du 4 au 28 octobre 1754, le jeune capitaine, que Voltaire, son voisin, va appeler « le plus magnanime des contrebandiers, » franchit avec sa troupe plus de deux cent cinquante lieues.

« Ce Mandrin a des ailes, écrit encore Voltaire, il a la vitesse de la lumière. Toutes les caisses des receveurs des domaines sont réfugiées à Strasbourg. Mandrin fait trembler les suppôts du fisc. C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la Ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur. Il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens... »



L'embarras de la Cour de France se trahit dans sa correspondance avec ses représentans en Suisse et en Savoie. « Il serait à souhaiter, écrit le contrôleur général, Moreau de Séchelles, que l'on fît un exemple de cet homme (Mandrin) qui n'est déjà que trop célèbre. »

Au fait, il n'était bruit que de lui. Déjà naissaient à son sujet

les mille et une légendes qui sont venues jusqu'à nous. Arrivait-il qu'on arrêtât quelqu'un? c'était Mandrin. Parlait-on d'un audacieux coup de main? il était l'œuvre de Mandrin. Où n'avait-on pas vu Mandrin? — il était partout à la fois. De là cette infinie quantité de gobelets dans lesquels il a bu, de bottes qu'il a chaussées, de fers dont sa jument noire a été ferrée, de pièces d'indienne dont il a fait présent à des dames de château et de pistolets et d'épées dont il a exterminé les « suppôts » de la Ferme, reliques conservées dans tous les coins de la France. « La mode est venue, écrit l'abbé d'Aurelle, de faire sortir les Mandrins comme des champignons du sein de la terre. »

La Savoie, sous l'autorité du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, était l'asile des margandiers qui avaient soin de s'y faire bien venir de tout le monde. « Mandrin était reçu en bienfaiteur du pays, note un contemporain. Les meilleurs vins lui étaient réservés, le meilleur fourrage était pour ses chevaux; chaque maison faisait avec joie des préparatifs pour loger l'un des siens. »

Pour surveiller Mandrin et sa bande, le gouvernement français entretenait en Suisse de nombreux espions. L'un d'eux, un officier suisse du nom de Georgy, parvint à entrer directement en rapport avec le jeune « capitaine ». « Mandrin me fit très bon accueil, » note Georgy. Comme celui-ci avait l'accent étranger, il feignit d'être au service de la reine de Hongrie, Marie-Thérèse. Il fit espérer au contrebandier qu'il parviendrait, en utilisant ses relations, à le faire entrer dans l'armée autrichienne. Devenir un soldat était le rêve de Mandrin, qui goûta sa proposition et lui offrit tout l'argent dont il pourrait avoir besoin pour mener ce projet à bonne fin.

Cependant le jeune contrebandier eût préféré prendre service dans l'armée française. Il montra à Georgy une lettre qui lui aurait été écrite par le comte d'Argenson, ministre de la Guerre. « Après lui avoir fait voir la fin honteuse qui l'attendait, cette lettre lui promettait sa grâce. » Néanmoins, ajouta Mandrin, je n'ai pas trouvé assez de sécurité dans ces assurances. Il avait raison. C'était un piège qui lui était tendu pour le faire tomber dans un guet-apens.

« — J'aime ma patrie, dit-il encore, et je ne crois pas avoir manqué au Roi en m'en prenant aux fermiers généraux. »

Puis il lui conta comment les Fermes lui avaient fait perdre

40000 livres au temps où il avait son entreprise de mulets pour l'armée d'Italie.

« — Je serais prêt à quitter le métier que je fais, si je pouvais espérer que le Roi me fît grâce. »

Loin d'entrer dans les idées du jeune contrebandier, on mettait sur pied des troupes nouvelles pour le combattre. La Morlière et ses argoulets continuaient d'avoir pour mission de veiller sur la frontière du Dauphiné. Les fameux chasseurs de Fischer leur étaient adjoints, avec ordre de s'attacher à la poursuite de Mandrin lors de sa prochaine incursion.

On s'attendait à voir celui-ci se jeter en Alsace; mais subitement, par le col de Saint-Cergues, il pénétra en Franche-Comté, dans la nuit du 14 au 15 décembre, en contournant les Rousses, où les brigades de gâpians, postées sur la frontière, semblaient dormir sous la neige. Le 15 décembre au soir, il couchait avec ses hommes à trois lieues de Besançon.

Une fois de plus, par la rapidité et par la hardiesse de ses mouvemens, le jeune contrebandier avait dérouté ses adversaires. Le duc de Randan, lieutenant général en Franche-Comté, en écrit à son collègue de Bourgogne :

« Les contrebandiers n'ont point passé aux Rousses; mais leur entreprise n'en est pas moins surprenante. Ils sont arrivés jusqu'aux portes de Besançon, sans que le directeur des Fermes ait eu un seul avis. En un mot, ils ont couché hier à trois lieues de cette ville, et je l'ai su par hasard. »

Tout aussitôt Fischer, averti par exprès, partait de Cuiseaux avec ses chasseurs, à la poursuite des Mandrins, tandis qu'un vaillant officier basque, le capitaine Iturbi de Larre, quittait la frontière de Savoie, à la tête d'un fort détachement de volontaires de Flandre, c'est-à-dire d'argoulets, pour prendre les contrebandiers à revers. Cette double poursuite, dont le but est d'arriver à saisir Mandrin comme dans un étau, va rendre cette nouvelle campagne particulièrement dramatique. Le voici donc qui traverse les provinces et s'arrête dans les villes pour y faire son commerce de contrebande, tout en ayant à ses trousses des troupes d'élite, supérieures en nombre aux forces dont il dispose lui-même, et courant, bride abattue, pour le rejoindre et l'exterminer.

Le 17 décembre, sur les cinq heures du soir, les Mandrins arrivent à Seurre en Bourgogne. Leur chef fait publier une pro-

clamation aux habitans, où il leur dit « de ne point interrompre leurs travaux... » « Bien loin que le peuple soit l'objet de ses expéditions, lui, Mandrin, prend diligemment ses intérêts. »

Poursuivi comme il l'était, Mandrin comprit que les ballots de marchandises, qu'il traînait avec lui, devenaient pour sa troupe de fâcheux *impedimenta*. L'entreposeur de Seurre lui inspira confiance et puisqu'il gardait en dépôt le tabac des fermiers généraux, Mandrin le pria de vouloir bien également recevoir en dépôt son tabac de contrebande, dont il s'empressa de lui laisser dans ses magasins tout son chargement, soit 146 ballots. L'allure de ses hommes en sera allégée, et, dans les villes où il va passer, il donnera des « bons » à valoir sur le tabac mis entre les mains de l'entreposeur de Seurre qui aura la charge de le délivrer. Et voici donc que Mandrin, pour faire face aux circonstances nouvelles devant lesquelles on l'a placé, non seulement vend son tabac aux fermiers généraux, ses adversaires, mais fait de ces fermiers généraux les entreposeurs de son propre tabac. Nouvelle manière de faire ses affaires, très pratique, et qui remédiait à l'embarras où le mettaient ces maudits chasseurs à cheval et ces compagnies d'argoulets que le gouvernement avait lâchés à sa poursuite.

Restait la visite coutumière aux prisons de la ville. La scène est décrite précisément dans une lettre de M. Raudas, contrôleur des Fermes à Seurre.

Le geôlier fait comparaître les détenus devant Mandrin:

« — Pourquoi es-tu en prison?

« — Monsieur, pour sel.

« — Sors. Et toi?

« — Monsieur, pour dettes.

« — Sors! »

Tous les prisonniers furent ainsi élargis, « en sorte que la prison est demeurée vide: » sentences dont quelques-unes furent peut-être d'une indulgence un peu précipitée, mais les Fischer arrivaient, brûlant les étapes. Notre contrebandier ne pouvait plus, comme à Roanne, mettre du temps à des délibérations approfondies avec le brigadier de la gendarmerie.

Les Mandrins quittèrent Seurre entre minuit et une heure. Ils furent coucher à Corberon, où ils passèrent la nuit du 17 au 18 décembre. Ils marchaient sur Beaune.

Les Beaunois avaient beaucoup ri de la frayeur manifestée

par M. de Tavanes, gouverneur de Bourgogne, quand il leur avait fait passer l'avis de se tenir sur leurs gardes, contre une attaque possible des margandiers. « Ils regardaient la crainte de M. de Tavanes comme une frayeur panique, ne pouvant pas s'imaginer qu'une poignée de contrebandiers pût faire contribuer des villes. »

L'alarme fut donnée à Beaune par des « bonnes femmes » de Corberon venues au marché. Beaune avait de belles fortifications, dans le grand style du XVII[e] siècle. Le Conseil de Ville se réunit d'urgence sous la présidence du maire. Il fut décidé que l'on fermerait les portes, « en ne tenant que le guichet ouvert, » et que les Beaunois étonneraient la France par la vigueur de leur résistance.

Le 18 décembre, entre onze heures et midi, par le chemin de Corberon, les Mandrins arrivent, sur la route durcie par la gelée, au galop sonore de leurs chevaux. Déjà ils aperçoivent la ville, entourée de son croissant de collines, blanches sous le ciel bas.

Les faubourgs de Beaune sont fermés par des barrières. Derrière les faubourgs, la ville close d'un rempart de grosses pierres, avec des tours d'angle, et, aux saillies, des échauguettes en encorbellement. Au pied des murs, un large fossé, où, dans le terrain humide, ont été plantés des saules qui ont grandi rapidement. De leur ramure touffue, ils nouent autour de la cité un ruban vert pâle, et, quand le vent en renverse les feuilles, c'est, tout autour des remparts, une large couronne argentée.

Au faubourg de la Madelaine, la garde de la barrière avait été confiée à l'adjoint Terrant, homme d'esprit qui s'était beaucoup amusé, non seulement de la « frayeur panique » de M. le gouverneur de Bourgogne, mais aussi de la terreur des bonnes femmes de Corberon accourues pour raconter, avec agitation, « la couchée des bandits. » A la barrière de la Madelaine il rangea ses hommes avec symétrie ; puis, après avoir rectifié les alignemens, sans même prendre le soin de fermer la barrière, « il s'occupa à déjeuner dans une maison des faubourgs, avec ses amis, qui avaient été auprès de lui rire de la peur que l'on avait des Mandrins. »

Les convives se sont levés. Du haut du beffroi communa arrivaient les sons du tocsin, semant l'effroi.

Au loin sur la route, l'éclat des armes perce les brumes de l'hiver. En hâte, les hommes placés par l'adjoint Terrant en

une si belle ordonnance, abandonnent la barrière qu'ils laissent ouverte. Ils ne songent qu'à se replier sur la ville. « L'homme le plus intrépide, écrit un abbé qui se trouvait à Beaune, eût frémi, je ne dis pas de crainte, mais d'horreur, en voyant arriver les contrebandiers. Ils traversèrent le faubourg Madelaine à grande course de cheval, fusils hauts et criant unanimement :

« — Tue! tue! mettons le feu à la ville! »

Le bon abbé note que « le chevalier Mandrin » rendit toute précaution inutile par son arrivée précipitée.

Comme c'était jour de marché, il y avait beaucoup de voitures aux abords de la porte de la Madelaine, où les Mandrins se présentèrent. Le pont était encombré de charrettes entoilées, contre lesquelles les contrebandiers culbutèrent pêle-mêle avec la garde montante de l'échevin Terrant.

Celle-ci veut défendre l'accès du pont parmi toutes ces carrioles. Une fusillade s'engage. Parmi les défenseurs de la place, le tailleur Sébastien Bonvoux et un nommé François, huissier, « qui avait servi longtemps » et qui poussait la porte de la ville pour la fermer, sont tués. Un soldat du régiment d'Auvergne en semestre chez son père se montre au haut des remparts, d'où il tombe dans les fossés frappé d'une balle. Un vitrier nommé Manière est grièvement blessé; le reste se met en débandade. Les Beaunois avaient fini de rire. Ces contrebandiers avaient des fusils qui vous tuaient les gens, ce qui était une singulière plaisanterie.

Tandis qu'une partie des Mandrins pénètrent dans la ville par la porte ouverte, leurs camarades grimpent quatre à quatre un escalier de pierre, appliqué contre le mur, à côté de la porte, jusqu'au haut du rempart.

Les margandiers font éclater dans les rues des salves de coups de fusil. Les habitants fuient, ils se terrent. Midi sonne à l'horloge du beffroi. Les Mandrins sont 66 ou 67 hommes. Ils ont des fusils à deux coups, et des biscaïens. Ils sont jaunes et bronzés. « La plus grande partie, notent les chanoines du chapitre, étaient en habits de Savoyards. » Ils ont bien l'air de bandits: paquets de haillons où brille l'acier des armes. Ils ont de petits chevaux vifs et nerveux, mais qui semblent harassés de fatigue. Au milieu d'eux, Mandrin, leur capitaine, est resplendissant, avec son habit gris à boutons jaunes, sa veste de panne rouge à carreaux, un mouchoir de soie autour du cou, et

son grand chapeau de feutre noir festonné d'or, à point d'Espagne, d'où s'échappent des cheveux en queue. A sa large ceinture sont fixés un couteau de chasse et deux pistolets. Il tient en main son fusil à deux coups armé d'une baïonnette. « Il avait le visage basané et pipé, un peu gravé de petite vérole. »

Les Mandrins se comportaient civilement dans les villes qu'ils occupaient et ne s'y attaquaient qu'aux gens de la Ferme; mais ils n'admettaient pas qu'on leur fît l'injure de les recevoir aux sons du tocsin, avec des bourgeois en armes aux barrières et en leur fermant les portes au nez. Leur dignité les obligeait, disaient-ils, à faire payer ces outrages.

La prudence leur commandait en outre, dans une ville qui leur paraissait hostile, de ne permettre à aucun habitant de demeurer dans la rue. Ils tiraient indistinctement sur quiconque montrait un coin de son visage. En quelques instans, ils eurent rendu toutes les rues de Beaune désertes et fait clore tous les volets. Au reste c'était invariablement leur tactique dans les localités où ils ne sentaient pas que l'opinion publique était pour eux.

Mandrin descendit au « logis » de « la Petite-Notre-Dame, » faubourg de la Madelaine. C'était l'auberge la plus voisine de la ville, car il ne voulait pas pénétrer à l'intérieur des remparts, se sachant poursuivi par les soldats du Roi. Il plaça des sentinelles à la porte, et, après avoir mis ses pistolets sur le lit de la chambre où il s'installa, il commença à donner ses ordres. Il plaça des hommes à la tête du pont de la ville, d'autres à la porte et d'autres sur les remparts; puis il fit entrer dans Beaune trente de ses compagnons, distribués en trois corps de dix hommes chacun, qui se suivaient à cent pas de distance.

Les trente Mandrins longèrent Saint-Pierre et s'engagèrent dans la Grand'rue. Tout passant, ou bien tout curieux qui mettait le nez à la fenêtre, attrapait un coup de fusil. Ils arrivèrent ainsi au corps de garde dont ils s'emparèrent. Quelques balles logées dans l'horloge communale firent cesser le tocsin. « Ils donnèrent tant d'épouvante et causèrent tant d'alarmes qu'on ne savait que devenir. »

L'Hôtel de Ville, dont les Mandrins se rendirent maîtres, était une petite construction du XIVe siècle, conservée en partie. Une dizaine de contrebandiers se mirent en faction sur la place. Dans les rues désertes quelques chiens vaguaient à la recherche de leurs maîtres.

Forçant les prisons de la ville, les compagnons rendirent libres tous ceux qui étaient détenus pour contrebande ou pour délits similaires, laissant dans leurs chaînes les escrocs et les voleurs; cependant que, au faubourg de la Madelaine, Mandrin déjeunait avec son état-major. Le prix du déjeuner monta à 52 écus. Il donna la pièce à la servante. Il avait mandé à son auberge le maire de Beaune, Pierre Gillet, qui avait jugé prudent de se cacher; mais les Mandrins trouvèrent le précepteur de ses enfans, Claude Monnot, qu'ils menacèrent d'un coup de pistolet s'il n'amenait le maire sur-le-champ. Et le maire fut conduit, comme un prisonnier de guerre, entre deux contrebandiers, jusqu'au logis de la Petite-Notre-Dame, où Mandrin « tenait sa Cour. » Celui-ci se lève pour le recevoir; il était très irrité. « Ce chef de bande, dit un des spectateurs, était bien pris de corps, résolu dans sa pose, bref de la parole et du geste. Son visage, énergique dans l'expression, était moitié hâlé, moitié terreux. »

Mandrin annonça au maire de Beaune qu'il frappait la ville d'une contribution de 25 000 livres pour lui apprendre, à lui et à ses administrés, à mieux accueillir les étrangers qui leur faisaient l'honneur de se présenter à leurs portes. Gillet se récria; mais Mandrin était pressé et s'exprimait d'un ton vif et cassant:

« — Si vous manquez d'argent, adressez-vous aux employés des Fermes !

— Emmenons le maire à défaut d'argent, » insinuait, d'un ton goguenard, l'un des lieutenans de Mandrin.

« — Tu entends, Gillet, les camarades veulent t'emmener? » appuyait le jeune capitaine.

Et comme le maire hésitait encore :

« — Gillet, tu as entendu? »

On se mit finalement d'accord à 20 000 livres. Suivant le conseil de Mandrin, le maire les envoya quérir chez M. de Saint-Félix, receveur du grenier à sel, et chez l'entreposeur des tabacs, M. Estienne.

Comme on attendait que l'argent fût apporté, notre jeune « capitaine » se plaignit d'avoir bu à son auberge un vin qui avait mal défendu la réputation des grands crus de Beaune.

— J'en ai du bon dans ma cave, répondit M. Gillet, et je vous en offrirais de grand cœur si nous étions chez moi.

— Il faut l'aller chercher.

Ce qu'on fit par douze bouteilles.

Le vin arriva promptement. Le maire dut vider son verre le premier, après avoir trinqué avec le bandit. Mandrin ne but d'ailleurs que très peu, crainte de se griser. Apprenant que tout était tranquille dans la ville de Beaune, il dispersa ses hommes, à l'exception de sept ou huit sentinelles qui restèrent postées de distance en distance, l'œil au guet. Le restant des contrebandiers se répandirent dans les cabarets pour boire, ou chez les armuriers pour faire réparer leurs fusils ou leurs pistolets.

Au logis de la Petite-Notre-Dame, Mandrin, rassuré sur les dispositions des habitans, laissait entrer qui voulait le voir. C'était une cohue. Il n'avait gardé auprès de lui que quatre ou cinq camarades, entre autres un contrebandier qu'on nommait « le Brutal. » Et tant de monde s'engouffra dans la chambre où il se trouvait que celle-ci en fut « pleine comme un œuf. »

Que si l'on eût voulu s'emparer de lui dans ce moment, notent les chanoines du chapitre, rien n'eût été plus aisé, car ils étaient serrés dans cette chambre, au point que nul des contrebandiers n'eût pu faire usage de ses armes. Mais, ajoutent les chanoines, personne ne se souciait de faire quelque chose en faveur des fermiers généraux.

Cependant l'argent n'arrivait pas. Les receveurs des Fermes, qui n'avaient pas la somme chez eux, faisaient la quête en ville. De temps à autre, celui des Mandrins qu'on nommait « le Brutal » sortait de la pièce, pour s'en aller dans la rue voir si rien ne venait, puis il rentrait pour répéter avec insistance que, décidément, il fallait partir en emmenant le maire comme otage. Gillet s'ingéniait à imaginer de bonnes paroles pour faire prendre patience.

« Mandrin, lui, au moindre bruit, prêtait l'oreille, étant toujours en crainte des régimens mis à sa poursuite. » Enfin, sur les deux heures et demie, Estienne, entreposeur des tabacs, et Saint-Félix, receveur du grenier à sel, arrivèrent avec 20 000 francs.

M. David de Chevannes, qui avait accompagné le maire, crut alors le moment propice, tandis que l'on présentait cet argent au contrebandier, de hasarder une plaisanterie. Il avait entendu vanter les bonnes œuvres de Mandrin, « qui prenait aux gros pour donner aux petits. »

« — Vous, qui êtes si charitable, vous avez là des demi-louis pour faire vos aumônes. »

Mandrin ne répondit pas.

« — N'est-il pas vrai, reprit M. de Chevannes, que vous avez là de quoi faire des aumônes?

« — Ne me le répétez pas une troisième fois, » dit Mandrin, en regardant M. de Chevannes « avec des yeux foudroyans. »

Celui-ci se tut; il se recula modestement au second rang et, sans qu'on prît garde à lui, il se retira.

Comme le maire voulait faire compter et peser l'argent :

« — Il n'est pas besoin, dit Mandrin. Vous êtes d'honnêtes gens. Je m'en rapporte à votre droiture. Vous ne voudriez pas me tromper. »

Il mit une partie de l'or dans sa ceinture, le reste dans son gousset; il confia les sacs d'écus à l'un de ses lieutenans; puis, demandant du papier et une plume :

« — Je dois vous faire une quittance. Les fermiers généraux ne tiendraient pas compte aux receveurs, si je ne donnais un reçu. »

Et, « mettant un genou en terre, » il écrivit le billet suivant :

« Je, soussigné, Louis Mandrin, reconnais avoir reçu de MM. de Saint-Félix et Estienne, entreposeurs des Fermes dans la ville de Beaune, la somme de 20000 livres dont MM. les Fermiers généraux leur tiendront compte, pour des ballots de tabac que j'ai déposés chez l'entreposeur de Seurre. A Beaune, 18 décembre 1754.

Signé : Louis Mandrin. »

Cependant les contrebandiers, qui s'étaient répandus dans la ville, n'avaient pas laissé d'y commettre des excès. Une bonne vieille vint dire au capitaine que ses hommes lui avaient pillé ses effets. Et Mandrin de lui remettre cent vingt livres que la pauvre femme reçut en lui baisant les mains et avec des larmes de reconnaissance. L'horloger Midot, qui tenait un magasin de poudre à feu, se plaignit d'avoir été « butiné » par les compagnons; Mandrin le fit rentrer en possession de tout ce qu'on lui avait pris. Il fit payer largement tous les cabaretiers et, à quatre heures moins le quart, il donna le signal du départ. Rendu à sa belle humeur par le bon vin de M. le maire, le jeune « capitaine, » en se mettant en selle, le salua de son chapeau et ceux qui se tenaient auprès de lui :

« — Messieurs, à vous revoir au carnaval ! »

Et, en longeant les fossés, les margandiers quittèrent la ville, par le faubourg Bretonnière. Ils prirent le chemin de Chagny.

Au long de la route de Chalon par Chagny, sur la gauche, la plaine s'étend toute plate, comme infinie, blanche de neige; mais sur la droite ondulent les collines précieuses où croissent les meilleurs vins : le clos Saint-Désiré, les Aigreaux, les Grèves, le Clos du Roi, les Blanches-Fleurs, Aloÿs-Corton. Au pied des collines, ou bien y grimpant à mi-côte, ces villages aux noms fameux, Pomard, Volnay, Meursault.

Peu avant d'atteindre Chagny, c'est-à-dire au village de Corpeau, les Mandrins changèrent de direction pour égarer la poursuite. Corpeau est un type de village bourguignon, à toitures en tuiles brunies, sur un mamelon que revêtent les clos de vigne entourés de murailles basses en pierres libres. Mandrin tourna brusquement sur sa droite, à angle aigu, descendant vers les prairies humides, où de minces filets d'eau sont jalonnés de saules rabougris et de longs peupliers. A la sortie du village, un grand puits à margelle grise, fendue par le temps, où pend un seau de fer, à la poulie rouge de rouille.

Les contrebandiers arrivèrent sur le soir à La Rochepot, dans un bas-fond, entre de hautes collines couvertes de chênes. Un château de l'ancien temps, d'aspect féodal, domine le paysage de ses rondes tours hautes, aux toitures aiguës, qui encadrent, sur le fond du ciel, la flèche de la chapelle gothique. Le village est comme un nid que l'oiseau aurait caché dans un creux. Les Mandrins rôdèrent autour du lieu, à l'entour de la nuit. Ils trouvèrent un pauvre homme qui avait tué un cochon, qu'ils lui achetèrent et, après l'avoir fait rôtir sur place, ils en firent leur souper. Les contrebandiers passèrent à La Rochepot la nuit du 18 au 19 décembre. Ils en repartirent avant l'aurore et traversèrent Nolay, « comme un foudre, » à huit heures et demie du matin.

Fischer avait quitté Besançon avec ses chasseurs, le mardi 16 décembre, avant l'aube. Il venait de passer à Beaune, minuit sonnant, c'est-à-dire huit heures après le départ des contrebandiers.

Arrivés à la Croix-des-Châtaigniers, les Mandrins virent à leurs pieds la plaine d'Autun.

Il serait trop long d'énumérer ici les précautions qui avaient

été prises pour rendre Autun, ville fortifiée, avec des troupes en garnison, capable de résister à l'attaque du bandit. Le colonel marquis de Ganay, gouverneur de la place, avait déployé en cette circonstance le zèle le plus beau : portes closes, rondes de nuit, sentinelles au guet; les villages voisins étaient sommés d'envoyer des courriers à l'apparition de la moindre troupe en armes; les soldats en faction aux portes de la ville les devaient fermer, sans autre procédure, dès qu'un groupe de plus de trois hommes serait signalé à l'horizon. Trois hommes. On revenait aux temps, que chantera Victor Hugo, où le jeune Aimeri prenait à lui tout seul Narbonne. Au fait, nous allons voir Mandrin prendre Autun à lui tout seul.

Il venait de quitter Creuzefond et il approchait de l'antique capitale des Éduens, quand il aperçut, longeant les rives de l'Arroux, que jalonnaient des aunes dénudés, une longue file de personnages, tout de noir habillés. Dans les champs, de place en place, des vols de corbeaux étaient comme semés sur la neige. Par momens l'un d'entre eux s'élevait à quelques mètres du sol, battait des ailes, puis il planait un instant, bercé par le mouvement de l'air qui lui faisait décrire des courbes légères, et il retombait sur un autre point. Et cette manière de procession avait véritablement l'aspect, elle aussi, d'un chapelet de grands corbeaux noirs égrenés le long de la rivière, sur la blancheur du chemin. Des brumes grises, traversées de reflets bleuâtres, estompaient le tableau.

Au premier moment, Mandrin crut à une attaque, car les hommes noirs venaient sur lui, à la queue-leu-leu. Singulier uniforme, il est vrai, et singulier ordre de bataille. Par prudence il n'en fit pas moins ranger ses contrebandiers, l'arme au poing. La troupe approcha : c'étaient de jeunes séminaristes, au nombre de trente-sept exactement, qui se rendaient à Chalon pour y recevoir les ordres, en l'absence de l'évêque d'Autun. Ils appartenaient aux meilleures familles de cette dernière ville.

La pieuse théorie était conduite par le supérieur du séminaire, l'abbé Hamard. Mandrin l'aborda et, après s'être fait connaître, il lui exposa que lui et ses jeunes élèves avaient mieux à faire qu'à se fatiguer en se rendant à Chalon. Ils allaient lui servir d'otages. Et il emmena les jeunes ouailles de noir vêtues jusqu'au faubourg Saint-Jean, où il les consigna sous bonne garde dans le couvent des Dames bénédictines.

Sa troupe fut rangée dans la cour du couvent, puis il dépêcha des parlementaires aux Autunois, pour les prier de lui ouvrir leurs portes et de lui verser 25 000 livres, afin de lui éviter l'obligation d'incendier les faubourgs et de massacrer les séminaristes. Il était une heure de l'après-midi. Autun capitula. Par la porte des Marchaux, Mandrin entra seul, — comme Aimeri dans Narbonne, — avec deux camarades pour gardes du corps. Il avait l'air tout à la fois martial et bon enfant. Il portait toujours son habit de drap gris avec la veste de panne rouge à petits carreaux; une cravate de soie rouge, son chapeau de feutre noir bordé d'or, l'aile de devant rabattue sur les yeux et celle de derrière retroussée au-dessus de la nuque. Il tenait à la main un fusil à deux coups armé d'une baïonnette. Les deux hommes qui l'accompagnaient étaient en haillons, mais ils avaient de grands manteaux de gros drap bleu avec des paremens et une doublure rouges. Mandrin imposait par sa résolution, par son prestige et aussi parce que les Autunois ne doutaient pas que, au moindre attentat contre sa personne, les trente-sept séminaristes gardés chez les bénédictines ne fussent massacrés.

Les représentans des Fermes, qui savaient les troupes du Roi aux trousses du bandit, cherchaient à traîner les négociations en longueur. Mandrin les pressait. Enfin il transigea pour une somme de 9 000 livres, en échange desquelles il donna outre un reçu, des bons sur le tabac qu'il avait laissé entre les mains de l'entreposeur de Seurre. Tout se passa d'ailleurs dans les belles formes que Mandrin affectionnait et il ne crut pas devoir refuser la prise de tabac que M. Duchemain, entreposeur des tabacs à Autun, eut l'honnêteté de lui offrir.

A la prison une demi-douzaine de détenus furent encore élargis par le contrebandier qui s'y présenta tout seul. Enfin il enrôla dans la ville sept colporteurs. Il allait par les rues sans autre escorte que ses deux gardes du corps et les gens venaient lui faire des révérences. Les bourgeois l'abordaient en se proposant comme correspondans et entreposeurs pour l'écoulement de ses marchandises. Ainsi l'entreprise se développait et s'affermissait de jour en jour.

Les Mandrins quittèrent Autun à six heures du soir (1) et

(1) Sur le passage des Mandrins à Autun, voir Harold de Fontenay, *Mandrin et les contrebandiers à Autun*, Autun, 1871, in-8.

s'engagèrent au flanc des montagnes qui dominent la plaine où coule l'Arroux, une route étroite, bordée de groupes touffus de chênes et d'acacias, le bois de Reunchy.

Deux heures après leur départ, Fischer arrivait. En chemin il avait rencontré les séminaristes, qui s'étaient remis en route pour Chalon. « La peur les tenait encore saisis. »

Fischer avait encore gagné trois heures sur les bandits. Un cavalier de la maréchaussée vint lui annoncer que ceux-ci étaient campés à une lieue et demie, aux environs du village de Brion. Dès le lendemain, vendredi 20 décembre 1754, à quatre heures du matin, — il faisait encore nuit noire, — Fischer reprit la poursuite avec sa petite armée. On se hâte. Les chevaux sont pressés à coups de canne et d'éperon; mais, à Brion, on ne trouve pas trace de brigands.

Personne ne consentait à servir de guide contre Mandrin. Fischer en était réduit à suivre la trace laissée par les chevaux des contrebandiers sur la route couverte de neige « qu'il faisait éclairer avec des brandons. » « Cette trace, écrit l'officier, me mena d'abord sur le chemin de Montigny, et ensuite me jeta, par la traverse, dans des bois presque inaccessibles, d'où j'arrivai à une montagne, sur la croupe de laquelle était situé le village de Gueunand. »

Gueunand s'élève à mi-côte d'une montagne couverte d'une épaisse forêt de chênes mêlés de hêtres, et dont la crête arrondie trempe dans les nuages par les temps couverts. C'est le mont de Gueunand. A ses pieds, s'étend la plaine où l'Arroux trace son cours sinueux, parmi des prairies. Celles-ci étaient couvertes de neige. A droite, au premier plan, sur une motte, le château du Pignon blanc, façade carrée, presque lumineuse sur les masses sombres dont l'entoure, en forme de croissant, une hêtraie effeuillée. Et plus loin, se tirant hors du grand drap blanc dont l'hiver a couvert la plaine, l'admirable panorama que dessinent les contreforts du Morvan, d'un bleu pâle, de plus en plus pâle, à mesure que les plans s'éloignent, un bleu clair et léger, — à l'horizon ce n'est plus que de l'atmosphère durcie, — où se dresse la pointe aiguë du Beuvray.

En approchant de Gueunand, Fischer vit une trentaine de contrebandiers qui vaguaient. Mandrin était rejoint. On l'aperçut sans veste, qui sortait de la maison d'un certain Moley, où il avait passé la nuit. Sur-le-champ l'officier disposa ses hommes

pour l'attaque. Celle-ci présentait de grandes difficultés. Les Mandrins occupaient les maisons du village, et le lieu avait été habilement choisi pour une défense armée. La droite en était inabordable, protégée qu'elle était par un bastion que fournissait la nature, un mamelon gazonné. Fischer, qui le vit couvert de neige, écrit que c'est un rocher. La gauche, où s'étalaient les maisons, était coupée de courtils clos de palissades. Celles-ci étaient formées par des pieux plantés à la distance respective d'une aune, et dont la « remplissure » était faite de bois d'épine. Puis des vergers où croissaient des poiriers, des châtaigniers, des noyers séculaires, entourés de haies d'épine et de mûriers, et des chemins creux bordés de buissons. Enfin chaque maison, basse, aux murs épais, sans autre ouverture qu'une porte flanquée d'une unique fenêtre, était d'une facile défense. Sur le derrière, des halles où les contrebandiers avaient attaché leurs chevaux à la longe. Pour entrer dans le village, une seule route, dont nos compagnons étaient les maîtres. Mandrin l'avait rapidement hérissée de barricades, formées de chariots et de charrettes entremêlés de brassées de branches d'épine, et il y avait mis sur affût quatre pièces de campagne à la biscaïenne. Fischer avait sous ses ordres, outre ses chasseurs, quarante dragons du régiment de Bauffremont, deux compagnies de grenadiers suisses du régiment de Courten et des cavaliers de la maréchaussée commandés par le lieutenant Balot. Il commença par détacher ses chasseurs, soutenus par les dragons de Bauffremont, pour couper la retraite aux contrebandiers; mais déjà Mandrin, avec une hardiesse inouïe, avait commencé l'attaque.

Jamais sa valeur guerrière n'apparut avec plus d'éclat que dans cette affaire de Gueunand. Il avait immédiatement reconnu l'impossibilité de triompher de ces troupes nombreuses, disposant des meilleures armes, commandées par un chef expérimenté. Il n'avait avec lui que 90 hommes, parmi lesquels il en choisit 18 des plus résolus. A la tête de cette poignée de braves, il tint tête aux soldats de Fischer, tandis que ses camarades battaient en retraite, à travers les vignes, les halliers et les chemins creux. Dans le débraillé de la surprise matinale, sans chapeaux ni vestes, en manches de chemises, tout en se retirant, ils ne cessaient de tirer, « pareils à des sangliers, écrit le correspondant de la *Gazette de Hollande*, pareils à des sangliers furieux qui font respecter leurs défenses aux chasseurs dont ils sont

poursuivis. » Du haut des maisons qu'ils occupaient et où ils avaient pratiqué des canardières, les dix-huit compagnons, qui avaient assumé la tâche de couvrir la retraite de leurs camarades, faisaient pleuvoir un feu meurtrier sur les chasseurs de Fischer, qui s'efforçaient de dissimuler derrière les haies vives, ou dans le creux des chemins, leurs pelisses rouges et les cocardes blanches de leurs bonnets.

Fischer sentait ses troupes fléchir. Enfin il parvint à mettre le feu dans une ferme où Mandrin avait posté neuf de ses compagnons. Dans la grange s'entassaient jusqu'au faîte les bottes de foin sec. En quelques instans l'incendie fut effroyable : les nappes de flamme, battues par le vent, montaient dans les airs. Les neuf contrebandiers se laissèrent brûler vifs plutôt que de se rendre, fidèles à la consigne du chef, de tenir jusqu'au bout pour assurer la retraite du gros de la bande; et, de leurs mains calcinées, ils tiraient encore des coups de fusil.

Fischer perdit 7 grenadiers, 5 hussards, 2 officiers et un maréchal des logis. Il eut 57 blessés. Les contrebandiers perdirent leurs neuf compagnons brûlés; cinq autres furent faits prisonniers, parmi lesquels il y en avait deux qui étaient blessés assez grièvement. On les transporta à Autun.

Mandrin avait perdu dans la bataille son fameux chapeau galonné d'or; il avait été atteint de deux coups de fusil.

Le marquis d'Argenson, particulièrement renseigné sur ces faits, écrit à propos du combat de Gueunand :

« Fischer a été battu à plate couture. » C'est une exagération, puisque Fischer demeurait maître du champ de bataille. Mais, avec une poignée d'hommes, Mandrin avait décimé les soldats du Roi. Fischer ne put trouver personne qui consentît à lui servir de guide pour continuer la poursuite. Il se mit cependant à cheval, avec ceux de ses chasseurs qui n'étaient pas trop harassés; mais ceux-ci, pour lestes qu'ils fussent, n'étaient pas hommes à gagner les Mandrins de vitesse.

Chacun dut rendre hommage à la valeur des contrebandiers. « Au cours de l'action, dit le président Terrier de Cléron, ce n'étaient ni des hommes, ni des soldats, c'étaient des diables. » Le correspondant de la *Gazette de Hollande* écrit que la conduite de Mandrin à Gueunand « passera pour un véritable prodige militaire. » Et Fischer lui-même dut proclamer « que Mandrin s'était battu en brave homme et entendait très bien le métier militaire. »

Se retirant devant des troupes nombreuses, qui le poursuivaient et auxquelles arrivaient d'heure en heure de nouveaux renforts, Mandrin fit dix-sept lieues dans la journée qui suivit le combat de Gueunand, mettant derrière lui l'Arroux, la Loire et la Bèbre. Dans cette course folle, il emportait ses compagnons blessés, chargés comme des ballots sur des chevaux de bât. On aurait pu le suivre à la trace, « le chemin par lequel il s'est retiré étant marqué de sang. » Il passa la Loire le 20 décembre, jour du combat, sur les six heures et demie du soir. On se fera une idée de la rapidité de sa marche, en songeant que, dans le même temps, les chasseurs de Fischer, qui le poursuivaient, ne firent que quatre lieues.

Bien qu'il fût sorti à son honneur du combat de Gueunand, Mandrin y avait moralement reçu un choc terrible. Les relations contemporaines notent sa tristesse durant les jours qui suivent. Lui, si gai, est devenu morne, sombre; lui, si expansif, est devenu silencieux. Il se tient à l'écart de ses compagnons. En sa pensée simple, sans connaissance des conditions de son temps, sans lectures qui auraient pu lui apprendre les détails de la société où il vivait, — il croyait n'avoir fait que partir en guerre contre une compagnie de financiers qui exploitaient sa patrie, — puisque ce dernier mot revient sur ses lèvres. Gueunand est le rude coup qui le réveille en lui montrant la réalité. Réveil douloureux. La réalité, il ne la soupçonnait pas : son élan en fut brisé.

Son rêve de voir ses forces grandir par la puissance même de la cause qu'il défend, est détruit. Détruite aussi l'illusion qu'il avait conservée et qui faisait son prestige aux yeux du peuple, qu'il ne se battait que contre les troupes de la Ferme et que le Roi ne lui était pas hostile. A Gueunand, il a lutté en bataille rangée contre son souverain. Nous allons voir des gens du peuple refuser de l'accompagner pour lui montrer la route, ce qui n'était jamais arrivé.

Mandrin commence à comprendre qu'il n'est pas sur le chemin menant à la gloire, à l'affranchissement d'un peuple, qu'il avait rêvé. Sa nature grossière et rude, portée aux enthousiasmes et aux exaltations excessives, retombe lourdement sur elle-même. Dans les premiers jours qui suivent ce coup brutal, c'est une tragique dépression. Spectacle dramatique, que l'effondrement de ce caractère si solidement bâti. Pour la première

fois dans sa vie, il se désespère. Or nul moins que lui n'était fait pour le désespoir. Lui qui, jusqu'alors, était toujours demeuré sobre durant ces campagnes où toutes les responsabilités étaient dans sa main, lui que nous avons vu hésiter à prendre un verre de bourgogne, afin de conserver la clarté de sa pensée, s'enivre durant les jours qui suivent le combat de Gueunand. Sa peine est trop brutale et la nature rudimentaire qu'est la sienne ne trouve à l'adoucir que dans l'ivresse brutale du vin. Ses compagnons doivent l'emporter hissé sur un cheval. L'ivresse du grand révolté est, dans ce moment, poignante. En son âme rude et primitive, seules les fumées du vin peuvent venir prendre la place du rêve évanoui.

Après l'affaire de Gueunand, les forces de Mandrin se trouvent réduites à une cinquantaine d'hommes. Il n'en continue pas moins à répandre la terreur. Ceux qui ont mission de le poursuivre s'affolent. Les villes de toute la région, jusqu'à Dijon, jusqu'à Strasbourg, continuent à tenir leurs portes fermées, les gardes veillant sur les remparts.

Mandrin passa l'Arroux à La Boulaye et la Loire à Saint-Aubin. Il arriva à Saint-Aubin, le 21 décembre, sur les quatre heures du matin. Le même jour, il traversa Dompierre-sur-Bèbre, où il enleva à quatre cavaliers de la maréchaussée leurs chevaux, leurs armes et tout leur fourniment. Ses compagnons, exaspérés par le combat de Gueunand, voulaient massacrer les gendarmes. Mandrin s'y opposa. Il en repartit à deux heures du soir. Il était à Vaumas vers sept heures et alla coucher à Servilly.

Le 23 décembre, à Saint-Clément, les contrebandiers assassinèrent un meunier et sa femme qui refusaient de leur désigner les maisons où ils croyaient devoir trouver des employés des Fermes, et aussi de leur servir de guides jusqu'à Saint-Priest-la-Prugne, où ils arrivèrent le même jour. Mandrin était également déprimé par ses blessures. Durant les journées qui suivirent Gueunand, c'est son lieutenant Bertier qui eut en réalité la direction de l'expédition. Par là s'expliquent ces excès.

Les compagnons allèrent ainsi jusqu'à Marsac. Un témoin oculaire montre Mandrin faisant son entrée dans la ville, à la tête de la bande, sur un cheval gris pommelé. Il était drapé dans un manteau écarlate. On obligea un riche industriel de la ville, M. Dupuy de la Grand'Rive, fabricant de papier, à fournir

de l'avoine pour les chevaux. Dans leur hâte, les contrebandiers firent manger cette avoine à leurs montures dans leurs manteaux de gros drap bleu, qu'ils déployèrent à terre. Puis, sans rien demander d'autre, sur les trois heures de l'après-midi, ils prirent la route d'Arlenc, à l'exception de Mandrin lui-même, qui resta à Marsac avec deux camarades, sans doute pour s'enquérir de la marche des soldats de Fischer, qui le poursuivaient bride abattue. A Marsac encore, chacun fut frappé de la tristesse de Mandrin, faisant contraste avec la gaîté qu'il avait montrée au cours de sa précédente expédition.

La bande, qui avait continué sa route, passa dans Arlenc, vers quatre heures du soir, au galop, d'un trait. Un poissonnier envoie ses observations au subdélégué d'Issoire. Il compta exactement 42 hommes et 46 chevaux. Les contrebandiers étaient vêtus misérablement, à l'exception des trois chefs qui marchaient en tête. Plusieurs des hommes avaient le bras en écharpe, enveloppé dans des linges sanglans. Hommes et chevaux paraissaient las. Plusieurs des chevaux étaient blessés. Les chefs pressaient continuellement le gros de la troupe en enjoignant de marcher plus vite. Un corps de cent-vingt hussards et dragons arriva à Ambert sur les huit heures du soir, le jour même où les Mandrins y avaient passé; ils en repartirent le lendemain à quatre heures du matin. Fischer et ses hommes étaient, eux aussi, exténués; mais, comme les margandiers accéléraient leur marche, ils accéléraient la poursuite.

Mandrin, qui était demeuré à Marsac, pour y recueillir des nouvelles, rejoignit les siens le 23 décembre à la Chaise-Dieu. Dans l'instant, bien qu'on fût dans le milieu de la nuit, il y fit acheter quelques chevaux et, tout aussitôt, fit « décamper » son monde.

Guidés à travers les fourrés profonds du Bois-Noir, par un homme du pays, nommé Landau, les margandiers arrivèrent à Fix-Saint-Geneix, où ils descendirent chez la veuve Fontaine, cabaretière, en cette veillée de Noël, au moment même où l'on sortait de la messe de minuit. Les chasseurs de Fischer, qui allaient ventre à terre, au nombre de cent cinquante à deux cents, ne les manquèrent à la Chaise-Dieu que de trois heures.

D'autre part, arrivait dans le pays, comme il vient d'être dit, sous le commandement du capitaine Iturbi de Larre, parti du Dauphiné, un fort détachement de dragons de La Morlière. Le

capitaine de Larre, après avoir atteint le Puy, se dirigeait, lui aussi, vers le point où les Mandrins lui étaient signalés.

Bien qu'il dût se hâter et qu'il sentît l'ennemi sur ses talons, Mandrin voulut s'arrêter une heure, en cette nuit de Noël, dans ce pays de montagnes, calme et sauvage, pour entrer, à Fix-Saint-Geneix, dans l'église pleine de lumière et y entendre les chants en l'honneur du Dieu des pauvres gens. Il assista avec ses compagnons à la seconde messe de minuit. Quelles furent, dans ce moment, ses pensées? Quelles émotions s'agitèrent en lui, durant cette heure de recueillement? Que ne donnerait-on pour avoir une peinture vivante de ces bandits en haillons et en armes, entassés parmi des paysans tranquilles, des femmes inclinées sous leurs coiffes blanches, dans cette petite église perdue sur les hauteurs, lumineuse dans la nuit, parmi la vague clarté de la neige, entre les masses de sapins noirs, — et toute bourdonnante de vieux noëls?

La messe entendue, les Mandrins firent joyeux réveillon, et c'est ainsi que, bien qu'ils fussent pressés, nos compagnons restèrent à Fix-Saint-Geneix jusqu'à onze heures du matin, où ils quittèrent l'auberge de la veuve Fontaine, conduits par plusieurs guides. Ils longèrent les bois de Fazeilles, de Ninirolles, de Saint-Jean-de-Nay, et arrivèrent jusqu'à Beyssac, sur la paroisse Saint-Jean-de-Nay, d'où ils montèrent à la Sauvetat, village écarté, dominant les hauteurs sur la route de Pradelles. Deux chemins y conduisaient. Les contrebandiers prirent le plus mauvais, sans doute pour dérouter les soldats attachés à leur poursuite. Ils atteignirent la Sauvetat sur les cinq heures du matin.

Mandrin s'est ressaisi. Il va reparaître devant nous, et sans faiblesse nouvelle, tel que nous l'avons connu jusqu'à ce jour, présidant avec fermeté à la direction de sa troupe.

Les Mandrins arrivèrent donc à la Sauvetat-en-Velay, le jeudi 26 décembre, sur les cinq heures du matin. A pareille heure, en cette saison, l'obscurité était complète. Le capitaine Iturbi de Larre, avec les cavaliers de La Morlière, y était depuis une heure.

Au moment même où Mandrin avait quitté Beyssac, Iturbi de Larre y était arrivé avec ses soldats. Il y avait pris ses informations et un paysan lui avait dit que les contrebandiers s'étaient engagés dans les sentes qui conduisaient à la Sauvetat.

Il y avait tout aussitôt poussé sa troupe, hâtant l'allure des chevaux. Le capitaine de Larre comptait trouver Mandrin à la Sauvetat, mais si grande avait été sa diligence qu'il y était arrivé avant lui, à trois heures et demie du matin. Après avoir fait fouiller le village et n'y trouvant aucun de ceux qu'il cherchait, il crut que les Mandrins en étaient déjà repartis. Il avait alors fait entrer les chevaux dans diverses écuries, où on leur donna de l'avoine et du foin, et avait permis à ses hommes de se répandre dans les cabarets et dans les maisons des paysans qui consentiraient à les recevoir.

La Sauvetat-en-Velay est un pauvre village, presque à la crête d'une masse volcanique, à la distance de cinq lieues, au Sud, du Puy. Du sommet de la montagne, où des quartiers de roc saillent de terre, on domine toute la contrée : un premier plan de mamelons qui sont comme recouverts d'une calotte par des bois de sapins noirs; plus loin la dentelure azurine des monts aigus dont les flancs cerclent l'horizon comme les gra dins d'un cirque gigantesque.

Les maisons de la Sauvetat sont construites en blocs de lave fauve; les rues en sont semées de sable roux; par endroits la roche volcanique y paraît à fleur de terre. Chaque maison est isolée de la voisine, comme en une farouche défiance, basse, massive, regardant d'un air louche, de sa petite fenêtre unique ouverte sur le flanc de la porte étroite. Le rude aspect de chaque demeure est rendu plus sombre encore par la cour dont elle est entourée, protégée d'une muraille à hauteur d'épaule. Celle-ci est formée par des blocs de lave rouge, énormes, qui ont été entassés l'un sur l'autre, et se tiennent librement sans mortier ni ciment. Les portes des cours sont faites de lourdes palissades de bois à peine équarri. Le fumier est tassé sur le devant, entre des blocs de lave. Constructions âpres et sauvages, dont chacune est comme un bastion fortifié et qui pouvaient sembler avoir été faites pour servir d'aire à un vol de brigands.

Voilà donc les Mandrins qui arrivent sur les cinq heures du matin à la Sauvetat. Ils étaient trente-six. Le village est tout bondé de cavaliers de La Morlière : cent cinquante environ. Nul des Mandrins ne s'en doute. Il fait nuit noire et le froid est d'une rigueur affreuse. Trois contrebandiers sur leurs chevaux se présentent à la porte d'une écurie. Une sentinelle crie :

— Qui vive !

Le premier des trois contrebandiers, sans répondre, saisit son pistolet, presse sur la gâchette, mais le coup rate. La sentinelle riposte et le contrebandier tombe de cheval frappé à la cuisse. C'était l'un des principaux de la bande, Louis Levasseur dit le Normand. Au bruit, les La Morlière, qui faisaient manger de l'avoine à leurs chevaux ou buvaient dans les auberges, brident au plus vite et se précipitent sur leurs armes. Dans la nuit, Mandrins et volontaires de Flandre se fusillent à bout portant. Un maréchal des logis de La Morlière, Dominique Pinaty, qui était demeuré assis dans la maison d'un paysan, fut dans ce moment tué d'un coup de fusil qu'un Mandrin lui tira par la fenêtre, de la rue noire dans la chambre où il buvait et qui était éclairée.

Les contrebandiers s'échappèrent par petits groupes dans des directions différentes. Mandrin était suivi d'une poignée de compagnons dévoués. Il ne laissait entre les mains du capitaine de Larre que deux chevaux. Outre le maréchal des logis, de qui il vient d'être question et qui fut tué, les volontaires de Flandre avaient eu un cavalier blessé.

Les contrebandiers trouvèrent un premier asile dans les épaisses forêts des environs. La plupart d'entre eux avaient abandonné leurs armes apparentes : quelques-uns les avaient même jetées dans un étang voisin. Au reste, ils étaient protégés par la sympathie du peuple qui favorisa partout leur fuite.

Durant les jours qui suivirent, on vit de côté et d'autre des petits groupes de contrebandiers qui sillonnaient le pays et cherchaient à se dérober. Surtout on crut en voir. Car s'il fallait additionner tous les Mandrins qui furent signalés sur différents points de la France, on arriverait à leur attribuer de formidables effectifs.

Mandrin lui-même, avec quelques compagnons, gagna le Vivarais, d'où il passa en Provence, après avoir franchi le Rhône. Par le comté de Nice et le col de Tende, il se rendit en Piémont, et, par la route de Turin, il revint en Savoie. Le 24 janvier, il était de retour à Carouge, chez son fidèle ami Gauthier, l'aubergiste du *Lion d'argent*. Il y devait trouver le repos, comme à la suite de sa dernière campagne, quand il était revenu blessé au bras du combat qu'il avait soutenu dans la rue du Consulat au Puy.

Cette cinquième campagne, effectuée dans la saison la plus

rigoureuse que l'on eût vue en France depuis le fameux hiver de 1709, avait mis le comble à la réputation de Mandrin.

V

Au moment où les contrebandiers revenaient sur les bords du lac de Genève, Voltaire était à Prangins, d'où il écrit, le 14 janvier 1755, à la duchesse de Saxe-Gotha :

« Il y a trois mois, Mandrin n'était qu'un voleur, c'est à présent un conquérant. Il fait contribuer les villes du roi de France et donne de son butin une paie plus forte à ses soldats que le Roi n'en donne aux siens. Les peuples sont pour lui, parce qu'ils sont las du repos et des fermiers généraux. Ce brigandage peut devenir illustre et avoir de grandes suites. Les révolutions de la Perse n'ont pas commencé autrement. Les prêtres molinistes disent que Dieu punit le Roi qui s'oppose aux billets de confession, et les prêtres jansénistes disent que Dieu le punit pour avoir une maîtresse. Mandrin, qui n'est ni janséniste, ni moliniste, pille ce qu'il peut en attendant que la question de la grâce soit éclaircie. Paris se moque de tout cela et ne songe qu'à son plaisir. Il a de mauvais opéras et de mauvaises comédies ; mais il rit et fait de bons soupers. »

Le témoignage le plus touchant des sympathies, dont Mandrin était soutenu, se trouve dans les registres de catholicité tenus par un pauvre curé de village, l'abbé Léonard, desservant de Saint-Médard au canton de Saint-Galmier. L'humble prêtre vivait dans un pays que Mandrin avait visité plusieurs fois, dans le voisinage de Montbrison, de Boën, de Saint-Bonnet-le-Château.

Parmi les mariages, les baptêmes et les enterremens consignés dans son registre, il met une « note sur le brave Mandrin, chef des contrebandiers, qui ont apporté dans ce pays du bon tabac pour 45 et 46 sols la livre, ce qui faisait autant de plaisir que de service au public dont il s'était attiré la confiance avec ses gens. »

« Il était si vigoureux et si redoutable, dit le bon abbé Léonard, que, à la tête de sa troupe, il passa et repassa le Rhône, malgré le régiment de La Morlière-dragons, qui le boudait et qu'il mettait en fuite. On n'a pas vu son pareil pour le courage et l'entreprise. »

Le curé de Saint-Médard résume ensuite les campagnes qui

viennent d'être contées, et termine par ces vers que lui inspire son enthousiasme et qu'il écrit également dans ses registres, parmi les baptêmes, les mariages et les enterremens :

Brave Mandrin !
Que ne fais-tu rendre bon compte,
Brave Mandrin !
A tous ces maltôtiers de vin,
De sel, de tabac ; qu'ils n'ont honte
De voler pauvre, riche et comte ?

Brave Mandrin !
Quelle nation
Eût jamais fait de connaissance,
Quelle nation,
Avec gens de telle façon !
Qui, sans étude ni science,
As parcouru toute la France
Sans émotion,
Passant partout,
Dans les villes, à la campagne,
Passant partout,
Sans craindre Morlière du tout.
Ta troupe et toi as l'avantage
De faire un pays de Cocagne,
Passant partout.

Au cours de ses cinq expéditions, en une seule année, Louis Mandrin avait réalisé une fortune de 100 000 francs, qui représenteraient une somme triple aujourd'hui. Il les avait en dépôt chez le marquis de Chaumont, beau-père d'un président au Parlement de Grenoble, et chez le marquis de Saint-Séverin, qui possédait l'un des plus beaux châteaux du pays.

Les fermiers de Savoie choisissent alors Mandrin pour parrain à leurs enfans, parrainage qui leur est un honneur. Le contrebandier va danser aux noces de village et aux noces de château ; fêté d'un chacun, des dames surtout, car il est jeune, beau gars et « a la jambe bien faite. » Le 29 mars 1755, un dîner est organisé pour lui au château de Naveisy en Savoie ; fin avril, il passe plusieurs jours avec un de ses compagnons, François Saint-Pierre, qui portait dans sa troupe le titre de « major, » au château d'un autre gentilhomme savoyard, à trois lieues de Châtillon-de-Michaille.

Le docteur Passerat de la Chapelle, qui fréquentait les meil-

leures familles du pays, parle de ces faits en témoin immédiat: « Les contrebandiers sont favorisés des Savoyards, je veux dire qu'on en fait l'apologie dans de très bonnes maisons. On y vante les actions de Mandrin et on les met au niveau des traits du plus grand héroïsme. J'en ai été plus d'une fois témoin. »

Récit confirmé par l'agent Marsin, espion aux gages du gouvernement français et qui fut intimement mêlé aux contrebandiers. Mandrin est reçu dans les sociétés les plus distinguées sur le pied d'un commensal dont on est fier ; il est fêté par la plus haute noblesse, par M. de Saint-Albin de Vaulserre, président au Parlement de Grenoble. M. de Piolenc, premier président au même Parlement, après l'avoir naguère, le 21 juillet 1753, condamné à être roué vif, lui fait les honneurs de sa table. Le marquis de Ganay en écrit au ministre de la Guerre : « Vous savez que Mandrin a été condamné à être pendu (il s'agit d'une autre condamnation prononcée contre lui en Savoie), il y a quelques années, à Chambéry. Malgré cet arrêt, il y va très souvent, il y couche, il y séjourne. Il y a environ un mois (mars 1755), il y a soupé chez l'un des principaux magistrats de cette ville et il y a été fort caressé, quoique ce juge ait autrefois signé sa sentence de mort. »

Mandrin causait d'une manière brillante, avec entrain et gaîté. Nous laissons à penser s'il avait des anecdotes à raconter. A table, on se taisait pour les entendre; au salon, les dames se pressaient autour de lui. Et les maîtresses de maison se l'arrachaient, car elles n'avaient pas souvent l'occasion d'offrir à leurs invités un héros tourné comme celui-là.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

LA
VÉRITÉ SUR FONTENOY

La vérité historique est, presque toujours, difficile à établir. Les difficultés sont particulièrement grandes quand il s'agit de batailles : les récits des témoins sont souvent exagérés, contradictoires. Il y a des erreurs, même dans les rapports officiels, pour la désignation des lieux, pour l'indication des heures, — le temps a paru court à ceux qui ont agi, long à ceux qui ont reçu les coups sans les rendre. — Les mêmes divergences se retrouvent pour l'importance des opérations, des missions, et à plus forte raison pour les responsabilités. La tâche de l'historien consciencieux, soucieux de démêler, au milieu de tous les renseignemens recueillis, ceux auxquels il faut ajouter foi, ne laisse pas que d'être bien délicate.

Depuis quelques années, la *Revue d'histoire*, publiée par l'état-major de notre armée, vient très efficacement en aide à ceux qui cherchent à voir clair et juste dans notre passé militaire. Dans les études de nos campagnes, qui font l'objet de ses publications mensuelles, elle ne se borne pas à donner l'analyse ou le texte complet des décisions prises, le récit bien contrôlé des événemens, des actions; elle émet aussi des appréciations, parfois des critiques, qui sont toujours fondées sur des documens sévèrement contrôlés, — qu'ils soient tirés de nos archives officielles, de nos bibliothèques et de celles de l'étranger, ou des

collections privées. — En outre, suivant en cela l'exemple donné pour la première fois par le commandant Foucard, à propos d'Iéna, elle a toujours soin de faire suivre son étude des documens mêmes, qui ont servi à l'établir, et qu'elle publie *in extenso;* de sorte que chacun peut se former sa propre opinion et contrôler ainsi celle du rédacteur anonyme de la *Revue d'histoire*.

La grande opération actuelle de cette *Revue* est l'étude approfondie de la guerre de 1870-1871. Parallèlement à cette étude, ou auparavant, elle a déjà publié bien d'autres travaux d'une réelle importance, d'un intérêt sérieux sur la plupart des campagnes de la Révolution et de l'Empire. Elle s'est occupée aussi de quelques guerres précédentes. En ce qui concerne le maréchal de Saxe, elle en est arrivée à la campagne de 1745; et tout récemment, elle vient de terminer l'étude de la glorieuse journée de Fontenoy.

La bataille de Fontenoy a eu en France, et dans le monde entier, un retentissement considérable. C'est un des plus brillans fleurons de notre histoire. Elle a donné lieu à bien des discussions, à bien des appréciations contradictoires. Il m'a semblé qu'il serait intéressant de comparer la version de la *Revue d'histoire* à quelques-unes des autres versions connues sur cette mémorable journée.

I

La version classique peut être résumée ainsi :

Au printemps de 1745, le maréchal de Saxe assiégeait Tournai avec 90 000 hommes. Il y avait été rejoint par le roi Louis XV. Le chef de l'armée alliée, le duc de Cumberland, marcha au secours de Tournai avec 60 000 Anglais, Hanovriens, Hollandais. Sans interrompre le siège, le maréchal de Saxe se porta au-devant des alliés, sur la rive droite de l'Escaut, et prit position à quelques kilomètres de Tournai, près de Fontenoy, son centre à ce village, sa droite à Antoing, sa gauche à la corne du bois de Barry.

Les deux villages d'Antoing et de Fontenoy furent solidement fortifiés, bien garnis d'infanterie et d'artillerie. Antoing fut même protégé par une grande batterie établie sur la rive gauche de l'Escaut. La corne du bois de Barry fut renforcée par deux

redoutes. A gauche et en arrière de ce bois, des troupes furent échelonnées pour empêcher les alliés de nous tourner de ce côté. Une trouée de 800 mètres séparait Fontenoy du bois de Barry. Derrière cette trouée se tenait notre infanterie sur deux lignes; plus en arrière, la cavalerie sur deux lignes aussi, et enfin la Maison du Roi.

La bataille commença le 11 mai de grand matin. Les Hollandais attaquèrent Antoing et Fontenoy, mais mollement; ils furent repoussés. Il en fut de même pour l'attaque des Anglais contre le bois de Barry.

Alors, masqués par le terrain, les bataillons anglais se formèrent en masse face à la trouée et y pénétrèrent. Débordant Fontenoy, ils repoussèrent en désordre nos troupes d'infanterie. Notre cavalerie intervint, fit plusieurs charges qui ralentirent, arrêtèrent les Anglais, mais sans les rompre.

L'armée française paraissait perdue. Il ne restait en réserve que la Maison du Roi et quatre canons. Sur les conseils d'un officier, les quatre canons furent amenés et pointés sur la tête de la colonne anglaise. La Maison du Roi, entraînée par le duc de Richelieu, se lança vaillamment à la charge, pendant que l'infanterie recommençait ses attaques en ordre et de concert. En quelques minutes, la formidable colonne anglaise fut ouverte et céda le terrain. La bataille était gagnée.

II

Voltaire a décrit la bataille de Fontenoy, dans le chapitre XV de son *Siècle de Louis XV*. Il s'est attaché à diminuer, à rapetisser le rôle du maréchal de Saxe, pour exalter celui du duc de Richelieu. Sa version a contribué à fausser les idées, d'autant plus facilement qu'elle renferme, à côté d'exagérations, plusieurs anecdotes intéressantes, attachantes, glorieuses même, et exactes.

Dès le début, Voltaire insiste sur l'état de santé déplorable du maréchal de Saxe : il était consumé d'une maladie de langueur et presque mourant. Voltaire le croisa au moment où il allait partir pour l'armée, et lui demanda comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse. « Il ne s'agit pas de vivre, lui répondit le maréchal, mais de partir... »

La bataille commença à six heures du matin. On se canonna violemment de part et d'autre.

Le maréchal de Noailles se trouvait alors près de Fontenoy; il était venu rendre compte d'un ouvrage au maréchal de Saxe. Il rencontra son neveu, le duc de Gramont, colonel des gardes françaises, et l'embrassa. Puis ils se séparèrent pour retourner l'un auprès du Roi, l'autre à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Gramont. Il fut la première victime de la journée...

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoy; les Hollandais deux fois Antoing. Le major-général anglais Ingoldsby chercha, inutilement aussi, à pénétrer dans le bois de Barry, dont il fut repoussé par des partisans appelés « Grassins », du nom de celui qui les avait formés.

Le duc de Cumberland se décida alors à passer entre ce bois et Fontenoy. Les bataillons anglais s'avancèrent en trois lignes profondes, traînant à bras leurs canons. A leur tête étaient le régiment des gardes anglaises et le Royal-Écossais. Plusieurs de leurs officiers appartenaient aux meilleures familles de l'Angleterre. Quand ils se trouvèrent face à face avec les gardes françaises, ils saluèrent en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanes, le duc de Biron qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent leur salut.

Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : « Messieurs des gardes-françaises, tirez ! » Le comte d'Auteroche, lieutenant de grenadiers, leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers. Tirez vous-mêmes. »

Les Anglais firent un feu roulant. Leurs décharges successives, meurtrières, mirent en déroute les gardes-françaises, et leurs voisins les gardes suisses. D'autres troupes d'infanterie intervinrent inutilement. Par ordre du maréchal de Saxe, la cavalerie du comte d'Estrées se précipita sur les Anglais.

Le maréchal était là au milieu du feu, à cheval, dans le dernier épuisement. Il n'avait pas de cuirasse, et était protégé par « un bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposait sur l'arçon de sa selle. »

Les Anglais continuaient à s'avancer et ne formaient plus qu'un seul corps... Le maréchal jeta son bouclier et courut faire avancer la deuxième ligne de cavalerie. Quelques régimens d'infanterie vinrent affronter la colonne « par les ordres seuls de

leurs commandans. » Le maréchal en vit un, dont les rangs entiers tombaient, et qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des Vaisseaux. « Comment se peut-il, s'écria-t-il, que de telles troupes ne soient pas victorieuses ! »

Tout en songeant à faire un effort plus plein contre les Anglais, le maréchal de Saxe fit conjurer le Roi de se retirer. Il donna aussi l'ordre de faire évacuer Antoing par le régiment de Piémont. La bataille paraissait perdue. Autour du Roi, se tenait un conseil tumultueux. On le pressait de la part du général, et au nom de la France, de ne pas s'exposer davantage.

Alors intervint le duc de Richelieu. Ayant couru de tous côtés autour de la colonne anglaise, il se présenta hors d'haleine, couvert de poussière, l'épée à la main. « La bataille est gagnée, dit-il, si l'on fait avancer quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la Maison du Roi et les autres troupes l'entoureront... Il faut tomber sur elle comme des fourrageurs. »

Le Roi se rendit le premier à cette idée. Vingt personnes se détachèrent pour la faire exécuter. Les canons furent pointés. La Maison du Roi se précipita.

Apprenant la résolution du Roi, le maréchal décommanda l'évacuation d'Antoing ; et, malgré sa faiblesse, il se porta rapidement de la droite à la gauche, vers les Irlandais, « recommandant à toutes les troupes qu'il rencontra de ne plus faire de fausses charges et d'agir de concert... »

Et Voltaire termine en rappelant qu'attaqués de toutes parts, les bataillons anglais furent ouverts en sept ou huit minutes, et cédèrent le terrain sans tumulte, sans confusion. Ils furent vaincus avec honneur...

Quoique ce récit ait servi à former l'opinion générale sur la bataille de Fontenoy, il n'en a pas moins soulevé bien des critiques, bien des réclamations de la part des contemporains de Voltaire. On en trouve l'écho dans la *Correspondance littéraire* du baron de Grimm qui, à cette époque-là, séjourna longtemps à Paris, à divers titres, et en dernier lieu comme ministre plénipotentiaire de Saxe-Gotha.

Grimm s'indigne de voir Voltaire « glisser sur les monumens de gloire que le maréchal de Saxe s'est élevés, et enlever à ce héros le mérite de la victoire de Fontenoy, pour le donner tout entier au duc de Richelieu... M. de Richelieu s'inscrit en faux

contre tout ce que son panégyriste lui fait dire; il le répète dans tous les salons de Paris, et n'a certainement rien de mieux à faire. Tout le monde sait que le maréchal de Saxe, quoique mourant, conduisit seul cette affaire... Le discours que M. de Voltaire fait tenir au duc de Richelieu, et qui décida du succès de la journée, est un tissu d'impertinences qui ne seraient pas vraisemblables dans la bouche d'un homme qui en serait à sa première campagne. Ce qu'il y a d'admirable dans tout cela c'est qu'on perd de vue le maréchal pendant ce temps-là, comme s'il ne s'était pas trouvé à la bataille... On ne relève pas de pareilles infidélités sans mettre tout le sang en mouvement; et ce récit est le coup le plus sensible que M. de Voltaire ait pu porter à sa réputation. »

La *Revue d'histoire*, à laquelle j'emprunte cette citation (1), ajoute que la vérité paraît avoir été dite par le duc de Luynes dans ses Mémoires : « Quoique M. de Richelieu ait bien fait dans la bataille, on trouve que Voltaire en a trop dit sur lui, et ceux à qui le succès de cette grande journée est véritablement dû ont paru blessés de ces louanges excessives. »

III

Le duc de Broglie nous a donné, en 1887, dans la *Revue des Deux Mondes* (2), puis dans son beau livre *Marie-Thérèse impératrice,* paru en 1890, un admirable récit de la bataille de Fontenoy.

Il y insiste sur le caractère, la situation du maréchal de Saxe, sur les grands services qu'il avait rendus au roi Louis XV, pendant l'hiver de 1744 à 1745 : « Laissé seul (3) à la tête d'une armée réduite, en quelque sorte en l'air sur le territoire étranger, et sans aucune réserve pour le soutenir en cas d'échec, le maréchal avait su maintenir son terrain par une campagne défensive dont la prudence et la vigueur enlevaient, dit avec raison un document contemporain, l'admiration de toute l'Europe. »

L'étonnement se mêlait à ce sentiment, ajoute le duc de Broglie ; car jusqu'alors Maurice de Saxe avait passé plutôt

(1) *Revue d'histoire*, 1905. 1er vol., p. 479.
(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1887.
(3) *Marie-Thérèse impératrice*, 1er vol., p. 353.

pour un merveilleux batailleur, toujours prêt à tout risquer et sans prévision pour le lendemain. Et le voilà tout à coup qui se révèle, dans l'épreuve redoutable du haut commandement, comme un chef prudent, prévoyant, sachant assurer le service avec une autorité régulière et paternelle, sachant choisir magistralement ses positions pour résister à toutes les entreprises de l'ennemi, pour l'user, le lasser, et le forcer de bonne heure à renoncer à toute opération pour l'hiver.

La postérité est moins surprise; car elle connaît la belle œuvre posthume du maréchal de Saxe, devenue classique, *Mes Rêveries*, dans laquelle il apporte, avec une véritable hauteur de vue, son contingent aux règles de l'art militaire, malheureusement « couvertes de ténèbres, » parce que ceux qui les ont pratiquées d'instinct, n'ont pas pris soin, comme lui, de les écrire.

Ce qui est étonnant, c'est que *Mes Rêveries* aient été écrites en 1732, à une époque où Maurice de Saxe n'était encore « qu'un royal (1) officier de fortune, guerroyant pour l'amour de la vaillance comme un chef de bande du moyen âge... en quête d'aventures et de plaisirs... Et c'était au sein de cette ivresse de fêtes et de combats qu'il s'était posé à lui-même avec une curiosité savante, et qu'il avait su résoudre avec une intelligence consommée les problèmes les plus délicats de l'art militaire. »

Le duc de Broglie a bien raison. On a le droit d'être surpris de voir sortir un chef-d'œuvre de bon sens pratique, et en même temps de connaissance élevée du cœur humain, de la plume d'un homme tout au plaisir et à l'action comme Maurice de Saxe. Sa vie et son éducation militaire nous permettront peut-être de mieux le comprendre :

Maurice de Saxe a débuté dans la vie militaire à l'âge de douze ans; il fut confié au comte de Schulembourg, qui commandait en Flandre le corps saxon dans l'armée impériale; et il assista, sous la direction de cet officier général, au siège de cette même place de Tournai, auprès de laquelle il devait tant s'illustrer plus tard.

Dix ans après, ayant déjà guerroyé un peu partout, et notamment sous le prince Eugène, il entra au service de la France comme maréchal de camp, en 1720.

A ce moment, il s'occupa avec soin et méthode de l'instruc-

(1) *Marie-Thérèse impératrice*, Ier vol., p. 358.

tion de ses troupes et tout particulièrement des exercices de tir. Il fit plus, dit l'un de ses biographes, Saint-René Taillandier (1). Profitant de la paix, il travailla beaucoup, et étudia les mathématiques, la mécanique, l'art des fortifications, toutes les branches du génie militaire.

Le chevalier de Folard, avec lequel il resta très lié, le vit à cette époque. Il a écrit depuis qu'il avait trouvé dans Maurice « un des plus beaux génies de la guerre qu'il eût connus. »

Folard avait un culte pour les auteurs militaires de l'antiquité. C'était un écrivain un peu prolixe mais distingué, dont les œuvres ont eu, plus tard, l'honneur d'être résumées par Frédéric le Grand. Il a pu contribuer à donner à Maurice (2) le goût des anciens. Ce goût était, du reste, très répandu à cette époque-là. Dans l'avant-propos de ses *Études militaires*, le maréchal de Puységur, qui est mort deux ans avant Fontenoy, raconte qu'il avait voulu faire lui-même un traité méthodique de l'art de la guerre, à un âge où il avait déjà de l'expérience. « On lui conseilla de lire les Grecs et les Romains; il fut très étonné d'y trouver les idées qu'il avait eu tant de peine à se former par la pratique. »

Et en effet, ils étaient et sont restés bien intéressans, bien instructifs ces vieux auteurs militaires, Xénophon, Végèce, Onosander... Ils ont attiré l'attention des grands capitaines de toutes les époques et ils peuvent être, encore aujourd'hui, étudiés utilement. L'esprit de l'homme ne se transforme que lentement. Les cœurs qui battaient à Marathon, à Mantinée, comme à Cannes, à Zama, comme à Fontenoy et à Austerlitz, se ressemblent à s'y méprendre.

Sont-ce ces vieux auteurs qui ont inspiré Maurice de Saxe? Est-ce Onosander dont il portait toujours sur lui, dit-on, dans sa jeunesse, la *Science du chef d'armée?* Avait-il pris des notes en les étudiant en 1720? et a-t-il mis ces notes au clair pour écrire *Mes Rêveries* en 1732, pendant les loisirs d'une convalescence? Ce n'est pas impossible.

Ce qui est également surprenant, ajoute le duc de Broglie, c'est le style même des *Rêveries;* car Maurice de Saxe est « de-

(1) Voyez, sur *Maurice de Saxe*, les études de Saint-René Taillandier dans la *Revue* des 1er mai, 1er juin et 1er juillet 1864.

(2) La *Revue d'histoire* reproduit une lettre que le maréchal de Saxe a écrite au chevalier de Folard, immédiatement après Fontenoy, et qui prouve combien ils étaient restés liés.

meuré toute sa vie si ignorant des élémens mêmes de notre langue qu'il n'a jamais pu écrire deux mots sans les défigurer par une orthographe vraiment fantastique... »

J'ai retrouvé dans une édition des œuvres de Voltaire, de 1825, une note de l'éditeur Clogenson, rappelant qu'on avait offert néanmoins un siège à l'Académie à Maurice de Saxe. « Étonné d'un tel honneur, il écrivit dans une lettre : « Ils veule (1) me fere de la Cadémie, sela miret comme une bage a un chas. »

Si cette orthographe est vraie, n'est-elle pas d'une originalité que le maréchal a exagérée volontairement et à plaisir, ayant mieux aimé paraître tout à fait ignorant qu'à moitié savant?

Quoi qu'il en soit, les services rendus en Flandre par le maréchal de Saxe avaient été tels que le commandement de l'armée de Flandre, pour la campagne qui allait s'ouvrir en 1745, devait lui revenir. Louis XV n'hésita pas à lui donner ce commandement, et annonça qu'il l'accompagnerait à l'armée.

Jamais entrée de campagne ne s'ouvrit plus gaiement, dit le duc de Broglie, à la cour, à la ville, à l'armée. Elle ressemblait à une partie de plaisir : « La suite (2) répondant à de si heureux présages devait conserver jusqu'au bout la même apparence ; et malgré beaucoup de sang versé et les plus sérieux faits d'armes, le souvenir de cette brillante année 1745 retentit encore à travers l'histoire comme une joyeuse fanfare. »

Le rendez-vous des officiers supérieurs chargés d'un commandement était Valenciennes. Maurice y arriva le 15 avril, en compagnie, dit un auteur allemand, de femmes d'une société douteuse. Dès le 18, on fut obligé de lui pratiquer une ponction qui donna cinq pintes d'eau.

Tournai fut rapidement investi, à la grande surprise des alliés. Le commandement de leur armée venait d'être donné, sur la demande des Anglais, au fils du roi George, à peine âgé de vingt-deux ans, le duc de Cumberland qui s'était déjà distingué à Dettingen. Le jeune généralissime était plein d'assurance : il comptait bien, après avoir battu les Français sur l'Escaut, pendant que l'autre armée alliée battrait Conti sur le Rhin, marcher droit sur Paris : « J'y serai (3), disait-il, ou je mangerai mes bottes. »

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. xv. Baudouin, 1825, p. 148.
(2) *Marie-Thérèse*, Ier vol., p. 374.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 385.

Louis XV rejoignit l'armée le 8 mai, à Tournai, dont le maréchal de Saxe avait commencé le siège. Il visita aussitôt les tranchées, quoique le maréchal eût porté le gros de ses forces sur la route de Mons, pour y attendre le duc de Cumberland, tout en continuant le siège.

Ces dispositions étaient vivement critiquées par l'entourage du Roi et même par celui de Maurice. On prétendait que le maréchal « baissait. » On le montrait obligé de cesser de monter à cheval, et se faisant traîner dans une petite voiture d'osier (1), « ridiculement affublé d'un justaucorps de taffetas matelassé, qui lui tenait lieu de cuirasse. »

Les explications du général en chef ne tardèrent pas à rassurer le Roi, à lui montrer que les mesures prises étaient bien conformes à la situation, et à le convaincre que le mal du maréchal n'influait pas sur sa tête. Profitant d'un moment où il était entouré de groupes nombreux et bruyans, il dit à haute voix : « Monsieur le maréchal (2), en vous confiant le commandement de mon armée, j'entends que tout le monde vous obéisse; et je suis ici pour en donner l'exemple. »

Pendant la soirée qui précéda la bataille, le Roi frappa son entourage par sa gaieté. Au dire du marquis d'Argenson, il chanta même plusieurs couplets. Le maréchal passa la nuit devant le camp, dans sa voiture d'osier, donnant ses derniers ordres.

IV

Pendant la bataille, continue le duc de Broglie, le Roi se porta à la Chapelle de Notre-Dame-aux-Bois, sur une éminence surmontée d'un moulin à vent. Tout autour stationnaient sa Maison, les carabiniers et les gendarmes. Il était plein d'entrain. « Jamais (3), disait-il, depuis Poitiers, un roi de France n'a regardé les Anglais en face; il faut espérer que cette fois tout se passera mieux. »

Au moment où se déroula la première phase de la bataille, l'attaque infructueuse des Hollandais contre Antoing, le Roi et

(1) *Marie-Thérèse*, 1er vol., p. 392.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 393.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 398.

le Dauphin s'avancèrent pour mieux suivre la lutte. Ils entendirent siffler les balles et virent un boulet mourir auprès d'eux.

Le maréchal de Saxe était sur les lieux. Comme on le félicitait, il répondit : « Doucement (1), messieurs, tout n'est pas dit. Allons maintenant aux Anglais; ils seront de plus dure digestion. »

De fait, l'attaque contre Fontenoy fut vigoureusement poussée par trois fois, et n'échoua que devant la solidité de nos troupes et la précision de leur tir.

Le maréchal de Saxe surveillait l'opération. Il était accompagné par le maréchal de Noailles, qui, malgré sa supériorité d'âge et d'ancienneté, donna, ce jour-là, un bel exemple de désintéressement, en se faisant l'auxiliaire, le subordonné de son ancien lieutenant, dont du reste il fut couvert de prévenances.

C'est au moment où les maréchaux se séparaient, et où le maréchal de Noailles venait d'embrasser son neveu le duc de Gramont, qu'un boulet vint frapper le cheval du duc qui s'abattit : « Prenez garde, monsieur, lui dit un officier qui le suivait, votre cheval est tué. — Et moi aussi (2), monsieur, » répondit le jeune duc. Il avait la cuisse fracassée.

Quelques instans après, le maréchal de Saxe vit tomber son meilleur ami, le compagnon de toutes ses campagnes, M. du Brocard, commandant en chef de l'artillerie.

L'attaque des Écossais contre le bois de Barry fut mollement menée. Étonné par les « Grassins, » qui se dressèrent brusquement devant lui, lord Ingoldsby s'arrêta, demanda du secours, et se conduisit si timidement, qu'après la guerre on lui demanda compte de ses actes devant un conseil de guerre.

Il était huit heures du matin. Les dispositions prises par le maréchal avaient donné plein succès. Alors, le duc de Cumberland prit une résolution tellement hardie, déclare le duc de Broglie, que le maréchal n'avait pas songé à s'en garer : celle de s'avancer entre les positions fortifiées du bois de Barry et de Fontenoy.

Si la conception était d'une hardiesse téméraire, l'exécution fut admirable: trois colonnes serrées juxtaposées s'avancèrent sur des pentes escarpées, au milieu de ravins, de coupures, d'obstacles de toutes espèces; elles traînaient leur artillerie

(1) *Marie-Thérèse*, Ier vol., p. 401.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 403.

à bras, car le terrain était impraticable aux chevaux... Des files entières tombèrent sous les boulets français ; mais rien n'arrêta les valeureuses colonnes qui apparurent bientôt au sommet de la crête...

Le duc de Broglie nous rappelle ici l'épisode émouvant des gardes-françaises si bien raconté par Voltaire ; il continue en nous montrant que, tout en s'avançant énergiquement, les troupes anglaises s'étaient resserrées et formaient une masse compacte. Il cite même sur cette formation l'explication donnée par le roi Frédéric, dans l'*Histoire de mon temps* (1) : « Sous le feu croisé du village et des redoutes, les flancs de la troupe anglaise souffrirent et se retirèrent : son centre, qui en souffrit moins, continuait à s'avancer, et comme ses ailes se repliaient en arrière, son corps prit une forme triangulaire, qui par la continuation du mouvement du centre et par la confusion se changea en colonne... »

Attaquée de toutes parts, avec vaillance, par les régimens français, mais sans ensemble, la lourde colonne anglaise s'avançait lentement, imperturbablement, vomissant le feu de tous les côtés à la fois...

Avant tout, il importait pour le maréchal de Saxe de gagner du temps, afin de remettre de l'ordre dans les troupes et de recommencer l'attaque de cette masse inébranlable. La cavalerie, tenue en réserve jusque-là, remplirait ce rôle. Mais, auparavant, il fallait mettre le Roi en sûreté. Le maréchal le fit prier de repasser l'Escaut, en l'assurant qu'il penserait à tout. Le Roi répondit : « Je ne doute pas qu'il fasse ce qu'il faudra ; mais je reste où je suis. »

Le maréchal n'insista pas. Il monta à cheval lui-même et donna le signal destiné à ébranler la cavalerie. Alors les charges succédèrent aux charges avec une merveilleuse intrépidité. Plusieurs escadrons revinrent, tout meurtris, huit fois à l'attaque. Hélas ! un seul réussit à aborder les Anglais : il était commandé par le marquis de Vignacourt et pénétra dans les lignes anglaises ; il n'avait plus alors que 14 hommes vivans ; dix furent faits prisonniers ; le marquis tomba percé de deux coups de baïonnette.

Néanmoins ces vaillans efforts embarrassèrent, ralentirent la

(1) *Marie-Thérèse*, Ier vol., p. 413.

colonne anglaise, mais sans diminuer son feu, sans atteindre son énergie. La situation restait grave.

On le sentit autour du Roi. Des instances très vives furent faites pour le décider à se retirer. Mais cette fois le maréchal s'y opposa. « Quel est le (1) j... f..., s'écria-t-il à haute voix, qui donne un pareil conseil. J'en étais d'avis tout à l'heure; maintenant il est trop tard. »

A ce moment, arriva à bride abattue le duc de Richelieu, l'épée à la main, les cheveux au vent, le visage enflammé. « La bataille est gagnée, s'écria-t-il, si on le veut. » Et il expliqua que sur notre gauche les Irlandais, soutenus par d'autres régimens, avaient rétabli le combat. « Qu'on en fasse autant sur notre droite, et nous réussirons à rompre la colonne! »

L'entrain du duc de Richelieu ranima la confiance. On courut chercher quatre pièces de canon, postées près du pont de Calonne, pour assurer la retraite. Le Roi donna au duc de Richelieu l'ordre de faire avancer les escadrons de sa Maison. Ce fut un élan général sans qu'on sache bien qui en donna le signal.

Jamais, s'écrie le duc de Broglie, ce qu'on a appelé la furie française n'a mieux mérité ce nom. Non qu'ils se précipitassent, comme le dit Voltaire, pêle-mêle, en essaim de fourrageurs. « L'ordonnance, commandée sur place (2) par le maréchal, était au contraire si bien conçue que la rapidité du mouvement n'en dérangea pas le concert. Infanterie et cavalerie se murent cette fois ensemble, unies sans être mêlées, et en se prêtant un mutuel appui. »

La Maison du Roi donna la première, « jalouse (3) de ce qu'on ne lui eût encore rien dit. » Puis partirent les carabiniers, le maréchal à leur tête, et les cuirassiers de Lowendal. A gauche, à droite, notre infanterie avait repris énergiquement le combat, pendant qu'au centre du cercle, les quatre canons, par leurs décharges répétées, atteignaient l'axe de la colonne et la disloquaient.

« Le maréchal de Saxe, — écrit d'Espagnac, qui faisait partie de son état-major, — avait commandé que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux. Il fut bien obéi. Les officiers de la Chambre chargèrent pêle-mêle avec la garde et les

(1) *Marie-Thérèse*, Ier vol., p. 420.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 426.
(3) Le mot est du maréchal de Saxe lui-même.

mousquetaires ; les pages du Roi y étaient l'arme à la main... il y eut un accord si parfait des efforts de la cavalerie le sabre à la main, et de l'infanterie la baïonnette au bout du fusil, que la colonne fut foudroyée... »

Les débris de l'héroïque phalange se retirèrent à pas lents.

J'ai insisté un peu longuement sur cette belle version du duc de Broglie, parce qu'elle me paraît tracer de main de maître la physionomie générale de notre vaillante armée de 1745, et qu'elle fait bien ressortir l'entrain et le dévouement des combattans. Elle réagit aussi contre les exagérations de Voltaire, et laisse entrevoir, pendant toute l'action, l'influence directrice du général en chef, du maréchal de Saxe, dont elle met en relief le talent et la haute valeur.

Et néanmoins, dans ses dernières et éloquentes réflexions sur cette glorieuse journée, le duc de Broglie constate que « ce qui la caractérise (1), c'est moins le mérite du commandement (quelque justice qu'il faille lui rendre) que l'ardeur incomparable et presque joyeuse de la troupe qui fut sous ses ordres. C'est moins le général, que l'armée, qui a été immortalisée par ce qu'on peut appeler la légende de Fontenoy. Ce qui survit dans la mémoire populaire, ce ne sont pas les manœuvres savantes qui, de part et d'autre, ont assuré ou disputé la victoire ; ce sont les charges de cavalerie venant se briser, huit heures durant, contre une muraille vivante ; ce sont ces dialogues d'homme à homme, et ces prises de corps à corps, qui semblent des pages détachées d'un roman de chevalerie... »

« Oui, c'était un beau jour, le dernier de l'ancienne France. Elle était là tout entière, resplendissant de tous les joyaux de sa couronne... »

Et le duc de Broglie termine en rappelant « la grâce qui parait alors le front de la France d'une beauté si originale ; cette élégance qui n'ôtait rien à sa force ; cette finesse délicate des mains qui maniaient si légèrement l'épée ; ce clairon des batailles, entraînant comme la musique d'une fête ; cette gaieté qui souriait jusque dans la mort ; tout cet éclat qui charmait le monde et séduit encore l'histoire... »

(1) *Marie-Thérèse*, Ier vol., p. 446.

V

Dans une très intéressante brochure (1), parue en 1904, et intitulée *la Bataille de Fontenoy*, un ancien professeur de Lille, M. A. Butin, constate qu'en 1902, M. Frank Sullivan de San Francisco a fait dresser, sur une des faces du nouveau cimetière de Fontenoy, une plaque de marbre blanc, marquée aux armes d'Irlande, et portant, en anglais et en français, l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE DES HÉROIQUES SOLDATS IRLANDAIS
QUI CHANGÈRENT UNE DÉFAITE EN VICTOIRE,
A FONTENOY, LE 11 MAI 1745.
DIEU SAUVE L'IRLANDE !

M. Butin croit devoir mettre en garde contre la conclusion qui pourrait être tirée de cette inscription. Tout en se conduisant vaillamment, très vaillamment, à Fontenoy, comme sur tant d'autres champs de bataille, la brigade irlandaise n'a pas rétabli et terminé, à elle seule, la bataille, comme paraît le croire M. Frank Sullivan.

Pour le montrer, M. Butin s'appuie sur la plupart des études parues sur Fontenoy, et tout particulièrement sur l'œuvre du duc de Broglie, dont je viens d'essayer de rappeler le charme et l'autorité.

Le duc de Broglie cite bien la lettre que le comte de Lowendal, le chef de la brigade irlandaise pendant la charge finale, écrivit à sa femme le soir de la bataille :

« Je suis jaloux, ma chère Isabelska, du Roi mon maître, de ce qu'il a pu écrire à sa femme sur un tambour, en plein champ de bataille, de la victoire que nous venons de remporter sur les ennemis. Je ne le fais qu'au retour dans ma cellule. Le bon Dieu te conserve ton Waldemar, mais que ne lui dois-je pas? La bataille était perdue, tout le monde fuyait, le bon Dieu m'a inspiré de me mettre à la tête de la brigade irlandaise et des gardes françaises que j'avais ralliés : nous avons pris l'ennemi en flanc; je le renverse, le pousse au delà du champ de bataille. Le Roi

(1) *La bataille de Fontenoy et l'inscription commémorative de 1902*, par A. Butin, 1904. Lille; Lefebvre-Ducrocq.

et le Dauphin m'ont comblé de distinction sur le champ de bataille. Je remercie la main de Dieu; je voudrais me rendre plus digne de ma chère Isabelska. J'embrasse les enfans.

« *P.-S.* — Ne vante pas ce que mon devoir m'a fait faire, attends que les autres le disent. »

Au-dessous, il y avait un dernier post-scriptum, de la main du secrétaire du comte de Lowendal :

« M. le maréchal a dit hautement que le Roi devait cette victoire au comte de Lowendal et à la brigade des Irlandais; ce sont ses propres termes. »

M. Butin ne pense pas qu'en citant cette lettre, le duc de Broglie ait jamais cru que le succès final de Fontenoy pût être attribué exclusivement aux Irlandais. Il est facile, dit-il, de discerner, dans la relation du duc, les dévouemens qui, en se prodiguant, ont donné le temps à l'infanterie de se ressaisir, aux réserves d'entrer en ligne, à tous de finir la journée par un superbe et victorieux élan : ce sont nos vaillans escadrons qu'on voit s'ébranler, charger, mourir pour occuper, harceler, retarder l'ennemi jusqu'à ce que l'infanterie puisse intervenir.

Pour bien mettre en relief ce rôle brillant et décisif de notre cavalerie, M. Butin donne une description claire, circonstanciée de la bataille, nous faisant assister aux préparatifs, aux péripéties du début de la journée, à la formation et à la marche des Anglais pénétrant, comme un coin formidable, au milieu de notre infanterie rompue, démoralisée...

Que restait-il à faire aux Anglais pour fixer la victoire? « A manœuvrer, » répond Frédéric le Grand, dans l'*Histoire de mon temps*.

A faire agir la cavalerie, déclare M. Butin : notre infanterie était mûre pour être chargée. Les escadrons anglais l'auraient achevée. Mais ces escadrons n'étaient pas en présence. Le duc de Cumberland les avait arrêtés, estimant que le terrain ne permettrait pas à la cavalerie de suivre l'infanterie.

La cavalerie française était là, heureusement. Le maréchal de Saxe courut à elle, et fit charger la première ligne. Nos vaillans régimens, — M. Butin donne tous leurs noms, depuis Royal-Roussillon, Royal-Cravattes... jusqu'à Clermont, régiment du Roi, Dragons d'Egmont, — s'ébranlent par escadrons qui se succèdent, se soutiennent et s'échelonnent.

Les premières charges sont menées avec entrain, avec fureur.

Elles échouent sous les décharges effroyables des Anglais. Mais elles n'en sont pas moins renouvelées pendant plusieurs heures, sans que rien puisse amoindrir l'âme et briser l'élan de ces troupes. Ces superbes escadrons n'ont pas seulement conquis la gloire, et démontré une fois de plus que la cavalerie est « l'arme de l'audace, de l'enthousiasme, de la folie du sacrifice. » Ils ont rétabli le combat, et fait rentrer, déclare M. Butin, la vigueur et la vie dans l'âme de l'infanterie.

C'est grâce à la cavalerie que les Irlandais, Royal-Vaisseaux et plus tard Normandie — « un des six vieux » — purent reprendre l'attaque; que le maréchal de Saxe put réagir contre la démoralisation de l'entourage du Roi ; que le duc de Richelieu put intervenir; que l'assaut put être donné d'ensemble, à gauche, par l'infanterie du comte de Lowendal, à droite, par celle du duc de Biron, en tête, par la Maison du Roi.

« L'infanterie s'est faite l'auxiliaire de la cavalerie. Et quelle cavalerie ! gendarmes de la garde, carabiniers, chevau-légers, mousquetaires, gardes du corps, grenadiers à cheval, chargeant avec cette crânerie, ce mépris de la mort, qui avaient marqué leurs débuts à Steinkerque et à Neerwinden. »

C'est à cette cavalerie que M. Butin a voulu contribuer à faire rendre justice, à ces vaillans escadrons qui « ont servi de trait d'union de la mort entre les angoisses de la bataille compromise et l'ivresse de la victoire. » Pour accentuer son hommage, il s'est adressé au premier cavalier de notre temps, au général de Galliffet, en lui demandant « de faire tête de colonne » à son ouvrage. Il en a reçu la réponse suivante, qu'il a insérée en préface de sa brochure :

« Merci de l'envoi de votre très intéressant article. Disposez de moi, mon cher camarade.

« Honneur à l'infanterie! à l'artillerie! au génie! Mais vive la cavalerie *in æternum!!!*

« Quoi que disent les gens qui ne sont pas « de cheval, » on aura toujours besoin d'Elle avant, pendant, après la bataille, et plus encore à l'heure du dernier sacrifice.

« Elle n'est ni Royale, ni Impériale, ni Républicaine, mais *de France*, et « au devoir » elle saura toujours sacrifier ses préférences. Croyez-moi votre dévoué !

« Général GALLIFFET. »

VI

Sont-ce nos escadrons, ou les Irlandais, ou bien les quatre canons de réserve qui ont décidé la bataille? Devons-nous le succès à M. de Lowendal, ou au duc de Richelieu?... La *Revue d'histoire* va nous fixer à cet égard, et, après le duc de Broglie, elle va achever de nous éclairer sur Fontenoy.

Le maréchal de Saxe avait fait étudier et fortifier la position plusieurs jours avant la bataille. « On lui a toujours reproché, dit la *Revue d'histoire* (1), d'avoir laissé incomplète la série des redoutes qui garnissaient notre front, et d'avoir oublié d'en placer entre Fontenoy et le bois de Barry. » Est-ce bien un oubli? La *Revue d'histoire* ne le croit pas; elle estime que le maréchal n'avait pas plus voulu d'une ligne d'ouvrages rapprochés que d'un retranchement continu. On peut ajouter que sa « trouée » est loin d'avoir nui à la France; et qu'en donnant au duc de Cumberland l'idée téméraire, — quoique la bravoure des Anglais ait failli la faire réussir, — de se jeter entre le bois de Barry et Fontenoy, l' « oubli » du maréchal a permis à nos troupes de faire une résistance et des contre-attaques à jamais glorieuses et d'infliger à l'ennemi une défaite complète, décisive.

D'autre part, la *Revue d'histoire* (2) regrette que le maréchal n'ait pas fait venir à temps, pour l'action, le cinquième de son infanterie : Auvergne et Touraine arrivèrent quand tout était fini. Trainel, Angoumois, Royal-Corse restèrent inutiles à deux kilomètres du champ de bataille, retenus par une consigne précise.

En réalité, le maréchal de Saxe ne disposa, sur le champ de bataille, que de 47000 hommes (3); les alliés, de 51 000.

Les Français étaient supérieurs en nombre comme cavalerie; inférieurs comme infanterie; très inférieurs comme artillerie.

Le maréchal avait dirigé ses troupes sur les lieux plusieurs jours à l'avance; mais il ne leur fit prendre leurs positions de combat que le 10 mai dans la soirée, lorsqu'il fut bien certain que l'ennemi était devant lui.

(1) *Revue d'histoire*, 1905, Ier vol., p. 234.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 234.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 236.

L'armée française bivouaqua sur ses positions dans la nuit du 10 au 11 mai. Les alliés se mirent en mouvement, le 11 mai, à deux heures du matin. Leur déploiement en face des nôtres commença à quatre heures, par le brouillard.

L'artillerie française ouvrit le feu, dès cinq heures du matin, contre les Hollandais, qui en souffrirent beaucoup. Elle ne tarda pas à être contrebattue par sept pièces de 6 (1), qui réduisirent au silence nos canons de campagne à la suédoise. Les canons de nos batteries fixes continuèrent seuls à tirer. C'est dans cette canonnade que fut tué le jeune duc de Gramont.

Les Hollandais marchèrent mollement contre Antoing, et ne tardèrent pas à s'arrêter. Contre Fontenoy, leurs attaques furent renouvelées énergiquement; mais ils ne parvinrent à enlever que les premières maisons du village. Le maréchal de Saxe envoya des renforts de ce côté; il put dès ce moment regarder sa droite comme très solide d'Antoing à Fontenoy.

Il se porta alors vers sa gauche. C'est à M. de Bauffremont, qui le complimentait, qu'il répondit (2) : « Allons aux Anglais; ils seront de plus dure digestion. »

Il était dix heures du matin. Le duc de Cumberland avait renoncé à s'emparer du bois de Barry. Il activa et renforça l'attaque de Fontenoy; et, sans attendre la chute de ce point, il se décida à foncer sur notre centre avec toute l'infanterie anglaise.

Cette infanterie se forma sur deux lignes épaisses, suivies probablement par une réserve. Les bataillons de 800 hommes étaient sur six rangs de profondeur. L'espace compris entre le bois et Fontenoy a dû permettre de placer de front six bataillons, formés dans cet ordre. En face d'eux, mais cachées par le terrain, se tenaient la brigade d'Aubeterre, et les gardes françaises et suisses.

La marche en avant des Anglais coïncida avec une reprise violente de l'attaque de Fontenoy, qui continua à bien résister. Les bataillons anglais marchèrent tres lentement; ils furent accueillis par un feu épouvantable de notre artillerie qui leur fit perdre beaucoup de monde. Ils firent ainsi 800 mètres, en une heure, précédés par une forte batterie; mais sans riposter à notre tir, sans manifester la moindre hésitation, faisant preuve d'une discipline, d'un sang-froid, d'une solidité admirables.

(1) *Revue d'histoire*, 1905, 1er vol., p. 240.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 465.

Tout à coup, au débouché d'une ondulation du terrain, la première ligne anglaise se trouva face à face avec les gardes françaises qui venaient d'être portées en avant. Les deux troupes s'arrêtèrent.

C'est là que se place le fameux incident du salut que Voltaire a fait connaître au monde entier. La *Revue d'histoire* (1) estime qu'on ne peut pas mettre cet incident en doute; car il est confirmé par la presque-unanimité des témoignages. Certaines relations sur la bataille de Fontenoy, et entre autres une lettre du temps, non signée, qui appartient à la bibliothèque de Nancy, prétendent qu'après avoir été invités à tirer les premiers les gardes ouvrirent en effet le feu. Cette assertion ne paraît pas entièrement exacte à la *Revue d'histoire :*

« Les uns et les autres, fidèles aux doctrines du temps (2), croyaient avoir avantage à essuyer d'abord le feu de l'ennemi. Seulement de notre côté, la discipline ne fut pas assez forte pour empêcher une tirerie; » des coups isolés partirent sans commandement, sans effet. Les Anglais ripostèrent, au commandement de leurs officiers, par des décharges bien plus fournies, bien plus terribles. La panique se mit dans les gardes françaises. Le prince de Croy, dont les escadrons se trouvaient en arrière des gardes, vit la confusion se propager dans leurs derniers rangs, et de là gagner le premier rang. Tant il est vrai que l'homme supporte mieux le danger et les pertes dans l'action, que lorsqu'il est condamné à l'immobilité sans pouvoir rendre les coups.

Les pertes subies par les gardes françaises dans cette occasion, et relevées sur les documens officiels, ne sont pas assez fortes pour excuser leur défaillance, aux yeux de la *Revue d'histoire* (3). Elle constate au contraire, d'après plusieurs témoignages sérieux, que les officiers sont restés fermes au drapeau, et qu'il en a été de même pour beaucoup d'hommes du premier rang.

Les gardes suisses lâchèrent pied après les gardes françaises.

La brigade d'Aubeterre, écrasée par le feu des Anglais, céda à son tour, mais se replia en ordre, par une conversion régulière en arrière. Elle laissa, comme témoignage de sa solidité,

(1) *Revue d'histoire*, 1905, Ier vol., p. 471.
(2) *Id., ibid.*, p. 471.
(3) *Id., ibid.*, p. 472.

sur sa première position, une traînée de soldats, tombés raides morts, « dont les talons s'alignaient sur le champ de bataille. »

Sur l'ordre du maréchal, les deux lignes de cavalerie chargèrent plusieurs fois; mais leurs efforts se brisèrent contre les bataillons anglais, pendant que notre infanterie se reformait face à l'ennemi, et ne tardait pas à agir efficacement, sur notre gauche, grâce aux Vaisseaux, aux Irlandais, aux gardes ralliés... Sur notre droite, Aubeterre tenait toujours, appuyée par d'autres brigades.

Notre feu devint même si intense que, d'après certains témoignages anglais, il y eut dans la colonne assaillante un mouvement de recul de deux ou trois cents pas, et que le duc de Cumberland dut intervenir de sa personne pour faire regagner le terrain perdu. L'infanterie anglaise formait alors une sorte de grand carré. Elle croyait au succès; mais, incapable de se déployer, arrêtée dans son mouvement en avant, elle allait être condamnée à stationner sous le feu de nos retranchemens et de nos bataillons.

Le maréchal de Saxe avait quitté la voiture, dans laquelle la souffrance l'avait cloué dans la matinée. Il était monté à cheval, et sentait que le sang-froid et l'énergie du chef étaient plus que jamais nécessaires dans ces circonstances difficiles, mais non désespérées.

Il savait, dès ce moment (1), que des renforts approchaient; que la brigade de Normandie allait pouvoir intervenir. Leur chef, le lieutenant général de Lowendal, un des meilleurs officiers généraux de l'armée, était déjà arrivé; il avait jugé la situation comme le maréchal, et lui avait même dit en le saluant : « Monsieur le maréchal, voici une belle journée pour le Roi. Ces gens-là ne sauraient lui échapper. »

Songeant à utiliser les renforts amenés par Lowendal pour l'attaque décisive, sur notre gauche, le maréchal voulut en avoir d'autres sur notre droite. C'est dans ce dessein, qui paraît bien démontré à la *Revue d'artillerie*, qu'il fit prescrire de retirer la brigade de Piémont d'Antoing, où elle était devenue inutile, depuis que les Hollandais avaient cessé leurs attaques; mais ses ordres, mal interprétés, restèrent inexécutés.

(1) *Revue d'histoire*, Ier vol., p. 481.

Autour du Roi, on croyait la journée perdue; on conseillait au Roi de se retirer; mais le maréchal, intervenant énergiquement et même en termes très militaires, demanda qu'on le laissât faire, et qu'on ne troublât pas ses opérations.

La *Revue d'histoire* cite plusieurs documens du temps jugeant tous très sévèrement les courtisans qui ont donné des conseils timides, comme aussi certains acteurs de cette grande journée qui ont grossi l'importance de leurs services et se sont attribué une bonne part du succès. Il en sera toujours ainsi : chacun s'exagère sa part d'action dans le combat, d'autant plus facilement qu'il n'a généralement vu et qu'il ne connaît bien que celle-là. C'est là une des particularités du cœur humain, si persistant dans ses travers comme dans ses qualités, et sur lequel les Grecs et les Romains, et après eux le maréchal de Saxe, ont écrit de si bonnes choses.

Il y a eu ce jour-là, à Fontenoy, des bavardages comme il y en aura toujours dans les armées, à la suite des engagemens. La présence du Roi a dû certainement contribuer à délier les langues, à exalter le désir de se distinguer, même après la bataille; mais elle a aussi surexcité les courages et les dévouemens pendant l'action même, comme le duc de Broglie l'a déjà montré, et comme la *Revue d'histoire* nous le fait voir à nouveau.

Elle a poussé à marcher, à se jeter, tête baissée, sur les Anglais, des hommes, des troupes qui n'avaient reçu aucun ordre du maréchal, et qui sont venus d'eux-mêmes renforcer, compléter les efforts de ceux qu'il avait pu commander directement. Tout bien considéré, il me semble que la présence du Roi fut loin de nuire au maréchal et à la France.

Pour gagner du temps, le maréchal de Saxe fit activer l'action de l'infanterie sur les flancs des Anglais, à gauche par les Vaisseaux et les Irlandais, à droite par Royal et La Couronne aidés de quelques escadrons qui s'appuyaient sur Fontenoy (1). Au centre, il fit charger 40 escadrons, qui renouvelèrent leurs charges par trois fois. Ces efforts, un peu décousus, n'entamèrent pas l'inébranlable colonne anglaise; mais ils l'arrêtèrent, et donnèrent au maréchal de Saxe la facilité d'organiser, de bien régler une attaque générale.

Le maréchal fut admirable de vigueur et d'activité. Mécon-

(1) *Revue d'histoire*, 1er vol., 1905, p. 490.

tent de la manière dont ses instructions avaient été transmises jusque-là, il alla les donner de vive voix lui-même. « Affreusement torturé par la maladie (1), pâle comme un mort, il n'en parcourut pas moins le champ de bataille, au grand galop de son cheval, seul, portant en personne ses derniers ordres pour assurer l'ensemble et le succès de la charge finale. »

A un signal qu'il donna lui-même, il fit attaquer les Anglais en tête par les carabiniers, à gauche par une forte troupe d'infanterie, qui comprenait les Irlandais, les Vaisseaux, Normandie, Eu, et deux bataillons ralliés des gardes, soutenus par quelques régimens de cavalerie.

D'autres troupes prirent vaillamment part à cette attaque, d'elles-mêmes, sans avoir reçu d'ordres du maréchal (2) : Au centre, la Maison du Roi, entraînée par le duc de Richelieu, se jeta furieusement sur l'ennemi, avec les carabiniers. A droite, les brigades d'Aubeterre, du Roi, Royal, La Couronne, attaquèrent la colonne anglaise de flanc, face à Normandie et aux Irlandais. En ce qui concerne le duc de Richelieu, tout en trouvant excessive la version de Voltaire, la *Revue d'histoire* constate, d'après bien des témoignages, qu'il s'est conduit avec une confiance, une énergie, une activité rares.

L'artillerie manquait. Elle avait été enlevée ou était dépourvue de munitions. Quatre canons à la suédoise, oubliés en arrière, furent amenés, sur l'ordre du duc de Richelieu, et ouvrirent le feu sur la tête de la colonne anglaise. D'après certains témoignages probans, que cite la *Revue d'histoire*, ces quatre canons auraient tiré en tout sept coups. Leur rôle a donc été bien exagéré; mais ils n'en ont pas moins été utiles, en attirant sur eux le feu de l'ennemi, et en soulageant d'autant les troupes qui se portaient à l'attaque (3).

Ce qui a fait réussir l'attaque, c'est incontestablement, et avant tout, l'ensemble avec lequel elle a été menée, ce sont les excellentes mesures prises par le maréchal. C'est aussi la vigueur des charges poussées par la Maison du Roi et par les carabiniers; comme l'énergie des attaques de flanc, menées par des troupes fraîches d'infanterie, — la *Revue d'histoire* insiste sur ce dernier point, et cite les Irlandais et Normandie.

(1) *Revue d'histoire*, 1905, IIe vol., p. 2.
(2) *Id., ibid.*, p. 3.
(3) *Id., ibid.*, p. 4.

Les Anglais laissèrent entre nos mains 40 canons, et un seul drapeau qui fut pris par un sergent irlandais. Leur déroute fut très réelle. La *Revue d'histoire* mentionne, à ce sujet (1), le récit du prince de Croy, qui, dans sa simplicité, lui paraît donner la note juste sur la fin de la journée :

« Je voulus charger en même temps que tout le monde ; mais ne trouvant pas de communication, et les pièces mêmes nous les barrant, cela fit que nos escadrons se mêlèrent en passant, ce qui m'obligea de les arrêter pour les remettre ; et c'est ce qui fit que nous ne trouvâmes plus de place pour charger les ennemis, qui furent culbutés dans un instant ; et nous nous trouvâmes pêle-mêle avec une grande quantité de cavalerie réunie tout en un même point, dessus des groupes d'Anglais, qui demandaient quartier avec fermeté. J'eus bien de la peine à débrouiller et à remettre nos escadrons qui avaient manqué par trop d'ardeur ; je m'y donnai bien de la peine, et, quand j'en fus venu à bout, je poussai seul au travers pour voir les ennemis qui, s'enfuyant à toutes jambes, étaient déjà dans le défilé de Vezon... »

La poursuite des Anglais par notre cavalerie fut arrêtée très tôt par le maréchal de Saxe; trop tôt même, aux yeux de la *Revue d'histoire*. Elle exprime aussi le regret que les défenseurs de Fontenoy et d'Antoing n'aient pas profité de l'attaque décisive menée contre les Anglais pour pousser, de leur côté, les Hollandais qui avaient été éprouvés dans leurs derniers assauts plus encore que dans les premiers. Mais les lieutenans généraux d'Harcourt et de Clermont, qui auraient pu prendre cette décision, s'étaient laissé entraîner par leur ardeur; et ils s'étaient joints à la Maison du Roi pour se trouver au plus fort du combat. On proposa au comte d'Eu de les remplacer et de faire charger ; il ne crut pas pouvoir donner des ordres à la cavalerie.

L'occasion fut manquée. On peut ajouter qu'elle aurait pu ne pas l'être, si, tout en intervenant personnellement, comme il l'a si bien fait pour mieux faire concorder les efforts et surexciter le courage des troupes chargées de donner aux Anglais le choc décisif, le maréchal de Saxe avait pu laisser à un chef d'état-major de confiance le soin d'organiser, et de faire partir à temps les autres attaques.

Dans le camp français, la joie de la victoire fut d'autant plus

(1) *Revue d'histoire*, 1905, IIe vol., p. 7.

vive que la lutte avait été plus compromise, plus acharnée. Louis XV serra le maréchal de Saxe dans ses bras; puis il parcourut les rangs de l'armée, n'oubliant pas, au milieu des acclamations des troupes, de féliciter ceux qui s'étaient plus particulièrement distingués, déclarant au comte de Lowendal, aux Irlandais, et ensuite à Normandie qu'il leur devait la victoire...

J'arrêterai là l'analyse des travaux de la *Revue d'histoire* sur les campagnes du maréchal de Saxe. Il me semble qu'ils confirment bien, en accentuant encore les mérites du maréchal, l'opinion inspirée par la belle étude du duc de Broglie sur la bataille de Fontenoy.

Fontenoy est une des plus belles, des plus glorieuses journées de notre histoire. On y trouve bien mises en relief toutes les admirables qualités d'ardeur, d'entrain, de dévouement chevaleresques de l'ancienne France.

Mais, pour remporter une grande victoire, il ne suffit pas de la valeur, du courage des troupes. Il faut encore et par-dessus tout les talens, la prudence, l'énergie, l'autorité du chef. A Fontenoy, le chef et l'armée furent dignes l'un de l'autre. Les relations du duc de Broglie et celles de la *Revue d'histoire* ne laissent subsister aucun doute à cet égard.

Général Zurlinden.

UN PARDON

C'était une amitié assez singulière qui me liait à Hubert de Taiches. Elle était née d'une simple camaraderie de collège, entre deux enfans d'un naturel très différent, dont l'un, — c'était Hubert, — avait pris sur l'autre un ascendant brusque, impérieux et profond. Il m'avait un jour défendu, en pleine classe, contre un maître qui me punissait injustement. A douze ans, dans un troupeau de bambins sages et peureux, c'était presque un trait d'héroïsme. Il n'en voulut pourtant d'autre reconnaissance que de m'admettre dans son groupe au jeu de balle-chasse. Sans l'admiration que j'avais déjà pour lui, j'aurais plutôt souffert de cet honneur. Taiches était autoritaire, brutal, et quand nous recevions par le visage une de ses balles, il fallait courir à la fontaine pour étancher le sang qui nous coulait de la bouche ou des narines. Mais il était avec cela d'une loyauté qui forçait la sympathie, d'une générosité de cœur qui étonnait parfois les petits bourgeois médiocres que nous étions; et il avait pour ceux qu'il aimait, pour un camarade malheureux, ou même pour des subalternes, des attentions exquises qui rachetaient en un moment toutes ses brusqueries. Auprès des « grands » de la classe supérieure, il nous faisait honneur par sa carrure précoce; auprès des maîtres, je ne sais par quelles manières à lui, il nous vengeait de notre docilité. Bientôt, il me distingua, et se prit pour moi d'une inclination à laquelle je répondis par de l'idolâtrie. Je ne le quittais plus. J'étais fier, devant tous mes camarades, d'être l'élu, le confident, l'ombre fidèle de Taiches. Mais

je lui donnais sans doute beaucoup plus qu'il ne m'accordait. On aurait pu croire qu'en changeant d'âge, je changerais d'idole. Il n'en fut rien. Dans la crise de l'adolescence, notre amitié se transforma en effet, mais pour s'enraciner cette fois dans une égalité parfaite. Nous fûmes compagnons d'idéal à dix-huit ans : l'âge où l'on conquiert son âme, et où on la sent prête à conquérir le monde, nous trouva pleins des mêmes élans, des mêmes triomphes. Plus tard, nous échangeâmes aussi naturellement les confidences du cœur, qui sont à l'ordinaire plus jalouses. Déjà, pourtant, des études, des carrières différentes nous séparaient; nos caractères, au contact de la vie, affirmaient leurs divergences; mais aucun changement profond ne pouvait s'accomplir en nous, semblait-il, en dehors de notre commune amitié; elle faisait partie de l'histoire de notre âme, de cette destinée intérieure qui est la véritable, et dont l'autre n'est bien souvent qu'une image menteuse. Hubert, avec sa droiture native, qui prenait la vie entière comme son devoir de soldat, sans discuter, Hubert me donna souvent un conseil décisif; je l'appelais en riant « ma conscience. » Cela le fâchait un peu, mais il me répondait en me regardant avec une tendresse soudaine dans ses yeux froids: « Et toi, n'es-tu pas mon cœur? » Et nous éprouvions alors un des sentimens les plus forts, et certainement les plus purs, qu'il soit donné à l'homme de connaître.

La vie, je dois le dire, ne nous ménagea pas souvent de telles joies: elle parut se plaire à les rendre de plus en plus rares. Pendant qu'Hubert de Taiches, à sa sortie de Saint-Cyr, rejoignait une garnison de l'Est, un stage au quai d'Orsay et les examens de la carrière diplomatique me retenaient à Paris. Il vint à l'École de Saumur au moment où j'étais nommé à Bucarest; puis, à peine promu lieutenant, il allait conquérir au Soudan, en deux campagnes de quinze mois, ses épaulettes de capitaine. L'année suivante, il se maria. Je revins de fort loin pour être, au moins une journée, auprès de son bonheur. Un court hiver nous réunit pourtant à Paris, pendant qu'Hubert était à l'École de guerre. Ce fut la seule aubaine de notre amitié: cinq ou six ans passèrent ensuite sans nous procurer plus que des rencontres brèves et fortuites, qui nous faisaient mieux sentir la tristesse d'être éloignés l'un de l'autre. Enfin, au moment où je prenais au ministère un poste qui me fixait pour quelque temps à Paris, et où j'espérais jouir désormais de mon

ami, Hubert m'annonçait tout à coup qu'il venait de demander sa mise en disponibilité, et quittait brusquement sa garnison, ses relations, sa vie brillante et pleine d'avenir pour aller s'enfermer avec sa femme et son fils dans une gentilhommière ignorée, au fond d'une lointaine province. Pour moi comme pour tout le monde, à partir de ce moment, il fut perdu. Une lettre tous les deux ou trois mois, affectueuse, mais volontairement muette sur sa vie intime, un serrement de main quand il passait, voyageur rapide et rare, à Paris : il n'y eut rien de plus, durant ces longues années, pour nourrir notre amitié. Je sentais que le silence de mon ami avait des raisons trop graves pour n'être pas respecté ; j'attendais qu'il crût pouvoir le rompre lui-même ; — et la pensée ne me vint pas un instant que cette nouvelle épreuve pût porter quelque atteinte à la sécurité profonde de notre affection.

Si j'ai cru devoir marquer tout de suite le caractère de celle-ci, c'est pour faire comprendre l'état d'esprit dans lequel me trouva un jour, en pleine fièvre de vie parisienne, une lettre timbrée d'une bourgade des Ardennes, où Hubert m'annonçait la mort de Mme de Taiches. La nouvelle me pénétra d'une surprise aussi vive que si j'avais dit adieu la veille, dans quelque réunion mondaine, à cette charmante et un peu mystérieuse jeune femme ; d'une peine aussi profonde que si dix années et plus n'avaient tenu la vie des Taiches et la nôtre impitoyablement séparées, et presque étrangères l'une à l'autre. Ainsi cet exil, que j'espérais toujours voir finir, la mort y mettait tout à coup le sceau de l'inexorable ! Il en prenait une grandeur farouche qui m'épouvantait. Mais, tandis qu'immobile devant la lettre à peine ouverte, j'imaginais toute la douleur de mon ami, j'éprouvais en même temps une sorte de soulagement à la pensée que la mort allait aussi le relever de son secret. Un mot du billet d'Hubert semblait confirmer cet espoir. Il me disait en quelques lignes les circonstances de la maladie, la fin sereine de sa chère Agnès ; puis, faisant un retour sur lui-même, il ajoutait : « Dieu me la reprend au moment où elle m'était plus chère que jamais. Mais il a choisi son heure : tâchons qu'elle soit la nôtre. Du moins, dans le petit cimetière où nous la conduirons demain, à peu près seuls, comme nous avons vécu ici depuis six années, elle emportera la paix, cette *paix de Dieu qui est au-dessus de toutes nos pensées*, et qui ne se conquiert ici-bas que par tant de vic-

toires douloureuses... N'en veuille pas à mon amitié de ne pas t'avoir appelé pour demain. Mais si tu peux te rendre libre bientôt, viens me voir un peu. Tu m'aideras... »

« Tu m'aideras... » Ainsi, par delà les années, l'éloignement, le silence, il faisait appel à cette immuable amitié qui demeurait au fond de nos âmes. Je n'en fus point surpris, heureux seulement et reconnaissant. Je lui répondis aussitôt; et ayant fait le nécessaire pour me rendre libre pendant quelques jours la semaine suivante, je pris un matin le train qui devait me mettre, vers le milieu de la journée, à la petite station de X..., à une heure de la Louvière, où demeurait Hubert.

Je ne connaissais pas le pays, ni le domaine de mon ami. Je ne l'avais pas vu lui-même depuis près de deux ans. Et malgré moi, je n'allais pas à cette rencontre sans une secrète appréhension. Je me promettais de ne pas l'interroger; je ne lui apporterais que ma sympathie, que l'appui, s'il en avait besoin, d'une affection discrète comme par le passé. Mais je devinais qu'il m'ouvrirait son cœur, et quelles souffrances n'allais-je pas y lire? Je n'étais pas sans soupçonner, hélas! le motif de son étrange retraite. Je m'étais représenté bien souvent l'horreur de ce drame privé, profond et muet. Pouvais-je m'empêcher aussi de mettre à côté des souffrances qu'Hubert avait endurées celles qu'il avait infligées? La figure de la jeune M[me] de Taiches flottait devant ma pensée, avec son charme d'enfant frêle et passionnée, son amour de la vie brillante, ses faiblesses exquises. Qu'avait pu être pour elle cette réclusion soudaine et brutale? Cette mort dans le silence, dans le lointain, ressemblait trop à un châtiment! Je connaissais le caractère d'Hubert, d'une droiture rigide, — et malgré moi j'avais peur, je devinais je ne sais quelles tortures morales qu'il me serait impossible d'approuver. Pour la première fois, l'admiration que j'avais pour le chrétien de haute race qu'était mon ami se mélangeait d'une réserve et d'une méfiance. Seule, la sérénité que respirait sa lettre me rassurait : elle était pénétrée de trop de tendresse pour que je pusse douter que ce cœur eût manqué vraiment à l'amour.

A la gare de X... je trouvai la voiture qui m'attendait. Le cocher me remit un mot où Hubert s'excusait de n'avoir pu venir me chercher lui-même : une réunion urgente l'avait retenu chez le notaire d'une petite ville où nous devions le rejoindre.

Après une journée de pluie, un soleil pâle se levait des nuées qui se tassaient sous l'horizon, éclairant un paysage mouillé, une sorte de vallée large et houleuse, coupée de bois et de pâturages, couronnée de collines sombres. J'ai dit que je ne connaissais pas le pays. Pourtant je le reconnaissais parfois, d'après les descriptions très fidèles qu'Hubert m'en avait faites dans ses lettres. Des noms, que le cocher me disait au passage, me rappelaient des promenades dont mon ami me parlait. A mesure que nous avancions, le pays se faisait plus agreste; les bois devenaient plus pressés, les villages plus rares. Nous montions, et bientôt nous dominâmes une étendue nouvelle, une sorte de plateau non point sauvage et stérile, mais plutôt d'une vie forte et rude, que chevauchaient de grandes croupes de bois roux, puis noirs, puis bleuâtres à l'horizon. « Quelle solitude, pensais-je, et quelle destinée! » Et mon esprit remontant brusquement à dix ans en arrière, je me rappelais l'existence que les Taiches avaient quittée pour en choisir une autre si étrangement différente. Elle semblait faite pour satisfaire également tous leurs goûts et leurs ambitions. En même temps que les joies essentielles, elle leur prodiguait ces mille satisfactions de vanité qui sont, dans le monde, la menue monnaie quotidienne du bonheur. Ils étaient un joli ménage, heureux et fêté. Hubert s'était marié un an avant moi. Capitaine à vingt-neuf ans, le premier de sa promotion, ni son avancement rapide, ni sa jeune auréole ne lui attiraient la jalousie de ses camarades, tant son caractère forçait l'estime. Je ne connaissais point la jeune fille qu'il avait choisie; je l'approchai seulement jeune femme, pendant l'hiver qui nous trouva réunis à Paris. Elle m'apparut petite, volontaire et charmante. De grands yeux d'un vert très pâle, sous des cils et des sourcils noirs, un teint mat et une chevelure où quelques fils dorés couraient dans des masses sombres, donnaient à son visage une couleur originale et prenante. Mais peu de reflets de son âme, je dois le dire, s'allumaient dans ces grands yeux. Elle était timide et plutôt silencieuse dans le monde. Dans l'intimité, je la vis souvent plus fermée encore; tandis qu'à d'autres momens elle se montrait exubérante à l'excès, passionnée, curieuse de la vie, cœur indiscipliné et un peu sauvage, *a wild heart*, comme celui des héroïnes qu'elle aimait. Hubert, alors, la regardait avec une sorte d'indulgence amoureuse et tranquille. Il était fort épris d'elle, je n'ai pas besoin de le dire. Était-elle plus

froide, ou si je la croyais telle? Peut-être aussi n'était-elle qu'une enfant, qui ne savait pas encore aimer très profondément.

La deuxième année de leur mariage, les Taiches eurent un fils, et, deux ans plus tard, une fille. Leur bonheur paraissait complet. J'en jouissais de loin, car pendant ce temps, marié moi-même, j'avais dû rejoindre un poste à Madrid. Mais bientôt, le malheur entrait à ce foyer que les joies seules avaient visité jusqu'alors. Mes amis perdirent en quelques jours leur petite fille, une ravissante enfant de trois ans. Ce fut vraiment un désespoir. Je revois encore l'espèce d'étonnement farouche avec lequel la jeune mère recevait les mots de pitié ou d'affection que l'on tentait de lui offrir. Mon ami supporta l'épreuve d'une âme plus chrétienne; mais il m'avoua que son chagrin se doublait de voir sa femme la prendre si différemment. Et il ajoutait : « Son cœur en est resté fermé même à ma tendresse. Nous ne souffrons pas ensemble, et cela double la souffrance. »

L'année suivante, pourtant, Mme de Taiches parut secouer sa tristesse. Hubert venait d'être nommé chef d'escadrons à Senlis. Là, dans une atmosphère nouvelle, sa femme se reprit à une vie fort mondaine, et il parut même, à l'espèce de fougue qu'elle y apportait, qu'elle voulait y étourdir sa pensée et son cœur. En même temps qu'elle fouettait par son entrain l'esprit de plaisir qui règne dans les garnisons à demi oisives, elle renouait à Paris d'anciennes relations. Elle n'eut pas de peine à se créer les distractions qu'elle cherchait, moins encore à obtenir les succès qu'elle ne cherchait pas. Jeune, élégante, d'une beauté qui ne plaisait pas à tous mais qui plaisait d'autant plus à quelques-uns, spirituelle quand elle voulait, le monde s'empressa de lui faire fête. Nous ne la vîmes qu'un instant dans ce nouveau rôle, assez pour juger combien elle y était séduisante. Les tennis et les parties de campagne l'été, les chasses à l'automne, continuèrent le train d'une vie dissipée et brillante. L'hiver suivant, je sus par les lettres d'Hubert qu'ils ne passaient presque plus une soirée chez eux. Je lisais facilement entre les lignes que mon ami cédait aux goûts de sa femme beaucoup plus qu'il ne suivait les siens. Du reste, il parlait peu d'elle, et ses lettres mêmes se faisaient plus rares. C'est alors, vers la fin de mars, que l'une d'elles m'apprit, en deux phrases, leur brusque départ de Senlis. J'écrivis sur-le-champ à Hubert; huit jours après, un billet daté de Montreux me confirmait qu'il avait demandé un congé de

trois mois, prélude probable d'une disponibilité. Il voulait bien ajouter que cet exode, présenté sous de vagues prétextes de santé, avait une cause et un but précis, qui touchaient au plus intime de son existence; mais il me demandait, comme une grâce, d'en garder le secret pour lui. Puis, tout un long mois, il me laissa sans nouvelles.

A Paris, où j'étais revenu, sur ces entrefaites, pour prendre mes nouvelles fonctions, je ne retrouvai que ses amis, parmi lesquels toutes sortes de bruits circulaient, naturellement, sur l'étrange fugue des Taiches. Par malheur, j'étais désarmé devant les médisances et les calomnies : à ceux qui attendaient de moi une explication, je n'apportais que des conjectures pareilles aux leurs. Mon ami n'était guère épargné : sa fortune, sa santé, ses plaisirs, tout était scruté, pesé, ai-je besoin de le dire, sans un grain de cette élémentaire charité que le monde pourrait accorder au moins à ses victimes. Mais si l'inconsciente perfidie de ces amitiés mondaines m'exaspérait, elle n'arrivait pas à me faire concevoir la moindre inquiétude. Mme de Taiches, malheureusement, était encore moins bien traitée que son mari. On me la dépeignait comme fort légère et coquette avec les hommes depuis quelque temps; et les femmes qui défendaient sa vertu, comme celles qui avaient intérêt à l'attaquer, semblaient s'entendre à lui prêter une attitude qui n'était pas celle que j'eusse souhaitée pour mon ami. Je m'en voulais cependant de former à mon tour le moindre soupçon; je m'attachais à combattre les calomnies par une incrédulité dédaigneuse, et je continuais d'attendre, un peu attristé, que le retour d'Hubert vînt en faire justice.

Je ne fus donc pas surpris lorsque, ayant été frapper un jour à la porte des Taiches, j'appris qu'on attendait Hubert pour le lendemain. Le domestique me dit, il est vrai, qu'il venait seul, et pour quelques jours à peine. Je lui laissai un mot, et le lendemain, à onze heures du matin, j'allais le surprendre au débarqué. Dès le premier regard, je vis un homme frappé. Je l'embrassai, je lui demandai des nouvelles de sa santé et de celle des siens. Il me répondit que ni l'une ni les autres n'étaient satisfaisantes. Ses traits creusés, son teint pâli, justifiaient peut-être sa réponse pour lui-même. Mais il n'y songeait guère, et tout de suite il ajouta, montrant où étaient ses véritables préoccupations : « Mon cher ami, tu ne m'en veux pas de mon silence, n'est-ce pas? J'ai souffert, et vraiment depuis un mois j'ai tout

oublié, je me suis trouvé comme seul devant Dieu et devant moi-même... » Je l'interrogeai sur ses projets. Il me dit qu'ils n'étaient pas fixés, qu'il avait résolu seulement de passer une année hors de France. Il venait pour régler quelques affaires urgentes, et repartait aussitôt. Avant de me quitter, il me fit promettre de continuer à lui écrire, plus souvent même que par le passé. Puis il me tint embrassé un long moment; et jamais je ne me suis senti le cœur serré comme devant cette détresse silencieuse, que je ne pouvais rien pour soulager. Je l'assurai en quelques mots de la fidélité de mon attachement : qu'ils me parurent à moi-même peu de chose!

Trois semaines plus tard, Hubert m'apprenait qu'il avait résolu de se fixer dans les Ardennes, sur une terre qui lui venait des siens; il faisait aménager la demeure pour la rendre habitable. Il ne me cachait plus ce que j'avais pressenti déjà: que sa retraite serait longue. Il ne disait pas définitive, mais on sentait que le mot était dans sa pensée : seul le grand chrétien qu'il était se refusait à l'écrire, comme s'il craignait de paraître entreprendre sur les desseins de la Providence. En effet, l'année suivante ne le vit pas revenir. Il avait brisé son épée, réglé sa situation militaire. Il me pria de m'occuper pour lui de certaines affaires d'ordre plus intime. Je sus qu'il organisait son existence et celle des siens dans son vieux manoir, en rompant peu à peu tous les liens avec le passé. Derrière eux, on s'étonna quelque temps encore; puis les curiosités se lassèrent, et le silence se fit autour de leur vie.

... Le cocher se retourna juste à temps pour me tirer de mes réflexions en me désignant à quelque distance le bourg où nous avions rendez-vous avec Hubert. En effet, dix minutes plus tard je trouvais mon ami qui m'attendait, et nous montions ensemble vers la Louvière. Nous fûmes rendus en moins d'une heure. La demeure était bien telle que je l'imaginais, solitaire et retirée à souhait, parmi les bois de chênes et de mélèzes qui l'entouraient presque de trois côtés, mi-ferme et mi-château, bâtie d'humbles matériaux, mais d'un aspect assez fier sous ses grands toits pointus. La pierre neuve qu'Hubert avait ajoutée aux vieux moellons patinés par les siècles avait rajeuni l'habitation sans lui enlever son caractère, et la petite aile qu'il avait construite sur l'emplacement d'une grange ruinée faisait bon voisinage avec la vieille tour ronde et trapue de la gentilhommière d'autrefois.

De la cour d'entrée, étroite et sévère, que barrait tout entière l'ombre de la grosse tour, on franchissait une voûte sous un corps de bâtiment, et l'on était surpris par la vue la plus délicieuse qui se pût rêver. Au delà d'un potager dessiné en parterre minutieux et délicat, entre deux masses de pins et de mélèzes, et par-dessus d'autres frondaisons qui s'étageaient jusqu'au rebord du plateau, l'œil découvrait au loin la large vallée par laquelle j'étais arrivé, molle et heureuse, avec ses plis gracieux où jouait la lumière, sa ceinture flottante de collines, ses bois, ses eaux, son visage divers et charmant. Il était quatre heures, et le soleil baignait ce paysage de longs rayons glissans qui venaient mourir à nos pieds, sur une terrasse toute petite, intime et fleurie. C'était le côté riant de la sombre demeure. Des fenêtres s'y ouvraient, entourées de roses et de jasmins. Devant le mur de la terrasse, les dernières fleurs buvaient l'adieu de la lumière. Un fauteuil était resté près d'une table, tourné vers l'horizon ; les houppes d'une clématite sauvage enroulée autour d'un vase de pierre pendaient sur un des bras, comme si elles venaient y chercher encore la main qui les avait caressées. J'éprouvais une sorte de soulagement dans ce lieu d'une quiétude exquise. « Quelle paix... » dis-je, presque à voix basse. Hubert se tourna vers moi : « Tu as raison, dit-il. J'ai souvent senti la paix et la clarté de cet horizon entrer en moi. » Puis il pensa sans doute à une autre âme qui avait goûté les mêmes joies, et il ajouta : « Tu vois, j'ai laissé le fauteuil où Agnès vint s'asseoir jusqu'aux derniers jours. L'hiver en fera ce qu'il voudra : je n'ai pas eu le courage de l'emporter... »

Hubert était seul à la Louvière avec son fils Jean. Les quelques parens venus pour l'enterrement l'avaient quitté le matin même. La surveillance de son exploitation le réclamait pendant un certain nombre d'heures ; nous passions le reste de la journée en de longues causeries. Je ne me flattais guère d'apporter à Hubert des consolations : quelque diversion seulement à sa douleur, qu'il voulait bien goûter en parcourant à nouveau tous les chemins de notre amitié, tous les souvenirs communs dont elle était faite. Toutefois, s'il évoquait volontiers un passé déjà ancien, je sentais qu'il avait de la peine à parler de celui qu'un événement cruel venait de clore. Le nom d'Agnès revenait souvent sur ses lèvres, mais le secret que j'étais venu recueillir semblait ne pouvoir les franchir. Je résolus de sortir

de ma réserve et d'encourager ses confidences. J'avais cru voir qu'il ne repoussait pas mes avances. Pourtant, j'avais besoin d'appeler à moi tout mon courage!

Le soir du quatrième ou cinquième jour, nous étions assis, après le dîner, dans la pièce dont il avait fait sa bibliothèque, au cœur de la tour d'où ses ancêtres veillaient sur les bois et sur les routes. Un feu de hêtre jetait ses rayons dansans sur l'or doux des vieux livres, autour de la pièce. Le petit Jean, sur le coup de neuf heures, vint nous souhaiter le bonsoir. C'était un bel enfant de douze ans, à l'esprit vif et aux manières fines. Sa lecture avait animé son visage, et déjà, dans ses habits de deuil, ses petits souliers noirs, son col blanc, campé devant la flamme qui faisait briller ses yeux songeurs, l'enfant me rappelait les gentilshommes qui le regardaient du haut des murs, avec une sorte de grave complaisance.

— Eh bien! dis-je lorsqu'il nous eut quittés, voilà un jeune homme qui sera bientôt hors de page. Ne penseras-tu pas un jour à revenir à Paris, pour lui faire achever ses études?

— Je n'y songe guère, me dit Hubert. J'ai pris racine ici, je crois. Cette vie de campagnards nous convient à tous les deux. J'ai retrouvé mes livres d'école et rafraîchi ma science pour me faire le précepteur de Jean. Je pourrai le conduire assez loin dans ses études. Plus tard, si son inclination le pousse vers quelque carrière spéciale, il sera temps d'aviser.

— Ce n'était pas seulement à ton fils que je songeais, repris-je, mais à toi. Ne crains-tu pas que la solitude ne te pèse, ici? A Paris, tu reprendrais des occupations qui t'aideraient à la trouver moins lourde. Tu as brisé ta carrière; mais le nom que tu portes, l'éclat que tu avais commencé à lui donner personnellement, peuvent t'en ouvrir bien d'autres...

Il hocha la tête silencieusement, et dit :

— Je te remercie, mon cher, d'en augurer de la sorte, et je ne doute pas, au surplus, du sentiment qui t'engage à me parler ainsi. Mais je ne me sens point d'ambitions nouvelles; m'en sentirais-je même, je ne puis juger comme toi des chances qu'il me resterait de les satisfaire. J'ai toujours été un intransigeant, disons un brutal, qui ne voit qu'une chose dans la vie : ce que sa conscience lui commande. Passe encore dans le métier militaire, où le devoir est simple, et dispense à la rigueur de servir d'autres maîtres. Mais je n'ai jamais pu me faire aux souplesses

et aux habiletés qu'il faut pour réussir ailleurs, surtout aujourd'hui. Et je n'ai pu manquer, dans la solitude, de me raidir encore.

J'essayai de le réfuter. Mais je sentais la force de ses argumens. Et je sentais surtout qu'il pourrait m'en opposer d'autres, indéfiniment, parce qu'il se défendait moins contre mes raisons que contre ma curiosité. Quelque temps nous discutâmes ainsi, avec une sorte de passion; mais nous ne parlions si fort l'un et l'autre que pour ne pas entendre, dans le silence, le vrai dialogue de nos cœurs. Peu à peu, pourtant, j'arrivais à toucher du doigt cette impuissance douloureuse à rompre son secret, où mon ami se débattait depuis plusieurs jours; si bien que, la pitié même me donnant du courage, j'allai vers lui, je pris ses mains :

— Tes raisons sont bonnes, mon cher ami, dis-je. Mais je devine que tu en as de meilleures, de plus profondes. Tu as peine à me les dire, n'est-ce pas? Laisse-moi te les demander. Jadis, c'est à toi que je m'ouvrais, dans les difficultés que j'avais avec moi-même ou avec la vie. Permets à l'amitié d'intervertir les rôles pour une fois.

Hubert détourna la tête, et avec un effort visible :

— C'est vrai, dit-il, je te dois l'histoire de ces dernières années.

Puis il me regarda, et je lus dans ses yeux tout le sacrifice qu'il me faisait, — toute son âme qu'il me donnait. Nous nous embrassâmes.

— Je t'assure qu'il m'en a coûté de ne pas te faire plus tôt le confident de cette histoire. Mais tu me pardonneras mon silence quand tu la connaîtras.

Puis, sans tarder, avec la brusque décision qui marquait souvent sa parole, il commença :

— Je t'expliquais tout à l'heure que j'étais un homme d'autrefois. Je devrais dire du moyen âge. Les hommes de ce temps-là, lorsqu'ils croyaient avoir à se plaindre de leur femme, l'enfermaient dans un cachot de leur donjon pour le reste de ses jours, n'est-ce pas? J'ai fait comme eux, moi, j'ai enfermé la mienne dans cette maison !

Je ne pus réprimer un geste de surprise incrédule. Hubert fixa sur moi un regard qui me convainquit de l'exactitude terrifiante de sa parole; puis il continua :

— Oh ! toutes les clefs restaient sous sa main, sans doute.

Elle était libre en apparence. Si j'ai gardé les vieux principes et les vieux moyens, j'ai pourtant sacrifié aux élégances de la conscience moderne... Mais je me suis arrogé le droit de punir; je l'ai exercé dans toute sa rigueur. Ah! mon ami, quelle terrible chose!

Un moment, il parut se recueillir, ou réprimer peut-être l'émotion qui l'eût empêché de parler. Une curiosité anxieuse dominait en moi, je l'avoue, tout autre sentiment. Les quelques minutes qui s'écoulèrent dans le silence me parurent longues. Enfin, Hubert releva la tête, et fixant l'âtre où les quartiers de hêtre rougeoyaient :

— Tu m'épargneras de te dire comment la pauvre enfant tomba. D'ailleurs, le sait-on jamais? Et la femme qui tombe le sait-elle elle-même? Il n'y a peut-être pas, dans toutes nos ténèbres, d'énigmes plus humiliantes que certaines fautes. Nos âmes modernes ne veulent plus croire au diable : mais comment expliquer certaines chutes, si l'on ne veut pas que le Malin soit venu rôder sur le chemin? Tu sais quel deuil avait été pour nous la mort de notre petite Françoise. Ma femme, qui subissait violemment toutes les impressions, n'arrivait pas à dominer son chagrin. Son caractère s'était altéré. Elle donnait tous les signes d'une âme obsédée par une pensée, et qui ne sait comment s'en délivrer. J'avais songé à lui procurer le divertissement d'un voyage, mais de malheureuses grèves me retinrent à mon poste pendant tout le printemps et une partie de l'été. Vers le mois d'août, j'emmenai ma femme dans le Tyrol et en Autriche; elle parut s'apaiser; puis elle retrouva son chagrin où elle l'avait laissé, dans la chambre vide de l'enfant disparue. Elle y passait parfois plusieurs heures, sans autre raison que le besoin secret de se nourrir de sa tristesse. Je finis par lui en interdire l'entrée : je la surpris me dérobant la clef que j'avais cachée, un jour qu'elle me croyait au loin. Alors, comme je la suppliais de montrer plus de courage et de sortir de cette inquiétude, la vie mondaine, qu'elle n'avait aimée jusque-là que par crises, la tenta de nouveau. Elle s'y jeta avec une sorte de rage. Je la laissais faire, voyant qu'elle y retrouvait peu à peu le mouvement de sa nature, la gaîté de son regard, et cet éclat de la vie que tu as connu chez elle autrefois. A vrai dire, il y restait je ne sais quoi de factice; c'était comme un personnage qu'elle jouait, non plus seulement dans le monde, mais jusque dans l'intimité, pour se

fuir elle-même. Il l'entraînait assez loin, sans que j'en prisse ombrage. La liberté des relations de garnison, l'espèce de camaraderie qu'on y affecte aisément entre les sexes, les longues chevauchées des chasses et des rallyes, se faisaient les complices d'une imagination malheureuse et tourmentée d'inconnu. Je m'aperçus qu'elle prenait plaisir, non plus seulement aux hommages, mais aux galanteries des hommes. Je la priai doucement, à plusieurs reprises, de ne pas donner sujet aux calomnies. Elle me répondit qu'elle les méprisait, — et je savais que c'était vrai. Mais celui qui se sent le plus fort n'est-il pas le moins bien gardé? Et puis il n'est guère de jeu sans péril en cette matière : l'esprit se lasse vite de la louange et de la flatterie quand le cœur y demeure étranger.

Il s'interrompit brusquement :

— Mais je ne veux pas reprendre la lugubre histoire... La paix soit à ma chère morte : tout n'est-il pas effacé ? La tentation vint donc, avec son visage de douceur et de mensonge. Le jour où j'acquis la certitude que la pauvre enfant y avait succombé, après deux mois de soupçons, d'angoisses plus terribles que la lumière complète, deux mois où il fallut répondre aux comédies de la trahison par celles de l'espionnage, — ah! le drame qui termine tout cela est moins poignant que le reste! — ce jour-là, par une dernière ironie, je trouvai Agnès en train de répondre à une invitation qu'elle acceptait en notre nom. Je vins, je déchirai d'un coup l'invitation et la réponse. Elle se leva, frémissante : « Vous me direz pourquoi... » — « Je croyais pouvoir l'apprendre de vous aujourd'hui même, » répliquai-je. Elle pâlit, et se mit à trembler sous mon regard. Je la fixais sans rien dire, sans la voir peut-être. Alors, l'aveu qui montait de tout son être, et qui semblait la secouer comme ces esprits impurs qui sortaient du corps des possédés, la terrassa tout d'un coup, l'abattit sur le sol à mes pieds. Je la relevai, la portai sur un divan. Elle n'était pas évanouie, car elle cacha aussitôt sa tête sous ses mains et cria dans un sanglot furieux : « Il fallait me rendre heureuse, c'est votre faute... Je ne l'ai jamais été! Il fallait faire que je vous aime... » Les larmes étouffèrent sa voix, et je la vis mordre les coussins sur lesquels elle gisait. Mais l'instant d'après, elle était debout, et détournant son visage de moi, elle se dirigeait vers la porte. — « Où allez-vous? » lui dis-je en lui barrant le chemin. — « Je m'en vais. Je n'ai plus le droit

d'habiter sous votre toit. Je ne pourrais plus... » Était-ce la honte qui l'inspirait? L'idée me vint que c'était peut-être encore la passion. Je la repoussai violemment : « J'ai le droit de vous y retenir, » dis-je. Et, la prenant entre mes bras, avec une brutalité dont je n'étais plus maître, je l'emportai dans sa chambre où je la jetai sur une chaise longue. J'étais pris d'une colère animale, je l'aurais liée sur le meuble si j'avais eu une corde. J'eus heureusement la force de me contenir; et, pour être sûr de ne pas violenter la malheureuse, je m'enfuis dans mon cabinet en fermant à clef la porte de la chambre derrière moi. Le mur en trembla ; un petit cadre s'en détacha et vint se briser à terre.

« Ce ne fut qu'une crise. Aussitôt la brute apaisée en moi, ce fut la stupeur, — la lumière. Je suis un fier, tu le sais : ma première pensée fut pour l'outrage qu'elle faisait aux miens, à ma race, — puis à moi-même, puis à son fils. Je n'ai pensé qu'ensuite à mon bonheur. Peut-être est-ce parce que j'en avais commencé déjà le sacrifice, et je ne sais si je n'éprouvai pas plutôt comme un soulagement. Finis les soupçons qui me répugnaient, finies les angoisses : je connaissais tout mon malheur, je le mesurais, — et puisque j'ai l'habitude de me raidir toujours devant l'épreuve, quelque chose me disait que je serais supérieur à celle-là comme aux autres. Certaines natures supportent mieux les grandes infortunes que les médiocres : leur orgueil y trouve à se satisfaire. Ce n'est guère chrétien : mais je te fais une confession sincère.

« Hélas! si le mien comptait sur cette triste revanche, il dut reconnaître bientôt qu'elle ne serait pas facile à prendre. Je me mis, dans cette disposition, à examiner froidement ce qu'il me restait à faire. La vengeance, le mot qui monte le premier du cœur ulcéré, j'essayai de le fixer, de le comprendre, de le traduire en réalités. J'en eus bien vite sondé la vanité, comme la lâcheté. On ne se venge pas d'une créature qui a péché par faiblesse, d'un être qu'on a aimé. Et puis, sur une femme, quelle vengeance ne serait plus basse que l'offense? L'autre, au contraire, celui qui m'avait pris mes biens les plus chers, je pouvais lui demander une réparation par les armes. En dépit de la loi qui l'interdit à ma conscience, j'y songeai. Ce n'était malheureusement qu'une solution mondaine, et à ce point de vue même elle m'apparut détestable. Il n'y avait eu aucun scandale public

dans la liaison : les circonstances mêmes qui la favorisaient en avaient protégé le mystère. Un duel dévoilait la faute et créait le scandale. Il rendait en outre un semblant d'honneur à l'homme qui se battait pour une femme, par lui compromise ; il semblait régler l'affaire et décider : après, tout est oublié, tout est effacé! Hélas! il n'eût rien effacé. Alors, — tu ne sais pas tout ce qu'on imagine dans ces momens-là, — j'ai pensé à aller trouver l'homme chez lui, à lui mettre un pistolet dans la main, et à lui demander de se tuer. S'il me refusait, je l'abattais. J'y ai pensé: Dieu me le pardonne! Mais je m'étais juré d'examiner toutes les solutions; celle-là en était une ; et puis elle me transportait bien loin de l'adultère de salon, du dénouement facile, élégant et lâche que le monde a adopté pour couvrir et perpétuer la débauche qui est le principal ragoût de ses plaisirs : c'était une raison de plus pour m'y attacher. J'imaginai la scène, et je me vis avec complaisance en justicier. Un rappel de ma conscience me jeta aux pieds de Celui qui s'est réservé la justice et le jugement. Je demandai sèchement pardon à Dieu, j'implorai sa lumière. Mais je n'avais pas de larmes, et je continuais à mesurer d'un œil froid l'abîme qui s'était ouvert devant moi.

« L'image du pardon s'y leva à son tour, appelée, je dois le dire, par un effort de ma volonté résolue à tout considérer. Elle ne répondait guère aux dispositions de mon cœur affreusement blessé, non plus qu'à toutes les idées, les traditions, les exemples où j'avais puisé jusqu'alors l'inspiration de ma conduite. Pourtant, j'essayai de m'y réconcilier. La malheureuse qui m'avait trahi était coupable, mais n'avait-elle pas failli surtout par ignorance, par surprise? Ne l'avais-je pas moi-même aimée toujours un peu comme une enfant? Ne connaissais-je pas son caractère, à la fois passionné et sans défense? Je le connaissais: pourtant ne l'avais-je pas souvent méconnu? N'avais-je pas cherché à la diriger plutôt qu'à la comprendre, et voulu lui imposer un idéal qu'elle n'était pas encore capable de porter? Je ne m'épargnais point; je relevais toutes les maladresses involontaires par lesquelles j'avais pu m'aliéner cette âme. Je me rappelais en particulier cet insatiable besoin de bonheur dont elle était possédée, que je m'attachais à combattre comme une faiblesse de sa nature, et que sans doute je n'avais pas su satisfaire. Le mot qu'elle m'avait jeté au visage : « Il fallait me rendre heureuse! » était peut-être autre chose que le grief im-

provisé et perfide d'une femme surprise. Souvent elle en voulait à la vie, comme si quelque chose en elle demeurait toujours inassouvi. J'avais beau lui énumérer les raisons de son bonheur : qu'importe, si elle ne les sentait point? D'ailleurs, occupé comme je l'étais, pris par le métier, l'ambition, ne me laissais-je pas aller à cet égoïsme inconscient des hommes qui, si leur cœur est satisfait, s'imaginent aisément que celui de leur compagne l'est aussi? Je me rappelais comme la mort de sa fille l'avait ébranlée, et que depuis ce moment l'intimité véritable avait paru s'éteindre entre nous. C'était donc que je n'avais pas su revendiquer pour moi la tendresse que la chère petite disparue laissait sans objet. On n'imagine guère ce qu'il peut demeurer de malentendus entre deux êtres qui vivent pourtant côte à côte! Au lieu de les dissiper, j'avais laissé la pauvre enfant seule avec ses déceptions, ses luttes, ses tentations... Et je m'appliquais le jugement que j'avais souvent porté sur d'autres : lorsqu'une femme tombe, c'est toujours un peu la faute de son mari.

« Ainsi je scrutais minutieusement tous mes torts, et j'essayais de me dire : « Pardonne-lui. Peut-être elle se repent déjà. Emmène-la pendant quelque temps loin de la tentation. Sois celui qui ne veut pas croire à la faute, pour aider celle qui l'a commise à se relever. On ne regrette jamais le pardon... »

Hubert s'arrêta. Il semblait écouter encore les voix contradictoires qui l'avaient partagé naguère. Je suivais le drame de cette conscience comme s'il se jouait à nouveau sous mes yeux. Bientôt il reprit :

— Voilà : si j'étais une âme plus moderne, j'aurais fini sans doute par prendre ce parti-là. Je ne méconnais point la beauté du pardon. Mais cette pitié, cette indulgence universelles qu'on nous prêche sous le nom d'humanité, pourquoi ne pas avouer qu'elles me répugnent? C'est pour moi la marque d'âmes lâches plutôt que généreuses. On pardonne parce qu'on n'a plus le courage de punir, ni d'expier. Je me mis en face de moi-même. J'avais vraiment triomphé de toute idée de vengeance. Mais quelque chose criait en moi justice. J'étais blessé, lésé; toute ma race l'était en moi; l'honneur de ma femme, la sainteté de mon foyer, les droits de mon enfant, tout ce que la malheureuse avait méconnu ou profané demandait une réparation. On invoque toujours, n'est-ce pas, les droits du mari. Si paradoxal que cela semble après ce que j'ai fait, je n'en ai jamais été très

pénétré. Je crois surtout aux droits du mariage. Quand deux êtres aliènent leur liberté personnelle pour se lier l'un à l'autre et partager la bonne ou la mauvaise fortune, ils se créent des devoirs beaucoup plus que des droits. C'est là qu'est la noblesse de leur acte. Pourquoi la trahison de l'un relèverait-elle l'autre de ses devoirs? La faute de ma femme n'avait rien rompu, rien brisé, que notre bonheur. Pour la première fois depuis que j'avais entrepris cet examen douloureux, je sentis là une certitude qu'aucun argument contraire ne pourrait ébranler. J'y fixai mon esprit et ma volonté. Oui, tout étant commun dans le mariage, la faute était mienne aussi. Dès lors, j'avais le droit de châtier, mais à condition de subir aussi le châtiment. Je ne cherchai point à esquiver cette solution. Elle m'apparut si solide que je ne songeais même pas à la trouver rigoureuse. Je m'étonnai seulement d'y être parvenu par un raisonnement si pénible. Je me souvins, non sans humiliation, de ce mot d'un homme que je n'aime guère, Renan : « Le devoir est, comme l'honneur, en dehors et à certains égards au-dessus du raisonnement. » Tel m'apparaissait le mien : convaincant, impérieux, accompagné de cette certitude et cette autorité qui peuvent nous blesser, mais qui du moins ne nous trompent point.

« Hélas! la lumière qui se faisait en moi n'éclairait pas seulement mon devoir : elle me révélait surtout ma détresse. Il me sembla que je venais de confirmer la réalité de mon malheur en l'acceptant ainsi. Mon cœur, qui se refusait encore à y croire, se révolta, ma volonté tendue se brisa, tout mon être fit comme un effort suprême pour le repousser. Qui m'assurait que j'étais vraiment trahi? Je me mis à démolir toutes mes preuves, je m'adjurai moi-même de n'y point croire. Ah! peut-être il n'y avait là qu'un mauvais rêve... Dans l'aveu même de la malheureuse, mon imagination torturée n'avait-elle pas vu beaucoup plus qu'il ne contenait? Subitement, tout ce que j'avais perdu, ses caresses, son intimité, sa confiance, ce qu'elle avait mis de poésie et de douceur dans ma vie, la femme que j'avais rêvée et celle que j'avais connue, tout vint m'assaillir, me supplier... Je me levai, chancelant. J'allais me traîner à la porte de sa chambre, lui dire : « Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, vous n'avez pas pu détruire tant de bonheur... » Un signe, un sourire, une parole vague, je ne lui en demandais pas plus pour me croire encore heureux... J'eus la force de me retenir derrière sa porte, d'écou-

ter un moment. Elle pleurait toujours. Égaré, j'entrai... Le regard d'effroi qu'elle me jeta, le geste qu'elle fit pour cacher son visage et sa honte me rappelèrent toute l'horreur de la vérité. Je balbutiai : « J'avais cru que vous m'appeliez... » Et je me sauvai, pour aller pleurer de mon côté mes larmes solitaires. Plus rien désormais n'était commun entre nous, — et la douleur même, au foyer brisé, avait deux visages.

— Mon pauvre ami, dis-je, quelles épreuves tu as connues! Et comme tu as été seul pour les porter!

— C'est vrai, reprit-il, je suis de ceux qui aiment à cacher leurs plaies, comme les animaux blessés. Celle-là, d'ailleurs, m'atteignait trop profondément pour que toute consolation ne me parût pas odieuse. J'avais seulement hâte de fuir. Trois jours plus tard, nous quittions Senlis, pour aller nous cacher dans un petit village du lac Léman. Nous emmenions mon fils. Je ne te dirai pas ce que fut cette première étape de l'exil. L'hôtel auquel j'avais songé, à cause de son isolement, et où j'avais cru pouvoir retenir un logement la veille, ne put nous recevoir. On nous en indiqua un autre, plus modeste et plus perdu encore, dans un village situé à quelques kilomètres. Nous y arrivâmes à la nuit, brisés, muets, tels des pèlerins chassés de leur foyer par la malédiction divine, et qui ne savent où elle les poussera le lendemain. Il y avait là une quinzaine de personnes qui, comme il arrive dans ces petits hôtels d'hivernans, formaient presque un cercle de famille. Elles respectaient notre groupe silencieux et sombre, et il me semblait toujours qu'elles lisaient sur nos fronts la sentence que nous portions.

« Nous demeurâmes là près d'un mois. Tous les jours, nous descendions jusqu'au lac par un des sentiers qui courent à travers les vignes, ou bien nous montions vers quelque ruine sur les premières hauteurs. Chemin faisant, pour être moins durement en face de nous-mêmes, nous herborisions avec l'enfant, ou nous arrêtions les paysans pour les faire causer. Parfois, ma femme revenait d'une promenade de plusieurs heures sans avoir ouvert les lèvres. Je n'avais d'autres livres que ceux de la petite bibliothèque scolaire emportée pour faire travailler Jean. J'avais rompu presque toute correspondance. Mon chagrin suffisait à me nourrir l'esprit, avec l'obsession farouche de mon devoir. La nature incomparable de ce coin de sol, les eaux changeantes du lac, la lumière et l'ombre sereine des montagnes, m'aidaient à

apaiser l'un et à accepter l'autre. Je ne saurais dire combien la paix des grands glaciers qui révélaient la gloire de Dieu me fut secourable. Je demeurais dehors jusqu'au soir. Mais les nuits me retrouvaient abattu, torturé, obligé de m'attacher à ma résolution comme un naufragé à sa bouée, incapable de jeter vers le ciel une prière qui ne se terminât pas en un blasphème.

« Cette résolution était prise, en effet. Après être allé passer quelques journées à Paris, — c'est alors que tu me rencontras, je crois, — je décidai de venir jusqu'ici. L'idée s'imposait à moi que ce vieux domaine de famille était la meilleure retraite que je pusse choisir pour mon dessein. J'y venais d'habitude passer une semaine chaque année pour voir mes métayers et mon garde, et donner le coup d'œil du maître. Je regrettais souvent de ne pas y prolonger mon séjour. Le pays sauvage, la demeure peu confortable, tout le passé de ma race que je sentais là plus vivant qu'ailleurs, me plaisaient et me retenaient. Mais c'était trop inaccessible et trop délabré pour que j'eusse jamais songé à y résider. Pouvais-je prévoir quelles circonstances me détermineraient un jour à y fixer ma destinée! J'amenai donc ici un architecte; je convins des réparations qu'il fallait faire pour mettre la maison en état; j'annonçai à quelques braves gens étonnés et heureux que nous allions revenir au berceau des ancêtres. Il me sembla que l'âme de ceux-ci, errante dans les vieux murs, me disait : « Tu fais bien. Le malheur t'a atteint, mais il ne fait pas déchoir celui qui sait le porter. Tu es notre fils, et nous t'aiderons. » Quand je redescendis de la Louvière, tout était réglé. C'était au commencement de mai, par un soleil tiède qui n'avait pas encore effacé des bois et des vallons toutes les traces de notre rude hiver.

« Le même soir, je retrouvais Mme de Taiches et je lui apprenais ce que j'avais décidé.

« Jusque-là, je dois l'avouer, pendant ces cinq semaines douloureuses où nous avions vécu l'un près de l'autre comme deux étrangers, il m'avait été impossible de connaître les véritables sentimens de la malheureuse femme. Cette âme singulière et passionnée, avec une énergie dont je ne l'aurais pas crue capable, avait mis autour d'elle une barrière de mutisme impénétrable. Je savais qu'elle pleurait souvent, mais jamais elle ne me montrait une larme. Nous n'échangions que des propos insignifians.

Pas une fois elle n'avait laissé son regard rencontrer le mien. Qu'y avait-il au fond d'elle? Était-ce la honte, la révolte, le mépris, l'insouciance? Ne me suis-je pas demandé parfois, en écoutant ses sanglots à travers la cloison, si elle pleurait sa faute ou son amant? Elle me haïssait, c'était la seule chose dont je fusse assuré. Mais toute autre m'eût crié sa haine à la face, se fût emportée, humiliée, trahie de quelque façon : elle demeurait farouche et fermée. Elle ne priait plus. Je fus obligé, le second dimanche, de lui demander si elle n'irait pas à la messe pour son fils. Elle m'obéit, avec ce dédain muet de la violence que je lui faisais qui était désormais son attitude. J'attendais vainement l'orage qui ferait éclater ce cœur obstiné. Je m'étais promis, quant à moi, de ne lui demander aucune confession. J'écartais loin d'elle et loin de moi la souillure du douloureux sujet. Je ne voulais pas l'humilier par une curiosité qui me répugnait à moi-même, et qui me tourmentait pourtant... Et, puisque je lui refusais le pardon, j'aurais voulu lui montrer que ce n'était point par mépris, mais au contraire par respect pour elle, que je le lui refusais.

« Me comprenait-elle? Pas plus sans doute que je ne la comprenais. Ainsi nous vivions, enfermés l'un devant l'autre dans la citadelle hostile de nos pensées.

« Je ne lui avais point dit le but de mon voyage à la Louvière; mais elle savait que j'y étais allé; elle avait donc pu soupçonner ma résolution. Je la vis blêmir au premier mot que je lui en dis. Pourtant, elle croyait encore que je voulais l'éloigner de Paris pour quelques mois seulement, une année au plus. Lorsqu'elle comprit que je ne fixais pas moi-même de terme à cet exil, et que c'était non pas une diversion dans sa vie, mais une nouvelle vie, un flot de sang empourpra ses joues tout à l'heure si pâles, et d'une voix étouffée par la colère : « Alors, vous m'enfermez? » dit-elle. Je fis signe que oui. « Vous m'enfermez, c'est vous qui le dites. Vous feriez mieux de me tuer tout de suite, ce serait moins lâche! Je ne vous croyais pas l'âme si basse, — l'âme d'un jaloux, l'âme d'un bourreau... » Elle s'avançait vers moi, les bras en arrière, la poitrine offerte. « Je n'ai pas le droit de vous tuer, » dis-je, « j'ai celui de vous punir. » — « Et mes droits à moi, » interrompit-elle, « mes droits de femme libre, qu'est-ce que vous en faites? Mais je les abandonne à votre vengeance, pourvu que j'en garde un, celui

de vous haïr... » Et je lisais en effet tant de haine dans ces yeux où j'avais puisé tant d'amour, que je dus détourner les miens. J'eus la force de dire encore : « Agnès, je ne vous demande pas de m'aimer, je vous demande de comprendre qu'en brisant votre vie et la mienne, je n'ai voulu que vous faire expier votre faute et partager avec vous l'expiation. » Puis je voulus rompre l'entretien; elle m'arrêta : « Quand partons-nous ? » — « La Louvière ne pourra nous recevoir que dans six semaines, » dis-je. « D'ici là, nous voyagerons un peu, si vous voulez. » — « Voyager ? » dit-elle, avec un rire insultant. « Prenez garde, je pourrais vous échapper ! Vous prendrez une escorte... » J'étais sorti de la chambre, incapable de supporter plus longtemps cette scène. Je passai la nuit à calmer mon sang emporté, qui s'échauffait en projets insensés. De son côté l'exaltation où elle se trouvait, la commotion qu'elle venait de subir, avaient donné à Mme de Taiches une fièvre violente. Vers l'aube, je crus l'entendre délirer. Je finis par frapper à sa chambre; elle ne répondit point. Inquiet, je pénétrai; elle me reconnut à peine. Je fis appeler le médecin en hâte. Deux jours durant, elle eut le délire. La fièvre céda enfin, mais la pauvre femme demeurait si ébranlée que le médecin exigea un repos de quinze jours. Nous allâmes ensuite passer quelques semaines sur les bords du Rhin et dans la Forêt-Noire. A la fin de juin, nous arrivions à la Louvière.

« Les travaux n'étaient pas terminés, et nous dûmes nous installer provisoirement dans la tour et les deux salles basses. J'avais mis ma femme ici même, et je couchais au-dessus d'elle, presque dans un grenier. Les ouvriers étaient encore dans le bâtiment voisin; la terrasse où plus tard elle vint à tant se plaire n'était pas faite, le parterre n'était qu'un chaos; partout c'était le désordre et la tristesse. Si j'avais voulu, par cruauté, lui donner l'impression la plus pénible de ce séjour dont je faisais sa prison, je n'aurais pas choisi un autre moment. J'en fus frappé; je m'en excusai auprès d'elle. Mais elle ne témoigna aucune surprise, n'exprima aucune plainte. Elle semblait tout accepter avec la même indifférence méprisante. Ou plutôt, j'ai tort de dire qu'elle acceptait son sort : elle le subissait en frémissant, et, trop fière pour s'en plaindre, elle s'attachait cependant à m'en faire sentir à chaque instant la dureté, avec cette ingéniosité patiente qui est une des armes de la femme. Elle m'avait demandé en arrivant où elle devait se tenir; elle n'avait pas visité

une seule des pièces de la maison; elle ne donnait pas un ordre, non seulement aux ouvriers, mais à nos gens; et, se refusant à considérer la maison comme sienne, elle s'arrangeait pour me donner à toute minute la figure d'un geôlier. Je ne pus obtenir qu'elle m'indiquât son goût pour l'arrangement de ses appartemens. Je fis venir des fleurs au hasard pour le jardin. Je savais pourtant qu'elle adorait les violettes, et j'en fis garnir toutes les plates-bandes du parterre. Mes attentions, je crois, lui semblaient plus odieuses que mes rigueurs. Tu ne sauras jamais ce qu'il me fallut de temps, de patience, de ruses, pour arriver à l'installer dans sa maison, pour l'obliger à y reprendre petit à petit son rôle et ses devoirs. La femme est la femme, elle se défend comme elle peut quand elle se sent blessée. Mais l'homme ne la comprend pas toujours, et devant cette résistance inattendue, qui me semblait puérile et perfide, combien n'ai-je pas eu de ces momens de colère où j'oubliais qu'on ne brise pas une âme par la violence ! Elle en sortait plus obstinée, plus forte qu'auparavant. Jours épouvantables ! Quand j'y repense, je suis encore étonné de l'énergie singulière de cette âme, comme du courage que Dieu m'a donné pour ne pas commettre quelque malheur irréparable. »

Hubert se leva, parcourut quelques instans la pièce à grands pas, comme pour chasser le souvenir encore pénible des tentations qui l'avaient assailli. Puis, revenant près de moi, il me toucha l'épaule et interrogea mon visage :

— Tu me trouves dur, n'est-ce pas, barbare peut-être? Tu ne me le diras jamais autant que je me le suis dit à moi-même, devant ce Christ aux bras étroits, hérité d'une de mes grand'-mères, que tu vois au-dessus de mon bureau. Oui, j'ai senti plus d'une fois qu'un reste de sang janséniste coulait dans mes veines. J'ai essayé de démasquer sincèrement ce qu'il entrait d'orgueil dans mon attitude, de retrancher tout ce que j'y laissais de rigueur inutile. Mais quant à m'en départir, je ne le pouvais pas... Peut-être, ailleurs qu'ici, j'aurais cédé pourtant devant la dureté de la tâche. Elle m'a fait douter souvent, moi qui n'ai jamais reculé, si je pourrais la poursuivre. Mais j'étais comme poussé malgré moi par tout ce que je sentais de force morale accumulée dans des générations d'hommes de forte trempe et d'honneur rigide. J'avais entrepris, pour occuper mes loisirs, d'écrire l'histoire de deux d'entre eux, gentilshommes campagnards du XVIIe siècle,

dont l'un avait connu les solitaires de Port-Royal et était demeuré longtemps en correspondance avec M. de Saci. Leur exemple et leur souvenir venaient perpétuellement bander mon énergie. L'âme des miens me faisait honte de mes défaillances. Et peut-être, si j'avais entrepris cette histoire dont je te parle, c'était surtout pour chercher une sorte de justification à ma conduite dans le passé, pour m'assurer que les deux grands honnêtes gens dont je scrutais la vie auraient fait comme moi et qu'ils m'approuvaient.

« Je n'imposais d'ailleurs à ma femme aucune contrainte matérielle. Je m'attachais à ce qu'elle ne sentît même aucune surveillance : jamais, depuis notre arrivée ici, les lettres qu'elle écrivait ou recevait ne passèrent par mes mains. Mais j'agissais sur elle par une sorte de violence morale; tout mon être lui criait : Tu ne te révolteras point, tu t'humilieras, tu expieras... J'étais comme le dompteur qui n'a que son regard pour tenir la bête soumise, et qui tremble au fond de lui-même qu'elle ne se rebelle. Vraiment, je l'ai un peu terrorisée... Dieu est mon juge : il décidera si j'ai abusé du pouvoir qu'il m'avait donné sur cette âme.

« Et puis, ajouta Hubert après s'être recueilli un instant, si dur que j'aie pu être alors, il me semble que j'avais pourtant autre chose dans l'âme, dès ce moment, que la colère et le châtiment. Je portais en moi, déjà, l'idée du pardon. Je ne crois pas, en disant cela, projeter sur les ténèbres où je me débattais la lumière qui n'y devait venir que plus tard. Je la pressentais, en vérité, je l'appelais. Autant le pardon facile et lâche qui n'est que la capitulation de la chair inquiète de perdre ses joies m'était apparu dégradant, autant je fixais déjà pour terme à cette épreuve le pardon purifiant que nous pourrions nous donner l'un à l'autre devant Dieu. J'aurais pu dire, en changeant le mot du prophète : *Dies remissionis in corde meo*. Je devais, hélas! l'attendre encore longtemps.

« Pourtant, un incident sans intérêt par lui-même vint marquer bientôt la fin de ces jours intolérables. C'était en novembre, je crois, quatre ou cinq mois après notre arrivée à la Louvière. Le nouveau bâtiment que j'avais construit à la place de la vieille grange était achevé. Il se composait, outre la salle à manger, d'une chambre et d'un petit salon pour ma femme. Celle-ci, je te l'ai dit, m'avait laissé décider seul de l'arrangement

des pièces qui lui étaient destinées. J'avais donc fait venir de Senlis le reste de nos meubles, et j'avais reproduit, dans le petit salon, la disposition d'une pièce intime où elle se tenait le plus volontiers. Ses meubles personnels, ses bibelots, tout était rassemblé là ; ses photographies accrochées comme elles l'étaient là-bas. J'avais tout disposé moi-même, avec l'intention de lui faire plaisir et d'adoucir pour elle la sensation de l'exil. Quand elle entra dans la pièce avec moi, je lus sur son visage une sorte de saisissement. Elle promena son regard partout, retrouva dans chaque coin ses souvenirs ou ses habitudes; et puis, prenant sa tête entre ses mains, elle éclata en sanglots, au travers desquels j'entendis qu'elle me jetait ce mot : « Vous êtes cruel ! » Ce n'était guère l'effet que j'escomptais de mes attentions. Je n'étais pas moins stupéfait de voir ces larmes, les premières qu'elle laissait couler devant moi; j'en cherchais le sens. L'avais-je encore blessée sans le vouloir, en lui rappelant le passé, et voyait-elle là quelque intention odieuse de ma part? N'était-ce pas plutôt la détente de ce cœur trop longtemps raidi, qu'une petite attention avait subitement vaincu? Mais elle répéta son insulte : « Vous êtes un bourreau ! » Elle me toucha cette fois trop cruellement; et ce fut, moi aussi, avec des larmes mal refoulées dans la voix que je commençai : « Agnès, je vous supplie de comprendre... » Elle leva la tête et me regarda. Pour la première fois sans doute, perçant le voile que la haine avait mis jusque-là devant ses yeux, elle lut sur mes traits que je souffrais comme elle... La surprise la fit hésiter. Mais elle ne voulait pas céder. Elle courut jusqu'à la porte en détournant la tête, et s'enfuit.

« Si bizarre qu'eût été cette scène, j'en gardais l'impression qu'un malentendu venait de se dissiper, et qu'un apaisement pourrait en sortir. Je ne me trompais pas. Dès le lendemain, ma femme, quittant son attitude de captive hautaine, reprenait la direction de sa maison, et semblait disposée à s'y refaire une existence. Une nature ombrageuse comme la sienne pouvait sans doute me garder rancune de m'avoir cédé. Mais je savais qu'elle aurait vite raison de ce sentiment, et tout me faisait deviner qu'il y avait quelque chose de changé dans le fond de son cœur. Je m'efforçai donc de lui montrer que je ne triomphais pas de sa soumission, mais que je lui en étais reconnaissant. C'était bien peu de chose que cette victoire ; assez toutefois pour que je me

reprochasse d'avoir un moment désespéré de cette âme coupable, tourmentée, impuissante contre elle-même, mais généreuse. Peut-être entrerait-elle un jour dans le chemin de pénitence où je voulais l'amener. Je ne devais point la brusquer. A cette première preuve d'une volonté meilleure, je devais répondre, moi, par plus de patience et de douceur. Cela me semblait facile : j'avais repris courage, un courage moins tendu, moins sombre, moins douloureux pour moi-même...

« Je ne pouvais guère compter pourtant sur mes avances. Ma femme demeurait aussi fermée ; elle continuait à se juger abominablement et injustement malheureuse, et, si elle comprenait désormais que je l'étais aussi, peut-être ne m'en trouvait-elle que plus insensé. C'est en elle-même, et dans la nature, qu'elle trouva peu à peu l'apaisement. Tu as pu voir, ces jours-ci, quelques aspects de notre pays ; tu as pu juger de son caractère sévère, grandiose parfois, souvent aussi touchant, si je puis dire, car les paysages nous émeuvent comme les visages. Ma femme, quoiqu'elle eût fort peu vécu jusqu'alors à la campagne, avait une âme sensible à toutes les impressions de la nature. L'horizon que l'on découvre de la petite terrasse du couchant fut vraiment sa première consolation, je pourrais dire son premier confident. L'automne de notre sol est d'une grâce inexprimable. Il se prolongea, cette année-là, plus que de coutume ; un vieux rosier abandonné, derrière le mur de la ferme, nous donna des roses jusqu'aux premiers jours de décembre. Ma femme en fut vraiment émue et pénétrée. Elle faisait, matin et soir, de longues promenades, silencieuses presque toujours, mais apaisantes. Pour la première fois depuis de longs mois, elle paraissait jouir des objets qui l'entouraient. Un pays plus riant l'eût peut-être moins touchée. La mélancolie de nos plateaux, la tristesse farouche de certains vallons, la lumière pâlie et résignée qui enveloppait les bois, tout s'accordait avec l'état de son âme. Elle avait parfois les yeux voilés de larmes muettes. J'en devinais la source, et je sentais qu'elles devaient lui être douces plutôt qu'amères. Je me taisais ; beaucoup mieux que moi, la nature pouvait lui tenir le langage qui convenait à son cœur.

« Elle montait fort bien à cheval, et je lui avais proposé de faire venir un cheval pour elle, afin qu'elle pût m'accompagner le matin. Elle m'avait répondu, à deux reprises, qu'elle n'y tenait pas. Pourtant, un jour, au moment où je montais en

selle, elle vint me dire que si je le désirais, elle m'obéirait. A son visage embarrassé, à la rougeur dont elle ne put se défendre, je vis qu'elle aussi le désirait secrètement. Je me hâtai de la satisfaire. Mais, à peine avions-nous fait quelques courses ensemble, qu'elle me demanda de la laisser aller seule désormais. Je fus surpris, je l'avoue, de cette requête. Je lui représentai qu'elle connaissait encore mal le pays, que les chemins de la forêt étaient trompeurs, qu'enfin elle montait une bête difficile et qui pouvait la mettre dans quelque posture fâcheuse. Elle ne répondit pas un mot; mais je vis qu'au lieu d'entrer dans mes raisons, pourtant fort claires, elle était vivement déçue. Pendant toute la semaine suivante, elle fut plus sombre : sans doute son orgueil souffrait-il de se voir refuser la première faveur qu'elle se fût laissée aller à me demander. Mais elle ne souffrait pas seulement d'une blessure d'amour-propre. Après quelques semaines plus calmes, elle semblait traverser une nouvelle crise de révolte. Je m'en inquiétais, je me demandais quelle en pouvait être la cause. Dans l'espoir de la distraire, je finis par dire à ma femme que je cédais à son désir. Elle me regarda avec un visage qui disait clairement qu'elle ne s'abaisserait plus à accepter quelque chose de moi. Quelle ne fut donc pas ma surprise lorsque, le lendemain matin, je l'entendis par hasard donner l'ordre qu'on sellât sa jument! Aussitôt, je regrettai la permission que j'avais donnée. Pourquoi s'en emparait-elle ainsi tout de suite, et à mon insu? L'idée me traversa que l'accident était facile dans notre région de ravins abrupts, qu'elle le chercherait peut-être... Son humeur sombre, l'espèce de ruse dont elle venait d'user avec moi, si contraire à son caractère, tout semblait confirmer mes conjectures. En un moment, je m'affolai. C'était moi qui l'avais poussée là, par ma cruauté; j'avais cru pouvoir la traiter comme un homme, un être raisonnable; au lieu de la sauver, je la perdais... Que pouvais-je faire? Aller la trouver, lui montrer mon inquiétude, lui faire promettre qu'elle reviendrait? Je n'osais pas. J'allai réveiller le petit Jean, qui dormait encore; je l'enveloppai dans une couverture, et je le descendis dans mes bras au moment où elle mettait le pied à l'étrier. « Vous n'avez peut-être pas dit au revoir à votre fils, » dis-je; et j'installais l'enfant sur le pommeau de la selle, pour qu'elle emportât la vision de la tête blonde avec elle. Elle partit. Te dirai-je qu'à peine elle était sortie de la cour, je montai en hâte jusqu'à sa

chambre pour voir si elle n'avait pas laissé une lettre pour moi? Je ne trouvai rien. Ma matinée fut atroce. Je la passai tout entière à répéter à Dieu que j'avais cru bien faire... Agnès rentra vers dix heures. Elle était brisée de fatigue, son cheval fourbu. Je lui demandai où elle avait été. Elle ne put me le dire; elle avait chevauché au hasard.

« A ce moment-là, j'allais chaque matin surveiller des travaux que j'avais entrepris pour capter des sources dans une coupe de la forêt. Agnès m'accompagnait jusque-là, puis continuait seule sa promenade. Souvent elle s'égarait et ne rentrait que fort tard. Elle rapporta un jour une botte de genêts qui venaient d'une lande située à près de trente kilomètres de la Louvière. Les épines avaient déchiré sa robe, l'eau des marais trempé le bas de sa jupe. Où ne la poussaient pas son ardeur inquiète, le besoin de s'étourdir et la soif du danger? Pourtant je la laissais faire, en voyant quel visage reposé, heureux presque, elle rapportait de ces chevauchées violentes. Sans doute le plaisir qu'elle y prenait n'était-il qu'une simple jouissance physique, qui l'aidait à secouer pour quelques heures l'obsession de sa captivité. Je ne pouvais m'empêcher cependant de l'interpréter parfois d'une tout autre façon. Qui sait si elle ne cherchait pas à y raviver le souvenir d'autres promenades, faites en compagnie de son amant, si elle n'y poursuivait pas le rappel d'impressions et d'émotions coupables, et si je ne devais pas détester le soulagement perfide qu'elle y trouvait, au lieu de m'en réjouir? »

Comme s'il s'irritait d'avoir rencontré malgré lui, dans son récit, la figure de l'homme qu'il avait volontairement laissé dans l'ombre, Hubert de Taiches s'arrêta, et je vis son visage se contracter légèrement. Puis, dominant son ennui :

— J'ai entrepris une confession sincère, mon ami, reprit-il; pourquoi te cacherais-je mes faiblesses? Il n'y avait point dans mon cœur que des résolutions viriles et de hautes pensées. Depuis quelque temps, la jalousie y faisait son œuvre. Ne t'en étonne point : quel est le cœur qui ne renferme un peu de la graine maudite? Dans le mien, elle avait germé lentement, étouffée d'abord par d'autres soucis; quand je la sentis croître, elle avait déjà des racines puissantes, elle me tenait tout entier. J'avais fait tout ce qu'il fallait, d'ailleurs, pour lui créer une atmosphère favorable. J'avais soigneusement écarté toute explication, découragé toute confession chez ma femme : c'était me

réserver à moi-même l'ignorance absolue, les conjectures solitaires, les tristes écarts d'une imagination libre de se tourmenter comme elle voulait. En vain j'essayai de lutter contre un sentiment qui m'humiliait profondément. Du jour qu'il s'établit en moi, je fus sa proie. Si la jalousie qui s'attache à un objet présent, réel, est déjà terrible, peut-être est-elle pire encore, celle qui fouille le passé, poursuit des souvenirs et réveille des fantômes... Ma femme pensait-elle encore à son amant? Tout m'autorisait à le croire. Je l'y aidais le premier, n'est-ce pas, en l'enfermant ainsi en face d'elle-même et de ses souvenirs. Alors, j'épiais ses pensées sur son visage : où allaient-elles? Que de fois j'ai cru céder à la tentation de voir son courrier avant qu'on le lui portât! L'homme était un de ces mondains qui cherchent dans les sports à la mode, autant ou plus qu'un plaisir, une sorte de notoriété : son nom revenait souvent sous certaines rubriques des journaux. Ne me suis-je pas arrangé parfois pour que ma femme lût sous mes yeux le journal où son nom figurait, afin de saisir sur ses traits l'émotion qu'il y provoquerait peut-être? Mais je ne te dirai pas toutes mes ruses : tu refuserais d'y croire. Elles ne servaient d'ailleurs qu'à exaspérer mon mal. Aucune épreuve ne m'eût convaincu, aucune évidence ne m'eût délivré. C'était mon cœur qui souffrait : il se forgeait ses raisons de souffrir, où la raison n'avait rien à voir.

« Combien de temps dura cette crise, je ne sais plus au juste; pas très longtemps, je puis l'affirmer. Je me rappelle que, vers la fin de l'hiver, pour rompre notre solitude et sentir moins lourdement le poids des longues soirées, j'avais emmené ma femme en Italie. Nous fîmes à Pérouse, à Sienne, puis à Florence, un séjour de trois mois. Ce changement de vie m'avait fait à moi-même beaucoup de bien. Les paysages fins et remplis de pensée de cette délicieuse Ombrie, la leçon de désintéressement, d'oubli de soi, de sérénité, que l'art vous donne constamment là-bas, le plaisir d'éveiller aux premières impressions du beau l'âme encore bien jeune, mais déjà curieuse et sensible, de mon petit Jean, tout cela m'arracha pour un moment aux soupçons, aux déductions, aux basses histoires que je me racontais à moi-même pour me torturer. Mais ce ne fut, hélas! qu'une trêve. Quand nous revînmes ici, au mois de mai, j'y retrouvai les lugubres hôtes de mes nuits, plus acharnés que jamais.

« La violence même de cette nouvelle crise en amena le dé-

nouement. Je sentais bien que je commençais à ne plus pouvoir cacher ma jalousie à ma femme. La honte que j'en éprouvais me poussait encore à chercher quelque scène. Tu connais le dernier portrait de ma pauvre petite Françoise; la photographie avait été faite à peine un mois avant sa mort. Ma femme l'aimait particulièrement. Dans sa chambre, dans son salon, elle l'avait toujours sous son regard. Elle se disait peut-être que si l'enfant eût vécu, elle eût préservé sa mère... Quoi qu'il en soit, la petite lui ressemblait beaucoup et ne tenait presque rien de moi. Cette circonstance suffit pour qu'un jour un horrible soupçon me traversât l'esprit. Rien ne le justifiait, sinon l'espèce d'égarement maladif où je me trouvais. Je fis à ma femme une première scène; j'entendais qu'elle cessât de s'absorber ainsi dans le souvenir de cet enfant. Elle fut stupéfaite, et ne comprit pas le sentiment détestable qui m'inspirait. Je fis disparaître la photographie. Quelques jours après, je trouvai ma femme en train de la contempler dans son chiffonnier. J'allai vers elle, je lui arrachai l'image des mains et la jetai dans le feu. Une insulte me brûlait les lèvres. Je me contentai d'un mot qui n'avait pas de sens : « Vous savez bien pourquoi... » Mais mon regard lui en donnait un, car au bout d'un instant Agnès pâlit affreusement. « Oh! non, non, je n'ai pas mérité cela... Vous pouvez me haïr, mais pas Françoise, je vous le défends... » A peine avais-je parlé que je le regrettais : je *savais* que ce n'était pas vrai. « Agnès, je vous demande pardon, » dis-je; « je ne sais quel vertige m'a pris... Je vous assure que ce soupçon m'est aussi odieux qu'à vous-même, et que je n'y ai jamais ajouté foi... Je vous supplie d'oublier cette scène... » J'étais encore plus bouleversé qu'elle. La folie de ma conduite, la faute peut-être irréparable que je venais de commettre, l'énervement d'une longue crise arrivée à son paroxysme, tout m'accabla : j'éclatai en sanglots. Pendant quelques minutes, dans le silence de la pièce close, elle auprès de son petit chiffonnier, moi debout contre la cheminée, nous pleurâmes tous les deux, et nos sanglots se répondirent sans se mêler.

« La première, elle releva la tête, et me contempla un moment. Avant de sortir, elle s'arrêta devant moi, et les yeux baissés : « J'ai oublié, » dit-elle. Je me retournai, je pris ses mains dans les miennes : « Je vous remercie, Agnès, » dis-je. Nous nous regardâmes, et pendant un instant nous fûmes malheureux l'un devant l'autre, presque l'un près de l'autre. »

Hubert se tut. Dans le silence de sa voix, on entendit grandir la plainte du vent, qui, depuis un quart d'heure, s'était levé sur la forêt et semblait vouloir accompagner de sa lamentation le triste récit que j'écoutais. Je vis que mon ami prêtait l'oreille. Mais il cherchait seulement à distinguer l'appel d'une cloche qu'il avait cru reconnaître, celle qui convoquait à la prière du soir. En effet, l'humble son traversait la tempête, familier comme une voix humaine. Hubert se leva :

— Veux-tu venir à la chapelle? me dit-il. C'est l'heure.

Cette chapelle était un modeste réduit, à l'extrémité des bâtimens, où l'on avait dit la messe pendant quelques années, sous la Terreur et le Directoire. Depuis longtemps, elle n'était plus qu'un oratoire privé. Des murs peints, un plafond grossièrement lambrissé, un autel avec trois vieilles statues de bois, étaient demeurés tels quels depuis un siècle. Hubert avait fait percer une fenêtre derrière l'autel pour y mettre un vitrail du xve siècle qu'il avait sauvé de la ruine d'une église des environs. Quand tous les gens de la maison furent réunis, le maître fit la prière à haute voix ; puis il les congédia en disant :

— Bonne nuit à tout le monde.

Nous nous attardâmes un peu. J'avais peine à fixer ma pensée. La petite lampe qui tremblait devant l'autel me semblait un cœur étouffé, palpitant, qui se mourait dans les ténèbres étroites. Au dehors, le vent redoublait de violence ; il écrasait sa grande aile furieuse contre le vitrail, comme s'il voulait délivrer la prisonnière. Un moment, il parut rassembler toutes les plaintes de la forêt, toutes les terreurs de la nuit, pour venir en battre les murs de la maison douloureuse. Et, de nouveau, je songeais à la pauvre femme dont elles avaient, pendant des mois et des années, battu le cœur oppressé.

Hubert avait deviné sans doute mes pensées, car il me dit, pendant que nous regagnions la bibliothèque à travers de longs couloirs :

— Nous en avons entendu de pires... C'est un terrible compagnon de nos nuits, quand il monte le soir de la vallée et vient saccager nos chênes. J'avais peur parfois qu'elle n'en devînt folle. Je faisais coucher auprès de sa porte un vieux chien du Saint-Bernard. Elle le réveillait souvent...

Quand nous fûmes rentrés dans la pièce tiède, où le feu sommeillait en nous attendant, j'aidai Hubert à le ranimer avec

deux bons quartiers de hêtre. Mais j'avais si grande hâte de l'entendre continuer son récit que je ne soutenais pas la conversation. Bientôt il reprit de lui-même :

— La scène que je t'ai racontée fut une date dans notre triste histoire, la première d'une ère plus douce, où nous commencions à nous rapprocher un peu. Nous n'avions pas fini de souffrir; mais il y avait des souffrances que nous ne connaîtrions plus... *Che lascia dietro a se mar si crudele...* C'était la raison de l'étrange douceur que nous éprouvâmes les jours suivans, comme si nous étions sortis de l'Enfer pour entrer dans un Purgatoire où commençait à luire l'espérance.

« J'avais d'autres raisons de remercier Dieu. Je sentais que la révolte était vaincue dans l'âme d'Agnès. Je n'écrasais plus la malheureuse d'une supériorité irritante. Devant ma faiblesse, elle s'était sentie moins loin de moi. Elle aussi avait quelque chose à me pardonner. Elle avait compris d'ailleurs que je ne souffrais pas seulement dans mon orgueil, mais dans mon cœur, dans ma chair... *Felix culpa*, pouvais-je dire de mon éclat. Par un revirement curieux, du jour où j'aurais mérité son mépris, elle cessa de me le témoigner.

« Quant à moi, je pouvais désormais lui rendre mon estime. Il y a des accens qui ne trompent point. L'indignation douloureuse avec laquelle elle avait reçu l'injure de mon soupçon montrait une âme qui, si elle avait pu tomber par surprise ou par faiblesse, du moins n'était pas déchue. Je vis qu'elle en gardait longtemps la blessure secrète. Je fis là-dessus des réflexions consolantes. Pour la première fois, j'avais une lumière certaine sur l'état de ce cœur : il ne chérissait point le souvenir de sa faute. Allait-il jusqu'à la détester, jusqu'à accepter la réparation que je lui imposais? Je pouvais au moins l'espérer, et j'étais tenu de l'y aider. C'est dans cette disposition que je crus devoir faire une chose qui, je l'avoue, me coûtait encore beaucoup à ce moment-là : je rendis à ma femme l'éducation de son fils. Jusque-là, je n'avais jamais laissé l'enfant seul avec sa mère L'âme de mon petit Jean me semblait un héritage sacré, que je ne pouvais confier à des mains indignes. Je mis bien un mois à m'y résoudre. Ma décision prise, j'en fis part à ma femme. Elle l'accueillit avec un trouble qui me prouva qu'elle avait pleinement compris mes répugnances. Je lus sur ses lèvres qui tremblaient, plutôt que je ne l'entendis, le refus d'une faveur

qu'elle attribuait à la pitié. Je l'assurai qu'elle me ferait plaisir, et qu'elle rendrait service à l'enfant. Elle finit par répondre : « Je ferai ce que vous voudrez, » plus humiliée, je crois, que lorsque je la traitais avec rigueur. Il fut convenu qu'elle prendrait l'enfant une heure ou deux chaque jour pour lui enseigner la musique, le dessin, l'italien. Elle commença dès le lendemain. Je ne lui avais pas menti : beaucoup plus qu'à la pitié, j'obéissais au désir de lui rendre peu à peu tous ses droits pour la relever à ses propres yeux. J'avais pu juger, à l'âpreté même de sa révolte, du ressort de cette âme. Elle devait en user maintenant pour reprendre une à une ses raisons de vivre.

« Grâce à Dieu, ni ma confiance ni mon espoir ne furent trompés. Je pus voir peu à peu le bien que Jean faisait à sa mère. Et loin d'avoir rien à regretter pour l'enfant, je dus, à plusieurs reprises, encourager Agnès à sortir de la réserve où elle se tenait avec lui et à reprendre pleinement son rôle de mère, dont elle se montrait chaque jour plus digne.

« L'année s'écoula de la sorte. Notre nouvelle existence se trouvait désormais réglée : je devrais dire plutôt nos existences, car elles ne se mêlaient guère. Nous nous rencontrions à divers momens de la journée ; nous passions souvent plusieurs heures ensemble ; mais chacun de nous suivait sa voie solitaire, sans s'appuyer sur l'autre. Ce fut une longue année. Jusque-là, nous nous étions nourris, elle de sa révolte et moi de ma douleur, et la fièvre où nous vivions hâtait les heures. Désormais, sur nos cœurs calmés et las, l'épreuve et l'exil pesaient de leur poids accablant.

« Je n'avais pas de peine, quant à moi, à me créer des occupations. J'ai ici un assez grand domaine ; j'avais repris, petit à petit, une partie des fonctions de mon régisseur ; je lui laissais le reste, autant pour ne pas me séparer d'un vieux serviteur que pour me garder à moi-même quelque liberté pour d'autres travaux. Je t'ai dit les recherches historiques que j'avais entreprises. Il fallait réunir des matériaux qui ne se trouvaient pas tous dans des papiers de famille ou dans les bibliothèques de notre province. En outre, je me complaisais dans mon travail ; il m'était l'occasion ou le prétexte d'autres études ; il réveillait en moi mes velléités littéraires d'antan ; il m'aidait à me figurer que la vie m'avait fait manquer deux ou trois vocations et à goûter le plaisir de les retrouver ; et j'y pensais parfois la nuit autant que

le jour, avec la ferveur naïve d'un rhétoricien qui découvre les horizons de l'univers intellectuel. Pourtant, arraché brusquement à mon métier, à mes habitudes d'activité, à cette succession de devoirs grands ou petits qui donnaient un but à chacune de mes journées et de mes heures, obligé désormais de tirer tout de moi-même et de mes livres, que de fois j'ai senti mon impuissance et constaté que j'avais fait de moi un piètre compagnon pour moi-même! C'est dans la solitude qu'on se connaît, suivant le précepte du vieux sage, et qu'on ne s'admire point... J'avais cru devoir régler ma vie, par habitude d'accepter une discipline matérielle. Ce n'est point d'ailleurs qu'à la campagne on sente le vide des heures : je dirais plutôt que leur plénitude nous accable. On les voit cheminer lentement, sereines et graves, chacune portant son fruit, que nos mains indifférentes oublient de cueillir. Alors, sur les pas de l'une après l'autre, c'est la poussière légère d'un regret ou d'un remords qui s'élève et nous avertit qu'elle est passée... Quant à ma carrière, je n'en dirai rien, sinon que j'avais fait sans hésiter le sacrifice des ambitions auxquelles elle me donnait droit; mais je sentis seulement après l'avoir quittée combien je l'aimais pour elle-même.

« Ma femme était beaucoup plus éprouvée que moi. L'effort qu'elle avait fait pendant un an pour se raidir contre le châtiment semblait l'avoir épuisée. Je respectais son abattement; je respectais aussi les soubresauts d'une volonté qui luttait encore pour se refaire des raisons de vivre, mais capricieusement et au hasard, et qui les cherchait plutôt dans des fantaisies inutiles que dans les devoirs tout simples de sa nouvelle vie. Un soir, je me souviens que le vieux Florent, mon régisseur, vint frapper à notre porte. Il nous dit qu'une des femmes de la ferme, qui depuis la veille avait dû s'aliter avec la fièvre, était prise de délire et ameutait la maison. Nous y allâmes. Il était près de dix heures du soir, trop tard pour faire chercher un médecin fort éloigné. Ma femme fit prendre un peu de quinine à la malade, puis demanda qu'on lui apportât une chaise, et voulut passer la nuit à veiller. En vain j'insistai pour qu'elle revînt prendre un peu de repos. Pendant toute une semaine, je ne pus lui faire quitter plus de quelques heures par jour la misérable chambre où gisait cette fille, au fond d'un grenier, et je dus employer presque la force pour obtenir qu'elle

la laissât une nuit sur deux. Rien n'expliquait d'ailleurs un tel dévouement. Agnès ne connaissait même pas la pauvre fille, qui n'était engagée à la ferme que depuis deux mois. J'étais seul à pouvoir en deviner la véritable raison : une sorte de désir passionné de se sentir utile, une fièvre d'agir, de se créer une tâche, quelle qu'elle fût. Plusieurs fois, au cours de cette année, je la vis saisir ainsi l'occasion de se dépenser, d'une façon souvent bizarre. A l'entrée de l'hiver, elle imagina de conduire trois petits gamins du hameau qui allaient à l'école à deux kilomètres, pour qu'ils ne fissent pas la route seuls à la nuit. Elle n'y manqua pas un jour, par tous les temps, jusque dans la neige. Je la laissais faire : je savais que sa nature mobile s'était toujours pliée difficilement à une activité réglée; et je sentais qu'elle essayait par là de rompre le joug de la solitude, trop lourd pour une jeune femme.

« Je lui proposai d'aller passer quelque temps chez un vieil oncle qu'elle aimait bien. Elle refusa. Elle refusa de même d'avoir une amie auprès d'elle. Craignait-elle de se trahir, auprès d'une confidente qui lui arracherait ses secrets? Eût-elle rougi d'elle-même, ou de moi, devant un visage connu? Ou bien entrait-elle maintenant, avec l'intransigeante fierté de son caractère, dans le châtiment que j'avais décidé? Je n'aurais su le dire. Je vis seulement que mes propositions se heurtaient à un parti pris : il était inutile de les renouveler.

« Elle épanchait dans la rêverie un peu de son tourment et de son ennui. L'imagination soulage parfois les grandes douleurs, en leur prêtant comme une seconde vie, moins cruelle que l'autre. Agnès avait une imagination vive et prime-sautière : que de fois je l'avais appelée « mon poète... » Elle se mit à faire des vers, d'une forme souvent malhabile, mais d'un accent étrange et puissant. Je ne les connus que plus tard, alors qu'ils ne l'intéressaient plus, n'ayant servi qu'à tromper son cœur un moment; beaucoup s'étaient perdus ; ceux qu'elle retrouva pour moi étaient jetés au hasard sur des feuillets détachés. Elle m'assura qu'elle les rapportait pour la plupart de ses chevauchées solitaires à travers la campagne. Ils semblaient en effet scandés au galop d'un cheval, à moins que ce ne fût le rythme même d'un cœur effréné. Certains étaient admirables, et je ne crains pas de dire que seule une expression plus parfaite leur manquait pour être d'un grand poète. Souvent je me les répète en parcourant la

campagne, et je crois, devant certains paysages, retrouver la pauvre âme ardente et blessée qui leur prêtait sa voix en croyant écouter la leur, et qui les a remplis d'elle-même au point qu'ils me sont aujourd'hui doublement chers.

« Depuis que je l'avais priée d'enseigner la musique à son fils, elle avait recommencé d'en faire aussi pour elle-même. Je remarquai qu'elle ne jouait plus les auteurs qu'elle préférait autrefois. Elle déchiffrait de nouvelles œuvres, ou se livrait à de longues improvisations sur un thème qui lui avait plu. Je ne lui demandais plus de jouer pour moi. Mais parfois j'ouvrais ma fenêtre, j'écoutais longuement, je me surprenais à chercher si les notes lentes ou pressées pouvaient me dire où allaient ses rêves...

« C'était peu de chose encore que tout cela pour tromper sa mélancolie. Les menus travaux où s'occupe d'ordinaire l'esprit des femmes l'ennuyaient rapidement. Elle avait besoin, pour goûter la vie, de la remplir de nouveauté et d'imprévu. Le cercle étroit des jours pareils l'étouffait. J'en voyais l'étau se resserrer peu à peu sur son visage, sur ses tempes qui se creusaient; puis un jour, presque à intervalles réguliers, elle succombait; ses larmes coulaient; elle me faisait dire qu'elle ne pourrait venir à table, ou, si elle se contraignait pour y paraître, un rien suffisait à la faire fondre en pleurs. La pitié me gagnait. Devant la créature brisée, soumise, je n'avais plus de courage pour imposer l'épreuve, je n'avais même plus d'argumens pour la justifier. Elle était, dans ces momens-là, avec son regard vide, sa bouche muette, sa démarche lasse et comme ployant sous la vie, l'image même de la souffrance qui ne comprend point et qui n'espère rien. J'essayais vainement de lui dire quelque parole qui lui fût une aide. Elle se relevait elle-même, la crise passée. Mais au lieu de gagner des forces, elle semblait en perdre à chaque nouvelle étape

« Un jour qu'elle était plus abattue encore que de coutume, au point qu'elle avait dû s'aliter, mes inquiétudes se changèrent en remords, et l'un des doutes les plus pénibles que j'aie connus m'assaillit. Je m'étais épuisé sans succès, pendant toute la journée, à ranimer son courage. Vers le soir, elle m'avait prié de l'excuser, désirant rester seule. Je rentrai dans mon cabinet, et là, repassant en esprit les deux années cruelles qui venaient de s'écouler, elles m'apparurent tout à coup comme une erreur

exécrable. Au nom d'une justice douteuse, pour suivre un devoir qui n'était peut-être que la figure déguisée de mon orgueil ou de ma jalousie, j'avais martyrisé une femme que j'aimais. Je lui avais imposé un châtiment qui s'accordait sans doute avec ma nature rigide, mais qui répugnait à la sienne, et qu'elle ne comprendrait jamais. Avait-elle fait autre chose que d'en souffrir sans profit? J'avais agi sans clairvoyance et sans amour, et mon étroite vertu ne valait peut-être pas la plus banale indulgence. Bref, en un instant, toute ma conduite me parut suspecte; mon jugement chancela; ma volonté elle-même n'étreignit plus qu'un fantôme incertain. Je n'y pus tenir, et rompant avec une consigne que j'avais toujours observée, je fis demander à Agnès si elle pouvait me recevoir. Elle parut à peine s'apercevoir que j'entrais. Elle reposait, dans la pénombre de la chambre, le regard fixe. Un souffle égal et faible soulevait les plis du drap. Je murmurai quelques mots pour m'excuser, puis, m'approchant du lit, troublé et humilié de ma démarche, je ne sais comment je lui fis comprendre l'état d'esprit où je me trouvais, les remords qui me tourmentaient, le désir que j'avais de voir finir l'épreuve le plus tôt possible. Elle me laissait parler; pas un mot n'encourageait ma confession difficile. Enfin je me tus, et levant les yeux sur elle, je vis une sorte de sourire hautain détendre ses traits. « Bref, vous avez peur de me faire mourir? » dit-elle. « Vous pouvez vous rassurer, on ne meurt pas facilement... » Quelle amertume accusait sur son visage la sincérité de ce cri! Je la suppliai de ne pas railler, de comprendre enfin combien je souffrais de la voir malheureuse. « Vraiment? » reprit-elle. « Alors c'est moi qui dois vous plaindre, maintenant? » Puis, quittant l'ironie, je vis son front se contracter, son regard se tendre, et d'une voix où vibrait un orgueil étrange, elle ajouta : « Ne soyez donc pas un lâche... Et ne reculez pas à votre tour devant le châtiment que vous m'avez fait porter. » Puis elle me congédia d'un geste. Je me retirai sans oser dire un mot. Le lendemain, Agnès avait repris sa vie accoutumée. Aucune allusion ne fut faite à nos paroles de la veille. A peine crus-je deviner, à quelques attentions, qu'elle cherchait à me faire oublier la dureté de son attitude.

« Si je t'ai raconté cette scène pénible, » reprit Hubert après quelques instans de repos, « c'est pour te montrer quelle force d'âme il y avait encore chez cette femme que je croyais brisée.

Mais il n'y faudrait pas voir une image fidèle de cette période de notre existence. Tout n'était plus amertume et rancune dans nos rapports. Si nos âmes demeuraient solitaires, nous échangions du moins des pensées; nos entretiens n'étaient plus des duels; nous ne nous sentions plus l'un en face de l'autre comme deux êtres qui ne peuvent que se heurter. Puis l'enfant, au lieu de nous diviser, commençait à nous réunir. Bien qu'Agnès évitât tout ce qui pouvait paraître une direction personnelle, je sentais qu'elle entrait dans mes vues et qu'elle collaborait sans le savoir à l'éducation que je voulais donner à Jean. Il était entre nous parfois dans nos promenades, un bras passé autour de la taille de sa mère, l'autre se serrant au mien; et sur sa tête blonde, nous sentions qu'il pouvait y avoir des pensers, des espoirs, un amour communs. Je ne sais si c'était un effet de la saison, mais l'automne amenait toujours pour nous un apaisement. Il y eut des momens, cet automne-là, où le sentiment de l'austérité de notre vie, joint à la mélancolie de la nature, nous remplit l'âme d'impressions purifiantes et douces, qui ressemblaient aux joies émouvantes de la pénitence. Les rosiers plantés deux ans plus tôt couvraient maintenant de fleurs notre terrasse : les clématites attachaient aux murs leurs grandes étoiles pensives, sombres ou pâles. Ma femme ne put résister à leur appel: ce furent d'humbles fleurs qui, les premières, lui réapprirent qu'il est des joies sous nos regards. Mais elle aimait surtout les violettes que j'avais fait mettre pour elle un peu partout. Elle les respirait, au soleil pâlissant d'octobre; elle en parait son corsage, en remplissait des vases, et quelque chose de leur douceur fine et cachée semblait se répandre peu à peu dans notre vie. J'avais demandé à Agnès de prier avec moi chaque jour. C'était toujours une prière courte et impersonnelle, qui n'était l'occasion d'aucun épanchement. Pourtant c'était un moment où nos deux cœurs s'offraient à Dieu d'une même voix, où notre sacrifice devenait commun. J'avais trop désiré ce moment-là pour ne pas y voir déjà une récompense. Je me rappelais le pardon que j'attendais passionnément, non pas celui que je donnerais, mais celui que Dieu donnerait : il me semblait qu'il descendait lentement sur nos têtes. Et peu à peu tout ce qui restait de tristesses dans ma vie s'effaçait devant cette grande espérance.

« Je devais pourtant tarder encore à la voir réalisée, » con-

tinua Hubert après un silence. « Des jours vinrent où il sembla que je prisse plaisir à la reculer de mes propres mains. »

Il se tut de nouveau. Les yeux fixés sur l'âtre, il semblait hésiter à poursuivre son récit. Je compris qu'il avait quelque confidence plus délicate encore à faire. En quelques mots affectueux, je lui dis combien j'étais touché de la confiance qu'il me témoignait. Il me remercia; nous causâmes un instant, puis, tout à coup, il reprit, avec une sorte de décision courageuse :

« A quoi bon chercher des faux-fuyans, et vouloir me persuader à moi-même que j'ai peine à m'expliquer cette période de ma vie ? J'ai honte à m'en souvenir, voilà la vérité. Je te demande de m'être indulgent...

« Je t'ai dit quelle douceur nouvelle se glissait peu à peu dans notre existence. Pouvais-je croire qu'elle allait être pour moi la source de nouveaux tourmens? Ma raison, en effet, n'était pas seule à en jouir. Mon cœur, longtemps sevré de tendresse, s'y laissa surprendre, et jusqu'à mes sens, comme si la vie ne les avait pas assez châtiés... J'avais retrouvé peu à peu, à l'égard d'Agnès, l'estime, puis la confiance; et depuis quelque temps la pitié s'y joignait souvent, une pitié d'autant plus profonde et émue qu'il m'était interdit, pour ainsi dire, de la lui exprimer. C'était assez, sans doute, pour rouvrir les chemins à l'amour. Pourtant je m'y attendais si peu que la révélation d'un sentiment nouveau fut pour moi comme un choc dont je me rappelle encore la minute précise. C'était au retour de notre hivernage italien, que nous avions fait cette fois auprès de Lucques. En rentrant à la Louvière, nous avions trouvé, au début d'avril, un hiver attardé qui couvrait encore de neige les bois dépouillés et nous confinait dans la maison. Puis, brusquement, un printemps ardent, presque un été, lui succéda. En quelques jours, les violettes, les jonquilles et les premiers narcisses embaumaient notre parterre. Nous nous y étions promenés longuement ce jour-là, jouissant de la tiédeur de l'air, de la paix de notre demeure, peut-être déjà de quelques souvenirs plus doux qui prenaient la figure de promesses et d'espérances. Pourtant, nous avions échangé peu de paroles. A quatre heures, nous renvoyâmes Jean à la maison pour qu'il se mît au travail; ma femme voulait cueillir encore des fleurs avant de rentrer. Je ne sais pourquoi, dès qu'il fut parti, je me sentis comme troublé de rester seul avec Agnès. Elle se baissait sur les plates-

bandes, et à plusieurs reprises, je ne pus m'empêcher de remarquer la grâce de son geste. Elle portait une robe claire; une légère écharpe italienne, jetée sur sa tête, la garantissait d'un soleil déjà vif. Je m'éloignais, puis je revenais. Au moment où je passais derrière elle dans l'allée, elle tourna vers moi un visage lumineux, des yeux brillans, des lèvres souriantes, et me montrant quelques touffes de primevères pâles qu'elle venait de découvrir : « N'est-ce pas des amours? » dit-elle. Je regardai les primevères et ne vis que le visage. Quelques instans après, nous rentrions. Elle était joyeuse, et sautait presque devant moi en montant les marches de la terrasse. Dans l'antichambre, elle se retourna, et me tendant sa cueillette : « Tenez-les-moi, » dit-elle, « je vais chercher un vase. » Son écharpe glissa sur mon bras. Les queues des violettes et des primevères étaient encore tièdes de la chaleur de la main qui les avait pressées. Un éclair me brûla le cœur. Je restai là, pris de l'envie furtive de porter les fleurs à mes lèvres, immobile et gauche comme un amoureux, jusqu'à ce qu'elle revînt. Je lui rendis le bouquet sans la regarder. Je rentrai chez moi, souhaitant qu'elle n'eût rien vu de mon trouble, et je me mis à arpenter mon cabinet, en proie à de singulières réflexions.

« J'y coupai court bientôt, brusquement. Je n'avais pas envie de m'examiner. J'aimais mieux attribuer ce que je venais de ressentir à un énervement passager, à la chaleur amollissante de ce printemps subit. Je fermai ma fenêtre, et dans la pièce close, austère, je me mis au travail. J'eus bientôt changé le cours de mes pensées. Revenant alors sur mon émotion, j'eus moins de peine à la traiter légèrement. Je me persuadai qu'il suffirait de me tenir quelque temps sur mes gardes pour éviter le retour de telles surprises. Le soir, auprès d'Agnès, je réussis à oublier complètement ce qui s'était passé dans l'après-midi.

« Quelques semaines s'écoulèrent. J'étais parfaitement maître de moi, mais non pas sans un effort qui entretenait en moi le sentiment perpétuel d'un personnage que j'étais obligé de jouer. Dès que je m'oubliais, je me surprenais à regarder Agnès avec des yeux nouveaux, à être frappé de sa beauté et de sa grâce, à me sentir reconquis par ce charme qui avait fait de moi son esclave autrefois... Elle était charmante en effet, plus que jamais. L'air de nos bois, la vie rustique et saine qu'elle menait coloraient d'un sang plus chaud son teint mat, où la flamme des

yeux, par contre, se faisait plus pâle, plus tendre, plus profonde. Elle avait conservé sa jolie vivacité de mouvemens, son rythme alerte et personnel, — qui maintenant s'alanguissait parfois, — et je me bouchais les oreilles pour ne pas entendre au-dessus de ma tête la chanson de ses petits pas, longtemps désapprise. Elle était changée pourtant. L'épreuve, la souffrance, une vie si différente de l'ancienne, avaient fait d'elle une autre femme. C'était là que la chair me tendait son piège... Je n'aurais pu refaire le vieux rêve qui m'avait si cruellement déçu. Mais c'était une femme nouvelle que j'aimais. Le passé ne revenait entre nous que sous la forme des souvenirs les plus chers, les plus purs. Comment te dirai-je? Il me semblait parfois que c'étaient de nouvelles fiançailles. Nous retrouvions chaque jour un peu d'intimité morale. Nous nous reprenions à former en commun des projets et des rêves d'avenir; et quand, malgré nous, nous rencontrions un souvenir du bonheur ancien, il nous faisait frissonner d'un émoi subit et détourner notre pensée... Comment dire tous ces petits sentiers du passé où nous avions peur de nous hasarder ensemble, où pourtant je sentais que je l'entraînais malgré moi? En même temps, comme nous avions maintenu nos vies strictement séparées, toutes ces réserves, ces pudeurs qui entretiennent chez les jeunes amans le respect, c'est-à-dire l'amour, le ravivaient en moi. J'évitais jusqu'au contact des mains d'Agnès; je ne pouvais respirer sans trouble l'odeur de ses cheveux. J'aurais fait à certains jours des folies d'amoureux; j'aurais baisé son écharpe, ses gants, sa voilette, quand elle venait de les quitter. Me devinait-elle? Peut-être, mais à coup sûr elle ne voulait pas me comprendre; et parfois, las de lutter contre moi-même, j'étais près de m'irriter secrètement contre elle, qui refusait de se faire la complice de ma faiblesse.

« Un jour de la fin de l'été, — car jusque-là je m'étais aveuglé volontairement pour ne pas rompre ces liens nouveaux dont la douceur me captivait, — ayant eu affaire à la ville, j'avais pris en revenant un chemin peu fréquenté, au bord duquel s'élevait une petite chapelle presque ruinée, consacrée à saint Vivent. Je ne me connaissais point de dévotion particulière pour ce saint, mais comme c'était un apôtre local dont mes pères avaient célébré chaque année la fête pendant des siècles, j'avais pour lui quelque estime et beaucoup de respect. L'idée me vint, je ne sais pourquoi, de mettre pied à terre et de lui rendre une courte

visite. Est-ce de lui que me vint aussi le conseil de m'examiner courageusement? Je sentis tout à coup un grand détachement de moi-même, et je tombai dans une méditation sévère. Je reconnus la dangereuse imposture des sentimens auxquels je me laissais aller. Je ne pouvais y céder sans aller droit à l'encontre de mon but et de mes plus chères espérances. J'avais pu voir le changement heureux qui s'opérait dans l'âme d'Agnès; je devais croire qu'elle serait prête un jour pour le pardon. Mais un pardon arraché à la faiblesse de la nature, à une surprise des sens, ne pouvait ni la satisfaire, ni la relever. Elle avait droit à une meilleure récompense. Moi-même, j'en éprouverais bien vite la honte et le regret. Je m'accusai, je m'humiliai. Je n'étais qu'un pauvre homme, dont le cœur et la chair étaient repris de désirs devant une femme que la souffrance rendait plus touchante et plus belle. Il fallait les mater. Des larmes me vinrent aux yeux. Encore de nouvelles luttes : j'étais si las ! Aucune ne me serait donc épargnée? Des luttes solitaires : et j'avais tant besoin de ne plus être seul! Le jour du repos et du pardon viendrait-il jamais? Le jour jaloux, auquel j'avais sacrifié déjà tant d'ambitions ou de bonheurs, et qui ne voulait pas me laisser cueillir une pauvre joie sur le chemin? Je rassemblai mes forces, et lui fis ce nouveau sacrifice. Le soleil se couchait quand je sortis du petit oratoire. Je remontai rapidement en selle, et je rentrai à la Louvière à la nuit. Une lampe semblait m'y attendre, derrière une fenêtre. Je passai sans voir, et j'allai m'enfermer parmi mes livres.

« Le surlendemain, je partais pour visiter une autre de mes propriétés, où je m'attardais pendant cinq ou six jours.

« Je revins pour trouver ma femme souffrante, alitée même. Le médecin, appelé sur-le-champ, constata une crise assez sérieuse d'angine de poitrine. Pendant trois semaines, je fus au chevet d'Agnès, sans autre pensée que de la guérir. La convalescence fut lente. Le médecin nous avait recommandé de grandes précautions avant de laisser la malade reprendre ses habitudes. Dans les journées encore tièdes d'octobre, dans les midis frileux de novembre, Agnès s'étendait sur la terrasse, enveloppée de châles, et je lui faisais la lecture. Je la soignais de mon mieux, mais je ne me soignais guère moi-même.

« L'intimité cruelle de ces longs tête-à-tête, de ces attentions constantes, minait jour par jour mon énergie. Dieu sait que mes

résolutions étaient sincères, et que je ne cherchais plus d'excuses pour y faillir. Mais n'était-ce pas une ironie du sort qui, au moment où je voulais fuir la tentation, la multipliait autour de moi? Le médecin m'avait chargé de prendre, plusieurs fois chaque jour, le pouls de la malade. Sa main languissante s'attardait dans la mienne et la brûlait. Elle posait sur moi, pour me remercier de mes soins, un regard attendri, timide encore, qui ne savait point le mal qu'il faisait. Je me couchais épuisé, hanté d'images que j'écartais en vain. Enfin elle parut retrouver toutes ses forces. Bien qu'elle fût encore sujette à de soudains accès de mélancolie, elle ne put se défendre de cet épanouissement que donne aux convalescens la santé reconquise. L'éclat d'une vie nouvelle brilla sur ses traits. La voir ainsi m'était une joie, mais aussi un supplice. Sa beauté me provoquait. Toute femme a des momens où il semble que tout son être veuille être aimé. J'avais gardé l'habitude de lui porter chaque soir, après qu'elle était couchée, un remède qu'elle devait prendre avant son sommeil. Un soir, je la trouvai qui s'attardait devant son feu, les mains croisées sur les genoux, perdue dans une rêverie souriante. Elle tressaillit, puis tourna vers moi un visage craintif, mais heureux; et me voyant avec ma potion à la main : « C'est la dernière! » dit-elle, « je me sens si bien... » La flamme du foyer dorait son front et ses joues. Sous le peignoir léger, son corps frêle semblait frissonner de vie et de bien-être. « Vous êtes guérie? » dis-je. Elle fit signe que oui. « Heureuse? » — « Oui... » Elle me regarda tendrement, pour me dire que c'était à moi qu'elle le devait. Je tremblais. « Et pourquoi est-on encore à veiller? » murmurai-je. L'idée me venait, irrésistible, de prendre comme autrefois le petit être cher dans mes bras pour le porter dans le grand lit... Je m'inclinai, je pris ses mains, puis ses épaules, puis ses genoux, et je l'emportai tout d'un coup en couvrant son visage de baisers... J'eus l'impression qu'elle se défendait, et je crus entendre qu'elle balbutiait d'une voix étouffée : « Oh! non, Hubert... Pas comme cela... pas comme cela... » J'étais affolé moi-même. Je ne pus voir son visage, qu'elle couvrait de ses mains. Je m'enfuis, comme un homme qui vient de commettre quelque crime épouvantable. Vingt fois je voulus retourner chez elle, lui demander pardon : la crainte de la trouver barricadée, je ne sais quelle peur de moi-même, me retinrent; et je passai la nuit à sangloter, les nerfs brisés.

« Dès l'aube, le lendemain, j'étais dehors, pour demander à l'air vif et à la marche le repos que je n'avais pu trouver dans le sommeil. D'ailleurs, l'idée de me présenter de nouveau devant Agnès m'était insupportable, et je fuyais pour ainsi dire la maison. J'allai à pied jusqu'à mon chantier; j'essayai de distraire mon esprit, de le calmer, de me rappeler avec sang-froid la scène de la veille. J'entendais toujours la supplication d'Agnès: « Oh! non, Hubert... pas comme cela! » Je m'attachais à y voir le cri d'une âme déçue, frustrée, qui se sentait digne d'une autre récompense et qui voulait l'attendre. Alors, parmi ma confusion se glissait une joie secrète; je me félicitais d'avoir arraché à Agnès un aveu précieux, fût-ce au prix de ma fierté; je brûlais de l'éclaircir, je revenais vers la maison : puis une anxiété retenait mes pas, la honte d'affronter le cher visage me clouait sur place, et je restais à interroger l'horizon, incapable d'une volonté qui me dirigeât ici ou là. Il était près de onze heures quand je rentrai, n'ayant pas déjeuné. A peine étais-je dans mon cabinet, rangeant sans pensée quelques papiers, qu'Agnès entra. Elle était pâle, et je vis qu'elle n'avait guère reposé plus que moi. Avant que j'eusse osé même lui dire bonjour, elle prit la parole : « Je voulais vous demander pardon, » dit-elle... « Je vous ai peut-être blessé hier au soir... » J'étais si surpris que je balbutiai avec peine : « Agnès, y pensez-vous? C'est à moi de vous demander pardon... Un moment d'égarement... que je vous supplie d'oublier... » Elle détourna la tête, et dit presque tout bas : « Vous savez bien que c'était impossible... » Machinalement, je répétai : « C'était impossible... » Le silence sembla sceller nos paroles. Quand je levai les yeux, je vis sa bouche qui se serrait pour retenir des larmes, son front pâle à faire pitié; oubliant ma honte, je m'écriai : « Agnès, je ne sais que vous faire du mal! » Mais elle se redressa contre la porte, et d'un mouvement lent de sa tête droite, elle fit signe que non. Puis ses lèvres essayèrent de sourire, comme pour m'assurer qu'elle ne mentait pas. Et aussitôt, du ton le plus simple, elle reprit : « J'étais venue vous demander les *Maîtres d'autrefois*, dont je voudrais relire quelques passages. » Elle prit le volume dans ma bibliothèque, me parla encore un instant de Jean, et me quitta. Je la revis au déjeuner, puis le soir. J'étais le seul à garder quelque gêne.

« Malgré cette admirable énergie, elle avait besoin, — et j'avais besoin plus qu'elle encore, — d'effacer le souvenir d'un

incident pénible. Le vieil oncle d'Agnès se trouvait avoir loué, cet hiver-là, une villa aux environs de Nice. Je suggérai à ma femme d'aller lui tenir compagnie pendant quelque temps. Après un peu d'hésitation, elle eut la sagesse d'accepter : je devrais dire la générosité, car ce fut pour moi, j'en suis sûr, qu'elle accepta. Je voulais lui donner son fils; elle insista pour que je le gardasse avec moi. J'allai donc la conduire jusqu'à Marseille; et de là nous fîmes, avec Jean, par les routes de Provence, un vrai tour d'écolier sur nos bicyclettes, couchant chaque soir dans une auberge nouvelle, jouissant tour à tour, avec une âme légère comme notre allure, de la jeune lumière et des vieux souvenirs de cette terre admirable. Nous remontâmes le Rhône en bateau, et nous passâmes quelques jours à Lyon, puis à Dijon, puis à Reims, avant de regagner les Ardennes. Les lettres que m'écrivait Agnès semblaient indiquer qu'elle se plaisait auprès de son oncle et de ses cousins; mais je ne sais pourquoi j'y croyais lire comme une secrète impatience de rentrer à la Louvière. Je lui fis savoir que je l'attendais quand elle voudrait. Elle me répondit qu'elle croyait devoir rester encore un peu auprès de son parent, qui se trouvait seul à ce moment. Elle s'attarda plus de quinze jours encore. Son absence se trouva ainsi durer près de six semaines, et l'on touchait aux premiers jours de février quand elle m'annonça son retour.

« J'allai la chercher à la gare. Un soleil pâle éclairait frileusement la neige sur la vaste étendue de nos *fagnes*. Je lui fis la remarque qu'elle devait trouver la nature bien sévère et peu accueillante auprès de celle qu'elle quittait. Elle me répondit qu'elle l'aimait mieux pourtant. En effet, une sorte de joie intime et voilée se lisait sur son visage. Elle parlait peu, mais le son même de sa voix indiquait qu'elle était assez vivement émue. Un enfant du hameau nous dit bonjour sur la route : ma femme, d'un geste brusque, lui jeta pour le remercier la botte d'anémones qu'elle tenait dans son manchon. Les toits de la Louvière apparurent; son regard les cherchait depuis longtemps. Dans le paysage rude, mais caressé par une lumière attendrie qui présageait déjà la fin de l'hiver, nous nous sentions heureux d'une émotion pareille et d'une espérance commune. Il semblait qu'après un dernier sacrifice, nous nous retrouvions enfin pour les joies suprêmes de la réconciliation et de la paix. En descendant de la voiture, Agnès eut, tournée vers moi, un sourire qui

disait : « Vous voyez, je suis contente de revenir ici, de retrouver la prison qui m'est chère maintenant... » Je faillis l'attirer sur mon cœur pour l'y presser et l'y bénir : la crainte me retint, de gâter par une hâte maladroite la joie pure et confiante de ce retour. Je gardai seulement sa main dans la mienne, et nous montâmes ainsi les degrés du perron, lentement, jusqu'au seuil. Alors, je me souvins d'une entrée si différente, cinq ans plus tôt; je mesurai le chemin parcouru, je vis le but tout proche, et, rentré dans mon cabinet, je m'abandonnai aux transports d'une joie qui ne s'apaisa que dans des larmes, les plus profondes et les plus douces que j'aie jamais versées.

« Nous reprîmes nos vies diversement laborieuses, mais désormais plus mêlées, plus unies. Chaque jour nous rapprochait l'un de l'autre devant Dieu. Nous sentions que le pardon était tout près de nous, qu'il allait courber nos fronts, ouvrir nos bras, fondre nos cœurs. Nous l'attendions sans hâte, dans cette sécurité heureuse qui est comme le beau fruit de la patience chrétienne; peut-être aussi, plus humainement, pour goûter la douceur même de cette attente, comme deux amans, dont les cœurs se sont devinés, jouissent de cet accord délicieux qui précède et pressent l'aveu. Cependant, tandis que le souvenir du malheureux épisode que je t'ai rappelé m'était une raison de plus pour ne pas précipiter le dénouement de cette épreuve, ma femme qui depuis longtemps avait excusé et oublié ma faiblesse, ne se rendait pas compte des scrupules qui me retenaient. Son impatience redoublait, hélas! devant certains pressentimens qui ne devaient se réaliser que trop tôt. A des indices obscurs, qu'elle ne me révélait point, elle jugeait que sa santé s'altérait. Une angoisse la prenait, peut-être, de mourir avant d'entrer dans la terre promise qu'elle avait pourtant méritée. A mesure que les semaines passaient, je la voyais s'attrister, se refermer. Si brisée que fût sa fierté, la malheureuse n'osait faire vers moi, son juge, un geste d'appel et de supplication. Comment ai-je pu ne pas la comprendre, et prolonger trois mois encore cette attente inutile! Je me le reproche plus peut-être que tout le reste, quand je songe au temps si court qui nous fut donné pour oublier toutes nos souffrances.

« Un des derniers jours d'octobre, par une matinée déjà froide où les bouleaux perdaient leur parure fragile, nous étions allés, Agnès et moi, conduire Jean auprès du curé de notre

paroisse, pour le faire admettre au catéchisme de première communion, bien qu'il fût seulement dans sa onzième année. Pendant que le prêtre faisait subir un interrogatoire à l'enfant pour juger de son instruction religieuse et de la maturité de son esprit, nos pas s'attardèrent dans le petit cimetière qui entoure l'église. Tous les miens, tu le sais, reposent là, au chevet de l'église, dans l'ombre sévère d'un bouquet d'ifs. Agnès erra un instant autour des tombes, sans prier, semblait-il ; puis, comme nous quittions le cimetière, brusquement elle dit derrière moi : « Hubert !... Quand je mourrai, vous ne me ferez pas enterrer là, n'est-ce pas... » Je me retournai, surpris. Elle baissa les yeux, et ajouta : « Je vous en supplie... J'aurais froid... Ils me mépriseront toujours... » Elle avait les mains crispées dans son manchon ; une angoisse était peinte sur son visage. « Je ne voudrais rien faire qui pût vous être pénible, Agnès, » dis-je. « Mais pourquoi vous laisser aller à de telles idées... » Elle répétait tout bas, comme une enfant : « Je ne peux pas... J'aurais trop froid... » A ce moment, Jean nous rejoignait tout joyeux : M. le Curé lui avait donné l'autorisation demandée. « Tu me conduiras, maman, tous les jeudis, à huit heures ! » Elle l'embrassa passionnément. Nous revînmes sans rien dire, ou en ne parlant qu'avec l'enfant.

« A peine rentrés, j'attirai Agnès chez moi, je lui pris les mains, je la baisai au front. Elle éclata en sanglots. « Ainsi, » dis-je doucement, « c'est à cela que je suis arrivé après tant de souffrances, à vous faire haïr non seulement moi, mais les miens... » Elle se redressa : « Non, non ! » dit-elle, « je ne hais personne. Peut-être, un moment, autrefois... Vous m'aviez blessée au vif de ma fierté ; vous aviez brisé, foulé, fait crier en moi tout ce qui était capable de souffrir... Et si froidement ! Je ne sais plus ce que j'ai pensé ou senti alors... Mais Dieu m'a aidée. Je me suis soumise, j'ai accepté, dans le fond de mon cœur, Hubert, je vous le jure. J'ai trouvé que tout était bien, que vous étiez bon, — à votre manière. Seulement, vous êtes d'une autre race que moi, vous et les vôtres ; vous ne pourrez jamais m'aimer après ce que j'ai fait. Vous n'aimez pas... la faiblesse... Je ne vous le reproche pas, je ne vous en veux point. Je sais qu'il ne vous est pas possible de me pardonner... *Eux* non plus, là-bas... C'est pour cela que je vous ai demandé... »

« Elle se dégagea brusquement de mes bras et courut se

jeter dans le fauteuil le plus éloigné. « Je croyais pourtant qu'on pouvait m'aimer... Vous ne m'avez jamais aimée... »

« Un sanglot convulsif secouait son corps frêle abandonné dans le fauteuil, comme celui d'un oiseau blessé qui se meurt. J'allai la prendre. Elle se laissa faire. Je l'entourai de mes bras, je cachai sa tête dans ma poitrine. Elle pleura longtemps sous mes paroles et mes caresses. Nous connûmes l'un de l'autre tout ce que nous avions souffert ; et pourtant le prix de notre victoire nous semblait léger. Elle était de celles qui ne laissent aucun regret. L'heure si chèrement conquise nous paya, je puis le dire, au centuple. Dieu, qui nous la donnait, y ajouta sa mesure infinie. Cette paix, dont le nom devait revenir sans cesse sur nos lèvres avec sa plénitude de joie, de confiance et d'amour, ceux-là seuls qui l'ont connue auront goûté, je crois, ce qu'il peut y avoir d'absolu dans le bonheur humain... »

Hubert s'était levé. Son visage était témoin de cette sérénité dont il me parlait. Il se tourna vers moi :

« Tu connais toute notre histoire, » dit-il. « La dernière page en fut courte. Nous avions décidé, d'un commun accord, de rester à la Louvière. C'était là, n'est-ce pas, et là seulement, que nous voulions jouir de notre bonheur. Vers le printemps, la santé de ma femme déclina subitement. Elle me révéla toutes les inquiétudes qu'elle m'avait cachées jusqu'alors. A vrai dire, c'était à peine si elle les prenait comme telles : je fus bouleversé de la trouver résignée, et comme déjà prête à la mort, elle que j'avais toujours connue si vivante. Je l'emmenai à Paris pour consulter. Le diagnostic des médecins fut plutôt rassurant. Agnès en parut heureuse, mais seulement pour moi, semblait-il, et je vis bien qu'elle gardait au fond d'elle-même une autre certitude. Elle assista, dans le milieu de mai, à la première communion de son fils. Ce fut à peu près sa dernière sortie. Bientôt les crises se multiplièrent ; celle du mois de septembre la terrassa. Je t'ai dit quelle mort admirable elle eut. Au dernier moment, elle voulut encore me demander pardon... Puis elle ajouta : « La mort ne sépare pas comme la faute, n'est-ce pas ? Je reste avec toi, toujours. » Elle ne me trompait pas. J'ai connu quelques années la vraie solitude : celle d'aujourd'hui n'en est pas une pour moi. »

Je m'attardai quelques jours encore auprès de mon ami. Sa

douleur était virile. Il ne se plaignait pas d'une destinée traversée par un si terrible orage, suivi d'un trop court rayon de bonheur. Il était de ces voyageurs qui laissent l'orage mourir à leurs pieds et montent chercher plus haut la lumière. Pourtant, rien n'adoucissait pour lui le souvenir des souffrances qu'il avait fait subir ; et il me disait : « Je n'ai pas besoin d'être théologien pour savoir ce qu'éprouvent les pauvres damnés en pensant aux fautes qu'ils ne peuvent plus effacer... » Tous les jours, nous allions porter un gros bouquet de violettes sur la tombe fraîche, et dans le cimetière austère, à l'ombre des ifs rigides, ce parfum des petites fleurs aimées me semblait être le sourire même de la morte, pardonnée, paisible, heureuse.

En quittant Hubert, je voulus savoir encore s'il pensait à se refaire une autre vie à Paris. Il sourit et me dit :

— La mienne est-elle donc terminée? J'ai eu ma part de souffrance et d'amour : je ne crois pas avoir encore épuisé l'une et l'autre. Plus tard... Mais alors ce sera le tour de mon fils. Quant à mon existence, pourquoi la changerais-je ? Je suis utile ici, j'y suis heureux. Quoi que tu en penses peut-être, je n'ai pas besoin d'une scène plus vaste, ni d'une œuvre plus brillante. La mort saura bien me trouver ici comme ailleurs. En attendant, j'entretiens des fleurs pour la tombe d'Agnès ; j'y porte avec elles le souvenir; un autre y a posé l'espérance...

— Au moins, lui dis-je, nous nous verrons plus souvent maintenant ?

Il me serra la main avec force.

— La vie a été dure pour notre amitié, dit-il. Nous lui demanderons des compensations.

Paul Renaudin.

L'ENFANT ET LA FAMILLE

I

On entend assez souvent, dans le monde, des parens, pères ou mères, qui ne sont point des personnes hors d'âge, tenir ce propos familier : « De notre temps, il y a vingt ou trente ans, on s'occupait beaucoup moins des enfans. » Dite sans amertume, avec une nuance de regret peut-être, mais aussi avec un sourire de fierté, cette parole doit exprimer quelque chose de vrai. Le mieux, si l'on veut s'en assurer, est de regarder autour de soi.

Dans le monde de la bourgeoisie, qui est le plus à portée de l'observation, un certain nombre de petits faits apparaissent tout de suite. Il n'est pas douteux que dans une famille aisée d'aujourd'hui l'existence de l'enfant comporte des habitudes qui datent d'une époque récente. L'enfant a son journal ; ce n'est pas assez dire : chaque enfant a le sien. Pour les plus jeunes, c'est l'Illustré à deux sous et la petite Revue avec des contes et des devinettes; pour les garçons de dix à quinze ans, c'est, en plus de pages et plus remplies, un peu de science facile mêlée aux histoires, et des récits de voyage à côté des rébus; pour les filles, de grands écrivains se mettent en frais d'articles, de nouvelles, de romans qu'elles lisent encore à seize ans. Tous ces recueils ont une clientèle puisqu'ils durent et se multiplient. Journaux et revues arrivent pour le dimanche, jour de récréation et de repos. Ce même jour dans l'après-midi, les mois d'hiver, les deux Théâtres français et l'Opéra-Comique affichent le plus souvent des spectacles qui semblent destinés aux enfans, et c'est en effet le public de dix à dix-huit ans qui est le plus assidu à ces mati-

nées. L'hiver passé, le dimanche est consacré aux sports : aux garçons, les clubs sportifs offrent les jeux violens, football, hockey, etc. ; le tennis qui réunit jeunes gens et jeunes filles s'est extraordinairement répandu ; on joue partout ; aux Ternes, à Neuilly, à Auteuil tous les terrains non bâtis se sont transformés en « cours ; » on joue en province autant qu'à Paris. Les habitudes sportives sont une nouveauté. La nouveauté n'est pas moindre d'entendre ces enfans parler couramment l'allemand ou l'anglais : tout petits, en quittant les bras de leur nourrice, ils ont une bonne étrangère. La plus grande nouveauté enfin est peut-être le livre scolaire, surtout le livre d'histoire, celui de géographie et l'atlas. Papier, caractères, disposition du texte, illustrations, couverture même, l'apparence est attrayante, le maniement est commode, et la science ou la littérature sont présentées sous la forme la plus vivante, donc la plus accessible. Si l'on ajoute que, dans la maison même, l'installation et l'hygiène de l'enfant, l'aération de sa chambre, son tub, sa nourriture font l'objet d'un souci constant, on conviendra que dans ces mœurs nouvelles, il trouve une place agrandie, et que des efforts, inconnus hier, sont dépensés pour lui, pour l'amuser et pour l'instruire, pour façonner son corps et son esprit, en somme pour le préparer à la vie.

Ainsi réglée, aidée, ornée, son existence semble meilleure qu'elle n'était, avec les conditions les plus favorables, voici trente ou quarante ans. Ceux qu'on appelait alors des enfans gâtés étaient ou simplement livrés à leur fantaisie, ou associés trop étroitement à la vie de leurs parens : ils ne trouvaient pas une existence tout entière organisée pour eux. C'est ce que tous ont aujourd'hui, et c'est bien en quoi leur sort est préférable. La personne de l'enfant, dans l'éducation nouvelle, ses muscles, ses os, son sang, ses nerfs en constante formation, sa force cérébrale en perpétuel développement, voilà ce qui s'impose à l'attention ; c'est, en lui, l'avenir qu'il représente qu'on prépare.

Le même souci de l'avenir se retrouve, quand on considère l'effort qui a été fait pour les enfans des classes pauvres. Ici le détail de l'existence échappe à l'observation : il varie trop du Nord au Sud, de la vie rurale à la vie ouvrière. Mais un grand trait caractéristique est commun à ces fils d'ouvriers ou de paysans, nés à Lille ou à Marseille, en Bretagne ou dans le

Languedoc : ils vont à l'école. La charité ici, au sens le plus noble, s'est exercée avec une rare puissance, et l'État a assumé enfin le lourd devoir de répandre l'enseignement gratuit. La loi sur l'enseignement primaire est de 1882. Longtemps avant, pour les garçons et les filles du peuple, l'enseignement libre s'était organisé dans les écoles congréganistes; les méthodes habiles de l'Institut des Frères et l'art très sûr de ces maîtres l'avait rendu, pour les garçons, très prospère : c'était en outre un enseignement religieux et qui s'appliquait à faire l'éducation morale de l'enfant en même temps qu'à l'instruire. Toutefois, si vaste que fût la clientèle de ces écoles libres, la générosité privée ne suffisait pas à payer des bourses; d'ailleurs les parens restaient maîtres d'envoyer ou non leurs enfans à l'école, et par la nonchalance des uns, par l'égoïsme intéressé des autres, beaucoup d'enfans ne recevaient aucune instruction. C'est ce mal auquel la loi de 1882 a entendu remédier. En prescrivant la gratuité et l'obligation de l'enseignement, elle a décidé aussi qu'il serait laïque. L'ensemble de ces conditions a eu des effets qui dépassaient les intentions des auteurs de la loi. L'école communale a naturellement recueilli, surtout dans les villes, un grand nombre d'enfans qui, sans la loi de 1882, n'auraient jamais été instruits; mais en devenant strictement laïque, elle effrayait des esprits soucieux d'une éducation morale et particulièrement d'une éducation religieuse : comme l'enseignement libre restait permis, il se dépensa dans tout le pays beaucoup de zèle pour lui conserver sa vigueur et sa prospérité. En fin de compte, ce fut l'enfant qui recueillit le bénéfice de cette rivalité. Du moins enseignement d'État, et enseignement libre se répandirent en luttant l'un contre l'autre, et l'instruction fit en quelques années de prodigieux progrès. On en a la preuve à l'arrivée des recrues au régiment : le nombre des illettrés est allé rapidement décroissant. Il faut donc retenir parmi les faits caractéristiques de ce temps, l'étendue et la continuité de l'effort pour instruire l'enfant pauvre. Les chiffres sont ici très démonstratifs. Sur 250 millions que la loi de finances affecte à l'instruction publique, l'enseignement primaire prend pour lui seul 200 millions. Quant à l'enseignement libre, sans connaître les chiffres, on a pu se rendre compte par le nombre de ses écoles et par le nombre de leurs élèves qu'il avait trouvé depuis vingt-cinq ans d'amples, d'inlassables générosités. Il se peut d'ailleurs que tant d'ardeur donnée

à l'œuvre scolaire n'ait pas été ni du côté de l'État, ni chez les défenseurs de l'école libre, absolument désintéressée. C'est bien pour l'enfant du peuple qu'on a dépensé sans compter deniers publics et deniers privés; c'est bien lui qui en a le profit immédiat. Mais il peut largement payer toutes ces peines, car il est l'avenir, et l'on estime, de part et d'autre, qu'en travaillant pour lui, c'est en sa personne l'avenir même qu'on s'assure.

Voilà ce qui a été fait pour l'enfant normal et sain. L'effort n'a pas été moindre en faveur de l'enfant abandonné ou coupable.

L'abandon physique ou moral, délaissement matériel ou abominable exemple d'inconduite, menace la société d'un tel péril qu'il a très vite ligué contre lui toutes les forces de résistance et d'action, les dévouemens privés comme la puissance de l'État. A cette heure, la population des enfans assistés dépasse le chiffre de 130 000. La ville de Paris, à elle seule, dépense treize millions cinq cent mille francs pour 55 000 enfans. A côté de la bienfaisance officielle, la générosité privée a organisé une foule d'œuvres qui commencent avec les pouponnières par les soins du premier âge et se divisent ensuite la tâche de parer à toutes les variétés du mal. Œuvres confessionnelles, catholiques, protestantes et juives, œuvres laïques, elles donnent à la fois le secours matériel et l'assistance morale : elles se chargent de recueillir l'abandonné, d'élever l'orphelin, de garder l'enfant aux heures où le travail des parens laisse la maison vide, de prendre soin de lui quand le chômage les expose à errer de garni en garni. C'est un labeur immense pour lequel on ne ménage ni le temps, ni l'argent, ni la peine, et qui toutefois s'augmente chaque jour, en présence de nécessités qui ne cessent de croître.

Depuis une vingtaine d'années, la bienfaisance, toujours plus ingénieuse et plus avertie, s'est avisée qu'elle avait envers l'enfant, outre le devoir de le protéger contre l'abandon, celui de le secourir, lorsqu'il était devenu criminel. Jurisconsultes criminalistes, magistrats, avocats, hommes d'œuvres, tous se sont émus. Il va de soi que l'enfant criminel n'oblige pas la société comme l'adulte criminel à se défendre contre lui : il n'est pas question de lui faire expier, mais de le préserver, de le corriger, de le guérir. Pour ce résultat, une tâche considérable s'est découverte et qui passait en difficulté, comme elle valait en utilité sociale, tout ce qui avait été fait par ailleurs pour le bien de

l'enfant. Depuis les conditions de l'arrestation jusqu'aux mesures que doit prescrire le jugement, toutes les phases de la procédure ont été soigneusement étudiées. Dès sa comparution devant le juge instructeur, l'enfant trouve non pas seulement un avocat, mais un protecteur; s'il va jusqu'à l'audience, il y est assisté de la même manière. Après le jugement, des sociétés privées s'occupent de le placer et veillent à son relèvement, ou bien l'Assistance publique le prend parmi ses pupilles. A aucun moment il n'est le criminel qu'il importe de châtier. Tout ce que sa jeunesse représente d'espoir et de vie a passionné les hommes qui avaient une fois aperçu la nécessité de le sauver. Avec une merveilleuse promptitude, les comités de défense se sont partout organisés auprès des Cours et tribunaux : ils groupent les hommes les plus divers, magistrats, fonctionnaires, avocats; aidés des nombreuses sociétés de patronage, ils ont à peu près réussi déjà, suivant la forte expression d'un de leurs membres, à mettre l'enfant « hors du Code pénal. »

Qu'il soit de famille aisée ou riche, qu'il soit pauvre, qu'il soit abandonné, qu'il soit coupable, l'enfant attire sur lui des soucis que l'on ne connaissait point, il y a trente ans. A considérer seulement les ressources d'énergie et d'argent qui se consomment à cause de lui, combien d'hommes vivent pour lui et combien vivent par lui, on mesure le personnage qu'il est devenu. Tous ces faits témoignent d'une pensée et d'un désir qui sont bien de ce temps : la pensée de l'avenir, le désir du mieux.

Voici toutefois qu'une autre question se pose et elle est grave. Dans ce large mouvement qui se fait par tout le pays, que devient la famille elle-même? Le groupe familial n'est-il pas atteint et affaibli? Pour répondre à cette question, l'observation la plus attentive risquerait de n'apporter que des données incomplètes. Mais on a ici un moyen d'information qui ne trompe pas. Toute évolution importante dans les mœurs apparaît après quelque temps dans la jurisprudence, et se fixe ensuite dans la loi : le magistrat, sollicité par des conflits nouveaux, tend à les résoudre suivant l'opinion moyenne qu'il représente; le législateur consacre par une règle les habitudes, les aspirations dont la force s'impose à lui. L'étude des lois de l'enfant donne ainsi l'histoire complète de cette évolution du groupe familial dont il faut mesurer depuis l'origine toute l'étendue, pour savoir où elle en est à cette heure et où elle en sera demain.

II

L'enfant est soumis jusqu'à sa majorité ou son émancipation à la puissance paternelle. C'est donc la nature, l'étendue et les fins de cette autorité qui fixent sa condition juridique.

Dans l'ancienne France, les pays du Midi, suivant le droit écrit, c'est-à-dire le droit romain, avaient recueilli de lui la puissance paternelle telle qu'il l'avait établie : les enfans étaient maintenus toute leur vie sous l'autorité du père ; la majorité n'y changeait rien, et pères à leur tour, les fils demeuraient soumis à cette puissance. Est-ce là, dans ce droit sévère et dur, qu'il faut chercher la vraie tradition française? On la trouverait plutôt dans les pays coutumiers du Centre et du Nord : pour les personnes et pour les biens, le droit civil s'y est en effet lentement formé sous l'action changeante des mœurs : comme elles, il a été divers suivant les temps et suivant les lieux. Précisément, à la veille de la Révolution, il en était arrivé à considérer que la puissance paternelle n'avait pas besoin qu'il la consacrât et qu'elle devait se régler suivant les mœurs : les coutumes étaient donc muettes. On n'eût rien trouvé, dans tous ces pays, qui ressemblât au pouvoir absolu des pays de droit écrit : toutefois le père y exerçait une autorité qui paraît despotique au regard des idées même du Code civil. Il l'exerçait parce que d'anciennes habitudes la lui avaient donnée : le respect s'était maintenu dans les formes, comme dans les sentimens la soumission. L'autorité est partout dans cette société. Pour diriger, parmi les actes de la vie journalière et dans le détail de l'existence privée, des enfans, des jeunes gens, des hommes et des femmes jeunes, elle arme fortement le chef de chaque famille qui répond pour son groupe du bon ordre social : pour l'éducation de l'enfant, pour la conduite du jeune homme, pour le mariage, c'est donc le chef de groupe, le père qui décidera souverainement : la société s'en rapporte à lui. La loi, ici, n'a pas besoin de parler : tout le monde est d'accord qu'il y va d'un intérêt supérieur et qui ne souffre pas de discussion. Avec de telles habitudes et des idées si fortement enracinées, les sanctions importaient peu. Il en était deux toutefois, d'un effet redoutable et sûr. La première, résultant des habitudes mêmes et de l'absolutisme politique plus que de la loi, était celle des lettres

de cachet : la volonté du père, le bon plaisir du roi ou simplement du lieutenant de police, suffisaient pour faire arrêter et détenir un fils, une fille contre qui étaient invoqués des motifs de mécontentement : les Parlemens prétendaient sans doute exercer un contrôle, mais cette prétention plutôt théorique ne visait pas à diminuer la puissance du père. Une autre sanction pouvait frapper les enfans en révolte; c'était l'exhérédation. Le père recevait de la coutume le droit de dépouiller absolument le fils ou la fille qui avaient démérité. Sans doute les cas d'exhérédation étaient spécifiés; ils étaient tous graves, ils demeuraient exceptionnels : ce n'était qu'une menace suprême. Mais la privation de toute part héréditaire et de la « légitime » même, dans un pays qui a toujours eu le culte de l'héritage, indique assez quelle force l'opinion des jurisconsultes et les mœurs reconnaissaient à la puissance paternelle.

Dans la société de l'ancien régime, la place de l'enfant et sa condition juridique se trouvent ainsi nettement définies. Sa place est dans la famille; la famille s'occupe de lui, en tous cas répond de lui, la puissance publique se décharge sur elle de tous soins, et comme conséquence se garde d'intervenir. La condition juridique s'est fixée d'après ces habitudes : dans le Midi, c'est un pouvoir absolu; dans le Centre et le Nord, c'est une autorité si bien acceptée que la Coutume n'en dit rien. Jusqu'à la Révolution il en est ainsi, du moins jusqu'à la veille. Un fait considérable se produit en 1762 : Rousseau publie l'*Émile* : pour la première fois il affirme les « droits de l'enfant, » et, en passionnant l'opinion publique tout entière pour le problème de l'éducation, il menace, il restreint déjà la libre autorité du père de famille. C'est en effet, aussitôt, l'opinion qui impose aux parens, du moins dans les premières classes sociales, le souci de l'éducation. Toutes les mères veulent allaiter leurs enfans : elles veulent qu'on sache qu'elles les allaitent : même au théâtre, elles donnent le sein. Les pères s'enthousiasment pour l'apprentissage d'un métier manuel : leurs fils seront plus tard seigneurs, avocats ou marchands; enfans, ils doivent être serruriers, menuisiers, etc. Cet étrange mouvement d'éducation, excité par l'homme le plus durement indifférent à ses propres devoirs de père, eut ses excès et ses ridicules. Il tourna toutefois au profit de l'enfant. Rousseau fit ce que ni les admirables chapitres de Rabelais et de Montaigne, ni les sages conseils de

Fénelon et de Rollin n'avaient pu obtenir et n'avaient même tenté. Non seulement il posa le problème de l'éducation sur la donnée nouvelle du devoir des parens; non seulement il saisit l'opinion avec cette éloquence irritante et passionnée qui fait vivre à jamais toutes les idées qu'elle touche, les plus fausses comme les plus saines; mais l'*Émile* fut le premier livre de l'enfant. Il révéla que, depuis la naissance jusqu'à l'âge viril, tandis que l'être se forme lentement, son âme qui s'empare de l'univers sensible subit des émotions d'une merveilleuse variété et d'une incroyable puissance. On comprit, avec l'*Émile*, que nulle fiction ne pouvait être plus touchante que l'étude, même à peine romanesque, d'une âme d'enfant. Le succès extraordinaire de ce livre devait avertir les romantiques, dans le siècle suivant, qu'une mine littéraire féconde entre toutes était à exploiter. En 1762, et jusqu'à la Révolution, il imprégna fortement les esprits. Tous ces hommes l'avaient lu, et aussi l'article « Éducation » de Rousseau dans l'*Encyclopédie*, qui vinrent s'asseoir sur les bancs des Assemblées et qui entreprirent de faire la France nouvelle.

Cambacérès s'exprimait ainsi, en présentant à la Convention, le 9 août 1793, le rapport sur son propre projet de Code civil :

« La voix impérieuse de la raison s'est fait entendre : il n'y a plus de puissance paternelle : c'est tromper la nature que d'établir ses droits par la contrainte.

« Surveillance et protection, voilà les droits des parens; nourrir et élever, établir leurs enfans, voilà leurs devoirs.

« Quant à l'éducation, la Convention en décrétera le mode et les principes.

« La nourriture ne se prescrit pas, mais rien n'est indifférent dans l'art de former les hommes...

« Les enfans seront dotés en apprenant, dès leur tendre enfance, un métier d'agriculture ou d'art mécanique... »

Cambacérès, on le voit, confond un peu le Rousseau de l'*Encyclopédie* et celui de l'*Émile*; il met tout ensemble l'éducation démocratique, le droit naturel, le souci de former « les hommes » et le « métier d'agriculture ou d'art mécanique. » Il énonce ainsi, en formules également absolues, des idées distinctes : la suppression de la puissance paternelle, l'ingérence de l'État dans l'éducation. Toutes les lois du XIXe siècle sur la condition de l'enfant sont dans ces formules. Mais le temps n'est

pas venu : ces idées n'ont encore que la force de conceptions abstraites ; les Conventionnels les ont recueillies directement de Rousseau ; les habitudes du pays restent très différentes. Des réformes de Cambacérès, on ne retiendra donc que celles qui correspondent à des tendances générales, à des mœurs déjà installées, et on rejettera d'ailleurs l'excès, l'utopie, la puérilité.

On renonce au métier manuel : on cesse de proclamer et de croire qu'il appartient à une assemblée même toute-puissante de décréter « le mode et les principes » de l'éducation. Dès le 9 septembre 1794, en présentant son deuxième projet, Cambacérès parle un autre langage.

« ... Qu'on ne parle plus de puissance paternelle... Loin de nous ces termes de plein pouvoir, d'autorité absolue, formule de tyran, système ambitieux que la nature indignée repousse... Le pouvoir des pères sur leurs enfans ne sera donc parmi nous que le *devoir de la protection...* »

La formule est à retenir, car l'idée qu'elle résume va désormais régler tous les rapports des parens avec leurs enfans. Et lorsque, sous la présidence de Bonaparte, les Conventionnels assagis vont se réunir pour rédiger les articles du Code civil, c'est l'idée nouvelle de protection qui représentera le plus essentiel du progrès révolutionnaire. Dans la discussion du Conseil d'État, on voit d'abord se choquer les opinions contraires des partisans du droit coutumier et des représentans du droit écrit : au nom des pays du Midi, Malleville déclare « qu'il importe en général, et surtout dans un État libre, de donner un grand ressort à l'autorité paternelle parce que c'est d'elle que dépend principalement la conservation des mœurs et le maintien de la tranquillité publique. » Mais les jurisconsultes coutumiers s'élèvent avec force contre cette puissance paternelle du droit écrit, dont l'effet était que « l'enfant, même marié ou majeur, ne pût rien acquérir, sauf le pécule, que pour son père, s'il n'était d'ailleurs formellement émancipé. » En cette matière comme en toutes autres, la conciliation se fait enfin. On tombe d'accord que suivant les idées nouvelles, tout individu, dès qu'il est marié ou majeur, doit devenir *sui juris*, et que l'autorité du père, se restreignant à la minorité de l'enfant, doit avant tout lui assurer une protection. C'est avec cette signification et pour ces fins bien déterminées que la *Puissance paternelle* forme un titre du Code civil. Elle diffère à la fois des règles sévères du droit écrit, des

habitudes disciplinées des pays de coutume, des conceptions abstraites de 1793; mais elle s'inspire des unes et des autres.

Elle a perdu la sanction la plus énergique d'autrefois, l'exhérédation. Les pires fautes de l'enfant, quand il ne va pas jusqu'à la tentative de meurtre sur ses parens, ne lui font pas perdre ses droits à leur succession. Voilà du coup la puissance paternelle changée : n'ayant plus son arme redoutable, elle prend un autre caractère : elle ne saurait être menaçante puisque la menace serait vaine. On lui laisse toutefois le droit d'arrestation et d'internement, mais combien différent de celui qui fonctionnait au plus bref par les lettres de cachet : sous le nom de droit de correction, il ne s'exerce jamais qu'avec le concours de la justice; le père requiert du président du tribunal l'ordre d'internement; si l'enfant a moins de « seize ans commencés, » l'ordre doit être délivré; mais, si l'enfant a seize ans commencés, ou s'il possède des biens personnels, ou s'il a un état, ou si enfin le père est remarié, ce droit de correction n'est plus que la faculté de solliciter l'internement que la justice peut refuser. Donc droit limité qui n'agit librement que jusqu'à seize ans commencés, dans l'âge où tant d'autres moyens viennent d'ordinaire à bout d'une nature encore souple et de fautes encore légères. Ainsi dépouillée de ses principaux attributs, que garde donc la puissance paternelle? Par esprit de conciliation, les coutumiers lui laissent un effet à quoi les pays de droit écrit tenaient fort, c'est l'usufruit légal. On n'admet pas que le fils reste entièrement privé de ses biens au profit du père; mais on décide que si les enfans ont des biens personnels, l'usufruit en sera donné au père jusqu'à ce qu'ils aient dix-huit ans, pour le récompenser de ses soins. C'est une innovation pour les pays coutumiers : ils pratiquaient, il est vrai, quant aux fiefs, la garde noble qui donnait au père la jouissance des biens du mineur ; mais la garde bourgeoise, établie par imitation, n'était qu'une tutelle sans profit personnel pour le gardien et à charge de rendre compte. Il y a donc concession aux vieilles habitudes du droit écrit : cette concession était précieuse, mais elle fut la seule.

Telle que la fixe le Code civil, la puissance paternelle consiste dans le droit de garder l'enfant et par suite de diriger librement son éducation : elle comporte le droit d'empêcher son mariage jusqu'à vingt et un ans si c'est une fille, jusqu'à vingt-cinq ans si c'est un garçon : elle a enfin comme avantage l'usufruit légal

et comme sanction le droit de correction. Contrairement au projet de 1793 et aux idées de la Convention, le Code civil ne trace ainsi que les grandes lignes. Bonaparte, lui, aurait voulu plus de précision et plus de détail. Il aurait voulu l'intervention de la puissance publique pour régler toutes les phases de l'éducation : le projet devait « prendre l'enfant à sa naissance, dire comment il est pourvu à son éducation, comment on peut le préparer à une profession, etc. » Mais le Conseil d'État évita de parti pris cette réglementation. Il ne suivit pas davantage cette autre opinion du Premier Consul qu'un fils « parvenu à l'âge de discernement et qui ne reçoit pas une éducation conforme à la fortune de son père » devait avoir la faculté de réclamer. Enfin cette question si sagace de Bonaparte resta sans réponse : « Si un père donne une mauvaise éducation à son fils, l'aïeul sera-t-il autorisé à lui en donner une meilleure? » Le Conseil d'État et les Assemblées, revenus à la tradition, s'en tinrent à leur dessein qui était de poser quelques principes et de laisser aux mœurs, comme dans l'ancienne France coutumière, le soin de régler la condition de l'enfant. Toutefois il fut dit et répété, soit dans la discussion, soit dans la présentation aux Tribuns et au Corps législatif, que la puissance paternelle est établie pour protéger l'enfant et qu'elle doit s'exercer dans son intérêt. Tel est l'esprit de la nouvelle loi. Il ne se manifeste point en termes exprès, dans un article du Code civil. Mais on sait, tous les interprètes sauront qu'il se trouve sous la lettre des textes. C'est à lui, dans le Code même, que la mère doit d'être investie d'un droit nouveau. Autrefois elle ne participait point à la puissance paternelle. Désormais, puisqu'il importe avant tout de protéger l'enfant, elle aura cette puissance autant que le père : elle ne l'exercera, il est vrai, qu'à son défaut : mais s'il a disparu, s'il est interdit, elle l'aura tout entière.

Le Code civil de 1804 n'est donc si sobre dans ses règles sur la puissance paternelle que parce qu'il s'en remet, suivant la tradition, au père et à la mère, à la famille même, du soin de l'exercer comme il convient. Voilà ce qui n'a pas changé au début du XIXe siècle et il semble aux rédacteurs du Code que les deux idées, l'ancienne et la nouvelle, se peuvent très bien concilier : le père reste libre comme par le passé dans ses droits de garde, d'éducation, de consentement au mariage; la puissance paternelle est d'ordre public : pratiquement elle garde toute sa

force; toutefois elle a désormais pour but la protection de l'enfant.

III

Au cours du XIXe siècle et jusqu'à maintenant, cette condition de l'enfant s'est singulièrement transformée.

Un livre, en 1762, le livre de Rousseau, avait profondément ému l'opinion et fourni aux jurisconsultes de la Révolution les idées abstraites qu'ils revêtirent de ces formules rigides dont ils avaient le goût. Ce sont des livres encore qui, au XIXe siècle, vont créer un grand mouvement d'opinion d'où peu à peu se dégageront, dans la jurisprudence et dans la loi, des règles juridiques ; seulement la préparation cette fois aura été complète, et ces règles se présenteront non plus abstraites, mais vivantes. Né de Rousseau, le romantisme a exercé sur la sensibilité française et particulièrement sur la sensibilité populaire une influence qui dure encore. A l'exaltation sentimentale, au lyrisme attendri où il s'est plu, il faut attribuer sans doute tant de poèmes, tant de littérature sur l'enfant. C'est un livre qu'il faudrait écrire pour parler de tous les livres consacrés à l'enfant. L'attention du public, cette attention où l'être tout entier, intelligence et sensibilité, se sent pris, l'enfant l'a fixée sur lui. Il reste entendu que c'est sa famille qui veille à son bien-être : c'est son père qui a seul autorité sur sa personne : mais l'opinion publique se constitue l'observatrice de ces soins et de cette autorité. La Société tout entière a été trop fortement touchée par l'éloquence des poètes, des dramaturges et des romanciers : après tant de poésies, tant de romans et de romans-feuilletons, tant de mélodrames, elle pense unanimement... « Il est abominable qu'un enfant souffre : un enfant ne doit pas souffrir. » Elle est prête à le protéger contre ceux qui l'oppriment, à faire triompher son intérêt contre les règles qui paraissent contraires. Encore un peu, cet état de l'opinion et de la sensibilité publiques prendra forme de loi. On en trouve d'abord le reflet dans la jurisprudence où c'est à la fois l'intérêt de l'enfant et le pur sentiment qui sont préférés au principe d'ordre public.

S'il est un droit qui, d'après le Code civil, paraisse intangible au profit du père, c'est bien celui de garde, c'est-à-dire le droit d'avoir son enfant auprès de lui ou de le placer dans un établis-

sement d'éducation, et, dans l'un et l'autre cas, de décider quelles personnes le verront, de défendre que telle ou telle le voie. Or, ce droit s'est trouvé en conflit avec la prétention des aïeuls maternels de l'enfant. La mère est morte : le père reste seul. Il a eu sans doute avec ses beaux-parens quelque difficulté grave : la brouille entre eux et lui est complète. Cependant l'enfant est là. Le père estime que les visites qu'il fait à sa grand'mère maternelle ou qu'il en reçoit l'excitent contre lui : il les trouve dangereuses, et il décide de les supprimer. Voilà donc son droit, sa puissance paternelle d'ordre public dressée contre l'affection du grand-père et de la grand'mère, qui, durement frappés par la perte de leur fille, aiment l'enfant de leur fille d'une tendresse plus avide. Comment se résoudra le conflit? qui doit l'emporter? En 1825 la Cour de Nîmes jugeait que le père veuf a « le droit de refuser de faire conduire l'enfant chez l'aïeul maternel à des heures et jours fixes. » C'est ici la puissance paternelle qui triomphe : elle est de telle importance qu'elle ne comporte aucune atteinte. La même idée devant les mêmes faits s'affirme dans un arrêt de Paris en 1853 : le père peut se refuser « d'une manière absolue » à laisser voir l'enfant par l'aïeul maternel. De même encore, un arrêt de Montpellier dit en termes énergiques, le 10 février 1855, que le père « ne doit compte à personne des motifs de son opposition,... que les motifs de sa détermination ne doivent pas être examinés. » Et la Cour de Bordeaux en 1860 répète pareillement : « le père a le droit d'interdire les relations de l'enfant avec l'aïeul maternel, il ne doit compte à personne de ses motifs. » On remarquera que trois de ces décisions furent rendues par des Cours du Midi : c'est bien dans le Midi, avec les souvenirs du droit écrit, que la notion pouvait se maintenir entière d'une puissance paternelle absolue, et qui échappe au contrôle de la justice. Mais déjà, au haut de la hiérarchie judiciaire, une idée différente avait fait brèche dans ce bloc. La Cour de cassation avait cassé, le 8 juillet 1857, l'arrêt de Montpellier; en disant simplement que « l'abus ne saurait se couvrir du voile du droit pour échapper au contrôle de la justice, » elle avait posé le principe de ce contrôle. Elle avait ajouté que, « subordonnés à la puissance paternelle, » les droits des ascendans ne sauraient lui être entièrement sacrifiés sans d'impérieuses raisons « dont le père de famille sera le premier, sinon le seul juge. » Dès lors que le contrôle de la justice était admis, nulle prétention

ne pouvait être plus favorable que celle des aïeuls maternels, et elle devait nécessairement triompher de la résistance du père. La nouveauté, la hardiesse fut d'oser dire : la puissance paternelle, d'ordre public, reste soumise dans son exercice au contrôle de la justice. Il n'est pas contestable que la satisfaction donnée au désir des ascendans marque un progrès d'équité et d'humanité : mais ce progrès ne pouvait s'accomplir et ne s'accomplit qu'aux dépens de la puissance paternelle. Et il est curieux que cette première atteinte lui ait été portée dans la famille, par la famille même : il est remarquable qu'une raison d'ordre sentimental, l'affection réciproque de l'aïeul et de l'enfant, ait paru plus forte qu'un principe d'ordre public.

Au jour de cet arrêt qui oriente la jurisprudence vers un but nouveau, il s'est écoulé plus de cinquante ans depuis le Code civil. D'autres mouvemens se préparent, se précipitent, qui vont modifier plus gravement la puissance paternelle. En même temps que l'opinion publique devient pitoyable au sort des enfans, il se trouve en effet qu'un certain nombre de parens sont moins aptes et même ne sont plus aptes du tout à leur rôle. C'est le résultat d'une évolution morale et économique qui se marque surtout par les progrès de l'individualisme et le développement rapide de la vie industrielle.

Il est superflu sans doute de rappeler que, célébré par les romantiques, l'individualisme, non pas de l'action, mais de l'amour-propre et du sentiment, devait aboutir et aboutit au rétablissement du divorce : chacun peut exercer contre les barrières vermoulues du devoir des droits sacrés qui sont ceux de la passion, telle est la thèse romantique de George Sand, de Dumas, de tant d'autres : elle agit souverainement sur les êtres jeunes, avides de vivre, et l'impatience qu'elle excite s'en prend à la contrainte du mariage qu'elle finit par briser. Ainsi c'est au moment où l'opinion veut pour l'enfant plus d'égards, de soins et de joies, qu'il se trouve par la discussion ou la ruine de la famille, isolé, ballotté, perdu. Le mari et la femme qui ne s'entendent plus ont vite fait de rompre le lien conjugal ; mais l'enfant qu'ils ont mis au monde ? Son destin est misérable. Qu'on se batte à qui l'aura ou qu'on l'oublie à cause de la famille nouvelle qu'on va créer, il est dans les deux cas pareillement privé de l'existence normale et nécessaire. Aussi est-ce à lui que va toute la sollicitude de la justice, quand, après le divorce, il

faut régler le droit de garde. C'est son intérêt, son intérêt seul que les juges considèrent pour le confier à l'un ou à l'autre des époux, ou même le refuser à tous les deux et le remettre à un tiers. Il n'est que trop évident que le divorce a porté à la force du mariage un coup terrible : il n'est pas moins certain qu'indirectement la puissance paternelle a été profondément atteinte : par l'effet du divorce elle s'est trouvée en conflit avec l'intérêt de l'enfant, et c'est cet intérêt qui l'a emporté. La garde a d'abord échappé au père contre qui le jugement était rendu. Puis les tribunaux ont décidé que la mère, quand elle a cette garde, est investie par là même du droit d'éducation. Enfin une loi de 1896 est allée plus loin : le Code civil disposait, pour le mariage de l'enfant, que la volonté du père était suffisante soit à l'autoriser, soit à le défendre, quel que fût l'avis de la mère : la loi de 1896 décide qu'en cas de divorce, c'est la mère investie du droit de garde qui peut seule autoriser ou défendre le mariage de l'enfant. Voilà donc aux mains de ce père divorcé la puissance paternelle réduite à peu près à néant, et cela par une évolution qui ne peut surprendre : fondée sur la dignité du père, elle avait pour but d'assurer à l'enfant la meilleure et la plus complète des protections : dès lors qu'elle ne donnait plus ce résultat, elle devait peu à peu s'affaiblir, disparaître. C'est ici la famille qui s'anéantit : il est naturel qu'avec elle se modifie gravement une institution qui était née d'elle.

Le développement de la vie industrielle a puissamment agi d'autre part au cours du XIXe siècle pour affaiblir le groupe familial et par suite pour isoler l'enfant ; ses effets ont atteint, non pas, comme l'individualisme et le divorce, un nombre assez restreint de parens, mais une classe tout entière. Nous n'avons rien vu d'équivalent à la croissance subite et démesurée des villes américaines ; cependant Saint-Étienne s'est créé en moins de trente ans ; Roubaix, Tourcoing, Fives-Lille ont crû d'un élan : la grande ville, l'énorme ville qui compte plus de cinq cent mille habitans, et Paris, qui dépasse deux millions et demi, ont imposé aussi des conditions nouvelles d'existence. Ces conditions sont bien connues : c'est un travail plus fiévreux, plus intelligent et qui épuise plus que celui de la petite ville ou de la campagne : c'est une existence plus animée, avec beaucoup plus d'apparent bien-être, la viande et l'alcool, les lumières et le mouvement de la rue ou du café. Le travail de l'usine entraîne

tout le jour hors de la maison non seulement le mari, mais la femme; le cabaret, la rue les prennent ensuite trop souvent l'un ou l'autre, et même l'un et l'autre. Ce méfait de la vie industrielle et de la grande ville s'est brusquement répandu avec la liberté des cabarets qui date de 1881. Mais il sévissait bien avant : il est dénoncé dès le milieu du XIXe siècle, et en même temps le danger de dissolution qui menace la famille. Que devient l'enfant dans cette existence du père et de la mère? Quand trouveraient-ils le loisir de s'occuper de lui? Il est souvent confié aux soins d'une voisine, et c'est encore une demi-sécurité : ou bien il est abandonné à lui-même, voué d'avance aux hasards de la rue. Que signifie pour lui la puissance paternelle du Code civil, l'institution d'ordre public qui a pour but de le protéger? Quel est, pour son éducation et son avenir, le rôle de la famille à qui les législateurs de 1804 avaient remis le droit de le conduire, le devoir de l'élever? Ces faits, cet état d'abandon émeuvent singulièrement des hommes qui ne se contentent pas d'observer, et qui s'inquiètent de corriger : à mesure que la civilisation, dans son développement matériel, crée de nouvelles misères, ils cherchent à les soulager. Nul ne fut plus infatigable et plus ingénieux dans cette tâche que Théophile Roussel. Il donna à la bienfaisance privée un élan et des directions qui l'ont transformée. Mais en même temps il aperçut que le mal était trop étendu, trop profond déjà et d'une nature trop nouvelle pour ne pas résister aux efforts individuels, et que la puissance publique devait intervenir.

Ceci est très significatif. Le Code civil et ses idées générales ne suffisent plus. Les faits sont trop différens, les mœurs ont changé trop vite, et, dans la France d'après 1850, la famille n'est plus cette cellule sociale, ordonnée et bien close, où l'on n'a qu'à laisser la vie se régler d'elle-même. La cellule est en partie désorganisée : il faut agir. La société tout entière, l'État, la loi vont se mettre en mouvement. Ainsi commence cette série de dispositions législatives qui jusqu'à aujourd'hui ont tâché, en restreignant la puissance paternelle, de rendre meilleur le sort de l'enfant. Il ne serait pas juste d'ailleurs de dire qu'elles ont visé à abattre cette puissance : plus exactement on constate qu'à mesure que la famille et le père se montraient plus incapables de leur fonction et comme indifférens, elles ont voulu les suppléer : ce résultat, souvent, n'a pu être obtenu qu'à la

condition de faire tomber le peu qui restait du lien d'autrefois.

La loi du 23 décembre 1874, « relative à la protection des enfans du premier âge et en particulier des nourrissons, » est connue sous le nom de loi Roussel. Dans les années qui précédèrent la guerre, Théophile Roussel avait été extrêmement frappé de la mortalité croissante des enfans : à Paris, les statistiques établissaient que plus de la moitié (51,6 pour 100) périssaient avant un an, tandis que dans un département de faible population, la Creuse, la moyenne des décès n'était que de 13 pour 100. Parmi les causes de cette effroyable mortalité, abus d'alcool, dégénérescence, surmenage, etc., Roussel s'en prit à celle qui était seule susceptible de mesures immédiates, énergiques, « l'industrie nourricière. » Les statistiques démontraient que « les enfans nourris dans la famille échappaient à la plupart des causes de décès qui déciment les enfans envoyés en nourrice. » Il ne pouvait être question de contraindre les familles à garder leurs enfans : du moins on pouvait substituer à leur surveillance celle de l'autorité publique. Théophile Roussel proposa donc et fit voter une série de mesures qui instituaient cette surveillance aussi rigoureuse que possible : des médecins inspecteurs furent chargés de visiter les nourrissons ; des déclarations furent imposées aux nourrices. Il y eut même une déclaration imposée aux parens. C'est à coup sûr une atteinte au droit de garde et d'éducation qui est l'essence de la puissance paternelle : des parens qui plaçaient leur enfant en nourrice entendaient exercer un droit auquel nul, État ou particulier, n'avait rien à voir. Cependant Roussel n'hésita pas à leur imposer une déclaration dont leur amour-propre pouvait être gêné : il comptait justement, pour détourner quelques-uns du placement, sur l'embarras qu'ils auraient à révéler cet acte de parfaite insouciance ; d'ailleurs la déclaration était indispensable pour le contrôle de l'État. On remarquera qu'en ceci Roussel reproduisait simplement une règle ancienne ; si respectueux de la puissance paternelle, l'ancien régime pourtant fit exception au principe en exigeant une déclaration des parens qui plaçaient leur enfant en nourrice : cela se passait, il est vrai, tout à la fin de l'ancien droit ; l'ordonnance est de 1762 : c'est l'année où parut l'*Émile* et on peut croire que l'ordonnance fut directement inspirée par les attaques véhémentes de Rousseau contre les femmes qui ne voulaient pas nourrir. A un siècle de distance, reprise par un homme

de grand cœur, son idée allait trouver de nouveau l'appui de la loi ; le péril était toujours le même ; seulement, dans une société qui n'avait cessé d'évoluer, il s'était déplacé lui aussi ; il ne menaçait plus les enfans d'une classe restreinte et qui n'avait qu'à se corriger de son égoïsme ; il frappait par milliers les enfans de celles qu'un irrésistible mouvement d'attraction pousse vers l'usine, vers la grande ville, où tout leur manque à la fois, le temps, l'argent, le courage, le sentiment du devoir, les forces même pour accomplir leur fonction de mères.

Théophile Roussel, en proposant sa loi, n'avait été inspiré que par le souci le plus généreux. Il est certain que d'autres desseins, économiques, politiques, se mêlèrent à ce souci, dans les lois, décrets, circulaires qui se sont ensuite accumulés pour régler le travail des enfans. Sans doute, là encore, la société et la vie sociale que le Code civil n'a pas connues, créaient un danger : à l'âge où les forces ne sont pas complètes, où le corps a peine à se former, tout excès de fatigue est funeste ; les parens et l'enfant lui-même par désir de gain, le patron par impossibilité de refuser l'ouvrage, par indifférence, par crainte de la concurrence, fermaient les yeux à ce danger. C'était un motif pour que la puissance publique intervînt. Mais beaucoup d'esprits ne virent que le prétexte d'appliquer la théorie de l'étatisme, qui depuis a fait des progrès si rapides. Inspirées ainsi par des raisons fort diverses, les mesures législatives et autres n'ont pas été ménagées : en moins de quinze ans, deux lois, huit décrets, des circulaires ont limité la durée du travail des enfans, organisé une minutieuse surveillance. En réalité, la loi du 2 novembre 1892 contient le principe même de la réglementation qu'on n'a fait ensuite que développer et détailler. Elle interdit le travail des enfans qui n'ont pas treize ans révolus : elle décide que, au-dessous de seize ans, les enfans ne pourront pas travailler plus de dix heures par jour ; de seize à dix-huit ans, et les filles au-dessus de dix-huit ans, pas plus de onze heures ; elle défend enfin le travail de nuit. La règle est générale : elle s'applique à tous les établissemens. Une exception a bien été faite pour ceux où « ne sont employés que les membres de la famille sous l'autorité du père, de la mère, du tuteur ; » la loi suppose que ce père, cette mère, ce tuteur n'abuseront pas du travail des enfans et elle les exempte de ses prescriptions. Toutefois, comme il faut avant tout sauvegarder l'intérêt de l'enfant, le même article qui

contient l'exemption pour ces établissemens, y donne aussitôt accès aux inspecteurs, s'ils emploient une chaudière à vapeur ou un moteur mécanique, s'ils sont insalubres ou dangereux : il convient alors de veiller, et les inspecteurs veilleront à ce que les prescriptions de sécurité et de salubrité y soient observées, et que la santé, la vie des enfans soient ainsi protégées. Par toutes ces dispositions sur l'âge des travailleurs, la durée et le genre du travail, par l'intrusion des fonctionnaires dans une propriété privée, et la surveillance exercée jusque dans l'établissement d'une seule famille, la loi de 1892 a de parti pris méconnu, entamé les idées anciennes de liberté, d'inviolabilité du domicile, et aussi la puissance paternelle. Le décret du 3 mai 1893 étendit aux mines, minières et carrières le même procédé d'intervention, de règlement et de surveillance : les enfans de moins de seize ans n'y peuvent pas travailler plus de huit heures, ceux de moins de dix-huit ans plus de dix heures, sans d'ailleurs dépasser cinquante-quatre heures par semaine ; et ce travail ne doit s'entendre que du tri et du chargement des minerais, de la manœuvre et du roulement des wagonnets ; quant au travail même du mineur dans le fond, c'est-à-dire l'extraction, il n'est permis qu'au-dessus de seize ans, et encore, jusqu'à dix-huit ans, à la condition que l'enfant serve seulement d'aide, et pour une durée maxima de cinq heures. Pour toutes les industries, un autre décret du 13 mai 1893 régla de la même manière, avec précision et minutie, les travaux que les enfans ne doivent pas faire : celui de graissage et nettoyage des machines, la manœuvre des scies circulaires et à ruban, le service des robinets à vapeur, le soufflage par la bouche dans les verreries, etc. ; il défend aussi de faire porter aux enfans dans l'atelier des fardeaux qui excéderaient 10 kilos pour les enfans de quatorze ans, 15 kilos pour ceux de dix-huit ans... Comme exemples, ces dispositions montrent assez que, l'idée d'intervention une fois admise, l'autorité publique se trouve entraînée à multiplier les règles : les cas sont infiniment divers, et elle est bien forcée d'en prévoir un très grand nombre, puisqu'elle veut protéger l'enfant contre tous les périls. La loi du 30 mars 1900 a poussé plus loin la protection en réduisant à dix heures la journée de travail pour les enfans de seize à dix-huit ans. D'autre part une circulaire avait interdit de faire figurer, sans une autorisation spéciale, les enfans dans les théâtres et les cafés-concerts.

C'est affaire aux économistes de critiquer cette abondante législation, en ce qu'elle a gravement changé les conditions du travail et posé un principe d'intervention dont les conséquences sont indéfinies. Il n'est possible ici que de constater ce grand changement, de remarquer aussi qu'il porte principalement sur l'exercice de la puissance paternelle ; de reconnaître que, si l'État est intervenu, c'est faute par cette puissance de protéger assez l'enfant ; de conclure enfin une fois encore que, dans la vie industrielle qui apparut si brusquement, le Code civil est devenu tel qu'une loi étrangère dont les règles ne s'adaptent plus aux faits. Comment laisser au père, à la mère, la charge avec le droit de modérer le travail de l'enfant, alors que les faits de chaque jour révélaient un travail imposé sans mesure, sans discernement, avec la plus dangereuse insouciance de l'âge, des forces, de l'étourderie ou de la témérité ?

On a fait bien plus encore contre la puissance paternelle. Il suffisait de la restreindre quand certains modes de son exercice paraissaient périlleux pour l'enfant. Il fallait arriver à l'abattre, lorsque son principe même créait un danger. Or pour l'enfant abandonné, pour celui dont les parens vivaient dans l'ivrognerie et l'inconduite, la bienfaisance publique ou privée se trouvait paralysée dans ses efforts par la puissance paternelle ; si indignes que fussent ces parens, ils la gardaient intacte : elle leur permettait de reprendre l'enfant quand ils le voulaient ; elle s'opposait en tous cas à ce qu'une éducation régulière lui fût donnée. Par une frappante dérision, l'institution d'ordre public, établie par le Code dans l'intérêt de l'enfant, entravait son salut ou précipitait sa perte. Les rédacteurs du Code n'avaient pas connu cette situation étrange et ils ne l'avaient pas prévue. Théophile Roussel, ici encore, fut l'observateur sagace et l'homme d'action réaliste au meilleur sens du mot.

Il vit que l'enfant courait un danger par la faute de ses parens eux-mêmes et que la famille ne pouvait plus rien, sinon lui faire du mal : il comprit que le choix s'imposait entre le maintien d'un principe juridique et le salut de l'enfant au prix de ce principe. Son choix était fait, celui de tous ceux qui avaient regardé comme lui. La loi qu'il fit voter en 1889 disposa que la déchéance de la puissance paternelle devrait ou pourrait être prononcée suivant les cas à l'égard de parens indignes ou incapables. La déchéance fut de plein droit, et les tribunaux

n'eurent qu'à la prononcer, après certains crimes et délits commis par les parens : en dehors de toute condamnation, purent être déclarés déchus « les père et mère qui, par leur ivrognerie habituelle, leur inconduite notoire et scandaleuse, par de mauvais traitemens, compromettent soit la santé, soit la sécurité, soit la moralité de leurs enfans. » Ainsi affranchi d'une autorité qui n'agissait plus que contre lui, l'enfant devait trouver la protection la plus sûre ; les tribunaux eurent à rechercher si ce serait la puissance de sa mère, ou la tutelle du droit commun, ou enfin celle de l'Assistance publique, d'un particulier, d'une institution charitable. On est allé aussi loin que l'exigeait l'intérêt de l'enfant. Tous les droits qui font la puissance paternelle, garde, éducation, correction, consentement au mariage, usufruit légal, sont enlevés au père, à la mère : entre les mains du tuteur, de l'Assistance publique, de la société de patronage, il n'y a plus que les pouvoirs qui servent à protéger les orphelins. Ces enfans ne sont-ils point pareils à des orphelins ?

Après la loi de 1889, il semble que rien ne restait à faire. Cependant la pratique de cette loi même montra bientôt aux sociétés de patronage qu'elle ne suffisait pas : excellente dans les cas extrêmes où la déchéance s'imposait, elle ne donnait pas de solution dans une foule de cas qu'on pourrait dire intermédiaires, toutes les fois qu'il y aurait eu grand intérêt pour l'enfant à ce que sa garde, sa garde seulement, fût transférée, de parens qui ne pouvaient ou ne devaient pas l'exercer, soit à l'Assistance publique, soit aux sociétés de patronage. Sur ce point très important, la loi de 1889 était à corriger. Il fallait une occasion ; l'occasion se présenta en 1897. On n'a pas oublié l'émotion de colère et de pitié que souleva dans toute la France le crime des époux Grégoire : les drames de l'Ambigu avaient montré des enfans martyrs, mais ce n'étaient que des fictions, et ce n'étaient pas les parens qui torturaient eux-mêmes leurs enfans. Personne n'avait jamais supposé que de tels parens pussent exister dans la vie réelle. Et tandis que l'opinion réclamait contre les Grégoire un châtiment exemplaire, le Code pénal n'offrait que les peines qui punissent les auteurs de coups et blessures : il avait bien institué des peines plus graves pour les coups et blessures portés par les enfans sur leurs ascendans ; mais il n'avait pas prévu comme circonstance aggravante que les coups seraient portés par les parens sur leurs enfans. Ce qu'on n'avait

pas dit en 1810, on le dit en 1898, dans l'émotion excitée par le crime des Grégoire. La loi du 19 avril 1898 disposa que la faiblesse chez la victime, la qualité de parens chez les auteurs des coups seraient l'une et l'autre des circonstances aggravantes : elle assimila aux coups et blessures la privation d'alimens ou de soins, qui jusque-là n'était pas punie; les peines furent toutes élevées : elles purent aller jusqu'aux travaux forcés à perpétuité; en même temps, le fait d'abandon d'enfant fut précisé et plus sévèrement puni, ainsi que le fait de livrer des enfans à des individus exerçant des professions ambulantes. Le but de la loi du 19 avril 1898 était pleinement atteint, et la conscience publique avait toute satisfaction. Cependant il restait à régler, par des dispositions accessoires, le sort de l'enfant après la condamnation des parens. On proposa que, dès la période d'instruction, le juge pût statuer provisoirement sur la garde et la confier soit à un parent, soit à une personne ou une institution charitable, soit à l'Assistance publique. M. Bérenger profita ingénieusement de la disposition ainsi proposée pour l'étendre à ces cas que la loi de 1889 avait laissés sans solution. Puisque le juge d'instruction allait statuer provisoirement sur la garde, pourquoi ne pas étendre son pouvoir aux cas où c'est justement la garde qui fait difficulté, parce que les parens ne peuvent ou ne savent l'exercer, et que toutefois ils n'ont pas encouru la déchéance? Le Sénat accepta l'idée de M. Bérenger : il votait et la Chambre après lui, que le juge d'instruction provisoirement, le tribunal définitivement, statueraient sur la garde « dans tous les cas de délits ou de crimes commis *par des enfans* ou sur des enfans. » Donc le juge, puis le tribunal peuvent donner la garde de l'enfant à l'Assistance publique ou à une société de patronage, quand il a été victime de coups et blessures portés par ses parens ; mais ils se trouvent munis du même pouvoir quand il est amené devant eux pour répondre de quelque crime ou délit. Voilà résolue une grande difficulté que la loi de 1889 sur la déchéance de la puissance paternelle n'avait pas prévue. Et ainsi, de la loi de 1898 destinée uniquement d'abord à apaiser la conscience publique et à punir la cruauté de parens sauvages, M. Bérenger a réussi à tirer une règle qui, pour des cas tout à fait différens, permet de changer la garde, sans recourir à la déchéance qui d'ailleurs ne serait pas possible.

Il convient d'indiquer enfin comment, en pratique, le droit

de correction a été contrôlé et parfois même supprimé. Certes, à ne consulter que le Code civil, il ne semblait pas possible de soumettre ici la volonté du père à la surveillance même la plus discrète. Si en effet, dans certains cas, le père ne peut que requérir du président l'internement de son enfant, en revanche pour un enfant de moins de quinze ans, et dans les cas ordinaires, il se borne à exprimer sa volonté au magistrat : celui-ci, suivant l'expression du Code « devra » délivrer l'ordre d'arrestation. Que faire contre un texte si formel? Voici. En donnant au père le droit de correction, le Code avait dit, « quand il aura des sujets de mécontentement très graves sur la conduite d'un enfant. » Ce n'est guère que dans les grandes villes que le droit de correction est exercé. A Paris, au Tribunal de la Seine, certaines demandes éveillèrent des soupçons : les pères qui les avaient formulées paraissaient obéir à d'étranges motifs; les enfans qui en étaient l'objet paraissaient dociles, incapables des méfaits qu'on leur avait reprochés. Peu à peu l'habitude se prit d'examiner de très près les « sujets de mécontentement, » et même de faire une enquête. Les découvertes furent singulières : un père voulait envoyer en correction son enfant, petit commissionnaire, qui avait détourné de l'argent : l'enquête révéla que l'enfant avait en effet « détourné » une somme de 3 fr. 50, mais sur ses gains, et pour s'acheter des souliers qu'il n'avait pas. Très souvent ainsi, le sujet de mécontentement était un reproche de ne point rapporter à la maison tout le salaire : c'était souvent moins encore. Ainsi renseigné, le magistrat allait-il, suivant les termes impérieux du Code, délivrer l'ordre d'arrestation? Cela parut impossible. On prit ce détour de décider le père à retirer sa demande. On y parvint par conseils et représentations, et aussi par menaces. Quand il s'obstinait, on alla, contre la règle inflexible du Code, jusqu'à lui refuser l'ordre sollicité. Le Code avait dit : « quand il aura des sujets de mécontentement très graves... » Le président déclarait que les sujets n'étaient point assez graves. Il faut convenir que l'interprétation de la loi est ici d'une hardiesse rare; mais nul ne niera qu'elle soit profondément sage.

IV

Tout ce long effort de la jurisprudence et de la législation vise obstinément et atteint un même but : la puissance

paternelle ne saurait être libre, même dans les limites du Code civil, aux mains des parens : elle doit être, en les droits peu nombreux qui la constituent, contrôlée, critiquée, restreinte, au besoin supprimée. C'est exactement l'idée contraire à celle qui avait inspiré les législateurs de 1804. Ils avaient dit : « Avec le droit de garde, l'usufruit légal, le droit de consentir au mariage et celui de correction, le père gouvernera ses enfans à sa guise. » Cent ans plus tard, on peut constater que la puissance publique est sans cesse dans la famille. Il a suffi d'appliquer à tous les élémens de l'autorité paternelle le critérium de l'intérêt de l'enfant, et tous successivement se sont ébranlés : toutes ces cloisons qui enfermaient l'existence de la famille se sont ouvertes ou abattues. Qu'en reste-t-il aujourd'hui?

Les articles du Code civil n'ont pas changé : le principe de l'autorité du père ou de la mère y reste toujours écrit. Mais si les parens placent leur enfant en nourrice, ils doivent en faire, sous peine d'amende, la déclaration à la mairie : dès que l'enfant a sept ans, ils doivent le mettre à l'école ; s'ils veulent ensuite le faire entrer à l'usine ou à l'atelier, ce ne sera qu'après quatorze ans, et à la condition de ne l'y laisser qu'un nombre d'heures déterminé. Si l'enfant, faute de surveillance, commet quelque crime ou délit, la garde pourra leur être enlevée. Si eux-mêmes donnent l'exemple de l'inconduite, c'est de toute la puissance paternelle qu'ils seront déchus. Si le père est veuf, les tribunaux décideront souverainement des visites, des séjours de son enfant auprès des parens maternels. S'il est divorcé, ils décideront de même que la mère, investie de la garde, dirigera seule l'éducation. Autant de cas, autant d'atteintes au droit de garde, exigées par l'intérêt de l'enfant. En est-il autrement du droit de correction, du droit de consentir au mariage? Quant à l'envoi en correction, on a vu que la pratique du Tribunal de la Seine le surveillait rigoureusement, et, par une audacieuse interprétation des textes, arrivait à le supprimer toutes les fois qu'il ne paraissait pas s'exercer dans l'intérêt de l'enfant, surtout si l'enfant appartenait aux classes pauvres. Le consentement au mariage vient d'être aussi limité. Pour prolonger l'autorité paternelle et protéger la famille contre des alliances inconsidérées, le Code civil interdisait aux fils, jusqu'à vingt-cinq ans, de se marier sans consentement : dans l'intérêt des enfans, M. l'abbé Lemire a obtenu que le consentement ne serait plus nécessaire après la

majorité. Voilà donc encore deux attributs de la puissance paternelle singulièrement affaiblis. Le seul auquel on n'ait pas touché est l'usufruit légal : introduit par le Code civil dans la France coutumière du Centre et du Nord, il a pris très vite la force d'une habitude ; les parens, dont les enfans ont des biens personnels, se sont accoutumés sans difficulté à jouir de ces biens durant la minorité : ni la loi, ni les magistrats, ni l'opinion ne contrarient cette jouissance ; de tous les élémens traditionnels de la puissance paternelle, c'est le plus récent qui reste intact : et c'est le seul d'ailleurs qui comporte un profit pécuniaire.

Telle qu'on la comprend aujourd'hui, la puissance paternelle n'est plus, suivant l'expression d'un arrêt, « qu'un ensemble de moyens mis à la disposition du père pour qu'il exerce sa mission naturelle de protection. » Sa nature et son but ainsi précisés à cette heure, une question se pose aussitôt : quels sont donc ceux qui sont en état d'user de ces « moyens » pour les fins que la conscience publique, la jurisprudence, la loi leur imposent ?

Il y faut des conditions diverses : pour satisfaire à ce vœu unanime qui est bien plutôt un ordre, il faut les traditions morales qui, dans la famille même, créent comme une atmosphère dont l'enfant est sans cesse imprégné ; ou bien il faut l'aisance qui donne aux parens des loisirs, la fortune qui permet le précepteur et les institutrices ; ou encore il faut le secours d'une existence régulière et calme, avec les exemples d'existences pareilles, telles qu'on les trouve encore à la campagne : par-dessus tout, il faut l'affection qui rend le dévouement à la fois nécessaire et précieux. A ces conditions on peut dire que le père exerce ses droits, en ce sens qu'il peut accomplir ses devoirs ; et les puissances ombrageuses qui le surveillent veulent bien ne pas intervenir. La famille la plus parfaite est aujourd'hui une association tout affectueuse, où ce sont des soins incessans et la persuasion seule qui ont fixé un lien durable. On en peut voir aussi où, par respect et sentiment du devoir, sont acceptés comme dans les temps anciens l'autorité rude des parens, les volontés absolues et les brusqueries de chaque jour. Mais ces familles se font de plus en plus rares, et même à la campagne où elles tiennent le mieux, on entend des plaintes : des paysans de moins de cinquante ans accusent l' « indépendance » de la jeunesse. D'autres familles enfin et de plus en plus nombreuses trouvent une cohésion dans l'intérêt : les enfans apprécient dans la mai-

son paternelle la vie gratuite et les cadeaux, qui laissent d'ailleurs l'indépendance complète en la faisant plus agréable et plus sûre. Cependant jusque dans la famille la plus unie et la mieux close pénètre le souffle de l'individualisme. Il pénètre par les parens eux-mêmes : le plus cher désir de ceux d'autrefois était que leurs enfans leur fussent de tous points pareils. Combien n'en voit-on pas aujourd'hui qui, consciens de l'évolution nécessaire et sûrs que leurs enfans doivent quelque jour différer d'eux, s'inquiètent avant tout de ne pas gêner cet avenir et se bornent à lui assurer sa naturelle et libre éclosion! D'ailleurs, avec des soins infiniment plus minutieux, intelligens et salutaires que jadis, ils ont leur enfant moins complètement à eux. L'influence des méthodes d'hygiène ne peut que se développer avec le souci de faire avant tout à l'enfant un corps robuste : de même on progresse chaque jour dans l'art de l'amuser et de l'instruire. Mais cette éducation, quand on n'y prend point garde, est précisément celle qui comporte, avec le plus de dépenses et le plus d'égards pour le bien-être et la formation de l'enfant, le plus grand abandon de sa personne morale. Au surplus, des parens excellens pensent et répètent : « Il faut l'armer fortement pour la lutte qui sera vive. » Par là, ils entendent non pas affermir sa conscience et tâcher, suivant la tradition chrétienne, de lui donner quelques vertus, mais le pourvoir de finesse, de sang-froid et d'audace. Il s'arme en effet et c'est dans sa famille qu'on s'en aperçoit d'abord. Puis il y a les mille voix du dehors qui lui enseignent de bonne heure qu'il est un individu. De telles dispositions chez les parens et chez les enfans font de la famille, dans la bourgeoisie française, un groupement nouveau qui ne ressemble en rien au type traditionnel, établi sur l'autorité du père. Si le groupe est moins consistant qu'autrefois, du moins la vie de l'enfant y est plus facile et plus douce.

Quand il n'y a ni les traditions, ni la fortune, ni le loisir, ni les influences d'un milieu sain, quand tout manque ainsi des conditions nécessaires et que toutes les conditions sont au contraire mauvaises, comment pourrait s'exercer la « mission naturelle de protection? » En fait, dans les centres industriels, dans les quartiers populeux des grandes villes, elle s'exerce incomplètement ou elle ne s'exerce pas. Et c'est bien pourquoi les « moyens » mis par la loi à la disposition du père lui sont tour à tour enlevés, surtout le droit de correction, celui d'éducation

et de garde. Il n'est pas exagéré de dire qu'un père de famille, dans ces milieux, un ouvrier d'usine, un habitant des faubourgs de Paris n'a de la puissance paternelle que l'apparence, le nom. La société intervient dès que l'occasion lui est offerte par les mauvais traitemens du père ou de la mère, par leur inconduite, par l'abandon de l'enfant ou les délits qu'il commet : elle est intervenue déjà par l'obligation scolaire qui n'est point acceptée sans répugnance, de même que par la réglementation du travail. Il faut bien qu'elle supplée la famille qui ne fait rien de ce qui était sa tâche nécessaire. Il n'est plus temps de discuter la théorie abstraite de l'intervention. Il faut constater que cette intervention a été provoquée par les hommes les mieux éclairés sur les périls de l'enfant, et que sous toutes les formes qui lui ont été données, elle a été bienfaisante. Sans doute on dira très justement qu'elle ruine la puissance paternelle et qu'elle achève de dissoudre le groupe familial, puisque ce n'est plus le père mais la loi qui protège, surveille et corrige l'enfant. Mais la loi n'est intervenue que parce que la famille ne faisait plus son office. C'est la ruine de la famille qui a été le mal initial auquel il était du devoir de l'État de remédier. Ce ne sont pas des lois, ce n'est pas l'action énergique d'hommes tels que Roussel, M. Bérenger et tant d'autres qui ont abattu la puissance paternelle. C'est l'influence irrésistible de phénomènes universels et d'un courant qui a passé à travers le monde.

Ainsi la question posée au début de cette étude trouve une réponse pareille dans les différens milieux. Le grand mouvement qui s'est fait depuis une trentaine d'années en faveur de l'enfant coïncide avec un affaiblissement du groupe familial; l'un et l'autre procèdent des mêmes causes qui les font se précipiter ensemble et réagir l'un sur l'autre : parce que la famille s'affaiblit, il est plus nécessaire d'agir pour l'enfant, et ce qu'on fait pour lui diminue nécessairement, avec l'autorité des parens, la force du groupe traditionnel. Il ne servirait de rien de regretter le passé. Il faut regarder vers l'avenir. Quand les destinées de l'enfance sont en question, ce n'est point un divertissement, c'est un devoir. Où va-t-on? Quelles tendances préparent cet avenir?

Tous les faits de chaque jour montrent que nous sommes au plus fort de l'évolution qui s'est révélée dans la seconde moitié du dernier siècle : chaque jour la morale de l'individualisme accuse une puissance plus forte, et la vie industrielle s'étend, le

travail collectif, l'attraction de la grande ville. Faut-il des preuves? Jamais la littérature, roman et théâtre, n'affirma plus résolument le droit de l'individu à frayer son chemin, à s'assurer sa propre joie. Les statistiques donnent pour le nombre des divorces des chiffres qui croissent d'année en année. En 1892, les tribunaux avaient prononcé 7035 divorces, en 1893, 6937. Dix ans plus tard, on en trouve pour 1902, 9431, et pour 1903, 10186; en dix ans, les chiffres ont passé de 7035 à 9431, de 6937 à 10186 : c'est une augmentation de 2500 à 3000, de 35 à 40 pour 100. Le Parlement vote d'enthousiasme toutes les lois qui affranchissent ou favorisent l'individu aux dépens de la famille. Ainsi il supprime l'article 298 qui, pour détourner de l'adultère, défendait à l'époux coupable d'épouser son complice: la Chambre autorise la légitimation des enfans adultérins; demain, elle rétablira le divorce par consentement mutuel, non point entouré d'obstacles comme l'avait institué le Code civil, mais simple, accessible à tous. Dans ces discussions, c'est à peine si une voix rappelle, parmi des applaudissemens assez faibles, qu'il existe de par le mariage une famille, des enfans légitimes ; on répond par les droits imprescriptibles de l'individu, ou même on ne répond pas. Pour tout ce qui touche à « l'état » des personnes, il apparaît qu'au Parlement comme dans les classes moyennes règnent, avec un vague sentimentalisme et un avide besoin de jouissance, des idées de droit naturel qui auraient ravi Rousseau: c'est l'individu qui en profite, c'est la famille qui en pâtit. A côté de ce courant qui s'est si vite accru dans les dernières années, l'autre courant, celui qui rassemble les travailleurs dans l'usine, dans la grande ville, se précipite aussi. Il ne suffit pas que la campagne s'appauvrisse en hommes par l'attrait du gain plus fort et de la vie plus animée : des industries nouvelles surgissent : l'automobile appelle des milliers d'ouvriers; l'électricité multiplie ses applications ; les produits chimiques se diversifient et se répandent. Il faut des hommes, encore des hommes. C'est de la richesse assurée pour le pays. Tout le monde s'en réjouit, travaille à l'augmenter, cherche à en prendre sa part. Comment pourrait-il en être autrement?

Cette évolution des mœurs aura nécessairement, quant à la condition des enfans, ses effets dans les lois. Avec la facilité plus grande du divorce, il faudra bien que la loi s'inquiète de plus en plus du sort des « victimes; » pour le divorce par consen-

tement mutuel, la bataille se livrera justement sur les mesures qui doivent les protéger. Dans la famille qui reste unie, il semble qu'une certaine impatience se manifeste contre la loi de l'héritage. Suivant les habitudes anciennes, cette loi, qui assure aux enfans la totalité ou une forte part de la succession paternelle, avait comme sa justification dans le droit reconnu aux parens de décider souverainement le mariage des enfans : ils amassaient volontiers pour une famille nouvelle qui devait se constituer suivant leur désir. Maintenant que ce mariage tend à devenir l'affaire exclusive de ceux qui le contractent, les parens aperçoivent que leurs efforts, leurs privations enrichiront une famille qui peut bien n'être pas de leur goût. La loi de l'héritage apparaît ainsi trop automatique et fatale, à mesure que les enfans font moins pour mériter ce qui est en somme un bienfait. La Révolution avait à peu près supprimé la liberté de tester, par crainte de voir renaître le droit d'aînesse, base de toute aristocratie héréditaire : l'égalité du partage dans le Code civil, et la réserve accordée aux enfans procédaient de la même crainte. Aujourd'hui que cette crainte a disparu, la liberté testamentaire, du moins une liberté plus grande pourrait être accordée au père et à la mère. Elle ferait équilibre à l'indépendance croissante de l'enfant. C'est par là, par là seulement, que cette indépendance, si large soit-elle, pourra être retenue aux limites après quoi la famille ne peut plus exister, ceci bien entendu à défaut du lien d'affection qui demeure la plus précieuse sauvegarde.

L'avenir n'est que pénible et sombre, si l'on cherche les conséquences extrêmes de la vie industrielle et de la surpopulation des grandes villes dans des familles où elles ont déjà fait tant de ravages. Le mal, c'est-à-dire la ruine de la famille et le péril de l'enfant, y grandit toujours. Tant que l'enfant est en âge d'aller à l'école, un assez grand nombre d'heures se trouvent chaque jour occupées ; mais, insouciance des parens ou insuffisance des locaux scolaires, tous les enfans ne vont pas à l'école, et, en tous cas, les années dangereuses sont celles qui suivent la fin des études, avant qu'ils soient placés. Dans une discussion de la Société des Prisons, à laquelle prenaient part des fonctionnaires de la Préfecture de police, des inspectrices, des magistrats, il a été révélé que c'est ainsi chaque année, dans Paris, plus de 20 000 enfans qui errent à l'abandon. Voilà le mal. Il

est dès à présent combattu, et le caractère le plus remarquable de cette lutte est qu'elle se poursuit très méthodiquement. Il y a des règles pour le sauvetage de l'enfance : il y en aura de plus en plus. Avant tout, de plus en plus, il faudra que les pouvoirs publics et les œuvres privées concertent leur action; que la loi, comme il est arrivé déjà, seconde les efforts des particuliers et tienne compte de leur expérience. La loi d'abord devrait rendre plus rigoureuse l'obligation scolaire. La suppression de l'enseignement congréganiste est allé directement à l'encontre des intérêts de l'enfant : comment forcer les parens, sous des peines sévères, à envoyer leurs enfans à l'école, alors que l'école devient insuffisante ? Il faudra cependant qu'elle s'agrandisse : il faudra en même temps que tous les parens sachent, par l'attention rigoureuse du parquet, qu'ils encourent des sanctions autres que celles de leur conscience, si leurs enfans ne sont pas assidus. A l'école même, ce n'est plus avec la loi, c'est avec le dévouement de l'instituteur qu'il faut compter : une lourde responsabilité pèse sur lui, car c'est lui qui élève ces enfans, et prépare le peuple de demain. Comprendra-t-il toute sa tâche d'éducateur, et sera-t-il capable de former des citoyens? On ne peut qu'attendre des faits, avec un peu d'inquiétude, la réponse à cette question redoutable... Après l'école du moins, dans les années vagues et vides qui vont de quatorze à seize ou dix-huit ans, la loi et l'initiative privée peuvent agir de nouveau. L'apprentissage a disparu : tous les hommes d'expérience reconnaissent qu'il n'existe plus dans les grandes villes, et tous sont d'accord qu'il devrait être rétabli. Comment rétabli? La Ville de Paris entretient à grands frais des écoles professionnelles. Mais l'élite seule en profite, et ce sont des établissemens trop coûteux pour qu'on puisse les multiplier. La solution viendra ici de l'initiative patronale. Les Chambres de commerce ont assez souvent fait preuve d'intelligentes générosités : la question de l'apprentissage n'est-elle point de celles qui devraient retenir leur observation et stimuler leur effort? La loi ensuite interviendrait : on n'a point de scrupule ici, pour une œuvre qui intéresse si vivement la paix sociale et la force du pays, à faire appel au secours de l'État.

Il restera toujours à sauver les enfans maltraités ou coupables. C'est pour eux que l'activité des sociétés de patronage et des comités de défense s'est dépensée en ces dernières années.

On a vu le rôle considérable que la loi de 1898 a donné à ces sociétés : elles peuvent avoir la garde des enfans, suppléer ainsi le père ou la mère. Elles demandent plus encore. Pour mieux protéger l'enfant maltraité, elles voudraient qu'on leur donnât le droit de poursuite et celui de se porter partie civile : ainsi armées, elles sauraient découvrir des faits que le Parquet ignore trop souvent : elles en assureraient la répression immédiate : elles sauveraient plus d'enfans. En 1898 le Sénat leur accorda ces droits d'abord, puis les leur retira. Depuis, elles ont rendu de si éclatans services, elles ont fait preuve aussi de tant de prudence et de sagacité que le Parlement sans doute, si on l'en sollicitait, ne leur refuserait pas aujourd'hui ces droits qui, en Angleterre et aux États-Unis, ont produit les plus utiles résultats. D'autres mesures, dont l'idée aussi a été prise en Amérique, sont sollicitées à l'égard non plus des enfans maltraités, mais des enfans coupables. On demande l'institution du « Tribunal pour enfans, » qui fonctionne très heureusement dans vingt-quatre États de l'Union. Ce tribunal se compose d'un juge unique, choisi à cause de son expérience particulière et qui, investi des pouvoirs les plus étendus, prescrit ce qu'il juge utile pour sauver l'enfant. On propose également et on a déjà commencé d'appliquer « la liberté surveillée. » La garde de l'enfant délinquant est confiée à un patronage : toutefois il est rendu à sa famille ; mais un *probation officer*, délégué par le juge, le visite régulièrement; et, sur son rapport, le juge relâche, supprime la surveillance si l'amélioration est certaine; dans le cas contraire, il envoie l'enfant en correction. A Paris, trois inspecteurs, délégués l'un par le préfet de police, les deux autres par des personnes charitables, font l'office des *probation officers;* plus de cent enfans ont été mis ainsi en liberté surveillée depuis un an, et les résultats sont des plus satisfaisans. Au tribunal de la Seine, une des Chambres correctionnelles vient de consacrer deux jours d'audience aux enfans. On arrivera vraisemblablement, dans un délai assez bref, à créer, pour toutes les grandes villes du moins, le tribunal spécial, la juridiction exactement appropriée à des délinquans qu'il faut distinguer de tous les autres; la juridiction où l'enfant, au lieu de subir le contact et la vue du vrai crime, trouvera le juge compétent pour prescrire toutes les mesures utiles à son relèvement. Le progrès, ici, est poursuivi d'un effort obstiné par des hommes de toutes les opi-

nions, de toutes les confessions : dans la lutte obscure qu'ils mènent sans trêve, ils offrent l'exemple d'un dévouement qu'aucun autre pays n'a dépassé : on peut être sûr qu'ils ne s'arrêteront pas dans leur recherche infatigable et leurs conquêtes, et que l'élan donné par eux ne pourra plus tomber.

Ceci est singulièrement réconfortant. Contre le mal moral de l'individualisme qui menace, surtout dans les classes aisées, l'enfant et la famille, le remède ne peut être qu'individuel et moral : c'est aux parens à veiller. Mais quant à l'enfant pauvre, si l'on regarde tout ce qu'ont fait pour son bien tant d'hommes et de femmes charitables, on a le droit de prendre confiance et espoir dans l'avenir. De toutes parts on voit les bonnes volontés naître et s'empresser ; et pour le protéger contre le mal social, celui qui vient de la surpopulation, du travail industriel et de la misère, on trouvera toujours les activités les plus généreuses et les plus fécondes.

LOUIS DELZONS.

LA

CRISE FINANCIÈRE ÉGYPTIENNE ACTUELLE

Une crise financière agite en ce moment Alexandrie et le Caire. Elle est grave sans doute, et plus encore instructive, mais nullement inquiétante. Nous voudrions en décrire les phases et en fixer le caractère.

Depuis cinq ou six mois, après une longue période de hausse et de spéculation, les valeurs égyptiennes ne cessent de baisser : vers la fin de juin, leurs cours sont tombés si bas que le mot *krach* est le seul qui donne une idée exacte d'un tel effondrement. Les plus anciennes et les plus solides qui trouvent un débouché aux bourses de Londres, de Paris ou de Bruxelles, ont perdu entre 10 et 30 pour 100, même davantage ; quant aux actions émises par des sociétés récemment constituées, et sur lesquelles on avait fondé des espérances justifiées souvent par une intelligente activité, d'heureuses initiatives et de gros dividendes, leur dépréciation est allée encore beaucoup plus loin. Les banques locales qui ont, en un temps meilleur, consenti des avances sur la garantie de ces titres, voient ainsi fondre leur gage ; elles prennent patience pourtant de peur d'écraser encore les cours par des exécutions, mais elles refusent généralement toute nouvelle avance, de telle sorte qu'il est presque impossible de trouver actuellement du crédit en Égypte sous une forme quelconque, même aux conditions les plus dures. Des effets souscrits au profit de banquiers étrangers n'ont pu être payés à l'échéance. Effrayés, les correspondans anglais des commissionnaires ou des cambistes ont, paraît-il, refusé d'accepter les traites habituellement tirées sur eux chaque été. De là quelques sus-

pensions de paiement qui ont aggravé la panique, bien qu'elles fussent assez rares et proportionnellement peu importantes.

Quelles sont les causes de la crise dont nous venons d'indiquer sommairement les manifestations? Quels seront ses effets? Quel enseignement se dégage de son observation?

I

Dans le langage que les économistes ont emprunté, en grande partie, aux médecins, le mot crise désigne d'ordinaire le malaise qui résulte, pour les collectivités civilisées, d'une rupture d'équilibre entre les richesses présentes et les besoins ou mieux les ressources des consommateurs et qui se manifeste par une production intense, des transactions précipitées, des spéculations excessives alimentées par un crédit exagéré. D'où, en premier lieu, une hausse genérale de tous les produits et de toutes les valeurs, puis une réaction violente, une baisse incoercible, des faillites, le découragement, la stagnation, le marasme.

De nombreux travaux ont été consacrés à la description de ce phénomène qui se renouvelle, avec une régularité curieuse, et sévit, presque au même moment, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, en France, partout en un mot, où l'industrie et le commerce ont atteint un grand développement.

Inutile de dire que l'Égypte ne réalise point cette condition. L'industrie n'y existe que dans les petits ateliers domestiques et tous les objets fabriqués y sont importés en échange des fruits du sol. On ne saurait donc parler d'une crise industrielle égyptienne. Le mal dont souffrent en ce moment Alexandrie et le Caire est simplement une de ces crises de bourse qui accompagnent d'ordinaire les crises de production, mais éclatent parfois à la suite d'excès d'agiotage sans être la conséquence d'une perturbation économique. Le krach des mines d'or, qui a détruit tant de fortunes à Paris en 1895, en est un exemple. C'est en outre, dans une mesure moindre, une crise financière comparable, en beaucoup plus petit, à celles qui ont ébranlé la République Argentine et l'Australie, il y a une quinzaine d'années. Les perturbations de ce genre ont été généralement dédaignées par les économistes qui ont étudié la question des crises et qui réservent ce mot aux suites d'une surproduction industrielle. Il peut y avoir aussi pourtant surproduction de titres de société ou d'effets

de commerce, spécialement dans les pays neufs, en voie de croissance, mal pourvus de capitaux mobiliers. Pour se procurer, du moins partiellement, les ressources nécessaires à la mise en œuvre de leurs richesses naturelles, ces pays font appel le plus possible à l'étranger ; ils contractent, sous forme de dépôts ou de comptes en banque, d'émission de titres ou de tirage de papier commercial, des engagemens qui peuvent être excessifs, ou à échéance trop courte pour que le remboursement régulier en soit possible. Tel a été le cas de l'Égypte.

La cause première de toute crise économique, quelle qu'en soit la forme, qu'on la dise industrielle, commerciale ou financière, est un abus de crédit. Pour qu'une crise éclate quelque part, il faut qu'un grand nombre de personnes aient acheté, vendu, promis au delà de leurs disponibilités, de sorte que celles-ci soient inférieures aux obligations contractées. Cela suppose un crédit organisé sur une échelle suffisamment vaste. Un pays où n'existeraient ni banques, ni bourses, ni valeurs mobilières, et où la majorité des affaires se traiteraient au comptant échapperait par la force des choses à de tels bouleversemens. Sous l'ancien régime, la France, qui tirait ses ressources de l'agriculture et de la petite industrie familiale fut, à diverses reprises, ravagée par des disettes cruelles, mais elle ignora toujours les crises qui sévissent actuellement, tous les neuf ou dix ans, en Europe. Jusqu'à une époque très récente, l'Égypte fut dans la même situation, elle traversa souvent de tristes années maigres, marquées par une famine, une épidémie, une baisse générale des revenus et des salaires, produite par l'avilissement du prix des denrées d'exportation. Il y a un quart de siècle, elle dut même subir les déchéances, les incapacités, le contrôle international, conditions du concordat qui termina la faillite de ses finances publiques; mais elle fait maintenant, pour la première fois, l'expérience d'une crise parce qu'elle est, depuis un lustre à peine, dans les conditions nécessaires au développement de ce malaise qui n'atteint que les nations parvenues à la croissance économique.

Quand, en 1882, les Anglais occupèrent la vallée du Nil et entreprirent d'en réorganiser l'administration, la fortune du pays était presque entièrement immobilière. A l'exception des sucreries de la Daïra Sanieh, l'Égypte ne possédait aucun établissement industriel; ses chemins de fer appartenaient à l'État; le Crédit Lyonnais, la Banque Ottomane, l'*Anglo-Egyptian Bank* et

la *Bank of Egypt* limitaient leur activité à des opérations de change et d'avances sur marchandises qu'elles pratiquaient avec la plus grande circonspection. En dehors des prêts sur gage mobilier consentis par les banques, et abstraction faite de l'usure qui éprouvait cruellement les fellahs, le seul crédit usité était le crédit hypothécaire que dispensait parcimonieusement le Crédit foncier égyptien. Il est facile de comprendre que cette disproportion entre les opérations engagées et les ressources immédiates, qui est la cause de toutes les crises économiques, ne pouvait alors se réaliser. Faute de crédit, chacun n'entreprenait rien au delà de ses disponibilités.

Vers 1896, l'essor économique de l'Égypte commença à se dessiner. Depuis quatorze ans, ce pays jouissait d'une bonne administration; ses finances avaient été restaurées, son système d'irrigations réparé et complété.

C'est alors que l'attention des financiers étrangers commença à se fixer sur une région fertile et peuplée, arrêtée dans son développement par le manque des capitaux nécessaires à l'amélioration de ses terres et à l'assainissement de ses nombreux centres urbains. A ce même moment, le gouvernement britannique décida inopinément de reconquérir le Soudan : il affirmait ainsi, pour la première fois, sa volonté formelle de prolonger indéfiniment l'occupation de l'Égypte. Ce fut le signal de la constitution de plusieurs sociétés anonymes anglaises ou belges destinées à exploiter des terrains de culture, à construire des chemins de fer d'intérêt local, des tramways à Alexandrie et au Caire. En 1898-1899, une hausse très forte du coton égyptien, coïncidant avec les bonnes dispositions des marchés financiers européens et avec l'impression favorable produite en Angleterre par le succès de l'expédition du Soudan, provoqua un brusque mouvement de spéculation et amena la formation de plusieurs nouvelles sociétés. On vit ainsi, en l'espace de trois mois, les actions de la *National Bank*, établissement qui venait d'être fondé sous les auspices du gouvernement, avec le privilège d'émettre des billets de banque, passer de onze livres à dix-huit, alors que le Conseil d'administration n'avait pas encore eu le temps de faire choix d'un local. Toutes les autres valeurs haussèrent, sans plus de raison, dans la même proportion. De nouveaux titres furent émis, en vue de profiter du mouvement et de réaliser une forte prime aux dépens du public.

Sur ces entrefaites, une épidémie de peste, qui éclata au début de la morte-saison et qui terrifia la population, fut la cause occasionnelle d'une violente réaction : les valeurs baissèrent aussi rapidement qu'elles avaient monté.

Ce petit accès de fièvre spéculative, brusquement arrêté par un accident fortuit, ne pouvait être bien sérieux. Les quelques personnes qui en avaient été agitées opéraient seulement au comptant, et les sociétés locales dont les titres les avaient attirées ne dépassaient guère la douzaine. Pourtant, il existait déjà des spéculateurs dont la passion trouvait à se satisfaire, à la Bourse aux marchandises d'Alexandrie, sur les variations des cours du coton. Ces spéculateurs appartenaient à toutes les classes de la société, depuis le grand propriétaire jusqu'au petit employé et formaient comme un corps de joueurs exercés, aptes à servir de recruteurs et d'instructeurs. Corps d'ailleurs très restreint. Les marchés de coton sont organisés sur des bases assez compliquées ; ils se font à longs termes et comportent plusieurs liquidations entre la conclusion du contrat et le règlement final ; leur résultat est déterminé par des circonstances, — état de la récolte, avenir de la production, etc., — que seuls les professionnels ont la prétention de connaître. Les opérations sur les titres sont plus brèves et plus simples. Leur issue dépend de faits qui varient suivant l'entreprise spéciale à laquelle on s'intéresse : chacun peut se flatter de savoir la raison de la hausse ou de la baisse future de tels titres dont il croit posséder une connaissance spéciale. Ne suffit-il pas pour cela d'un « bon tuyau ? » C'est toujours par elles que le grand public est séduit.

Cependant la prospérité de l'Égypte ne cessait de se développer. Elle se manifestait par l'extension des cultures et leur plus grand rendement, par la progression des chiffres du commerce extérieur, par les plus-values budgétaires, par les bénéfices, chaque année accrus, des sociétés existantes. Tout semblait indiquer que cette prospérité n'était nullement momentanée, mais bien le premier effet de causes profondes et permanentes : perfectionnement du système d'irrigation, accroissement de la population, confiance et sécurité inspirées par l'administration nouvelle. Les esprits les plus calmes et les plus timorés n'osaient assigner aucune limite au développement de la fortune de l'Égypte, ni au succès des entreprises fondées pour mettre en œuvre ses richesses naturelles.

Les choses en étaient là lorsqu'un événement important se produisit : l'accord anglo-français du 8 avril 1904 acheva de convaincre tout le monde en Angleterre et en France du caractère définitif du régime inauguré en 1882, fit sortir les capitalistes français de leur réserve et donna à l'Égypte, auprès des financiers anglais, le crédit d'une colonie britannique. Le règlement de cette question vitale, jusque-là incertaine, coïncida avec la détente monétaire qui suivit, sur les marchés de Paris et de Londres, la fin de la guerre du Transvaal et la liquidation de la crise industrielle dont l'Allemagne avait surtout pâti. Les capitaux affluèrent vers l'Égypte. La *Nationàl Bank* augmenta son capital, le Crédit foncier égyptien et la Banque agricole suivirent cet exemple et émirent, en outre, pour plusieurs centaines de millions d'obligations. D'autres banques hypothécaires moins importantes furent fondées et n'éprouvèrent aucune difficulté à placer des obligations sur les marchés européens. Pendant ce temps, des sociétés de plus en plus nombreuses étaient lancées. Leur objet véritable, souvent mal défini, consistait, une fois au moins sur trois, dans l'achat, l'exploitation et la revente de terrains urbains ou ruraux. Le public souscrivait avec ardeur, sans prendre la peine de lire les statuts, alléché par la prime que la revente des nouveaux titres lui faisait gagner, presque invariablement, le lendemain de l'émission. Moyennant un versement insignifiant, qui ne dépassait parfois pas le 5 pour 100 de la valeur nominale de l'action souscrite, un bénéfice atteignant 10 ou même 20 pour 100 de cette même valeur fut ainsi, à diverses reprises, réalisé. On conçoit donc que certaines souscriptions aient été couvertes quarante ou cinquante fois. Le public n'était pas seulement alléché par le bénéfice qui pouvait résulter de la hausse. Il était attiré, plus encore peut-être, par l'appât des parts de fondateur dont le prospectus réservait d'ordinaire une proportion, d'ailleurs assez faible, aux souscripteurs. Ceux-ci espéraient donc un double bénéfice, et leur espoir fut alors rarement déçu, si grand était l'engouement et si irrésistible le mouvement de hausse sur toutes les valeurs anciennes et nouvelles.

Hâtons-nous d'ajouter que la prospérité grandissante du pays justifiait cette hausse dans une large mesure. Le revenu des terres ne cessait de grandir à mesure que leur taux de capitalisation diminuait. Il était donc naturel d'acheter au-dessus

du pair les actions des sociétés dont le capital avait été consacré à l'acquisition de domaines ruraux dont la plus-value était considérable. Quant aux terrains de construction, ils enchérissent depuis vingt ans avec une rapidité encore plus grande que les terrains ruraux, pour des raisons faciles à déduire et que nous indiquerons plus loin. Ces compagnies devenaient donc chaque année plus riches à mesure que leur fonds social augmentait de valeur et leur cote devait naturellement s'améliorer aussi. Mais, pour quelques-unes, la mesure fut énormément dépassée.

Les esprits aventureux qui croyaient à la continuation indéfinie de la plus-value du sol d'Alexandrie et du Caire, ne se contentaient pas de spéculer sur les titres des sociétés immobilières. Ceux qui disposaient de ressources suffisantes achetaient des parcelles payables, une faible fraction comptant, le surplus par annuités ; puis ils s'efforçaient de les revendre avant la première échéance à un sous-acquéreur, et ainsi de suite. La parcelle passait ainsi de main en main avec la même rapidité qu'une lettre de change, réalisant, à chaque transaction, une nouvelle plus-value, gagnant, dans certains cas, quatre et jusqu'à cinq cents pour 100 en deux ou trois ans.

Cependant le coton n'était pas négligé ; il conservait sa clientèle d'acheteurs ou de vendeurs à terme auxquels il offrait un procédé, plus rapide encore que la spéculation sur les valeurs, de gagner de grosses différences.

Des fortunes s'improvisèrent ainsi dont l'histoire, amplifiée, embellie, devenue fabuleuse, faisait rêver les têtes les plus solides et prendre en dégoût le métier régulier et sûr, mais modeste et sans avenir : tel colporteur mué en puissant financier ; tel ancien cocher maintenant multimillionnaire ; tel terrain acheté quelques sous, il y a un lustre ou deux, et récemment vendu 500 francs le mètre. Durant les deux ou trois dernières années, des traits de ce genre alimentaient toutes les conversations. La « Revue de la Bourse » ou la « Chronique immobilière » garnissaient chaque jour leurs deux ou trois meilleures colonnes.

Ceux qui profitèrent le plus de cette manie d'agiotage furent naturellement les intermédiaires. En Orient, toute transaction nécessite un ou plusieurs courtiers. Pour acheter, louer, se marier, il faut être, non seulement deux au moins, mais trois. Et ces officieux ne font jamais défaut à qui en a besoin. Tout Levantin se sent invinciblement attiré par ce rôle brillant où il

trouve l'emploi des qualités dont il est si justement fier : imagination vive, élocution facile, don de la persuasion, aptitude à présenter les choses et les hommes sous leur plus aimable aspect. Le nombre des négociateurs, professionnels ou amateurs, à l'affût d'une opération à traiter, devint incalculable. Ce fut surtout grâce à eux que les affaires se multiplièrent. A leur tête figuraient naturellement les courtiers en valeurs ou en marchandises dont l'intervention se justifie, en Égypte comme ailleurs, par les conditions toutes spéciales des transactions auxquelles ils participent, et qui comptent au surplus parmi eux des hommes sérieux et estimables. Il y a dix ans, les agens de change de la capitale n'étaient pas plus d'une demi-douzaine ; on en compte maintenant soixante, et il y en aurait deux ou trois fois plus s'ils n'avaient pris la précaution, en 1904, de se constituer en corporation fermée dont les membres, admis au scrutin, ont seuls le droit, par eux-mêmes ou par leurs représentans, de traiter les valeurs à la Bourse fondée au Caire, par leur initiative, cette année-là. Afin d'augmenter et de conserver leur clientèle, ils consentirent à quiconque était amené chez eux, des facilités de toutes sortes dont ils sont maintenant les premières victimes et dont le résultat ne pouvait être que déplorable. Plusieurs spéculaient ouvertement pour leur propre compte, partagés en clans qui engageaient, autour de la corbeille, des luttes dont les échos irritaient encore l'excitation du public. Leurs remisiers parcouraient la ville, suggestionnant les petits commerçans, les employés de bureau, pour en obtenir des ordres qui impliquaient des engagemens en disproportion évidente avec les ressources de ces cliens d'occasion.

II

Si ces spéculations avaient été soutenues avec les ressources de ceux qui s'y livraient, si même elles n'avaient dépassé ces ressources que dans une mesure raisonnable, elles n'auraient causé d'autre mal que des ruines particulières. Il en serait même résulté un nouvel accroissement de la richesse générale. C'est en partie grâce à la témérité des souscripteurs locaux que tant de sociétés ont pu se constituer et ensuite augmenter leur capital, travaillant heureusement au bien du pays, tout en réalisant de gros bénéfices. Par exemple les grands progrès de la

culture en Basse et en Haute-Égypte sont dus, pour une part, aux sociétés de crédit foncier et, pour l'autre, aux compagnies fondées en vue d'acheter des terres et de les revendre par lots après les avoir améliorées. La spéculation est aussi indispensable que le crédit aux pays qui n'ont pas encore achevé leur croissance et où l'avenir des placemens est aussi brillant qu'incertain. Malheureusement la juste mesure fut de beaucoup dépassée. Nombre d'imprudens se chargèrent de titres ou de terrains achetés, soit à terme, soit au moyen d'avances faites par les banques, directement ou par l'entremise des agens de change.

Pendant les trois ou quatre dernières années, diverses banques s'établirent ou se développèrent au Caire et à Alexandrie; d'importantes sociétés de crédit européennes créèrent des agences ou des filiales dans ces deux villes; des comptoirs privés s'y ouvrirent, dont plusieurs disposaient d'un fonds social considérable. Quelles opérations allaient tenter leur activité?

L'escompte des effets de commerce, c'est-à-dire le paiement anticipé de créances à court terme contractées à l'occasion de transactions commerciales, est, on le sait, l'opération de banque par excellence, celle qui permet aux banquiers d'utiliser les sommes déposées chez eux, sans risquer de les immobiliser et de se voir dans l'impossibilité de satisfaire aux réclamations des déposans. Quelques-uns des nouveaux établissemens entreprirent ce mode de placement, non sans succès, paraît-il, mais la plupart s'en abstinrent systématiquement. C'est que le papier commercial est très rare dans un pays comme l'Égypte, qui ne connaît d'autre industrie que celle du petit atelier, d'autre commerce que celui d'importation ou d'exportation, et où le crédit commercial ne trouve guère à s'exercer qu'à l'occasion d'opérations de change international, monopolisées par les grandes banques anciennement établies. Aussi bien, la notion de l'échéance, du paiement à jour fixe est étrangère à la plupart des débiteurs égyptiens qui, s'ils souscrivent avec la plus grande facilité des billets à ordre ou des lettres de change, le plus souvent même en dehors de toute opération commerciale, voient, dans ces instrumens de simples reconnaissances de dette auxquelles ils satisfont quand ils le peuvent. Certains commerçans s'engagent sous cette forme en vue de spéculer. Distinguer les bons payeurs des mauvais, mesurer à chaque client le crédit dont il est digne est une besogne très délicate : elle demande

beaucoup de discernement, de tact, de circonspection, de fermeté, et surtout une longue expérience de la place, des maisons qui y opèrent, de leurs tenans et de leurs aboutissans. Les banques trouvèrent donc généralement plus commode et plus sûr d'utiliser les fonds dont elles disposaient en avances sur marchandises, et de préférence sur valeurs, ou même en reports. Elles ouvrirent des comptes courans garantis, jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage, par des titres calculés au cours du jour. Les spéculateurs purent ainsi doubler et tripler leurs ressources et se livrer à leurs opérations sur une échelle deux ou trois fois plus vaste. En Égypte, le taux de l'intérêt est resté énorme. Rarement inférieur à 6, il atteint souvent 8 ou 9 pour 100. Les banques pouvaient donc se flatter de réaliser par ce procédé de très gros bénéfices sans courir aucune sorte de risque.

Le risque existait pourtant et menaçait de deux côtés. D'une part le gage qui garantissait les prêts consentis par la banque n'était pas sûr, sa valeur variait suivant toutes les oscillations de la hausse et de la baisse. D'autre part, sa réalisation ne pouvait être que très difficile, si jamais les circonstances obligeaient à exiger le remboursement de ces avances. En réalité ce mode de placement, s'il était pratiqué exclusivement, ainsi que l'ont fait une ou deux banques que cette erreur de jugement a conduites à la suspension de leurs paiemens, immobilisait des capitaux qui doivent toujours rester aussi liquides que possible parce qu'ils sont formés, en plus ou moins grande partie, de dépôts remboursables à première réquisition.

Pour les établissemens de crédit récemment fondés en Égypte, de même que pour les banques privées, le danger était bien moins grand qu'il ne pourrait l'être en France, par cette raison que les dépôts leur manquent presque entièrement. L'argent liquide trouve des emplois si nombreux et si lucratifs dans ce pays, que les fellahs seuls le laissent dormir. Abstraction faite des paysans thésauriseurs, ceux qui en ont le confient d'ailleurs aux banques de premier ordre, telles que le Crédit Lyonnais ou la Banque Ottomane. Naturellement les autres banques, dépourvues par là du numéraire flottant qui, dans les pays où le crédit est organisé, forme la principale ressource des banquiers, ne se contentent pas de travailler seulement avec leur capital. Le profit qu'elles en retireraient serait trop faible, trop disproportionné avec les risques et les frais généraux. C'est donc à l'Europe

qu'elles empruntent, à échéance plus ou moins longue, les capitaux supplémentaires qui leur sont nécessaires. Sous quelles formes? Grâce à des combinaisons nombreuses et variées, trop techniques pour qu'il soit possible d'en donner une idée même superficielle, mais qui, toutes, se ramènent à une ouverture de crédit à court terme.

Nous touchons ici à l'une des causes principales de la crise : la tendance à utiliser ou à laisser utiliser sur une vaste échelle, en placemens spéculatifs forcément à long terme, les capitaux prêtés par les banques européennes à brève échéance ou même à vue. Tandis que des particuliers engageaient des opérations hasardeuses avec les fonds qui leur avaient été trop facilement avancés moyennant un gros intérêt par un établissement qui en était responsable vis-à-vis de son correspondant d'outre-mer, des commerçans, importateurs ou exportateurs, voire des banques dont le rôle avoué était de concourir au règlement du commerce extérieur, se laissèrent entraîner les uns à spéculer, les autres à faire des reports avec l'argent obtenu en revendant des marchandises achetées à terme ou en négociant du papier payable à échéance fixe. Le jour où, l'argent étant devenu rare sur les marchés de Paris ou de Londres, les banques d'Europe, d'ailleurs inquiètes de la tendance des bourses d'Alexandrie et du Caire, resserreraient leurs crédits, en refuseraient le renouvellement, demanderaient des garanties, le danger de la situation devait éclater aux yeux des moins clairvoyans, et la réaction, déjà commencée, se transformer en panique.

A partir de 1905, l'agitation spéculative ne cessa de grandir dans les deux capitales égyptiennes. Jusque-là, les marchés à terme n'étaient pratiqués que sur les cotons. Pour jouer à la hausse sur les valeurs, il était nécessaire d'acheter des titres, de les payer immédiatement et d'attendre, pour les revendre, le moment où ils hausseraient. Le spéculateur le plus aventureux ne pouvait donc dépasser de beaucoup ses moyens. L'organisation de liquidations de quinzaine, la facilité dangereuse offerte aux acheteurs de se faire reporter d'un terme à l'autre, permit les pires abus d'agiotage. De petits employés, sans autre ressource que leurs maigres appointemens, achetèrent ou vendirent « fin courant » des centaines de titres dont les cours étaient susceptibles des fluctuations les plus violentes. Des agens de change exécutaient de tels ordres, sans réclamer la moindre pro-

vision. D'autres, un peu moins imprudens, achetaient des valeurs pour le compte de leurs cliens en leur demandant seulement le 15 ou le 20 pour 100 du cours, gardaient les titres en garantie de la portion de prix non payée, puis les déposaient en nantissement dans une banque qui avançait à très gros intérêts la somme nécessaire au règlement. L'agent de change comptait à son client un intérêt plus énorme encore, la hausse continuait et chacun s'applaudissait de cette belle opération dont tous profitaient.

Au début de 1907, tout esprit réfléchi aurait pu, au seul aspect des nuages qui s'amoncelaient à l'horizon, prévoir la tempête qui se préparait. Les émissions de sociétés nouvelles se précipitaient; chaque semaine, des réclames alléchantes en signalaient deux ou trois (1); les banques élevaient le taux d'intérêt de leurs avances en compte courant, les portant du 7 au 8, du 8 au 9 pour 100, sans parvenir à émouvoir les débiteurs de ces comptes; les acheteurs à terme étaient heureux de payer des reports qui atteignirent, pour certaines valeurs spéculatives, le 60 et même le 80 pour 100 de cours démesurément enflés. Pour déchaîner l'orage, il suffit du coup de vent qui agita, dans le courant de mars, les bourses américaines, ébranla les valeurs de chemins de fer des États-Unis et eut sa répercussion sur les marchés européens. Lentement, mais irrésistiblement, la baisse commença, accélérée par les tentatives maladroitement faites pour relever artificiellement les cours, précipitée par celle qui frappa le coton au printemps, transformée en effondrement par la suppression des paiemens de deux banques importantes, dont l'une utilisait des capitaux avancés par une banque viennoise, et l'autre se procurait des ressources en Angleterre sous couleur d'opérations de change.

Pour comble de malheur, la phase aiguë de la crise s'est manifestée au milieu de l'été, c'est-à-dire en pleine morte-saison, au moment où les marchés européens, d'ailleurs extrêmement déprimés depuis quelque temps, sont inactifs et où tous les capitalistes égyptiens, aptes à s'intéresser aux valeurs locales, se sont embarqués pour prendre leur villégiature. Chaque année, pendant

(1) De janvier à juin 1907, 44 sociétés (nous en avons sans doute oublié), presque toutes de nationalité anglaise, ont été constituées pour fonctionner en Égypte. En additionnant leurs capitaux, dont la plus grande partie fut souscrite en Égypte, on obtient un total de 9 250 000 livres sterling, soit près de 234 000 000 de francs, sans compter l'augmentation de capital réalisée pendant ce semestre par plusieurs sociétés existantes.

la longue période ascendante qui vient de finir si brusquement, la hausse de tous les titres s'arrêtait vers le milieu de mai. Une réaction générale d'ailleurs assez légère commençait alors, grâce à laquelle les ballons trop soufflés se dégonflaient un peu. Cette année, les financiers professionnels ou les commerçans, tous sans exception surchargés de titres et d'engagemens, et obligés de vendre à tout prix, ne trouvent aucun acheteur. On imagine l'état d'esprit de ces hommes dont l'optimisme imperturbable et le joyeux enthousiasme d'antan ont fait place au découragement et au désarroi le plus complets. Toute confiance acheva de disparaître; le resserrement monétaire s'aggrava; les crédits furent retirés ou du moins coupés.

III

Ce passage d'une espérance démesurée au désespoir est la cause profonde de ce phénomène essentiellement psychologique que sont les crises économiques. Les auteurs qui ont décrit ces perturbations n'y voient d'ordinaire que les alternatives d'une hausse et d'une baisse exagérées, déterminées par un abus de crédit. C'est là une observation superficielle. La considération sur laquelle il importe d'insister est que cet abus s'explique par la confiance simultanée et concordante des emprunteurs et des prêteurs, confiance soudainement remplacée par une méfiance et une appréhension encore plus fortes. Tant que dureront cette prostration et cet affaissement des boursiers, des spéculateurs et des banquiers, tant que persisteront l'inquiétude et la timidité des capitalistes, la crise sévira. Dès que les esprits, revenus au calme et à la modération, seront de nouveau capables de se représenter les objets sans les déformer, la convalescence commencera, et la guérison surviendra avec une rapidité dont beaucoup seront surpris. Reste à savoir si, d'ici là, le mal ne s'aggravera pas. Il semble, jusqu'à présent, être resté confiné dans les deux capitales et n'avoir frappé que les valeurs de bourse. Certains craignent qu'il ne s'étende à toute l'Égypte et n'y déprécie, non seulement les immeubles urbains, mais même les terrains de culture.

Une telle perspective ne saurait laisser indifférent aucun de ceux qui, en France, en Angleterre, en Belgique, ont fécondé de leurs capitaux le sol de la vallée du Nil : porteurs de titres

de la Dette publique, actionnaires et obligataires de sociétés hypothécaires ou foncières, titulaires de créances ou de participations directes. Que devient notre gage? doivent se demander ceux d'entre eux qui entendent parler des difficultés actuelles?

Il est certain qu'on a spéculé sur les terrains de construction du Caire et d'Alexandrie presque autant que sur les valeurs, de façon à doubler, à tripler, voire à décupler leurs prix en trois ou quatre ans. Les causes qui ont déterminé la baisse des titres ne sauraient, dit-on, tarder à s'exercer sur ces immeubles. En revanche les propriétés agricoles n'ont jamais fait l'objet que de transactions normales, à des prix motivés par la considération du revenu. Tant que leur rendement se maintiendra, on ne voit pas ce qui pourrait les déprécier.

C'est, disent les pessimistes, la restriction du crédit indispensable aux agriculteurs pour préparer la récolte et vivre en attendant de l'avoir vendue. Déjà, ajoutent-ils, la disette monétaire a eu sa répercussion sur le marché de cotons et sur celui des céréales. Les achats de coton aux producteurs ont lieu d'ordinaire dès maintenant; ils sont payés, pour un quart environ, à la conclusion du marché, et le surplus en octobre ou novembre, au moment de la cueillette, de façon à permettre aux vendeurs d'en faire les frais. Cette année, les commissionnaires et les marchands ne peuvent se procurer l'argent nécessaire aux avances; aussi les propriétaires commencent-ils à se sentir gênés, et d'autre part les courtiers qui ont vendu le coton à terme, prévoyant l'impossibilité où ils seront de satisfaire aux livraisons, s'efforcent de racheter leurs engagemens. Il est résulté de cette situation, née du refus de tout crédit par les banques d'Égypte et surtout par celles d'Europe, une hausse persistante du cours des contrats à terme sur le coton, et une baisse du blé, des fèves, etc., que les cultivateurs sont forcés de vendre pour se procurer des ressources, à défaut des arrhes qu'ils recevaient les années précédentes sur le prix de leur coton. Des mesures exceptionnelles ont dû être prises à la Bourse des marchandises d'Alexandrie : *moratorium*, fixation d'autorité des cours de compensation, mesures qui ont été acceptées, non sans abnégation et qui ont, paraît-il, sauvé de la faillite un très grand nombre de courtiers. On peut se demander toutefois si les filateurs européens ne profiteront pas de cette situation pour forcer les commissionnaires d'Alexandrie à vendre le coton à des prix de famine dont les pro-

priétaires à court d'argent devraient, eux aussi, se contenter.

Pour comprendre la gravité des conséquences qu'entraînerait une forte dépréciation du coton, il suffira d'observer que l'Égypte importe, non seulement tous les objets manufacturés et tout le combustible qu'elle consomme, mais la majeure partie des matières premières qu'elle transforme et une grande quantité de denrées alimentaires. Le produit de l'exportation du coton, dont la valeur représente environ 85 p. 100 de l'exportation totale, suffit à balancer tout cela, transport compris, et laisse même un excédent qui, en 1902, était égal au quart des arrérages de la dette publique. Ajoutons que la transformation du système des irrigations a permis d'étendre de plus du 12 p. 100 en vingt ans, la surface plantée en cotonniers et de faire bénéficier de cette culture la Haute-Égypte, tout en obtenant un rendement beaucoup plus abondant et beaucoup plus rémunérateur. Il en résulte que l'exportation du coton qui, dans la période 1886-1890, n'atteignait guère que 138000 tonnes, vendues à raison de 200 millions de francs, s'est élevée en 1901-1905 à 277000 tonnes, donnant 384 millions. La base du rendement agricole est donc le coton; le cours de ce produit règle celui de toutes les autres denrées; le revenu des propriétés en dépend ainsi que leur prix.

Faute d'un peu de confiance et de crédit, la principale source du revenu général va-t-elle tarir à moitié, pendant que pèseront, deux fois plus lourdes, les charges auxquelles, en l'absence de toute industrie, le seul rendement des immeubles permettait de satisfaire?

IV

A cette question nous n'hésitons pas à répondre non. Nous croyons que la crise ne franchira pas l'enceinte des bourses du Caire et d'Alexandrie, où elle ne tardera pas à se réduire et à s'atténuer. Nous croyons plus fermement encore qu'elle sera une leçon salutaire, et que l'Égypte en sortira assagie et fortifiée.

Insistons de nouveau sur cette observation capitale : le mal que nous avons décrit est purement moral ; le malade jouit d'un tempérament exceptionnellement robuste et sain, mais il est en proie à une de ces mélancolies compliquées d'aboulie et de prostration qui éprouvent parfois les adolescens dont la croissance a été rapide. Pour qu'il reprît volonté et courage, que fau-

drait-il? Peu de chose. Un heureux événement qui changerait le cours de ses idées, l'appui et le réconfort de quelque homme énergique pourvu de prestige et d'autorité. Faute d'un heureux accident de cette sorte, le temps suffira à rendre au patient et à ceux qui l'entourent, le calme, la confiance en soi-même, une notion exacte de la réalité.

Si nous détournons pour un instant notre attention des bourses et des banques, et si nous la portons sur le pays dont les centres nerveux sont momentanément déprimés, nous serons frappés d'une prospérité qui n'a jamais été aussi éclatante qu'à l'heure actuelle, qui émerveille l'observateur le plus superficiel, et qui se manifeste par les plus-values budgétaires, le développement du commerce extérieur, spécialement des exportations, la hausse du rendement des terrains de culture, l'accroissement encore plus grand des bénéfices de toutes les entreprises de transport. Les prévisions de recettes étaient respectivement pour 1905 et 1906, 12255000 et 13500000 livres égyptiennes (1), les impôts ont rendu 14813000 et 15337000 livres. Dans la période 1886-1890, le total des importations et des exportations n'avait pas dépassé 21 millions; il a atteint près de 46 millions de livres en 1905 et près de 50, dont 24877000 pour les exportations, en 1906. Les recettes nettes des chemins de fer de l'État s'élevaient à 1059000 en 1902, 1327000 en 1905, 1475000 en 1906. Il convient d'ajouter que, pendant que se réalisaient ces plus-values énormes, la population s'accroissait prodigieusement. Le recensement de 1887 indiquait 7474600 habitans, celui de 1897, 9497900, celui de 1907 en a révélé 11206537. Cette année, le mouvement de prospérité s'est encore accéléré. L'importation des quatre premiers mois de 1907 a atteint 8,4 millions de livres contre 7 millions pour la même période de 1906, et l'exportation 10,5 millions contre 8,9. L'exportation du coton a donné 9 millions au lieu de 7,2. Le ministre des Finances a perçu comme droits et impôts divers, 4875000 livres ég. contre 4199000, soit une augmentation de 677000 livres. Les recettes de l'enregistrement sont en augmentation de 77000 livres, celles des chemins de fer de 126000 livres, celles des télégraphes de 9000 livres, celles des Postes de 17000 livres, tandis que les dépenses sont restées à peu près les mêmes.

(1) La livre égyptienne vaut 25 fr. 92.

L'avenir semble encore plus brillant que le présent. La prochaine récolte de coton s'annonce exceptionnelle comme quantité et comme qualité. Celles qui la suivront seront normalement de plus en plus abondantes. Loin d'être achevée, la transformation du système des irrigations ne fait, en un certain sens, que commencer. 105000 hectares viennent d'être aménagés en Haute-Égypte de façon à pouvoir être irrigués tout l'été et à supporter ainsi les cultures riches et intensives du cotonnier et de la canne à sucre. Le ministère des Travaux publics a décidé l'aménagement de 84000 autres hectares suivant le même système. La surélévation de 7 mètres du grand réservoir d'Assouan qui contiendra ainsi 2300000 mètres cubes au lieu d'un million, la construction d'un autre barrage plus petit à Esneh et l'exécution de divers ouvrages d'art moins importans, permettront, non seulement de fertiliser d'immenses espaces stériles, mais de rendre beaucoup plus productif le territoire actuellement cultivé, grâce à une distribution plus abondante et plus régulière de l'eau du Nil (1). Si l'on considère que ces grands travaux ont été accomplis ou vont l'être sans emprunt et sans augmenter les impôts que des dégrèvemens méthodiques ne cessent au contraire de restreindre ; si l'on tient compte de la force productive indéfinie de limon qui forme le sol de la Vallée du Nil, de l'activité infatigable et de l'énergie patiente de la race robuste et industrieuse qui peuple la Basse et la Haute-Égypte, on a de la peine à se défendre contre un excès d'optimisme.

A quoi se réduit donc la crise actuelle? A peu de chose en somme. Des spéculateurs se sont chargés, au delà de leurs forces, de titres qu'ils ne peuvent garder plus longtemps et dont ils cherchent à se défaire à n'importe quel prix. Leur affolement, causé en partie par un brusque retrait des crédits que les banques égyptiennes et étrangères avaient consentis jusque-là, trop largement peut-être, a réagi sur celles-ci. Elles refusent toute nouvelle avance, réclament des supplémens de couverture et n'acceptent plus que difficilement les effets de commerce qui leur sont offerts. De là une baisse énorme qui causerait beaucoup moins d'émoi si l'on se rendait compte de la sphère extrêmement exiguë dans laquelle elle s'exerce, et si l'on savait combien le montant nominal des titres actuellement en circulation est

(1) Voyez notre article sur les *Irrigations en Égypte et les projets récens du gouvernement égyptien*, dans la *Revue* du 1er septembre 1906.

minime. Suivant notre calcul, le total des capitaux transformés tant en actions qu'en obligations et utilisés par les sociétés anonymes, dont le siège est en Égypte, s'élevait en juin dernier à 1600 millions de francs, abstraction faite de la Compagnie du canal de Suez qui retire ses bénéfices des péages payés par les bateaux étrangers. Si même on arrondit ce chiffre, afin d'éviter toute possibilité d'omission, on voit que, somme toute, il y a d'autant moins lieu de s'effrayer que l'Égypte n'est grevée d'aucune taxe locale, qu'elle n'a ni dette provinciale ni dette communale d'aucune sorte et que sa dette publique a diminué de 250 millions depuis 1891. La spéculation est donc allée non pas trop loin, mais trop vite.

Cet avilissement des prix de toutes les actions cotées en Égypte va-t-il gagner par contagion ceux des immeubles urbains jusqu'ici indemnes et sur lesquels on a pourtant, nous l'avons observé déjà, beaucoup spéculé dans les deux villes principales? Ces immeubles n'ont fait, il est vrai, l'objet d'aucune transaction depuis le mois de juin : c'est seulement quand la morte-saison sera finie qu'on pourra connaître leur prix marchand. Nous croyons qu'à ce moment un départ s'établira entre les terrains à proprement parler urbains et les terrains suburbains. Sur les seconds, des excès de spéculation ont été commis et bien des lots ont été poussés à des prix sans aucune relation avec leur rendement éventuel. Aussi la réaction a-t-elle déjà commencé, mais ses conséquences ne sauraient être bien graves, car la valeur de ces terrains est petite si on la compare à celle des terrains de la ville. Suivant toute probabilité, ceux-ci maintiendront en général leur prix actuel; peut-être même certains d'entre eux l'accroîtront-ils. Leur hausse n'a en effet que suivi celle des loyers qui se justifie elle-même par la rareté des logemens hygiéniques bien distribués et confortables, de plus en plus indispensables à la population européenne ou européanisée dont le chiffre grandit si rapidement au Caire et à Alexandrie. Dans tous les pays, ce besoin s'impose de plus en plus et les familles, surtout dans la classe moyenne, consacrent à sa satisfaction une proportion de plus en plus forte de leur revenu. Au Caire, il y a seulement quinze ou vingt ans, il n'existait d'autres habitations que les sombres et humides masures des quartiers indigènes. Depuis, une nouvelle ville a surgi de terre, tout autour de l'ancienne, affirmant chaque année sa vitalité, attirant

à elle le mouvement et le commerce. Il n'est pas surprenant que le sol y soit devenu rapidement cher, sans toutefois que les prix jusqu'ici atteints soient encore ceux qui ont été réalisés depuis fort longtemps dans la plupart des grandes villes moyennes de l'Europe. Nombre de parcelles non bâties n'ont été, il est vrai, payées qu'en partie, mais elles sont généralement aux mains de sociétés anonymes ou de riches capitalistes qui disposent des moyens de régler les échéances et d'entreprendre les constructions.

Reste à se demander si la crise continuera à paralyser le crédit, si même elle n'en privera pas complètement ceux qui y recourent par profession, au moment même où il leur serait le plus indispensable. Encore un peu de temps et, au début de l'automne, la campagne cotonnière va s'ouvrir. D'ici là, le planteur, le commissionnaire et le courtier se procureront-ils l'argent nécessaire pour en payer les frais? La question se ramène à celle-ci: quelle est la situation? quelles sont les dispositions des banques égyptiennes? Son importance est capitale. La terrible crise qui faillit, en 1893, compromettre l'avenir de l'Australie, fut déterminée par la folle imprévoyance des banques locales qui, profitant de l'abondance des capitaux sans emploi accumulés en Europe par une longue période de stagnation industrielle, s'étaient fait remettre d'Angleterre et surtout d'Écosse, en promettant de gros intérêts et en payant de grosses commissions, d'énormes dépôts à court terme. Elles les immobilisèrent en prêts hypothécaires, en participations à des entreprises agricoles ou de construction, de façon à être incapables de les rembourser avant de longues années, dans le cas même où ces placemens auraient donné de bons résultats. C'est pourquoi, non moins de quatorze de ces établissemens furent emportés dont le passif n'était pas inférieur à 1 850 000 livres (1).

Telle n'est point la situation des banques qui fonctionnent en Égypte. En tête figure la *National Bank* dans les caisses de laquelle sont déposées les disponibilités du Trésor égyptien, celles du gouvernement soudanais et de la Caisse de la dette, ainsi que les fonds confiés à la garde des tribunaux mixtes, le tout formant, avec les dépôts ordinaires, un total qui, le 31 décembre 1906, n'était guère inférieur à 100 millions de francs. On a souvent reproché à cet établissement à caractère officiel, en possession

(1) A. Raffalovich, *Journal des Économistes*, juillet 1893. Cf. Pierre Leroy-Beaulieu, *Revue* du 15 sept. 1906. *The Economist*, 17 mars 1894.

du privilège d'émettre des banknotes, d'utiliser ses ressources avec une circonspection excessive et, pour une bonne part, en placemens à très court terme sur le marché de Londres. Viennent ensuite les succursales du Crédit Lyonnais, de la Banque Ottomane, du Comptoir d'Escompte et d'autres grandes banques européennes moins importantes qui font servir à leurs opérations des capitaux à elles remises par leurs maisons-mères et, dans une mesure bien moindre, les dépôts des capitalistes locaux, dépôts qui, pour le Crédit Lyonnais tout au moins, atteignent toutefois un chiffre relativement considérable. Minutieusement contrôlées par le siège social, elles ont toujours fait preuve, dans l'emploi des ressources illimitées dont elles disposent, d'une prudence et d'une réserve peut-être exagérées qui se sont manifestées, pour certaines d'entre elles, par de brusques suppressions de crédit, décidées dès le début de la crise actuelle dont la violence fut ainsi considérablement aggravée. Tout au moins leur situation est-elle inébranlable. Enfin d'autres banques purement locales fonctionnent sans dépôts, utilisant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, leur propre capital et les avances qui leur sont faites sous diverses formes par des correspondans européens : comptes courans, tirages à trois mois, réescompte, etc.

Bien que leur fonds social soit, somme toute, peu considérable, ces derniers établissemens prennent une part très importante dans le règlement du commerce intérieur et du commerce international. Les grandes banques que nous avons énumérées limitent presque toutes leur activité aux avances sur titres ou sur marchandises et au commerce des chèques sur l'étranger. Actives, entreprenantes, plusieurs de ces petites banques locales trouvaient moyen, tout en se livrant aux mêmes opérations que leurs puissantes rivales, d'escompter sur une grande échelle le papier commercial et d'alimenter la spéculation des agens de change et autres hommes de bourse. La crise les a naturellement plus ou moins éprouvées ; mais en définitive, envisagée dans son ensemble, la situation des établissemens de crédit nous semble solide. Les exécutions dont fut victime la clientèle de quelques grandes banques, si elles ont été la cause principale de l'effondrement de toutes les valeurs, ont du moins fait cesser l'engorgement et rendu disponibles de grosses sommes immobilisées en avances sur les titres ainsi réalisés de force. Actuellement ces banques disposent d'une encaisse déjà considé-

rable qui s'augmentera encore et sera sans doute suffisante à couvrir les frais de la campagne cotonnière. Il y a tout lieu de croire que les commissionnaires se procureront, sans grande difficulté, de quoi payer les avances nécessaires aux cultivateurs pour couvrir les frais de la cueillette. A leur défaut, ceux-ci pourraient recourir à la Banque agricole fondée en 1902, sous les auspices et le contrôle du gouvernement égyptien, justement à de telles fins. Son capital et ses réserves dépassent cent millions de francs. Au besoin le gouvernement lui-même serait, croyons-nous, décidé à intervenir directement, d'accord avec la *National Bank*, pour faciliter ce règlement, et il pourrait le faire d'une manière simple et efficace, en autorisant cet établissement à mettre à la disposition des autres banques, pour une période fixe de deux ou trois mois, la plus grande partie des fonds du Trésor déposés dans ses caisses : ils dépassaient 30 millions le 31 décembre 1906, suivant le bilan publié à cette date. En tous cas, les grands propriétaires, en tête desquels se placent les sociétés foncières, disposent de ressources suffisantes; on en peut dire autant de la plupart des moyens. Quant aux petits, ils peuvent, à la rigueur, récolter avec le seul travail de leur famille, sans faire appel à la main-d'œuvre salariée.

V

La maladie dont nous avons établi les causes et décrit les phases, est en ce moment dans la période critique. Suivant les circonstances qui se produiront, suivant le traitement qui sera appliqué, une amélioration rapide ou une aggravation dangereuse interviendra. Il y a donc quelque chose à espérer et quelque chose à faire.

Il faut espérer une campagne cotonnière fructueuse et une meilleure tenue des places européennes dont le marché égyptien dépend plus étroitement que jamais. La cueillette se fait en octobre. Si rien ne survient de fâcheux, son rendement sera extrêmement considérable. Le coton se maintient depuis un an ou deux à des cours qui n'ont jamais été atteints depuis la guerre de Sécession. On a semé sa graine partout où elle pouvait germer et la récolte promet d'être extraordinairement abondante. On peut donc, en se fondant sur les chiffres des années précédentes, prévoir que l'exportation de cette denrée rendra entre

cinq et six cents millions de francs, peut-être davantage. Il en résultera un soulagement immédiat, qui s'accentuera encore pendant l'hiver, grâce aux dépenses des touristes et aux dividendes distribués, presque toujours au début de l'année, par les sociétés locales.

Le moment d'une action énergique et coordonnée des banques sera alors venu. Certaines d'entre elles ont beaucoup contribué à déchaîner la crise en accordant des crédits souvent excessifs et désordonnés pendant la période d'effervescence, puis en les retirant brusquement au premier resserrement des marchés européens. Elles peuvent maintenant, sans courir grand risque, rouvrir leurs coffres, quand ce ne serait que pour permettre à leurs cliens de payer les échéances sur les effets, les titres non libérés et les terrains achetés à terme. Elles sont enfin tout naturellement désignées pour attirer l'attention des capitalistes européens sur les belles occasions de placement qui s'offrent actuellement en Égypte. Sortant de leur réserve, certaines d'entre elles, en tête desquelles s'est placée la *National Bank*, ont déjà travaillé activement et avec succès à secourir des maisons de commerce ou de change menacées. Elles peuvent faire davantage : contribuer, en s'amendant elles-mêmes, à réformer les institutions financières et commerciales de l'Égypte.

D'une part, les deux bourses aux valeurs d'Alexandrie et du Caire souffrent d'un désordre très fâcheux. Faute de contrôle, des abus dont le détail serait aussi fastidieux que délicat y ont été commis. D'autre part, le règlement des achats des commerçans aux importateurs ou aux marchands en gros s'opère sans régularité et sert très fréquemment à faciliter de pures spéculations. Voilà deux faits qui expliquent l'acuité et la violence de la crise. Pour organiser sérieusement les bourses, il suffit d'une bonne loi : le gouvernement en a élaboré une qui semble bien conçue. Ce projet soumet l'ouverture des bourses à l'autorisation gouvernementale et confie leur direction à un collège de commissaires du gouvernement et à une commission présidée par un de ces commissaires, composée de courtiers, de banquiers et de commerçans désignés par le ministre des Finances sur la présentation des courtiers et des assesseurs commerciaux auprès des tribunaux. Il établit les conditions d'admission à la profession de courtier et les obligations spéciales à cette catégorie de commerçans, dresse le règlement des opérations, le

taux des courtages, les conditions d'inscription à la cote, celles des marchés à terme, la sanction de ces prescriptions, etc.

D'autre part, corriger les abus produits par des ventes consenties à des termes démesurément longs, par l'inexactitude des acheteurs et par l'émission d'effets de commerce à l'occasion d'opérations purement civiles, est une œuvre difficile qui demande beaucoup de fermeté mais qui profitera à tout le monde : non seulement au producteur européen, mais aussi au consommateur qui payera meilleur marché les produits que l'importateur doit vendre cher en prévision des longs délais qu'il consent; aux commerçans eux-mêmes qui se verront contraints à l'ordre, à la régularité, à la prudence ; au pays tout entier dont le développement est compromis par une crise qui eût été infiniment moins grave si le commerce extérieur, et même intérieur, n'y avaient été impliqués. Lorsqu'elle sera assez avancée, les banques trouveront dans l'escompte des effets de commerce l'emploi normal des disponibilités dont elles utilisent actuellement la presque totalité en avances sur titres et sur marchandises.

Dès aujourd'hui, les principaux de ces établissemens devraient s'organiser à cette fin en installant un service de renseignemens, en fondant des succursales dans les villes de province, en encourageant, par de fortes réductions sur le taux d'intérêt, la négociation du bon papier commercial. La *National Bank*, dont les statuts subissent en ce moment des modifications importantes, est qualifiée pour donner l'exemple de la réforme que nous indiquons et pour assumer réellement le rôle joué par les banques de France ou d'Angleterre sur le modèle desquelles elle a été constituée.

Cependant la dure leçon que viennent de recevoir les hommes de bourse et de finance les aura, il faut l'espérer, assagis, sans toutefois détruire en eux l'esprit de spéculation si nécessaire au progrès économique. Déjà les plus imprudens ont été éliminés; bientôt, les positions trop chargées ayant été réduites, il ne faudra qu'un retour de confiance pour que tout rentre dans l'ordre, et l'on peut conjecturer avec vraisemblance que les affaires financières d'Égypte prendront ensuite — peut-être après quelques mois de recueillement et de marasme — un nouvel essor. Bien des améliorations restent à réaliser dans ce pays. Faute des travaux nécessaires, plusieurs centaines de milliers d'hectares sont encore entièrement incultes : leur valeur triplera le jour où, d'une

part, l'eau étant devenue abondante grâce au service des irrigations, de l'autre des travaux privés de canalisation, de drainage, de nivellement, ayant pu être exécutés, ces excellentes terres seront cultivables. De nombreux centres urbains, riches et peuplés, manquent entièrement d'eau, de lumière, de logemens. Faute de moyens de transport, des montagnes de marchandises demeurent en souffrance qui, étant donnés leur volume et leur poids, ne seraient avantageusement véhiculées que par le fleuve et les canaux, voies admirables jusqu'ici étrangement négligées. Bien des industries pourraient non seulement vivre, mais prospérer, qui n'ont bénéficié que d'entreprises mal conçues et mal dirigées, par exemple celle des fournitures de construction : marbres et pierres dures de Haute-Égypte, plâtre, briques et surtout la filature du coton. Enfin le Soudan égyptien reste tout entier à mettre en œuvre. Il convient donc de signaler aux capitalistes européens la nouvelle période d'activité économique susceptible de commencer grâce à eux et qu'il dépend d'eux de rendre moins bruyante et moins agitée, mais plus longue et plus féconde que celle qui vient de finir. L'Égypte ne saurait se passer de l'appui financier de l'Europe et elle est en mesure de le rémunérer. Souhaitons aux représentans de ces capitalistes de s'intéresser désormais d'une manière plus directe et plus active aux entreprises dans lesquelles ils ont placé l'argent de leur clientèle. Nous avons déjà dit ce que devraient faire les grandes banques françaises en vue de régler l'emploi des capitaux dont disposent leurs succursales du Caire et d'Alexandrie Ajoutons que les groupes financiers de Londres et de Paris agiraient sagement en participant davantage à l'administration des sociétés égyptiennes qu'ils ont contribué à fonder, suivant en cela l'exemple qui leur vient de Belgique. Bien des excès auraient été ainsi évités et bien des pertes épargnées.

PIERRE ARMINJON.

POÉSIES

VISION ANTIQUE

FRAGMENS

HOSPES

Les Dieux m'auront été caressans et propices,
Je veux leur consacrer, au Temple, vingt génisses,
Et que l'encens s'élève en longs méandres bleus
Dans l'ascétique main des Flamines pieux,
Puisqu'il m'est accordé l'ineffable allégresse
De te voir sain et sauf à ton retour de Grèce,
Et, vers l'heure adorable où la clarté s'enfuit,
De t'avoir, ami cher, pour hôte cette nuit.
Vois, comme à l'unisson se sont mises les choses!
Dans ce jardin d'été s'ouvrent toutes les roses,
Et ne dirait-on pas que, pour mieux t'accueillir,
Elles tendent vers toi leur corolle à cueillir.
Dans ce bassin de jaspe où Phœbé se reflète,
L'onde moirée et bleue a pris un air de fête;
Au mystique baiser de l'Astre pâle et blond,
Elle semble sortir de son rêve profond,

Et, bien que l'air soit calme et sans brise, personne
Ne peut savoir pourquoi l'eau doucement frissonne,
Ni pourquoi le murmure harmonieux du flot
Semble parfois un rire et parfois un sanglot.
Écoute!... et du jardin, du feuillage des arbres,
Et du chant des oiseaux, de la fraîcheur des marbres,
Des béryls, des onyx incrustés au pavé
S'élève jusqu'à toi leur immense Salve!
Viens, la table est dressée au bosquet des glycines,
Tu m'apprendras l'Hellas et ses cités divines,
Où les temps accomplis ont reçu du Passé
Un trésor de beauté d'âge en âge amassé.
Tu me diras les cieux éternels et les grèves
D'où se sont embarqués les Peuples vers les rêves,
Les pampres empourprés qui bordent le chemin,
Que les dieux ont peut-être effleurés de leur main,
Et l'auguste Soleil qui, sur la blonde plaine,
A, comme un fruit divin, mûri le corps d'Hélène!

AMICUS

Ami, qui dès l'enfance, en notre Pompéi
Fus mon cher compagnon, tu seras obéi ;
J'éveillerai pour toi dans l'ombre des enceintes
De l'éternel sommeil l'âme des choses saintes;
Tes yeux verront le soir, sous les traits de Phœbos,
S'illuminer le golfe et la mer de Délos,
Tel, au premier contact des mains audacieuses,
Rougit le chaste sein des Vierges amoureuses.
De Chypre, où flotte encor l'esprit pur de Zénon,
Dans la haute Acropole, au seuil du Parthénon,
Sentant passer sur nous le souffle de la Grèce,
Nos âmes refléter son exquise tendresse,
Nous irons, à Pallas, au pied de ses murs blancs
Chanter l'hymne ravi de nos deux cœurs tremblans.
Mais ce soir, si tu veux, pardonne à ma folie,
Laisse-moi respirer encore l'Italie!...

Dans ces grands vases d'or, la moisson de Pæstum
S'unit à la blancheur des lys d'Herculanum,
Et tandis que le vent emporte leur effluve
Vers la flamme qui brille au sommet du Vésuve,
Cet air chargé d'amour éveille le courroux,
Dans les Vivaria, des puissans tigres roux.

HOSPES

Viens donc, et sur le lit de pourpre, qu'on s'apprête
A poser sur ton front la couronne de fête;
Qu'on emplisse ta coupe, et veuille le Destin,
Qui préside invisible et grave à ce festin,
Te faire retrouver, au sortir de l'Attique,
L'âme de la patrie en ce Falerne antique.
Car c'est à nos grands morts, frappés du coup fatal,
Que l'on doit la beauté de notre sol natal,
Et c'est la chair, le sang de ces héros insignes,
Qui germe dans nos blés et coule dans nos vignes.
Ah! laisse pénétrer en ton être songeur
Le charme de la nuit limpide, ô voyageur,
Et que des noirs soucis ton cœur heureux s'allège.
Vois, sur l'or des vins grecs que rafraîchit la neige,
Les beaux flocons tomber sur le flot parfumé
Telles les albes fleurs d'un avril embaumé,
L'écume de la mer quand la vague déferle,
Ou, sur des cheveux blonds, la douceur d'une perle.
Et ne sois pas surpris si ce parterre en fleur,
Ami, ne dissimule aucun adroit jongleur;
Nous n'aurons cette nuit ni baladins, ni danses,
Ni chanteurs ânonnant de lamentables stances,
Mais je veux, avant l'aube où point le jour nouveau,
T'offrir ce que les dieux ont créé de plus beau.
Je veux qu'il naisse en toi de sublimes délices,
Et que de tes regards émerveillés, tu puisses,
Agenouillé devant l'éternelle Beauté,
Contempler un instant, face à face, Astarté!

AMICUS

Que béni soit le nom qui parfume tes lèvres!
O grande Déité qui dispenses nos fièvres,
O toi que les amans éperdus et ravis,
Appellent de leurs vœux toujours inassouvis;
Qui, dans les temps sacrés, et quand la race humaine
Était encor pure, ô belle Anadyomène,
De ces cœurs généreux et simples, avais fait
L'auguste sanctuaire où l'amour souriait.
Alors, sur les sommets, parmi les aubépines,
Tu contais aux bergers les légendes divines,
Et rendais immortels les noms de tes élus!
Mais nous, moins fortunés, ne te parlerons plus,
Car, désertant le Temple et ses laideurs infâmes,
Tu regagnas l'Olympe et laissas dans nos âmes,
Qui depuis n'ont cessé, Vénus, de t'appeler,
Un grand vide éternel que rien n'a pu combler.
Aphrodite!... puisque ta présence bénie
Par notre indignité fut à jamais bannie,
Écoute nos sanglots monter vers toi le soir,
Et donne nous du moins le consolant espoir,
A travers la beauté de celles qu'on adore,
Intangible Splendeur, de te revoir encore...

. . . .
. . . .

LE SANG DE LA PLAIE

Car ce que m'ont appris la ronce et les épines
C'est qu'il n'est rien de bon au monde que d'aimer,
Que même les douleurs de l'amour sont divines
Et qu'il vaut mieux briser son cœur que le fermer.
Émile Augier.

TON SOURIRE ET TON BAISER

Ta parole est comme un bruit de source, un soupir
Qu'entend le voyageur dans la forêt immense,
Quand, torturé de soif, épuisé de souffrance,
Il va tomber au pied d'un arbre, pour mourir.

Est-ce un dernier mirage avant de succomber?
Il écoute, éperdu, la chanson de la vie,
Et comme lui, j'entends, sur mon âme ravie,
Tes paroles d'amour, goutte à goutte tomber!

Le regard de tes yeux est le tiède baiser
Que le soleil d'avril donne à toutes les roses;
Au jardin de mon cœur toutes fleurs sont écloses,
Le regard de tes yeux est venu s'y poser.

Tes lèvres sont la coupe où je buvais ton sang
Et je n'ai désormais voulu d'autre breuvage,
Il a rendu mon cœur amoureux et sauvage,
Il a rendu mon corps invincible et puissant!

Et je suis bien semblable à ce lutteur géant,
Terrible fils d'un dieu qui féconda la Terre,
Qui n'était vigoureux qu'au contact de sa mère
Et, privé d'elle, était plus faible qu'un enfant.

Oui, je veux pour lutter ton rire et ta chanson,
Tendre mes bras lassés à ta fraîche caresse,
Et, courbé sur ton sein alangui de tendresse,
Sentir ma force naître avec un grand frisson !

VIATIQUE D'AMOUR

Lorsqu'après ces huit jours d'effroyable torture,
On arracha ton corps inerte de mes bras,
Ce qu'il survint alors je ne m'en souviens pas,
Lentement s'écoulait le sang de ma blessure.

Il semble que j'errai par des villes sans nombre,
Comme un fauve blessé que guettent les corbeaux,
De son corps déchiré, va, semant les lambeaux,
Et cherche, pour mourir en silence, un coin d'ombre;

Comme lui, je me suis traîné jusqu'au rivage
Où le blanc Pausilippe, aux feux dorés du soir,
Incline sa beauté sur l'immense miroir,
Que la mer a sculpté dans ce golfe sauvage.

Et je crus que la mort bénie et maternelle
Viendrait vers son enfant pour le prendre, ignorant
Que si tout ne demeure ici-bas qu'un instant,
La souffrance d'amour est la seule éternelle !

Alors, toujours suivi des grands oiseaux funèbres,
Qui se nomment chagrin, angoisse et désespoir,
Morne, épuisé, hagard et chancelant, un soir
Je me remis en route à travers les ténèbres.

Seigneur ! que celle-ci soit l'étape suprême!
Sur la route ma trace est peinte avec du sang,
Tout est fini pour moi, Dieu juste et tout-puissant,
Elle est loin... je ne puis la rejoindre... et je l'aime!

Mais voici que soudain les cieux s'illuminèrent,
Ton fantôme surgit, souriant, tendre et doux,
Dans un dernier effort je me mis à genoux,
Les oiseaux de la mort, effrayés, s'envolèrent.

De ton corps rayonnait une lueur dorée,
Comme une clarté d'aube, au printemps, le matin ;
Dans l'éblouissement d'un rayon, au lointain,
Venise m'apparut dans sa splendeur pourprée.

Alors, tout au sommet du Campanile antique,
J'entendis dans le vent ta parole chanter,
Et je vis, aussi loin qu'un regard peut porter,
Ton sourire éclairer la mer Adriatique !

J'AI TANT AIMÉ...

A BAUDELAIRE

Au poète des angoisses, dont le portrait me regarde écrire.

J'ai tant aimé, j'ai tant souffert, j'ai tant pleuré,
Qu'au ravin de mes yeux la source s'est tarie,
Que la chair de ma face est à jamais flétrie,
Et qu'en mon cœur sauvage un démon est muré !

Privé d'Elle, maudit, damné, désespéré,
Je contemple en dedans son image chérie,
Je songe au goût de fruit de sa lèvre fleurie,
Où je buvais l'amour comme un fauve altéré !

Et toi, dont le regard m'examine en silence,
Baudelaire, Empereur de tous les Désespoirs,
Pontife de la Haine et de la Violence,

Dans quel creuset d'Enfer, mêlais-tu, tous les soirs,
Ta rancune éternelle à ta douleur immense,
Pour y polir ton Verbe au Feu de ta Souffrance !...

JACQUES DE BRIEY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Depuis quinze jours, la situation, au Maroc, ne s'est peut-être pas aggravée; mais elle s'est compliquée par la proclamation d'un nouveau sultan, Moulaï-Hafid, frère d'Abd-el-Aziz. Ce sont les tribus du Sud qui, mécontentes de la direction imprimée aux affaires, ou plutôt de l'anarchie qui a empêché de leur imprimer une direction quelconque, ont opposé le frère au frère et entamé une révolution dont il est impossible de prévoir les suites. Il est assez naturel qu'en présence d'un fait aussi imprévu et aussi brusque que le bombardement et l'occupation de Casablanca par les infidèles européens, le pouvoir déjà fragile d'Abd-el-Aziz ait éprouvé une secousse violente. Peut-être y succombera-t-il. Mais c'est ce que nul ne pourrait affirmer dans l'état actuel des choses, car si Abd-el-Aziz a donné des preuves multiples de sa faiblesse, Moulaï-Hafid n'en a pas encore donné de sa force. Il a été proclamé par un certain nombre de tribus : pour le moment, tout se réduit là. D'autres sont restées fidèles à Abd-el-Aziz. On dit que Moulaï-Hafid cherche à obtenir l'abdication de son frère par persuasion, ou intimidation. Mais y réussira-t-il? Suivant toutes les probabilités, l'intrigue qui a abouti à sa proclamation, n'en est encore qu'à son premier acte. Le second sera un choc entre les deux frères, c'est-à-dire entre les tribus qui les soutiennent. Quel en sera l'effet ? Peut-être le succès éclatant d'un des deux partis arrachera-t-il le Maroc à l'anarchie qui le dévore. Peut-être aussi les chances demeureront-elles longtemps incertaines et l'anarchie ira-t-elle en augmentant. Toutes ces hypothèses, d'autres encore, peuvent se présenter à l'esprit avec un égal degré de vraisemblance : nul ne peut prévoir quelle est celle qui se réalisera. Il en résulterait pour nous, ou plutôt pour l'Europe, un embarras sérieux, si c'était

au gouvernement marocain que nous avions actuellement affaire; mais c'est à une insurrection locale à laquelle le gouvernement est resté étranger. Nous pouvons donc, au moins provisoirement, nous désintéresser de la question de savoir quel est, et où est le gouvernement régulier du Maroc. Toutefois le moment viendra bientôt où nous aurons à causer avec lui, et alors nous aurons quelque peine à discerner le véritable, si l'avantage obtenu déjà par l'un des deux partis ne nous le désigne pas avec évidence. Mais à quoi bon anticiper sur l'avenir ?

Il y aurait plus d'intérêt, pour le présent, à savoir quelles sont les dispositions de Moulaï-Hafid à l'égard des Européens. Si on en jugeait seulement par son passé, elles devraient être rassurantes. Moulaï-Hafid est âgé de trente-deux ans; il est plus éclairé que la plupart de ses compatriotes; son esprit est cultivé, mais, bien entendu, dans le sens traditionnel, religieux et théologique où les musulmans recherchent toute leur instruction; enfin il est prudent, avisé, sage peut-être, et il en a donné la preuve par la manière dont il s'est conduit envers les Européens à Marakech, après l'assassinat du docteur Mauchamp. Il a désavoué hautement cet acte de barbarie et s'est employé utilement à la protection des étrangers. Tout donne donc à croire que, s'il était livré à ses seules inspirations et libre de les suivre, on ne trouverait pas en lui un ennemi aveugle et farouche de l'Europe et de sa civilisation. Mais il est, il ne peut pas se dispenser d'être l'homme de la situation où il a trouvé un pouvoir encore bien incertain, peut-être éphémère, et cette situation lui impose de prendre à son compte, qu'il les éprouve ou non, les haines et les colères de ses compatriotes contre les étrangers. Que fera-t-il? Il a montré jusqu'ici une souplesse de caractère qui n'est pas exempte de duplicité. Son frère Abd-el-Aziz lui avait témoigné de l'affection et de la confiance, accordé des faveurs, confié enfin des fonctions qui lui ont permis de se créer une clientèle. Il avait paru répondre à ces sentimens par des sentimens analogues, c'est-à-dire par du dévouement et de la fidélité. On voit aujourd'hui ce qu'il avait réellement dans le cœur: à la première bourrasque un peu forte, il se dresse devant son frère comme un prétendant, et le plus dangereux de tous. Cela les regarde: c'est une affaire à débattre entre eux. Si Moulaï-Hafid l'emporte, nous ne nous occuperons pas de son passé, nous supputerons la valeur des garanties qu'il nous offrira. Mais nous ne les trouverons pas seulement dans son caractère, qui se plie aux circonstances avec tant de flexibilité. Et c'est ce qui nous fait craindre que, les circon-

stances étant ce qu'elles sont, il ne faille voir dans Moulaï-Hafid un instrument des passions déchaînées contre les étrangers.

Quoi qu'il en soit, une accalmie s'est produite autour de Casablanca : elle est due avant tout à la déception qu'ont éprouvée les Marocains quand ils ont vu tous leurs assauts repoussés, avec des pertes considérables pour eux et à peu près nulles pour nous. Ils ont déployé un courage et un acharnement qui auraient pu nous faire courir de réels dangers si nous nous étions étourdiment engagés dans l'intérieur du pays avec des forces insuffisantes, mais qui, dans les conditions où la lutte s'est produite, ont été vains. Leurs efforts se sont brisés contre les moyens d'action, que met entre nos mains une civilisation supérieure, cette civilisation qu'ils détestent parce qu'ils ne la connaissent encore que par ses rigueurs et qu'ils en ignorent les bienfaits. Les premiers résultats que nous avons atteints à assez bon compte nous donnent raison d'avoir, nous aussi, concentré nos efforts autour de Casablanca, sans perdre contact avec la mer et sans nous laisser entraîner, sous prétexte de chasser l'ennemi de crête en crête, à le suivre très avant dans les terres. Cette tactique nous a réussi, et nous devons y rester plus que jamais fidèles, parce qu'elle est à la fois efficace et économique, et qu'elle nous met à l'abri des surprises auxquelles un autre genre de guerre nous exposerait. Les choses se sont passées jusqu'à ce jour aussi bien que nous pouvions le désirer, mieux peut-être que nous ne pouvions l'espérer : il faut souhaiter qu'elles continuent de même, et que, l'ennemi venant nous chercher sur le point où nous sommes, et où nous disposons de notre maximum de force accumulée et concentrée, nous sauve de la tentation d'aller le chercher plus loin. Si l'accalmie actuelle provient chez les Marocains d'un découragement définitif, rien ne saurait être plus heureux ; mais si elle a pour objet de leur permettre de reprendre haleine, de se concerter, de se grouper et de revenir enfin à la charge avec de plus gros bataillons, attendons-les de pied ferme et infligeons-leur une seconde leçon à l'endroit même où nous leur en avons infligé une première. Puisque le virus qui circulait dans le Maroc s'est porté sur Casablanca, c'est là qu'il faut percer l'abcès et, s'il est possible, le vider. Souhaitons qu'il n'y ait ailleurs aucune diversion. Plus les Marocains viendront nombreux devant Casablanca, mieux cela vaudra pour nous. S'il nous était permis d'exprimer un souhait, ce serait que toutes leurs forces militaires s'y présentassent, en bloc ou successivement. Dans le premier cas, les opérations seraient plus courtes, dans le second, elles seraient plus longues, mais,

dans les deux, elles seraient décisives, et, le lendemain, le Maroc serait un corps singulièrement affaibli.

Il est malheureusement à craindre que les choses ne se passent pas tout à fait ainsi, et ce que nous en disons n'a pour objet que de donner le plus de précision possible aux idées générales avec lesquelles nous devons continuer de traiter le problème marocain. Le gouvernement, c'est une justice à lui rendre, paraît bien avoir compris les choses ainsi. Dès le début, c'est-à-dire à un moment où les esprits un peu surpris par la brutalité des événemens, un peu émus, un peu inquiets, hésitaient sur la conduite à suivre, des notes officieuses ont paru dans les journaux et ont établi très nettement les limites dans lesquelles notre intervention s'enfermerait. Il s'agissait d'exécuter le programme d'Algésiras, d'assurer la sécurité dans les ports de mer, d'y préparer l'organisation de la police, et nullement d'entamer une entreprise militaire qui, par son ampleur, aurait pu nous faire attribuer d'autres intentions. Au dehors, ces assurances ont produit une impression favorable, qui devait rendre notre tâche plus facile ; au dedans, quelques journaux se sont demandé s'il n'y avait pas de l'imprudence à vouloir limiter dès maintenant une action dont nous ne serions peut-être pas maîtres jusqu'au bout. Mais il faut précisément que nous en restions maîtres. Nous avons nos coloniaux, comme d'autres pays ont les leurs : ils ont naturellement de grands projets. Une campagne de presse a commencé. On a dit tout de suite que le général Drude demandait des secours et que le gouvernement les lui refusait. Le gouvernement a répondu que le général Drude n'avait rien demandé du tout, ce qui était vrai alors. Plus tard, lorsque le général a demandé des renforts, on s'est empressé de les lui envoyer, et les journaux ont triomphé. Tout cela n'a d'intérêt qu'au point de vue des tendances opposées dont on y trouve l'indication. Nous n'hésitons pas à approuver celle que le gouvernement a suivie ; nous espérons qu'il y persévérera. S'il en était autrement, tout le passé de M. Clemenceau se dresserait contre lui pour l'accuser. On sait que notre politique coloniale, dans son ensemble, n'a pas eu d'adversaire plus acharné que lui, et c'est de quoi nous sommes très loin de le louer sans de grandes restrictions : mais il ne s'agit, pour le moment, que du Maroc. Le côté aventureux de cette affaire, telle que les coloniaux l'ont comprise, a toujours été dénoncé par lui avec une énergie pleine de verve, au point que l'Acte d'Algésiras va au delà de ses conceptions personnelles plutôt qu'il ne demeure en deçà. Ce n'est pas, à la vérité, une grande garantie pour nous, M. Clemenceau étant le plus impulsif

et le plus déconcertant des hommes. Jusqu'ici toutefois, s'il s'est donné beaucoup de démentis sur d'autres points, il est resté fidèle à lui-même sur celui-là.

On a d'ailleurs bien fait d'envoyer au général Drude des renforts dont il avait un besoin si évident qu'on aurait même pu ne pas attendre qu'il les demandât. Ses forces étaient très insuffisantes, ce qui s'explique par le fait que ni le gouvernement, ni personne d'ailleurs, n'avait prévu la nécessité où nous nous sommes trouvés de bombarder Casablanca et de faire face ensuite à toutes les conséquences de l'opération. Nos troupes ont rempli tout leur devoir, et l'opinion chez nous a éprouvé un peu de déception et de tristesse à voir qu'après avoir remporté un premier succès, elles étaient obligées de s'arrêter et de se replier sur le camp, tandis que l'ennemi emportait tranquillement ses morts, allait se reformer un peu plus loin et revenait à la charge. Ce jeu de cache-cache ne pouvait pas se prolonger indéfiniment. Il y a une mesure en toute chose, et si nous condamnons les expéditions à l'intérieur, cela ne veut pas dire que le général Drude doive être attaché à Casablanca par une corde si courte qu'il ne puisse livrer que des moitiés, ou des tiers, ou des quarts de combat. Il faut qu'il puisse se déployer, occuper des points stratégiques, faire enfin tous les mouvemens tactiques que comportent la configuration du terrain et les mouvemens propres de l'ennemi. Il n'a probablement pas encore toutes les forces nécessaires, et cela même deviendra certain si Moulaï-Hafid déclare la guerre sainte. Alors, il faudra livrer autour de Casablanca autre chose que des escarmouches. Quelles que soient la supériorité de notre armement, celle de notre tactique, la précision plus grande de notre tir, nous n'oserions pas dire que le général Drude soit dès ce moment en mesure de s'assurer tous les avantages d'une de ces batailles dont le vaincu ne se relève pas. Mais quoi! Pour faire une expédition à l'intérieur, et marcher sur Fez par exemple, avec la nécessité où nous serions de nous protéger de tous les côtés en même temps et de maintenir nos communications, soit avec la mer, soit avec notre frontière algérienne, soit avec les deux, il faut cent mille hommes: pour livrer bataille à Casablanca, il en faut six mille. On voit la différence. Et quand nous parlons de Fez, croit-on qu'il suffirait d'y aller pour faire tomber toutes les résistances? Jamais erreur n'aurait été plus grande. Le Maroc est le pays le plus divisé du monde, le plus anarchique, celui où l'autorité est le plus morcelée, et elle l'est aujourd'hui plus encore qu'elle ne l'était hier. Nous n'y serions maîtres que

du terrain qu'occuperaient nos troupes, jusqu'au moment lointain où nous aurions occupé enfin le pays tout entier. Gardons-nous d'une pareille aventure !

C'est parce que le gouvernement s'en garde, et qu'il a donné à cet égard toutes les explications et les assurances désirables, qu'il a rencontré partout en Europe, bonne volonté, sympathie et confiance. Il semble qu'il y ait en ce moment une détente générale dans les esprits, et, après tout ce qui s'est passé, il est singulier que ce soit notre intervention militaire au Maroc qui ait servi d'occasion à ce sentiment nouveau : cela prouve qu'il faut s'attendre à tout et ne désespérer de rien. La franchise de notre attitude a fini par faire impression. Ce que nous répétons aujourd'hui, nous le disons depuis longtemps : la différence est qu'on affectait hier de ne pas nous croire et qu'on nous croit aujourd'hui. Est-ce nous qui avons changé? Sont-ce les autres? Il est bien inutile de le rechercher. Quoi qu'il en soit, on nous fait bon visage, et, pendant que notre canon tonne à Casablanca, ébranlant tous les échos de l'Afrique septentrionale et de la Méditerranée, on nous accueille, on nous écoute, on cause avec nous, on cesse enfin de nous traiter en suspects.

L'invitation à déjeuner que le roi d'Angleterre a adressée à M. Clemenceau n'est pas, on le devine, le fait auquel nous faisons principalement allusion. Le roi Édouard a contribué plus que personne au rapprochement qui s'est produit entre son pays et le nôtre. On peut même dire que ce rapprochement est son œuvre, autant du moins que cette manière de parler est de mise lorsqu'il s'agit d'un pays aussi parlementaire que l'Angleterre : le souverain ne peut évidemment pas y avoir une autre politique que celle de l'opinion, du gouvernement et des Chambres, mais il peut, par ses moyens propres, aider beaucoup à sa réalisation, et c'est ce qu'a fait Édouard VII. Nous devons lui en savoir gré. Il était donc assez naturel que, n'étant séparé de M. le président du Conseil que par la distance entre Marienbad et Carlsbad, il lui ait fait l'honneur de l'inviter à venir le voir ; mais cette invitation, venant après l'entrevue de Wilhelmshœhe, avait une importance plus grande qu'une simple marque de bienveillance donnée par Édouard VII à M. Clemenceau. Nous avons assisté, depuis quelques semaines, à de nombreuses rencontres entre souverains, et nous avons déjà dit que, loin d'en prendre ombrage, nous y trouvions de nouvelles garanties pour le maintien de la paix ; mais peut-être était-il bon que la France n'eût pas l'air d'être tenue en dehors de tous ces conciliabules, car elle est, elle aussi, un des facteurs importans de

cette paix. Le déjeuner de Marienbad a répondu à ce sentiment.

La visite que notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, a faite au prince de Bülow à Norderney a eu une importance plus précise. On ne sait encore, dans le public, rien de ce qui s'y est dit; mais les deux gouvernemens le savent, et les notes officieuses qu'ils ont communiquées aux journaux donnent à croire que la conversation, qui ne pouvait qu'être très courtoise et obligeante entre le prince de Bülow et M. Jules Cambon, a de plus été satisfaisante au point de vue politique. On a confiance dans notre parole, à Berlin. On n'y croit plus à notre arrière-pensée de nous approprier exclusivement le Maroc. On y admet que notre intervention actuelle est la conséquence de l'Acte d'Algésiras lui-même, et que nous ne pouvions pas, après le premier coup de feu tiré sur nous, ne pas riposter comme nous l'avons fait : — car le premier coup de feu a été tiré sur nous, en dépit des assertions contraires du correspondant de la *Gazette de Cologne* à Casablanca. Nous plaignons ce journal d'être si mal renseigné et de s'être ravalé au rôle d'organe hargneux de quelques intérêts privés. Le gouvernement allemand reste au-dessus de pareilles préoccupations; il n'élève aucune objection, il n'émet aucune critique sur notre intervention au Maroc. S'il en était autrement, le prince de Bülow n'aurait pas reçu familièrement M. Jules Cambon à Norderney, et après cette entrevue, ni le gouvernement allemand, ni le gouvernement français n'auraient publié dans les journaux les notes qu'on y a lues.

Puisque nous avons déjà formé quelques souhaits dans cette chronique, nous en formerons un dernier, à savoir que les deux gouvernemens ne s'en tiennent pas là, et qu'après être entrés dans la voie des causeries et des explications, ils y restent. Nous ne parlons pas à la légère en disant que, si on l'avait fait plus tôt, beaucoup de malentendus ne se seraient pas produits ou qu'ils auraient été dissipés sur-le-champ. Le regret que nous exprimons, et auquel nous ne voudrions pas donner la forme d'une critique, ne s'adresse pas seulement au gouvernement impérial : le nôtre en a aussi sa part. Une première négligence d'un côté a amené des froissemens et de l'irritation de l'autre; on a mis ici et là sa dignité à ne pas reprendre une conversation qu'on avait laissé imprudemment tomber; une muraille de silence s'est élevée entre les deux gouvernemens, et entre eux aussi le fossé s'est creusé. Il y a pourtant de nombreux intérêts communs entre l'Allemagne et nous. Le Maroc, à propos duquel le conflit a éclaté, est un des endroits du monde où il y en avait le moins. Parce qu'on ne voulait pas s'expliquer sur le Maroc, on a négligé de causer de tout le reste,

ce qui n'était certainement pas la meilleure manière de faire les affaires de l'Allemagne, ni de la France : toutes les deux ont plus ou moins souffert de cette abstention systématique. Le jour où on reprendra des propos si fâcheusement interrompus, le jour surtout où ces propos repris auront publiquement abouti à un arrangement quelconque, sur un objet quelconque, il y aura quelque chose de changé dans l'atmosphère politique de l'Europe : tout le monde y respirera mieux, plus librement, plus largement. Peu à peu le Maroc sera remis à sa place, qui est secondaire dans l'équilibre des intérêts généraux. Il cessera de peser indûment sur eux, et chacun reprendra alors la place à laquelle il a vraiment droit.

Mais nous en disons trop peut-être, et on pourrait, en songeant à un passé récent, nous accuser de nous abandonner à l'illusion. La politique allemande a déjà déçu trop souvent les espérances qu'elle nous avait données, pour qu'il nous soit permis d'attacher une importance décisive à une entrevue dont tout ce que nous savons est qu'elle a eu lieu et qu'on s'est séparé en bons termes. Mais enfin on s'est rapproché, on a causé, on s'est expliqué, plus qu'on ne l'avait fait depuis longtemps. Qu'il nous soit permis de voir là un symptôme heureux.

Malgré leur gravité et leur intérêt, nous dirons peu de chose des congrès socialistes de Nancy et de Stuttgart, une étude spéciale devant leur être consacrée dans le prochain numéro de la *Revue*. Il faut toutefois en indiquer dès maintenant le caractère. Nos socialistes ont reçu dans le second de ces congrès une leçon dont ils ne se souviendront pas longtemps sans doute, mais dont nous nous souviendrons pour eux.

Les socialistes aiment autant à se comparer aux premiers chrétiens qu'à se distinguer de ceux de maintenant. M. Vandervelde a fait à nouveau cette comparaison à Stuttgart, en affirmant que le socialisme avait aujourd'hui... beaucoup de martyrs. Ce n'est pas sur ce point que la ressemblance nous frappe ; mais les socialistes contemporains, comme les chrétiens d'autrefois, ont des conciles régionaux et des conciles œcuméniques où ils s'efforcent de dogmatiser leurs principes et d'établir leurs méthodes d'action. Les conciles régionaux servent naturellement à préparer les autres : celui de Nancy, par exemple, a préparé, au point de vue français, celui de Stuttgart. Mais il y a bien mal réussi! Nos socialistes ont conservé à un degré rare un vieux défaut national, qui consiste à ne voir qu'eux-mêmes, à ne tenir aucun compte du reste du monde, à adopter un axiome plus ou moins *a priori*

et là-dessus à se monter la tête jusqu'au point où elle se perd dans les nuages. L'inconvénient serait peut-être léger s'ils restaient chez eux; ils pourraient croire qu'ils sont admirables et que tout le monde les admire; mais ils ont une autre vieille manie française qui est de vouloir régenter le reste du monde et le convertir à leur foi. Ils entendent être admirés au dehors. Malheureusement leur première prétention s'accorde mal avec la seconde. Quand ils ont arrêté tant bien que mal leurs résolutions dans un congrès national comme celui de Nancy, ils exportent aussitôt ce produit de leurs délibérations dans un congrès international, comme celui d'Amsterdam autrefois et de Stuttgart aujourd'hui, et, invariablement, ils se font siffler. Mais cela ne les décourage pas; ils recommencent toujours. La vérité n'est-elle pas universelle et ne finit-elle pas inévitablement par triompher? Et comment admettre qu'ils ne possèdent pas la vérité?

Les questions posées hier aux congrès nationaux et internationaux étaient au nombre de cinq ou de six, dont les deux principales étaient celles de savoir comment les socialistes devaient se comporter en cas de guerre, et comment devaient vivre à l'égard l'un de l'autre le parti lui-même, qui s'intitule l'élément politique du socialisme, et les syndicats, représentés en France par la Confédération générale du travail, qui sont censés en être l'élément économique, mais qui en sont devenus, chez nous du moins, l'élément révolutionnaire et anarchique. Nous négligerons aujourd'hui la seconde question : si nous en parlons, c'est pour dire que sur celle-ci, encore plus outrageusement que sur celle-là, le socialisme français a été désavoué, battu, écrasé à Stuttgart. Il n'a réuni que 18 voix contre 222. Quoi, dira-t-on, les socialistes français n'étaient donc que 18? Ils étaient assurément plus nombreux, mais ils sont profondément divisés, et il suffit que M. Jules Guesde se prononce dans un sens pour que M. Jaurès, M. Vaillant, M. Hervé se prononcent dans l'autre.

Il fut un temps, qui n'est pas loin, où M. Jaurès représentait l'élément modéré, transigeant et parlementaire dans le socialisme, et M. Jules Guesde l'élément avancé et révolutionnaire. Aujourd'hui c'est le contraire. Au congrès de Nancy, M. Guesde a représenté le bon sens et le patriotisme, relatifs, — bien entendu, — et M. Jaurès, qui s'est fait le patron de M. Hervé, l'antipatriotisme pur et simple. M. Guesde a été battu; le triumvirat Jaurès, Hervé et Vaillant a été vainqueur. Mais les situations ont été renversées à Stuttgart, et, malgré le vague, l'équivoque, l'embrouillamini de la motion qui a été finalement votée, il a été évident, depuis le premier jour jusqu'au dernier, que c'était

M. Guesde qui était d'accord avec le socialisme universel, que M. Hervé inspirait au Congrès une sorte de répulsion et d'horreur, qu'on y était confondu de voir M. Jaurès se faire le patron d'un pareil client, enfin que les doctrines qui avaient prévalu à Nancy étaient destinées à éprouver le sort contraire à Stuttgart, — à moins qu'on ne consentît à en atténuer les parties les plus saillantes et à en supprimer les expressions essentielles. MM. Jaurès et Hervé l'ont fait bien volontiers pour rendre leur défaite moins apparente et la masquer aux yeux défaillans et complaisans.

Ce qu'il y a eu d'humiliant pour nous dans cette affaire, c'est que nos socialistes ont apporté leur patrie en holocauste au congrès de Stuttgart, et que les Allemands ont refusé énergiquement de sacrifier la leur. O honte! Les vaincus de 1870-1871 ont reçu des vainqueurs une leçon de patriotisme. Tel a été le fond des choses : en voici la forme. Malgré l'opposition de M. Guesde, le congrès de Nancy avait voté une motion en vertu de laquelle les socialistes devaient s'opposer à la guerre par tous les moyens, y compris très expressément la grève générale et l'insurrection. M. Guesde a prononcé à cette occasion une parole sensée, la plus sensée qu'on ait entendue dans les deux congrès, la plus sensée qui lui soit échappée dans toute sa vie, à savoir que, s'il en était ainsi, le pays où il y aurait le plus de socialistes était sûr d'avance d'être battu, et celui où il y en aurait le moins d'être vainqueur. Mais cela ne pouvait pas arrêter M. Hervé, qui, comme on le sait, se moque absolument d'être Français ou Allemand, ni M. Jaurès, qui a déclaré à maintes reprises que, si M. Hervé était un enfant terrible dont les paroles étaient quelquefois imprudentes, il n'en était pas moins tout à fait d'accord avec lui sur le but à atteindre. C'est dans ces conditions, et se croyant forts de la victoire qu'ils avaient remportée à Nancy, que les deux compagnons sont allés à Stuttgart; mais là ils ont trouvé devant eux le socialisme allemand non pas unifié, mais uni, que représentent avec autorité des hommes comme Bebel et Vollmar. Les premiers coups qu'ils ont reçus ont été terribles. Bebel a déclaré qu'en cas de guerre, les socialistes allemands feraient leur devoir et que les patries étaient un fait qu'on ne pouvait pas se refuser à reconnaître. « Nous supporterions aussi difficilement, a-t-il dit, d'être gouvernés comme des Français que les Français, sans doute, supporteraient d'être gouvernés comme des Allemands. » S'adressant directement à M. Hervé, il lui a reproché de compromettre la paix par sa propagande funeste. « L'état-major allemand, lui a-t-il dit, suit votre œuvre avec la plus grande sym-

pathie : quand elle sera assez avancée, il y trouvera une grande tentation de tomber sur vous. » A quoi M. Hervé a répondu par des grossièretés telles qu'on n'en avait pas encore entendues dans un congrès international. « Je me fiche, s'est-il écrié, de la patrie française et de la patrie allemande, et je mets Clemenceau et le Kaiser dans le même sac. » Il y a même mis Bebel, qu'il a déclaré être aussi un Kaiser devant les moindres paroles duquel les socialistes allemands s'inclinaient dans un silencieux et ridicule respect. Le scandale a été grand. M. Jaurès a essayé d'arranger les choses avec des phrases, beaucoup de phrases ; mais Vollmar lui a répliqué : « Je ne veux pas vous suivre dans l'envolée de vos discours : je tiens seulement à affirmer la pensée des socialistes allemands. Il n'est pas de parti qui ait combattu le militarisme autant que la social-démocratie ; mais il n'est pas vrai de dire que l'internationalisme soit de l'antipatriotisme et que nous n'ayons pas de patrie. Tant que Hervé sera membre de votre parti, vous serez responsable de ses paroles. Si la motion Jaurès-Vaillant était adoptée, elle soulèverait le socialisme allemand tout entier. Jaurès et Vaillant ont affirmé qu'ils ne voulaient pas créer de difficultés au socialisme allemand ; eh bien ! qu'ils retirent leur motion. » Bebel avait déjà déclaré que si cette motion, qui était celle de Nancy, était votée par le Congrès, le socialisme allemand perdrait les trois quarts de ses forces.

M. le prince de Bülow a dit un jour à la tribune du Reichstag qu'il nous enviait nos socialistes. Nous les lui céderions volontiers si nous pouvions, sans rien lui demander en retour ; mais il a été, au moins par comparaison, injuste pour les siens. Quant à nous, c'est la rougeur au front que nous avons lu les discours prononcés par les socialistes français à Stuttgart et nous espérons bien que la France s'en souviendra. Leur échec a d'ailleurs été complet. Est-ce à dire qu'ils aient été catégoriquement condamnés ? Non ; M. de Vollmar a bien demandé que M. Hervé fût exclu du parti, mais on ne l'a pas écouté. Une différence de plus entre les socialistes d'aujourd'hui et les premiers chrétiens est que ceux-ci avaient le courage de condamner les hérésies et de se séparer des hérésiarques. Les socialistes actuels ne l'ont dans aucun pays. Les discours de Bebel et de Vollmar que nous avons cités ont été prononcés dans des commissions ; le ton des séances plénières a été singulièrement atténué, adouci, et, en fin de compte, le Congrès a voté une motion démesurément longue, obscure et confuse, de sorte que Bebel et Hervé ont pu la voter à la fois, le premier en pontifiant, le second en ricanant. Les deux armées

ont triomphé également. Mais nous n'avons pas besoin de dire que cette motion finale, qui contenait un peu de tout, avait été soigneusement expurgée de toute allusion à la grève générale et à l'insurrection prescrite à Nancy en cas de guerre. C'est ce qui aide à voir de quel côté la victoire a été réellement.

On a fait appel à l'avenir, et à l'école qui doit le préparer. A ce propos, comment ne pas rappeler que nous avons eu à Clermont-Ferrand un congrès des Amicales des instituteurs, et que, en dépit des paroles excellentes par lesquelles M. Briand, ministre de l'Instruction publique, l'avait préparé à Besançon, et des paroles non moins bonnes, non moins patriotes, non moins fermes, que M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire, y a prononcées, ce congrès n'a pas été de nature à décourager les espérances de ceux qui veulent introduire l'anarchie dans l'administration et exclure le patriotisme de l'école. Il a émis un vœu, adressé aux pouvoirs publics, pour leur demander la réintégration de l'instituteur Nègre, et il a refusé, au milieu de vociférations indignées, de voter, sur la proposition de M. Félix Comte, un hommage à nos soldats qui combattent au Maroc, ou qui y ont succombé. On en voulait, paraît-il, à M. Comte; on l'accusait de nationalisme parce qu'il avait déjà pris ailleurs la défense du patriotisme dans l'école. Singulier motif de réprobation! Mais si M. Comte déplaisait, un autre ne pouvait-il pas reprendre sa proposition sous une nouvelle forme? On n'en a rien fait. Les quelques mots prononcés pas le président du Congrès, M. Monjotin, qui a déclaré qu'on ne pouvait pas mettre en doute le patriotisme des instituteurs, a donné une satisfaction très insuffisante à la conscience publique : elle est restée fort troublée de cet incident. Que deviendrons-nous si les sources mêmes ouvertes à l'intelligence de nos enfans sont empoisonnées? Quels progrès n'a-t-on pas faits dans le sens de l'anarchie morale depuis que la liberté de l'enseignement a reçu de si rudes atteintes? Est-ce pour ce motif qu'on annonce l'intention d'en faire disparaître les derniers restes?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'INVASION

TROISIÈME PARTIE (1)

COSMO

III

Vers onze heures, Attilio dégrisé et revêtu de ses habits du dimanche, se rendit à la Belle-de-Mai. Chapitré par Marguerite, il s'en allait au-devant de Cosmo, avec la dignité d'un ambassadeur.

Tonine lui avait donné rendez-vous dans un café, dont le mobilier, en velours rouge défraîchi, rappelait les magnificences démodées des plus vieux établissemens du Cours Belsunce : le jeune homme n'y trouva ni le Piémontais, ni son frère.

— Ces messieurs sont partis! — lui dit la patronne; — comme il fait beau, n'est-ce pas, ils ont préféré aller prendre le soleil!... C'est bien rare si vous ne les rattrapez pas sur le Jeu de boules!

Attilio ne s'étonna point outre mesure, d'abord par indulgence de Méridional qui, incapable de se contraindre pour les autres, excuse chez eux un sans-gêne pareil. Et puis, la vie du peuple est un perpétuel hasard : on finit toujours par se rejoindre, sans prendre la peine de se chercher! Aussi, bien loin de s'irriter, était-il plutôt gai en sortant du café : l'odeur de

(1) Voyez la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

tabagie, l'arome des apéritifs lui avaient mis l'âme en dilatation.

S'étant renseigné de droite et de gauche, il découvrit enfin le Jeu de boules, qui occupait un terre-plein, en contre-bas de la Manufacture de tabacs. Des hommes en manches de chemise venaient d'engager une partie; d'autres, le dos tourné, et rangés sur une même ligne, suivaient les péripéties du jeu avec un air profondément absorbé. D'abord Attilio n'aperçut point son frère. Mais il vit Tonine, dans une petite échoppe qui servait de buvette. Le Piémontais, interrogé par lui, l'accueillit encore plus froidement que la veille. Il se borna à répondre :

— Tenez, le voilà!... l'homme qui a ses deux mains dans les poches de sa veste !

Attilio distingua, dans la file des spectateurs, un individu de forte carrure, ballonné par un complet de velours bleu si usé et si déteint que la trame râpeuse luisait comme du papier de verre. Une barbe inculte dissimulait un peu les traits et faisait paraître plus sale et plus terne un visage amaigri et tiré de convalescent. Comme, autrefois, Cosmo ne portait que les moustaches, Attilio hésitait de plus en plus à reconnaître son frère dans cet être hirsute, déguenillé et malpropre. Il s'approcha néanmoins. L'homme le regarda en dessous, la contenance embarrassée. Plus de doute ! Ces yeux glauques, ce nez en bec d'aigle! C'était bien lui!... Il s'avança, les bras tendus :

— Comment! c'est toi?

L'autre recula, les yeux toujours baissés à terre :

— Oui! Bonjour!

Il restait immobile, les lèvres serrées. Les joueurs, intéressés par la scène, commençaient à faire cercle autour d'eux :

— Viens! — dit Cosmo, d'une voix sombre, — on s'expliquera ailleurs!

Et il se dirigea vers la barrière de l'enclos.

Ils longèrent la buvette, où Tonine, aidé d'un petit garçon, était en train de remplir des verres d'absinthe. Attilio cria au Piémontais :

— *T'chau*, Tonine !

Celui-ci, sans rien répondre, toucha négligemment le bord de son feutre.

— Tu ne lui parles pas? — demanda Attilio à son frère.

— Non, nous ne sommes plus trop bien ensemble !

Le mineur retomba dans son mutisme.

Ils descendirent une rue faubourienne, aux maisons espacées, immenses et hautes, pavoisées, à tous les étages, de linges multicolores qui s'enflaient au vent, comme des banderoles de navires.

Les deux hommes marchaient côte à côte, sans se rien dire. Une double ride barrait le front bas et obstiné de Cosmo. Attilio, qui n'ignorait pas la signification mauvaise de cette ride, n'osait rompre le silence, par crainte de provoquer chez son frère une explosion de fureur. Il devinait tout ce qui couvait d'injustes rancunes et d'humiliations exaspérées derrière ce pli sinistre, dans cette grosse tête carrée qui penchait, comme sous le poids d'un fardeau invisible. Les colères rentrées du mineur, — il le avait, — étaient plus terribles que ses pires emportemens, — et peut-être lui en voulait-il d'avoir éventé la retraite où il se cachait!

Ils atteignirent ainsi un terrain vague, encombré de détritus, où se tapissait une méchante cambuse toute rapiécée de fer-blanc, — une écurie abandonnée sans doute.

— C'est là! — dit Cosmo, d'un ton bourru, en tirant de sa poche une énorme clef, pesante et longue comme une hachette d'abordage.

La porte tourna lourdement sur ses gonds, et, en même temps, une écœurante odeur de suif leur souffla aux narines. Dans la pénombre de la cabane dépourvue de fenêtres, on distinguait des grabats, aux paillasses et aux couvertures boueuses, des hardes accrochées aux cloisons, des outils et des ustensiles de cuisine. L'odeur de suif se mêlait à des relens invétérés de mangeailles indigentes. Sous un trou percé dans la toiture, devant un foyer improvisé, deux grands pots en argile brune mijotaient à petit feu.

Au milieu de ce campement, Attilio se remémorait les gîtes de terrassiers, où il avait couché jadis, les baraquemens en planches élevés à la hâte, au bord des voies ferrées en construction. Son regard errait sur toutes les pauvres choses qui gisaient là. Mais Cosmo ne voyait qu'Attilio. Leurs yeux se rencontrèrent. Soudain, les paupières de l'aîné rougirent dans sa face pâle. Une expression de tendresse adoucit l'éclat sauvage de ses prunelles. A peine le jeune homme avait-il deviné, chez l'autre, la montée foudroyante de l'émotion, que Cosmo, se précipitant, l'étreignait

entre ses bras. Il lui écrasait les joues contre les siennes, le pressait rudement contre sa poitrine, en hurlant des paroles sans suite :

— Ah ! Tilio, Tilio !... mon frère, mon frère !

Ce fut une crise de larmes et de sanglots. Dans cette masure, où personne ne pouvait les voir, ni les entendre, l'orgueil sournois de la brute cédait à l'impulsion plus forte du sang. Comme un pauvre qui meurt de faim et qui se rue sur la nourriture, il meurtrissait presque le jeune homme par la violence de son étreinte. Confondant en lui tous ceux qu'il aimait, son affection refoulée depuis des mois s'abattait sur Attilio, avec l'impétuosité de la passion et l'avidité du besoin. Soulevé à son tour par ce débordement de caresses, le cadet, malgré sa légèreté et son indifférence, manifesta bientôt une frénésie pareille. Il criait, tout en multipliant ses baisers :

— Ah ! Cosmo, je suis plus content de te revoir que si j'avais gagné un million !

Leurs bras se dénouèrent, tous deux pleuraient abondamment.

Ils s'assirent, l'un à côté de l'autre, sur des sacs de pommes de terre. Pendant quelques minutes, un hoquet continu secoua leurs poitrines ; puis ils se calmèrent tout à coup, s'essuyèrent la figure... C'était fini ! Alors, ils se mirent à causer tranquillement.

— Voilà longtemps que je te cherche ! — dit Attilio.

— Et moi, voilà longtemps que je t'attendais.

— Tu aurais bien pu me trouver !... en demandant à Raimondo !

— Je lui dois de l'argent... Et puis, tu sais, il y a, par là, des bandits qui ne me plaisent pas trop !

Après un silence, il reprit timidement :

— Et les enfans ?...

Attilio poussa un gros éclat de rire :

— Ah ! ils vont bien, les gaillards ! déjà le petit est aussi fort que le grand !... Marguerite aussi va bien... et Marie-Louise !...

Au nom de sa femme, le mineur baissa la tête. La double ride barra de nouveau son front hostile. Il se tut, buté, inexorable, — endurci, semblait-il, par un ressentiment invincible. Encore une fois, Attilio craignit de l'irriter en insistant, et, comme

il jetait les yeux machinalement autour de lui, tout à coup, changeant de ton et de sujet :

— Ah çà ! qu'est-ce que tu fiches par ici ?

— Moi ? — fit Cosmo, gravement, je suis cuisinier !... tu vois, j'avais mis la soupe en train, pour aller t'attendre !

Il montrait les deux pots en argile brune qui mijotaient devant le foyer. Alors il conta comment, la bourse vide, malade, ne sachant où se réfugier, il avait dû accepter l'hospitalité dans cette cambuse habitée par des compatriotes qui travaillaient à la fabrique de bougies de la Belle-de-Mai. En reconnaissance, il leur préparait la nourriture et gardait le logis.

— Il a bien fallu ! — ajouta-t-il, avec humeur, — Tonine m'avait flanqué à la porte, après m'avoir gardé un mois !... Ah ! je m'en souviendrai de celui-là !... Un homme à qui j'ai donné à manger pendant plus de six mois, qui m'a emprunté tant d'argent !... Des avares de cette espèce-là, ça n'a pas de cœur !...

— Mais qui est-ce, ce Tonine ? — interrompit Attilio, curieusement.

— Oh ! pas grand'chose !... Je ne sais pas trop ce qu'il tripote avec un nommé Coupon, qui tient un bar, derrière le Grand-Théâtre !... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est très camarade avec la bande d'apaches de Saint-Moron : ils lui apportent des objets volés !... Mais, ne le dis pas ! Si ces gens-là apprenaient que nous les avons vendus !...

Attilio ricana d'un air malin.

— A présent, je m'explique pourquoi on le voit si souvent chez Coupon !

— N'empêche, — poursuivit Cosmo, — que me voilà passé marmiton pour des fabricans de chandelles !... Tiens ! ce sont eux qui s'amènent, les cliens ! Il est midi et demie !

Deux ouvriers s'encadrèrent sur le seuil, un peu déconcertés, d'abord, à la vue du visiteur inattendu ; puis, quatre autres arrivèrent encore. Et la puanteur de suif devint plus véhémente. Les tricots de coton, les pantalons en peau-de-diable imbibés de graisse, du haut en bas, luisaient comme des lustrines.

Cosmo présenta son frère. On l'invita à partager la pitance commune :

— Asseyez-vous ! — lui dit le plus vieux de la troupe, — vous mangerez avec nous une bouchée de *polenta !*

Ils s'accroupirent en cercle sur des pierres. Au milieu, à même

le sol, Cosmo plaça les deux pots d'argile, dont l'un contenait la *polenta*, et l'autre, des légumes bouillis, — et chacun se mit à piquer dans le tas odorant avec des fourchettes et des cuillères d'étain. Ils avalaient rapidement, aiguillonnés par l'heure. De temps en temps, on passait une calebasse pleine de vin, et, à tour de rôle, ils appliquaient leurs lèvres sur le goulot :

— Buvez! — dit le chef de l'équipe à Attilio, — c'est du vin apporté d'Italie... comme tout ce que nous avons ici, le maïs, les châtaignes, les pommes de terre!... Il est bon, n'est-ce pas, le vin du pays?

Mais le jeune homme, déjà gâté par le bien-être de France, dédaignait le régal de ces gens grossiers. Il se révoltait surtout de voir son frère parmi eux, presque tombé à leur niveau. Dans ce taudis fétide, il évoquait le Cosmo d'autrefois, si fier et si fringant sous ses beaux costumes de Lyon ou de Marseille, et, lorsqu'il revenait au pays natal, répandant, sans compter, l'or de ses poches sonnantes.

Sitôt les hommes partis, il ne put y tenir davantage, le cœur affadi par l'odeur des graillons chimiques: afin de se décrasser de cette misère, il emmena Cosmo dans le café somptueux, où il s'était adressé, le matin.

Les banquettes en velours rouge, et enfin deux champoreaux généreusement versés épanouirent le mineur. Attilio jugea le moment propice pour reprendre l'entretien : les deux coudes étalés sur la table, ses yeux dans les yeux de Cosmo, la mine indulgente et rieuse, il demanda :

— Voyons, mon vieux, pourquoi est-ce que tu as fait ça?...

— Quoi? — fit durement Cosmo qui, d'abord, voulut éluder la question.

Puis, ayant réfléchi, il articula, sur un ton d'animosité:

— Tout ça, c'est la faute à Marguerite!... Qui est-ce qui lui a commandé de quitter la maison paternelle... pour venir me surveiller ici! Elle ne pouvait pas rester là-bas avec les enfans?... Mais elle pense me mener à sa fantaisie, parce qu'elle est maestra!...

— Tu sais bien, — dit Attilio, — que le père et les belles-sœurs la tourmentaient.

L'argument n'ébranla point Cosmo. Il n'admettait pas qu'on eût osé s'attaquer à sa femme, en son absence. D'abord, elle au-

rait dû lui écrire, si c'était vrai !... *Contacci!* il se chargeait de faire respecter ses droits d'aîné !...

— Ne parle pas si fort ! — dit Attilio, ironique. — Le vieux est bien plus fâché contre toi que contre Marguerite !... Il a encore écrit avant-hier pour réclamer de l'argent. Il dit que vous vous moquez de lui, que vous le laisserez mourir, sans avoir racheté la Meina !...

Froissé de l'allusion, Cosmo évita d'y répondre, et, se cramponnant à sa première idée, avec plus d'obstination :

— Tout ce que tu voudras ! Je maintiens que c'est la faute à Marguerite !... Quand j'ai reçu la dépêche, où elle me disait d'aller la chercher au bateau, — moi qui ne l'attendais pas ! — ça m'a fait comme un coup de pioche sur la tête ! Pourtant, j'ai demandé au patron la permission de la journée. Tu comprends, je ne voulais pas la laisser dans l'embarras avec les petits ! Mais j'étais si en colère, que, pour me faire passer le mauvais sang, j'ai bu pernods sur pernods ! Le soir, j'étais raide, j'ai tout oublié, la femme et les enfans !... et puis, j'ai rencontré la Gasconne, une brune que je fréquentais et qui m'a conduit chez elle !

Le mineur s'arrêta un instant, dans sa confession, comme pour reprendre courage, puis, il ajouta, d'une voix sourde :

— Alors, n'est-ce pas, moitié à cause de la honte qui m'étouffait, moitié à cause du charme que j'avais pris sur cette fille-là, j'ai senti que je ne pouvais pas revenir vers Marguerite !... Nous nous sommes mis ensemble, la Gasconne et moi !... Ah ! la canaille ! elle m'a mangé huit cents francs que je m'étais placés !

— C'est bien ça que j'avais toujours pensé ! — dit philosophiquement Attilio ; — mais, quand les huit cents francs ont été mangés, tu aurais bien pu...

— Non ! il n'y avait pas moyen !... J'étais trop malade !

— Ta femme t'aurait soigné, *fada* que tu es !

Cosmo ne trouvait plus rien à dire, il s'abîma dans un silence farouche.

— Allons, allons ! — finit par insinuer Attilio, — tout ça ne peut pas durer ! Tu vas revenir à la maison !... Marguerite sera si contente ! Et les enfans, si tu savais !... Ils parlent de toi, tous les jours !...

— Tu les embrasseras, Tilio ! — fit le mineur attendri.

— A une condition!... c'est que tu reviennes demain!

— Ce n'est pas possible, Tilio! Ce n'est pas possible!... Et puis, vois-tu, j'ai quelque chose là!...

Cosmo, la paume ouverte, se frappait la poitrine, à coups redoublés:

— Oui! j'ai quelque chose-là!... un poids terrible qui m'empêche de respirer... une colère contre Marguerite, contre moi, contre tout le monde!... Je me connais! Il faudra encore un peu de temps pour que ça passe!... Non, Tilio, je ne peux pas, je ne peux pas!...

Sa voix se brisa dans son gosier, et, tout à coup, il s'étala sur la table, en sanglotant:

— Ah! tiens! je suis un bandit, un chien!... un chien pourri!

On l'entendait à l'autre bout du café. Des boutiquiers, qui jouaient au billard, se retournèrent, stupéfaits, et quelques-uns même, croyant que c'était un fou, accoururent pour voir. Attilio, ennuyé de tout ce scandale, le poussait du coude:

— Tais-toi, *Madonna!* tais-toi! Prends plutôt un peu de rhum, ça te remettra!

Le jeune homme qui, l'avant-veille, avait gagné quelques sous avec des bonneteurs, commanda aussitôt deux petits verres.

Au même moment, il se produisit un véritable coup de théâtre. Les cuivres d'une fanfare éclatèrent. Escartefigue parut, accompagnant le député socialiste du quartier. Toute une séquelle d'électeurs envahit, derrière eux, l'établissement. Ce fut un brouhaha général. Attilio ne put résister au plaisir de trinquer avec le trésorier des Dockers. Cosmo, entraîné par lui, se décida à l'imiter. On causa, on but, et, peu à peu, son chagrin se dissipa dans la gaieté publique...

IV

Ce fut seulement le lendemain, à sept heures du soir, lorsque Marguerite rentra de son magasin, qu'Attilio put lui apprendre la grande nouvelle. La veille, elle l'avait attendu jusqu'à minuit. Elle était si lasse, si découragée, si dépitée aussi contre la négligence du jeune homme, qu'elle n'éprouvait même pas la curiosité de l'interroger. A la vue de ces vêtemens éclaboussés de vin, de ces yeux battus, de cette figure blêmie par l'ivresse, elle

devina ce qui s'était passé. Détournant la tête, d'un air de dégoût, elle ne lui adressa point la parole.

— Ne te fâche pas, la *Regina!* — plaisanta le mauvais garçon, puisqu'on te dit que c'est *lui!*...

Marguerite répéta machinalement :

— C'est *lui?*...

— Oui!... et il serait déjà revenu depuis longtemps!... Mais, tu comprends, il a honte!...

Cependant la maestra, subitement attendrie, le pressait de ses questions:

— Il est bien malheureux, n'est-ce pas?...

— Plus que toi!... Ah! si tu savais!

Sûr d'apitoyer Marguerite, Attilio, avec sa faconde ordinaire, conta tout ce qu'il avait vu dans la cambuse de la Belle-de-Mai : son frère réduit au rôle de cuisinier, affaibli par les privations, couvert de loques comme un mendiant, sale, méconnaissable...

Au récit de cette abjection, elle s'expliqua tout à coup l'inertie de Cosmo :

— Écoute! — dit-elle, — je connais son caractère! Il n'osera pas se montrer à moi dans un état pareil!

Alors, en mots précipités, elle exposa son plan : « L'essentiel était de rhabiller Cosmo, de lui procurer une tenue convenable qui lui rendît un peu le sentiment de sa dignité. On allait partir tout de suite pour Vaufrèges, d'où l'on rapporterait du linge et un costume propre! Elle offrirait en acompte à Raimondo les trente francs d'économie qu'elle possédait!... Il n'y avait pas une minute à perdre, si l'on ne voulait pas manquer le dernier tramway! »

Malgré son envie de se dérober, Attilio se décida pourtant à accompagner sa belle-sœur. Elle disposa sur la table le souper d'Emmanuel qui n'était pas encore de retour, coucha les enfans, et, prise d'une impatience fébrile, elle courut à la station la plus prochaine.

Raimondo, par bonheur, consentit, sans trop de peine, à l'arrangement proposé, mais il garda comme nantissement ce qu'il y avait de meilleur dans les effets de Cosmo. Marguerite, outre les outils, put disposer de la plus petite des deux malles et de quelques menus objets. Aidée par Attilio qui avait chargé la malle sur ses épaules, elle transporta son butin à la Maison de Diamant.

A peine arrivée, elle s'empressa d'ouvrir le coffre rustique, où étaient empilées pêle-mêle les hardes de son mari, et seulement alors en touchant ces étoffes qui avaient conservé la forme de ses membres, elle eut la conviction profonde qu'il existait encore pour elle, et elle en conçut un grand bonheur avec un désir éperdu de sa présence. Depuis tant de mois qu'ils étaient séparés, l'image de l'époux s'était décolorée peu à peu et ensevelie au fond de sa mémoire. Marguerite n'avait plus la force d'animer ce fantôme qui, tous les jours, se reculait et s'évanouissait davantage dans le passé. Lorsque Attilio lui avait dit : « C'est lui! » elle avait répété machinalement : « C'est lui! » comme si cette nouvelle ne la concernait point; et lorsque ensuite elle était partie pour Vaufrèges, prise d'une impatience fébrile, elle avait cru tout simplement faire son devoir de femme. Mais maintenant c'était la chair même de Cosmo qu'elle respirait en rangeant ces pauvres épaves. Elle tenait entre ses mains la photographie du mineur, qu'elle avait réclamée avec la sienne et celle des enfans. La figure effacée palpitait devant ses yeux, vivante, précise jusqu'à l'hallucination, et, tandis qu'elle la contemplait, le cœur troublé et malade d'amour, elle défaillait au souvenir des caresses anciennes. Elle n'avait plus de rancune, elle ne pouvait plus lui en vouloir ! La misère et les humiliations subies par l'homme infidèle l'avaient assez vengée!... Elle ne voyait plus que le beau fiancé, le garçon fastueux et prodigue qui, un soir de septembre, en revenant de ce fameux bal à Sant'Ambrogio, l'avait serrée doucement contre sa poitrine, et, d'une grosse voix timide, avait balbutié : « Mademoiselle Marguerite, si cela vous plaît comme à moi?... » Et il lui semblait que le souffle chaud de la voix virile errait encore dans ses cheveux!

Elle dormit mal, tant son esprit était préoccupé. Dès le matin, elle envoya son beau-frère à la Belle-de-Mai, avec un paquet de linge pour Cosmo. Le soir, elle manifesta une gaîté tellement exubérante qu'Emmanuel en fut secrètement blessé. A part soi, Marguerite s'étonna de la froideur de son hôte, et même elle dit assez vivement, après une allusion à la rentrée prochaine de Cosmo :

— On croirait que cela ne vous fait pas plaisir!

Il se disculpa mollement, en phrases évasives, sembla triste et soucieux, ne mangea presque rien à dîner, et, avant la fin du

repas, il allégua un rendez-vous pour sortir aussitôt, lui qui, d'habitude, tenait compagnie à la maestra !

Le lendemain, il ne travailla pas à l'usine. Il s'absenta toute la matinée, et, vers midi, il reparut à la maison, l'air embarrassé :

— J'ai trouvé une chambre ! — dit-il à Marguerite, — à présent, vous n'aurez pas trop de place pour votre mari et vous !

Elle protesta qu'Emmanuel ne les gênerait en rien. Mais, lui, baissant les yeux :

— Il pourrait penser mal ! Cela vaut mieux que je vous quitte !

— Pourquoi ?... Nous n'avons rien à nous reprocher, je pense ! — répliqua-t-elle, avec un accent presque dur.

Le jeune homme croyait qu'elle allait insister pour qu'il restât. Elle était devenue toute rouge, elle se taisait, réfléchissait, effrayée par les scrupules d'Emmanuel, et voici qu'elle tremblait déjà d'avoir fourni un prétexte à la jalousie de Cosmo. Il comprit la cause de son silence. Pour abréger cet entretien pénible, il tira honteusement de sa poche l'argent de sa pension, le déposa au bord de la table, puis, d'un geste gauche, il tendit la main à la maestra :

— Adieu, madame Marguerite !

Ses yeux humides cherchèrent les yeux de la jeune femme, espérant y trouver une douceur qui témoignât de leur amitié passée. Il ne lut dans son regard qu'une affabilité un peu contrainte.

Cependant, elle prit la main de l'hôte, et, par une charité tout instinctive, elle articula :

— Vous viendrez nous voir... quelquefois !

Docile comme toujours, il répondit :

— Oui !... quelquefois !

Cette consolation offerte par convenance, véritable aumône qu'elle lui jetait, acheva de l'accabler. Il répéta encore :

— Adieu, madame Marguerite !

Un instant, il hésita, et, tout d'un coup, le front bas, le dos courbé, il ouvrit la porte et s'en alla.

Quand il fut dans le noir de l'escalier, il se sentit le cœur si lourd, qu'il dut se retenir pour ne point sangloter.

Marguerite, abasourdie, écoutait les gros souliers d'Emmanuel sonner sur les marches. Elle eut envie de le rappeler. Mais

la crainte de se compromettre, l'égoïsme inconscient de sa race l'en empêchèrent. Elle était Italienne, — lui, c'était un étranger après tout! Qu'y avait-il de commun entre eux, à part une camaraderie bien excusable?... Son amour pour Cosmo venait de renaître, si tyrannique, si exclusif de tout autre sentiment, que nulle souffrance humaine n'eût été capable de l'émouvoir.

V

Marguerite ne s'était pas trompée dans ses prévisions!

Dès que Cosmo eut dépouillé sa vieille défroque de terrassier, pour endosser un complet de drap gris, qu'il avait à peine étrenné, deux ou trois dimanches, dans les bals de banlieue, — une fois débarbouillé, lavé, rasé de frais, peigné et cosmétiqué par un perruquier du voisinage, il devint immédiatement un autre homme. Sa vanité de paysan, son désir de paraître, ses instincts de domination se réveillèrent en lui, et, comme si la chance voulait le favoriser en tout, des camarades venaient de lui annoncer des travaux importans, du côté de Cannes et d'Antibes : les entrepreneurs demandaient des contremaîtres! La certitude de gagner bientôt beaucoup d'argent lui inspirait une belle assurance. Il n'ignorait pas non plus que sa femme, employée dans un grand magasin de Marseille, s'était tirée d'affaire toute seule : cette considération contribuait encore à le rasséréner. Enfin, il avait besoin de revoir ses enfans.

Aussi Attilio n'eut-il point à renouveler ses instances, pour qu'il se décidât à les rejoindre. Spontanément, il déclara que, le lendemain, il irait faire sa paix avec Marguerite.

Le lendemain était un jeudi. Les enfans ayant congé ce jour-là, Cosmo avait manifesté d'abord l'intention d'arriver de bonne heure, afin d'être plus longtemps avec eux. Mais des amis le retinrent dans un estaminet de la Belle-de-Mai : on ne pouvait se séparer si brusquement!... D'ailleurs, il fallait bien raffermir son courage, et, pour se donner plus d'aplomb, il absorba cinq ou six absinthes.

C'est seulement à la nuit noire qu'Attilio et lui parvinrent à la Maison de Diamant. Au fond, il en était content. De cette façon, les voisins ne remarqueraient pas sa rentrée, on éviterait des commérages, peut-être du scandale, et il lui semblait aussi qu'il serait plus à l'aise qu'en plein jour : les ténèbres cache-

raient mieux les rougeurs qui, parfois, lui montait aux pommettes !

Devant le porche sinistre du palais en ruine, en frôlant dans le corridor les toiles d'araignées séculaires qui tapissaient les murs, le mineur, pourtant habitué aux gîtes les plus misérables, ne put réprimer un mouvement de révolte : cela froissait son orgueil que les siens fussent logés dans un pareil taudis !

— *Madonna!* en voilà une boîte ! — dit-il tout bas à Attilio, — ah ! je te garantis que nous ne moisirons pas là dedans !

A tâtons, il suivit son frère dans l'escalier obscur. La première impression était mauvaise, et parce que son amour-propre souffrait, il sentait fléchir ses bonnes résolutions, tandis qu'un endurcissement sans cause lui étreignait le cœur. Il redouta la scène imminente. Qu'allait-il se passer là-haut, tout à l'heure? Il comptait les marches, et il avait envie de redescendre et de s'enfuir...

Une porte tourna dans l'ombre, un flot de clarté joyeuse lui frappa la figure, et ses yeux ne distinguèrent qu'un abat-jour en papier rose qui paraissait flotter au-dessus d'une table garnie recouverte d'une nappe. Les trois bambins étaient déjà pendus à sa veste et à son cou. Derrière eux, Marguerite, souriante et confiante, attendait qu'il l'embrassât à son tour.

Assez froidement, il baisa sa femme au front, mais celle-ci, en lui rendant son baiser, prononça, de son ton le plus naturel :

— Le souper est prêt !... Vous n'êtes pas en retard !

Ces simples mots emportèrent toute la gêne de Cosmo. Les choses s'accomplissaient comme d'habitude. On aurait dit qu'il avait quitté Marguerite le matin même, et qu'il rentrait à la maison, sa journée finie !... Ainsi donc, rien d'extraordinaire n'était survenu entre eux ! Elle acceptait la situation, elle s'inclinait, ne récriminait point ! Il lui en eut de la reconnaissance. En même temps, les cris, les gambades des petits, toute cette allégresse enfantine qui fêtait son retour, lui rappelait qu'il était le père, le maître, à qui l'on est heureux d'obéir. Son attitude se redressa aussitôt.

D'un geste large, il saisit une chaise par le dossier, s'y installa, allongea ses jambes, tout en promenant, de droite et de gauche, un regard satisfait. L'ordre méticuleux, l'humble élégance de la pièce chatouillaient son amour-propre. Il aperçut sa photographie, au milieu de la commode, en belle place. Ses

outils nettoyés, brillans comme des bijoux, étaient disposés sur le couvercle de la malle. Une atmosphère de paix et de félicité discrète enveloppait le vieux logis enfumé.

Marguerite convia les deux hommes à se mettre à table. Elle leur avait préparé une *polenta* cuite avec des jus de viande et couronnée d'un cordon d'alouettes.

La bonne chère fut pour Cosmo une flatterie plus délicate que toutes les autres. Accoutumé à des nourritures grossières, à la saleté des campemens d'ouvriers, il appréciait davantage les raffinemens de bouche et de propreté qui l'accueillaient chez sa femme. Il s'ébahissait de la nappe à fleurs bleues, achetée, la veille, à son intention, du bouquet de violettes placé devant son couvert... Cependant, sa conscience n'était pas complètement en repos. L'idée qu'il n'avait rien fait pour mériter ce bien-être lui en gâtait la jouissance. Aussi, comme ses yeux étaient tombés sur ses outils, il déclara :

— Ah ! on va reprendre bientôt la sonde et la massette!

Il avait lancé cette phrase, du ton résolu d'un homme qui entend bien ne pas se faire nourrir plus longtemps. Marguerite, devinant son intention, s'en réjouit, mais n'en laissa rien paraître. Sur quoi, Cosmo ajouta vivement :

— Oui ! je vais partir pour Cannes et Antibes! Je verrai demain les entrepreneurs, et, comme il y a des places libres...

L'annonce de ce départ si prochain épouvanta la maestra. Dans la crainte de contrarier le mineur, elle ne protesta point, se réservant de l'en dissuader plus tard. Mais Cosmo s'enthousiasmait pour son idée, et, désireux de se faire valoir, il ne parlait plus que de travail.

Attilio l'approuvait assez mollement. Alors le frère aîné, traversé d'un soupçon, lui demanda à brûle-pourpoint :

— Et toi, où est-ce que tu travailles?...

Le jeune homme, dans leurs conversations, lui avait laissé croire qu'il était limonadier. A cette attaque soudaine, il se troubla, répondit que, pour l'instant, il était sans emploi, mais qu'il ne tarderait point, grâce à ses belles relations, à être agréé dans un grand bar du Port. Ces explications embarrassées surprirent Cosmo, qui fronça le sourcil, et, d'un ton sévère :

— Tant pis! C'est mauvais pour un garçon de ton âge de rester sans rien faire!...

C'était une leçon qu'il lui infligeait devant sa belle-sœur.

Attilio ne s'y méprit pas, et, froissé d'être morigéné publiquement, il bouda jusqu'à la fin du souper.

L'entretien languissait. Cosmo lui-même combattait mal une gêne persistante, en dépit de toutes les prévenances dont Marguerite le comblait. Chaque fois que leurs regards se croisaient, il détournait les yeux, malgré lui, et il évitait d'adresser directement la parole à sa femme. Attilio qui s'ennuyait, — et qui d'ailleurs était invité, ce soir-là, à une partie de poker, dans un café louche de la rue des Belles-Écuelles, — n'hésita plus à se retirer :

— Je m'en vais ! — dit-il, d'un air narquois, — je ne veux pas vous déranger !

D'un ricanement, il souligna le sens gaillard de sa phrase. On n'insista pas pour le retenir. Marguerite, qui s'était levée de table aussi, poussa les enfans dans les bras de leur père, et, quand celui-ci les eut embrassés, elle les emmena dans la pièce voisine, où rapidement, elle les mit au lit.

Lorsqu'elle revint, Cosmo remuait un restant de café au fond de sa tasse. A l'apparition de la maestra, il eut un sursaut nerveux qui fit tinter sa cuiller contre la faïence de la soucoupe. De nouveau, un lourd silence s'établit entre eux. Le mineur, le front baissé, examinait les fleurs de la nappe. Elle s'assit en face de lui, demeura, un instant, muette, puis, lui tendant les mains, dans un élan passionné, elle murmura, d'une voix très tendre, qui semblait grosse d'un sanglot :

— Cosmo !

Il releva son front avec un grand effort, ses mains calleuses étreignirent les douces mains féminines, et il eut enfin le courage de la regarder en face. La figure de Marguerite, contractée par l'émotion, avait une expression à la fois aimante et douloureuse. Il ne retrouvait plus la belle fille robuste, aux couleurs ardentes et fraîches, au profil impérieux, celle qu'on appelait, au pays, la *Regina !* A la voir ainsi ravagée, il eut l'intuition de ce qu'elle avait souffert par lui. Un remords le poignit. Sourdement, il prononça :

— Comme tu es maigre !

— C'est que j'ai bien pleuré, quand tu n'étais pas là !...

Puis, elle ajouta, en essuyant des larmes qui débordaient de ses paupières :

— Toi aussi, tu es maigre !

L'homme détourna ses yeux encore une fois, comme accablé par la honte.

Après une pause, il reprit :

— J'ai enduré beaucoup de misère... par là !...

En prononçant ces derniers mots, il étreignit avec plus de force les mains de Marguerite... Elle comprit tout ! L'orgueil de Cosmo avait fléchi, son cœur se libérait de cette obstination insurmontable qui paralysait sa tendresse, et, s'il n'implorait pas son pardon, il désavouait sa conduite ! Elle n'y tint plus. Elle se précipita contre la poitrine du mineur, et se mit à le baiser avec emportement. Refoulant ses pleurs, il lui rendait ses caresses. Et, à travers la réserve toujours un peu hautaine qu'il s'imposait, elle sentait une ferveur égale à la sienne.

Mais elle redouta de l'importuner, lui si facilement ombrageux, en prolongeant ces expansions conjugales. Elle dénoua ses bras, se rassit en face de lui, et, tranquilles, raisonnables, ils commencèrent à causer.

Elle lui expliqua d'abord pourquoi elle avait déserté la maison paternelle. Sans doute, la vie y était intenable pour elle et les enfans, mais surtout elle avait pensé à l'avenir. Vaillante comme elle était, elle jugeait absurde de végéter dans un village de pauvres, selon l'habitude des paysannes piémontaises, alors qu'elle pouvait, à l'exemple de son mari, gagner beaucoup d'argent !...

Les glauques prunelles de Cosmo étincelèrent. Certaine de l'éblouir par ses projets, elle poursuivit avec plus de confiance. Elle lui dit son rêve : « Si l'on travaillait chacun de son côté, on pourrait économiser près de quinze cents francs par an. Alors, au bout de cinq ou six ans, on rachèterait la Meina, on la restaurerait, on en ferait un hôtel pour les petits rentiers de Turin qui viennent passer la saison chaude dans la montagne... Quel triomphe ! on serait les maîtres du pays !... »

Être les maîtres du pays ! C'était la vieille ambition de Cosmo, une ambition tenace, oubliée pendant ses jours d'épreuve, et que la maestra venait de ranimer inopinément en lui. Ébloui par le mirage de grandeur qu'elle évoquait, il ne doutait pas du résultat... Maintenant, ils étaient tout à fait à l'unisson. Les deux époux communiaient dans un même désir de s'élever au-dessus des autres, d'être les premiers sur la terre natale. C'est par ces instincts glorieux que Marguerite, encore jeune

fille, avait séduit Cosmo. C'est parce qu'elle était la plus élégante, la plus instruite, la plus distinguée, parce qu'elle avait l'air d'une dame, que lui, le beau garcon, si arrogant de ses gros salaires et de ses costumes français, il avait souhaité d'être le mari de la *Regina!...*

Ils s'épiaient à la dérobée, et ils ne cachaient pas leur joie de se sentir si heureusement d'accord. Une attraction mutuelle rapprochait leurs mains et leurs visages. Marguerite, l'air extasié, considérait Cosmo : cette moustache guerrière, cette carrure de reître et d'aventurier, fait pour porter le casque et la cuirasse, ces grands yeux bleus où reposait une si enfantine candeur! Lui, il s'émerveillait de cette opulente chevelure aux reflets de bronze et d'or pâle, et, sur la figure flétrie de celle qui avait tant souffert par sa faute, il démêlait, peu à peu, les traits de la fiancée d'autrefois!

Brusquement, il s'empara d'elle avec une impétuosité sauvage, il la posa sur ses genoux, la gardant ainsi quelques minutes, en lui dévorant le cou de baisers; — puis, soulevé par la surabondance de sa force et l'ivresse de sa chair, il l'entraîna vers le grand lit plein d'ombre qui s'allongeait vaguement au fond de la chambre, — le lit de famille loué par la vieille Anne Pizzaro, un vaste lit de l'ancien temps, où des générations de marins s'étaient couchés pour l'amour et pour la mort!...

Vers quatre heures du matin, ils furent réveillés par le piétinement des pêcheurs qui s'en revenaient de la mer; ensuite ce furent les maraîchers qui s'en allaient aux halles... Un bruit rythmique ébranlait les murs et les plafonds : déjà, les cuisiniers du restaurant italien hachaient leurs viandes sur les billots. Soutenu par la cadence des hachoirs, tout à coup, un air d'opérette napolitaine fusa des profondeurs de la cour. Une seule voix chantait, une voix d'adolescent, éclatante, gonflée de sève, épanouie comme un jet d'eau dans de la lumière.

— Écoute, écoute! — dit la maestra à Cosmo, encore engourdi de sommeil, — c'est du bonheur pour nous!...

A demi dressés sur leurs coudes, tous deux prêtaient l'oreille. Après cette nuit de délices, comme au premier temps de leur mariage, ils croyaient plus éperdument que la veille à la réalité de leur fortune future.

— Ah! Cosmo! — dit Marguerite, en l'entourant de ses bras,

— j'en suis sûre maintenant! nous rachèterons la Meina!...

Comme une réponse propice au vœu des époux, une flèche de clarté vermeille illumina le puits sordide de la cour... C'était l'heure de grâce pour la Maison de Diamant, l'heure si brève, où le rayon d'aube, parti des hauteurs de Notre-Dame-de-la-Garde, touche, au fond de sa ruelle boueuse, le noir Palais de la misère et le fait resplendir comme une ruine féerique, — tandis que, sur les fenêtres, les tiges des basilics et des romarins se redressent dans la fraîcheur matinale, et que les linges multicolores claquent tout le long de la façade, au souffle salé de la brise qui s'élève!...

VI

— Un champagne anglais!... Un!

— Deux vermouths de Turin!... deux!

— Un Berger cacheté!

— Trois sirops de limon!

— Une dame blanche!... Une!... et vivement!

Les cris des garçons annonçant les commandes se croisaient avec une rapidité ahurissante, par-dessus la foule qui se pressait autour du comptoir : c'était le coup de feu de l'apéritif! Un flot ininterrompu d'ouvriers, de contremaîtres, de courtiers, de commis, gens qui sortaient des bureaux, qui revenaient des usines, des docks et des quais, envahissaient la salle du *Splendid*, — le bar le plus luxueux et le plus fréquenté du quartier de la Bourse. Tout entière lambrissée de hautes glaces, — du haut en bas, murs et plafonds, — cette salle fascinait la foule comme un immense miroir à prendre les oiseaux.

Emmanuel, entré là pour attendre Escartefigue, se faufila difficilement jusqu'à la banquette du fond. Même, il heurta, au passage, un garçon qui se précipitait vers la terrasse, tenant très haut, entre ses doigts écartés, un bouquet de verres aux trois quarts pleins. Du liquide se répandit sur sa manche :

— Bon sang de bon Dieu! Vous ne pouvez pas faire attention! — grogna, en se retournant, le garçon, qui s'enfonçait derrière un groupe et qui disparut, comme emporté par une furie de locomotion.

Bousculé et confus, Emmanuel avait pris place sur un coin de la banquette, lorsque, derrière le comptoir, il aperçut Attilio,

ceint de la serviette blanche des limonadiers et débouchant, d'un geste rapide, une bouteille bariolée qu'il brandissait par-dessus les têtes des cliens. Le jeune homme lui ayant fait signe de la main, il s'approcha, fort surpris d'ailleurs de le voir en fonctions au *Splendid-Bar* :

— Comment?... Tu es ici?...

— Oui!... depuis une semaine! C'est Ernest, de chez Coupon, qui m'a procuré la place!...

Un sourire radieux, dans la moustache, le bellâtre jouissait de la stupéfaction de son camarade. Il triomphait aussi de le voir si mal accoutré : ce vieux feutre, gris de poussière, cette veste déteinte et brûlée d'acide sulfurique, ne lui inspiraient que du dégoût, en lui rappelant son ancien métier.

Près d'Emmanuel, deux messieurs bien mis discutaient, le coude pointé en avant pour protéger leurs absinthes contre les bourrades des voisins. L'un d'eux, coiffé d'une casquette galonnée, avait un ruban rouge à la boutonnière de sa vareuse. Le contraste entre cette correction et le négligé d'Emmanuel excita la mauvaise humeur d'Attilio qui le rudoya :

— Allez, vite!... Qu'est-ce qu'il faut te servir, à toi?...

Emmanuel, après avoir réfléchi, se décida pour une « romaine. »

Comme poussé par la même hâte fébrile, qui semblait aiguillonner tous ceux qui étaient là, Attilio, virevoltant vers le casier aux liqueurs, happa deux bouteilles et, d'un coup de poignet aussi juste que bref, il dosa la consommation demandée, un mélange de rhum et de sirop gommé.

Avant qu'Emmanuel portât la boisson à ses lèvres, Attilio avait déjà replacé les deux bouteilles, qui parurent voler vers le casier, tant le mouvement fut preste. Puis il se mit à rincer frénétiquement des verres sales dans un des récipiens ménagés sous le comptoir. En faisant chanter sous ses doigts le cristal épais, il interrogea, l'œil malin :

— Tu vas toujours chez ma belle-sœur?

— Elle a dû te le dire! — fit innocemment Emmanuel.

Attilio se redressa, tout interloqué :

— Comment? tu ne sais pas?... Je suis fâché avec eux! Voilà plus de quinze jours que je n'ai mis les pieds dans leur boutique!... Je me suis disputé avec mon frère!... Ils ne t'ont pas dit ça?...

— Non ! — répondit l'autre, qui, effectivement, ignorait cette brouille de famille.

Mais les dos de six portefaix s'interposèrent entre le zinc et lui. Emmanuel dut se reculer un instant. Lorsque les hommes furent servis, il se rapprocha de nouveau du comptoir, grâce à des manœuvres habiles, en tenant toujours sa « romaine. »

Persifleur, Attilio reprit ses insinuations :

— Comme ça, tu continues à être bien avec *elle?*

— Je suis bien avec tous les deux, — interrompit l'autre, d'un ton piqué, — même que j'ai fait entrer Cosmo à l'usine de l'Estaque !

— Toi?... Pas possible !...

— Eh oui !... Tu comprends, c'est Mme Marguerite qui m'a prié d'avoir cette complaisance-là pour son mari ! Impossible de lui refuser !... Cosmo voulait partir tout de suite pour Antibes. Elle, — tu penses bien, — ça ne l'arrangeait pas ! Alors, en attendant qu'il trouve du travail à Marseille, il a été bien content de pouvoir s'embaucher dans la galère !

— Vrai ! tu en as, une couche ! — dit Attilio avec mépris, — tu ne devines pas que Cosmo et sa femme ne cherchent qu'à profiter sur toi !... C'est comme pour moi : ils essayaient déjà de m'attraper mon argent !... Mais pas si bête ! Ah ! non !

Emmanuel ne répondit rien : il baissa la tête tristement, comme si les paroles de son ami remuaient en lui des choses douloureuses. Attilio, vexé de son silence, poursuivit, d'un ton rageur :

— Et puis, tu sais? Tu as tort de les fréquenter ! Il t'arri vera quelque malheur !... C'est une brute, mon frère !... une brute ! une mauvaise tête carrée d'Italien !

Et, de sa lavette imbibée d'eau, il épongeait si furieusement le métal nickelé du comptoir que les éclaboussures jaillissaient au visage d'Emmanuel.

Un serveur accourut, — celui-là même que le maladroit garçon avait heurté tout à l'heure, — et il commanda « quatre pernods cachetés. »

Leste, Attilio palpa au hasard dans le bataillon des verres propres; il en réunit quatre bord à bord, versa la liqueur au fond, puis il trempa les quatre absinthes à la fois, en les aspergeant avec une carafe d'eau frappée qu'il agitait au-dessus des

verres, à la façon d'un arrosoir. Un seul tour suffit : les quatre consommations étaient mouillées à point. Cela fut exécuté avec une telle promptitude, une telle élégance dans le jeu du poignet, qu'Emmanuel en demeurait bouche béante. Il complimentait le Piémontais.

— *Couquin de Diou !* Tu t'es mis bien vite à la coule du métier !...

Une éclaircie venait de se produire dans la séquelle des assoiffés. On pouvait causer un peu plus tranquillement.

Attilio, flatté par l'éloge de son camarade, se rengorgea :

— Sans blague, il ne m'a pas fallu longtemps pour me débrouiller !... Je veux bien qu'Ernest m'a donné quelques leçons, mais, c'est égal ! il faut être dégourdi !

La voix vinaigrée d'un serveur cria du dehors :

— Un financier !... Un !

Attilio, saisissant une cafetière sur le réchaud, dit en même temps à Emmanuel :

— Tiens !... rien que pour les noms, il y a de quoi devenir fou !... Je parie que tu ne sais pas ce que c'est qu'un « financier ?... » Tu vas voir, mon vieux !

Sans hésiter, avec une sûreté de prestidigitateur, il jeta sa main sur une fiole à long cou, et il parfit aussitôt le mélange : c'était du café noir coupé de fine-champagne. Immédiatement, le serveur emporta la mixture préparée :

— Et voilà ! — dit Attilio, l'air modeste et ravi.

Les commandes pour la terrasse pleuvaient toujours :

— Une ganache !

— Deux menteurs !... Deux !

Les trois garçons de comptoir rivalisaient de vitesse. Attilio se chargea de la « ganache. » Les autres aromatisèrent du café avec de la crème de menthe :

— C'est ça, les menteurs ? — fit Emmanuel, en riant, — en voilà une saloperie !

— Et les *mauresques*, les *marquises*, les *suissesses*, les *États-majors ?...* Qu'est-ce qu'ils n'inventent pas pour leur gourmandise, ces gueusards de Marseillais !

Subitement grave et majestueux, Attilio conclut :

— Mais le plus difficile, ça n'est pas les noms, c'est la connaissance des bouteilles !... Ernest me le disait l'autre jour : il faut être quasiment des artistes dans notre partie !... Oui ! comme

des musiciens qui font courir leurs doigts sur les pianos, sans se tromper d'une note !

Avec des contorsions emphatiques de virtuose, il étendit les bras et, comme sur un vaste clavier aux touches innombrables et compliquées il promena légèrement ses mains sur les rangées étincelantes des flacons...

Cependant, du haut d'une petite stalle, semblable à une chaire de professeur, le patron, personnage osseux et blême, lançait des regards sévères dans la direction des deux jeunes gens. Attilio comprit que leur bavardage l'irritait. Feignant un beau zèle, il plongea ses bras nus dans le lavoir et se remit à rincer ses verres :

— Tu m'embrouilles ! — dit-il, entre ses dents, à Emmanuel, — achève ta romaine, et va-t'en te rasseoir !... On reparlera, un matin que je serai libre !

Mélancoliquement, l'ouvrier regagna la banquette du fond, non sans examiner tous les coins de la salle, pour voir si Escartefigue n'était point arrivé.

Sept heures allaient sonner. Le plus gros de la clientèle roulante était passé. Il n'y avait guère, dans le bar, que les sédentaires, petits employés pour la plupart, qui, fanatisés par la politique, s'éternisaient sur leur absinthe, en dévorant, l'un après l'autre, tous les journaux. Mais ils se trouvaient en si grand nombre que toutes les tables étaient occupées et que la circulation devenait difficile.

Les plus proches d'Emmanuel écoutaient, avec une déférence visible, un joli jeune homme blond, portant la moustache et la mouche à la Henri III, le menton grassouillet enfoui dans une lavallière de soie noire, qui pérorait sur un ton à la fois doucereux et autoritaire. Les auditeurs, en chemises sans cols, en pantalons de toile bleue, montraient des faces placides et de lourds poings carrés de manœuvres.

Distraitement, Emmanuel percevait des bribes de la conversation, de grands mots rébarbatifs, ou des noms inconnus qui ne disaient rien à son esprit : *monisme*, *hylozoïsme*, *Haeckel*, *conservation de l'énergie !...* Son attention fatiguée se détourna bientôt du cercle pédant, et, au milieu du tapage, du va-et-vient perpétuels, il s'absorba dans la rumination de la peine secrète qui le tourmentait toujours.

Il remâchait toutes les amertumes de ces quinze derniers

jours, se remémorant les angoisses, les défaillances ignominieuses qu'il avait subies, depuis son départ de la Maison de Diamant : d'abord son désespoir, puis la révolte de son amour-propre, et, pour se venger de Marguerite (car il en était plus que jamais épris), sa liaison avec cette chanteuse de café-concert qui, le soir de Pâques, l'avait bombardé d'œillades si provocantes. Enfin cette lâcheté d'être retourné chez la maestra, malgré l'hostilité sournoise de Cosmo !... Sûrement, le mineur ne l'aimait pas, quoiqu'il affectât de le traiter en camarade et en ami de la famille !... Et voici qu'Emmanuel entendait de nouveau tinter à ses oreilles les phrases haineuses d'Attilio : « C'est une brute, mon frère !... une brute ! une mauvaise tête carrée d'Italien !... » Et un écho sinistre répondait au fond de sa conscience : « Il t'arrivera quelque malheur !... »

Les tempes entre les mains, Emmanuel s'assombrissait de plus en plus. D'un œil hébété, il considérait les brisures qui rayaient le marbre de la table, lorsque quelqu'un lui secoua rudement l'épaule :

— Ho ! *Castaniaire !...*

Escartefigue était devant lui, flanqué du cabaretier Coupon et d'un petit homme ridicule, bossu devant, bossu derrière, dont la toilette, d'une élégance recherchée, rendait la difformité plus plaisante.

Le garde-four supposa tout de suite que ce polichinelle devait être un personnage considérable, à en juger par l'émoi que son entrée provoquait dans tout le bar. En effet, Escartefigue lui souffla :

— C'est M. Maxime Artaud, l'avocat, le conseiller général !... le fils du gros acconier !... Il est candidat à la députation !...

Les façons obséquieuses du bout d'homme manifestaient trop bien qu'il ne s'était fourvoyé au *Splendid*, en compagnie de Coupon et d'Escartefigue, que pour le soin de sa popularité.

Point de mire de l'assistance, la bande s'était installée à l'extrémité de la table. En avançant son tabouret, Escartefigue aperçut, en face de lui, le jeune homme blond qui, à l'apparition de ces messieurs, s'était interrompu de pérorer. L'ex-portefaix lui tendit le bout des doigts, avec dignité :

— Salut, Werhlé !... Ça va ?...

Et, négligeant la réponse, il se hâta d'accaparer Maxime

Artaud pour lui tout seul, comme s'il redoutait que Coupon ne s'en emparât. Ils continuèrent à causer, sans accorder la moindre attention à Emmanuel, qui s'étonna de l'indifférence d'Escartefigue à son égard. L'ouvrier songeait : « Pourquoi m'a-t-il donné rendez-vous ?... C'est pour me montrer ses belles connaissances, bien sûr !... » Et, devant son verre vide, il attendait flegmatiquement qu'on voulût bien s'intéresser à lui.

Enfin, le trésorier des dockers daigna le favoriser de son entretien :

— Dis, *coulego?...* J'ai pensé à toi, pour une démarche importante !...

— Savoir si je serai capable ! — objecta le garde-four, fier d'inspirer une telle confiance.

— Oh ! pour ça, j'en réponds !... Ça n'est pas malin !...

Étouffant un petit rire narquois, Escartefigue expliqua ce dont il s'agissait : on comptait sur Emmanuel pour décider quelques camarades de son usine à suivre les réunions de la Bourse du Travail !... Cette usine formait un petit monde à part, resté en dehors de tous les syndicats, ayant ses charretiers, ses portefaix, et même ses maçons, ses chauffeurs et ses mécaniciens attitrés : les patrons pouvaient ainsi narguer toutes les grèves !... Il était temps de fondre ces élémens réfractaires dans l'association générale ! On commencerait par syndiquer une douzaine d'ouvriers, parmi les moins rétrogrades ! Peu à peu, les autres viendraient, cela ferait la tache d'huile !...

— Ils refuseront ! — s'écria Emmanuel, incrédule, — tu comprends, ce sont presque tous des Italiens, des gens qui se moquent du tiers et du quart, pourvu qu'ils touchent leur journée !...

Un éclair passa dans les gros yeux de bœuf d'Escartefigue, qui, d'un ton sans réplique, prononça :

— Pas d'observations dans les rangs !... Veux-tu marcher, oui ou non ?...

— Je veux bien, moi, j'essaierai ! — répondit doucement Emmanuel, subjugué par cette arrogance de caporal.

— Alors, c'est entendu ?...

— C'est entendu ! je tâcherai moyen !...

Escartefigue se frotta les mains, et, tapant sur la cuisse de l'avocat, avec une familiarité toute méridionale :

— Monsieur Artaud, permettez-moi de vous présenter ce

gaillard-là... le citoyen Subleyras Emmanuel, un brave rustre de la montagne !

Le colosse avait rougi jusqu'à la pointe de ses moustaches. Mais l'avocat, exagérant sa bienveillance officielle, échangea une poignée de main avec lui. Leurs regards se croisèrent. Ils sentirent instinctivement qu'ils se déplaisaient. Ces deux bosses, cette figure chafouine, ces petits yeux vicieux, ce teint de jus de réglisse, brouillé encore par les poils noirs d'une barbiche tombante, ne disaient rien qui vaille à Emmanuel. Néanmoins, il conclut charitablement que, pour être parvenu à une si haute situation, avec un physique si ingrat, il fallait être rudement intelligent !

Cependant, l'avocat complimentait Escartefigue sur son camarade :

— Vous avez raison ! C'est un brave, votre ami !

— Oui ! — insista sentencieusement Coupon, — ça fera une bonne unité !

Et l'ancien chanteur de beuglant souligna, d'un hochement de tête doctoral, la justesse de son expression.

Emmanuel écarquillait ses pupilles, ahuri sans doute d'apprendre qu'il était une « unité. » Jaloux de ces éloges, Escartefigue grommela :

— Une bonne unité! une bonne unité !... C'est bientôt dit! N'empêche que, pour l'instant, des types comme ça, c'est ignorant comme des mulets, ça ne sait rien, ça n'a rien lu !

— Mon Dieu ! reprit l'avocat en souriant, rien de plus facile que de combler cette lacune de l'instruction dans la classe ouvrière !... avec de telles bonnes volontés !... Nos bibliothèques, nos Universités populaires y pourvoiront. Déjà les cours publics de M. Lehautcollin, le professeur de la Faculté d'Aix, ceux de M. Werhlé, que voici, nous ont rendu d'inappréciables services !...

En filant sa phrase, il adressait un petit salut aimable et protecteur au jeune homme blond qui, de sa place, avait épié toute la conversation, depuis le commencement. Enhardi par cette avance directe, celui-ci se leva et, avec un bel aplomb, il tendit la main au bossu :

— Enchanté, monsieur, de faire votre connaissance !... D'ailleurs, voilà longtemps, ce me semble, que nous avons l'habitude de nous rencontrer !

Tandis qu'ils se congratulaient, Emmanuel, très intrigué par la belle cravate et la figure séraphique du jeune homme, s'enquit de ce qu'il était, auprès d'Escartefigue :

L'ex-portefaix, baissant la voix, chuchota mystérieusement :

— C'est un étudiant en médecine !... un Belge, un anarchiste !

Mais, aussitôt, l'étudiant, le bouche mielleuse, interpella Emmanuel :

— Je m'associe, dit-il, aux exhortations de ces messieurs !... Vous devriez venir à nos conférences ! Il faut lire, vous cultiver un peu !...

— Me cultiver ?... Je ne demande pas mieux ! — répondit Emmanuel, débonnaire.

Un attendrissement lui vint. Il se rappela les lectures faites par la maestra, durant les veillées d'hiver, à la Maison de Diamant. Puis, ayant réfléchi, il avoua naïvement :

— Lire ?... Il faudrait avoir le temps !

— On le trouve quand on veut ! — insinua l'avocat.

— Ou on le prend ! — fulmina l'anarchiste, les prunelles allumées.

L'ouvrier des fours à sulfate n'était pas convaincu. Il objecta encore :

— Je ne sais pas quoi lire !...

— Je vous dirigerai ! — proposa bénignement l'anarchiste.

Escartefigue, indigné de la veulerie d'Emmanuel, haussait les épaules de pitié :

— Tu ne sais pas quoi lire ?... Mais tu n'as qu'à taper dans le tas ! Il y en a des livres, mon ami !... Büchner, Moleschott, Max Stirner, Kropotkine !... Dis, abruti, lequel veux-tu ?...

— Tout ça, c'est trop fort pour lui ! — prononça Coupon, supérieur et réticent, comme un initié.

Les manœuvres en cottes de toile bleue, qui s'étaient rapprochés du groupe, élevèrent un murmure approbateur. Werhlé, très amusé par l'algarade d'Escartefigue, clignait ironiquement du côté de Maxime Artaud, puis il intervint avec discrétion :

— Je suis de l'avis du camarade Coupon ! Ces lectures seraient sans doute un peu fortes pour un débutant !... Mieux vaudrait commencer par des romans !... Avez-vous lu *Travail*, *Germinal* de Zola ?... *Quatrevingt-treize*, *Les Misérables* de Victor Hugo... *Le Juif errant* d'Eugène Süe ?

Écrasé sous l'avalanche des titres, honteux de son ignorance, Emmanuel laissa retomber sa tête entre ses larges épaules, et il balbutia :

— Je veux bien, moi, je veux bien !... Tout ce que vous voudrez !

L'anarchiste le félicita ; il s'engagea à lui procurer une carte pour la Bibliothèque municipale.

Soudain, une flamme de joie éclaircit la face humiliée du garde-four. A l'idée de pénétrer dans ce sanctuaire du savoir, lui, l'homme de peine, souillé par toutes les boues corrosives, par toutes les noires poussières de la géhenne industrielle, avec ses mains et ses pieds brûlés, avec ses membres meurtris par la lutte perpétuelle contre la matière pesante, — il eut comme un éblouissement. C'était un prodigieux horizon tout plein de lumière qui surgissait inopinément devant ses pas : au loin tremblait déjà il ne savait quel mirage de Terre promise ! Il pressentait seulement qu'une vie nouvelle allait s'ouvrir pour lui. Les conversations d'Escartefigue avaient, depuis une semaine, éveillé dans son âme mystique de montagnard une foule d'instincts obscurs qui y sommeillaient encore. De ces prédications socialistes, il ne retenait que les sentimens vagues de fraternité universelle ; et, dans la crise qu'il traversait, il s'en éprenait avec d'autant plus de ferveur, qu'il éprouvait le besoin de distraire son esprit de ses pensées chagrines. L'amour de l'humanité remplacerait cet amour impossible, auquel, un moment, il avait eu la faiblesse de croire !

Ses yeux bleus dilatés extraordinairement, indifférent aux rumeurs grossières qui remplissaient le bar, Emmanuel rêvait.

Les politiciens avaient repris, entre eux, leur discussion.

Soucieux de briller devant ses futurs électeurs, l'avocat arrondissait ses périodes, étoffait ses développemens : cela tournait au discours de réunion publique. Partisan de l'évolution lente en matière de réformes sociales, il se défendait contre les argumens de l'anarchiste, qui, lui, préconisait les solutions immédiates et les moyens violens. Par des transformations insensibles, la société, disait-il, s'acheminait peu à peu vers l'idéal communiste :

— Voyez plutôt !... Ce bar, où nous sommes, est déjà une image anticipée de l'avenir ! Nous nous y rencontrons fraternel-

lement, riches et pauvres, salariés et patrons. Toutes les barrières conventionnelles semblent rompues ! n'est-il pas vrai?... Vous y trouvez, pour des prix dérisoires, des boissons meilleures que dans les cafés les plus chers, les plus reluisans de dorures !... Que dis-je ? Vous y trouvez le luxe et le confort des bourgeois...

Et, s'inclinant devant l'étudiant en médecine, qu'il encensait à dessein, il ajouta :

— Vous y trouvez même leur science !... non pas une science de mandarins, exclusive et abstruse, mais facile, généreuse, offerte à tous !...

Remué par la mimique et l'accent oratoires de l'avocat, Emmanuel s'évertuait à démêler le sens de ses phrases. Il suivait le geste du bossu qui, tour à tour, désignait, sur leurs rayons, les liqueurs de marque aux étiquettes flamboyantes, les albâtres et les marbres polychromes du comptoir, les mosaïques du pavement, les gerbes de cuivre fleuries de corolles et d'ampoules électriques, les hautes glaces des murs, où la salle multipliée à l'infini semblait un hall gigantesque, capable d'abriter les loisirs d'une ville entière !...

Conduit par le geste éloquent, le regard de l'ouvrier remonta ainsi jusqu'au plafond, et, tout à coup, il fut frappé par un spectacle étrange qu'il n'avait pas encore remarqué. Dans le miroir horizontal, se démenait toute une acrobatie aérienne. Les têtes renversées flottaient dans le vide, comme des nacelles de ballons, les bras pendans se nouaient et se dénouaient, véritables tentacules de pieuvres. La fourche des jambes s'ouvrait et se fermait avec une raideur automatique ; et, sous la charge des membres, le torse fléchissant avait une élasticité étrange, analogue à la souplesse féline des fauves qui se promènent dans une cage. Quelque chose de bestial et d'opprimant émanait de cette fresque mouvante qui se décomposait et se reformait sans cesse, comme régie par les lois d'une mécanique inflexible !..

Emmanuel abaissa vivement les yeux : des charbonniers entraient, noircis jusqu'au bout des ongles par les poussières huileuses des houilles. Ce fut une irruption de nègres ou de gorilles : le rose des muqueuses, l'émail des dents, la blancheur des sclérotiques s'exagéraient d'une façon monstrueuse dans les masques de suie qui encrassait les visages. Parmi les glaces biseautées, les cuivres neufs des lustres, les nickels limpides et

les marbres du comptoir, ils paraissaient plus sordides, plus voisins de la terre, de l'animalité qui rampe et qui se vautre. Leurs doigts sales barbouillaient les verres, les manches de leurs chemises mâchuraient les tables humides, et leurs crachats couleur d'encre s'étalaient en flaques épaisses dans les sciures du dallage !...

L'avocat parlait toujours, célébrant, en termes lyriques, le Bar égalitaire, berceau d'une humanité régénérée !

Pendant ce temps, Emmanuel, las d'écouter sans comprendre, se divertissait à chercher les silhouettes des charbonniers, dans le miroir du plafond, où toute une foule inquiétante et grotesque circulait sans trêve, les pieds en haut, la tête en bas...

VII

Marguerite n'était pas plus heureuse qu'Emmanuel.

Après une séparation si longue, les deux époux ne parvenaient pas à renouer les habitudes rompues, à rétablir l'accord, un peu précaire, qui, autrefois, les avait rapprochés passagèrement. La distance, entre eux, ne faisait que s'accroître ; et, tandis que Cosmo se blessait davantage de la supériorité de sa femme, elle était plus choquée par la grossièreté de son mari. Le caractère du mineur, — mélange de brutalité et de luxure, — bien loin de se corriger, s'était développé, au contraire, par les fréquentations crapuleuses, les nécessités d'une vie misérable et dure. Et ainsi, toujours plus étrangers l'un à l'autre, ils ne goûtaient que de rares momens de tendresse.

Pourtant, Cosmo était demeuré auprès de Marguerite, malgré son intention hautement affichée de partir pour Antibes. La douceur du foyer et des soins conjugaux, les caresses des enfans, si nouvelles pour lui, — tout cela l'avait retenu à Marseille. Des chantiers allaient s'ouvrir, dans six semaines, à l'extrémité du port, qu'on agrandissait : il espérait bien y trouver un emploi. En attendant, il s'était embauché à l'usine de produits chimiques, grâce à l'entremise d'Emmanuel : on lui avait confié bientôt la conduite du revolver à soude, — opération délicate qui réclame de l'intelligence et de la présence d'esprit ; et, avec ce don qu'ont les Piémontais de se plier à toutes les besognes, il s'était mis très vite au courant. Cependant, il n'était qu'à moitié satis-

fait, et il avait hâte de reprendre son véritable métier, moins fatigant et beaucoup plus lucratif.

Comme il ne gagnait que cinq francs par jour, Marguerite s'était opposée à ce que l'on déménageât de la Maison de Diamant, alléguant que, dans un autre quartier, le prix du loyer serait bien plus élevé :

— Un peu de patience! — dit-elle, — nous changerons, quand tu recommenceras à gagner huit et dix francs!...

Et, comme dernier argument, elle ajouta :

— Souviens-toi, Cosmo! Il faut faire des économies! Il faut songer à la Meina!...

D'ailleurs, si la vanité du mineur souffrait d'un si piteux logement, il ne se déplaisait pas, en somme, dans cette pompeuse masure. Le voisinage lui marquait de la considération, et, par un brusque revirement, les Mangiavacchi eux-mêmes témoignaient des dispositions, non seulement pacifiques, mais amicales, soit que la force peu commune de Cosmo les tînt en respect, ou qu'ils souhaitassent sincèrement d'entrer en relations avec un ouvrier si sérieux et si bien payé. Mme Cougourde avait offert sa médiation. On s'était réconcilié!

Maintenant, la plumeuse de volailles était plus assidue que jamais chez Marguerite, qu'elle accablait d'un redoublement d'amitié. Leurs maris, également, étaient au mieux. Ils s'étaient reconnus, après s'être perdus de vue pendant plus de quinze ans, car on avait travaillé ensemble à La Ciotat!... Cougourde fut extrêmement étonné de voir que son ancien camarade était le mari de la maestra : il ignorait en effet que le mineur s'appelât Girardi. Entre ouvriers, on ne désignait celui-ci que par le sobriquet de *Capelan* (1), parce qu'en ce temps-là, il assistait à la messe, chaque dimanche.

Tous les soirs, les deux hommes buvaient leur absinthe au même café.

Or, la veille de la Pentecôte, Mme Cougourde, qui ne rêvait que bombances, proposa à la maestra de célébrer la fête par un pique-nique au *cabanon*. C'était Bourrassin, un vieil ami de Cougourde, un veuf, pointeur aux Messageries maritimes, qui recevrait la société dans son propre cabanon, situé sur la plage du Prado. On passerait la journée au bord de la mer : ce qui se-

(1) *Capelan*, aumonier, curé,

rait excellent pour la santé des enfans!... Et, naturellement, on inviterait les Mangiavacchi, qui fourniraient des légumes et des fruits, en leur qualité de revendeurs des Quatre-Saisons!...

— On invitera aussi Manuel! — conclut Mme Cougourde, en rougissant, — ce garçon-là est si comme il faut!...

Marguerite, par crainte de la dépense, refusa de s'associer à la fête. La compagnie des Napolitains lui était odieuse, en dépit de la réconciliation récente, — et elle se défiait des politesses hypocrites de la plumeuse de volailles. Mais Cosmo, entraîné par le charretier, affirma énergiquement sa volonté d'aller au cabanon avec les autres : elle fut contrainte de céder!

D'abord, la partie s'annonça bien. La maestra elle-même se mit en route, la joie au cœur. Avant de sortir, elle avait envoyé à son beau-père deux pièces de vingt francs toutes neuves, à l'effigie de Victor-Emmanuel III : c'était son obole et celle de Cosmo. Elle se les était procurées chez un changeur, et, après les avoir enveloppées de papier de soie, elle les avait scellées dans une de ces petites boîtes en bois blanc, dont se servent les bijoutiers pour leurs expéditions. Elle était toute fière d'avoir fourni sa quote-part de ce tribut familial!

La troupe, au grand complet, se réunit devant l'église des Augustins, et l'on envahit un tramway qui partait pour Bonne-Veine. Ce fut une affaire que de se caser, avec tout l'attirail des provisions, car chaque ménage s'était muni de plusieurs couronnes de pain, sans préjudice de sa contribution au pique-nique : Marguerite apportait un paquet de jambon et de saucisson d'Arles, les Mangiavacchi, des chapelets d'aulx et de pimens pour la bouillabaisse, des bottes de radis et un énorme panier de fraises, les Cougourde, six bouteilles de vins fins, chipées par le charretier dans une caisse qu'il avait camionnée, la semaine d'avant. Mais le clou du festin, ce devait être une fiole vénérable, que Cougourde tenait cachée sous sa veste et dont il découvrait, de temps en temps, le goulot bouché d'une cire noirâtre et enduit d'un gravier très fin qui se détachait sous les doigts. Celle-là, il l'avait volée dans le bureau de son patron! Il ne savait pas ce qu'il y avait dedans, mais c'était sûrement quelque chose de fameux; à en juger par l'antiquité de la bouteille!...

On était seize dans le tramway, en comptant les bambins Girardi, ceux des Napolitains, et enfin Emmanuel, qui ne s'était

décidé à venir que pour se rencontrer avec la maestra. Le garçon était assis à côté de Mangiavacchi, petit homme sec et jaune, dont toute la peau semblait imbibée de fiel. Énorme, la face bouffie sous ses lourds cheveux bleuâtres, sa femme écrasait la plumeuse de volailles de toute la masse ballottante de sa chair. La revendeuse avait mis sur elle tous ses bijoux, bracelets, bagues, broches, boucles d'oreille, épingles piquées en éventail dans le chignon. M[me] Cougourde aussi, calamistrée par sa coiffeuse, s'était parée de sa broche et de son bracelet; et, comme toutes deux se sentaient très belles, elles se montraient excessivement aimables pour Marguerite. Le bon vent de mer qu'on humait déjà, l'espoir du déjeuner et de toute espèce de plaisirs achevaient d'épanouir les appétits et de griser les têtes.

On trouva Bourrassin sur le seuil du cabanon, la pipe à la bouche, pieds nus, la culotte de toile bleue retroussée à la hauteur du mollet, un binocle sur le nez, tant pour sa myopie, que pour solenniser un peu le négligé de son costume. Il pêchait depuis le lever du soleil, avait pris quantité de rascasses, de congres et de morênes, de sorte que la bouillabaisse promettait d'être succulente.

Les arrivans commencèrent par visiter les alentours, malgré l'ardeur de la méridienne.

Au bord de la crique assez étroite, se déployait une rangée de cabanons, — simples baraques en planches, celles-ci barbouillées de peintures facétieuses, celles-là surmontées d'un pavillon tricolore, qui se hissait au bout d'une corde, comme un signal marin, chacune ayant son nom tracé en grosses lettres au-dessus de la porte. Bourrassin en avait inventé un tout à fait gaillard et désinvolte pour son cabanon : *Les Escaladaïres* (1), — bien qu'il eût perdu l'habitude, depuis longtemps, de grimper à quoi que ce soit! A droite, c'étaient *Les Gourmands;* à gauche, les *Pas-fâchés*. Le cabanon de gauche était occupé par une demi-douzaine de jeunes gens, en maillots de canotiers, qui menaient grand tapage et qui regardèrent d'un œil méprisant les invités des *Escaladaïres*.

On s'installa, pour le déjeuner, à l'intérieur du cabanon, afin de se garer de la chaleur. Mais, comme il était fort exigu, les

(1) *Les Escaladaïres*, les grimpeurs d'échelles.

enfans furent relégués dehors : ils s'assirent dans le sable, où ils avaient creusé des trous.

Les convives se récrièrent sur la fraîcheur de l'endroit et la beauté de la vue. En une grande nappe mauve, tachetée par places de vert et de bleu sombre, le golfe se déployait devant eux, jusqu'aux falaises crayeuses de l'Estaque. Cela sentait le varech, l'iode, les mille odeurs capiteuses de la mer.

Tout marcha sans encombre jusqu'au dessert. On fêta la bouillabaisse de Bourrassin qui reçut des complimens. Mais on se réservait pour les fraises des Mangiavacchi, que l'on devait arroser avec le contenu de la mystérieuse bouteille apportée par Cougourde.

Enfin le moment solennel arriva ! Tous les yeux se tournèrent vers le charretier, lorsque, d'une main respectueuse, il déboucha la fiole. Il la flaira et fit une grimace.

— Qu'est-ce que c'est, Jules? — demanda Mme Cougourde, qui était la plus impatiente.

— Ma foi, je ne sais pas !.... C'est rudement fort !

Et, consultant Bourrassin du regard, il lui passa la bouteille. En sa qualité de pointeur aux Messageries, habitué à manipuler des marchandises de toute provenance, le bonhomme se piquait de s'y connaître. Il flaira à son tour, puis, reposant la bouteille, il déclara d'un ton d'augure :

— Ça, c'est du vin de Chypre !... *Couquin de Diou !* tu as eu la main veinarde, toi encore ! Un vin comme ça, ça vaut plus d'un million, pour être si ancien !

Alors, Cougourde, exultant, répandit tout le liquide sur les fraises qui remplissaient quatre saladiers. Sa femme se rua dessus, porta la cuillère à sa bouche, mais, aussitôt, elle recracha une pâtée brunâtre et sanguinolente :

— Ah ! *Porca madonna!* le vin est tourné !... On dirait du bitume !... En voilà une histoire !

Ce fut un concert d'exclamations désappointées. L'assistance était navrée, car il n'y avait pas d'autre dessert. Mme Mangiavacchi, pour faire honneur à ses fraises, s'acharnait à les avaler. Elle fut obligée de quitter la table, se sentant, disait-elle, « une douceur sur l'estomac ! »

— N'empêche ! — conclut philosophiquement Bourrassin, — que c'est tout de même du vin de Chypre !... Il est trop vieux, voilà tout !

Cougourde, lui, était furieux :

— Pour une fois qu'on en boit, vrai ! Ça n'est pas de chance !... Et toutes les fraises qui sont gâtées ! *Capoun de bon Dieu!*

Les hommes se rejetèrent sur les autres bouteilles, avec une espèce d'emportement, comme s'ils prenaient une revanche, — et il sembla à Marguerite que Cosmo commençait à s'échauffer.

Au même moment, des clameurs hostiles retentirent de l'autre côté de la cloison, dans le cabanon des *Pas-fâchés*. Le petit Simon venait de lancer un galet par la fenêtre ouverte des voisins : de là une explosion de colère contre les *Escaladaïres*. Une voix stridente jeta :

— Enlevez les *Babis!*... à bas les meurt-de-faim!...

Mangiavacchi ayant répondu : « A bas les *moucaus!* » les *Pas-fâchés* ripostèrent par une bordée d'injures :

— Eh ! retournez donc chez vous, *Babis* de malheur !... Allez crever de misère dans votre pays, tas de pouilleux !

Cosmo, déjà très excité par la boisson, était devenu blême de rage. Les poings crispés, il se leva, et déjà se précipitait. Mais Bourrassin, en sa qualité de Marseillais, s'interposa entre les deux camps ennemis, fit rasseoir le Piémontais.

Emmanuel, tranquillement, opina :

— Laissez-les ! ne répondez pas !... Ce sont des petits jeunes gens qui ont un peu bu !

— C'est vrai ! — dit aigrement Mme Cougourde, — qu'il ne leur faut pas grand'chose aux Marseillais, pour leur déranger la tête !

— Oui ! — dit Emmanuel, — ils s'enfilent quinze carafes d'eau, et les voilà comme des lions !... Ils veulent manger tout le monde !

— Enlevez les *Babis!* à bas les meurt-de-faim ! — répétèrent en chœur les *Pas-fâchés*.

Cosmo ne se possédait plus :

— Taisez-vous, tas de feignans !... ou je vous arrache les moustaches !

Il avait crié d'une telle voix, que le tumulte s'apaisa subitement. Mais Mme Mangiavacchi était indignée :

— Ils nous traitent de meurt-de-faim ! — gloussait la grosse femme, toute haletante, — ce sont eux qui n'ont pas de quoi manger !... Voulez-vous parier qu'ils n'ont pas seulement un oignon à se mettre sous la dent !

— Et ils veulent le faire à la grandiose ! — dit Cougourde, en haussant les épaules.

Là-dessus, on réédita toutes les plaisanteries d'usage entre Italiens, sur la jactance et la gueuserie marseillaises, sans omettre l'histoire de la queue de morue attachée par une ficelle au plafond du cabanon et sur laquelle chaque convive promène un croûton de pain !

— Et voilà leurs grands festins ! — dit Mme Cougourde, — il faut les entendre, quand ils reviennent de la campagne !

Avec une drôlerie d'accent très bien imitée, la petite femme se mit à contrefaire les vantardises enthousiastes des buveurs d'eau et des mangeurs de stockfischs :

— Ah ! mon ami ! nous avions une bouillabaisse !... de quoi étouffer un régiment de soldats !... Et un fricot de becfigues !... *Capoun de bon Dieu !...* Nous nous sommes régalés, mon ami !... que le ventre me fait mal !...

Des rires, exagérés à dessein, accueillirent la tirade de Mme Cougourde. Les *Pas-fâchés*, surpris de s'entendre singer dans leur propre langue, se tinrent cois. Cependant, quelques vagues insultes rejaillissaient encore par-dessus la cloison. Cosmo, qui ne décolérait pas, déblatérait contre les Marseillais :

— Ce sont des feignans, je vous dis !... des propre-à-rien ! Ils font les malins, parce qu'ils sont chez eux ! mais je voudrais les voir hors de leur pays !... Savoir s'ils seraient capables de se débrouiller comme nous autres !

— Tous les Marseillais, c'est pareil ! — prononça Cougourde, — quand ils ne voient plus la statue de la Bonne-Mère, ils croient d'être perdus !

Ennuyé qu'on arrangeât ainsi ses compatriotes, Bourrassin s'efforçait de détourner la conversation, et, pour mieux y réussir, il poussait les hommes à boire. Les femmes, peu à peu, les imitèrent. Mme Cougourde, fortement éméchée, avait deux plaques rouges sur les pommettes, et elle ne cessait point de faire remplir son verre.

— Prenez garde ! — fit Marguerite en riant, — vous allez vous rendre malade !

La petite femme rétorqua sèchement :

— Qui est-ce qui vous demande un conseil, à vous ?... Occupez-vous plutôt de votre amoureux !

Et, d'un regard haineux, elle désignait Emmanuel, qui était à la droite de la maestra.

Cosmo n'avait rien entendu, mais Marguerite trembla que Mme Cougourde ne renouvelât ses allusions méchantes. Le vent était à la dispute. Depuis la mésaventure des fraises et l'algarade des *Pas-fâchés*, il y avait de la poudre dans l'air.

La soirée se termina sans entrain. Vers cinq heures, on s'achemina, à la débandade, vers la station des tramways. La route était pleine de gens qui s'en revenaient, eux aussi, du « cabanon. » Ivres de grand air, de mouvement, de paroles, bien plus que d'autre chose, ils braillaient, chantaient, se bousculaient, étaient insupportables. Les hommes, le chapeau sur l'oreille, prenaient des poses héroïques, comme s'ils eussent accompli quelque exploit. Déjà, les récits de la journée commençaient et, avant de se répandre dans les bars et les estaminets de la ville, grandissaient démesurément dans les imaginations.

Excédés de tout ce bruit, Emmanuel et Marguerite marchaient seuls, à l'écart. A travers les fumées de sa griserie, Mme Cougourde les aperçut : ce lui fut un coup. Pendant tout le déjeuner, elle avait inutilement agacé le jeune homme qui n'avait eu d'attentions et d'égards que pour la maestra. Soudain, elle pivota sur elle-même, avisa Cosmo qui était en arrière avec Cougourde, et, lui montrant le couple, elle susurra, de sa petite voix pâlotte et cotonneuse :

— Regardez donc, monsieur Girardi ! Comme ils vont bien ensemble !... Ah ! quand vous n'étiez pas là, on aurait cru deux jeunes mariés !

Le mineur leva la tête, et, le ton brutal, avec un tremblement de colère, il cria :

— Marguerite, arrive ici !

Il ne lui dit pas un mot. Mais, de nouveau, il avait blêmi, comme tout à l'heure, lorsque les Marseillais injuriaient son pays, et, dans le froncement de ses sourcils, la barre opiniâtre qui dénonçait chez lui les pires bouillonnemens intérieurs, s'était fixée, plus sinistre, sur son front bas de taureau.

VIII

Le lendemain, Emmanuel et Cosmo se retrouvèrent face à face, sur la rotonde de la rue de la République, devant le tramway qui allait les conduire à l'usine.

D'abord, le mineur, en l'apercevant, eut un tressaillement instinctif qui lui tira les muscles de la figure, mais il se domina tout de suite, et, comme Emmanuel, selon son habitude, lui tendait la main, il la serra, sans rien trahir de son ressentiment. Puis ils échangèrent des paroles banales : il fallait attendre un bon quart d'heure le départ de ce premier convoi, où s'entasse une véritable armée d'ouvriers. Cosmo, pour tuer le temps, alluma sa pipe, causa des choses du métier ; et même, il parut à Emmanuel qu'il était plus expansif et plus cordial que d'ordinaire.

Au coup de sifflet du conducteur, ils gagnèrent leurs places respectives marquées par les couffins aux provisions. Le train fila tout de suite, à une allure rapide, comme s'il avait hâte de se débarrasser de sa lourde charge humaine. C'étaient, pour la plupart, des portefaix et des mécaniciens qui avaient leurs chantiers à l'extrémité du port, des manœuvres employés dans les tuileries et les minoteries du littoral. Les yeux encore brouillés de sommeil, ils regardaient vaguement fuir les maisons, sans se rien dire, dans une sorte de torpeur qui n'arrivait pas à se dissiper. Emmanuel, au contraire, éprouvait une alacrité insolite, un besoin de communiquer son contentement aux autres. Cette journée passée avec Marguerite lui avait laissé une exaltation singulière.

Le train courait entre les murs nus de la gare d'Arenc et du Bassin de radoub.

Au tournant du Cap Pinède, l'horizon du golfe se découvrit brusquement dans son immensité, avec ses îles toutes blanches et les roches grises de la côte. Une brise fraîche soufflait du large. Emmanuel l'aspirait à pleins poumons ; il s'emplissait les yeux de lumière et d'espace, avant de s'enfermer dans les ténèbres fétides de l'usine. La mer, ce matin-là, sous les colorations innombrables de ses eaux calmes et les méandres de ses courans, semblait un grand jardin féerique, enveloppé par les brumes de l'aube. Au loin, vers la sortie du môle, un unique navire, à la double cheminée jaune et bleue, évoluait lentement ; — et, soudain, le hululement de la sirène ébranla toute la concavité des rivages, déchaîna le grondement sonore des échos, comme si une conque formidable venait d'émerger de l'abîme, jetant à tous les vents des solitudes marines la clameur triomphale d'une poitrine de géant !...

Les équipes laborieuses se dispersaient de station en station. Lorsqu'ils descendirent à l'Estaque, Emmanuel et Cosmo étaient presque les seuls voyageurs.

Ils firent route ensemble. Le mari de Marguerite affectait une gaîté bizarre, et son compagnon s'étonnait un peu de ses expansions inaccoutumées de camaraderie. En passant devant la cantine italienne, il lui offrit même de boire avec lui un verre de vin blanc.

Une file de chariots, où s'empilaient des bonbonnes d'acides, était arrêtée sur le seuil. A l'intérieur, d'autres ouvriers de l'usine formaient cercle, avec les charretiers, autour du comptoir. Aussitôt, on plaisanta Emmanuel sur ses tentatives de propagande syndicale qui n'obtenaient aucun succès. Un Toscan surtout, un homme qui travaillait aux chlorures, se signalait par l'âpreté de ses sarcasmes.

Crachant le jus de sa chique, il lança, aux éclats de rire de la bande.

— Tu veux être député, toi, bien sûr!...

Maigre et tout brûlé par le chlore, le petit homme dardait sur Emmanuel l'éclair ironique de ses yeux noirs aux paupières saignantes, et, d'un air de défi, il retroussait sa chemise en lambeaux sur ses bras noueux, zébrés de traces pourpres qui ressemblaient à des égratignures ou à des marques de flagellation.

Cosmo défendit son camarade, rabroua l'individu, et, en même temps, il excitait Emmanuel à trinquer coup sur coup. Un pêcheur étant entré, une corbeille d'oursins sur la tête, il en acheta deux douzaines, qu'il partagea amicalement avec le jeune homme. Le mineur, tout en mangeant ses coquillages, buvait excessivement; et, quand on s'en alla, Emmanuel s'aperçut qu'il glissait dans son couffin une bouteille de *barbère*...

La poussière profonde se soulevait en tourbillons sous leurs pas. En face d'eux, barrant la route, — l'usine, haute et resserrée comme une citadelle féodale, dressait la masse bleuâtre de ses constructions superposées. Un voile épais de fumées rousses et violacées se balançait à mi-hauteur de l'entonnoir calcaire, où la géhenne pestilente est accroupie. Au-dessus, les roches immaculées réverbéraient la clarté matinale, avec une intensité aveuglante, et l'amas des vapeurs livides se dissolvait dans un rayonnement d'or.

Allègres, les deux hommes arpentaient la montée de l'usine,

suivis par des escouades d'ouvriers. Comme ils s'approchaient du portail, un petit chat couleur de cendre, au poil rare et roussi par places, se mit à miauler au bord du mur, en bombant son dos. Il flairait le poisson frit qu'Emmanuel apportait pour son déjeuner. Celui-ci, ayant fouillé dans son couffin, jeta une sardine à l'animal, ce qui fit maugréer Cosmo :

— Alors quoi?... te voilà le gargotier des chats, à présent?... Comme si cette vermine-là n'était pas la plaie de la fabrique !... Des rosses de bêtes qui nous volent nos casse-croûtes!... Et il en sort de partout! Ça pousse, pire que les lapins!... *Madonna!* quand j'en rencontre un, moi, je lui casse les reins!

Emmanuel protesta:

— Celui-là est brave comme un chien! Nous sommes amis tous les deux! Tu vas voir!

Et, se retournant vers le petit chat, il appela doucement:

— Gris-gris! Gris-gris!

La queue en panache, les oreilles rabattues, la bestiole malingre accourut en trottinant, puis elle s'arrêta court, effrayée par les gestes menaçans de Cosmo.

Le mineur haussa les épaules, et il s'enfonça sous le hangar où il travaillait, en criant à Emmanuel:

— A midi!... On mangera la soupe ensemble!...

L'autre s'engagea dans un escalier de bois qui menait aux fours à sulfates.

Ces fours s'alignaient en une longue muraille brûlante, coupée de distance en distance par les bouches des foyers et par les portes de fer des grilloirs. Une sorte de corridor les séparait de la cloison opposée où d'étroites meurtrières percées dans la brique laissaient filtrer un peu d'air et de lumière. Emmanuel vivait là, dans ce boyau de maçonnerie, à l'atmosphère torride et alourdie d'émanations asphyxiantes, où règne une pénombre perpétuelle.

Pourtant, il marchait à la besogne avec une gaillardise insouciante. Les souvenirs de la veille lui embellissaient les choses autour de lui: la maestra lui avait dit des paroles si douces et si consolantes!... Et, tout heureux des politesses de Cosmo, il se flattait déjà de l'avoir apprivoisé!

D'un mouvement leste et comme impatient, il prit le fourgon des mains du garde de nuit, — un vieil homme aux orbites caves, à la peau tellement imprégnée de poussières chimiques, que sa

barbe verdâtre avait l'apparence d'un amas de cristaux agglutinés, et que tout son visage semblait suer du poison.

Emmanuel, qui sentait encore sur ses épaules la bonne chaleur du dehors, lui dit avec une brusquerie joviale :

— Ho! père Toselli!... Ça commence à chauffer!

Le vieux branla sa tête vert-de-grisée :

— Que ça chauffe, ou que ça ne chauffe pas, c'est pareil pour nous autres!

Sa tâche était finie : voilà tout ce qu'il comprenait! Il ramassa quelques nippes et s'en alla, les yeux vagues, la démarche à la fois incertaine et rigide, comme celle d'un somnambule.

Rapidement, Emmanuel procéda à sa toilette. Il quitta sa veste, retira sa chemise, et, bien que son pantalon fût assez minable, il enfila par-dessus une vieille cotte de cotonnade bleue, criblée de mille petits trous et toute déchiquetée par en bas. Son torse nu jaillissait hors du pantalon sanglé par une ceinture de cuir. Ainsi accoutré, il éprouva une sensation de bien-être et d'agilité plus grande dans les muscles.

Puis, ayant craché dans ses mains, il empoigna le fourgon, rabattit le loquet des grilloirs, et, saisissant un râteau de fer, il commença à éparpiller la masse incolore des sulfates. Les vantaux ouverts soufflaient une fumée ténue, dont l'odeur aride et âcre raclait le gosier et les narines. Des dégagemens d'acide chlorhydrique flottaient dans l'air. Insensible aux exhalaisons sulfureuses, Emmanuel étalait vigoureusement les lourds monceaux de matière brute : il ne percevait rien, ne voyait rien que les images heureuses gardées depuis la veille, au fond de sa mémoire. Dans ce réduit obscur, parmi ces miasmes étouffans, une seule vision occupait sa pensée : la plage lumineuse, où il s'était promené, la veille, aux côtés de Marguerite!...

Il referma les vantaux, et, reprenant le fourgon, il attisa la braise des foyers. Une flamme vive éclata, s'élança hors de la gueule béante du fourneau, et, soudain, au milieu des ténèbres du couloir, Emmanuel apparut comme un homme au soleil. Le vacillement des lueurs et des ombres découpait en lignes plus énergiques les méplats de sa mâle figure; les pectoraux de son torse d'athlète saillaient comme des plaques de bronze, et toute sa chair pénétrée par le rose flamboiement des houilles était devenue radieuse et translucide, pareille à un cristal en fusion.

Dix fois, il recommença la manipulation cuisante, ouvrant et fermant tour à tour les portes de fer. Il était aiguillonné par une sorte de joie physique, et il goûtait comme l'ivresse d'une victoire, en se battant contre toutes ces matières embrasées.

Quand il eut fini, il s'appuya une seconde sur son râteau. Sa poitrine s'enflait comme un soufflet de forge. Un halètement terrible agitait ses côtes, et des flots de sueur ruisselaient sur ses joues et tout le long de ses bras. Alors, pour l'étancher, il chercha un paquet de chiffons dans un trou du mur : le chat Gris-gris s'était couché dessus. L'animal réveillé se frotta d'un air câlin contre les mollets d'Emmanuel, tandis qu'il épongeait ses membres avec les linges roulés en boule. Ensuite, l'ouvrier s'assit sur une grosse pierre, et, lorsque la palpitation de ses côtes se fut un peu calmée, il décrocha une gargoulette en terre rouge suspendue dans l'embrasure d'une meurtrière, l'éleva au-dessus de sa tête, et il but avidement, la bouche offerte au jet du goulot.

Durant cinq grandes heures, se répétèrent ces alternatives de lutte et de repos.

Enfin un coup de sifflet, longuement modulé par la machine, annonça midi. Emmanuel s'apprêta à descendre dans le hangar du revolver à soude, pour y faire réchauffer sa gamelle de soupe et manger avec les autres.

Lorsqu'il y arriva, le revolver, énorme cylindre horizontal, sans cesse en mouvement au-dessus d'un brasier perpétuel, venait de dégorger la soude incandescente dans des wagonnets de fonte mus par un treuil. Tandis que la substance, encore pâteuse, se solidifiait et se moulait au creux des véhicules, des blocs déjà durcis, noirs comme des morceaux de lave éteinte, achevaient de refroidir contre la paroi du fond; mais l'intérieur était toujours en ignition, et, à travers les fissures de la surface, des gaz bleuâtres s'échappaient en dansant, telles des flammes d'alcool sur un vase de punch.

C'était la coutume des ouvriers de faire réchauffer leur nourriture sur ces réchauds improvisés : Emmanuel s'en vint poser sa marmite de fer-blanc, auprès de celle de Cosmo. Sans bien savoir pourquoi, il se réjouissait de ce repas en commun.

Cependant, le Piémontais, la peau du visage rôtie par la réverbération des fours, les pommettes luisantes de sueur, s'ingurgitait le contenu d'une outre en peau de bouc, qu'il avait rem-

plie de *barbère*, afin de tenir le vin plus au frais. Il serrait entre ses dents le tuyau en bois d'olivier, et il ne se lassait pas de boire :

— Attention! — lui dit un compatriote, — tu vas être *t'chouque* (1), si tu bois tant!...

Le conducteur du revolver retira le tuyau de ses lèvres, et, d'un ton agressif :

— N'aie pas peur, *coulego!...*

Et, tout de suite, il chercha querelle à Emmanuel, qui, disait-il, avait dérangé sa marmite et mis la sienne à la place la plus chaude. Le garde-four, qui ne s'expliquait pas cet accès d'humeur, ni ce revirement dans les manières de Cosmo, évita de répondre, pour ne pas envenimer la dispute.

Les hommes s'étaient assis en cercle : ils mangeaient silencieusement, avec lenteur, savourant plus que leur maigre pitance ces quelques minutes de répit. Emmanuel, comme d'ordinaire, se trouvait être le voisin de Cosmo. Celui-ci, le front baissé, bougonnait continuellement, sans que l'autre y fît attention. Soudain, le jeune homme ayant déballé ses sardines frites, un miaulement grêle s'éleva dans l'ombre du hangar : c'était le petit chat Gris-gris qui, se faufilant parmi les scories et les escarbilles, se garant avec une adresse singulière de toutes les choses ardentes qui gisaient sur le sol, était accouru pour avoir sa part de poisson. Assis sur son derrière, les oreilles frémissantes de convoitise, il guettait de loin les gestes du colosse.

A cette vue, Cosmo, les yeux égarés, injectés de bile, brandit un poing insultant sous les moustaches de son camarade :

— *Sacramento!* Vas-tu me chasser cette bête-là!... ou je la crève!

— Pourquoi? — répondit rudement Emmanuel, dont la colère grondait, — est-ce qu'elle te gêne, cette bête-là!

Et, par bravade, il lança une arête à l'animal, qui se rapprocha pour happer le morceau.

Alors Cosmo se leva, en hurlant :

— Attends! attends! je vas te le faire manger en grillade, ton chat de malheur!

Il se précipita, attrapa la bestiole par la queue et la jeta sur un bloc de soude, où des veines de flammes laiteuses serpen-

(1) *T'chouque*, ivre, en piémontais.

taient encore. Les pattes atrocement brûlées, le petit chat rebondit dans un élan fou et se sauva en poussant des miaulemens suraigus, déchirans, avec un accent de douleur presque humain.

Indigné, Emmanuel se rua contre le Piémontais, qui s'était déjà mis sur la défensive: on aurait dit qu'il épiait le moment! Après un corps-à-corps très bref, Cosmo, plus trapu, réussit à soulever son adversaire :

— *Per la Madonna!* C'est toi qui vas y passer!...

D'un mouvement saccadé, il s'avançait progressivement, pliant sous le poids du colosse. Encore un pas, et il allait le culbuter à son tour en travers du bloc incandescent!... Une grappe d'ouvriers s'abattit sur eux. Ce fut une seconde bataille. Enfin, on les sépara!...

Trois hommes s'épuisaient à maintenir Cosmo qui, furieux de voir sa vengeance lui échapper, criait d'ignobles injures. Emmanuel voulut s'élancer de nouveau pour lui fermer la bouche, mais un contremaître se pendit à ses épaules.

— Tu ne vois pas qu'il est saoul! — lui dit l'homme, — laisse-le tranquille, pour l'amour du bon Dieu!...

Quoique maintenu à distance, Cosmo ne cessait point de vociférer. Finalement, à bout de forces, la gorge rauque, il râla:

— Ah! bandit! Voleur de femmes! Je saurai bien te retrouver!...

Il était pâle, d'une pâleur d'agonie, d'autant plus effrayante sur ce masque brutal, ordinairement d'un rouge de sang. Brusquement, il écarta les hommes qui l'étreignaient:

— Lâchez-moi, vous autres!

Et s'appuyant contre un pilier, il se mit à vomir, avec des hoquets et des spasmes épouvantables qui lui secouaient le corps, de la tête aux pieds.

— Tu vois bien! — disait-on à Emmanuel, — il est saoul! C'est la boisson!

Emmanuel n'entendait rien!... « Voleur de femmes! » Ces mots proférés par Cosmo couvraient, pour lui, le son de toutes les paroles. Instantanément, il avait deviné le motif de cette agression féroce, éventé la ruse grossière du mineur qui s'était grisé à dessein, afin de pouvoir excuser par l'ivresse la cruauté de sa vengeance. Le malheureux chancela: il avait entrevu dans un éclair la face résignée et muette de Marguerite!... L'image s'éclipsa

aussitôt, un voile tomba sur ses yeux, et tout devint noir, pour lui, comme si le monde entier était entré dans la nuit!

IX

Ce deuxième jour de juillet, la chaleur, tout d'un coup, était devenue accablante, une chaleur sèche qui rétractait le tissu des vêtemens collés autour des membres, comme une gaine de cuir. Emmanuel, harassé par le métier, anémié, amaigri, inquiet pour sa propre sécurité, se rendait pour la dernière fois à l'usine : il avait, ce soir-là, travail de nuit. Et jamais il ne s'était senti si dégoûté de sa besogne, si las, si découragé!...

Il montait parmi les poussières. En haut du monticule, au milieu du cercle des roches bleuies par la lune, dans la pénombre lilas et grise, les fenêtres rougeoyantes du laboratoire maléfique semblaient les ouvertures d'un four colossal. Pourtant, les constructions vagues qui se tassaient et s'échafaudaient les unes au-dessus des autres, suivant les inégalités du terrain, formaient un bizarre amoncellement architectural, où s'ébauchaient des profils de tours, de piliers et d'absides : on eût dit une sombre basilique infernale, dans un dégorgement de fumées et de vapeurs de soufre. De distance en distance, les hautes cheminées pointaient, comme de monstrueux canons braqués contre les étoiles.

Malgré tout, l'ouvrier éprouvait une insurmontable tristesse à l'idée de quitter cette maison! N'était-ce pas là, sur cette route défoncée, sous ces murs couverts de cendre et de suie, que Marguerite, — un dimanche dont il se souvenait toujours, — lui avait parlé avec le plus de confiance et d'abandon? C'est parce qu'il y travaillait, qu'elle avait voulu voir l'usine!... Maintenant, hélas! elle ne saurait même plus dans quel recoin perdu de l'immense ville il peinait, en pensant à elle!

Car sa résolution était inébranlable : il allait chercher du travail ailleurs! Il ignorait encore ce qu'il ferait. Il ne connaissait qu'une chose, c'est qu'une guerre au couteau était déclarée entre Cosmo et lui, une guerre sauvage, toute de traîtrises et de guet-apens, qui le maintenait constamment en éveil. D'abord, son premier mouvement avait été de courir sus à l'adversaire et de vider immédiatement la querelle. Mais il se défiait de sa force : le Piémontais pouvait rester sur le terrain! Était-ce un bon

moyen pour conquérir Marguerite que de commencer par lui tuer un mari qu'elle aimait?... Il avait préféré partir, mettre entre eux deux la distance et l'oubli, et il avait donné congé, pour la huitaine, à son contremaître. Néanmoins, il espérait encore que le temps et le hasard le rapprocheraient d'elle!

Depuis une semaine, il s'appliquait à fuir les pièges de Cosmo, au risque de passer pour un lâche, mais il croyait que cela valait mieux ainsi.

Constamment en proie à la hantise d'une attaque sournoise, il prit un chemin détourné pour gagner les fours à sulfates.

Tout en se déshabillant, il scrutait les ténèbres avec une appréhension instinctive, bien qu'il se moquât de ses propres craintes : Cosmo, il le savait, ne pouvait s'éloigner de son poste, sans une permission spéciale! Et d'ailleurs, il était prêt à tout!

Pour chasser l'obsession de ses idées funèbres, il s'efforça de fixer toute son attention sur sa tâche. Avec une ardeur fébrile, il saisit le râteau de fonte, agita furieusement les matières en combustion, comme s'il voulait dompter par la fatigue physique l'effervescence de son esprit. Mais le flux continuel de la sueur l'épuisait. Son corps se débilitait à cette lutte forcenée contre la pesanteur et contre le feu dévorant, et, en même temps, la surexcitation factice de ses muscles déchaînait en lui une trépidation presque douloureuse. Vers minuit, n'en pouvant plus, il s'affaissa sur la pierre, où, d'habitude, il se reposait dans l'intervalle des manipulations.

A peine était-il assis qu'un frôlement au bas de son mollet le fit tressaillir : c'était le petit chat Gris-gris qui venait de sortir du trou aux torchons et qui, tout gonflé de sommeil, s'étirait contre sa jambe. Comme les blessures de ses pattes n'étaient pas encore cicatrisées, il se traînait en boitant, et il se cognait sans cesse aux objets, étant devenu à peu près aveugle. En palpant la maigre échine de la bestiole ainsi estropiée par la brutalité de Cosmo, Emmanuel eut un sursaut de colère...

Les grilloirs crépitaient, des explosions sourdes retentissaient derrière les vantaux. Il entendit sonner minuit. Encore sept heures à passer dans le couloir asphyxiant, sous l'haleine des fours gorgés de houilles, parmi les âpres exhalaisons des sulfates!

Pour se rafraîchir un instant le visage, il s'approcha d'une

meurtrière. Mais, ce soir de canicule, l'air du dehors était presque aussi brûlant que l'atmosphère intérieure. Pas un souffle n'arrivait jusqu'à ses narines. Une lune couleur de sang enflammait le ciel ardent comme une coupole de cuivre, et là-bas, entre les tourelles de dissolution, une petite crique de la côte luisait, semblable à une cuve de plomb fondu.

Emmanuel suffoquait. Sa poitrine avide de boire un peu d'air pur se dilatait convulsivement. Un désir éperdu le poussait vers ces grands espaces limpides, où la pulsation rythmique de l'eau faisait un clapotement si délicieux à l'oreille. Il avait besoin de se retremper, ne fût-ce qu'une minute, dans cette fraîcheur marine, d'aspirer le souffle du large et les bonnes odeurs saines des rochers. Il ne résista pas. Malgré la consigne, il se décida à descendre sur la terrasse qui borde tout le flanc de l'usine du côté de la mer.

Autant pour dépister les surveillans que pour éviter le hangar du revolver, il se dirigea vers les magasins des chlorures, déserts à cette heure. Il traversa de vastes salles, éclairées d'en haut par la lune, où les chaux hydratées resplendissaient en longues nappes blanches, comme des couches de givre étendues sur un champ. Puis il se perdit dans un enchevêtrement d'escaliers de bois, de couloirs en maçonnerie. Son front buttait contre des poutres, ses pieds s'enfonçaient jusqu'à la cheville dans les cendres et les scories accumulées. L'obscurité était si complète qu'il se trompa de chemin, revint sur ses pas, et voilà que, tout à coup, malgré lui, il déboucha dans le hangar du revolver.

Au fond, les reflets des foyers inextinguibles tremblaient en un halo rougeâtre, où des silhouettes humaines s'entrevoyaient confusément. Une voix rude cria :

— En avant !...

C'était la voix de Cosmo, qui commandait la manœuvre du treuil.

Les traits grincèrent, les wagonnets roulèrent sur les rails. Déjà, deux hommes s'étaient avancés sur une étroite passerelle, le long du gigantesque cylindre, où bouillonnait la soude en fusion. Détournant la tête pour ne pas être étouffés par l'haleine du monstre, ils dévissèrent les écrous des ouvertures. Une plaque de fonte se rabattit, et, de la gueule du revolver, comme du cratère d'un volcan, une cascade éblouissante jaillit dans le moule du wagonnet : ce fut un écroulement de matières stel-

laires, une avalanche de boues roses mouchetées de petites flammes violettes. Une grande clarté, pareille à celle des lampes électriques, avait envahi tout le hall, depuis la base des piliers jusqu'aux tuiles de la toiture. Elle enveloppa Emmanuel qui passait : au sortir de l'obscurité, cette brusque irruption de la lumière lui causa une gêne intolérable, comme si, tout à coup, il se fût trouvé nu en plein soleil. Il se hâta vers la terrasse, afin d'échapper aux regards des hommes. Mais, du haut de son poste de conducteur, Cosmo l'avait aperçu, dans la flambée de lumière blanche qui, subitement, éclaira les ténèbres.

Sur la terrasse, exposée au couchant et encore tiède du rayonnement diurne, l'air immobile était toujours aussi lourd. Une humidité tiède embuait le petit mur à hauteur d'appui, où Emmanuel s'était assis, les jambes pendantes. Enfin il respirait ! Cet air pesant était du moins salubre, et il lui semblait que les effluves salins de la mer cicatrisaient la blessure de ses poumons irrités par les poussières corrosives et tranchantes.

Puis il regarda...

Sous ses pieds, au bas du mur et de la coulée presque verticale des pyrites, se déroulait la route de Martigue, et, tout de suite, le golfe, — semblable à une grande plaine labourée qui dort, à demi cachée dans les brumes du crépuscule. A droite, vers Saint-Louis-du-Rhône, le reflet du disque lunaire y creusait comme un lac spectral, animé d'une vie étrange par les scintillemens et les ondulations continuelles des vagues. En face, très lointaine, et cependant si nette qu'elle paraissait toute proche, dominait la colline fauve de Notre-Dame-de-la-Garde et la tour élancée du sanctuaire, le phare mystique, au haut duquel la statue d'or brillait doucement, comme la flamme vacillante d'un signal. Au-dessous, Marseille étoilée de tous ses feux s'infléchissait selon la courbe molle des rivages : illuminations d'une ville en fête !

Pourtant Emmanuel restait mélancolique devant la magnificence des choses : elle augmentait sa tristesse. Un train qui s'engouffrait dans le tunnel de la Nerthe lança un sifflement prolongé et lugubre. Il frissonna. Le silence de l'espace lui sembla plus écrasant, et, de nouveau, il sentit horriblement sa solitude. Il s'effrayait de tous les vides qui s'étaient faits dans sa vie : Marguerite désormais inaccessible, Attilio devenu pour lui un véritable étranger !... Son frère absent, retenu pour toujours

peut-être dans cette Palestine maudite, séparé de son affection par des centaines de lieues et par une autre barrière, hélas, qui était pire que la distance !...

Machinalement, son regard fouillait les profondeurs nébuleuses de l'horizon, comme s'il cherchait sur la mer la route indiscernable qui conduisait vers Bethléem !...

Tout à coup, il s'abattit avec une clameur terrible. Quelqu'un, qui venait de surgir derrière lui, s'était rué contre son dos, la tête pointée en avant, comme un bélier. Le colosse s'engloutit dans le noir, tandis que Cosmo, penché sur le rebord du mur, lui jetait, d'une voix basse et rauque :

— Voleur ! Voleur de femmes !...

Trois heures après, — au petit jour, — des pêcheurs de l'Estaque, qui descendaient la route, aperçurent dans le fossé, parmi les scories des pyrites, le corps gisant d'un homme, dont la figure était inondée de sang. Ils le palpèrent, pour voir s'il vivait encore : le cœur battait faiblement.

Au moment où ils le soulevaient pour le transporter au village, l'homme ouvrit les yeux et les referma aussitôt, en poussant un cri d'épouvante : il avait reconnu le profil sinistre de l'usine, ses hangars et ses tours, sous le vomissement éternel des fumées qui noircissaient la blancheur des roches et qui souillaient, de leurs suies épaisses et âcres, la pureté merveilleuse de l'aube !...

LOUIS BERTRAND.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

MANDRIN

CAPITAINE GÉNÉRAL DES CONTREBANDIERS

III (1)

LA PRISE ET LA MORT DE MANDRIN

I. — ROCHEFORT EN NOVALAISE

Les fermiers généraux avaient obtenu du gouvernement de Louis XV qu'il mît sur pied une armée entière pour réduire les Mandrins. Les officiers menaient la campagne de leur mieux; mais nos financiers estimaient qu'ils la menaient trop militairement. Le Contrôleur général en écrit au baron d'Espagnac, qui commandait à Bourg : « M. de Fischer me propose une augmentation de chevaux pour sa troupe; je lui ai dit que ce n'était pas à force d'hommes et de chevaux qu'on terminerait cette affaire; mais par le moyen de bons espions qui donneraient des nouvelles, et que je préférerais attribuer de bonnes et grandes gratifications à ceux qui feraient des captures importantes, telles que celle de Mandrin, à la dépense d'une augmentation dans sa compagnie. »

Vilain son de cloche et qui ne cessera de tinter désormais.

(1) Voyez la *Revue* des 1er août et 1er septembre

*
* *

Sur la frontière immédiate de la France et de la Savoie, l'état d'hostilité entre gâpians et argoulets d'une part, Savoyards et contrebandiers de l'autre, allait s'accentuant.

Le Guiers-Vif, affluent du Rhône, marquait la limite entre les deux États. Sur les berges escarpées de la rivière, côté France, avaient été établis, sous le commandement du colonel de La Morlière, les postes des volontaires de Flandre et des volontaires du Dauphiné; et, sur l'autre bord du cours d'eau, à Saint-Genix-d'Aoste, à Domessin, au Pont-de-Beauvoisin part de Savoie, aux Échelles part de Savoie, à Saint-Christophe part de Savoie, les contrebandiers faisaient leur principal séjour.

On imagine les rapports entre Mandrins et argoulets, séparés par une étroite rivière et que, en de nombreux endroits, on pouvait passer « en chemin, » c'est-à-dire à gué.

Le Pont-de-Beauvoisin était en perpétuelle ébullition. La ville, construite sur les deux bords du fleuve, relevait du roi de Sardaigne, rive droite, et du roi de France, rive gauche. Les deux parties en étaient reliées par le fameux pont commencé sous François Ier, avec sa voûte très haute, en arc brisé, des touffes de mousse et de bouillon-blanc prises entre les grosses pierres, et, au centre, le petit obélisque, aux armes de France et de Savoie, surmonté d'une croix, qui marquait la séparation des deux États.

Les vieilles baraques du Pont-de-Beauvoisin, à toitures en auvent, couvertes de tuiles ou de chaume, — avec des galeries en surplomb sur la rivière, soutenues par des poutres de bois obliquement enfoncées dans les murs, — se pressaient, pittoresques et paisibles, sur les bords de l'eau, une eau profonde, moirée par les lessives et les lavures, entre les sombres bouquets d'aunes et les peupliers pointus. Ces galeries étaient encombrées par des caisses et par de gros pots en grès, où poussaient des fleurs de curé, dahlias, soleils, roses trémières; et l'on y tendait du linge, aux couleurs bigarrées, qui séchait au vent de la montagne. Les assises des maisons, noircies et verdies par l'humidité, effritées par le courant rapide, trempaient dans l'eau, au pied des monts; et sur elles semblaient veiller, de leur hauteur impassible, les cimes blanches, éblouissantes dans la clarté du jour.

Sur la place du Pont-de-Beauvoisin, partie Savoie, et sur celle de Saint-Genix-d'Aoste, les Mandrins « faisaient leur carillon. » Ils y faisaient l'exercice, au son des fifres et des tambours, pour le plus grand plaisir des Savoyards qui accouraient en foule; ils y avaient installé des tirs à la carabine, où les compagnons devenaient habiles à « démonter » le gâpian ; ils y faisaient leurs enrôlemens. « Les contrebandiers battent journellement la caisse, — écrit M. de la Tour du Pin, commandant pour le Roi au Pont-de-Beauvoisin ; — ils battent la caisse en proposant de s'engager dans la *brigade de Mandrin*. Ils promettent beaucoup d'argent, de bons chevaux, du plomb et de la poudre. » Ils se rangeaient en bataille, sur la rive droite du cours d'eau, de préférence à la tête des ponts, d'où ils narguaient les soldats en faction sur l'autre bord. Pour tâcher de mettre fin à ces « indécences, » le chevalier de Chauvelin, ambassadeur français à Turin, avait obtenu que l'on installât des dragons piémontais au Pont-de-Beauvoisin, part de Savoie. Mandrins et dragons piémontais devinrent frères et amis. Dans les maisons de bouteille, au bord de l'eau, on les voyait vider chopine, en un joyeux concert. Ils ne se querellaient que sur la manière dont ils faisaient respectivement l'exercice, — par esprit de corps.

Les Mandrins sont de jeunes gars, de beaux gars, des boute-en-train. Ils plaisent aux filles de Savoie. Ils font des chansons sur les argoulets, sur les soldats de La Morlière et sur les filles des villages, part de France, que ces lascars ont pu charmer. Leur Muse a la main un peu lourde et nomme chacun par son nom. Sur les rives du Guiers-Vif, gars et filles de Savoie viennent chanter les chansons des Mandrins, en vue des corps de garde où les argoulets se mêlent aux gâpians; mais ceux-ci n'aiment pas cette plaisanterie. Le dimanche 4 mai 1755, plusieurs des chansonniers sont allés entendre la messe à Saint-Christophe, part de France, car il n'y a pas de service à Saint-Christophe Savoie. Les argoulets les ont reconnus. Ils tombent sur eux à coups de crosse et de plat de sabre; des jeunes filles sont frappées à coups de poing et leurs robes sont déchirées.

Passe encore pour les chansons; mais entre Mandrins et argoulets, d'une berge du Guiers à l'autre, ce ne sont qu'insultes et menaces. Le marquis de Saint-Séverin, banquier et ami de Mandrin, a son château sur les bords mêmes de la rivière. Les contrebandiers y sont comme chez eux. Gare aux gens des

Fermes qui passent sur le bord opposé ! Argoulets et gâpians sont accueillis par des injures agrémentées d'une volée de pierres; encore doivent-ils s'estimer heureux quand ils n'attrapent pas des coups de fusil. D'une rive à l'autre, on se tirait ainsi des coups de fusil; car on imagine que ni les argoulets, ni les gâpians, ne laissaient de riposter.

***

« Ces gens-là se fortifient tous les jours, écrit l'espion Marsin dans son rapport sur les contrebandiers, et il leur arrive journellement du monde de toutes sortes de nations. »

Le docteur Passerat de la Chapelle, qui les observe de Châtillon-de-Michaille, note aussi l'accroissement rapide des forces contrebandières, qui s'organisent en Suisse et en Savoie. Le baron d'Espagnac signale le nombre grandissant des recrues que Mandrin fait ouvertement. Celui-ci veut se constituer un corps d'un caractère rigoureusement militaire. Sa renommée, qui s'est répandue, lui attire des volontaires de toutes les parties de l'Europe. Passerat de la Chapelle estime que l'effectif des Mandrins s'est accru jusqu'au chiffre de 2 000 hommes. Et que ne devaient pas pouvoir entreprendre 2 000 hommes de cette trempe, sous les ordres d'un tel chef?

Mandrin, animé par cette popularité rapide, a repris confiance. Il est entré en rapport avec les religionnaires des Cévennes qui préparent un nouveau soulèvement. Et déjà l'on entend les grondemens précurseurs de la guerre de Sept ans.

Le jeune capitaine a résolu de pousser sa nouvelle expédition jusqu'aux environs de Paris, où les fermiers généraux ont leurs maisons de plaisance, afin d'y enlever quelques-uns de ces « matadors de l'or, » qui se transformeraient entre ses mains en précieux otages.

Voilà qui devenait décidément mauvais. Les fermiers généraux ne pourraient donc plus couler, avec le calme nécessaire, une existence mollement corrompue en leurs palais magnifiques? Ils risquaient de voir tomber sur eux, comme le tonnerre, des gaillards hirsutes, noirs de hâle, les mains rudes, les habits rapiécés, qui les arracheraient d'entre les bras parfumés de leurs maîtresses, pour les transporter à dos de mulet, ficelés comme des andouilles de tabac, en des retraites inaccessibles.

Heureusement que Bouret d'Érigny, fermier général en mis-

sion sur la frontière, était là, l'œil au guet, à côté de son fidèle auxiliaire, le colonel de La Morlière, commandant des argoulets.

***

Mandrin s'occupait activement des derniers préparatifs pour sa prochaine incursion en France, recrutant et exerçant ses hommes, achetant des chevaux. Le 4 mai 1755, il était à Carouge, où il recevait livraison de vingt-cinq chevaux; les 7 et 8 mai, il paraissait aux foires de Romilly et de Saint-Félix en Savoie; le 9 mai, sur les quatre heures de l'après-midi, par une pluie battante, il arrivait avec l'un de ses camarades, Saint-Pierre le cadet, au château de Rochefort-en-Novalaise, en Savoie, à une petite lieue de la frontière française que traçait le Guiers-Vif. Mandrin boitait, son cheval lui étant tombé sur la jambe.

La Morlière fut instruit de l'arrivée de Mandrin au château de Rochefort, par une dénonciation émanant d'un ecclésiastique, dont le nom est demeuré inconnu. On tient le détail de La Morlière lui-même, qui en écrit au ministre de la Guerre, en lui transmettant même une phrase de la lettre que l'ecclésiastique en question lui a adressée : « Prenez garde à ce point : la femme fermière du château est l'amie de Mandrin et doit avoir son argent. Surtout, ne laissez sortir personne : les domestiques vous instruiront de tout. »

La légende, d'après laquelle Mandrin aurait été trahi par une dame de château, sa maîtresse, qui l'aurait livré une nuit où il serait venu la voir, ne repose sur aucun fondement; mais on en voit ici l'origine.

« L'on ne vaincra et l'on ne saisira jamais Mandrin en France, » écrivait le marquis de Ganay, gouverneur d'Autun. Voici l'audacieuse violation du droit des gens que le colonel de La Morlière se chargea d'exécuter.

Dans la nuit du 10 au 11 mai 1755, sur les onze heures, une troupe de cinq cents hommes environ, pour la plupart des volontaires de Flandre, c'est-à-dire des argoulets, et pour une partie des « employés » des Fermes, c'est-à-dire des gâpians, se rassemblèrent sur la rive française du Guiers-Vif. C'était à une demi-lieue en aval du Pont-de-Beauvoisin, au lieu dit le Pilon, à la hauteur d'Avaux, côté France (paroisse de Romagnieu). Cet endroit, où le Guiers-Vif est guéable, se nommait aussi « la Rive. »

La Morlière accompagna ses soldats jusqu'à ce point et dirigea le passage; mais il crut prudent de ne pas s'aventurer par delà le cours d'eau, jusqu'en Savoie, terre étrangère.

Il abandonna la direction de la troupe au capitaine Iturbi de Larre, qui avait conduit l'expédition de la Sauvetat. De Larre était secondé par un groupe d'officiers, tous déguisés. Les « employés, » au nombre de quatre-vingt-dix, étaient commandés par quatre capitaines des Fermes.

Sur les deux côtés du Guiers, les bords se redressent en escarpemens rocailleux, plus élevés sur la rive de Savoie. Pour se faire son lit, le fleuve les a comme tranchés, et on distingue les couches parallèles de sable, de terre comprimée et de roche aux teintes différentes. Mais à l'endroit où les soldats se sont arrêtés, les bords descendent en pente douce. De larges bancs de pierres plates et rondes, rocs que les eaux ont limés, y permettent de guéer le cours d'eau. Sur les rives, des bouquets de chênes, d'acacias, de saules gris. Du côté français, Romagnieu, sur une hauteur, domine le gué. Par delà le cours d'eau, en Savoie, on aperçoit au loin le château de Rochefort, à la crête d'une colline.

C'est la nuit du samedi au dimanche. Le ciel est couvert. Les soldats se sont arrêtés et, sur un signe des chefs, la plupart ont retiré leurs vestes écarlates, les vestes rouges des La Morlière, bien connues dans le pays. Ils les ont jetées en tas, et leurs bonnets noirs bordés de laine blanche. Ils se sont coiffés pour la plupart de mouchoirs, les uns blancs, les autres de couleur, qu'ils se sont noués autour de la tête. Nombre d'entre eux se sont noirci le visage avec du charbon et d'autres se le sont couvert de gaze verte ou blanche.

Les argoulets ont rencontré les nommés Trafil, père et fils, paysans de Romagnieu. Ils les contraignent, pour leur montrer exactement le gué, à traverser la rivière devant eux. Et les cinq cents hommes conduits par le capitaine de Larre passent la rivière en désordre, troupe en costumes divers, bariolée, sinistre, silencieuse. Arrivés sur la rive de Savoie, sous la domination du roi de Sardaigne, ils prennent la vallée du Paluel, torrent bruyant, affluent du Guiers, qu'ils laissent sur leur droite. Le torrent les sépare des collines boisées, où saillent d'une masse de verdure les tours coiffées en champignons du château de Belmont. Ils vont droit devant eux, à travers champs.

Le lendemain, on suivait leurs traces au ravage fait dans les blés qu'ils avaient couchés sous leurs pas, dans les magnifiques nappes de blé vert, d'un vert frais, qui s'étendaient, en se modelant aux ondulations du terrain, depuis Romagnieu jusqu'à Rochefort, sur une lieue de distance.

Et les argoulets vont en ligne droite sur le château de Rochefort, qui se dresse à la crête du coteau, parmi les cordons de vigne auxquels se mêlent des plants de tabac; propriété du seigneur de Thoury, président au Parlement de Grenoble, du chef de sa femme, Jeanne de Chaumont.

Le château où Mandrin a reçu l'hospitalité est conservé. Du milieu des vignes émergent les vieux murs de défense, percés par endroits de longs et minces trous carrés, par lesquels s'écoulent les eaux des terres que le bâtiment enserre de ses fondations. Les toitures, faites de tuiles, se détachent en rouge brique sur la masse verdoyante des noyers touffus, qui se pressent à l'arrière-plan, comme pour couvrir la demeure contre les vents des Alpes. Le village de Rochefort est construit dans le voisinage, sur un autre mamelon moins élevé.

L'entrée est à l'arrière du château pour ceux qui viennent des rives du Guiers. On y accède par une somptueuse allée de noyers, qui conduit à une cour extérieure, sorte de verger où les cerisiers effeuillaient leurs fleurs blanches sur le gazon terreux. Tout autour, les communs : des écuries, des abris pour le fourrage, des bûchers; un puits à auge ronde taillée dans un bloc de granit.

La façade du château se compose d'un corps de bâtiment percé au milieu d'une porte charretière, basse, en plein cintre, et flanqué, en manière d'ailes, de deux tours carrées, massives, trapues : dans celle de gauche, la chapelle ; dans celle de droite, le logis occupé par Mandrin. Cette entrée est défendue par une grille en fer forgé, qui forme porte à claire-voie, fermée à l'intérieur d'une lourde poutre de bois, que l'on fait mouvoir en l'enfonçant dans un trou pratiqué dans l'épaisseur du mur. A droite et à gauche de cette entrée, de petites fenêtres défendues par des barreaux de fer et fermées intérieurement d'un volet de bois plein. Celle de droite éclaire une chambre à rez de terre, où loge Joseph Veyret, un jeune jardinier, qui sert également de concierge au château.

Après avoir ouvert la grille, on passe sous une voûte prati-

quée dans le corps de bâtiment, et l'on est introduit dans la cour intérieure. Cette seconde cour, carrée, est entourée de constructions. Dans l'angle des murs, à droite en entrant, un degré de pierre mène jusqu'au premier étage, à un palier extérieur sur lequel s'ouvrent deux portes, la première donnant accès dans les pièces aménagées sur la façade (par là on arrive à la chambre de Mandrin); l'autre s'ouvrant sur les chambres où logent le fermier et sa famille. Ce second appartement occupe le premier étage du bâtiment qui, en se repliant à angle d'équerre, ferme la cour sur la droite. Le degré de pierre s'abrite sous une toiture en auvent, couverte de tuiles. Sous le degré, au niveau du sol, l'entrée de la cave.

Par la voûte, on a pénétré dans la cour, et l'on voit, face à soi, le bâtiment qui sert d'habitation aux seigneurs du domaine : sept ou huit marches conduisent à une grande porte à deux battans, aux panneaux de noyer, encadrée de fins pilastres, que surmontent de petites urnes rondes, sculptées en haut relief dans la pierre. Chambranles et linteaux ont conservé leurs nervures du xve siècle; au-dessus, dans une niche, une Vierge en pierre sculptée, de la même époque, dont les pluies ont usé les contours. Les fenêtres à fins meneaux sont également du xve siècle. Vers le milieu de la cour, à gauche, un puits rond, muni d'une pompe. Derrière le puits, un mur très bas qui rejoint le bâtiment du fond. Par la porte, qui y est percée, on accède au jardin en terrasse, d'où l'on domine la vallée du Palluel; du jardin on arrive au potager.

L'ensemble des constructions, où des parties plus anciennes ont été conservées, date du milieu du xviie siècle.

C'est une motte fortifiée, ancienne résidence seigneuriale, militaire et agricole d'un baron laboureur, où, dans la vaste cour, en cas d'alarme sur la frontière, se réfugiaient les paysans. Et, de fait, défendue au Nord et à l'Est par le massif de la Chartreuse, elle offrait sur le Sud et sur l'Ouest un observatoire admirable pour surveiller l'ennemi.

De là, les Mandrins auraient pu voir les argoulets se rassembler sur les bords du Guiers, passer la rivière et monter jusqu'à eux par la vallée du Paluel, en se glissant parmi les blés. Mais ils dormaient sans méfiance, sur la foi des traités, confians en la sauvegarde que leur offrait la couronne de Sardaigne.

Gâpians et soldats de La Morlière arrivent au château sur les trois heures du matin. Ils passent par la grande allée de noyers et remplissent la cour extérieure, où ils font un terrible vacarme à la porte grillée et aux fenêtres qui la flanquent de droite et de gauche. Les volets en sont fracassés. Le jeune jardinier, Joseph Veyret, se lève, ouvre la porte, et la masse des soldats de s'engouffrer sous la voûte. Veyret est bousculé; d'un grand coup de sabre sur la tête, il est jeté à terre couvert de sang, et la bande furieuse se répand avec des cris dans la cour intérieure. Les argoulets ont des fusils armés de baïonnettes. On a relevé le jeune jardinier et, rudement, on le secoue. Un autre domestique, qui est accouru au bruit, est houspillé de même. Il s'agit de dire où est Mandrin.

— Il est parti, déclarent les domestiques.

Des coups de crosse et des coups de poing leur redressent la mémoire. « Il a fallu sérieusement les caresser, » écrit La Morlière. L'un de ces malheureux en eut le bras cassé. Enfin ils indiquent, dans le coin de la cour à droite, l'escalier de pierre.

Éveillé par le bruit, Mandrin n'a vu les argoulets qu'au moment où ils pénétraient dans la cour intérieure. Il n'a dans ce moment auprès de lui qu'un seul de ses compagnons, Saint-Pierre le cadet, qui partage sa chambre.

Sur l'indication des domestiques, une bande d'argoulets s'est élancée vers le degré de pierre. Les deux portes du palier sont enfoncées : les uns se précipitent dans l'appartement où se trouve Mandrin; les autres dans celui où demeurent le fermier Perrety et sa femme.

La chambre où Mandrin couchait avec Saint-Pierre est conservée telle qu'elle était alors : une large pièce carrée, blanchie à la chaux, dont chaque côté mesure six mètres, sur cinq mètres de haut. Les solives du plafond sont apparentes, soutenues par une énorme poutre transversale. Elles sont peintes à la chaux blanche. Deux portes en bois naturel, dont l'une, par laquelle se précipitent les argoulets, à droite de la fenêtre, fait communiquer la chambre de Mandrin avec une grande pièce qui donne sur le palier, et dont l'autre, percée dans le mur face à la fenêtre, donne accès dans l'appartement du fermier.

Les argoulets se sont emparés de Mandrin et de Saint-Pierre avant que ceux-ci aient pu se retourner. Ils les garrottent, et, sans

qu'ils leur permettent de se vêtir, de passer leurs culottes, ils les transportent sur une charrette, qui les attendait.

Argoulets de La Morlière et commis des Fermes se conduisirent au château de Rochefort comme des sauvages. Ils se jettent dans la chambre du fermier Perrety qu'ils accablent de coups. Ils le frappent sur la tête avec un bâton et lui bourrent la poitrine et les reins de coups de crosse. Perrety en a un œil poché et le sang lui coule de la tête. C'est à peine si sa femme, Jeanne-Marguerite, a eu le temps de passer un jupon. Elle paraît n'ayant sur la poitrine que sa chemise, les bras nus, les cheveux défaits. L'un des argoulets lui arrache du cou une petite croix, attachée à sa chaîne d'or, qui valait trente-six livres. La pauvre femme en a la nuque marquée d'une ligne sanglante. Un autre lui passe les mains sous son jupon pour lui ôter des jambes ses jarretières « neuves, » « du prix de vingt-quatre sols. » Un troisième lui enlève des pieds ses petits souliers de cuir à boucles d'argent, et un autre lui retire de la gorge son mouchoir d'indienne. Les gâpians, qui ont saisi Jeanne-Marguerite, la tournent et retournent; ils lui prennent dans la poche de son jupon deux écus de France. La jeune femme proteste, crie, se débat. En manière de caresse, les soldats lui appliquent rudement leurs mains sur les épaules, sur la gorge nue, sur la figure. De sa chambre on enlève tout l'argent qu'elle possédait, une centaine de louis d'or qu'elle avait serrés sous son prie-Dieu de bois-noyer; on vole au fermier la somme qu'il avait mise en réserve pour deux termes de son bail, quarante-sept louis d'or, au dernier coin de France, et un petit sac à procès rempli de « louis effectifs, » que Mandrin lui avait confiés. Sur place le capitaine de Larre répartit cet argent entre ses hommes. Et comme le malheureux Perrety protestait, le capitaine de Larre commanda de lui tirer un coup de fusil, qui le manqua heureusement; mais la frayeur que le pauvre homme en éprouva le fit du moins tenir tranquille. La servante, Anne Demeure, fut pillée, elle aussi, fouillée sans ménagement. Les gâpians s'amusent.

Ce qui ne se laisse pas emporter est saccagé et détruit. Toutes les armoires sont enfoncées, les coffres fracassés, les bahuts brisés, les huches éventrées. Les serrures sont mises en pièces à coups de talon de crosse. Au fermier on prend tous ses effets, justaucorps, culottes de drap et culottes de finette, culottes doublées de peau, guêtres, bas de coton, souliers, cha-

peaux, manteau; on lui vole ses armes, ses selles; à la servante, Anne Demeure, on enlève ses chemises, ses mouchoirs d'indienne, et son jupon d'une petite étoffe, dite raze; au pauvre jardinier, qu'ils ont à moitié assommé, les gâpians prennent son couteau et la serpette dont il se servait pour tailler les arbres; ils enfoncent les coffres de bois de sapin où les deux valets d'écurie, François Berthet et Claude Planche, avaient rangé leurs vestes de ratine brune et de ratine cannelle, leur linge et leur argent, maigres économies réalisées sur leurs gages. Tout est butiné. Claude Planche, pour avoir fait la mauvaise tête, est garrotté et jeté sur la charrette avec Mandrin et Saint-Pierre. Et la charrette part pour la frontière de France, escortée d'une partie de nos conquérans, car le reste demeure à parfaire le pillage du château et à vider la cave.

Ici ce fut un régal. Le président de Thoury en écrit au commandeur de Sinsan, gouverneur de Savoie pour le roi de Sardaigne :

« L'excellence de la cave m'avait engagé à y faire porter de Grenoble mes meilleurs et plus anciens vins et j'y envoyais prendre à mesure que j'en avais besoin. Ces vins sont sans doute un objet que je regrette, car je les destinais à être bus par d'honnêtes gens. »

Soixante bouteilles de liqueurs de Paris, de Lunéville, de la Côte-Saint-André et de Montpellier, « extrêmement vieilles; » cent bouteilles de Beaujolais, vieux de quatre ans; cent cinquante bouteilles de vin vieux de Chypre et d'Espagne; dix-huit grandes bouteilles de vin du Cap et un tonneau de vin de table bon ordinaire. Gâpians et argoulets mirent le tout à sec et ils dévorèrent tout le salé et tout le pain qu'il y avait dans la maison, et plusieurs sacs de noix.

Les portes, qui donnaient accès au bâtiment du fond de la cour, où M. de Thoury faisait sa résidence, avaient été enfoncées dès le premier moment, et l'on avait vu sortir, pour être empilés sur des charrettes, ou fourrés dans des havresacs, ou ficelés en ballots, dont gâpians et argoulets se chargèrent en porte-cols : cinquante-six paires de drap, quatre-vingt-deux nappes de table, huit douzaines de serviettes, des tentures, des tapisseries, des garnitures de lit, des couvertures de soie ou en toile blanche piquée, des tapis de Turquie, des matelas, des paillasses, toute une batterie de cuisine, un service d'argenterie, cuillers, four-

chettes, huiliers, écuelles, sucriers, cafetières; des armes de chasse, des gibecières, des plats et des assiettes d'étain; des miroirs de toilette, des salières de cristal, douze chandeliers en argent haché, des « tableaux de médiocre prix pour des dessus de porte et de cheminée, » et toute la garde-robe de M. de Piolence. Les représentans de l'autorité allèrent jusqu'à mettre au pillage les archives du château et à s'emparer d'un certain nombre de vieilles gravures qu'ils répandirent ensuite dans les champs, ces images n'offrant à leurs yeux que peu d'intérêt. Ce qui ne put être emporté, comme les fauteuils, les chaises et les canapés, fut mis en pièces. On cassa les carreaux des fenêtres. Ici encore le pillage fut complet.

Une troupe d'argoulets et de gâpians s'étaient détachés de leurs camarades, pour se rendre au village de Rochefort, chez le curé « noble révérend Antoine de Galifet, » qui était connu pour un ami de Mandrin. Ils arrivèrent, eux aussi, en forcenés. Ils trouvèrent le prêtre dans sa cour, où, levé avant l'aube, il disait son bréviaire. Ces furieux réclamaient Mandrin; ils voulaient « du clair » pour aller fouiller partout. A la lueur de quelques chandelles, les recherches furent poussées jusque dans l'église, jusque dans la grange qui était pleine de foin. Le curé craignait qu'on n'y mît le feu :

— Je me f... de toi, répondit le chef de la bande, et je m'embarrasse peu que ton presbytère soit brûlé!

Enfin, plusieurs soldats cherchèrent Mandrin dans la cave, où ils trouvèrent, en son lieu et place, du vin et du fruit dont ils se consolèrent.

Puis, ils rejoignirent, en bande, leurs camarades au château, sur la hauteur, où on les entendait tirer des coups de fusil, dans la nuit.

L'aurore mettait des reflets dorés sur les cimes des Alpes, quand nos héros, avec leur proie et leur butin, reprirent le chemin de France. Ils redescendirent la vallée du Paluel et arrivèrent à Avressieux.

Il était six heures du matin, quand le maître d'école, Daniel Bernard, qui était dans sa cour, vit approcher, à travers les prairies, cette troupe aux costumes bigarrés et étranges, des hommes chargés de paquets, armés de fusils, la baïonnette au canon. Ils se dirigeaient vers sa maison, où une quinzaine d'entre eux entrèrent avec fracas et se mirent tout d'abord à piller la garde-

robe, habits, vestes, chapeaux, enfin ils le lièrent lui-même et l'emmenèrent en lui donnant des coups de pied pour le pousser en avant.

A une centaine de pas, l'un de ceux qui commandaient demanda :

— N'est-ce pas le maître d'école Bernard?

Et, sur la réponse affirmative :

— Pourquoi ne l'avez-vous pas tué?

Rien de plus facile. Une demi-douzaine de baïonnettes lui sont enfoncées entre les côtes. Peu après, le maître d'école fut trouvé inanimé, au milieu du chemin qu'il rougissait par le sang qui lui coulait de dix blessures.

Tout en poursuivant leur route, qui descendait par Sainte-Colombe, vers Saint-Genix-d'Aoste, nos braves aperçurent quelques paysans groupés devant une grange. Ils leur tirèrent des coups de fusil dont le fermier du comte de Mellarède fut grièvement blessé. D'ailleurs, les argoulets mettaient en joue tous les paysans qu'ils apercevaient, pour leur faire prendre la fuite. Ils approchaient ainsi de Saint-Genix-d'Aoste. Mandrin, Saint-Pierre et le domestique, Claude Planche, étaient toujours sur leur charrette, Mandrin les jambes nues, n'ayant pour tout vêtement que sa chemise et sa veste. Ils étaient tous trois ficelés comme des saucisses, « liés dans toute la longueur du corps, » ce qui faisait que, à cause des cahotemens de la voiture, ils se tenaient difficilement debout.

A peine la bande fut-elle entrée dans Saint-Genix-d'Aoste, que, en un clin d'œil, tout le bourg fut en rumeur, d'autant que c'était le moment, dimanche matin, sur les sept heures, où l'on sortait de la première messe.

Les La Morlière passent brillamment en tirant des coups de droite et de gauche. Ils blessent ou tuent le premier venu, en criant : « Tue! tue! » manœuvre empruntée aux Mandrins, mais ceux-ci avaient toujours pris soin, en pareille circonstance, de ne tuer ni de ne blesser personne.

C'est ainsi que J.-B. Berthier a la jambe gauche fracassée. On dut, quelques jours après, lui en faire l'amputation. Antoine Sales, dit Salomon, est tué dans la rue, près de sa maison, où le malheureux tomba « le ventre contre terre, » et les deux gâpians qui avaient fait le coup, les nommés Regard et Cochet, se mirent à danser autour du cadavre, tout en chantant :

— Dors! dors! mon vieux!

« Regard fit cela par vengeance, diront les témoins, parce que Sales avait donné un coup de pied à l'un de ses frères, il y a trois ans. »

On a vu comment Mandrin avait tué le brigadier Moret en mémoire de son frère livré au bourreau; le motif de son acte de vengeance avait été plus sérieux et du moins n'avait-il pas dansé autour du cadavre.

Antoine Guinet, dit Campillon, charpentier, est blessé d'un autre coup de feu, qui lui traverse le bras; François Perret, tranquillement assis à son huis, est percé d'une baïonnette.

Nombre de braves gens se réfugièrent dans l'église, croyant y trouver abri. Mais les soldats s'y précipitent avec violence. Ce ne sont que coups de crosse et de plat de sabre; les femmes sont frappées à coups de pied. Le sang se répand sur les dalles blanches. Un bourrelier, du nom de Ginard, est arraché du banc de la communion et traîné par les cheveux jusqu'aux portes de l'église où il est assassiné, cependant que d'autres « La Morlière » se rendaient à la maison où demeuraient Pierre Tourant et François Gaussin, son beau-fils, deux contrebandiers, que l'on surnommait « Nîmes, » du lieu d'origine de Pierre Tourant. Gaussin était dans son lit, malade. Deux pointes de baïonnette le firent se lever. Les deux Nîmes sont saisis, garrottés et adjoints à Mandrin, à Saint-Pierre et à Claude Planche sur la charrette. Nous sommes toujours en territoire italien. Argoulets et gâpians poursuivent leur route par Saint-Genix-d'Aoste, pillant au passage les magasins. Aux hommes qu'ils rencontraient, ils enlevaient leurs chapeaux de dessus la tête, aux femmes ils arrachaient les affiquets dont elles s'étaient parées pour le dimanche; ils tiraient aux bonnes gens leurs bourses de dedans leurs poches. Ils dévalisèrent le magasin d'un marchand de comestibles et celui d'un chirurgien. Marguerite Verd, âgée de vingt-deux ans, raconte le pillage de la boutique de son père:

« C'étaient des soldats de La Morlière. Ils s'étaient déguisés, s'étant presque tous noirci le visage afin de n'être pas reconnus, quelques-uns s'étant mis des gazes sur la figure. Après que tout fut volé, l'un de cette troupe, ayant une veste rouge et un habit gris-blanc, bien frisé et poudré et ayant l'air d'un officier, que je ne connais pas, étant à la porte de la boutique, dit à ces pillards :

— Est-ce ainsi, bougres, qu'on pille les marchands !

— Mais nous n'en fûmes pas moins volés, ajoute la pauvre fille.

Jacques Bejuy, avec sa bru et ses deux grands fils, étaient partis à trois heures du matin de La Tour-du-Pin, pour se rendre en pèlerinage à Notre-Dame de Pagnieu, dont la chapelle était à quatre cents pas de Saint-Genix. Entre sept et huit heures du matin, ils passaient le pont, quand ils croisèrent les La Morlière, qui venaient en sens inverse, hérissés de butin. Les argoulets les bousculent, les bourrent de coups, leur volent leurs chapeaux de dessus la tête, ils leur prennent leur argent dans les poches. Bejuy a les côtes enfoncées, et l'un de ses fils est percé d'un coup de baïonnette.

Tel fut le tumulte de l'expédition que, le lendemain, on retrouva, tant au château de Rochefort que dans les blés où les argoulets avaient passé et sur les bords du Guiers-Vif, quantité de chapeaux, de bonnets, de baïonnettes et de fourreaux de sabres, dont les soldats avaient semé leur chemin. On eût dit un champ de bataille abandonné par une armée en déroute.

La troupe repassa donc le pont de Saint-Genix sur les huit heures du matin. Les premiers rangs entouraient les charrettes où Mandrin, Saint-Pierre le Cadet, les deux Nîmes et Claude Planche étaient ligottés.

Après avoir traversé le pont, les Mandrins arrivèrent au second bras du Guiers, car, en cet endroit, la rivière se sépare en deux petits bras qui se rejoignent un peu plus bas, enserrant une petite île.

Au second bras du Guiers, il y avait un bac, que faisaient manœuvrer Joseph et Laurent Péclier, père et fils, de Saint-Genix, part de Savoie.

Laurent était à son poste. Il passa un premier groupe de soldats, une quinzaine, armés de leurs fusils, baïonnette au canon, entourant Mandrin, « qui avait son mauvais habit et les jambes nues. » Il était toujours noué avec des cordes. Le second passage comprit Saint-Pierre, également entouré d'une quinzaine de fusiliers.

Puis le batelier mit successivement d'une rive à l'autre Claude Planche et les deux Nîmes. Les soldats, dit-il, étaient pour la plupart en veste blanche d'uniforme, ils avaient le visage, les uns noirci au charbon, les autres couvert de gaze,

quelques-uns portaient leurs bonnets de petite tenue, d'autres s'étaient noué des mouchoirs rouges ou bleus autour de la tête, d'autres avaient la tête nue. Tous avaient les poches, le devant de leurs vestes, leurs havresacs, bourrés d'objets pillés. Des ballots ficelés s'empilaient sur leurs bras. C'étaient particulièrement des pièces d'indiennes. « Il y en avait aussi qui portaient des jambons, du lard, des canards qui criaient en se débattant, et d'autres choses, dit le jeune Péclier, auxquelles je n'ai pas bien pu faire attention. »

Péclier fit une vingtaine de traversées. Sa barque était fixée par une corde à un anneau qui glissait sur une autre corde, plus forte, tendue d'une berge à l'autre. Il passa de la sorte 300 hommes en chiffres ronds; cependant que d'autres soldats guéaient la rivière, dont ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture. Sur la rive de France, leurs chefs les firent ranger. « C'étaient des officiers de La Morlière, dit le batelier, mais je ne sais pas leurs noms. Je n'ai même pas pu voir leurs habits, parce qu'ils avaient sur le corps une redingote de drap ordinaire qui les couvrait. »

La Morlière avait attendu ses hommes, avec impatience, sur les bords du Guiers. Il dévisagea Mandrin :

— Vous tenez Mandrin, lui dit celui-ci, vous ne tenez pas son successeur.

Le contrebandier n'était d'ailleurs pas abattu. Au capitaine de Larre et aux autres officiers qui ne pouvaient s'empêcher, en soldats, de lui témoigner de la sympathie, et qui lui disaient :

— Eh bien! Mandrin, voilà le fruit de ton imprudence! il répondait avec entrain et bonne humeur, avec cette bonne humeur qui ne l'avait quitté qu'un moment, quand, après le combat de Gueunand, il avait entrevu l'impossibilité de l'œuvre qu'il avait entreprise.

Laurent Péclier, après avoir terminé sa tâche, qui lui avait pris deux heures, demanda à être payé.

« Ayant voulu demander mon paiement, dit le jeune batelier, l'un de ces hommes armés m'enjoua avec son fusil, et menaça de me tuer; un autre me frappa sur l'épaule d'un coup de crosse de son fusil. »

De cette monnaie de singe le pauvre garçon dut se contenter. Dernier trait et qui complète le tableau.

Mandrin et Saint-Pierre durent partir le jour même pour Valence, où les attendait M. Levet de Malaval, président de la « commission » instituée pour juger les contrebandiers, — tribunal aux gages des fermiers généraux. Les deux amis demeurèrent sur leur charrette; mais les cordes qui les liaient furent remplacées par des chaînes. Une soixantaine de dragons les escortaient. Ils couchèrent la nuit du 11 au 12 mai à Voiron. On a des lettres de diverses personnes qui les ont vus durant le voyage. Mandrin fumait sa pipe: il avait l'air fier et tranquille; avec ceux qui l'approchaient, il riait et goguenardait. Saint-Pierre au contraire était très abattu.

— Va, lui disait Mandrin, il ne vaut pas la peine de s'attrister, un mauvais quart d'heure est bientôt passé.

L'entrée dans Valence se fit le 13 mai, sur les huit heures du matin. Ce fut un brillant cortège. Les dragons de La Morlière chevauchaient sabre au poing. Devant eux des trompettes sonnaient une marche triomphale. « La curiosité était si grande, note l'annaliste Michel Forest, qu'on s'étouffait pour le voir passer. »

II. — LE SUPPLICE DE VALENCE

La Commission de Valence avait été instituée en 1733, pour connaître des délits dont les fermiers généraux pourraient avoir à se plaindre. Les juges en étaient directement payés par eux. De juge, en réalité, il n'y en avait qu'un, le président, qui nommait ses assesseurs et les révoquait à son gré. Pas d'avocats, pas d'instruction contradictoire, nulle publicité des débats. Les habitans de Valence n'apprenaient ce qui se passait devant ce tribunal mystérieux que par les contrebandiers qu'ils voyaient conduire à l'échafaud. Et c'étaient les supplices les plus affreux. Voltaire rangeait la Commission de Valence parmi les pires fléaux de l'humanité. Les Parlemens ne cessèrent de publier des remontrances virulentes contre ce tribunal d'exception, créé par des financiers et dans un intérêt de finance. Celui de Grenoble l'appelle « ce tribunal de sang. » « La Commission de Valence, dit-il encore, ne connaît d'autre règle, de règle unique que l'intérêt du fermier général, qui ne le stipendierait pas aussi chèrement, si ses procédures et ses jugemens ne le dédommageaient des salaires qu'il lui prodigue. » Ces commissaires,

qui jugeaient de la vie et du sang de leurs concitoyens, avaient une part dans les dépouilles de leurs victimes. « Quand à Rome, dit Montesquieu, les jugemens furent transportés aux traitans, il n'y eut plus de vertus, plus de police, plus de lois, plus de magistrature, plus de magistrats. »

Une série d'arrêts prononcés par la Commission de Valence sont conservés dans les archives de la Drôme : ce recueil montre 77 particuliers condamnés à être pendus pour délit de contrebande, 58 sont rompus vifs, 631 sont envoyés aux galères, — un seul acquittement; c'est un record auquel le Tribunal révolutionnaire lui-même n'atteindra pas.

A l'époque où se passe ce récit, la Commission de Valence avait redoublé de fureur. Il ne se passait plus de jour sans que les habitans de la ville, saisis d'horreur, ne vissent pendre ou rompre des contrebandiers. « De la vie, écrit un bourgeois, on n'a vu une telle boucherie. »

Le président de la Commission était, depuis 1738, Gaspard Levet, seigneur de Malaval. Le nombre de condamnations aux supplices les plus atroces que ce magistrat, aux gages d'une compagnie financière, prononça depuis 1738 jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, fait frémir d'horreur. Aussi bien, c'est le sentiment qu'il répandait parmi ses concitoyens. Devant lui, on s'écartait et l'on cessait de parler. Insensiblement, à mesure qu'il avança en âge, ces supplices qu'il entassait, souvent pour des motifs futiles, en arrivèrent à tourner son esprit à un sadisme sanguinaire. « Ce monstre, tourmenté par la goutte, ne pouvant se soutenir, se faisait porter au pied des échafauds, et là, dans un fauteuil, il savourait les tourmens et la douleur des misérables qu'il faisait exécuter. »

Mandrin était en bonnes mains.



Le président de la Commission de Valence est talonné par la crainte de voir arriver à temps la réclamation de la cour de Sardaigne, qui exige, par la bouche de son ambassadeur, la restitution du jeune contrebandier saisi, en une brutale violation du droit des gens, sur territoire italien. Levet de Malaval a des ordres du ministre des Finances, — car la Commission de Valence ne relève pas du chancelier, ministre de la Justice : — il faut « expédier » Mandrin promptement.

Au fond d'un cachot, le prisonnier fut attaché par de lourdes chaînes, rivées à ses chevilles et à ses poignets. Il n'était question que de lui à Valence et dans toute la contrée. Du premier moment, Levet de Malaval fut assailli de requêtes. Chacun voulait voir le héros et l'entretenir. On venait en poste des villes voisines. Les voituriers organisaient, non des trains, mais des coches de plaisir. Quand, fatigué de ces visites, Mandrin demandait à se reposer, les gens attendaient son réveil à la porte grillée. Du jour où les interrogatoires furent commencés et où le contrebandier, pour se rendre de son cachot à la « Chambre du secret, » où siégeait Levet de Malaval, dut traverser la cour du Présidial, il y voyait les curieux qui s'y pressaient, serrés comme des harengs dans une caque. Plus d'une fois, il en exprima son dégoût.

Un particulier de Tournon, — à qui Mandrin avait sauvé la vie, un jour où ses camarades, qui le prenaient pour un gâpian, voulaient le tuer, — lui envoya des pigeons et du vin vieux. Dès qu'on sut que Levet de Malaval permettait à son prisonnier ces douceurs, ce furent d'incessantes arrivées de pâtés, de gâteaux à l'eau-de-vie, de becfigues confits dans de la gelée, de bouteilles de bourgogne et de flacons de liqueur.

Chaque jour, le courrier apportait au prisonnier une nombreuse correspondance. Les lettres lui étaient remises après avoir été décachetées. L'une d'elles le toucha beaucoup. Elle était écrite par un acteur qui lui demandait pardon « à genoux » de l'avoir joué sous les traits d'Arlequin.

Tous les témoignages parvenus jusqu'à nous sont unanimes à louer l'attitude tranquille, ferme, sans forfanterie que Mandrin garda durant son procès. Levet de Malaval, à qui le jeune contrebandier en avait imposé, le traitait d'ailleurs avec égards. Il lui donnait du « Monsieur » et le faisait asseoir. Comme il l'interrogeait sur les fauteurs de ses crimes :

— Ce sont les receveurs et les employés des Fermes.

Il lui demandait s'il n'avait pas été soutenu par les subsides de quelque puissance étrangère :

— J'avais assez de ressources en moi-même.

Et comme le magistrat s'enquérait du nom de ses complices :

— Je n'en ai pas meublé ma mémoire pour les livrer aux tribunaux.

Étant donné la manière dont Mandrin avait été arrêté, et en présence de la réclamation formelle qui avait été immédiatement introduite par Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, Levet de Malaval avait le devoir de diriger lentement, sinon de suspendre sa procédure. Il mit les bouchées doubles. Mandrin dut subir deux interrogatoires par jour, de quatre heures chacun. Les confrontations et les témoignages les plus essentiels furent écartés, parce qu'on n'avait pas les gens sous la main. Il fallait gagner de vitesse les courriers dépêchés par le roi de Sardaigne. Ce match, où un magistrat s'est engagé, et dont le but est le supplice d'un homme, produit une impression sinistre. Bref, Malaval fit tant et si bien que le procès immense fut commencé, instruit, terminé, et le jugement prononcé en l'espace de douze jours. Les contemporains, qui n'étaient pas au fait du coup de main de Rochefort-en-Novalaise, en expriment leur étonnement.

Il arrivait parfois, dans la prison du Présidial, que l'on réunît Mandrin et son ami Saint-Pierre. Mandrin songeait aux conditions dans lesquelles il avait été pris. Il ne doutait pas qu'il ne fût réclamé par la cour de Sardaigne, et il pensa qu'il se trouvait un moyen de concilier le conflit sur le point d'éclater. On a vu son vif désir de prendre rang dans les armées du Roi.

Le capitaine de Larre avait témoigné des égards au magnifique bandit qu'il avait été saisir au château de Rochefort. A son adresse, Mandrin fit écrire, par son ami Saint-Pierre, le billet suivant :

« Monsieur,

« Celle-ci est pour vous prier de vouloir bien vous ressouvenir des bontés que vous avez eues pour moi et de vouloir me les continuer. J'espère que Monsieur ne m'a point abandonné et qu'il voudra bien me procurer les puissances de M. le colonel de La Morlière, et lui représenter que, s'il voulait bien me faire plaisir, que, chez lui, en moi, il pourrait se flatter d'avoir un soldat. »

Et il signait :

« Tout à vous,

L. Mandrin. »

Le capitaine de Larre transmit cette lettre, en l'agrémentant de plaisanteries sur le prisonnier de Valence, « ce général manqué, » au colonel de La Morlière, qui la transmit avec d'autres plaisanteries au ministre de la Guerre, qui mit la lettre au panier.

« Les vieux généraux ont quitté, écrit le marquis d'Argenson ; les jeunes se poudrent ; ce sont des femmes auxquelles il ne manque que des cornettes, » — le chemin de Rosbach.

Les seules visites dont Mandrin se montrât impatient étaient celles des prêtres. Levet de Malaval lui avait tout d'abord envoyé comme confesseur un gros dominicain. Le contrebandier le reçut en lui jetant un verre de vin à la figure. Puis, quand il revit le juge :

— Cet homme, qui s'est présenté de votre part, était bien gras pour me parler de pénitence.

D'autre part, il agréait les visites de quelques « dames de charité. » Ames pieuses qui s'étaient donné pour mission la conversion des pécheurs. L'une d'elles lui parlait du ciel. Mandrin l'interrompit :

— Une seule chose m'importe, madame, c'est de savoir combien il y a de logis (auberges) d'ici au paradis, car il ne me reste que dix livres à dépenser en route.

Et comme il remarqua que cette plaisanterie trop brusque avait fait de la peine, il offrit des excuses. La « dame de charité » profita de l'avantage qu'elle avait dans l'instant, pour parler avec plus de force. Elle nommait au bandit le Père Gasparini, jésuite italien, « homme de mérite, de la maison (collège) de Tournon. » Mandrin céda et vit le Père Gasparini le 24 mai. Il aurait voulu remettre sa confession au lendemain ; mais le jésuite savait que le prisonnier devait être exécuté le 26, et il l'engagea à commencer sa confession tout aussitôt.

Cette confession dura deux jours, les 24 et 25 mai. Puis il rédigea son testament. Il couvrit de son écriture quatre pages qu'il remit au Père Gasparini. Sa sœur Marianne était instituée légatrice universelle de tous les biens qu'il possédait en Savoie, des sommes qu'il avait confiées aux marquis de Saint-Séverin et de Chaumont. Quelques hôteliers et quelques curés savoyards étaient dépositaires de sommes moins importantes. Quant aux biens qu'il pouvait avoir en France, ils devaient être confisqués par le jugement à intervenir.

Le 26 mai 1755, au matin, Léorier, greffier de la Commission, donna lecture à Mandrin du jugement qui avait été rendu l'avant-veille. Le contrebandier était condamné au supplice le plus épouvantable : à la torture, à la roue et les débris de son corps devaient être exposés aux fourches patibulaires. « Il en a ouï la lecture avec toute la tranquillité possible, » écrit au ministre de la Guerre l'intendant du Dauphiné.

Les sentences prononcées par la Commission de Valence sont conservées par centaines, ainsi que les dates où elles ont été exécutées. On constate invariablement un intervalle de quatre ou cinq jours entre la condamnation et l'exécution des contrebandiers envoyés au supplice. Il en est notamment ainsi des arrêts rendus par Levet de Malaval. En l'occurrence, on aurait eu une raison pour différer davantage encore, puisque la réclamation du roi de Sardaigne était instante. Tout le monde en parlait. « Cette restitution attire la curiosité de tout Paris, note l'ambassadeur sarde, le comte de Sartirane. On est persuadé que l'exécution de Mandrin étant le but principal des fermiers généraux, ils feront dépendre de là leur triomphe. » Le président de la Commission de Valence comprit qu'il importait d'exécuter le jeune contrebandier immédiatement. Il n'avait pu le faire dès le samedi soir, l'arrêt ayant été prononcé trop tard ; le lendemain était un dimanche. Malaval fixa donc au lundi 26 mai 1755 l'exécution de l'arrêt prononcé le 24. La date était aussi rapprochée que possible. Les fermiers généraux ne pouvaient demander mieux. Quant à Jean Saint-Pierre, le camarade de Mandrin, qui avait été saisi avec lui à Rochefort et qui était réclamé, lui aussi, par la cour de Sardaigne, il fut supplicié le 27, le jour même où il fut condamné. On pense à sœur Anne. Penchée au haut de la tour, elle attend avec une cruelle inquiétude les cavaliers libérateurs; Malaval est au guet avec une égale anxiété; mais ce qu'il craint, c'est que les cavaliers n'arrivent à temps.

Le jour de l'exécution, 26 mai 1755, la ville de Valence fut envahie par une foule venue de quinze lieues à la ronde. Que si l'on avait pu prévoir la rapidité que les juges mirent à faire périr Mandrin, l'affluence eût été plus grande encore.

« Mandrin sortit de sa prison, avec une constance et une fermeté sans pareille, » écrit Michel Forest. Il était pieds nus, en chemise, avec une torche dans les mains, les poignets et

les bras liés, la corde au col, et un écriteau derrière le dos, où se lisaient ces mots : *Chef de contrebandiers, assassin, criminel de lèse-majesté, faux monnayeur, perturbateur du repos public.*

Entre les rangs pressés d'une foule compacte, Mandrin traversa en biais la place du Présidial, où se trouvait la prison, pour se rendre à l'entrée du vieux cloître, à celle des trois portes de la cathédrale que l'on nommait la « porte du Pendentif. » Devant lui, le vieux pendentif carré, aux colonnes cannelées, aux chapiteaux fleuris d'acanthe; à l'arrière-plan, les murs sombres et massifs du cloître et le côté droit de la cathédrale.

Mandrin se mit à genoux, au seuil de la porte, et lut d'une voix tranquille la formule de l'amende honorable qui débutait par ces mots : « Je demande pardon à Dieu, au Roi et à la justice; » suivait l'énumération des délits qui lui étaient reprochés. Il fit cette amende honorable, note Michel Forest « avec un air fier et aussi martial que celui qu'il devait avoir lorsqu'il se battait, ce qui étonna tous les assistans. » Puis Mandrin, traversant le grand Mazel, vint à la place des Clercs où l'échafaud avait été dressé.

La place des Clercs et la petite place aux Arbres, autrement dite des Ormeaux, avec laquelle elle communiquait, grouillaient de curieux. Des spectateurs étaient grimpés jusque sur les toitures plates des maisons voisines, d'autres s'accrochaient aux balustrades des frontons. Les pilastres romans, dont est ornée l'abside de Saint-Apollinaire, retenaient des grappes humaines. Les toitures des vieilles baraques en appentis, adossées au mur de l'église, faillirent crouler. Comme pour un spectacle, des entrepreneurs avaient dressé des échafaudages où la place se payait douze sols. Des brigades de maréchaussée, mandées de Tournon et de Saint-Vallier, accompagnèrent Mandrin au supplice. Le régiment de Tallaru, en garnison à Valence, était sous les armes. Par surcroît de précaution, on avait fermé les portes de la ville. Il était six heures du soir.

Arrivé devant l'échafaud, le condamné s'arrêta quelques instans pour en examiner la construction. Son allure était très simple. Il s'assit sur la croix de Saint-André, où le bourreau allait devoir lui briser les membres, et dit tout haut :

— Jeunesse, prenez exemple sur moi.

Car l'on avait fait placer au premier rang, pour voir cet

affreux spectacle, les enfans des écoles. Il s'agissait de leur inspirer l'horreur du crime. C'était l'usage du temps.

A ce moment, écrit l'un des assistans, ses yeux commencèrent à paraître un peu égarés. Il dit en se tournant vers le Père jésuite :

— Mon père, ne m'abandonnez pas.

Mais le jésuite avait plus besoin d'être soutenu que Mandrin. Il pleurait comme une femme et finit par s'évanouir.

Le supplice de la roue avait été importé d'Allemagne au XVIe siècle. Le condamné était attaché, les bras étendus et les jambes écartées, sur deux morceaux de bois, disposés en croix de Saint-André, c'est-à-dire en forme d'X. Sur chaque traverse, on avait pratiqué des entailles profondes, particulièrement à l'endroit où devaient se trouver les genoux et les coudes du patient. Celui-ci y était solidement fixé; puis le bourreau frappait à l'aide d'une lourde barre de fer, à tour de bras, de manière à briser les os des jambes, des bras et du bassin. Le supplicié ayant été rendu de la sorte suffisamment souple, on l'attachait, en lui repliant les bras et les jambes, sur une petite roue de carrosse, le dos posé à plat sur l'une des faces de la roue, qui était ensuite hissée, avec son fardeau pantelant, au haut d'un poteau élevé, de manière que le misérable y agonisait lentement, la face tournée vers le ciel, à regarder les vols de corbeaux guettant son dernier soupir.

Cependant le Père Gasparini, revenu à lui, exhortait le contrebandier. Il disait tout haut :

— Voilà un homme qui va mourir en bon chrétien.

Et le bourreau, de sa barre de fer, fracassa les membres du condamné, en lui assénant les huit coups réglementaires sur les bras, les jambes et les reins. Mandrin ne poussait pas un cri. Après avoir été laissé huit minutes les membres broyés, — ce court délai représentait un adoucissement de peine, — il fut étranglé. C'était une faveur du juge, — accordée aux instances de l'évêque de Valence, Alexandre Milon, — afin que le malheureux ne restât pas à expirer lentement sur la roue. Les débris de son cadavre furent exposés aux fourches patibulaires.

Au gibet, où ces restes sanglans furent attachés, on vit durant trois jours un ardent pèlerinage. « Au poteau furent affichés des vers de tout étage et des épitaphes en lettres de sang. »

Voici l'une d'elles :

Tel qu'on vit autrefois Alcide
Parcourir l'univers la massue à la main,
Pour frapper plus d'un monstre avide
Qui désolait le genre humain :
Ainsi j'ai parcouru la France,
Que désolaient mille traitans.
Je péris pour avoir dépouillé cette engeance,
Je jouirais comme eux d'une autre récompense,
Si j'eusse dépouillé les peuples innocens.

« Ma prise et ma prison, — lui fait dire le chevalier de Goudar, en un libelle attribué à Voltaire, — forment une époque remarquable pour la France. J'ai entendu les sanglots de ceux mêmes de qui on disait avant ce moment que j'étais la terreur. J'ai vu partout couler des pleurs. » L'auteur ajoute : « Qu'est-ce que c'est que ce criminel dont toute la France parle ? qu'un chacun plaint, que tout le monde regrette, à qui une infinité de gens voudraient racheter la vie de leur propre sang? »

L'évêque de Valence avait mandé de Lyon le peintre Jacques-André Treillard, qui était Valentin d'origine. Le prélat désirait avoir un portrait authentique du fameux bandit. Si grande avait été la hâte mise par le juge à l'exécution, que Treillard arriva trop tard. Néanmoins il put encore installer son chevalet, le 27 mai, au pied du gibet, où le cadavre rompu du contrebandier était exposé. Il y prit des croquis de la figure du supplicié, aux traits convulsés, maculée de sang, qui lui permirent ensuite de reconstituer son portrait. Celui-ci fut gravé à Valence. Tableau et gravure passaient pour perdus. L'érudition de M. Octave Chenavaz a retrouvé un exemplaire de la gravure à la Bibliothèque de Grenoble. Portrait fut-il jamais fait dans des circonstances plus affreuses?

Et le soir même du jour où le peintre Treillard s'était installé avec ses pinceaux au pied du poteau d'infamie, le théâtre de Nancy donnait la première d'une tragédie de circonstance, *la Mort de Mandrin*.

III. — LES DIFFICULTÉS AVEC LA COUR DE SARDAIGNE (1)

L'arrestation de Mandrin au château de Rochefort, sur les terres du roi de Sardaigne, avait produit, non seulement en Savoie, mais dans toute l'Italie, une émotion qu'il est facile d'imaginer. Le chevalier de Chauvelin, ambassadeur de France à Turin, auprès de Charles-Emmanuel III roi de Sardaigne, est submergé sous des flots de protestations, de représentations, de récriminations. Pour diplomate qu'il soit, il en perd son assurance. A Paris, le comte de Sartirane (en italien Sartirana), ambassadeur sarde auprès de Louis XV, adressa immédiatement à Rouillé, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, une protestation contre cette « violation énorme » des droits de souveraineté attachés à la couronne de son maître. Il en demandait une réparation légitime, et, avant toute chose, la restitution des contrebandiers arrêtés.

Les ministres français avaient prévu l'orage, sans croire qu'il se déchaînerait avec une telle violence. Pour se défendre, ils avaient inventé une première version de l'affaire : « Les contrebandiers réfugiés en Savoie, disaient-ils, se sont disputés sur la frontière pour le partage de leurs « vols, » et ceux qui composaient le parti le plus faible, Mandrin et ses amis, se sont rejetés en France, où les employés des Fermes se sont emparés d'eux. » La réplique indignée du gouvernement sarde obligea la cour de Versailles d'imaginer une seconde version. Le comte de Sartirane apprit donc que les employés des Fermes, spontanément, sans ordres de leurs supérieurs, avaient pris sur eux de s'en aller en Savoie tirer vengeance de tant de duretés que les contrebandiers n'avaient cessé de leur faire subir. Voilà la vérité, disait Rouillé, et il niait formellement que des officiers du Roi eussent été mêlés à l'affaire. Quant à cette initiative des directeurs des Fermes, elle était désapprouvée, et déjà, sans attendre la réclamation de la cour de Turin, le roi de France avait fait incarcérer quatre d'entre eux au château de Pierre-Encise, près de Lyon. De fait, les quatre directeurs des Fermes, que nous

(1) Les pages qui suivent utilisent les documens conservés dans les Archives de Turin, et cités par A.-D. Perrero, *L'arresta in Savoia del capo-contrabbandiere Luigi Mandrin* dans *Curiosità e ricerche di Storia subalpina* (Turin, 1882), et les documens inédits conservés à Paris dans les Archives des Affaires étrangères.

avons vus accompagner Iturbi de Larre au château de Rochefort, venaient d'être conduits à Pierre-Encise en grand apparat.

Déjà les Anglais préludaient à la guerre prochaine par des hostilités sur mer. Il était important de se concilier le gouvernement sarde qui était capable, par la position de ses États, de causer de graves embarras au roi de France. L'affaire Mandrin arrivait on ne peut plus mal à propos.

Le secrétaire d'État de Charles-Emmanuel III pour les Affaires étrangères, le chevalier Ossorio, était un esprit très fin, cultivé, habile à percer les intrigues, diplomate de l'ancien temps. Chauvelin a laissé une relation détaillée de l'entrevue qu'il eut avec Ossorio, le samedi 24 mai 1755, quand il alla lui transmettre la version officielle de l'équipée de Rochefort, que venait de lui communiquer le cabinet de Versailles. Le ministre sarde l'écouta attentivement, puis, après un moment de réflexion :

— Votre gouvernement ne fait mention que des employés des Fermes; cependant les différentes relations qui nous sont parvenues portent que les dragons de La Morlière, et même des officiers déguisés, étaient mêlés avec les commis.

« De plus, poursuivait Ossorio, l'emprisonnement des quatre capitaines des Fermes est une peine peu proportionnée à l'attentat. »

Ossorio y voyait clair. Cet emprisonnement était une « frime, » pour reprendre l'expression même du marquis d'Argenson :

Ossorio exigeait : 1° la punition effective des coupables; 2° le dédommagement des pillages, la restitution des effets volés, une indemnité aux veuves et aux enfans des victimes; 3° enfin, et surtout, la restitution des contrebandiers arrêtés illégalement sur le territoire du roi de Sardaigne.

« Toute l'Europe, disait-il, a les yeux ouverts sur cet événement et sur la manière dont il se terminera. »

La cour de France commençait à comprendre que la comédie de l'incarcération à Pierre-Encise des quatre capitaines des Fermes ne produisait pas un effet suffisant. Pour calmer l'irritation de Charles-Emmanuel III, les ministres français, Rouillé, Argenson et Moreau de Séchelles, se décidèrent à tirer Louis XV de sa torpeur coutumière, pour lui faire écrire, de sa propre main, à son bon frère et oncle, la lettre suivante :

« Monsieur mon frère et oncle,

« Je n'avais pas attendu les représentations que Votre Majesté a chargé son ambassadeur de me faire, pour ordonner au chevalier de Chauvelin de marquer à Votre Majesté mon regret et mon mécontentement de l'entreprise téméraire qui a été faite sur le territoire de Savoie. Les ordres que j'ai donnés, et ceux que je suis disposé à donner, mettront, à ce que j'espère, Votre Majesté dans le cas d'être satisfaite. Ma tendre amitié pour Elle et les liens du sang qui nous unissent, me déterminent même à lui témoigner moi-même la sincérité de mes sentimens à cette occasion. J'ai reçu des preuves trop constantes des siens à mon égard, pour n'être pas persuadé qu'Elle voudra bien s'en rapporter à moi du soin de la contenter sur ce qui s'est passé et de prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher qu'à l'avenir il n'arrive rien de pareil. Je profite de cette occasion pour renouveler à Votre Majesté l'assurance du désir que j'ai, et que j'aurai toujours, d'entretenir avec Votre Majesté l'union la plus intime et la plus parfaite confiance.

« Je suis, avec l'amitié la plus tendre, de Votre Majesté, le bon frère et neveu,

« Louis. »

Dès que le chevalier de Chauvelin fut en possession de la lettre autographe de Louis XV, c'est-à-dire le samedi 31 mai, il s'empressa d'en aller informer le chevalier Ossorio.

« Le chevalier Ossorio me dit, écrit Chauvelin à Rouillé (2 juin 1755), que le roi son maître sentirait sûrement le prix de l'attention délicate qu'avait le roi son neveu, de lui écrire. » Mais il ajouta « tout aussitôt » « avec vivacité, » « en regardant fixement » l'ambassadeur français :

— C'est fort bien, monsieur, mais ce qui se dit dans l'intérieur du cabinet ne saurait passer pour une satisfaction. La souveraineté blessée par un acte de violence ne saurait être dédommagée et réintégrée que par une action d'éclat. Un détachement est entré à main armée et en pleine paix dans le territoire de Savoie; il a enlevé, à la face de toute l'Europe, des gens qui devaient se croire dans un asile sacré; tous les princes, jaloux avec raison des droits attachés à leur indépendance, attendent

avec empressement la satisfaction qui, seule, peut constater et rendre réel le désaveu de cet attentat. Les souverains seraient en butte aux violences de leurs voisins plus puissans qu'eux, s'il suffisait de désavouer verbalement une entreprise visiblement contraire au droit des gens, et si les effets ne devaient nécessairement confirmer les paroles. Il n'y a qu'un genre de satisfaction proportionné à l'outrage, hors duquel tout le reste est insuffisant et illusoire : la restitution de Mandrin et de ses camarades. »

Au moment où le ministre sarde prononçait ces paroles, Mandrin et Saint-Pierre étaient suppliciés depuis plusieurs jours. Le bruit s'en répandit à Turin au commencement de juin, et l'irritation en fut portée à son comble. « Cette exécution fut généralement tenue pour un mépris et un affront plus grands que l'attentat lui-même, » écrit l'ambassadeur français.

Chauvelin est informé que le chevalier Ossorio et le premier président du Sénat de Turin ont été mandés en hâte chez le Roi. Le 7 juin, le malheureux diplomate apprenait le résultat de la conférence : le chevalier Ossorio lui faisait savoir que le roi de Sardaigne désirait qu'il se dispensât de paraître désormais à sa Cour. Charles-Emmanuel III mettait le représentant de Louis XV à la porte de chez lui.

A Versailles, comme bien l'on pense, Louis XV ignorait l'expédition de Rochefort. Quand il fut appelé à écrire au roi de Sardaigne la lettre que l'on vient de lire, il n'eut pas de peine à comprendre que ses ministres lui cachaient quelque chose de grave. Il exigea d'eux la vérité et le détail de l'affaire. Et le contrôleur des Finances, très ennuyé, dut lui raconter la belle aventure où son autorité avait été compromise. Avec son intelligence ouverte et son jugement très droit, Louis XV mesura la situation. Il vit que, si l'on continuait à se tenir dans les voies où les fermiers généraux traînaient le gouvernement français, on aboutirait aux pires complications. Déjà la France avait d'assez grandes difficultés sur les bras. Le Roi ordonna au Contrôleur général d'envoyer immédiatement au président de la Commission de Valence l'ordre de surseoir à l'exécution des contrebandiers, et le contrôleur prit sa plume avec d'autant plus d'empressement qu'il savait que Mandrin aurait été supplicié à l'heure où le courrier emporterait sa missive.

Aussi bien, avec une rapidité inquiétante, les événemens

tendaient à une rupture ouverte entre les deux États. A Paris, le comte de Sartirane apprenait l'exécution du contrebandier et se rendait chez Rouillé. Il exigeait une audience immédiate de Louis XV. Rouillé dut l'accompagner à Versailles. « Le Roi Très Chrétien me parut déconcerté, écrit l'ambassadeur italien. Il toussa et cracha pendant quelque temps avant de me faire réponse. » « Enfin, dit Sartirane, il me répondit avec une voix qui tremblait. »

Quand il se retrouva seul avec son ministre, le Roi rentra en possession de lui-même. Pour la seconde fois, il prit une décision dans cette affaire et, pour la seconde fois, ce fut la décision juste. Il ordonna à Rouillé de se rendre aussitôt chez Sartirane pour lui annoncer que le roi de France enverrait un des grands seigneurs de la Cour, à Turin, faire publiquement des excuses au roi de Sardaigne.

A Turin, où la décision de Louis XV ne devait être connue que le 15 juin, la situation de l'ambassadeur français devenait de plus en plus difficile. La rupture entre les deux États était rendue officielle par le rappel de Sartirane, signé le 10 juin : Charles-Emmanuel enjoignait à son représentant de quitter la cour de France immédiatement et sans prendre congé. « Ce départ, écrit le duc de Luynes, fait une grande nouvelle. » Parmi les courtisans, on croyait à une rupture définitive. Seule la *Gazette de France* demeura impassible et, parmi les parades et les cérémonies de Cour, entretint ses lecteurs du « voyage de M. de Sartirane. »

* * *

Louis XV choisit, pour l'ambassade extraordinaire auprès du roi de Sardaigne, le comte Philippe de Noailles, fils du maréchal de ce nom, lui-même soldat de carrière, et depuis 1748 lieutenant général; au reste tout chamarré de cordons, de titres et de rubans! Grand d'Espagne de 1re classe, chevalier de la Toison d'Or, bailli et grand-croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, gouverneur des ville et château de Versailles, etc., etc.

« Malgré toutes mes représentations, écrit le cardinal de Bernis, représentations qui furent fort vives, tant auprès des ministres que dans mes conversations avec Mme de Pompadour, le Conseil (du Roi) opina pour une ambassade extraordinaire, et le maréchal de Noailles ne dédaigna pas de solliciter cette commission

humiliante pour son fils. On peut dire que, en cette occasion, le Conseil du Roi n'a guère eu d'attention pour sa gloire (au Roi) et pour celle de la France. Cet État a essuyé de grands revers; mais jamais il n'avait fait de bassesses. Aussi le maréchal de Belle-Isle, qui parlait quelquefois comme un preux chevalier, disait-il, en frappant du pied, qu' « il avait honte d'être Français et que jamais, depuis Hugues Capet, la couronne de France n'avait essuyé pareil outrage. »

Le comte de Noailles lui-même en arrive à parler du « déchaînement de la Cour et de la Ville » sur sa « commission » et sur sa « personne. » Aussi demanda-t-il d'être mis à couvert par un texte précis des paroles qu'il était appelé à prononcer. Il désirait que ce discours fût court « à cause de la timidité où il est quand il faut parler en public, son état de militaire le dispensant des fleurs de rhétorique. »

Noailles fit son entrée à Turin, le 4 septembre 1755, à six heures du soir. L'audience, pour laquelle il était venu, lui fut fixée par le roi de Sardaigne au samedi 6 septembre, dix heures et demie du matin.

Les représentans de Louis XV auraient voulu que la cérémonie se fît sans éclat, à la dérobée, presque en cachette, sans bruit, ni témoins, ni apparat. A lire leurs dépêches, on les croirait sur le point de solliciter la faveur de passer par l'escalier de service. La cour de Sardaigne au contraire, y désirait le plus de solennité et d'ostentation possible. Ossorio aurait volontiers fait abattre des pans de murs, comme aux enceintes des villes antiques pour les triomphateurs, afin de ménager une entrée sensationnelle à l'envoyé extraordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne. Il fait entourer le comte de Noailles du plus grand nombre de soldats possible, de trompettes, de drapeaux, de chambellans; il le fait entrer, quoi qu'il en ait, dans les carrosses du Roi; il lui met sur la poitrine toutes les décorations dont dispose la cour de Turin, au regret de ne pouvoir lui en offrir davantage, tandis que le pauvre comte de Noailles se désespère d'être contraint à les recevoir.

Le chevalier Ossorio désirait une audience semi-publique. Noailles n'y voulait d'autre personne que le Roi lui-même; encore si le Roi avait pu se dispenser d'y assister... Enfin on accorda que le Roi recevrait l'ambassadeur français en n'ayant auprès de lui que son seul ministre des Affaires étrangères.

On met donc Noailles dans le carrosse du Roi; ce carrosse est précédé d'un carrosse de cour où se trouve le maître des cérémonies avec deux gentilshommes de la Chambre; par derrière vient le carrosse de l'ambassade de France; à droite et à gauche marchent des valets de pied du roi de Sardaigne, que la livrée du comte de Noailles encadre sur les deux ailes. Ainsi l'ambassadeur extraordinaire se rend à l'audience de Charles-Emmanuel III à travers les rues « bondées de peuple. » Au moment où les carrosses arrivent au Palais, la garde prend les armes et « rappelle. » Le Palais est bourré de suisses, de gardes, d'uniformes; il y en a à toutes les portes, à toutes les encognures, sur chaque marche des escaliers. Le Palais est « rempli de la première noblesse. » Noailles est d'abord conduit à la salle des ambassadeurs, puis il est mené chez le Roi.

Devant le roi de Sardaigne, qu'il trouva seul avec son ministre, ainsi qu'il avait été convenu, le comte de Noailles fit son discours:

« Sire,

« Le Roi, mon maître, se devait à lui-même le désaveu qu'il a fait de ce qui s'est passé sur le territoire de Votre Majesté et la punition des coupables.

« Mais les sentimens qu'il a toujours eus pour la personne de Votre Majesté ne lui ont pas permis de se borner à une attention qui ne pouvait satisfaire que sa justice.

« Le Roi, mon maître, a voulu que cette circonstance servît à resserrer toujours davantage les liens de l'amitié qui ne l'unissent pas moins intimement à Votre Majesté que les liens du sang.

« Je viens ici en porter de sa part le témoignage le plus solennel.

« Rien n'est plus honorable pour moi que d'exécuter des ordres dictés par le cœur du Roi, mon maître, et d'assurer à Votre Majesté que son amitié lui sera toujours chère et précieuse. »

La composition de ce petit morceau d'éloquence diplomatique doit être attribuée à l'abbé Delaville, premier commis aux Affaires étrangères. Elle ne paraît pas avoir été des plus aisées, car on conserve aux Archives du quai d'Orsay plusieurs rédac-

tions qui furent successivement tentées, avant qu'on arrivât à celle qui satisfit. Les unes faisaient trop directement allusion aux événemens du 11 mai; les autres n'en parlaient pas assez.

Le 20 septembre le comte de Noailles eut son audience de congé. Le 21, Charles-Emmanuel III écrivait à « Monsieur son frère et neveu » la satisfaction qu'il avait eue de la manière dont son ambassadeur s'était acquitté de sa mission. Mais il y avait une ombre au tableau. La cour de Turin avait été froissée, non seulement du caractère étroit, presque clandestin que la cour de France avait donné à cette démonstration tout d'abord annoncée avec fracas, mais encore de la singulière réserve où s'était renfermé le discours prononcé au nom du monarque français.

Les ministres de Versailles avaient eu le tort de ne pas comprendre que l'humiliation, à laquelle Louis XV s'était vu réduit, consistait dans le fait même d'envoyer une ambassade extraordinaire pour faire des excuses à « un roitelet, » comme on disait autour d'eux; cette démarche consentie, le roi de France n'eût fait que se grandir lui-même en exprimant ses regrets franchement et ouvertement.

A Paris, le mouvement de réprobation contre la démarche humiliante du comte de Noailles n'était pas près de se calmer. Sartirane, qui était venu reprendre son poste, en parle plusieurs fois dans ses dépêches. Nouvellistes de cafés et de promenades publiques s'en entretenaient bruyamment. L' « ambassade extraordinaire, » donnait matière à mille satires, chansons, petits vers et quolibets.

Le marquis d'Argenson traduit le sentiment général : « Il y a grand'honte, et c'est à effacer de nos fastes. » Il est vrai que les fermiers généraux étaient débarrassés de Mandrin.

Levet de Malaval dut relâcher les deux Nîmes, de leur vrai nom Pierre Tourant et François Gaussin, les deux contrebandiers que les argoulets avaient enlevés dans la matinée du 11 mai, à Saint-Genix-d'Aoste. Ils furent confiés à une escorte de maréchaussée qui les remit, — avec Claude Planche, le domestique du fermier Perrety, enlevé avec Mandrin au château de Rochefort, — entre les mains des représentans du roi de Sardaigne, qui vinrent les prendre sur la frontière. Cela se fit avec cérémonie. » Enfin, une indemnité de 34 957 livres fut versée par le gouvernement français aux victimes de l'équipée de Rochefort.

Restait la punition solennellement promise des officiers

auteurs de l'attentat. En fait de punition, La Morlière accepta des fermiers généraux une gratification de 20 000 livres. De temps à autre, le comte de Sartirane, ambassadeur sarde à Paris, rappelait au ministre des Affaires étrangères la promesse donnée. Mais celui-ci répondait que « l'on n'avait déjà que trop fait par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire et qu'une telle réparation devait tenir lieu de tout. »

Faut-il s'étonner que, à la suite de cette aventure, les sympathies de la cour de Sardaigne aient penché vers l'Angleterre au début de la longue et terrible guerre qui allait s'engager?

IV. — LA FIN DES FERMIERS GÉNÉRAUX (1)

Il n'est pas douteux que l'émotion produite par les campagnes de Mandrin et par les complications qui en résultèrent, n'ait exercé de l'influence sur les pouvoirs publics. On constate en France, à partir de ce moment, parmi ceux qui dirigent l'État, des efforts souvent renouvelés pour mettre plus d'équité dans l'assiette et dans la levée des impôts. De cette époque, les remontrances des Cours souveraines, parlemens, Cours des aides, Cours des comptes, se succèdent sans interruption et s'expriment avec une énergie de plus en plus grande. Les écrits contre l'administration des Fermes se multiplient. En vain les fermiers généraux font-ils incarcérer à la Bastille l'avocat Darigrand, auteur de *l'Anti-financier*, et jeter au donjon de Vincennes le marquis de Mirabeau, pour avoir écrit la *Théorie de l'impôt:* l'impulsion est donnée, et il n'est plus de force capable d'en arrêter les effets. Les fermiers généraux font des sacrifices, renoncent à une partie de leurs bénéfices; des ministres réformateurs, l'abbé Terray, Turgot, Necker, font disparaître plusieurs des abus les plus révoltans. Les fermiers généraux eux-mêmes, en gagnant des traditions, acquièrent, dans le courant du XVIIIe siècle, la probité, la distinction de manières et de sentimens, la valeur morale qui leur avaient fait défaut. C'est l'*étape* dont parlera M. Paul Bourget. « Il faut convenir, écrit Necker, qu'en général cette compagnie s'épure et qu'elle ne ressemble plus à ce qu'elle

(1) Les journaux contemporains et plus particulièrement *le Moniteur*. — Adr. Delahante, *Une famille de finance au XVIIIe siècle*, 2e éd., 1881, in-8°. — Ed. Grimaux, *Lavoisier (1743-1794)*, 1888, in-8°. — H. Thirion, *la Vie privée des Financiers au XVIIIe siècle*, Paris, 1895, in-8°.

était autrefois et qu'on aurait peine aujourd'hui (1780) à trouver parmi ces messieurs des copies des Turcarets dont ils ont fourni les modèles. » On rencontre au contraire, parmi les derniers fermiers généraux, des hommes d'une intelligence supérieure comme Lavoisier, d'une haute probité comme Delahante.

La pensée populaire n'en devait pas moins les rendre responsables des actes reprochés à leurs devanciers. Sébastien Mercier, en son *Tableau de Paris*, se fait l'interprète de ces sentimens : « Je ne puis passer devant l'hôtel des Fermes sans pousser un profond soupir. Je voudrais pouvoir renverser cette immense et infernale machine qui saisit à la gorge chaque citoyen. La Ferme est l'épouvantail qui comprime tous les desseins hardis et généreux. » Il conclut par ce vœu, que la Révolution commençante puisse ruiner ce « corps financier, auteur de tant de maux et de tant de désordres. » Dans ses *Nuits de Paris*, Restif de la Bretonne s'exprime en termes identiques.

Parmi les premiers pamphlets révolutionnaires, on trouve les plus virulentes attaques contre nos financiers. Le *Don patriotique des Fermiers généraux* les passe en revue : La Borde, « qui bâtit des palais plus magnifiques que ceux du Souverain ; » Delahante, « qui promène ses maîtresses dans des chars aussi superbes que ceux d'un triomphateur ; » Lavoisier (l'illustre chimiste), « qui possède une loge à tous les spectacles ; » Puissant, « chez qui l'on joue la comédie ; » Le Bas de Courmont, « de qui la table surpasse en délicatesse celle des Vitellius. » Le pamphlet se résumait en ces mots : « Le financier doit prendre, le peuple doit payer, c'est l'ordre éternel des choses. »

A l'usage des fermiers généraux, on fabriquait un néologisme : « Tremblez ! leur criait-on, vous qui avez *sang-suré* les malheureux ! »

Les premières émeutes révolutionnaires furent dirigées contre les octrois de Paris. Les recettes de la Ferme furent pillées, les registres furent lacérés. Dès le 5 mai 1789, les trois ordres demandaient également l'abolition de la Ferme. Elle fut supprimée par l'Assemblée constituante le 20 mars 1791.

La Convention succède à la Législative. On sait l'esprit dont elle était animée. Le 26 février 1793, Carra proposa la nomination d'une Commission chargée de rechercher les crimes et délits commis par les financiers au préjudice de l'État. « Pourquoi la Nation, s'écriait-il, ne reprendrait-elle pas sa fortune dans

les mains de ceux qui l'ont dilapidée? » Usure, péculat, concussion, agiotage, accaparement, — dans son violent discours Carra touchait toutes les cordes. Les fermiers généraux furent mis en accusation. Les scellés furent apposés sur leurs papiers et une commission de liquidation fut nommée pour apurer leurs comptes.

La Commission de liquidation se mit à l'œuvre; mais ses travaux n'avancèrent pas au gré des Conventionnels, de qui Barère résumait les sentimens en ce mot affreux :

« La guillotine sera meilleure financière que Cambon. »

Le 23 novembre 1793, comme il était question une fois de plus, au sein de la Convention, des comptes que devait rendre l'opulente compagnie, Bourdon de l'Oise se leva, et, dans un mouvement d'impatience :

— Voilà la centième fois que l'on parle des fermiers généraux ! Je demande que ces sangsues publiques soient arrêtées et que, si leur compte n'est pas remis dans un mois, la Convention les livre au glaive de la loi.

C'est ainsi que, le 24 novembre 1793 (4 frimaire an II), la Convention décréta d'arrestation tous les fermiers généraux qui avaient eu part aux trois derniers baux passés avec le gouvernement du Roi, à savoir les baux David (1774), Salzard (1780) et Mager (1786).

Le lendemain, 25 novembre, dix-neuf fermiers généraux étaient écroués au ci-devant couvent de Port-Royal, transformé en prison, sous le nom de Port-Libre, — un nom excellent pour une prison. L'emplacement en est aujourd'hui occupé par l'hôpital de la Maternité.

Lavoisier était en faction, comme soldat de la milice parisienne, quand il entendit les crieurs annoncer le décret de la Convention. Il se réfugia au Louvre dans le modeste appartement occupé par un huissier de l'Académie des Sciences; mais en apprenant, le 28 novembre, l'arrestation de Paulze, son beau-père, qui était également fermier général, il courut à la prison prendre place auprès de lui.

Le 23 décembre 1793, les fermiers généraux furent transférés dans l'ancien hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré, transformé en geôle pour les recevoir.

On imagine si la presse du jour, si pamphlets et libelles redoublaient leurs attaques contre les financiers maudits, à

présent qu'on les sentait vaincus : « Que j'aimerais à me trouver à l'hôtel des Fermes, écrit Hébert dans son *Père Duchesne*, à contempler autour du tapis vert ces grosses trognes de financiers ! » Il espère qu'on ne tardera pas à leur faire restituer l'or acquis par leurs « brigandages. » Marat, dans *l'Ami du Peuple*, s'acharnait plus particulièrement contre Lavoisier. « Je vous dénonce, écrivait-il, le coryphée des charlatans, sieur Lavoisier, fils d'un grippe-sol, apprenti chimiste, élève de l'agioteur genevois, fermier général. Ce petit monsieur, qui jouit de 150000 livres de rente, n'a d'autre titre à la reconnaissance publique que d'avoir mis Paris dans une prison (Lavoisier était l'auteur du projet qui avait fait entourer Paris d'un mur d'enceinte pour faciliter la perception des octrois)... Plût au ciel que ce suppôt de la maltôte eût été lanterné ! » Aussi était-ce en vain que le Comité des poids et mesures, que le Comité des assignats et monnaies demandaient la mise en liberté de l'illustre savant.

Au reste, la surveillance qui entourait les prisonniers à l'hôtel des Fermes était très large. On ne craignait pas qu'ils s'échappassent. Selon le mot terrible d'un contemporain, « la haine publique faisait sentinelle autour d'eux. »

Le décret renvoyant les fermiers généraux devant le tribunal révolutionnaire fut rendu le 16 floréal an II (5 mai 1794). « Le soir même, à sept heures, écrit Delahante, je vis entrer dans les cours une troupe assez considérable de cavaliers ; une demi-heure après, la grande porte s'ouvrit de nouveau et quatre chariots couverts entrèrent et se rangèrent au pied du mur du bâtiment que nous habitions. » Les fermiers généraux furent placés dans les voitures qui se mirent en route, à nuit close. Les quatre chariots allaient l'un derrière l'autre, escortés par une double rangée de gendarmes à cheval. Des porteurs de torches éclairaient la marche.

A la Conciergerie, on mit les accusés dans des pièces dépourvues de lits et de chaises. Il leur fallut s'asseoir par terre. Quelques-uns d'entre eux furent placés dans la chambre même qu'avait occupée Marie-Antoinette. « Elle avait été autrefois tendue en papier par un détenu pour dettes, mais le papier avait été arraché, le jour même de l'arrivée de la Reine. » C'est là que, le lendemain, 6 mai 1794, les prisonniers se réunirent autour de deux grandes tables que l'on y avait dressées.

Telle était l'impatience où l'on était de faire tomber ces têtes

exécrées, que Fouquier-Tinville, toujours alerte à cette besogne, signa l'acte d'accusation le jour même où la Convention avait voté le renvoi des inculpés devant le tribunal. Précipitation d'autant plus surprenante que, rendu le 16 floréal, le décret de la Convention ne fut enregistré au tribunal, c'est-à-dire qu'il n'eut force légale, que le 18. Au fait, du moment où il s'agissait de détruire les « sangsues du peuple, » il n'y avait pas à se préoccuper des délais légaux.

Le 7 mai au soir, on remit aux prisonniers une copie de leur acte d'accusation, qui remplissait les deux côtés d'une grande feuille couverte d'une écriture très fine et difficile à lire. Les fermiers généraux s'apprêtaient à en prendre connaissance, pour savoir de quoi ils étaient accusés, lorsqu'on leur cria de la cour d'éteindre leurs lumières. « Il nous parut vraisemblable, écrit Delahante, que l'on ne nous avait enjoint d'éteindre nos lumières que pour nous priver de la faculté de connaître les choses dont nous devions être accusés et de préparer des moyens de défense. »

Le 8 mai, on introduisit auprès d'eux les avocats d'office qui leur avaient été désignés. Ces défenseurs improvisés avaient un quart d'heure pour s'entretenir avec leurs cliens. Nos financiers étaient accusés d'être « les auteurs d'un complot contre le peuple français, tendant à favoriser le succès des ennemis de la France. » Lavoisier et ses compagnons ne savaient pas ce que cela voulait dire.

Il était dix heures du matin quand les accusés « libres et sans fers » furent conduits dans la salle du tribunal révolutionnaire, où ils s'assirent l'un près de l'autre sur les gradins. Le tribunal était présidé par Coffinhal, vice-président, que secondaient deux assesseurs, Étienne Foucault et François-Joseph Denizot. Chacun d'eux était assis devant une table distincte où se trouvaient une bouteille de vin et un verre. A droite des trois juges, un peu en retour, l'accusateur public. A la suite, plus en arrière encore, une estrade entourée de gendarmes, où prirent place les fermiers généraux. Chaque accusé avait devant soi une plume et une feuille de papier. En face des inculpés les douze jurés, coiffés de bonnets rouges. Au-dessous des juges, le greffier écrivait sur une table basse. Puis deux huissiers et les avocats d'office. La salle était bondée de curieux, difficilement contenus par une rangée de gendarmes qui étaient placés à deux mètres l'un de l'autre, la baïonnette au fusil.

Le jury offrait un agréable mélange de conditions et de professions diverses : un ci-devant marquis de Montflambert, à présent dénommé Dix-Août, le coiffeur Pigeot, Renaudin le luthier, un joaillier, un vinaigrier, un employé aux diligences. Il fallait répondre brièvement aux questions qui étaient posées. Les jurés, les juges eux-mêmes tournaient en dérision les paroles des accusés. Juges et jurés jouaient et buvaient, ils riaient et s'entretenaient avec le public.

Comme l'accusation demandait à Saint-Amand des explication sur un détail de l'administration des Fermes, celui-ci commença de les donner. Brusquement il fut interrompu par le président. Coffinhal lui faisait observer qu'ils étaient nombreux sur le banc des accusés et que si chacun d'eux avait la prétention de parler, on n'en finirait plus. Ils ne devaient répondre que par *oui* et par *non*.

Les quatre avocats d'office, parmi lesquels Chauveau-Lagarde, le défenseur de Marie-Antoinette, firent de leur mieux.

La question posée au jury était :

« A-t-il existé un complot contre le peuple français, tendant à favoriser par tous les moyens les ennemis de la France?... »

Au reste, peu importait la question. Le ci-devant marquis de Montflambert, suivi du luthier, du vinaigrier, du coiffeur et de l'employé aux diligences, répondirent « oui » à l'unanimité. Ils auraient répondu« oui » à n'importe quoi. C'est ainsi que Lavoisier fut condamné à mort.

Dupin, le conventionnel qui s'était attaché avec le plus d'acharnement à la perte des fermiers généraux, dira lui-même dans la suite : « On devait leur présenter les différens chefs d'accusation, les discuter, leur mettre les pièces sous les yeux, leur faire des interpellations ; rien de tout cela n'a été fait ; ils devaient être entendus, ils ne l'ont pas été. Ils ont été envoyés à la mort sans avoir été jugés. »

Si grande était la hâte que l'on mettait à leur couper la tête, que l'on ne prit même pas la peine de rédiger la déclaration du jury par écrit et de la faire signer aux jurés. Or, comme on le dira le jour où il s'agira de reviser ce procès : « Là où il n'y a point de déclaration de jury, il n'y a point de jugement. »

Les biens des condamnés étaient naturellement confisqués au profit de la République.

Déjà les charrettes étaient à la porte, pour conduire les mal-

heureux à la place de la Révolution. Ils y furent entassés. Le triste cortège suivait l'itinéraire accoutumé : Pont-au-Change, quai de la Mégisserie, rue Saint-Honoré. La foule poussait des « cris divers. » Des poings tendus menaçaient les victimes. Papillon d'Auteroche dit à son voisin :

« Ce qui me chagrine c'est d'avoir d'aussi déplaisans héritiers. » Il fallut trente-cinq minutes pour guillotiner les vingt-huit condamnés. Cheverny écrit : « Ils firent une fin superbe. » Seul, Boullongne donna des marques de faiblesse.

Le lendemain, en manière d'oraison funèbre, les journaux couvrirent les morts d'outrages. On comparait ingénieusement le sang dont ces vingt-huit corps avaient couvert l'échafaud, « aux lits de pourpre sur lesquels les fermiers généraux étendaient leur mollesse. »

En parlant de Lavoisier, Lagrange disait à Delambre : « Il ne leur a fallu qu'un moment pour faire tomber cette tête et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une semblable. »

Après la « fournée » du 19 floréal (8 mai), six fermiers généraux restaient encore dans les prisons : ils furent conduits à l'échafaud tous les six. L'exécution du 24 floréal (13 mai) fut particulièrement atroce. On y fit périr trois vieillards : Douet, âgé de soixante-treize ans, Prévôt d'Arlincourt, âgé de soixante-seize ans, et Mercier qui en avait soixante-dix-huit. Fouquier-Tinville avait dit dans son réquisitoire : « Vous voyez devant vous, citoyens, des fermiers généraux, ennemis de l'égalité par état et par principe : les pièces du procès vous les montrent gorgés des dépouilles du peuple et couverts de rapines. » Il assura que c'étaient des hommes « habitués à des horreurs inconnues aux monstres les plus féroces. » Les trois pauvres vieux furent livrés au bourreau. Et Mme Douet fut guillotinée immédiatement après son mari.

Veymerange, en apprenant qu'on allait l'arrêter, se jeta du haut d'un cinquième dans la rue. Quatre heures après, il expirait à l'Hôtel-Dieu. Telle était la haine dont nos financiers étaient poursuivis que, quelques semaines après la condamnation de Lavoisier et de ses compagnons, on envoyait encore à la mort le jeune Sainte-Amaranthe, un enfant de seize ans, fils d'un ancien titulaire des Fermes. Enfin, le 4 thermidor, le supplice de Jean-Baptiste de la Borde venait clore l'affreux martyrologe.

Plusieurs familles de fermiers généraux furent ainsi privées en quelques mois de tous les hommes qu'elles comprenaient. On guillotina, l'un après l'autre, M. de Parseval, puis son frère, M. de Parseval-Frileuse, leur beau-frère M. de Vernan, M. Brac de la Perrière, beau-frère de M. de Frileuse et M. Duvaucel, frère de la première femme de M. de Parseval. Étienne-Marie Delahante, fermier général-adjoint, lui-même en prison, restait seul homme survivant de cette maison nombreuse, et, du fond de son cachot, il devait conseiller et diriger « toute une famille de femmes et d'enfans. »

Mais une année à peine était écoulée, que Dupin proclamait à la tribune de la Convention l'innocence de ceux qu'il avait tant contribué à envoyer au supplice. Pour se justifier, il alléguait les passions surexcitées contre eux. Dupin avait raison. Ces passions avaient été les facteurs essentiels d'un procès où, de l'aveu de ceux-là mêmes qui l'avaient dirigé, les formes les plus élémentaires de la justice avaient été négligées.

Un arrêt rendu par le Conseil d'État, en 1806, établit que, loin d'avoir été les débiteurs du trésor public pour une somme de 107 millions, comme l'avaient affirmé les commissaires de la Convention, les fermiers généraux s'en trouvaient au contraire les créanciers pour 8 millions, quand on avait entamé leur procès.

Les familles des victimes rentrèrent dans leurs biens ; mais elles étaient plongées dans le deuil et le génie de Lavoisier était éteint à jamais.

Telle est la justice des hommes.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

LAMARTINE INTIME

DE 1820 A 1830

LETTRES INÉDITES

L'oranger et les vers ne poussent qu'à Florence.
LAMARTINE.

Peu d'existences offrent des contrastes plus frappans que cette vie de Lamartine si étroitement régie par une logique intérieure, mais si variée dans ses aspects. Avant 1820, ce sont les années de l'enfance robuste et pieuse, auxquelles succèdent les années de jeunesse inquiète, impatiente, désolée. Après 1830, c'est la période d'activité dépensée dans le « tourbillon » et qui aboutit à la voie douloureuse de l'âpre vieillesse gravie comme un calvaire. Entre deux, se place une époque de calme et de bonheur intime, que remplissent les joies domestiques, les succès d'une carrière brillante, les travaux littéraires. C'est celle dont nous voudrions retracer quelques épisodes, ou préciser quelques traits, en mettant à profit et, le plus souvent possible, en reproduisant une partie de la correspondance du poète jusqu'ici restée inédite.

On sait en effet qu'il y a dans la correspondance de Lamartine, telle qu'elle a été publiée, une importante lacune : elle ne contient pas une seule des lettres adressées par le poète à sa femme. Pourtant, à chaque absence qui l'éloignait d'elle, il tenait minutieusement M[me] de Lamartine au courant des incidens de toutes sortes qui marquaient son séjour, démarches, visites faites ou reçues, affaires, projets, espérances, déceptions.

Il avait tout de suite compris qu'il avait dans cette compagne d'élite une amie, la meilleure des confidentes et des conseillères. Les lettres souvent charmantes qu'il lui écrivit ont pour nous cet intérêt incomparable, que Lamartine s'y exprime avec plus de confiance encore et plus de naïveté que dans ses lettres à ses amis, si sincères pourtant et d'une si belle franchise ! C'est la pensée saisie à l'instant où elle jaillit du cerveau et fixée tout uniment, sans détours, sans réticences et sans nuances. C'est l'impression du moment jetée toute vive sur le papier. Ces lettres qui se réfèrent, comme il est naturel, à des époques délicates de la vie de Lamartine, nous renseignent jour par jour, heure par heure. On peut compter sur Mme de Lamartine pour les avoir conservées précieusement. M. Charles de Montherot, petit-neveu de Lamartine, a bien voulu ouvrir pour nous les malles de Saint-Point où dormait cette correspondance. Le public y a gagné déjà de connaître les délicieuses *Lettres à la fiancée*. En publiant quelques-unes des lettres de la période qui suivit le mariage du poète, nous n'oublierons pas que notre seule excuse à pénétrer dans l'intimité d'un écrivain est par là d'arriver à mieux comprendre le caractère de ses œuvres et à en sentir plus vivement les beautés. C'est aussi bien l'intérêt que nous aurons à suivre Lamartine de l'époque des *Méditations* à celle des *Harmonies*.

UN DIPLOMATE EN CONGÉ

Nous avons, dans une précédente étude (1), laissé Lamartine sur la route de Naples. L'été qu'il passa, auprès d'une femme aimée d'amour, soit à Naples même, soit dans l'île ravissante d'Ischia, fut un pur enchantement. La mauvaise saison fit surgir des difficultés imprévues. On savait que la santé toujours précaire du poète recommença de s'altérer et qu'il fut repris de ces douleurs qui le torturèrent toute sa vie. On devine maintenant des ennuis d'un autre ordre. Il n'y avait à Naples aucune société, pas une personne à voir : excellentes conditions pour deux amoureux. Mais les jeunes mariés avaient emmené avec eux Mme Birch. L'excellente dame, éloignée de ses habitudes, sans relations, peu sensible aux beautés du paysage, et qui n'avait pas les conso-

(1) Voir dans la *Revue* des 15 août et 1er septembre 1905 nos articles sur *le Mariage de Lamartine*.

lations du tête-à-tête, s'ennuya horriblement. Sa fille en souffrait pour elle. Son gendre, peu patient de son naturel, s'irritait. Les lettres de cette époque portent la trace de scènes d'explications assez vives. Mme Birch, en mariant sa fille à un Français, n'avait pas dit pour toujours adieu à l'Angleterre; en tout cas, elle ne voulait sacrifier Londres qu'à Paris, ou à une capitale importante. Mais la vie dans une légation d'ordre secondaire lui était tout à fait insupportable. D'autre part, elle n'avait, en aucun temps, voulu d'un gendre sans position; et les ressources pécuniaires du ménage étaient des plus modestes. Cela rendait la situation fort embarrassante. C'est pour la débrouiller que Lamartine arrivait à Paris, quoique toujours souffrant, à la fin de 1821. Le 31 décembre, il voyait le duc de Montmorency à son lever, et la conversation qu'il avait avec lui ne lui laissait guère d'illusions. Il ne pouvait compter sur aucun poste à Paris. Que faire donc et où aller? A Turin? Ce serait recommencer Naples. A Florence? Cette résidence agréerait-elle à Mme Birch? Et sinon, Lamartine ne ferait-il pas mieux de sacrifier les médiocres avantages, que lui marchandait la « carrière, » à la bonne entente en famille? Il conserverait un titre d'attaché ou de secrétaire, et resterait indéfiniment sans emploi effectif. Au surplus, Lamartine qui, à Naples, n'avait trouvé rien à faire, et qui se mourait d'un besoin d'activité, semble n'avoir eu, à cette époque, que fort peu de goût pour le métier de diplomate.

Telle est la crise à laquelle vont nous faire assister ces lettres de janvier 1822, dont la première, pour être une « lettre de jour de l'an, » ne semblera tout de même pas banale.

Paris, mardi 1er jour de 1822 (1).

Que ce jour commence par toi, ô mon unique amour! Que tous nos jours commencent et finissent de même, toi qui les remplis, les embellis et me les fais seule chérir! Que toutes les bénédictions que je te donne, à toutes les minutes de mon existence, soient ratifiées par le Dieu qui nous a unis. Qu'il nous conserve l'un pour l'autre, nous soutienne l'un par l'autre et reçoive comme le plus pur et le plus doux hommage à sa bonté, l'expression toujours nouvelle de notre mutuelle félicité! Qu'il bénisse notre enfant pendant cette année et les autres! Qu'il protège et rende heureux nos parens, ta mère et la mienne! J'ai eu ta divine lettre. Jamais tu ne m'as plus aimé, jamais du moins tu ne l'as si bien dit! Que je voudrais pouvoir

(1) Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

répondre ce que je sens ! Mais tu sais que je ne puis sans me tuer écrire une page. Je réserve tout pour le retour...

3 jeudi 1822 (1).

Rien de nouveau, cher ange. Je persévère dans mon idée de me faire nommer secrétaire d'ambassade ici ou là, en attendant ensuite la possibilité d'autre chose. *But the other thing is very incertain by the position of the ministery*. Je dîne aujourd'hui chez le ministre. J'y dîne encore dimanche avec la duchesse de Devonshire, dont je suis le voisin et qui vous adore. Je viens de passer ces deux jours en courses. Je recommence ce matin. Je ne suis pas trop mal, sauf l'impossibilité d'écrire. Cela me donne ces accès sur la poitrine. Aussi je ne te dis qu'un seul mot : *je t'aime, je t'adore, je ne pense qu'à toi.*

Mais mes affaires ne s'arrangent pas à ma guise. Je serai vraisemblablement nommé à Turin faute de mieux et je n'ai nulle envie d'y aller. S'il y avait moins loin d'ici à Florence, j'écrirais à M. de Château et j'aurais le temps d'avoir sa réponse. Je m'y ferais alors nommer en sûreté de conscience, mais je ne veux pas le faire renvoyer sans son avis et comme le temps presse, *by the position of man*, je me presse aussi.

Demande à ta mère si elle veut s'établir pour six mois à Paris et six mois à la campagne; tels que nous sommes, nous le pourrions si cela vous plaît plus que Mâcon; je consens à tout. Je puis mettre pour ma part 450 louis, et 500 suffiraient pour être très bien ainsi.

Lundi matin, 7 janvier 1822 (2).

Ma pauvre petite belle, c'est toujours moi et jamais rien de nouveau. J'ai passé une partie de la matinée chez le ministre. Je lui ai porté un travail sur l'Italie, nous avons longtemps causé en ami plus qu'en ministre. Rien ne s'éclaircit ni ne s'affermit; il m'a promis à défaut de tout ceci de ne laisser aborder personne à Florence que moi, si l'on peut colloquer M. Château. Je ne lui ai pas dit que j'avais écrit à ce dernier de manière que je pourrais bien être nommé avant la réponse; alors je refuserai s'il ne consent à rien et je resterai dans notre misère, mais sans reproche de conscience. M. de Montmorency m'a dit : J'aimerais mieux vous garder, je vous arrangerais bien, mais si je sors, vous perdrez tout (ce qui est juste). Demande catégoriquement à ta mère si Florence lui convient et si elle y viendra.

Adieu, ange céleste, objet unique de mon culte ici-bas ! toi à qui je ne cesse de penser et de rêver.

Je dîne demain chez M. de Laroche Jacquelein, ou plutôt je fais semblant de dîner. Demande à M. Delahante si son intention serait de louer son appartement pour six mois et combien. J'ai couru hier pour en voir. Il y en a de très beaux pour 80 louis l'année. Tu vois que nous aurions du béné-

(1) Mme Alphonse de Lamartine, rue Saint-Pierre, à Mâcon.
(2) Mme Alphonse de Lamartine, rue Saint-Pierre, à Mâcon.

fice sur nos calculs, si nous nous établissions ici. Je serais, si j'étais seul, d'avis de prendre nettement ce parti sans emploi : six mois ici, six à Saint-Point ou en Angleterre, alternativement. Qu'en dites-vous?

9 janvier, mardi (1).

Ceci ne sera qu'une ligne, ange de ma vie! Je n'ai aucune nouvelle à te donner, peut être n'en aurai-je pas avant la réponse de M. de Château. Tous mes amis du ministère, hors Rayneval à qui je n'en ai rien dit, m'approuvent de cette demande ; ils sont au fond bien aises d'avoir affaire eux-mêmes à un homme honnête. Je ne m'en repens donc point. Je me confie en cette Providence qui a bien su te donner à moi malgré tous les obstacles et qui saura aussi nous arranger selon nos besoins et ses volontés. Ta mère seule m'inquiète. Je voudrais savoir décidément ce qu'elle désire. Je le ferais pour lui rendre l'existence douce avec toi, car je sens bien que si nous nous séparons il n'y aura plus de bonheur parfait ni pour elle, ni pour toi, ni par conséquent pour moi. Je ne tiens, pour mon compte, ni à ceci, ni à cela. Je ne puis pas avoir d'ambition, je suis trop heureux comme je suis. Mon seul but véritable est d'écrire un jour pour le temps et pour l'avenir, et de tâcher de me rétablir pour cela. D'après ce que je vous dis là, décidez-vous absolument à votre guise et mande-moi votre parti, je m'y conformerai sans une hésitation. J'aime exactement autant aller que rester, rester qu'aller. Je puis me passer de la place, j'accrocherai bien quelque autre chose ou pension ici; l'enthousiasme n'y est pas mort tout à fait pour moi; le Roi même en parle d'une façon très belle. Dis-moi donc ce qui vous convient.

Vendredi matin, 11 janvier (2).

J'ai reçu vos deux lettres, cher ange; remercie bien ta mère pour moi des choses bonnes et obligeantes qu'elle me dit dans la sienne. Elle ne s'explique pas cependant tout à fait assez franchement pour régler définitivement ma conduite. Je voudrais qu'elle me dît si elle préférerait s'établir à Paris pour six mois chaque année avec nous sans plus songer à aucune carrière, à aller à Florence. L'un et l'autre parti me sont indifférens. Mais si nous ne nous décidons pas tout à fait à nous établir définitivement et pour toujours à Paris avec ou sans place, je ne pense pas qu'il soit bon et sage pour nous d'y venir faire à présent et pour bien peu de temps peut-être, un demi-établissement avec tout notre train et avec une grande dépense sans résultat, qui nous gênerait beaucoup ensuite dans le cas de notre envoi en Toscane.

Je m'ennuie à périr sans toi, je ne puis vivre maintenant sans ma seconde vie! tu sais où elle est, ô mon cher amour!

. . . .

Si ta mère pouvait aller faire son petit voyage à Londres d'ici au mois d'avril, cela serait peut-être aussi bien dans le cas de Florence. Tu pourrais

(1) Mme Alphonse de Lamartine, rue Saint-Pierre, à Mâcon.
(2) Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

l'accompagner avec moi. Pense à tout cela, mon cher petit conseil! penses-y sans humeur, sans vivacité, sans impatience, et puis décide, ou plutôt ne décide encore rien. Attends-moi et attendons nous-mêmes les décisions d'ici qui nous dirigeront. Adieu pour un moment, bel ange de ma vie!

Je n'ai pas pu voir le ministre hier au soir, à cause de la mort de la duchesse de Bourbon.

Mme Birch accepta Florence. Seulement le poste n'était pas vacant. Celui qui l'occupait, ne songeait pas à se retirer. Et on a vu que Lamartine se fût fait scrupule de contrarier les convenances d'un collègue. Il n'y avait qu'à attendre. On organisa la vie en conséquence. Lamartine alla d'abord rétablir sa santé en prenant les bains et buvant les eaux à Plombières. Il s'y ennuya royalement. « Nous avons reconnu hier soir le pays et la société, écrit-il; l'un ressemble à l'autre; tous deux sont nuls. Plombières est un trou dans une vallée profonde, ténébreuse, sans issue : on a tout vu du premier coup d'œil et rien ne change. La société consiste en cinq ou six vieilles femmes des environs, tout ce qu'il y a de plus vulgaire. Nos hôtes sont des cuisiniers; il n'y aurait pas même la ressource d'une Mme Perrier. Il n'y a aucune maison à prendre dans la campagne pour nous, si nous y venions. C'est à mourir d'ennuy. Veydel en prend le spleen. Pour moi, cela m'est égal, tout me serait ennuyeux sans toi. Je regrette seulement de ne pouvoir pas dire : elle serait bien là! J'envoie mille tendresses à nos chers jolis enfans (1)! » Puis ce fut le funeste voyage en Angleterre. Si encore il n'avait eu que l'inconvénient de donner à Lamartine le goût de l'architecture gothique et d'inspirer les futurs « embellissemens » de Saint-Point! Mais il coûta la vie à l'aîné des « chers jolis enfans. »

On revint passer à Paris les premiers mois de 1823. Ce paysan de Lamartine ne se trouvait jamais bien du séjour dans notre ville. Il avouait n'être pas un animal de salon, pas plus d'esprit que de corps. Il enrageait et tombait malade. La poésie profitait de ces loisirs forcés. C'est la règle pour Lamartine. Chaque fois que la diplomatie ou la politique lui manquent, la littérature y gagne. Ce n'est pas en Italie, c'est au retour qu'il écrit

(1) A Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon. — De Plombières, 7 juin 1822. (J'ai à peine besoin d'avertir le lecteur que toutes les citations contenues dans cet article — lettres de Lamartine, lettres de sa mère, fragmens de la 17e Harmonie — sont inédites.)

les vers rêvés en Italie. D'ailleurs, il faut vivre. Bénies soient ces nécessités matérielles qui ont été l'unique origine de tant de chefs-d'œuvre ! Lamartine a vendu ses *Nouvelles Méditations* en février 1823 : les ayant vendues, il est bien obligé de les faire. Il s'y met, et le travail, rondement mené, est achevé au mois d'août. A cette époque, il vient à Paris, pour traiter d'une autre affaire : la vente du *Socrate* (1). Le mauvais succès des *Nouvelles Méditations*, — aussi belles que les premières, mais sur qui on se vengea de l'accueil enthousiaste fait à leurs aînées, — n'a pas si fort découragé le poète, qu'il ne s'attaque à de nouveaux et plus hardis projets. Une bonne partie de l'année 1824 est consacrée à ébaucher les premiers chants du grand poème des *Visions*.

C'est sur ces entrefaites que, Lacretelle aîné étant mort, l'auteur du *Lac* et du *Crucifix* posa sa candidature à l'Académie.

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC L'ACADÉMIE

A vrai dire, l'idée ne venait pas de lui. Il était de l'Académie de Mâcon; pour l'instant, cela lui suffisait. Très sincèrement, il n'avait pas pensé à l'Académie française. Ses parens, qui étaient des gens de province et tenaient aux consécrations officielles, sa femme, qui était femme, y avaient songé pour lui. Il se laissa pousser. Il arriva à Paris, au début de novembre 1824, ayant promis de faire en conscience son métier de candidat.

(1) A Mme de Lamartine, à Mâcon, 29 août. « Ladvocat sort d'ici et n'a rien conclu. Lenormand est en pourparler aussi. Mais aucun n'a un sol de comptant. Je tiens bon, mais je crois que je remporterai le *Socrate* à Saint-Point. » *A la même. Dimanche à cinq heures.* « Eh bien, mon cher ange, tu m'as fait faire une sottise! J'ai refusé les 6 000 francs de *Socrate*, et aujourd'hui je n'ai pu en avoir que le même prix en trois payemens : 2 000 mardi, 2 000 dans un mois, 2 000 dans deux; mais j'espère mardi et mercredi pouvoir négocier sans perte et tout envoyer. C'est Ladvocat. A peine avais-je enfin donné ma parole ce matin, qu'une autre personne est venue me solliciter de le prendre pour six mille comptant à la minute. Ma parole était engagée. Je n'ai pas pu. Je le regrette bien. » Lamartine établissait ainsi le budget du ménage : « Nous voilà arrangés pour l'année prochaine assez bien d'ici au mois de janvier. Ta mère nous doit 8 400. Les *Méditations* 14 000. *Socrate* 6 000. Appointemens et pension 4 000. Saint-Point et Veydel 2 000. Chez Lahante 3 000. Naples 1 000. Total 38 400. Chez mon oncle 4 000. Cela nous fait 42 400, d'où, en payant d'ici là dix mille, il nous restera une trentaine de mille francs disponibles à cette époque pour Montculot ou Paris. Nous n'avons vraiment qu'à remercier Dieu de ses soins miraculeux pour notre position; et tu peux faire l'aumône sans te gêner. » (*Le dernier trait vaut toute la lettre.*)

Lundi 8 novembre 1824 (1).

Mon cher amour, je suis arrivé, logé à l'hôtel de Rastadt très confortablement. J'irai voir Genoude tout à l'heure pour savoir si les nominations sont faites et j'agirai en conséquence. Je ferai toutes les visites possibles et très insolemment. Ainsi sois en repos. Si j'avais besoin de soins, j'en aurais ici par Revillon. Adieu, adieu, je vais sortir, toujours pensant à toi et t'adorant.

ALPH.

Lundi soir. J'ai beaucoup agi et couru, rien de décisif contre moi encore. Mais peu de probabilités. Il est trop tard, et les jalousies trop en jeu, et les amours-propres trop choqués de mon attitude isolée : je continuerai demain et après ; la séance est remise et les nominations n'auront peut-être pas lieu de quinze jours. Mais les paroles sont données. Au reste, sois tranquille, je fais comme s'il n'en était rien. Adieu, à après-demain. Je vais me coucher; lis cette *Étoile*, il y a un mot sur moi de lord Byron. J'ai le livre, il est charmant.

Ce dernier trait n'a d'ailleurs aucun rapport avec l'affaire académique. L'*Étoile*, journal de Genoude, venait de publier un article sur un livre récemment paru : *Conversations de lord Byron recueillies par Th. Medwin*. Ce Medwin, que Lamartine connut en Italie, avait rencontré lord Byron à Pise en 1821. Il lui conta qu'un de ses amis venait de traduire les vers où le poète français le comparait « à un aigle qui se nourrit de cœurs humains. » Lord Byron reprit : « Je n'ai jamais lu les *Méditations poétiques ;* je serais bien aise de les voir. Apportez-les-moi demain. » Le lendemain, continue Medwin, je lui fis lire la traduction qu'il compara avec l'original. Il dit que les vers étaient admirables, et qu'au total il les trouvait très flatteurs pour lui : « Dites-le à votre ami, et priez-le de ma part de faire mes complimens à M. de Lamartine, et de lui dire que je le remercie de ses vers. »

Mardi soir, 9 novembre (2).

Je rentre, mon ange. J'ai fait trente visites au moins dans ma journée, je n'en puis plus. Quel métier! Le recommence qui voudra, ce ne sera jamais moi. Il y a une coterie de Lacretelle, Roger, Auger, Campenon et deux

(1) A Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon. Lamartine date, par erreur, du mois d'octobre.
(2) A Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

autres qui mènent tout contre moi pour un M. Droz ou, à son défaut, pour quelque autre. Ils prétendent que je viens trop tard : c'est faux. La plupart des membres que j'ai vus sont pour moi individuellement, mais en masse ils ne répondent pas d'eux; ils sont joués et dominés par ces trois ou quatre intrigans actifs et rusés. J'ai été très accueilli par M. Lainé, M. Daru, M. Michaud, M. Pastoret le père, et bien d'autres. J'aurais, si l'on allait aux voix séparément, 25 voix sur 30. Mais malgré cela je ne réussirai pas, à ce qu'ils assurent, si je ne triomphe pas de cette coterie. Je ne néglige rien, tu peux être tranquille. Si je ne réussis pas, ce sera au destin à t'en prendre. Demain je recommence et ainsi de suite. On ne croit pas que la nomination ait lieu avant la fin du mois, le dernier peut-être. J'en enrage, car j'aimerais mieux que ce fût après-demain; ils sont maintenant pris par le temps et confondus, ils vont se retourner à loisir contre moi. On voit qu'ils me détestent cordialement. M[me] de Lacretelle me servira certainement mal. Mais en voilà assez. Adieu, soigne-toi bien, c'est l'essentiel. J'en ferai autant. Le jour va encore, les nuits sont tout de même : réveil à une heure et demie et accès de goutte à l'estomac et à la tête ; cela cédera, je pense, aux premiers froids. Je n'en puis plus de fatigue. Je viens encore d'écrire à M. de Lacretelle, pour l'embarrasser, que mon sort dépendait de sa voix. Je ne cesse d'agir et d'écrire. Ne parle à qui que ce soit de ces détails, ils reviendraient ici j'en suis sûr. Adieu, embrasse ma mère, la tienne, Julia. Comment êtes-vous ?

Lamartine avait pour lui les royalistes ultra et les romantiques. Les libéraux firent campagne contre lui. Il se persuada, — à tort, d'ailleurs, — que son pire ennemi était Lacretelle, l'historien, frère de celui qu'il voulait remplacer et qui, pendant l'été à Mâcon lui avait promis de soutenir sa candidature (1). Son principal concurrent était Droz, naguère habitué de la société d'Auteuil. Les lettres suivantes nous montrent le candidat s'énervant de plus en plus parmi ses courses, démarches, combinaisons et pointages :

Paris, 11 au soir (2).

Mon cher ange, Dieu merci, j'ai ta lettre, ta mère est mieux, tout est donc bien là-bas ! Dis-lui que je suis désolé de la savoir malade et de n'y pas être !

Ici ma santé est exactement la même. Le jour de fièvre laisse toujours sa trace, mais j'ai à présent deux nuits bonnes contre une mauvaise. Je me soigne avec Alain (3) tout sagement. Je suis bien logé à sa portée, bien chauffé, bien servi quand je rentre, ce qui est rare. Quant aux affaires, hier

(1) Voyez, dans la *Grande Revue* du 15 mai 1905, *la Première candidature de Lamartine à l'Académie française*, par M. Pierre de Lacretelle.

(2) A M[me] Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

(3) Le docteur Alain, celui-là même qui avait naguère tenu Lamartine au courant de la maladie de M[me] Charles. Voyez notre édition des *Lettres d'Elvire à Lamartine*.

je les croyais sûres. Ce matin il m'est démontré qu'elles sont perdues. Je regrette vivement d'avoir voulu lutter seul contre une intrigue vieille et bien liée ; j'ai 17 voix, et ils en tiennent 21 à peu près. Mais ils les tiennent invariablement. Cependant je leur ai déclaré qu'il était trop tard pour reculer ; je combattrai jusqu'au bout et puis je les enverrai à tous les diables et ne m'y présenterai jamais. C'est la ligue de la médiocrité contre le talent en tout genre. Il faut voir pour croire.

Je suis content et très content de mes partisans. — Les voici : Chateaubriand (franchement et noblement), Bonald, Pastoret, de Sèze, Daru, Villemain, Michaud, Lainé, d'Aguesseau, Parseval, Ferrand, Lally, duc de Lévis, Laplace, Soumet, l'archevêque de Paris et M. Frayssinous qui me sert bien.

Quant aux autres royalistes qui me sont contraires, c'est pitoyable : ils préfèrent tout à moi. Si M. de Lacretelle eût été bien, tout serait changé pour moi ; mais je n'en espère que de mauvais tours. N'en parle pas ; mais ôte-toi toute espérance, elle est impossible. Dans Paris on croit que je triomphe, mais j'ai vu ce matin le dessous des cartes en confidence. Je ne cesse de courir et d'écrire. Adieu, je vais dîner chez Pastoret et puis me coucher. Je n'ai pas encore fait une course pour mon plaisir : et je suis tout le jour en voiture !

A toi mille amours ! mille amitiés à ta mère ! à Julia, mille baisers ! mille tendresses à maman et mon père et Vignet.

AL.

13 novembre, le samedi (1).

Bonjour, chère vie de mon âme ! Je me lève et je t'écris. Aujourd'hui j'ai du temps, je ne veux pas sortir qu'un moment pour me promener ; il faut se donner un peu de repos de tête, car elle se briserait, tant elle a été tendue ces jours-ci ! Et puis je vois clairement qu'il y a impossibilité, par conséquent peine perdue en vain, et tout à fait en vain puisque pour rien au monde je ne recommencerais cette humiliante cérémonie : je donnerais cent louis de n'avoir pas affiché cette prétention vraiment au-dessous du vrai talent ! Excepté quatre ou cinq hommes que la longueur des années et la vie publique a amenés là, le reste est une coterie d'imbéciles menés par quatre intrigans. Ces derniers sont si furieux que j'aie osé les attaquer de front devant leurs confrères et l'opinion du public, qu'ils remueront ciel et terre pour m'empêcher d'arriver : beaucoup de mes partisans sont faibles et peureux devant eux et ils donneront les mains à un troisième ou quatrième choix pour me repousser et repousser aussi mon concurrent Droz. Je n'aurai gagné que beaucoup d'ennuis et de dépenses et de fatigues. Cependant, malgré la *certitude* où je suis de ma défaite, je ne fais semblant de rien et je continue à agir : lundi, je me remets en action. Je laisse passer aujourd'hui et demain, pendant lesquels jours mes amis écrivent et sollicitent. J'ai passé tête à tête hier la soirée avec M. le duc de Montmorency qui court pour moi aujourd'hui, mais il n'espère rien non plus.

Du reste, j'ai vu Prévot qui est en faveur et excellent pour nous. Il sur-

(1) A Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

veille Florence, nous l'aurons au premier mouvement qui se fera. Il la fait porter à 400 louis au lieu de 300, à notre intention. Il m'a fait maintenir par le ministre nouveau mes 4 000 francs de traitement en attendant. Ma pension de 2000 au ministère de l'Intérieur n'est pas ébranlable par un changement de ministère, parce qu'elle est signée par le Roi et ainsi à jamais. J'ai demandé Londres, mais il est difficile que je l'aie comme il convient, c'est-à-dire en chef, avant d'avoir passé un an ou six mois en qualité de secrétaire seul à Florence. Si je suis de l'Académie, on me dit que cela va me nuire beaucoup pour cela, n'étant plus alors employable dans nul emploi subalterne d'après les usages. Cette considération doit nous consoler. Je dis *nous*, c'est-à-dire toi et ma mère (car pour moi, je m'en moque). Je n'y mets tant d'action que pour vous.

Alph.

Du 13 plus tard. — J'ai été plusieurs fois chez M. de Chateaubriand. J'en suis très content. Il m'a dit : « Non seulement ma voix vous est acquise, mais elle vous est due, et je crois faire honneur à l'Académie, etc. » Quant au Roi, je ne m'y ferai présenter que dans le cas d'un succès que je n'espère plus du tout, qui est même impossible. Ce matin et tous les jours, les journaux, même les petits journaux libéraux comme la *Pandore* et le *Diable boiteux*, sont pleins d'articles relatifs à moi et très bien pour moi ; la jeunesse libérale est scandalisée de cette préférence des vieilles médiocrités à un jeune homme que l'opinion littéraire porte presque unanimement. A présent j'en suis bien aise, et une fois la chose faite, ce sera un concert universel contre cette coterie Lacretelle et Cie.

Pour moi, je ne m'en mêlerai pas. Adieu, adieu, adieu. On ne nommera pas avant le 1er décembre. J'ai déjeuné avec Alain et je dîne avec Hugo. Soumet est contre moi.

La *Pandore* du 3 novembre avait publié un petit article où l'auteur, après avoir cité les noms de divers écrivains dignes de l'Académie, concluait : « Enfin, si vous ajoutez à cette liste MM. Victorien Fabre, Lamartine, Delatouche, Charles Nodier, de Senancourt, Pouqueville, Carrion-Nisas père et M. Girault Duvergier, on trouvera que ce nombre de littérateurs distingués s'élève jusqu'au nombre de quarante nouveaux immortels et peut former en dehors une contre-Académie française. » Être mis sur le même rang que Pouqueville et Carrion-Nisas ! Et s'en réjouir ! Mais l'imagination du poète embellit toutes choses. — Quant au *Diable boiteux*, il faisait moins encore : il ne prononçait pas le nom de Lamartine.

Dimanche soir 14 (1).

Mon ange, rien de bien nouveau ; à toutes les heures, la position

(1) Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

change. J'ai mis tout à fait en déroute mon concurrent, M. Droz, par les journaux et le cri public; ils m'en ont déterré deux autres que je crois également vaincus d'avance; mais ce soir ils m'en déterrent encore de nouveaux; ils ont eu un dîner entre eux dont je viens d'avoir les détails, où ils ont décidément déclaré qu'ils ne voulaient pas de moi. M. de Lacretelle et sa femme sont ceux qui me nuisent avec la persévérance la plus invincible: sans lui, les autres eussent été en partie ramenés, en partie défaits. J'ai pour moi tous les gens tranquilles et impartiaux, mais les intrigans s'obstinent contre. Il n'y faut plus penser; il me faut un peu de charité chrétienne pour ne pas me venger sur ce Lacretelle et Cie.

Adieu, mon cher ange, qu'il me tarde de t'aller rejoindre et de secouer la poussière de cet infâme pays de sottise, et d'intrigues, et d'envie !

A demain.

Du 15 à 4 heures. — Les chances varient encore, la cabale des bonnes lettres est furieuse et bien liée, mais les autres ne sont pas perdus encore pour moi. J'ai gagné 3 voix libérales ce matin contre Guiraud. J'ai été chez MM. Pasquier, Mounier et autres, qui me servent en dehors; M. de Talleyrand est furieux contre mes ennemis. On ne peut savoir ce que tout cela deviendra au dernier moment. J'irai avec vigueur jusqu'au bout! Je reçois à l'instant une lettre où l'on me dit que Guiraud va être invité par ses amis à se retirer devant moi, car les autres l'ont lancé et en lanceront un autre à sa place. On parle même de Delavigne; alors je me retirerai moi-même, et le diable ne m'y reprendra plus. Adieu, je te quitte pour aller dîner chez les Pernetty, où l'on me sert très activement, les Montcalm et Montmorency aussi.

Mme de Raigecourt me mande qu'elle sera ici dans 8 jours, l'élection est le 2 décembre ou le 1er.

19 (1).

Tout de même, cher ange, les espérances sont belles et les craintes grandes. Mais tout est soulevé dans la société pour moi et dans les journaux : les libraires font queue pour que je leur vende, et tout me sert même à mon insu. Hier j'ai dîné chez Mme de Saint-Aulaire. M. Decazes, M. de Staël, M. Guizot, M. de Saint-Aulaire, se sont partagé les académiciens de leur connaissance pour les séduire s'il y a moyen. Demain, je dîne encore chez Mme de la Trémouille. Mais, malgré ce concours, on dit et l'on soutient que j'échouerai. Adieu, je t'embrasse un million de fois.

Lundi 29.

Cher amour, mon affaire va moins bien. Les lâches m'abandonnent, mais je ne renonce à rien qu'après avoir combattu. J'espère que jeudi on finira. Cependant, ce n'est pas sûr, ils y mettent de l'astuce et une lenteur qui m'inquiète, mais au plus dans huit jours.

Adieu encore.

(1) Mme de Lamartine (Alphonse), à Mâcon.

Voici le *Journal de Paris* d'hier. J'ignore qui parle ainsi; mais c'est trop bien parlé ; cela me nuira beaucoup pour l'Académie. J'aurais paré le coup, si je l'avais su. Envoie-le à mon père et à mon oncle.

On ne voit pas qu'il y eût là de coup à parer. L'article publié dans le *Journal de Paris* du 28 novembre, sous le titre d' « *Élections académiques* » était au contraire rédigé avec une grande habileté. L'auteur anonyme énumérant les candidats, Lamartine, Droz, Pongerville, Guiraud, se défendait de discuter « le mérite relatif des personnes ; » il préférait indiquer « un aperçu plus élevé » qui, d'après lui, devait exercer une influence décisive sur les suffrages de l'Académie. Que reproche-t-on surtout à notre époque, se demandait-il? De n'avoir pas de poètes. « Répondons à ce mot par quelques noms, par un surtout, celui de M. de Lamartine, ou plutôt laissons à l'Académie l'honneur de répondre aux ennemis de notre gloire littéraire par l'adoption de ce nom éminemment poétique qui réunit seul tous les genres de mérite qu'on s'obstinait à contester à nos poètes modernes. Ce n'est donc pas ici la supériorité relative d'un candidat sur ses concurrens que nous cherchons à faire triompher, mais la nouveauté du genre de poésie dont notre langue lui est redevable et qui lui mérite une sorte de reconnaissance de la part de tous les hommes intéressés à l'honneur des lettres françaises. » Il était difficile de mieux préciser le point du débat. Lamartine avait-il rapporté à la France cette poésie que, depuis le temps de Racine, elle ne connaissait plus? Et dans ce cas l'Académie ne se devait-elle pas à elle-même d'accueillir ce poète qui lui manquait? C'était toute la question.

On sait quelle fut la réponse : Droz fut élu. Lacretelle n'était pas le coupable : l'Académie était résolue, en tout état de cause, à faire attendre l'auteur du *Lac* et du *Crucifix*. Il y a une heure académique : elle n'avait pas sonné pour Lamartine. Celui-ci, qui ne connaissait pas les usages, fut profondément ulcéré. Une fois entré dans la lutte, il en avait bientôt ressenti la fièvre. Ce qu'il éprouva, à la suite de son échec, ce fut moins le dépit de la vanité blessée que l'emportement de la colère. On trouvera que son irritation se traduit en termes un peu vifs : « La ligue de la médiocrité contre le talent... Une coterie d'imbéciles menés par quatre intrigans, etc. » Mais ces rudesses de langage sont habituelles à Lamartine dans l'intimité. Il avait été humilié : il

ne devait plus l'oublier. Lui qui ignore les longues rancunes, il ne pardonna jamais à l'Académie.

LA VIE EN TOSCANE VUE DE MACON ET DE MILLY

Lamartine se vengea, comme lui seul pouvait le faire, en écrivant un nouveau poème. *Childe Harold*, lu avant la publication à quelques connaisseurs, les enthousiasma. « *Childe Harold* paraît enchanter tous ceux qui en goûtent. Je l'ai récité hier au plus sévère des critiques, M. Villemain. Il a été dans un transport d'admiration sans égal et m'a assuré le plus brillant et surtout le plus durable succès. Cela se répand dans le monde et fait très bien. Il m'a proposé de faire lui-même un article des *Débats*. Les libraires sont vraiment à ma queue, comme les créanciers chez un débiteur (1). » Enfin la nomination de secrétaire d'ambassade est signée au mois de juillet 1825, et Lamartine arrive le 2 octobre à Florence. C'est pour lui une nouvelle vie qui commence.

On aimera à entendre l'écho qui en parvenait, là-bas, à Mâcon et à Milly. Le poète diplomate était trop occupé et de soins trop divers : sa femme tenait le plus souvent la plume pour lui. Chaque semaine arrivait de Florence une lettre où l'on ne trouvait jamais qu'il y eût assez de détails. Chaque semaine arrivait à Florence une lettre qui apportait à Lamartine dans son « brillant exil » une bouffée de l'air natal. Oh! cette délicieuse correspondance d'une mère, et ce mélange exquis des pensées les plus élevées et des plus humbles soucis de l'intérieur! Quand on lit le *Manuscrit de ma mère*, tel que l'a publié Lamartine, on est toujours un peu inquiet, et on se demande quelle part y revient au pieux éditeur. Dans les lettres que j'ai sous les yeux (2), une âme adorable s'exprime au jour le jour, avec sa bonté, ses inquiétudes, ses scrupules, sa religion de la Providence, et ce charme de simplicité domestique et rustique.

Tout en s'affligeant d'être éloignée de son fils, la mère de Lamartine se réjouissait d'une situation qu'elle avait longtemps souhaitée pour lui et qui comblait tous ses vœux. « Il faut dans ce monde faire fructifier les talens que la Providence nous a confiés,

(1) A Mme de Lamartine, Alphonse, à Mâcon. — De Paris, 14 avril 1825.

(2) Ce sont les lettres que Mme de Lamartine de Prat, la mère du poète, adressait à son fils et à sa belle-fille pendant leur séjour en Toscane, de 1826 à 1828

et il me semble qu'il y a peu de carrières où l'on puisse les employer aussi utilement et aussi noblement que dans la sienne, et sans nuire à sa grande et première vocation, celle d'élever les âmes à Dieu par sa belle poésie. » Elle lui faisait toutes sortes de recommandations, dont la première était « de ne pas trop se laisser aller à cette excessive réserve qui lui est naturelle. » D'ailleurs, elle comptait sur sa bonne grâce et sur son éloquence pour le faire bien accueillir de tout le monde.

Soudain éclate une tragique nouvelle. On jugera de l'émoi où elle mit toute la famille, par cette lettre du 1er mars 1826 : « Oh ! mes enfans, quel événement ! Et quelle révolution m'a fait éprouver votre lettre ! Je ne peux pas encore m'y appesantir sans frémir. Faut-il louer, faut-il blâmer cette terrible action ? Les jugemens de Dieu sont souvent si contraires à ceux des hommes ! Et, dans cette circonstance, ils me paraissent si décidés ! Mais je ne suis pas là pour juger ; j'y suis pour remercier cette divine Providence, pour me prosterner à ses pieds, soit en expiation, soit en action de grâces. Quels affreux dangers nous avons courus ! Et j'étais tranquille dans ce moment-là ! Et vous, mon héroïque Marianne, saviez-vous tout ? Comment avez-vous vécu pendant cette attente ? Quant à toute la noblesse, la générosité de la conduite d'Alphonse, je le reconnais bien là, et cela ne m'étonne pas du tout. Mais n'y avait-il pas d'autre moyen qu'un... En vérité, je ne puis dire ce terrible mot, tant il m'a toujours fait frémir ! Votre pauvre père et votre oncle sont comme moi, heureux que tout soit terminé, et combattus entre l'honneur de ce monde et les maximes de l'Évangile, si rarement d'accord... Adieu, mes trop chers enfans. Oui, ma Marianne, vous saviez tout ; je le vois par votre précédente lettre. Quelle âme que la vôtre ! » Le terrible événement auquel cette lettre fait allusion est le duel que venait d'avoir Lamartine avec le colonel Pepe, à propos des deux vers de *Childe Harold*, où le futur secrétaire d'ambassade à Florence avait eu l'imprudence de qualifier le peuple italien de « poussière humaine. » Tant d'affaires, sommes-nous tentés de dire, pour la plus banale des rencontres ! Tant d'émoi pour une piqûre ! Mais c'est la piété d'une mère chrétienne qui s'alarme. Cette lettre nous renseigne mieux qu'aucun document sur l'atmosphère religieuse où Lamartine avait été élevé et à laquelle, tant que sa mère vécut, il n'échappa jamais complètement.

Le calme ne tarda pas à renaître. Les lettres d'Italie donnaient l'impression d'un perpétuel enchantement. Lamartine avait loué pour l'été à Livourne une villa au bord de la mer. « Cette délicieuse vie que vous nous peignez si bien, ce repos à l'ombre de vos figuiers et de votre vigne, comme les anciens patriarches, ces beaux vers religieux que tu y fais sûrement puisque tu fais des vers et que je verrai peut-être une fois, tout cela me charme. » (29 août 1828.) Et, en regard du tableau qu'on lui faisait de la campagne italienne, elle plaçait ce coin de paysage français, plein, pour celui qui y avait vécu, d'images familières et de souvenirs. « Donnez-moi, écrivait-elle, le plus de détails que vous pourrez sur tout ce que vous faites. Il faut bien aider mon imagination qui ne peut pas vous voir où vous êtes, comme vous nous voyez où nous sommes. Par exemple, moi, vous pourrez, sans beaucoup d'efforts, me voir bien souvent me promenant dans mon jardin, pensant à mes chers enfans, priant Dieu de les bénir, regardant ce chemin de la montagne avec un triste souvenir et une douce espérance, cueillant mes pommes avec plus d'intérêt en pensant que j'en conserverai peut-être encore pour vous. Voilà comme on rapporte tout à ce qu'on aime. » Peu à peu la situation de Lamartine grandissait; à Florence, le grand-duc lui témoignait une faveur particulière; à Parme, Marie-Louise l'accueillait et Neipperg le décorait (1); depuis le départ du marquis de la Maisonfort, il dirigeait seul la légation avec le titre de chargé d'affaires, et de beaux appointemens qu'il dépensait au quadruple pour faire fête « à toute l'Europe voyageante. » Ils étaient « tout à fait dans le grand monde, » comme on disait à Mâcon, où l'on ne laissait pas d'être un peu ébloui par tout cet éclat, et inquiet du contraste que ferait au retour la platitude de la vie provinciale : « Nous vous suivons dans toutes vos fêtes, nous jouissons de tous vos succès... Je ne sais si je n'aurai pas un peu peur de vous, quand vous aurez été en société si intime avec tant de gens célèbres en tout genre. Je n'aurai autre chose à vous dire, si ce n'est que je vous aime de tout mon cœur. Mais ce sera assez pour vous plaire, ma chère Marianne. » Les compatriotes de ce

(1) Lamartine à Mme A. de Lamartine : « Je viens de recevoir la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Constantin de Parme avec une lettre charmante de Neiperg. Ce soir, je vais passer l'avant-soirée seul avec le grand-duc. » (24 août 1828.)

poète qui faisait si belle figure dans les cours princières, commençaient à être fiers de leur grand homme; ils le fêtaient chaque fois qu'il venait passer parmi eux son congé de diplomate. La mère de Lamartine conte à ce sujet une charmante anecdote : « Il y avait jeudi un jeune homme qui était dans un enthousiasme à perdre la tête. Il ne savait comment faire pour voir Alphonse. Il était venu plusieurs fois à la porte de la maison, sans oser sonner; quand il passait devant, il ôtait son chapeau et quand on lui demandait qui il saluait, il disait : « Je salue la demeure de Lamartine. » Enfin on m'a demandé la permission de l'amener à l'assemblée. Il était transporté. Alphonse lui a dit quelques vers, ce qui a été le complément de son bonheur. Il disait : « Je le savais par cœur, je voulais le voir, je l'ai vu et je l'ai entendu! Cette soirée sera l'époque la plus mémorable de ma vie. »

Il n'y avait qu'une ombre à ce tableau si séduisant : la question d'argent. C'était, pour la mère, — qui se souvenait et qui prévoyait, — le grand sujet d'inquiétude, l'empoisonnement de tout son plaisir. A la mort de son oncle l'abbé, survenue en 1826, Lamartine avait hérité du beau domaine de Montculot. Il avait, contre l'avis de toute la famille, voulu le garder. Et tout de suite il s'était mis à le réparer : « Ces grands bois de Montculot, ce beau château; tout cela me fait bien peur, je ne veux pas y penser. » Mais le moyen? Lamartine ne venait-il pas d'acheter une maison à Florence, d'y mettre les ouvriers, et, pour faire face à cette nouvelle folie, n'était-il pas obligé d'emprunter? Cela, au moment où il songeait à quitter non seulement la Toscane, mais la « carrière! » Ce projet de démission était le seul où la mère eût bien de la peine à s'accorder avec son fils. Elle feignait de baisser pavillon. « Je partage, je t'assure, écrivait-elle en 1828, ta manière de voir relativement à recommencer le métier de secrétaire d'ambassade. Je conviens qu'à ton âge, et de la manière dont tu es placé dans la société, ce n'est guère plus convenable. Seulement il est fâcheux, si tu ne peux pas espérer sans cela d'être ministre un jour à Luques ou à Florence. Mais à la grâce de Dieu! J'ai besoin de pratiquer la première le conseil que je donne souvent de s'abandonner à la Providence, sans vouloir trop prévoir l'avenir. » C'est ainsi que, de Mâcon à Florence, l'entretien se poursuivait. On continuait de vivre dans la même intimité qu'autrefois. Et tel est le

double intérêt de ces lettres : outre qu'elles nous apportent le reflet de la vie en Toscane, elles nous font mieux comprendre comment l'image de la terre natale restait toujours présente à l'esprit du voyageur. C'est de leurs pages que se dégageait cette intime poésie dont Lamartine a fait les vers de *Milly*.

L' « ÉCLAT DE RÉPUTATION TOUJOURS CROISSANT »

Lamartine avait de toutes manières et parfaitement réussi à Florence. Pendant les dix mois où il dirigea seul la légation, il avait fait ses preuves de tact et d'habileté (1). C'est pourquoi, lorsqu'il quitta l'Italie, ne pouvant s'entendre avec le nouvel ambassadeur, le baron de Vitrolles, et qu'il vint à Paris, pour rendre compte au ministre de sa mission et recevoir du Roi l'audience d'usage, il trouva sa situation singulièrement grandie. On songeait à lui pour les premiers postes, et loin que son rôle de diplomate eût nui à sa réputation d'écrivain, son nom était sur toutes les lèvres.

9 octobre 1828 (2).

Un mot seulement, ma chère Marianne, entre cent mille visiteurs et affaires. Je me porte bien et je vous aime... Au ministère, on m'accueille à ravir, M. de Rayneval est parfait. Il n'y a pas de doute qu'avant cinq ans je ne sois ministre. On m'enverra d'abord à une des grandes Cours du Midi ou peut-être à Londres. Je vais insister sur ce dernier point qui m'arrangerait mieux qu'un autre par sa proximité. Je suis un peu ruiné par mes comptes ici comme là-bas, et je suis forcé de donner mille francs à cette pauvre famille de ce brave J... qui vit dans la détresse. C'est une œuvre indispensable et qui nous sera rendue là-haut.

16 octobre (3).

Bois le Comte qui est maintenant à la tête de l'intérieur de notre ministère sort de chez moi. Il est venu me dire que l'intention du ministère était de m'envoyer à Londres en premier où je convenais éminemment, mais que le Roi ayant demandé impérativement la place pour M. le comte de Vaudreuil, on me demandait si je voulais aller de suite en Espagne comme secrétaire *provisoire*, ou, dans le cas où je trouverais ce poste au-dessous de moi, comme on s'y attendait, me promettre Londres après M. de Vaudreuil qui assure ne devoir pas y rester plus d'un an ou dix-huit mois, après quoi il a parole du Roi de passer ministre. J'ai répondu que, si on me nommait

(1) Voir : *Lamartine diplomate*, par le comte Ed. Frémy.
(2) A Mme de Lamartine Alphonse, à Mâcon.
(3) *A la même.*

définitivement à Madrid, je partirais à l'instant, ne voulant rien mettre avant mon devoir, mais que l'expectative de Londres était tout ce que je pouvais désirer et demander de mieux. C'est entendu ainsi et m'arrange infiniment. Je n'ai qu'à me louer de la façon dont je suis apprécié et traité, car passer de rien à Florence, de Florence au premier poste de Londres, et de Londres ministre, est la plus belle manière de faire sa route. Prions Dieu que les bonnes dispositions continuent avec les mêmes hommes ou les hommes de cette même société!

Je vois tous mes amis importans. Nous dînons ce soir chez Mme de Montcalm avec MM. Pasquier, Portal, Mounier, Pozzo di Borgo, Rayneval et Villemain. Je les ai vus ce matin toujours bons amis. Je travaille pour J... Nous avons samedi un grand dîner de pure littérature chez Émile Deschamps que tu connais. Je suis au mieux avec ce tourbillon de monde. Ma chambre ne désemplit pas, quand j'y suis, de connus et d'inconnus. C'est une procession.

Dimanche, 19 octobre (1).

Je reçois ta lettre, mon cher ange. Je crois comme toi que plus de la moitié de mon absence est écoulée. Je ne reste pas pour mon plaisir, tu le sais. Je ne soigne ni dames de Lyon, ni dames de Paris, ni dames de Florence. Je ne soigne que mon ami Fido, et je ne fais que vingt visites par jour, et cependant je suis toujours en arrière.

Je viens d'être souffrant ces deux jours d'une espèce d'indigestion avec fièvre. J'ai fermé ma porte et suis resté au lit sans manger ni boire. Cela m'a guéri tout seul. Mon ami Alain vient tous les jours bavarder une heure avec moi et voilà toute ma médecine.

Londres est une affaire arrangée. Je ne peux pas être plus content que je ne le suis du ministère, de M. Rayneval surtout; Bois le Comte aussi à merveille. Toutes les personnes que nous avons reçues à Florence nous ont fait une renommée superbe et viennent s'écrire chez moi.

Je vois le duc de Rohan souvent.

L' « affaire arrangée » ne devait pas aboutir, non plus que celle de Grèce dont il sera question plus tard. Lamartine, en attendant, coupe ses bois à Montculot, répare ses routes, commande à des équipes d'ouvriers, à l'aise dans ce rôle de grand propriétaire terrien qu'il aimait. Il fait des vers aussi, trace une fois de plus le plan du fameux poème; puis il vient à Paris.

Mercredi 3 juin, Paris (1829).

On m'offre 40 000 francs de mes deux volumes. Je retarde, pour ne rien donner d'indigne, jusqu'au printemps prochain. On m'aime toujours et m'accueille bien partout. Je n'ai rien à désirer sous ce rapport. Hier,

(1) Mme de Lamartine, Alphonse, à Mâcon.

chez Hugo, un jeune homme qui causait avec moi sans savoir qui j'étais, s'est trouvé mal d'émotion quand on est venu à me nommer. Il est tombé tout en larmes, et suffoquant sur sa chaise. Je n'ai jamais vu la poésie produire un effet si profond.

Ma mère court Paris et s'amuse.

La mère de Lamartine était en effet alors à Paris, où elle jouissait passionnément de la gloire de son fils. Elle assistait, avec lui, à la fameuse lecture du *Moïse* de Chateaubriand, comme elle l'écrit à sa belle-fille :

Ce mardi, 23 juin.

Nous avons eu dimanche une soirée très curieuse chez Mme Récamier. C'était une lecture d'une tragédie de M. de Chateaubriand, où étaient tous les gens célèbres de l'époque. J'étais fort aise de voir cela. M. de Chateaubriand est venu hier faire une visite à Alphonse, et M. Villemain doit lire aujourd'hui de ses vers à son cours. C'est des fragmens de l'Harmonie de la *Prière dans un temple*. C'est fort beau. Il est ici dans un éclat de réputation toujours croissant (1).

Hélas! C'étaient les dernières joies d'une vie qui aurait pu être longue encore, et qu'un accident allait brusquement interrompre.

LA MORT DE LA MÈRE

Pour blessé qu'il fût des procédés de quelques académiciens à son égard, Lamartine n'avait cessé de croire que sa place fût marquée à l'Académie française. Au début de 1826, il s'adressait à Mathieu de Montmorency pour savoir de lui, s'il devait entrer de nouveau en campagne. Quelques mois plus tard, et justement à propos du fauteuil de Montmorency, il écrivait à Mme de Lamartine : « On a nommé à l'Académie M. Guiraud. Il ne paraît pas qu'il ait été question de moi du tout. Je ne sais ce qu'aura pensé Vignet. J'aurais été flatté de faire l'éloge de M. de Montmorency que je sens dans mon cœur; mais du reste je ne tiens plus à faire partie d'une agrégation ainsi composée et jugeant ainsi (16 mai 1826). » Après la mort de Daru, à l'automne de 1829, les amis de Lamartine jugèrent que l'heure avait enfin sonné. Ils obtinrent que le poète posât sa candidature, — mais non pourtant qu'il vînt faire ses visites! Rien ne put vaincre sa

(1) A Mme de Lamartine chez Perret, sur la place, au café, à Aix-les-Bains, en Savoie.

répugnance : il ne céda ni aux pressans appels des patrons de sa candidature, ni au courroux de son père. Il s'était juré de ne pas s'exposer une seconde fois aux bumiliations dont il avait gardé l'amer souvenir : il se tenait parole. Il fut élu le 5 novembre.

Il n'avait pas voulu solliciter ses juges ; mais il convenait qu'il remerciât ses nouveaux confrères. Il arriva à Paris sans tarder. C'est pendant son absence que sa mère allait mourir à Mâcon. Elle succomba à des brûlures qu'elle s'était faites au bain. Sa belle-fille, qui était auprès d'elle, n'osa pas annoncer tout de suite l'affreuse nouvelle à Lamartine. Elle lui écrivit une lettre afin de le préparer, en même temps qu'elle priait Virieu de choisir son moment pour lui dire toute la vérité. On a inséré dans la *Correspondance* du poète les deux lettres que M[me] de Lamartine adressait à Virieu les 18 et 19 novembre, toutes pleines de recommandations minutieuses et si touchantes ! Elle en avait joint une pour son mari contenant tous les détails des dernières heures. Les quelques billets qui vont suivre, tracés à la hâte par Lamartine, nous font assister aux pénibles scènes, et nous rendent témoins de son émotion. Il est précisément à l'une de ces minutes où la destinée semble ne plus vouloir que sourire. Il vient d'être élu : il subit la griserie du succès et des félicitations. Les premiers billets sont d'un ton exceptionnellement joyeux.

13 novembre, 1829.

J'arrive en bonne santé et sans accident. J'ai déjà, depuis huit jours, trente visites par jour. Je n'ai vu qu'Alain. Les journaux sont pleins de choses flatteuses et même trop flatteuses, insolentes pour l'Académie. — Virieu est à Paris. — J'ai un charmant logement et une voiture pour moins me tuer. Adieu.

Ton Alphonse.

15 novembre.

Ma chère Marianne,

Ma première et dernière pensée du jour sont à toi. Tout va bien. Je cours du matin au soir et voudrais pouvoir arrêter l'aiguille des pendules pour avoir plus de temps. Les distances en mangent trop à Paris. J'ai dîné hier chez M. Lainé, qui est plus joyeux que moi. Il n'a pas dormi de quatre jours. Je verrai le prince de Polignac demain...

Puis voici les mauvaises nouvelles qui arrivent graduellement :

Paris, mercredi.

Ce que tu me dis de maman, ma chère Marianne, m'inquiète, ou du moins m'afflige beaucoup. Tiens-moi bien au courant, et dis-moi tout de suite s'il y a inquiétude ou non. Je laisserais tout et partirais à l'instant...

Rien de nouveau ici. Courses de visites, affaires, libraires, Académie, politique, amitiés, connaissances sans fin.

Je dîne chez le prince de Polignac ce soir. Je vois les Virieu, Raigecourt, Vignet, etc.

L.

Du 19 au matin. — Je rouvre ma lettre pour te dire que le prince de Polignac me parle d'aller ministre en Grèce. N'en parle qu'à la famille; cela nous arrangerait. J'y ai dîné hier et j'y dîne aujourd'hui tête à tête. La princesse me plaît beaucoup et me comble. Adieu! J'attends le courrier pour des nouvelles de maman. Dis-moi le vrai. Voici aussi un mot pour maman où je lui prête un peu d'argent. N'en dis rien.

Jeudi, à deux heures.

J'apprends le triste état de ma mère par Virieu. Je redoute tout. Je pars à l'instant. Envoie-moi quelqu'un à Chalon à l'auberge du Duc de Bordeaux pour m'apprendre plus tôt ou la guérison, ou... Je ne puis arriver ainsi sans savoir. Juge comment je suis.

— Je ne puis avoir des chevaux avant la nuit. La lettre ira plus vite que moi.

Jeudi, à trois heures.

On vient de me dire la nouvelle affreuse. Je fuis tout. Ne m'envoie personne. J'irai. Mais, grand Dieu! arriver là! Ah! je n'irai pas vite!

Tranquillise-toi. Je remets tout en Dieu! Ah! mon pauvre père!

Chalon, *dimanche au soir.*

Nous sommes ici, ma chère Marianne; mais je ne puis arriver de jour dans cette maison si vide d'elle. Nous arriverons entre cinq et six heures... Je me résigne à la céleste volonté. Une telle fin, quoique si cruelle pour notre avenir, est si belle, qu'elle donne de la sérénité et du courage pour la supporter. Je pense à mon père, à toi, à Julia, et je pense qu'elle veut que je vous reporte tous les sentimens que je lui portais sur la terre, hors ceux qui lui sont consacrés dans le ciel. Que tu as été admirable! Que j'ai été heureux au moins d'être remplacé par un ange comme toi! Adieu. Adieu Amédée a été bien bon pour moi, ainsi que mes amis de Paris. Amédée est avec moi.

Un mois après, pour exaucer un vœu de la morte, Lamartine la fit transporter de Milly où elle avait été inhumée, à

Saint-Point. Dans l'Épilogue du *Manuscrit de ma mère*, rédigé par Lamartine en 1858 et qui ne parut qu'en 1871. Lamartine écrit : » Les paysans de Milly devaient venir un à un et sans bruit emporter sur leurs épaules, à travers quatre heures de marche, le corps de leur dame. A minuit, nous nous mîmes en route à pied, dans une couche profonde de neige glacée. » Il est très curieux de confronter avec ce récit les billets écrits de Saint-Point par Lamartine à sa femme.

Dimanche soir.

Je viens d'arriver sans fatigue. Mais les chemins seraient impraticables pour des chevaux. J'ai organisé des bœufs depuis Milly jusqu'ici. Le corps sera déposé dans la chapelle souterraine jusqu'à ce que la nôtre soit faite...

Je n'assisterai pas au moment même dans l'église.

Mais je reste ici jusqu'à mercredi matin. Ne te tourmente pas. C'est une consolation immense pour moi.

J'envoie cette lettre à Milly pour que les vignerons te la remettent demain soir.

Mardi, à midi.

Je te remercie. J'ai reçu ta lettre. La triste et cependant consolante cérémonie a eu lieu avec toutes les convenances et l'assistance de tout le pays. Le corps est déposé dans la chapelle souterraine. J'ai versé bien des larmes, mais au moins elles ne sont pas accompagnées d'horreur comme sur la terre de Mâcon.

Dans ces billets, écrits sur l'heure, il n'est pas fait allusion à cette circonstance pourtant très frappante : Lamartine suivant, la nuit, le cercueil porté à bras d'hommes. Il semble plutôt que, ne pouvant supporter la vue du cercueil maternel, même au moment de la descente en chapelle, Lamartine soit allé à Saint-Point et y ait attendu la dépouille mortelle, transportée par un de ces attelages de bœufs très usités dans la région (1).

Comment donc expliquer l'erreur de souvenir que contient le récit de l'Épilogue?

Mais Lamartine est de ces poètes qui prennent dans les émo-

(1) Cette conjecture s'accorde avec ce passage de la lettre à Virieu : « Je t'écris du fond de cette solitude où je suis venu me recueillir quatre ou cinq jours, absolument seul, la nuit où j'y fis apporter la dépouille, la relique de ce que j'aimais et regretterai le plus sur la terre... Je m'en vais demain comme je suis venu, à pied, par un pied de neige sur nos montagnes. » Saint-Point, 24 décembre. Corr. III, 183.

tions de leur propre cœur la matière de leurs chants les plus beaux. En écrivant *Jocelyn* (1831-1836) il était tout plein de sa douleur récente. La « mort de la mère » occupe toute une époque de son poème, la septième. Il y a dans *Jocelyn* des funérailles, celles de Laurence. En les décrivant, Lamartine ne s'est pas fait scrupule de mêler à ses souvenirs les traits que lui fournissait son imagination :

Quatre hommes des chalets sur des branches de saules,
Étaient venus chercher le corps sur leurs épaules ;
Nous partîmes la nuit, eux, un vieux guide et moi...
C'était une des nuits sauvages de novembre.

Les grands créateurs ne savent plus bien où ils commencent à imaginer, où ils finissent de se souvenir. Les créations de leur esprit égalent en intensité les spectacles de la vie réelle. Est-il impossible que Lamartine venant, après vingt-huit années, à raconter les funérailles de sa mère, les ait revues à travers la transcription poétique qu'il en avait lui-même donnée ?

COMMENT FURENT COMPOSÉES LES *HARMONIES*

C'est à la Toscane que nous devons les *Harmonies*. Dès les premiers temps de son séjour, et désespérant de mener à bien, au milieu des occupations de sa charge, le grand poème aux perspectives décevantes, Lamartine commence une série de pièces lyriques, toutes pénétrées d'un même sentiment, et accordées à l'état qui est alors celui de son âme. Ce sont les *Méditations* encore, mais transportées dans un autre cadre de nature, et baignées d'une autre atmosphère morale. Le génie est le même, mais les circonstances et le milieu extérieur et intérieur ont changé. Les deux premiers recueils lyriques de Lamartine enveloppés de nos brumes d'automne, ou réchauffés par les brises voluptueuses de Naples, et qui contiennent des pièces d'inspirations et d'époques si différentes, témoignent d'une conscience troublée et d'une destinée incertaine : au contraire, on sent partout l'unité de dessein à travers ces *Harmonies* que le poète écrivait dans l'air pur de Toscane et dans la paix de son âme.

Les premières semblent avoir été inspirées par des visites aux églises. Lamartine aimait ces églises d'Italie et les préférait à nos cathédrales. On sait quelle avait été, à Rome, son

admiration pour Saint-Pierre. Il alla de même errer souvent dans les belles nefs de Florence. L'*Invocation*, placée en tête du recueil, l'*Hymne du soir dans les temples*, un des premiers composés, témoignent de ces rêveries pieuses. C'est bien là qu'a dû naître l'idée même des *Harmonies*. Lamartine avait été jusqu'ici le poète de la montagne, du vallon, du lac, de la mer; l'inspiration va lui venir cette fois, non de la Nature, mais du Temple.

L'impulsion est donnée ; désormais la rêverie du poète ne cessera plus de suivre la même pente. A Livourne, dans l'été de 1826, il se retrouve au bord de la Méditerranée ; la chanson de ses vagues lui est familière : il écrit *Poésie dans le golfe de Gênes*. Une lettre inédite du poète à son beau-frère de Montherot et datée du 27 septembre 1826 contient le récit d'une visite à l'abbaye de Vallombreuse : c'est le germe de la pièce intitulée de ce nom. Au mois de janvier 1827, l'éboulement d'un rocher ayant ruiné Tivoli et anéanti les Cascatelles, le poète saisit cette occasion de faire quelques vers flatteurs en réparation à l'Italie et de célébrer cette terre des souvenirs. La *Perte de l'Anio* portait en manuscrit la mention : 19e Harmonie. Cette Italie dont Lamartine admire les merveilles, ne lui fait pourtant pas oublier l'aride et cher Milly. Il se sent quand même un étranger dans ce « paradis de Toscane. » Comme il arrive chaque fois que nous nous éloignons du coin de terre qui garde nos plus intimes souvenirs, il comprend, mieux qu'il n'avait jamais fait, de quelle espèce sont les liens qui l'attachent à son pays d'origine. *Milly ou la Terre natale*, qui portait la mention : 17e Harmonie, était copié et mis au net le 25 janvier 1827. Cependant une nouvelle, celle du retour de Xavier de Maistre en Savoie, une lettre d'un ami d'enfance, Guichard de Bienassis, ramènent l'imagination de Lamartine à cette Savoie, à ce Dauphiné, eux aussi peuplés pour lui de souvenirs, et lui dictent le *Retour* et la *Vie cachée*. Au printemps de 1829, à Saint-Point, il ébauche l'*Hymne au Christ*. Comme la solitude de Saint-Point, ses grands bois de Bourgogne l'inclinent à la tristesse, à une heure où peut-être, si près de la mort de sa mère, le poète, qui croyait aux pressentimens secrets, sentait sur lui cette

Ombre des mauvais jours qui parfois les devance.

C'est à Montculot, dans l'automne de 1829, qu'il écrit les *Novis-*

sima Verba, cri de détresse d'abord intitulé *Job*. Au mois de mai 1830, il n'avait plus qu'à corriger ses épreuves.

A mesure qu'il les a composées, Lamartine envoie ses *Harmonies*, souvent par fragmens, à quelques lecteurs de choix, dont l'opinion compte seule à ses yeux. Avant tous les autres, Aymon de Virieu. Celui-ci, aussi bien que son ami et son confident, est son guide littéraire. Le poète a dans sa critique une confiance entière. Et il n'y a pas de doute que Virieu n'ait, par son goût propre et sa conception personnelle de la poésie, influé profondément sur le génie de Lamartine. Ce goût nous le connaissons, et c'est le goût classique au sens large du mot (1). Virieu est l'ennemi de toute rhétorique, — pareillement de la rhétorique surannée des poètes de la fin du XVIII[e] siècle et de la rhétorique nouvelle que les romantiques sont en train d'accréditer. Il n'apprécie ni la *Perte de l'Anio*, ni les vers à Bienassis. Lorsqu'il les trouvait bons, Virieu était prié de montrer les vers de son ami à tels connaisseurs jugés dignes d'en avoir la primeur : le *Désir* à Lamennais, le morceau final du *Paysage dans le golfe de Gênes* et le commencement de la *Pensée des Morts* à l'amie de Lamennais, M[me] Yemenitz. En tout cas, il devait les faire parvenir à Mâcon où on les admirait avec d'autant plus de ferveur, depuis que le caractère en était tout religieux. Une lettre de M[me] de Lamartine à sa belle-fille traduit l'impression que firent les premières de ces hymnes lues dans le cercle de famille. C'était en mai 1826. Lamartine venait d'arriver à Mâcon :

« Il n'était nullement fatigué de son voyage ; il nous a dit des vers qui nous ont enchantés ; son talent est encore grandi ; puis, il est si admirablement employé dans ces belles hymnes qu'il paraît plus grand encore ! Combien celle du *Soir* est ravissante ! Comme elle élève l'âme, comme elle touche, comme elle pénètre de sentimens religieux ! Je l'ai entendue trois fois, et je voudrais l'entendre toujours ! Nous en étions tous enchantés, son père, ses oncle et tante, M. de Montherot, ses sœurs ; et les plus connaisseurs n'ont pas trouvé un mot à reprendre, et tous étaient émus aux larmes. Il nous a dit quelques fragmens du *Matin*, délicieux ; mais, par malheur, il ne les avait que dans sa tête et imparfaitement. Il dit avoir voulu les apporter et s'être trompé de livres, ce qui nous a bien fâchés. Quand vous aurez le temps

(1) Voyez une lettre d'Aymon de Virieu, à la suite des *Lettres d'Elvire*.

de les copier, et une occasion pour les envoyer, vous nous ferez un grand plaisir; nous voulons tous les apprendre par cœur [19 mai 1826]. »

On a souvent reproché à Lamartine de ne pas assez travailler ses vers et d'avoir horreur des corrections. Il ne mérite qu'en partie ce reproche. Et nous allons pouvoir ici, en nous servant du manuscrit de *Milly* que possède M. Ch. de Montherot, initier le lecteur à ce travail de corrections que faisait Lamartine d'après des critiques qu'il avait lui-même sollicitées. En envoyant l'Harmonie à son beau-frère, à qui elle est dédiée, Lamartine priait celui-ci de copier ses vers, d'en envoyer l'original ou la copie à sa mère, et de les lire à Virieu, mais de ne les communiquer à personne autre, ces vers étant pour eux seuls. Il lui demandait comme un service d'ami d'y faire rigoureusement les corrections nécessaires pour son goût propre, lui promettant d'en tenir compte et pour cette Harmonie et pour les suivantes. La comparaison du texte imprimé en 1830, avec l'original de 1827, est des plus instructives.

Dans l'original comme dans la version définitive, le poète, au début de cette pièce consacrée à la terre natale, en évoquait les montagnes voilées de brouillard, les vallons tapissés de givre, les saules, les vieilles tours, les murs noircis par les ans, la fontaine où puisent les pasteurs. Puis venaient ces quatre vers :

Sommets où le soleil brillait avant l'aurore,
Prés où l'ombre du ciel glissait avant la nuit,
Airs champêtres qu'au loin roulait l'écho sonore,
Ruisseau dont le moulin multipliait le bruit !

Ces jolis vers ont été supprimés, sans doute parce qu'ils faisaient répétition ou longueur. Une autre suppression est beaucoup plus digne de remarque. On sait par cœur les vers fameux où le poète célèbre les beautés de la nature italienne : « J'ai vu des cieux d'azur où la nuit est sans voiles... » Et ce sont les flots... les caps dentelés... les montagnes neigeuses qui se réfléchissent dans le miroir des lacs... Ici se plaçait un développement sur les palais avec jardins à l'italienne :

J'ai fréquenté des rois les superbes asiles,
Lieux où la volupté se repose des villes,
Où pour tromper le cœur et charmer les regards
Le faste fait lutter la nature et les arts;

Où la pierre affectant les grâces du bocage
Jette sur les frontons des rameaux de feuillage
Et pour éterniser un sens de volupté
Prend et garde à jamais les traits de la beauté,
Où l'onde que répand la nymphe demi-nue
Invite au doux sommeil que sa chute insinue,
Où le rocher de marbre arraché de ces monts
Prend pour flatter les pas le poli des gazons,
Où sur le frais gazon d'une feinte prairie
L'arbre même exilé se trompe de patrie,
Et dans le tiède abri de dômes toujours verts
Des couleurs du printemps pare encor les hivers...

Ces vers parurent à M. de Montherot tout à fait fâcheux : il y retrouvait le genre maniéré des petits poètes du XVIIIe siècle; il en déplorait les faux brillans, l'afféterie, et concluait à rayer tout le passage « impitoyablement. » Le conseil était bon; Lamartine le suivit. Sur plusieurs points encore il se rendit aux avis du même critique. Il avait parlé des « saules dont le tonseur effeuillait la couronne; » il remplaça l'expression bourguignonne de *tonseur* par le mot français « émondeur. » Il avait donné aux indigens des « toits d'ardoise ; » le chaume plus modeste remplaça l'ardoise trop opulente. En revanche il ne voulut pas renoncer à l'épithète de « souterrain » appliquée au cri de la cigale. Il ne tint non plus de compte d'une objection, qui pourtant venait de son père. On avait lu en famille les vers de *Milly;* on les avait discutés. A l'endroit où le poète parle de ces souvenirs qui, le jour où la maison passerait aux mains de propriétaires étrangers, s'enfuiraient

Comme un nid de colombes
Dont la hache a fauché l'arbre dans les forêts
Et qui ne savent plus où se poser après.

M. de Lamartine de Prat s'exclama : « Comment ! une hache qui fauche, et qui fauche un arbre !... Dans les forêts? Les colombes peuvent se poser sur un autre. » Lamartine maintint le passage. En somme, la pièce originale contenait un groupe de quatre vers et un groupe de seize vers qui n'ont pas été conservés ; en revanche, le texte imprimé en contient quatre qui n'étaient pas dans la première rédaction. Quant aux corrections de détail, mots changés ou vers remaniés, nous en avons relevé jusqu'à quatre-vingts. Elles sont heureuses pour la plupart.

Signalons seulement un procédé très caractéristique du travail que fait Lamartine sur l'expression. Le premier jet lui fournit presque toujours le mot qui suggère un détail réel, et enferme un sens concret ; à l'heure des retouches, il y substitue un terme plus vague. Il avait d'abord écrit :

Humbles toits que l'enfant aimait à voir fumer.

Et il était lui-même cet enfant, qui se souvenait d'avoir vu la fumée monter au-dessus du toit paternel. A cette expression il en préfère une moins précise, et il corrige en : « Toits que le pèlerin... » De même, il avait dit :

Et que l'oiseau du ciel vienne bâtir son nid
Aux lieux où notre mère eut autrefois son lit.

Ce dernier vers est devenu :

Aux lieux où l'*innocence* eut autrefois son lit.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne préférât, dans ces deux cas, le terme original. Mais il faut prendre tel qu'il est le style « lamartinien. » — Et la plus précieuse « correction » fut faite par la mère du poète. En décrivant la maison natale, Lamartine, par un procédé habituel à son imagination, y avait « ajouté » un lierre qui n'existait pas dans la réalité. L'excellente femme souffrit de ce petit mensonge poétique. Ne voulant pas que son fils eût menti, même pour donner une couleur de plus à un tableau imaginaire, elle planta de ses propres mains un lierre à l'endroit où il manquait.

Mais combien les conditions de vie, l'état d'esprit où se trouve Lamartine pendant les années que nous venons de parcourir, nous font comprendre le genre d'inspiration des *Harmonies*. A cette époque unique, il est arrivé à réaliser en lui cette espèce de sérénité de l'âme, qu'il avait si longtemps souhaitée. On connaît la profession de foi adressée naguère à Virieu, et où il déclarait se marier « par religion » et vouloir s'enchâsser dans l'ordre établi avant nous. » Ce bonheur, sérieux et grave, Lamartine maintenant le possède. Le vif amour qu'il a ressenti pour sa femme, au temps de Naples et d'Ischia, se continue par une affection profonde et délicate. Il a près de lui la grâce de sa fille, l'enfant charmante que tous admirent. Il s'est attaché à

une carrière où il trouve un juste emploi de son activité, une situation sociale digne de lui, et une occasion de satisfaire ses goûts de vie large et d'hospitalité fastueuse. Très nerveux, et subissant vivement l'impression des lieux, il avait trouvé à Naples un enchantement des sens. A Florence, devant ces horizons mesurés, dans cette lumière presque spirituelle, parmi ces souvenirs d'art et de beauté pure qui le font songer à une Athènes moderne, ce qu'éprouva Lamartine, c'est une ivresse de l'intelligence. Parvenu à cet équilibre de ses facultés, dégagé des passions, à l'abri des aventures particulières de la sensibilité, le poète va exprimer ce qu'il y a en lui de plus général et de plus profond. Il donnera la vraie note de son âme qui est une âme religieuse.

On a quelquefois contesté la sincérité de l'émotion religieuse dans les *Harmonies*. Nul reproche n'est moins fondé. Lamartine est bien incapable d'exprimer un autre sentiment que celui qu'il éprouve et au moment où il l'éprouve. Plus justement, l'auteur d'un livre sur *Lamennais et Lamartine* (1), M. Christian Maréchal, vient d'établir, par de curieux rapprochemens, l'influence du christianisme de Lamennais sur plusieurs des pièces de cette époque, notamment sur l'*Hymne au Christ*. Mais, dans l'ensemble, ce n'est pas de ces impressions de lectures récentes que procède le christianisme des *Harmonies*. Il est d'une date bien plus ancienne. C'est celui-là même auquel sa mère le façonnait, lorsque

Sa voix pieuse et solennelle
Nous expliquait un Dieu que nous sentions en elle
Et nous montrant l'épi dans son germe enfermé,
La grappe distillant son breuvage embaumé...
Et ces astres des nuits que Dieu seul peut compter,
Mondes où la pensée ose à peine monter,
Nous enseignait la foi par la reconnaissance.

C'est ce christianisme poétisé par les souvenirs de l'enfant, attendri par l'émotion du fils, qui remonte aux lèvres de l'homme, dans le temps le plus apaisé de sa vie. De même, si l'amour apparaît dans les *Harmonies*, c'est presque uniquement sous les traits de Gaziella. Les émotions les plus anciennes, les images

(1) Christian Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, 1 vol. in-16 (Bloud).

les plus matinales, les plus pures ou les plus épurées, affleurent dans l'âme du poète.

C'est le tréfonds de son cœur qu'il nous livre. Et c'est aussi bien une époque de sa vie intellectuelle et sentimentale qui s'achève. Dans les lettres qu'on vient de lire, on trouve le Lamartine de toujours, avec son impétuosité de caractère, sa sensibilité excessive, sa bonté, sa délicatesse, sa libéralité, et aussi le Lamartine d'une période désormais terminée. En relisant ses vers pour en corriger les épreuves, Lamartine n'en fut guère content. Il n'y retrouvait plus l'émotion que quelques-uns lui avaient apportée quand il les écrivait. Ce n'était pas seulement cette désillusion qu'éprouve tout artiste en comparant son œuvre au modèle idéal qu'il portait en lui. Mais les *Harmonies* lui étaient devenues presque lointaines. Les sentimens et les idées qu'il avait mis dans son livre s'affaiblissaient en lui. Il se dégoûtait de la poésie, où il ne voyait plus qu'un enfantillage. Il se détachait du christianisme où sa pensée n'était plus à l'aise. Quelques faits hâtent cette rupture avec ce qui avait été jusqu'alors le tout de sa vie. La mort de sa mère — la plus grande douleur qu'il ait connue — fut pour lui un écroulement. La Révolution de 1830, qu'il avait prévue, et qui l'impressionna vivement, brisa les liens qui le rattachaient à tout un ensemble d'idées traditionnelles. Le Voyage en Orient va achever de le déraciner; la mort de sa fille lui donnera un dernier coup. Sous toutes ces influences, un homme nouveau était en train de naître en lui.

René Doumic.

ENTRE DEUX RIVES

LA RUSSIE DEVANT LA TROISIÈME DOUMA

Il y a deux ans à peine que le manifeste impérial du 17 octobre promettait à la Russie un régime constitutionnel, et avant que ce régime, si nouveau pour elle, ait encore réellement fonctionné, elle en est déjà aux élections de sa troisième assemblée législative. Les deux premières ont siégé chacune quelques courtes semaines; elles ont inauguré leur session, au palais de Tauride, avec la solennelle bénédiction du métropolite orthodoxe; elles ont élu leur bureau, elles ont discuté leur règlement, elles ont nommé des commissions, elles ont entendu des discours éloquens et de vagues déclamations; puis, sans qu'elles aient voté aucune loi (à la première, le gouvernement n'en avait même présenté aucune), elles ont été l'une et l'autre dissoutes par oukase impérial, et le pays a été invité à élire de nouveaux représentans. A quoi bon? disent déjà quelques Russes et un plus grand nombre d'Occidentaux. L'expérience des deux premières Doumas d'Empire ne suffit-elle point? N'ont-elles pas assez clairement montré que la Russie n'est pas faite pour le gouvernement des assemblées ? L'erreur du tsar Nicolas II a été d'avoir trop de confiance en son peuple, de lui permettre d'essayer du régime constitutionnel, alors que ni la nature, ni l'histoire ne l'ont préparé à un pareil régime. C'est l'autocratie qui a rassemblé la terre russe et créé la Russie, l'autocratie qui avec sa cohésion a fait sa grandeur et sa force : si elle veut rester une grande nation et un grand État, au lieu de tom-

ber en morceaux, la Russie doit rester fidèle à son principe, fidèle à son histoire et à sa loi, c'est-à-dire au régime autocratique.

Ce raisonnement simpliste qui, après une si brève et incomplète expérience, conclut prématurément à la faillite de ce que les Russes aiment à nommer leur révolution, j'ai pu constater qu'on l'entend beaucoup moins en Russie qu'en France, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie. Avec ses apparences philosophiques, il n'a guère pour lui, en Russie, que les moins philosophes de tous les Russes, les partis d'extrême droite, les hommes défians de toutes les idées nouvelles et de toutes les influences occidentales, ceux qui, en leur répulsion systématique pour tout ce qui semble venir de l'étranger, se complaisent à s'intituler les « hommes russes, les vrais Russes. » Ils repoussent tout régime constitutionnel, comme leurs pères repoussaient l'émancipation des serfs, parce qu'ils sont opposés à toute innovation et à toute mesure d'apparence libérale.

Tels ne sont pas, il est bon d'y insister, la plupart des Russes, même dans les classes les plus conservatrices, même parmi les hauts fonctionnaires, parmi les conseillers ou les ministres du Tsar. S'ils ne disent pas tous, avec les libéraux, que, en Russie comme ailleurs, le régime autocratique est devenu un anachronisme; s'ils ne font pas retomber sur lui toutes les déceptions de la politique et tous les échecs des armes russes, la plupart reconnaissent que ce régime a fait son temps, qu'à vouloir le restaurer intégralement, en eût-on aujourd'hui la force, on risquerait à la longue, à courte échéance peut-être, une révolution. C'est même parce qu'ils ont ce sentiment que, en dissolvant les deux premières Doumas, les ministres du Tsar ont obtenu de lui qu'il en convoquât immédiatement une troisième, et, s'il est permis de douter de leur clairvoyance, il serait injuste de suspecter la bonne foi de l'Empereur ou la loyauté de ses conseillers. Si défians qu'ils soient, par principe ou par éducation, des nouveautés constitutionnelles, le Tsar et ses ministres comprennent qu'après les solennels manifestes impériaux des trois dernières années, après avoir, par deux fois, réuni les représentans de la nation en promettant de les associer à la confection des lois, on ne peut en revenir brutalement à ce que les Russes appellent déjà l'ancien régime. L'absolutisme n'est pas un port où, par crainte des tempêtes de la révolution, la

Russie puisse rentrer se mettre à l'abri. Selon un proverbe national, elle a quitté une rive et n'a pas atteint l'autre; mais elle ne peut ni retourner à la rive ancienne, ni jeter l'ancre entre les deux bords opposés. Si périlleux que semble le passage, il le lui faut achever, et avec de la prudence, de la persévérance, de la décision, rien ne lui interdit d'y réussir.

Au lieu d'être au terme d'une révolution avortée, la Russie est au début d'une longue évolution, qui peut encore s'accomplir sans catastrophe, sans rupture brusque entre le passé et l'avenir; mais pour que cette évolution, de l'absolutisme au régime constitutionnel, s'achève sans révolution, quelques mois ou quelques années ne suffiront pas; il y faudra un demi-siècle de luttes, les efforts d'une au moins, de deux ou trois générations peut-être.

I

Cette évolution, dont il serait téméraire de prétendre fixer le terme ou la durée, voici trois ans de suite que je me rends en Russie, chaque printemps, pour en mesurer les étapes. A chaque voyage, au Sud comme au Nord, j'ai partout entendu les mêmes réflexions : « Vous répétez sans cesse, en France et ailleurs, me disait-on, que nous ne sommes pas mûrs pour la liberté politique; mais combien de peuples étaient mûrs pour la liberté quand ils ont commencé à l'obtenir? Étaient-ce les Italiens ou les Espagnols? Étaient-ce les Autrichiens? Étaient-ce les Japonais? Étaient-ce vous-mêmes, Français, en 1789? — Êtes-vous même bien certains d'être mûrs aujourd'hui, après plus d'un siècle de révolutions? »

L'observation est juste. Il est malaisé de décider quand un peuple est mûr pour un régime libéral; en fait, la pleine maturité ne s'acquiert qu'à la longue, par la pratique même des libertés publiques. Ce qui est vrai, c'est que si naturelle, si fatale même qu'elle soit, l'évolution constitutionnelle de la Russie présente des difficultés singulières. Les unes tiennent à l'immensité du pays, à la diversité des races, des peuples qui l'habitent, à sa composition nationale, en même temps qu'à sa structure sociale, aux différences profondes d'éducation, de culture, de mœurs qui, entre les diverses classes, creusent comme un gouffre de plusieurs siècles. Elles tiennent aussi aux institutions russes,

au régime de la communauté agraire, au *mir* du paysan qui menace de doubler la révolution politique d'une révolution sociale. Elles tiennent peut-être aussi à l'esprit slave, ou mieux à l'esprit russe lui-même, esprit souvent abstrait et théorique, comme le nôtre, par là même exigeant et téméraire, trop absolu pour être toujours soucieux des réalités concrètes et des possibilités actuelles.

A l'inverse de l'opinion la plus fréquente en dehors de la Russie, j'oserai dire que l'évolution politique du vieil Empire a été rendue plus difficile, parce qu'au lieu d'être prématurée, elle a été trop longtemps retardée, parce que les successeurs d'Alexandre II, au lieu de continuer et d'achever son œuvre de réforme, l'ont brusquement interrompue et en partie même détruite, de façon que, au lieu de se faire pacifiquement, sur l'initiative spontanée du pouvoir souverain, l'inauguration du régime constitutionnel a dû se faire sous la pression de la guerre et de la défaite, sous le poids du mécontentement public et des déceptions nationales. Certes la chose n'est pas nouvelle. Bien d'autres peuples, la plupart peut-être, sont entrés dans la voie des libertés politiques par cette porte basse de la défaite. A leurs malheurs sur les champs de bataille, ils ont cherché une compensation dans les réformes intérieures, une revanche dans la liberté. Nulle part cela n'a été plus sensible qu'en Russie. Rien n'explique mieux l'attitude de tant de Russes durant cette troublante guerre de Mandchourie, et comment un si grand nombre d'entre eux, au lieu de s'affliger des terribles désastres de Moukden et de Tsoushima, paraissaient plutôt s'en réjouir, attendant des revers des armes impériales la liberté politique et, par elle, la régénération du gouvernement et du pays.

« Ne nous souhaitez pas de victoires! me répétaient, avec une sombre insistance, au printemps de 1905, des amis de Moscou; une victoire serait pour la Russie le pire malheur; elle reculerait de vingt-cinq ans, d'un demi-siècle peut-être, les réformes libératrices que nous vaudront les triomphes des Japonais (1). »

Ce sentiment de révolte contre un régime accusé d'avoir valu à la Russie la honte d'être battue par les « Jaunes, » fait comprendre également et les succès électoraux de l'opposition, et

(1) Voyez *les Questions actuelles de politique étrangère en Europe* : Conférences organisées à la Société des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques, p. 260-262 (Paris, librairie Alcan, 1907).

la conduite des députés aux deux premières assemblées russes.

Les députés à la première Douma d'Empire n'y sont pas venus siéger en humbles représentans d'un peuple encore mineur, chargés par le Tsar d'apporter au pied du trône les vœux de la nation. Ils sont venus en juges et en vengeurs, exaspérés des insuccès de la guerre, irrités des humiliations de l'armée et de la flotte, dont ils rendaient responsables le gouvernement,les ministres, la bureaucratie, les hauts fonctionnaires, tout le régime et tout le personnel administratif, résolus à demander des comptes, à punir les fautes et les fraudes, à rechercher et à châtier les coupables, à écarter les corrompus et les incapables, à épurer et à purifier les administrations, décidés en un mot à donner à la Russie, avec le régime constitutionnel, un gouvernement nouveau, éclairé et libéral, responsable et honnête. Et pour soutenir cette généreuse ambition, ils croyaient bien sentir derrière eux la nation entière, propriétaires, marchands, ouvriers, paysans. Ainsi s'explique la fière et dédaigneuse attitude de la première Douma, lors de son inauguration solennelle par l'Empereur, dans la fastueuse salle Saint-Georges, au Palais d'Hiver. J'assistais à cette séance unique, un des spectacles les plus grandioses et un des plus impressionnans qu'il m'ait été donné de contempler en ma vie déjà longue.

D'un côté, à la droite du trône, étaient rangés les ministres, les hauts fonctionnaires, les généraux, les membres du Conseil de l'Empire, tous debout, en grand uniforme chamarré d'or, la poitrine étincelante de décorations ou coupée de grands cordons. De l'autre côté, à la gauche de l'Empereur, les nouveaux élus du peuple, les membres de la Douma, un petit nombre en habit, davantage en redingote, beaucoup en veston ou en simple kaftan de paysan, beaucoup en grosses bottes. C'étaient comme deux Russies adverses, l'ancienne et la nouvelle, la Russie officielle et la Russie populaire, qui se regardaient, se toisaient, se défiaient l'une l'autre. Et, debout, devant ces deux Russies hostiles comme affrontées, se tenait l'Empereur, l'impératrice mère à sa droite, l'impératrice régnante à sa gauche, les grands-ducs, la main sur leur épée, derrière lui. Et quand, après les prières et les hymnes en vieux slavon, après les solennelles invocations sur le Tsar et sur le pays, par le métropolite et les évêques aux lourdes chapes d'or, l'Empereur, d'une voix nette et d'un ton ferme, avec plus de résolution qu'on n'en attendait de lui, eut lu un discours

assez terne, où, en se félicitant de voir réunis autour du trône les élus de la nation, il leur rappelait que l'ordre n'était pas moins nécessaire que la liberté, un formidable hourrah éclata du côté droit de la vaste salle, dans les rangs des hauts dignitaires, des généraux, des membres du Conseil de l'Empire, pendant que, à la gauche du trône, les nouveaux élus, et parmi eux jusqu'aux paysans, demeuraient presque tous muets et raides, sans même s'incliner, sur le passage du Tsar, à la sortie du cortège impérial. Aux fonctionnaires et aux gens de Cour, cette attitude hautaine parut une provocation; l'Empereur en fut sans doute froissé. Dès ce premier jour, avant sa première séance, le sort de la première Douma d'Empire était peut-être décidé; en se retrouvant sur l'immense place du Palais d'Hiver, en face des escadrons de la Garde, plus d'un spectateur se demandait à quand la dissolution.

Le même jour, quelques heures plus tard, j'assistais au palais de Tauride à la première séance de la Douma. L'accueil fait par la capitale aux membres de l'assemblée, aux plus populaires surtout, n'était pas de nature à diminuer leur orgueil ou leur confiance. La foule massée aux abords du palais de Potemkine, transformé en Chambre législative, applaudissait bruyamment au passage les députés, les acclamant, les embrassant, les portant en triomphe jusqu'aux grilles du palais. Aux hourrahs populaires se mêlait le cri répété d'*Amnistiia! amnistiia!* C'était une de ces heures d'ivresse et d'enthousiasme, comme il ne s'en rencontre guère dans la vie des peuples qu'aux premiers jours des révolutions. Puis, peu à peu, l'exaltation tomba; les déceptions surgirent. Si les séances de cette Douma sur laquelle la nation avait entassé tant d'espérances furent plus agitées et plus bruyantes que fécondes, la faute, il convient de le reconnaître, en fut en grande partie aux ministres qui se plurent à la laisser délibérer à vide, ne lui présentant presque aucun projet de loi, comptant sans doute ainsi l'user et la discréditer par son impuissance. L'acte le plus important de cette première Douma fut la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône. Cette adresse fut comme une déclaration des droits où furent accumulées à dessein, en formules altières, toutes les revendications essentielles des différentes classes et des diverses nationalités du vaste Empire. Pour la comprendre, il la faut regarder comme une sorte de manifeste de la nation, une façon de mise en demeure à la couronne, ou encore comme une plate-forme électorale en vue d'élections pro-

chaines. La menace de la dissolution planait, dès la première heure, sur l'assemblée ; elle perçait dans les avertissemens de la presse officieuse, dans les refus hautains et jusque dans le dédaigneux silence des ministres, vainement sommés de quitter le pouvoir, comme si, en dépit des lois fondamentales édictées par l'Empereur à la veille de l'ouverture de la Douma, les ministres fussent déjà responsables devant les Chambres.

La principale faute de la première Douma, une faute posthume, fut le manifeste de Wiborg, lancé de Finlande par la majorité au lendemain de la dissolution. Ce manifeste qualifiait de coup d'État la brusque dissolution de la Chambre, ce qui, d'après les « lois fondamentales » russes, comme d'après les lois constitutionnelles de tous les autres pays, n'était pas exact ; et, tort plus grave, qui devait être durement expié, il invitait le peuple à répondre à cette violation de ses droits par le refus de l'impôt et du service militaire. Ce sont là des extrémités auxquelles, même en temps de révolution, de vrais politiques ne provoquent que lorsqu'ils sont sûrs d'être suivis. En un pays aussi vaste, en un État aussi amorphe que la Russie, où la vie publique est aussi peu intense et aussi dispersée, alors que les masses n'avaient qu'une idée confuse des droits du Tsar et des droits de la Douma, pareil appel ne pouvait être entendu. Le seul résultat fut de permettre au gouvernement de poursuivre les signataires de l'imprudent manifeste et, conformément aux « lois fondamentales, » de les faire déclarer inéligibles. Ainsi exclus de la deuxième assemblée, ils vont l'être également de la troisième.

La seconde Douma fut par sa composition, comme par son attitude, très différente de la première. A tout prendre, elle lui était fort inférieure. La plupart des membres de la première assemblée avaient été déclarés inéligibles, — ils le demeurent encore aujourd'hui ; — et comme si, en Russie, les partis d'opposition du moins, n'eussent pas eu de personnel de rechange, les nouveaux députés ne furent, ni pour la réputation, ni pour les connaissances, ni pour le talent, au niveau de leurs prédécesseurs. Le gouvernement du reste n'avait rien épargné pour fermer la Chambre nouvelle aux plus distingués de ses adversaires. Il avait fait épurer par le Sénat les listes électorales ; il avait ainsi écarté de la représentation nationale les chefs les plus en vue des libéraux, tels que M. Milioukof, l'inspirateur des « cadets » ou constitutionnels démocrates. En outre, innovation

qui devait tourner au profit des partis extrêmes, le ministère obligeait les partis désireux de faire campagne pour les élections à solliciter, sous le nom barbare de « légalisation, » l'estampille gouvernementale. Cette invention bureaucratique ne semble pas avoir été heureuse. La légalisation fut refusée obstinément aux cadets, c'est-à-dire au principal parti de l'opposition libérale; elle le leur a encore été durant les élections pour la troisième Douma, de façon que toute réunion publique leur est demeurée interdite. Le principal effort du gouvernement portait contre ces constitutionnels démocrates traités en révolutionnaires. Les cadets dominaient la première Douma, ils ne furent plus guère qu'une centaine dans la seconde; à leur place, y entrèrent en grand nombre des socialistes collectivistes et des socialistes révolutionnaires, si bien qu'un bon tiers de la Chambre appartenait aux partis d'extrême gauche. En revanche, tandis que la droite était presque entièrement absente de la première Douma, il y eut dans la seconde un parti d'extrême droite, composé pour la plupart d'hommes violens, adversaires déclarés de la Constitution et du ministère.

Par suite, ces deux assemblées, vouées également à une mort rapide, offraient un spectacle fort différent. La première, selon l'antique coutume slave, s'efforçait, aux débuts surtout, de prendre des décisions unanimes. Dans la seconde au contraire, l'extrême droite et l'extrême gauche semblaient parfois rivaliser de colères et de violences pour rendre, par leurs mutuelles provocations, les séances inutilement orageuses afin de discréditer le régime constitutionnel aux yeux du pouvoir, comme aux yeux de la nation. Malgré cela, en dépit de quelques journées où les exaltés des deux partis faillirent en venir aux mains, ce serait une erreur et une injustice de se représenter l'une ou l'autre des deux premières Doumas comme plus bruyante, plus passionnée ou plus grossière que la plupart des assemblées des autres États de l'Europe. Si agitées et si turbulentes qu'aient été quelquefois leurs séances, aucune de ces deux Doumas russes, aux nombreux députés paysans, n'a encore donné le scandale des scènes qui, à Paris, à Vienne, à Budapest, à Westminster même, ont trop souvent déshonoré les mœurs parlementaires contemporaines. Les discussions du palais de Tauride étaient d'habitude non moins sérieuses, et non moins suivies, sinon toujours non moins vides et non moins déclamatoires que celles

de la plupart des autres assemblées politiques. Ce n'était en tout cas ni la patience, ni la faconde, ni le goût de parler, ni celui plus rare d'écouter qui ont fait défaut à ces assemblées russes. Une chose dont amis et adversaires ont été presque unanimes à les louer, c'est la façon dont les débats y ont été conduits par les présidens, M. Mouromtsef, M. Golovine. Tous deux, en des circonstances différentes, et avec des qualités comme avec des tempéramens divers, ont apporté à la direction de ces assemblées novices un art, une science, une autorité qui eussent fait honneur aux plus vieux parlementaires, et que les ministres et le Tsar lui-même se sont fait un devoir de reconnaître. En d'autres pays, en des États plus accoutumés aux injustices et aux violences de la tribune moderne, la haute prudence de pareils présidens eût pu réussir à prolonger la vie d'une assemblée. En Russie, où les discours les plus calmes de l'opposition modérée étaient volontiers taxés de factieux, le pouvoir était encore trop peu fait à la contradiction ou à la critique pour supporter longtemps les attaques passionnées et les défis quotidiens de révolutionnaires qui déclaraient eux-mêmes que, les jours de la Douma étant comptés, la tribune russe devait moins servir à préparer des lois qu'à hâter la révolution.

Comme la première, la deuxième Douma, par sa composition même, était en effet condamnée d'avance. En vain, le centre de l'assemblée, les constitutionnels démocrates, soutenus par les Polonais et les musulmans, s'efforçaient-ils d'écarter les questions irritantes, repoussant toutes les motions provocatrices d'extrême gauche ou d'extrême droite. Ils eurent beau y réussir à force de sagesse, de discipline, d'esprit politique, ils ne purent éviter à la deuxième Douma le sort de son aînée.

M. Stolypine lui-même ne semblait pas désespérer de cette Douma, si divisée, si mal recrutée qu'elle fût, si incapables de tout travail parlementaire que fussent la majorité de ses membres; mais le premier ministre n'était pas le maître. Ses collègues, comme ses rivaux, se prononçaient ouvertement pour la dissolution; à la Cour, on s'indignait qu'il ne profitât point de la discipline rétablie dans l'armée, et que, les troupes étant redevenues sûres, il tolérât plus longtemps que la tribune du palais de Tauride fût employée à exciter le peuple à la rébellion. En province, comme dans les capitales, les attentats terroristes persistaient; à Tsarskoïé-Selo, la résidence impériale,

la police affirmait avoir découvert, contre la vie du Tsar, un complot où étaient impliqués plusieurs députés. Cette découverte servit de prétexte à la fermeture de l'assemblée. A la procédure suivie, on eût pu croire que M. Stolypine et les adversaires de la dissolution eussent voulu se servir de ce complot pour obtenir de la Douma qu'elle s'épurât elle-même, ainsi que l'avait fait autrefois, chez nous, plus d'une de nos assemblées révolutionnaires. La Douma fut sommée, à l'improviste, d'accorder, sans discussion, au gouvernement l'arrestation immédiate de seize députés et l'expulsion d'une quarantaine d'autres. Les modérés du Centre, bien qu'adversaires des députés menacés, ne jugèrent pas de la dignité d'une assemblée législative de violer son règlement et les usages parlementaires en se soumettant à une injonction aussi insolite. La Douma nomma une commission pour examiner la valeur des accusations portées contre 55 de ses membres. Le ministère n'attendit ni la discussion, ni même le rapport de la Commission à la Chambre. Le lendemain, quand les membres de la Douma revinrent pour siéger, ils trouvèrent les portes de la Chambre fermées par les troupes, les avenues gardées par les Cosaques. Dans la nuit, les principaux députés inculpés de complot avaient été arrêtés par la police.

Si brusque qu'elle parût, cette deuxième dissolution n'était pas improvisée. Une chose y avait poussé plusieurs des conseillers du Tsar, l'exemple de deux États sur lesquels la Russie d'aujourd'hui semble disposée à prendre souvent modèle, la Prusse et le Japon. On répétait parmi les hauts dignitaires que, au Japon comme en Prusse, le gouvernement constitutionnel n'avait pu fonctionner régulièrement qu'après de multiples dissolutions, six ou sept de suite au Japon. Que pouvait faire de mieux le Tsar que d'imiter le Mikado? Si la seconde Douma avait, malgré tout, vécu quelques semaines de plus que la première, c'est qu'en haut lieu, on sentait l'inutilité d'une dissolution, à moins qu'elle ne fût accompagnée d'un complet remaniement de la loi électorale. Personne, parmi les ministres, ne se faisait plus illusion sur ce point. Divisés sur d'autres questions, ils se montraient également persuadés que, à moins de changer le mode de suffrage, la troisième Douma, au lieu d'être plus docile que les deux autres, les dépasserait en radicalisme. L'unique moyen de prévenir le triomphe de l'opposition, peut-être même la victoire des révolutionnaires, était de restreindre le droit de

suffrage, d'écarter des urnes les partis ou les classes sociales les plus hostiles au gouvernement. D'accord sur ce point, les ministres n'eussent pas longtemps hésité, s'ils n'eussent trouvé devant eux la route barrée par un obstacle qu'avait elle-même dressé l'autorité impériale. La constitution ou les « lois fondamentales » qui en tiennent lieu sont formelles. Article 86 des lois fondamentales édictées par le Tsar lui-même : « Aucune loi nouvelle ne peut prendre existence sans l'autorisation du Conseil de l'Empire et de la Douma d'Empire, ni recevoir force exécutoire sans la confirmation de l'Empereur. » Et comme si le pouvoir souverain avait voulu spécialement prévenir la mesure dictatoriale qu'allait prendre le gouvernement, l'article 87 qui autorise certaines mesures législatives provisoires, pendant la suspension des travaux de la Douma, stipulait expressément que « ces mesures ne pourraient apporter de changement ni aux lois fondamentales de l'Empire, ni à l'institution du Conseil de l'Empire ou de la Douma d'Empire, ni à la loi électorale du Conseil de l'Empire ou de la Douma. »

Devant de pareils textes, on conçoit l'embarras et les hésitations du Tsar et de ses ministres. La parole de l'Empereur est engagée, affirmaient les uns; passer par-dessus les lois fondamentales, ce n'est pas seulement violer la loi, c'est amoindrir l'autorité morale de la couronne, porter atteinte à la foi du peuple en son souverain. — L'Empereur, répliquaient les autres, est le maître, il ne peut être prisonnier d'un texte rédigé sur ses ordres. Ce n'est pas en vain qu'il a conservé le titre d'autocrate; il peut défaire seul les lois qu'il a été seul à faire. Vous dites que c'est violer la constitution; mais, si on la viole, ce n'est que pour sauver le régime constitutionnel. Une nouvelle loi électorale peut seule nous donner une Chambre viable; si l'on recule devant le fantôme d'un coup d'État, il n'y a plus qu'à renoncer à toute Chambre élective pour revenir au régime absolu.

M. Stolypine était, semble-t-il, de ceux qui éprouvaient des scrupules; il a fini par faire taire ses répugnances. S'il n'avait pas cédé, un autre eût pris son poste; la loi électorale eût été de même modifiée par un oukaze de l'Empereur au Sénat.

Le premier ministre s'est résigné; il a sans doute cru que, la dissolution une fois décidée, c'était la seule chance de sauver ce qui pouvait rester du régime constitutionnel. L'avenir mon-

trera s'il s'est trompé. En attendant, la loi acceptée, sinon préparée par lui, équivaut à une révolution constitutionnelle. Elle a changé, du tout au tout, les conditions de la lutte. La majorité des deux premières Doumas, soutenue par le sentiment populaire, ne dissimulait pas ses préférences pour le suffrage universel égal et direct. A ces vœux, à nos yeux téméraires, le gouvernement a répondu en restreignant le droit de suffrage, en diminuant le nombre des électeurs et des élus, en favorisant certaines classes aux dépens des autres. L'économie de la loi en a été bouleversée; tout y a été minutieusement calculé pour écraser les influences révolutionnaires et fortifier les influences conservatrices. Si, avec un instrument pareil, le gouvernement ne réussit pas à se procurer une Chambre gouvernementale, ce sera que la Russie contemporaine est tout entière possédée de l'esprit d'opposition.

Veut-on se rendre compte des tendances qui prévalent autour de l'empereur Nicolas II, en même temps que des combinaisons et des chances des partis? Il convient d'examiner de près cette loi électorale d'où va sortir la nouvelle Douma.

II

La loi depuis 1907 a d'abord diminué le nombre des députés. De 524, le nombre total des représentans de toutes les provinces de l'immense Empire se trouve abaissé à 442, soit à un chiffre inférieur à celui des Assemblées électives de la plupart des grands États de l'Europe. La réduction ne mériterait guère d'être signalée, si elle avait porté également sur toutes les régions de l'Empire, d'autant que moins nombreuses sont les assemblées, moins tumultueuses et plus sérieuses semblent les discussions. Ce qui fait l'importance de cette réduction, ce qui en révèle le but, c'est qu'elle atteint presque uniquement certaines provinces et certaines catégories d'électeurs.

Deux choses frappent surtout: la diminution du nombre des députés accordés aux villes; celle du nombre des représentans concédés aux « oukraïnes, » aux provinces frontières. La première loi électorale, sortie du projet Bouliguine, amendé par le comte Witte, avait bien des défauts, à tel point qu'aucun parti ne s'en montrait satisfait. Elle avait cependant une qualité qui lui vaut aujourd'hui les regrets de beaucoup de ceux qui

l'avaient le plus mal accueillie. Son grand mérite était d'accorder équitablement, aux diverses régions et aux divers peuples de l'énorme Empire, un nombre de députés proportionnel à leur force numérique. Considérant la Russie d'Europe et la Russie d'Asie comme les deux moitiés d'une seule et même Russie, la loi électorale d'où étaient sorties les deux premières Doumas avait appelé à siéger au palais de Tauride des représentans élus de toutes les terres soumises au sceptre du Tsar, vieilles provinces moscovites ou jeunes colonies russes, jusqu'aux possessions les plus lointaines, jusqu'aux plus étrangères à la nationalité dominante et à la civilisation européenne, telles que le Turkestan et la Sibérie orientale.

Excessive peut-être, à tout le moins prématurée aux extrémités du continent ou au cœur de l'Asie, où elle appelait aux urnes électorales des populations encore peu capables de se servir du bulletin de vote, cette extension du droit de suffrage à toutes les provinces russes, sans distinction de race, de nationalité, de religion, se justifiait aisément en Europe. Car, en donnant satisfaction aux légitimes désirs des provinces frontières, des oukraïnes russes, elle tendait à les rapprocher moralement de la vieille Russie. Par là, en dépit de tous ses défauts, la loi électorale promulguée par le ministère du comte Witte faisait grand honneur à l'intelligence et au sens pratique de cet homme d'État, aussi bien qu'au libéralisme du gouvernement impérial. Elle ouvrait la nouvelle ère constitutionnelle par une large mesure de pacification nationale et de conciliation religieuse. En inaugurant le régime représentatif, la loi électorale reconnaissait qu'il ne devait être ni le privilège d'une nationalité, ni le monopole d'une Église. Avant même que fussent abolies les lois d'exception infligées aux provinces conquises, les lois contre les populations d'origine étrangère ou contre les cultes dissidens, le gouvernement impérial rompait de lui-même avec la politique de persécution légale ou de vexation mesquine qui avait valu à l'ancien procureur du Très saint Synode, M. Pobédonostsef, tant de haines et de malédictions. Polonais, Lithuaniens, Lettes, Roumains, Finnois, Tatars, Géorgiens, Arméniens, — catholiques, protestans, juifs, musulmans, — tous les habitans des vastes provinces annexées par Pierre le Grand et par ses successeurs, tous les peuples qui avaient si longtemps été assujettis à des lois d'exception, et avaient tant

souffert de la soupçonneuse malveillance du pouvoir se voyaient, pour la première fois peut-être, traités, eux aussi, en enfans du Tsar blanc, au même titre que les Russes orthodoxes. Ainsi que ces derniers, les privilégiés de la veille, ils étaient invités à nommer des représentans pour porter au pied du trône leurs vœux et leurs doléances. Grand changement, en vérité, dans le vieil Empire slave, que cette égalité de droits des races et des religions rassemblées sous les larges ailes de l'aigle héritée des Paléologues; changement qui n'innovait guère moins que l'appel même aux urnes électorales. Rien ne montrait mieux que c'était bien un esprit nouveau qui soufflait sur la sainte Russie, un esprit de tolérance et de liberté, et qu'en dépit des murailles et des gardes qui semblaient en défendre l'entrée, cet esprit nouveau pénétrait jusqu'au fond des impériales résidences de Tsarskoïé-Selo ou de Péterhof.

Pour renoncer ainsi spontanément, à l'égard de près d'un tiers des sujets russes, à la traditionnelle politique de vexation et de tracasserie obstinément personnifiée durant trois règnes par M. Pobédonostsef, le gouvernement du Tsar n'avait pas attendu la réunion de la première Douma. Il connaissait du reste les vœux de l'élite du peuple russe; ils lui avaient été exprimés, publiquement, avec force, lors du premier congrès des zemstvos rassemblés à Moscou. De cette vieille capitale, d'où, pendant près d'un demi-siècle, Katkof et ses héritiers de la *Gazette de Moscou* avaient inlassablement soulevé la Russie contre la Pologne et contre le « latinisme, » contre les juifs et contre le « sémitisme, » les délégués des provinces de « la Russie russe, » les seuls de tout l'Empire en possession d'assemblées électives, étaient presque unanimes à proclamer, à la face du pays et du gouvernement, que toutes les provinces de la Russie et tous les sujets du tsar russe devaient être investis des mêmes droits, sans distinction d'origine ou de religion. Ce principe, adopté par le gouvernement de M. Witte, passait dans la loi électorale ; il semblait désormais lié à l'application du manifeste d'octobre et de la façon de charte accordée à ses peuples par le tsar Nicolas II. C'est ainsi que les 5 ou 6 millions de juifs de l'Empire se sont trouvés, subitement, en possession des mêmes droits politiques que les Russes orthodoxes, alors que, pour les droits civils, ils demeuraient encore astreints aux multiples restrictions d'une législation hostile.

Les élections des deux premières Doumas d'Empire se sont faites sous le régime d'égalité politique et religieuse. Le principe en semblait définitivement admis. L'an dernier encore, lors de ma visite à la première Douma, on semblait d'accord pour y voir le gage de la définitive réconciliation entre la vieille Russie moscovite, la Russie orthodoxe, et sa large ceinture bariolée d'oukraïnes hétérodoxes. A Pétersbourg comme à Moscou, la plupart des Russes s'en félicitaient, les autres paraissaient s'y résigner. A Varsovie, les Polonais, enfin traités avec équité, s'apprêtaient à montrer qu'ils pouvaient être de loyaux sujets du Tsar, sans renier leurs traditions nationales.

Les Israélites de l'Ouest, toujours sous l'angoisse de quelques nouveaux *pogroms*, étaient presque les seuls à douter de la sincérité ou du respect de la nouvelle loi électorale. Il semblait que leurs longues souffrances passées et leurs perpétuelles déceptions les eussent rendus trop défians du présent et trop anxieux de l'avenir. L'événement allait bien vite montrer que leurs craintes n'étaient pas vaines. Le généreux oukaze d'avril 1905, qui avait proclamé la liberté religieuse, sans abolir les lois d'exception, ne pouvait prévenir le réveil des haines antisémites, ni des passions nationales contre les Polonais, les Lithuaniens et les catholiques de l'Ouest.

Contre le principe de l'égalité, s'est levé un parti, encore sans force et sans influence lors des élections de la première Douma, mais qui, peu à peu, devant les menaces des révolutionnaires et les attentats terroristes, a crû en nombre et en ascendant, en exigences et en audace. Ce parti est celui des « hommes russes, » celui qui, en face de la révolution ou du libéralisme, prétend seul représenter la tradition nationale et l'esprit russe.

Aux révolutionnaires qui préconisent la chute du « tsarisme » et la substitution du peuple à l'Empereur, aux libéraux qui revendiquent le gouvernement du pays par les élus du pays sans distinction de races et de religions, ces « hommes russes » ont répondu hardiment en reprenant à leur compte la triple devise de Nicolas Ier et de l'absolutisme russificateur : « autocratie, nationalité, orthodoxie. » Profitant des fautes des libéraux et des crimes des révolutionnaires, ils ont montré la Russie menacée à la fois d'anarchie politique par le libéralisme, de décomposition sociale par les collectivistes et les « expropriateurs, » de dissolution nationale par les autonomistes ou les séparatistes.

Faisant appel en même temps aux préjugés du passé et aux craintes du présent, s'adressant simultanément aux intérêts effrayés et au patriotisme inquiet, aux colères des *pomechtchiks* menacés de spoliation et aux haines ignorantes des masses, ils ont réussi à grouper, autour d'eux, en un faisceau redoutable, des hommes d'origine diverse, propriétaires irrités contre les projets de lois agraires, bureaucrates et tchinovniks jaloux de conserver leurs places et leur omnipotence, moines et popes froissés de l'égalité religieuse ou effrayés de la liberté de conscience, hommes de cour bénéficiaires des abus que menacent les réformes, marchands des villes ou des bourgades et usuriers des campagnes servilement attachés à toutes les coutumes anciennes et furieux de se voir exposés à la libre concurrence des Juifs. C'est ainsi que s'est levée et a grandi rapidement la Ligue du peuple russe (*Soiouz rousskago naroda*) ; sa force et son extension, elle les doit, en même temps qu'aux fautes de ses adversaires, à son intransigeance et à son intolérance. Aux époques de révolution, lorsque les tempêtes politiques et les passions sociales soulèvent à la fois toutes les convoitises et toutes les ambitions, les remous en sens opposé des courans et des contre-courans emportent les hommes et les peuples vers les opinions extrêmes.

La Russie n'a pas échappé à ce danger. Devant les révolutionnaires et les terroristes d'extrême gauche, s'est dressé un parti d'extrême droite, non moins violent et non moins dénué de scrupules, prêt, lui aussi, sous le même prétexte de salut public, à recourir, contre ceux qu'il signale comme les ennemis du pays, à toutes les fureurs et à tous les coups de force, témoin les *pogroms*, les massacres de Juifs qui, à son instigation, ont ensanglanté tant de villes de l'Ouest. Ce prétendu parti national, toujours prompt à traiter ses adversaires en traîtres et en conspirateurs, est trop enclin aux procédés révolutionnaires et aux passions démagogiques pour être assuré de la faveur de la Cour et de l'appui du pouvoir. Les ministres, même les moins favorables au régime constitutionnel, sont trop éclairés ou trop prudens pour se faire les instrumens dociles des rancunes et des vengeances de ces « hommes russes » qui, tout en exaltant l'autocratie tsarienne, prétendent assujettir le pouvoir à leurs visées et à leurs haines. Mais dans l'état de confusion intellectuelle et d'anarchie morale où se débat la Russie depuis trois longues

années, la « Ligue du peuple russe » est une force dont, aux heures critiques, ministres et hauts fonctionnaires ne se croient pas permis de dédaigner le concours ou de braver les colères. Les plus résolus, les plus courageux, tels que M. Stolypine, ne se sentent pas assez sûrs de leurs collègues ou assez soutenus d'en haut pour toujours oser lui résister en face; s'ils ont trop de raison ou trop d'honneur pour s'abaisser à servir la Ligue, ils ne se font pas scrupule de s'en servir, sans peut-être craindre assez de ne plus pouvoir s'en affranchir.

Quels que soient ses provocations et ses excès, un parti qui s'arroge pour mission le maintien ou le rétablissement de l'absolutisme autocratique, doit naturellement rencontrer des sympathies ou des complaisances dans les cercles de la Cour et dans les bureaux des ministères. Tout en cédant à la Ligue des hommes russes et à ses alliés sur la dissolution de la seconde Douma ou sur la nouvelle loi électorale, M. Stolypine et ses collègues ont pu se flatter de ne pas se laisser entraîner, par ces turbulens zélateurs de l'absolutisme, au delà des bornes que s'était marquées le gouvernement. Puis, les plus énergiques des ministres, en butte à la fois aux assauts de leurs adversaires déclarés et aux mines souterraines de leurs rivaux, ne sont pas ou ne se croient pas assez forts pour tenir tête aux révolutionnaires et aux réactionnaires qui, avec des armes différentes, les attaquent simultanément. Pour combattre d'une main les partis d'extrême droite, de l'autre les partis d'extrême gauche, il eût fallu que M. Stolypine se sentît entièrement libre du côté de la Cour, et qu'en même temps il eût su rallier derrière lui un parti modéré assez sûr et assez fort pour le soutenir contre toutes les intrigues et tous les abandons.

Or, c'est à quoi, malgré ses tentatives avouées, le premier ministre n'a encore pu réussir. Il a eu beau entamer, durant la deuxième Douma, des négociations avec ses adversaires de la veille, les constitutionnels démocrates ; il y avait, entre le chef de cabinet et ces constitutionnels affublés du sobriquet de « cadets, » trop de défiances et trop de rancunes, il y avait aussi autour d'eux, à droite comme à gauche, trop de passions intéressées à faire échouer leur accord, pour qu'ils pussent arriver à s'entendre. Privé de l'appui du seul groupe libéral qui lui offrît une force effective, le ministère était contraint de ménager les partis d'extrême droite, les « hommes russes » qui déjà commençaient

à traiter M. Stolypine comme naguère le comte Witte, l'accusant d'être, lui aussi, traître au Tsar autocrate et à la cause nationale. C'est ainsi que, après d'infructueuses velléités d'entente avec le centre gauche constitutionnel, le premier ministre a été conduit à pactiser avec une politique qui ne semblait pas être la sienne, et dont le triomphe, à la prochaine Douma, aurait pour premier effet d'amener sa chute.

A la Ligue du peuple russe, à ses protecteurs secrets ou à ses inspirateurs avoués, le gouvernement, par la nouvelle loi électorale, devait d'abord donner satisfaction en abandonnant le principe de l'égale représentation des diverses provinces, sans distinction de nationalité et de religion. Première victoire de l'exclusivisme moscovite orthodoxe sur l'invasion du libéralisme occidental, victoire de la Ligue du peuple russe, à la fois anticatholique et antisémite, antipolonaise et antifinlandaise, ennemie de toutes franchises nationales et de tout particularisme, la loi électorale de 1907 a sacrifié la Pologne et toutes les oukraïnes. La mesure était grave ; elle pouvait être si grosse de dangers pour l'avenir de la Russie que les « hommes russes » ne l'eussent sans doute pas obtenue du gouvernement impérial, s'ils n'avaient, en cela au moins, été secondés à Pétersbourg et à Tsarskoïe Selo par une haute influence étrangère.

III

Ce n'est un secret pour personne de la Cour que l'empereur Nicolas II est, par caractère et par expérience, défiant des conseils de son entourage, toujours enclin à soupçonner des mobiles personnels aux suggestions de ses ministres, tandis qu'il prête volontiers l'oreille, les jugeant sans doute plus désintéressés, aux avis qui lui viennent de son impérial voisin d'Allemagne, soit qu'ils lui arrivent mystérieusement par voie cachée, soit qu'il les recueille lui-même, sur son yacht, en allant croiser sur les côtes de Finlande ou de Poméranie. On a beaucoup discuté, en Russie et en Europe, sur la direction et sur la portée des conseils donnés à l'empereur de Russie par l'empereur allemand. Les hauts fonctionnaires les mieux en cour ne nient pas l'importance de ces relations impériales, quoique aucun peut-être ne soit initié à ce qu'on pourrait appeler le secret du Tsar. « N'ayez crainte, me disait pour me rassurer, en mai dernier,

à Pétersbourg, un des ministres du Tsar, l'empereur Guillaume II n'est peut-être pas sans influence sur l'empereur Nicolas II; mais si le Kaiser a quelque ascendant sur son cousin, ce n'est certes pas pour ce qui touche l'alliance et la politique extérieure. » C'était là, semble-t-il, le mot d'ordre, reproduit par la presse officieuse, au moins avant qu'à la fastueuse entrevue de Swinemunde, au commencement du mois d'août, chacun des deux souverains se fit accompagner de son ministre des Affaires étrangères.

Affirmer qu'entre les deux empereurs il n'était pas question de politique étrangère, autrement que pour l'affermissement de la paix universelle par le maintien des alliances existantes, c'était faire supposer aux Russes que, dans ces entretiens impériaux, il pouvait avoir été question de leurs affaires intérieures. A toute autre époque, les « vrais Russes » se seraient indignés de la seule perspective d'une apparente immixtion d'un souverain étranger dans les affaires de l'Empire. Aujourd'hui, ils sont moins susceptibles; ou mieux, leurs passions ont détourné leurs défiances et leurs antipathies de l'autoritaire Allemagne vers des États moins conservateurs. La République française est, depuis ces dernières années, l'objet habituel de leurs suspicions; c'est de leurs rangs que sont récemment parties les sournoises suggestions contre l'alliance. Ils savent du reste, comme tout le monde autour d'eux, que si la diplomatie allemande ou si les avis personnels de l'empereur Guillaume ont quelque poids à Pétersbourg et à Péterhof, ils pèsent, sur un point au moins, dans le même sens que les efforts de la Ligue du peuple russe. On ignore quels sont les impulsions ou les encouragemens que, dans le secret de leur correspondance ou dans l'intimité de leurs entrevues, la remuante activité et la robuste confiance en soi de l'empereur Guillaume ont pu donner aux défiantes incertitudes du Tsar qui persiste à s'intituler autocrate de toutes les Russies. On sait mieux quelles réflexions peuvent suggérer au prisonnier volontaire de Péterhof les actes et les exemples de l'énergique et impérieux Kaiser allemand.

A en croire plus d'un Russe, comme à en juger par les faits eux-mêmes, il se peut que, tout en faisant obstacle aux vœux des constitutionnels démocrates et des libéraux de Russie, l'ascendant de Potsdam sur Péterhof ne s'exerce pas toujours contre tout régime constitutionnel. L'empereur Guillaume II lui-même

n'est-il pas la preuve vivante que constitution ne veut pas dire abdication? L'exemple de l'Allemagne et de la Prusse ne montre-t-il pas que gouvernement parlementaire et gouvernement constitutionnel ne sont pas synonymes, qu'un souverain par la grâce de Dieu peut partager le pouvoir législatif avec des assemblées électives, sans pour cela cesser de demeurer le maître? Ils ont pour eux la vraisemblance, les Russes ou les étrangers qui supposent que, au lieu de pousser le tsar Nicolas à l'entière restauration d'un régime autocratique suranné, l'empereur Guillaume lui enseigne plutôt l'art d'accommoder le pouvoir monarchique aux modernes compromis constitutionnels. Avec notre esprit logique, auquel les Russes le cèdent peu, nous sommes enclins à railler la prétention du tsar Nicolas II, de marier le régime autocratique avec des assemblées législatives élues; devant un Tsar plus timoré que despote, qui se fait un devoir de conscience de garder à ses héritiers et à la couronne l'intégrité des droits reçus de ses ancêtres et consacrés au Kremlin par l'onction sainte, l'empereur allemand, à la fois si traditionnel et si moderne, a le mérite de prouver que le pouvoir confié aux princes par le roi des rois peut changer de forme, sans changer d'essence, ni s'avilir. Par ses exemples, sinon par ses paroles, Guillaume II a, en tout cas, appris à Nicolas II, comment, à travers le réseau de lois constitutionnelles, un empereur chrétien peut garder l'indépendance du pouvoir, en conservant pour lui seul le choix de ses ministres et en sachant, à son heure, dissoudre les Chambres récalcitrantes. Il n'est guère douteux que, à cet égard, les conseils ou les leçons de Berlin n'ont pas été perdus à Péterhof, et que la dissolution du Reichstag allemand, suivie de la défaite des « social-démocrates, » a été un encouragement au renvoi de la deuxième Douma. A beaucoup de libéraux russes, nous le savons, le coup a semblé venir droit de Berlin.

Une chose plus certaine encore, la seule peut-être qui reste hors de doute, c'est que, dans le confus amas des affaires de Russie, il est un domaine touchant à la fois la politique intérieure de l'Empire et sa politique extérieure dont ni la diplomatie allemande, ni l'empereur Guillaume II ne se sont jamais désintéressés, et sur lequel les vues de Berlin et de Potsdam n'ont pas varié. Le point fixe de la politique prussienne en Russie, sur lequel la Wilhelmstrasse a toujours les yeux ouverts, c'est, il est

presque inutile de le rappeler, la Pologne. C'est en Pologne, contre cette vivace nationalité polonaise qui s'obstine à ne point mourir, que les visées et les efforts de la chancellerie allemande et de la Ligue des hommes russes se sont rencontrés et mutuellement servis. Pour cela, elles n'avaient pas besoin d'une entente formelle; les « vrais Russes » de Moscou, en leur campagne contre les Polonais, devaient naturellement trouver des alliés dans les pangermanistes d'Allemagne, des auxiliaires chez les Hakatistes de Prusse. Obéissant à des rancunes et à des défiances analogues, il n'est pas surprenant qu'ils aient spontanément agi dans le même sens; il l'est davantage peut-être que cette action simultanée contre le même adversaire n'ait pas fait réfléchir à Moscou et à Pétersbourg. Comme Russes et comme Slaves, peut-être les « vrais Russes » eussent-ils pu se dire que ce n'était pas à eux, ni à la Russie, de seconder, contre un peuple slave, les ennemis déclarés du slavisme. A ce reproche que plus d'un de leurs compatriotes ne leur a pas ménagé, ils répondent, à la vérité, qu'en ne repoussant pas le concours des Germains contre les Lekhs de la Vistule, ils ne font que continuer la politique des Tsars des deux derniers siècles.

Depuis les trois partages inaugurés par Frédéric et par Catherine, la Pologne asservie a été en effet le lien, on pourrait dire la chaîne qui, malgré de persistantes antipathies nationales, a tenu unies et comme rivées l'une à l'autre la politique russe et la politique prussienne. On répète souvent, chez nous, que la question d'Alsace-Lorraine domine la politique de l'Europe. L'historien en pourrait presque dire autant de la question polonaise; et si cela a longtemps été vrai du XIXe siècle comme du XVIIIe, cela pourrait bien un jour le redevenir, mais peut-être d'une autre manière et en sens contraire, au siècle nouveau. C'est par la Pologne, c'est par des complaisances intéressées envers la Russie, durant l'impolitique rébellion de 1863, que Bismarck s'était assuré la neutralité bienveillante du grand empire voisin, pendant ses trois guerres de Danemark, d'Autriche, de France. Pour s'être émancipé de la tutelle de Bismarck vieilli, l'empereur Guillaume II n'en est pas moins demeuré l'élève du fondateur du nouvel Empire germanique, et comme le maître, l'impérial disciple est prêt à reprendre, vis-à-vis du cabinet de Pétersbourg, la politique et les engagemens de 1863. On a, plus d'une fois, affirmé que, durant la guerre de Mandchourie et pen-

dant la période révolutionnaire qui a suivi, l'empereur Guillaume II avait fait offrir à l'empereur Nicolas l'appui des uhlans et des grenadiers prussiens contre les Polonais de la Vistule, au cas où ces incorrigibles de la rébellion s'aviseraient d'imiter l'héroïque folie de leurs pères de 1863. Si l'offre a vraiment été faite, la Russie n'a point eu à l'accepter. Les Polonais, tout en restant aussi ardens patriotes et aussi fidèles à leurs grands souvenirs, ont singulièrement changé depuis un demi-siècle. Le temps n'est plus où la *schlachta*, la noblesse polonaise, éblouie des mystiques rêves de ses poètes nationaux, s'obstinait à des restaurations chimériques; la Pologne s'est éveillée de ses songes anciens; ses longues souffrances n'ont pas été perdues pour elle; aux dures leçons de l'histoire elle a pris, elle aussi, le sens des réalités (1).

La résurrection nationale que leurs ancêtres n'attendaient que de la rébellion contre les Tsars russes, les Polonais du siècle nouveau sont prêts à la demander à une entente avec leurs frères slaves de Russie. Les fils des émigrés de 1863 et des exilés de Sibérie ont fini par écouter les conseils que leurs meilleurs amis de France leur avaient en vain longtemps donnés. C'est bien ce qui inquiète l'empereur Guillaume, héritier des ambitions de Frédéric et des haines de Bismarck. Une insurrection de la Pologne contre la domination russe ferait bien mieux les affaires de Berlin et des patrons de l'*Ost Mark Verein*. Elle aurait, aux yeux de la politique prussienne, double avantage : elle lui permettrait de ramener la Russie nouvelle à l'alliance ancienne, en l'aidant à mater les rebelles, en même temps qu'elle montrerait, à ces obstinés enfans polonais de Posnanie, de Prusse, de Silésie, l'inanité de leur résistance aux barbares procédés de dénationalisation du *Deutschtum* et la nécessité de se résigner, sous la verge de l'instituteur prussien, à ne plus prier qu'en allemand un Dieu qui n'a plus d'oreilles pour les cris de souffrance des martyrs polonais. La réconciliation des Slaves du royaume de Pologne avec les Slaves de Russie, c'est, au contraire, l'espérance rendue aux Polonais des provinces prussiennes, le *Polentum* redressant partout la tête devant le *Deutschtum*, l'harmonie et l'entente restaurées dans le monde slave au détriment du *Drang nach.Osten* germanique; c'est l'aigle blanc de Pologne, en

(1) Voyez par exemple M. M. Zdziechowski : *Die Grundprobleme Russlands*, 1907, p. 385-93.

vain traqué dans les marches allemandes, trouvant un abri sous les larges ailes de l'aigle noire de Russie. On comprend les efforts de l'empereur Guillaume et de la diplomatie allemande pour écarter de leur chemin un tel péril : on s'explique moins qu'il se soit rencontré en Russie un parti pour seconder les vues germaniques et un gouvernement pour les satisfaire.

Voilà cependant ce qu'a fait la nouvelle loi électorale. Depuis deux ans, c'était un axiome courant en Russie que le principal obstacle aux revendications nationales des Polonais de la Vistule était à Berlin plutôt qu'à Pétersbourg. On allait jusqu'à dire, avec quelque exagération sans doute, que l'empereur Guillaume avait formellement opposé son veto à toute autonomie du royaume de Pologne. C'était, pour les Russes, une façon commode de répondre, sans trop les irriter, aux instances des Polonais. Ces derniers sentaient que leurs revendications les plus modérées ne seraient pas aussi vite acceptées que le leur avaient laissé espérer, aux premiers jours de la première Douma, les libéraux russes. Ils s'attendaient à un temps d'arrêt, non à un recul marqué. Les révolutionnaires du P. P. S. (1), ennemis de toute entente avec le Tsar, se plaisaient seuls à prédire que le gouvernement impérial se hâterait de sacrifier les Polonais à leurs ennemis du dedans et du dehors. La nouvelle loi électorale leur a donné raison.

Le royaume de Pologne avait, dans la première et dans la deuxième Douma, 37 représentans, sans compter les Polonais élus par les provinces voisines de Lithuanie ou de Petite-Russie. La loi nouvelle les a réduits à 14, et encore sur ces 14 députés du royaume, 2 devront être choisis par les Russes habitant les provinces de la Vistule, de telle sorte qu'en fait la Pologne se voit enlever, d'un trait de plume, les deux tiers de ses représentans. Pendant que, dans les provinces de l'Empire, il y a d'habitude 1 député par 200 ou 250 000 âmes, dans le Royaume, il y en aura un par 800 ou 900 000 âmes.

Les Polonais étaient d'autant moins préparés à un pareil traitement que, lors des deux premières Doumas, leurs représentans s'étaient peut-être montrés les plus sages, on pourrait même dire les plus conservateurs de tous les députés réunis au palais de Tauride. C'est au point que, en un article retentissant

(1) Parti Polonais Socialiste.

du *Courrier Européen*, reproduit par la presse allemande, le grand romancier norvégien Biœrnstierne Biœrnson les accusait, à la veille de la dissolution de la seconde Douma, de s'être secrètement vendus au gouvernement russe. Ce n'est pas qu'il n'y eût en Pologne, comme dans le reste de l'Empire, des radicaux, des socialistes, des révolutionnaires, des terroristes; mais au rebours des provinces russes, les partis de gauche avaient en Pologne partout succombé, même dans les grandes villes industrielles telles que Varsovie et Lodz. Sous l'étiquette de nationaux-démocrates, — de N. D. comme disent également Varsovie et Pétersbourg où l'on a pris l'habitude de désigner les partis d'après leurs initiales, — les députés de Pologne étaient des conservateurs libéraux, sans doute nationaux, c'est-à-dire polonais, mais loyalistes et catholiques, ennemis des révolutions et des procédés révolutionnaires, résolus à faire valoir les droits de leur nationalité par la sagesse et par les moyens légaux, attendant tout d'une entente avec le gouvernement souverain et avec les représentans élus du peuple russe, par cela même très désireux de contribuer à un accord entre le pouvoir impérial et la représentation nationale. Presque seuls dans la première Douma, ils s'étaient montrés opposés à de nouvelles lois agraires, aux projets d'expropriation en faveur du moujik, gardant sans doute rancune aux lois agraires de Milutine en 1864, ayant assez de voir leurs compatriotes de Posnanie exposés aux lois de spoliation qui se préparent contre eux à Berlin.

Dans la deuxième Douma, les Polonais s'étaient également tenus à l'écart des partis violens; ils avaient d'habitude voté avec le centre de l'Assemblée, avec les constitutionnels démocrates assagis. Grâce à leur entente avec les Cadets et les élémens modérés, toutes les mesures révolutionnaires proposées par l'extrême gauche avaient été repoussées; le budget était sérieusement étudié, le vote en était certain. Bien mieux, si la loi de recrutement avait passé, si la Douma avait adopté le projet et les chiffres du ministre de la Guerre, le gouvernement le devait au *Kolo*, au cercle polonais, cette fois encore allié aux Cadets contre les groupes de gauche. Le vote de la loi militaire par le *Kolo* avait même donné lieu, durant mon séjour à Pétersbourg, à une manifestation qui avait ému la Douma et la presse, réjoui tous les amis de la Russie et manifesté à l'Empire et au monde combien les Polonais d'aujourd'hui sont

éloignés de l'esprit de rébellion de leurs pères et de la haine du nom russe. Avant le vote de la loi sur le recrutement, les Polonais, qui avaient su former un groupe strictement uni et discipliné, avaient lu une déclaration par laquelle ils annonçaient que s'ils accordaient au gouvernement le chiffre de soldats réclamé par lui, c'est parce qu'ils tenaient à ce que l'Empire demeurât fort, afin qu'il pût maintenir sa puissance et protéger tous ses peuples. Cette déclaration, si nouvelle sur des lèvres polonaises, avait été bruyamment applaudie sur tous les bancs du Centre de la Douma; elle semblait ouvrir l'ère nouvelle, si longtemps en vain annoncée par les poètes et en vain souhaitée par les penseurs des deux peuples, celle de la réconciliation pour leur bien commun et pour le bien de l'Empire. De Prague et d'Agram à Belgrade et à Sophia, catholiques ou orthodoxes, toutes les nations slaves, amies ou clientes de la Russie, avaient été unanimes à l'en féliciter, comme de la plus glorieuse et la plus noble victoire. Comment les intérêts de la politique allemande et les passions surannées de la Ligue des hommes russes ont-ils réussi à faire tourner, contre la réconciliation et contre les Polonais, la sagesse de leurs députés à la Douma et leurs déclarations en faveur de l'armée et de la puissance russes?

Les « vrais Russes » soutenus par les influences germaniques y sont parvenus en provoquant, contre le *Kolo* polonais, le vieil orgueil moscovite. Ils ont représenté au public, au Tsar et aux ministres, qu'il était dangereux et humiliant, pour la Russie, de voir les décisions de la Douma à la merci du vote des Polonais ou des *inorodtsy*, des hommes d'un autre sang et d'une autre foi. Il importe, ont-ils dit, d'affranchir la Russie et la Douma russe de la suprématie ou de l'ingérence du *Kolo* polonais. Si la Russie doit avoir des assemblées constitutionnelles, la prédominance de l'élément russe y doit être entière. Dans la Douma d'Empire, comme partout, il faut que triomphe la maxime : la Russie aux Russes. Les divisions des Russes mettent-elles leur hégémonie en péril, il n'y a qu'à fermer la Douma aux « allogènes; » Polonais, Lithuaniens, Lettes, Finnois, Juifs, Tatars, Arméniens, Géorgiens, étrangers de toute religion et de toute race, doivent toujours en Russie rester des sujets et ne jamais se convertir en maîtres.

Ce langage, il faut l'avouer, était fait pour frapper les Russes, d'autant que, à l'inverse des Polonais, quelques allogènes, les

Arméniens notamment, aigris par de longues souffrances, semblaient s'être employés, dans la seconde Douma, à irriter les Russes et le gouvernement par l'outrance de leur provocations révolutionnaires. Interdire l'accès de la Douma à tous les allogènes, le gouvernement ne l'a pas voulu ou ne l'a pas osé; il s'est borné à réduire le nombre de leurs députés à un chiffre infime, de façon à les rendre impuissans. Le résultat sera surtout de les blesser, de les désaffectionner, de les rejeter tous dans l'opposition, peut-être dans les conspirations; et cela à l'heure où l'inauguration d'institutions libres offrait un moyen de se les attacher. Sur ce point, la politique du cabinet Witte semblait plus habile, parce qu'elle était la seule vraiment impériale. La diversité des populations et des nationalités de l'énorme Empire est la conséquence même de sa grandeur. L'État russe ayant débordé sur ses voisins d'Europe ou d'Asie, un bon tiers des sujets du Tsar ne sont pas de sang, de langue, ou de religion russe. Est-il prudent de toujours les traiter en mineurs ou en sujets de deuxième classe?

Plus ils sont nombreux, plus la politique conseille de les ménager, d'autant que les vingt-cinq ou trente millions de Malo-Russes ou Ukrainiens, et de Biélo-Russes, poussés par les ukrainophiles, commencent à se regarder, eux aussi, comme des nationalités distinctes, si bien que les vrais Russes, réduits aux Grands-Russiens, ne formeraient pas, en Europe même, la moitié de la population. Heureusement pour l'avenir de l'Empire que, si les nationalités y sont nombreuses et vivaces, elles sont, par leur multiplicité même, très divisées entre elles, en même temps qu'elles sont toutes rattachées au centre russe par les intérêts économiques. A vrai dire, dans cet Empire gigantesque, il n'y a presque plus aujourd'hui de séparatistes; s'il venait à s'en trouver, la faute en serait aux erreurs et aux vexations de la politique russificatrice. Un parlement commun, où tous les peuples de l'Empire pourraient librement faire valoir leurs droits, serait encore un des meilleurs moyens de les rapprocher et de les réconcilier, par suite de consolider l'Empire et de raffermir la puissance russe. C'est ainsi que le comprennent les libéraux, et les deux premières Doumas semblaient bien leur donner raison.

La preuve en était l'attitude des Polonais, naguère encore le plus réfractaire de tous les peuples annexés. Les « vrais

Russes » répètent qu'il est humiliant pour la Russie de permettre à des Polonais, à des catholiques et à des juifs, de jouer le rôle d'arbitres entre les partis russes. Les Anglais se trouvent dans une position analogue, ou même plus défavorable vis-à-vis des Irlandais. L'orgueil britannique n'en est point humilié ; il tolère même, par respect de l'acte d'Union, que la proportion des députés irlandais à Westminster soit relativement supérieure au chiffre des représentans de l'Angleterre. Est-il digne de la Russie de se montrer moins équitable envers la Pologne, que l'Angleterre envers l'Irlande ?

Il y aurait du reste un moyen de diminuer sans les froisser le nombre et l'influence des Polonais dans la Douma russe ; ils l'ont eux-mêmes indiqué : ce serait de rétablir l'autonomie du royaume de Pologne. Bien des Russes croient la chose possible, conforme même aux intérêts des deux peuples. Les Polonais n'en sont plus aux rêves de 1830, de 1848, de 1863 ; ils ne revendiquent pas un gouvernement de tous points autonome, analogue à celui que le tsar Nicolas II a eu la sagesse de restituer à la Finlande ; ils se contenteraient d'une autonomie administrative. Le vœu est si naturel que, sans le veto de Berlin, on pourrait espérer le voir bientôt satisfait.

Qu'on l'appelle ou non autonomie, il faudra bien donner à la Pologne des institutions particulières ; la pacification est à ce prix, tous les Russes éclairés l'admettent. En dehors même de la Pologne, le système niveleur de centralisation bureaucratique que la Ligue du peuple russe prétend faire peser sur toutes les régions de l'Empire est contraire aux intérêts des populations, contraire à la nature même des choses. La Russie est trop vaste pour être administrée, comme une machine inerte, par un mécanisme unique, installé aux embouchures de la Néva.

Le régime constitutionnel ne pourra fonctionner chez elle qu'appuyé sur un large *self government* régional. En Russie, plus encore qu'ailleurs, les libertés politiques ne peuvent avoir de solide support que dans les libertés locales. Ces libertés elles-mêmes, on ne saurait longtemps en faire le privilège des Russes orthodoxes, d'autant que protestantes, catholiques, arméniennes, israélites ou même musulmanes, les populations non orthodoxes ne le cèdent aux Russes de l'Église nationale, ni en intelligence, ni en culture, ni en énergie. Les traiter en races inférieures, c'est commettre à leur égard une injustice qu'elles

ne pardonneront point. Elles en seront d'autant plus froissées que, pratiquement, les distinctions nationales se confondent d'habitude avec les différences religieuses.

Non contente de frustrer la Pologne et les provinces allogènes de la plupart de leurs députés, la nouvelle loi électorale a imaginé, en Pologne, en Lithuanie, au Caucase, de donner des représentans à part aux Russes disséminés parmi des populations d'origine étrangère. Elle a ainsi créé, au profit des Russes, des curies nationales particulières, laissant à l'administration le soin de désigner quelles personnes auront le droit de figurer, à titre de Russes, sur ces listes électorales privilégiées. Comme il n'y a pas habituellement de signe extérieur pour établir la qualité de Russe ou de non-Russe, la plupart des gouverneurs de provinces viennent de décider que seront considérés comme Russes les habitans orthodoxes. Aux curies nationales on a ainsi substitué des curies confessionnelles. La faute en revient plutôt à la loi qu'à l'administration. C'est ainsi que Varsovie aura un seul député pour ses 800 000 habitans catholiques ou juifs, et un autre député pour les quelques milliers d'orthodoxes, presque tous fonctionnaires, qui résident dans la capitale de la Pologne. Aux bords de la Vistule, une voix orthodoxe vaudra ainsi près de cinq cents voix catholiques ou juives.

C'est là un résultat que n'avaient sans doute pas prévu les rédacteurs de la loi électorale; en tout cas, il n'est pas en harmonie avec les conditions de la Russie nouvelle; il cadre mal avec la plus noble et la mieux inspirée des mesures prises par l'empereur Nicolas II, avec l'oukaze d'avril 1905 qui a concédé à tous les sujets russes la liberté religieuse. Nous avons toujours répété, quant à nous, qu'en Russie, comme partout ailleurs, la liberté religieuse ne serait entière et assurée que lorsqu'elle reposerait sur la liberté politique. L'édit de tolérance d'avril 1905 précédant à peu de mois d'intervalle le manifeste constitutionnel du 17 octobre a été la confirmation de ce que nous regardions comme une sorte de loi historique. La Russie a été appelée à la fois, par l'empereur Nicolas II, à la liberté religieuse et à la liberté politique. Toutes deux, encore précaires et incomplètes, restent solidaires; toutes deux, en Russie, ont les mêmes ennemis. On voit, par les contre-coups de la nouvelle loi électorale, que les attaques dirigées contre l'une menacent déjà d'atteindre l'autre. Il serait cependant imprudent de laisser les partis d'opposition

se présenter au pays et à l'Europe comme les seuls défenseurs de la liberté religieuse (1).

IV

Il y a des contrées de l'Empire encore plus durement atteintes par la nouvelle loi électorale que la Pologne ou le Caucase qui perdent les deux tiers de leurs députés. C'est ainsi que le Turkestan et la province de Yakoutsk ne seront plus représentées au Parlement russe, « la population, dit la loi de 1907, n'y ayant pas atteint un développement suffisant. » Sur ce point, il est malaisé de critiquer la nouvelle législation. Quelque sagesse qu'ait montrée, aux deux premières Doumas, le groupe musulman, le Turkestan et les régions asiatiques analogues ne sauraient en vérité être considérés comme mûrs pour le régime constitutionnel. Ce sont là, pour la Russie, des colonies ou des possessions lointaines auxquelles le mieux serait d'accorder des institutions spéciales, avec un gouvernement fort et impartial, assisté de Conseils qui pourraient être électifs, mais dont les attributions ne devraient être étendues que peu à peu, suivant les progrès économiques et intellectuels du pays. Nous savons nous-mêmes en France, par notre propre expérience, que le Parlement métropolitain ne gagne pas toujours à être ouvert aux représentans de colonies lointaines, d'autant que ces derniers n'y représentent souvent que la fraude, la violence ou la vénalité, — à moins qu'ils ne soient tout bonnement les délégués de l'administration.

Si, pour le nombre et la répartition des députés, les provinces européennes foncièrement russes semblent favorisées par la loi de 1907, elles n'en ont pas moins protesté contre la nouvelle distribution des sièges, contre la délimitation arbitraire des circonscriptions, surtout contre la composition des assemblées électorales et les changemens du mode de suffrage.

Un des défauts de la loi édictée sous le ministère Witte, c'était sa grande complication. Peut-être n'en pouvait-il être autrement dans un État aussi complexe que l'Empire russe, dès

(1) A l'heure même où nous corrigeons les épreuves de ces pages, le nouveau *pogrom* d'Odessa, le pillage et le massacre des juifs par les « bandes noires » affiliées aux « Hommes russes » montrent une fois de plus les dangers que fait courir à l'ordre public l'intolérante propagande de la Ligue.

lors surtout qu'on n'osait céder au vœu des partis qui réclamaient le suffrage universel. A cet égard, la loi de 1907 n'est pas supérieure à celle de 1905. Elle en a du reste conservé les lignes générales. Elle a notamment maintenu le suffrage à plusieurs degrés qui, chez un peuple aussi primitif que le peuple russe, est assurément défendable, ne fût-ce qu'à titre transitoire. De même, la loi de 1907 a gardé le vote par classes, par groupes sociaux, par curies, comme on disait en Autriche. Les élections aux *zemstvos* ou assemblées provinciales fournissaient en Russie même un précédent. Il n'en est pas moins curieux de voir la Russie inaugurer l'ère constitutionnelle en adoptant et en adaptant à ses besoins ou à ses usages ce système des curies, à l'heure même où l'Autriche l'abandonne. En même temps que l'Autriche, la Russie a imité la Prusse, lui empruntant le système du partage des électeurs en plusieurs groupes, selon le taux de leurs impositions.

Ce qui a été le plus atteint, après les diverses oukraïnes, par la loi électorale du ministère Stolypine, ce sont les villes, c'est la population urbaine. Comme elle ne monte guère à plus de douze ou quinze pour cent de la population totale de l'Empire, il semble que le gouvernement n'ait pas grand intérêt à diminuer le nombre déjà restreint des représentans que lui avait accordés la loi de 1905. Les députés des villes ne pouvaient, en aucun cas, former la majorité de la Douma; mais ils pouvaient fournir à la majorité des chefs et des cadres. C'est sans doute cette raison qui a décidé les auteurs de la revision de la loi électorale à enlever à la population urbaine une partie de ses représentans, en même temps qu'à modifier grandement le mode de suffrage dans les villes.

Aux deux premières Doumas, bien que le nombre des sièges octroyés aux électeurs urbains leur eût déjà été mesuré avec une défiante parcimonie, chacune des quinze ou vingt grandes villes de l'Empire était représentée, directement, par un ou plusieurs députés élus par ses habitans. A la troisième Douma, cinq villes seulement, Kief, Odessa, Varsovie, Lodz et Riga continueront, avec les deux capitales, à jouir de ce privilège, si pareil nom peut être donné au droit, pour les populations urbaines, de choisir elles-mêmes leurs députés, sans que leurs suffrages se confondent avec ceux des campagnes. Encore, si Varsovie, avec ses 800 000 habitans, conserve le droit d'envoyer à

la future Douma deux députés, ce ne seront vraiment plus deux représentans, puisque, au lieu d'être tous deux librement choisis par la ville, un de ces députés de la capitale polonaise devra être Russe et nommé par les résidens russes, autant dire par les fonctionnaires sous la direction du général gouverneur.

En Russie même, dans les pays foncièrement russes, de vraies capitales régionales, Kharkof, Kazan, Saratof, des villes parfois de 200 000 habitans, perdent tout représentant direct. Elles ne sont point, pour cela, dépouillées de tout droit de vote, mais les électeurs désignés par elles confondront leurs suffrages avec celui des représentans des campagnes du même gouvernement; et comme, dans l'assemblée électorale commune, ces derniers seront de beaucoup les plus nombreux, le vote des électeurs urbains va se trouver, presque partout, noyé dans celui des campagnes. Il est vrai que, dans la plupart des provinces, un député devra être choisi parmi les délégués de la population urbaine; mais au lieu d'être désigné par les villes elles-mêmes, ce député citadin sera élu par tous les électeurs de la province. De cette façon, dans la troisième Douma, plus encore que dans les deux premières, la majorité, — une majorité énorme, — sera aux ruraux, aux moujiks et aux *pomechtchiks*, aux anciens serfs et aux anciens seigneurs.

La loi de 1905 divisait les habitans des villes comme ceux des campagnes en plusieurs collèges qui choisissaient séparément, pour électeurs, des délégués, lesquels, réunis en assemblée générale, nommaient ensemble les députés. La loi de 1907 maintient cette organisation compliquée, avec la division des électeurs urbains du premier degré, selon le taux des impôts payés par eux, en deux curies inégales par le nombre et nommant le même nombre de délégués. La minorité riche composant la première curie pèsera ainsi autant au scrutin que la majorité des petits contribuables, souvent dix ou quinze fois plus nombreux.

La loi de 1905 avait admis, sous la pression de la grève générale, qu'aucune catégorie d'habitans ne fût entièrement exclue du droit de vote. Les ouvriers, ceux de la grande industrie notamment, avaient reçu le droit de nommer un certain nombre d'électeurs qu'ils choisissaient par usine. Ce droit, la loi de 1907 ne le leur a pas enlevé, mais elle en a restreint l'usage ou la portée. Elle a décidé qu'à ces assemblées électorales ouvrières, le

mode de l'élection serait fixé par les ouvriers eux-mêmes, mais que ces derniers seuls auraient le droit d'y assister : on veut par là les soustraire à l'influence des intellectuels, des révolutionnaires d'autres classes. La même précaution a été prise pour les assemblées électorales des paysans. On sait qu'en Russie la majorité des ouvriers, même dans la grande industrie, est formée de moujiks qui demeurent inscrits dans leurs communes rurales et continuent souvent à y posséder un lot de terre. La loi de 1907 a eu soin d'édicter que ces ouvriers en résidence à la ville ou à l'usine ne pourraient prendre part à l'élection des représentans des communes rurales. Cette précaution ne tend pas seulement, ce qui est naturel, à interdire aux ouvriers paysans un double vote; elle cherche à diminuer dans les villages les influences révolutionnaires, en écartant des urnes rurales les ouvriers de la grande industrie. A ces derniers, il est accordé un député particulier dans les six gouvernemens les plus industriels de la Russie (cette faveur est refusée à la Pologne); mais ce député ouvrier, au lieu d'être choisi par les ouvriers, devra seulement être pris parmi eux; il sera élu par l'assemblée générale de la province où dominent les propriétaires fonciers.

Plus importans encore, surtout par leurs conséquences, sont les changemens apportés au mode de scrutin par curies, dans les élections par provinces ou *goubernies*. Comme d'après la loi de 1905, les élections devront toujours s'y faire par catégories, par classes sociales; mais à l'inverse de l'ancienne, la loi de 1907 a manifestement pour but de faire passer, dans les assemblées électorales, la prépondérance numérique, des paysans aux propriétaires, des anciens serfs aux anciens seigneurs. C'est là, pourrait-on dire, le trait principal de la loi nouvelle, ce qui, aux yeux du pouvoir comme à ceux de l'opposition, en fait le caractère et la portée. A cet égard, en effet, la loi électorale du ministère Witte et celle du ministère Stolypine contrastent entièrement. La première remontait au lendemain de la guerre de Mandchourie, à l'époque, encore voisine par les années et déjà lointaine, où le gouvernement du tsar Nicolas II, inquiet des revendications libérales du premier congrès des *zemstvos*, défiant des propriétaires et des classes instruites, considérait encore le moujik, le paysan des communes rurales, comme l'homme russe par excellence, par suite, comme la classe la plus conservatrice aussi bien que la plus dévouée au Tsar. L'événement

allait bien vite montrer ce qu'il y avait d'illusion dans les espérances ainsi mises sur la simplicité du moujik. La question agraire, le désir passionné d'augmenter, aux dépens de leur ancien seigneur, les terres du mir qu'ils se partagent périodiquement, rendaient les plus religieux comme les plus routiniers de ces paysans accessibles au prosélytisme de la Révolution. Pour gagner le moujik, il suffisait de lui promettre la terre. La propriété collective, en usage dans les communes de la Grande-Russie, donnait aux socialistes une prise sur le paysan. Le gouvernement en a fait l'expérience dès la première Douma, ou mieux dès l'arrivée des députés moujiks à Pétersbourg, dès leur premier contact avec les socialistes des villes.

Le paysan s'étant montré à la fois moins conservateur et moins docile que ne l'avaient imaginé les conseillers du Tsar, le moujik a cessé d'être regardé comme le principal facteur de l'ordre et le naturel soutien du trône. La faveur de l'autorité s'est détournée de lui pour se reporter sur le propriétaire foncier, le *pomechtchik* qui, à l'inverse de l'ancien serf, possède la terre à titre individuel, qui la défend comme son héritage et, par là même, est généralement opposé aux lois agraires réclamées par le moujik. Les propriétaires appartiennent encore pour la plupart au *dvorianstvo*, à la noblesse. Ils étaient souvent, il est vrai, libéraux, à tout le moins frondeurs, hostiles au régime bureaucratique, désireux d'obtenir, à l'aide d'une constitution, une part de l'autorité publique; mais, en tant que propriétaires, ils se montraient le plus souvent défians du socialisme. Les émeutes agraires jointes aux menaces d'expropriation ont déjà, durant les deux premières Doumas, tempéré grandement le zèle novateur et les aspirations parlementaires de beaucoup des plus hardis d'entre eux. Comme en d'autres pays, à d'autres époques, les révolutionnaires les ont souvent dégoûtés de la révolution. Le ministère a naturellement cherché à tirer parti de ces craintes, à exploiter cette sorte de revirement des classes élevées. Il compte sur le spectre de l'expropriation pour lui ramener le plus grand nombre des propriétaires. Aussi, par un changement de front complet, a-t-il décidé de faire passer, dans les assemblées électorales, la suprématie numérique, du paysan des communes au propriétaire foncier.

La loi de 1907 y parvient à l'aide de dispositions aussi simples qu'ingénieuses; c'est, à cet égard, un chef-d'œuvre de

mécanique électorale; toutes les pièces concourent au but.

L'ancienne loi, rejetée après moins de deux ans d'application, octroyait aux paysans le droit d'avoir, en chaque province ou *goubernie*, un député particulier de leur classe. Ce droit, le législateur anonyme de 1907 (M. Kryjanowsky, adjoint du ministre de l'Intérieur, assure-t-on) s'est bien gardé de l'enlever aux moujiks; ils le conservent au moins nominalement; mais, dorénavant, les paysans ne seront plus seuls à élire les députés paysans. Selon la loi de 1905, les électeurs des diverses curies, une fois réunis au chef-lieu de gouvernement, les délégués des paysans commençaient par élire seuls le représentant particulier de leur classe; puis, cette première désignation faite, ces délégués paysans prenaient, comme les autres électeurs, part à l'élection des autres représentans de la province, tous nommés au scrutin de liste. C'est ainsi qu'il a été procédé pour les deux premières Doumas. Comme l'élection du député spécial des paysans précédait toutes les autres, et que la loi de 1905 donnait, presque partout, aux moujiks la prépondérance dans l'assemblée électorale, il n'était pas rare que cet élu des paysans jouât, en fait, le rôle de grand électeur. Les moujiks qui venaient de le nommer étaient enclins à voter de confiance pour la liste qu'il leur recommandait. C'était là un des principaux défauts de la loi ancienne; elle aboutissait, dans un pays déjà de peu de culture intellectuelle, à l'assujettissement des assemblées électorales aux représentans de la classe la moins cultivée. Ce défaut, la loi de 1907 l'a écarté, mais non sans risquer de tomber dans l'extrême opposé. Les paysans ne sont plus seuls à nommer le député particulier de leur classe; ce député doit toujours être pris parmi eux, mais il est élu par tous les membres de l'assemblée électorale; et dans cette assemblée, ce ne sont plus, comme naguère, les paysans, ce sont d'habitude les propriétaires fonciers qui auront la prépondérance numérique. Il en résulte, selon une remarque de M. Maxime Kovalewsky, que ce ne seront plus les paysans qui choisiront les « barines; » ce seront plutôt les anciens seigneurs qui choisiront jusqu'aux députés paysans.

On sent la différence; tout en conservant les cadres électoraux de la loi ancienne, le vote par groupe social, le suffrage à plusieurs degrés, le scrutin de liste, la loi de 1907 en a, par d'habiles retouches, complètement modifié l'économie, et par suite les résultats probables. La loi a su faire passer la prépondérance

de la classe la plus nombreuse à la moins nombreuse, du paysan des communes au propriétaire foncier, partant de la propriété collective à la propriété individuelle héréditaire. Et comme la troisième Douma sera naturellement à la ressemblance des assemblées électorales dont elle émanera, le gouvernement espère qu'au lieu d'être, comme ses deux aînées, composée, pour près de moitié ou pour un bon tiers, de paysans et d'hommes du peuple, elle sera en grande majorité formée de propriétaires, de conservateurs par situation sociale, d'adversaires de la Révolution et du socialisme.

La majorité dans presque toutes les assemblées électorales sera bien aux propriétaires. Voici le gouvernement de Nijni-Novgorod, par exemple : les délégués des paysans, en 1905 et 1906, étaient 42; ils ne seront plus que 21. Les propriétaires comptaient 30 voix; ils en auront 50. Voici encore le gouvernement de Riazan : les électeurs paysans étaient 54, ils ne seront plus que 24, tandis que les propriétaires qui n'étaient que 40 passeront à 52. La proportion est renversée. Dans l'ensemble de la Russie, les nouveaux règlemens donnent aux paysans 1147 voix au lieu de 2535; ils attribuent aux propriétaires fonciers 2644 suffrages au lieu de 1965. Les premiers ont perdu plus de la moitié des voix dont ils disposaient, les seconds ont gagné plus de 30 pour 100. Tout l'équilibre des assemblées électorales en est bouleversé; la majorité passe d'un pôle à l'autre. Il faut se rappeler cependant que la population urbaine, divisée par le cens en deux curies, a, elle aussi, ses représentans, qui parfois décideront de la majorité. La population des villes garde 1258 suffrages; elle en avait, aux élections précédentes, 1338. Elle a donc peu perdu; elle se trouve même avoir aujourd'hui plus de délégués que les paysans ; mais en ses collèges électoraux les influences conservatrices ont été renforcées. Outre les délégués des deux curies urbaines, il y a encore ceux des ouvriers de l'industrie ; ils ne disposent guère que d'une ou de deux voix par gouvernement, en tout de 112 suffrages.

La loi de 1907 a donc bien tout calculé pour assurer la prédominance aux propriétaires fonciers des campagnes ou des villes. Et quand on descend aux détails de la loi, on découvre qu'ils sont combinés de façon à donner la prépondérance non seulement aux propriétaires, mais aux grands propriétaires. C'est ainsi que les représentans de la propriété rurale individuelle se

trouvent répartis en deux catégories numériquement fort inégales : les grands propriétaires et les petits. Il en était de même avec la loi de 1905 ; mais celle de 1907 a fortifié le privilège des grands propriétaires en leur donnant des délégués particuliers.

En outre, elle a exclu de la curie des petits propriétaires beaucoup de petits acquéreurs de terres, notamment les paysans déjà portés sur les listes électorales des villages. Le moujik qui, en dehors de son lot de terres communales, a su acheter un champ de ses deniers se trouve ainsi écarté des deux curies de propriétaires fonciers. De même que les paysans et que les habitans des villes, les propriétaires ruraux auront, en chaque gouvernement de Russie, un député particulier choisi parmi leurs délégués, mais élu par l'assemblée générale des électeurs de la province. C'est un des traits de la nouvelle loi que si les diverses classes de la population possèdent chacune ses députés spéciaux, ces députés pris parmi ses délégués ne sont pas choisis par elle, mais élus par l'ensemble des électeurs, sans distinction de classes. Cette disposition, dont les paysans, les habitans des villes, les ouvriers se montrent peu satisfaits, est tout à l'avantage des propriétaires fonciers, puisque, dans la plupart des provinces, la loi est rédigée de façon à leur garantir la suprématie.

V

Que sortira-t-il d'un pareil système et de telles assemblées électorales ? D'assemblées où domineront les représentans de la propriété, il ne peut guère sortir qu'une Chambre composée en grande majorité de propriétaires. Déjà les adversaires du gouvernement, les socialistes surtout, flétrissent la prochaine Douma du nom de « Douma seigneuriale, » étiquette qui, en un pays où les classes sociales sont demeurées si différentes et où leurs intérêts semblent opposés, est faite pour exciter d'avance contre la troisième Douma les défiances et les haines des masses. Une Douma presque entièrement composée de grands propriétaires, hostiles aux revendications du peuple, serait un danger pour le gouvernement, peut-être même pour la dynastie.

Une sorte de Chambre introuvable, qui, dans l'excès de son conservatisme, n'aurait que du mépris pour toutes les nouveautés, que des refus pour tous les vœux populaires, irriterait profondément le pays. Elle semblerait justifier la propagande des ré-

volutionnaires qui affirment que le peuple n'a rien à espérer de la Constitution et des réformes légales, qui déjà l'engagent à protester contre le régime nouveau en « boycottant » la future Douma des *barines*. Alors même que la revision électorale réussirait à bannir de la Chambre tous les groupes révolutionnaires, le gouvernement n'aurait probablement pas à trop s'en féliciter. Les Russes de tous les partis se plaisent à étudier l'histoire et les leçons de nos révolutions. Leur gouvernement a pu y apprendre que, pour le pouvoir, il n'est souvent pas de pire erreur que de confondre le « pays légal » avec le pays, une assemblée avec la nation. En Russie, l'erreur serait d'autant plus funeste que les luttes politiques ou sociales y sont moins confinées dans l'enceinte des Chambres. Une des premières conséquences de l'entière expulsion des partis démocratiques du palais de Tauride serait sans doute la recrudescence des complots et des attentats. « Qu'on nous enlève le bulletin de vote, disent déjà les jeunes exaltés des deux sexes, il nous restera les bombes ; et pour tout renverser, il suffit d'une bombe heureuse. »

Mais, en dépit de toutes les habiletés de la loi électorale, la prochaine Douma sera-t-elle une Chambre introuvable ? Sera-t-elle même une Chambre de *barines* réactionnaires et dociles ? Cela est incertain. Le propriétaire russe, le *pomechtchik* lui-même est loin d'être toujours un esprit fermé aux nouveautés ou un adversaire déclaré de la démocratie. Il a peu de goût pour ce qu'il appelle l'autocratie bureaucratique ; sa répulsion pour les lois agraires ne suffit peut-être point à faire de lui un électeur docile ou un député servile. Il semble bien que le ministère en ait le sentiment, à voir la défiance qu'il témoigne à ce corps électoral trié par lui, les restrictions qu'il impose à la propagande de ses adversaires, les amendes, les semaines de prison que ses gouverneurs infligent à la presse d'opposition. Partout la lutte est vive et le résultat obscur. Le gouvernement dispose de nombreux moyens d'intimidation ; il a pour lui l'état de siège que les attentats terroristes lui ont permis d'étendre à presque tout l'Empire ; il a son système de « légalisation » des partis qui lui permet d'enlever à ses adversaires tous les moyens légaux de propagande ; il a pu, en entamant, après plus d'un an, les poursuites contre les signataires du manifeste de Viborg, interdire toute candidature à l'élite des opposans, la majorité des membres de la première Douma. Malgré tous ces

avantages, le gouvernement est loin de pouvoir « faire les élections, » comme les fait, chez nous, un ministère radical. Ses agens n'ont sans doute pas plus de scrupule que, dans notre France républicaine, ceux du Bloc; mais ils n'ont point les mêmes moyens de pression, les mêmes moyens surtout de séduction ou de corruption, vis-à-vis des individus ou vis-à-vis des communes. Rien de pareil en Russie à notre lourde et formidable machine administrative, qui écrase trop aisément les libres initiatives aux dépens des libertés publiques. Aussi, malgré toutes les apparences, le gouvernement a peut-être plus de peine à être vainqueur dans le vieil Empire autocratique que dans notre démocratie républicaine; et c'est pour cela précisément que le ministère russe n'a pas osé engager la bataille, sans demander à sa réforme électorale des armes nouvelles.

En cette mêlée confuse, le gouvernement garde cependant un avantage; ce n'est pas seulement d'avoir eu le choix des armes et du terrain: c'est que, aujourd'hui comme hier, ses adversaires restent désunis, et que leurs principes ou leurs intérêts leur rendent toute entente malaisée. Il est vrai qu'à droite, les partis sont presque également divisés, et que les outrances sectaires des « hommes russes » sont bien faites pour écarter et pour écœurer les véritables hommes d'ordre.

Les tentatives pour masser tous les électeurs et tous les candidats en deux « blocs » hostiles: le bloc gouvernemental, le bloc de l'opposition, ont jusqu'ici échoué; peut-être ne faut-il pas trop le regretter, car cela risquait de contraindre les modérés des deux camps à subir les conditions des violens. Il est une autre combinaison dont le succès n'eût pas eu les mêmes inconvéniens. Elle a été préconisée par un des esprits les plus élevés et les plus indépendans, le prince Eugène Troubetskoï, un des cinq élus des universités russes au Conseil de l'Empire. Cette combinaison est celle qui partout semble la plus naturelle, comme la plus désirable, et qui, presque partout, est la plus difficile; c'est ce que nous appellerions la conjonction des Centres, représentés en Russie, à droite par les Octobristes, à gauche par les « Cadets. » Eugène Troubetskoï invitait ces deux partis et les petits groupes connexes à s'entendre, à fusionner pour former un grand parti constitutionnel, de force à lutter à la fois contre les révolutionnaires et les socialistes, contre les réactionnaires et les « hommes russes. » Ni la fusion, ni l'entente n'ont

pu se faire; il y a, entre ces deux partis voisins, des barrières peut-être plus épaisses que celles des idées et des principes; il y a des inimitiés, des préventions, des rancunes. Peut-être aussi vaut-il mieux, pour les libertés publiques, qu'ils gardent chacun leur individualité; la Russie constitutionnelle aura ainsi deux équipes rivales, presque également capables de diriger une majorité et de soutenir un gouvernement.

Beaucoup de libéraux doutent, il est vrai, du libéralisme des Octobristes; par leurs hésitations ou par leurs faiblesses vis-à-vis des « hommes russes, » certains membres de ce parti du 17 octobre ont paru justifier des soupçons injurieux pour leur bonne foi et leur bon renom. Il semble bien, malgré tout, à en juger du moins par plusieurs de leurs chefs, que le plus grand nombre des Octobristes demeurent sincèrement constitutionnels. Leur parti n'a du reste pas d'autre raison d'existence.

La Russie n'aura pas l'humiliation d'avoir une Douma d'« hommes russes; » il se peut au contraire que, dans la prochaine Chambre, les Cadets soient relégués à gauche, que la majorité soit aux Octobristes. En ce cas, les libéraux auraient tort de désespérer de l'avenir des institutions libres. Ce qui importe le plus, à l'heure présente, pour la fondation même d'un régime constitutionnel, c'est que le gouvernement impérial s'accoutume à vivre et à gouverner avec une Chambre élective. Cette habitude, il faut espérer que la troisième Douma la lui saura inculquer, dussent les Cadets y rentrer en vainqueurs. Plus elle sera modérée, prudente, équilibrée, moins elle aura de peine à y réussir. Devrait-elle, contrairement aux vœux et aux sentimens du pays, être presque tout entière de droite; serait-elle même en majorité composée d'adversaires déclarés du régime constitutionnel, qu'elle pourrait encore, malgré elle, contribuer à l'acclimater; car la couronne et le gouvernement toléreraient d'une Chambre de droite ce qu'ils n'admettraient pas d'une majorité de gauche, et, quelles que soient ses doctrines théoriques, une assemblée sera partout plutôt portée à défendre et au besoin à étendre ses droits qu'à les laisser restreindre.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

AU

CONGRÈS DE STUTTGART

Au Congrès international d'Amsterdam, en 1904, les social-démocrates allemands, gênés par la politique ministérielle des socialistes français, dont M. de Bülow se servait, à la tribune du Reichstag, pour dénoncer l'esprit sectaire de la social-démocratie allemande, firent condamner cette politique. Conformément aux décisions de ce Congrès, les Français s'unifièrent, et, après avoir dénoncé l'alliance des radicaux, déserté le Bloc, passèrent à l'autre extrême : ils cherchèrent à se rapprocher des syndicalistes révolutionnaires de la Confédération générale du Travail. Singulièrement embarrassés, à leur tour, dans leur campagne antimilitariste et anti-patriotique par la prudence, la réserve, lors des affaires du Maroc, les discours empreints de nationalisme, des chefs socialistes d'Allemagne, les Français en ont appelé aux délégués socialistes de toutes les nations, réunis à Stuttgart, pour secouer le joug de l'hégémonie allemande, faire sortir les camarades d'Allemagne, ou plutôt ceux qui les dirigent de façon si autoritaire, de leur rôle commode d'insupportables régens, d'éternels critiques, et les obliger à prendre, dans l'éventualité de conflits internationaux, l'engagement solennel de seconder, par les mêmes moyens d'action, les efforts des socialistes français, afin d'imposer la paix au monde. C'est dans cette sorte de duel franco-allemand, dans cette lutte

pour la prééminence au sein de l'Internationale, dans cette opposition de traditions, de méthodes, de tempérament et de races, que réside tout l'intérêt du Congrès de Stuttgart.

I

Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, les Allemands ont dicté aux socialistes de tous les pays leurs théories et leur tactique. Œuvre au début de philanthropes pacifiques, émus par les souffrances des masses déracinées et paupérisées par l'industrie naissante, le socialisme, avec Marx et Engels, devint un impérialisme prolétarien de guerre et de conquête, et s'exprima comme tel dans leur fameux manifeste de 1847 : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » pour la lutte de classe, et le triomphe final. Le mérite de Marx et d'Engels fut de prévoir que cette union était appelée à se réaliser par la communauté des intérêts, le mécanisme de l'industrie qui groupe les ouvriers dans les usines, la facilité de communication et d'entente qui les rapproche.

La première Internationale, fondée sous l'inspiration de Karl Marx, lors de l'Exposition universelle de Londres, en 1864, dura jusqu'en 1876. La Commune lui avait porté un coup mortel; elle amena la retraite des *Trade-Unions*, qui n'entendaient pas glorifier cette insurrection sauvage. Dès lors, l'Internationale n'était plus qu'une association de conjurés, de chefs sans soldats, le théâtre de la lutte entre Bakounine, qui recrutait ses adhérens anarchistes en France, en Italie, en Espagne, et de Karl Marx, soutenu par les Allemands.

L'anarchisme est l'héritier direct de la philosophie du XVIIIe siècle; il suppose que l'homme naît naturellement bon : c'est l'État qui le déprave. On le rendra à sa bonté et à son bonheur primitifs en supprimant toutes les contraintes. Il suffit pour cela de conspirer à détruire l'État.

Tout à l'opposé, le marxisme applique les théories de Darwin à l'histoire humaine. De même que dans la nature les espèces luttent pour la vie, les classes sociales se combattent entre elles pour la possession des biens de la terre. Ce n'est pas la bonté qui préside à ce combat, mais l'instinct de conservation, de domination, la méchanceté, l'égoïsme. La bourgeoisie s'est substituée à la noblesse; le prolétariat, le quatrième État est appelé

à supplanter la bourgeoisie par le jeu d'une évolution fatale. La grande industrie concentre de plus en plus les richesses, et d'autre part discipline les masses ouvrières. L'État démocratique, par le suffrage universel, par le service militaire obligatoire et universel, livrera à ces masses le pouvoir politique. Le résultat n'est pas douteux : les expropriateurs de la bourgeoisie seront expropriés par les prolétaires. Toute l'œuvre du socialisme consiste à donner aux classes ouvrières une claire conscience de cette évolution capitaliste, et à l'accélérer.

Deux tactiques contraires résultent de ces deux conceptions antithétiques de l'anarchisme et du socialisme. L'anarchisme prétend brûler toutes les étapes ; le socialisme reconnaît que des phases de transition sont nécessaires : le capitalisme doit atteindre la plénitude de son développement, avant que le collectivisme puisse prendre sa place. L'anarchisme vise à la destruction soudaine, catastrophique des pouvoirs publics ; le socialisme, à leur conquête plus ou moins lente. L'un procède par l'insurrection, suivie de réaction et de recul, l'autre par le bulletin de vote. En un mot, l'anarchisme dissout, le socialisme construit, éduque, organise.

Sous l'influence de ces idées et en conformité avec cette tactique, des partis socialistes autonomes s'étaient fondés, après la dislocation de la première Internationale, dans les pays d'Europe : leurs représentans commençaient à pénétrer ici et là dans les corps élus. Ils reformèrent une Internationale ouvrière, en reprenant la tradition des congrès internationaux, — mais avec cette différence que l'Internationale de Karl Marx visait à créer par ses délégués des partis nationaux qui n'existaient pas encore, tandis que c'étaient maintenant des partis socialistes organisés dans les différens pays, qui formaient avec leurs représentans ces nouveaux congrès, auxquels se bornait leur vie commune. En conséquence, à ces congrès, on vote désormais non par têtes de délégués, mais par nations. Au premier convoqué à Paris en 1889, Liebknecht disait : « La vieille Internationale n'est pas morte : elle est passée dans les puissantes organisations ouvrières des États particuliers qui continuent son œuvre. »

A cette date même de 1889, où l'on célébrait le centenaire de la Révolution bourgeoise et de l'émancipation du Tiers-État, les socialistes des divers pays, réunis à Paris, saluaient l'aurore

de la Révolution prolétarienne. Sur l'initiative des Français, le Congrès international décrétait la manifestation annuelle du premier Mai. Cette revue éclatante des forces et de la solidarité du prolétariat dans tous les pays, destinée à intimider les gouvernemens, était un manifeste de paix entre les nations et de guerre entre les classes qui ne connaissent plus de frontières. Le quatrième État présentait ses Cahiers à la bourgeoisie dominante et revendiquait la journée de huit heures, comme un premier pas vers l'affranchissement final. Le 1er mai effraya au début. A peu d'exceptions près, il est devenu un chômage inoffensif, auquel les masses ouvrières, sauf à Paris, ces dernières années, se montrent assez indifférentes. Le mouvement mondial est avorté.

A partir de 1889, les congrès internationaux se suivent à intervalles réguliers. Ils étaient le seul lien entre les partis socialistes des différens pays. On songea bientôt à établir entre eux des rapports durables. Au Congrès de Londres, en 1896, on vota l'établissement d'un bureau international permanent, analogue à l'ancien Conseil général de l'Internationale, qui ne fut réalisé qu'après le Congrès de Paris en 1900 : il siège à Bruxelles et convoque les délégués des différentes nations plusieurs fois par an, selon les conjonctures.

Les social-démocrates allemands ont pris la direction de ces congrès ; ils y ont exercé, jusqu'à ces dernières années une influence despotique, qui portait atteinte à l'indépendance des divers partis socialistes, ne tenait aucun compte des particularités de tempérament, des opportunités politiques dans les autres pays, et tendait à imposer partout un esprit pangermanique. Les causes de cette prépondérance s'expliquent aisément. Le centre de gravité du mouvement socialiste, après la guerre de 1870 et l'écrasement de la Commune, a passé de France en Allemagne. Les socialistes allemands ont bénéficié de la victoire des armes allemandes. Ils ont eu leur part du prestige qui s'attachait aux institutions de la Prusse et de l'Allemagne organisatrices, triomphant du désordre et de la désorganisation françaises. L'Allemagne fournissait les doctrines socialistes. Le *Capital* de Karl Marx est devenu la Bible du socialisme contemporain : son interprète infaillible, Kautsky, son critique et son exégète, Bernstein, appartiennent à la social-démocratie allemande. Les Allemands revendiquent le monopole de la pensée socialiste.

Tous les programmes s'en sont inspirés. En même temps que les idées, l'Allemagne distribue des subsides. Le parti naissant, en France, a vécu quelque temps grâce à cette aide. Les révolutionnaires russes ont reçu des Allemands plus de trois cent mille marks. Tout récemment, l'*Humanité*, le journal de M. Jaurès, tombée en détresse, a été gratifiée d'un don de vingt-cinq mille marks. Par son dogmatisme, son organisation, sa discipline, sa fiscalité, son budget annuel de 1 700 000 marks, sa propagande, sa force de recrutement, la social-démocratie s'offre en modèle aux socialistes de tous les pays. En 1880, le nombre des voix socialistes recueillies aux élections des autres parlemens, s'élevait à 438 231 ; et les social-démocrates allemands en comptaient à eux seuls 437 158 : ils forment encore aujourd'hui le groupement prolétarien le plus puissant qui soit au monde : tel un géant entouré de nains. Ils résistaient héroïquement, dix années durant, à la loi draconienne que Bismarck avait fait voter contre eux et ils assistaient à sa chute. Malgré le nombre croissant de leurs députés, leur influence politique au Reichstag restait, à vrai dire, absolument nulle. Mais les suffrages électoraux qu'ils recueillaient progressaient si rapidement (un million d'électeurs gagnés, d'une législature à l'autre, en 1903), qu'ils regardaient comme peu éloigné le jour où ils deviendraient les maîtres de l'Empire, les maîtres du monde.

On conçoit quelle autorité leur donnait ce prestige dans les congrès internationaux, à Bruxelles, en 1891 ; à Zurich, en 1893 ; à Londres, en 1896 ; à Paris, en 1900 ; à Amsterdam, en 1904. Soucieux, au plus haut point, d'éliminer les anarchistes de leur parti, toute violence étant de nature à susciter contre eux de formidables représailles, ils les combattirent à outrance. Les anarchistes sont les bêtes noires des social-démocrates allemands, au même titre que tous les cerveaux brûlés. Les anarchistes cherchaient à se servir des congrès comme moyens d'agitation et ils trouvaient des partisans dans les syndicats. Adversaires irréductibles du parlementarisme, ils s'appliquaient à empêcher les congrès de prendre des décisions en faveur des lois de protection ouvrière, susceptibles d'endormir les énergies révolutionnaires du prolétariat. Les Marxistes allemands les exclurent définitivement des congrès internationaux. La reconnaissance de l'action parlementaire de la part des organisations

ouvrières devint la condition *sine qua non* pour demeurer dans le giron de l'Église (Londres, 1896).

Ils poursuivaient avec le même acharnement les théories et les méthodes anarchistes, dans la question de l'antimilitarisme et dans celle de la grève générale, proposées à ces congrès. La grève générale est le drapeau que les anarchistes opposent à la conquête électorale des pouvoirs publics. Mais elle est impuissante à renverser la société capitaliste, à fonder une société nouvelle. Si les ouvriers étaient assez bien organisés pour mener la grève à bonne fin, elle deviendrait inutile. Dans l'état actuel, elle ne pourrait dégénérer qu'en émeutes suivies de répressions sanglantes.

Le péril de gauche, l'agitation antiparlementaire des anarchistes une fois écarté de l'Internationale, un danger surgissait à droite, celui des ultra-parlementaires. Les partis socialistes, à mesure qu'ils augmentaient dans les parlemens démocratiques, en France, en Suisse, en Italie, voyaient leur alliance sollicitée par les radicaux bourgeois. Une participation au pouvoir leur était offerte. Ils apparaissaient dès lors, non comme un parti de lutte et de révolution, mais comme un parti de compromis, un parti d'alliance de classes, un parti de réforme, qui partageait le pouvoir avec la bourgeoisie au lieu de le conquérir tout entier pour le prolétariat. Par là, les socialistes encouraient la responsabilité de toutes les mesures répressives à l'égard de la classe ouvrière et de toute intervention dans les grèves en vue du maintien de l'ordre public : ils risquaient de s'aliéner leur clientèle et de la détourner de l'action politique au profit des anarchistes. Aussi le Congrès de Paris, en 1900, condamnait-il le millerandisme, sauf dans les cas exceptionnels; et le Congrès d'Amsterdam, en 1904, à une faible majorité, exécutait le jaurésisme, inféodé au Bloc radical, qui n'était qu'un millerandisme atténué, avec les avantages de la candidature officielle et les bénéfices du pouvoir joints à une complicité moins apparente. Parmi les plus modérés des socialistes allemands eux-mêmes dans les États secondaires, en Bavière, en Wurtemberg, des velléités de déviations s'étaient fait jour, auxquelles le Congrès de Dresde avait tenté de mettre ordre.

De 1889 à 1904, les congrès internationaux avaient réussi à faire front contre l'impatience des anarchistes et des « arrivistes », qui menaçaient d'encombrer les partis socialistes des

ambitieux de la bourgeoisie, et de les transformer en bureaux de placement ministériels. Bebel, à son apogée, annonçait que, pour la première fois, le prochain congrès se tiendrait en Allemagne même, ce qui achevait de consacrer le prestige de la social-démocratie allemande. Mais les événemens allaient provoquer une réaction contre cette hégémonie et la soumettre à une éclipse tout au moins, sinon à une décadence. Il devait en résulter, au Congrès de Stuttgart, une sorte d'équilibre entre les partis.

II

Déjà, au Congrès d'Amsterdam, M. Jaurès, dans son attaque contre Bebel, avait reproché amèrement à la social-démocratie allemande de rester l'arme au pied, de n'exercer ni une action parlementaire, ni une action révolutionnaire, de demeurer, en dépit de sa masse croissante, un parti immobile. A cela Bebel répondait que l'action des socialistes français, dans leur République bourgeoise, octroyée par Bismarck, ne leur avait pas fait faire de si grands progrès, que les social-démocrates allemands, sous leur régime impérial, eussent sujets d'en être jaloux ; bien loin de là. « Attendez, ajoutait-il, que nous ayons encore gagné trois millions de voix et vous verrez. »

Mais les élections au Reichstag de janvier et de février 1907 sont venues ruiner cet argument péremptoire. Jamais les social-démocrates allemands n'avaient subi un pareil échec. Ils ont perdu la moitié de leurs députés, et il ne leur en serait resté que le quart, si le Centre n'était venu à leur secours. Le nombre de leurs électeurs s'était sans doute accru, mais dans une proportion bien moindre que celle des autres partis. Tous les partis bourgeois, à l'exception des catholiques, s'étaient coalisés contre eux.

Cette écrasante défaite contrastait avec la surprenante victoire des socialistes autrichiens, qui faisaient entrer 87 des leurs dans le premier Reichsrath élu en Autriche par le suffrage universel. Les socialistes autrichiens recevaient ainsi la récompense de leurs campagnes d'agitation, hors du Parlement, et de grèves pour l'élargissement du droit électoral. Sans doute cette nouvelle arme de la grève politique, qui répugne si fort aux Allemands, avait échoué en Belgique, en 1902, en Suède et en Hollande,

en 1903, en Italie, en 1904; mais en Russie les grandes grèves de 1905 avaient porté à l'ancien régime un coup sensible. Quelle différence avec les socialistes en Saxe, qui s'étaient laissé prendre le droit de vote, sans remuer seulement le doigt !

Obligés de tenir compte de cette idée de grève générale qui commençait à hanter les jeunes générations ouvrières, les dirigeans de la social-démocratie allemande, à leurs derniers congrès, admettaient la grève contre un coup d'État, d'ailleurs invraisemblable, qui atteindrait le Reichstag. Ils désignaient cette grève sous le nom de grève politique des masses, *der politische Massenstreik*, afin de la distinguer de celle des anarchistes, qui vise non à sauvegarder des droits parlementaires, mais à supprimer le Parlement. S'ils l'indiquaient comme moyen préventif, il la répudiaient comme mesure offensive, en vue d'obtenir le suffrage universel en Prusse, si indispensable à la démocratisation de l'Allemagne. Ils en recommandaient l'étude, mais en interdisaient l'exécution. Cette timidité (1) jointe aux vicissitudes électorales était de nature à ébranler la foi dans la vertu souveraine des méthodes allemandes pleines de patience et de lenteur circonspecte.

Quels que soient les moyens employés, les succès électoraux des socialistes sont soumis à des fluctuations imprévues. Aux États-Unis, au pays des *trusts*, où le socialisme, si la théorie de Marx était vraie, devrait suivre pas à pas le développement du capitalisme, les socialistes ont perdu un tiers de leurs voix d'une législature à l'autre, et ils ne comptent pas un seul représentant à Washington, en dépit de la propagande de leurs journaux et de leurs romans. En Angleterre au contraire, trente-deux membres du parti ouvrier ont fait irruption à la Chambre des communes, où Keir Hardie était jusqu'alors le seul défenseur de l'Internationale. Près de la moitié de ces députés se rattachent directement au socialisme. En Suisse, en Belgique, en Hollande, en Italie, des sièges ont été perdus ou n'ont pas été gagnés dans la représentation nationale. D'autres pays où les socialistes semblaient avoir peine à trouver un sol favorable, en Russie, en Finlande surtout, dans certains États balkaniques, dans certaines

(1) La lourdeur, le traditionalisme, l'absence d'ardeur révolutionnaire dans la social-démocratie allemande, sont encore attribuables à ce fait qu'elle fait vivre tout un monde d'employés, de petits fonctionnaires du parti qui ne songent qu'à conserver leur situation.

républiques de l'Amérique du Sud, on a vu avec étonnement les partis socialistes forcer la porte des corps élus. Ces partis sont des noyaux autour desquels tourbillonne une poussière flottante et très variable de mécontens venus de toutes les classes, paysans en petit nombre, membres de la petite bourgeoisie, du petit commerce, artisans, ouvriers, intellectuels.

Les groupes socialistes organisés, qui cherchent à agir sur la masse, à l'entraîner, à l'électriser, en temps d'élection, ont rétrogradé en Suisse et en Espagne. En France, de 27 000 qu'ils étaient en 1905, ils sont montés à 55 000 ; en Belgique, de 130 à 148 000 ; aux États-Unis, de 20 à 35 000. En Angleterre, le *Labour party* a vu doubler le nombre de ses membres. La Norvège compte 20 000 socialistes enrégimentés, la Hongrie 129 000, le parti autrichien 100 000. Le Canada, la Bolivie, l'Argentine, le Chili, inscrivent aussi une augmentation de leurs adhérens. Le nombre des organisations politiques allemandes, qui ont réussi à faire voter, en faveur des candidats socialistes, trois millions et demi d'électeurs, est actuellement de 530 406 membres, et a augmenté d'une année à l'autre de 146 139 membres. La défaite électorale du parti n'a donc pas nui à son expansion.

Mais le phénomène le plus important, depuis le Congrès d'Amsterdam, est l'accroissement considérable des syndicats. Comme le remarque M. Vandervelde, le développement des organisations syndicales a pour la classe ouvrière une tout autre portée que la conquête de quelques sièges au Parlement. Jadis, les représentans du socialisme politique étaient tout, et les organisations syndicales presque rien. Aujourd'hui, au contraire, les syndicats constituent un des facteurs essentiels, dans la lutte du prolétariat contre le capital. En Allemagne, les syndicats professionnels représentent, par le nombre de leurs membres, le quintuple des effectifs socialistes; en Suisse, le triple; en Hollande, le quadruple. En France, à côté de 55 000 socialistes il y a 900 000 ouvriers syndiqués. La proportion est encore plus forte en Angleterre et en Amérique. On comprend, d'après ces chiffres, le souci extrême, l'inquiétude qu'éprouvent les partis socialistes de maintenir une étroite union, un appui mutuel avec les syndicats qui, de plus en plus, les dépassent. Rien n'est plus important que cette question des rapports entre l'organisation politique et l'organisation économique du prolétariat. Tantôt l'entente est étroite; c'est le cas de l'Alle-

magne (non sans difficultés et tension passagère), de l'Autriche, de la Norvège, de l'Espagne; tantôt, comme en France et en Italie, il y a rupture, divorce, action séparée. C'est pour établir une règle commune, que la question des rapports entre les syndicats et les socialistes, imposée par les circonstances, a été portée à l'ordre du jour du Congrès de Stuttgart. Sur cette question, les Français et les Allemands se sont livré la première bataille.

Il existe trois façons de comprendre l'action syndicale, et toutes les trois ont été soumises au Congrès ou exposées dans la commission. Il y a celle des *Trade-Unions* anglaises, les plus anciennes et les plus riches. Ces unions forment l'aristocratie du travail. Elles choisissent des chefs capables et éprouvés, parmi lesquels le parti libéral recrute parfois ses secrétaires d'État. Gérant à merveille leurs propres affaires, elles ne se soucient guère de chercher aide et appui auprès des politiciens socialistes. Lorsque, il y a quelques années, un parti du travail s'est fondé en Angleterre, en vue de préparer et de subventionner des candidatures ouvrières au Parlement, un certain nombre de grandes unions y sont entrées, conjointement avec l'organisation socialiste qui porte le nom d'*Independent Labour party*, mais elles n'ont jamais consenti à signer un programme socialiste : l'agitation pour une seule réforme, en temps opportun, leur semble préférable à toutes les chimériques exigences.

Par une contradiction assez singulière, ces Trade-Unions ont envoyé des délégués au Congrès de Stuttgart. Les Marxistes anglais de la *Socialdemocratic Federation*, à cheval sur le règlement, ont protesté énergiquement contre l'admission d'associations ouvrières, qui ne reconnaissent pas le principe de la *lutte de classes*. Que les ouvriers aient, avec les patrons, des intérêts antagonistes sur les questions de salaires et de temps de travail, c'est l'évidence même. Mais ces unions prétendent aussi que patrons et ouvriers ont des intérêts communs : en premier lieu, la prospérité générale de l'industrie. L'idée d'une guerre perpétuelle avec les patrons, jusqu'à l'écrasement final, ne peut entrer dans leurs têtes.

En dépit de cette hérésie, M. Vandervelde, qui revêt la haute dignité de président du Bureau international, M. Vandervelde, l'homme de la conciliation, est venu expliquer au Congrès

qu'il y avait un simple malentendu. Les délégués des Trade-Unions ont confondu guerre de classes (*class war*) et lutte de classes (*struggle of classes*). Le socialisme international se contente du *struggle*. Toutes les fois que les ouvriers combattent pour de plus hauts salaires, ils appliquent, d'après M. Vandervelde le principe de la lutte de classes. Mais cette interprétation n'est nullement conforme à l'orthodoxie marxiste, et le Bureau international, qui joue le rôle de suprême instance, a obligé son président à déclarer qu'il n'avait parlé qu'en son nom personnel. Les délégués des Trade-Unions n'ont été maintenus que par tolérance pure. La doctrine les exclut virtuellement.

Voici cette doctrine, telle qu'elle a été exposée par le rapporteur Beer, un Autrichien, et appuyée par le Belge de Brouckère, spécialiste en la matière. Il est indispensable que l'organisme syndical créé pour la lutte économique, et l'organisme politique voué à la lutte électorale, s'unissent, se secondent, se complètent l'un l'autre. Les syndicats imprégnés de l'esprit socialiste se garderont d'imiter les Trade-Unions anglaises qui ne visent qu'à améliorer les conditions du travail et à obtenir de plus hauts salaires. Ils doivent se placer toujours *sur le terrain de la lutte de classes, en vue de l'abolition de l'ordre capitaliste et de la socialisation des moyens de production*. S'il importe que les syndicats restent autonomes dans leur mouvement d'émancipation économique, ils ne sauraient assez se pénétrer de l'idée socialiste. Beer propose à ce sujet l'exemple de l'Autriche où Parti et syndicat coopèrent sans que jamais l'action qui leur est propre y soit gênée. Ils vivent dans le plus parfait accord.

Cette règle impérative d'intime collaboration entre socialistes et syndicalistes condamne les trade-unionistes d'extrême droite, et leur fausse conception de la lutte de classes, simplement réformiste et aussi les syndicalistes révolutionnaires d'extrême gauche, qui donnent à la lutte de classes un sens hostile à toute action légale et parlementaire exercée par le parti socialiste, dont ils se séparent en traduisant lutte de classe par *action directe* exclusive.

Les théoriciens et les praticiens de cette école se rencontrent surtout en France et en Italie. Ces théoriciens, M. G. Sorel, un des plus savans interprètes du marxisme, M. H. Lagardelle, directeur du *Mouvement socialiste*, rappellent la parole de Marx : « L'émancipation des prolétaires doit être l'œuvre des prolétaires

eux-mêmes. » Ils mettent en garde les syndicats contre les partis politiques et parlementaires si préoccupés de les diriger et qui n'ont, à vrai dire, de socialiste que l'étiquette. Formés de classes mêlées, où avocats, patrons, bourgeois de tout acabit, coudoient les ouvriers, ces partis n'ont ni vrai caractère prolétarien, ni purs intérêts de classe. Le socialisme n'est pour eux qu'une opinion, un dossier, non une manière de vivre. Sa réalisation les priverait de leurs rentes, de leurs agréables occupations intellectuelles. Une fois au pouvoir, ils trahiraient la classe ouvrière et mentiraient à leur programme. Reconnaître, comme ils le font, la loi démocratique des majorités, c'est nier la lutte de classes. Les syndicalistes révolutionnaires comprennent cette lutte dans son sens le plus primitif, la révolte. Ils proclament le droit de la minorité syndicaliste, de l'élite, à se placer volontairement hors la loi bourgeoise, à n'en accepter que ce qui lui plaît, ce qu'elle considère comme favorable à son action révolutionnaire. Par les grèves, par la violence, par l'état de guerre perpétuelle, latente ou déclarée, ils pèsent sur les employeurs, sur les politiciens socialistes, aussi bien que sur les Parlemens. Ils n'ont pas besoin de s'entendre avec le parti, ils l'ignorent simplement.

Rien n'est de plus contraire à la manière de voir des grands syndicats allemands, si riches, si puissans, si pondérés, qu'une tactique qui consiste à ne vouloir par principe que de petits syndicats peu nombreux, pauvres et par conséquent révoltés, très unis, très indépendans, capables d'entraîner la masse à la grève et à la révolution. Ils considèrent qu'en France ce mouvement est insignifiant, superficiel, que les Bourses ne vivent que grâce aux subventions municipales. C'est, selon Bernstein, l'enfance prolongée du mouvement syndical. Legien, un des chefs syndicaux allemands, a parlé avec le plus grand mépris de l'état d'esprit qui anime les dirigeans de la Confédération générale du Travail.

La Confédération reste séparée des socialistes unifiés et de l'Internationale. En France, au Congrès syndicaliste d'Amiens, aux Congrès socialistes de Limoges, de Nancy, à la veille même de celui de Stuttgart, a été sanctionnée l'indépendance réciproque, entre la Confédération et le parti socialiste unifié. Malgré l'opposition de M. Guesde, M. Vaillant et M. Jaurès l'ont emporté sur ce point, à une faible majorité. Cette indépendance prétendue des deux organismes ne signifie pas autre chose pour les socialistes que leur sujétion humiliée aux anarchistes et aux

syndicalistes révolutionnaires de la Confédération, dont ils acceptent les théories de grève générale et les pratiques d'action directe.

M. Vaillant a expliqué, au Congrès de Stuttgart, les causes de cette séparation apparente. Il en a rendu responsables les anciennes querelles entre les sectes socialistes, les rivalités de personnes, qui, se reproduisent dans les syndicats, les ont divisés et ont fait obstacle à leur éducation, si bien qu'en France, le mouvement syndical se trouve encore dans un état embryonnaire. M. Vaillant a omis de signaler la plus récente de ces causes, celle qui a livré la Confédération aux anarchisans antiparlementaires, le ministérialisme des députés socialistes, leur collaboration avec les radicaux, les défections éclatantes de quelques-uns qui font peser sur tous les autres la défiance et le soupçon. M. Vaillant a exposé au Congrès que le développement du syndicalisme, dans les différens pays, est trop varié pour qu'on puisse établir des règles uniformes. Il contesta même à l'Internationale, à la majorité du Congrès, le droit d'imposer ces règles, voire même de les conseiller. D'après lui, l'Internationale a pour mission de *coordonner* les efforts variés des différens pays, non de leur *suggérer* des directions générales.

M. Troelstra, socialiste hollandais, qui a fait dans son propre parti l'amère expérience des syndicats anarchistes, a combattu avec passion la thèse de M. Vaillant sur l'indépendance réciproque du parti et des syndicats. « La Confédération du Travail, s'est-il écrié, est conduite par des personnes qui agissent sur des ouvriers à petites cotisations et à grandes paroles. Nous devons combattre l'anarchisme non seulement dans la vie politique, mais dans la vie économique. » (*Acclamations enthousiastes.*) Le parti socialiste, en France, a renoncé à faire son devoir, à mettre de la clarté dans l'esprit des ouvriers. L'orateur adjura le Congrès de ne pas accorder à M. Vaillant le vote d'approbation demandé pour un état de choses qu'il se refusait à présenter comme provisoire. Il combattit énergiquement cette autre théorie de M. Vaillant, que les décisions des congrès internationaux ne lient pas. Elles créent au contraire à chaque parti national l'obligation morale la plus étroite de les mettre à exécution. Ce serait supprimer cette obligation que d'approuver par deux votes successifs deux thèses contradictoires sur les rapports des partis socialistes et des organisations syndicales.

Et, à une énorme majorité, le Congrès a donné raison à la Commission et à M. Troelstra : 212 voix 1/2 se sont prononcées pour et 18 1/2 contre, dont 11 en France, 3 en Italie et 4 1/2 aux États-Unis. La seule satisfaction accordée à M. Vaillant a été de tolérer la lecture de sa déclaration dont nous avons indiqué la teneur. Ainsi ont été annulées les décisions de Limoges et de Nancy. M. Guesde, partisan passionné de l'union entre parti et syndicat, a obtenu du Congrès international contre M. Jaurès et M. Vaillant une éclatante revanche. C'est en même temps une victoire remportée par les Allemands contre la majorité de la section française et la Confédération du Travail, profondément antipathique à tous les pays, aussi bien aux syndicats belges, allemands, anglais, qu'aux partis politiques. Mais quelle en sera la sanction?

Au lendemain du Congrès d'Amsterdam, M. Jaurès se soumit à la décision qui lui enjoignait de se séparer du bloc radical. Cette fois, il a presque tout le Congrès contre lui. Il lui est ordonné, ainsi qu'à M. Vaillant, d'avoir à s'entendre, à se combiner avec la Confédération générale du Travail, en obligeant celle-ci à se convertir à l'action parlementaire. Et assurément M. Jaurès est plein de bonne volonté. Cette entente avec la Confédération, cette union légitime, sont justement tout ce qu'il souhaite. Mais pour qu'il y ait accord, le consentement des deux parties est une condition indispensable. Or jamais fiancée ne se montra plus récalcitrante que ladite Confédération, ne se refusa plus obstinément à prononcer le *oui* sacramentel. Les citoyens Pouget et Griffuelhes se moquent des décisions des congrès socialistes ; si nous faisions usage du vocabulaire de M. Hervé, nous dirions même qu'ils s'en « fichent. » Ils l'ont déclaré insolemment dans l'*Humanité* même, où M. Jaurès avait eu la prévenance de leur ouvrir une tribune, désormais fermée. C'est tout ce qu'il y a de changé. La décision de Stuttgart semble destinée à rester lettre morte, à n'être qu'un papier, du moins pour les socialistes français, tant que M. Jaurès n'aura pas réussi à introduire subrepticement ses amis dans la Confédération, pour la gouverner avec eux.

Le haut intérêt de cette discussion sur les syndicats vient de ce qu'elle révèle leur ascendant croissant à l'égard des partis politiques, en Allemagne dans le sens de la modération, en France dans la voie de l'action révolutionnaire. La force et la

faiblesse des syndicats se reflètent dans ces deux courans contraires.

III

De même que les rapports entre les syndicats et les socialistes, la question coloniale, question non plus d'administration intérieure, mais d'action dans les parlemens, était imposée au Congrès de Stuttgart par les circonstances.

Le caractère de la politique actuelle des grands États industriels, c'est l'Impérialisme, la conquête de nouveaux territoires, de nouveaux marchés, pour en tirer les matières premières et écouler leurs produits. Le Congrès d'Amsterdam avait fait un devoir aux partis socialistes de combattre, dans leurs parlemens respectifs, toute politique impérialiste ou protectionniste, toute expédition coloniale, de refuser le vote de tout budget militaire, de tous subsides coloniaux, et de dénoncer en même temps à l'opinion publique toute violence faite aux natifs par la classe capitaliste, tous les actes de cruauté et d'exploitation.

Cette propagande n'a pas obtenu le succès qu'en espéraient les socialistes, car ils ont constaté que, depuis Amsterdam, l'Impérialisme a toujours été s'accentuant. L'Angleterre au Thibet, les États-Unis aux Philippines, le Japon en Corée, la Belgique au Congo, la France au Maroc, les Allemands chez les Herreros, témoignent du progrès qu'a fait la politique coloniale dans la classe capitaliste de tous les États civilisés. Elle ne gagne pas seulement les capitalistes, elle tente aussi en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, de petits groupes socialistes qui, soit par opportunisme, soit parce que les colonies ont cet avantage de développer rapidement les forces de production au profit indirect de la classe ouvrière, sont tentés de tenir compte de ce courant impérialiste. Une des causes de la débâcle électorale des social-démocrates a été justement leur intransigeance à l'égard de l'Impérialisme si populaire dans toutes les classes. Mais ces aspirations conquérantes, ces nouvelles fondations de colonies rendent plus imminent le danger de conflits internationaux. Combattre l'esprit colonial, c'est combattre le militarisme sous sa forme la plus aiguë.

C'est pourquoi le Bureau international, à l'unanimité, avait décidé de reprendre les vues exprimées à Amsterdam, de les

éclaircir et de les soumettre de nouveau au Congrès de Stuttgart. Sur la question coloniale les deux tendances s'y sont heurtées. Les plus modérées ont prévalu dans la Commission, mais elles ont été corrigées par le Congrès.

La cause naturelle de la colonisation, la nécessité pour les États surpeuplés, tels que l'Allemagne et le Japon, de déborder hors de leurs frontières, a été à peine indiquée par les orateurs. L'une des raisons pour lesquelles les socialistes n'aiment pas la politique coloniale est qu'elle joue pour ces États le rôle d'une soupape de sûreté. Il nous souvient qu'un conseiller municipal de Paris se déclarait contre la pénétration des grandes compagnies de chemin de fer au cœur de Paris, parce qu'elle amènerait l'émigration, dans la banlieue, des électeurs mécontens entassés dans leur quartier. Il y a quelque chose de ce sentiment, plus ou moins conscient, chez les socialistes. Ils n'ont pas intérêt à ce que les classes ouvrières soient trop prospères, trop satisfaites.

Les orateurs radicaux du Congrès ont apporté sur cette question des argumens primitifs. Pour M. Quelch, un Anglais, membre de la *Socialdemocratic Federation*, colonisation est synonyme d'exploitation, et exploitation n'a d'autre sens qu'extermination. M. Quelch s'est élevé contre la proposition faite au Congrès de demander dans les parlemens une législation internationale protectrice des indigènes : « C'est folie de croire que les gouvernemens consentent, lorsque nous voyons à La Haye siéger cette assemblée capitaliste qui n'est autre chose qu'une réunion de voleurs et de bandits. Ils n'ont d'autre but que de se mettre d'accord, pour chercher le moyen de réduire les frais de leurs vols et de leurs brigandages (1). » L'Américain Simons constata de même que les États ne colonisent que pour le profit, que profit est synonyme de domination, et que la domination, c'est le meurtre. Les États-Unis ont envoyé aux Philippines des maîtres d'école escortés de mitrailleuses qui soulignaient leurs leçons. — Les mêmes choses ont été dites de façon moins imagée, par le député allemand Ledebour, le Polonais Karski, le Français Bracke. Nous avons été surpris d'en-

(1) Après des explications et des sortes d'excuses jugées insuffisantes, M. Quelch fut prié par le gouvernement de quitter le Wurtemberg, pour le punir d'avoir employé des expressions sans nuances et négligé le précepte *suaviter in modo*.

tendre les mêmes argumens et le même langage dans la bouche de Kautsky, salué à la tribune par de longs applaudissemens. Le représentant attitré du marxisme, du darwinisme historique, vint apporter des considérations sentimentales et humanitaires que répudient d'ordinaire les disciples de Karl Marx. Il n'y a pas, d'après cet observateur superficiel, deux sortes de peuples, quoi qu'en disent les coloniaux : les peuples supérieurs et les peuples inférieurs. Au même titre que tous les prolétaires, les indigènes doivent être protégés par les socialistes contre le capital, contre la bureaucratie, contre le militarisme. Que les socialistes aillent chez les peuplades sauvages non en conquérans, mais en missionnaires, et tâchent de gagner leur confiance.

Mais le Hollandais van Kol, qui connaît les questions coloniales par expérience propre, puisqu'il a fait fortune à Java (1), a rappelé Kautsky au sentiment de la réalité. Il a proposé à Kautsky d'entreprendre avec lui une excursion chez les nègres, afin de répandre parmi eux l'évangile socialiste, non sans quelque risque d'être dévorés : « Comment introduirez-vous des machines chez les sauvages, demandait-il à Kautsky, si vous ne les faites accompagner de soldats! Rendrez-vous l'Amérique aux Peaux-Rouges? » Et van Kol a assuré que Hollandais et Javanais vivent en très bons termes, font ensemble très bon ménage. Fort éloigné des déclamations démagogiques du camarade Quelch, Macdonald, au nom de l'*Independent Labour party* a rappelé que le nombre des colonies anglaises forment des États libres, qui s'administrent eux-mêmes. Les Anglais doivent se borner à censurer, devant la Chambre des communes, toutes les mauvaises méthodes, tous les abus africains. Quant au courant impérialiste, il ne faut pas songer à l'arrêter, sa force est irrésistible. Bernstein, l'ancien député de Breslau a assigné aux peuples civilisés le devoir d'éduquer, et par conséquent de mettre en tutelle les peuples barbares, frappés d'immobilité, et David, député de Mayence, a sommé ironiquement les socialistes anglais et les socialistes français, comme une conséquence logique de leur intransigeance, de proposer à la Chambre des communes et au Palais-Bourbon l'abandon des colonies, seul moyen radical

(1) L'anarchiste Domela Nieuwenhuis reprochait un jour à van Kol l'origine coloniale de sa fortune. Pour toute réponse, van Kol publiait une lettre de son accusateur, le priant de faire fructifier dans des entreprises coloniales 20 000 florins qu'il proposait de lui envoyer.

de mettre fin aux horribles abus du capitalisme. Hélas! bien loin de songer à cet abandon, les socialistes français et anglais ne demandent qu'à gouverner les colonies quand on le leur propose. Tel est le cas du socialiste désunifié, M. Augagneur, à Madagascar, et de Sidney Olivier à la Jamaïque. Le moyen de convertir les socialistes à la politique coloniale, consiste à les nommer potentats coloniaux.

La citoyenne Kamah, une dame hindoue en costume national, un petit drapeau à la main, est montée à la tribune pour protester contre l'exploitation des Anglais dans l'Inde. Ceux-ci tirent de ce pays annuellement 278 millions de francs, et laissent aux indigènes 7 centimes par jour. Mais qu'y peut le Congrès? Si M. Hyndman parvenait à obtenir de M. John Morley, avec l'approbation du Parlement, l'évacuation de l'Inde, les Hindous tomberaient aussitôt sous la coupe russe, ou sous la domination chinoise, ou sous l'exploitation japonaise. Qu'ils se défendent eux-mêmes!

Dans un embrouillamini de propositions contradictoires, au milieu d'un grand tumulte, le Congrès s'est montré encore plus radical que jadis à Paris et à Amsterdam. Il a condamné en bloc et sans appel toute politique coloniale. Toutefois, comme dans toutes les décisions de ce genre, il a réservé aux députés socialistes une petite porte de sortie, en déclarant que ce système exécrable devait être non pas abandonné... mais réformé. Il y a eu sur ce point une simple majorité, sans unanimité. Une minorité parmi les délégués anglais, belges, français reconnaît pourtant aux colonies quelque avantage. Seule la Hollande s'est déclarée nettement favorable à la colonisation.

IV

Nous touchons maintenant à la question brûlante posée au Congrès de Stuttgart: Que doivent faire les socialistes de toutes les nations pour affaiblir le militarisme et empêcher les conflits d'éclater entre les nations?

L'armée est, à leurs yeux, le rempart de l'ordre capitaliste. Les guerres nationales unissent les classes naturellement hostiles, immolent les prolétaires, favorisent les réactions. Dès les premiers congrès de l'Internationale, on avait cherché les moyens d'affaiblir les armées, de mettre obstacle à la guerre. Au Congrès

de Bruxelles, en 1868, César de Paepe proposa le refus du service militaire et la cessation de tout travail. Rochefort, dans la *Lanterne*, indiquait la même méthode. Le 23 juillet 1870, lors de la déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne, Karl Marx déclara dans un manifeste que l'Allemagne ne faisait que répondre à une attaque. Les socialistes lassalliens acclamèrent la guerre; mais les marxistes, Bebel et Liebknecht, protestèrent contre sa continuation après Sedan et contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine; ils payèrent par la prison leur démonstration courageuse. Au second Congrès de Bruxelles, en 1891, un prédicant Hollandais, Domela Nieuwenhuis, précurseur de l'hervéisme, se fit l'apôtre de la grève militaire. Il fut combattu par les marxistes. Une tentative de ce genre, œuvre d'une infime minorité, serait aussitôt écrasée. Le militarisme a ses racines et ses causes dans la société capitaliste. Tout en combattant ses excès, les socialistes ne le transformeront que dans la mesure où ils ébranleront la société capitaliste elle-même, quand, par le service obligatoire universel, ils rempliront l'armée de leurs partisans, et lorsque enfin ils seront parvenus à substituer aux armées permanentes des milices purement défensives. Un des argumens qui firent le plus d'impression sur le congrès, fut celui du Russe Plekhanow : la grève militaire, en France et en Allemagne, si elle était couronnée de succès, tournerait au profit du tsarisme et des Cosaques, inaccessibles à cette propagande.

Au cours de ces dernières années, le problème de l'antimilitarisme a pris une tournure pratique, par suite de la guerre russo-japonaise, de la révolution russe, et des événemens du Maroc. De nouveaux points noirs surgissent à l'horizon. Les jalousies et les rivalités nationales amènent l'augmentation des flottes et des armées. D'autre part, plus le mouvement prolétarien et l'organisation syndicale gagnent en extension, plus la bourgeoisie voit dans l'armée le moyen de maintenir sa domination, de tenir en respect l'ennemi intérieur. Aussi s'efforce-t-elle de fortifier l'esprit militaire, de faire de l'armée un instrument sans volonté, destiné à défendre les intérêts du capital au dedans et au dehors. Il s'agit donc d'éclairer les masses sur les dangers du militarisme et, à l'approche de difficultés guerrières, d'opposer aux « patriotes d'affaires, » comme ils disent, la solidarité du prolétariat international, aux querelles des nationalités

l'unité et la fraternité des peuples (1). Tels étaient la thèse et le problème assignés au Congrès de Stuttgart. Il siégeait parallèlement à la Conférence de La Haye et cherchait de même à obtenir une paix durable par des accords internationaux. M. Vandervelde disait solennellement à ce propos, avec moins de rudesse et autant de ridicule que le citoyen Quelch : « Les gens de La Haye savent parfaitement que la vraie conférence ne siège pas à La Haye, mais à Stuttgart. » On ne pourrait assez insister sur ce point, l'impérialisme prolétarien n'a rien du pacifisme bourgeois de M. d'Estournelles; il est aussi belliqueux, et serait plus meurtrier, s'il parvenait à se déchaîner, que l'impérialisme capitaliste.

C'est à l'instigation des socialistes français, malgré l'opposition obstinée des social-démocrates allemands, que l'antimilitarisme fut mis à l'ordre du jour par le Bureau international, dans ses séances du 4 au 6 mars 1906.

A partir de 1889, la France est devenue un foyer de l'antimilitarisme, des attaques les plus audacieuses contre la discipline et contre l'armée. On y voit ceux qui invoquent la justice s'allier aux ennemis de toute loi et de toute justice, et les hommes au pouvoir, les socialistes, les anarchistes, travailler fraternellement à la ruine de l'autorité, au mépris des officiers, à la démolition de l'armée. Les André et les Pelletan se sont montrés dans cette entreprise les dignes précurseurs des Yvetot et des Hervé. Le mouvement n'a pas eu de peine à se répandre dans les classes ouvrières; l'œuvre de « chambardement » a porté ses fruits. La Confédération générale du Travail s'est fait une spécialité de propagande antimilitariste et antipatriotique, et l'hervéisme gagne l'enseignement primaire, grâce au zèle des instituteurs dévoués à la cause.

Mais il n'est pas aisé de suivre cet exemple. La France est le seul pays où l'on crache impunément sur les officiers et sur le drapeau. Pour n'être pas souverainement dangereuse, au point de vue de l'internationalisme pur, cette propagande devrait être simultanée. Or elle n'a rencontré aucun écho en Allemagne. Bebel a exécuté sévèrement à Mannheim les contrefaçons de l'hervéisme que Karl Liebknecht tentait d'introduire dans le parti. Au moment aigu des affaires du Maroc, les Allemands se

(1) *Vorwaerts* du 14 juillet.

sont révélés profondément apathiques. M. Griffuelhes, envoyé en mission à Berlin pour organiser une entente avec les syndicats allemands, en vue d'une démonstration commune, a été éconduit, et il est revenu bredouille. M. Jaurès, au dire d'un socialiste italien, M. Claudio Trèves, encourait une lourde responsabilité, par le secours qu'il apportait à la diplomatie allemande, tandis qu'aucun social-démocrate ne songeait à procurer un appui équivalent à la diplomatie française.

Il s'agissait de faire sortir les Allemands de leur inertie et de leur torpeur, si compromettantes pour les antimilitaristes français, d'obliger ces Allemands si lourds et si forts à se mettre enfin en branle, avec leurs 500 000 adhérens et leurs 1 500 000 syndiqués, à prendre, en cas de guerre, devant le Congrès, un engagement solennel, tout au moins d'obtenir d'eux une affirmation de principes qui les lie pour l'avenir.

C'est pourquoi, aux Congrès de Limoges et de Nancy, les socialistes français avaient discuté la motion qu'ils comptaient présenter à Stuttgart. Malgré l'opposition de M. Guesde qui combattait toute action antimilitariste séparée, toute intervention socialiste, et voulait qu'en cas de guerre les camarades remplissent leur devoir de soldats, sauf à entreprendre la révolution après, — M. Jaurès et M. Vaillant faisaient voter une formule qui préconisait, en cas de guerre offensive, l'insurrection et la grève ouvrière. C'était une concession aux idées régnantes dans la Confédération du Travail. A la veille du Congrès de Stuttgart, M. Vaillant conjurait Bebel de se rallier à la décision de Nancy. Bebel fit la sourde oreille.

Trois motions étaient en présence. Celle des Français déclarant qu'un pays attaqué a le droit de compter sur le concours de la classe ouvrière de tous les pays, et ajoutant qu'il faut employer, pour prévenir la guerre, tous les moyens, « depuis l'intervention parlementaire jusqu'à la grève ouvrière et l'insurrection. » Les Allemands se contentaient de dire : « Quand une guerre menace d'éclater, les travailleurs des pays concernés et leurs représentans sont obligés de faire tout leur possible pour éviter que la guerre n'éclate, en recourant aux moyens qui leur semblent les plus efficaces, et dans le cas où elle éclaterait quand même, ils devront faire en sorte qu'elle prenne fin rapidement. » Remarquez le vague de cette formule bénigne, son élasticité : *faire son possible*, *faire en sorte*. Enfin, les Belges

ajoutaient à la motion allemande un paragraphe transactionnel, qui accentuait la motion allemande, sans cependant mentionner comme la motion française la grève et l'insurrection. La motion belge était ainsi conçue : « Le Congrès n'entend pas limiter le choix des moyens pour empêcher la guerre, mais il subordonne ce choix aux circonstances de temps et de lieu, et surtout à la puissance positive du prolétariat au moment décisif. »

C'est sur ces trois motions qu'une commission nombreuse a été appelée à délibérer. Les meilleurs orateurs ont pris la parole, et ce furent les seules séances vraiment intéressantes du Congrès; mais la presse bourgeoise en était sévèrement exclue, et nous n'en avons eu que l'écho.

Le premier qui parla fut Bebel, pour dire qu'Hervé n'avait rien inventé. Il avait seulement repris la vieille thèse de Domela Nieuwenhuis, la grève militaire condamnée jadis à Bruxelles. Il n'est pas vrai que la patrie soit chose négligeable, qu'il soit indifférent d'obéir à des hommes d'une autre langue et d'une autre race. Interrogez sur ce point les Alsaciens et les Polonais. Si les socialistes allemands parlaient d'insurrection et de grève, ils tomberaient sous les articles du code pénal, et s'ils se déclaraient antipatriotes, ils perdraient leurs électeurs. La guerre périra d'elle-même, par l'excès de ces tueries, et parce qu'elle menacera d'écroulement la société bourgeoise. La prochaine guerre sera la dernière. La propagande d'Hervé, concluait Bebel, est dangereuse pour la paix, car elle démilitarise la France, rend plus audacieux le parti militaire allemand, et augmente les chances de conflit. — Et Hervé de répondre : « Je ne sais si ma campagne antimilitariste est suivie avec intérêt par l'État-major allemand, mais ce que tout le monde sait, c'est que l'attitude de la Social-démocratie allemande est un sujet d'étonnement et de tristesse, elle paralyse notre action. » Sur ce, M. Hervé qui aime les expressions fortes, au lieu de s'écrier avec le poète « maudite la patrie décevante » s'est « fiché, » pour la centième fois, de la patrie française et de la patrie allemande; puis il a mis Clemenceau dans le même sac que le Kaiser; il a répété cet axiome : « Notre patrie, c'est notre classe; il n'y a de patrie que pour les gens qui mangent bien, » et il a reproché aux Allemands d'avoir institué cette variante : « Prolétaires de tous les pays, massacrez-vous. » Il a, de plus, adressé aux camarades allemands force

rebuffades, des offenses même : « Vous êtes des machines à voter et à cotiser, des bonnes pâtes de bourgeois, des révolutionnaires métaphysiciens, » autant dire des révolutionnaires en robes de chambre et en pantoufles. Il leur a enfin posé cette question : « Que feriez-vous si nous demandions l'arbitrage auquel votre gouvernement refuserait de consentir? » Silence des Allemands. « Allez ! vous n'êtes bons qu'à obéir comme des cadavres à votre Kaiser Bebel ! » Ici les délégués allemands se sont levés comme un seul homme, secoués à la fois par la surprise et par l'indignation que leur causait un pareil langage.

M. Jaurès, que le discours d'Hervé avait au contraire plongé dans le ravissement, et qui sans doute ne désapprouvait pas ses invectives, blâma cependant, de même qu'à Nancy, ses paradoxes. Il dit aux Allemands qu'il tenait plus à l'esprit qu'à la lettre de la motion française, ce qui impliquait l'abandon des termes de grève et d'insurrection, qu'il s'agissait d'empêcher que la bourgeoisie n'eût le droit de proclamer la faillite de l'Internationale.

Vollmar se montra encore plus sévère pour Hervé que ne l'avait été Bebel. Il rendit à juste titre M. Jaurès responsable de la présence d'Hervé dans le parti d'où il devait être exclu. On ne saurait empêcher la guerre par d'enfantines conspirations de caserne. La guerre est compromise par la croissance même des armées. Il faut s'adresser à l'opinion, laisser aux Allemands le choix des moyens, faire une propagande pacifique. Vollmar, ancien officier, répudia toute action positive contre la guerre.

L'Autrichien Adler, qui sut si bien conduire son parti à une brillante victoire électorale, a constaté que les Français n'ont de goût que pour une politique *décorative.* Jaurès a dit: Nous voulons joindre à l'action parlementaire l'action hors du Parlement. Les Autrichiens ont suivi la méthode inverse. Ils ne font plus que de la politique parlementaire. La sympathie d'Adler pour les Français est en raison de la distance kilométrique qui les sépare. La conception antimilitariste des Allemands et des Autrichiens n'a aucun rapport avec l'hervéisme. Il ne s'agit pas de désorganiser l'armée, il faut la gagner, en y introduisant des socialistes en nombre croissant, en la transformant peu à peu en une armée prolétarienne. En cas de guerre, on ne peut savoir d'avance ce qu'on serait capable de faire. L'important, c'est l'édu-

cation quotidienne du prolétariat. Adler compte surtout sur l'éducation de la jeunesse (1).

Un Anglais est venu déclarer ensuite qu'avec le système d'une armée mercenaire une propagande antimilitariste serait absurde dans le Royaume-Uni. On donnerait des armes aux partisans de la conscription. Un seul délégué s'est proclamé partisan de l'hervéisme intégral, un juif polonais répondant au nom de Weiss, égaré dans la section italienne. L'hervéisme, s'il faut en croire Weiss, fait merveille en Italie. Hervé n'est pas un isolé, un excentrique, il a des troupes derrière lui. Son esprit agit comme l'étincelle qui fait jaillir la flamme...

Bref, on ne put parvenir à s'entendre. La Commission générale nomma une sous-commission des Quinze qui ne fut pas plus heureuse ; finalement, les Quinze constituèrent une dernière sous-commission hermétique des Trois ; Jaurès d'un côté, Adler de l'autre et Vandervelde au milieu pour concilier les contraires. La sous-commission finit par accoucher d'une étonnante résolution, la plus longue qui ait été jamais votée à un congrès. Ce « document historique » ce « manifeste mondial » prétend donner satisfaction à tout le monde, et se contredit, du tout au tout, en désirant concilier les deux conceptions opposées qui résultent des discussions que nous venons de résumer.

Tous les socialistes condamnent également le militarisme bouclier de la bourgeoisie, et la guerre au profit des capitalistes, d'après leurs théories, mais Guesde, Bebel, Adler, partisans de l'armée au service du prolétariat, veulent qu'on laisse intact cet instrument souverain pour qu'à un moment donné les socialistes n'aient qu'à en changer la poignée et la direction, à le tourner contre la société existante. Avec le service militaire obligatoire et universel, les soldats et les sous-officiers socialistes deviendront de plus en plus nombreux ; il ne restera qu'à transformer le commandement. N'avons-nous pas assisté en France à un effort analogue tenté par la franc-maçonnerie en vue de mettre « l'armée dans sa poche. » Les socialistes ne seront les maîtres que le jour où, en majorité au Parlement, ils

(1) L'institution internationale socialiste des Jeunes gardes, vouée à la propagande antimilitariste, compte actuellement 59 000 membres, dont 6 800 en Allemagne, sous la direction de Frank à Mannheim et de Karl Liebknecht à Berlin. Très étroitement surveillées en Prusse, ces associations sont souvent dissoutes par la police.

disposeront légalement de la force publique. Les révolutions ne se font pas contre l'armée, mais avec elle. D'ici là, en cas de guerre, Guesde, Bebel et leurs partisans sont hostiles à toute action indépendante des socialistes, parce qu'ils la jugent frappée d'impuissance. La motion proposée au Congrès donne pleine satisfaction à cette tactique dans le passage suivant :

Les guerres sont donc de l'essence du capitalisme et ne cesseront que par la suppression du système capitaliste, ou bien quand la grandeur des sacrifices en hommes et en argent exigée par le développement technique militaire et la révolte provoquée par les armemens auront poussé les peuples à renoncer à ce système.

Un peu plus loin, la même motion soutient la thèse diamétralement opposée, cette que M. Hervé, M. Jaurès, M. Vaillant ont fait voter au Congrès de Nancy contre M. Guesde, qu'ils ont défendue à Stuttgart contre Bebel, et qui recommande une action énergique, une propagande spéciale contre une guerre imminente, action et propagande dont les lignes précédentes indiquaient implicitement l'inanité :

Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir pour la classe ouvrière dans les pays concernés, c'est un devoir pour leurs représentans dans les Parlemens, avec l'aide du Bureau international, force d'action et de coordination, de faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre *par tous les moyens* qui leur paraissent le mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte de classe et la situation politique générale. Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, ils ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste.

Cela revient à dire qu'on aura recours, le cas échéant, *à l'insurrection et à la grève*. Le sens de la motion de Nancy est là tout entier, à défaut des mots inacceptables pour les Allemands. Au lieu de désigner et d'énumérer les moyens à employer dans l'avenir sous forme de vœux, la motion rappelle ceux qui ont été employés dans le passé, et l'énumération en apparaît singulièrement exagérée : l'entente des *Trade-Unions* anglaises et des syndicats ouvriers français après Fachoda, pour assurer la paix, l'action du parti socialiste au Parlement français et au Parlement allemand dans la crise du Maroc... les héroïques sacrifices des socialistes de Russie et de Pologne pour em-

pêcher la guerre déchaînée par le tsarisme, autant de moyens d'action qui, même en Russie, n'ont pas atteint leur objet propre. Enfin, le manifeste prône l'éducation antimilitariste de la jeunesse, que certains instituteurs hervéistes pratiquent en France avec succès.

Présentée au Congrès par M. Vandervelde, avec un commentaire où il risqua le mot de combat des masses, mais non ceux de grève et d'insurrection, cette motion fut votée à l'unanimité. Si on l'eût discutée, c'est alors qu'auraient éclaté les divergences. Nous y avons perdu les grands duels oratoires du Congrès d'Amsterdam. Mais toute parole eût été dangereuse pour les Allemands. Seul M. Hervé s'est fait entendre, malgré les efforts de ses amis et du Président pour lui imposer silence. Il ne lui a été permis que de prononcer trois mots contre la clôture, de signaler l'étranglement et l'escamotage de la discussion. M. Hervé ne pouvait admettre que l'approbation de Bebel et de Vollmar, « ces deux vieux sous-offs de la landwehr, » figurât à côté de la sienne, après les paroles qu'ils avaient prononcées contre lui, au sein de la Commission. Il somma en vain la section allemande de déclarer, par une voix autorisée si oui ou non elle était d'accord avec le patriotisme de ses chefs.

M. Hervé prétend qu'il triomphe et il prend M. Jaurès sous sa protection; les Allemands semblent battus, Bebel est mécontent, le Congrès a rendu sa position plus difficile. On peut être assuré cependant que les Allemands ne dévieront pas d'un iota de leur tactique habituelle, qui leur est tout d'abord commandée par la solidité du régime sous lequel ils vivent. Et cela condamne l'action antimilitariste de M. Hervé et celle de M. Jaurès.

Les social-démocrates allemands comprennent l'antimilitarisme de tout autre façon que les Français. Ils n'ont pas peur de la prison comme l'insinuait Hervé. Ils joueraient même volontiers le rôle de martyrs à la condition que cela fût utile à leur cause. Le « préjugé patriotique, » que déteste M. Hervé, est infiniment plus fort parmi les socialistes en Allemagne qu'en France : l'unité allemande est trop récente et leur est trop nécessaire, pour qu'ils en fassent bon marché. A la fin de son livre *De l'Allemagne*, Henri Heine, dans une prophétie célèbre, avertit les Français que le tonnerre allemand n'est pas très leste, qu'il vient en roulant un peu lentement, mais qu'il viendra... Toujours l'Allemagne retarde. Nous voilà dégoûtés du parle-

mentarisme ; ils ne l'ont pas encore atteint. Ils commenceront à poser les premières pierres de leur république sociale quand nous aurons déjà mis la nôtre à bas. Non, il n'est pas raisonnable à MM. Hervé, Vaillant et Jaurès, il n'est pas psychologique d'exiger que les flegmatiques Allemands marchent du même pas que les Français impulsifs, criards, sautillans et légers. Il n'y a pas, si l'on veut, sur la question du militarisme et de la guerre, opposition absolue de principes entre Allemands et Français : mais dans l'application, qui est essentielle, les Allemands restent en arrière, isolés, et rendent caduque toute l'entreprise. L'hervéisme et le syndicalisme, les deux nouvelles modes que les Français, toujours avides de nouveautés, sont venus déballer à Stuttgart, y ont été sifflées par les Allemands, et devront repasser la frontière (1).

V

Quelle est en dernière analyse l'importance de ce Congrès? Que représente-t-il en quantité, force et qualité?

Vingt-sept nations étaient représentées. Jamais les délégués, venus de toutes les parties du monde, du Japon, de l'Argentine, des États-Unis, de l'Afrique du Sud, de la Russie, n'étaient accourus aussi nombreux : 460 à Amsterdam; à Stuttgart, ils s'élevaient à 880. Une telle foule rendait les discussions publiques impossibles; le Congrès dut pour ainsi dire se borner à enregistrer les décisions des commissions. Cent cinquante députés socialistes aux divers Parlements dont beaucoup d'avocats figuraient parmi les délégués. D'après les rapports présentés au Congrès par les diverses nationalités, les socialistes ne possèdent en moyenne, dans chaque Parlement, qu'un dixième des sièges, et ils n'ont aucun représentant dans les Chambres hautes, sauf en France, où un unifié a forcé la porte du Sénat. Il était seul de son espèce, et la mort vient de nous l'enlever. Après vingt années de combats considérables, les socialistes n'exercent que peu d'influence dans les corps élus. Aux États-Unis, en Alle-

(1) La présence de M. Hervé était bien mieux indiquée au congrès anarchiste et antimilitariste réuni à Amsterdam, grâce à l'initiative de Domela Nieuwenhuis, quelques jours après celui de Stuttgart, et où le sabotage a été recommandé aux ouvriers des arsenaux en même temps que la grève et le refus du service militaire.

magne, leur action est néant. En France, où, grâce à la désorganisation générale, ils avaient pris quelque ascendant, ils baissent au Palais-Bourbon, et le retour de Stuttgart n'est pas fait pour les rehausser.

Leur puissance intellectuelle n'est pas plus frappante que celle des autres partis politiques. Il est rare de découvrir dans leurs discours le sens de la réalité, de la complexité des questions sociales, et d'y rencontrer des idées neuves, hardies et pratiques. Ils vivent de vieilleries. Mais ils ne s'adressent pas à des gens cultivés, doués de sens critique. Ils cherchent à fasciner les masses par leur éloquence pathétique, à exercer sur elles une grande influence, et cette influence n'est pas négligeable car ces masses ne sont pas insignifiantes. On peut les estimer à huit ou dix millions d'hommes répandus dans le monde entier, dont les socialistes s'efforcent de pétrir le cerveau et le cœur, en faisant appel à la fois à leurs intérêts matériels et à un idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, emprunté à la Révolution française. Le double contraste entre l'utopie humanitaire et les intérêts pratiques dont ils doivent tenir compte, se retrouve dans toutes les décisions des congrès.

Vers quelle forme de société prétendent-ils conduire ces foules qui les suivent aveuglément? Ils déclarent eux-mêmes l'ignorer absolument. La Conférence interparlementaire, réunie à Stuttgart à l'occasion du Congrès s'est occupée de l'avenir. Le député hollandais Troelstra a posé une question indiscrète; le moment n'était-il pas venu d'étudier un système politique particulier, de rechercher comment l'État pourrait être constitué en un système socialiste, distinct de la politique bourgeoise et du socialisme d'État bourgeois? M. Vaillant a jugé la recherche presque impossible. M. Jaurès, rappelant sa proposition d'exposer par le détail l'appareil juridique de l'État futur, a ajouté, avec belle humeur, qu'heureusement il n'avait pu mener l'entreprise à bonne fin, parce qu'il s'était trouvé souffrant. Toujours sarcastique, le docteur Adler déclara qu'il avait la vue un peu basse, sur ces questions d'avenir, mais que la vue à distance n'était pas une vertu : si l'on nommait une commission pour ordonner toutes les propositions qui surgiraient à ce sujet, et si l'on cherchait à les concilier, on mettrait en danger non le mouvement socialiste, mais la santé de ses membres. Bref, les socialistes travaillent de leur mieux à détruire la société

actuelle, sans savoir le moins du monde par quoi ils la remplaceront.

Nombre d'entre eux, en attendant, s'accommodent fort bien de notre société bourgeoise. Ils en dénoncent les abus, les privilèges, mais ils en jouissent sans remords; ces éducateurs du peuple, ces anticapitalistes, se recrutent parfois chez les ploutocrates. Aussi y a-t-il quelque mauvais goût de leur part à déclamer contre le capital, « ce vampire qui suce le sang des ouvriers. » De même qu'une partie de la noblesse se jeta dans la Révolution, des fils de famille se précipitent aujourd'hui vers le socialisme. Molière a peint le bourgeois gentilhomme : quel auteur dramatique nous mettra sur la scène le bourgeois prolétaire? Ils abondent au Congrès. Voici le président si autoritaire, M. Singer, patron, enrichi par sa fabrique de manteaux pour dames; M. Bebel, l'heureux héritier de deux cent mille marks qu'il s'est bien gardé de refuser; M. Furnémont, qui roule en bel équipage ; M. Sudekum, le Brummel de la social-démocratie allemande, légendaire par ses cravates, le ravisseur chevaleresque de la princesse de Saxe. Combien ont quitté Stuttgart en automobile aristocratique ! M. Vandervelde a comparé les socialistes aux premiers chrétiens : tous ne manifestent pas la même horreur pour la corruption du siècle. Un délégué à Amsterdam nous citait un de ses camarades, qui, par amour désordonné du capital, venait d'épouser une infante aussi riche que laide. Le monde des femmes socialistes est aussi varié que celui des hommes. Elles étaient légion à Stuttgart. L'assemblée qu'elles ont tenue a été des plus houleuses. Le Congrès vota pour elles le droit de suffrage. Mais la différence de leurs manières et de leurs toilettes blessait le sentiment d'égalité. Quelques ladies, qui n'auraient pas été déplacées à la Cour, coudoyaient de petites Russes en blouses noires, d'aspect doux et recueilli, toujours prêtes au sacrifice, et qui deviennent aisément meurtrières et lancent leurs bombes, par amour de l'humanité. Des juifs étaient venus nombreux de Russie, de Pologne, d'Autriche et d'Allemagne. Dans les pays où ils ne jouissent que d'une égalité imparfaite, ils se joignent aux partis socialistes qui les accueillent et ils se servent de la force croissante des classes ouvrières contre leurs adversaires et leurs oppresseurs. Les pays à l'est de l'Europe possèdent un prolétariat juif irréconciliable, dans sa misère et son abjection. Théoriciens, journalistes,

orateurs, chefs politiques, les intellectuels parmi les juifs forment, depuis Karl Marx et Lassalle, l'état-major de l'Internationale rouge, organisée en partie par eux, en opposition à l'Internationale dorée où leurs coreligionnaires jouent pourtant un rôle qui n'est pas moindre.

Ce monde de dirigeans si mêlé où se rencontrent à côté d'aventuriers, de déclassés, des enthousiastes, des fanatiques, ne doivent pourtant pas faire oublier que les trois quarts jusqu'aux cinq sixièmes de toutes les unions prolétariennes étaient représentées au Congrès. Les directeurs de ces Unions sont, pour la plupart, des esprits pratiques, des administrateurs remarquables. Ils formaient les meilleurs élémens du Congrès, et, au point de vue des résultats, il serait sans doute à souhaiter que la direction de l'Internationale passât entre leurs mains. La seule question d'un intérêt exclusivement ouvrier, l'émigration et l'immigration des travailleurs, a été à peine effleurée à Stuttgart, bien qu'elle figurât à l'ordre du jour. Le président a même refusé d'accorder la parole à un délégué anglais qui représentait des centaines de mille de commettans. Seule la politique passionne ces politiciens qui ne visent qu'à dominer, tandis qu'ils persuadent aux ouvriers qu'ils ne combattent que pour la cause sainte et sacrée du travail et de la paix (1).

J. BOURDEAU.

(1) Sur le Socialisme international et le Congrès on consultera avec fruit : Werner Sombart, *Sozialismus und Soziale Bewegung*, 3e édition, 1905, le meilleur ouvrage et le plus complet sur l'ensemble du mouvement socialiste contemporain, théorique et pratique. — Du même auteur, dans la Revue *Morgen* (Berlin), nos 11 et 12, deux articles sur le Congrès international de Stuttgart. — Michels, un socialiste allemand, a publié dans l'*Archiv für soziale Wissenschaft und Soziale Politik*, juillet 1907, un long et intéressant réquisitoire contre la Social-democratie allemande. — Dans la *Revue socialiste*, août, M. Fournière, sous ce titre : *la Course à l'abîme*, prédit à M. Jaurès, poussé par les anarchistes, la culbute au bout du fossé. — Les *Sozialistische Monatshefte*, juillet, août 1907. — La *Neue Zeit*, 31 août. — Les *Temps nouveaux*, 31 août. — La *Revue Bleue* du 7 septembre, *Socialisme français et Socialisme allemand*, par M. Paul Louis. — Les *rapports* en deux volumes des organisations ouvrières publiés par le Bureau international socialiste, Bruxelles, 1907. — Les délibérations du Congrès dans le *Vorwaerts* du 24 au 26 août.

DEUX FAVORITES

MADAME DE BALBI ET MADAME DE POLASTRON

Si dans cette troupe brillante de jeunes femmes, qui embellirent les derniers jours de la cour de Versailles, la comtesse de Polastron (1) nous a attirés par le charme de sa grâce mélancolique et tendre, il est une autre figure qui trouve sa place auprès d'elle. Cette séduisante physionomie qui mérite de nous retenir, non pour faire ressortir une ressemblance, mais pour marquer un piquant contraste, c'est Anne Jacobé de Caumont la Force comtesse de Balbi, toute-puissante favorite du Comte de Provence (2).

Mme de Balbi connut la plus haute faveur en même temps que la fille du comte d'Esparbès de Lussan, mais c'est là le seul rapprochement qu'on puisse établir entre elles. Leurs goûts, leur tempérament offrent les plus frappantes divergences, et si, durant un temps, les fortunes sont égales, elles ne servent qu'à accentuer encore une rivalité, pour ne pas dire une hostilité qui ne cessera de se traduire à Versailles comme en exil.

En suivant les deux femmes à travers toutes les phases de leur existence accidentée on peut voir qu'à aucun moment on ne les trouvera réunies et que dans nulle circonstance on ne les rencontrera amies ou alliées.

Dès le début, leurs devoirs respectifs doivent d'ailleurs servir l'antipathie de leurs caractères, car les deux maisons auxquelles

(1) *Les Reines de l'Émigration : Louise d'Esparbès comtesse de Polastron*, par le vicomte de Reiset, tome I, in-8, Émile Paul édit., 1907.

(2) Le deuxième tome des *Reines de l'Émigration* qui doit paraître dans le courant de l'année sera consacré à Mme de Balbi.

elles sont attachées ne fusionnent que rarement et ne s'apprécient guère. Tandis que Mme de Polastron fait partie du service de la Reine, Mme de Balbi est dame d'atours de Madame, Comtesse de Provence. La première est étroitement liée à la famille de Polignac dont elle est la proche parente, dont elle partage les inimitiés et les affections, les faveurs et les épreuves. La seconde au contraire est à la tête de la société du Comte de Provence, société qui fait aux Polignac une guerre sourde, mais incessante.

Dans les premières années de son arrivée à Versailles, en effet, Marie-Antoinette a vécu dans l'intimité de son beau-frère et de sa belle-sœur; mais la différence d'idées, de goûts et de sentimens a promptement amené un refroidissement que le temps n'a fait qu'accentuer; aux affectueux rapports d'autrefois a succédé une froideur mêlée de méfiance. Mme de Polastron est de toutes les fêtes et prend part à toutes les réjouissances, elle patine sur la pièce d'eau des Suisses, elle danse aux bals intimes de la Reine et elle joue avec elle la comédie à Trianon.

C'est en distractions moins futiles que la comtesse de Balbi dépense son activité inlassable et occupe son esprit avisé. D'ailleurs, attachée à la maison de Joséphine-Louise de Savoie, elle ne peut qu'imiter sa réserve et suivre son exemple. C'est donc seulement comme spectatrice qu'elle se mêle de temps à autre à la troupe de la Reine, puisque Monsieur interdit à son épouse de figurer au nombre des actrices. La gravité et la précoce sagesse du frère de Louis XVI réprouvent ces futiles passe-temps qu'il juge, non sans raison peut-être, incompatibles avec la dignité royale. Il estime qu'il est regrettable de renverser brusquement les barrières prudemment élevées jadis entre les souverains et leurs sujets, et la suite des événemens ne viendra malheureusement que trop vite justifier le bien fondé de ses alarmes!

Le caractère de la liaison princière de chacune des deux favorites est lui-même essentiellement différent : Louise d'Esparbès demeure volontairement dans l'effacement, ne trouvant de satisfaction que dans le commerce de ses amies et aux côtés du Comte d'Artois auprès duquel elle veut être toujours et sans cesse. Ce n'est ni un caprice des sens, ni un calcul d'intérêt qui a triomphé de ses scrupules. Pendant de longs mois, la jeune femme a résisté à sa cour assidue et pressante, mais dans ces réunions journalières où la familiarité résulte de l'intimité, le

sentiment n'a pas tardé à éclore. Elle n'a pu rester insensible à l'admiration d'un prince jeune et séduisant, dont toutes les femmes autour d'elle souhaitaient les hommages et se disputaient les sourires, et elle a été touchée peu à peu par la constance de cet esprit frivole, de ce cœur volage que rien si longtemps n'avait pu fixer d'une manière durable. C'est presque à son propre insu qu'elle se laissera aller à répondre aux avances du Comte d'Artois et tous deux s'embarqueront sans y songer dans une liaison qui durera toute leur vie! La chute de la douce Louise dans les bras de son vainqueur sera presque inconsciente et dès le lendemain de cette défaite qui pour tant d'autres eût été un triomphe, elle n'aura plus qu'un désir, c'est de vivre dans la retraite pour se consacrer tout entière à son amour. Elle a trouvé un aliment à ce besoin d'affection et de dévouement qui la dévorent et qui suffiront désormais à remplir son existence. Elle vivra dans un effacement volontaire, étrangère à toute intrigue, se tenant en dehors de toutes les combinaisons et de tous les rouages compliqués de la politique. Elle ne voudra qu'aimer, et, comme cette douce La Vallière jadis aimée du grand roi, elle ne désirera pas toucher aux choses de ce monde, toute son ambition réside dans son cœur! La mort même ne viendra pas briser les liens qui l'auront unie à son amant pendant vingt années de son existence. A son lit de mort, résignée et repentante, pourtant, elle ne pourra se résoudre à détester ses anciennes faiblesses et tout en le ramenant à Dieu elle fera jurer à son prince une fidélité éternelle à son souvenir. « Tout à Dieu! » lui dira-t-elle dans sa recommandation suprême, et jusqu'à son dernier jour le Comte d'Artois tiendra religieusement sa promesse.

Ce n'est pas aux élans de son cœur qu'a obéi tout d'abord Mme de Balbi en s'attachant au Comte de Provence, et si elle a été attirée par les brillantes facultés intellectuelles du futur Louis XVIII, elle a surtout été séduite par la situation prépondérante qu'elle va trouver auprès de lui. Encore presque une enfant, elle a su plaire à Madame par la gentillesse de ses manières, l'originalité de ses remarques et la vivacité de ses propos; mais une fois en possession de la charge qu'elle a obtenue auprès d'elle en dépit de tous les obstacles, elle s'aperçoit bien vite que la seule protection de Joséphine-Louise de Savoie serait insuffisante pour lui permettre de se tailler un rôle à sa hauteur. Entre ces deux époux qu'elle a promptement jugés à leur valeur

et qu'elle voit si mal assortis, son choix est vite fait; c'est le Comte de Provence qu'elle va essayer de conquérir, et c'est la faveur de sa femme qui lui permettra de gagner peu à peu ses bonnes grâces.

Jusque-là, le Comte de Provence s'est montré peu sensible aux attraits du beau sexe et son tempérament comme son goût lui ont fait rechercher les satisfactions de l'esprit plutôt que les plaisirs des sens; mais Mme de Balbi ne se décourage pas pour si peu, quelques semaines suffiront pour que le prince, séduit tout d'abord par son intelligence, soit conquis complètement par sa beauté. Parvenue au premier plan, elle donne libre cours à son activité fiévreuse, à son amour du commandement, à sa passion pour l'intrigue; elle se mêle à toutes les affaires, elle conseille, elle discute et elle agit. A l'encontre de la languissante amie du Comte d'Artois, au lieu d'une voix qui volontairement s'éteint, elle fera entendre les accens d'une énergie qui se dépense. Et malgré cette activité dévorante, cette existence agitée et ces bruyantes aventures, de ces deux femmes si dissemblables, la favorite du Comte de Provence n'est pas celle qui disparaîtra la première. Mme de Polastron mourra jeune, incapable de supporter les maux physiques et les peines morales qui l'ont accablée d'un poids trop lourd; Mme de Balbi au contraire traversera les révolutions et les émeutes, elle verra les régimes se succéder, et, jusqu'à un âge avancé, vivra d'une vie ardente, intriguant, plaidant, réclamant sans relâche, toujours caustique, l'œil vif et la repartie prompte.

Même dans les plus petits détails, la divergence de goûts des deux femmes reste complète, pour la dame d'honneur de la Reine, comme pour la dame d'atour de Madame. Le jeu est exigé par la mode, c'est une quotidienne distraction obligatoire et le plus habituel passe-temps à la Cour; mais tandis que Mme de Polastron s'en plaint comme d'une charge onéreuse à sa bourse et dont son budget se trouve fâcheusement grevé, Mme de Balbi est joueuse enragée; elle joue à Versailles, à Coblentz, à Londres et à Paris. Le creps, le whist, le quinze, le cavagnol lui sont également familiers, et l'inventaire de son mobilier dans chacune de ses résidences successives nous donne l'énumération curieuse des nombreuses tables à jeu qui garnissent chaque pièce, depuis l'antichambre jusqu'aux cabinets de toilette. La vieille monarchie qui s'écroule la trouve les cartes à la main, elle traverse

ainsi l'émigration et, au retour, elle abat encore des cartes. Le « vice » est à la mode; malgré les efforts impuissans du vertueux Louis XVI, la Reine et ses belles-sœurs sont les premières à donner ce funeste exemple. Toutes les jolies femmes jouent avec fureur et se lamentent après la perte inévitable. « Les louis glissent entre les doigts roses, » dit un contemporain.

Entre les favorites des deux princes, — eux-mêmes si dissemblables par leurs goûts, leurs allures et leurs aspirations, — la nature semble avoir préparé ce contraste. A la fille des d'Esparbès de Lussan, blonde, de ce blond cendré où tout est douceur et lumière, elle avait donné l'exquise joliesse, la grâce attendrie et charmante, en lui refusant le don et le goût de l'intrigue. A la descendante des Caumont la Force elle avait dispensé une beauté toute d'énergie et de vigueur, des yeux de velours, avec une taille de nymphe, une démarche triomphante et une élégance accomplie. Son portrait que je dois à l'obligeante amabilité de son petit-neveu, le duc de la Force, la représente en robe de linon, la lèvre souriante, l'œil moqueur et l'air mutin. Le feu de la passion brille dans le regard, et la physionomie tout entière reflète la volonté, l'ardeur et l'intelligence. La finesse du nez légèrement relevé, les fossettes qui se creusent dans les joues rondes, tout semble concourir à la perfection de ce frais et délicieux visage. De ses doigts fuselés, elle croise sur son sein demi-nu un fichu de gaze blanche d'où s'échappe un bout d'épaule ronde, et un ruban ponceau retient imparfaitement l'abondante masse de ses cheveux de brune piquante. Il suffit de contempler ce portrait empreint à la fois de tant de coquetterie et d'abandon pour deviner quel dut être l'empire d'une femme qui réunissait à la fois tant d'attraits et tant d'intelligence, qui joignait tant de grâce provocante à tant d'esprit et de ténacité.

A cet esprit étincelant tous ses contemporains sont unanimes à rendre hommage. « Elle est plus pressée de parler que d'entendre, » dit le vicomte de Neuilly, « mais on est toujours fâché quand elle se tait. » « Aux charmes de la figure et de l'esprit, elle joignait la coquetterie, » ajoute le marquis de Contades. « C'était un esprit fier et charmant, » témoigne Hyde de Neuville, « et tous ceux qui l'approchent sont d'accord pour déclarer que, quelle que soit la séduction qu'elle dégage, son esprit surpasse sa beauté. » Ces précieux dons naturels qui lui ont été si

libéralement départis par la nature, nous la verrons en user largement, mais sans qu'ils soient jamais déparés par l'ombre d'une bassesse. Comme toutes les femmes habituées à dominer, elle ne sait guère se plier à aucune contrainte, et supporte impatiemment tout ce qui met obstacle à ses caprices ou à ses volontés. On la voit alors s'emporter contre qui lui résiste; et ses colères sont si violentes, qu'elles ne s'arrêtent devant rien, pas même, et c'est son éloge, devant son intérêt.

Volage par tempérament, sa morale n'est pas sévère et s'accommode volontiers des principes de large indulgence qui sont ceux du monde qui l'entoure, mais elle ne fait qu'obéir aux mœurs de l'époque et n'a pas de raison pour se montrer plus austère que ses contemporains. Assurément elle n'aura trop souvent d'autre règle que son bon plaisir, d'autre frein que sa fantaisie, et lorsqu'elle obéira à des élans irraisonnés, elle n'attachera aux faiblesses du cœur qu'une importance secondaire. Mais si elle ne brille ni par sa vertu, ni par sa constance, combien en est-il parmi ses compagnes qui donnent un meilleur exemple dans cette cour galante où l'amour est si fort en honneur? En tout cas, elle a une supériorité qui la distingue de beaucoup d'autres, c'est que l'amour dans son cœur ne fait pas tort à l'amitié; aussi, dans tous les temps et à toutes les époques, elle gardera des affections très sûres qui lui demeureront inébranlablement attachées. Cette femme coquette et légère, ambitieuse et fantasque, est une amie fidèle et sûre, constante dans ses attachemens.

L'empire qu'elle exerçait sur le Comte de Provence s'explique donc aisément. Rebelle aux exercices physiques que son précoce embonpoint lui avait de bonne heure rendus difficiles, vivant pour ainsi dire dans son salon où il se plaisait aux fines épigrammes et aux piquantes reparties, le prince trouvait en Mme de Balbi la réunion parfaite de tout ce qu'il aimait, la beauté accomplie, l'élégance raffinée, le charme des manières, la distinction et la subtilité de l'esprit. Aussi quel attachement il lui avait voué!

Dès le matin, à son réveil, c'est d'elle qu'il s'entretient avec son médecin Beauchêne qui est aussi le sien et toutes ses soirées, d'une façon invariable, se passent au foyer de sa bien-aimée favorite! Il n'est pas d'éloges qu'il ne fasse de la splendeur de ses cheveux, de la perfection de ses bras et de ses mains, des attraits de toute sa personne. Mais plus encore que

sa beauté, il admire ses rares qualités intellectuelles ; ses spirituelles reparties le charment, sa conversation le retient. Quand elle parle, ses moindres mots sont empreints d'une originalité piquante, elle a sur les choses et sur les gens des aperçus inattendus qui n'appartiennent qu'à elle, et elle est douée d'une perspicacité souvent inquiétante pour ses interlocuteurs. Sa mobilité d'esprit est aussi frappante que celle de son visage qui sait exprimer en quelques secondes les sentimens les plus divers, et la seule critique qu'on pourrait faire de cette verve inlassable et étincelante, c'est que la favorite effleure les sujets les plus dissemblables sans avoir le temps de les approfondir.

Telle qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts qu'elle exagère souvent sans mesure, Anne de Caumont la Force dominera pendant quinze années le Comte de Provence d'une façon absolue, et lorsque, jaloux de cette influence qui nuit à la sienne et se met en travers de ses ambitions, d'Avaray parviendra à les éloigner l'un de l'autre en grossissant les inconséquences de la favorite, en se faisant l'écho de l'histoire jamais prouvée des jumeaux de Rotterdam, ce sera pour le Comte de Provence un déchirement inexprimable ! Ce prince plus spirituel que tendre, plus diplomate qu'amoureux, a alors des accens de douleur sincère et de réelle affliction, et lorsque d'Avaray insiste sur cette naissance prétendue, c'est avec un morne désespoir qu'il lui dit : « Ne m'accablez pas ! »

Mme de Balbi était trop en vue pour ne pas exciter la jalousie et l'envie, mais elle était si prompte à la riposte qu'on ne se risquait guère à la provoquer ostensiblement. Sans être méchante, elle avait le trait piquant, et il était plus prudent de ne pas s'exposer ouvertement à ses vengeances ou à ses railleries. « Aux charmes de la figure et de l'esprit, a dit d'elle le comte de Neuilly, elle joignait la coquetterie et un fonds de méchanceté qui la poussait à se compromettre elle-même pour nuire aux femmes qu'elle n'aimait pas (et il y en avait beaucoup) et aux hommes qu'elle n'aimait plus. »

Spirituelle, nous l'avons dit, elle l'était fort ; c'est elle qui plus tard déclarera à la jeune Mme de Maillé la Tour Landry lui faisant sa visite de noces : « Madame, vous passez la permission d'être jolie, » ce dont la jeune marquise interloquée fut à la fois confuse et charmée.

On craignait ses traits acérés : « Madame, je vous recommande

ma réputation, » lui disait une jeune femme en quittant un salon où elle laissait la comtesse. Répondant à Mme de Matignon qui lui reprochait des médisances, elle lui demandait avec calme : « Eh bien ! sommes-nous quittes ? » Est-il étonnant d'après cela que le comte de Neuilly ait écrit : « Même dans ses instans de bonhomie, si on la regarde, on retrouve un certain sourire qui avertit que la malice n'est pas loin. »

Que ce fût pour se venger de ses mots piquans et de ses sarcasmes, ou par un excès de jalousie suscitée par sa longue faveur, la calomnie s'acharna traîtreusement sur Anne de Caumont la Force. Kagenœck et Bachaumont, — et après eux, nombre d'historiens, — lui ont reproché d'avoir fait enfermer dans un asile d'aliénés son mari qui l'avait surprise en flagrant délit et qui semblait peu disposé à accepter son malheur. Toute la procédure du Châtelet et de nombreux dossiers déposés aux Archives nationales sont là pour répondre de l'inanité de cette accusation ; ils contiennent les interrogatoires du comte de Balbi avec le récit détaillé de ses hallucinations maladives, de ses étonnantes fantaisies et de ses tragiques accès de fureur. On y trouve la preuve palpable que ce malheureux était un aliéné dangereux, que sa femme dut avoir hâte de voir éloigner d'elle, et sur l'état de santé duquel tous ses parens maternels et paternels émirent un avis unanime.

On l'a accusée d'avoir dilapidé les finances de Monsieur, mais on oublie qu'une bonne part des sommes qu'elle reçut du Prince ne furent que de simples avances qu'elle remboursa en partie par la suite. Mme d'Abrantès, qui ne l'aime pas, a été jusqu'à l'accuser d'avoir mis le feu elle-même à son appartement du Luxembourg pour en faire changer le mobilier et les tentures qui n'avaient pas l'heur de lui plaire. Les dégâts occasionnés par l'incendie montèrent, à l'en croire, à 200 000 livres ; mais elle s'est trompée à la fois sur les dates et sur les chiffres, et les comptes des archives nous apprennent que les dépenses ne dépassèrent pas 7 000 livres. Enfin, si elle fut l'objet des libéralités du Comte de Provence et si le Prince vint souvent combler les brèches que la passion du jeu faisait à sa bourse, ce fut dans une mesure beaucoup moindre qu'on ne l'a raconté. En tout cas, ce ne fut pas pour thésauriser qu'elle profita de ses largesses, car, dès son arrivée en Angleterre au moment de l'émigration, on la voit en proie à la gêne et aux préoccupa-

tions d'argent, et, plus tard, lorsque, rentrée en France, elle s'installera à Versailles, sa situation de fortune demeurera modeste. La pension de 12000 francs que lui continuera Louis XVIII, malgré sa disgrâce, sera sa principale ressource. On a raconté qu'après sa rentrée en France, lorsque par ordre de Bonaparte elle fut exilée à quarante lieues de la capitale, elle s'installa à Montauban pour y ouvrir une maison de jeu dont elle était tenancière. C'est une calomnie absurde, inventée de toutes pièces. Mme de Balbi s'était retirée près de son frère, se rendant seulement chaque été chez sa sœur la marquise de Lordat, au château de Bram (Aude) où la tradition parle encore de son esprit, de son entrain et de son charme.

Pendant ses jeunes années passées à Versailles, Mme de Balbi, rieuse, légère et frivole, avait pris sans doute une large part aux distractions de cette société presque uniquement absorbée par la galanterie et le plaisir, mais il est injuste de l'accabler sous le poids des anecdotes mal fondées qu'on s'est plu fréquemment à rapporter sur son compte. Faut-il croire Tilly, le beau Tilly, lorsqu'il nous la montre, dans ses Mémoires, désignée par de transparentes initiales, l'attaquant sous le masque au bal de l'Opéra et le rendant heureux dès le troisième rendez-vous? Ses récits sont-ils plus vraisemblables lorsqu'il la dépeint parcourant la nuit les rues de Versailles en quête d'aventures, et faisant elle-même des avances à des amans d'une heure ou d'une nuit? Ces vaniteuses vantardises ne s'appuient sur aucune preuve, et si, au cours de sa longue carrière, Mme de Balbi fut coupable de faiblesses, si elle se montra inconstante et justifia les jalousies du Comte de Provence par des aventures trop bruyantes, elle ne fut pas l'héroïne des scènes de lubricité vulgaire dont parle Tilly, et elle ne descendit jamais à des amours de bas étage.

Quand sonna l'heure de l'émigration, Mme de Polastron s'était éloignée une des premières avec cette duchesse de Polignac qui fut si admirée, tant aimée, tant pleurée, et dont le cœur égalait la beauté : elle allait rejoindre le Comte d'Artois.

Mme de Balbi, au contraire, installée à Londres lors des journées d'Octobre, reprit le chemin de la France sitôt qu'elle apprit la gravité des événemens qui venaient de se passer; elle accourut au Luxembourg se ranger aux côtés de Monsieur et remplir auprès de Madame les devoirs de sa charge de dame d'atour. Pendant près de deux années, on la verra demeurer ainsi auprès

du Comte et de la Comtesse de Provence, et lorsqu'elle part d'une façon définitive, c'est pour retrouver à Mons, après un voyage sagement calculé, Monsieur qui, sinon plus habile, du moins plus heureux que le roi son frère, a pu quitter Paris et gagner la frontière sans attirer l'attention des populations sur sa route.

Si Mme de Balbi avait joui à Versailles et à Paris d'une influence considérable, bien autrement grande allait être celle qu'elle devait exercer désormais. Après sa fuite de Paris, elle se rend à Mons, puis séjourne à Bruxelles, à Liège et à Aix-la-Chapelle à la suite du Comte de Provence, puis enfin, le 7 juillet 1791, vient s'installer à Coblentz. C'est dans cette capitale du bon électeur Clément Wenceslas qu'elle va devenir réellement la reine de l'Émigration. La plupart des jolies femmes, elles aussi, sont arrivées peu à peu; outre les deux favorites, nombre de « divinités » apportent la note jolie de leurs élégances dans la nouvelle cour. Mme de Lage, Mme de Poulpry, Mme de Boigne, la duchesse de Guiche, toutes les habituées de la Galerie de bois, sont successivement venues. Mais elles forment surtout la société de Mme de Polastron, héritière naturelle des traditions des Polignac. Chez Mme de Balbi, il n'y a pas de femmes : elles ne sauraient s'accommoder des emportemens de son caractère ni de ses jalousies souvent redoutables.

Les deux salons diffèrent autant que ceux qui en font la puissance ou l'attrait. Les caractères des deux princes sont restés comme à Versailles si différens l'un de l'autre! « Parlant toujours et n'écoutant jamais, le Comte d'Artois va bientôt parler d'emporter les retranchemens de Valmy, l'épée à la main, à la tête de la noblesse. Il est familier et altier, élégant et imposant tout à la fois, et possède au plus haut degré cette séduction attirante qui suscite les enthousiasmes et enflamme les courages. Il est téméraire et négligent, étourdi et imprudent; mais à Coblentz, à Trèves et dans tous les campemens d'émigrés, on ne jure que par lui et aucun prince n'est plus populaire! » Aussi ces projets d'expéditions, toujours décidés, sans cesse ajournés, entretiennent-ils Mme de Polastron dans de perpétuelles alarmes!

Mme de Balbi, elle, n'éprouve pas les mêmes inquiétudes et n'a pas à s'associer à des projets guerriers, car le Comte de Provence est totalement dépourvu des brillantes qualités extérieures de son frère. « Jamais il n'avait marché avec une grande aisance, nous dit un contemporain et, même dans sa jeunesse, il

n'avait jamais pu monter à cheval sans être aidé pour s'élever sur l'étrier. » A cette époque de sa vie, son obésité avait augmenté, et il était devenu lourd et impotent au point d'être dans l'impossibilité de s'associer à une action belliqueuse. En revanche, son instruction solide, son esprit délié et curieux l'avaient préparé de bonne heure aux finesses de la politique, et c'est par les voies savantes de la diplomatie qu'il prépare l'exécution de ses desseins. Dans les circonstances les plus critiques, sa fermeté, sa force d'âme, sa volonté demeureront inébranlables, et, dans les plus cruelles épreuves, il saura maintenir ses droits, et sauvegarder la dignité royale en défendant sans jamais faillir les prérogatives dont il aura, en des temps bien difficiles, conservé intact le dépôt.

Le marquis de Contades nous a laissé, dans ses Souvenirs, de piquantes appréciations sur la favorite : « Mme de Balbi, dit-il, femme vraiment extraordinaire par son esprit naturel, a trop marqué à Coblentz, pour que je ne parle pas d'elle, et ce sera, je le jure, avec la plus grande franchise. Jamais femme, peut-être, n'a été plus généralement détestée, sans que j'aie pu découvrir un fait justifiant cette haine universelle. Je n'allais ni dans un lieu public, ni dans une société particulière que je n'entendisse dire du mal d'elle, lui adresser même les reproches les plus graves, et je n'ai jamais vu en prouver un seul. Je la défendais toujours, car je ne regarde pas comme un tort de ne pas plaire à un public malintentionné, et je voulais, d'ailleurs, mettre dans le cas de prouver les faits que l'on avançait contre elle. Ils n'étaient jamais appuyés que sur des on-dit, et des propos des Trois-Couronnes (1). L'on ne doit, du reste, bien souvent, l'aversion ou la bienveillance générale qu'à quatre ou cinq personnes. Le bon ton à Coblentz était de dire du mal de Mme de Balbi, qui ne faisait point de frais pour faire changer cela. Haute et fière, sûre de l'attachement de Monsieur, elle bravait l'opinion publique et souriait de voir, le soir, tout ce Coblentz malveillant à ses pieds... On trouvait que Mme de Balbi se mêlait trop de la maison de Monsieur; si elle lui a donné des conseils, ils se sont ressentis à coup sûr de l'énergie de son caractère. Plût à Dieu qu'une semblable énergie se fût communiquée à tous les souverains, et qu'on eût toujours écarté les conseillers trop timides! Que de femmes

(1) Principal hôtel de Coblentz où se réunissaient les émigrés.

à Coblentz ont fait plus de mal que Mme de Balbi et cependant ont trouvé grâce devant le public, parce qu'elles le soignaient davantage ! » Et Contades continue en précisant certains faits qui réduisent à néant bon nombre des reproches dont on l'a abreuvée.

Favorite déclarée du prince, elle avait fait de son salon le rendez-vous de la plus brillante société, le cénacle où se faisait et où se défaisait l'opinion. Écoutons le comte de Neuilly nous faire le tableau de ces réunions quotidiennes. Intimement lié avec le fils de la favorite, qui servait, comme lui, dans les gardes du corps de Monsieur, il était devenu son inséparable : « Balbi était alors l'enfant gâté de sa mère, chez laquelle il nous attirait souvent et où l'on trouvait chaque soir un excellent souper. Monsieur n'y manquait jamais. On y était fort gai, je finis par y passer presque toutes mes soirées. Tous les soirs, quand la comtesse de Balbi avait fait son service auprès de Madame, elle rentrait chez elle, où sa société s'assemblait, mais d'abord, elle changeait de toilette ; on la coiffait près d'une petite table qu'on apportait d'une pièce voisine, on lui passait ses robes, même sa chemise en notre présence : c'était reçu, et cela nous paraissait si naturel que nous n'y pensions même pas. Je dois dire que, malgré mes yeux assez vifs, je n'ai jamais rien vu de plus que si elle avait eu autour d'elle dix paravens. Nous étions là, Piré, Balbi et moi, petits garçons sans conséquence bien que portant l'uniforme, et des hommes déjà. Mais Monsieur y était aussi et n'y faisait pas plus d'attention que nous. D'ordinaire, il demeurait le dos tourné, assis dans un des fauteuils devant la cheminée, la main appuyée sur sa canne à pommeau, dont l'ombre, lorsqu'on la projetait en silhouette, formait le profil de Louis XVI. Il avait la manie de fourrer le bout de sa canne dans son soulier. Pendant la toilette de Mme de Balbi, qui durait à peine dix minutes, la conversation suivait son train sur le même ton familier et gai... On parlait spectacles, musique ; nouvelles de Paris, chansons, fatras, chronique scandaleuse, Monsieur contait des anecdotes d'une manière ravissante et savait gazer ce qu'elles avaient parfois de graveleux. On jouait à des jeux d'esprit, on remplissait des bouts-rimés, et Monsieur voulait que nous fissions comme lui. On faisait une lecture, et quelquefois, c'était mon tour. Monsieur me passait le livre. Parfois, il fallait faire des vers, et Son Altesse Royale daignait nous donner des leçons de prosodie. On tirait les sujets au sort... »

Mais fréquemment aussi la soirée se passe à de plus graves occupations ; on discute les bulletins, on commente les rapports, on apprécie les événemens survenus. Bien souvent encore, on dresse des tables de jeu, car, nous l'avons vu, Mme de Balbi est joueuse, et elle y met une passion, une furie dont rien ne peut donner l'idée. Monsieur s'amuse beaucoup de ce qu'il appelle *ses bacchanales*. Lorsqu'elle perd, il lui tient tête, et réellement, lui seul ose le faire, car elle est terrible dans ses emportemens et ses colères.

Mais son crédit auprès du Comte de Provence lui permet de tout braver. Un petit fait, rapporté par Hyde de Neuville, nous montre quel est son empire sur ce prince. C'était au moment où la Révolution s'en était prise, dans sa rage de destruction, au calendrier lui-même, et où, sous sa loi inexorable, les mois, les jours et les noms eux-mêmes, venaient de se transformer. Ces extravagantes innovations excitaient à l'étranger le plus vif sentiment de curiosité ; aussi Hyde de Neuville, arrivant à Coblentz, avec l'un de ces nouveaux calendriers républicains, obtint, dans la petite cour de Shönbornlust, le plus grand succès. Mme de Balbi, toujours curieuse d'inédit, n'avait pas dissimulé son extrême désir d'en posséder un exemplaire; malheureusement, Hyde de Neuville n'avait pas la possibilité de disposer du sien, et dès le lendemain, il repartait à l'aube. Mais un souhait de Mme de Balbi était un ordre pour le Comte de Provence, et le matin, à son réveil, la favorite recevait le nouveau calendrier objet de son ambition. Mettant à profit les dernières heures de séjour de Neuville à Coblentz, le prince, avec une galanterie empressée, s'était mis le soir même à la besogne et avait passé la nuit tout entière à copier tout entier avec une patiente minutie, de son écriture droite et menue, le document désiré par sa séduisante amie.

Ce témoignage de délicate galanterie est encore en la possession de la comtesse de Bardonnet, petite-fille de Hyde de Neuville, entièrement écrit de la main du futur Louis XVIII.

Si on a attaqué à juste titre la moralité d'Anne de Caumont la Force, en revanche, tous ceux qui l'ont connue, sans exception, ont rendu justice à ses brillantes qualités intellectuelles. Par son entrain inlassable, elle savait rendre léger le poids de l'exil, et dans les courts billets qu'elle tournait si joliment, on retrouve encore à chaque ligne le charme et la grâce d'un passé qu'on serait, à cet égard, heureux de faire revivre !

En voici un entre cent autres, écrit à un ami, quelques années après Coblentz, pendant son séjour à Londres : « Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Voilà de la sagesse des nations; mais ce qui est de moi ou senti par moi, c'est la tristesse profonde d'aller passer la journée à Straumore ! Le duc de Castries et le baron de Roll viennent m'enlever à deux heures, en me promettant de me ramener à deux heures et demie chez Mme de Belzunce. De grâce, n'allez pas manquer de vous y trouver. Je veux bien déranger ma journée, mais non la perdre... »

Ni la concision, ni le trait final ne manquent à ce billet empreint de cette mordante originalité qui lui est propre.

En Allemagne ou en Italie, en Angleterre ou en Hollande, partout où elle a passé, elle a laissé les mêmes souvenirs. Il semble qu'on n'ait pu l'approcher sans subir son attraction invincible. Exilée par Napoléon, ou disgraciée par Louis XVIII, son salon de Montauban ou de Versailles restera un centre intellectuel et brillant et jamais, même dans sa vieillesse, elle ne végétera oubliée. Sa fortune et sa puissance se sont évanouies, sa jeunesse et sa beauté se sont envolées, mais son esprit lui est resté, avec de rares qualités de dévouement et de franchise. Aussi, en dépit de la défaveur dont elle est l'objet aux Tuileries, ses amis lui demeureront constamment fidèles! « Amie aussi chaude qu'ennemie dangereuse, — dira M. de Beaumont-Vassy, — elle réunissait dans son salon ce qu'il y avait de plus distingué, et c'était une grande faveur que d'y être admis. Elle savait pratiquer les sélections : le ridicule la frappe, la prétention la choque, la médiocrité l'ennuie ! » De telles antithèses suffisent à expliquer bien des colères, mais elles révèlent aussi des qualités rares et sérieuses. Aussi, malgré les graves accusations auxquelles elle a été en butte, malgré l'emportement de sa nature, malgré les égaremens de sa conduite, Anne de Caumont la Force nous apparaît-elle toujours triomphante dans la galanterie comme dans l'intrigue ; et à Coblentz ou à Versailles, sachant mener de front les plaisirs et les affaires, dans ce siècle qui fut celui de la causerie par excellence, elle reste reine par la supériorité de son intelligence, par le piquant de son esprit étincelant et par sa séduction incomparable.

VICOMTE DE REISET.

REVUE MUSICALE

SAINT GRÉGOIRE ET LE CHANT GRÉGORIEN
A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

Après avoir écrit le titre des pages qui vont suivre, la première chose à faire serait peut-être de le retourner, de renverser les deux termes qui le composent. Tout le monde sait en effet que le chant grégorien a précédé saint Grégoire. Ce chant existait, et depuis longtemps, avant d'être nommé. La même chose devait arriver, de longs siècles après, à la seconde des deux grandes formes de la musique religieuse, au chant qu'on appelle volontiers palestrinien. Il s'en faut que la polyphonie vocale ait eu pour maître unique, encore moins pour premier maître, le compositeur de la messe du pape Marcel, du *Stabat* et des *Improperia*. Ainsi l'histoire, et même la nature ou l'être de l'un et de l'autre genre dépasse, déborde en quelque sorte le vocable sous lequel ils sont l'un et l'autre communément désignés.

Les origines du chant grégorien et la personnalité du pontife qu'on en peut regarder comme l'ordonnateur, voilà le principal sujet de l'ouvrage très considérable récemment publié par un érudit professeur à l'Institut catholique. Nous ne disons pas le sujet intégral, car il était plus vaste et M. Gastoué l'a rempli tout entier. Il en a traité les dépendances naturelles et la suite nécessaire. Il n'a rien négligé, par exemple, de ce qui regarde les formes de la musique chrétienne, la

(1) *Les origines du chant romain, — L'antiphonaire grégorien*, par M. Amédée Gastoué, professeur de chant grégorien à l'Institut catholique de Paris. — Paris Alph. Picard et fils, 1907.

théorie et les théoriciens de l'art grégorien, enfin le développement et la fixation du répertoire liturgique.

Mais la critique, au moins la nôtre, ne saurait prendre, ou reprendre les choses avec la même ampleur. Il y faudrait l'article, parfois technique, d'un savant pour des savans. Et cet article-là, vous le liriez sans aucun doute; mais il ne nous appartient pas de l'écrire. C'est pourquoi nous ne souhaitons ici que de résumer d'abord, à propos des origines du chant grégorien, deux ou trois notions historiques, puis de rappeler, devant un nouveau portrait de saint Grégoire, les traits principaux de cette grande figure.

I

Le chant grégorien a trois antécédens. Par leur rencontre et leur mélange, trois élémens l'ont constitué : le premier est hébraïque, le second peut s'appeler gnostique, d'un nom que nous expliquerons tout à l'heure, et le troisième est gréco-romain.

On ne saurait douter qu'à l'origine, les formes du culte chrétien n'aient offert la plus étroite et d'ailleurs la plus naturelle analogie avec celles du culte israélite. L'Évangile d'abord, puis les Actes des apôtres nous attestent l'existence et la persistance aussi de cet inévitable rapport. Après le Christ, et comme il avait fait lui-même, ses premiers disciples montaient au Temple pour prier. Hors de Jérusalem, c'est à la synagogue qu'ils portaient premièrement « la bonne nouvelle. » Entre l'« office » hébraïque et celui des chrétiens une seule différence existait d'abord, mais capitale : après la célébration du culte extérieur qui leur était commun avec les Israélites, les fidèles se réunissaient chez l'un d'entre eux, afin de procéder à l'oblation, à la consécration et à la consommation du pain et du vin, à ce mémorial de la Cène, en quoi l'essence même du sacrifice de la messe consiste encore aujourd'hui.

Peu à peu l'agrégation à la communauté naissante de païens toujours plus nombreux, qui ne pouvaient participer aux rites hébraïques, la scission croissante entre les juifs convertis et les autres, sépara de plus en plus la Synagogue et l'Église. Mais celle-ci n'en continua pas moins d'envelopper en quelque sorte la substance de son office propre, des accessoires anciens : prédications, prières, chant des Psaumes ou d'autres cantiques empruntés à l'Écriture. Et c'est de ce mélange, ou de cette harmonie, où la nouveauté s'unissait avec la tradition et les souvenirs, que la liturgie chrétienne se forma.

Certains restes d'hébraïsme, encore une fois, ne pouvaient ni même ne devaient en être proscrits. Dans les premiers siècles et jusqu'à sa ruine définitive par Adrien, Jérusalem ne fut pas totalement délaissée et maudite. Elle avait son Église, dont quinze évêques appartinrent à la nation juive. Par une faveur suprême, par je ne sais quel délai de miséricorde, il semblait que la ville autrefois sainte eût conservé comme un écho de la vocation divine qu'elle avait refusé d'entendre. Or voici comment l'historien définit cette espèce de résonance : « Non seulement, dès ses premières années, la liturgie chrétienne est modelée sur la liturgie primitive et rudimentaire des synagogues (et en partie du Temple), mais encore elle reste tributaire de ses développemens pendant quatre siècles, grâce à l'appoint que lui fournissent, en dehors des recherches des hébraïsans contemporains, les conversions juives. Le chant, partie intégrante de la liturgie, est passé par les mêmes phases. » A l'appui de sa thèse, M. Gastoué rapproche en un tableau d'ensemble certaines parties de l'office matutinal suivant les diverses liturgies : hébraïque, grecque, gallicane, bénédictine, romaine, ambrosienne. Quant à l'office chrétien de la vigile nocturne, l'auteur nous le donne comme un composé de la vigile et du nocturne israélite. Il paraît donc impossible de contester que, dans la Jérusalem nouvelle, jusque dans ses prières et dans sa voix, quelque chose de l'ancienne subsiste éternellement.

On sait de quoi se composait la musique liturgique d'Israël. Ou du moins (car elle ne se transmettait que par le système précaire et périssable de la tradition orale), on en connaît le principe essentiel. Il consistait dans la vocalité et dans la monodie. Le Temple, et le Temple seul, admettait l'emploi de la symphonie. Il est même rapporté que quatre mille instrumentistes et chanteurs, partagés en vingt-quatre sections, étaient attachés au service du sanctuaire. Des instrumens divers, à cordes, à vent et à percussion, pouvaient accompagner le chant. Il est croyable aussi « que ces instrumens devaient faire entendre une ritournelle en certains cas où les chantres se taisaient. » Mais l'office de la synagogue, dont le recueil des Psaumes formait la base, n'était que chanté ; de plus il ne l'était qu'à l'unisson ou à l'octave, autrement dit sans harmonie.

Sur l'exécution, sur la notation, quelques renseignemens sont également parvenus jusqu'à nous. Eusèbe, d'après Philon, fait mention (au IVe siècle) de chants « très variés de rythme et de mélodie, » encore en usage dans la secte juive des Thérapeutes d'Alexandrie. Ils étaient chantés soit par deux chœurs, alternés ou réunis, d'hommes et de

femmes, soit par une voix seule à laquelle répondaient toutes les autres voix. Eusèbe a soin d'ajouter que la même pratique était familière à l'Église chrétienne de son temps.

Quant à la notation, elle ne consistait que dans l'adjonction au texte littéraire de signes grammaticaux. Ainsi le chantre lisait les paroles et la musique à la fois. Et de cette musique même, voici quels étaient les principes : adaptation étroite de la phrase musicale à la phrase poétique ; alternance dans le chant de parties mélodiques, ou vocalisées, avec des passages en récit ; enfin soumission de la musique au rythme, et non point à la mesure : en d'autres termes, le partage libre, au lieu de la division rigoureuse du temps.

A ces différens caractères il est impossible de ne pas reconnaître, encore lointain, mais sensible déjà, comme un premier souffle du chant grégorien. Aussi bien quelques fragmens de musique israélite, publiés par des grammairiens du XVIe siècle et par un musicologue du XVIIe, confirment en quelque sorte par le détail les observations d'ensemble. M. Gastoué, qui cite ces formules, y reconnaît la présence de certains « tons » ecclésiastiques, le second et le cinquième. Ce sont, ajoute-t-il, ceux « des trois quarts des répons-graduels de la liturgie romaine, ces extraits de psaumes qui nous viennent précisément en ligne droite de la synagogue. » Ainsi le rapport entre le chant hébraïque et le chant chrétien se fortifie et se resserre davantage. Ainsi la parole du Christ : « Je ne suis pas venu pour abolir la loi, mais pour la compléter, » se trouve, en musique même, accomplie.

« *È pure nostra mamma,* » nous disait un jour de la religion juive le Souverain Pontife : « Malgré tout, elle est notre mère. » Mais ce n'est pas seulement dans la liturgie de la religion mère de la nôtre, qu'il faut rechercher les origines du chant chrétien. On les trouverait ailleurs encore, jusque dans le rituel musical de certaines sectes étranges, superstitieuses et grossières, qui remplirent au commencement l'espace demeuré vide entre la vieille orthodoxie hébraïque et le christianisme nouveau. La doctrine, d'ailleurs très mêlée et fort incertaine, de ces groupemens bizarres, comportait un reste de croyance, ou plutôt, tout ce qui restait de la croyance antique à la magie et particulièrement au pouvoir des incantations poétiques et musicales, des formules désignées en général par le mot latin de *carmina.* La plus fameuse entre les sectes dont nous parlons, la Γνῶσις ou la Science, comme elle s'appelait elle-même, serait dérivée, assurent les historiens, de la théogonie ou de la démiurgie égyptienne. Sur la musique religieuse de l'Égypte nous avons comme renseignement un texte du IIIe siècle

avant notre ère : « En Égypte, les prêtres chantent les dieux sur les sept voyelles, en les mettant à la suite l'une de l'autre, et, à la place de l'*aulos* ou de la cithare, c'est le son de ces lettres qui se fait entendre d'une manière agréable (1). »

Même référence chez un auteur grec, Nicomaque de Gérase, au siècle suivant : « Les sons de chacune des sept sphères produisent un certain bruit, la première réalisant le premier son, et à ces sons l'on a donné les noms de voyelles... Voilà pourquoi les théurges, lorsqu'ils honorent la divinité, l'invoquent symboliquement avec des clappemens de langue et des sifflemens, avec des sons inarticulés et sans consonnes. » Et M. Gastoué, qui rapporte ces textes, achève ainsi d'analyser la croyance qu'ils nous révèlent : « En résumé, c'est se rendre favorable la divinité que de s'unir aux sons des astres en émettant la voyelle à laquelle ils correspondent ; c'est se rendre favorables les sphères elles-mêmes que l'on fait entrer en vibrations. »

Quoi qu'il en soit de ces rêveries, de ces relations ou de ces conformités imaginaires, nous surprenons ici, dans une formule, dans un rite vocal pratiqué par l'idolâtrie, ou tout au moins par la superstition, le prototype de l'un des élémens principaux du chant chrétien : le mélisme ou la vocalise.

Nul n'ignore quelle en devait être, quand elle passa de l'église au théâtre, surtout au théâtre italien, la fortune d'abord, puis la décadence et la ruine. « Badiner sur les voyelles, » c'est encore ainsi que la définira bien des siècles plus tard le président de Brosses. Notre siècle à nous en a dit trop de mal. Sans doute la vocalise a dégénéré en vain exercice de virtuosité. Mais elle eut sa vertu naguère, et même elle la pourrait recouvrer encore : vertu d'expression quelquefois, vertu le plus souvent de beauté, de beauté musicale pure. Balzac, le Balzac de la *Comédie humaine*, a très bien discerné cette dernière et quelques pages de *Massimilla Doni*, par exemple, ne sont pas seulement consacrées à définir « la roulade, » mais, par d'ingénieuses raisons, à la justifier.

On a pu s'étonner, et d'aucuns s'étonnent encore de rencontrer la vocalise dans le plain-chant. Elle y a pourtant sa place et son rôle. Dans cette forme très verbale de la musique, j'entends où la parole est maîtresse, la vocalise représente pour ainsi dire les droits et sauve la liberté de la pure musique. C'est par la vocalise et c'est en elle que le son, que le chant, échappant aux entraves des mots, se répand et se

(1) Démétrius de Phalère.

donne carrière. On l'appelle aussi « jubilation. » Elle a pour effet, d'après le sentiment des anciens Pères, « d'exprimer la joie profonde de l'âme perdue en Dieu et, par là même, d'inciter l'élévation de l'âme à Dieu. « C'est un exercice ascétique. » N'avions-nous pas raison tout à l'heure, quand, à l'origine et comme au fond de cette virtuosité devenue à la longue artificielle, nous estimions possible de rencontrer une véritable et très pure vertu ?

A propos de la vocalise ou de la jubilation, M. Gastoué rappelle un passage admirable de saint Augustin. « Celui qui jubile, écrit l'éloquent évêque, ne dit pas des mots : car c'est la voix de l'esprit perdu dans la joie, l'exprimant de tout son pouvoir, mais n'arrivant pas à en définir le sens... Et à qui convient cette jubilation, sinon au Dieu ineffable? Ineffable, c'est en effet ce qu'on ne peut dire; or, si tu ne peux le nommer et que tu ne doives le taire, que te reste-t-il, sinon de jubiler, afin que ton cœur se réjouisse sans paroles et que l'immensité de ta joie ne connaisse pas les limites des syllabes (1)? »

On ne saurait imaginer plus belle apologie de la vocalise, ou, comme dit très bien M. Gastoué, de ce « sens vocalique, » issu matériellement des superstitions égyptiennes ou gnostiques, mais qui devait s'élever si haut au service du Dieu véritable. Et même, en y regardant de plus près, on n'aurait pas de peine à trouver dans le texte de saint Augustin, reconnaissant aux sons la puissance et le privilège de dire l'indicible, non seulement une apologie de la vocalise ecclésiastique, mais la définition et l'éloge de la musique elle-même (2).

Avec ces deux élémens, l'un hébraïque, l'autre gnostique, un troisième et dernier se rencontre à la base et comme à la racine de notre chant liturgique : c'est l'élément gréco-romain. Pas plus que l'architecture, la musique du christianisme naissant ne s'y pouvait soustraire. Jusqu'à quel point elle en a subi l'influence; tout ce que, dans les parties ou les ordres divers de la musique, dans la mélodie, la rythmique, la métrique, le chant de l'Église primitive a retenu du chant de l'antiquité, on le sait depuis les travaux d'un Gevaert et l'espace nous manquerait ici ne fût-ce que pour le résumer. M. Gastoué lui-même n'a fait qu'indiquer ce rapport ou cette filiation. Pour l'établir, ou plutôt la rappeler, il s'est contenté de signaler certaine ressem-

(1) Saint Augustin, *in Psalm.*, 99, 4 et 32, I, 8.

(2) Peut-être, si le rapprochement de deux « auteurs » si dissemblables ne devait paraître hasardeux, serait-ce ici l'occasion de rappeler une phrase que Dumas fils écrivait naguère à Gounod : « Vous êtes bien heureux, vous autres musiciens. Vous n'êtes pas obligés d'appeler les choses par leur nom. »

blance, allant presque jusqu'à la similitude, entre un couplet de chanson, découvert il y a quelque vingt ans, gravé sur une pierre tombale à Tralles, en Asie Mineure, et l'antienne Hosanna prescrite le jour des Rameaux par la liturgie romaine. Et pour n'être qu'un argument, ou mieux un exemple particulier, cette citation n'en est pas moins propre à nous faire reconnaître, toucher en quelque sorte du doigt la troisième et dernière source d'où le chant grégorien est primitivement dérivé.

Toutes les trois, il est vrai, ne sont point également pures; ou plutôt, il n'est pas une des trois qui soit d'une parfaite pureté. Mais il semble par là que même aux principes, aux formes de sa musique, le christianisme ait voulu étendre le caractère de la rédemption. Il a véritablement racheté le chant de l'Église nouvelle et de la gentilité, et de la corruption des sectes superstitieuses, et de l'imperfection de l'ancienne Loi. Dans cette opération trois fois salutaire on peut trouver une triple leçon. L'origine hébraïque du chant chrétien confirme, nous le disions plus haut, une parole de Jésus. Son origine gréco-romaine peut passer pour un signe ou pour un mémorial de la vocation des Gentils. Plus suspecte encore, son origine gnostique, ou magique, nous apparaît comme un symbole, dans l'ordre des formes sensibles, de la justification et de la miséricorde. Et puis, et surtout, nous pouvons reconnaître ici la démarche habituelle du génie de l'Église, le don merveilleux et vraiment divin qu'elle a reçu de s'approprier, pour en vivre d'une vie renouvelée et plus riche, les élémens étrangers, contraires même, et dont on aurait pu craindre qu'elle ne risquât de mourir. En tout temps, en toute chose, elle a construit ainsi ses propres édifices avec les ruines que ses victoires avaient faites. C'est bien ici le lieu de rappeler le triomphant exorde de Bossuet : « Nous lisons dans l'histoire sainte que le roi de Samarie, ayant voulu bâtir une forteresse qui tenait en crainte et en alarme toutes les places du roi de Juda, ce prince assembla son peuple et fit un tel effort contre l'ennemi, que non seulement il ruina cette forteresse, mais qu'il en fit servir les matériaux pour construire deux citadelles, par lesquelles il fortifia sa frontière. »

II

Nul n'ignore, et M. Gastoué n'a pas eu besoin d'y insister longuement, les caractères généraux du chant ecclésiastique ainsi constitué. Sans doute il ne resta point immobile et rigide. A plus d'une reprise,

au cours des quatre premiers siècles, des réactions réciproques vinrent à se produire entre les élémens qui le composaient. L'adoption de la langue grecque par l'Église influa certainement sur les cantilènes hébraïques. Pour de nouveaux textes liturgiques, en grec, des mélodies, grecques aussi, furent créées. Enfin l'introduction du latin, remplaçant le grec à son tour, ne manqua pas d'amener encore des changemens nécessaires. Mais sous les dehors variables, la substance, ou le fond, demeura. Diatonique, purement vocal et monodique, obéissant au rythme plutôt qu'à la mesure, tels sont les signes où le chant grégorien se reconnut toujours et se reconnaît encore aujourd'hui.

« Chant grégorien, » disons-nous et depuis longtemps l'usage universel est en effet de le dire. Non pas, encore une fois, que saint Grégoire ait jamais passé pour le fondateur ou le créateur de ce chant. M. Gastoué nous assure que « le répertoire romain des mélodies ecclésiastiques est formé de pièces dont une importante, sinon la majeure partie, existait avant le VIIe siècle. »

Mais ce répertoire, antérieur au pontife bénédictin, qui devait lui survivre et continuer encore de se développer après lui, la mission ou l'une des missions du grand Pape, envoyé pour tant de grandes choses, fut de l'ordonner et de le codifier. L'« Antiphonaire » est le nom du code grégorien. On a disputé quelquefois au pontife la gloire de son œuvre. Il semble difficile, après l'ouvrage de M. Gastoué, de ne pas la lui reconnaître ou la lui restituer.

L'historien confirme d'abord l'autorité de Jean, le diacre romain, et le biographe en quelque sorte officiel de saint Grégoire, dont il a, dans un texte fameux, rapporté ce qui suit :

« Dans la maison du Seigneur, comme un autre savant Salomon, et à cause de la componction et de la douceur de la musique, *le plus zélé des chantres* COMPILA *très utilement l'antiphonaire* « centon ; » il constitua aussi la *Schola cantorum, qui chante encore* dans la Sainte Église romaine *d'après les mêmes principes ;* et, avec de nombreux champs, lui donna deux maisons qu'il fit construire, savoir : l'une sous les degrés de la basilique du bienheureux Pierre apôtre, l'autre sous les constructions du patriarcat de Latran, où jusqu'à aujourd'hui l'on conserve, avec la vénération qui leur est due, l'antiphonaire authentique, le lit de repos où il chantait et la férule dont il menaçait les enfans. Il divisa ses donations par séries prescrites, sous peine d'anathème, en vue d'assurer le service quotidien. »

Il faut avouer, et l'on n'a pas manqué de s'en prévaloir, que l'ouvrage de Jean Diacre fut écrit en un temps éloigné (deux siècles et

demi) du temps de saint Grégoire. Mais c'est peut-être le cas de dire, ou de répéter, que « le temps ne fait rien à l'affaire, » si l'époque où vivait Jean Diacre fut précisément l'une des plus glorieuses de la *Schola Cantorum;* si Jean put connaître les maîtres, les archives et les traditions de cette école ; enfin si la véracité, la conscience et les scrupules du biographe ne nous permettent pas de suspecter son témoignage.

Aussi bien d'autres ne manquent pas, qui viennent le corroborer. Le pape saint Léon IV a rappelé dans une lettre authentique « la douceur du chant de Grégoire et la manière de chanter et de lire dans l'Église, qu'il ordonna et régla... Toutes les Églises ont reçu avec une telle avidité et un si courageux amour ladite tradition de Grégoire... Ce très saint pape Grégoire, serviteur de Dieu, qui fut illustre prédicateur et sage pasteur, et fit tant pour le salut de l'humanité, édita aussi le chant susdit que nous chantons à l'Église... »

Remontons plus haut. Approchons davantage de Grégoire lui-même. Deux Anglais, du nom de Bède et d'Egbert, l'un simple chroniqueur, mais l'autre archevêque d'York, nous fournissent, un siècle seulement après la conversion de leur pays par les envoyés de Grégoire, des renseignemens précis et précieux. L'historien nous apprend, « à part les progrès continus de la liturgie et du chant romain parmi les églises d'Angleterre, 1° que saint Grégoire envoya des livres liturgiques à ses missionnaires; 2° que ces missionnaires avaient chanté, à leur débarquement, une antienne de procession qu'on nous cite tout au long; 3° qu'il y avait parmi eux des élèves de Grégoire qui enseignèrent à divers Anglais le chant romain. »

Quant à l'archevêque Egbert, il fait mention, dans un document canonique, des antiphonaires et missels de saint Grégoire apportés en Angleterre par les missionnaires romains. De plus, il les déclare en tout semblables à ceux que l'on conserve à Rome et que lui-même y a vus.

Il n'est pas jusqu'aux pierres, aux pierres funéraires, qui ne gardent le souvenir et la renommée du pontife musicien. Quarante ans après lui, quand mourra le pape Honorius, on l'appellera « pasteur excellant dans le chant divin, » digne successeur de Grégoire, et c'est le plus bel éloge qui se lira sur son tombeau.

Enfin les circonstances mêmes de la vie de saint Grégoire et les fonctions diverses qu'il occupa jusqu'à son élévation au siège apostolique fournissent aussi leur témoignage. Il s'accorde avec celui des historiens.

Issu d'une famille illustre et fortunée, élevé selon son rang et sa fortune, Grégoire étudia les arts libéraux. Sans doute il éprouva de bonne heure le goût de cette musique, dont jamais rien, fût-ce les épreuves et les angoisses de son pontificat, ne devait lui faire perdre le souci vigilant et passionné. Moine bénédictin et biographe de saint Benoît, il dut étudier à fond, pour écrire la vie du fondateur de son ordre, l'une de toutes les règles monastiques où la musique assurément a la plus grande part. Devenu l'abbé du monastère qu'il avait lui-même établi sur le Cœlius, il se vit confier, à ce titre, la surveillance et la direction générale des offices et de la *Schola cantorum*, le choix des cantiques et des psaumes, la désignation, parfois peut-être la composition musicale des hymnes, des lectures et des répons.

D'autres occasions, non moins favorables et plus éclatantes, ne manquèrent pas à ses facultés de musicien. Distingué par le pape Pélage II, Grégoire fut envoyé par lui comme « apocrisiaire, » — nous dirions aujourd'hui nonce ou légat, — à Constantinople. La musique, et la musique d'église, y était alors honorée et florissante. Justinien, par mainte ordonnance, en avait réformé les abus et réglé la pratique. Pendant les sept années qu'il habita Byzance et la maison du prélat grec Eulogios, le futur patriarche d'Alexandrie, Grégoire se lia d'une étroite affection avec l'archidiacre Léandre, depuis archevêque de Séville et l'un des premiers musiciens de son temps.

Rappelé par le Pape et de retour à Rome, Grégoire y fut bientôt investi de l'archidiaconat. Quelque chose de musical se mêlait encore à cette haute fonction. « L'archidiacre avait dans ses attributions la surveillance des cubiculaires, jeunes enfans attachés à la chambre pontificale, parmi lesquels on recrutait les lecteurs et les petits chanteurs, et à lui incombait l'ordonnance pratique de la liturgie, indiquant les cérémonies à faire ou les chants à exécuter. Le diacre ou l'archidiacre avaient de plus dans leur service un rôle musical à remplir : c'était à eux à diriger le chant, à donner le signal des pièces à chanter, enfin à préparer et à exécuter eux-mêmes les plus difficiles de ces pièces, les psaumes placés entre les lectures, c'est-à-dire ce qu'on a nommé depuis répons-graduel et trait. »

Plus d'une épitaphe romaine atteste que les diacres, dont Grégoire était devenu le chef ou le *magister*, formaient véritablement dans l'Église des IV[e] et V[e] siècles un ordre mélodieux. Il n'est question sur leurs tombeaux que de leur voix ou de leur chant. On lit sur une de ces pierres : « J'ai voulu, en modulant comme le Prophète, psalmodier parmi le peuple et c'est ainsi que j'ai mérité d'arriver au

sacerdoce. » Le diacre Redemptus « émettait un chant doux comme le nectar et le miel, célébrant la prophétie par une modulation remplie de paix. » Deusdedit (c'est le nom d'un archidiacre) fut « le premier dans l'ordre des lévites, chanteur du poème de David, » et Sabinus « modulait les psaumes en de riches mélodies, chantant avec des sons variés les paroles saintes. »

Après l'historien de saint Grégoire, ou plutôt d'après lui, nous en avons sans doute assez dit pour « justifier la tradition qui donne au Pontife le titre de « chanteur » et nous a conservé le souvenir de ses élèves, avec le texte des hymnes qu'il a composées. C'est en même temps le moment de sa vie où, ayant eu à s'occuper de la direction générale du chant, de son usage et de ses abus, il était plus apte que d'autres à faire une collection des mélodies liturgiques de l'Église romaine. Si Grégoire a publié, étant pape, le texte authentique de l'Antiphonaire, nous ne doutons pas qu'il ne l'ait préparé lors de ses fonctions monastiques et diaconales, depuis l'année 570 environ, et spécialement entre 585 et 590, temps qui précéda son élévation au siège romain. »

Sur ce siège même, et jusqu'à sa mort, la musique de l'Église demeura l'objet de ses soins et de son zèle. Plusieurs de ses lettres et de ses actes en témoignent. Ce n'est qu'à partir du règne de saint Grégoire qu'il est fait mention dans les documens pontificaux de l'existence et du nom de la *Schola cantorum*, de son organisation et de sa fonction liturgique. On sait qu'elle devint en quelque sorte l'interprète ou l'instrument privilégié du chant romain, tel que saint Grégoire l'avait défini et sanctionné. De là se répandit et rayonna sur l'Europe la tradition d'une forme d'art et d'un mode de beauté, dont l'Église, durant des siècles, conserva le dépôt et la garde. La musique au moyen âge eut véritablement l'Église pour patronne, pour tutrice, et de cette tutelle et de ce patronage, c'est en saint Grégoire qu'on ne cessera jamais de saluer et de vénérer le fondateur

III

Le livre de M. Gastoué, nous le disions en commençant, est d'un historien et d'un peintre. Le portrait d'une figure insigne y domine et de plus y anime en quelque sorte les documens et les considérations. Cette figure, qu'on avait essayé d'obscurcir, est remise ici devant nous en pleine lumière. Un des plus glorieux parmi les pontifes romains cesse de se voir disputer un des titres, — et non le moindre, — de sa

gloire. Et cela vaut mieux ainsi. Ne fût-ce que pour satisfaire en nous je ne sais quel désir inné de synthèse et de personnification; pour sauver en quelque sorte de l'incertitude et de l'anonyme l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance, il nous plaît de rapporter une grande œuvre au génie d'un seul homme, et que les rayons qu'on nous disait épars finissent par ne former qu'une auréole, autour d'un même front.

Et puis, dans une nouvelle étude sur saint Grégoire, nous pouvons, à l'heure où nous sommes, trouver quelque chose d'actuel et de vivant. Le successeur aujourd'hui régnant du Pontife musicien offre avec lui plus d'un trait de ressemblance. Le jour, que nous souhaitons lointain, où l'histoire s'occupera de Pie X, elle le rangera, comme saint Grégoire, parmi les chefs du peuple de Dieu que l'Ecclésiaste a nommés « *viros gloriosos et parentes nostros... in peritiâ suâ requirentes modos musicos.* » Comme l'abbé du Cœlius et l'archidiacre de Rome avant son élévation au trône, le patriarche de Venise, avant la sienne, a préparé cette harmonieuse recherche. Depuis qu'il a ceint la tiare, les plus graves soucis, les angoisses les plus pressantes ne l'en ont pu détourner. Mais il ne s'est pas contenté de rechercher les « modes de la musique. » Il a résolu de les rétablir. Nous gardons l'espoir avec lui qu'à défaut de l'obéissance, qui tarde, la nécessité prochaine, ou déjà présente, secondera sa volonté. Au surplus, pas un élément, pas un titre ne manque au Souverain Pontife pour mener à bien la réforme entreprise, ordonnée, et qui s'accomplira. Le Saint-Père unit à toute l'autorité toute l'expérience. Familier avec la tradition et la doctrine, la pratique même ne lui est point étrangère. *Cantorum studiosissimus*, pourrait-on l'appeler, comme son illustre et lointain devancier. Il suffit d'avoir entendu le Pape, ne fût-ce que dire la messe, mais la chanter surtout, pour n'oublier jamais tout ce qu'il y a de profond et de plein, d'oratoire et de musical ensemble dans le timbre et le rythme, dans l'accent et les modulations de sa voix. Peu de jours après que le cardinal Sarto fut devenu Pie X, un des premiers pèlerins qu'il daigna recevoir se permettait, parlant musique avec lui, de s'étonner qu'il n'eût pas choisi le nom de Grégoire. Avec une touchante humilité, le Saint-Père s'en excusa; mais il l'aurait porté dignement.

Autour de saint Grégoire, l'historien de sa vie et de son art, — car on peut vraiment l'appeler sien, — a groupé les idées et les faits suivant une ordonnance harmonieuse et forte. Surtout il a su démêler, sans en dissiper le prestige lointain, le mystère des origines. Historien, c'est bien le titre auquel M. Gastoué semble tenir le plus. Il s'en

explique ainsi dès le commencement de son introduction : « Au lieu de s'attacher à une philosophie d'art purement idéaliste, il faut faire abstraction de la spéculation pour s'attacher au fait, à la science pure...

« Prendre pied sur le terrain du fait, c'est se tourner vers l'étude de l'histoire, parce que seule, l'histoire bien comprise, — en art comme en théologie, — peut donner la clé de certains problèmes très complexes ; parce qu'elle est la preuve expérimentale, qu'elle nous permet de remonter plus haut, toujours plus haut, aux origines premières. »

A merveille ; mais à condition aussi, quand l'art est l'objet de l'histoire, que l'histoire ne suffise pas. Sur les bases historiques qu'un livre comme celui que nous avons analysé vient d'établir ou de fortifier, nous souhaitons maintenant que M. Gastoué lui-même, — il en est très capable, — élève bientôt un second ouvrage. Il sera, celui-là, non plus d'histoire ou d'érudition, mais d'esthétique, ce qui veut dire de sentiment. Il remplira le dessein de l'auteur, et son devoir, et notre espérance. En exaltant la beauté du chant grégorien, il en achèvera la connaissance elle-même, car c'est la connaissance artistique surtout dont il est vrai de dire, ou de répéter, qu'elle est stérile quand elle ne se tourne pas en amour.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA VIE FAMILIÈRE DE L'OUVRIER ANGLAIS

At the Works, a Study of a manufacturing Town, par Lady Bell, 1 vol. in-18, illustré, Londres, 1907.

Middlesbrough, sur la Tees, à la limite des deux comtés de Durham et d'York, n'était, en 1801, qu'un misérable hameau de trente et une âmes ; mais, vers le milieu du siècle dernier, la découverte de mines de fer a transformé ce hameau en une cité industrielle des plus importantes, et dont la population, sans cesse accrue, dépasse aujourd'hui le chiffre de cent mille habitans. Une cité, ou plutôt un énorme village : car si l'on y voit un Hôtel de Ville, une Bibliothèque, plusieurs « groupes scolaires, » une centaine de maisons de « style moderne » dans de larges avenues, et deux ou trois belles rues marchandes avec de beaux magasins, le luxe et l'élégance de cette partie proprement « urbaine » de Middlesbrough ne font que rendre plus sensible la plate et banale pauvreté du reste. Dans les quartiers du centre et du nord, surtout, plus de cinq cents rues n'ont à montrer qu'un alignement infini de petites maisons basses à un seul étage, toutes bâties, hâtivement improvisées, sur un même modèle : au rez-de-chaussée, donnant directement sur la rue, deux chambres, dont l'une sert à la fois de cuisine et de salle à manger, l'autre de salon, ou, bien plus souvent encore, de chambre à coucher; et, au-dessus, deux autres chambres à coucher, où l'on arrive, de la cuisine, par un raide et sombre escalier de bois. « Là demeure une foule tassée de familles d'ouvriers, parmi lesquelles un certain nombre sont prospères, an-

crées, relativement en sécurité, un certain nombre aussi tout à fait indigentes, et l'immense majorité dans une condition moyenne entre ces deux extrêmes; une foule recrutée par l'influx continuel d'ouvriers nouveaux, et continuellement occupée à déménager d'une maison à une autre, avec l'espoir obstiné que le simple fait de changer va lui devenir une source d'amélioration. » Et c'est la vie intime et quotidienne de ces familles ouvrières, ce sont les aspects divers de leurs mœurs et de leurs coutumes, de leurs sentimens et de leurs idées, qu'une dame anglaise, lady Bell, vient de nous décrire, après avoir employé de longues années à explorer patiemment les « rues basses » de Middlesbrough. Voici, d'ailleurs, un extrait de la préface de son livre, qui, mieux que tous les commentaires, en révélera l'esprit, et permettra d'en apercevoir le très vif intérêt :

On peut se demander si ce que nous appelons la « prospérité » a pour effet d'empêcher la détérioration de notre espèce, ou ne tend pas, plutôt, à la favoriser; et si les conditions mêmes qui résultent des progrès du commerce, en multipliant le nombre des ouvriers qui se rassemblent précipitamment dans un endroit donné, et luttent pour leur vie sur un champ donné, ne rabaissent pas, bien plus souvent qu'elles ne le relèvent, le niveau matériel et moral de ces ouvriers. Lorsque nous apprenons que, en telle ou telle année, l'industrie du fer a dépassé, de tant de millions de tonnes, son débit de l'année précédente, et que tant de milliers d'hommes de plus ont trouvé là un moyen de vivre, nous nous réjouissons, et très légitimement, de l'activité commerciale de notre pays. Mais, pendant que nous nous réjouissons, nul de nous ne songe à rechercher combien d'hommes, parmi ces milliers, ont été vraiment rendus heureux par ce développement des « affaires, » ni combien d'entre eux ont pu en tirer parti pour améliorer leur existence, au double point de vue du corps et de l'âme...

J'ai essayé, dans le livre qu'on va lire, de soumettre au microscope une tranche particulière de notre prospérité nationale. Je me suis efforcée de considérer, non pas en général le lot de milliers de travailleurs, mais, en détail, la vie de quelques-uns des individus qui composent ces milliers : car il n'y a que le détail qui nous fournisse une image présente et convaincante de la réalité. La vue d'un homme tué près de nous, par un accident, nous pénètre profondément d'horreur et de pitié, tandis que nous pouvons lire avec calme les statistiques des centaines d'hommes qui ont été tués de la même façon au cours de l'année; et si nous apercevons, dans une maison d'ouvriers, un petit enfant qui dépérit faute de pouvoir manger à sa faim, ce spectacle nous fait plus d'impression que les listes les plus complètes de la mortalité infantile.

Bien d'autres écrivains, en vérité, avant lady Bell, ont étudié la vie de l'ouvrier anglais, soit à Londres ou dans les grandes cités manufacturières du Royaume-Uni : mais je ne crois pas que personne ait

encore apporté à cette étude une franchise aussi entière, un désir aussi scrupuleux de se dégager de tout parti pris; et je ne crois pas, non plus, que personne ait aussi résolument tâché, ni avec autant de succès, à pénétrer dans l'intimité de l'ouvrier anglais et de sa famille. Peut-être, pour nombreuses que soient les « rues basses » de Middlesbrough, peut-être offraient-elles, au « microscope » de l'observatrice, un objet d'examen plus simple, plus restreint, et plus accessible que les populations ouvrières de Londres ou de Birmingham; mais le fait est qu'il y a, dans le livre de lady Bell, une abondante série de portraits, d' « intérieurs, » et de scènes de genre qui nous ouvrent, pour ainsi dire, toute l'âme d'un peuple, en plus des précieux renseignemens positifs que nous y trouvons. C'est dans des livres de cette sorte qu'un lecteur étranger a le mieux l'occasion de découvrir, de toucher au doigt, ce qui constitue l'originalité propre du tempérament et de l'esprit anglais.

Et, d'abord, il pourra sembler qu'une maison de quatre pièces, si petite qu'on l'imagine, et défectueuse au point de vue artistique, ait très suffisamment de quoi loger la famille d'un ouvrier. Pareillement, le salaire moyen de cet ouvrier, tel qu'on nous le présente, pourra sembler plus que suffisant pour son entretien. Sur un total de 1 270 ouvriers, les deux tiers reçoivent, par semaine, entre 20 et 40 shillings; et, pour une bonne partie de l'autre tiers, les gages s'élèvent jusqu'à 60 shillings. Mais, avec tout cela, l'impression dominante qui ressort du livre de lady Bell est une impression de profonde misère, et d'une misère qui tend à devenir toujours plus profonde, sans que vaillent, à l'atténuer, ni le progrès de la prospérité commerciale de Middlesbrough, ni l'augmentation des salaires individuels, ni l'infatigable effort de la philanthropie publique et privée. D'année en année, la destinée de l'ouvrier de Middlesbrough apparaît plus incertaine, plus exposée au besoin, comme aussi plus dépourvue de lumière et de beauté intérieures. En vain près de la moitié des familles prennent des pensionnaires, deux ou trois jeunes ouvriers qui occupent les chambres du premier étage, et dont la présence a forcément pour effet d'encombrer la maison, au grand dommage du bien-être et de la santé : de plus en plus le manque d'argent se fait sentir, dans ces familles, et, avec lui, le manque de curiosité intellectuelle, et de tranquillité morale, et de plaisir à vivre.

D'un tel état de choses la faute revient, pour une certaine part, aux circonstances extérieures, aux conditions spéciales de la vie des

ouvriers de Middlesbrough. L'industrie du fer, qui est à peu près l'unique occupation de la ville nouvelle, ne fournit point de travail aux femmes ni aux enfans : et ainsi la famille est réduite à dépendre entièrement, pour sa subsistance, de ce que gagne son chef. En outre, les risques de maladies et d'accidens sont plus grands, dans cette industrie, que dans beaucoup d'autres.

Étant donné que c'est là une profession réservée à des hommes robustes et bien constitués, peut-être s'étonnera-t-on de voir combien est considérable le nombre des ouvriers qui deviennent malades, plus ou moins gravement : mais la surprise cessera si l'on se rend compte de la mauvaise influence que ne peut manquer d'exercer une profession comme celle-ci sur la santé la plus solide et la plus résistante. Je resterai certes encore au-dessous de la vérité en disant que la moitié des ouvriers de Middlesbrough se trouvent usés et hors d'état avant d'avoir atteint leur cinquantième année. Exposés continuellement à des variations extrêmes de température, ayant à subir un excès de chaleur, pendant qu'ils sont à l'ouvrage, et une réaction excessive de froid quand l'ouvrage est fini, chaque soir ils rentrent chez eux épuisés, déprimés, très souvent mouillés jusqu'aux os... Aussi en voit-on une foule qui sont tourmentés de rhumatismes, d'accès de fièvre, de maux d'yeux, pour ne point parler d'affections plus dangereuses, comme la phtisie et la pneumonie.

Et non moindres sont les risques d'accidens. Dans la plupart des cas, à dire vrai, les accidens qui arrivent aux ouvriers sont de ceux dont il nous semble que leur victime, « avec plus de soin, » aurait pu réussir à les éviter. Mais ce « soin, » que nous exigerions de l'ouvrier, lui est, en réalité, impossible : un moment survient toujours où, sous l'action de la fatigue, ou simplement d'une longue habitude d'immunité, l'attention se relâche, et où l'homme le plus prudent est désarmé contre le danger. Or la maladie et l'accident, pour les ouvriers de Middlesbrough, signifient le ruine : car la proportion est malheureusement assez faible, de ceux d'entre eux qui ont la sagesse de s'assurer, ou de s'affilier à une société de secours mutuels. Et l'on comprend que cet ensemble de circonstances ait pour résultat de rendre bien instable la prospérité de l'ouvrier même le plus économe et le plus laborieux. Sans compter que les habitudes sociales de sa caste imposent à cet ouvrier, de temps à autre, des surcroîts de dépense imprévus, et d'autant plus pesans. Ainsi l'usage veut que les enterremens soient célébrés avec la plus grande somme possible d'apparat et de luxe : si bien qu'une famille se déconsidérerait qui, ayant perdu l'un de ses membres, ne l'enterrerait pas, au moins, « avec du jambon, » c'est-à-dire qui négligerait d'offrir un petit repas à une troupe

nombreuse de parens et d'amis. Par ailleurs, les devoirs de la charité continuent à être largement pratiqués, jusque dans les classes les plus pauvres de la population ouvrière de Middlesbrough; et peut-être tout le livre de lady Bell ne contient-il pas de pages plus touchantes que celles qui nous décrivent des collectes organisées au profit d'un voisin malade, ou qui nous montrent des familles indigentes se disputant la charge d'adopter une nichée d'orphelins.

Mais il n'en reste pas moins évident et incontestable que la plus grosse responsabilité, dans la misère présente des ouvriers de Middlesbrough, revient à ces ouvriers eux-mêmes. Une personne qui les connaissait bien disait à lady Bell « qu'il y en avait fort peu, parmi eux, qui n'eussent pas entre les mains assez d'argent pour pouvoir vivre commodément, à la condition de savoir employer leur argent. » Et lady Bell n'est pas éloignée d'admettre cette opinion, pour son propre compte, sauf à y ajouter qu'il en est de cela comme de cette possibilité théorique d'éviter les accidens, dont je viens de parler. Certainement l'ouvrier anglais, s'il n'avait point la nature et le caractère particuliers qu'il a, — s'il était fait, par exemple, comme l'ouvrier chinois, ou même l'ouvrier italien, ou même le français, — pourrait tirer un meilleur parti de son salaire, et mettre sa prospérité personnelle au niveau de celle de l'industrie générale de Middlesbrough. Le malheur est que cet ouvrier ne peut pas s'empêcher de demeurer tel qu'il est, avec un tempérament et des habitudes qui lui interdisent tout effort sérieux d'enrichissement. Ni son instinct, ni son éducation ne lui donnent, si peu que ce soit, le goût de l'épargne. Tout l'argent qu'il gagne, force lui est de le dépenser au fur et à mesure; et l'augmentation de son salaire entraîne, presque nécessairement, une égale augmentation du chiffre de ses dépenses. Rien de plus instructif, à ce point de vue, que la lecture, dans le livre de lady Bell, des « budgets hebdomadaires » d'une dizaine de familles, dont le revenu varie entre 18 et 40 shillings : quel que soit le revenu, toujours les dépenses l'épuisent jusqu'au dernier *penny*, et souvent elles le dépassent, et précisément dans ceux de ces « budgets » où il est le plus haut.

Car il n'est même pas vrai de dire qu'à l'augmentation du salaire d'un ouvrier réponde, aussitôt, une augmentation *égale* de sa dépense : mainte fois une telle augmentation a, presque fatalement, pour effet d'accroître les dépenses domestiques dans une proportion excessive; et lady Bell a vu des cas innombrables où la promotion d'un ouvrier à

un salaire plus élevé a marqué sa banqueroute matérielle et morale, son entrée dans le système de la dette et de l'emprunt sur gages. Peut-être faut-il reconnaître ici un autre des traits distinctifs du caractère anglais : à savoir un profond respect de la hiérarchie sociale, avec les divers privilèges comme aussi avec les divers devoirs, qui y sont attachés. A chaque catégorie d'emplois doit répondre un mode particulier de « tenue » et de train de vie. L'ouvrier qui reçoit 50 shillings par semaine se trouve contraint, en honneur, à plus de frais de « représentation » que lorsqu'il ne gagnait encore que 40 shillings. Dans nombre de maisons, lady Bell a découvert un piano, qui n'avait là d'autre destination que d'être un meuble de luxe, sans qu'aucun des habitans de la maison s'avisât jamais de l'ouvrir. Qu'arrive maintenant une maladie, un accident, la dépense imprévue d'un mort à enterrer : et le piano va rejoindre, chez le prêteur sur gages, les beaux habits de la famille, en attendant qu'il y soit rejoint, à son tour, par les meubles les plus utiles, et tout le reste de la lingerie et de la garde-robe. A chaque pas de notre promenade à travers les « rues basses » de Middlesbrough, nous entrevoyons des maisons qu'un malheureux hasard vient ainsi de vider : un groupe d'enfans en haillons s'occupent à jouer ou à se battre, dans la boue de la rue ; et, sur le seuil, une jeune femme à peine moins sale et moins déguenillée, la mère de ces enfans, relève tristement les yeux du journal de courses qu'elle est en train de lire, pour voir si son mari ne va pas, enfin, sortir du cabaret où elle sait qu'il s'enivre depuis de longues heures.

L'ivrognerie et le jeu : s'ajoutant aux causes générales d'appauvrissement que j'ai essayé d'indiquer, ces deux vices sont la grande source de la misère de l'ouvrier de Middlesbrough, en même temps que les deux grands instrumens de sa dégradation. Il semble bien, en vérité, que l'habitude de s'enivrer publiquement dans les débits de boissons ait un peu décru, depuis que des lois nouvelles exposent le cabaretier à répondre de l'ivrognerie de ses cliens : encore que ces lois, suivant toute apparence, aient eu pour résultat d'accroître le chiffre des hommes et des femmes qui s'enivrent chez soi. Mais nous n'en lisons pas moins que, certain dimanche, un total de 90 414 personnes sont entrées dans les cabarets et *bars* de la ville : et, dans ce total, figurent 21 594 femmes et 13 775 enfans ! D'un bout à l'autre, toutes les rues ouvrières de Middlesbrough sont remplies de tavernes, dont il n'y en a pas une qui ne prospère admirablement. Du vendredi soir, surtout, qui est le moment de la paie, jusqu'au

lundi matin, peu s'en faut que toute la population ouvrière ne se trouve, plus ou moins, en état d'ivresse. Vainement le père de famille s'ingénie à prendre de bonnes résolutions : les tentations de boire l'entourent, le harcèlent, ne lui laissent pas un instant de trêve. Il boit pour se donner de la force à l'ouvrage, ou pour se remettre de sa fatigue, au sortir de l'ouvrage ; il boit pour combattre l'influence malsaine de la pluie et du brouillard, ou pour digérer la pitoyable cuisine qu'on lui fait chez lui : il boit pour ne point perdre l'estime de ses camarades. Toute l'organisation de son existence journalière paraît faite pour le pousser au cabaret. Au coin des rues, il est accosté par des hommes qui se tiennent là et le guettent, soudoyés par les débitans pour racoler des buveurs ; et le caissier même de son usine, ne dirait-on point qu'il favorise les intérêts de ces débitans, avec sa façon de payer toujours aux ouvriers leur salaire en pièces d'or, ce qui les contraint à entrer au cabaret pour faire de la « monnaie ? » Un ouvrier racontait à lady Bell que, un soir d'hiver, rentrant chez lui après sa tâche faite, il était parvenu à vaincre sa tentation devant les quatre premiers cabarets qu'il avait rencontrés sur sa route, mais que, au cinquième, sa belle résistance avait misérablement succombé, et qu'il était entré, « tout gelé, tout trempé, et tout épuisé, pour s'asseoir dans la salle bien chaude et gaiement éclairée. »

Lorsque l'ouvrier préfère s'enivrer chez soi, très souvent nous voyons que sa femme s'habitue, peu à peu, à s'enivrer aussi. Mais surtout les femmes des ouvriers s'associent à leurs maris pour parier aux courses ; et si, peut-être, l'ivrognerie tend à décroître parmi la population ouvrière de Middlesbrough, — parmi la population ouvrière anglaise, en général, — la passion du jeu, au contraire, s'y propage et s'y enracine avec une intensité extraordinaire. Hommes, femmes, enfans, la ville entière joue aux courses, ou rêve d'y jouer ; et ce rêve fiévreux est en train de se substituer à tous les autres, dans des milliers d'âmes, dévastant les cerveaux et les cœurs de la même façon qu'il contribue à dévaster les maisons.

Je me rappellerai toujours un soir d'hiver où l'énorme bac qui traverse la Tees, conduisant les ouvriers à l'usine ou les ramenant chez eux, glissait lentement, tout débordant de la masse des hommes qui venaient d'achever leur tâche du jour. Au moment où le bac allait atteindre le quai, je découvris, sur ce quai, parmi d'autres personnes debout à l'attendre, un homme d'une soixantaine d'années, qui tenait dans une main son sac d'outils, et, dans l'autre main, le journal du soir. Il était là, faisant face à la foule

des passagers du bac, pendant que ceux-ci se pressaient sur la passerelle, tous ayant les yeux fixés sur lui, avec une même question sur leurs traits anxieux. Et l'homme, d'un seul mot, leur donnait la réponse, le nom qu'ils avaient hâte d'apprendre, — le nom d'un cheval. Et bientôt ce nom courut par toute la foule comme l'éclat d'une torche, illuminant tous les visages d'une excitation nerveuse; et j'eus clairement l'impression qu'il n'y avait point là un seul homme pour qui ce nom de cheval n'eût point une signification grave, une importance vitale. Ce moment d'incertitude frémissante et cette tension d'âme qui précédaient la connaissance du résultat de la course, sans doute cela faisait partie, pour un bon nombre de ces hommes, du plaisir qu'ils avaient acheté en soutenant le pari, et que la plupart d'entre eux avaient payé d'un prix désastreusement disproportionné. Mais je me demandais combien des maisons où ces hommes se préparaient à rentrer allaient être, tout à l'heure, profondément bouleversées par la nouvelle ainsi révélée, et combien il y aurait de familles qui, demain, se trouveraient face à face avec la ruine, tandis qu'elles avaient pu vivre jusqu'alors relativement à leur aise et sans inquiétude.

Effrayée des progrès de cette folie du jeu, la police a défendu aux *bookmakers* d'exercer leur industrie en public, dans les cabarets et aux portes des usines; et il va sans dire que les *bookmakers* ont, bientôt, découvert toute sorte de moyens de passer outre à une telle défense : mais, en même temps, celle-ci leur a suggéré l'idée d'aller offrir leurs « tuyaux » de maison en maison, en s'adressant de préférence aux femmes des ouvriers. En voici un qui, la bouche pleine de belles promesses, aborde une pauvre femme toute préoccupée de la manière dont elle pourra nourrir sa famille, jusqu'au vendredi suivant, avec les quelques shillings qui lui restent en poche! Qu'elle en risque seulement deux, de ces shillings, et l'aimable visiteur lui garantit qu'elle aura les plus grandes chances de gagner, ce soir même, dix livres sterling! Comment se refuserait-elle à l'écouter? Elle donne les deux shillings; et malheur à elle si elle les perd, car elle sera désormais tourmentée du désir de les regagner; mais malheur à elle, surtout, si elle gagne, car il n'y aura plus désormais argumens ni expérience qui pourront détruire en elle le souvenir de ce premier gain! Et ainsi toutes les familles ouvrières de Middlesbrough mettent leur espoir de fortune dans le pari aux courses; et lady Bell nous les montre s'attachant de plus en plus passionnément à l'habitude du jeu, jusqu'au jour, plus ou moins éloigné, mais fatal, de la catastrophe. Tantôt nous voyons une rue entière précipitée à sa ruine par la chance désastreuse de l'un de ses habitans, qui naguère s'est trouvé avoir gagné, d'un seul coup, vingt livres sterling. Tantôt nous entrons dans une maison très proprement tenue, mais presque vide, dépouillée de ses meubles les plus

nécessaires. Nous savons que le maître de la maison est laborieux et sobre, avec un gros salaire, et nous nous étonnons de cet appauvrissement inexplicable, comme aussi de l'expression inquiète et maladive que nous lisons sur le charmant visage de la jeune femme qui nous fait accueil. Soudain nous apercevons, maladroitement caché dans un coin de la chambre, un journal de courses; et la jeune femme, toute confuse, se décide à avouer qu'il y a plus d'un an qu'elle joue. « Elle a commencé parce que, la première fois qu'un *bookmaker* s'est présenté chez elle, le hasard a voulu qu'elle fût à court d'argent; et, depuis lors, elle a continué, à cause de l'excitation et de l'intérêt que cette habitude de jouer apportait dans sa vie. »

En vérité, un seul moyen réussirait, peut-être, à ralentir le désolant progrès de la passion du jeu : un moyen consistant à persuader les enfans de l'immoralité de cette passion, à l'âge où leur cerveau accepte encore tout ce que nous y introduisons sans avoir trop besoin que nous lui en expliquions les motifs. Mais tel n'est pas du tout le point de vue sous lequel le jeu est présenté aux enfans des ouvriers de Middlesbrough. Ces enfans, presque dès le moment où ils ont pris conscience de vivre, jouent à pile ou face, dans les rues, avec des sous qu'ils se sont procurés on ne sait comment; lorsque les femmes les envoient à l'usine, pour porter le dîner de leurs maris, ils portent en même temps à ceux-ci des messages et des communications de la part des « marchands de tuyaux » et des *bookmakers;* en échange de quoi les ouvriers les chargent du soin de placer de l'argent sur tel ou tel cheval : et ainsi ces petits, depuis qu'ils sont au monde, s'accoutument à considérer le pari aux courses comme une chose à la fois excellente et indispensable. Dans un bureau de télégraphe, je vois entrer une petite fille à peine assez haute pour atteindre le guichet. L'enfant se dresse sur le bout des pieds, et tend un papier que je ne puis m'empêcher de lire : c'est un télégramme écrit par sa mère, à l'adresse d'un agent, et contenant des instructions au sujet de la somme à risquer sur un certain cheval.

Je puis et dois le dire sans hésitation : dans notre district de Middlesbrough, tout au moins, une génération est en train de croître qui se trouve délibérément entraînée à parier et à jouer.

Comment s'étonner, après cela, du peu d'efficacité des diverses tentatives faites pour relever le niveau intellectuel et moral de la population ouvrière de Middlesbrough? On a multiplié les écoles : mais lady Bell, qui a largement contribué à cette œuvre généreuse, est forcée de reconnaître que les résultats pratiques répondent bien peu aux espérances de ses promoteurs. Tout le monde sait lire, à Middlesbrough : mais la plupart des ouvriers ne profitent de leur instruction que pour lire des journaux de sport, ou bien encore des récits de crimes, réels

ou imaginaires. Et si les générations nouvelles sont certainement plus instruites que leurs aînées, il est malheureusement trop certain, aussi, qu'elles leur sont inférieures au point de vue de la pureté et de la dignité morales. Sans cesse les naissances d'enfans naturels deviennent plus nombreuses, sans cesse la pratique de l'union libre se substitue plus communément à celle du mariage. Les parens se refusent de plus en plus à procréer des enfans; et lady Bell nous affirme que le taux, toujours très élevé, de la mortalité infantile « est dû à ce fait que, grâce aux assurances, la mort des enfans est devenue pour les parens une source de profit. » Une femme dont l'unique enfant venait de mourir répondait aux condoléances des voisins « qu'elle regrettait surtout que son enfant n'eût point vécu jusqu'à la semaine suivante, où aurait commencé à courir le bénéfice de l'assurance. » Une autre femme, s'entretenant avec lady Bell, parlait « presque gaîment » de la mort successive de tous ses enfans. « Cela vaut bien mieux, qu'ils soient tous morts, — disait-elle, avec une touchante ingénuité, — car j'avais pris la précaution de les assurer tous! »

Et le plus triste est que, tout en ne nous cachant rien de cette propagation rapide et continue de l'immoralité, lady Bell ne peut pas se défendre de la tenir non seulement pour fatale, mais pour excusable : tant le spectacle de la sombre misère des ouvriers de Middlesbrough, de l'abîme de détresse où ils sont plongés corps et âme, l'a pénétrée d'indulgence et de compassion! Ne pouvant plus désormais concevoir qu'aucun remède ait quelque chance d'enrayer la marche du mal, du moins elle souhaiterait qu'il fût permis à l'ouvrier de jouir librement de toutes les occasions de « divertissement » qui s'offrent à lui. Le cabaret, le champ de courses, le café-concert, elle sent bien que tout cela devrait lui être fermé; mais elle sent bien aussi qu'il serait monstrueux de vouloir lui fermer tout cela sans avoir, absolument, rien d'autre à lui ouvrir en échange. Et il n'y a point même jusqu'au goût croissant de l'ouvrier pour l'union libre qu'elle ne soit prête à lui pardonner, et jusqu'à son dégoût croissant pour la paternité, en se rappelant combien elle a vu de mariages parfaitement réguliers qui avaient abouti à des catastrophes, et combien elle a connu d'enfans pour qui, sans aucun doute, il aurait mieux valu qu'ils ne fussent point nés. Elle est pareille à ces médecins qui, s'étant décidément convaincus du caractère incurable et mortel d'une maladie, consentent enfin à affranchir le malade de toute la contrainte des précautions et des privations qu'on lui avait imposées jusque-là. Écoutons-la nous parler du mariage et de l'union libre :

Étant allée faire visite, un jour, à une vieille femme je la trouvai tenant sur ses genoux un enfant nouveau-né. Cette femme avait deux filles, dont une mariée. « Votre petit-fils? — lui demandai-je, en lui désignant le bébé. — Oui! répondit-elle, toute fière. — Un enfant de Fanny, je suppose? — repris-je (Fanny était le prénom de la fille mariée). — Non! — répliqua la vieille femme, avec une expression de défi, — non, c'est de mon autre fille! » A quoi elle ajouta, comme pour se mettre sur la défensive contre toute critique ou désapprobation possible : « Et une vraie chance, encore, pour ma Nelly! Car, ainsi, elle a eu l'enfant et n'a pas eu l'homme : un vrai vaurien, et dont la voici déjà débarrassée! » Une telle réponse représente un état d'esprit de plus en plus commun, dans la classe ouvrière. Et de plus en plus aussi, à visiter des ménages réguliers et irréguliers, l'observateur se pénètre de cette vérité, que l'habitude systématique de conseiller le mariage est bien loin d'être toujours la plus sage des manières d'agir et la plus charitable, soit dans un cas du genre de celui que je viens de citer, soit même dans le cas d'une union plus solide. Dans beaucoup de ces cas, en effet, la liberté que conserve la femme de pouvoir s'en aller quand il lui plaira lui donne une prise sur son compagnon, et empêche celui-ci de la maltraiter. Je me rappelle notamment l'histoire d'un jeune couple qu'une « visiteuse » trop bien intentionnée avait décidé à régulariser sa liaison, après plusieurs années de libre vie commune : dès le lendemain du mariage, l'attitude de l'homme avait complètement changé, et l'existence de la femme, jusqu'alors assez heureuse, était devenue un véritable enfer.

Mais est-ce donc chose tout à fait certaine, comme semble le croire l'observatrice anglaise, qu'aucun remède ne soit plus possible, aujourd'hui, à la déchéance morale de l'ouvrier de Middlesbrough? Si nombreux et si graves que nous apparaissent les signes de cette déchéance, faut-il vraiment que ses témoins se résignent à ne plus rien essayer, désormais, pour empêcher qu'une race d'hommes dépouille jusqu'aux derniers attributs de son humanité? Lady Bell nous apprend que, dès l'année 1901, où la population totale de Middlesbrough était de 97 000 habitans, plus de 70 000 de ceux-ci avaient cessé de fréquenter les églises, et vivaient sans l'ombre d'une pratique, — ni même d'une croyance, — religieuse quelconque : et j'avoue que, parmi les divers symptômes d' « animalisation » qu'elle nous a décrits, je n'en ai point trouvé de plus décourageant. Je ne vois pas non plus que, tout au long de son livre, elle ait fait mention, une seule fois, de quelque chose d'équivalent à ces *clubs* ou à ces *meetings* socialistes qui souvent, pour d'autres populations ouvrières, dans d'autres pays, ont remplacé la messe, le prêche désertés. Les rêves fumeux de l'ivresse et la brutale émotion du jeu : à cela se borne, décidément, toute la « catégorie de l'idéal, » pour les ouvriers de la grande cité anglaise, et pour leurs femmes et pour leurs enfans. Pen-

dant que la prospérité commerciale de la cité se développe et rayonne d'un éclat merveilleux, de plus en plus les ténèbres s'étendent sur la centaine de milliers d'âmes de ses habitans.

Et cependant ces malheureuses âmes n'ont pas encore achevé de s'éteindre. Elles ont cessé de croire en Dieu, et perdu aussi cette naïve croyance au diable qui les avait longtemps maintenues dans l'attachement au devoir : mais, sous les cendres refroidies de leur foi, une étincelle a survécu, jusqu'ici, de la « bonté » chrétienne. Les plus grossières même d'entre elles continuent à s'émouvoir de pitié, au spectacle de la souffrance d'autrui ; et lorsque lady Bell nous montre des orphelins recueillis dans une famille déjà nombreuse, et fort en peine de subvenir à ses propres besoins, lorsqu'elle nous raconte l'admirable histoire d'un malade secouru, soigné, consolé et amusé par ses compagnons, nous nous demandons si un grand effort, patiemment poursuivi, ne réussirait pas, malgré toutes les apparences contraires, à sauver de la chute définitive des cœurs qui sont restés capables d'aussi beaux élans. Peut-être n'a-t-il manqué aux efforts précédens, pour y réussir, que de s'appuyer sur une connaissance assez approfondie du caractère et des sentimens de l'ouvrier, tels que vient de nous les révéler le livre excellent de la dame anglaise : ou peut-être ne leur a-t-il manqué que d'être inspirés de l'indulgente et ardente affection qui anime chaque page de ce petit livre ? Et qui sait, en vérité, si des livres du genre de celui-là ne sont point le meilleur moyen de préparer, pour un avenir plus ou moins prochain, l'avènement du bien-être et de la lumière, dans les « rues basses » de tous les Middlesbrough de l'Angleterre, et du monde entier ?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le scandale causé par l'attitude et par le langage de nos socialistes à Nancy et à Stuttgart a produit dans le monde radical une émotion qui, au premier moment, a été très vive : mais sera-t-elle durable et produira-t-elle des effets appréciables sur la composition de la majorité parlementaire et sur la direction de la politique gouvernementale ? Il n'y aurait pas de doute à cet égard si on s'en tenait aux premières manifestations des radicaux. Nous sommes en vacances ; le parlement est dispersé ; la tribune est silencieuse ; l'opinion manque provisoirement de son organe le plus retentissant. Mais les journaux s'efforcent d'y suppléer, et l'un d'entre eux a ouvert une sorte d'enquête auprès de nos hommes politiques pour savoir ce qu'ils pensent d'une situation dont les élémens ont été un peu brouillés et renouvelés à Nancy et à Stuttgart. A lire les réponses qu'il a reçues, il semblerait bien que la rupture fût complète et définitive entre les socialistes et les radicaux. L'un de ces derniers, M. Maurice Ajam, est même allé jusqu'à dire : « Le parti radical doit divorcer ou mourir ! » Or, le parti radical ne veut pas mourir. S'il a fait jusqu'ici cause commune avec les socialistes, c'était pour vivre. Il avait avec eux peu de principes communs, mais il les voyait actifs et énergiques, et il cherchait à s'attribuer une part de l'influence qu'il leur supposait sur l'imagination des masses. Cette influence paraît aujourd'hui singulièrement amoindrie. Qui sait même s'il n'est pas plus compromettant qu'utile d'accepter une solidarité apparente avec un parti qui vient de faire publiquement litière de toute préoccupation patriotique, devant les Allemands stupéfaits et indignés? Aussi les radicaux sont-ils en train de lâcher les socialistes, qu'on nous pardonne le mot, et ils déclarent très haut que toute alliance parlementaire ou élec-

torale est désormais impossible avec eux. Il n'est pas jusqu'à M. Ranc, l'apôtre le plus fidèle du Bloc, le théoricien de l'union des gauches, le doctrinaire de l'entente quand même entre radicaux et socialistes, qui ne confesse, au milieu de beaucoup de gémissemens, que cette entente est devenue pour le moins bien difficile. « Jaurès s'est trompé, dit-il, d'abord en faisant l'unification, puis en laissant faire Hervé. » Nous allons voir qu'il ne s'est pas contenté de « laisser faire » Hervé. Et M. Ranc conclut avec tristesse : « Si les progressistes veulent venir à nous, ils seront les bienvenus. » Les radicaux ont fini par s'apercevoir, et, certes ! ils y ont mis le temps, qu'entre M. Jaurès et eux, il y avait une barrière, qui n'est rien moins que la patrie.

On se demandait si M. Jaurès, comprenant la lourde faute qu'il a commise, chercherait à en atténuer les conséquences. Il a prononcé, le 7 septembre, un grand discours apologétique au meeting de Tivoli Vauxhall, devant une foule qui, d'après son journal, se composait de 6 000 personnes. Il avait promis de laver le socialisme français des odieuses calomnies dont la presse bourgeoise avait cherché à le salir : jamais promesse n'a été plus mal tenue. M. Jaurès est un orateur qui s'enivre de sa propre parole, et paraît par momens n'en être plus tout à fait maître. Il sacrifie tout à l'effet immédiat à produire sur son auditoire : or, à Tivoli, l'immense majorité de cet auditoire était acquise aux idées de M. Hervé. M. Jaurès a essayé, en commençant, d'introduire des distinctions parmi ces idées, d'approuver les unes, de faire timidement des réserves sur les autres ; mais il s'est aperçu aussitôt que l'assemblée devenait houleuse. Alors il a changé de tactique. Nous laissons de côté toute la rhétorique de son discours : elle est, comme toujours, abondante et diffuse. Une phrase seule compte pour nous, et le mieux est de la reproduire textuellement. Après avoir pendant quelques temps livré à toutes les pointes de son ironie la Conférence qui végète laborieusement à La Haye, il a invité les travailleurs de tous les pays à prendre « dans leurs fortes mains de prolétaires » une cause qui dépasse la portée des diplomates, et de résoudre d'une manière pratique le problème de la paix et de la guerre. Rien de plus facile : il s'agit tout simplement de rendre l'arbitrage obligatoire, et de donner une sanction à cette obligation. « Quand un litige commencera, s'est-il écrié, nous dirons aux gouvernemens : Entendez-vous par vos diplomates. Si vos diplomates n'y réussissent pas, allez devant les arbitres que vous avez désignés vous-mêmes, inclinez-vous devant eux. Pas de guerre, pas de sang versé : l'arbitrage de l'humanité, l'arbitrage de la raison. Et si vous

ne le voulez pas, eh bien! vous êtes un gouvernement de scélérats, un gouvernement de bandits, un gouvernement de meurtriers, et le devoir des prolétaires, c'est de se soulever contre vous, c'est de prendre, c'est de garder les fusils que vous leur mettez dans la main; mais non pas... » Ici, l'orateur a été interrompu par de bruyans applaudissemens : il avait été compris. « Ah ! citoyens, a-t-il dit sur un ton de bonhomie, je n'ai pas de chance avec les amis les plus passionnés d'Hervé. Quand je fais des réserves sur la partie de sa doctrine qui me paraît fausse, ils m'interrompent par leur désapprobation ; et quand je formule la partie de sa doctrine qui est la doctrine même du socialisme, qui me paraît vraie, ils m'interrompent encore par un excès d'approbation. » Nous plaindrions, en effet, M. Jaurès, si nous avions de la pitié de reste. Ce n'est pas lui qui a été le héros du meeting de Tivoli, mais M. Hervé. Lors même qu'on l'applaudissait, c'est à M. Hervé qu'allaient les applaudissemens. Perdu, peut-être sans retour, auprès des radicaux, M. Jaurès est remplacé auprès des socialistes révolutionnaires. Discrédité dans tous les partis, en France et à l'étranger, il aura de la peine à remonter la pente qu'il a si rapidement descendue. A-t-il du moins bien servi le socialisme? A-t-il augmenté sa force dans le pays? C'est à lui-même que nous le demandons. « Je ne fais pas le fanfaron, répond-il : je sais très bien que nous allons traverser des temps difficiles; je sais qu'il se prépare contre nous une coalition radicale et conservatrice... et je n'hésite pas à dire que cette coalition pourrait nous faire perdre une large part des mandats que nous avons en ce moment au Parlement. Mais qu'importe ? » Il paraît que ce : « qu'importe? » a été couvert de nouvelles acclamations, et nous n'en sommes pas surpris : la stérilité parlementaire a fait tomber le parlementarisme dans le plus profond mépris auprès des socialistes. Mais les radicaux ne partagent pas ce sentiment, surtout depuis que le mandat parlementaire est devenu d'un si bon rapport. Voilà pourquoi ils se séparent d'un parti qui annonce lui-même sa prochaine défaite. Ils ne diront jamais : « Qu'importe? » lorsqu'on leur annoncera la perte de leurs mandats. Convenons d'ailleurs qu'il y aurait de leur part quelque niaiserie à les sacrifier à une alliance qui leur est devenue insupportable et à une opinion qui n'a jamais été la leur.

Pour ce qui est du discours de M. Jaurès, on nous permettra de ne pas exprimer longuement l'indignation qu'il a provoquée chez nous. Quoi de plus inutile auprès de nos lecteurs? Leur conscience n'en est pas moins révoltée que la nôtre. De qui parle M. Jaurès lorsqu'il dit :

« Nous » ferons ceci ; « nous » ferons cela ? Du parti socialiste, évidemment. Ce parti a le droit, comme tous les autres, d'essayer de faire prévaloir ses idées par la voie légale ; mais, pas plus que les autres, il n'a le droit de recourir à l'insurrection contre la volonté nationale lorsqu'elle a été exprimée par ses organes constitutionnels, ni de se dresser comme un autre gouvernement contre celui du pays, surtout dans les heures tragiques où, à travers ce gouvernement, on aperçoit distinctement la patrie. Garder les fusils que la France a mis entre les mains de ses enfans pour les tourner contre la France elle-même, c'est le crime de la Commune : l'histoire l'a marqué dans le passé d'une flétrissure qui ne s'effacera pas. Et cependant, il faut le reconnaître, si le crime de 1871 reste sans excuses, ceux qui l'ont commis peuvent en trouver dans l'horreur des circonstances où ils étaient, dans ce qu'on a appelé la folie du siège, dans la fièvre qui poussait leur exaltation jusqu'au délire. Mais que M. Jaurès vienne aujourd'hui, à froid, par hypothèse, avec un misérable dilettantisme d'esprit, prêcher l'insurrection contre la patrie en face de l'étranger, c'est un fait qui n'a pas besoin d'être qualifié. On avait déjà vu M. Jaurès danser sur une table de café en chantant *la Carmagnole*. Il chante aujourd'hui, à sa manière, le couplet de *l'Internationale* qui avait fait reculer d'horreur le général André lui-même, celui où le soldat est invité à garder ses balles pour les tirer contre ses officiers. Tel est le progrès de sa pensée, progrès très naturel d'ailleurs et d'une logique parfaite : c'est bien là qu'il devait en venir.

Comment les radicaux ne l'avaient-ils pas prévu ? Ce que M. Jaurès vient de dire, ce n'est pas la première fois qu'il le dit : la seule différence est qu'autrefois il le disait moins haut, et qu'on pouvait avoir l'air de ne pas l'entendre. Tout porte à croire qu'il n'aurait pas mieux demandé de continuer de parler à demi-voix en s'adressant à la cantonade, au lieu de venir hurler sur le devant de la scène ; mais, comme M. Hervé hurlait lui-même, et s'attirait par là une grande considération, M. Jaurès s'est cru obligé d'en faire autant. En somme, ce que lui reprochent les radicaux, c'est d'avoir crié trop fort : et lui-même reproche-t-il autre chose à M. Hervé, lorsqu'il ose lui reprocher quelque chose ? C'est pourquoi nous nous demandons dans quelle mesure on peut compter sur les radicaux lorsque, après avoir parlé de rupture et de divorce avec les socialistes, ils adressent aux proressistes quelques sourires timides et leur tendent avec embarras un ou deux doigts de la main. Les progressistes montreraient quelque naïveté s'ils se laissaient prendre à des avances d'un caractère aussi



vague. — Ils seront bien reçus s'ils viennent à nous, dit M. Ranc : mais pourquoi iraient-ils aux radicaux si les radicaux restent ce qu'ils sont? Que faudrait-il penser d'eux s'ils concluaient sans conditions une alliance avec les radicaux, et s'ils acceptaient ceux-ci tels quels, c'est-à-dire tout surchargés, encombrés, empêtrés d'une politique que les socialistes leur ont imposée et qu'ils ont docilement subie? En agissant ainsi, les progressistes se perdraient à leur tour sans profit pour personne : il y aurait deux naufrages au lieu d'un.

La grande politique a été compromise chez nous par ce qu'il y a eu de louche et d'inintelligible pour le pays dans les petites combinaisons et les petits arrangemens de groupes et de sous-groupes parlementaires. C'est de là qu'est venue la maladie dont le parlementarisme est en train de mourir. Si un rapprochement s'opère entre radicaux et progressistes, — et nous ne contestons pas que ce rapprochement soit désirable, — il ne doit pas avoir l'air d'être une intrigue de plus, après tant d'autres. Pourquoi donc les progressistes se sont-ils séparés des radicaux? Les radicaux, favorisés par la chance électorale depuis 1898, se sont crus maîtres de la situation, et dispensés désormais d'avoir le moindre ménagement pour les progressistes. Au contraire, ils en ont eu, et même beaucoup, pour les socialistes qu'ils considéraient comme les hommes du lendemain; ils en ont eu tant qu'ils sont bientôt tombés sous leur domination. On sait ce qui en est advenu. Les radicaux, alliés des socialistes et bientôt domestiqués par eux, ont fait une politique à laquelle les progressistes ne pouvaient pas s'associer sans se déshonorer. Nous ne demandons pas qu'on y renonce avec éclat, en faisant un grand *Mea culpa!* sur sa poitrine. Les hommes et les partis font rarement de ces confessions et de ces répudiations publiques. Il est clair toutefois que, si la politique d'hier est intégralement continuée demain, les progressistes ne pourront pas plus s'y associer demain qu'ils ne l'ont fait hier. C'est pour eux un cas de conscience, et c'est aussi une question de vie ou de mort, non pas peut-être à la Chambre qui compte de moins en moins, mais dans le pays.

Le malheur est qu'on mène les hommes avec des mots, et parmi les mots qui ont le plus de prise sur eux, au moins dans les parlemens, il n'y en a pas de plus puissant que celui qui consiste à dire : Pas de réaction! M. Jaurès, dans son discours, annonce et dénonce déjà comme un épouvantail la réaction qui se prépare. Il faut sans doute tenir compte de cette faiblesse. Les progressistes ne peuvent pas demander qu'on revienne dès aujourd'hui sur les faits le plus

récemment accomplis, mais il y en a qui ne le sont pas encore, et à propos desquels quelque chose est à faire, ou à ne pas faire. Veut-on des exemples? Le gouvernement a déposé, sur la justice militaire, un projet de loi qui soulève de très graves objections. Ce projet était à l'ordre du jour, il allait venir en discussion, lorsque M. Clemenceau a déclaré que le moment n'était pas opportun pour cela, — on était en effet dans la première effervescence de la crise viticole; — et le projet a été remisé dans un coin obscur de la pénombre parlementaire. Le gouvernement a montré par là qu'il savait fort bien faire disparaître un projet de loi embarrassant. Qu'il continue : il a le tour de main. Mais continuera-t-il? Il y a, à la Chambre et au Sénat, des projets de loi imprégnés de la plus pure doctrine socialiste et à l'élaboration desquels M. Jaurès a pris une part notoire. Qu'en adviendra-t-il? Le gouvernement estime-t-il toujours qu'il soit opportun de les discuter? Est-il toujours résolu à attacher à leur vote une question de confiance? Le parti radical le soutiendra-t-il dans cette voie? L'obligera-t-il à y persévérer? S'il en est ainsi, nous ferons peu de cas des tentatives d'émancipation des radicaux à l'égard des socialistes : ils ne tarderont pas à retomber sous le joug, qui deviendra plus lourd sur leur tête. Les partis se font, en effet, et se défont par la collaboration parlementaire et par la rencontre habituelle des mêmes voix dans les scrutins. Les progressistes ne commenceront pas à voter avec les radicaux, et ceux-ci continueront bon gré mal gré à voter avec les socialistes. Le bloc se reformera par la force des choses, et les progressistes, auxquels on aura vainement demandé des complaisances sans avoir rien fait pour mériter leur confiance, auront le droit de montrer au pays, la main dans la main, les socialistes arrogans de M. Jaurès et les radicaux déconfits de M. Sarrien. Le pays jugera.

Qui veut la fin veut les moyens : on ne peut avoir les progressistes que si la politique est modifiée. C'est difficile, nous dira-t-on; soit; mais il y a quelque chose de plus difficile encore, et c'est de modifier l'esprit de l'administration.

Avant de rompre, ou de parler de rompre, radicaux et socialistes avaient fait entre eux un contrat électoral dont ils ont imposé l'observation stricte au gouvernement et à ses agens. Voulant pour eux tous les sièges parlementaires, ils ont déclaré la guerre aux autres partis, et non pas tant aux idées qu'aux personnes, puis ils ont chargé le gouvernement de la soutenir. Les progressistes ont été considérés comme les pires ennemis, parce qu'ils sont républicains et qu'ils peu-



vent par là séduire les électeurs : aussi la lutte contre eux a-t-elle été sans merci. Ils ont été mis au ban de la société politique. Ils sont traqués plus durement encore, plus impitoyablement que les purs réactionnaires. On en a eu une preuve éclatante dans l'acharnement haineux déployé contre M. Méline par l'administration préfectorale et sous-préfectorale, non seulement dans son arrondissement, mais jusque dans son canton. Si M. Méline est ainsi traité, qu'on juge des autres! Nous admirons les électeurs qui leur restent fidèles : ils s'exposent à toutes les tracasseries, à toutes les persécutions, à toutes les vexations, de la part d'une administration sans scrupules, devenue dans le pays tout entier une immense officine électorale, et qui sacrifie droit, justice, équité, au bas intérêt dont elle a la charge, avec un cynisme qui n'a encore été égalé dans aucun temps, ni dans aucun pays. On ne s'en rend pas compte à Paris ; il faut connaître la vie de province : elle est devenue intolérable. Le pays a été criminellement coupé en deux par les mêmes hommes qui dénonçaient naguère le péril d'avoir deux Frances et qui prétendaient en assurer l'unité. Elle est belle, leur unité ! Mais nous ne voulons pas sortir de notre sujet, et nous nous contenterons de demander si on espère que les progressistes apporteront à titre gratuit leurs voix à la majorité gouvernementale, tout en restant dans les départemens la cible de l'administration. Qu'à cela ne tienne, dira-t-on : le gouvernement donnera des instructions nouvelles à ses agens, et, en vertu de l'admirable discipline qui la distingue, notre administration marchera comme un seul homme dans une voie nouvelle. Il n'y a qu'un malheur : notre administration est, en effet, très disciplinée, mais ce n'est pas au gouvernement qu'elle obéit. M. Hervé trouverait seul le mot tout à fait exact pour exprimer le cas qu'elle fait d'un gouvernement que la coalition de quatre députés fait trembler. Les ministères passent, et il y a beaucoup d'autres influences plus durables : c'est à celles-là que les préfets et leurs succédanés obéissent, influences d'ailleurs diverses suivant les hommes et les lieux, mais toujours impérieuses, violentes et rapaces, qui livrent toute notre organisation administrative à une anarchie sans précédens. Voilà ce que dix années de gouvernement radical et socialiste ont fait de la France ! Et si on nous demande comment un tel état de choses peut durer depuis si longtemps, nous répondrons que nous n'en savons rien. Nous constatons qu'il dure, et nous n'avons aucun espoir de le voir corriger par un gouvernement sans autorité, qui ne peut vivre lui-même qu'en le subissant. Il durera jusqu'au jour où le pays, révolté et dégoûté,

s'en débarrassera lui-même. Alors une puissante lame de fond, montant des profondeurs du suffrage universel, emportera dans son onde amère et purifiante tout un personnel politique dégénéré. Alors aussi la République redeviendra peut-être une vérité.

Mais le ministère, hélas! qu'y peut-il? Il est l'héritier d'un passé fait de détestables pratiques, d'où sont sorties des mœurs qui ne le sont pas moins. Il en est aussi le continuateur servile. Et c'est là une difficulté de plus à ce rapprochement entre radicaux et progressistes, qui semble être à la fois nécessaire et impossible. Aussi avouons-nous ne pas voir comment il pourrait s'opérer, tout en souhaitant qu'il s'opère, faute de mieux : il ne ferait sans doute pas grand bien, mais peut-être empêcherait-il quelque mal. Si la tentative se poursuit et si elle aboutit, on le devra incontestablement à M. Hervé qui, ayant pris les devans sur M. Jaurès, l'a obligé à courir après lui tout essoufflé : dans ce steeple-chase édifiant, ils ont montré l'un et l'autre où conduisait le socialisme. M. Jaurès, qui, en dépit de sa déchéance intellectuelle, continue d'aimer les belles et nobles comparaisons, a terminé son discours de Tivoli en disant : « Le grand poète Dante raconte, dans un songe de la *Vie nouvelle*, qu'il a souffert jusqu'à la frénésie en rêvant que l'idéale beauté de Béatrix pouvait périr... Mais l'idéale beauté de la justice sociale, de la révolution prolétarienne ne peut périr : elle est immortelle comme le travail, impérissable comme la conscience, etc., etc. » Telle qu'il nous la montre, cette prétendue beauté a des traits repoussans; elle fait reculer M. Ranc, qui en a pourtant vu bien d'autres sans sourciller; elle effraie les radicaux, ou du moins elle les gêne; et c'est plutôt dans l'Enfer que dans le Paradis de Dante qu'il faut en chercher une image ressemblante.

Les nouvelles du Maroc continuent de préoccuper l'opinion. Justement, à notre avis : toutefois, ce n'est pas parce qu'il y a eu, le 3 septembre, un engagement plus vif que les précédens, et que nous y avons perdu une dizaine d'hommes au lieu de deux ou trois, qu'il y a lieu d'éprouver de l'inquiétude. Ce qui nous surprend, c'est que nous n'ayons pas perdu plus de monde dans les combats qui se sont si rapidement succédé. On ne se bat pas avec l'acharnement des Marocains et avec le courage de nos troupes sans qu'il y ait des morts des deux côtés. Les pertes des Marocains sont infiniment plus élevées que les nôtres. On les estime aujourd'hui à 800 hommes environ : nous faisons d'ailleurs toutes réserves sur ce chiffre que

nul n'a pu contrôler. Il faut nous attendre à d'autres combats où succomberont d'autres de nos soldats et de nos officiers : ce serait montrer une bien grande impressionnabilité nerveuse que de s'émouvoir d'un fait inévitable. Le danger n'est pas là, et aussi longtemps que nous resterons dans les ports, ou à proximité des ports, il ne semble pas qu'il puisse y en avoir de très redoutable, au moins au point de vue militaire. La situation politique peut causer plus de préoccupations ou d'embarras.

Nous parlons de la situation au Maroc même. En Europe, toutes les puissances rendent justice à la correction de notre attitude : il n'y a guère, dans le monde, que M. Jaurès qui ne la reconnaisse pas. Mais, au Maroc il est difficile de prévoir ce qui peut se passer dans les ports de mer autres que Casablanca, où s'est porté jusqu'ici tout l'effort guerrier des tribus. Quelques journaux allemands nous font un grief, ainsi qu'à l'Espagne, de n'avoir pas mis plus d'empressement à organiser la police dans ces ports : le reproche serait mérité si les lenteurs qui se sont produites étaient, en effet, imputables à la France et à l'Espagne seules. Mais il y a aussi le Maroc qu'il ne faut pas oublier, et qui a mis la plus grande mauvaise volonté à concourir pour son compte à l'organisation d'une police dont il devait fournir les élémens. Nos officiers et nos sous-officiers instructeurs n'auraient pas manqué si le Maghzen avait fourni les soldats. Quand même elles seraient plus justifiées qu'elles ne le sont, les critiques rétrospectives seraient d'ailleurs assez vaines en ce moment : il vaut mieux prendre la situation comme elle est, et la seule question pratique est de savoir quel est, aujourd'hui, le meilleur moyen d'y pourvoir.

Il est urgent d'assurer la sécurité dans les ports. Nous ne parlons pas de pacifier le Maroc à l'intérieur; cela, fort heureusement, ne nous regarde pas. L'acte d'Algésiras, qui est et qui doit rester notre charte, ne nous donne un rôle à jouer que dans les villes maritimes : et, soit dit entre parenthèses, on a grand tort, en ce moment, d'attaquer, comme le font certains journaux, un instrument politique qui suffit à la situation, pourvu qu'on l'interprète dans son esprit aussi bien que dans sa lettre, et qu'on l'applique complètement. Les deux gouvernemens français et espagnol se sont donc demandé comment ils pourraient remplir la tâche qui leur a été confiée, et leurs agens à Tanger ont adressé une lettre à Si Mohammed el Guebbas, ministre de la Guerre marocain, pour savoir de lui si la sécurité des instructeurs étrangers serait assurée dans les ports, au cas où ils y seraient actuellement envoyés pour procéder à l'organisation de la police. Et

Guebbas a répondu qu'Allah le savait sans doute, mais non pas lui, et que tout ce qu'il pouvait promettre était de choisir les soldats de la police parmi les hommes qui offriraient le plus de garanties de fidélité. Cette réponse a été communiquée officiellement par la France et par l'Espagne à toutes les puissances. La conclusion à en tirer n'est pas douteuse : si la nécessité s'impose d'une manière immédiate de pourvoir à la sécurité des ports, la France et l'Espagne devront atteindre le but qui leur a été assigné à Algésiras par des procédés un peu différens de ceux qui y avaient été prévus. En d'autres termes, elles seront sans doute amenées à débarquer quelques troupes, — à titre provisoire bien entendu, c'est-à-dire jusqu'au jour où le rétablissement de l'ordre permettra de revenir à la lettre même de l'Acte d'Algésiras. Rappelons, pour mémoire, qu'il y a huit ports au Maroc, et que l'organisation de la police a été confiée à la France seule à Mazagan, à Safi, à Mogador et à Rabat, à l'Espagne seule à Larache et à Tetouan, et aux deux puissances conjointement à Tanger et à Casablanca. Il ne faut d'ailleurs débarquer des troupes dans les ports que si cela est absolument nécessaire, et au moment où cette nécessité s'imposera. Ce qui s'est passé à Casablanca montre, en effet, que l'opération n'est pas sans danger. D'autre part, l'état de la mer opposera, dans quelques jours, de plus grandes difficultés aux débarquemens, ce qui pourrait conseiller une exécution plus rapide : les gouvernemens français et espagnol disposent seuls d'assez de renseignemens pour prendre une décision à ce sujet.

Parmi les ports, les uns inclinent du côté de Moulaï-Hafid ; d'autres sont restés fidèles à Moulaï Abd-el-Aziz. Les deux sultans semblent reconnaître pour eux une égale nécessité de se rendre à Rabat, et aucun ne se décide à le faire. Celui-ci hésite à quitter Fez et celui-là à quitter Marakech. Si l'un d'eux vient à Rabat, — et on assure une fois de plus qu'Abd-el-Aziz est décidément sur le point de le faire, — ou s'ils y viennent l'un et l'autre, on se demande quelle sera la situation de la ville, et quelle figure pourra y faire un mince détachement européen. A Mazagan, une question embarrassante s'est posée à nous. Il y avait là un dépôt de 4 000 fusils et de 1 500 000 cartouches appartenant au sultan ; mais à quel sultan ? A Abd-el-Aziz sans nul doute : il en avait fait la commande, et au surplus, jusqu'à nouvel ordre, les puissances ne connaissent pas d'autre sultan que lui. Mais la population de Mazagan s'est prononcée en faveur de Moulaï-Hafid, et celui-ci réclamait impérieusement fusils et cartouches, en demandant qu'on les lui envoyât à Marakech. Le mieux, pour nous, aurait

été de les mettre sous scellés jusqu'au moment où nous aurions su à quoi nous en tenir sur les dispositions respectives des deux sultans à notre égard. Mais en agissant ainsi, on risquait, peut-être, de provoquer un soulèvement à Mazagan. On a découvert alors, oh ! combien opportunément ! que les fusils et les cartouches n'étaient pas faits les uns pour les autres et que ce n'étaient là qu'armes de pacotille, en foi de quoi on les a laissés à la disposition des agens de Moulaï-Hafid. Celui-ci aurait promis, paraît-il, de ne jamais les employer contre nous. Tout cela est bizarre. Mais enfin, nous pouvons dire que nous n'avons pas à prendre parti entre les deux sultans, que c'est à eux à se débrouiller, que nous n'avons aucune autorité à exercer à Mazagan, que si le vrai sultan n'en a pas lui-même assez pour s'emparer des armes qui lui appartiennent, c'est tant pis pour lui, et que c'est tant mieux pour l'autre, s'il en a assez pour se les faire livrer. Mais, nous le répétons, tout cela est singulier, et l'espèce de négociation qui a eu lieu entre nous et les agens de Moulaï-Hafid l'est peut-être encore plus que tout le reste.

Si nous tournons les yeux du côté de l'Europe, et notamment de l'Allemagne, les dispositions à notre égard nous y apparaissent dans le fond aussi correctes que le sont nos propres démarches ; mais nous ne pouvons pas dire qu'elles se manifestent toujours sous une forme très obligeante. La réponse du gouvernement allemand au *memorandum* que nous lui avons remis n'a certainement pas ce caractère. Elle nous reconnaît le droit de nous mouvoir dans les limites de l'Acte d'Algésiras, et elle ne dit pas que nous en soyons sortis. Le gouvernement impérial n'entend mettre aucune entrave à notre action. Toutefois, les désirs qu'il exprime pour l'avenir et les conseils qu'il donne ressemblent un peu à une critique du passé, critique qui paraît assez déplacée dans un document de ce genre. L'Allemagne d'autrefois n'a pas été aussi sévère pour l'Angleterre après le bombardement d'Alexandrie. Les opérations de ce genre, surtout lorsqu'elles sont brusquement imposées par les événemens, ne peuvent pas être réglées d'avance dans tous leurs détails, de manière que personne n'en souffre. Mais n'insistons pas. Le ton de la note allemande montre que le gouvernement impérial se croit obligé, tout comme un autre, de tenir compte de l'opinion de ses journaux, de ses coloniaux, de ses commerçans et de ses financiers. La question des indemnités dues aux commerçans allemands qui ont souffert du bombardement de Casablanca ou de ses suites est celle que les journaux traitent le plus volontiers : ils laissent entendre, sans le

dire tout à fait, que ces indemnités doivent être payées par nous. Nous ne pensons pas qu'il y ait en Europe un gouvernement assez imprévoyant de ce qui peut, dans l'avenir, lui arriver à lui-même pour adopter une pareille thèse : elle serait, en tout cas, contraire à tous les précédens, et en particulier à ceux de l'Égypte après le bombardement d'Alexandrie dont nous avons parlé plus haut, et de la Chine après la répression du soulèvement xénophobe qui a mis en péril la sécurité de nos légations. Des indemnités ont été accordées aux étrangers lésés; elles leur ont été versées, comme de juste, par le gouvernement égyptien et par le gouvernement chinois qui n'avaient pas eu la fermeté nécessaire pour empêcher les troubles. A Casablanca, le gouvernement marocain est seul responsable, pécuniairement aussi bien que politiquement, et tout ce que nous pouvons faire est de lui faciliter l'acquittement plus rapide de sa dette. Mais le principe est hors de doute : cette dette est la sienne, et non pas la nôtre. Quel que que soit l'intérêt qu'il porte à ses négocians à Casablanca, le gouvernement allemand ne saurait méconnaître une règle qui est passée dans le droit des gens, et qu'il n'a pas moins d'intérêt que nous à respecter.

Ce ne sont là que de très légers nuages. La situation internationale continue de nous être favorable, et nous espérons bien qu'elle le demeurera jusqu'à la fin. Nous travaillons pour la civilisation, c'est-à-dire pour tout le monde. Quelques-uns de nos journaux se demandent même si, en cela, nous ne jouons pas un jeu de dupes, puisque nous prenons à notre charge la totalité d'un effort dont les autres profiteront autant que nous. L'observation serait judicieuse et vraie, si un autre effort, poursuivi depuis près de quatre-vingts ans, ne nous avait pas donné au nord de l'Afrique une situation d'où résultent pour nous des droits et des devoirs spéciaux. Nul n'est partisan plus sincère que nous de la souveraineté du sultan, quel que soit son nom. Nous ne pouvons pas substituer notre souveraineté à la sienne, et nous n'avons pas d'ailleurs le moindre intérêt à le faire. D'autre part, l'internationalisation du Maroc, qui pourrait convenir à tous les autres, serait pour nous seuls le pire des dangers.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'INVASION

QUATRIÈME PARTIE (1)

LE MIRACLE DE NOTRE-DAME

I

C'est un matin de la mi-septembre. Le ciel, où monte à peine une lumière blanchâtre, indécise, est encore brouillé. Il fait humide et froid. Six heures sonnent à l'horloge des Docks.

De toutes les rues convergentes, des escouades d'ouvriers débouchent sur la place de la Joliette. Il en arrive par douzaines, par centaines, il en descend des tramways et des *corricolos.* Il en vient surtout de la rue de Forbin, la grande voie qui relie le Port au faubourg populeux de la Belle-de-Mai. On dirait des régimens en marche vers ce quadrilatère de la Joliette, aussi spacieux qu'un champ de manœuvres. Le flot grossit sans cesse : ils vont muets, renfrognés, l'allure rapide, avec un air de dormeurs mal éveillés ; et sur les fronts baissés de tous ces hommes, nul autre souci n'est visible que celui de se réchauffer un peu en accélérant leur course : car la froidure matinale transperce les minces cotonnades des blouses et des bourgerons.

Quelques bandes continuent vers les môles. Ceux-ci, — les plus nombreux, — s'arrêtent dans les estaminets et dans les bars, où l'on s'écrase autour des zincs. Par-dessus les têtes, des

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

bras se tendent, pour cueillir au passage les champoreaux fumans. Débordés par l'impatience des cliens, les limonadiers s'évertuent à remplir les verres. Des injures obscènes pleuvent sur les serveurs, adolescens imberbes, aux visages de filles, qui ne répondent pas, ayant l'habitude. Impassibles, ils assistent à la ruée brutale... Les hommes boivent leur café d'un trait, et ils ressortent aussitôt, en s'essuyant la bouche avec le revers de la main.

Dehors, le défilé continue sans interruption : ouvriers des docks et des quais, tonneliers, brouetteurs, ensacheurs, portefaix! Les portefaix s'avancent d'un pas lourd, la mine importante : véritables aristocrates, ils représentent la plus ancienne corporation du port, et l'on sent, rien qu'à la bravoure de leur dégaine, qu'ils ont conscience d'incarner en eux la force et la richesse de la cité. Les *abonnés*, — qui sont employés régulièrement chez le même patron, comme des fonctionnaires ou des commis de bureaux, gens sûrs du lendemain, appuyés sur de gros salaires, — éclipsent tous les autres par la correction presque bourgeoise de leur tenue. Coiffés de chapeaux melons, avec leurs vestes de cheviotte, leurs chemises de flanelle à col officier, ils se carrent dans des pantalons de toile bleue élégamment coupés, et, d'un mouvement leste, ils rassujettissent, sous leurs coudes, la *biasse* qui contient leurs vêtemens de travail et qui pend à leur épaule, par une mince ficelle, comme une musette de soldat. Auprès d'eux, les charbonniers paraissent un troupeau de misérables, sous leurs chemises toutes mâchurées, leurs pantalons en loques et devenus incolores. Ils passent, le visage encrassé d'une poussière indélébile, en roulant de gros yeux, qui s'alanguissent, comme ceux des Mauresques, entre les paupières bordées de noir.

La mêlée des costumes et des couleurs s'épanouit sur le pavé. Ce sont les complets de velours des maçons et des terrassiers, occupés à la réfection des brise-lames, au creusement des nouveaux bassins; puis les cottes bleues des mécaniciens et des forgerons, qui battent le fer dans les ateliers des compagnies maritimes, qui dirigent les machines, les monte-charges et les locomotives; puis les vareuses, les casquettes galonnées des gens d'équipages! Déjà, les petits patrons-charretiers, ou camionneurs ont aligné leurs véhicules sur le terre-plein, et, la cigarette aux lèvres, assis à l'arrière de leurs chariots, ils

attendent placidement les commandes. Presque tous ont la trogne rouge, la couenne épaisse, l'insolence qui sied à des gaillards bien nourris et fiers de leurs muscles...

Ce matin-là, à cause du brouillard glacial, les malingreux assiégeaient en plus grand nombre les tables à tréteaux dressées au milieu du terre-plein. De vieilles femmes, en bonnet provençal, y débitaient pour deux sous des bols de café au lait avec des morceaux de pain. Emmanuel, son bol à la main, se garait des bourrades. Les traits tirés, encore tout pâle de son long séjour à l'Hôpital, d'où il n'était sorti que depuis une semaine, il avait une apparence de convalescent, qui n'était guère faite pour décider les embaucheurs.

Tout en trempant son pain dans la mixture douteuse, il songeait avec angoisse qu'il ne lui restait plus que quatre francs sur les dix prêtés par son ancienne logeuse, une herboriste de la rue du Petit-Puits, qui l'avait pris en affection. S'il ne trouvait pas de travail aujourd'hui, il faudrait jeûner les jours suivans, ou avouer encore une fois sa détresse à sa propriétaire. Lui qui n'avait jamais manqué d'argent, il s'effrayait de l'indigence en perspective, il en éprouvait une honte, une humiliation plus pénibles que toutes ses souffrances récentes. Il avait faim surtout, une faim insatiable, aiguillonnée encore par le besoin tout instinctif de réparer ses forces. Et pour un grand corps comme le sien, la nourriture, même en temps ordinaire, n'était jamais assez abondante ! D'un œil d'envie, il contemplait les tomates et les pimens frits, les poissons et les beignets qui s'empilaient, sur des assiettes, dans les boutiques en plein vent des marchands de comestibles. Des hommes en emportaient pour le repas de midi. Tout près de lui, une Auvergnate, armée d'une écumoire, remuait, dans un poêlon, de petits choux de Bruxelles, dont l'odeur affriolante torturait son estomac.

Soudain, un remous se produisit, en face, sur le trottoir qui longe les bureaux des Docks : c'était l'embauchage qui commençait ! Emmanuel y courut, se confondit dans la cohue vague qui piétinait l'asphalte.

Des commis enveloppés de cache-poussière en grosse toile grise traversèrent rapidement la foule des journaliers. Sans rien dire, d'un mouvement bref de la main, ils désignaient les hommes qu'ils avaient choisis. A ceux qu'ils connaissaient

depuis longtemps, ils se contentaient d'adresser un clignement de paupières. Sans une parole non plus, les élus filaient immédiatement vers les chantiers, suivis par les regards jaloux des autres. Un silence morne pesait sur ce rassemblement d'êtres agités pourtant des plus violentes émotions. Emmanuel épiait le geste d'un contremaître qui le protégeait, et, afin d'être remarqué de lui, il leva son bras. Le personnage secoua la tête, en fermant les yeux, puis, s'étant rapproché de l'ouvrier, il prononça à voix basse :

— Non ! pas aujourd'hui !... Demain, sûr ! Je te prends !...

Il était passé. Un jeune homme roux, voisin d'Emmanuel, qui avait levé son bras aussi, n'obtint même pas de réponse.

Maintenant, c'était fini ! Précédés de leurs équipes, les commis s'en allaient, dans l'envol des cache-poussière, tandis que les évincés se dispersaient tristement aux quatre coins de la place. En moins de dix minutes, le trottoir, si grouillant tout à l'heure, était devenu presque désert.

Emmanuel resta seul avec le jeune homme roux, qu'il rencontrait là chaque matin. Après un instant d'hésitation, ils se décidèrent à lier conversation ensemble, attirés l'un vers l'autre par une mutuelle curiosité.

— Venez plutôt boire une goutte de rhum avec moi ! — proposa l'inconnu, — ça vous réchauffera : vous avez l'air souffrant !

Comme Emmanuel, subitement méfiant, déclinait l'offre :

— Ne craignez rien ! — dit l'autre, — j'ai encore de l'argent sur moi !

Et il l'entraîna dans un bar qui était le plus magnifiquement décoré de toute la Joliette.

Ils s'assirent auprès d'une demi-douzaine d'individus à mine équivoque — épaves, comme eux, de l'embauchage, — qui s'étaient attablés autour d'un tapis vert et qui s'absorbaient déjà dans une partie de jacquet.

Emmanuel observait son compagnon, et plus il le dévisageait, plus il se sentait timide devant lui. Sûrement ce garçon, en dépit de sa carrure robuste, n'était pas un véritable ouvrier ! Ses mains étaient trop blanches ! Son langage et le son même de sa voix avaient quelque chose de trop distingué. Enfin, ce complet de velours marron, à grosses côtes, cette cravate à pois blancs nouée sur une chemise de pilou, ce large feutre et surtout ces

longs cheveux, cette barbe en pointe, cette tête de Christ, tout cela annonçait plutôt un « artiste » qu'un portefaix !

Par crainte de se compromettre ou de lâcher quelque sottise, Emmanuel n'osait pas trop parler.

— Est-ce que vous êtes malade? — lui demanda le jeune homme qui s'étonnait de son silence.

— Moi ? Non !... Seulement, je sors de l'Hôtel-Dieu !

Pressé de questions, il finit par conter son aventure : la traîtrise dont il avait été victime, sa chute du haut de la terrasse de l'usine !... Outre les contusions et une blessure au crâne, il y avait gagné une fièvre cérébrale qui l'avait tenu plus de six semaines au lit !...

A mesure qu'il précisait son récit, l'autre manifestait une indignation violente : il prononça, avec emportement :

— Et voilà où ils en sont !... Ah ! il en faudra du temps pour donner à certains d'entre nous une âme de civilisés !...

Puis, tout à coup, le verbe haut, le ton autoritaire :

— Vous l'avez fait mettre dedans, au moins, cet ignoble bandit !

Emmanuel répondit simplement :

— Non ! Je n'ai pas voulu dire son nom !... Je ne le dirai jamais !

— Pourquoi?

— Parce que !

Les yeux du grand garçon se voilèrent un instant, puis il ajouta, comme pour lui-même :

— C'est mieux comme ça !...

Et, aussitôt, il se mit à rire d'un rire forcé :

— Figurez-vous ! à l'hôpital, ils m'ont tourmenté pour savoir celui qui m'avait fait le coup. Mais je n'ai pas desserré les dents, ni devant le docteur, ni devant le commissaire !... Alors, savez-vous, ils m'ont pris pour un nervi ! Et j'ai entendu un interne qui disait à l'infirmière : « Il a raison ! s'il dénonçait quelqu'un de sa bande, les autres ne le rateraient pas à la sortie ! » Oui ! ils m'ont pris pour un nervi ! Ah ! elle est bien bonne, celle-là !

A présent, il riait de tout cœur, s'égayant de la méprise de l'interne. Il y avait une telle candeur dans ses yeux gris, une candeur puérile qui contrastait si drôlement avec la massiveté de ses membres et l'expression farouche de sa figure, que le jeune homme, de plus en plus surpris, le considérait, en

feignant l'intérêt passionné d'un peintre arrêté devant un beau modèle :

— Vous me plaisez! — s'exclama-t-il soudain, — comment vous appelez-vous?

Emmanuel ayant dit son nom, il déclara, à son tour, avec une intonation légèrement prétentieuse :

— Moi, je m'appelle Élie Jaubert!... Mon père est recteur d'académie!

— Ah! il est directeur! — reprit Emmanuel, ignorant totalement de quel personnage il s'agissait, — je l'aurais deviné!... En vous voyant, je m'étais bien pensé que vous n'étiez pas quelqu'un de nous autres!

Dédaignant de relever l'erreur du naïf garçon, Élie Jaubert poursuivit négligemment :

— Je ne m'accordais pas avec mon père, qui est un imbécile! Finalement, j'ai envoyé promener la famille!... Et, comme je suis anarchiste...

Il s'interrompit pour juger de l'effet produit par cette profession de foi...

— Moi aussi, je suis anarchiste! — jeta Emmanuel, à tout hasard.

— Comme je suis anarchiste, — insistait le rejeton universitaire, — j'ai voulu descendre dans la foule des prolétaires, vivre de leur vie, afin de pouvoir parler de l'ouvrier en connaissance de cause. Vous comprenez? Je ne veux pas continuer la plaisanterie d'un tas de fumistes qui déclament à tort et à travers sur des choses qu'ils ne connaissent que par les livres!...

Emmanuel écoutait, vaguement ahuri. L'autre s'échauffait, et, avec la belle intrépidité de l'adolescent qui ne doute de rien, le ton dogmatique de l'étudiant bourré de phrases et de formules, il proclama :

— Oui, camarade! Je veux être souffleté par toutes les réalités, même les plus répugnantes! Je veux faire l'apprentissage de toutes les misères, même les plus effroyables! Je ne veux plus rien avoir de commun avec les gens de ma classe!... Tenez : hier encore, j'ai refusé un mandat que ma mère m'envoyait en cachette!... D'ailleurs, j'ai de quoi!...

Il tapa sur la poche de son pantalon. Emmanuel, attendri d'un tel héroïsme, concevait du respect et presque de la reconnaissance pour ce fils de la bourgeoisie qui daignait partager le

labeur du peuple. Cependant, son gros bon sens s'offusquait un peu de cette fantaisie humanitaire :

— Savoir, — dit-il en hochant la tête, — si vous pourrez tenir le coup ! La bonne volonté ne suffit pas toujours!...

L'autre se rebiffa, étala fièrement la largeur de son torse :

— Est-ce que vous ne me jugez pas assez fort?... Je suis bien aussi fort que cet avorton, qui est là, en train de jouer au jacquet.

Il montrait, à la table voisine, un petit homme blême et chétif, dont le squelette pointait sous une courte blouse coulissée à la taille.

Emmanuel opinait sagement :

— Je ne dis pas non ! Je ne dis pas non!... Mais la force non plus ne suffit pas ! Il y a aussi l'adresse, l'habitude ! Ce n'est pas le premier venu, même s'il est bâti comme un taureau, qui peut se mettre à la besogne de portefaix du jour au lendemain!... Ainsi, moi qui vous parle, je suis un gaillard, n'est-ce pas?... Eh bien ! je sens que je ne suis plus à la coule, parce que voilà longtemps que je ne travaille pas sur les quais !... Qu'est-ce que vous voulez, il y a un tour de main, il y a des trucs qu'il faut apprendre à la longue et qui se perdent vite!...

— Alors, vous m'apprendrez, camarade! — répliqua le jeune homme qui s'obstinait, — vous me donnerez des leçons!... Je pourrai peut-être vous en donner d'autres, en échange !

— C'est sérieux?...

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux !

Emmanuel réfléchit : il n'était pas plus de sept heures ! Peut-être pourrait-on trouver encore à s'embaucher sur un chantier! Presque toujours, des places étaient libres à l'improviste, par suite d'un accident ou d'une contestation !

Il engagea son compagnon à faire avec lui le tour des môles.

— En route, camarade ! — dit-il en se levant, — moi, j'ai envie de gagner ma journée !

— Moi aussi ! — dit le fils du recteur, avec un superbe accent de conviction juvénile.

Élie Jaubert, après avoir payé les consommations, rejoignit l'ouvrier sur le trottoir. Il traînait lourdement ses semelles, et il arrondissait son dos sous sa veste de gros velours, croyant indispensable de paraître aussi brute que possible !

II

Ils commencèrent par rôder sur les quais de la Joliette, aux abords des Transatlantiques et des pontons d'embarquement. Ils avançaient péniblement, avec lenteur, arrêtés sans cesse par les barrières volantes qui protègent des amoncellemens de colis : couffins et corbeilles contenant les primeurs d'Algérie et de Tunisie, caisses de savon, tonneaux d'huile et de vin, sacs de blé dur et de semoule, sacs de phosphates et d'engrais chimiques, seaux de margarine déposés par terre comme de grandes jattes en bois blanc. Au milieu de la chaussée, les roues entravées et la flèche en bandoulière, une diligence de Toulouse, peinte en rouge et jaune, toute resplendissante sous le vernis de ses couleurs fraîches, attendait de traverser la mer, pour s'en aller à Gafsa transporter les Bédouins et les Juifs, les colons de Malte et de Sicile.

Et la cohue des attelages était déjà très dense. Des collisions entre les chariots et les tramways interrompaient continuellement la circulation. Une locomotive, patinant sur les rails, tamponnait tout à coup des files de wagons, et un grondement sourd, entrecoupé d'un cliquetis de chaînes, se propageait d'un bout à l'autre du quai. Emmanuel, avec l'aisance de l'habitude, se glissait entre les lourds véhicules et les tas de marchandises. Son compagnon, qui trébuchait maladroitement dans les colis, le suivait tant bien que mal, au risque de se faire défoncer les côtes par la mécanique des camions. Ils interrogeaient les hommes occupés à rouler, à empiler, à charger des masses pesantes. Ceux-ci, sans se déranger de leur tâche, les rabrouaient d'un ton rogue, ou ne daignaient même pas leur répondre : c'étaient les portefaix attitrés des Compagnies, gens considérables qui ne pouvaient avoir que du dédain pour ces deux vagabonds, d'ailleurs inconnus! Élie Jaubert s'indignait de ce manque de solidarité, mais Emmanuel ne s'émouvait point et passait outre. Partout, les places étaient prises.

— Descendons jusqu'à Saint-Jean ! — dit philosophiquement Emmanuel, — il y aura peut-être par là une balancelle de planches à décharger !...

Ils continuèrent leur route, en longeant les proues des navires

amarrés. Du haut du bastingage, des chauffeurs annamites ou chinois les dévisageaient avec insolence. Vêtus de pantalons et de bourgerons bleus, comme les Occidentaux, le chignon dissimulé sous une casquette de cuir, les gaillards fumaient de courtes pipes en racine de bruyère : il y avait un si clair mépris dans leurs petits yeux bridés et féroces, qu'Emmanuel, dont la mauvaise humeur montait, s'emporta contre eux :

— Regardez-moi ces sauvages !... Ça vient couper les bras à l'Européen !

Le fils du recteur, qui ne comprenait rien aux sentimens hostiles de son camarade, s'attardait à considérer les visages simiesques des Asiatiques. Sentant ses poches garnies, il n'avait pas les mêmes raisons qu'Emmanuel de tant se presser. Il ne voyait pas non plus les choses de la même manière. Au fond, il n'arrivait point à prendre au sérieux le spectacle si positif et si brutal qui l'entourait et qui, à ses yeux, n'était que du décor. Pour le manœuvre, cela signifiait du labeur, de la fatigue musculaire, des coups à éviter, de l'argent à gagner. Pour l'intellectuel, ce n'était guère qu'un arrangement de lignes pittoresques et un papillotement de couleurs.

Chemin faisant, il écoutait les remarques de l'ouvrier, et, peu à peu, il s'étonnait de ne plus apercevoir les objets sous le même angle. Les paroles d'Emmanuel lui révélaient des détails qui lui avaient échappé, ou qui changeaient d'aspect, en réclamant maintenant tout son effort et en intéressant son être tout entier. Parfois aussi, des comparaisons inattendues éclataient dans les phrases ternes et grises de l'illettré et, à la lueur brusque des analogies et des métaphores populaires, les bêtes, les gens qui passaient se mettaient à vivre d'une vie plus profonde. C'était toute une réalité obscure, tout un ensemble de signes indéchiffrés jusque-là, toute une langue nouvelle qui pénétrait dans son esprit. Il lui semblait qu'un voile se déchirait devant son regard, découvrant un monde qui sommeillait encore dans les replis de sa conscience. Pourtant, il en éprouvait un secret dépit et comme la honte d'une humiliation : il y avait donc des choses que cet ignorant, ce rustre aux yeux de bœuf voyait et jugeait mieux que lui !...

Les deux jeunes gens étaient parvenus au tournant de la Joliette et du Vieux-Port. Pas une balancelle ne s'apercevait dans l'étroit canal qui relie les deux bassins. Rien que des barques de

pêche et des chalands à l'abandon! Emmanuel secoua la tête mélancoliquement :

— Ce n'est pas la peine d'aller plus loin! Remontons jusqu'à la Place d'Afrique et jusqu'au quai des Anglais!... Justement, je connais par là un charbonnier!...

Ils retournèrent sur leurs pas. Et ce fut, indéfiniment, sans but, sans espoir, la lamentable promenade de l'ouvrier en quête de travail. Emmanuel était morne, mais Jaubert, qui désirait s'instruire, trouvait un certain plaisir de curiosité à errer ainsi de chantier en chantier.

Sur le trottoir qui borde le terre-plein de la cathédrale, ils se garaient des camions, des tramways et des trains de marchandises. Les abords des entrepôts qui se creusent sous les voûtes des terre-pleins étaient encombrés de véhicules, de caisses et de tonneaux, de commis affairés. Des charretiers roulaient des futailles vers les chais; les tonneliers tapaient à coups de marteau sur les cercles des foudres. Cela sentait la vinaille et l'alcool, et, parfois, une odeur sucrée de vin d'Alicante, capiteuse et suave comme un bouquet de jasmins. Mais tout se fondait dans les exhalaisons plus âpres des bâches goudronnées, des sacs de caroube, des graines fermentées, des peaux et des colles fortes. Le fumet animal des crottins épars cinglait les narines comme un claquement de fouet :

— Ah! ça sent bon le travail! — grogna Emmanuel, — c'est un peu fort tout de même qu'il n'y en ait pas pour nous, quand il y en a pour les autres!

Jaubert répondit, avec un sourire de protection :

— Ne craignez rien, camarade! Nous ne mourrons pas encore aujourd'hui!... D'abord, moi, je vous paie à déjeuner!

Ils étaient, en ce moment, dans le voisinage des restaurans qui s'échelonnent jusqu'à la Place des Docks. Au fond des sous-sols les feux des fourneaux ronflaient, des vapeurs grasses s'échappaient des soupiraux, apportant les émanations véhémentes des cuisines marseillaises, assaisonnées d'ail, de tomate, d'oignons et de pimens : morue grillée, bouillabaisse, soupe à l'huile et raviolis au fromage!

A humer ces effluves appétissans, Emmanuel, qui regrettait encore les petits choux de Bruxelles de l'Auvergnate, souffrait davantage du vide de son estomac. Pourtant, la promesse du déjeuner calmait un peu sa fringale... Tout à coup, le soleil

apparut, perçant l'enveloppe cotonneuse des nuages, et, devant eux, à perte de vue, dans la perspective encore brouillée de la longue avenue qui s'infléchit vers l'Estaque, la file compacte des attelages toujours en marche s'éclaira d'une grande lueur vermeille, les cuivres scintillèrent sur les colliers innombrables des chevaux. Plus que les parfums savoureux des nourritures, cette gaîté de la lumière acheva de rasséréner l'ouvrier, et, quand ils atteignirent la Place d'Afrique, il était presque joyeux.

Adossé au massif des môles, environné d'eau de toutes parts, cet îlot central est comme l'âme de la cité flottante. Un pont tournant le rattache, par intermittence, à la terre ferme. Les paquebots d'Algérie et d'Extrême-Orient, les navires de commerce y déversent sans cesse leurs cargaisons, qu'un va-et-vient perpétuel de chariots emporte vers les docks et les gares.

Ce jour-là, des écorces de chênes-liège s'entassaient en piles régulières sur toute la bordure des quais. Des sacs de froment jonchaient le sol ; et, au milieu de la place, exhalant une puanteur d'abattoir, il y avait tout un amoncellement de bucrânes aux cornes démesurées, dépouilles des buffles de la Plata. Incommodé par l'odeur, Élie Jaubert se consolait, en se citant les vers de Leconte de Lisle sur « les pampas sauvages » et « les roides Cordillères. » Cependant, les bâches, dilatées par la chaleur automnale, dégageaient des émanations résineuses qui purifiaient l'air. Et plus loin, vers les ateliers des Messageries maritimes, le battement rythmé des enclumes scandait de sonorités allègres les cris rauques des charretiers.

Une silencieuse et fiévreuse activité remplissait toute la Place d'Afrique. Parmi le débordement des matières, des escouades de débardeurs évoluaient suivant une discipline ancienne qui réglait les mouvemens et qui économisait les efforts. C'était la ferveur bourdonnante d'une ruche en travail. De temps en temps, un vendeur ambulant passait, frappant avec son couteau sur le rebord d'un plateau de fer battu, où s'étalait la pâte safranée d'un gâteau de pois chiches. Des Napolitains offraient des galettes de châtaignes. A l'angle du port, une vieille femme, assise sous un parapluie de cotonnade, exposait des pommes cuites caramelées, qu'on mangeait fichées au bout d'un bâton, pour ne pas s'empoisser les doigts : de tout jeunes apprentis se régalaient de ces friandises, qui luisaient sous leurs lèvres, comme des boules de verre.

Emmanuel et Jaubert s'étaient approchés d'un groupe de portefaix, en train de décharger des noix de coco. Les attardés quittaient seulement leurs habits de ville, qu'ils repliaient soigneusement, avant d'enfiler la « salopette » bleue, de troquer leurs melons noirs contre la chéchia ou le bonnet rouge des Catalans. Puis ils tiraient de la « biasse » la trousse de grosse toile qui contient le couteau, le fil et les aiguilles pour recoudre les déchirures des sacs, le gancho, ce croc muni d'une poignée, qui sert à saisir et à soulever les fardeaux. Les gestes des hommes, leurs outils, les ruses de métier, l'adresse à escamoter la pesanteur des charges, tous ces rites du labeur excitaient l'étonnement du fils de famille qui croyait pouvoir s'improviser portefaix, parce qu'il avait des muscles solides...

Soudain, Emmanuel, pensant toujours à s'embaucher, avisa le contremaître qui l'avait évincé tout à l'heure. L'individu l'accueillit assez rudement :

— Tu ne vois pas que mon équipe est au complet?... Repasse demain, je te dis! Je ne peux pourtant pas employer tout le monde! Je ne suis pas le patron, moi!

Il était inutile d'insister. Baissant l'oreille, Emmanuel battit en retraite vers Jaubert :

— Allons voir au charbon, puisque c'est comme ça! — dit-il, en haussant les épaules. — Ah! il y aura une trotte, camarade! Ce n'est pas tout près d'ici, je vous en réponds.

Afin de ne pas être bloqués à tout instant par l'embarras des attelages et des marchandises, ils prirent l'escalier de la jetée qui domine, d'un côté, toute la longueur des quais, et, de l'autre, la rangée des brise-lames.

Parvenu au sommet, Jaubert s'arrêta brusquement, pour regarder. L'immensité, l'étrangeté de la vue lui causaient une véritable stupeur.

Tout le ciel d'un bleu pâle crêpelé de petites nuées grises, était encore enveloppé de brumes. Marseille, la Joliette disparaissaient sous un voile de brouillard jaune, où scintillaient comme des gouttes de pluie lumineuses. D'abord, le jeune homme, à travers ce brouillard, ne distingua rien que des mâtures-fantômes. Puis, l'abside de la Major, la tour de Notre-Dame-de-la-Garde s'accusèrent en masses plus sombres sur le fond transparent des vapeurs matinales. Un rai diamantin dessina en lignes brillantes les renflemens bulbeux des coupoles.

Au-dessus, parmi les moutonnemens des nuées couleur de perle, le disque bleuâtre du soleil montait dans un cerne d'or. Et tout un ruissellement de flammes, un torrent d'or et d'acier se précipitait dans les eaux molles des bassins, dont les vaguelettes frissonnaient à la fraîcheur du vent de mer.

La ville restait toujours invisible derrière la ligne blanchâtre des quais, les tulles opaques des lourdes vapeurs, les bouillonnemens fuligineux qui s'élevaient au-dessus des bateaux en partance. Seuls, émergeaient les profils gigantesques des grues en fonte, les colonnes des lampadaires électriques, et, çà et là, des tas de charbon, hauts comme des édifices, dont le faîte s'effaçait sous un tourbillon perpétuel de poussières noires.

Ce vaste paysage, qui semblait sur le point de se dissoudre et de s'évanouir dans les brumes, vivait d'une vie monstrueuse par l'énormité de ses bruits, la continuité hallucinante de sa rumeur. Mugissemens prolongés des sirènes, claquemens des fouets, grincemens des ancres, sifflets des machines, tintemens des coques de fer sous les marteaux des radoubeurs, et, pardessus tout, la clameur confuse du demi-million d'hommes pressés entre les collines et les rivages, — c'était du tumulte dans de la fumée!...

Les yeux troubles, les oreilles sonnantes, l'apprenti-portefaix se retourna vers la mer. L'espace liquide était inerte et silencieux. Les falaises de l'Estaque barraient l'horizon d'une muraille violette, et les grands navires, déployant des panaches de fumées blondes, glissaient lentement dans les moires feuille-morte, les soies mordorées du large. Au delà, se perdait l'infini des eaux, le miroir frigide et solitaire où s'abîme le ciel.

Par pose artiste, Élie Jaubert s'éternisait dans sa contemplation.

— En route, camarade! — lui cria Emmanuel qui s'impatientait, — nous sommes pas ici au théâtre!...

L'universitaire crut devoir à ses principes de protester contre ce dédain de la beauté: « rien ne pouvait élever davantage la moralité des milieux ouvriers que de s'accoutumer à jouir des belles choses! Certes, ce n'était pas là du temps perdu!... »

Le manœuvre prêtait l'oreille avec docilité, du moment qu'il s'agissait de l'avenir du prolétaire. Mais le bénéfice pratique de ces considérations lui échappait. Ils finirent par cheminer côte à côte, sans plus rien dire!...

Durant au moins deux kilomètres, ils arpentèrent les larges dalles du môle. Ils avaient laissé derrière eux le bassin du Lazaret, puis le bassin d'Arenc. Enfin, ils dépassèrent les premiers monte-charges du bassin National!

Les parapets étaient tout noircis par les poussières des houilles, et il en flottait dans l'air une telle épaisseur qu'il fallait fermer les yeux pour ne pas être aveuglés. Les tas de charbons se succédaient, étagés par blocs réguliers, qui formaient comme la maçonnerie d'un bastion sans fin, ou gisant sur le pavé en un pyramidal éboulis de décombres. De distance en distance, les grues à vapeur tournoyaient, d'un mouvement automatique et continu. Sur le ciel automnal, nettoyé de ses brumes, les bras articulés des engins dessinaient leurs profils triangulaires, comme de grandes harpes funèbres.

C'était l'interminable quai des Anglais, où s'accumulent quotidiennement les anthracites venus du Pays de Galles. On aurait dit un morceau de la fumeuse Angleterre échoué là, dans ce cadre éblouissant des roches provençales. Presque tous les navires amarrés portaient à leurs poupes des noms rébarbatifs aux dures syllabes anglo-saxonnes.

Mais Emmanuel s'était arrêté en face d'un bateau qu'on déchargeait, et, désignant un homme debout près de la coupée, il dit à Jaubert :

— Il est là!

— Qui?...

— Chevoleau, tiens!... un chef de panneau que je connais!... Venez vite!

Par un escalier latéral, ils descendirent sur le quai, et, tout de suite, Emmanuel, posant ses mains sur les bâtons d'une échelle de corde, se mit à grimper au flanc du bateau. L'autre l'imita, mais les jointures de ses jarrets lui faisaient mal, ses pieds chancelaient et il avait une peur affreuse de tomber à l'eau.

Le chef de panneau tendit le bout des doigts à Emmanuel, avec une brusquerie joviale :

— Tu t'amènes à pic, mon vieux!... J'ai un homme qui vient de se fouler le pied!... Si tu veux prendre la pelle jusqu'à midi?

L'autre n'en demanda pas davantage. Il se dévêtit précipitamment, sans plus s'occuper de son compagnon que s'il n'existait

pas, tant sa joie était vive d'avoir trouvé une place. Malheureusement, il n'y en avait qu'une, et Jaubert, malgré tout son désir de tâter du métier, se vit remercié assez impoliment par le chef de panneau, qui le regardait en dessous, d'un air de défiance.

Allègre, le torse nu, Emmanuel lui tourna le dos, et, s'accrochant encore à une échelle de corde, il disparut dans une des soutes, sans même lui dire au revoir! Cette indifférence égoïste blessa l'intellectuel, qui, déjà, s'imaginait mériter l'amitié du manœuvre, en raison de l'intérêt qu'il lui avait témoigné. Pourtant, il ne se fâcha point, par prudence, voulant se garder cette liaison qui pouvait être utile, et, se penchant sur l'ouverture de la soute, il cria :

— Sans adieu, camarade! Je vous attends à la sortie pour déjeuner!...

Une grosse voix caverneuse, qui ne paraissait plus être celle d'Emmanuel et qui arrivait des profondeurs du bateau, répondit :

— C'est bon! c'est bon!... On verra!...

Le cœur gonflé d'amertume, Jaubert s'engagea de nouveau, en chancelant, sur l'échelle de corde. Une fois à terre, il se consulta, ne sachant où aller. D'abord, il se mit à errer à l'aventure, et, finalement, il revint se poster sur le môle, en face du bateau, où travaillait Emmanuel. Les jambes pendantes, il s'assit sur le parapet, alluma une cigarette, puis, les yeux fatigués, l'échine chauffée doucement par le soleil, il céda peu à peu à la torpeur délicieuse de sa flânerie.

Devant lui, le déchargement du bateau s'accomplissait avec une hâte trépidante. Le chef de panneau, toujours debout près de la coupée, surveillait les mouvemens de la grue à vapeur. De lui au mécanicien, qui dirigeait la machine, c'était un échange continuel de signaux. Les deux mains tendues, comme un chef d'orchestre, il réglait les tractions de la chaîne. Au premier battement de la mesure, le bras recourbé de la grue décrivait un demi-cercle, la benne de fer se balançait un instant au-dessus du navire, tel un gros oiseau noir qui plane en guettant sa proie. L'homme criait : « Hooô! » pour avertir les charbonniers de préparer les corbeilles au fond des soutes... Et, soudain, la benne s'abattait de tout son poids, s'engloutissait dans l'ouverture de la cale...

— Hooô !... criait le chef de panneau vers le mécanicien.

Soulevée par la chaîne, débordante de houille, la benne remontait rapidement, s'arrêtait une seconde au sommet de l'appareil, puis le grand bras funèbre recommençait à décrire un demi-cercle, tandis que l'homme agitait ses deux mains d'un geste rythmique, pour en modérer la course... Et, tout à coup, le lourd récipient, parvenu au niveau du tas de charbon qui s'étalait sur le quai, entr'ouvrait ses valves : l'avalanche des matières obscures se précipitait avec fracas, et, pendant une minute, on ne percevait plus que les spirales opaques et asphyxiantes des poussières. Les hommes qui éparpillaient les houilles à la cime du tas, le ciel lui-même s'éclipsaient violemment sous la diffusion des ténèbres denses... Puis, bientôt, une trouée radieuse s'élargissait dans l'azur, les matières viles retombaient au sol, et, triomphal, par-dessus les vergues des navires et les cheminées des usines, le ciel des midis méditerranéens riait immensément, dans sa sérénité reconquise.

Le jeune homme qui regardait, assis, les jambes pendantes, sur le parapet du môle, ne voyait rien de tout cela. Il restait là, indifférent, à fumer ses cigarettes, et, parfois, quand les poussières devenaient trop suffocantes, il se retournait vers le golfe et les espaces vides de la mer, où sa pensée désemparée se fondait en vagues songeries...

Enfin, à onze heures et demie, un coup de sifflet, parti de l'extrémité opposée du port, annonça la cessation du travail !... Comme des files de fourmis noires, les escouades de manœuvres descendirent le long de la carène goudronnée du bateau.

Au milieu de la foule, Jaubert finit par distinguer Emmanuel devenu méconnaissable sous les poussières de houilles qui le recouvraient du haut en bas. Il courut à lui. C'était presque un autre homme ! Les traits de son visage s'affaçaient sous une couche de crasse huileuse, et le tour de ses dents, la saillie de ses yeux, qui luisaient, d'une blancheur excessive, dans l'ébène de sa peau, prêtaient à sa physionomie quelque chose de bestial. Ses manières aussi étaient plus rudes et son ton, plus grossier :

— Si vous voulez déjeuner avec nous autres, — dit-il à Jaubert, — moi, ça ne me fait rien !... Je m'en vas avec Chevoleau au restaurant des charbonniers !

Il montra du coin de l'œil le chef de panneau, et, baissant la voix, il chuchota à l'oreille du jeune homme :

— Venez ! il vous embauchera peut-être pour demain !... Et, vous savez ! le charbon, c'est un travail sûr !

Le fils du recteur suivit les charbonniers, non sans se piquer de la rustrerie du camarade : « Ainsi donc, voilà comment il accueillait son invitation à déjeuner !... Se souvenait-il seulement des paroles amicales échangées entre eux, ce matin même !... Ah ! c'était une riche brute que ce gaillard-là !... »

Silencieux, parmi le piétinement des hommes en marche vers la pâture, ils gagnèrent le restaurant, haute salle voûtée qui s'enfonce dans l'épaisseur du môle : on eût dit un grand trou noir béant au soleil ! Sous les poudres schisteuses aux granulations brillantes et cassantes, les murs et le plafond scintillaient comme les parois d'une grotte envahie par les stalactites. Le charbon enveloppait les objets d'un linceul uniforme. Il saturait l'atmosphère, se déposait partout, sur les bancs, les tables de chêne, le zinc du comptoir, les festons roses du casier à liqueurs. Avec leurs figures mâchurées de houilles, les servantes dépeignées avaient l'air de négresses. Mais, au fond, une longue armoire vitrée et soigneusement close protégeait contre les souillures du dehors les carafes et les verres d'une propreté méticuleuse, les viandes froides, les tranches de charcuteries fraîchement coupées. Les assiettes immaculées, que les servantes venaient de disposer au bord des tables, éclataient, comme de blancs calices, parmi toutes ces noirceurs.

Sans trop de répugnance, malgré son beau complet de velours marron, qu'il appréhendait de salir, Jaubert s'assit sur le banc commun, entre Emmanuel et Chevoleau. Des plats de tagliarinis au safran s'arrondissaient, pareils à des boucliers de cuivre, à chaque bout de la table. Mais le jeune homme n'avait guère faim. Il chipotait avec sa fourchette les pâtes fumantes, tout en dévisageant le chef de panneau qui était son voisin. La courbure fine du nez, l'éclair spirituel du regard enfoncé sous la broussaille des sourcils charbonneux l'intriguaient comme autant d'indices d'une nature plus relevée que celle des autres manœuvres. Un profil intelligent s'ébauchait sous le masque sordide qui lui déformait la face. Chevoleau, mû par une curiosité analogue, considérait à la dérobée l'apprenti-portefaix. Tout à coup, il lui demanda, avec une intonation narquoise :

— Vous n'êtes pas du métier, vous ? Ça se voit !

Le transfuge rougit jusqu'aux yeux. Alors Emmanuel, bonnasse, intervint :

— Sûr, qu'il n'est pas du métier, puisque son père est directeur !...

— Directeur de quoi ? — fit Chevoleau, de plus en plus gouailleur.

— Oh ! ça n'a pas d'importance ! — balbutia Jaubert, avec un geste d'irritation.

L'autre reprit, en s'animant :

— Enfin, quoi ! Vous êtes fils de bourgeois !... Eh bien, mon ami, vous trouverez ici à qui parler ! Le charbonnage, c'est le rendez-vous des gens chics !... Ah! ah ! nous autres, nous sommes la première corporation du port !

Et, aussitôt, avec une nuance de supériorité :

— Êtes-vous bachelier ?

Croyant à une plaisanterie, Jaubert ricana :

— Est-ce que c'est indispensable pour être charbonnier ?...

— Non ! mais ça fait bien dans le tableau !

Sur quoi, Jaubert lâcha, d'un air piteux :

— Je suis licencié ès lettres !

Toute la table le contempla avec une stupéfaction admirative.

— Eh bien, moi, — riposta fièrement Chevoleau, — je suis bachelier ès sciences !... Oui ! on a de l'instruction ! On a même un papa qui est gros propriétaire, si le vôtre est directeur !... Mais, avec ça, on a une mauvaise tête ! On préfère vivre en gueux que de croûtonner au sein de sa famille !...

— C'est comme moi ! — dit le fils du recteur.

Le chef de panneau lui donna une accolade ironique, et, les lèvres pincées, il prononça :

— Ce n'est pas pour dire ! Mais vous aurez ici des camarades à la hauteur !... Un notaire qui sort de prison, un lascar qui s'est sauvé avec la grenouille ! Un pasteur protestant qui a déménagé avec une chanteuse de café-concert !... Quand je vous dis, jeune homme, que vous serez chez nous comme dans un salon !

Il se gaudissait des mines ahuries du novice. Celui-ci ne répondait plus rien, scandalisé, au fond, de cette légèreté blagueuse que tempérait une secrète déférence pour des titres et pour des distinctions sociales qu'il méprisait, ou rêvait d'abolir.

A ses côtés, un vieillard, dont les cheveux blancs avaient repris une teinte de jeunesse, sous la poudre noire des houilles, avalait lentement le contenu d'un verre de vin. En reposant le verre. il leva la tête vers Jaubert : les muqueuses de sa bouche lavées par le liquide bâillaient comme une blessure fraîche et saignante dans le masque sombre et inanimé de la face. Ses paupières enflammées distillaient une chassie qui se figeait en traînées cireuses dans le charbon de ses joues. Il était horrible à voir : « Oh ! le misérable ! » pensa Jaubert, avec un sursaut de révolte.

Cependant, tous ces hommes étaient gais. Un loustic des environs de Toulouse, un certain Varès, qu'on appelait le Gascon, fanatisait le public par ses gaudrioles et ses pitreries. Quand le fromage fut mangé, il ramassa vivement les couverts, et, sous les yeux intrigués qui l'épiaient, il composa autour d'une fourchette, en guise de support, un véritable bouquet métallique tout hérissé de cuillers et de couteaux. Il se dressa soudain, en brandissant son bouquet, s'avança vers le comptoir où siégeait la patronne, il plia le genou, tendit son bouquet, et, coulant vers la grosse femme des regards langoureux et pâmés, il entonna la rengaine :

Violetta, je t'adorais,
Pour toi, j'aurais donné ma vie !...

Une tempête de rires convulsa l'assistance. Les lazzis des charbonniers soulignaient l'intention égrillarde. Et le Gascon, tout fier d'avoir tant d'esprit, se rengorgeait comme un artiste qui se pavane devant les feux de la rampe.

Jaubert, écœuré de ces farces épaisses, indigné de l'insouciance de ces grands enfans, se sentait triste et seul, étranger parmi ces êtres primitifs : « Ah ! les misérables, les misérables ! ils n'ont même pas conscience de leur misère !... » Et, froissé dans ses pudibonderies de calviniste, raidi dans sa morgue bourgeoise, il se promettait bien, au cours de ses conférences futures, de doucher cette grosse joie et de répandre dans ces âmes naïves toutes ses rancœurs et toutes ses révoltes, tout le fond lugubre de son âme de raté.

Un nouveau coup de sifflet lança son appel strident. En quelques minutes, le restaurant fut vide. Bientôt, il ne resta

plus qu'Emmanuel, Chevoleau et Jaubert qui sirotaient complaisamment leur café :

— A demain ! — dit le chef de panneau, en se levant, — je tâcherai de vous faire entrer tous les deux !

Et toisant le jeune bourgeois aux mains blanches, il ajouta, avec un sourire moqueur :

— Savoir si vous pourrez tenir le coup !...

Puis il s'en alla, en se frottant les mains, comme quelqu'un qui s'apprête à jouer un bon tour.

Encore une fois, Jaubert et son compagnon se retrouvaient face à face, en ouvriers désœuvrés. Ce n'était plus la peine de chercher du travail, puisqu'ils étaient presque assurés d'être embauchés le lendemain. Pour tuer le temps, ils déambulèrent au hasard, les deux mains dans les poches, à travers les quais et les docks, heureux, en somme, de cette paresse forcée.

Ils franchirent le pont tournant qui sépare le bassin d'Arenc du bassin National, laissèrent derrière eux le débarcadère des charbons français, et, après quelques circuits, ils débouchèrent sous les hangars vitrés de la sixième section.

Ce fut comme un brusque changement de décor. Un nouveau monde commençait, avec ses habitans, ses mœurs, ses costumes à part. Ils pénétraient dans la région des épices, des alcools et des liqueurs : celle du poivre et du café, du thé, de la vanille, de la gomme, du caoutchouc. Les aromes des denrées exotiques se mêlaient à la fétidité des crottins, aux émanations âpres et poussiéreuses des céréales. Les tonnes de sucre brut voisinaient avec les barriques d'huile, les foudres de vin, les tas de peaux et de lièges, les sacs de pyrite. Un peuple d'ensacheurs, de brouetteurs, de portefaix, de charretiers, roulaient, manipulaient, transportaient ces monceaux de marchandises. Sous les voûtes sonores, le vacarme des attelages s'amplifiait prodigieusement. Le grondement des roues, les claquemens des fouets semblaient perpétuer jusque dans l'air l'envahissement, l'écrasement de toute cette matière remuée...

Perdu dans ce dédale du labeur, excédé par tout ce tumulte, cette circulation effarante des hommes et des bêtes, le halètement et les sifflets des machines, Jaubert défaillait moins de fatigue que d'énervement et de dégoût. Il ne se sentait pas le courage d'aller plus loin.

— Arrêtons-nous ! — dit-il à Emmanuel, — moi, j'en

ai assez de voir des malheureux qui peinent et qui souffrent!

— C'est l'habitude qui vous manque! — répondit placidement l'ouvrier.

Ils s'échouèrent à la devanture d'un petit café, en face des grilles de la sixième section, sur l'avenue qui conduit au Bassin de radoub; et, tout en buvant des limonades, ils regardèrent passer les attelages et les locomotives.

Cinq heures et demie sonnèrent à l'horloge des Docks.

Presque instantanément, l'immense rumeur bourdonnante, qui remplissait toute l'étendue, s'apaisa. Les bruits des chantiers, les tintemens métalliques, les fracas des charges qui s'écroulent, tout s'amortit peu à peu. Un silence subit régna, comparable à la tombée rapide du crépuscule sur le Désert.

Mais, par les portes des Docks, les grilles des môles, un flot humain se répandait sur la chaussée. D'abord, ce furent quelques groupes isolés, puis des bandes compactes. Puis, bientôt, une véritable armée occupa toute la largeur de la rue. Dix mille hommes défilèrent dans la pompe du couchant.

Emmanuel et son compagnon se confondirent avec la foule, la grande foule houleuse et bigarrée de l'invasion italienne, où sonnaient tous les dialectes de la Péninsule. De loin en loin, quelques Provençaux de pure race, reconnaissables à la finesse de leurs traits et à la jolie couleur blonde de leurs moustaches, coudoyaient les gars du Piémont, aux pommettes rouges et à l'encolure de taureaux. C'étaient bien les mêmes hommes que le matin, mais un rythme plus joyeux allégeait la pesanteur de leur marche. Le contentement du labeur accompli, le sentiment de la délivrance illuminaient les visages farouches. Les portefaix soulevaient d'un geste plus élégant la biasse qui pendait à leur épaule. En une longue nappe d'azur, pareille à la mer quand elle se nuance de turquoise, les bourgerons bleus ondulaient indéfiniment entre les berges des maisons... Cependant, les lourds chariots avec leurs chevaux constellés de cuivre ébranlaient toujours les pavés et les rails, traînant un sillage dans la mêlée mouvante. Là-bas, le soleil se couchait vers l'ouverture du golfe, derrière les îles crayeuses, toutes noires dans l'embrasement des flots, comme des carcasses de navires incendiés.

Une lumière d'une transparence miraculeuse baignait le troupeau fatigué des hommes de peine, nimbait de reflets vermeils les profils funèbres des machines et des grues, décorait

d'un fronton de neige éblouissante la cime enfumée des hangars et des docks. L'espace était un voile délicat, tramé d'or, de lilas et de rose, le rose teinté de mauve dont se colorent les bruyères sur les sommets de l'Esterel. Et ce voile de l'espace allait s'éclaircissant vers les hauteurs, — limpide et cristallin autour des coupoles dorées de la Major, — archangélique et souriant au-dessus de la tour de Notre-Dame-de-la-Garde. Dans le firmament plus doux qu'une fleur de scabieuse, le phare mystique dardait l'éclair de sa statue, petite lueur indistincte, pâle et mince comme le croissant de la lune naissante. Et, du haut de la Colline sainte, cette suavité vespérale semblait descendre, en une bénédiction, sur le rude paysage de travail et de négoce, livré, tout le jour, au heurt des forces brutales, à la violence des blasphèmes et des cris. Purifiée, rachetée, bue par le ciel, l'inerte matière se résolvait dans de la splendeur!

Afin de goûter plus longtemps cet apaisement des choses, cette beauté de la mer et de la ville transfigurées par les flammes du soir, Jaubert proposa de suivre le quai de la Joliette jusqu'au Fort Saint-Jean.

Ils s'acheminèrent, par la Tourette et le Vieux-Port, vers un restaurant de la rue de la Darse, où ils devaient dîner ensemble.

A l'extrémité du bassin, en face de la Cannebière, des groupes de curieux stationnaient devant un yacht vert et blanc, dont une équipe de peintres était en train de revernir la carène. Des barils de minium, pareils à des seaux remplis de sang frais, s'éparpillaient, à proximité, sur les dalles. Les ouvriers terminaient leur besogne. Accroupis sur un radeau, avec leurs blouses blanches maculées de taches vertes, ils paraissaient d'énormes grenouilles juchées sur la planche flottante. L'un d'eux se leva, et, se retournant vers le quai, il se mit à faire égoutter son pinceau.

— Tiens! — dit tout à coup Jaubert, qui s'était arrêté, — c'est un des nôtres! Un anarchiste!

Et forçant la voix, il cria :

— Salut, Marès!

Le peintre de carènes répondit par un geste de la main. Puis, ayant ramassé tout son attirail, il s'engagea sur la passerelle et rejoignit les deux jeunes gens.

Jaubert et lui se congratulèrent. A l'écart, Emmanuel observait le « compagnon. » Petit, très pâle, l'air chétif, la moustache

rare, frêle comme un adolescent, l'anarchiste ne payait pas de mine. Mais, soudain, le colosse éprouva une commotion étrange, en recevant en pleine figure le jet magnétique de ses prunelles. Deux grands yeux d'ascète, des yeux de foi et de passion, où brûlait une ardeur toute spirituelle, se creusaient sous un front très haut qui sembla fulgurant à Emmanuel. Il pensa : « Comme il doit être intelligent, celui-là ! » Et voici qu'il concevait une sorte de crainte devant cet inconnu, qui, pour la première fois, lui révélait, en une image visible et tangible, la mystérieuse puissance de l'esprit.

Cependant, après toute une conversation échangée, Jaubert se décida à présenter Emmanuel à Marès. Ils s'entre-regardèrent, hésitant à se donner la main : celles du peintre étaient toutes barbouillées de couleur et celles du charbonnier, toutes noires de houille. Dans un élan spontané, Emmanuel tendit ses doigts, en disant, avec un rire candide :

— Pas tant de manières, n'est-ce pas? Le vernis peut bien toucher le charbon !

— Oh ! quelle drôle de voix vous avez ! — répondit Marès qui étreignit à deux reprises la main d'Emmanuel, — sûr ! vous n'êtes pas une brute, vous !...

Comme s'il eût fait une découverte qui le bouleversait, il dévisageait plus attentivement ce manœuvre à la carrure de géant, dont le visage même, enseveli sous les poussières opaques, n'exprimait plus rien, et il s'étonnait qu'une voix si candide et si pure sortît d'un tel corps.

Jaubert, tout en plaisantant Marès de ce qu'il appelait ses superstitions, l'emmena dîner avec eux au restaurant de la rue de la Darse.

Une sympathie instinctive s'était établie immédiatement entre le charbonnier et le peintre de carènes. Ce fut le coup de foudre de l'amitié. Jusqu'à près de minuit, ils restèrent au *Splendid-Bar*, ne se lassant pas de causer et de s'interroger.

Quand ils se séparèrent, Emmanuel serra, avec plus d'effusion, la main de l'anarchiste, comme s'il le remerciait d'un cadeau, et, avec un tremblement d'émotion, il balbutia :

— Nous n'avons pas fait grand'chose aujourd'hui! Mais, tout de même, puisque vous voilà, ie crois que je n'ai pas perdu ma journée !...

III

Le surlendemain de ce jour mémorable, un dimanche soir, Emmanuel se promenait tout seul sur le quai de Rive-Neuve. Dans le même moment, se tenait, chez Coupon, un conciliabule secret d'anarchistes, auquel Jaubert et Marès avaient promis de se rendre. On fit comprendre à l'ouvrier que sa présence y était tout à fait inutile, et même qu'on lui déconseillait d'y paraître. En attendant la sortie de ces messieurs, il flânait mélancoliquement sur le quai.

La pensée de Marguerite l'obsédait plus que jamais : car l'amitié récente de Marès n'était encore qu'une diversion pour lui, une nouveauté flatteuse dont il subissait le charme, sans rien oublier du passé. Les discours enflammés du peintre de carènes trompaient son chagrin, en offrant à son besoin de tendresse et de dévouement le mirage de satisfactions tout idéales et d'ailleurs si lointaines!... Au fond, la perte de la maestra restait la blessure profonde de sa vie, et c'était aussi son unique préoccupation!

Qu'était-elle devenue? Comment le savoir? Attilio, qui, peut-être, aurait pu le renseigner, avait quitté le *Splendid-Bar*, où l'on ignorait son adresse. Et, d'autre part, Emmanuel n'osait pas trop s'aventurer aux alentours de la Maison de Diamant, dans la crainte d'une rencontre avec Cosmo. Plusieurs jours de suite, il était allé jusqu'à la *Source de tous les produits de l'univers*, et, caché dans un corridor, en face du magasin, il avait guetté la sortie des employés. Peine inutile! La jeune femme, sûrement, n'y travaillait plus! Alors, que fallait-il supposer? Était-elle retournée dans son pays, contrainte par la jalousie féroce du Piémontais?... Cette perspective qui était la plus désolante lui paraissait, hélas! aussi la plus vraisemblable.

Tout en ruminant ces idées tristes, il avait atteint, sans s'en apercevoir, le Jardin du Pharo. Engagé par la douceur de l'air, il franchit la grille, erra dans les allées et, finalement, s'arrêta sur la terrasse qui domine la mer, le long de la façade du Palais.

L'air était doux, mais le ciel, assombri de gros nuages violacés, écrasait la surface miroitante du golfe. L'espace et les choses avaient déjà pris une teinte grise d'arrière-saison. Comme

flottant sur les eaux mornes, la ligne rigide des môles se perdait dans l'épaisseur de la brume. Tout au fond, très loin, deux grandes taches blanches s'étalaient sur les flancs noirâtres des falaises de l'Estaque. Un peu de fumée montait au-dessus. L'usine était là-bas, sous les excavations des Carrières !... A cette vue, qui lui rappelait tant d'affreux souvenirs, Emmanuel détourna la tête, et, pour ne plus apercevoir le rivage sinistre, il vint s'asseoir sur un banc, dans l'angle de la terrasse qui regarde la petite anse des Catalans.

Il y avait là un kiosque de limonadier, avec des tables et des chaises. Trois hommes et trois femmes qui riaient aux éclats étaient installés autour d'une table. Emmanuel regarda. Les femmes étaient toutes jeunes : quinze ans, dix-huit ans au plus! En cheveux, en robes claires pas trop voyantes, elles semblaient des ouvrières endimanchées. Les hommes, un peu plus âgés, affectaient une élégance négligée et crapuleuse, le melon noir légèrement incliné sur l'oreille, les cheveux gras de pommade plaqués, comme une grosse loupe, à la hauteur de l'occiput, le cou rose émergeant d'un foulard en soie violette dont la pointe pendait sur le col du veston. C'étaient des nervis avec des filles. Ils croquaient des ronds de saucisson à l'ail, qu'ils arrosaient de limonade et de sirop d'orgeat, et de temps en temps, ils puisaient dans des cornets de papier, que les femmes tenaient sur leurs genoux, des cacaouettes et des berlingots fourrés.

Soudain un des hommes, qu'Emmanuel voyait seulement de dos, interpella bruyamment le limonadier. L'ouvrier sursauta. Cette voix était celle d'Attilio !...

Bouleversé, partagé entre la joie de retrouver le beau-frère de Marguerite et le dégoût de le voir en telle compagnie, il se leva immédiatement, tourna avec précaution autour du groupe et jeta un coup d'œil furtif vers l'individu qui avait crié. Attilio, surpris, ne put réprimer un tremblement, mais il baissa les paupières aussitôt et feignit une telle indifférence qu'Emmanuel comprit son embarras et sa volonté de ne pas être reconnu.

Pour ne pas avoir l'air d'épier la bande, le jeune homme continua de marcher, descendit vers les pelouses du jardin : « Allait-il manquer cette occasion de s'enquérir de Marguerite ? » Après bien des hésitations, il finit par s'asseoir de nouveau sur un banc, d'où il surveillerait la sortie d'Attilio, espérant que celui-ci se déciderait à se laisser aborder.

Au bout d'un quart d'heure, les nervis apparurent, précédés de leurs femmes. Attilio était demeuré en arrière, avec la sienne, une petite brune, de type italien.

Délibérément, Emmanuel fonça droit sur le bellâtre, qui essaya encore une fois d'éluder la rencontre. La main offerte, il lui barrait la route :

— Comment! C'est toi?

Attilio, le regard fuyant, répliqua avec insolence :

— Oui! que c'est moi!... Qu'est-ce qu'il y a encore pour ton service?

En même temps, d'un geste brutal, il écarta la jeune fille qui l'accompagnait.

— Toi, file de l'autre côté! J'ai à parler avec cet homme-là!...

Il avait repris tout son aplomb. La mine effrontée et provocatrice, il déclara :

— Eh ben! oui, c'est moi!... Je me suis fait nervi, si c'est ça que tu veux savoir!... Et si ça ne te plaît pas, tu peux garder ton avis pour toi!

Emmanuel toisa le joli homme du haut de ses larges épaules :

— Oh! moi, ça m'est égal! chacun est libre!... Seulement, permets-moi de te le dire, mon ami, tu ne me parlais pas comme ça, quand tu crevais la faim, il y a six mois!...

— Juste! C'est parce que je ne veux plus crever la faim, que j'ai changé mes habitudes!... A présent, je travaille à ma façon. Travaille à la tienne, et laisse-moi tranquille!

Après un silence, il ajouta, en s'animant davantage :

— Le travail des bourgeois? Allez donc! c'est bon pour des abrutis! D'abord, j'ai les mains trop fines pour ça! Et puis, j'ai de la malice, moi, tu sais!...

Un accent de menace grondait dans ses paroles, avec on ne sait quoi de bas et de cynique. Emmanuel, répugné, se taisait, en hochant la tête. Mais tout à coup, poussé par son idée fixe, il demanda, comme pour plaisanter :

— Et à la maison, qu'est-ce qu'ils pensent de ça?...

— Je m'en fiche! nous ne nous fréquentons plus!... D'ailleurs, Cosmo est à Antibes!

— Et madame Marguerite?

— Ah! ah! tu en pinces toujours! — fit Attilio gouailleur,

— si tu crois que je m'en occupe, de Marguerite! Maintenant qu'elle a déménagé de la cambuse, je ne sais même pas où elle loge!... Et puis, en voilà assez sur la famille!... Ah! la famille! encore une bonne invention! Ça ne sert qu'à vous sucer l'argent!... Qu'ils se débrouillent! je me débrouille bien, moi!

Là-dessus, il tendit le bout des doigts à Emmanuel et pirouetta sur ses talons :

— A l'avantage, mon vieux!... Moi, mes camarades m'attendent!

L'ouvrier ne se mit pas en frais pour le retenir. Il ne songeait plus qu'à Marguerite... Ainsi donc, il était sûr qu'elle n'avait pas quitté Marseille, et il en ressentait déjà un grand soulagement. Une allégresse le soulevait tandis qu'il s'en revenait par l'allée latérale qui surplombe les escarpemens du Pharo, du côté du Vieux-Port.

Tout lui paraissait gai maintenant, malgré la mélancolie de l'automne qui avait déjà touché les verdures du jardin. Le crépuscule tombait en vapeurs violettes sur la ville étendue à ses pieds. Brusquement, elle surgit tout entière entre la tour Saint-Jean et les bastions du Fort Saint-Nicolas. Emmanuel ralentit sa course, et il regarda dans la direction de la Major, dont les coupoles dorées illuminaient le soir. Sous la cathédrale, les maisons grises se tassaient en un troupeau informe, se confondaient peu à peu en un immense voile bleuâtre que nuançaient les tuiles roses des toitures. Dans laquelle de ces masures innombrables la maestra s'était-elle réfugiée?... Il l'apprendrait bientôt! Il se jurait de tout mettre en œuvre pour découvrir sa retraite! N'avait-il pas mérité au moins de la revoir, lui qui avait souffert pour elle si injustement? Il se persuadait que ses épreuves subies sans une plainte, sans même une velléité de vengeance lui conféraient presque des droits à l'amour de Marguerite! Et, par un hasard propice, Cosmo était absent!...

Emmanuel se détacha, malgré lui, de la vision obsédante. On allait fermer les portes du jardin! Il descendit d'un pas plus rapide...

Là-bas, les bâtisses des quais étaient toutes d'or, les fenêtres flamboyaient, et, jusqu'à la trouée de la Cannebière, pleine de fumées noires et de lueurs électriques, entre le double alignement des navires, l'étroit bassin du port, avec ses eaux lourdes et

plombées, où glissaient des reflets de groseille, resplendissait comme un canal de Venise au soleil couchant...

IV

Mme Mazella, native de Florence, tient, dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville, un restaurant fameux parmi les ouvriers et les petits bourgeois. On y cuisine, pour des prix incroyablement modiques, toute espèce de plats napolitains et piémontais, provençaux, languedociens et catalans, sans préjudice des plats français dont s'honorent les établissemens les plus cossus de Marseille. Aussi l'affluence y est-elle grande, aux heures des repas.

Ce lundi soir, qui était le lendemain du dimanche où Emmanuel fit la rencontre d'Attilio, le charbonnier devait y dîner, en compagnie de Jaubert, de Marès et de quelques autres. Le fils du recteur, secrètement appuyé par les subsides maternels, traitait avec faste ses camarades.

Emmanuel se réjouissait de cette réunion, d'abord parce que ce restaurant lui rappelait mille souvenirs du temps où il logeait à la Maison de Diamant. Combien de fois, durant les veillées d'hiver, Marguerite et lui n'avaient-ils pas entendu chanter les cuisiniers et humé les parfums des ragoûts, qui montaient des profondeurs de la cour!... Ensuite, la présence de Marès et de Jaubert contribuait à lui embellir la fête! Écouter des discussions savantes entre personnes aussi instruites, ce serait encore un régal!...

Après le travail, on se retrouva, derrière la Bourse, au *Bar de la Gerbe d'Or*. Il y avait là Marès, dans sa blouse blanche maculée de peinture et, avec lui, Ernest, le garçon de chez Coupon, en tenue de ville, très correct, la mine ironique et toujours un peu mystérieuse; enfin, un Corse inconnu, petit homme d'ivoire, cérémonieux et gourmé, dont la moustache, du plus beau noir, était si parfaite de forme et de couleur, qu'on l'eût dite volée à l'étalage d'un perruquier. Emmanuel et Jaubert s'étaient débarbouillés à une fontaine de tout le charbon qui leur encrassait la figure et les mains. Même, le jeune bourgeois, à l'exemple des portefaix, avait eu soin de changer de vêtement, pour ne pas trop gâcher son complet de velours. Néanmoins,

tous deux semblaient très sales à côté de leurs voisins; et ils offraient une apparence grotesque de nègres mal blanchis. C'était le premier jour que Jaubert travaillait au charbon : il se sentait recru de fatigue et ne cessait pas de se répandre en lamentations qui tournaient en invectives contre le Capital.

Les apéritifs dégustés, on prit aussitôt le chemin du restaurant, afin de pouvoir se coucher de bonne heure.

Ils entrèrent dans une grande salle dallée, nue et mal odorante, comme un réfectoire de collège. Le local regorgeait de monde. Rien que des hommes : des charretiers, des portefaix, des gens d'équipages. Les tables très étroites se développaient en longues files parallèles. Parmi la débandade des verres et des croûtons de pain, les assiettes contenant les portions reposaient à même le marbre. Une escouade de serveurs circulait avec une rapidité effarante entre les rangées des tables, et, par-dessus la rumeur des convives, s'élevaient continuellement les cris des garçons annonçant les commandes :

— Un vol-au-vent financière!

— Un civet de lièvre!

— Un canard aux oignons!

— Un aïoli complet!...

Malgré ces noms alléchans, Jaubert fronçait les narines. Les relens de cette humanité en sueur mêlés aux effluves des mangeailles froissaient la délicatesse de son odorat :

— Allons jusqu'au fond! — dit-il sèchement, — il y a là une salle à part!...

Mais Emmanuel, pris d'une pudeur, à cause de ses habits sordides de charbonnier, s'effrayait de dîner avec des gens propres.

— Je m'en fiche! — répliqua Jaubert, — et puis tant mieux, si ça fait enrager des bourgeois!...

Avec un geste de défi, il entraîna la bande. On passa devant le comptoir, où siégeait Mme Mazella, grosse personne majestueuse, au profil d'impératrice, sous les coques de ses cheveux gris bouclés en diadème autour du front. Épouvantée à la vue de ces individus mal mis, elle voulut d'abord s'opposer à l'invasion de la salle réservée. Mais Marès, qui la connaissait pour avoir repeint l'enseigne de son restaurant, lui glissa à l'oreille quelques mots d'explication. Elle se résigna, en gémissant, et, par prudence, elle guida elle-même les jeunes gens jusqu'au « salon, » où elle les installa dans un coin.

La pièce, assez exiguë, n'était guère plus somptueuse que le restaurant de la plèbe. Des banquettes en moleskine, des chaises cannées, une glace ovale appendue au mur, en composaient à peu près tout l'ornement.

Les tables, il est vrai, étaient recouvertes de nappes d'une propreté douteuse.

Au centre, à la place d'honneur, trônait un monsienr admirablement coiffé et tout constellé de bijoux. Le monocle à l'œil, très digne, il tâtait du bout de sa fourchette des *canelonis* allongés sur un plat, comme de gros boudins, et ses doigts alourdis de bagues étincelaient. Dans un des angles près de la fenêtre, un couple burlesque, — sans doute un vieux garçon et une vieille fille, — échangeaient des aperçus littéraires. Ils minaudaient l'un en face de l'autre. Lui, en redingote élimée, la figure amorphe et plissée comme une poire cuite, affectait devant la vieille demoiselle des airs langoureux de cavalier servant. Elle, le teint rouge et colérique, sous un chapeau rond, ombragé d'une énorme plume pendante, prodiguait les gestes péremptoires de ses mains gantées de mitaines.

Les trois personnages n'accordèrent même pas un regard aux nouveaux venus.

Emmanuel en fut davantage intimidé. Lorsqu'il s'agit de faire un choix dans le menu, il se troubla, devint écarlate : les caractères dansaient sous ses yeux. Finalement, il déclara, d'une voix basse et presque honteuse, qu'il désirait « une soupe aux étoiles ! » C'était tout simplement un potage aux pâtes d'Italie. Les autres rirent de l'appellation naïve. Mme Mazella elle-même, qui recueillait les commandes, souligna la phrase d'une intonation moqueuse, lorsqu'elle conclut :

— Et enfin une soupe aux étoiles pour Monsieur !...

Elle s'en alla vers les cuisines, cahin-caha, en roulant ses hanches tumultueuses, et en s'appuyant du poing sur le rebord des tables.

Cette femme superbe éblouissait Emmanuel. Sa robe de deuil, les crêpes de son corsage, le collier de jais qui luisait sous le bourrelet de son cou gras, sa guimpe de guipure épanouie comme une fraise godronnée, son port de tête, le diadème de sa chevelure, tout cela formait, aux yeux du charbonnier, un ensemble si imposant qu'il n'en remarquait même pas la démarche poussive de la pesante matrone. Il n'osait plus desserrer les dents.

D'ailleurs la présence d'Ernest et du Corse lui causait une gêne insurmontable. Ce dernier, garçon de course dans une banque, très fier de son rang d'employé, observait une attitude impassible et hautaine qui ne se démentait point. Quant à Ernest, il était tout autre que dans son bar. Son costume de ville solennisait ses manières, et il avait, au coin de ses lèvres pincées, une expression sarcastique qui inspirait de la défiance.

Cependant, Jaubert, tout en excitant ses camarades à manger, continuait de geindre. Son teint était pâle et fiévreux, ses paupières enflammées, et, sans cesse il examinait les paumes de ses mains, où les crasses des houilles avaient tracé des sillons noirs. Il lâcha, sur un ton à la fois piteux et colère :

— Ah! fichtre non! Je ne recommence pas demain !... Je n'ai pas envie d'y laisser ma peau!...

— Quelle idée aussi, — fit Marès, — d'aller te mettre dans le charbon!... Comme si tu pouvais juger sainement d'un travail pareil! toi! avec ta mentalité, avec ton corps, avec ta sensibilité de bourgeois! Ton être tout entier ne peut que se révolter contre une besogne écrasante qui n'est pas faite pour lui!... A chacun selon ses muscles! voilà mon idée!... Moi, je t'avoue, je ne pourrais pas résister à un travail comme celui-là!...

— Ni moi! — dit Ernest.

Le Corse ne broncha point. Emmanuel écoutait. Jaubert, piqué au vif par les paroles de Marès, se fâcha :

— Ah çà! vous êtes donc des réactionnaires ?... Comment? Vous admettez l'inégalité des tâches, sous prétexte qu'il y a inégalité dans les aptitudes, comme si ces différences entre individus n'étaient pas créées, au fond, par la différence des labeurs et de l'éducation! Libérons le muscle d'abord, nous affranchirons ainsi les cerveaux!...

— Mais ce n'est pas possible, — interrompit Marès, avec une âpreté toute dogmatique, — non, ce n'est pas possible! même en supposant accomplie la Révolution!... à moins que nous ne possédions demain ces fameuses orgues distributrices des énergies, dont le clavier doit mettre en branle les automates qui travailleront pour nous! Chacun viendra y pédaler trois quarts d'heure par jour! Ce sera charmant!... jusque-là, le tâcheron, l'homme de peine demeureront les rouages indispensables de l'économie sociale!... Mais ouvre donc les yeux! Regarde le monde tel qu'il

est, ce monde brutal de l'industrie moderne, qui réclame, pour le servir, des brutes semblables à lui ; — que dis-je? qui engendre fatalement ces brutes!... Vas-tu déserter les machines, fermer les usines, revenir à la vie du sauvage dans les bois? Ce serait enfantin!... Non! non! Tant que la planète sera ce qu'elle est, la malédiction de la Bible pèsera sur l'homme condamné à conquérir son pain à la sueur de son front. L'esclavage des uns et la paresse des autres resteront d'institution divine!... Je suis un aristocrate, moi! Et si je m'insurge contre la bourgeoisie, c'est qu'elle nie les aristocraties naturelles!...

Jaubert souriait dédaigneusement :

— Sophismes de mandarin! Tes lectures t'enivrent, Marès!... Pour trois bouquins que tu as déchiffrés!...

Et il laissa percer tout le dédain qu'un licencié ès lettres peut avoir pour un peintre en bâtimens.

Ernest effilochait entre ses doigts les longs poils soyeux de ses moustaches : l'expression sarcastique persistait au coin de ses lèvres. Nonchalamment, il intervint :

— Oui! c'est cela! — dit-il à Jaubert, — je vois ce que vous rêvez! L'instruction intégrale pour tous, n'est-ce pas?... Ah! coquin de bon sort! Je voudrais que vous passiez seulement quinze jours avec moi, derrière mon zinc, à entendre et à regarder ceux qui entrent et qui sortent! Je les connais, moi! Comme on dit au régiment : je suis de la classe!... et je n'en rougis pas!... Mais je sais ce qu'ils ont dans le ventre! Brutes ils sont, brutes ils resteront!... Que voulez-vous? C'est la nature! On ne peut rien contre la nature!...

— L'œuvre sociale, — objecta Jaubert, — consiste précisément à transformer la nature!...

Ernest ricanait sous ses moustaches :

— Eh bien! essayez, pour voir, de transformer les types qui viennent s'empoisonner de mes drogues! Oui! transformez-moi un nervi! Après cela, nous causerons!... En somme, c'est le nervi qui a raison! Parce que, je peux bien vous le dire, n'est-ce pas? il y a tout de même trop de misère dans le monde!... Moi, si j'étais un peu plus méchant, je me serais fait apache, mais apache du grand monde! Entendons-nous bien! il faut que la partie en vaille la peine!... Par malheur, j'ai des goûts modestes! Je me contente de ce que je gagne, j'ai une maîtresse pas trop mal, je lis un peu, je regarde derrière mon comptoir

ceux qui vont et qui viennent, et, ma foi ! je trouve cela encore plus amusant que les livres et le théâtre !...

Jaubert lui lança un coup d'œil furieux :

— Vous êtes un faux frère, vous !...

— Tu manques de sens moral ! — prononça Marès sévèrement.

Alarmé par les propos cyniques du garçon de bar, le monsieur bien coiffé dévisageait le groupe du haut de son monocle. Mme Mazella, non moins scandalisée, s'empressait autour du personnage, afin de détourner son attention. Et la grosse femme se confondait en révérences, en phrases adulatrices :

— *Si, signor commendatore !... sempre al servizio di vostra Essellenza !...*

Le couple burlesque, très absorbé par la discussion, ignorait complètement ce qui se passait dans la salle, et néanmoins ils n'en perdaient pas un coup de dent.

Soudain, la vieille demoiselle se retourna, la face cramoisie, vers la gargotière :

— Un pruneau au jus, madame Mazella !...

Le cavalier servant, avec une suave inflexion de voix, réclama un flan au caramel :

Ernest, toujours blagueur et très maître de lui, se défendait contre Jaubert et Marès :

— Non ! — répétait-il, — je ne suis pas un faux frère ! Mais il y a comme ça un tas de vieux bateaux où je ne veux plus monter ! Et puis, je vais vous dire : Je suis gai, moi ! Je suis Provençal ! Ça explique bien des choses !... Et, tenez ! ne criez pas ! j'aime mieux un simple roman d'Alphonse Daudet que tous vos sacrés auteurs socialistes, anarchistes, nihilistes, vos Russes, vos Allemands, vos Norvégiens !... Oui, là ! Je me régale dans *Tartarin de Tarascon !...*

— Vous êtes jugé ! — dit Jaubert.

Marès haussait les épaules, se demandant si son camarade parlait sérieusement, ou seulement pour faire enrager l'universitaire. Lui, comme soulagé d'avoir vidé son sac, ne disait plus rien. Ses yeux fureteurs scrutaient les physionomies, depuis la figure érupée de Jaubert, jusqu'à la bonne face placide d'Emmanuel penché sur son assiette. L'étrange garçon avait repris son masque insouciant de Ménippe populaire. Comme au bar Coupon, derrière le zinc, la serviette sur l'épaule, cariatide

vivante encastrée dans le casier aux liqueurs, il regardait s'agiter devant lui le troupeau des hommes ridicules et misérables.

Le silence embarrassé se perpétuait entre les cinq convives. Emmanuel releva la tête. Assurément, il n'avait rien compris à l'objet du débat. Mais il sentait confusément qu'Ernest venait d'avouer une chose que l'on ne devait pas dire. Il épiait le visage autoritaire de Marès, espérant, dans l'intérêt de la bonne cause, une riposte foudroyante.

L'anarchiste semblait en proie à une véhémente émotion. Ses lèvres palpitaient. Il reprit, en feignant un calme dont il était incapable :

— Tu manques de sens moral ! On ne peut pas compter sur toi !...

— Ah ! ça, je m'en fiche ! — dit Ernest, agressif à son tour, — comment veux-tu que je possède une chose qu'on ne m'a pas donnée et que je n'ai pas le temps d'acquérir !...

— Tu n'as pas le temps? Allons donc ! Dis plutôt que tu gaspilles tes loisirs ! Un monsieur qui s'amuse à lire *Tartarin!...* Moi aussi, je pourrais faire comme toi, vivre en bohème, me démêler d'avec le populo et me payer la tête de ceux qui passent ! J'ai été élève à l'École des Beaux-Arts ! Je pourrais, comme tant d'autres, m'intituler « artiste » et signer des croûtes quelconques. Je pourrais même arborer l'enseigne de peintre-décorateur : ce serait moins humiliant pour ma vanité. Mais je sais que je suis comptable à mes frères du peu d'intelligence qui m'est échue. Je préfère à tout un métier manuel, un métier méprisé et peu payé, qui me laisse au moins la libre disposition de mon esprit. Pendant que ma main barbouille des carcasses de bateaux, ma tête travaille. Le soir, je suis assez dispos pour veiller très tard. J'économise sur mes plaisirs, sur ma nourriture, pour me ménager deux ou trois jours de chômage par semaine ! Je lis, je dévore, j'envahis la science des bourgeois ! Entends-tu ? C'est un devoir, c'est une obligation d'honneur pour quiconque est un peu capable de pensée !... Oui, je veux, je veux savoir !... Je saurai !... pour mes frères !...

Son buste grêle s'était redressé sous les plis de la blouse blanche. Une ardeur de fièvre colorait ses joues creuses, et il y avait dans son accent quelque chose de si impérieux, une telle flamme d'apostolat dans ses prunelles, qu'Emmanuel en conçut

de l'admiration et presque de l'effroi. Le garçon de bar, un peu démonté, s'en tira par une plaisanterie :

— Et c'est comme ça que tu deviens une bibliothèque ambulante !... Ça influe sur ton caractère, tu sais ! Ah ! Marès, où est le temps où nous dansions, tous les dimanches, dans les bals de Mazargues !...

Au même moment, la porte tourna. Une femme parut, soutenant une pile de serviettes qu'elle allait disposer sur les rayons d'un placard. Abasourdi, Emmanuel ne put retenir un cri de stupeur. Il saisit le bras de Marès :

— C'est elle ! — dit-il très bas.

Marguerite repassa, furtive, les cils baissés, une rougeur aux pommettes : elle venait de reconnaître Emmanuel ! Sous le bec de gaz, ses beaux cheveux s'embrasèrent de reflets dorés. Sa taille souple et robuste se balançait avec une aisance, une légèreté toutes virginales. Entièrement vêtue de noir, elle glissa, s'évanouit, fantôme funèbre, dans la pénombre du corridor.

— *Per la Madonna!* c'est une belle fille ! — opina le Corse, en tordant les syllabes dans son gosier de cuivre.

Et ce furent les seules paroles qu'il proféra de toute la soirée.

Les réflexions banales, les éloges mêmes de ses camarades blessèrent Emmanuel comme une profanation et comme une parodie de tous les sentimens tendres et respectueux dont se nourrissait son culte pour la maestra. Et il éprouvait aussi une vague jalousie de ce qu'elle eût été vue par eux. Quand ils l'interrogèrent sur cette femme, il refusa de répondre, prétendant qu'il s'était trompé et que celle-là ne lui était de rien. Mais, tout en débitant ces mensonges, il endurait une peine atroce : « Pourquoi avait-elle évité son regard ? Pourquoi cet air indifférent?... Elle lui en voulait donc? Sans doute, elle avait épousé l'inimitié de Cosmo ?... Ou, peut-être, elle lui gardait rancune d'avoir troublé la paix de son ménage, éveillé la défiance de son mari ?... » Mais ce qui le désolait plus que tout, c'était la peur de ne plus la revoir : « était-ce par hasard que la maestra était entrée dans cette maison, ou bien y travaillait-elle régulièrement?... »

A partir de cet instant, il n'entendit plus rien de ce qui se disait autour de lui. Pourtant, une question grave avait été soulevée par Jaubert. Les mots de « boycottage » et de « grève

générale » traversaient parfois sa songerie angoissée, et il devinait qu'Ernest se dérobait habilement aux instances de Marès. Mais toutes ces disputes le fatiguaient. Il aspirait à sortir.

Enfin, vers neuf heures, le « salon » étant complètement vide, on se leva de table, on traversa le corridor, la grande salle du restaurant. Emmanuel, le cœur battant, chercha Marguerite : elle n'était pas là ! Alors il eut conscience qu'il ne pourrait pas aller plus loin, sans s'être délivré du doute qui le torturait.

Il retint Marès en arrière des autres, et, rapidement, il lui expliqua son désir. Il fallait qu'il interrogeât tout de suite Mme Mazella, lui qui était au mieux avec elle !...

La patronne obèse, appuyée contre le comptoir, étalait un ventre aussi rebondi que les fiasques de Chianti dont elle était environnée. Mais la gravité toscane lui conservait un maintien très digne. Aux premiers mots de l'anarchiste, elle esquissa un sourire condescendant :

— Oui ! c'est Mme Girardi !... une ancienne maestra ! Et je suis bien contente de l'avoir, pour s'occuper du linge et surtout des écritures ! Depuis la mort de mon mari, voyez-vous, je n'ai plus la tête à l'ouvrage ! Il me fallait quelqu'un pour m'aider, pour le remplacer... mon pauvre mari !...

La veuve se mit à pleurnicher, mais Emmanuel, impatient, demanda si la maestra habitait toujours la Maison de Diamant :

— Non !... Je lui ai donné une chambre au premier ! — dit la Florentine, en essuyant ses yeux, — que voulez-vous ? Les voisins lui faisaient trop de misères, à cette femme, surtout depuis le départ de son mari, qui est chef-mineur à Antibes !...

Et, brusquement, Mme Mazella éclata, sur un ton de colère :

— Ah ! ces Napolitains ! quelles canailles !... Figurez-vous ! Ils l'ont insultée, ils l'ont même battue !... Et, vous ne croiriez pas ! Ils ont le toupet de la faire citer devant la justice, en prétendant que c'est elle, la pauvre, qui a commencé !... Elle va être condamnée, c'est sûr ! Les Napolitains sont soutenus par quelqu'un de la police ! et elle, la maestra, elle ne veut pas prendre d'avocat. Elle dit que c'est inutile, qu'elle sera condamnée quand même !... Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'elle regarde à la dépense ! Vous comprenez ? une personne qui a trois enfans à nourrir !...

Mme Mazella eût bavardé ainsi jusqu'à minuit : elle se plaisait

d'ailleurs à la conversation de Marès, bien qu'elle blâmât ses opinions.

Quand les deux amis furent dehors, Emmanuel, en proie à un trouble extraordinaire, dit aussitôt à Marès :

— Tu n'en connais pas un, d'avocat ?... toi qui connais tant de monde !

Sa figure était décomposée et tout son corps tremblait d'indignation contenue.

— Voyons ! calme-toi ! — dit Marès, — c'est absurde de te mettre dans cet état pour une femme !...

— Une femme !... Ah ! tu ne sais pas ! Je ne peux pas te dire !...

La voix du charbonnier se brisa dans un sanglot, qu'il voulut réprimer et qui sonna comme un ricanement.

Il reprit péniblement, en hachant ses phrases :

— Écoute, Marès ! Je n'ai pas un sou d'économie, en ce moment. Mais il y a quelqu'un qui me prêtera l'argent, j'en suis sûr ! Trouve-moi un avocat ! Je ferai des heures supplémentaires, s'il le faut, pour rembourser la somme !... Je ne veux pas, je ne veux pas qu'elle souffre !...

Il s'exaltait de plus en plus.

— Je réfléchirai ! — dit enfin Marès.

Mais, gagné à son tour par l'émotion, il se rapprocha d'Emmanuel, et, lui étreignant les mains, devant les passans ébahis, il murmura :

— C'est bien, frère ! Je te remercie, comme si tu le faisais pour moi !...

Puis, sans plus rien se dire, ils rejoignirent Jaubert et ses compagnons, qui stationnaient sur le trottoir, devant la porte d'un café-concert.

LOUIS BERTRAND.

(La cinquième partie au prochain numéro.)

AUX ÉTATS-UNIS

II (1)

LES AFFAIRES

Les annales du peuple américain, son « livre d'or, » l'ouvrage où sont racontés ses hauts faits, où son génie apparaît et se résume, ce n'est pas le récit de ses guerres d'Indépendance ou de Sécession, ce n'est pas son code, ni sa Constitution politique, qui ne valent ni plus ni moins que d'autres, ce n'est pas un livre de prose ou de vers, ce sont des chiffres, une pyramide glorieuse de chiffres, la collection des *Census*, le manuel statistique rapprochant le présent du passé.

Les « affaires » sont donc le triomphe de l'Amérique; l'histoire, la description des États-Unis, c'est surtout et avant tout l'histoire, la description d'une « affaire » colossale et inouïe, d'une opération agricole, industrielle, commerciale, telle que le monde n'en avait jamais vu, ni rêvé.

I

Les peuples, comme les hommes, aiment assez à croire et à laisser croire qu'ils sont les seuls auteurs de leurs succès, qu'ils doivent presque tout à leur mérite. De fait, ce succès tient-il à la race plutôt qu'au terroir? Y a-t-il des peuples de plein air,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

voués aux aventures, et d'autres peuples songeurs, aptes à se remâcher la cervelle ? Mais comment les mêmes races viennent-elles, les unes à déchoir si tôt, les autres à prospérer si tardivement ? Et s'il n'y a pas, ainsi qu'on le prétend, une « vie » des peuples, avec enfance, maturité et déclin, comment tels d'entre eux semblent-ils mourir ; de sorte que les *individus* qui les composent arrivent, sans croisemens ni infusion de sang extérieur, à n'avoir plus rien de ce qu'avaient leurs pères qui habitaient avant eux le même sol ? Ils n'ont plus les mêmes passions, le même caractère, les mêmes aptitudes, les mêmes richesses, les mêmes mœurs, la même âme.

Est-ce au contraire le « cru » qui domine le « plant, » le terroir qui forme la race ? Sont-ce les conditions matérielles qui pétrissent les nations, les excitent ou les dépriment, les fortifient et les développent, ou les débilitent et les tarissent ? Alors comment des groupes situés en mêmes climats, ou dans des milieux identiques, diffèrent-ils autant ? Le système de gouvernement y est-il pour quelque chose ? Non certes ! puisque les républiques du Nord, du Centre et du Sud de l'Amérique, dotées du même régime, arrivent à des résultats très dissemblables.

Les prospérités comme les misères des nations, indépendantes de l'agitation des politiques et de la phraséologie des journaux, ont des causes peu apparentes qui tiennent bien plus aux ressources du sol et aux découvertes scientifiques, donnant du prix à ces ressources, qu'elles ne tiennent à la tournure d'esprit des habitans. Les Américains d'il y a quarante ans n'étaient pas des hommes supérieurs aux Américains d'il y a deux cents ans, ils n'avaient aucun génie très extraordinaire par-dessus les autres peuples de l'univers ; mais, comme dans un conte de fées, ils n'ont eu qu'à frapper de leur pic le continent qui les portait pour faire surgir de ses entrailles le Génie de la Force, la houille, ce squelette végétal des temps où la terre vivait en égoïste, pour elle-même, débris fossile d'un monde sans date et ignoré, qui allait être précisément, en ce siècle, l'agent de tout un monde nouveau.

En Europe, le secret de presque toute la supériorité industrielle de l'Angleterre, de presque tout le progrès contemporain de l'Allemagne, c'est l'abondance du charbon qui engendre et nourrit à bon marché ces millions d'esclaves modernes, dociles, muets et sobres : les machines. Et le secret de l'infériorité rela-

tive de la France, sur le terrain économique, c'est, pour une grande part, l'indigence de charbon. L'invention de la « vapeur, » et de tout ce qu'on entend par là d'applications multiples et de révolutions conséquentes, a été préjudiciable au rang de la France dans le vieux continent, parce qu'elle n'a pas ou presque pas de « vapeur, » comparativement à d'autres États. Le continent américain est de tous au contraire le plus favorisé au point de vue du sous-sol. Il n'a pas seulement du charbon, — il en extrait déjà 350 millions de tonnes, — il a d'incroyables forces hydrauliques ; il a le minerai de fer le plus riche et de la plus facile extraction, l'or et l'argent et surtout le cuivre ; il a le pétrole et le gaz naturel ; il a de tout ce dont vit le monde contemporain, et il n'a qu'à se baisser pour le recueillir.

Telle est sa part de chance, mais il sait merveilleusement en profiter. C'est par une volonté indomptable que l'Américain devient le propre artisan de sa fortune. Et quoique je voudrais bien expliquer par une fatalité de nature l'état stationnaire de mon pays, plutôt que l'attribuer à l'inertie propre de mes concitoyens, je ne puis pas m'abstenir de la réflexion suivante : si le Français actuel, riche de ses économies plutôt que de ses entreprises, était seulement paralysé par l'exiguïté de son territoire qui ne lui offre qu'un champ d'action limité, et par la rareté ou la pauvreté de ses mines indigènes, il devrait suffire de le transporter dans une atmosphère plus favorable, pour le voir s'élancer, lutter et parvenir à l'égal des autres étrangers.

Or, sur 24 millions d'émigrans, qui depuis quatre-vingts ans ont abordé le littoral américain, on compte 433 000 Français. Ils n'avaient au début ni plus ni moins d'argent, ni plus ni moins de chances que les Irlandais, les Allemands, les Suisses, les Hollandais ou les Scandinaves ; cependant, ils n'ont pas réussi, eu égard à leur nombre, aussi bien qu'aucun de ceux-là. On ne voit aucun Français à la tête des chemins de fer, des mines, des manufactures, des banques, des grandes exploitations agricoles, dont les propriétaires et les directeurs sont pourtant assez cosmopolites d'origine.

Dans l'Ouest, où il y a proportionnellement à la population plus de Français que dans l'Est, on n'en voit pas qui jouent un rôle prépondérant dans quelque branche que ce soit de l'industrie ou du commerce. Mais s'il y a, parmi nos anciens compatriotes plus ou moins américanisés, fort peu de million-

naires, il y a énormément de garçons de café, — dans les restaurans de San Francisco la moitié du personnel subalterne est français; — il y a des cochers, des cuisiniers, des ouvriers d'art, et aussi des professeurs, des architectes, des commissionnaires en marchandises, tous métiers distingués ou vulgaires dans lesquels on gagne peu, mais où l'effort est modéré et surtout exempt de hasards.

Le Français n'a-t-il donc pas le goût des affaires? N'en a-t-il pas le sens? N'a-t-il point assez l'ambition de l'argent? Ce n'est ni un paresseux, ni un sot; mais, autant il est porté à rechercher en France *pour ses capitaux* les placemens de tout repos, autant il affectionne au dehors *pour sa personne*, même lorsqu'il s'expatrie, les « emplois de tout repos. » Cet homme ultra-prudent n'est point un « risqueur » et, par là, il est aussi peu Américain que possible; car l'Amérique ne grandit et ne prospère que parce que ses citoyens laborieux et intelligens sont tous des risqueurs. Il est clair que l'esprit de risque, c'est le goût des entreprises; c'est la richesse d'une nation.

Aussi les États-Unis ont-ils toujours plus d'affaires que d'argent, et, quoique riches, se mettent parfois dans l'embarras, lorsque leurs affaires vont si vite que l'argent a peine à les suivre. Nous avons vu, il y a quelques mois, l'une de ces crises, périodiques à New-York; elles sont funestes aux purs spéculateurs de Bourse et fructueuses aux capitalistes qui profitent d'un krack passager pour hospitaliser dans leurs portefeuilles des actions brusquement tombées à 30 et 40 p. 100 au-dessous de leurs cours de la veille.

Comme les affaires tournent dans un cercle, il est toujours difficile de dire où commence la contraction et combien loin elle doit s'étendre. Mais il semble que cette fois il y ait là-bas quelque chose de plus qu'une crise d'argent, et l'on peut se demander si le tempérament américain va changer. Jusqu'ici, la « liberté chérie, » que l'on chante à Paris, était pratiquée surtout au delà des mers, dans ce pays sans entraves où les cars électriques ne sont jamais réputés complets, tant qu'une créature humaine peut s'y infiltrer, où, même lorsque l'intérieur et la plate-forme sont bondés, de nouveaux voyageurs se hissent à force de bras sur le toit, s'accrochent par derrière comme des singes, dans le vide, à quelque anfractuosité du véhicule. On peut qualifier de pays du « laissez faire, » du « laissez passer »

et même du sans-gêne, celui où un crieur de journaux peut traverser familièrement le cabinet d'un ministre, sa pacotille sous le bras, entrer par une porte et sortir par l'autre, en offrant sa marchandise, comme je l'ai vu faire à Washington.

C'est pourtant en ce pays ennemi de la réglementation, en ce pays de respect traditionnel de l'État pour l'initiative privée, que l'on veut organiser un envahissement méthodique de l'État dans le domaine des grandes industries. Le temps est loin où écrivait Tocqueville, où Édouard Laboulaye publiait son *Paris en Amérique*. Au malaise financier dont souffrent passagèrement les États-Unis, la crainte d'une invasion gouvernementale dans la gestion des chemins de fer n'est pas étrangère. Les prétentions des parlemens locaux à cet égard, les polémiques de la presse, ont de quoi inquiéter l'opinion, du moins en apparence ; car je crois bien qu'au fond les adversaires en présence, — *railroadmen* et politiciens, — ne veulent ni ne peuvent se faire grand mal.

II

C'est une crise de l'individualisme. L'Amérique ne songe pas précisément à détrôner ses « rois, » pas plus ses « rois des chemins de fer » que ceux de l'acier, du cuivre, du pétrole, de la laine, du caoutchouc et autres puissans princes des matières premières. Elle ne commettra pas la faute de remplacer leurs « conseils privés » par des conseils judiciaires. Mais ces monarchies absolues, qui gouvernent, — ou, suivant un délicat euphémisme du Nouveau Monde, « contrôlent » — quelque branche de la production nationale, se transformeront en monarchies constitutionnelles. Parti de la non-intervention systématique, effacé jusqu'ici dans son rôle de gendarme discret du dedans et du dehors, le type de gouvernement minimum, que Washington fonda et que ses successeurs pratiquèrent, se voit d'année en année poussé à gouverner davantage.

Sa maxime est toujours la même : « L'État ne doit pas se mêler de ce qui ne le regarde pas. » Reste à savoir ce qui le regarde. On l'a vu dans le domaine agricole, — par exemple, vis-à-vis des forêts, vis-à-vis des cours d'eau, — se reconnaître des devoirs, partant des attributions, qu'il ne se connaissait pas voici seulement quelques années. Il vient de se découvrir des droits nouveaux vis-à-vis des chemins de fer. Au début, et ce

début remonte pratiquement à un demi-siècle, dans ce continent moins peuplé que tout autre sur le globe, une entreprise de chemin de fer était plus hasardeuse qu'elle ne le peut être aujourd'hui au centre de l'Afrique. Elle était d'ailleurs soumise à moins de formalités, de la part des États naissans et débonnaires du Nouveau Monde, qu'un chemin de fer transafricain n'en devra subir actuellement, de la part des administrations vieillies et méticuleuses de l'Europe, qui se sont partagé sur la carte le continent noir.

Une fois la concession obtenue, sans peine, la construction était plus malaisée, faute de ressources; l'exploitation enfin se réglait en pertes, faute de trafic. Telle fut l'histoire de beaucoup de chemins de fer américains; les chiffres le prouvent. Il fallut un grand courage, une irrésistible énergie et une imagination prophétique, durant les vingt années qui suivirent la guerre civile (1863-1883) pour aventurer son temps, son argent et sa réputation dans ces voies ferrées qui devançaient le peuplement et l'industrie. Leurs recettes trop faibles ne justifiaient pas alors le capital englouti dans ces propriétés devenues plus tard si fécondes. Beaucoup des premiers « railroadmen » ne réalisèrent aucun profit pour eux-mêmes, et les millions ne pouvaient être attirés vers eux que par l'appât d'obligations offertes très au-dessous du pair, et auxquelles on ajoutait un supplément d'actions gratuites.

Le rayonnement de quelques succès inouïs lança sur ces pistes fameuses des centaines d'êtres solidement charpentés pour les batailles épiques des locomotives. Le temps dirigeait leurs méthodes et leurs méthodes, peu scrupuleuses, s'accommodaient au temps. L'opinion était unanime à laisser le champ libre à ces poursuivans de fortune. Il fallait que le mirage des espérances dorées masquât à leurs yeux les écueils où la plupart se brisèrent; de peur qu'au lieu de spéculer sans cesse, richissimes et demi-riches ne s'ankylosassent prudemment dans l'inaction d'un luxe stérile.

Cette émulation porta ses fruits. Par elle, les États-Unis se trouvèrent dotés, vers 1883, d'un système complet de chemins de fer. Accru depuis vingt-quatre ans, le réseau américain, avec ses 348000 kilomètres, dépasse de beaucoup en étendue celui de l'Europe (243 000 kilomètres); il a coûté bien meilleur marché. En Europe, le prix du kilomètre ressort en moyenne à 385 000 francs;

c'est à peu près le prix de nos voies françaises. Celles de l'Angleterre reviennent à 817000 francs; celles de la Russie à 235000 seulement. Dans le Nouveau Monde, au Canada, malgré l'appui pécuniaire du gouvernement, le kilomètre est monté à 187000 francs. Aux États-Unis, les chemins de fer ne représentent, *au pair*, qu'un capital de 150000 francs par kilomètre.

Quelque bas qu'il paraisse, ce chiffre de 150000 francs devait être, à l'origine, très supérieur à la valeur réelle de lignes dont le terrain n'avait presque rien coûté, dont les ouvrages d'art avaient été réduits à l'indispensable, dont les gares et le matériel étaient fort sommaires. Il y avait, entre le taux *nominal* de ces actions et obligations et le débours réellement effectué, un écart suffisant pour réserver aux instigateurs et aux porteurs de la première heure de larges profits, si toutefois l'affaire réussissait. Or elle n'a pas réussi toujours. La destinée de ces 148 compagnies ou « systèmes, » qui rayonnent sur le territoire de l'Union, a été des plus capricieuses.

Les juger, les envisager en bloc, ce serait additionner 3 éléphans, 8 vaches, 7 souris et un cochon d'Inde, et conclure que le total est de 19 animaux. Une action du *Delaware Lackawanna and Western*, qui rapporte 71 francs et vaut 1250 francs est fort loin d'une action ordinaire du *Chicago Great Western*, qui vaut 80 francs et n'a jamais rien rapporté. A côté de 3 milliards d'obligations qui payent régulièrement un intérêt de 6 pour 100 ou davantage, se voient 12 milliards d'actions qui, depuis dix ans, n'ont pas distribué un centime de dividende.

Dans leur ensemble, les chemins de fer américains, naguère très au-dessous de leur valeur nominale, étaient arrivés l'an dernier à se capitaliser en Bourse à environ 5 pour 100 au-dessus du pair. Ce n'était point l'effet de l'agiotage; non seulement ils méritaient ce cours, mais ils valent intrinsèquement bien davantage. Il serait absurde de penser qu'on pourrait refaire le réseau américain pour son prix initial, parce qu'il s'est grossi depuis vingt-cinq ans de toutes les dépenses d'amélioration et d'extension payées sur les bénéfices, de la plus-value inappréciable qu'ont acquises les gares et points terminus dans les grandes villes, ainsi que les terres rurales, concédées aux compagnies à l'origine et qui sont demeurées jusqu'ici leur propriété.

Cependant le public que n'avait point choqué l'inflation de jadis, lorsqu'elle existait, crie bien fort, aujourd'hui qu'elle

n'existe plus, à l'exagération de valeur des chemins de fer. D'où vient cette bizarrerie? Quelques opérations récentes, plus ou moins correctes, ont déchaîné ce mouvement. Des lignes prospères, accaparées par un syndicat, ont été revendues sous forme d'émissions nouvelles le double ou le triple du prix d'achat.

Par exemple les 540 millions de francs, que valait *nominalement* le « Burlington and Quincy, » ont été transformés par la compagnie du « Great Northern » en un milliard 80 millions d'obligations nouvelles; les 375 millions d'*actions* du « Rock-Island » se sont vus remplacés par 375 millions d'*obligations* et par 685 millions d'actions nouvelles; le « Chicago and Altona, » de 150 millions de capital, a été porté à 470 millions par les financiers qui s'en étaient rendus propriétaires. L'on ne voit pas bien ce qu'il peut y avoir de blâmable en de pareils procedés. Ils équivalent au morcellement des titres de nos sociétés favorisées par le succès, dont les parts primitives ont été divisées en quarts ou en dixièmes; ou encore à la mise en société anonyme d'une industrie privée, dont le capital est toujours plus ou moins grossi *sur le papier* par la création des « actions d'apport. »

C'est bien là l'inflation, — les *dollars of water*, — contre laquelle protestent les Américains, et que nous regardons en France comme tout à fait innocente. Peu importe en effet aux tiers que le capital d'une entreprise soit artificiellement majoré; les actionnaires en seront seuls victimes. Cela ne regarde en rien le public; ainsi en jugeons-nous de ce côté-ci de l'Océan.

Comment se fait-il qu'on en juge autrement sur l'autre bord de l'Atlantique, dans un pays de liberté illimitée où les chemins de fer demeurent une industrie privée? Et comment ces invectives contre la « surcapitalisation » se produisent-elles dans un genre d'affaires où, depuis quarante ans, des actes fort peu délicats laissaient la masse indifférente? Ils ne soulevaient de réprobation que lorsqu'ils excédaient le crédit incroyable d'indulgence, ouvert par la jeune Amérique à ses enfans les plus hardis. Il fallait alors qu'un corsaire de Bourse confinât un peu au bandit pour que son coupable pécule fût flétri du surnom d'« argent de sang, » — *blood money*.

Mais voici qu'il se produit en cinquante ans, aux États-Unis, vis-à-vis des riches, le même phénomène qui a mis cinq cents ans à se produire en France vis-à-vis des nobles. Au XIV[e] siècle, on passait presque tout au guerrier féodal, pour peu qu'il main-

tînt quelque bon ordre et garantît à son voisinage la sécurité; et l'on jugeait intolérable au XVIIIe siècle le seigneur bourgeois lorsqu'il ne prétendait plus qu'au droit de chasse. En 1870, à New-York, on fermait les yeux sur des spéculations qui frisaient le brigandage; et en 1907 on s'y scandalise d'agissemens qui n'ont rien de criminel. La morale n'est devenue si sévère vis-à-vis des « surhommes » de la banque et de l'industrie que parce qu'ils sont devenus moins utiles. Depuis que la nation s'est elle-même enrichie, la richesse grandissante de ces pionniers exceptionnels l'offusque davantage, à mesure que leurs services lui semblent moins précieux.

Sous cette nouvelle influence, des lois ont été votées, au parlement de Washington ou dans les États particuliers, et l'on se propose d'en voter encore, toutes ayant pour objet d'immiscer la puissance publique dans cette affaire, hier indépendante, qu'était une entreprise de railways en Amérique. Ces lois n'ont pas été toutes efficaces, ni d'ailleurs toutes appliquées; si elles l'eussent été à la rigueur, le peuple américain en aurait souffert tout le premier. Ainsi, par crainte des monopoles, on a interdit aux compagnies les fusions et même les ententes; pour favoriser le trafic local, on leur a interdit l'application de tarifs différentiels aux longues distances. Les compagnies n'en ont pas moins fait l'un et l'autre, heureusement pour les voyageurs et les marchandises qui jouissent aux États-Unis de traitemens plus avantageux qu'en Europe.

Aussi longtemps que les chemins de fer demeuraient une mauvaise affaire souvent, une affaire hasardeuse toujours, — parce que la concurrence des lignes nouvelles et l'extension de son propre réseau transformait en quelques années une compagnie prospère en une compagnie en faillite, si bien que, parmi les plus solides d'aujourd'hui, il en est plusieurs qui, depuis vingt ans, sont tombées deux fois en déconfiture et ont dû être « réorganisées; » — tant que les dividendes étaient tremblans et problématiques, l'opinion ne se montrait pas trop exigeante et la législation sommeillait. Mais, depuis que les chemins de fer, sortis de la période critique, gagnent de l'argent, le public gronde, intraitable, et les magistrats se montrent menaçans.

Un haut fonctionnaire, M. Clements, membre de cette « Interstate commerce commission, » — organe de contrôle fédéral presque omnipotent, *en droit*, — déclare récemment, dans une

interview, qu'« une des choses les plus salutaires qui pourraient arriver serait la mise en prison de quelque haut personnage de l'industrie des chemins de fer. Cela ferait plus que n'importe quelle autre mesure pour améliorer les conditions actuelles. Il y a, dit-il, un lot d'hommes, maîtres d'une telle richesse et d'un tel pouvoir, qu'ils ne pensent pas que l'on oserait les punir ni même les faire marcher. Une fois la possibilité advenue, comme un fait démontré, que les portes de la prison peuvent se refermer sur eux, un grand enseignement aura été donné. Il ne serait pas nécessaire de mettre en prison tous les hommes qui devraient y être. Il n'y aurait qu'à mettre derrière les grilles seulement un ou deux de ceux qui tiennent le haut du pavé dans le monde et les affaires. Cela agirait comme un vigoureux avertissement pour les individus qui hésitent à compromettre leur position et leur sûreté... »

On ne se figure pas bien, en France, le ministre des Travaux publics, ou simplement un membre du comité consultatif des chemins de fer, s'exprimant en ces termes sur le compte des présidens de conseils d'administration de nos railways indigènes. Nos plus fougueux socialistes, au Parlement, n'en demandent pas autant contre les directeurs de sociétés industrielles. La différence du langage montre la diversité des situations de ceux que l'on veut atteindre et l'état d'âme de leurs adversaires.

Un autre commissaire américain, M. Lane, interrogé s'il allait envoyer quelque grand railroadman en prison, se montre moins féroce : « J'espère que non, dit-il, j'espère que ce ne sera pas nécessaire. Si les chemins de fer se conforment à la loi, nous agirons aussi harmonieusement que possible. Mais, si la loi est violée, alors il y aura du bruit. Nous sommes déterminés à user, dans la lettre et dans l'esprit, de tout le pouvoir qui nous est donné d'enquêter par voie de serment, d'examiner les comptes et d'appeler devant les juges de district par acte d'accusation. Plus modéré dans la forme, mais aussi absolu quant au fond, est le président Roosevelt, d'accord avec l'immense majorité du pays, lorsqu'il réclame pour l'État le droit d'imposer certaines règles et restrictions, dans l'intérêt du bon ordre, à une corporation effectuant un service quasi public comme les chemins de fer.

C'est maintenant une doctrine établie. Quoique les intéressés la contestent en principe, ils sont forcés de l'accepter comme un

fait, sur lequel il est inutile de discuter. C'est aussi une ère nouvelle qui commence. Le besoin que l'on avait des railroadmen de l'âge héroïque ayant cessé, leur rôle utile étant terminé, leur autorité doit prendre fin. On ne voit plus que les défauts, l'arrogance, l'avidité et les spéculations malhonnêtes de quelques hommes de guerre et de proie, qui « capturent » les lignes rivales et usent du crédit social pour leurs affaires propres, comme les princes de jadis conquéraient les provinces de leurs voisins et risquaient pour leur gloire personnelle le sang de leurs sujets.

III

Mais comment le contrôle de l'État va-t-il s'exercer? Sur quoi pratiquement va-t-il porter? L'opinion demande à la fois aux chemins de fer de plus grandes facilités de transport, des tarifs plus bas, la réfection des voies actuelles, l'augmentation du personnel pour éviter les accidens, attribués au surmenage des employés, une extension du réseau et la réduction des bénéfices. Tout cela est contradictoire. Si les chemins de fer gagnent peu ou rien, ils distribueront peu ou point de dividendes, ils auront peu ou point de crédit. Et, ne trouvant point d'argent, ils ne pourront construire de lignes nouvelles ni améliorer les lignes existantes.

Les prétentions des voyageurs, en fait d'abaissement de taxes, pourront être mesurées par un détail pris au hasard : on invite l'*Interstate commerce commission* à faire réduire, pour le trajet de Saint-Paul (Minnesota) à Seattle (Washington), le supplément uniforme de 60 francs, perçu par les Pulmann-Cars, à 20 francs et 40 francs, suivant la place haute ou basse des couchettes dans le compartiment. Pour ma part, je n'aurais pas demandé mieux que de voir ainsi moindre de 33 ou de 66 pour 100 le coût de ces billets de Pulmann, dont ma famille et moi venons justement de faire usage dans ce parcours. Mais il s'agit de quatre-vingt-trois heures de chemin de fer et, pour un Français auquel la Compagnie des Wagons-lits fait payer 46 francs de Paris à Marseille, un supplément de 60 francs pour quatre jours et trois nuits ne semble pas excessif.

De fait, les wagons américains, avec leur tarif de 6 centimes un quart par kilomètre, — 2 cents par mille — un peu plus chers

que nos troisièmes classes, sont meilleur marché que nos secondes françaises (7 centimes et demi), auxquelles ils correspondent comme confort. Le supplément du Pulmann, y compris les lits dans les trains de nuit, n'élève même pas le taux jusqu'à celui des simples premières de chez nous. Seulement le prix de 6 centimes 1 quart par kilomètre, rarement dépassé dans l'Est, et facilement obtenu dans l'Ouest par les billets circulaires et autres combinaisons économiques, n'était pas jusqu'ici *obligatoire*. Ce taux vient d'être imposé aux compagnies comme un minimum, par nombre de législatures d'État, avec ordre de l'appliquer sans délai : le 1er juillet dans l'Illinois, le 1er octobre en Pensylvanie, etc.

A cette injonction, certaines compagnies ont opposé un refus formel, et elles ont engagé des procès devant la Cour suprême. D'autres, qui se soumettent en protestant, déclarent qu'elles vont remanier tous leurs tarifs, supprimer les billets à prix réduits sous toutes formes, diminuer le nombre de leurs trains, tant de longue distance que locaux, et que, de tout cela, le public sera le premier à pâtir. Elles font valoir que déjà le trafic des voyageurs les constitue en perte... En matière de prix de revient, une administration peut toujours faire dire à la statistique ce qu'elle veut; il est d'ailleurs évident que le même taux ne sera pas rémunérateur dans les États à faible population, lorsqu'il est avantageux dans les États très peuplés.

En opposant son veto au vote de l'État de New-York, qui avait consacré ce taux officiel, le gouverneur, M. Hughes, déclarait, il y a quelques semaines, que l'adoption d'un tarif uniforme n'est pas compatible avec la situation particulière de chaque compagnie : « Si les chemins de fer, dit-il, ont donné prise à des griefs nombreux et légitimes, ce n'est pas une raison pour qu'une politique de représailles doive être approuvée et poursuivie. Ce serait aller contre l'intérêt des compagnies, ce qui n'est pas juste, et aller aussi contre l'intérêt général, ce qui n'est pas sage. Il faut, conclut-il, dénier aux assemblées politiques le pouvoir et la compétence de trancher des questions aussi complexes. »

Cette attitude, si l'on tient compte des attaches de M. Hughes avec le parti démocrate, est significative et donne à penser que, dans ce pays de bon sens, personne ne souhaite pousser les choses à l'extrême. Les compagnies sont de taille à se défendre;

elles en ont mille moyens. Les tarifs actuels de marchandises aux États-Unis, — 2 centimes par tonne et par kilomètre, en moyenne, sur l'ensemble des réseaux américains; deux et trois fois moins chers qu'en France, — sont tombés à moitié de ce qu'ils étaient il y a trente ans. De Chicago à Liverpool, *y compris le fret maritime*, le transport du froment ne coûte que 2 francs les 100 kilos.

Le plus curieux, c'est que la guerre faite aux compagnies va leur profiter beaucoup. Que l'*Interstate commerce commission* et la Cour suprême de Washington décident, — c'était le cas au 27 mai dernier, — qu'une surtaxe de 2 sous par 100 pieds de bois, allant de la Louisiane dans l'Ohio, « est injuste et déraisonnable, » ce pouvoir discrétionnaire renverse nos idées sur l'indépendance présumée des chemins de fer américains. Mais, au fond, quelles seront les conséquences de l'intervention légale qui transforme en un organisme d'État une entreprise particulière?

L'État assume, en contrôlant, des charges et des responsabilités nouvelles qu'il apercevra plus tard. Les compagnies, devenues quasi membres de l'État, échappent à certains aléas des affaires privées. Il y aura moins de concurrences à redouter, moins de gros bénéfices peut-être, mais moins de pertes. L'État, en s'opposant aux uns, se trouvera forcé de prévenir les autres. Ce mouvement, soi-disant démocratique et populaire, profitera surtout aux compagnies riches et puissantes. Celles-ci, avec de bonnes voies, un bon équipement, du trafic et du crédit, supporteront les exigences de l'État ou auront des moyens de les tourner. Elles s'annexeront et engloberont les moindres qui auront peine à vivre.

Garanties *au dehors*, c'est-à-dire contre des rivaux éventuels, contre les passions étroites des parlemens locaux et contre les prétentions ignorantes du public, parce que l'État fédéral reconnaîtra que tout abus de pouvoir aurait pour conséquence la détérioration du service, les compagnies se trouveront, par cette mainmise du gouvernement, garanties *au dedans* contre elles-mêmes, contre les audaces spéculatives de leurs directeurs.

De 1865 à 1890, le réseau avait augmenté beaucoup plus que les recettes; de 1890 à 1898, recettes et réseaux s'étaient accrus de concert, diversement suivant les lignes, mais partout il avait été consacré une large portion des revenus nets à la réfection de voies hâtivement confectionnées, au changement d'un matériel

notoirement insuffisant. Aussi voyons-nous en 1894, sur les 40 compagnies les plus importantes, une seulement distribuer à ses actionnaires 10 pour 100 de dividende, six donner de 7 à 8 pour 100, dix-huit de 3 à 6 pour 100, et seize ne rien donner du tout.

Depuis huit ans (1899-1906) les chemins de fer ont continué à faire, si l'on peut ainsi parler, peau neuve, à se recréer morceau par morceau. Les tracés primitifs contournaient les collines, les lacs et les rivières, pour éviter de percer des tunnels dans les unes et de jeter des ponts sur les autres; ils descendaient au fond d'une vallée plutôt que de la traverser sur un viaduc ou même sur une levée de terre. Ces voies plastiques et articulées qui épousaient si docilement les reliefs du sol, ondulaient parmi les montagnes et serpentaient le long des torrens avec des courbes et des pentes qui feraient dresser les cheveux sur la tête de nos ingénieurs. De là, lorsqu'on prétendit augmenter la vitesse des trains, des déraillemens dont le nombre eût été plus redoutable encore, si les excellens wagons à boggies de là-bas ne s'étaient prêtés, beaucoup mieux que notre ancien matériel, aux sinuosités de la voie.

Les accidens, sur les chemins de fer américains, demeurent au reste beaucoup plus fréquens que partout ailleurs. Nous avons en France une moyenne annuelle de 600 tués et de 1 400 blessés. Sur un réseau neuf fois plus étendu que le nôtre, les États-Unis ont quinze fois plus de tués, — 9 000, — et soixante fois plus de blessés, — 86 000 : ce dont la presse transatlantique se plaint amèrement depuis quelque temps, quoique, dans les dix dernières années, le total moyen des sinistres ait été sensiblement le même.

Arrêté pendant huit bonnes heures derrière un train de charbon, qui, près d'un coude où la ligne était enserrée entre un mur de rochers et un ravin, avait malheureusement glissé en partie dans ce précipice, j'ai assisté avec philosophie et intérêt au rétablissement de la circulation. J'ai vu poser des rails neufs sur des traverses de sapin à moitié pourries, et j'ai constaté avec inquiétude..., pour les trains suivans, qu'afin d'asseoir de nouvelles traverses et de les mieux caler sur ce sol qui m'a paru dénué de tout ballast, les terrassiers mordaient de leur pic avec entrain à même le remblai et tiraient la terre presque dessous la voie pour la rejeter dessus. Néanmoins je conseillerais volon-

tiers aux capitalistes d'acheter des actions de cette ligne, d'ailleurs florissante, parce qu'il lui est impossible de ne pas prospérer beaucoup, située comme elle l'est, au milieu d'un pays où l'agriculture et l'industrie se développent tous les jours.

Dans l'Est on voit des railways plus anciens qui, *sur un seul point de leurs réseaux,* — par exemple la New Haven and Hartford Cy, à Bridgeport et aux environs — ont dépensé depuis cinq ans, en travaux d'art, autant de millions que les promoteurs primitifs avaient déboursé il y a quarante ans pour établir *la ligne tout entière.* La Wabash Company vient de terminer, pour avoir accès à Pittsburg, 96 kilomètres construits avec de l'or plus qu'avec de l'acier, car ils lui reviennent à 1 250 000 francs chacun. Il y a là, sur une longueur de 32 kilomètres, 8 tunnels, des viaducs de 55 arches, des ponts métalliques de 230 et de 270 mètres de long, dont l'un se place au second rang dans le monde parmi les ponts, après celui qui traverse l'estuaire du Forth en Écosse.

Sous le Hudson et l'East River, ces deux bras de mer qui encadrent New-York, la Pensylvania Rr. Company est en train de percer deux tunnels qui lui coûteront ensemble 200 millions de francs. Pour économiser le détour de 60 kilomètres que faisait primitivement, dans l'Utah, autour du grand Lac Salé, le Southern Pacific, on a tranquillement établi la ligne au milieu du lac. Cette « rectification » de tracé a pour effet de vous faire couper quelque 130 kilomètres d'eau en chemin de fer, sur pilotis. Pour réduire de 150 kilomètres la distance entre San Francisco et Salt Lake City, une autre voie — la Western Pacific Company — franchira la Sierra Nevada à 600 mètres plus bas que les compagnies actuelles et, pour obtenir des pentes plus douces, elle traversera les crêtes en tunnel au lieu de s'élever à flanc de coteau à l'abri de simples paraneiges en bois.

Pour relier Cuba à New-York, sans descendre de wagon, un richissime spéculateur est en train de construire de sa poche, à l'extrême pointe de la Floride, 300 kilomètres de railway dans la mer; c'est-à-dire sur et entre 40 îlots de surface diverse qui séparent Miami de Key West, devenu, depuis la guerre hispano-américaine, une base navale de premier ordre. Là s'élèvera le terminus de ce chemin de fer fantastique, sur une étendue de 80 hectares, aujourd'hui encore submergés et qui devront être gagnés sur la mer. Et, de là, d'immenses ferry-boats transporteront à La Havane des trains entiers en six heures. Sur ces

300 kilomètres, dont un tiers environ est déjà achevé, il y a 10 kilomètres de viaduc en ciment armé, du prix de 1 560 000 francs chacun, 45 kilomètres de remblai et de rocailles le long de la côte marécageuse de Floride et 130 kilomètres de remblai en maçonnerie sur les îles. La voie est maintenue partout à 10 mètres au-dessus de la basse mer, hauteur jugée suffisante pour résister aux coups de vent et aux vagues. De temps en temps un pont d'acier laisse un passage libre à la navigation, car, à un certain point, la ligne enjambe un bras de mer de près de 5 kilomètres.

On le voit, par ces exemples qu'il serait oiseux de multiplier, si les Américains ont commencé par construire des chemins de fer « à l'économie, » comme ils ont commencé par faire de la culture extensive, ils ont passablement marché depuis. Tout en redressant les voies, tout en réduisant le degré des pentes et en allongeant le rayon des courbes sur des kilomètres de longueur, ils ont, depuis quinze ans, augmenté de 128 000 kilomètres leurs voies supplémentaires de garage et de secours; ils ont remplacé presque tous les rails de fer — 96 et demi pour 100 en 1906 — par des rails d'acier d'un poids double.

Encore ces nouveaux rails de 50 kilos sont-ils trop faibles pour porter les nouveaux wagons. Lors d'une vérification toute récente, sur une grande artère, un Trunck line, 200 d'entre eux étaient trouvés brisés qui n'avaient pas six mois de service. C'est que les rails des États-Unis travaillent bien plus que ceux de l'Europe. Avec deux tiers de moins de voies doubles, les chemins américains manipulent deux tiers de plus de fret que les chemins de fer anglais. Il y passe donc beaucoup plus de wagons et surtout des wagons plus lourds. Depuis trois ans seulement les wagons de marchandises de moins de 15 000 kilos — ce qui est l'ordinaire des wagons français — ont été remplacés par des wagons de 50 000 kilos et plus: de sorte qu'un train de 6 wagons actuels représente 36 wagons du type de 9 tonnes, partout usité il y a vingt ans.

Cet accroissement du matériel, de sa capacité de transport et de traction, on peut s'en faire idée en parcourant le bilan des sociétés qui ont pour objet de le fournir. L' « American locomotive » en 1902 faisait 132 millions de francs de recettes; elle a fait, en 1906, 212 millions. Elle rivalise avec les établissemens Baldwin qui livrent une quarantaine de locomotives par

semaine. L'« American Card an Foundry » a vu, de 1906 à 1907, son chiffre d'affaires passer de 345 à 500 millions ; l'an dernier il était sorti de ses ateliers 95 000 wagons de fer et 1 000 voitures de voyageurs.

Ce matériel toutefois est visiblement insuffisant pour un trafic partout congestionné. J'ai eu la curiosité de noter, dans les trains où je montais, l'âge des locomotives ; il en est beaucoup encore qui ne sont plus jeunes. On s'arrache les wagons de marchandises. Les compagnies, en vue de les mieux utiliser par une accélération du service, imposent des taxes sévères aux industriels et commerçans qui s'en servent comme de magasins ou empruntent pour des transports minimes les énormes wagons spéciaux qui leur parviennent pleins.

Une pareille activité se traduit naturellement par un surplus de recettes pour les chemins de fer qui, dans leur ensemble, ont encaissé 11 milliards 500 millions de francs en 1906 contre 7 milliards 435 millions en 1900. Le produit net a suivi une progression correspondante, bien que les compagnies aient affecté plus d'un milliard par an à leurs achats de matériel. Il est des lignes où ce profit net a triplé, d'autres où il a quadruplé.

Et c'est ici où l'ambition spéculative de quelques administrateurs s'est donné libre cours. Ces administrateurs ne sont pas, comme chez nous, des personnages honorablement décoratifs qui se contentent de modestes jetons de présence et d'un compartiment réservé dans leurs déplacemens gratuits. Le plus gros actionnaire de chemin de fer français ne possède que 30 000 actions, — sur les 525 000 émises, — de la ligne qu'il gouverne et, en possédât-il davantage, le régime de contrôle auquel sont soumises les compagnies françaises ne lui conférerait qu'une autorité fort limitée. Aux États-Unis, les créateurs heureux des grands réseaux en étaient jusqu'ici les seuls maîtres et les principaux propriétaires. Rien ne s'opposait à ce qu'ils confondissent, dans leurs entreprises, l'argent de la compagnie avec le leur propre, comme ces grands ministres de la royauté qui édifiaient leur fortune en servant l'État et en faisant bourse commune avec le Trésor.

Au lieu d'améliorer simplement la ligne et de grossir les dividendes, on reproche à certains autocrates des voies ferrées de faire appel au crédit pour butiner et conquérir des lignes voisines

et pour les revendre au public sous forme de titres enflés d'un profit actuel ou futur. C'est ce que là-bas on appelle l'« over-capitalisation, » contre laquelle l'opinion est très montée, parce qu'elle y veut voir une cause d'élévation des tarifs. C'est un lieu commun, absurde et d'ailleurs assez admis, que celui-ci : les chemins de fer prennent d'autant plus cher qu'ils ont plus de dividendes à payer. Le sénateur Lafollette disait au Congrès que « chaque dollar de surcapitalisation impose au public une extra-charge à payer par chaque tonne de marchandises. »

En réalité, les dividendes n'ont rien à voir avec les tarifs, ni le capital avec le dividende. Les affaires seraient trop belles s'il suffisait, en Amérique aussi bien qu'en Europe, de grossir *nominalement* son capital pour augmenter du même coup ses revenus. Et, si l'on voulait à toute force trouver une corrélation entre l'inflation du capital et le tarif d'un chemin de fer, ce serait tout juste dans le sens opposé à celui que croit le vulgaire : les lignes à gros capital sont le plus souvent des lignes à tarif réduit. Les compagnies situées à l'Est du lac Michigan et au Nord de l'Ohio, dans les États-Unis primitifs, ont à la fois les plus bas tarifs et la plus haute capitalisation ; au Sud de l'Ohio et à l'Est du Mississipi le capital, par kilomètre exploité, est plus bas, mais les tarifs sont plus élevés ; enfin, à l'Ouest du Mississipi, les tarifs les plus chers de toute l'Union coïncident avec la moindre capitalisation.

Si l'on envisage isolément telle ou telle compagnie, on reconnaît que la majoration de son capital est souvent accompagnée de la réduction de ses tarifs. Ce fut le cas notamment des trois lignes que je citais tout à l'heure, — Burlington & Quincy, Rock Island, Chicago & Altona. — Sur ces réseaux, les prix exigés des voyageurs et des marchandises ont baissé, depuis cinq et dix ans, de 14, de 25, de 30 pour 100. La raison en est fort simple : c'étaient là des lignes qui, gagnant beaucoup, ont pu réduire leurs tarifs pour décourager la concurrence. Les lignes moins prospères ne le peuvent pas.

Mais ce que ne disent pas, ou ce que ne disent qu'à mots couverts, défenseurs et adversaires des compagnies, le voici : c'est que la surcapitalisation est un moyen de dissimuler les profits. Au lieu de distribuer 14 pour 100 de dividende au capital existant, on double nominalement ce capital qui, dès lors, ne recevra plus que 7 pour 100. Or, ces gros bénéfices des lignes

favorisées, le public ne voudrait pas qu'on les dissimulât, parce qu'il prétend en profiter seul sous forme d'abaissement des tarifs.

La question, on le voit, est assez claire : à qui, du transporteur ou du client, doit aller le bénéfice actuel et futur des entreprises de transport? La réponse aussi paraît facile : il semble bien que, dans un pays où les chemins de fer n'ont été dotés d'aucune garantie d'intérêt, et ont supporté seuls tous les risques d'une entreprise ordinaire, ils seraient fondés à en recueillir intégralement les gains. Il n'en saurait être ainsi pourtant ; parce que, — et c'est l'opinion du président Roosevelt, — les chemins de fer existans sont, d'ores et déjà, « investis d'un monopole de fait et que l'État a le droit de limiter les profits particuliers dans une propriété *quasi publique.* »

Cette évolution de l'individualisme américain nous montre à quel point les phénomènes économiques s'imposent aux peuples, quels que soient leurs tempéramens et leurs doctrines, à quel point ils dominent les conceptions politiques. De ce côté-ci de l'Océan, la dose d'intervention de l'État, naturelle et nécessaire pour constituer une société, est depuis longtemps très large. Cette intervention s'est appropriée aux circonstances et a changé de nature, du moyen âge aux temps modernes, perdant du terrain sur quelques domaines, en gagnant sur d'autres. Elle ne peut s'accroître beaucoup, parmi nos vieilles nations, malgré les théories et les systèmes préconisés par de généreux utopistes, parce que l'intérêt général s'en trouverait aussitôt lésé.

Dans cette jeune nation transatlantique, où l'abstention des pouvoirs publics passait pour un dogme, où la liberté absolue des particuliers était le ressort initial du progrès, dans ce pays où il n'est pas sérieusement question de ce que nous appelons « socialisme, » l'intervention de l'État se crée pourtant et se développe, dans la mesure où l'intérêt général la suscite, parallèlement aux organismes privés, pour les combattre ou les contenir.

IV

Ceux qui d'ailleurs semblent régner sur les « intérêts, » parce qu'ils détiennent les voies de communication, les principaux métaux et marchandises, et qui semblent régner sur les « idées, »

parce qu'ils possèdent les journaux et passent pour tenir à leur dévotion les agens du pouvoir, en réalité travaillent eux-mêmes, les premiers, en vue des intérêts et dans le sens des idées de la masse... parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. C'est le cas de ces groupemens d'industries similaires, — les trusts, — sur le compte desquels ont été portés tant de jugemens contradictoires, bien qu'exacts, chacun à son heure et suivant les temps.

Il est advenu au siècle dernier, en Amérique comme en France, qu'un travailleur plus hardi ou plus habile, plus « chanceux » surtout que les autres, a embauché un grand nombre d'autres travailleurs. Au lieu d'un compagnon et d'un « apprentif, » il en a pris cent ou mille et a fondé peu à peu ce qu'on nomme une usine. Et tandis que la société politique se nivelait, que l'on abolissait les privilèges, la société économique se féodalisait. L'homme qui commande à beaucoup d'autres, qui leur donne du pain en leur donnant de l'ouvrage, qui, ce faisant, s'enrichit et perfectionne son outillage, semblait devenir inexpugnable derrière ses marteaux-pilons, ses broches à filer, ses turbines ou ses comptoirs, comme le haut justicier du XIIIe siècle à l'abri de ses fossés et de son donjon. C'était un « grand, » un « noble, » eût-on dit naguère, puisque c'était un « fort. » Était-ce un nouveau partage des hommes qui commençait? Qui de nous allait tomber en « villenage? » Et ce fut le premier degré de l'évolution.

Mais voici le second. Ce « grand industriel » n'était solide qu'en apparence. Comme le seigneur d'autrefois un plus fort a raison de lui, le chasse de sa demeure, s'en empare ou la détruit. Cela, le plus simplement du monde : un autre fabricant se contente d'un bénéfice moindre; le premier doit aussitôt réduire son gain. D'un autre côté, ses ouvriers réclament des supplémens de salaires. Or mille ouvriers répartis chez 500 maîtres ne sont que poussière devant leurs 500 patrons; employés chez un seul, ils discutent avec lui d'égal à égal. Si ce patron cède, son profit disparaît peut-être; s'il ne cède pas, la fabrique s'arrête, les commandes iront ailleurs.

En attendant le retour du beau temps, survient un troisième fabricant qui, lui, a su abaisser son prix de revient par la découverte d'un nouveau procédé, d'une nouvelle substance. Il faut transformer le mécanisme et l'usine tout entière, s'il s'agit d'un

produit que l'on va obtenir avec des matières ou des méthodes absolument dissemblables des précédentes : car la science invente sans cesse des routes nouvelles pour atteindre un même but. Le fabricant a tenu bon, il a su rester à flot. Il prétendait marcher seul et avait toujours repoussé l'association sous quelque forme que ce fût. — « Je ne crois, disait-il avec humour, qu'aux ententes que l'on fait à un. »

Cependant, il lui faut jeter dans la circulation des marchandises de plus en plus abondantes, dont l'abondance fait le bon marché et qui pénètrent ainsi dans des couches humaines où elles étaient naguère inconnues. Il lui faut multiplier ses risques en multipliant sa puissance. Ses capitaux, ses épargnes n'ont pas suffi. Il a dû recourir à la société anonyme et passer la main, par prudence, à une collectivité. Il n'est plus qu'un « directeur, » un délégué des actionnaires. C'est le second terme de l'évolution, où jusqu'ici nous nous sommes arrêtés en France.

Les Américains ont poussé plus loin; ils en sont au troisième degré, au syndicat de manufactures unies : le trust, qui concentre en un seul faisceau des forces jusqu'alors rivales. A l'heure actuelle les États-Unis en possèdent un bon nombre : l'acier, le pétrole, l'électricité, le cuivre, le sucre, le caoutchouc, les conserves de viande, le tabac, le cuir, la poudre, l'huile de coton, l'acide carbonique, les engrais chimiques, ont donné lieu à des agglomérations de capitaux d'importance diverse. Il en est de plusieurs milliards, il en est de quelques dizaines de millions seulement, analogues en fait à de grandes sociétés européennes.

Contrairement à certaines légendes, ces trusts n'offrent nul danger d'accaparement. Les plus puissans d'entre eux sont loin de détenir le monopole de la marchandise dont ils trafiquent. Le trust de l'acier, — *United States Steel Corporation*, — lors de sa fondation en 1901, fournissait en fonte 43 pour 100, en acier 66 pour 100 de la production totale des États-Unis. Depuis six ans, bien que la fabrication du trust, accrue de plus d'un quart, soit passée de 17 à 23 millions de tonnes, l'importance générale de ses affaires par rapport à l'ensemble du marché américain a plutôt décru : elle représente aujourd'hui 44 pour 100 de la fonte et 60 pour 100 de l'acier.

Le trust des pétroles, — *Standard Oil company*, — extrait seulement le sixième des 135 millions de barils recueillis an-

nuellement sur le territoire de l'Union. Ce sol est si riche à cet égard que de nouvelles sources d'huile minérale en jaillissent sans cesse dans les districts même que l'on en croyait naguère dépourvus. C'est aujourd'hui le cas de la Californie, dont les puits sont d'un rendement incroyable, dont les routes sont parfois arrosées de pétrole brut; ce sera demain peut-être le cas des États du Sud-Atlantique. Seulement la *Standard Oil* distribue 40 pour 100 de dividende et cela contribue beaucoup à la rendre haïssable à quiconque n'en est point actionnaire. Le trust des cuivres, — *Amalgamated Copper Company*, — passe pour avoir été fondé (1899) dans l'espoir chimérique de « contrôler » la production cuprifère du monde. Plus tard, ses prétentions furent plus modestes, et il eut seulement l'ambition de contrôler la production des États-Unis. En fait il ne contrôle même pas aujourd'hui, malgré ses 800 millions de capital, la production entière du Montana.

Le trust des sucres, — *American Sugar refining Company* — raffine environ 70 pour 100 de la production totale des États-Unis; mais les États-Unis achètent à l'étranger quatre fois plus de sucre qu'ils n'en fabriquent. L'Américain consomme 38 kilos de sucre par tête, le Français n'en consomme que 29. Du reste, que les États-Unis soient importateurs ou exportateurs, du moment qu'il s'agit d'une de ces marchandises mondiales, dont les prix s'équilibrent d'un continent à l'autre comme les flots dans les océans, — et seules les marchandises de ce genre peuvent offrir de l'intérêt pour un trust, — personne sur la terre n'est assez puissant pour leur donner des lois. Les financiers assez fous pour y prétendre bâtiraient les tours de Babel de la spéculation; un rien suffirait à les confondre. Quelques-uns l'ont osé un jour et en sont morts.

Ces exploitations géantes si solidement assises que le public se les figure volontiers garnies d'un dividende naturel à chaque automne, comme aux rosiers chaque printemps poussent des roses, ne subsistent au contraire que par l'ingéniosité constante de ceux qui les dirigent. Mais ceux-ci même obéissent aux circonstances. « Ce n'est pas moi qui mène mes affaires; ce sont mes affaires qui me mènent, » dit l'Américain qui passe aujourd'hui pour le plus riche citoyen de l'univers. Et en effet, l'une portant ou mieux poussant l'autre, production et consommation grandissent de concert, mais elles ne marchent point toujours

du même pas. Et ces excitateurs ou promoteurs de l'industrie et du commerce, s'ils s'appliquent à paralyser les crises ou à les prévenir de leur mieux, s'ils peuvent aider au courant naturel des choses, seraient incapables de le créer artificiellement, moins encore de lui barrer la route.

S'ils font des sottises, ils les paient de leur poche, je veux dire de celle de leurs actionnaires. C'est en cela que ces organismes privés, pour grands qu'ils soient déjà ou qu'ils sont destinés à le devenir, car ils grandiront et se multiplieront dans l'avenir plutôt qu'ils ne disparaîtront, diffèrent radicalement de la conception socialiste de l'État raffineur, mineur, fondeur et bâtisseur, fabricant de rails, de meubles, de chapeaux et de jambons; l'État ne risquant autre chose, s'il mangeait de l'argent, — notre argent, — dans ses affaires, qu'une interpellation gratuite et un ordre du jour béatement désapprobatif.

Quel que soit son objet, tout trust, effectuant forcément de grands mouvemens de marchandises, est pour les chemins de fer un client exceptionnel. Empêcher ce client exceptionnel de jouir, d'une façon ostensible ou occulte, d'un traitement privilégié, de rabais, remises ou ristournes quelconques, est un vœu très net de l'opinion traduit dans des lois jusqu'ici assez impuissantes. Cependant, si la sentence retentissante qui condamnait en août dernier le trust du pétrole à une amende de 146 millions de francs, comme coupable d'avoir obtenu du *Chicago and Altona Railroad* des réductions de tarifs, n'a aucune chance d'être maintenue en appel, d'abord par la Cour de circuit et, éventuellement, par la Cour suprême, elle aura néanmoins un effet moral. Il était impossible à une compagnie de résister aux demandes de tarifs réduits, formulées par de gros cliens, ni d'empêcher que ces réductions, une fois connues des autres réseaux ou des autres cliens, ne devinssent générales. De sorte que la suppression effective de ces rabais, qui ont été depuis plusieurs années une cause permanente de troubles, rendra service aux chemins de fer eux-mêmes.

Que la constitution financière des trusts ait prêté le flanc à la critique, c'est un fait notoire. Chacun d'eux n'est autre chose que la représentation d'un nombre varié d'anciennes usines, d'anciennes sociétés : le trust des locomotives en englobait huit, celui de l'acier en groupait onze, celui du tabac douze, celui des wagons treize, celui des laines trente-trois, et celui des pétroles soixante-

dix. Mais le nombre ne fait rien à l'affaire; il y a des usines de 500000 dollars et des usines de 20 millions. Dans cette abdication de leur avoir en faveur d'un actif global, dans cette appréciation préliminaire, où chacun était intéressé à ne pas exagérer la valeur de ses rivaux d'hier, l'on peut être sûr qu'il n'y a pas eu d'erreur d'évaluation; mais on a, d'un accord commun, majoré dans une égale mesure tous les apports et capitalisé les espérances par la création d'un *common stock :* les actions ordinaires.

C'est une forme d'inflation particulière aux États-Unis; encore n'y est-elle ni générale, ni très ancienne. On peut citer des compagnies comme le *Calumet and Hecla,* la plus puissante du monde pour la production du cuivre, constituée au modeste capital de 12 millions et demi, dont moitié seulement a été versé. Celle-là distribue annuellement 37 millions et demi de dividendes. Le capital du trust des pétroles, — 500 millions de francs, — ne saurait être regardé comme excessif puisque le dividende atteint 200 millions. Nous avons aussi en France des affaires à capital minime, qui rapportent 100 pour 100 et davantage de la mise de fonds originelle, et des affaires à capital enflé qui rapportent 2 et 3 pour 100, ou même moins, de leur valeur théorique.

Mais chez nous, dans ces gonflemens factices, on ne fait pas la séparation des titres qui représentent quelque chose d'avec ceux qui ne représentent rien. Les promoteurs ou apporteurs s'attribuent des actions en tout semblables, comme droits, à celles qu'ils vendent au public; ou bien, ils se réservent, sous le nom de « parts de fondateurs, » des intérêts plus ou moins importans. Ce système est, dans le premier cas, beaucoup moins loyal et, dans le second, beaucoup moins clair que celui des États-Unis qui distinguent les actions *privilégiées,* — *preferred stock,* — d'avec les actions *ordinaires.* Les premières ont droit à un revenu qui ne peut être dépassé, mais qui leur est payé « par préférence. » Ce revenu, en cas d'insuffisance de gain pendant un exercice, se reporte et s'ajoute au dividende de l'année suivante, lorsque ces actions privilégiées sont en même temps « cumulatives. »

Les actions ordinaires n'ont droit qu'au « surplus. » Leur revenu, en droit, est illimité; en fait, dans des affaires même très prospères, il est insignifiant ou nul, parce que les directeurs des

grandes entreprises préfèrent employer ce « surplus » à l'extension, à l'amélioration de leurs moyens de production, plutôt que de le distribuer aux porteurs d'actions ordinaires. Ceux-ci savent à quoi ils s'exposent. Ils ont confiance en ces valeurs futures et problématiques : aussi des actions ordinaires, qui n'ont jamais distribué un centime, sont-elles parfois cotées aussi haut que des titres privilégiés de la même compagnie qui rapportent régulièrement 7 pour 100. Cette confiance est raisonnable; si l'affaire réussit, les actions ordinaires offrent de plus larges perspectives de plus-value.

Ainsi envisagé, le capital des trusts divisé, outre ses obligations pures, en titres « communs » voués à tous les risques mais susceptibles de gains indéfinis, et en titres de « préférence » moins lucratifs mais mieux garantis, constitue financièrement une combinaison ingénieuse et sensée. Elle cesserait de l'être si les lanceurs d'affaires, en vue de repasser à la clientèle les actions ordinaires dont ils sont gratifiés, les faisaient monter artificiellement en les dotant de revenus à demi sincères. Le cas se voit en Amérique comme il se voit en tous pays. Chacun sait qu'il n'est rien de plus aisé que de dresser un bilan parfaitement correct en apparence, quoique parfaitement faux en réalité. Ce n'est pas d'hier que date ce mot d'un président de conseil d'administration disant à ses collègues : « Messieurs, fixons d'abord le dividende; nous examinerons les comptes ensuite, afin de ne pas nous laisser influencer par eux. »

Nous avons en France un exemple typique de cette docilité des chiffres dans notre budget national, détaillé, discuté et, semble-t-il, percé à jour qui, néanmoins, peut se régler à volonté, en excédent ou en déficit, sur le papier, suivant l'art de classer et d'accommoder les recettes et les dépenses au gré des majorités. Aux États-Unis, où tout change et se transforme très vite, il est arrivé à la même société de pratiquer successivement l'une et l'autre politique à peu d'années d'intervalle, de se montrer tantôt trop prodigue et tantôt ultra-timide dans le compte de ses bénéfices et de provoquer ainsi les appréciations contradictoires, bien qu'également fondées, de leurs partisans et de leurs détracteurs.

Les unes et les autres ont été émises sur le trust de l'acier, la plus grosse affaire de l'Amérique et sans doute du monde entier. Lorsqu'en 1901 les établissemens Carnegie fusionnèrent avec

une dizaine de sociétés minières et métallurgiques, ils représentaient à eux seuls, au cours de la Bourse, 2 milliards de francs environ; les dix autres ensemble valaient à peu près 2 milliards 400 millions. Or le trust fut constitué au capital de 6 milliards 700 millions. Mais dans cette somme, qui constituait une inflation de 2 milliards 300 millions, il y avait plus de 2 milliards et demi d'actions ordinaires.

Celles-là, qui valaient *nominalement* 500 francs et *intrinsèquement* 25 francs, tout au plus 50, ne devaient représenter, aux mains des sociétés qui s'en partageaient les quatre cinquièmes et du syndicat d'émission, qui avait reçu le dernier cinquième, — soit une commission *nominale* de 500 millions de francs, — pour ses frais et peines, ne devaient représenter, dis-je, qu'une prime d'avenir, un billet tiré sur le succès futur de l'affaire. Mais, comme les détenteurs de ce titre souhaitaient en réaliser une partie de suite dans des conditions avantageuses, les directeurs du trust se laissèrent aller au début (1902), en présentant la situation sous un jour trop favorable, à attribuer un dividende de 4 pour 100 à ces actions ordinaires. Elles montèrent alors (1903) jusqu'à 235 francs, pour retomber brusquement à 40 francs en 1904 lorsque, la politique du trust ayant changé, les dividendes facultatifs disparurent.

Seulement, à partir de cette date, la totalité des excédens disponibles fut appliquée à l'accroissement du matériel et des usines; aussi bien de ces usines-monstres de Pittsburg dont la description, cent fois refaite, forme un chapitre nécessaire de tous les livres de voyage aux États-Unis, que de ces centaines de manufactures, de taille diverse, rigoureusement spécialisées, dont les unes s'adonnent à la confection des tubes d'acier, les autres aux ponts et aux poutrelles, celles-ci à la tôle, et celles-là aux fers-blancs. Le trust s'élargissait encore; il achetait et s'annexait en bloc des compagnies entières : l'une pour 50, l'autre pour 150 millions de francs. Quoiqu'il possède en propre 65 mines de fer, il en acquiert et en prend à bail de nouvelles, comme celle du *Mesaba Range*, propriété du *Great Northern Railway*, dont la capacité est estimée à 800 millions de tonnes.

Et quoique ses moyens de production accrus, ses cent steamers ou chalands qui sillonnent les grands lacs, ses 800 locomotives et ses 35 000 wagons, lui aient permis de multiplier ses affaires, il se dispose à créer de toutes pièces, sur les bords du

lac Michigan, une usine modèle et, autour de l'usine, une grande ville que peupleront ses ouvriers. Cette dépense, prévue pour 250 millions, ainsi que l'extension et le rajeunissement des établissemens actuels qui comportent un débours de 300 millions, ont été et continueront d'être payés *sur les bénéfices;* ce qui sera facile sans doute, puisque ces bénéfices ont été de 800 millions de francs l'an dernier et qu'après le paiement des intérêts et des dividendes privilégiés il restait un solde disponible de plus de 500 millions. Il arrive donc que, par de sages méthodes substituées à la gestion imprudente du début, le trust de l'acier est en train d'absorber rapidement sa majoration primitive et ce qui pouvait passer pour un « bluff » devient une réalité.

Au point de vue économique, le trust a servi à la fois les intérêts des consommateurs et des producteurs, puisque, depuis sa fondation, le prix de vente des produits métallurgiques a été abaissé d'environ 20 pour 100 et que les salaires ont au contraire suivi une marche ascendante. Au 1er janvier dernier, le trust gratifiait les 180 000 hommes qu'il emploie d'un salaire moyen de plus de 4 000 francs par tête, et leur a partagé en outre 220 000 actions ordinaires. Ici, comme dans toutes les autres corporations du même genre, chacune des sociétés constituantes du trust continue d'être administrée par un directeur particulier; mais toutes les affaires importantes, après études sur place, sont examinées au centre par des comités exécutifs et financiers qui ont le dernier mot. Les directeurs des compagnies se réunissent une fois par mois et les comités une fois par semaine. Ce procédé de travail respecte l'initiative particulière et assure l'unité générale de vues.

V

Les États-Unis avaient des richesses infinies avec des bras peu nombreux et partant très chers. Par la concentration des capitaux qui facilite les achats et les ventes, supprime les intermédiaires et spécialise la production, ils tirent le meilleur parti de ces richesses; par le machinisme ils paralysent le coût très élevé de l'ouvrier.

On constate ce phénomène en apparence paradoxal : *l'élévation des salaires a engendré chez eux le bon marché de la main-d'œuvre*. L'économie obtenue par une machine est d'autant plus

sensible, l'intérêt que l'on trouve à l'employer est d'autant plus grand, que le travail manuel à qui elle se substitue était plus onéreux. Lorsque le linotype par exemple, qui supprimait quatre typographes sur cinq, fit son apparition il y a une dizaine d'années dans les ateliers d'imprimerie, cet appareil de composition mécanique coûtait 15000 francs. Mais il économisait 72 francs par jour aux États-Unis, où le compositeur gagnait 18 francs; tandis qu'il n'eût économisé en France que 24 francs. Son prix d'achat devait donc être amorti chez nous trois fois moins vite; aussi n'y pénétra-t-il que beaucoup plus tard, lorsqu'il devint meilleur marché. Il en sera de même d'un linotype récemment perfectionné qui, au lieu de fondre les caractères ligne par ligne, — ce qui oblige les correcteurs à refondre une ligne entière pour remplacer une seule lettre fautive, — crée séparément et range les lettres une à une.

La vente des appareils nouveaux étant énorme et assurée en Amérique, il y a par suite là-bas beaucoup de profit à imaginer dans toutes les branches de travail, des machines ingénieuses. Cette émulation n'est pas récompensée chez tous. Bien des capitalistes ont englouti des millions en tentatives infructueuses. Un seul crée le type parfait; la fortune le récompense largement, mais la nation elle-même s'enrichit de son succès. La machine nouvelle abaisse, non la paie de l'ouvrier, mais le coût de la façon; elle augmente ainsi la production en allécbant le public par la baisse du prix de vente.

Dans l'industrie du papier, en remplaçant l'intervention manuelle par toutes sortes de combinaisons automatiques, en supprimant tout transport à bras d'hommes, en multipliant les rails, les ascenseurs, les câbles, les moteurs, les États-Unis sont arrivés, par la réduction du personnel, à ce résultat extraordinaire de payer les ouvriers trois fois plus cher que chez nous, et de vendre le papier le même prix que nous, quoique les matières premières aient une valeur semblable en France et en Amérique, et que les produits fabriqués au delà de l'Atlantique ne le cèdent à aucun égard aux nôtres.

Les Américains n'attendent pas, il est vrai, pour renouveler leur matériel, qu'il soit usé ou seulement ancien; il leur suffit d'apprendre qu'il en existe un meilleur pour qu'ils mettent aussitôt le leur au rebut. Leur supériorité dans le domaine du machinisme est telle que nombre d'outils exportés par eux en

Europe ne sont pas vendus à prix ferme, — ils refusent de les céder ainsi, — mais bien loués moyennant le paiement d'une redevance proportionnelle aux services qu'ils rendent. Un compteur les surmonte et fixe chaque jour, d'après le travail effectué, le montant du tribut mensuel que la nation cadette impose aux sœurs aînées dont elle secouait hier la tutelle.

Que ce soit une machine à laver les assiettes sales ou à charger automatiquement les fours d'acier Martin-Siemens; une machine à vider un train de 6 000 kilos de minerai en une heure, avec deux hommes, ou à poser sur les corsets les œillets de laçage, en perçant à la fois les 15 ou 18 trous où viennent se loger d'eux-mêmes les petits anneaux de cuivre; que ce soit une machine destinée à remplacer un long effort ou un simple geste à économiser mille francs ou cent sous, à hâter la besogne d'une minute ou d'un mois, les États-Unis, qui avaient plus que d'autres le besoin de ces esclaves de fer en ont développé le génie, même le culte. Outre les écoles de mécanique appliquée qui fonctionnent avec succès dans nombre de villes, de puissans établissemens entretiennent chez eux des vingt et trente « inventeurs » professionnels, comme les usines allemandes de produits colorans entretiennent des douzaines de chimistes et comme les fabricans français de soieries entretiennent des dessinateurs.

Dans de petits bureaux séparés et silencieux, le compas ou le crayon en main, penchés sur des tables couvertes de plans et d'épures, ces « découvreurs » de machines, jeunes pour la plupart, travaillent à rendre pratique quelque moyen nouveau de réduire la main-d'œuvre. Ils gagnent à cela 40 et 50 francs par jour; ils imaginent peu ou prou, nul ne les dérange ni ne les presse. Lorsqu'ils croient avoir trouvé quelque chose, ils sont libres, ou à peu près, de donner corps à leur idée en faisant exécuter un modèle. Un magasin entier est tout plein de ces essais d'un jour dont la plupart vont au rebut, et cette dépense d'efforts inutiles représente plusieurs centaines de mille francs par an. Mais qu'un nouvel appareil, un nouveau perfectionnement, une simplification quelconque sorte du cerveau de ces praticiens, et l'usine rentre au décuple dans ses débours.

C'est le cas de cette manufacture de Beverly, — l'*United Shoe machinery*, — d'où viennent, non pas les chaussures elles-mêmes, mais les 120 outils différens qui servent à faire mécaniquement les chaussures : machines à découper les empeignes, à coudre

les semelles, à les ébarber, à piquer les tiges, à percer les boutonnières, à rogner les talons, à monter, estamper et fraiser, etc. Pour confectionner à la main cent brodequins communs, il fallait 1 436 heures, et ils revenaient à 408 dollars; exécutés à la machine, il suffit de 154 heures et ils coûtent 35 dollars.

L'une des fabriques, où la main-d'œuvre est ainsi réduite au dixième de ce qu'elle était auparavant, a pour maître un ancien ouvrier, M. Cross, qui, sur des pancartes de carton clouées au mur dans chaque salle, résume, en guise de conseils aux camarades, son programme et sa vie dans le texte suivant : « *L'Idée de Cross.* Faire le bon ouvrage, au bon moment, de la bonne manière; faire les choses mieux qu'elles n'ont jamais été faites avant; éviter les erreurs, connaître les deux côtés de la question, être courtois, être un exemple, travailler pour l'amour du travail; devancer les besoins, développer les ressources, ne pas connaître d'obstacles, maîtriser les circonstances; agir plus d'après la raison que d'après les règles, ne se contenter de quoi que ce soit d'imparfait. »

La présence de ce tableau ne donnera pas sans doute aux milliers de cordonniers et de piqueuses de bottines, alignés dans ces ateliers, le moyen de faire fortune, pas plus que la lecture de Berquin ne suffit à former des enfans sur le modèle du *Petit Grandisson;* mais elle suppose un état d'âme particulier à l'Amérique, chez le patron qui placarde ces sentences ingénues et chez les prolétaires à qui il les dédie sans crainte de passer pour vaniteux ou ridicule. Et cet état décèle entre le capital et le travail, aux États-Unis, l'absence de cet antagonisme imbécile que des malfaisans entretiennent ailleurs, pour en vivre. Un autre avis, imprimé ici, est ainsi conçu : « *Ne supposez* RIEN, *ne devinez* RIEN ; *si vous ne savez pas, interrogez! Une fois sûr que vous êtes dans le vrai, alors* ALLEZ DE L'AVANT ! »

Go ahead, volonté et confiance dans la vie, c'est ce que l'on aspire à pleins poumons dans l'air américain. Obtenir de l'individu le maximum d'efforts, de l'usine le maximum de rendement, tel est le but. C'est un principe là-bas de maintenir les manufactures au plus haut point d'activité qu'elles puissent atteindre. Pour ne pas ralentir cette intensité, qui vaut au salarié un travail continu et à l'acheteur indigène des prix plus réduits, les usiniers trouvent avantage à exporter leur excédent, fût-ce à perte. Ces concessions faites aux étrangers ne portent

aucun préjudice aux nationaux; bien au contraire, si l'on adoptait l'autre méthode, les marchandises, établies plus chèrement, hausseraient et le personnel resterait périodiquement inoccupé.

La concurrence d'une Amérique exportatrice de produits industriels eût semblé tout à fait invraisemblable il y a vingt ans. Il paraît curieux en effet qu'un pays, où les salaires sont deux et trois fois plus hauts qu'en Europe, prétende lutter de bon marché avec l'Europe, soit chez elle, soit chez ses cliens d'Afrique et d'Asie. Tout au plus doit-il être capable de se défendre au moyen de tarifs ultra-protecteurs. Remarquons en passant que le marché intérieur est si vaste et s'accroît si vite, que les barrières de douanes, derrière lesquelles s'abritent les producteurs, ne gênent guère les consommateurs. Mais ces tarifs mêmes, ayant pour effet de renchérir les matières premières venues du dehors, doivent interdire aux objets fabriqués toute tentative d'expansion à l'étranger.

C'est le cas des laines dont les États-Unis font grand usage, comme tous les peuples riches, tandis que les populations pauvres, même en climat froid, comme celles de la Russie, consomment surtout du coton. Les filateurs américains, obligés d'importer en laine brute un quart de leur production, l'auraient volontiers introduite en franchise, gardant pour eux seuls le bénéfice de la protection de 108 pour 100 sur les tissus. Mais les agriculteurs ont réclamé leur part de ce droit, sous forme de taxe à l'entrée de la laine en balles. Les patrons français, incapables d'importer leurs étoffes aux États-Unis, — ils ne gagnaient plus rien sur les draps communs, — se sont décidés à y importer leurs capitaux. Les fabricans de Roubaix ont fondé des usines à Philadelphie et ailleurs. Nos ouvriers y émigrent aussi ; il y a dix ans, l'ouvrier qui s'expatriait de France était le mauvais sujet, le gréviste permanent, chassé de partout. Maintenant, de bons ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais, par groupes de 10 ou 20, s'en vont chercher fortune au delà de l'Océan.

Les patrons français y lutteraient à armes égales s'ils prenaient le parti d'expatrier non seulement leur argent, mais leur personne. Mais nos concitoyens qui font ainsi travailler leurs capitaux au dehors ne se décident pas à les suivre. Il est rare qu'un de leurs fils, frères ou proches parens, ait le courage de s'installer en permanence à la tête d'établissemens qui, dirigés par des employés, offrent moins de chances de succès. C'est en

effet l'une des forces de l'Amérique que l'industrie est encore dans les mains de ceux qui l'ont fondée et qui consacrent à sa gestion toute leur intelligence et leur énergie. Il est possible que les choses changent d'aspect lorsque nous en serons partout à la seconde génération, celle des « fils à papa, » comme dit le vulgaire, qui héritent rarement les qualités peu communes par lesquelles les pères ont su réussir. Platon, dans sa *République*, recommandait la sélection humaine par l'élimination des mauvais produits. L'Amérique annihilera-t-elle ces mauvais produits humains par l'institution des trusts qui impersonnalise de plus en plus les grandes affaires et ouvre la voie à de nouveaux parvenus sortis du rang?

VI

Les conditions de la lutte, dans ce nouveau continent, sont tout autres que dans nos vieux pays. Il existe des industries où le travail entre pour une part moindre que la matière; d'autres au contraire où le prix de la matière est peu de chose par rapport au prix du travail qui la transforme. Pour les premières, la supériorité est acquise d'avance au pays, riche d'une substance à bon marché, qui, lourde ou encombrante, enchérirait beaucoup par le transport en allant se faire travailler ailleurs : c'est le cas des minerais.

Pour les marchandises d'art et de goût, où la matière joue peu de rôle et se rencontre partout, tandis que la main et l'œil de l'ouvrier y sont presque tout, — la céramique, l'ébénisterie, — le pays où les ouvriers capables se contentent du moindre salaire est assuré de la supériorité, voire du monopole. Nulle contrée au monde, je pense, ne saurait faire concurrence à la Perse pour les tapis au point noué, tant que les femmes persanes travailleront pour cinq sous par jour. Entre ces deux extrêmes, prennent place nombre d'industries à grands chiffres d'affaires, comme les textiles, dans lesquelles matière et main-d'œuvre entrent pour une part très variable, suivant les temps et les découvertes scientifiques. Dans le prix du kilo de linge ou de drap d'aujourd'hui, les *parts respectives* de la matière et de la main-d'œuvre ne sont plus du tout ce qu'elles étaient il y a cent ans.

Mille causes font hausser et baisser et la main-d'œuvre et la matière. Il se peut qu'aujourd'hui la laine brute vaille 1 fr. 50 le

kilo, pendant que la laine filée vaut 5 francs et que le tissu de laine vaut 10 francs ; mais il se peut aussi que demain ces rapports soient changés radicalement. Et ils ont beaucoup plus de chances de changer dans un pays comme l'Amérique, où non seulement l'offre et la demande grandissent d'elles-mêmes par le défrichement et le peuplement, mais sont aussi influencées d'une façon artificielle par la création de nouvelles forces et de nouveaux outils.

Que les États-Unis l'aient emporté sur les autres peuples dans l'industrie de la chaussure, dont je parlais tout à l'heure, il n'y avait pas de raison nécessaire à cela pas plus qu'il n'y en avait à ce que la région lyonnaise, en France, ait obtenu jadis et jusqu'ici conservé le premier rang dans l'industrie de la soierie. Triomphe d'ingéniosité et d'imagination, ici dans le dessin et le tissage, là-bas dans les applications mécaniques. Or le machinisme en éveil gagne sans cesse du terrain dans le Nouveau Monde et, à mesure qu'il parviendra à s'introduire dans un domaine nouveau, il le conquerra d'autant plus aisément qu'il dispose là de forces presque gratuites et de ressources inouïes.

Tout porte à croire qu'un jour prochain, l'Amérique va devenir exportatrice, non plus seulement de produits ruraux ou miniers, mais de produits manufacturés. Dès à présent, il y a des années, — témoin 1904 et 1905, — où il sort des États-Unis deux fois plus de fer que de blé et autant de wagons et de machines agricoles que de tabac. La *General Electric Company* a pour cliens le Métropolitain de Paris et le chemin de fer d'Orléans à qui elle fournit des moteurs, et les usiniers du Japon chez qui elle installe par douzaines ses turbines Curtis. Elle expédie des appareils électriques en Angleterre et au Brésil, en Allemagne, au Siam et dans le Sud de l'Afrique,

La vapeur est en effet de moins en moins employée sous sa forme immédiate ; elle ne sert plus qu'à actionner les dynamos. La métamorphose, commencée aux États-Unis, va s'effectuant dans le monde entier. C'est un paradoxe dynamique, semble-t-il, que de transformer par une complication nouvelle la force-vapeur en énergie électrique pour obtenir un meilleur rendement; c'est un fait cependant que, loin d'éprouver par là une déperdition, on réalise une économie. Le nombre des mouvemens « morts » est grandement diminué, et la dépense, constatée sur le réseau du New-York Central, est quatre fois moindre pour

les locomotives électriques de cent tonnes que pour les locomotives à vapeur.

On peut prévoir et prédire, maintenant que la transmission pratique de l'électricité à longue distance est complètement résolue par l'adoption d'appareils qui reçoivent et transforment des tensions de 104 000 volts; on peut prédire que, dans un avenir peu éloigné, la traction à vapeur sera remplacée sur tous les chemins de fer par la traction électrique, usant indifféremment, — découverte récente, — de courans alternatifs ou continus. Un modèle du genre sera sans doute la ligne de New-York à Chicago, — 1 350 kilomètres, — que l'on travaille en ce moment à établir. Le premier service régulier, par l'électricité substituée à la vapeur, a commencé l'automne dernier dans le New-Jersey, sur la ligne de Camden à Atlantic-City, appartenant à la compagnie de Pensylvanie. La distance de 103 kilomètres entre les deux points terminus est franchie plusieurs fois par jour par des trains dont tous les wagons sont automoteurs.

Sur ce terrain si neuf encore de l'électricité pratique, le pays des Edison, des Westinghouse, des Stanley, des Thomson-Houston, marche à la tête des autres pays : soit qu'il invente une nouvelle lampe à arc, la « Magnétite, » qui donne pour une consommation moitié moindre une lumière égale à celle des charbons usuels; soit qu'il tisse un réseau téléphonique aux mailles si serrées qu'un Américain en moyenne sur 28 possède son appareil à domicile, et que tout commerçant peut chaque matin converser à 2 400 kilomètres de distance avec ses correspondans et leur donner ses instructions. Tel établissement de Philadelphie s'est engagé, par contrat avec l'*American Telephone Company*, pour un minimum de 250 000 communications par an.

Cet agent mystérieux, le bon génie électrique, qui nous sert sans ôter son masque et sans faire connaître son essence, comme les chevaliers errans de la légende, se laisse imposer chaque jour avec complaisance des besognes nouvelles. Il se charge depuis peu du traitement et de la réduction des minerais, — un seul client commandait à cette fin, il y a quelques mois, 28 machines d'une force de 74 000 kilowatts. Et la nature, pour créer cette force, offre ici des sources grandioses, telles que les Cataractes du Niagara, dont les États-Unis et le Canada viennent de se partager correctement le débit. Tels deux voisins règlent, par-

devant notaire, la jouissance du ruisselet mitoyen qui arrose leur pré.

O Chateaubriand qui visitais, il y a quelque cent ans, en compagnie de la fille de Céluta et de l'Indien son mari, de la tribu des Natchez, cette mer « dont les torrens se pressent à la bouche béante d'un gouffre, » et qui décrivais, en ta langue d'une poésie si harmonieuse, « cette colonne d'eau du déluge qui descend dans une ombre effrayante; ces tourbillons d'écume, frappant le sol ébranlé, en s'élevant au-dessus des flots comme les fumées d'un vaste embrasement; » ou encore « ces aigles qui tournoient, entraînés par le courant d'air, et ces carcajous qui se suspendent par leurs queues flexibles pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours; » que dirais-tu, conteur pathétique de la touchante *Atala*, si tu apprenais que, la capacité en chevaux-force de ce Niagara sauvage ayant été estimée à environ 1 200 000, dont le tiers est déjà confisqué et comme embouteillé par quatre compagnies, — l'*Ontario Power*, l'*Electrical Developement*, l'*Hamilton Cataract Light and Traction* et la *Canadian Niagara Falls Power*, — les amans de la nature se sont émus; que les maîtres actuels du pays des Iroquois, fils de Washington et de Franklin ou chefs élus de la « Nouvelle-France, » réunis autour d'un tapis vert en commission internationale, se sont attribués, les premiers 20 pour 100, les seconds 80 pour 100 de cette propriété au droit de leur territoire; mais que ni les uns ni les autres, tout en protestant de leur désir de préserver la beauté des chutes, n'ont pris d'engagement formel pour l'avenir?

Les États-Unis, ne disposant que du cinquième, ne pourraient jamais tarir que la moindre fraction de ce bief géant par où se débondent les grands lacs; mais c'est en Canada que sont situées les quatre compagnies déjà exploitantes et c'est du gouvernement canadien qu'elles tiennent leur concession.

Lors de ma première visite au Niagara, j'avais remarqué, à l'honneur des ministres du Dominion, que la rive canadienne s'était gardée vierge des atteintes de la publicité, tandis que la rive américaine était hideusement maculée d'affiches. J'ai constaté, cette fois, que le rocher était dévêtu partout et débarrassé de ses toiles peintes, que le paysage était reconquis des deux côtés. Mais le cas est bien plus grave : la chute fuit. On nous dit que quelques cent mille mètres cubes de plus ou de moins ne

peuvent affecter sa magnificence; mais le tiers est déjà escamoté. Je crains fort, en présence de la demande croissante des permis d'adduction d'eau, que les gouvernemens ne fassent céder peu à peu les beautés de la nature devant les besoins de la civilisation. Ceci tuera cela, dirait Victor Hugo.

Le Niagara chutera un jour à huis clos. Les canaux, qui déjà le happent par minces filets, se multiplieront; ils le boiront par petites gorgées et l'avaleront dans leurs puits de 45 mètres de hauteur, pour l'évacuer, impuissant, 1 500 mètres plus loin, où l'eau reparaît à la lumière après avoir actionné, suivant son volume, dix, vingt ou trente dynamos de 5 000 chevaux chacune. Des enfans, en abaissant une manette, enchaînent ou libèrent la puissance du monstre, qui envoie la lumière, la chaleur et la force dans un rayon de 200 kilomètres, au bout d'un fil. Goutte à goutte la cataracte quittera son lit, et ses « affreux mugissemens, » divisés dans les turbines d'une quinzaine de sociétés anonymes, ne se feront plus entendre qu'en détail.

Que le fait se réalise ou non, l'industrialisation du Niagara c'est le symbole de cette vie utile, de cette vie commode, dont les États-Unis offrent le parfait modèle. Il nous donne la vision future d'une humanité merveilleusement confortable; non pas plus belle pourtant, ni surtout plus haute, si la foudre venait à être tellement occupée sur terre à faire marcher les tramways, les lampes et les téléphones, qu'elle n'ait plus le loisir ou la force de scintiller en éclairs dans le ciel et d'illuminer les nuages.

Vte G. d'Avenel.

MÉMOIRES

DE

LA COMTESSE DE BOIGNE

LES JOURNÉES DE JUILLET 1830 (1)

Le lundi 26 juillet 1830, je me trouvais seule de ma famille à Paris, où je faisais arranger un logement dans la rue d'Anjou. Je parlais à des ouvriers, lorsque sur les premières heures, on vint me dire que le duc de Raguse était dans mon cabinet.

Je ne le voyais jamais le matin. Cependant comme il était établi à Saint-Cloud, cela ne m'inspira aucun étonnement. « Eh bien, me dit-il, on nous fait de belle besogne! » Je crus à une plaisanterie sur les grogneries qu'il pouvait m'avoir entendu faire aux ouvriers. Je répondis en riant, et nous échangeâmes quelques phrases sans nous comprendre.

Mais bientôt, je reconnus mon erreur. Il avait la physionomie très altérée. Il me dit ces folles ordonnances! Il me rapporta comment la nouvelle lui en était parvenue, à dix heures, par un

(1) L'extrait que nous publions des *Mémoires* de Mme de Boigne appartient au troisième volume de ces *Mémoires*, qui est sur le point de paraitre chez l'éditeur Plon. Mme de Boigne y raconte ce qu'elle a fait et ce qu'elle a vu pendant les journées de Juillet. Son récit, tout anecdotique, est un des plus vivans qui aient été écrits sur la Révolution de 1830.

de ses aides de camp qui avait rencontré dans la cour de Saint-Cloud un officier arrivant de Paris et exprimant une joie extravagante.

Étonné, mais incrédule, le maréchal avait envoyé chercher le *Moniteur* à l'État-major; on ne l'y avait pas reçu. Puis chez le premier maître d'hôtel; il n'y était pas arrivé. Enfin il avait écrit au duc de Duras pour lui demander le sien.

J'ai vu la réponse. Elle portait qu'un seul exemplaire du *Moniteur* était arrivé à Saint-Cloud; le Roi l'avait reçu et l'avait envoyé, sans l'ouvrir, à Mme la duchesse de Berry.

Le maréchal avait ensuite appris que cette princesse avait rapporté ce fatal *Moniteur* au Roi lorsqu'il montait en voiture, s'était presque mise à ses genoux, lui avait baisé les mains en disant : « Enfin vous régnez! mon fils vous devra sa couronne, sa mère vous en remercie. »

Le Roi l'avait embrassée fort tendrement, avait mis la gazette dans sa poche, et était parti pour Rambouillet sans dire un mot aux autres.

A Saint-Cloud, on ne savait ce qui se passait que par les survenans de Paris. Le maréchal, fort en peine, était venu chez lui rue de Surène, avait fait demander le *Moniteur* à M. de Fagel, le ministre de Hollande, son voisin, et il venait d'en achever la lecture lorsqu'il accourut chez moi.

J'entre dans ces détails parce qu'il est curieux de voir l'incurie avec laquelle on laissait dans l'ignorance l'homme destiné *in petto* à soutenir le coup d'État.

Après ce récit, il ajouta :

— Ils sont perdus. Ils ne connaissent ni le pays, ni le temps. Ils vivent en dehors du monde et du siècle. Partout ils portent leur atmosphère avec eux, on ne peut les éclairer, ni même le tenter; c'est sans ressource!

— Mais vous êtes perdu aussi, monsieur le maréchal! Vous allez vous trouver horriblement compromis dans tout ceci. Vous perdez par là votre seule explication pour 1814. Vous compreniez, dites-vous, qu'il fallait vous sacrifier pour obtenir au pays des institutions libérales! Où sont-elles maintenant?

Le maréchal soupira profondément : « Sans doute ma position est fâcheuse, reprit-il. Mais, tout en me désolant de ce qui arrive, en regrettant surtout, avec le bien si facile à faire, les maux qui vont tomber sur nous, je suis personnellement plus tran-

quille depuis la lecture du *Moniteur*. Certes, je ne me mêlerai de rien, à moins d'y être forcé par mon service militaire. Or la résistance sera toute constitutionnelle et morale, on refusera l'impôt... le gouvernement croulera si le ministère n'est pas chassé, et je n'ose l'espérer. Mais en admettant même qu'une résistance ouverte appelât l'intervention des troupes, ce ne serait jamais qu'à l'époque des élections, elles sont fixées au 3 septembre; mon service finit le 31 août. Dès le lendemain, j'aurai fait vingt postes sur la route d'Italie, et j'y resterai au moins tout l'hiver. Je ne veux pas me retrouver une seconde fois dans une situation où les devoirs sont complexes. N'ayez donc aucun souci particulier pour moi, il n'y en a que trop à prendre de ce qui se passe! »

Nous continuâmes à nous lamenter, à craindre, à nous effrayer, à prévoir les malheurs du pays, mais assurément nos prévoyances étaient bien loin encore de la réalité. Il me quitta en promettant de venir passer le samedi suivant à ma campagne. Je ne l'ai pas revu!

Je pensais bien à ce moment qu'il n'aurait pas dû retourner à Saint-Cloud; j'entrevoyais une belle et noble lettre à écrire en rappelant les événemens de 1814. Mais il n'était pas assez indépendant de fortune pour que j'eusse osé la lui conseiller, lors même que ma liaison avec lui eût été aussi intime que l'absence et le malheur l'ont rendue depuis. D'ailleurs, ces choses-là, pour être bien faites, doivent être spontanées.

Je sortis, selon mon habitude, et je fus très frappée de l'aspect des physionomies; elles portaient une curiosité sombre. Les gens qui se connaissaient s'arrêtaient pour se parler. Les autres s'interrogeaient de l'œil en passant. Si un visage calme se rencontrait, on se disait : « Celui-là ne sait rien encore. »

Cela est si vrai que lorsque, le lendemain, tout le monde a su, tout le monde s'est regardé, et tout le monde s'est entendu. Il n'y a pas eu d'autre conspiration.

C'est même dans cette unanimité d'indignation qu'il faut chercher la cause de l'extraordinaire magnanimité de ce peuple soulevé. Il reconnaissait partout des complices et en voyait même dans ces soldats qui tiraient sur lui. Mais n'anticipons pas sur les événemens; ils vont assez vite.

Le soir, je vis quelques personnes dans l'opposition au ministère Polignac, mais attachées à la Restauration. Toutes étaient

désolées. On se perdait en conjectures. On croyait à de grandes résistances, mais constitutionnelles. Les lettres closes ayant été envoyées aux députés, ils arrivaient de momens en momens. Cet appel était-il la suite de l'impéritie accoutumée, ou bien les rassemblait-on dans des intentions hostiles et pour sévir contre eux? Il y avait matière à deviser, et nous n'y manquâmes point.

L'ambassadeur de Russie, le plus irrité, le plus véhément de nous tous, nous raconta avoir rencontré le comte Apponyi sortant du cabinet du prince de Polignac, très satisfait, et allant expédier à Vienne un courrier porteur de ces bonnes nouvelles.

Pozzo ne partageait ni cette confiance, ni cette joie. Il était entré à son tour dans le cabinet où il avait trouvé le ministre, calme et enchanté de lui-même, répétant qu'il était plus constitutionnel que personne, si ce n'était le Roi; tout irait à merveille, il ne comprenait pas même d'où pouvait naître l'inquiétude, et il avait fini par dire : « Soyez tranquille, monsieur l'ambassadeur, la France est préparée à accepter tout ce que le Roi voudra et à l'en bénir. »

Dans la soirée, on jeta quelques pierres à la voiture vide du ministre, son cocher fut légèrement atteint, mais elle rentra à l'hôtel dont on ferma la porte cochère. Le groupe qui la poursuivait se dispersa; sans doute M. de Polignac triompha et crut l'orage dissipé! Nous nous séparâmes fort tard et bien tristes.

Si je voulais raconter tout ce qui est venu ensuite à ma connaissance et les détails appris depuis, il y aurait bien long à dire, mais je m'attache à écrire uniquement ce que j'ai vu ou entendu moi-même et dans le temps.

Il y a pourtant un fait dont j'ai la certitude, il peint tellement le prince de Polignac que je ne puis résister à le citer. Le dimanche soir, les ordonnances étant signées et tandis qu'on imprimait le *Moniteur*, M. de Polignac dans son plus intime intérieur, entouré de gens sur lesquels il pouvait entièrement compter, mit la conversation sur le discours du trône pour l'ouverture des Chambres.

Pendant une heure et demie, il en discuta chaque parole, accueillant les objections et les combattant ou les admettant comme la plus sérieuse chose du monde.

On ne comprend pas comment, dans de pareilles conjonctures, l'homme sur lequel pesait une si grande responsabilité

pouvait avoir le sang-froid, ou plutôt la puérilité, d'une telle comédie; ni ce qui pouvait l'amuser dans une mystification faite à des gens tout à fait dans sa dépendance.

Le mardi 27, j'appris par une trentaine d'ouvriers de diverses professions, qui travaillaient chez moi et venaient de différens quartiers, l'agitation répandue dans la ville. J'en trouvai beaucoup parmi eux, mais fondée sur des raisonnemens si sages que j'en fus surprise.

Je ne puis m'empêcher de consigner ici une remarque faite à cette époque. J'avais arrangé une maison en 1819 et employé les mêmes sortes d'ouvriers qu'en 1830. Mais, dans ces dix années, il s'était établi une telle différence dans les façons, les habitudes, le costume, le langage de ces hommes, qu'ils ne paraissaient plus appartenir à la même classe.

J'étais déjà très frappée de leur intelligence, de leur politesse sans obséquiosité, de leur manière prompte et scientifique de prendre leurs mesures, de leurs connaissances chimiques sur les effets des ingrédiens qu'ils employaient. Je le fus encore bien davantage de leurs raisonnemens sur le danger de ces fatales ordonnances. Ils en apercevaient toute la portée aussi bien que les résultats probables.

Si ceux qui nous gouvernaient avaient eu la moitié autant de prévoyance et de prudence, le roi Charles X serait encore bien paisiblement aux Tuileries.

Sans doute une population ainsi faite était impossible à exploiter au profit d'une caste privilégiée. Mais si on avait voulu entrer dans le véritable intérêt du pays, elle se serait montrée facile autant que sage; et on aurait trouvé secours et assistance dans le bon sens des masses contre l'effervescence de quelques brouillons. Malheureusement, le Roi et la nation se tenaient mutuellement pour incompatibles.

Nous ne suivrons pas Mme de Boigne dans les détails qu'elle donne sur le mouvement de la rue et sur les combats qui s'y livrent, bien qu'ils soient pleins d'intérêt et qu'ils apportent parfois à l'histoire des renseignemens nouveaux. Elle indique, par exemple, avec beaucoup de précision comment l'insurrection s'est spontanément organisée et par qui elle a été dirigée.

La seule autorité reconnue, dit-elle, était celle des élèves de l'École polytechnique; ils s'étaient distribué tous les postes. En outre de la bravoure qu'ils avaient montrée dans les combats de

la veille et du matin, ils devaient leur importance à ce que seuls ils portaient un uniforme. Les défenseurs des barricades les appelaient : « Mon petit général, » et leur obéissaient d'autant plus implicitement que le genre de leurs connaissances était aussi fort utile à la prompte construction de ces barricades. Ils aidaient à les faire et à les défendre.

Au surplus, c'est une circonstance assez remarquable que la considération accordée par le peuple, à cette époque, aux personnes qui semblaient appartenir aux classes plus élevées de la société. Tout homme ayant un habit, et voulant se mêler à un groupe, commandait sans difficulté les gens en vestes.

Je me sers mal à propos du mot en vestes; le costume adopté était un pantalon de toile et une chemise avec les manches retroussées. Il faisait, à vrai dire, une chaleur étouffante. Souvent ces légers vêtemens et les bras mêmes portaient des traces du combat. Les figures étaient noircies par la poudre et pourtant n'avaient rien d'effrayant; elles annonçaient le calme de la défense et la conscience du bon droit. Une fois la chaleur du combat passée, c'était une ville de frères.

Je reçus quelques visites, la circulation se rétablissait pour les piétons. M. de Salvandy arrivait d'Essonnes, il y avait été la veille au soir. Sur toute la route, on s'était précipité au-devant de lui pour demander des nouvelles. La population des campagnes partageait les sentimens et la confiance de celle de Paris. On s'adressait à lui, un passant inconnu, ne doutant pas qu'il ne formât des vœux pour le succès des efforts parisiens; partout il avait vu les hommes se préparant à y joindre les leurs.

A Essonnes, la garde nationale s'était emparée de la poudrière; au risque de tous les dangers d'une pareille entreprise, avait rempli un grand bateau de poudre et le conduisit sur la rivière couvert de banderoles tricolores, aux cris de : « Vive la Charte! » et aux acclamations de toutes les populations riveraines.

Cependant, on ne pouvait se persuader que la Cour tînt la partie pour perdue. Nous pensions que, renforcé par des troupes fraîches, on ferait une nouvelle tentative sur Paris, probablement la nuit suivante.

Je me décidai à sortir sur les trois heures. M. de Salvandy me donna le bras. Il ne doutait pas d'une attaque pour la nuit. J'étais logée dans un des endroits les plus exposés si on ren-

trait par où on était sorti; je ne voulais pas effrayer chez moi en chargeant mes gens de cette commission, et j'allai moi-même chez M[me] de Jumilhac, dans la rue Neuve-des-Mathurins, prévenir son portier de m'ouvrir si je venais frapper la nuit.

Au retour, je visitai le boulevard, encombré d'arbres abattus, et de tout ce qu'on avait pu se procurer dans le voisinage, pour construire des barricades. Celles-là étaient fort incommodes à franchir. Il fallait escalader les unes, ramper sous les autres.

Mais partout les gens qui les gardaient offraient une assistance également obligeante et gaie, appelant le plus propre d'entre eux pour ne pas salir les vêtemens des dames. Pas un propos grossier. Jamais la politesse et l'urbanité n'ont mieux régné dans Paris. Un instinct secret semblait avertir que le moindre choc pouvait amener une explosion. Au reste, la pensée d'une opposition aux événemens qui se passaient ne venait à personne.

Je parvins à la rue de Rivoli. Il y avait à peine trois heures qu'on s'y battait avec fureur. Les grilles du jardin des Tuileries étaient fermées et gardées par des sentinelles, portant le costume que j'ai décrit. Je vis dans la rue une barricade s'élevant très haut et composée des chaises du jardin.

Au moment où je passai, une assez grande quantité de dames avaient en partie dérangé cette barricade. Elles s'étaient emparées de quelques chaises; et là, bien mises, bien parées, avec des chapeaux élégans à plumes ou à fleurs, elles étaient tranquillement assises à l'ombre de leurs ombrelles et de la barricade, comme elles l'auraient été sous les arbres des Tuileries. Ce spectacle curieux s'est continué jusqu'au dimanche où le jardin a été remis en possession de ses sièges.

J'entrai chez l'ambassadeur de Russie, je ne l'avais pas vu depuis l'avant-veille. Je le trouvai fort troublé; il avait eu sous les yeux la débandade des troupes et me la raconta en détail. Il était aussi surpris qu'indigné de n'avoir reçu aucune communication de M. de Polignac dans de telles conjonctures. Il l'était beaucoup aussi des joies de lord Stuart, l'ambassadeur d'Angleterre, elles étaient poussées jusqu'à l'indécence.

Pozzo (1) croyait, lui aussi, à la probabilité d'une attaque sur Paris, et s'inquiétait fort de la position de son hôtel. Il n'y avait

(1) Ambassadeur de Russie à Paris.

aucun parti pris dans son esprit; il était alarmé, troublé, effrayé, et se disait malade pour expliquer sa contenance.

Je rentrai chez moi. J'envoyai acheter quelques jambons, un sac de riz et un sac de farine. Je m'attendais que ces objets auraient augmenté de prix: ils n'avaient pas varié, tant la sécurité était grande.

. . . .

Vers la fin du jour, j'entendis une voix bien connue demander si j'y étais. Je me précipitai sur l'escalier au-devant de M. de Glandevès, gouverneur des Tuileries. J'en étais fort inquiète, et j'éprouvai une grande joie à le voir. Nous nous embrassâmes avec de vrais transports. Il me raconta qu'il avait encore trouvé son appartement libre.

La présence d'esprit de son cuisinier, qui avait adopté bien vite le costume de rigueur et, un fusil sur l'épaule, s'était mis en sentinelle devant sa porte et en avait refusé l'entrée avec ces seuls mots : « J'ai ma consigne, on ne passe pas, » lui avait laissé le temps d'ôter son uniforme, de prendre son argent et ses papiers.

Deux fourriers du palais, en chemise à manches retroussées, en pantalon et le fusil sur l'épaule, l'avaient escorté jusque dans la rue Saint-Honoré, d'où il avait gagné la maison de sa sœur dans la rue Royale. Il comptait s'y tenir caché; mais, voyant tout si tranquille, il avait essayé de venir chez moi. Il y était arrivé à travers les barricades et les politesses de leurs gardiens.

Il me raconta toutes les folies de ce malheureux Polignac pendant ces journées, sa confiance béate et niaise, et en même temps sa disposition à la cruauté et à l'arbitraire; son mécontentement contre le maréchal (Marmont) de ce qu'il se refusait à faire retenir, comme otages, les députés venus en députation chez lui, le mercredi matin (1). Il s'en était expliqué avec une extrême amertume à M. de Glandevès, en disant qu'une telle conduite, si elle n'était pas celle d'un traître, était au moins d'une inconcevable faiblesse.

M. de Glandevès ayant répondu qu'il comprenait très bien le scrupule du maréchal, M. de Polignac reprit: « Cela n'est pas étonnant quand on vient de serrer la main à M. Casimir Perier.

(1) MM. Laffitte, Casimir Perier, le comte Lobau, le général Gérard et M. Mauguin, venus faire une démarche de conciliation auprès du duc de Raguse. M. de Polignac, mis au courant, refusa de les recevoir.

— Oui, monsieur, je lui ai serré la main, je m'en fais honneur, et je serai le premier à le dire au Roi.

— Le premier, non, répliqua M. de Polignac en s'éloignant, pour aller raconter à un autre comment le refus du duc de Raguse était d'autant moins justifiable que, l'ordre d'arrêter ces messieurs étant donné d'avance, on devait reconnaître le doigt de Dieu dans leur présence aux Tuileries. Il les y avait amenés tout exprès pour subir leur sort; mais il y avait de certains hommes qui ne voulaient pas reconnaître les voies de la Providence!

. . . .

M. de Glandevès me raconta aussi le désespoir de ce pauvre maréchal, et la façon dont il était entouré et dominé par les ministres qui ne lui laissaient aucune initiative, tout en n'ayant rien préparé. A chaque instant, il lui arrivait des officiers:

— Monsieur le maréchal, la troupe manque de pain.

— Monsieur le maréchal, il n'y a pas de marmite pour faire la soupe.

— Monsieur le maréchal, les munitions vont manquer.

— Monsieur le maréchal, les soldats périssent de soif, etc.

Pour remédier à ce dernier grief, le maréchal supplia qu'on donnât du vin des caves du Roi pour soutenir la troupe, sans pouvoir l'obtenir. Ce fut Glandevès qui fit apporter deux pièces de son vin pour désaltérer, et alimenter un peu les soldats qui se trouvaient dans la cour du palais.

Notez bien que ces pauvres soldats ne pouvaient rien se procurer par eux-mêmes, car pas une boutique n'aurait été ouverte pour eux.

Voici comment M. de Glandevès me raconta l'événement du matin. Après une tournée faite avec le maréchal aux postes environnant les Tuileries, pendant qu'ils attendaient bien anxieusement les réponses aux messages portés à Saint-Cloud par MM. de Sémonville et d'Argout (1), ils rentrèrent à l'État-major.

Le maréchal lui dit :

— Glandevès, faites-moi donner à manger, je n'ai rien pris depuis hier, je n'en puis plus.

— Venez chez moi, tout y est prêt, ce sera plus vite fait.

(1) Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d'Argout (1782-1858).

Les ministres y avaient déjeuné avant leur départ pour Saint-Cloud.

Le maréchal était monté chez lui. A peine assis à table, ils avaient entendu quelques coups de fusil du côté du Louvre, puis davantage. M. de Glandevès s'était écrié :

— Maréchal, qu'est-ce que c'est que cela ?

— Oh ! de ce côté-là, cela ne peut pas inquiéter... Ah ! mon Dieu ! cette réponse n'arrivera donc pas !

Cependant, au bout d'une minute, le maréchal avait repris : « Cela augmente, il faut aller y voir. » Ils étaient redescendus à l'État-major, le maréchal avait saisi son chapeau et courut rejoindre ses chevaux placés devant les écuries du Roi. Pendant ce court trajet, M. de Glandevès lui avait dit :

— Maréchal, si vous vous en allez, vous me ferez donner un cheval de dragon, je ne veux pas rester ici tout seul.

— Êtes-vous fou ? Il faut bien attendre ici la réponse de Saint-Cloud.

En disant ces paroles, le maréchal montait à cheval. A peine en selle, il avait aperçu la colonne des Suisses fuyant à toutes jambes à travers le Carrousel ; il n'avait exprimé son sentiment que par un jurement énergique, et était parti au galop pour tâcher vainement d'arrêter les Suisses.

Quelques secondes s'étaient écoulées et M. de Glandevès avait vu le maréchal avec une poignée de monde travaillant à faire fermer les grilles de la cour ; et toutes les troupes, y compris l'artillerie, filant au grand galop à travers le palais.

Sous le pavillon de l'Horloge, le peuple poursuivant les soldats avait débouché par la rue du Louvre ; il occupait déjà les appartemens du Roi où il était entré par la galerie des tableaux.

Le pauvre Glandevès, se trouvant seul de sa bande en grand uniforme, au milieu du Carrousel, courut de toutes ses forces pour regagner le petit escalier de l'État-major. On tira sur lui, mais sans l'atteindre. C'était dans le moment où il entrait dans le passage souterrain qui conduit de l'État-major au palais, que mon valet de chambre l'avait aperçu et lui avait parlé. On comprend du reste qu'il eût l'air fort troublé.

Il m'apprit aussi qu'Alexandre de Laborde (1) faisait partie

(1) Alexandre-Louis-Joseph, comte de Laborde (1774-1842). Directeur des ponts et chaussées de la Seine. Député (1822 à 1841). Préfet de la Seine à la révolution de 1830. Aide de camp de Louis-Philippe Ier.

d'un gouvernement provisoire réuni à l'Hôtel de Ville, et me demanda si j'étais en mesure d'obtenir de lui une permission de passer les barricades pour se rendre à Saint-Cloud.

Je me mis tout de suite à écrire un billet à M. de Laborde que j'envoyai chez lui.

Quelques personnes vinrent me voir dans la soirée, et eurent grande joie à trouver chez moi M. de Glandevès dont on était inquiet. L'ambassadeur de Russie me fit dire qu'il était encore trop souffrant pour sortir.

M. Pasquier nous apprit le retour de M. de Sémonville et la présence de M. d'Argout à l'Hôtel de Ville où il avait annoncé la prochaine arrivée du duc de Mortemart, nommé président du Conseil et chargé de former un ministère où entraient le général Gérard et M. Casimir Perier.

M. de Vitrolles, revenu avec MM. de Sémonville et d'Argout, avait fort conseillé cette décision; on pouvait donc espérer qu'elle était sincèrement adoptée à Saint-Cloud. M. de Glandevès, plus avant dans cet intérieur qu'aucun de nous, témoignait du doute sur cette sincérité.

Je me rappelle ses propres paroles: « C'est une médecine qu'on ne prendra qu'en attendant que la peur soit passée. » C'était beaucoup de gagner du temps en pareille situation, et nous nous en réjouissions fort.

Glandevès nous raconta encore que, la veille au soir, le mercredi, le Roi avait fait sa partie de whist avec les fenêtres ouvertes. Le bruit du canon et des feux de file se faisait entendre distinctement. A chaque explosion, le Roi donnait une légère chiquenaude sur le tapis de la table, comme lorsqu'on veut faire enlever la poussière.

Il n'y avait point d'autre signe de participation donnée à ce qui se passait. La partie allait son train comme de coutume, et aucun courtisan n'osait faire la moindre réflexion. Charles X avait, à l'ordre, évité d'adresser la parole aux personnes arrivant de Paris; et l'étiquette était tellement établie que, malgré qu'on eût formé, avant l'ordre, une espèce de complot pour lui faire dire la vérité par M. de La Bourdonnaye et le général Vincent, témoins oculaires des événemens, ni l'un ni l'autre, ni aucun de ceux qui devait les assister n'avait osé prendre l'initiative.

La partie et la soirée terminées comme à l'ordinaire, le général Vincent était revenu aux Tuileries, indigné du spectacle

auquel il venait d'assister, bien ennuyé de son métier d'écuyer, et étouffant du besoin de conter ce qu'il avait vu à Glandevès, qui lui-même ne pouvait s'en taire. Dans de pareils momens, on pèse peu ses mots et la vérité échappe même aux courtisans.

Le fait est que le Roi, livré à des idées mystiques et encouragé par la correspondance de M. de Polignac, était persuadé que tout allait le mieux du monde, et ne voulait pas se laisser détourner de la route qu'il croyait très pieusement lui être tracée par la Sainte-Vierge.

Le comte de Broglie (1), gouverneur de l'école de Saint-Cyr, arriva dans l'après-midi du mercredi à Saint-Cloud, fort effrayé de ce qu'il avait appris et de ce qu'il avait vu en traversant Versailles. Le Roi l'écouta patiemment et prit la peine de le rassurer longuement. Le voyant enfin se retirer toujours aussi inquiet, il l'arrêta par le bras, et lui dit : « Comte de Broglie, vous êtes homme de foi, vous. Ayez donc confiance, Jules a vu la Sainte-Vierge encore cette nuit ; elle lui a ordonné de persévérer et promis que ceci se terminerait bien. » Tout dévot qu'était le comte de Broglie, il pensa tomber à la renverse à une pareille confidence.

. . . .

Je reviens à la soirée du jeudi.

Vers minuit, je me retrouvai seule, plus inquiète et plus effrayée que jamais. Je recommandai à tout mon monde de se tenir prêt à vider les lieux au premier appel, et je me jetai tout habillée sur mon lit.

J'avais souvent entendu dire au maréchal, — nous ignorions qu'il ne commandait plus, — que le meilleur moment pour attaquer était un peu avant le point du jour ; et j'attendais le lever du soleil comme le signal de notre salut.

Jamais nuit aussi courte ne me sembla aussi longue. Vers les trois heures du matin, un bruit de mousqueterie se fit entendre. J'ai su le lendemain que deux fortes patrouilles s'étaient rencontrées, sans se reconnaître, à la barrière de Clichy. Je crus que c'était là le commencement de l'attaque. Je me jetai à bas de mon lit, je sonnai, j'assemblai mes gens.

C'est le moment où j'ai ressenti l'effroi le plus profond pendant toutes ces aventureuses journées. Cependant le feu avait

(1) Le prince de Broglie-Revel, maréchal de camp.

cessé. Nous écoutâmes avec une grande anxiété. Le silence le plus complet régnait dans la ville.

De temps en temps, un coup de fusil isolé faisait résonner les échos; mais ils venaient de tous les points, et n'indiquaient pas une attaque. Enfin, le soleil se leva brillant et radieux; je respirai et j'allai courtiser le sommeil, mais bien vainement. Je me suis très bien portée à cette époque; mais j'ai été douze fois vingt-quatre heures sans fermer les yeux une minute, tant l'excitation du moment était grande. Nous étions tous sous une influence électrique.

Le vendredi 30 juillet, si fertile en grands événemens à l'Hôtel de Ville, au Luxembourg, au Palais-Bourbon, à Saint-Cloud, à Neuilly, me laisse moins de souvenirs à relater que les autres jours. Cela est naturel. Le théâtre n'était plus dans la rue, découvert à tous les yeux, et les acteurs se trouvaient trop occupés de leurs rôles pour avoir le temps d'en rendre compte.

Je reçus le matin la réponse de M. de Laborde à mon billet de la veille. Il me mandait l'avoir reçu à minuit, au retour de l'Hôtel de Ville où le duc de Mortemart avait été attendu jusqu'à cette heure. Il y retournait à six dans la même intention; mais il ajoutait : « Je crains que ce matin il ne soit trop tard pour le succès de sa mission. »

Il me promettait un laissez-passer pour M. de Glandevès, auquel, en effet, M. Casimir Perier en expédia un de très bonne heure.

Je dois noter que ce vendredi, tous les ouvriers qui travaillaient chez moi revinrent à leur ouvrage, le plus tranquillement du monde. Plusieurs avaient pris une part active aux combats des deux jours précédens, et racontaient ce qui s'était passé autour d'eux avec la plus héroïque simplicité. Je vis aussi rouvrir les ateliers dans mon voisinage.

Cependant, les défenseurs des barricades restaient à leurs postes, on les voyait passer le fusil sur l'épaule et un pain sous le bras. Quelques-uns, voulant afficher un air plus militaire, plaçaient leur morceau de pain au bout de leur baïonnette; mais tous étaient également pacifiques et polis.

. . . .

J'allai chez l'ambassadeur de Russie, il avait fait bien du chemin depuis la veille. Outré de l'oubli où on laissait le corps

diplomatique à Saint-Cloud, il proclamait hautement l'impossibilité de rentrer dans une capitale qu'on venait d'ensanglanter. La lâcheté était égale à l'incapacité, il fallait se tourner du côté des d'Orléans. Il n'y avait de salut que là, tout le monde devait se rattacher à eux, etc.

Il y avait plusieurs personnes dans le salon où se tenaient ces discours; je crois même le baron de Werther (1), je ne voudrais pourtant pas l'affirmer.

Je ne me rappelle pas au juste l'heure, mais la matinée devait être assez avancée, lorsqu'en rentrant chez moi, je trouvai Arago qui m'attendait. Depuis sa visite du matin, il avait appris qu'on travaillait vivement pour la république. Il venait, disait-il, de soutenir thèse contre cet insensé projet.

Les chances du ministère Mortemart devenaient impossibles; mais il fallait se hâter de prendre un parti si on ne voulait pas tomber dans les désordres d'une anarchie complète. Il avait rendez-vous le soir avec des meneurs, il tâcherait de les raisonner. Il répondait encore des élèves de l'École polytechnique pour quelques heures, mais seulement pour quelques heures !

Je ne pouvais rien faire de ces tristes révélations, hors m'en tourmenter.

Toutefois, quoique Arago ne dît que la vérité, ces dispositions fâcheuses, je dois le répéter, étaient étrangères à la masse de la population soulevée et agissante.

En voici encore une preuve entre mille. Je désirais beaucoup faire parvenir une lettre à ma famille alors à Pontchartrain. J'imaginai de l'adresser à mon père et de charger le porteur de la montrer en disant que c'était pour convoquer un pair de France.

Il se présenta à la barrière, que personne ne franchissait, à cinq heures du matin le vendredi; et, non seulement, elle lui fut aussitôt ouverte, mais on lui donna une espèce de passeport pour traverser les endroits se trouvant déjà « libérés, » c'est ainsi que cela s'appelait, en spécifiant sa mission. Je suis bien fâchée de n'avoir pas gardé ce papier. A cette époque, il ne me parut qu'un chiffon bien sale; et il l'était en effet.

Je reçus vers cette heure un billet de M. de Chateaubriand. Il me mandait avoir été en route pour venir chez moi lorsque

(1) Ministre de Prusse à Paris.

son ovation populaire l'avait arrêté. Il n'avait pas encore inventé d'en faire un triomphe national, et était plutôt embarrassé de ces cris poussés par quelques polissons des rues.

On l'avait mené au Luxembourg. Il avait été outré d'y trouver plusieurs pairs rassemblés sans qu'on eût songé à l'appeler. Et, rentré chez lui, il avait écrit à Charles X pour lui demander à aller le trouver et à se mettre à sa disposition.

J'étais chez Mme de Rauzan lorsque nous entendîmes un grand bruit dans sa cour. Elle fut bientôt remplie par un flot de populace traînant une charrette comble de paille sur laquelle était mollement couchée une pièce de canon dont le peuple souverain venait faire un hommage civique à son héros Lafayette.

On renvoya toute cette foule à l'État-major de la garde nationale, rue du Mont-Blanc. Elle ne commit aucun excès; mais elle était laide à voir, ses cris étaient effrayans, de hideuses femmes y étaient mêlées. Ce n'étaient déjà plus mes amis des barricades.

. . . .

M. Pasquier passa chez moi. Je lui racontai les dispositions de Pozzo et les confidences d'Arago. Je n'en tirai pas grand'chose. Il me parut fort sérieux; convint qu'on avait perdu beaucoup de temps, mais que cependant il y avait encore des ressources si on voulait profiter de l'étonnement où étaient les deux partis, l'un d'être battu, et l'autre d'être vainqueur, pour établir quelque chose de raisonnable qui ralliât les masses; car elles ne demandaient que repos et sécurité. Il resta peu d'instans; les communications n'étaient pas faciles, on ne circulait qu'à pied, et beaucoup de temps, si précieux ces jours-là, se trouvait matériellement employé par les courses indispensables.

Je fus fort surprise de voir entrer chez moi M. de Glandevès, parti le matin pour Saint-Cloud avec l'intention d'y rester. Il était blessé jusqu'au fond du cœur de la façon dont il y avait été accueilli. Peut-être la poignée de main donnée à Casimir Perier avait-elle été dénoncée. Toujours est-il que le Roi l'avait très mal reçu et, quoiqu'il fût une espèce de favori, avait affecté de ne lui pas parler.

Après avoir vainement attendu un moment opportun, il finit pas solliciter une audience. Le Roi se plaça dans une embrasure de fenêtre. Il voulut entreprendre de lui parler de la situation de Paris; mais le Roi s'obstina à lui répondre à assez haute voix pour que le baron de Damas, et deux ou trois autres affidés de

la Congrégation, qui étaient dans la chambre, entendissent ses paroles. Alors M. de Glandevès lui dit :

— Je vois que le Roi ne veut pas m'écouter, je me bornerai donc à lui demander ses ordres sur ce que je dois devenir.

— Retournez à vos Tuileries.

— Le Roi oublie qu'elles sont envahies, le drapeau tricolore y flotte.

— Il est pourtant impossible de vous loger ici.

— En ce cas, sire, je partirai pour Paris.

— Vous ferez très bien.

— Le Roi n'a pas d'autre ordre à me donner?

— Non, pas moi, mais voyez mon fils; bonjour, Glandevès.

M. de Glandevès se rendit chez M. le Dauphin.

— Monseigneur, le Roi m'envoie savoir si Monseigneur a quelque ordre à me donner pour Paris où je retourne.

— Moi, non, quel ordre aurais-je à vous donner? vous n'êtes pas de mon armée.

Et là-dessus, il lui tourna le dos. Voilà comment a été congédié, le trente, un des plus fidèles serviteurs de la monarchie. Il en était navré.

Il avait entendu M. de Polignac répondant à Mme de Gontaut, qui l'accablait de reproches : « Ayez donc de la foi, ayez donc de la foi, elle vous manque à tous. » Et tenir aussi ce propos, qu'il a répété plusieurs fois : « Si mon épée ne s'était pas brisée entre mes mains, j'établissais la Charte sur une base inébranlable. » Cette phrase ne s'expliquait pas mieux que sa conduite, il avait au reste l'air parfaitement serein.

En revanche, le pauvre duc de Raguse était désespéré de tout ce qui s'était passé à Paris, accablé de tout ce qu'il voyait à Saint-Cloud, quoique sa scène avec M. le Dauphin n'eût pas encore eu lieu.

Pozzo vint chez moi. M. de Glandevès lui raconta les détails de sa visite à Saint-Cloud, et il en revint à son antienne du matin et de la veille : Ces gens-là étaient perdus, finis, Neuilly présentait la seule ressource qui pouvait sauver le pays. Je lui parlai de l'état de M. de Mortemart : « C'est un brave et excellent homme, me dit-il; mais, fût-il en pleine santé, il n'est pas de force dans ces conjonctures. D'ailleurs, personne ne le serait avec ces gens-là. »

Pozzo me quitta de bonne heure. Plusieurs personnes passèrent dans mon salon, j'ai oublié qui elles étaient. M. Pasquier

arriva tard; il avait vu M. de Mortemart dans son lit très souffrant d'un violent accès de fièvre. Rien de ce qui s'était passé à l'Hôtel de Ville, ni à la Chambre des députés, n'était favorable à sa mission.

Le petit nombre de pairs, réunis au Luxembourg, s'y seraient volontiers ralliés; mais ils sentaient combien ils auraient peu d'influence dans ces circonstances. La république, dont personne ne voulait, devenait imminente si on ne prenait promptement un parti. Et sous un nom, ou sous un autre, ce parti ne pouvait venir que de Neuilly.

On savait vaguement que des démarches avaient été faites de ce côté. Enfin, à près de minuit, M. de Fréville (1) vint nous apprendre l'arrivée de M. le duc d'Orléans au Palais-Royal. Un gouvernement provisoire était décidé. Le prince en serait le chef, les ministres étaient désignés et le général Sébastiani nommé ministre des Affaires étrangères.

Je m'écriai combien c'était un choix fatal. Je connaissais l'aversion de Pozzo pour lui et l'intensité de ces haines corses. Il suffirait de ce nom pour le rendre aussi hostile à M. le duc d'Orléans qu'il lui était favorable jusqu'à présent. Son influence sur le corps diplomatique, dont il disposait en grande partie, préparait un obstacle énorme.

Tout le monde le reconnut, en signalant l'importance d'en avertir au Palais-Royal. On m'engagea à en prévenir; mais il était minuit, et les nominations devaient, disait-on, être connues le lendemain matin!

Ici a commencé l'espèce de petit rôle politique que j'ai pu jouer dans ces grands événemens. Il n'était ni prévu, ni préparé; et il n'a duré qu'un jour. Le parti carliste en a eu révélation et m'en a su plus mauvais gré qu'il n'était juste. J'y ai été entraînée, sans préméditation, par la force des choses. Mais peut-être ai-je, en effet, facilité, dans les premiers momens, l'établissement de la nouvelle royauté, pour laquelle l'ambassadeur de Russie s'est déclaré ouvertement. J'aurais gardé un silence éternel sur toute cette transaction si lui-même n'en avait parlé le premier.

Le samedi, 1er août, au point du jour, et après y avoir bien réfléchi toute la nuit, je me décidai à écrire à Mme de Montjoie.

(1) Baron de Fréville, conseiller d'État.

Je lui demandai si on savait assez au Palais-Royal la profonde aversion de Pozzo pour le général Sébastiani, et à quel point sa nomination aliénerait infailliblement l'ambassadeur qui était dans les meilleures dispositions.

J'ajoutai que, si je savais une heure où je ne gênerais pas, je serais bien tentée d'affronter les barricades et d'aller reprendre ma conversation du mardi.

J'envoyai ce billet au Palais-Royal. On me rapporta pour réponse que tout le monde était à Neuilly, mais mon billet allait y être porté. Je crus que M. de Fréville s'était trompé en nous disant, la veille au soir, M. le duc d'Orléans arrivé au Palais-Royal. Il y était pourtant; mais rien n'était encore décidé, et on gardait le secret sur sa présence.

Je reçus une lettre de ma mère; elle m'était apportée par le régisseur de Pontchartrain, Moreau. Il avait laissé son cabriolet en dehors des barrières; et se faisait fort de m'emmener, si je voulais y consentir.

Ma mère m'en sollicitait. Elle voyait déjà un de ses enfans assiégé et affamé par l'autre; et se reportait au temps de la Henriade, avec toute la vivacité de son imagination. Ces malheurs semblaient d'autant moins présumables cependant que Moreau m'annonça l'abandon de Saint-Cloud.

Le Roi se retirait, la route de Versailles était couverte de troupes ayant l'air consterné et semant des déserteurs par groupes de tous les côtés. J'allai porter cette nouvelle à M. Pasquier. Je trouvai chez lui le duc de Broglie. Il savait déjà la retraite sur Rambouillet; l'un et l'autre m'engagèrent fort à rester à Paris, comme dans le lieu où il pouvait y avoir le plus de sécurité.

M. de Broglie y avait appelé sa femme et ses enfans. J'étais facile à persuader, car je prenais trop d'intérêt aux événemens pour souhaiter m'éloigner. Je retournai donc chez moi pour écrire à ma mère...

Tandis que j'écrivais, il m'arrivait visite sur visite. Tout le monde était au désespoir, car rien ne se décidait, rien ne se publiait.

Les mêmes gens, qui depuis ont dit, soutenu, imprimé que M. le duc d'Orléans était tellement nécessaire qu'il pouvait se faire prier longtemps et n'accepter qu'aux conditions les plus avantageuses, s'alarmaient, se désolaient alors de chaque heure

de retard, et s'impatientaient hautement de ce qu'il ne se jetait pas tout à travers le mouvement. « Qu'il commence par s'emparer du pouvoir, disaient-ils, on s'expliquera plus tard. »

C'était l'opinion la plus générale, je conviens l'avoir partagée. L'anarchie nous arrivait de tous les côtés et me semblait le pire des maux.

Arago survint tout bouleversé. Ses efforts étaient dépassés. Il quittait une réunion de jeunes gens qui se disposaient à proclamer la République. Puis vint la duchesse de Rauzan apportant la même nouvelle. Moreau aussi l'avait recueillie dans la rue, et en faisait un nouvel argument pour m'emmener. Cependant, je résistai, et je l'expédiai avec ma réponse.

Dans ce moment, je reçus celle de Mme de Montjoie : « Votre billet, me disait-elle, ne m'est parvenu qu'à dix heures ; il est déjà sous les yeux de M. le duc d'Orléans. Venez, venez, très chère, on vous attend ici avec la plus vive et la plus tendre impatience. »

Je voulus questionner le messager ; il était reparti. Le billet était daté de Neuilly, dix heures et demie. Comment y aller? Toute circulation, en voiture, était impossible.

Arago et Mme de Rauzan me pressèrent également de m'y rendre, de peindre l'état des choses et de hâter un dénouement. Après quelques instans d'hésitation, je me décidai à me mettre en route à pied. Arago me donnait le bras.

Je dis à Mme de Rauzan, qui m'aidait à nouer mon chapeau, tant elle était pressée de m'expédier : « Soyez-moi témoin que je ne vais pas à Neuilly comme Orléaniste, mais comme bonne Française, voulant la tranquillité du pays. » Elle me souhaita tout succès et me répondit que ma mission était une œuvre de charité.

Arrivés à la place Beauvau, nous entendîmes lire la proclamation manuscrite du Lieutenant général du royaume ; celle qui disait : « La Charte sera désormais une vérité. » L'homme qui la publiait s'arrêtait, de cent pas en cent pas, pour renouveler cette lecture.

Les groupes se formaient autour de lui. Voici les faits dont j'ai été témoin. On l'écoutait avec une grande anxiété ; elle ne produisait ni joie ni enthousiasme, mais un extrême soulagement. Chacun retournait très calmement à ses affaires, comme ayant reçu une solution satisfaisante à une question dont il était vivement inquiet, et respirant plus librement.

Cette impression m'a paru tout à fait générale: mais il ne faut par l'oublier, je parle seulement de ce que j'ai vu. Il est possible que dans d'autres quartiers, elle ait été toute différente.

Il me faut encore m'arrêter en route pour raconter une circonstance dont j'ai été témoin. Je ne me la rappelle jamais sans émotion. Nous suivions péniblement la rue du Roule, ayant à gravir les barricades aussi bien que la montagne.

Nous fûmes atteints par un groupe, en tête duquel marchait un élève de l'École polytechnique sortant à peine de l'enfance. Il tenait son épée à la main et, en l'agitant, répétait d'une voix grave et sonore : « Place aux braves ! »

Toutes les barricades s'abaissaient en un clin d'œil pour laisser passer une patrouille armée, au milieu de laquelle était porté un blessé sur une civière.

Ce cortège nous eut bientôt dépassés. Cependant, nous hâtâmes le pas pour profiter de la route qui s'ouvrait devant lui, et qui se refermait aussitôt. Près d'arriver à l'hôpital Beaujon, il s'arrêta, il y eut un moment d'hésitation et quelques paroles échangées.

La civière fut posée à terre, le jeune élève, qui par l'élévation du terrain, si rapide en cet endroit, se trouvait dominer toute la scène, allongea son bras et son épée; et, de cette belle voix, si grave et si sonore, que j'avais déjà remarquée, dit avec l'expression la plus pénétrée : « Paix aux braves. »

Tout ce qui était dans la rue, y compris l'escorte populaire qui formait le cortège, s'agenouilla. Après un instant de recueillement, la civière fut relevée, et le convoi retourna sur ses pas. Il faut ajouter que l'uniforme et le bonnet, portés sur la civière, indiquaient clairement le blessé, qui venait d'expirer en se rendant à l'hôpital, comme étant un grenadier de la garde royale,

Je ne pense jamais à cette scène sans éprouver un véritable attendrissement.

Un de mes motifs pour aller à Neuilly était de ménager au duc de Raguse la protection spéciale des princesses, s'il se trouvait dans une position aventureuse, à la suite de ce qui s'était passé à Saint-Cloud. Nous convînmes, Arago et moi, que tous deux nous parlerions de lui. Il devait rapporter les conversations qu'il avait eues avec le maréchal à l'Académie et aux Tuileries.

Nous arrivâmes enfin à Neuilly. Mme de Dolomieu (1) m'attendait dans la cour. Je n'en pouvais plus; il faisait une chaleur assommante. Elle me mena chez Mme de Montjoie pour me reposer un instant.

Mais Mademoiselle (2) y arriva aussitôt ; elle m'emmena dans son cabinet, après avoir échangé quelques mots de politesse avec Arago. Elle était dans un état d'excitation visible, mais pourtant calme et avec l'air très résolu.

Elle me montra un billet de son frère, écrit au crayon ; il était à peu près en ces termes : « Il n'y a pas à hésiter, il ne faut pas aliéner Pozzo. Sébastiani ne sera pas nommé. Tâchez de le faire savoir. » Je me chargeai volontiers de cette commission.

On ignorait encore à Neuilly la proclamation que j'avais entendu lire en chemin. Je me rappelais assez exactement les termes et je les rapportai à Mademoiselle. Dès l'intitulé : Proclamation du Lieutenant général, elle m'arrêta :

— Du Lieutenant général ? vous vous trompez, ma chère.

— Non, Mademoiselle, je l'ai entendu trois ou quatre fois et j'en suis sûre.

— Il comptait ne prendre que le titre de Commandant de Paris.

— Il aura été entraîné par le vœu général. Il faut qu'il puisse commander hors Paris, comme dans son enceinte, il n'y a qu'une pensée là-dessus.

Et à cette époque cela était parfaitement exact. Je citai à Mademoiselle toutes les personnes que j'avais vues la veille, et le jour même. Depuis Mme de Rauzan et sa coterie jusqu'aux défenseurs des barricades. Tous réclamaient l'intervention de M. le duc d'Orléans.

Mademoiselle l'admettait complètement nécessaire. Mais, selon elle, une seule démarche était indispensable, et le devoir y était clair. Il fallait se jeter à travers les combattans pour arrêter l'effusion du sang ; conjurer la guerre civile, faire poser les armes et rétablir partout l'ordre et la tranquillité.

Elle en était si persuadée que, lorsque la veille on était venu chercher son frère, en assurant les esprits disposés à lui laisser jouer le rôle de pacificateur, voyant que son absence y apportait un retard matériel, elle avait offert de se rendre à Paris, si elle

(1) Mme la marquise de Dolomieu, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans.
(2) Mademoiselle d'Orléans. Madame Adélaïde sous la monarchie de Juillet.

pouvait y être de la moindre utilité au rétablissement de la sécurité publique.

Elle pensait, et c'était l'avis de son frère, qu'il n'y avait pas à hésiter sur cette première démarche; mais qu'il fallait s'emparer du pouvoir au titre le plus modeste, de façon à n'effaroucher personne. Par là on se trouverait en mesure d'agir suivant les circonstances, et les partis pris à tête reposée valaient toujours mieux que ceux improvisés dans des momens d'une si vive agitation.

Nous causâmes de tout ce qui se passait à Paris et à Saint-Cloud. Elle savait le départ et la marche sur Rambouillet, quoique Trianon fût le lieu officiellement désigné. Elle savait aussi la scène faite par M. le Dauphin au duc de Raguse.

Je ne sais si ces nouvelles étaient venues directement à Neuilly, ou avaient passé par Paris.

Pendant que nous causions, Mme de Dolomieu vint me chercher de la part de Mme la duchesse d'Orléans.

— Allez vite chez ma sœur, me dit Mademoiselle, et tâchez de la remonter un peu, elle est dans un état terrible.

Je suivis Mme de Dolomieu jusque chez la princesse où j'entrai seule. Elle était dans sa chambre à coucher, en robe de chambre et en papillotes, assise dans un grand fauteuil, le dos tourné au jour.

La princesse Louise, à genoux devant elle, la tête appuyée sur un bras du fauteuil, toutes deux étaient en larmes. Mme la duchesse d'Orléans me tendit la main et m'attirant à elle s'appuya sur moi et se mit à sangloter. La jeune princesse se leva et sortit, je pris sa place.

Sa mère continua à se tenir serrée contre moi en répétant à travers ses pleurs : « Oh! quelle catastrophe! quelle catastrophe!... et nous aurions pu être à Eu! »

Je parvins à la calmer un peu. Je lui parlai du vœu si généralement exprimé; du beau rôle que M. le duc d'Orléans avait à jouer; de la manière dont il était désiré par tout le monde. Je le croyais, et de plus cela était vrai, je dois le redire encore. Du bon effet de la proclamation, je la lui répétai.

Elle ne s'arrêta pas au titre, mais elle fut frappée de l'expression : « La Charte sera désormais une vérité. » Elle l'approuva, elle me parla de son mari, de la pureté de ses intentions avec l'adoration qu'elle lui porte. Je me hasardai à lui dire :

— Eh bien! madame, la France serait-elle donc si malheureuse de se trouver entre de pareilles mains, si notre Guillaume III s'appelait Philippe VII.

— Dieu garde! Dieu garde! ma chère ils l'appelleraient usurpateur. — Et elle recommença à sangloter.

— Sans doute, madame, on l'appellerait usurpateur et on aurait raison, mais si on l'appelait conspirateur on aurait tort. Il n'y a que cela de répréhensible dans l'usurpation, et les contemporains mêmes l'en disculperaient.

— Oh oui! assurément, il n'a pas conspiré! Qui le sait mieux que le Roi? Avec quelle bonne foi, quelle conscience ne lui a-t-il pas toujours parlé! Il n'y a pas encore un mois, à Rosny, ils ont eu ensemble une conversation de plus d'une heure et demie; et, en la terminant, il a dit à mon mari : « Croyez bien que j'envisage ma position tout à fait comme vous, hors la Charte point de salut, j'en suis bien persuadé et je vous donne ma parole que rien ne me décidera à en sortir... » Et puis il fait ces ordonnances!

Une des premières paroles de Mme la duchesse d'Orléans avait été pour me demander si j'avais entendu parler de Mme la Dauphine. Elle y revint de nouveau lorsqu'elle se fut un peu calmée. La sachant en route pour revenir à Saint-Cloud, elle en était très inquiète.

Depuis le dimanche précédent, où M. le duc d'Orléans avait été faire sa cour au Roi, il n'y avait eu aucune communication officielle entre Saint-Cloud et Neuilly. On y avait appris le coup d'État par le *Moniteur* du lundi.

Dans la nuit du jeudi au vendredi, on leur avait fait parvenir un billet anonyme portant que les ordres étaient donnés pour faire marcher un corps de troupes sur Neuilly, enlever M. le duc d'Orléans et l'emmener à Saint-Cloud, afin de l'y retenir comme une espèce d'otage. Sur cet avis, le prince était monté à cheval et avait passé toute la journée éloigné de Neuilly.

Mme la duchesse d'Orléans était tellement préoccupée de cette idée d'appel à Saint-Cloud, que lorsque, la veille, le jeune Gérard était venu de l'Hôtel de Ville pour solliciter M. le duc d'Orléans de se rendre à Paris, elle l'avait reçu, l'avait pris pour M. de Champagny, l'aide de camp de M. le Dauphin, et lui avait répondu en conséquence. Ils avaient joué pendant deux minutes aux propos interrompus.

Elle me raconta comment, aussitôt que M. le duc d'Orléans avait su qu'on réclamait sa présence pour arrêter le désordre, il ne s'était pas permis d'hésiter. Il lui avait dit : « Amélie, tu sais si j'ai craint ce moment, je ne le prévoyais que trop ! Mais le voilà arrivé, la route du devoir est claire ; il faut la suivre et sauver le pays, car lui seul est dans le bon droit. »

Elle lui avait répondu : « Va, mon ami, je n'ai pas d'inquiétude, tu feras toujours ce qu'il y aura de mieux. »

Et puis la pauvre femme se remettait à pleurer de plus belle : « Ah ! ma chère amie, notre bonheur est fini ; j'ai été trop heureuse. »

Et joignant les mains : « Mon Dieu, j'espère n'en avoir pas été ingrate, j'en ai bien joui, mais je vous en ai bien remercié ! » Et puis encore et encore et toujours des larmes.

Je l'engageai à se laisser moins abattre. M. le duc d'Orléans, lui représentai-je, aurait besoin de toute sa fermeté ; rien ne serait plus propre à la lui faire perdre que ce désespoir de la personne qu'il chérissait le plus au monde.

Elle me répondit qu'elle le sentait bien, elle s'abandonnait ainsi devant moi, mais elle présenterait une autre contenance lorsqu'il le faudrait. La gloire et le bonheur de son mari avaient toujours été les premiers intérêts de sa vie et elle ne leur manquerait pas.

Je la pressai beaucoup de se rendre à Paris :

— Montez en voiture, Madame, avec tous vos enfans, vos voitures de gala, vos grandes livrées ; les barricades s'abaisseront devant elles. Le peuple flatté de cette confiance vous accueillera avec transport, vous arriverez au Palais-Royal au milieu des acclamations, il n'y a pas à hésiter.

— Si mon mari me le prescrit, j'irai certainement comme vous le dites. Mais, ma chère, cela me répugnera beaucoup ; cela aura l'air d'une espèce de triomphe... de nargue... vous entendez, pour les autres. J'aimerais bien mieux arriver au Palais-Royal, où je veux aller rejoindre mon mari le plus tôt possible, sans que cela fasse aucun effet.

— Je comprends la délicatesse de Madame, mais je ne crois pas ce moment destiné aux nuances. Tout ce qui consacre la popularité des d'Orléans et prouve combien le pays les réclame me semble utile à son salut.

Mme la duchesse d'Orléans, avec sa bonté accoutumée, s'était

fort préoccupée de ma fatigue et de l'extrême chaleur que j'avais eue en venant à Neuilly. Elle m'avait fait préparer une voiture pour retourner jusqu'à la barrière. On vint avertir qu'elle était prête.

La princesse voulait encore me retenir; mais je lui fis comprendre combien il pouvait être essentiel que je visse Pozzo le plus tôt possible. Elle me fit promettre de revenir le lendemain, soit à Neuilly, soit au Palais-Royal où elle espérait être, et je sortis.

Je trouvai un valet de chambre de Mademoiselle qui m'attendait pour me ramener chez elle. Elle me demanda comment j'avais laissé sa belle-sœur; je lui répondis : « Un peu plus calme, mais bien affectée. »

Il me fut évident que les deux princesses, malgré leur intimité habituelle, ne s'entendaient pas dans ce moment.

Je répétai à Mademoiselle ce que j'avais osé conseiller à Mme la duchesse d'Orléans sur son entrée dans Paris. Je ne lui trouvai pas, j'en dois convenir, les mêmes genres de répugnances. Mais c'était une démarche trop importante, me dit-elle, pour en prendre l'initiative sans l'ordre de son frère.

Cela était vrai, mais, si la demande avait été faite, il ne fallait qu'une heure pour avoir la réponse ; pendant ce temps, on aurait préparé les voitures. Et l'arrivée de sa famille portée sur les bras du peuple, comme cela serait arrivé infailliblement, aurait fourni un excellent argument à M. le duc d'Orléans contre un petit noyau de factieux, auquel on donnait trop d'importance, parce que lui seul parlait et se montrait.

Le sort en décida autrement. Les princesses arrivèrent au Palais-Royal à minuit, à pied, ayant été en omnibus aussi loin que les barricades le permettaient, et sans être reconnues. Je ne puis m'empêcher de regretter encore qu'on n'ait pas, ce jour-là, préféré la marche indiquée par mon zèle.

Quoique, dans ma conversation avec Mademoiselle, nous n'eussions pas été au delà du Lieutenant général et qu'avec sa belle-sœur j'eusse prononcé le mot de Philippe VII, je n'en partais pas moins persuadée que Mademoiselle désirait vivement voir la couronne de France sur le front de son frère, tandis que Mme la duchesse d'Orléans envisageait cet avenir avec répugnance et terreur.

C'est peut-être le moment de dire mes rapports avec les deux

princesses d'Orléans, et comment je comprends leur caractère.

La tourmente révolutionnaire ayant jeté mes parens à Naples, j'étais souvent appelée auprès des filles de la Reine. Mon âge se trouvait plus rapproché de celui de Madame Amélie, c'était avec elle que je jouais le plus souvent. Elle me distinguait de ses autres petites compagnes. Ceci se passait en 1794 et 1795.

A son arrivée en France, vingt ans après, Mme la duchesse d'Orléans n'avait pas oublié cette camaraderie d'enfance. Elle donnait un caractère particulier aux relations qui s'établirent entre nous. J'eus occasion de les cultiver pendant le temps où, mon père étant ambassadeur en Angleterre, la famille d'Orléans vivait dans une sorte d'exil aux environs de Londres.

Ceci explique comment, sans être commensale du Palais-Royal, j'y étais souvent plus avant dans les confidences des chagrins et des contrariétés de la famille, que les personnes dont les habitudes pouvaient sembler plus intimes.

Je ne saurais assez exprimer la profonde vénération et le tendre dévouement que j'éprouve pour Mme la duchesse d'Orléans. Adorée par son mari, par ses enfans, par tout ce qui l'entoure, le degré d'affection, de vénération qu'elle inspire est en proportion des occasions qu'on a de l'approcher.

La tendre délicatesse de son cœur n'altère ni l'élévation de ses sentimens, ni la force de son caractère. Elle sait merveilleusement allier la mère de famille à la princesse. Et quoiqu'elle traite tout le monde avec les apparences d'une bienveillance qui lui est naturelle, cependant c'est avec des nuances si habilement marquées que chacun peut reconnaître sa place sur un plan différent.

A l'époque dont je parle, Mme la duchesse d'Orléans, quoique extrêmement considérée dans le conseil de famille, où régnait l'accord le plus parfait, s'était persuadé à elle-même n'entendre rien aux affaires, et pensait que Mademoiselle, par la rectitude de ses idées et la force de son esprit, était beaucoup mieux appelée à s'en occuper.

Aussi se mettait-elle volontairement sous la tutelle de sa belle-sœur, dans tout ce qui semblait affaire, ou parti politique à prendre. Peut-être aussi cette attitude tenait-elle à cette délicatesse de cœur qui, même à son insu, dirige toutes ses actions.

La Cour, surtout sous Louis XVIII, car Charles X traitait

mieux les d'Orléans, cherchait à établir une grande distinction entre Mme la duchesse d'Orléans, son mari et sa sœur. On lui aurait volontiers fait une place à part si elle avait voulu l'accepter (1).

Or, comme toutes les contrariétés et les manifestations, qui se trouvaient sur le chemin des heureux habitans du Palais-Royal, tenaient à cette inimitié de la branche régnante, Mme la duchesse d'Orléans se croyait doublement obligée de faire cause commune, et d'adopter, sans réflexion, les décisions de Mademoiselle.

De là, venait l'habitude de se laisser conduire par elle, et de ne jamais chercher à combattre l'influence qu'elle pouvait avoir sur son frère, objet de leur commune adoration. Je ne crois pas ce scrupule de Mme la duchesse d'Orléans demeuré à la Reine des Français.

Il n'y a eu aucun refroidissement entre les deux princesses, mais elles n'ont pas toujours été unanimes sur des questions importantes. La Reine parfois a exprimé, défendu et soutenu ses opinions avec chaleur, en cherchant à user de son crédit sur l'esprit du Roi.

Jamais sentiment n'a été plus passionné que celui de Mme la duchesse d'Orléans pour son mari. La ferme persuasion où elle est que tout ce qu'il décide est toujours :

Wisest, discreetest, best,

a été pour elle un motif de grande consolation dans la mer orageuse où les circonstances l'ont poussée.

Elle y est entrée avec une extrême répugnance. Elle a prié, bien sincèrement, que ce calice s'éloignât d'elle. Mais une fois ce parti pris, elle l'a accepté complètement.

On a spéculé sur ses regrets, les partis se sont trompés. Et six semaines après la matinée dont je viens de parler, elle me disait : « Maintenant que cette couronne d'épines est sur notre front, nous ne devons plus la quitter qu'avec la vie; et nous nous y ferons tuer s'il le faut. »

Cette énergie calme ne l'empêche pas de s'identifier, avec

(1) Fille du roi de Naples, arrière-petite-fille de Philippe V d'Anjou, nièce, par sa mère, de la reine Marie-Antoinette, Mme la duchesse d'Orléans avait droit d'après l'étiquette si stricte de la Cour de France à un rang différent de celui qui revenait à M. le duc d'Orléans et à Mlle d'Orléans.

toute la vivacité la plus délicate, la plus exquise, aux chagrins des autres, de les apprécier et d'y compatir. L'indulgence est le fond où elle puise constamment le fard dont elle embellit les vertus les plus solides qu'une femme et une reine puisse posséder.

On croira peut-être que je trace un panégyrique, ce serait à mon insu. Je la représente telle que je la vois.

Mes relations personnelles avec Mademoiselle datent de 1816 à 1817. J'ai toujours rendu hommage à son cœur et à son esprit, sans jamais avoir eu pour elle ce qui peut s'appeler de l'attrait. Cependant ses qualités sont à elle, ses inconvéniens sont nés des circonstances où elle a été placée.

Mademoiselle est la personne la plus franche et la plus incapable de dissimulation qui se puisse rencontrer. Voilà ce qui lui a fait tant d'ennemis.

Les premiers épanchemens de sa jeunesse ont été accueillis par la malveillance. Il lui en est resté de l'amertume. Voilà ce qui lui en a mérité.

Son père (1) était charmant pour elle. Élevée par Mme de Genlis, dans des idées plus que révolutionnaires, elle avait vu ce malheureux prince s'avancer graduellement dans une carrière si fatalement parcourue, sans en être effrayée. Elle était trop jeune pour en juger par elle-même alors; et elle n'a jamais voulu consentir depuis à reconnaître que ce fut celle du crime, du crime sans excuse.

On a prétendu le lui faire proclamer. Tout le temps de son séjour auprès de Mme la princesse de Conti (2) a été employé à obtenir d'elle une démarche où elle abandonnerait la mémoire de son père. Forte des souvenirs de sa tendresse, elle s'était fait une vertu de la résistance. Le résultat en a été de passer les années de son adolescence dans la solitude de sa chambre.

Les émigrés formant la société de Mme la princesse de Conti refusaient de se trouver avec elle; et, de son côté, elle ne voulait faire aucune concession.

(1) Louis-Philippe-Joseph, tristement célèbre sous le nom de Philippe-Égalité (1747-1794).

(2) Fortunée-Marie d'Este, fille de François III duc de Modène (1698-1780) et de Charlotte d'Orléans fille du Régent. Elle avait épousé en 1759 Louis-François-Joseph, dernier prince de Conti (1734-1814), fils de Louis-François (1717-1776) et de Louise-Diane-Élisabeth d'Orléans (1716-1736) dernière fille du Régent. La princesse de Conti mourut à Trieste.

Sa tante, qui avait beaucoup d'esprit, lui témoignait de l'affection, ne la violentait pas, ne la blâmait même pas, mais n'avait pas le courage de la soutenir contre l'esprit de parti.

Plus tard elle espéra trouver auprès de sa mère une entière sympathie, et elle arriva en Espagne toute pleine d'illusions filiales. Elle y fut mal accueillie et trouva Mme la duchesse d'Orléans (1) placée dans une situation si fausse que le séjour de Barcelone lui devint bientôt insupportable.

Elle dut écrire à ses frères que sa position n'y était pas convenable. On voit combien tous les sentimens de sa jeunesse, tous ceux qui font ordinairement la gloire et le bonheur des filles, ont été froissés.

Avec ces données on peut, je crois, comprendre à la fois les qualités et les défauts de Mademoiselle.

Elle est franche, parce qu'elle s'est accoutumée à ne point cacher ses impressions, sans s'inquiéter si elles étaient opportunes ou devaient plaire aux autres. Elle n'est pourtant pas expansive parce qu'elle a été repoussée par tout ce qui aurait dû, dans sa première jeunesse, développer les facultés aimantes de son cœur.

Aussi ce cœur s'est-il donné avec la passion la plus vive et la plus exclusive à son frère, le premier qui lui eût fait goûter les douceurs de l'intimité, le seul en qui elle puisse trouver entière sympathie pour la grande croix qui pèse sur son cœur bien plus que sur son front.

La vie et la mort de leur père sera toujours un lien plus puissant entre eux que peut-être ils ne se l'avouent à eux-mêmes. Et sur ce point, tous les deux, si faciles en général, ils sont susceptibles et même rancuneux à l'excès.

Jamais ils n'ont su être à leur aise avec la famille royale, surtout avec Madame la Dauphine, qui, de son côté, les a constamment traités avec une répulsion marquée.

Mademoiselle a conservé beaucoup d'amertume contre la noblesse et les émigrés qui ont abreuvé sa jeunesse de dégoûts, comme « classes. » Son excellent cœur leur pardonnerait à tous, pris individuellement. Mais là encore les formes sont contre elle et prennent l'apparence d'une sorte de vengeance.

(1) Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre (1753-1821), mariée, en 1769 au duc d'Orléans, depuis Philippe-Égalité, alors duc de Chartres. Mme de Boigne en a plusieurs fois parlé dans les volumes précédens, t. I, ch. XXVI; t. II, ch. X et XX.

Cette disposition l'a poussée à chercher ses appuis parmi les gens professant les mêmes répugnances. Elle a cru beaucoup trop, je pense, qu'ils s'arrêteraient au même point qu'elle, et a désiré voir le pouvoir entre leurs mains.

Elle a travaillé à le leur faire remettre. Les Laffitte, les Barrot, les Dupont n'ont pas eu de plus chaud partisan dans les commencemens. Et la ténacité de son caractère, la volonté de parti pris, en elle, de ne point abandonner les gens que les circonstances semblaient accuser, et de leur toujours supposer de bonnes intentions, les lui a fait soutenir à un point, qui, pendant un temps, a beaucoup nui à son influence sur l'esprit du Roi.

Elle l'a senti, elle en a souffert; mais elle n'a pas changé. C'est ainsi qu'elle est faite.

On l'accuse d'être peu généreuse, il y a du vrai et du faux. Jusqu'à la mort de sa mère, Mademoiselle ne possédait rien, et vivait aux dépens de son frère : la parcimonie était alors une vertu.

Depuis qu'elle jouit d'un revenu considérable, elle dépense honorablement, elle emploie des artistes, elle fait travailler dans ses terres. Elle fait énormément de charités; mais elle n'a pas les habitudes de la magnificence et ne sait pas dépenser royalement, même lorsque ce serait convenable. Elle calcule trop exactement pour une princesse.

Mais aussi au commencement de la nouvelle royauté, lorsqu'il fut d'abord question de fixer la liste civile, le baron Louis étant venu lui demander si elle se contenterait d'y être portée pour un million. elle se récria comme s'il lui faisait injure, en protestant que sa fortune personnelle suffisait, et par delà, à tous ses vœux.

Mademoiselle porte à ses neveux une affection que j'avais crue complètement maternelle jusqu'à la mort du petit duc de Penthièvre (1). Il avait sept ans et était presque en imbécillité.

M[me] la duchesse d'Orléans fut au désespoir de cette perte. Mademoiselle ne feint jamais un sentiment; elle était peinée du chagrin de sa belle-sœur, mais tenait et disait la mort de cet enfant une délivrance pour tous.

C'est la seule nuance que j'aie observée dans la tendresse des deux sœurs pour les enfans. Peut-être même y a-t-il plus de

(1) Charles-Ferdinand-Louis-Philippe-Emmanuel d'Orléans, duc de Penthièvre, né à Paris le 1[er] janvier 1820.

faiblesse dans l'affection de Mademoiselle, quoiqu'elle s'associe tout à fait à l'excellente éducation qu'on leur donne.

Personne au monde, je crois, n'a plus complètement l'esprit d'affaires que Mademoiselle. Elle découvre avec perspicacité le nœud de la difficulté, s'y attache, écarte nettement toutes les circonlocutions, n'admet pas les discours inutiles, saisit son interlocuteur et le réduit à venir se battre, en champ clos, sur le point même.

On comprend combien ces formes ont dû paraître désagréables dans des circonstances où presque tout le monde aurait voulu ne s'expliquer, et ne s'engager, qu'à peu près.

Cette disposition de l'esprit de Mademoiselle serait une qualité inappréciable si elle était à la tête des affaires; mais c'est un véritable inconvénient, située comme elle l'est. Son rôle aurait dû être tout de nuance, et elle ne sait employer que les couleurs tranchantes.

Cela lui a fait personnellement beaucoup d'ennemis. Il en est rejailli quelque chose sur son frère dont on la croyait l'interprète. Elle s'en est aperçue, et le désir de ne point nuire à ce frère, tant aimé, a gêné ses discours et ses actions.

Si bien qu'une personne, dont la franchise va jusqu'à la rudesse, a acquis la réputation d'une extrême fausseté ; et qu'en poussant l'indulgence au delà des bornes ordinaires, elle passe pour haineuse.

Pendant le jugement des ministres de Charles X, je me rappelle qu'un soir où l'on était fort inquiet, le maréchal Gérard établissait le danger qu'il y aurait pour le Roi de chercher à sauver M. de Polignac. Mademoiselle lui répondit d'un ton que je n'oublierai jamais : « Eh bien, maréchal, s'il le faut, nous y périrons. » Sa figure ordinairement commune était belle en ce moment.

Je lui dois la justice qu'elle sait écouter la vérité, même lorsqu'elle lui déplaît, non seulement avec patience, mais avec l'apparence de la reconnaissance. Je ne la lui ai pas épargnée dans maintes circonstances; et, quoique nous n'ayons peut-être pas ce qu'on appelle du goût l'une pour l'autre, elle ne m'en a que mieux traitée.

Je reviens au 1er août. Mademoiselle me chargea de ramener Mme de Valence (1) et ses petites filles. Nous montâmes toutes

(1) La vicomtesse de Valence, fille de Mme de Genlis.

quatre avec M. Arago dans la voiture qui m'attendait. Je m'étais assuré la protection spéciale des princesses pour le duc de Raguse, dans le cas où il se trouverait en avoir besoin ; et Arago avait raconté sa visite à l'État-major dans tous ses détails à Mme de Montjoie, chez laquelle il était resté pendant mes visites aux deux belles-sœurs.

Arrivés à la barrière, je me séparai de mes compagnes et je me rendis directement chez Pozzo.

Il avait du monde dans son grand salon, je le fis demander. Il vint au-devant de moi dans la pièce qui précède. Je lui dis : « J'arrive de Neuilly, et je suis chargée de vous remercier de votre bon vouloir dont on est fort reconnaissant. »

Je trouvai un homme tout changé de la veille, empêtré, froid, guindé. Il me répondit : « Certainement ils ont bien raison, vous savez combien je leur suis attaché, mais la situation est bien délicate... le Roi est à Rambouillet... Il s'y établit... Mes collègues pensent convenable d'aller rejoindre le souverain auprès duquel nous sommes accrédités... Cela est au moins fort spécieux, nous n'avons pas été appelés... Cependant, je ne sais que faire... Je ne sais que leur conseiller. »

Je ne me laissai pas trop effaroucher par ce changement car je l'avais prévu ; mais je m'attendais, j'en conviens, à plus de façons dans le retour. Je répondis :

— Vous ferez, j'en suis bien sûre, ce qu'il y aura de plus utile. A propos, je voulais vous dire aussi que Sébastiani ne sera pas ministre. J'en ai la certitude.

Il me regarda un instant fixement : « A eux à la vie et à la mort! » s'écria-t-il. Et, me prenant les deux mains, il m'entraîna dans le petit salon à gauche :

— Asseyons-nous. Ils veulent régner, n'est-ce pas ?

— Ils disent que non.

— Ils ont tort. Il n'y a que cela de raisonnable, il n'y a que cela de possible. Ils le veulent au fond, et, s'ils ne le veulent pas aujourd'hui, ils le voudront demain, parce que c'est une nécessité. Il nous faut donc agir dans ce sens.

J'avoue que, tout en m'attendant à un retour, cette prompte péripétie m'avait suffoquée. Aussi en ai-je été tellement frappée que je suis sûre de n'avoir ni ôté ni ajouté une syllabe à ces premières paroles.

Il entra ensuite dans quelques détails sur la manière dont il

s'y prendrait pour faire avorter la sotte pensée, venue à quelques-uns de ses collègues, de se rendre à Rambouillet. La question ne lui semblait plus ni délicate ni embarrassante ; il était revenu à tous ses argumens de la veille contre la branche aînée et en faveur de celle d'Orléans. Il était impossible d'être plus clair et plus logique.

Après beaucoup de considérations générales, il me donna des instructions de détail sur la meilleure conduite à tenir vis-à-vis du corps diplomatique.

Je lui demandai s'il me permettait de dire que ces conseils venaient de lui. Non seulement il me le permettait, mais il m'en priait, aussi bien que d'y ajouter les expressions de son plus entier dévouement. Il me répéta encore plusieurs fois : « Ils doivent régner et en proclamer hautement la volonté. »

Nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. Il attendait ses collègues pour décider du parti à prendre. Fallait-il rester à Paris ou se rendre à Rambouillet ? Sans doute ils durent trouver une grande différence entre cette conférence et les conversations du matin.

Si l'incurie qui a accompagné toutes les démarches de la Cour n'avait pas fait négliger de prévenir le corps diplomatique en quittant Saint-Cloud, il est bien probable, d'après les dispositions où j'avais trouvé Pozzo, que l'avis de ceux qui voulaient rejoindre le Roi aurait prévalu ; et que le départ aurait été décidé avant mon retour de Neuilly.

Mais depuis le lundi où M. de Polignac avait déclaré, dans une si pleine confiance, la France préparée à subir toutes les volontés du Roi, il n'avait pris la peine de communiquer, sur quoi que ce soit, avec aucun des ambassadeurs ; pas même avec ses plus affidés, comme MM. d'Apponyi et de Sales (1), qui approuvaient pleinement les ordonnances.

Au reste, l'espèce de honte où ils étaient d'être tombés dans cette erreur leur fit renoncer plus facilement au projet du départ. Ils l'avaient formé avec le nonce. Castelcicala hésitait. Sir Charles Stuart s'y opposait. Pozzo, en entraînant M. de Werther, trancha la question de ce côté.

Mais l'argument le plus concluant à faire valoir, dans leurs idées diplomatiques, porta sur ce qu'ils n'avaient pas été appelés

(1) M. de Sales, ambassadeur de Sardaigne à Paris.

par Charles X. L'habileté consiste à parler à chacun le langage qu'il convient.

Aussitôt mon arrivée chez moi, j'écrivis le résultat de ma conversation avec l'ambassadeur de Russie et je l'expédiai tout de suite à Neuilly.

Pendant mon absence, il était venu plusieurs personnes chez moi, entre autres Mme Récamier. Elle m'avait attendue longtemps et avait fini par laisser sur ma table un petit billet où elle me témoignait un grand regret de ne m'avoir pas trouvée et un vif désir de causer avec moi d'une personne qu'elle voyait, à regret, bien irritée.

Je compris facilement qu'il s'agissait de M. de Chateaubriand. Précisément il en avait été question le matin dans ma conversation avec Mademoiselle, et nous étions convenues qu'il serait bien désirable de le rallier aux intérêts du pays. Je le connaissais trop pour le croire un auxiliaire fort utile, mais je le savais un adversaire formidable.

M. de Chateaubriand est un homme qu'on n'acquiert qu'en se mettant complètement sous sa tutelle, et encore s'ennuierait-il bientôt de conduire dans une route facile. Il appellerait cela suivre une ornière, et voudrait se créer des obstacles, pour avoir l'amusement de les franchir.

J'étais par trop fatiguée pour songer à aller chez Mme Récamier où je ne pouvais arriver qu'à pied. Je remis au lendemain à m'occuper de son billet; d'ailleurs, il était plus de six heures, la matinée était achevée.

Je vis assez de monde dans la soirée. On me fit beaucoup de récits contradictoires sur ce qui s'était passé à l'Hôtel de Ville et à la Chambre, j'en conserve un faible souvenir. Je me rappelle qu'Alexandre de Laborde nous arriva dans des transports de joie qui nous révoltèrent et nous impatientèrent.

L'impression des gens avec lesquels je vivais était grave et triste, nous voyions dans ce qui se passait un résultat des fautes commises. Mais ce résultat nous apparaissait comme une fatalité sur laquelle on devait gémir; tout en s'évertuant pour éviter qu'elle ne devînt une calamité plus grande en jetant le pays dans l'anarchie.

Personne n'était plus attristé ni plus effrayé que M. Pasquier, je lui dois cette justice. J'avouerai avec la même franchise que ses craintes me semblaient un peu exagérées. Appuyée sur ma

Glorious revolution de 1688, le chemin me paraissait devoir être plus facile qu'il ne s'est trouvé.

Le dimanche 2 août, Mme de Montjoie entra dans ma chambre à sept heures du matin. Elle me dit que Mademoiselle voulait causer avec Pozzo. S'il consentait à venir au Palais-Royal, il pourrait y entrer par une porte très éloignée du palais. Si cependant il y avait objection, Mademoiselle offrait de venir le rencontrer chez moi.

Si le premier arrangement lui convenait, il sortirait avec moi, ayant l'air de me donner le bras pour nous promener aux Tuileries. Nous gagnerions la rue Saint-Honoré. Mme de Montjoie nous attendrait dans une boutique voisine de la porte où nous devions entrer et nous conduirait par les détours de l'intérieur. Quelle que fût la décision de Pozzo, je promis d'être de ma personne fidèle au rendez-vous.

J'écrivis à l'ambassadeur de venir tout de suite chez moi. Je lui racontai la visite de Mme de Montjoie. Il serait enchanté, me répondit-il, de voir Mademoiselle et de causer avec elle ; il y tenait même beaucoup, mais il ajouta :

« Il est impossible, dans l'état où l'on se trouve au Palais-Royal, avec le désordre, le mouvement qui y règne, que je ne sois pas rencontré et reconnu par quelqu'un. Le mystère même apporté à cette conférence y donnerait plus d'importance et disposerait à la publier. Je craindrais surtout ces indiscrétions dans la pensée qu'elles pourraient neutraliser mes efforts et me rendre moins utile. Je ne puis avoir d'influence sur le corps diplomatique qu'autant que je semblerai impartial dans la question, et faisant cause commune avec mes collègues. »

Ainsi donc, acceptant la seconde proposition de Mademoiselle, il me chargea de mille excuses pour elle, et de la prier de trouver bon que le rendez-vous eût lieu chez moi. Nous convînmes d'un message insignifiant pour lui indiquer que la princesse l'y attendait.

Je fis prier M. Pasquier de venir me voir, je lui racontai ce qui se passait et lui demandai si, dans le cas où Mademoiselle le souhaiterait, il lui conviendrait de causer avec elle. Il me dit n'y avoir aucune objection, et même être bien aise qu'une occasion s'offrît aussi naturellement de lui exposer quelques-unes de ses idées et de les faire parvenir si directement à M. le duc d'Orléans.

Ces préliminaires convenus, je me mis en route à l'heure fixée. Et puisque je me suis faite l'historienne des rues, il n'est peut-être pas inutile de remarquer l'aspect qu'elles présentaient.

Il y avait beaucoup de mouvement. On rencontrait un grand nombre de patrouilles armées régulièrement, quoique vêtues seulement d'un pantalon et d'une chemise comme les jours précédens, et presque toutes conduites par quelqu'un en uniforme.

Des ordonnances à cheval portaient des ordres en grande hâte. Tout cela entremêlé d'enfans, de femmes bien vêtues, circulant librement; et, leur livre de prières à la maiu, se rendant aux églises, où les offices se célébraient et dont les portes s'étaient ouvertes précisément comme de coutume.

Tout le monde avait l'air affairé, curieux, pressé, mais pourtant calme et rassuré. Enfin, sauf les tranchées dans les rues, et l'étrange costume des troupes, on aurait pu se croire dans la matinée d'un beau dimanche, où la population se disposait à quelque représentation extraordinaire, qui, sans trop l'agiter, augmentait son activité accoutumée,

La ville avait l'aspect d'un jour de fête où la circulation des voitures est interdite.

Je trouvai Mme de Montjoie au rendez-vous, et après un véritable voyage dans le palais, en passant par les combles, nous arrivâmes chez Mademoiselle. Elle était dans sa petite galerie; son cabinet, que je traversai pour y arriver, était encore jonché des vitres et des glaces brisées dans les journées précédentes. Les marques des balles se faisaient voir aussi dans les boiseries.

A peine étais-je arrivée et lui expliquais-je le message de Pozzo, que Mme la duchesse d'Orléans entra toute troublée :

— Ma sœur, voilà un tel, — un valet de chambre de Mme la duchesse de Berry dont j'ai oublié le nom, — qui vient prendre mes commissions pour la duchesse de Berry, que dois-je dire? Je ne peux pas refuser de le voir.

— Dites des politesses insignifiantes, il n'y a pas besoin d'entrer en aucun détail par un tel messager, mais n'écrivez pas.

Mme la duchesse d'Orléans sortit. Mademoiselle courut encore après elle jusque dans la pièce suivante :

— Surtout, ma sœur, n'écrivez pas.

— Non, non, je vous le promets.

Mademoiselle revint à moi en souriant : « Ma pauvre sœur

est si troublée, me dit-elle, qu'elle n'est pas en état de mesurer ses paroles, et il ne faut s'engager d'aucun côté. »

Nous reprîmes le fil de notre discours, Mademoiselle reconnut qu'en effet il valait mieux qu'elle vînt chez moi. Elle allait s'y rendre, je l'accompagnerais seule, mais il me faudrait attendre. Son frère était sorti et elle ne partirait qu'après son retour.

Mme la duchesse d'Orléans revint une seconde fois :

— Ma sœur, ma sœur, voilà Sébastiani! Il est furieux, vous savez.

— Soyez tranquille, je vais le faire venir ici. Furieux ou non, il faut bien qu'il se soumette à cette nécessité, je me charge de lui parler.

Elle sonna pour donner l'ordre de faire entrer le général Sébastiani chez elle. Je sortis avec Mme la duchesse d'Orléans par l'intérieur.

Je ne saurais peindre la scène de désordre que présentait alors le Palais-Royal. On avait profité du séjour de la famille à Neuilly pour entreprendre d'assez grandes réparations, dans plusieurs pièces. Les parquets étaient enlevés, on marchait sur les lambourdes au milieu du plâtre. Dans d'autres, les peintres étaient établis avec leur attirail.

Tout était démeublé, on heurtait des tapissiers portant leurs échelles, des valets replaçant des sièges.

A travers ce désordre circulaient des gens de toute nature. On mangeait dans toutes les pièces. Tout le monde entrait comme dans la rue. Et la garde de ce Palais, portant le costume dont j'ai parlé, formait une singulière disparate avec les lieux, si ce n'est avec la société.

Il n'y avait pas moyen de causer dans un pareil brouhaha. Mme la duchesse d'Orléans trouva seulement le temps de me dire, pendant notre retraite à travers les cabinets de Mademoiselle, qu'elle était plus tranquille sur Mme la Dauphine.

Celle-ci avait rencontré M. le duc de Chartres, dans la nuit précédente, près de Fontainebleau. Et comme on n'en avait pas d'autre nouvelle, c'était la preuve qu'il ne lui était rien arrivé de fâcheux. Elle devait avoir rejoint sa famille.

C'était une grande inquiétude de moins pour Mme la duchesse d'Orléans. Elle aime tendrement Mme la Dauphine. Et, dans toutes les tristes circonstances qui se sont succédé, c'est

toujours des malheurs et des impressions de cette princesse que j'ai vu la Reine s'inquiéter et se désoler.

On me montra plus tard, dans cette matinée, une lettre interceptée de Mme la Dauphine écrite à son mari. J'ai conservé le souvenir d'une phrase qui me frappa extrêmement. Après avoir rendu compte en termes fort amers de la scène du théâtre de Dijon, dont elle sortait; des cris insolens qu'on y avait poussés, elle ajoutait : « Ils avaient bonne envie de m'insulter personnellement; mais je leur ai fait cet air qu'on me connaît, et ils n'ont osé. »

Ainsi cet air qu'on lui connaît, et que nous regardions comme une espèce de fatalité, elle le faisait. Certes, je ne rappelle pas ces paroles dans un sentiment hostile contre une princesse que je vénère, et dont les malheurs, selon l'expression de M. de Chateaubriand, sont une dignité, mais seulement comme une nouvelle preuve de l'ignorance où était la branche aînée du siècle et du pays.

Cet air, dont elle prétendait tirer du respect, ne produisait que de l'aigreur et du mécontentement. Dans cette lettre, il n'était pas question des ordonnances, il paraissait qu'elle en avait déjà parlé : « Je ne reviens pas sur ce que je vous ai dit hier. Ce qui est fait est fait, mais je ne respirerai que quand nous serons réunis. »

Je retourne au Palais-Royal. On était censé se tenir dans le salon dit des batailles, où une espèce de repas en ambigu (1) était en permanence. Mais, de fait, on était constamment dans la pièce qui servait de communication à tous les appartemens, et dont le grand balcon donne sur la cour.

Chaque cri, chaque coup de tambour, chaque bruit, et ils étaient fréquens, y rappelait. Mme la duchesse d'Orléans cherchait évidemment à vaincre l'agitation de l'âme par celle du corps, elle ne tenait pas en place. Après l'avoir suivie pendant quelque temps j'y renonçai, excédée par la fatigue, et m'assis dans un coin, où Mme de Dolomieu, aussi lasse que moi, vint me rejoindre.

Nous y restâmes jusqu'au moment où les acclamations dans

(1) Repas qui n'est ni un déjeuner, ni un dîner, mais qui tient le milieu entre l'un et l'autre, par l'heure où il a lieu et par la nature des mets. Tous les services y sont confondus, et l'on sert à la fois tous les mets chauds ou froids, ainsi que le dessert.

la place nous annoncèrent l'approche de M. le duc d'Orléans. Mademoiselle nous rejoignit à ce signal, suivie par le général Sébastiani.

Il avait l'air fort grognon, et, en passant à côté de moi, me jeta un regard où je vis qu'il me savait l'intermédiaire d'une négociation qui lui était aussi désagréable.

Tout le monde se plaça sur le grand balcon pour voir arriver M. le duc d'Orléans. Lui et son cheval étaient littéralement portés par les flots du peuple. Je sais bien que cet enthousiasme ne signifie rien pour le lendemain. Mais, sans y attacher autrement d'importance, on doit constater qu'il y en avait beaucoup pour lui là, et dans ce moment.

Sa pauvre femme en fut fort attendrie, ce lui fut une douce compensation à ce qu'elle souffrait d'ailleurs.

M. le duc d'Orléans, se débarrassant enfin de cette foule, rentra dans le Palais où elle n'était guère plus choisie, et parvint dans la salle où nous étions.

Il s'y arrêta un moment, embrassa ses plus jeunes enfans arrivés de Neuilly depuis qu'il était sorti, parla au général Sébastiani, me dit quelques paroles obligeantes en me prenant la main, et rentra dans son cabinet particulier suivi de sa femme et de sa sœur.

Celle-ci n'y demeura pas fort longtemps. En en sortant elle me prit sous le bras et me dit : « Venez, je suis prête à partir. » Nous regagnâmes son appartement. Survint l'embarras de la toilette. Elle avait bien un chapeau de paille, mais sans voile; et le voile était de rigueur pour notre expédition.

Le mien étant de grand deuil, je ne pouvais le lui donner. Elle sonna la seule femme qui l'eût accompagnée de Neuilly, mais elle n'avait aucune clé des armoires. Elle se rappela enfin un chapeau resté à Paris et garni d'une grande blonde, on l'apporta.

Mademoiselle craignait qu'il ne fût trop remarquable. Je l'assurai que les rues étaient remplies de toilettes tout aussi élégantes; bientôt elle-même en fut frappée et aussi étonnée que je l'avais été les jours précédens.

Nous descendîmes le petit escalier de la tourelle et sortîmes du palais, sans qu'elle fût reconnue. Cela n'était pas très difficile, au milieu d'un si grand désordre.

Arrivées dans la rue de Chartres, elle me dit en anglais :

« Nous sommes suivies. » Nous l'étions en effet, mais par mon maître d'hôtel. Je l'avais amené parce que c'était de tous mes gens celui sur la discrétion duquel je comptais le plus. Je la rassurai.

« Alors, me dit-elle, donnons-lui toutes les deux le bras, cela paraîtra plus simple que de voir deux femmes seules dans ce moment-ci. »

Ainsi fut fait, et Jules Goulay fut honoré du bras d'une Altesse Royale.

Dans le cas où nous rencontrerions quelqu'un de ma connaissance qui voudrait me parler, je devrais m'arrêter tandis qu'elle continuerait son chemin.

Je lui dis le billet que j'avais reçu au sujet de M. de Chateaubriand, elle me répéta combien on attacherait de prix à concilier sa bienveillance sans toutefois le mettre dans le Cabinet. Si l'ambassade de Rome pouvait lui convenir, on serait tout disposé à la lui voir reprendre.

La veille, M. de Glandevès m'avait chargée de parler de lui et de son attachement au Palais-Royal. Je m'étais acquittée de cette commission dès le matin. Apparemment Mademoiselle en avait parlé à son frère dans leur court entretien, car je fus formellement chargée de dire à M. de Glandevès de reprendre son appartement aux Tuileries, et qu'on arrangerait sa position. Je fis le message, et il refusa avec beaucoup de bonnes et respectueuses paroles.

Tout ceci prouve combien on aurait désiré, dans ces premiers momens, suivre les habitudes monarchiques; et que la nécessité, formée par l'activité des uns et la réticence des autres, a seule jeté dans d'autres voies.

Je me sers du mot réticence, parce qu'il n'y avait pas encore d'hostilité. Le parti, qui s'est depuis appelé carliste ou légitimiste, n'existait alors nulle part.

Comme nous causions en anglais, l'homme qui nous séparait ne nous gênait aucunement. Je demandai à Mademoiselle s'il lui plaisait de voir M. Pasquier; dans ce cas, je le ferais avertir pendant sa conférence avec l'ambassadeur. Elle me dit qu'elle en serait charmée.

Nous étions entrées dans le jardin des Tuileries, mais il fallut revenir sur nos pas, les grilles du côté de la place Louis XV étaient encore fermées. Nous suivîmes la rue de Rivoli.

En approchant de la rue Saint-Florentin, Mademoiselle me fit mettre à côté d'elle, à l'intention de la masquer le plus possible : « Je ne veux pas que le vieux homme boiteux (1) m'aperçoive, me dit-elle, il est si fin! Il serait capable de me reconnaître de sa fenêtre. Je ne me soucie pas qu'il remarque mon passage, et encore bien moins d'être exposée à lui parler. »

Nous arrivâmes, sans avoir fait aucune rencontre, jusqu'à la rue des Champs-Élysées. Je m'arrêtai pour débiter au portier de l'ambassadeur le message convenu. Mademoiselle poursuivit sa route. Je la rejoignis comme elle entrait chez moi; je l'y avais à peine installée que Pozzo arriva.

Il m'avertit qu'on viendrait le demander pour donner une signature. Je l'introduisis auprès de la princesse et je les laissai. J'écrivis un mot à M. Pasquier pour le prévenir qu'il était attendu.

Bientôt survint M. de Lobinski, apportant une dépêche à signer. J'allai chercher Pozzo. En faisant ses excuses à Mademoiselle de la quitter, il lui dit : « C'est pour votre service; je vais signer la dépêche dont je vous rendais compte, pour ne pas retarder le départ du courrier. »

Il signa effectivement deux grandes lettres et rentra dans la pièce où Mademoiselle l'attendait. Je restai seule avec Lobinski. Il avait apporté une petite écritoire de poche, je lui fis une plaisanterie sur cette précaution. Il me donna la plume : « Gardez-la, me dit-il, comme une plume d'honneur. Vous l'avez bien méritée. Vous ne savez pas vous-même toute l'étendue du service que vous avez rendu, non seulement à votre pays, mais à l'Europe entière qui vous devra le maintien de la paix. Soyez bien contente de vous-même, madame, vous avez droit de l'être. »

Je voulus prendre cette allocution solennelle en riant, et j'acceptai la plume : « Je parle très sérieusement, reprit-il, vous ne savez pas la portée de ce que vous avez empêché; réjouissez-vous-en comme Française, je vous en remercie comme Russe. »

Ces paroles de Lobinski m'ont fait penser que ces dépêches, si bénévoles pour nous, en remplaçaient d'autres d'une tout autre tendance.

Ce fut aussi l'opinion de M. Pasquier à qui je les rapportai sur-le-champ. Peut-être cependant ne faisaient-elles allusion

(1) Le prince de Talleyrand. Il habitait l'hôtel qui fait le coin de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Florentin, en face du ministère de la Marine.

qu'au projet formé par le corps diplomatique de se rendre à Rambouillet et que Pozzo avait déjoué.

Je n'en ai pas su davantage. Mes rapports d'intimité avec l'ambassadeur ne me permettaient pas de presser Lobinski de questions.

M. Pasquier arriva, nous attendîmes la fin de la conférence avec Pozzo, qui fut fort longue. Aussitôt que je le vis sortir, je menai M. Pasquier dans le salon, où il devait le remplacer, et je me retirai. On voit que je n'ai guère été dans tout cela que la mouche du coche.

J'avais remarqué dans ma course du matin que les fiacres commençaient à circuler, quoique difficilement. J'en avais envoyé chercher un; et, lorsque M. Pasquier eut quitté Mademoiselle, je lui proposai de s'en servir plutôt que de retourner à pied. Elle y consentit, et nous y montâmes.

Elle me dit avoir été contente de M. Pasquier : « On voit, ajouta-t-elle, que c'est un homme accoutumé à envisager les questions sous toutes les faces. Et, pour vaincre les obstacles, c'est un grand moyen de les avoir prévus. Mais on voit aussi qu'il est peu pressé de s'engager. Évidemment, il s'est trouvé dans bien des révolutions et il les redoute.

« Mais de qui j'ai été enchantée, c'est de notre bon Pozzo. Il est parfait, ma chère madame de Boigne, parfait, c'est tout à fait un de nous. Il m'a raconté cette dépêche qu'il a été signer, nous ne l'aurions pas faite autrement! Il me tarde fort qu'il puisse voir mon frère. J'espère arranger cela pour la nuit prochaine. Au reste, le plus essentiel est déjà accompli, la décision qu'il a fait prendre au corps diplomatique de rester à Paris, et l'expédition de ces bonnes dépêches. »

Nous devisâmes sur ce sujet et sur plusieurs autres pendant la route. Elle n'offrit d'autre inconvénient que de nombreux et affreux cahots. Je fis arrêter dans la rue de Valois, j'accompagnai Mademoiselle par l'escalier de la tourelle. Et une fois que j'eus vu la porte de son appartement fermée sur elle, je regagnai mon fiacre et revins chez moi.

Après avoir fait semblant de dîner, car l'excessive chaleur, la fatigue, l'agitation, empêchaient de manger presque autant que de dormir, je remontai dans un fiacre pour aller voir Mme Récamier. Elle m'attendait avec impatience pour m'entretenir de M. de Chateaubriand.

Je découvris bientôt qu'il était outré contre Charles X, qui n'avait pas répondu à sa lettre; indigné contre les pairs, qui ne l'avaient pas choisi pour diriger la Chambre; furieux contre le Lieutenant général, qui n'avait pas déposé entre ses mains le pouvoir auquel les événemens l'appelaient.

De plus, il était censé malade. C'est sa ressource ordinaire, lorsque son ambition reçoit un échec considérable; et peut-être, au fond, l'impression est-elle assez violente pour que le physique s'en ressente.

Mme Récamier me pressa fort d'aller chez lui chercher à le calmer. Je consentis à l'y accompagner, et montant toutes deux dans la voiture qui m'avait amenée, nous arrivâmes à sa petite maison de la rue d'Enfer.

Mme Récamier y était connue. On nous laissa pénétrer, sans difficulté, jusqu'à son cabinet. Nous frappâmes à la porte, il nous dit d'entrer. Nous le trouvâmes, en robe de chambre et en pantoufles, un madras sur la tête, écrivant à l'angle d'une table.

Cette longue table, tout à fait disproportionnée à la pièce qui a forme de galerie, en tient la plus grande partie et lui donne l'air un peu cabaret. Elle était couverte de beaucoup de livres, de papiers, de quelques restes de mangeaille et de préparatifs de toilette peu élégante.

M. de Chateaubriand nous reçut très bien. Il était évident cependant que ce désordre et surtout ce madras le gênaient. C'était à bon droit, car ce mouchoir rouge et vert ne relevait pas sa physionomie assombrie.

Nous le trouvâmes dans une extrême âpreté. Mme Récamier l'amena à me lire le discours qu'il préparait pour la Chambre. Il était de la dernière violence. Je me rappelle, entre autres, un passage, inséré depuis dans une de ses brochures, où il représentait M. le duc d'Orléans s'avançant vers le trône deux têtes à la main; tout le reste répondait à cette phrase.

Nous écoutâmes cette lecture dans le plus grand silence; et quand il eut fini, je lui demandai si cette œuvre, dont je reconnaissais la supériorité littéraire, était, à son avis, celle d'un bon citoyen.

— Je n'ai pas la prétention d'être un bon citoyen.

— S'il croyait que ce fût le moyen de faire rentrer le Roi aux Tuileries?

— Dieu nous en garde! Je serais bien fâché de l'y revoir!

— Mais alors, ne serait-il pas plus prudent de se rallier à ce qui se présente comme pouvant arrêter ces calamités anarchiques, si raisonnables à prévoir, dont vous faites la terrifiante peinture ?

Mme Récamier profita de cette ouverture pour dire que j'avais été au Palais-Royal le matin. Elle se hasarda à ajouter qu'on y attachait un grand prix à son suffrage, à sa coopération.

On comprenait les objections qu'il pourrait avoir à prendre une part active au gouvernement ; mais on pensait qu'il consentirait peut-être à retourner à Rome.

Il se leva en disant : « Jamais. » Et il se mit à se promener à l'autre extrémité de la petite galerie.

Mme Récamier et moi continuâmes à causer, entre nous, des convenances de son séjour à Rome ; des services qu'il pouvait y rendre à la religion ; du rôle tout naturel et si utile que l'auteur du *Génie du Christianisme* avait à y jouer dans de pareils prédicamens, etc.

Il feignait de ne pas nous écouter. Cependant il s'adoucissait, sa marche se ralentissait ; lorsque tout à coup, s'arrêtant devant une planche chargée de livres et se croisant les bras, il s'écria :

— Et ces trente volumes qui me regardent en face, que leur répondrais-je ? Non... non... ils me condamnent à attacher mon sort à celui de ces misérables ! Qui les connaît ? Qui les méprise ? Qui les hait plus que moi ? »

Et alors, décroisant ses bras, appuyant les mains sur les bouts de cette longue table qui nous séparait, il fit une diatribe contre les princes et la Cour. Il laissa tomber sur eux les expressions de cet âpre mépris que sa haine sait enfanter, avec une telle violence que j'en fus presque épouvantée.

Le jour finissait ; et par la situation où il était placé, cette figure coiffée de ce mouchoir vert et rouge se trouvait seule éclairée dans la chambre, et avait quelque chose de satanique.

Après cette explosion, il se calma un peu, se rapprocha de nous, et, prenant un ton plus tranquille : « Quel Français, dit-il, n'a pas éprouvé l'enthousiasme des admirables journées qui viennent de s'écouler ? Et sans doute ce n'est pas l'homme qui a tant contribué à les amener qui a pu rester froid devant elles. »

Il me fit alors un tableau du plus brillant coloris de cette résistance nationale. Et, s'admirant lui-même dans ce récit, il se laissa fléchir par ses propres paroles.

« Je reconnais, dit-il en concluant, qu'il était impossible d'arriver plus noblement au seul résultat possible. Je l'admets. Mais moi, misérable serf attaché à cette glèbe, je ne puis m'affranchir de ce dogme de légitimité que j'ai tant préconisé. On aurait toujours le droit de me rétorquer mes paroles.

« D'ailleurs, tous les efforts de cette héroïque nation seront perdus; elle n'est comprise par personne. Ce pays, si jeune et si beau, on voudra le donner à guider à des hommes usés, et ils ne travailleront qu'à lui enlever sa virilité!...

« Ou bien on le livrera à ces petits messieurs, — c'est le nom qu'il donne spécialement à M. de Broglie et à M. Guizot, objets de sa détestation particulière, — et ils voudront le tailler sur leur patron!

« Non, il faut à la France des hommes tout neufs, courageux, fiers, aventureux, téméraires, comme elle; se replaçant d'un seul bond à la tête des nations!

« Voyez comme elle-même en a l'instinct! Qui a-t-elle choisi pour ses chefs lorsqu'elle a été livrée à elle-même?... des écoliers... des enfans! Mais des enfans pleins de talens, de verve, d'entraînement, susceptibles d'embraser les imaginations, parce qu'ils sont eux-mêmes sous l'influence de l'enthousiasme!...

« Tout au plus faudrait-il quelque vieux nautonier pour leur signaler les écueils; non dans l'intention de les arrêter, mais pour stimuler leur audace. »

Le plan de son gouvernement se trouvait suffisamment expliqué par ces paroles. M. de Chateaubriand le dirigeant, avec des élèves des écoles et des rédacteurs de journaux pour séides, tel était l'idéal qu'il s'était formé, pour le bonheur et la gloire de la France, dans les rêveries de son mécontentement.

Cependant il fallait en finir et sortir de l'épique où nous étions tombés. Je lui demandai s'il n'avait aucune réponse pour le Palais-Royal où j'irais le lendemain matin.

Il me dit que non, sa place était fixée par ses précédens. Ayant depuis longtemps prévu les circonstances actuelles, il avait imprimé d'avance sa profession de foi. Il avait personnellement beaucoup de respect pour la famille d'Orléans. Il appréciait tous les embarras de sa position que, malheureusement, elle ne saurait pas rendre belle parce qu'elle ne la comprendrait pas et ne voudrait pas l'accepter suffisamment révolutionnaire.

Je le quittai évidemment fort radouci. Et il y a loin du dis-

cours qu'il m'avait lu, avec ces « deux têtes à la main, » à celui qu'il prononça à la Chambre, et dans lequel « il offrirait une couronne à M. le duc d'Orléans s'il en avait une à donner. »

J'y retrouvai, en revanche, quelques-uns des sarcasmes amers contre les vaincus qu'il avait fait entrer dans son improvisation du bout de la table et dont l'éloquence, en le charmant, avait commencé à l'adoucir; entre autres l'expression de « chasser à coups de fourche. »

Dans toute cette longue conversation, qui dura jusqu'à la nuit bien close, j'affirme que pas un mot sur M. le duc de Bordeaux ne fut prononcé. J'en entendis parler pour la première fois en rentrant chez moi le soir. Je sais bien qu'à présent tout le monde y a constamment pensé, que tout le monde l'a toujours désiré et voulu; mais je puis bien assurer que c'était *in petto*.

L'idée de l'abdication du Roi, et surtout celle de M. le Dauphin, ne venait pas au commun des mortels. Quant à moi, je l'avoue de bonne foi, il a fallu me la suggérer. Et encore m'a-t-elle paru bien improbable à voir réaliser.

J'ai pourtant la certitude que des tentatives pour amener à ce but ont été faites dans cette journée du dimanche. Elles avaient commencé la veille, et ont continué le lendemain. Elles ont trouvé bien plus de résistance à Trianon et à Rambouillet qu'au Palais-Royal.

Je crois savoir d'une façon positive que le Lieutenant général, tout en repoussant la responsabilité de l'initiative de la demande, consentait à recevoir l'Enfant tout seul. Sa femme l'aurait accueilli avec transport, et lui promettait des soins maternels; mais la réponse faite à Rambouillet avait été dure jusqu'à l'insulte.

Au reste, cette transaction, n'ayant pas été dans le moment même à ma connaissance personnelle, ne rentre pas dans ce que j'ai vu et entendu; et je ne prétends pas raconter autre chose.

LA QUESTION HOMÉRIQUE

AU DÉBUT DU XX[e] SIÈCLE

La question homérique est au nombre de celles qui semblent prédestinées à exciter indéfiniment la curiosité, sans jamais la satisfaire. Depuis qu'elle a été posée devant l'opinion savante par Wolf, à la fin du XVIII[e] siècle, elle n'a pas cessé de provoquer des recherches, de faire surgir d'ingénieuses théories, de mettre aux prises les hellénistes les plus autorisés, et même, dans une certaine mesure, de passionner la partie du public qui s'intéresse aux choses de l'antiquité.

Deux ouvrages, récemment parus chez nous, témoigneraient au besoin, entre beaucoup d'autres, que ce mouvement n'est pas près de finir. Un jeune et brillant écrivain, M. Victor Bérard, essayait, il y a environ quatre ans, dans ses deux volumes sur *les Phéniciens et l'Odyssée*, d'éclairer les origines du poème dont Ulysse est le héros (1). Et, quoi qu'on pense de sa méthode et de ses conclusions, on doit reconnaître que ces vieilles choses ont repris, sous sa plume, un air de jeunesse et presque d'actualité. Tout dernièrement, un des maîtres de la science française, M. Michel Bréal, a fait quelque chose de plus, en un tout petit volume, où très hardiment il a repris la question homérique presque en son entier (2). Avec le mélange de bon sens incisif, de finesse et de simplicité qui le caractérise, il y a exposé au grand public ses vues personnelles à propos des diverses parties de

(1) Victor Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssée*, 2 vol. in-4°, Paris, Colin, t. I, 1902; t. II, 1903.

(2) Michel Bréal, *Pour mieux connaître Homère*, 1 vol. in-12, Paris, Hachette, 1906.

son sujet. Inutile de dire qu'il l'a fait fort agréablement ; sans se soucier d'ailleurs ni de ne pas répéter à sa façon ce qui a été dit déjà et ce que l'on admet communément, ni de mettre rigoureusement toutes ses idées « au point, » ni enfin de les coordonner en une doctrine tout à fait précise. Mais, en définitive, malgré le succès de ces deux ouvrages, malgré même la valeur originale d'un grand nombre de dissertations ou de gros volumes qui paraissent d'année en année sur cette question, en France, en Allemagne, en Angleterre, et ailleurs, on ne peut déclarer que nous possédions enfin une solution généralement admise, ou que nous soyons près de la posséder.

Est-ce à dire que cette énorme quantité de travail se dépense en pure perte ? Non, assurément. Car il y a, tout au moins, certaines combinaisons, trop téméraires ou trop simples, qui peu à peu sont écartées ; et, par là même, si le problème n'est pas résolu, il est circonscrit et restreint, ce qui ne laisse pas que d'être un avantage. De plus, comme les méthodes se modifient à l'usage, de nouveaux côtés du sujet sont sans cesse signalés et abordés. Et si ces tentatives, en général, sont loin de rendre tout ce que leurs auteurs en attendaient, il est rare, après tout, qu'elles ne procurent pas quelques élémens nouveaux de connaissance, qui ont bien leur prix. Donner un aperçu de ces tendances et de leurs résultats, en essayant de faire ressortir ce qu'elles ont ou de hasardeux ou de profitable, dégager aussi, du conflit des opinions, quelques probabilités, c'est tout ce qu'on peut se proposer ici, en une matière aussi ardue.

I

La question homérique a été liée longtemps à la discussion des témoignages anciens qui s'y rapportent directement. Mais ces témoignages, ainsi discutés, se sont trouvés finalement de si peu de valeur qu'on a dû se déshabituer peu à peu d'y chercher des élémens sérieux d'information. Quel est le savant aujourd'hui qui croirait pouvoir faire état, non seulement des biographies d'Homère, considérées depuis longtemps comme de simples inventions, mais même des traditions relatives à l'introduction des poésies homériques en Laconie par Lycurgue, ou de celles qui se rapportent aux règlemens de Solon ? Non pas, bien entendu, qu'elles ne puissent contenir aucun élément de réalité

historique. Toute tradition et toute fable peut toujours servir d'enveloppe à quelque vérité. Mais, à défaut de garantie ou de signe certain qui permette de la distinguer, le plus sûr est de l'y laisser reposer, jusqu'au jour où quelque indice certain, venu d'ailleurs, offre le moyen de l'en dégager.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* se trouvent ainsi plus que jamais sans histoire extérieure, du moins sans histoire qui leur soit propre. Il y a plus. Ce qu'on croyait savoir de leurs rapports avec les autres poèmes épiques de la Grèce s'est aussi modifié depuis une vingtaine d'années. On admettait qu'elles avaient suscité d'autres œuvres de même nature et de même esprit, qui en étaient comme une sorte de prolongement et qui constituaient ensemble ce qu'on nommait « le cycle. » Or, la notion même du cycle est devenue singulièrement obscure et incertaine. Déjà ébranlée dans ses fondemens par Wilamowitz-Moellendorff, dès 1884 (1), elle a été tout près de tomber en ruines après la découverte d'une partie nouvelle de la compilation dite « Bibliothèque d'Apollodore (2). » Aujourd'hui, on s'accorde généralement à reconnaître que l'étude doit en être reprise sur de nouveaux frais. Mais, quoi qu'on doive penser de chacun des poèmes cycliques en particulier, ce qui apparaît nettement, c'est que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne se distinguent, par aucun caractère spécifique, des autres productions du même genre qui les ont précédées, accompagnées ou suivies. Elles sont nées d'un mouvement d'esprit très large et très fécond, qui a fait surgir, pendant une période de temps plus ou moins longue, une abondance de récits analogues. Or, c'est l'ensemble de ces récits, ou du moins la plus grande partie d'entre eux, que la Grèce a reçus sous le nom d'Homère, et ce n'est que peu à peu qu'elle a reconnu l'impossibilité de les attribuer tous à un même auteur. Elle s'est mise alors à les distinguer, à leur faire à chacun une histoire. Ce travail, où se mêlaient la critique et la fantaisie, n'était encore qu'ébauché au v[e] siècle avant notre ère, au temps d'Hérodote. Cent ans plus tard, autour d'Aristote, si l'on avait pris l'habitude de mettre à part l'*Iliade* et l'*Odyssée* comme deux œuvres supérieures, on les attribuait

(1) *Homerische Untersuchungen*, Berlin, 1884; p. 328-384 (vol. VII des *Philologische Untersuchungen*).

(2) *Epitoma Vaticana*, découverte et publiée par R. Wagner en 1891, Leipzig, Hirzel; *Analecta hierosolymitana*, fragmens trouvés au monastère de Saint-Sabbas, par Papadopoulos Kerameus et publiés par lui, sous forme définitive, à Saint-Pétersbourg, en 1891 également.

encore toutes deux au même poète. Nous voyons par là qu'en fait on ne savait rien de précis sur l'origine d'aucun de ces poèmes épiques. Nulle tradition positive n'avait conservé ni le nom de leurs auteurs, ni le souvenir exact du lieu et des circonstances où ils étaient nés, ni celui de leur développement intime et de leur propagation. Les critiques alexandrins les mieux informés, et parmi eux le savant et consciencieux Aristarque, en étaient réduits à demander aux textes eux-mêmes le secret de leur histoire. Et s'ils s'accordaient en général, malgré des dissidences isolées, à mettre l'*Iliade* et l'*Odyssée* hors de pair et à les grouper sous le nom d'Homère, ils n'avaient d'autre raison de le faire que la beauté supérieure qu'ils y trouvaient et le respect d'une longue habitude.

Ceci reconnu, la science moderne a compris qu'elle avait bien peu de compte à tenir des prétendues traditions. Elle a dû envisager le problème comme auraient pu le faire les savans alexandrins, s'ils avaient été libres de tout préjugé, avec moins de documens peut-être, mais avec un sens historique plus vif et plus large, et surtout avec des méthodes autrement sûres et pénétrantes. Elle a pris pour tâche d'analyser les élémens complexes de ces poèmes, d'en étudier minutieusement la langue, les croyances, les mœurs, de déterminer à quel temps et à quel milieu social ils se rapportent, en un mot de les passer, pour ainsi dire, au crible, de façon à ne rien laisser perdre des indices qu'ils peuvent contenir. Ainsi conçue, la question homérique se confond avec l'histoire même de l'épopée grecque primitive, qui, à son tour, se mêle intimement à celle de la Grèce d'Asie et des phases de sa plus ancienne culture.

II

Voyons d'abord ce que ces méthodes peuvent donner en ce qui concerne la chronologie. Personne n'ignore quelle est, à cet égard, l'insuffisance des témoignages et à quel point ils se contredisent.

M. Bréal, reprenant à son compte une observation qu'Ottfried Müller faisait déjà vers 1839 (1), remarque très justement que l'*Iliade* ne peut pas être un poème « primitif, » à proprement

(1) *Histoire de la littérature grecque*, traduction Hillebrand, in-12, t. I, p. 31.

parler, mais qu'elle suppose une longue tradition de poésie antérieure. Il en donne des preuves excellentes, tirées des mœurs, de la langue, du style, du goût littéraire, de la façon dont elles sont présentées. Ces faits sont bien connus ; ces preuves peuvent être multipliées presque à l'infini. Seulement, quelle conclusion a-t on le droit de tirer de là, sinon que la culture grecque est fort ancienne? Ce qui n'est pas, à coup sûr, pour nous étonner, après les découvertes de ces dernières années. La conclusion de M. Bréal est tout autre, et elle dépasse singulièrement ses prémisses.

Au lieu de vieillir la culture grecque, il rajeunit l'*Iliade* Dans un passage de son livre, il estime que « les derniers enrichissemens qu'elle a reçus » peuvent dater du commencement du VIe siècle. Et comme, d'autre part, il évalue à une durée de cent cinquante ans « le minimum de ce que comportent les vraisemblances pour la formation et le développement de ce poème, » on arrive ainsi, pour la période de début, aux premières années du VIIe siècle (1). Cette hypothèse, déjà si hardie, n'est pas celle à laquelle il se tient. Un peu plus loin, précisant davantage sa pensée, il écrit : « C'est donc au temps des derniers rois de Lydie, au temps d'Alyatte ou de ce Crésus si occupé des choses grecques, que nous rapportons l'ensemble des œuvres placées sous le nom d'Homère (2). » Le règne d'Alyatte, dont la chronologie n'est pas très sûre, paraît avoir duré environ de 604 à 555 avant notre ère; celui de Crésus, de 555 à 540. Voilà donc Homère et son œuvre ramenés au temps de Thalès et de Solon (3). L'*Iliade* et l'*Odyssée* auraient été composées après les iambes d'Archiloque, après les nomes de Terpandre, après les élégies de Callinos et de Tyrtée, après les odes d'Alcée et de Sapho.

Une telle conception, qui détruirait la notion fondamentale de la succession des genres dans la littérature grecque, est bien faite pour étonner. Mais résulte-t-elle vraiment des faits allégués? La méthode indiquée plus haut, qui rattache l'histoire de la poésie homérique à celle de la plus vieille poésie grecque et de la civilisation ionienne, est-elle appliquée ici? Quelques faits suffiront à montrer ce qu'il faut en penser.

(1) Bréal, *Pour mieux connaître Homère*, p. 63. Cf. p. 37.
(2) Même ouvrage, p. 84.
(3) Même ouvrage, p. 35-36.

On peut dire, sans exagération, que toute la littérature du VIIe siècle, bien que réduite pour nous à l'état de menus fragmens, est pleine d'Homère. L'auteur du *Catalogue hésiodique* visait l'*Odyssée* et connaissait les voyages d'Ulysse, qu'il interprétait d'ailleurs sous l'influence de notions plus avancées (1). Terpandre, vers 700, passait pour avoir mis en musique des morceaux d'Homère (2). Archiloque, entre 700 et 650 environ, insérait dans ses compositions des réminiscences ou des imitations de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et notamment de certains passages de ce dernier poème qui semblent devoir être comptés parmi les moins anciens (3). Callinos d'Ephèse, vers le même temps, nommait Homère, auquel il attribuait la *Thébaïde* (4). Alkman, un peu plus tard, mettait en scène, dans un parthénée, la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa; et quelques fragmens de lui ne permettent pas de douter qu'il n'eût imité d'autres parties encore de l'*Odyssée* (5). Alcée, son contemporain à quelques années près, imitait, dans un des rares fragmens qui nous restent de lui, un vers du 20e chant de l'*Iliade* (6). Des témoignages analogues sont fournis par des œuvres d'art. Plusieurs scènes tirées de l'*Odyssée* ou même de poèmes certainement postérieurs figuraient sur le célèbre coffre de Kypsélos, qui paraît avoir été ciselé à Corinthe dans le même siècle (7). Dès ce temps, par conséquent, les poèmes ioniens avaient passé la mer, et ils étaient assez connus dans la Grèce centrale pour que le public pût comprendre ces scènes. L'*Odyssée* est ainsi rejetée en arrière dans le passé au delà de l'an 700, et l'*Iliade*, certainement plus ancienne, recule à son tour d'autant.

D'autres indices nous invitent à remonter plus loin encore. Certaines idées, certaines croyances, qui ont dominé la Grèce historique, sont encore absentes de l'*Odyssée*. Le meurtre, même volontaire, n'y est pas considéré comme une souillure. Les parens de la victime, seuls, ont un devoir de vengeance; les

(1) Hésiode, éd. Rzach, fr. 65, 66.
(2) Plutarque, *De musica*, III, 9.
(3) Archiloque (*Fragm. poetar. graecor.* de Bergk), fr. 55, 62, 64, 73, 78 et surtout 70 (à rapprocher de l'*Odyssée*, XVIII, 135).
(4) Callinos, fr. 6, Bergk.
(5) Alkman, fr. 28-32, Bergk.
(6) Oxyrynchus Papyri, II, p. 66 (col. XI, l. 6).
(7) Pausanias, V, c. 17 et 18. Il est à remarquer que les sujets représentés sur ce coffre attestent tous un état des légendes héroïques bien plus avancé que ne le font l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

étrangers y sont indifférens. Le meurtrier ne leur inspire aucune horreur. La purification rituelle n'existe pas encore (1). Or, dans la première partie du poème appelé *Ethiopide*, qui ne peut guère être postérieur lui-même à l'an 700, nous constatons, chez un aède ionien, une croyance toute différente. Il racontait qu'Achille, ayant tué Thersite, qui l'avait insulté, dut, pour apaiser la colère de l'armée, se rendre à Lesbos et s'y faire purifier par Ulysse près de l'autel d'Apollon. Ainsi, dans le même pays et dans le même genre poétique, nous rencontrons deux croyances divergentes sur un point essentiel de la morale religieuse. Elles ne peuvent pas être contemporaines. La seconde, celle qui implique la nécessité de la purification, se rattache à la religion apollinienne et delphique. Elle a dû se développer, à partir du milieu du VIIIe siècle, avec l'influence du sanctuaire pythien. L'*Odyssée*, même en ses parties les plus récentes, n'en a pas encore subi l'influence. Par là, nous sommes amenés à penser que ce poème, dans son ensemble, et sauf, bien entendu, tel ou tel remaniement ultérieur, doit être placé à une date antérieure à l'an 750. On pourrait recueillir beaucoup d'autres indices de même nature et de même valeur en étudiant de près, dans le même poème, le degré de développement de certaines idées morales, par exemple des idées de « justice, » de « loi, » degré qui ne correspond pas à ce que nous savons de l'Ionie du VIIe siècle. De telle sorte que la période « homérique, » c'est-à-dire le temps où se sont constituées successivement l'*Iliade*, puis l'*Odyssée*, ayant pour limite inférieure l'an 750, devrait s'étendre dans le passé jusqu'à l'an 900 environ, sinon même plus loin.

Ceci est confirmé d'une manière intéressante par l'idée que nous donne l'*Iliade* de l'armée grecque et de l'armée troyenne.

Évidemment, la notion d'une communauté de race entre les hommes qui obéissent aux ordres d'Agamemnon est comme sous-entendue dans le poème : mais il faut reconnaître que la conscience nationale ne s'y manifeste encore que faiblement. Il lui manque une dénomination ethnique qui s'opposerait à une

(1) Ulysse, abordant inconnu à Ithaque, ne craint pas de se faire passer, auprès du premier qu'il rencontre, pour un homme qui en a tué un autre (XIII, 267 et suiv.). Télémaque, revenant de Pylos, prend dans sa barque, sans le moindre scrupule, un Argien, qui vient de frapper à mort un de ses compatriotes; et cet Argien, pour le toucher, ne trouve rien de mieux que de lui raconter spontanément ce qu'il a fait (XV, 271 et suiv.).

conception collective des peuples étrangers. C'est ce que Thucydide, avec son admirable sens historique, avait déjà noté (1). Le nom d'Hellènes, qui domine en quelque sorte le Catalogue hésiodique, puisque toutes les tribus grecques y étaient rattachées à Hellen, fils de Deucalion, ne désigne dans l'*Iliade* qu'une petite tribu thessalienne. Cela prouve clairement qu'il n'avait pas encore de valeur nationale (2). Un poète, à moins de le supposer archéologue de profession, n'aurait pas attribué à un nom une signification abolie et oubliée, en opposition avec celle qui était seule connue de son public. Les noms collectifs d'Argiens, de Danaens, d'Achéens ne sont pas non plus, à proprement parler, des noms nationaux. Jamais les Grecs ne se sont appelés Argiens ou Danaens, ni même Achéens. Ces noms désignaient, dans la tradition poétique, les hommes venus d'Argos ou de l'Achaïe thessalienne qui étaient censés avoir assiégé Troie. Ils se rapportaient donc à un groupement passager, dans lequel, il est vrai, la légende engloba peu à peu presque toutes les tribus de la Grèce continentale, et même les habitans de plusieurs îles. On n'y attachait aucune idée de filiation, aucune notion d'un ancêtre commun. Quant aux noms, si importans dans la Grèce historique, d'Ioniens, de Doriens, d'Éoliens, on peut dire qu'ils sont étrangers à la poésie homérique. Et ce n'est pas qu'elle les ignore absolument ou qu'elle ait scrupule de les employer. Elle nomme une fois les Doriens (*Odyssée*, XIX, 177) et une fois aussi les Ioniens (*Iliade*, XIII, 685) ; mais elle ne les connaît qu'à l'état de clans isolés, dont le nom n'a pris encore aucune extension. De même, elle mentionne des princes fils d'Éole (*Iliade*, VII, 154; *Odyssée*, XI, 237); mais il n'y a point pour elle de groupe ethnique éolien. Tout cela est fort naturel, si nous voulons bien comprendre que ces noms n'ont pris leur importance historique que peu à peu. Aux temps homériques, les confédérations qui en ont assuré la prééminence n'existaient pas encore. Les Grecs

(1) Thucydide, I, 3. Le grammairien Aristonique lui opposait le passage, d'ailleurs unique (*Iliade*, II, 867), où les Cariens sont appelés « hommes à la langue barbare. » Si ce vers n'est pas récent, il prouve simplement que le mot « barbare » commençait à être employé pour désigner quelque chose d'exotique; il ne s'appliquait qu'au langage; nulle part, dans l'*Iliade*, les ennemis des Grecs ne sont qualifiés collectivement de « barbares. »

(2) Dans l'*Iliade*, II, 530, le nom de « Panhellènes, » qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, paraît désigner une confédération de tribus de la Grèce centrale. Au contraire, chez Archiloque (fr. 52, Bergk), il désigne déjà manifestement tous les Grecs sans distinction.

d'Asie, comme ceux du Continent, vivaient alors dans une sorte d'état inorganique, où la véritable unité sociale était la cité. Plus tard, à partir du milieu du VIIIe siècle environ, aucune influence traditionnelle n'aurait pu empêcher des poètes, sujets aux influences de la mode et toujours prêts à rajeunir les vieilles choses, d'employer les noms qui étaient d'usage courant autour d'eux.

L'armée de Priam prêterait à des observations analogues. Nous ne les développerons pas ici. Bornons-nous à remarquer que les alliés de Troie sont de petits chefs, venus des environs immédiats, ou, tout au plus, des régions littorales de la mer Égée et du Pont. Nulle idée d'États puissans, s'étendant sur le plateau anatolien. Les Phrygiens de l'*Iliade* habitent près du lac Ascagne ; les Mysiens, au bord du lac Gygée et au pied du Tmolos. Mais il n'y a pas de grande monarchie phrygienne : nulle allusion aux Gordios ni aux Midas. Quant aux Lydiens, leur nom même est encore ignoré. Chose inconcevable, si la royauté guerrière de Gygès, terrible pour les villes grecques, eût été déjà constituée. La notion d'une grande puissance orientale n'est entrée dans l'épopée grecque qu'au temps de l'*Éthiopide*, lorsqu'un successeur d'Homère eut l'idée d'amener au secours de Priam son parent Memnon, fils de l'Aurore, avec son armée d'Éthiopiens.

N'insistons pas davantage sur ce point. La date reculée de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* résulte d'un ensemble de faits positifs. Pour la modifier, il faudrait les faire disparaître. Quant aux témoignages de l'antiquité, si nous les avons écartés de parti pris, il faut bien rappeler cependant qu'ils s'accordent à représenter Homère comme très ancien ; et lorsque Hérodote le place au IXe siècle, il a la prétention de le rajeunir (1). Cette date est pour lui la plus rapprochée qu'il puisse se permettre d'alléguer. Sans doute, son opinion, dont nous ignorons les raisons, n'a pas de valeur scientifique. Encore est-il qu'il possédait une connaissance étendue de toute une littérature disparue, et que, lisant les vieilles épopées, les œuvres des élégiaques et des lyriques, il ne pouvait pas ne pas tenir compte d'une foule de comparaisons et de rapports qui nous échappent aujourd'hui. Admettrons-nous aisément qu'il ait reporté de quatre siècles en arrière un

(1) Hérodote, II, 53.

poète incomparable, qui aurait vécu moins de cent cinquante ans avant lui, et dans son propre pays?

III

C'est aussi par l'étude directe des poèmes homériques, par les observations qu'ils suggèrent, par les témoignages qu'ils nous fournissent sur les aèdes et leur public, par tout ce qu'ils nous laissent entrevoir de leur propre histoire, qu'on peut essayer, en l'absence de renseignemens positifs, de deviner quelque chose du secret de leur formation.

L'opinion de M. Bréal sur ce point capital n'est pas très facile à préciser. On croit deviner chez lui une certaine indécision finale, résultant de plusieurs conceptions successives. Il repousse résolument l'idée d'une combinaison artificielle et tardive, qui aurait créé deux poèmes admirables avec des morceaux incohérens. Ce qu'il dit à cet égard ne peut qu'être entièrement approuvé. Et, à parler franchement, on pourrait même se demander s'il y avait lieu de s'occuper encore de cette conception déjà lointaine. Elle a eu son heure, et elle a été utile, comme le sont souvent les hypothèses qui secouent les vieilles opinions et qui obligent à considérer les choses de plus près. Mais enfin, nous ne sommes plus au temps de Lachmann. Sa doctrine est morte, et rien n'annonce qu'elle doive renaître. En la repoussant, M. Bréal n'accepte pas non plus l'idée d'une *Iliade* qui serait sortie un jour des mains de son auteur telle que nous la lisons. A moins de fermer les yeux, en effet, à des disparates, à des manques de suite, à des différences trop évidentes, il faut bien reconnaître que notre poème porte la trace, soit de conceptions diverses, soit d'altérations plus ou moins profondes. La pensée du savant critique paraît être qu'il a été composé d'abord sous une forme plus simple pour être produit dans des jeux ou concours publics, et qu'ensuite il a été grossi peu à peu, toujours en vue de ces mêmes concours. « L'*Iliade*, dit-il, une fois exécutée en son plan simple et grandiose, a reçu des agrandissemens successifs, non point au hasard, non point par dilettantisme littéraire, ce qui serait prématuré, mais parce qu'à intervalles réguliers revenait la même solennité où avaient été données les premières productions. Les agrandissemens viennent du même centre qui avait vu naître le thème pri-

mitif (1). » Et précisant sa pensée sur ce point, il admet, à l'origine, « un chantre inspiré, un grand poète, dont on ne saurait se passer : et ensuite, ce qui n'est pas moins nécessaire, un groupe d'hommes, une corporation, ayant même esprit, mêmes traditions, et travaillant pour un même objet, toujours nouveau (2). » Ce qu'il y a de personnel dans cette hypothèse, c'est l'affirmation nette d'une liaison nécessaire entre l'unité de notre *Iliade* et l'existence de certaines solennités périodiques, auxquelles une corporation d'aèdes solidement constituée prenait part régulièrement. Sur la formation même du poème, on ne voit pas bien en quoi la conception du « thème primitif, » dont il vient d'être question, diffère de celle d'une « *Iliade* primitive » (*Ur-Ilias*), que M. Bréal paraît tenir en défaveur (3). Mais peu importe ce point de détail. En écartant à la fois deux conceptions extrêmes et opposées, celle d'une *Iliade* artificiellement constituée et celle d'une *Iliade* qui n'aurait jamais varié, il fait bien ressortir l'opinion moyenne qui, depuis assez longtemps déjà, tend à se dégager des discussions antérieures. Cette opinion admet l'existence d'un poème primitif, développé par une succession d'agrandissemens. La difficulté est de déterminer l'étendue du poème primitif, la raison et la nature des agrandissemens. Et, pour cela, il est indispensable de bien comprendre d'abord en quoi consiste au juste l'unité du poème actuel.

Le sujet qui lui est propre, c'est, comme on le sait, la colère d'Achille contre Agamemnon et ses conséquences. Si le nom d'*Iliade* a pu lui être donné, — nous ne savons trop en quel temps ni par suite de quelles circonstances, — c'est que, à propos de cette querelle, la destinée d'Ilios est en jeu ; et, par suite, on s'imagine aisément que toute la guerre de Troie y est contenue virtuellement. En réalité, ce qui nous est raconté n'est, comme l'a noté Aristote, qu'un simple épisode de cette guerre (4). Il y a lieu de croire, naturellement, qu'on a dû se faire quelque idée d'ensemble de la guerre, avant de concevoir cet épisode. La légende de la guerre de Troie, enveloppée d'obscurité comme elle l'est, pourrait bien être issue d'une fusion entre deux traditions principales : l'une, argienne et mycénienne d'origine, formée

(1) *Pour mieux connaître Homère*, p. 46.
(2) Même passage, suite.
(3) Même ouvrage, p. 37.
(4) Aristote, *Poétique*, c. 23.

autour d'Agamemnon, puis transportée dans l'Asie grecque, et commémorant peut-être un fait historique, dont nous ne pouvons plus ni contrôler l'authenticité ni évaluer l'importance; l'autre, thessalienne, qui avait pour héros Achille, et qui se rattachait probablement à un culte de la région du Sperchios, transporté par l'émigration dans le pays qui devint l'Éolide. Agamemnon et Achille : rivaux prédestinés, entre qui la discorde était en quelque sorte inévitable, puisqu'ils représentaient deux groupes distincts, et qu'ils avaient chacun même popularité, mêmes droits à une primauté traditionnelle. Si une querelle entre deux héros était en soi, comme l'a montré récemment un de nos meilleurs hellénistes, M. Paul Girard, un des sujets les plus goûtés des hommes de ce temps, aucune querelle ne pouvait être plus intéressante pour eux que celle du roi de Mycènes et du fils de Thétis (1). On ne peut s'étonner qu'elle ait pris place par le fait d'un conteur quelconque, parmi les récits qui grossissaient autour d'Ilios. Le premier qui en parla put la mentionner sans s'y étendre longuement : car elle n'était qu'un incident, dans l'ensemble d'une légende bien plus compréhensive. Toutefois, cet incident, si brièvement qu'on le suppose raconté d'abord, ne pouvait guère se réduire à la querelle elle-même. Il n'avait réellement toute sa valeur qu'à la condition qu'on adjoignît à cette querelle quelques-unes au moins de ses conséquences naturelles. Il fallait bien dire qu'Achille, offensé, avait refusé de combattre et que les Grecs, en son absence, avaient subi de cruelles défaites. La querelle, sans cela, n'eût été qu'un fait divers, insignifiant. Il fallait dire aussi comment cette retraite d'Achille avait pris fin. Ce dénouement comportait, il est vrai, plusieurs formes. Achille pouvait accepter d'Agamemnon une satisfaction suffisante. Il pouvait aussi être ramené au combat par une impulsion de sa nature ardente, telle que le désir de venger un ami, tué en son absence. Rien ne prouve que ces diverses inventions, ou d'autres encore, ne se soient pas produites tour à tour, sinon simultanément. La forme du récit que nous lisons dans l'*Iliade* n'a rien en soi de nécessaire. Elle a pu varier avant d'être ainsi fixée. Ce qui ne peut guère être mis en doute, c'est qu'un récit d'ensemble, médiocrement développé,

(1) Paul Girard, *Comment a dû se former l'*Iliade, *Revue des études grecques*, juillet-octobre 1902. Je m'inspire ici librement des idées exprimées dans ce remarquable travail.

ait existé avant les parties les plus anciennes du poème, à la fois parce qu'il était conforme à la nature des choses et parce qu'on a peine à comprendre comment ces parties se seraient édifiées sans ce support indispensable.

Mais si l'on en reconnaît la nécessité, on se trouve par là même en possession d'un fait initial, qui explique, sinon l'unité actuelle de l'*Iliade*, du moins son unité originelle. La querelle d'Agamemnon et d'Achille, une fois connue dans son ensemble, pouvait à son tour se diviser en épisodes, et ces épisodes pouvaient donner naissance à autant de chants, qui, sans être continus, formaient groupe néanmoins. De tels chants étaient propres à constituer le fond premier d'un poème futur. Il y avait en eux une tendance naturelle à se rapprocher, qui résultait de leur origine commune et de la liaison des événemens. Et comme, d'ailleurs, dans la composition actuelle, les parties qui se rapportent aux faits les plus importans, telles que la Querelle, l'Ambassade, la Défaite d'Agamemnon, la Mort d'Hector, se font remarquer entre toutes par certains caractères communs, force d'invention, pathétique, grandeur simple, puissance descriptive, il est naturel d'admettre tout d'abord que celles-là au moins sont l'œuvre d'un même poète. Mais il n'est pas nécessaire de supposer pour cela qu'elles aient constitué dès l'origine un poème à proprement parler; car il existe, même entre celles-là, des divergences qui se concilieraient mal avec l'hypothèse d'un plan fermement arrêté.

Seulement, cette première unité, de quelque façon qu'on veuille la concevoir, n'est qu'un élément de l'unité du poème actuel. Celle-ci se manifeste par la continuité d'un long récit, qui, à travers des détours et des longueurs, s'achemine assez sûrement vers sa fin. Et, sous cette continuité, se révèle même un arrangement savant, grâce auquel des scènes de nature diverse sont heureusement entremêlées, de manière à varier les émotions et à soutenir l'intérêt. Il faut y reconnaître, en définitive, l'intervention d'un art réfléchi. Véritable création poétique, qui, toutefois, ne semble pas procéder d'un seul et même effort intellectuel. Car, malgré sa beauté, cet ensemble ne répond pas à l'idée d'un développement librement conduit par un puissant esprit, qui eût été tout à fait maître de sa pensée; et il faut se souvenir qu'il contient des parties qui ne peuvent pas avoir même origine. Ainsi, ce n'est pas la méconnaissance de l'unité

du poème, mais c'est au contraire une observation attentive de sa vraie nature, qui pousse la plupart des critiques contemporains à en chercher l'explication dans une élaboration plus ou moins lente et complexe.

Rien d'ailleurs, ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée* ne vient à l'appui de l'hypothèse d'après laquelle les poèmes primitifs ou leurs agrandissemens les plus anciens auraient été composés en vue d'amples récitations et de grandes solennités, par une corporation d'aèdes. Il n'y a point d'aèdes épiques dans l'*Iliade;* il y en a au contraire plusieurs dans l'*Odyssée*, mais ils y apparaissent toujours comme isolés. Chacun de ces chanteurs y est attaché à une maison princière, dont il est l'hôte habituel. Il y récite ses chants à la fin des repas, en les variant selon le goût des convives et quelquefois sur leur demande; et ces récits, d'après ce qui en est dit, ne semblent pas avoir plus d'étendue qu'un de ces épisodes de l'*Iliade* qui viennent d'être mentionnés. Par les sujets traités, ce sont précisément des épisodes de ce genre.

Chacun d'eux forme un tout, et ce tout est un événement détaché d'un ensemble légendaire. Quant à la récitation d'une épopée complète, au sens que nous donnons à ce mot, il n'en est question nulle part. Bien plus : lorsque le roi Alkinoos donne à Ulysse une fête qui remplit toute une après-midi, l'aède Démodokos n'y fait entendre qu'un chant assez court. Le poète odysséen ne songe même pas à nous mettre sous les yeux un concours de poésie, comme il nous représente un concours de jeux d'adresse. Il avait là pourtant, si ces concours eussent existé alors, une occasion toute naturelle de glorifier son art. D'après cela, si l'on veut s'abstenir de substituer l'imagination pure aux données positives, ce n'est ni par de grandes solennités ni par le travail collectif d'une corporation qu'il faut expliquer la croissance des poèmes homériques. Nous devons au contraire poser en principe qu'ils ont dû être récités d'abord et pendant longtemps selon le mode unique qu'ils mettent en scène, c'est-à-dire sous forme de chants isolés, et aussi, par conséquent, qu'ils ont été composés en vue de ce genre de récitation. Cela n'est aucunement en désaccord avec la définition qui vient d'être donnée de leur unité. Si l'auteur des plus anciennes parties de l'*Iliade* a déjà commencé à établir quelque liaison entre les scènes qu'il avait composées, ce fut sans doute parce qu'étant le familier d'un des princes de son pays, il eut l'occasion de les réciter fré-

quemment devant un auditoire qui ne changeait guère et qui, ainsi, pouvait mettre chaque scène nouvelle à sa place parmi d'autres scènes déjà connues. D'autres vinrent après lui qui firent de même, en ajoutant de nouveaux matériaux à la construction sans cesse agrandie; et ils le firent en poètes qu'ils étaient, c'est-à-dire en prenant soin de varier leurs inventions et de les encadrer entre celles des inventions antérieures qui leur semblaient le plus propres à les faire valoir. Le dernier travail seul, dont nous parlerons un peu plus loin, eut pour objet de constituer un texte approprié à de grandes récitations publiques. Mais, à ce moment, les poèmes existaient dans leur entier, bien que sous une forme un peu flottante encore.

La grande tâche de la critique est de discerner ces apports successifs, pour essayer de les assigner à des temps et à des lieux déterminés. On en conçoit la difficulté. Elle est si grande qu'on ne peut guère espérer la voir jamais surmontée définitivement. Les indices qu'il s'agit de recueillir sont en effet de telle nature qu'ils ne comportent qu'un degré plus ou moins élevé de probabilité. On les trouve dans l'étude de la langue, dans celle des détails descriptifs, des armes et de la manière de combattre, des mœurs, des usages sociaux, des institutions, des croyances religieuses. Toutes ces choses, lorsqu'on les examine de très près, laissent apercevoir des différences curieuses entre les diverses parties des poèmes soumis à l'observation. De très savantes recherches ont été conduites dans cet esprit depuis quelques années, et elles ont mis en lumière quantité de faits intéressans (1). Ces recherches se font à elles-mêmes peu à peu leurs règles spéciales. On sent de plus en plus qu'elles ne doivent pas obéir à des vues trop systématiques, qu'il faut y tenir grand compte de la survivance des vieux usages et des vieilles manières de parler, et qu'elles ne doivent pas viser par suite à un classement trop rigoureux. Une fois ceci bien compris, et à la condition de s'abstenir des affirmations trop absolues qui compromettent des méthodes d'ailleurs excellentes, il y a lieu d'attendre beaucoup de ces patientes explorations, véritables fouilles grâce

(1) Il faut mentionner particulièrement : Helbig, *Das homerische Epos*, 1884: Reichel, *Ueber homerische Waffen* (*Abhandl. d. archæologisch. Seminars d. Univers. Wien*, 1894); réédité en 1901; P. Cauer, *Grundfragen der Homerkritik*, Leipzig, 1895; Carl Robert, *Studien zur Ilias*, Berlin, 1901, contenant une étude de F. Bechtel, intitulée *Die Sprachform der Urilias*; et, tout récemment, les *Homerica* de J. Van Leeuwen, *Mnemosyne*, 1907.

auxquelles on distinguera de mieux en mieux, dans les substructions de la poésie homérique, la superposition et l'ordre des différentes assises.

Le principe fondamental dont elles s'autorisent, c'est que les poètes ioniens, tout en racontant des histoires d'un âge antérieur, n'ont pu s'empêcher d'y insérer bien des traits de leur propre temps. Ce principe a en lui-même une sorte d'évidence. Dépeindre un passé très lointain, sans y rien mêler de ce qu'on a l'habitude de voir et d'entendre, suppose un effort réfléchi et constant qu'un érudit même aurait grand'peine à soutenir et qu'aucun artiste ni poète n'a jamais réalisé en aucun temps. Il est tout à fait impossible de l'attribuer à des hommes pour qui l'histoire n'existait pas, ni, à plus forte raison, le sens historique, qui en est le fruit tardif. D'ailleurs, les résultats ici ont justifié la méthode et, du même coup, le principe sur lequel elle est fondée. Il n'y a vraiment pas lieu d'insister sur ce point.

IV

D'après ce qui précède, la tradition qui attribuait l'*Odyssée* au même poète que l'*Iliade* peut désormais être considérée comme sans valeur. En fait, elle ne compte plus guère de défenseurs aujourd'hui. Les ressemblances entre les deux poèmes se réduisent à la parenté des sujets et à la pratique d'un même art de composition et de style, qui appartenait alors, non à un certain poète, mais à une classe d'hommes de même profession. Au contraire, les différences sont nombreuses et frappantes. Elles se manifestent, sous l'uniformité traditionnelle, dans l'esprit même des deux œuvres, dans les croyances, dans l'évolution des légendes, dans les points de vue moraux, dans le degré de culture, dans la langue enfin et jusque dans la versification. Tous ces faits ont été étudiés en détail et sont connus. Ils paraissent démontrer que, d'une manière générale, l'*Odyssée* est postérieure à l'*Iliade*. Toutefois, rien n'autorise à penser qu'elle ne soit pas née, elle aussi, en Ionie. Les conjectures qu'on a pu faire à cet égard manquent de fondement solide. C'est dans la Grèce d'Asie que l'épopée a trouvé le terrain le plus favorable à sa croissance; c'est là qu'elle a pris son développement ; et l'*Odyssée* en marque une des phases naturelles. Par beaucoup des élémens qu'elle contient, elle semble d'ailleurs indiquer elle-même qu'elle est

issue du pays où la navigation grecque a pris son premier essor, et où les légendes de la mer ont dû particulièrement trouver faveur. En outre, elle se rattache à l'*Iliade* par des liens si intimes, elle procède d'elle si directement par ses légendes, par ses nombreux emprunts, par ses allusions répétées, par les traditions d'art dont elle s'inspire, qu'il faudrait, pour l'en séparer, des raisons décisives. Ces raisons font absolument défaut jusqu'à présent. En ce qui lui est propre, elle ne nous offre, pas plus que l'*Iliade*, le premier état de la matière poétique qu'elle a illustrée. Elle repose sur un fond d'inventions, qui, certainement, avaient été déjà mises en œuvre. La plupart des personnages ou des êtres fabuleux qu'elle met en scène sont présentés au public comme d'anciennes connaissances.

Les voyages d'Ulysse sont le plus ancien récit de navigation méditerranéenne que les Grecs nous aient légué. Il est naturel que ce récit ait de tout temps excité l'intérêt très vif des géographes et qu'ils aient eu en général une tendance à le considérer comme un document de grande valeur. C'est ce que faisait déjà, vers l'an 700 avant notre ère, l'auteur du *Catalogue hésiodique;* et c'est ce que vient de faire encore, après une longue série de géographes et de savans, M. Victor Bérard, dans l'ouvrage mentionné plus haut. Il s'est persuadé que les pays visités par le héros de l'*Odyssée* étaient des pays réels, que la route suivie par lui pouvait être tracée sur nos cartes, que les lieux dont il parle étaient encore parfaitement reconnaissables; et, désireux d'en fournir la preuve, il les a visités à cette intention, il en a étudié les noms et l'aspect, enfin, pour parler aux yeux autant qu'à l'esprit, il les a photographiés et en a présenté l'image à ses lecteurs. Ce voyage, il ne croit pas d'ailleurs que le poète odysséen l'ait fait avant lui. Il n'avait pas besoin de le faire. Les marins phéniciens avaient pris cette peine depuis longtemps. Et non seulement ils avaient parcouru ces routes, mais ils les avaient décrites, ils avaient nommé chacun de ces lieux, ils avaient mesuré les distances, établi les orientations, noté le régime des vents et celui des courans, enregistré toutes les observations essentielles sur les terres, les montagnes, les ports et les mouillages, les grottes et les fleuves, sans oublier, bien entendu, les habitans. C'est un périple rédigé par eux que le poète odysséen a traduit pour en faire le support de ses récits, à moins qu'on ne l'eût traduit avant lui, ou même arrangé déjà

plus ou moins librement, car M. Bérard semble hésiter sur ce point. Et, d'après lui, le poète a suivi ce périple assez exactement pour qu'on puisse vérifier sur les lieux toutes ses descriptions, bien qu'il ait d'ailleurs traduit tout cela en un langage poétique ou mythologique, qui exige quelquefois, pour être bien compris, toute la sagacité de son interprète.

Le défaut de cette hypothèse, si intéressante en elle-même et si brillamment présentée par son auteur, c'est qu'elle a contre elle, non seulement les objections qu'elle soulève, mais, s'il faut parler franchement, les argumens mêmes dont elle s'autorise. Ceux-ci se ramènent essentiellement à deux : l'un tiré des descriptions, l'autre des noms de lieux. Le premier se fonde sur la ressemblance qu'on est invité à constater entre les descriptions odysséennes et les photographies commentées qui illustrent ces deux beaux volumes. Par malheur, il en est des ressemblances topographiques comme des ressemblances personnelles. A moins d'être évidentes, elles dépendent des impressions du moment, de la façon de regarder, des idées qu'on apporte avec soi. Quiconque a tant soit peu voyagé sait par expérience combien de promontoires, méditerranéens ou non, présentent de profils analogues, combien d'estuaires ont même aspect, combien de ports naturels s'ouvrent entre deux saillies de rivage qui les protègent, combien de grottes ont été creusées par la nature dans le rocher et tapissées par elle de verdure. Les descriptions de l'*Odyssée* sont faites avec des traits empruntés à la nature méditerranéenne. Il n'est pas surprenant qu'on puisse retrouver, dans la même aire géographique, beaucoup de sites qui s'en rapprochent. Ce qu'il faudrait démontrer, ce serait donc non seulement que telle description odysséenne ressemble à tel site déterminé, mais encore qu'elle ne ressemble à aucun autre. Démonstration impossible, et dont l'impossibilité même met en lumière le défaut de l'argument.

Celui qui est tiré des noms de lieux est-il plus satisfaisant? M. Bérard veut expliquer tous les noms odysséens par des noms phéniciens, dont il ne peut même pas, le plus souvent, attester l'existence, mais qu'il reconstitue, pour les besoins de sa cause, avec des racines empruntées à diverses langues sémitiques. Combien cette façon de procéder est critiquable en elle-même, c'est ce qui apparaît dès qu'on y réfléchit, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune compétence spéciale. Elle l'est d'autant plus que

les traductions supposées sont loin d'être conformes à l'usage des mots dans la langue homérique. Si un poète ionien avait voulu exprimer, par un nom de déesse, l'idée de « cacher, » il aurait pu appeler cette déesse Keutho ou Krypto, il ne l'aurait pas appelée Kalypso. Mais le vrai défaut de l'hypothèse est d'une nature plus générale. On trouve en Grèce un assez grand nombre de noms qui semblent être ou qui sont manifestement d'origine sémitique. Fort peu de ces noms ont été remplacés par des équivalens grecs. Pourquoi le narrateur des pérégrinations d'Ulysse se serait-il donc imposé ce labeur étrange de transposer d'une langue dans une autre des noms que l'usage ne l'obligeait aucunement à traduire et qui, ainsi traduits, ne devaient plus être reconnus de personne? Il faudrait, pour en donner une explication satisfaisante, lui prêter un dessein arrêté de dissimuler ses emprunts, et ceci nous mène à l'objection de principe que soulève la théorie même du périple phénicien, ou plutôt celle d'un périple, quel qu'il soit.

L'emploi d'un document géographique implique, de la part d'un narrateur, une préoccupation d'exactitude. Or, quiconque s'applique à être exact, tient à le faire constater par ceux auxquels il s'adresse. Il y a contradiction à imaginer un poète qui se ferait géographe, qui tiendrait à ne rien dire que de rigoureusement vrai, et qui, pourtant, s'arrangerait de telle sorte que cette vérité dût nécessairement échapper à son public. C'est pourtant là l'étrange manière de procéder qu'il faudrait attribuer au poète odysséen, si l'hypothèse en discussion devait être admise. Supposons avec M. Bérard que l'île de Calypso soit réellement un certain îlot déterminé, voisin d'une terre qui aurait été appelée par les Phéniciens terre ou île de la Cachette (Hispania). Quel est celui des marins de Milet ou de Phocée qui l'aurait reconnue, une fois transformée en Ogygie, et qui se serait douté que le nom même de Calypso dissimulât celui de cette terre? Ajoutons qu'un narrateur, soucieux de se montrer bien informé, aurait dû s'appliquer tout particulièrement à noter les directions et les distances. Le nôtre semble avoir le souci contraire. Lorsque Ulysse, quittant avec sa flotte le pays des Lotophages, c'est-à-dire, suivant M. Bérard, l'île de Djerba dans le golfe de Gabès, arrive chez les Cyclopes, qui, d'après lui, habitaient les environs de Cumes en Italie, voici ce que le texte odysséen dit de ce long voyage: « De là, nous naviguions plus loin, très affligés; et

nous arrivions à la terre des Cyclopes, race violente, qui ne connaît aucune loi (1). » Et c'est tout. Le poète qui parle ainsi voudrait, d'après M. Bérard, nous donner à comprendre que son héros a franchi environ deux cents lieues de mer, longé la côte d'Afrique, passé à l'Ouest de la Sicile, traversé la mer Tyrrhénienne et abordé enfin en Italie. Était-ce vraiment la peine qu'il eût recueilli des informations si précises pour s'en servir de cette manière?

Ainsi l'hypothèse d'un document géographique qui aurait servi de fondement à la fiction du voyage d'Ulysse doit être écartée. Il n'en résulte pas, bien entendu, qu'il n'y ait rien de réel derrière cette fiction. Plusieurs des récits dont elle se compose peuvent contenir quelque souvenir plus ou moins altéré de certaines navigations, volontaires ou non, dont on avait parlé en Ionie ; et rien n'empêche d'admettre que des élémens phéniciens s'y soient mélangés à ce que les marins grecs avaient vu ou croyaient avoir vu par eux-mêmes. Mais, en ce cas, il paraît bien impossible aujourd'hui d'en faire le discernement. Lorsque l'invention des aèdes fit errer Ulysse à travers les mers, il dut naturellement y rencontrer les êtres merveilleux qui étaient censés habiter les îles et les terres inconnues. C'est ainsi qu'ils furent introduits dans son histoire, à mesure qu'elle devenait plus populaire. Son voyage lui-même fut maintenu en dehors de toute géographie déterminée, afin de se mieux prêter à toutes les rencontres. On admit, d'une manière générale, qu'il avait été emporté vers le couchant, parce que c'était de ce côté qu'il y avait alors le plus d'inconnu. Mais on se garda bien de lui faire suivre des routes maritimes ordinairement fréquentées. Voyageur de la poésie, il ne devait errer et séjourner que dans des régions de mystère.

Ses aventures constituent dans le poème actuel une série dont l'ordre est déterminé par des raisons qu'on peut découvrir. Cet ordre, par conséquent, dénote un travail de réflexion et de composition. S'ensuit-il que l'ensemble des récits d'Ulysse ait été composé d'un seul jet? L'étude attentive des détails ne permet pas de le croire. Sans vouloir résumer ici tout ce qui a été dit à ce sujet et sans essayer de prévoir ce qu'on en pourra dire encore, il suffit de rappeler que la pièce centrale de cette partie

(1) *Odyssée*, IX, 105-106.

du poème, la *Visite au pays des morts*, est manifestement un assemblage de morceaux disparates, qui ne peuvent être ni du même auteur, ni du même temps. Cet épisode a lui-même pour centre et pour raison d'être la consultation du devin Tirésias. Or, cette consultation, comme Kirchhoff l'a fait voir depuis longtemps, est réellement sans objet dans le poème tel que nous le lisons. Car Tirésias n'apprend rien à Ulysse sur ce que le héros est venu lui demander, c'est-à-dire sur les moyens de rentrer enfin dans sa patrie. C'est la déesse Circé qui lui décrit la route à suivre. Il y a incompatibilité entre ces deux personnages, étant donné le rôle de prophète qui leur est attribué à tous deux. Leur rapprochement ne s'explique bien que par la fusion de deux récits distincts, répondant à deux conceptions différentes de l'ensemble.

V

Les voyages d'Ulysse ne sont qu'une partie de sa légende. Celle-ci se prolonge et se complète dans l'*Odyssée* par le récit de sa lutte contre les prétendans de Pénélope et de la vengeance qui en est le dénouement. La question de l'unité de formation du poème est liée à celle de l'unité de cette légende, bien que la solution de l'une ne soit pas nécessairement valable pour l'autre.

Un certain nombre de savans, parmi lesquels il faut nommer M. de Wilamowitz-Moellendorff et M. Otto Seek, inclinent à considérer la légende d'Ulysse comme le développement d'un mythe solaire. Pour justifier cette façon de voir, ils font ressortir certains traits, qui leur paraissent caractéristiques, et qu'ils empruntent à toutes les parties de cette légende, aussi bien aux voyages qu'à la vengeance. C'est admettre implicitement que tous les traits ainsi notés étaient primitivement réunis et qu'ils font essentiellement partie d'un même tout. Or, rien ne prouve qu'il en ait été ainsi. On prend pour base de démonstration un fait qui est lui-même à démontrer. Véritable faute de méthode, qui doit rendre plus suspecte encore une théorie singulièrement hasardeuse par elle-même.

En fait, il n'y a aucune raison de croire qu'Ulysse ait été dès l'origine un voyageur. Rien dans l'*Iliade* ne le désigne comme tel. Ses pérégrinations, comme celles de Ménélas, ne

commencent qu'après la prise d'Ilios; elles sont un simple épisode de la guerre de Troie; et c'est parce qu'il a été mêlé à cette guerre que ce thème a pris naissance. Au contraire, la légende de Pénélope et des prétendans, quelle qu'en soit l'origine, est tout à fait indépendante de la même guerre. C'est sans doute un vieux récit péloponnésien, dont le caractère naïf, et peut-être mythique, se marque dans l'invention de la toile éternellement tissée et jamais achevée. Les prétendans, naturellement, sont aussi anciens que cette toile qui sert à déjouer leurs espérances; et, par conséquent, dès qu'Ulysse a été associé par la poésie à Pénélope, il a dû tuer les prétendans. Or nous ne trouvons trace nulle part d'une tradition quelconque qui aurait donné à Ulysse une autre épouse légitime que Pénélope. C'est donc la vengeance du héros qui doit être considérée comme l'élément fondamental de la légende odysséenne, tandis que les voyages n'en seraient qu'un développement ultérieur.

Cela ne prouve pas, bien entendu, que la dernière partie de l'*Odyssée* soit antérieure, en sa forme actuelle, à celle qui a pour sujet les pérégrinations. Le récit odysséen, là comme ailleurs, n'est qu'un dernier état d'une légende qui a évolué et que des poètes conteurs se sont transmise l'un à l'autre. Dans tous les cas, ce récit, tel qu'il est aujourd'hui, paraît bien trahir, comme celui des voyages, des remaniemens importans. Déjà, dans l'antiquité, on considérait la descente des prétendans chez Hadès, et même tout ce qui suit la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope, comme une addition. La critique moderne est allée beaucoup plus loin. Kirchhoff a fait ressortir d'importantes contradictions dans le rôle de Télémaque et dans les instructions données par Ulysse à son fils à propos des armes suspendues aux murs de la salle. Wilamowitz a noté des traces manifestes d'une élaboration progressive dans la répétition étrange d'un même motif: l'outrage infligé à Ulysse par un convive brutal se renouvelle trois fois, du XVIIe chant au XXe. Otto Seek, dans son importante étude sur les sources de l'*Odyssée* (1), a pris pour point de départ la scène du combat final, et il a cru pouvoir démontrer, d'abord qu'elle était faite du rapprochement de plusieurs versions diverses, et ensuite que chacune de ces versions se rattachait à une *Odyssée* complète, qui aurait eu son existence

(1) *Die Quellen der Odyssee*, Berlin, 1887

propre, et en quelque sorte, son autonomie. Cette dernière conclusion ne saurait être acceptée par une critique prudente. Mais la méthode d'analyse de M. Seek, reprise depuis lors par plusieurs savans, semble mettre du moins hors de doute qu'un certain nombre des épisodes odysséens ont été traités à plusieurs reprises par divers poètes avec des variantes importantes, et que plusieurs de ces variantes se trouvent aujourd'hui fondues ensemble dans toutes les parties du poème.

S'il en est ainsi, on ne saurait se flatter de reconstituer l'histoire des transformations intérieures qui ont amené peu à peu l'*Odyssée* à sa forme dernière. Toutefois, deux idées fondamentales peuvent servir du moins à l'éclairer. La première, c'est qu'il n'y a pas de liaison nécessaire entre la seconde partie (comprenant la délivrance d'Ulysse, son séjour chez les Phéaciens, ses récits de voyages), et la troisième (qui commence par son retour à Ithaque et se termine par sa vengeance). Ces deux parties ont pu former deux groupes de chants distincts; car chacune d'elles constitue, en un certain sens, un tout, qui se suffit à lui-même. Et, par conséquent, elles ont pu évoluer séparément, pendant un certain temps au moins. Mais on conçoit aussi combien elles devaient tendre à se rapprocher, comme se faisant suite naturellement. Le XIIIe chant, qui les relie aujourd'hui, ne laisse plus apercevoir aucune trace d'une soudure artificielle. En outre, elles ont exercé l'une sur l'autre une influence mutuelle, dont on peut relever de nombreux indices. L'autre remarque, plus importante encore, se rapporte au rôle que joue la première partie, ou *Télémachie*, dans la contexture de l'ensemble.

Cette partie, depuis l'étude qu'en a faite Kirchhoff, ne semble plus pouvoir être regardée comme un tout indivisible. Car il a démontré, de la manière la plus frappante, qu'une portion au moins du premier livre était postérieure au second. Il serait nécessaire d'en déterminer plus exactement la relation mutuelle. Peut-être la difficulté vient-elle seulement du voyage de Télémaque, que l'on est trop porté à considérer comme le sujet propre de la *Télémachie*. Ce voyage, en réalité, pourrait bien être une invention plus récente, ajoutée après coup à celle de la visite d'Athéné, qui a pour conséquence immédiate l'assemblée et la sommation adressée vainement aux prétendans. Dans tous les cas, une *Télémachie* primitive, même ainsi réduite, paraît bien répondre à un dessein arrêté, qui a dû être d'unir étroite-

ment ensemble les « voyages » et la « vengeance. » On ne peut nier, en effet, qu'elle ne prépare à la fois ces deux autres parties du poème : d'une part, elle oblige notre pensée à se porter vers Ulysse absent et à le chercher, pour ainsi dire, à travers les mers; d'autre part, en nous offrant le spectacle de l'insolence des prétendans, non seulement elle justifie la vengeance, mais elle la rend désirable. Ce dessein implique une vue d'ensemble de tous les chants odysséens, une intention consciente d'en former un tout. Et ce dessein est fort ancien, puisqu'il est probablement antérieur au voyage de Télémaque, et que nous avons noté plus haut, dans une des scènes qui dépendent de ce voyage, une conception religieuse remontant au VIIIe siècle. Il résulte de là que, dès ce temps, l'ensemble des chants odysséens, encore soumis à de nombreuses variations de détail, était cependant assez arrêté pour qu'on pût l'embrasser d'un même regard.

VI

Un dernier fait, dont on ne saurait méconnaître l'importance dans l'histoire des poésies homériques, peut aider à la mieux comprendre dans son ensemble. Le texte de ces poésies, tel qu'il nous est parvenu, provient d'une rédaction unique et d'une rédaction athénienne. C'est un des mérites de P. Cauer d'avoir mis définitivement ce fait en pleine lumière, il y a déjà une trentaine d'années; et les découvertes des papyrus qui ont eu lieu depuis lors n'ont fait que le rendre plus manifeste. Ces papyrus, comme d'ailleurs maint passage des commentaires anciens, montrent sans doute qu'il y avait, dans les exemplaires répandus à travers le monde antique, un grand nombre de petites divergences de détail. Mais ces divergences provenaient d'inexactitudes, d'oublis, de confusions, quelquefois d'opinions individuelles; elles ne se rapportent jamais à une tradition divergente, émanée d'une autre source. Certaines fautes de métrique, certaines formations irrégulières, certaines contractions verbales, qui se retrouvent dans tous les exemplaires indifféremment, ne s'expliquent que par l'influence d'une prononciation et d'une rédaction athéniennes. Il faut donc admettre que tous les textes anciens dérivent de cette rédaction unique.

Les témoignages la placent au VIe siècle. On nous rapporte qu'elle fut faite à Athènes, par les ordres de Pisistrate, en vue ou

à l'occasion des récitations épiques qui avaient lieu aux Panathénées. De tout ce qui précède, il ressort clairement qu'à cette date, l'*Iliade* et l'*Odyssée* existaient depuis longtemps dans leur entier. Bien plus, on admet aujourd'hui qu'elles étaient déjà écrites. Elles avaient dû l'être par les aèdes ioniens eux-mêmes. Comment s'expliquer alors que ces rédactions antérieures aient été si complètement oubliées? qu'aucune d'elles n'ait donné naissance à une lignée d'exemplaires, affranchis de l'influence athénienne? On a voulu rendre compte de ce fait par la prépondérance que prit Athènes après les guerres médiques, par une sorte de monopole du commerce des livres dont elle aurait joui? Qu'en savons-nous? Et quelle vraisemblance même y a-t-il dans cette hypothèse? Pourquoi les autres villes de la Grèce continentale, de la Sicile, de l'Italie n'auraient-elles pas eu, elles aussi, leurs ateliers de copistes et leur commerce de manuscrits? Et, si elles les avaient effectivement, pourquoi ont-elles toutes, d'un commun accord, copié l'édition athénienne?

Une seule explication semble possible. Il faut reconnaître que cette édition avait quelque chose de nouveau et qu'en un certain sens, elle était unique au monde. Probablement, c'est que, nulle part ailleurs qu'à Athènes, vers la fin du VIe siècle, on ne trouvait dans le commerce un exemplaire complet et satisfaisant de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Les rédactions qui existaient antérieurement, faites par les aèdes pour leur usage personnel et modifiées à mesure que les poèmes se développaient, étaient le plus souvent partielles et discordantes. Telle de ces rédactions s'en tenait à un état déjà ancien du développement et n'était plus au courant. Telle autre s'était plus ou moins embrouillée dans les variantes, les additions et les remaniemens survenus d'âge en âge. On tombait sur des contradictions, des lacunes, des transpositions, des erreurs multiples. L'usage des récitations partielles, qui se perpétuait, tendait à augmenter cet émiettement. En réalité, vers 550, la constitution d'un texte des anciens poèmes épiques, et particulièrement d'un texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, tel que celui que nous possédons, était une tâche difficile, qui dépassait les forces d'un homme isolé. Elle ne put être réalisée que dans une ville importante, probablement à grands frais, grâce à la volonté d'un chef d'État puissant, qui avait au loin des relations et des moyens d'influence et par le concours d'un groupe de travailleurs qu'il animait de

son esprit. Les membres de cette commission, se divisant la tâche, et s'attribuant chacun tel ou tel des anciens poèmes épiques, eurent à réunir ces exemplaires partiels et divergens, à les comparer, à les compléter les uns par les autres, à retrouver et à dégager la continuité du développement, parfois peut-être à raccorder certaines parties mal cohérentes et, au besoin, à éliminer les contradictions les plus visibles. Ainsi se montrèrent à tous les yeux ces vastes ensembles, qui jamais encore n'étaient apparus avec cette netteté de lignes et cette précision de contours. Cette œuvre, vraiment grande, ceux qui en étaient chargés ne l'accomplirent pas sans se tromper. Cela était impossible. Mais ils l'accomplirent de telle manière qu'ils l'imposèrent immédiatement et pour toujours à l'opinion publique. Ce fut un enchantement pour tous les Grecs que de pouvoir lire désormais ces vieux récits, pleins de leur histoire légendaire, dans cette forme limpide, claire, ordonnée; un enchantement si puissant qu'il se propagea d'une extrémité à l'autre du monde hellénique, et que cette édition athénienne fut accueillie comme si elle avait été dictée par Homère lui-même. Le savant Aristarque a traduit involontairement cette impression, cinq cents ans plus tard, en se persuadant et en affirmant qu'Homère avait dû être un Athénien. Ne méconnaissons pas ce qu'il y avait de vérité dans cette erreur.

Les admirateurs de la beauté antique doivent être reconnaissans envers les hommes qui accomplirent ce travail, et surtout envers l'Athénien Onomacrite, qui paraît s'être occupé spécialement de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Hérodote, il est vrai, nous donne à penser qu'il était dénué de scrupules. Mais, s'il en avait eu, il ne serait jamais venu à bout de son entreprise. C'était en son genre un homme d'action, qui avait l'audace et le tour de main nécessaires. Notre critique, inquiète et méticuleuse, ne peut lui reprocher qu'une chose, qui est d'avoir trop bien réussi. Si nous possédions quelques-uns de ces vieux exemplaires de rhapsodes, qu'il eut certainement entre les mains, et que son édition condamna à disparaître, la question homérique serait beaucoup plus près d'être résolue.

MAURICE CROISET.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE[1]

LE LENDEMAIN DE LA MORT

I

Nous avons laissé le Duc et la Duchesse de Bourgogne sur leur lit de mort. Il nous reste à les conduire jusqu'à leur dernière demeure.

Soit que la fin si rapide du Duc de Bourgogne eût surpris ceux qui l'entouraient, soit que l'étiquette ne permît à aucun d'entre eux de troubler le sommeil du Roi, Louis XIV n'avait point été appelé au chevet de son petit-fils expirant. Personne n'osa même, à son réveil, lui apprendre, en termes exprès, la fatale nouvelle. « Ce fut, dit Sourches, à la tristesse qu'il vit peinte sur le visage de tout le monde qu'il devina la mort de M. le Dauphin (2). » Sa douleur fut grande. Il embrassa tendrement et à plusieurs reprises le duc de Berry en lui disant : « Je n'ai donc plus que vous. » Comme le salon par lequel il fallait passer pour se rendre à la chambre où reposait la dépouille du Duc de Bourgogne était commun avec l'appartement du Roi, on crut que, pour éviter ce triste voisinage, il allait quitter Marly et se rendre à Trianon. Mais il se borna à changer d'appartement

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1907.
(2) Sourches, t. XIII, p. 301.

et à prendre celui de la duchesse de Bourbon. On se hâta au reste de mettre fin à cette situation pénible, et, l'après-dînée, le corps du Duc de Bourgogne fut transporté, sans cérémonie, à Versailles. Pendant ce transport, le Roi se promena dans les jardins de Marly, et, le soir, il rentra dans son appartement.

Le lendemain, les chirurgiens firent, à Versailles, l'autopsie du corps du Duc de Bourgogne sur les constatations de laquelle nous reviendrons. Ils en retirèrent le cœur qu'on embauma et qu'on déposa auprès de celui de la Dauphine, afin de les porter tous deux ensemble au Val-de-Grâce. Le corps fut ensuite mis dans le cercueil, et le cercueil placé sur la même estrade que celle où était déjà le cercueil de la Dauphine, « spectacle nouveau et si affreux, ajoute Breteuil dans son *Journal*, que ceux qui, comme moy, ont eu la douleur de le voir ne peuvent y penser sans en frémir (1). »

Le soir de ce même jour les deux cœurs furent transportés au Val-de-Grâce, et immédiatement surgit une question d'étiquette que le Roi dut trancher. L'abbé Morel, aumônier de quartier du Roi auprès du Duc de Bourgogne, prétendit que c'était à lui de porter le cœur de la Duchesse de Bourgogne, la maison du Dauphin devant marcher avant celle de la Dauphine. Mais l'évêque de Senlis, prêmier aumônier de la Dauphine, ayant déjà été désigné par le cardinal de Janson, grand aumônier, pour cette fonction, le Roi ne voulut pas revenir sur cette décision; il fut cependant fait mention sur le registre des cérémonies que « cela ne s'étoit fait que par un ordre particulier du Roi. » Louis XIV dut également désigner le prince et la princesse qui accompagneraient les cœurs. Celui de la Duchesse de Bourgogne aurait du être porté par la duchesse d'Orléans; mais celle-ci s'excusa sur son extrême affliction, car elle portait une tendre affection à sa nièce. La grande-duchesse de Toscane, sa grand'-tante, qui était retirée à l'abbaye de Montmartre, et qui aurait dû remplacer la duchesse d'Orléans, répondit « qu'on ne songeoit à elle que pour les cérémonies funèbres, que puisqu'elle n'étoit point des plaisirs de la Cour, elle n'en devoit pas avoir les

(1) Le *Journal* inédit du baron de Breteuil, qui partageait avec Sainctot les fonctions de maître des cérémonies, se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ce *Journal* comprend sept volumes, dont la publication présenterait beaucoup d'intérêt, car Breteuil entremêle le récit des cérémonies auxquelles il a présidé de commentaires et de réflexions souvent piquantes.

fatigues et qu'elle se trouvoit incommodée (1). » A défaut de ces deux princesses, le Roi désigna la princesse de Condé. De même le duc du Maine fut désigné, à défaut du duc de Berry, que son extrême douleur fit dispenser de toutes les cérémonies funèbres, et du duc d'Orléans qui fut réservé pour les cérémonies de Saint-Denis. Peut-être le Roi ne fut-il pas fâché de cette nouvelle occasion qui lui était offerte de faire tenir par un de ses bâtards un rôle qui aurait dû revenir à un prince du sang. Ces diverses désignations faites, il travailla, comme à son ordinaire, avec le Père Le Tellier, et, l'après-dînée, se promena dans les jardins de Marly.

Les deux cœurs furent mis dans un carrosse dont les huit chevaux étaient bardés de housses noires traînant jusqu'à terre avec de grandes croix de moire d'argent blanche. L'évêque de Senlis en rochet et camail, la princesse de Condé, le duc du Maine, la duchesse de Vendôme, M[lle] de Conti et la duchesse du Lude y montèrent, et le carrosse partit du pied du grand escalier, les tambours des gardes françaises et suisses battant « d'une manière lugubre. » Le carrosse était suivi de plusieurs autres, où prirent place les menins du Dauphin, et les officiers de la maison de la Dauphine. Une infinité de flambeaux de cire blanche portés par des gardes du corps à cheval, des pages et des valets de pied éclairaient la marche. Parti à six heures et demie, le cortège n'arriva qu'à minuit au Val-de-Grâce. L'abbesse fit, en recevant les cœurs, un très touchant discours. Le cortège ne repartit du Val-de-Grâce qu'à deux heures du matin. Les princesses, fatiguées, couchèrent à Paris.

Cependant, à Versailles, on préparait tout pour les cérémonies qui devaient précéder la levée des corps. Les deux grilles du palais étaient tendues de noir, sans écusson. Toutes les marches du vestibule, le grand escalier, la première salle des gardes et tout l'appartement de la Dauphine étaient également tendus de noir jusqu'au plafond. Deux bandes d'écussons régnaient depuis la cour jusqu'à l'appartement où les deux cercueils étaient exposés.

Les deux corps furent gardés pendant trois jours à partir du samedi 20, à droite par les menins du Dauphin, à gauche par les dames du palais de la Dauphine et par quatre évêques, deux

(1) Sourches, t. XIII, p. 297.

de chaque côté des cercueils. Menins et dames du palais se relayaient, ainsi que les duchesses, que les maîtres des cérémonies annonçaient quand elles venaient se mêler aux dames pour garder le corps de la Dauphine. Les femmes des ministres et secrétaires d'État obtinrent que, quand elles se présenteraient, elles seraient annoncées également.

L'usage était qu'aux grandes obsèques tous les princes du sang, puis toutes les princesses vinssent en cortège et en cérémonie donner l'eau bénite. Comme il y avait deux cercueils, régulièrement, il aurait fallu que chaque cortège se formât deux fois. Mais, au grand scandale de Saint-Simon, on ne fit qu'une « légère image » de cette longue cérémonie. « La hâte de débarrasser le Roi à Versailles et qu'il eut lui-même de n'avoir plus à ouïr parler de choses si douloureuses et de n'entretenir pas l'excitation des propos, fit abréger tout et diminuer tout et pour les cérémonies et pour le nombre des personnes qui y devoient assister... Rien ne fut jamais si court ni si baroque, jusque-là que la maison même de la Dauphine ni les menins ne donnèrent point d'eau bénite en cérémonie, c'est-à-dire un premier gentilhomme de la Chambre à la tête des menins, la dame d'honneur à la tête des dames de Madame la Dauphine, et le chevalier d'honneur à la tête des officiers premiers et principaux de la maison (1). » Le duc d'Orléans retourna cependant seul donner de l'eau bénite au Duc de Bourgogne. « Une petite troupe de ducs venus de Marly, dit Sourches (2), leur en donna aussi, mais il n'y eut personne qu'eux qui eut cet honneur. » Si le cérémonial laissa quelque peu à désirer, en revanche, une foule nombreuse et attendrie, à laquelle, comme c'était l'usage, l'accès du palais fut ouvert, se pressa pour défiler devant les cercueils. Il fut nécessaire d'établir une barrière pour la contenir et prévenir tout désordre.

Les deux corps furent ainsi gardés jusqu'au mardi 23. A la tombée de la nuit, commença de s'ébranler le long cortège qui devait les accompagner jusqu'à Saint-Denis. Le duc d'Orléans avait été désigné par le Roi pour le conduire. A cinq heures, il se présenta dans la chambre de parade où étaient les deux cercueils. Dangeau, en sa qualité de chevalier d'honneur de la Duchesse de Bourgogne, Tessé, en sa qualité d'écuyer, la du-

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 128 et 129.
(2) Sourches, t. XIII, p. 310.

chesse du Lude, et les dames du palais l'accompagnaient, ainsi que la grande-duchesse de Toscane, la duchesse de Vendôme, la princesse de Conti et Mlle de la Roche-sur-Yon. Ils jetèrent une dernière fois de l'eau bénite sur les deux cercueils, ainsi que l'évêque de Senlis et les évêques de Montauban, de Tournay et d'Autun qui l'assistaient. Les prêtres de la Mission, qui desservaient la paroisse de Versailles, entonnèrent le *Miserere*. Dix gardes du corps enlevèrent alors chacun des cercueils, et deux gardes chacune des caisses plus petites qui contenaient les entrailles. Pendant qu'ils descendaient le grand escalier et pendant qu'on chargeait cercueils et caisses sur un char funèbre, « auquel on faisoit trop d'honneur, dit Sourches, de donner ce nom, car ce n'étoit qu'un chariot informe. » La musique du Roi faisait entendre le *De Profundis*. Un même poêle recouvrit cercueils et caisses, et le cortège se mit en marche. « Alors, dit le *Mercure*, on commença de défiler dans cet ordre: premièrement, cent pauvres habillés d'une cape grise et claire, plissée, qui leur descendoit jusqu'aux pieds, avec un coqueluchon et une ceinture, ayant chacun un flambeau à la main, une compagnie des gardes du corps, cent vingt mousquetaires, soixante de chaque compagnie, suivis de celles des gendarmes et des chevau-légers, après lesquels suivoient les carrosses de deuil (1). » Les cinq premiers contenaient les princesses et les dames; le sixième était occupé par le duc d'Orléans, seul avec La Fare, son capitaine des gardes. Venait ensuite le carrosse des évêques où avaient pris place le Père de La Rue et le Père Martineau. Tous ces carrosses étaient attelés de huit chevaux. Précédant immédiatement le char, mais précédés eux-mêmes par les pages du Roi qui n'étaient point en deuil (car le Roi ne portait point le deuil de ses descendans), et qui tenaient tous un flambeau à la main, venaient les quatre hérauts d'armes ayant le roi d'armes à leur tête, et enfin le char funèbre. Ce char était également attelé de huit chevaux bardés de deuil jusqu'à terre, avec de grandes croix blanches d'argent. Quatre aumôniers à cheval, en rochet, manteau et bonnet carré, tenaient chacun un coin du poêle sur lequel étaient brodées, à droite les armoiries de France, à gauche, celles de Savoie. Une infinité de valets de pied portaient des flambeaux, cent gardes du corps, les gendarmes de quartier du

(1) *Mercure* de février 1712, p. 10.

Roi, portant également des flambeaux, et trois carrosses à six chevaux fermaient la marche.

Ce long cortège, dont l'aspect, dans la nuit noire, devait être singulièrement lugubre et majestueux, mit près de huit heures pour, de Versailles, gagner Paris par Sèvres. Sur toute la route se pressait, malgré la nuit, une foule silencieuse et respectueuse. Il en fut de même durant presque toute la traversée de Paris, de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Denis. « On sut le lendemain, dit Sourches, que l'ordre avoit été admirable à Paris pendant la marche, qu'il y avoit une infinité de monde dans les rues, avec aussi peu de confusion et avec autant de silence que s'il n'y eût eu personne (1). » Plusieurs couvens se trouvant sur le passage du cortège, les moines descendirent dans la rue, ayant leurs croix et leurs chandeliers, et chantèrent un *De Profundis* au passage du char. Lorsque de Saint-Denis, où le cortège arriva vers six heures du matin, on aperçut les premiers flambeaux, les cloches de l'abbaye sonnèrent en bourdon pour convoquer le clergé des autres églises, et tout le clergé de Saint-Denis, ayant les religieux à sa tête, se rendit au-devant du convoi jusqu'à la porte de Paris où, l'ayant joint, ils entonnèrent le *Libera*. Les personnes qui faisaient partie du cortège entrèrent dans l'église; les pauvres y entrèrent également. Les maîtres des cérémonies avaient fait préparer dans le chœur des sièges et des carreaux pour les dames. Le duc d'Orléans, Dangeau, Tessé y prirent place avec elles. Dans le chevet de l'église, deux tables avaient été préparées, sur lesquelles furent déposés les deux cercueils sous un même dais. L'évêque de Senlis, en remettant les cercueils, prononça, suivant la coutume, une harangue à laquelle l'abbé de Saint-Denis répondit. Les moines entonnèrent ensuite une messe de *Requiem*, après laquelle le cortège se sépara. Les cercueils demeurèrent exposés dans l'église recouverts du même poêle. D'après la coutume, quarante jours devaient s'écouler avant qu'ils fussent descendus dans le caveau royal.

II

Depuis la mort du Duc de Bourgogne, le Roi était demeuré à Marly. « La mort du Dauphin, si touchante et accablante

(1) Sourches, t. XIII, p. 312.

pour le Roy son grand-père, dit Breteuil dans son *Journal*, arrivée dans celle des maisons de Sa Majesté où elle se plaît le plus, la luy rendit insupportable pour le moment. Elle n'y voulut point recevoir, comme elle avoit fait au mois d'avril, à la mort de Mgr le Dauphin, les complimens des dames en mante et des courtisans en manteau long. Elle remit à les recevoir à Versailles où Elle retourna dès que les cérémonies lugubres qu'on y fit pendant dix jours pour la pompe funèbre des deux jeunes princes permirent d'habiter ce château (1). »

Le vieux Roi cherchait en effet un remède à son accablement dans la régularité de ses habitudes qu'il avait hâte de reprendre, et dont rien ne le faisait se départir complètement. Il continuait d'expédier les affaires et de pourvoir aux nominations. Le 26, il travailla de nouveau avec le Père Le Tellier, et alla même tirer dans l'après-midi. Ce fut le 27 qu'il rentra à Versailles et qu'il consentit à recevoir les complimens des courtisans. Mais les choses ne se passèrent point avec autant de cérémonie que Breteuil l'aurait souhaité. Le Roi monta dans ses cabinets « par le degré dérobé, » comme s'il fût revenu de quelque promenade ordinaire. Toutes les princesses en mante l'attendaient dans la chambre où était son lit et les hommes en manteau dans le grand salon. Le Roi ne les vit qu'à six heures, en passant pour se rendre chez Mme de Maintenon. La duchesse du Lude, qui se tenait à la porte du cabinet avec les dames de la Duchesse de Bourgogne, fut la seule à qui il parla. « Madame, lui dit-il en l'embrassant, je ne suis pas en état de vous parler; nous nous reverrons, » et, en effet, quelques instans après, il la fit appeler dans le cabinet de Mme de Maintenon. On devine, au récit sommaire de Breteuil, que Louis XIV avait hâte d'abréger ces condoléances banales et qu'il ne souhaitait point leur donner de solennité. Le pointilleux maître des cérémonies, dans son *Journal*, l'en blâme discrètement. « Il y a longtemps, dit-il, que toutes les actions de cérémonie se font à notre cour sans aucun ordre, parce qu'on ne veut pas se donner la peine d'arranger, avant le jour de la cérémonie, ce qu'il doit y avoir à faire, » et il se plaint ensuite de ce que les princes et princesses, étant retournés dans leurs appartemens, « toute la Cour alla leur faire

(1) *Journal du baron de Breteuil*. Année 1712.

compliment, mais avec un tumulte, une presse et une confusion la plus indécente que l'on puisse voir. »

Le Roi n'entendait pas cependant se dérober complètement aux devoirs que l'étiquette lui imposait. Les jours qui suivirent, il reçut les complimens des ambassadeurs étrangers, et il entendit les harangues du Parlement, de la Cour des aides, du Prévôt des marchands, enfin de l'Université et de l'Académie française, entre lesquelles il y avait eu une dispute de préséance qui fut tranchée au profit de l'Université. « Toutes les harangues, dit Dangeau, étoient fort touchantes, mais celle du Prévôt des marchands fut la plus belle. » En effet, elle arracha des larmes aux assistans et au Roi lui-même. En plus de ces réceptions d'apparat, le Roi travaillait chaque jour avec un ministre ou tenait conseil. L'après-dînée, il allait se promener ou tirer. La vie reprenait peu à peu avec sa régularité majestueuse lorsqu'un nouveau drame vint raviver le deuil général et donner un aliment aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours.

L'héritier direct de la couronne se trouvait être alors un enfant de cinq ans, le second duc de Bretagne, celui qui avait porté le premier ce titre étant mort quelques années auparavant. A en croire ce que disait de lui dans ses lettres la Duchesse de Bourgogne elle-même, il était laid et elle le regrettait, car, écrivait-elle à sa grand'mère, « quoique cela ne fasse rien pour quand ils son grand, on aime toujours mieux avoir un joli enfant qu'un lait (1). » Elle reconnaît au reste qu'il était « fort joli par les manières et par l'esprit. » Cet enfant, que sa mère voyait peu, était toujours confié à la duchesse de Ventadour, qui avait succédé à sa mère la maréchale de la Mothe-Houdancourt dans les importantes fonctions de gouvernante des enfans de France, et que le petit prince appelait : maman. Aussi était-ce la duchesse de Ventadour qui avait été informée par l'intermédiaire de Pontchartrain « que Sa Majesté vouloit que, présentement, on appelât M. le duc de Bretagne Dauphin (2). » Quand elle l'appela pour la première fois ainsi, l'enfant, à qui il avait fallu apprendre la mort de son père et de sa mère, répondit : « Maman, ne me donnez pas ce nom ; il est trop triste. »

Le 27 février, on sut que le nouveau Dauphin donnait

(1) Archives de Turin. *Lettere de la Duchessa di Borgogne scritte à la duchessa Giovanna Battista, sua avola.*

(2) Dangeau, t. XIV, p. 101.

quelques symptômes d'indisposition. On crut d'abord que ce n'était qu'un mal passager, mais, au bout de deux ou trois jours, il fut pris de fièvre et de saignemens de nez. Les médecins s'alarmèrent. Fagon dit, sans se prononcer, que c'était le même mal auquel avaient succombé le Dauphin et la Dauphine. Cinq médecins furent appelés en consultation. Ils eurent recours aux mêmes remèdes : la saignée et l'émétique. Cependant le pauvre enfant était en proie à de tristes pressentimens. Quelques jours avant qu'il ne tombât malade, il avait dit à M[me] de Ventadour : « Maman, j'ai rêvé cette nuit que j'étois en paradis, que j'y avois trop chaud, mais que tous les petits anges battoient des ailes autour de moi pour me rafraîchir (1). » — « Maman, lui dit-il encore, lorsqu'il ressentit les premières atteintes de son mal, le voyage de Saint-Denis n'est pas un joli voyage. » Quelques jours après, le pauvre enfant faisait ce voyage qu'à peine deux semaines auparavant avaient fait ses parens. Le 7 mars, il expira. Le 10, son corps était transporté à Saint-Denis. L'évêque de Metz, premier aumônier du Roi, portait le cœur; la duchesse de Ventadour, le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la Chambre du Roi et un certain nombre de gentilshommes ordinaires l'accompagnèrent. Il y eut à Saint-Denis une sorte de querelle assez indécente entre les moines et les gentilshommes de la Chambre, qui se disputèrent l'honneur de descendre le cercueil dans le caveau. Les gentilshommes s'en emparèrent; mais, peu accoutumés à la fatigue de transporter un cercueil dans un escalier étroit, ils le déposèrent un instant pour reprendre haleine. Les moines en profitèrent pour reprendre le fardeau, et ce furent eux qui le descendirent dans le caveau.

III

Si, pour nous renseigner sur l'état des esprits durant ces jours tragiques, tant à Versailles qu'à Paris, nous n'avions d'autres sources que les *Mémoires* de Dangeau et ceux de Sourches, ou bien encore le *Mercure de France*, auxquels nous avons emprunté presque tous les détails qui précèdent, nous pourrions croire, malgré une phrase un peu ambiguë de Sourches, que la

(1) *Souvenirs* sur M[me] de Maintenon, t. II, p. 313.

Cour était tout entière à son affliction, affliction très réelle, car, sauf par l'ancienne cabale de Meudon ou par la petite cour que la duchesse du Maine rassemblait à Sceaux, le Duc et la Duchesse de Bourgogne étaient sincèrement pleurés. On pourrait croire également qu'aucune autre passion n'agitait les courtisans que des questions d'étiquette ou d'intérêt, car la disparition simultanée du prince et de la princesse mettait fin à beaucoup d'emplois et ouvrait en même temps carrière à des ambitions nouvelles. Mais ce serait bien mal s'imaginer ce qui se passait alors à la Cour. Pour le savoir, il nous faut prêter l'oreille à ce témoin redoutable sans le secours duquel il est impossible d'écrire de ces temps une histoire tant soit peu vivante, et au témoignage duquel il est cependant bien rare qu'il faille se fier complètement. C'est Saint-Simon que nous voulons dire, et c'est lui qui va nous apprendre quel furieux orage, dont Sourches et Dangeau sont bien trop prudens pour noter les éclats, soulevait alors la Cour.

Parmi les courtisans qui avaient vieilli à la Cour de Louis XIV, il y en avait beaucoup qui étaient dans la force de l'âge lorsque avait éclaté la dramatique affaire des poisons, si bien racontée naguère par M. Funck-Brentano. Ceux qui n'étaient point, par leur âge, contemporains de la Brinvilliers ou de la Voisin, avaient entendu parler de la Chambre ardente et recueilli des récits dont la tradition avait plutôt grossi qu'atténué l'horreur. L'Europe entière avait d'ailleurs la croyance facile au poison. Lorsque avait disparu la première femme de Charles II, la fille de Monsieur, qui était si populaire en Espagne, lorsque le fils de l'Électeur de Bavière, qui avait été un instant choisi par Charles II comme héritier, avait disparu à la fleur de l'âge, la maison d'Autriche avait été hautement accusée d'un double empoisonnement. Il était donc inévitable qu'une mort aussi inopinée et aussi rapide que celle du Duc et de la Duchesse de Bourgogne fît naître les mêmes bruits, et certaines circonstances au moins singulières y vinrent immédiatement donner créance.

Le 18 janvier précédent, le Roi était venu s'installer à Marly. La Dauphine l'y avait suivi et y avait amené les officiers de sa maison, entre autres Boudin, devenu son premier médecin depuis la mort de Monseigneur, qui était familier avec elle et qui la divertissait par la brusquerie de ses propos. A peine la Cour était-elle installée à Marly depuis quelques jours que Boudin lui vint dire qu'il avait des avis sûrs qu'on la voulait empoisonner,

et le Dauphin aussi, à qui il en parla de même (1). Et non seulement Boudin donna cet avertissement au Dauphin et à la Dauphine, mais « il le débita en plein salon d'un air effarouché, et épouvanta tout le monde, » assurant que l'avis était bon sans qu'il sût cependant d'où l'avis lui venait, ce qui ne laissait pas d'être contradictoire, car, fait avec raison observer Saint-Simon, « s'il ignoroit d'où lui venoit l'avis, comment pouvoit-il l'assurer et le juger bon ? » A vingt-quatre heures de là, semblable avis aurait été donné au Duc de Bourgogne dans une lettre de son frère le roi d'Espagne. Dans cette lettre, il n'était question nettement que du Duc de Bourgogne lui-même, et de la Duchesse seulement en termes vagues et obscurs (2). « On eut l'air, ajoute Saint-Simon, de mépriser des choses en l'air dont on ne connaissoit point l'origine, mais l'intérieur ne laissa pas d'en être frappé et il se répandit un silence de sérieux et de consternation dans la Cour à travers des occupations et des amusemens ordinaires (3).

A quelques jours de là, la Duchesse de Bourgogne tomba malade. Le matin du jour où elle ressentit les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter, le duc de Noailles, qui était à ce moment capitaine des gardes en quartier, donna à la Dauphine une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne. Il lui avait fait ce présent un peu en cachette. La mode de priser, qui s'était introduite depuis peu parmi les jeunes dames de la Cour, était fort mal vue par le Roi, et il lui aurait déplu que la Duchesse de Bourgogne s'y livrât. Aussi ne le faisait-elle qu'en cachette, et comme elle avait trouvé fort bon le tabac d'Espagne que le duc de Noailles lui avait donné, elle avait mis la boîte dans son cabinet, et l'avait laissée sur la table afin de pouvoir priser à son aise sans être vue. Le lendemain, étant déjà en lutte avec les premiers symptômes de son mal, elle pria Mme de Lévis, une de ses dames, d'aller chercher cette boîte et de la lui apporter. Mme de Lévis ne la trouva point dans le cabinet où la Duchesse de Bourgogne lui dit l'avoir laissée. On chercha cette boîte partout ; il fut impossible de la retrouver. On ne voulut point faire tapage de cette disparition, car on craignit par là de révéler une

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 64.

(2) Dans la dernière de ces lettres inédites du Duc de Bourgogne tirées des Archives d'Alcala auxquelles nous avons fait de fréquens emprunts, il n'y a rien qui corresponde à un avis de ce genre. Cette lettre est du 8 février.

(3) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 65.

habitude de la Duchesse de Bourgogne qui aurait déplu au Roi. Mais, le lendemain de la mort, on se souvint de cette disparition qui parut étrange, et qui, déjà, donna lieu à beaucoup de commentaires, sans que personne osât cependant accuser directement celui qui l'avait donnée, sauf un de ses ennemis personnels, l'archevêque de Reims, qui lui en voulait pour d'assez mesquines raisons. Le lendemain même de la mort de la Duchesse de Bourgogne, il s'en prit directement à Noailles, dans une conversation avec Saint-Simon qui, rendons-lui cette justice, malgré sa malveillance pour le maréchal, repoussa cette accusation avec indignation. L'archevêque ayant, sur le conseil de Saint-Simon, gardé pour lui « cette horrible pensée » et l'histoire de la boîte ayant été peu connue, personne ne s'avisa d'accuser sérieusement le duc de Noailles : c'était ailleurs et plus haut que les soupçons allaient se porter.

Nous avons déjà dit que, suivant l'usage, l'autopsie du corps de la Dauphine avait été pratiquée le lendemain de sa mort par Fagon, Boudin et Mareschal. Le procès-verbal de l'autopsie, tel que les médecins le rédigèrent, n'a point été conservé, et on n'en connaît que d'une façon très vague les résultats. Dangeau et Sourches se bornent à dire qu'elle ne révéla aucune cause pouvant expliquer sa mort. Mais ce que nous savons par Saint-Simon, c'est les discussions qui s'élevèrent entre les médecins. Fagon et Boudin ne doutèrent point qu'elle n'eût été empoisonnée et le dirent nettement au Roi. Mareschal soutint au contraire qu'il n'y avait aucune trace de poison, ou des marques si légères qu'elles ne signifiaient rien; qu'il avait trouvé des marques pareilles dans plusieurs corps qu'il avait ouverts sans qu'il y eût jamais aucun soupçon de poison. Fagon et Boudin s'opiniâtrèrent dans leur avis, surtout Boudin, qui était comme un forcené; Mareschal soutint le sien, et ce débat eut lieu devant le Roi et Mme de Maintenon, dont la douleur en dut être singulièrement augmentée. Mais ils n'étaient pas au bout de leur épreuve.

Le 19 février, il était procédé à l'autopsie du corps du Dauphin, en présence du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre. Ce fut Mareschal qui ouvrit le corps. « On le trouva tout gangrené, dit Sourches, depuis les pieds jusqu'à la tête, ayant le cœur flétri et un des côtés du poumon pourri (1). »

(1) Sourches, t. XIII, p. 303.

« L'ouverture du corps épouvanta, dit de son côté Saint-Simon. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie ; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avait plus de consistance ; sa substance coula jusqu'à terre entre leurs mains ; le sang dissous, l'odeur intolérable dans ce vaste appartement (1). » L'autopsie avait eu lieu dans l'appartement du Dauphin. Le soir même, dans celui de Mme de Maintenon, les médecins firent leur rapport, et le même débat s'éleva entre eux. Fagon et Boudin déclarèrent que ce qu'ils avaient constaté était « le plus violent effet d'un poison très subtil et très violent qui, comme un feu très ardent, avoit consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête qui n'avoit pas été précisément attaquée, et qui seule l'avoit été d'une manière très sensible en la Dauphine. » Mareschal soutint au contraire que la mort était naturelle ; qu'il n'y avait point de marques précises de poison ; qu'il avait relevé les mêmes marques dans d'autres corps et qu'il fallait attribuer la mort du Dauphin « à un venin naturel de la corruption de la masse du sang enflammé par une fièvre ardente qui paroissoit d'autant moins qu'elle étoit plus interne ; que de là étoit venue la corruption qui avoit gâté toutes les parties et qu'il ne falloit point chercher d'autres causes que celle-là. » Fagon et Boudin répliquèrent. Mareschal répliqua à son tour avec beaucoup de chaleur, et, s'adressant au Roi en personne, « il se prit à l'exhorter, pour le repos et la prolongation de sa vie, à secouer des idées terribles en elles-mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connoissances, et qui n'enfanteroient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus irrémédiables (2). »

Cependant, comme il était inévitable, le bruit des contestations qui s'étaient élevées entre les médecins s'était répandu, et il n'en avait pas fallu davantage pour donner corps à la sourde rumeur qui courait. Tant à Versailles qu'à Paris, tant à la Cour que dans le populaire, l'opinion publique ne balança pas ; elle crut à l'empoisonnement et traduisit à haute voix ses soupçons.

Il y avait alors à Versailles un personnage très en vue, dont nous avons eu parfois l'occasion de prononcer le nom, car il s'est trouvé accidentellement mêlé à l'existence du Duc et de la Du-

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 139.
(2) *Ibid.*, p. 140.

chesse de Bourgogne, qui n'était point de leurs ennemis, mais sur qui leur mort inopinée allait faire peser la plus odieuse accusation. C'était le duc d'Orléans. Le personnage est trop connu, il a joué un rôle historique trop important pour que nous ayons à faire son portrait. D'un esprit très cultivé, d'une intelligence très ouverte, d'une humeur facile et douce, celui qui devait être un jour le Régent gâtait depuis longtemps ses qualités nombreuses par une faiblesse de caractère qui lui faisait subir les influences les plus fâcheuses, par un penchant à la débauche qui l'entraînait parfois jusqu'aux plus bas désordres, et par une affectation d'impiété qui faisait contraste avec le ton et les habitudes extérieures de dévotion en honneur à la Cour. Conscient de son mérite, très supérieur à tous les autres princes, sauf peut-être au prince de Conti, mort quelques années auparavant, ayant donné des preuves véritables de valeur et de talent militaire au siège de Lérida et même à la défaite de Turin, il souffrait du rôle effacé auquel il était condamné par le Roi, assez volontiers jaloux et méfiant des princes de sa maison qui faisaient montre de quelque mérite exceptionnel. Des rêves ambitieux le traversaient parfois. C'est ainsi qu'envoyé en Espagne pour appuyer Philippe V, il n'avait pas laissé d'intriguer contre lui et de nouer des relations occultes avec les représentans des puissances alliées pour se faire agréer par elles comme roi d'Espagne au cas où la fortune des armes aurait décidément tourné contre Philippe V. Peu s'en était fallu que ces menées n'entraînassent pour lui des conséquences plus fâcheuses qu'il n'eût été tout à fait juste, et qu'il ne devînt l'objet d'une accusation de haute trahison. Il avait échappé au péril, mais, depuis lors, il vivait à la Cour dans l'oisiveté d'une demi-disgrâce. Pour s'en distraire, il s'était tourné vers une occupation parfaitement légitime et inoffensive en elle-même, qui n'en devait pas moins être l'occasion et le prétexte des accusations dirigées contre lui. Il avait toujours eu du goût pour les sciences naturelles. Il aimait à s'en entretenir avec ceux qui partageaient son goût, entre autres avec le duc de Chevreuse avec lequel il n'avait guère d'autre point commun. Pour satisfaire cette curiosité, il s'était donné, au Palais-Royal, le luxe d'un cabinet de chimie où il se livrait à des expériences. On croyait qu'il poursuivait la pierre philosophale. Il n'en était rien, mais, de temps à autre, il s'adonnait à des expériences qui sentaient plutôt l'al-

chimie et la sorcellerie que la science. Il avait essayé, sans y réussir, il en convenait, de voir le diable, et il avait demandé à des verres d'eau les secrets de l'avenir. Il se livrait aussi à des expériences plus sérieuses. Pour diriger ces expériences, il avait fait appel à un savant, Hollandais d'origine, appelé Homberg (et non pas Humbert, comme le nomme Saint-Simon), que depuis plusieurs années déjà il avait fait venir d'Allemagne où il s'était rendu célèbre par des perfectionnemens apportés à la machine pneumatique d'Otto de Guérick, et qui devait être un jour de l'Académie des sciences. « Il le prit auprès de lui, dit Fontenelle, dans l'éloge de Homberg qu'il prononça à l'Académie des sciences, lui donna une pension et un laboratoire, le mieux fourni et le plus superbe que la chimie ait jamais eu. Là se rendoit presque tous les jours le prince philosophe; il recevoit avidement les instructions de son chimiste, souvent même les prévenoit avec rapidité; il entroit dans le détail de toutes les opérations, les exécutoit lui-même, en imaginoit de nouvelles, et j'ai vu plusieurs fois le maître effrayé de son disciple (1). »

Ces très inoffensives occupations du duc d'Orléans, qui lui font plutôt honneur en montrant la curiosité de son esprit, et la présence habituelle auprès de lui d'un savant parfaitement respectable, à qui le monde scientifique a toujours rendu justice, contribuèrent pour beaucoup aux soupçons atroces dont il fut l'objet et qui ne tardèrent pas à se traduire en accusations ouvertes. Saint-Simon voit dans ces accusations le résultat d'un complot habilement ourdi entre Mme de Maintenon et le duc du Maine, pour détourner de ce dernier les soupçons qui auraient dû, à juste titre, peser sur lui. Point n'est besoin d'imaginer tant de noirceur. En aucun temps, le vulgaire n'a jamais admis que les événemens tragiques et, en particulier, les morts rapides eussent une cause naturelle. A plus forte raison devait-il en être ainsi à une époque où la croyance au poison était, comme nous l'avons dit, fréquente. D'ailleurs, l'accusation éclata si rapidement que les deux auteurs du complot n'auraient guère eu le temps de s'entendre pour le fabriquer. Saint-Simon lui-même rapporte que le 17 février, c'est-à-dire cinq jours après la mort de la Duchesse de Bourgogne, lorsque le duc d'Orléans fut, avec Madame, lui donner l'eau bénite, « la foule

(1) *Œuvres complètes* de Fontenelle. Édition de la Haye, 1729, t. III, p. 200.

du peuple dit tout haut toute sorte de sottises contre lui. » Ce fut bien pis, lorsque, le 21 février, il alla seul donner l'eau bénite au Duc de Bourgogne. Il essuya sur son passage « les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenoit pas, qui lançoit tout haut les discours les plus énormes, qui le montroit au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtoit et qui croyoit lui faire grâce de ne pas se jeter sur lui et le mettre en pièces. » Lorsqu'il conduisit, quelques jours après, le convoi funèbre à Saint-Denis, il fallut, dans la traversée de Paris, prendre quelques précautions, et lorsque le convoi passa devant le Palais-Royal, « le redoublement de cris, de huées, d'injures, fut si violent qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes (1). »

Ce n'était pas seulement dans les rues et les cafés de Paris que ces bruits atroces circulaient. Ils avaient gagné les salons de Versailles et de Marly où le duc d'Orléans était peu aimé, les uns s'en faisant l'écho « avec un air d'horreur, de crainte, de retenue, » les autres, au contraire, en parlant « à bouche ouverte, » criant vengeance contre le duc d'Orléans et demandant « si on ne la feroit point, avec un air d'indignation et de sécurité la plus effrénée (2). »

La maladie du petit Dauphin, celle du duc d'Anjou, son frère, survenant au commencement de mars, la mort de l'un, le rétablissement de l'autre. achevèrent de tourner les têtes. En effet, la duchesse de Ventadour se refusa énergiquement à laisser soigner par les médecins l'enfant dont elle avait la garde. Elle s'enferma avec lui et le mit au lait de femme; en même temps elle lui administra un contrepoison dont elle avait demandé la recette à la comtesse de Verrue (3). Mais ce fut au contrepoison qu'on n'hésita pas à attribuer le salut de celui qui devait être un jour Louis XV. Alors qu'il était au plus mal, on se répétait un propos qu'aurait tenu le maréchal de Noailles. Comme on se demandait devant lui quelle pouvait être la cause de tant de morts : « Peut-on l'ignorer? aurait-il répondu. Si celui qui agonise périt, je serai le Brutus (4). »

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 151.

(2) *Ibid.*, p. 145.

(3) La comtesse de Verrue passait, lorsqu'elle était à Turin la maîtresse de Victor-Amédée, pour avoir été l'objet d'une tentative d'empoisonnement.

(4) *Vie du Régent*, par la Mothe de la Hodde, t. I, p. 109. Tous les historiens.

Le duc d'Orléans ne voulut point rester sous le coup de ces accusations. Il prit un parti que blâme Saint-Simon, mais qui ne nous paraît point sans courage. Il alla trouver le Roi. Il lui demanda de prescrire l'ouverture d'une information dans les formes et de permettre que, dès à présent, il se remît de lui-même à la Bastille. Il demandait en outre qu'on fît arrêter Homberg et tous ceux de ses gens que le Roi jugerait à propos, jusqu'à ce que le mystère fût éclairci. Le Roi refusa, du moins en ce qui concernait le duc d'Orléans. Il avait d'abord refusé, même pour Homberg. Par ses instances, le duc d'Orléans obtint cependant non pas qu'Homberg fût arrêté, mais qu'il fût reçu à la Bastille s'il s'y remettait volontairement. Dès le lendemain, le Roi revint sur cet ordre. Mareschal, qu'il avait reçu quelques instans après le duc d'Orléans, lui avait fait sentir avec force, dans un discours éloquent, le fâcheux effet de cette procédure. Le Roi en informa le duc d'Orléans, et, pour bien montrer qu'il entendait qu'aucune suite ne fût donnée à l'affaire, il fit brûler les procès-verbaux d'autopsie. Ainsi avait-il fait, quelque trente années auparavant, lorsqu'il avait mis un terme à la procédure entamée par La Reynie devant la Chambre ardente. Serait-ce qu'il aurait cru à la culpabilité de son neveu, et qu'il aurait voulu en détruire les traces? Cela paraît peu probable. Saint-Simon dit bien qu'il avait reçu le duc d'Orléans avec sécheresse, mais, suivant Madame, qui se lamente dans ses lettres de l'accusation portée contre son fils, il l'aurait au contraire reçu avec beaucoup de bonté et lui aurait « donné l'assurance qu'il n'en croyait rien (1). » Deux années plus tard, au moment de la mort du duc de Berry qui donna lieu, contre le duc d'Orléans, aux mêmes accusations, il

Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, La Beaumelle dans ses *Mémoires sur madame de Maintenon*, Duclos dans ses *Mémoires secrets*, Reboulet dans son *Histoire du règne de Louis XIV*, le duc de Luynes dans ses *Mémoires*, s'étendent sur ces accusations, les uns pour les repousser, les autres, comme le duc de Luynes, semblant y ajouter quelque foi. Suivant le duc de Luynes (t. XII, p. 163), le Duc de Bourgogne aurait refusé au cours de sa maladie de recevoir le duc d'Orléans à qui il attribuait la mort de sa femme, et, suivant Saint-Simon (t. X, p. 115), lui-même se serait cru empoisonné. On sait avec quelle violence La Grange-Chancel, dans ses affreuses *Philippiques*, reproduit ces accusations, et l'on connaît ces vers :

Nocher des ondes infernales,
Prépare-toi, sans t'effrayer,
A passer les ombres royales
Que Philippe va t'envoyer.

(Édition Lescure.)

(1) *Correspondance de Madame*. Traduction Jæglé, t. II, p. 167-168.

disait en parlant à Mareschal, qui non seulement avait pris de nouveau la défense du duc d'Orléans, mais avait même fait son éloge : « Savez-vous ce qu'est mon neveu? Il est tout ce que vous venez de dire. C'est un fanfaron de crimes (1). » Il n'aurait point porté sur ce neveu un jugement aussi juste s'il l'avait seulement soupçonné d'aussi épouvantables forfaits. Mais, avec son bon sens naturel et sa connaissance de ce monde spécial de la Cour, il savait que, dans un procès criminel où l'opinion publique avait pris parti à l'avance, rien n'ébranlerait une conviction déjà arrêtée dans l'esprit de chacun, et que même un arrêt solennel proclamant l'innocence des accusés, que ce fût le duc d'Orléans, Homberg ou tout autre, ne serait point accepté par ceux qui auraient déjà proclamé tout haut la culpabilité des accusés. D'ailleurs, il entrait tout à la fois dans ses habitudes et dans ses principes que les événemens les plus graves troublassent le moins possible la majestueuse régularité de la vie, telle qu'elle était organisée à la Cour. On trouve une curieuse appréciation de cette attitude dans les dépêches de l'ambassadeur vénitien, Guglielmo Emo, qui écrivait au doge : « Il (le Roi) a ressenti le coup autant qu'on peut le croire, et malgré cela, sachant combien il importait de relever les âmes tombées universellement dans une très grande confusion (*cadute universalmente in grandissima confusione*), bien qu'il eût, en outre, souffert de quelque incommodité dans sa santé les jours précédens, il s'imposa de se montrer et de manger en public selon son habitude (2). »

C'eût été un singulier moyen de relever les âmes et de mettre un terme à la confusion universelle, que de consentir à l'ouverture d'une information criminelle aussi retentissante que celle sollicitée par le duc d'Orléans, et cette considération dut assurément peser sur Louis XIV. Il semble même, par la façon dont il traita publiquement son neveu, avoir voulu détourner de lui les soupçons. L'ambassadeur vénitien l'indique discrètement dans une dépêche postérieure de quelques jours : « C'est ainsi, écrivait-il le 29 février, qu'en n'apportant, dans les choses qui regardent l'État, aucun changement dans ses habitudes, il s'est conduit dans cette succession de coups avec une vraiment admirable fermeté d'âme à laquelle n'a pas donné un médiocre assaut un bruit qui s'est généralement répandu à la défaveur du

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. XI, p. 346.
(2) Bibliothèque nationale. Fonds italien 1932. Dépêches du 22 février.

duc d'Orléans, comme si ces malheureux événemens n'avaient pas été naturels. Pour dissiper une aussi noire accusation, il n'y a pas d'honnêteté et de marques d'honneur et de confiance (*onesta et dimostrazione d'onore et di confidenza*) dont le Roi n'ait affecté d'user vis-à-vis du duc d'Orléans lui-même, lequel se tenait assidûment à la Cour et à côté du Roi. »

Ce serait aujourd'hui prendre une peine superflue que de disculper le duc d'Orléans de cette odieuse accusation? « Un monstre vomi par l'enfer, » suivant l'expression de Saint-Simon, aurait seul pu concevoir le dessein de s'ouvrir la voie au trône par une aussi longue série de crimes, car il aurait fallu faire disparaître, non seulement le Duc de Bourgogne et ses deux enfans, mais le duc de Berry. Le duc d'Orléans n'avait pas l'âme aussi noire. L'histoire n'est en droit de lui reprocher que d'avoir gâté, par sa faiblesse, des qualités supérieures d'intelligence, et d'avoir, par ses débauches et son impiété, donné à son temps un exemple trop fidèlement suivi. Mais, loin qu'il eût l'âme noire, il était d'une bonté plutôt excessive, incapable de vengeance et même de rancune, à plus forte raison de scélératesse. Les circonstances extérieures suffisent pleinement à expliquer ces trois morts dont l'imagination des contemporains fut si vivement frappée. Le Duc et la Duchesse de Bourgogne ne furent pas les seuls que le mal emporta ainsi dans la force de l'âge. Quelques jours après, mourut, à quarante ans, Seignelay, le petit-fils de Colbert. Le duc de la Trémoille, dans le palais même de Versailles, avait été à la dernière extrémité, et la *Gazette de Hollande* de février 1712 évalue à plus de cinq cents le nombre des victimes que fit, tant à Paris qu'à Versailles, l'épidémie de rougeole pourprée. A notre opinion sans valeur, nous sommes du reste en mesure de substituer celle d'un éminent clinicien que nous avons consulté après avoir résumé pour lui, jour par jour, les symptômes du mal auquel succombèrent successivement le mari et la femme, et qui nous a répondu : « Autant qu'on en peut juger par les documens incomplets qui nous ont été légués, la Duchesse de Bourgogne est morte de rougeole maligne. On était alors en pleine épidémie de rougeole; la rougeole régnait à Paris et à Versailles dans le palais même... Les fièvres éruptives (variole, scarlatine, rougeole) n'évoluent pas toujours d'une façon classique; on observe parfois, surtout en temps d'épidémie, des fièvres éruptives dites anormales, frustes, ma-

lignes. Ces faits sont assez fréquens au cas de scarlatine; ils ne sont pas rares au cas de rougeole. Les mêmes considérations me paraissent pouvoir s'appliquer au cas du Duc de Bourgogne (1). » Ainsi, après deux cents ans, ou peu s'en faut, écoulés, l'opinion exprimée par Mareschal reçoit l'appui de la science moderne. Cette tardive revanche sur Fagon et Boudin était due au courage et à la clairvoyance de l'habile praticien qui fut le fondateur de l'Académie de chirurgie, et qui méritait les lettres de noblesse et de « maintenue de noblesse, » dont il fut successivement honoré par Louis XIV et par le duc d'Orléans

IV

Les regrets causés par la mort du Duc et de la Duchesse de Bourgogne furent universels. Tous les documens contemporains nous en ont transmis l'expression. « Ils ne sont plus, s'écriait le *Mercure* de février 1712. Le Dauphin n'a pu survivre à son épouse. Il n'a pu supporter sa perte. Comment pourrions-nous supporter la vôtre! Toute la France est consternée si sa douleur ne va pas jusqu'au désespoir... Nous nous sommes attiré des coups si terribles, mais le ciel a épuisé sur nous toute sa colère. Oui sans doute, sa main est lassée à force de nous chastier : elle va se reposer pour longtemps (2). »

On voudrait avoir quelque lettre de Mme de Maintenon, écrite sous le coup de la première douleur, mais c'était Mme de Caylus qui prenait la plume à sa place pour informer la princesse des Ursins : « Quel étrange et funeste événement, madame, lui écrivait-elle, par lequel je rentre en commerce avec vous, et quel plaisir n'aurois-je point, si ma tante m'avoit donné cette commission pour un autre sujet! Je ne saurois vous peindre l'état où nous sommes ici, et quand je le pourrois, je ne le voudrois pas... Tout est mort ici, madame; la vie en est ôtée : cette princesse animoit tout, nous charmoit tous. Nous sommes encore comme enivrés et étourdis de notre perte, et chaque jour ne peut

(1) La consultation *post mortem* que M. le professeur Dieulafoy a bien voulu nous délivrer sera publiée par nous *in extenso* à la suite de ces études lorsque nous les réunirons en volume. Nous ajouterons que M. le docteur Cabanès, qui a fait une étude particulière des morts mystérieuses de l'histoire, conclut également à la mort naturelle.

(2) *Mercure* de février 1712, p. 1.

que la faire sentir plus vivement. On ne sauroit voir le Roi ni y penser sans être au désespoir et sans être dans des alarmes continuelles pour sa santé. Pour ma tante, il ne m'est pas possible de vous en parler que pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné. Elle ne sauroit avoir l'honneur de vous écrire et vous le comprendrez aisément. »

Ce n'était qu'un mois plus tard que Mme de Maintenon écrivait elle-même à la princesse des Ursins : « Il est vrai, madame, que je suis triste : jamais personne n'a eu plus sujet de l'être, mais comptez que toute la Cour l'est autant que moi. Tout manque, tout paraît vide; il n'y a plus de joie ni d'occupation. Le Roi fait tout ce qui lui est possible pour se consoler et retombe toujours dans sa première douleur. Il me la confie, et vous sentez bien que c'est une grande augmentation à la mienne. Cependant, sa santé se soutient et il ne manque aucun travail. Notre petit Dauphin vit, malgré tout le monde. Je n'ai pu encore me résoudre à le voir. J'y aurois pourtant moins de peine que je n'en aurois eu pour celui que nous avons perdu, car il ressembloit en tout à Madame la Dauphine (1). »

Si touchantes que soient ces deux lettres, c'est encore à Saint-Simon qu'il faut, comme toujours, demander l'expression la plus éloquente du regret universel : « Avec elle, dit-il après avoir tracé un long portrait de la Duchesse de Bourgogne, s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens mêmes, et toutes espèces de grâces. Les ténèbres couvrirent toute la surface de la Cour; elle l'animoit tout entière; elle en remplissoit tous les lieux à la fois; elle y occupoit tout; elle en pénétroit tout l'intérieur. Si la Cour subsista, après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée; jamais il n'en fut si digne de l'être. Aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué (2). »

L'éloquente apostrophe par laquelle Saint-Simon termine le portrait du Duc de Bourgogne est trop connue pour que nous croyions devoir la reproduire (3). On voudrait que ses regrets fus-

(1) *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 300 et 303.

(2) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 91, et, presque dans les mêmes termes, *Additions au Journal de Dangeau*, t. XIV, p. 86.

(3) Voir t. X, p. 115.

sent moins mêlés d'un sentiment personnel, ou plutôt on lui sait gré de la sincérité avec laquelle, suivant son habitude, il en convient, car, c'est justice à lui rendre, il ne s'en fait pas accroire, et il ne cherche à dissimuler aucun des sentimens, souvent assez mesquins, dont il est animé. « Je n'étois soutenu, dit-il, ni de la piété, supérieure à tout, du duc de Bauvilliers, ni d'une semblable à celle de M[me] de Saint-Simon, qui, toutefois, n'en souffroit pas moins. La vérité est que j'étois au désespoir. A qui saura où j'en étois arrivé, cet état paroîtra moins étrange que d'avoir pu supporter un malheur si complet. Je l'essuyois au même âge où étoit mon père quand il perdit Louis XIII. Au moins en avoit-il grandement joui, et moi : *Gustavi paululum mellis et ecce morior* (1). »

Il ne faut point s'attendre à trouver l'expression aussi franche d'un sentiment aussi personnel dans les lettres de quelqu'un que la mort du Duc de Bourgogne atteignait dans sa sensibilité, et aussi dans sa légitime ambition plus rudement encore que Saint-Simon. On ne peut lire sans émotion la suite des lettres que Fénelon adressait au duc de Chevreuse durant ces jours tragiques. Les nouvelles circulaient alors lentement. Le Duc de Bourgogne se débattait déjà contre la mort, que Fénelon en était encore à s'inquiéter du contre-coup que la perte de la Duchesse de Bourgogne exercerait, non seulement sur la santé, mais aussi sur le caractère de celui qu'il continuait d'appeler le P. P., c'est-à-dire le petit prince. « Je suis fort alarmé pour sa santé, écrivait-il au duc de Chevreuse le 18 février; elle est foible et délicate. Rien n'est plus précieux pour l'Église, pour l'État, pour tous les gens de bien... Vous connoissez son tempérament. Il est très vif et un peu mélancolique. Je crains qu'il ne soit saisi d'une douleur profonde et d'une tristesse qui tourne sa piété en dégoût, en noirceur et en scrupule. Il faut profiter de ce qui est arrivé de triste pour le tourner vers une piété simple, courageuse et d'usage pour sa place. Dieu a ses desseins; il faut les suivre. Il faut soutenir, soulager, consoler, encourager P. P. désolé, » et il ajoutait à cette lettre une sorte de long *post-scriptum : Pour le Dauphin*, où il lui applique les passages des *Confessions* où saint Augustin décrit sa douleur et son accablement après la mort d'un ami, passages

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 131.

qu'il entremêle d'exhortations pieuses. « Ce n'est pas tout que de n'aimer que ce qu'on doit aimer. Dieu jaloux veut qu'on ne l'aime que pour lui et de son amour... Tout ce qu'on aime le plus légitimement ici-bas nous prépare une sensible douleur parce qu'il est de nature à nous être bientôt enlevé... Dieu n'afflige que par amour. Il est le Dieu de toute consolation; il essuie les larmes qu'il fait répandre; il fait retrouver en lui tout ce qu'on croit perdu. Il sauve la personne que la prospérité mondaine auroit séduite, et il détache celle qui n'étoit pas assez détachée. Il faut s'abandonner à lui avec confiance et lui dire : Que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel (1). »

Celui à qui ces lignes étaient adressées ne devait jamais les lire. Deux jours après, il expirait. Comment Fénelon fut-il instruit de cette mort? Peut-être par le bruit public; peut-être par une lettre de Chevreuse, qui n'aurait pas été conservée. Nous savons comment il l'accueillit : « Mes liens sont rompus, » aurait-il dit, suivant Ramsay (2); il pleura « en père désolé, » et demeura pendant quelques jours dans un état d'anéantissement. Il en sortit cependant pour écrire au duc de Chevreuse : « Hélas! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince; il l'a orné; il l'a préparé pour les plus grands biens; il l'a montré au monde et aussitôt il l'a détruit (3). Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivans. Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le *bon* (Beauvilliers). De plus je crains pour le Roi; sa conservation est infiniment importante. On n'a jamais tant dû désirer et acheter la paix. Que seroit-ce si nous allions tomber dans les orages d'une minorité sans mère régente, avec une guerre accablante au dehors?... La paix! la paix! à quelque prix que ce puisse être. »

Dans cette lettre écrite sous le coup de la première émotion, on n'aperçoit point trace de quelque arrière-pensée personnelle.

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 372.

(2) *Vie de Mgr de la Mothe-Fénelon, archevêque de Cambrai*, p. 255.

(3) Il est remarquable que Saint-Simon se sert presque des mêmes termes : « La France tomba enfin sous ce dernier châtiment. Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritoit pas. La terre n'en étoit pas digne; il étoit mûr déjà pour la bienheureuse éternité. » (T. X, p. 115.)

Si à la douleur se joint quelque autre sentiment, c'est la sollicitude pour l'intérêt général, et lorsque l'horreur dont il est saisi lui fait s'écrier : « La paix, à quelque prix que ce soit! » il répète le cri qu'il poussait depuis trois ans. Quelques jours après seulement, dans une lettre adressée par lui au vidame d'Amiens (devenu depuis peu le duc de Chaulnes), on surprend quelque trace d'un espoir déçu. Ce n'est plus seulement la douleur, c'est l'accablement et le détachement de toute espérance humaine qui se traduisent dans cette lettre : « Je ne puis, mon bon et cher duc, résister à la volonté de Dieu qui nous écrase. Il sait ce que je souffre; mais enfin, c'est sa main qui frappe et nous le méritons. Il n'y a qu'à se détacher du monde et de soi-même, il n'y a qu'à s'abandonner sans réserve aux desseins de Dieu. Nous en nourrissons notre amour-propre lorsqu'ils flattent nos désirs; mais quand ils n'ont rien que de dur et de détruisant, notre amour-propre hypocrite et déguisé en dévotion se révolte contre la croix, et il dit, comme saint Pierre le disait de la Passion de Jésus-Christ : « Cela ne vous arrivera point. » O mon cher duc, mourons de bonne foi (1). »

Cette mort « de bonne foi » fut-elle complète? Oui sans doute, au moins d'intention, mais l'intérêt pour la chose publique continuait de subsister chez Fénelon. Dans le courant de mars, préoccupé du trouble qu'apporterait dans les affaires la mort de Louis XIV si elle survenait avant que les dispositions nécessaires fussent prises en vue d'une régence, il adressait au duc de Chevreuse trois mémoires : le premier intitulé *le Roi*, le second, *Projet d'un Conseil de Régence*, le troisième, *Éducation du jeune prince*. Ces mémoires montrent à quel point les bruits qui avaient circulé avaient fait impression sur la vive imagination de Fénelon. En effet, dans celui intitulé : *le Roi*, il considère comme très important « de redoubler sans éclat et sans affectation toutes les précautions pour sa nourriture et aussi du jeune prince qui reste. » Dans celui sur le *Conseil de Régence* il va plus loin : « Il n'y a aucun jour, dit-il, où nous ne soyons menacés ou d'une mort soudaine ou naturelle, ou d'un funeste accident, suite du coup que le public s'imagine venir de N... » Il se demande s'il convient d'admettre dans le Conseil de Régence « celui qui est soupçonné de la plus noire scélératesse » et de le rendre

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 373-374

ainsi « le maître de tout ce qui se trouverait entre lui et l'autorité suprême. » A ces trois mémoires, en était joint un quatrième qui porte un titre inachevé : *Recherches de...* Dans ce mémoire, Fénelon recherche en effet ce qu'il peut y avoir de fondé dans les accusations dont le duc d'Orléans a été l'objet. Il ne les adopte ni ne les repousse, mais voudrait qu'on les examinât en grand secret. Il n'est point partisan d'une procédure publique, mais il voudrait « qu'on fît une recherche très secrète pour assurer la vie du Roi et du jeune prince. » Il voudrait également qu'on examinât en grand secret « le chimiste de ce prince et le détail des drogues qu'il a composées. » Il donne même ce singulier conseil « d'en prendre et d'en faire des expériences sur des criminels condamnés à mort (1). »

Suivant toute probabilité, Chevreuse ne fit aucun usage de ces mémoires qui lui furent envoyés. Il est probable également que ces soupçons, conçus dans un premier moment d'horreur, s'évanouirent dans l'esprit de Fénelon. Sans quoi il serait assez difficile de comprendre qu'il eût, dès l'année suivante, engagé, avec un prince « accusé de la plus noire scélératesse, » une correspondance philosophique où il s'efforçait de lui démontrer les vérités de la religion. C'est en effet au duc d'Orléans que sont adressées au moins trois des lettres cataloguées dans les diverses éditions des *Œuvres de Fénelon* sous la rubrique : *Lettres sur divers sujets de morale et de religion*. Comment s'engagea cette correspondance? A quels mobiles obéit Fénelon? Nous l'ignorons. Saint-Simon, qui se vante d'avoir négocié un rapprochement entre l'archevêque de Cambrai et le duc d'Orléans, y avait peut-être réussi. Peut-être, tout détaché qu'il fût de toute ambition personnelle, Fénelon crut-il que l'intérêt public lui commandait de s'assurer à l'avance quelque influence sur un prince auquel son rang et son mérite ne pouvaient manquer d'assigner un rôle considérable. Saint-Simon n'hésite pas à dire que le duc d'Orléans, devenu régent, n'eût pas manqué d'appeler Fénelon aux affaires. On en peut douter, comme on peut se demander si Fénelon eût accepté. Mais Fénelon ministre du Régent, au lieu de Dubois ! « Cela fait rêver, » comme disait Mme de Sévigné.

Il était dans la destinée de Fénelon de ne voir se réaliser

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 189-194.

aucun des rêves, fussent les plus fugitifs, qu'il avait pu former. Ayant vu successivement mourir Chevreuse et Beauvilliers, ayant conservé, comme il l'écrivait à la duchesse de Beauvilliers, « le cœur toujours malade, » depuis la perte irréparable de celui qu'il continuait d'appeler le Petit Prince, devenu « un squelette qui marche et qui parle, » mais toujours ardent à ses devoirs et fidèle aux affections qui lui restaient, il devait mourir quelques mois avant Louis XIV, le dernier de ce petit troupeau qu'il avait rassemblé autour de lui, dont les fidèles avaient ajourné à la fin du règne la réalisation de leurs nobles rêves, et que le vieux monarque devait tous ensevelir.

V

La mort simultanée de l'héritier présomptif du trône et de celle qui déjà tenait presque le rang de reine amenait ce que, en style administratif moderne, on appellerait la liquidation de leur maison. Le Roi s'en occupa lui-même. Faisons pour la dernière fois passer sous les yeux du lecteur des noms que nous avons essayé de lui rendre familiers. La duchesse du Lude, âgée, infirme, que de violens accès de goutte avaient fréquemment empêchée de remplir son service auprès de la Duchesse de Bourgogne, reçut une pension de douze mille livres. Elle mourut en 1726. La comtesse de Mailly, cette nièce de Mme de Maintenon « qui n'avait point de chausses, » se vit conserver les neuf mille livres qu'elle avait comme dame d'atour. Les dames du palais reçurent chacune six mille livres. Dangeau, comme chevalier d'honneur, en reçut douze mille, et même somme fut attribuée au fidèle écuyer Tessé, qui avait vu mourir sous ses yeux la Duchesse de Bourgogne, et qui écrivait, le lendemain, à la princesse des Ursins : « Malgré l'usage ordinaire d'éviter la vue des morts, j'ai rassasié la mienne tant que j'ai pu du spectacle affreux de n'avoir point cessé de la voir, tant que sa figure a été ostensible (1). » Les menins du Duc de Bourgogne reçurent chacun six mille livres. Médecins, chirurgiens (dont les services avaient été si malheureux), valets de chambre ou de garde-robe furent compris dans la distribution. La nourrice même du petit

(1) *Lettres du maréchal de Tessé* publiées par le comte de Rambuteau, p. 367.

duc de Bretagne ne fut pas oubliée ; elle reçut six mille livres, et les autres femmes qui étaient auprès de lui passèrent au service du duc d'Anjou, devenu Dauphin, qui eut ainsi trente-deux femmes pour prendre soin de lui. Le total des pensions ainsi réparties s'élevait à 100 000 livres.

Le Duc de Bourgogne, qui s'était défait peu à peu de tout ce qu'il possédait en faveur des pauvres et qui distribuait en aumônes la presque totalité de sa pension mensuelle, ne laissait rien, et la Duchesse de Bourgogne laissait des dettes. Il n'y avait donc point lieu de s'occuper de leurs successions, comme il avait été fait pour Monseigneur. Mais l'un et l'autre laissaient des papiers. Seul le Roi avait qualité pour les dépouiller et il n'avait garde de confier ce soin à un autre. Dès les derniers jours de février, il s'en occupa. La perspective de ce dépouillement causait un vif émoi à Saint-Simon. Il savait que la cassette du Duc de Bourgogne était bourrée de mémoires dont il était l'auteur, mémoires qui portaient sur les sujets les plus divers, où les critiques n'étaient point ménagées et dont le principal, fort long et écrit tout entier de sa propre main, aurait suffi, dit-il, pour le perdre sans retour. Que ce mémoire tombât sous les yeux du Roi, et il se voyait déjà perdu et chassé pour toute la durée du règne. « Quel contraste, s'écrie-t-il, des cieux ouverts que je voyois sans chimères, et de ces abîmes qui, tout à coup, s'ouvroient sous mes pas! Et voilà la Cour et le monde! » Aussi éprouva-t-il alors « le néant des plus désirables fortunes par un sentiment intime qui, toutefois, marque combien on y tient, » et ne voulut-il longtemps « que s'enfuir et ne revoir jamais la figure trompeuse de ce monde. » Il fallut, pour le détourner de prendre un parti aussi extrême, toute l'influence de Mme de Saint-Simon qui était « non moins sensible, non moins touchée, aussi peu capable de le dissimuler, mais plus sensée, plus forte, et toute à Dieu (1). »

Saint-Simon n'était pas le seul qui eût juste raison d'éprouver quelque inquiétude à la pensée que tous les mémoires destinés au Duc de Bourgogne allaient passer sous les yeux du Roi. Il y avait quelqu'un qui, voyant les choses de plus haut, à un point de vue moins personnel que Saint-Simon, ne s'était point lassé de faire parvenir des avis au Duc de Bourgogne. C'était

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 132.

Fénelon. Qu'étaient devenus ses mémoires? Le Prince les avait-il conservés, ou les avait-il rendus à Chevreuse par le canal duquel ils lui arrivaient? Fénelon l'ignorait, et s'en enquérait auprès de ce dernier, sous la forme discrète et mesurée dont il était coutumier en tout ce qui le touchait personnellement : « N'y avait-il point dans les papiers de notre très cher prince quelque écrit de moi? N'y avait-il point de mes lettres que je lui écrivais pendant le siège de Lille? N'y a-t-il point un reliquaire d'or, avec un morceau de la mâchoire de saint Louis, que je lui avais envoyé? Le Roi a-t-il tous les papiers de P. P. (1). »

Les appréhensions si vivement exprimées de Saint-Simon par lesquelles se trahit une ambition momentanément déçue, mais toujours ardente, celles, plus discrètement traduites, de Fénelon chez qui paraît dominer une mélancolique indifférence, ne devaient point se réaliser. Le dévouement de Beauvilliers à son ami, le bon esprit de Mme de Maintenon y furent pour beaucoup. Aussitôt le Duc de Bourgogne mort, Duchesne, son premier valet de chambre, avait remis au Roi la clef de la cassette où le Prince serrait ses papiers. Le dernier jour de février, le Roi vit pour la première fois le duc de Beauvilliers, que l'état de sa santé avait jusque-là retenu à la chambre, et il lui commanda d'apporter la redoutable cassette le lendemain soir, chez Mme de Maintenon. Saint-Simon, prévenu par Beauvilliers, passa toute la journée dans les transes. Beauvilliers lui avait promis que le lendemain, au sortir de chez Mme de Maintenon, il entrerait chez lui pour l'informer de ce qui se serait passé. « On peut juger, dit Saint-Simon, s'il fut attendu, et à portes bien fermées. » Avant même de s'asseoir, Beauvilliers le rassura d'un signe. Très habilement il avait commencé par lire au Roi « un fatras de toutes sortes de mémoires et de projets sur les finances et de quelques autres d'intendans de province » qui se trouvaient heureusement sur le haut de la cassette. Fatigué, le Roi lui avait dit bientôt de se borner à lire les titres des mémoires, puis, voyant qu'il n'y était question que de finances, il lui avait dit de tout jeter au feu. Beauvilliers ne se l'était pas fait dire deux fois et il s'était hâté de vider dans la cheminée le contenu de la cassette, en ayant soin de recouvrir avec d'autres paperasses le mémoire de la main de Saint-Simon, d'empêcher avec les pin-

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII p. 375.

cettes qu'aucun bout ne s'écartât, et de ne point quitter la cheminée qui tout ne fût consumé. Saint-Simon était sauvé (1).

Les récits de Saint-Simon ont toujours besoin d'être contrôlés. Il ne paraît pas que les choses se soient passées d'une façon aussi simple et aussi expéditive, et, soit qu'il y eût une autre cassette au dépouillement de laquelle Beauvilliers n'aurait pas assisté, soit que, du récit de Beauvilliers, Saint-Simon n'ait retenu ou rapporté que ce qui le concernait personnellement, nous savons par une lettre de Mme de Maintenon que le Roi n'aurait pas été aussi complètement dupé. Il aurait su parfaitement que la cassette du Duc de Bourgogne contenait autre chose que du fatras. Les mémoires de Fénelon, en particulier, ne lui auraient pas échappé. Voici, en effet, ce que, le 15 mars, Mme de Maintenon écrivait à Beauvilliers : « Pour vous mettre l'esprit en repos, monsieur, j'ai tiré des copies de tous vos écrits et je vous renvoie le tout, sans exception. On vous auroit gardé le secret, mais il peut arriver des occasions qui découvrent tout. Nous venons d'en faire une triste expérience. Je voulois vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambray, mais le Roi a voulu le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu grand regret, car jamais on ne peut rien écrire de si beau ni de si bon, et si le prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas d'avoir reçu des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confondus (2). »

Malgré ce que cette lettre a d'un peu obscur, en ce qui concerne particulièrement les écrits de Beauvilliers dont Mme de Maintenon aurait tiré copie et qu'elle lui aurait renvoyés, tandis qu'en même temps elle dit que le Roi aurait tout brûlé, néanmoins il en ressort avec évidence que Louis XIV avait pris connaissance des avis adressés à son petit-fils par Fénelon et par Beauvilliers lui-même, et qu'il n'y avait rien trouvé qui lui eût déplu. *Ceux qui vont droit:* sans doute c'est à Beauvilliers plutôt qu'à Fénelon que, dans la pensée de Mme de Maintenon, s'appliquait ce juste hommage rendu au fidèle ami du Duc de Bourgogne avec lequel elle s'était remise en bons termes et dont la rapprochait encore une commune douleur.

Parmi ces papiers, s'était trouvé également le projet d'un

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 134.
(2) *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 302

mémoire que le Duc de Bourgogne se proposait d'adresser au Pape pour se disculper auprès de lui, et pour détruire le bruit, habilement répandu par les Jansénistes, qu'il était favorable au parti. La modération dont il avait fait preuve dans le différend survenu entre le cardinal de Noailles et les évêques de Luçon, de Saint-Flour et de Gap, qu'il était chargé par le Roi d'accommoder, avait donné naissance à ce bruit. Le Duc de Bourgogne s'en était ému. Nous savons par une lettre de Mme de Maintenon au duc de Noailles (1) qu'il avait songé à faire connaître publiquement son sentiment sur cette affaire. En publiant avec quelque solennité, le mémoire préparé par le Duc de Bourgogne, Louis XIV ne fit donc pas autre chose que donner suite à une pensée de son petit-fils, et rien ne vient à l'appui de la supposition de Saint-Simon que le texte de ce mémoire ait été plus ou moins altéré. Le ton en est respectueux et mesuré. Si le Duc de Bourgogne condamne la doctrine janséniste, il ne se prononce point avec vivacité contre les personnes. On y sent un esprit juste et une âme charitable (2). Il entrait dans la politique de Louis XIV, qu'irritaient la recrudescence du jansénisme et l'entêtement du cardinal de Noailles à ne point retirer l'approbation donnée par lui au livre du Père Quesnel, de se faire arme de tout. La piété du Dauphin, son austérité bien connue donnaient du poids à son opinion. Peut-être aussi Louis XIV avait-il voulu reconnaître, par cet hommage rendu à l'autorité du Saint-Siège, l'éloge que, dans un consistoire convoqué tout exprès, Clément XI avait fait du Duc de Bourgogne et l'honneur extraordinaire qu'il avait rendu à sa mémoire en célébrant lui-même, dans sa chapelle particulière, des obsèques publiques et solennelles, honneur dont les rois de France étaient privés depuis l'excommunication de Henri III par Sixte V. Les Jésuites, triomphèrent de la publication du mémoire. Les Jansénistes, pour parer le coup, essayèrent d'en révoquer en doute l'authenticité. « Mgr le Dauphin, dit l'abbé Ledieu dans son *Journal*, y parle des subtilités du jansénisme et de toutes les distinctions les plus fines sur la grâce d'une façon qui fait connoître que l'écrit n'est point de lui. » Un de leurs polémistes ordinaires, Nicolas Petitpied, dans un factum intitulé : *Réflexions sur un écrit intitulé : Mémoire de Mgr le Dauphin*,

(1) *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 297.
(2) Ce mémoire a été reproduit *in extenso* par Proyart, t. II, p. 296.

croit y reconnaître la main des Jésuites. « Ce mémoire, disait-il, a tout l'air d'une copie faite sur un brouillon de l'ancien précepteur ou de quelque Jésuite de Cour. » Petitpied allait si loin dans ses attaques que, par arrêt du 17 juin 1712, le Parlement condamna au feu ses *Réflexions*. Quant au mémoire lui-même, il fut envoyé par ordre du Roi à tous les évêques « avec ordre de mander en Cour l'impression qu'il avoit faite sur eux (1), » et le Pape répondit à cette publication par un bref où, appliquant au Duc de Bourgogne un mot ancien, il le louait « de s'être expliqué, comme auroit pu le faire, non un empereur, mais un évêque. »

Le Roi avait également à dépouiller les papiers de la Duchesse de Bourgogne. Ces papiers étaient dans la cassette que la pauvre princesse s'était fait apporter sur son lit de mort, alors qu'elle était troublée de la pensée des dettes qu'elle laissait, et qu'elle n'avait pas eu la force d'ouvrir. Le Roi se la fit remettre et l'ouvrit, assisté de la seule Mme de Maintenon. Qu'y trouva-t-il? Personne ne peut le dire, puisqu'il n'y avait point de tiers, mais c'est ici le lieu de détruire définitivement la légende d'après laquelle il y aurait découvert la preuve de sa trahison. C'est Duclos qui a mis en circulation cette légende calomnieuse. Voici ce qu'il raconte dans ses *Mémoires secrets*. « Cet enfant, si séduisant et si cher au Roi, n'en trahissoit pas moins l'État en instruisant son père, alors duc de Savoie et notre ennemi, de tous les projets militaires qu'elle trouvoit moyen de lire. » Le Roi en eut la preuve par les lettres qu'il trouva dans la cassette de cette princesse, après sa mort. « La petite coquine, dit-il à Mme de Maintenon, nous trompoit (2). »

Est-il besoin de faire ressortir l'invraisemblance de cette accusation? Qui aurait mis en circulation ce propos de Louis XIV? Pas Mme de Maintenon, à coup sûr. Qui alors? De quel survivant du grand règne Duclos a-t-il pu le tenir? Notons qu'il avait huit ans lors de la mort de la Duchesse de Bourgogne, qu'il était d'extraction modeste, sans relations naturelles avec le monde de la Cour, qu'il n'a point dû connaître personnellement les contemporains de Louis XIV, et que, nommé historiographe de France en 1750, il n'aurait pu composer ses

(1) Albert Leroy, *la France et Rome*, p. 410 et suiv.
(2) Collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France* par Petitot et Monmerqué, seconde série, t. 76, p. 8.

Mémoires secrets si les dépôts publics ne lui avaient été ouverts, et s'il n'avait eu connaissance des *Mémoires* de Saint-Simon dont il pille et défigure en même temps les anecdotes. Déjà la véracité de ces *Mémoires* était suspect à ses contemporains. « L'auteur aimoit trop les anecdotes, dit l'abbé de Vauxelles, pour n'en être pas la dupe ; il étoit plein tout à la fois de probité et de malice; il étoit porté à croire qu'un récit malin étoit vrai et qu'un récit vrai devoit être malin (1). »

A quel récit malin Duclos a-t-il emprunté cette accusation? Il a négligé de le dire, et c'est, suivant toute probabilité, à lui-même. A propos des accusations dont la Duchesse de Bourgogne fut l'objet lors du siège de Turin, nous avons déjà parlé des relations qu'elle avait, par lettres, conservées avec Victor-Amédée et établi leur parfaite innocence. Sans doute elle était demeurée tendrement attachée à un père qui ne méritait point une aussi vive tendresse ; les destinées de sa patrie d'origine ne lui étaient point devenues indifférentes, et surtout elle désirait ardemment la paix, comme en font foi sa correspondance avec sa grand'mère Madame Royale et la longue lettre adressée par elle à Victor-Amédée que nous avons publiée (2). Non seulement elle la désirait, mais elle se proposait d'y travailler directement dans les derniers temps de sa vie. Cela résulte d'un mémoire secret, très curieux, que le comte de Rambuteau a eu raison de comprendre dans son intéressante publication des *Lettres de Tessé*. Dans ce mémoire, rédigé probablement à la demande de la Princesse, et sur laquelle il lui demande le plus profond secret, Tessé lui suggère le moyen d'obtenir de Louis XIV la permission d'intervenir en vue de la paix : « Chercher, lui dit cet habile négociateur, et trouver l'occasion d'entretenir le Roi en particulier; prévenir même Mme de Maintenon du dessein qu'elle a ; le supplier de lui permettre, une fois en sa vie, de lui ouvrir son cœur, et lui demander, sur ce qu'elle a dessein de lui dire, un secret impénétrable, qu'elle croit même devoir lui demander pour ses ministres ; lui conter succinctement qu'elle ne peut vivre heureuse ni tranquille, comblée de ses grâces, tandis que son père aura le malheur d'être son ennemi ; que, n'étant plus enfant, elle lui demande la permission de travailler à une réconciliation qui

(1) Notice sur Duclos en tête de ses *Mémoires*, p. 37.
(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1901, notre article sur *le Duc de Bourgogne à l'armée, — le Siège de Turin*.

feroit le repos et la douceur de sa vie; qu'elle n'a, jusqu'à présent, osé comme fille; mais qu'elle supplie Sa Majesté d'agréer qu'elle le fasse; qu'elle a un pressentiment qu'elle y réussiroit; quelques larmes à propos, ou quelques témoignages d'attendrissement naturel ne gâteroient rien; qu'elle supplie le Roi de l'aider à se conduire dans ce dessein; qu'elle sait que son père n'est pas content de l'Empereur, et enfin obtenir du Roi la permission d'écrire une lettre qu'elle a en tête de faire, qui ne compromettra ni Sa Majesté, ni elle-même et qu'elle le priera de corriger (1). »

Soit que la Duchesse de Bourgogne n'ait pas eu le courage d'ouvrir la conversation avec le Roi, soit que celui-ci ne l'ait pas autorisée à entamer ainsi une négociation indirecte, il ne paraît pas qu'il ait été donné suite à l'affaire. En effet, la lettre de la Duchesse de Bourgogne que nous avons publiée est antérieure à ce mémoire (2) et les Archives de Turin, où tout était fidèlement conservé, ne contiennent aucune lettre de la Duchesse de Bourgogne à Victor-Amédée qui se rapporte à cette date. Faut-il cependant, comme on l'a voulu, chercher la confirmation de l'accusation portée par Duclos dans certaine phrase d'une lettre adressée par Mme de Maintenon au duc de Noailles. « Je pleurerai toute ma vie Mme la Dauphine, lui écrivait-elle, le 1er avril, mais j'apprends tous les jours des choses qui me font croire qu'elle m'auroit donné de grands déplaisirs. Dieu l'a prise par miséricorde (3). » Qu'est-ce que Mme de Maintenon entendait exactement par cette phrase un peu dure? Est-ce au soupçon de trahison qu'elle fait allusion? Mais, en ce cas, elle ne se serait pas servie d'un mot aussi faible que celui de *déplaisirs*. Il est probable que, depuis la mort de la Duchesse de Bourgogne, elle avait appris certaines choses que, jusque-là, elle avait ignorées. Peut-être avait-elle trouvé dans la cassette les lettres que la Princesse avait eu autrefois tant de peine à retirer des mains de Mme de Maulevrier et qu'elle aurait eu l'imprudence de conserver par ce sentiment qui rend chers à plus d'une femme les souvenirs d'un passé qu'elle se reproche, sans parvenir à le regretter. Peut-être les langues s'étaient-elles lâchées, et certaines vengeances

(1) *Lettres du maréchal de Tessé* publiées par le comte de Rambuteau, p. 346.

(2) Le *Mémoire* de Tessé ne porte point de date, mais, dans le recueil de sa correspondance, il est intercalé entre une lettre du 10 février et une lettre du 27 avril 1711.

(3) *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 307.

tardives s'étaient-elles exercées contre la Duchesse de Bourgogne, en ouvrant les yeux de Mme de Maintenon sur des légèretés de conduite qu'elle avait ignorées. Cela eût été très humain ; donc, cela est très probable et suffit à expliquer cette phrase de Mme de Maintenon : « Dieu l'a prise par miséricorde. » Avec les années, elle était devenue austère, et avait oublié le temps où elle-même était suspecte d'un peu de galanterie. Mais cette lettre ne saurait être invoquée à l'appui d'une accusation qui n'a aucun fondement sérieux et que des historiens soi-disant nationaux, tels que Michelet, auraient dû repousser, au lieu de sembler l'accueillir à demi (1).

VI

Une cérémonie restait à accomplir : c'était d'ensevelir le Dauphin et la Dauphine. Leurs entrailles avaient été descendues dans le caveau le jour où l'on avait enseveli le petit Dauphin, mais leurs cercueils étaient demeurés dans le chevet de l'église depuis le jour où ils y avaient été apportés. Deux religieux n'avaient cessé, jour et nuit, de veiller auprès. Le délai de quarante jours étant expiré, et au delà, le samedi 16 avril les cercueils furent transportés du chevet dans le chœur. Le dimanche 17 on chanta les vêpres des morts auxquelles assistèrent la duchesse du Lude et les dames d'atour et du palais. On ouvrit ensuite le chœur au peuple, depuis six heures et demie jusqu'à huit heures. La cérémonie eut lieu le lundi 18. L'église avait été magnifiquement ornée. La décoration en avait été réglée par Berain qui, tant de fois, avait organisé fêtes et représentations théâtrales données en l'honneur de la Duchesse de Bourgogne. Les moindres détails en sont décrits avec complaisance par le *Mercure de France* qui consacre douze pages à cette description (2). « Une magnifique corniche régnait autour du chœur... Audessus de cette corniche régnoit une plinthe avec des moulures dorées sur du velours noir et semées de fleurs de lis, larmes,

(1) Michelet, *Histoire de France*. Édition de 1874, t. XIV, p. 184 : « On a peine à le croire », dit-il à propos de l'accusation formelle de Duclos, mais il ajoute : « Il est bien probable que, dans une si terrible occasion (le siège de Turin) où il s'agissait de sa vie (la vie de Victor-Amédée), elle l'avertit. »

(2) *Mercure de France*, avril 1712, p. 228 à 240.

dauphins et croix... De chaque arcade partoient alternativement des rideaux fleursdelisés d'or en dessus, herminés en dessous... Au milieu de l'arcade paroissoit une médaille qui renfermoit une vertu qui s'appliquoit aux qualités de Mgr le Dauphin... Le Mausolée estoit grand et magnifique (1)... Des voûtes partoit un grand dais avec des rideaux ; le tout or et blanc excepté la calotte qui estoit noire et sur laquelle estoient des trophées d'armes... Au-dessus de la calotte estoit un carré surmonté d'une couronne environnée de girandoles, et, tout le long, régnoient des cierges qui faisoient l'effet des feuilles d'acanthe. Sur une estrade de cinq gradins estoit une forme de tombeau tout doré, soutenu de griffes de lion. Sur ce massif estoient les cercueils de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine recouverts d'un drap d'or. » On ne trouva rien à reprendre à cette décoration sinon, « qu'elle étoit trop brillante pour une cérémonie aussi triste (2). » Le duc de Berry, le duc d'Orléans et le comte de Charolais menèrent le deuil pour le Dauphin, la duchesse de Berry, la duchesse et Mlle de Bourbon pour la Dauphine. Le service commença à onze heures. Le Parlement, les Cours souveraines et un grand nombre d'évêques y assistaient. L'évêque de Metz officiait. L'oraison funèbre fut prononcée par l'évêque d'Aleth, Maboul. Cette oraison funèbre ne manque, le genre donné, ni d'éloquence ni de goût. Après avoir exalté la vertu et la piété du Dauphin, l'orateur passait à l'éloge de la Dauphine, mais il n'entreprenait point de les mettre sur le même pied, et il marquait, non sans finesse, les différences qui les séparaient. « Mettrai-je, ici, disait-il, la Dauphine dans un parfait parallèle avec le prince son époux? Elle-même m'en désavoueroit; et vous aussi, messieurs, souffririez avec peine que j'osasse honorer, par des louanges exagérées, la vertu d'une princesse qui, par tant d'endroits éclatans, en a mérité de véritables, » et il continuait en la louant d'avoir toujours fait remarquer en elle « une foi simple, une soumission sans réserve à tous les oracles de l'Église, une vénération profonde pour toutes les choses saintes, un goût de l'Écriture et des livres de piété qui lui en fit préférer la lecture à ces mensonges ingénieux où, sous prétexte d'amusemens, l'on boit à longs traits le venin subtil des plus dangereuses passions. »

(1) Ce mausolée est gravé en tête du *Recueil des vertus de monseigneur le Dauphin*, qui contient aussi plusieurs oraisons funèbres.
(2) Dangeau, t. XIV, p. 130.

« Fidèle, ajoutait-il, aux observances de précepte, on la vit, à toutes les solennités, donner à la Cour le noble exemple d'une religieuse modestie, purifiant souvent son cœur dans la sacrée piscine de la pénitence, participant dans un sage mélange de confiance et de frayeur à ses redoutables mystères, sentant la vanité des plaisirs, se reprochant de les avoir trop aimés; telle enfin que sa piété prenoit chaque jour avec l'âge de nouveaux accroissemens, et faisoit espérer de la voir bientôt, par une heureuse émulation, marcher à pas égaux avec le Dauphin son époux dans les voies de la vie parfaite (1). »

L'oraison funèbre qui avait duré cinq quarts d'heure étant terminée, la grand'messe reprit. Elle ne s'acheva qu'à deux heures et demie. Les évêques s'approchèrent alors du caveau. On monta sur l'estrade pour enlever les deux couronnes, le cordon bleu et le manteau royal, et enfin le drap d'or. Les deux cercueils apparurent alors, recouverts chacun d'un poêle noir avec une croix de moire d'argent. Douze gardes du corps s'avancèrent, enlevèrent les cercueils et les apportèrent à l'entrée du caveau. L'évêque de Metz, après avoir prononcé les prières d'usage, jeta un peu de terre préparée à l'avance sur les deux cercueils qui furent lentement descendus dans le caveau pendant que les moines chantaient le *Benedictus*.

La cérémonie n'était cependant pas terminée. Il restait à accomplir un rite qui remontait aux plus anciennes traditions de la monarchie. Les dignitaires des grands offices devaient déposer sur le cercueil les insignes de leurs fonctions. Le roi d'armes, ayant rassemblé auprès de lui les hérauts d'armes, appela successivement par leurs noms les grands officiers des deux maisons du Dauphin et de la Dauphine.

« Monsieur le marquis de Maillebois, maître de la garde-robe du Roi, apportez le manteau à la Royale de Monseigneur le Dauphin, » et le marquis de Maillebois apporta le manteau.

« Monsieur le duc de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre de Monseigneur le Dauphin, apportez sa couronne, » et le duc de Beauvillers apporta la couronne.

« Monsieur le marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel et vous messieurs les maîtres d'hôtel de Madame la Dauphine, apportez vos bâtons. » Villacerf s'avança le premier, avec son

(1) *Oraisons funèbres du Dauphin de France et de la Dauphine.* A Amsterdam, 1713, p. 25 et 26.

bâton garni d'un crêpe. Le maître d'hôtel ordinaire et les autres maîtres d'hôtel le suivaient. Chacun remit son bâton entre les mains d'un des hérauts d'armes qui se tenaient à l'entrée du caveau. Le roi d'armes continua :

« Monsieur le marquis d'O, qui faites la fonction de premier écuyer de Madame la Dauphine (1), apportez son manteau à la Royale. » Le marquis d'O apporta le manteau.

« Monsieur le maréchal de Tessé, qui faites la fonction de chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, apportez la couronne. » Tessé déposa la couronne, puis, se tournant vers ceux qui l'avaient précédé, il dit à haute voix : « Madame la Dauphine est morte. Messieurs les officiers, vous pouvez vous pourvoir. Nous n'avons plus de charges. » « Après quoy le roy d'armes répéta deux fois à haute voix : « Très haut, très puissant et très excellent prince, Monseigneur Louis Dauphin, et très haute, très puissante, très vertueuse princesse Marie-Adélaïde de Savoie sont morts. Priez Dieu pour leurs âmes (2). »

La cérémonie, qui avait duré six heures, était terminée. La foule émue s'écoula lentement, et personne ne doutait que les deux cercueils confiés au caveau qui, depuis Hugues Capet, recevait la dépouille des princes de la maison de France, n'y dussent demeurer environnés d'honneurs et de respect : *donec veniat immutatio*, jusqu'au jour du changement, comme disent les inscriptions de nos vieilles cathédrales.

VII

Le lendemain de cette cérémonie, Beauvilliers, fatigué, triste, atteint déjà du mal qui devait, avant deux ans, le conduire au tombeau, vit entrer à Versailles, dans son appartement, Saint-Simon qui, l'embrassant, lui dit : « Vous venez donc d'enterrer la France. » « Il en convint avec moi, ajoute Saint-Simon. Hélas! s'il étoit au monde, combien plus en seroit-il persuadé aujourd'hui (3)! »

Avaient-ils tous deux raison? Ceux-là chez qui le patrio-

(1) Dangeau, étant malade, était suppléé dans ses fonctions de chevalier d'honneur par Tessé que d'O suppléait dans les fonctions de premier écuyer.

(2) *Mercure de France*, avril 1712, *passim*.

(3) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 190. Nous rappelons que Saint Simon écrivit ses *Mémoires* dans les dernières années de sa vie.

tisme prend la forme d'une inquiétude mortelle sur l'avenir de notre pays, répondront sans hésitation que ces paroles de Saint-Simon étaient une prophétie. Assurément, quelque chose de grand fut enterré à Saint-Denis le jour où l'on descendit le cercueil du Duc de Bourgogne dans le caveau où, à la veille de la profanation, reposaient les ossemens de cinquante-quatre princes de sa maison. Ce n'était rien moins que la vieille monarchie, c'est-à-dire l'instrument qui avait forgé la grandeur de la France, l'épée qui avait repoussé ses assaillans, la politique patiente et prudente qui, préparant de loin les choses, avait, moins par la voie de la conquête brutale que par celle de l'annexion consentie, poussé le domaine royal et national, depuis le petit noyau de l'Ile-de-France, à l'Ouest jusqu'à l'Océan, au Sud jusqu'aux Pyrénées, à l'Est jusqu'aux Alpes et au Rhin, et qui, au Nord, l'aurait assurément étendu jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, si le temps lui en avait été laissé. Sans doute l'instrument commençait à se fausser; la pointe de l'épée à s'émousser et sans doute aussi, à l'intérieur, la politique avait fait des fautes. Les ressorts de l'administration étaient tendus à l'excès; leur dur engrenage broyait des victimes dont la patience était mise à trop rude épreuve; il était nécessaire de réparer les uns, d'adoucir et de changer les autres. Mais rien ne montre qu'à l'époque où le Duc de Bourgogne aurait dû, suivant le cours ordinaire de la nature, monter sur le trône, il fût trop tard pour corriger ces erreurs, pour porter remède à ces maux, pour changer ces ressorts. Nous croyons avoir montré (1) que le Duc de Bourgogne avait la vue très nette de ces maux et la claire intelligence de quelques-uns de ces remèdes. Si les réformes qu'il se proposait d'entreprendre et qui auraient amené dans l'administration intérieure un incontestable progrès, paraissent, à qui les juge avec nos idées modernes, un peu timides, on peut dire que cette timidité même en aurait facilité le succès et que ce succès aurait insensiblement préparé l'avenir.

Il se peut qu'une certaine étroitesse d'esprit eût provoqué entre sa piété docile et la pensée bouillonnante du siècle des conflits inévitables; mais il ne faut pas oublier qu'à côté de lui se serait fait sentir l'influence de la Duchesse de Bourgogne. « Ses talens qui se mitonnaient, » pour reprendre une expres-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1907 : *Les Projets de gouvernement du Duc de Bourgogne.*

sion de Tessé, ne seraient pas demeurés sans emploi. Elle aurait déployé sur le trône cette volonté habile et ferme qu'elle avait su mettre au service du Duc de Bourgogne lorsqu'elle prit sa défense contre Vendôme, et dont la séduction personnelle était un des principaux moyens d'action. Elle aurait fléchi ce qu'il y avait en lui de trop rigide; l'austérité du mari tempérée par les grâces de la femme aurait assuré à la France un règne unique et conjuré vraisemblablement la catastrophe que le règne de Louis XV rendit inévitable.

Il a fallu tout un siècle de sophismes dont l'histoire véritable commence à dissiper les brouillards, pour faire dater de cette catastrophe la régénération de la France, alors que, depuis sa rupture avec la monarchie, elle a au contraire perdu son équilibre politique. Depuis cette date, la France a connu bien des vicissitudes. Elle a tour à tour excité l'admiration, l'envie et la sympathie du monde. Elle a repoussé victorieusement l'Europe coalisée; elle a promené son drapeau de capitales en capitales, et elle a, pour un jour, paru reconstituer à son profit l'empire de Charlemagne. Mais elle a vu trois fois son territoire envahi, et les drapeaux de l'étranger flotter à leur tour dans sa propre capitale. Elle a vu aussi la guillotine transformée, sur la place publique, en instrument de règne, et le palais de ses rois livré aux flammes par la main de ses propres enfans. Aucune de ces épreuves ne l'a définitivement abattue, et, lorsqu'elle semblait tombée le plus bas, elle a toujours fait preuve d'une qualité indomptable qui, à travers toute son histoire, pas plus au lendemain de la guerre de Cent ans que des guerres de religion, ne lui a jamais fait défaut: la vitalité. Du fond de l'abîme, toujours elle a rebondi. Deux fois, au cours du siècle dernier, blessée, semblait-il à mort, elle a solitairement pansé ses blessures; elle s'est relevée sans appeler personne à son aide, et, par son patient travail comme par la dignité silencieuse de son attitude, quel que fût le régime qu'elle s'était donné, aussi bien sous la Restauration que sous la République, elle a reconquis peu à peu l'estime du monde et lui a appris à compter de nouveau avec elle. Aussi, sans obéir à un patriotisme de commande, et simplement après avoir relu son histoire, est-il permis de répondre que Saint-Simon et Beauvilliers se trompaient : on n'enterre jamais la France.

HAUSSONVILLE.

LES ORIGINES

DU

CULTURKAMPF ALLEMAND

III [1]

L'ÉGLISE DE PRUSSE ET LA FORMATION POLITIQUE DES CATHOLIQUES PRUSSIENS

L'histoire religieuse de l'Allemagne, au cours des vingt années qui précédèrent le *Culturkampf*, présente un aspect fort différent, suivant qu'on observe la Prusse ou les autres souverainetés. En Bade, en Wurtemberg, en Hesse, l'Église, émancipée de la bureaucratie, a besoin d'une charte qui règle ses rapports à l'endroit du pouvoir civil; une telle charte, d'après elle, ne peut être rédigée que d'accord avec Rome; et l'on voit les divers États, concertant leur politique religieuse d'après une sorte de rythme uniforme, ajourner d'abord le concordat, puis le négocier et le signer, et finalement le déchirer. Les passions religieuses, les passions antireligieuses, se déchaînent autour de la question concordataire; et c'est parmi ces polémiques acharnées que se prépare et que s'éveille, dans l'Allemagne du Sud, l'esprit de lutte contre Rome, dont la Prusse et Bismarck recueilleront plus tard l'héritage. Tout au contraire, dans la Prusse

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er juillet 1907.

de 1850 et de 1860, on ne discute pas sur les principes fondamentaux qui régissent les rapports entre l'Église et l'État. La bulle *De salute animarum* de 1821 donne à la vie de l'Église prussienne des lois très générales, un cadre très sommaire, que l'État ne conteste point ; il s'est d'ailleurs obligé, par la Constitution de 1850, à respecter l'autonomie des diverses confessions, et c'est sur le terrain de cette Constitution, c'est-à-dire sur la base même proposée par l'État, que se place l'épiscopat lorsqu'il apporte ses griefs ou ses requêtes ; c'est sur ce terrain, encore, que se forme et qu'évolue, pour les soutenir et les faire triompher, le groupe parlementaire catholique. Tandis qu'ailleurs le statut de l'Église est indécis, flottant, sans cesse remis en question, et que ces litiges mêmes entretiennent une malveillance profonde contre l' « ultramontanisme, » la Prusse nous offre le spectacle d'initiatives catholiques s'essayant sans relâche à grandir le prestige de l'Église et à augmenter ses libertés ; et de même qu'il faut se transporter au sud de l'Allemagne, — nous le constaterons dans un prochain article, — pour surprendre les premiers grondemens de l'esprit de *Culturkampf*, de même c'est en Prusse que nous allons voir les catholiques, à la faveur de leur demi-sécurité, faire l'apprentissage d'une action politique sérieuse et savante.

I

Il fallait du temps et quelque violence sur elle-même pour que la royauté prussienne devînt constitutionnelle, et l'on pourrait encore se demander, aujourd'hui, si cette évolution est complètement achevée. La Constitution de 1850 n'empêcha pas Bismarck de gouverner contre la Chambre ; elle ne gêna pas une seule fois, entre 1850 et 1870, les initiatives autoritaires de la royauté ; on savait, lorsque besoin était, donner des coups de canif dans cet auguste papier. Mais, si déchiqueté fût-il, les catholiques, à de fréquentes reprises, s'en servirent contre les majorités parlementaires qui menaçaient l'autonomie religieuse. Tandis qu'en général les constitutions fraîchement octroyées opposaient une barrière à l'arbitraire des rois, ce fut plutôt, en Prusse, le caprice des députés, — leur caprice en matière religieuse, — qui trouva, dans la Constitution de 1850, une limite et une entrave ; et les catholiques du reste de l'Alle-

magne enviaient cette bonne fortune à leurs coreligionnaires prussiens.

D'autres caprices restaient à redouter : ceux de l'administration. Nourris dans les traditions de la vieille Prusse, recrutés et stylés par le gouvernement de Frédéric-Guillaume III, les bureaucrates s'imaginaient qu'en surveillant et en matant l'Église, ils travaillaient pour le service de l'État. Supposez la Déclaration des droits de l'homme appliquée par des intendans de l'ancien régime : ils eussent accumulé les contresens et multiplié les entorses. La déclaration des droits de l'Église, telle qu'elle résultait des Constitutions de 1848 et de 1850, était indéchiffrable, inintelligible, pour une génération de bureaucrates qu'avait dressés le régime antérieur. Ils avaient des formules toutes faites pour commander l'obéissance des religions à l'État, des armes toutes prêtes pour l'imposer ; 1848 avait disloqué ces formules, émoussé ces armes ; et leur esprit de routine demeurait tout déconcerté : il leur semblait qu'en leur personne, l'État fût désormais humilié. Mais que certaines voix s'élevassent, dénonçant l'Église romaine comme une antagoniste de la civilisation, cet esprit de routine, alors, se donnerait à lui-même l'illusion d'être un esprit de progrès, et la bureaucratie se flatterait de travailler pour l'avenir en appliquant de nouveau, pour la gestion de l'établissement religieux, certaines recettes antiques et démodées.

C'est un cas très isolé que celui d'un Duesberg, président supérieur à Munster, qui, grâce à son catholicisme notoire, achevait la difficile assimilation des provinces westphaliennes au royaume de Prusse ; et Bodelschwingh, le président d'Erfurt, préparant la disgrâce du fonctionnaire Volk, parce qu'en 1855 Volk s'était fait catholique, représente beaucoup plus exactement les tendances coutumières auxquelles s'abandonnait, dans son ensemble, la haute administration prussienne.

De ce fait, la situation de l'Église n'était pas sans péril ; mais ce péril même rendait précieuse pour elle l'existence au ministère des Cultes d'un bureau spécial qui s'appelait la division catholique (*Katholische Abteilung*), et dans lequel les évêques trouvaient portes ouvertes et bon accueil.

En créant, au début de son règne, cette curieuse institution, Frédéric-Guillaume IV, « évêque souverain » de l'établissement évangélique, avait paru admettre, implicitement, que, pour traiter

avec l'Église romaine, il était bon de lui appartenir; que, pour savoir l'écouter et la comprendre, il était utile d'être de longue date familier avec son langage; et qu'en remettant à des bureaucrates catholiques le soin de le représenter vis-à-vis de l'Église, l'État prussien préviendrait les malentendus. Aulicke, député catholique à la Chambre berlinoise de 1848, dirigea la « division catholique, » de 1846 à 1865, avec autant de dévouement à l'Église que de loyauté à l'endroit de l'État. Il ne tint pas à lui qu'en 1859 on ne lui adjoignît comme conseiller le grand orateur catholique Mallinckrodt; mais l'éclat même de ce nom fut un sujet d'inquiétude pour le ministère, et le poste vacant fut confié à un autre fonctionnaire, moins belliqueux, mais non moins pieux, Joseph Linhoff. Lorsque mourut Aulicke en 1865, un magistrat de Bromberg, excellent catholique aussi, et que d'aucuns accusaient même de sympathie pour le polonisme, Kraetzig, lui fut donné comme successeur.

On peut, à travers le XIXe siècle, épier dans les divers pays les innombrables attitudes, nuancées, complexes, changeantes, qu'observèrent respectivement l'Église et l'État : chez aucun peuple, à aucun moment du siècle, on ne rencontre une institution semblable à cette « division catholique. » Il y eut des pays et des heures où l'Église trouvait en face d'elle, comme chargés d'affaires de l'État, des agens provocateurs, guettant avec une adroite malice le lent échauffement des passions religieuses, pour justifier ensuite les représailles de la puissance laïque. Préposés aux rapports entre les deux pouvoirs, ils semblaient mettre tous leurs soins à concerter les divers actes d'une brouille, jusqu'à ce que, victimes de leur propre succès, ils vissent s'effondrer leur fauteuil directorial parmi les ruines mêmes qu'ils avaient semées. L'Église, plus communément, rencontrait un autre genre d'interlocuteurs. Catholiques fort corrects, fidèles à la messe du dimanche, et s'y rendant même parfois avec de gros livres que peut-être ils avaient hérités de quelques ancêtres jansénistes, ils incarnaient surtout l'esprit légiste, croyaient n'être loyaux envers l'État que s'ils arboraient avec quelque pédanterie les traditions et les précédens des vieux Parlemens. Subtilement pointilleux, doctement chicaniers, ils voulaient que l'État gardât son « quant à soi » vis-à-vis de Dieu; et leur observance personnelle des préceptes religieux ne les empêchait point, en tant que fonctionnaires, de traiter avec

l'Église comme avec une partie adverse. Les Aulicke, les Linhoff, les Kraetzig, ne répondent ni à l'un ni à l'autre de ces deux portraits. Le roi protestant qui les appointait était sincèrement désireux qu'aucune des deux Églises n'eût à se plaindre. Si la Catholique se disait mécontente, c'était pour lui une contrariété; si la Protestante murmurait, il éprouvait alors un peu plus que de l'ennui, presque du remords. Il appartenait à la « division catholique » de garantir la paix religieuse et la sérénité d'humeur de l'État : c'était sa besogne. Il ne s'agissait point, pour elle, de surveiller ou de contenir les progrès de l'Église et d'être prompte à les qualifier d'empiétemens; elle avait un rôle plus élégant, plus utile aussi. Bismarck, plus tard, accusa les membres de cette « division » de s'être transformés de sujets catholiques du Roi en légats du Pape. La boutade était trop malveillante pour être véridique; mais, s'il voulait dire que le jeu même des circonstances avait amené ces bureaucrates à s'improviser diplomates, il n'avait pas tort. C'est auprès des membres de la « division catholique » que les évêques de Prusse tâtaient le terrain pour savoir ce qu'ils pouvaient demander à l'État, et sous quelle forme ils devaient le demander, et ce qu'il serait opportun de dire, opportun de taire. Des catholiques, des rhénans surtout, avaient peine, parfois, à deviner l'état d'esprit du vieux protestantisme prussien, tout comme il était malaisé pour un pouvoir évangélique de comprendre ou d'interpréter les paroles ou les réticences catholiques : la phraséologie, de part et d'autre, risquait d'être différente. La « division catholique » ressemblait à un bureau de traduction, qui expliquait à l'État ce que voulait l'Église, à l'Église ce que pouvait l'État : bureau correct et sûr, où siégeaient des gens fort habiles, et dont tout le travail reposait sur cette unique maxime que pour préparer la paix il faut vouloir la paix. Lorsque Bismarck, quelques années après, voudra déchaîner le *Culturkampf*, il commencera par supprimer la « division catholique » en chargeant le pauvre Kraetzig de toutes sortes de méfaits; il accusera cet organe d'avoir toujours dupé l'État. Frédéric-Guillaume IV, au contraire, avait trouvé, jusqu'à son dernier jour, que la « division catholique » le servait très bien.

C'est qu'il avait un sincère désir d'éviter les difficultés et les crises, et tandis que dans chaque province les « gens du roi » causaient de l'inquiétude aux catholiques, le Roi lui-même leur

donnait confiance. De longue date, il avait eu de l'affection pour le cardinal Diepenbrock ; il s'attacha au cardinal Geissel à mesure qu'il apprit à le connaître. L'absence de nonciature amenait l'opinion prussienne à considérer ces deux prélats comme étant à quelque degré les porte-paroles de Rome : leur pourpre leur tenait lieu de lettres de créance, et publiquement, officiellement, Frédéric-Guillaume IV leur témoignait une chaude cordialité. « Notre Roi est un cœur généreux, écrivait Geissel, en 1856, à l'évêque Martin, de Paderborn. Il veut du bien aux évêques et même à ses sujets catholiques ; il n'y a pas, dans son humeur, cet acide d'odeur calviniste, qui mord, qui brûle, et qui, au contact des choses ou des personnes catholiques, entre tout de suite en bouillonnement. » Lorsque, cette même année, au congrès catholique de Linz, parmi les hommages à François-Joseph qui venait de signer le Concordat, un curé de Cologne élevait la voix pour célébrer Frédéric-Guillaume IV comme le prince qui le premier avait affranchi l'Église, ce curé traduisait exactement les sentimens des catholiques prussiens.

Il est malaisé pour une Église d'être humble dans sa victoire : elle l'identifie, tout naturellement, avec la victoire de Dieu. Cette pensée la soulève, l'exalte ; elle interprète comme une revanche de la Providence les vicissitudes de la destinée; elle y voit, au jour le jour, l'accomplissement des psaumes vengeurs, murmurés au bréviaire, entonnés à l'office, de ces psaumes qui suspendent sur les ennemis de la race élue la puissante menace du bras divin.

Au lendemain même des tourmentes persécutrices acceptées comme un âpre privilège et presque comme une grâce d'élection, comment les Églises ne seraient-elles pas tentées de scander par des *Alleluias* provocateurs la retraite ou les capitulations de l'ennemi ?

Le règne de Frédéric-Guillaume IV succédant à celui de Frédéric-Guillaume III, c'était, pour l'Église de Prusse, l'amende honorable succédant à l'outrage. L'histoire le constate, l'histoire a le droit de le dire ; mais ce droit, l'Église elle-même ne l'avait pas. Lorsque, en 1852, le roi de Prusse désira que le chanoine München, discrédité jadis par ses complaisances à l'endroit du gouvernement de Frédéric-Guillaume III, devînt prévôt du chapitre de Cologne, le chanoine, à la demande du Saint-Siège, signa une rétractation de ses anciens erremens. Immédiatement,

à Berlin, on répudia le projet de nomination de München, parce que sa rétractation apparaissait comme une condamnation publique des maximes de l'ancien règne. Frédéric-Guillaume IV voulait bien faire une résipiscence, mais non point la souligner. Les changemens les plus profonds, en matière de politique religieuse, sont ceux auxquels l'unanime discrétion des partis permet d'être imperceptibles; on les sent plutôt qu'on ne les prouve, on les devine plutôt qu'on ne les constate. Les succès les plus durables sont consolidés par le silence et compromis, au contraire, par les éclats de l'allégresse; à peine ceux qui les recueillent ont-ils le droit de s'en honorer de leur vivant; c'est presque les remettre en question que d'en parler.

Pour profiter de la constitution, pour tenir en échec les susceptibilités de l'administration, pour faciliter aux membres de la « division catholique » leur politique de cordialités efficaces, pour aider enfin les sympathies royales à s'épanouir tout à leur aise, l'Église de Prusse devait jouir sans emphase de ses libertés nouvelles, s'en réjouir sans arrogance, les défendre sans provocation, les accroître sans fracas, et c'est merveille de voir comment elle fut guidée, dans cet apprentissage délicat et subtil, par un fils de paysan, qui avait conquis de sérieuses amitiés à la cour de Munich et à la cour de Berlin, par un Bavarois d'origine, que le roi de Prusse se plaisait à considérer comme une façon de primat religieux, par un Allemand du Sud, dont la houlette savait planer, majestueuse et discrète, sur les vastes étendues de l'Allemagne du Nord.

II

Il s'appelait Jean Geissel, occupait depuis 1842 le siège de Cologne, et l'assemblée épiscopale de Wurzbourg en 1848 avait concentré sur lui les regards de l'Allemagne. Entre souverains on s'enviait Geissel, on se le disputait. La Bavière, qui l'avait fait tout d'abord évêque de Spire, multiplia les efforts, en 1855, pour le reprendre au roi de Prusse et à l'Église de Cologne et pour l'installer à l'archevêché de Munich. Maximilien de Bavière, Frédéric-Guillaume IV de Prusse, et plus tard la reine Augusta de Prusse, lui témoignèrent attachement et confiance. Rien de commun, ici, avec les sentimens dont un souverain condescendant honore un préfet correct et dévoué. Geissel, que chacun

des rois de l'Allemagne eût rêvé de donner comme évêque à son peuple, n'avait rien d'un préfet en soutane. En lui s'incarnait la puissance nouvelle de l'Église, puissance distincte de celle de l'État, reconnue comme personne indépendante dans ses tractations avec l'État. Les rapports entre les deux pouvoirs, tels qu'ils résultaient des événemens de 1848, étaient en quelque sorte des rapports diplomatiques.

L'État naguère donnait des ordres, auxquels l'Église souvent était contrainte de désobéir; mais désormais l'État avait cessé d'être tyran, l'Église d'être indocile. L'État et l'Église négociaient, au jour le jour, pour leurs menues difficultés. Lorsque le roi de Prusse recevait Geissel, représentant de plusieurs millions de consciences, il ne voyait pas en lui un sujet, mais un ambassadeur; et dans ce seul fait il y avait une victoire pour l'Église de Prusse. Geissel fut, dans toute la force du terme, l'homme d'Église, l'homme de l'Église, en face des hommes de l'État; il n'avait pas, à leur endroit, l'attitude soupçonneuse d'un adversaire éventuel; il apparaissait devant eux comme un interlocuteur de bonne compagnie, scrupuleusement désireux d'aménager au jour le jour les meilleures conditions de paix. Le roi de Prusse et Geissel, c'étaient deux autorités qui s'accordaient. Les vieux mots des canonistes d'État: *jus circa sacra*, *jus in sacra*, tombaient lentement en désuétude. Deux personnes augustes que l'ordonnance sociale contraint de voisiner entre elles, l'État et l'Église, traitaient de concert, à l'amiable, les questions courantes de mitoyenneté.

La causerie ne donnait pas l'impression d'un duel; les satisfactions accordées à l'Église n'étaient pas accueillies par des fanfares de triomphe. Geissel, qui aimait mieux continuer à vaincre que se flatter d'avoir vaincu, était soucieux, avant tout, de ne jamais pousser la victoire au delà de ce qu'exigeaient les intérêts effectifs de son Dieu. Un jour de 1852, au moment même où les cardinaux français venaient de prendre place dans le sénat organisé par Louis-Napoléon, les évêques de Prusse furent l'objet d'une séduisante proposition : ils étaient invités à faire partie de la Chambre des Seigneurs, à Berlin. Quinze ans après l'emprisonnement de l'archevêque Droste-Vischering, son successeur Geissel pouvait, de droit, devenir législateur. Nous avons, sur cette question, un long mémoire de Geissel à Diepenbrock: il entrevit tout de suite combien il serait dangereux pour les

évêques d'avoir à dire leur mot dans les conflits politiques dont l'issue pouvait être une crise ministérielle et d'être nécessairement considérés, soit comme des frondeurs, soit comme des réactionnaires. Que l'Église eût des satisfactions de façade et, si l'on ose ainsi dire, des revanches de vanité, cela n'intéressait pas Geissel, non plus d'ailleurs que Diepenbrock. L'évêque de Breslau, qui avait passé sa vie en Bavière, savait ce que faisaient, à la Chambre de Munich, les membres de l'épiscopat; ils étaient rapporteurs, parfois, sur des questions de notariat ou sur les affaires des eaux et forêts; mais ils n'étaient pas arrivés, en trente ans, à obtenir l'exécution du Concordat! A quoi bon, dès lors, pour un aussi mince résultat, habiller de pourpre, ou de violet, quelques chaises curules? L'épiscopat prussien avait mieux à faire que de se mêler périodiquement aux jeux de la politique. S'il n'avait eu d'autre souci que de souligner la fin d'une période et le début d'une ère nouvelle, ou d'étaler aux yeux de ses fidèles, en guise de représailles, la splendeur renaissante de la puissance religieuse, il aurait accepté, comme un honneur fait à l'Église, la proposition du gouvernement; mais derrière l'honneur, Geissel discernait un péril. Avant d'accepter le cadeau du Roi, il se demandait ce que le peuple penserait. L'enquête fut brève, la réponse formelle: l'épiscopat prussien, qui n'avait qu'à tendre la main pour posséder une parcelle de la puissance publique, refusa cette conquête imprévue.

Il ne convenait pas à Geissel et à ses collègues de faire, dans un Parlement, figure de minorité, ou d'être l'appoint d'une majorité; mais, lorsque l'archevêque de Cologne s'en allait à Berlin entretenir le roi de Prusse ou ses ministres, on savait que derrière lui il y avait l'épiscopat prussien; c'était là sa force, et cette force suffisait. Aussi consulter ses collègues, les grouper, les unifier, était pour Geissel un souci quotidien. L'assemblée de Wurzbourg avait inauguré quelque cohésion dans l'épiscopat allemand; le concile de Cologne, en 1860, révéla ce qu'était une province ecclésiastique dûment organisée, et quelle harmonie unissait au métropolitain les suffragans, et comment tous ces vieux rouages, que les traités de droit canon démontaient pour les décrire, et qu'une longue négligence avait comme rouillés, pouvaient redevenir, très vite, des principes et des véhicules de vie.

Au delà de la Prusse, Geissel regardait l'Allemagne. Il aimait que sa province ecclésiastique de Cologne fût considérée comme

une terre privilégiée dans laquelle se dessinaient, pour l'Église, certaines conditions de vie prospère, et qu'elle créât des précédens auxquels le reste de l'épiscopat allemand pourrait recourir avec fruit. Ce que la Prusse protestante accordait en terre rhénane, comment les autres États seraient-ils fondés à le refuser? Mais dès lors, puisque la force des choses, puisque l'ascendant même de Geissel faisaient qu'en travaillant pour son diocèse il travaillait pour les autres diocèses allemands, ses actes prenaient une portée qui ne pouvait être soustraite au contrôle de Rome. Geissel le sentait; sa correspondance avec le Saint-Siège était incessante.

« En ce qui regarde l'uniformité d'action vis-à-vis des gouvernemens, écrivait-il, je crois qu'une telle uniformité ne peut être obtenue efficacement que par des directions que Rome ferait parvenir aux évêques. » Il reçut en 1852 la visite de l'archevêque Sibour, de Paris, qui trouvait de plus en plus indiscrète l'intervention des congrégations romaines dans la juridiction des évêques, et qui aurait souhaité que Geissel s'en plaignît à Rome. Geissel soupçonna Sibour de gallicanisme et lui conseilla d'aller lui-même porter ses griefs *ad limina*. « Aujourd'hui, insista-t-il, nous ne pouvons être forts vis-à-vis de l'État et parmi notre clergé, que par une union étroite et sans réserves avec le Saint-Siège, par une union de cœur et d'âme. De Rome nous vient notre force, notre indépendance, notre liberté. »

Il avait un grand commerce épistolaire avec Viale Prela, nonce à Munich et puis à Vienne, et il trouvait un ami précieux, — un frère, disait-il même, — dans un personnage dont l'action fut décisive pour la pénétration de l'Allemagne par l'influence romaine : Charles-Auguste de Reisach. Archevêque de Munich jusqu'en 1856, Reisach devint, cette année-là, cardinal de curie à Rome : la fin de sa vie fut consacrée à renseigner Rome sur l'Allemagne et l'Allemagne sur Rome. Nul comme lui ne connaissait la Ville éternelle; jeune, il avait étudié au collège Germanique et dirigé le collège Urbain de la Propagande; vieillard, il luttait aux côtés de Pie IX, pour la défense de l'esprit romain dans l'Allemagne catholique. Jeune, il avait aidé Grégoire XVI à traiter avec les États de l'Allemagne la question des mariages mixtes; blanchi sous la pourpre, il reprenait auprès de Pie IX ce rôle de consulteur. Il suffisait à Reisach de confronter sa vieillesse avec sa jeunesse pour mesurer la différence des

temps. Jadis, sur le siège de Cologne, s'étaient succédé Spiegel, un ami du roi de Prusse, que le pape avait dû désavouer, et puis Droste-Vischering, un fidèle du pape, que le roi de Prusse avait fait enfermer; aujourd'hui Geissel était, tout ensemble, l'ami du roi de Prusse et le fidèle du Pape. Le personnage d'Église le plus apprécié à Berlin était le même qui provoquait Reisach à lui confier les désirs de Rome, qui s'appliquait à les devancer, qui avait, dès 1848, donné l'exemple d'autoriser dans son diocèse des résidences de Jésuites, et qui se faisait remarquer, tant à Cologne qu'à Rome, par ses bons rapports avec ces Pères.

C'était à Rome même, en 1857, aux côtés de Reisach, à proximité de Pie IX, que Geissel élaborait le plan du futur concile provincial de Cologne; de retour en son diocèse, il invoquait le concours du Père Wilmers, Jésuite, pour en achever la préparation; et l'infaillibilité pontificale était affirmée pour ce concile, dix ans avant d'être définie.

Nul ne contribua plus que Geissel, dans l'épiscopat de l'époque, à ouvrir l'Allemagne aux souffles de Rome. D'autres à sa place auraient peut-être, sous les formes convenues du respect, tenté de mesurer à ces influences leur champ d'action, et l'on aurait pu voir l'Église de Cologne s'installer dans une certaine attitude de défensive, ou tout au moins de surveillance, vis-à-vis des exigences des congrégations romaines comme vis-à-vis des empiétemens de Berlin. Un Diepenbrock, subtil et nuancé, se fût peut-être laissé tenter par ce rôle, s'il eût vécu. Mais Geissel envisageait l'histoire contemporaine de l'Église avec le coup d'œil sommaire et sûr d'un homme de gouvernement. Les manèges frondeurs n'étaient point son fait; il sentait à l'avance qu'ils seraient déjoués par la vie collective de l'Église universelle, définitivement aiguillée dans une certaine direction; qu'une incoercible force d'amour poussait la foule des âmes pieuses à s'abandonner à la maîtrise de Pierre et de Pie IX, et que les élans de ce suffrage universel devaient passer outre, victorieusement, aux susceptibilités de l'aristocratie intellectuelle, aux doctes chicanes de certains théologiens, aux érudites réserves de certains canonistes. « Ce n'est pas le moment, disait-il un jour à l'abbé Bautain, d'entrer en de petites discussions avec Rome au sujet de telles ou telles mesures d'importance secondaire; partout, en France comme en Allemagne, notre devise doit être : l'unité avec le Saint-Siège, absolue, publique, loyale. » Plénipotentiaire

des consciences catholiques de Prusse auprès du roi de Prusse, il devenait en quelque façon le plénipotentiaire de l'Église elle-même, par le docile souci qu'il affichait de n'avoir d'autres inspirations que celles de Pie IX.

Il faudrait remonter jusqu'à saint Boniface pour trouver en Allemagne une personnalité sacerdotale dans laquelle l'esprit romain fût aussi fidèlement incarné; car, à la différence de certains prélats de l'époque, qui ne prenaient à Rome que des leçons de fermeté, on admirait, en Geissel, comment à l'intransigeance romaine se joignait la souplesse romaine, et comment se conciliaient, dans sa conduite, avec la stricte inflexibilité des principes, les alertes compromis de l'action quotidienne. Il ne fut jamais une gêne, mais toujours un soutien, pour le petit groupe de députés catholiques qui, dans la Chambre berlinoise, réclamaient la liberté pour toutes les confessions; jamais il ne lui vint à la pensée de les inculper d'un « libéralisme » coupable ou de les accuser de ne point défendre les droits de l'Église comme les droits d'une « société parfaite » méritent d'être défendus; et sa pondération d'esprit, qui savait comprendre toutes les nécessités tactiques, permit aux catholiques rhénans de se mettre, politiquement, à l'école de Montalembert.

III

Henri Heine, en 1835, affectait de distinguer le parti catholique français et les « drôles qui portaient le même nom en Allemagne. » L'insolence visait Goerres et ses amis. Elle cessa bientôt d'être de mise : car, aux alentours de 1848, c'est au contraire le parti catholique français, et spécialement l'Association fondée par Montalembert, qui concentraient les regards des catholiques prussiens et qui suscitaient leur imitation. La France leur donnait des leçons et des exemples; ils avaient, comme Montalembert et ses amis, une façon catholique d'être libéraux, une façon libérale d'être catholiques. Oppressé par le grand silence de l'Empire, Montalembert se rajeunissait et se consolait en regardant au loin la fraction catholique prussienne; il lui semblait que son ambition constante de voir le catholicisme jouer un rôle dans la vie publique avait enfin trouvé, sur les bords de la Sprée, un écho durable et un terrain propice. C'est le 30 novembre 1852 que la fraction s'était formée : « Vous réalisez, écrivait-il à

Auguste Reichensperger dès le 26 décembre, le vœu le plus ardent de mon âme, et vous avez déjà atteint le but auquel j'ai travaillé pendant toute ma vie politique. »

La Chambre prussienne, telle que la composèrent les élections de 1852, posséda bientôt un parti de soixante-deux députés qui s'intitula, sans plus d'ambages, fraction catholique. La préoccupation de la liberté religieuse était entre eux un lien; et chacun au contraire, dès que cette liberté n'était pas en jeu, pensait et votait à sa façon. Il y avait là des Rhénans, plutôt libéraux; des Westphaliens, plutôt conservateurs; des Trévires, plutôt démocrates : les nuances s'harmonisaient et se fondaient, et cette diversité même faisait espérer à Mallinckrodt que « la conception catholique la plus variée, la plus harmonique, la plus flexible, la seule vraie, pouvait devenir la charpente d'un état de choses nouveau, d'un état de choses durable. » Tout de suite, cette fraction panachée devint une puissance. A la fin de 1852, dans le scrutin pour la présidence de la Chambre, elle eut un rôle décisif, et la poussée d'espérances qu'elle suscitait dans les âmes inspirait à un curé des bords du Rhin, dès l'année 1853, tout un petit poème, qui s'intitulait : la *Victoire de la Vérité*, et dans lequel l'action des députés catholiques était comparée à la délivrance d'Israël. Montalembert à la même date écrivait avec allégresse : « La Prusse, pour l'instant, est, après la Belgique, le pays où les intérêts catholiques sont le mieux compris et garantis; » et Bismarck s'attristait que les ultramontains fussent les arbitres de la Chambre.

Ils manœuvraient savamment entre les divers partis. Ils faisaient peu de bruit. « Nous ne nous posons pas en héros, écrivait Mallinckrodt en février 1853, à moins que fumer ne soit signe d'héroïsme. » Non moins que les gestes qui compromettent, ils abhorraient les partis pris qui enchaînent. « Nous sommes indépendans du Ministère, indépendans des droites, indépendans des gauches, » disait encore Mallinckrodt; « mais quant à faire de l'opposition pour le plaisir d'en faire, cela, c'est exclu ! »

La Constitution prussienne de 1850 était leur opuscule de chevet; elle était leur argument. On aurait aisément trouvé, dans la fraction, un certain nombre d'esprits auxquels la théorie même du régime constitutionnel était étrangère ou désagréable; mais puisque, en fait, la constitution prussienne garantissait l'indépendance de leur Église, puisqu'elle les appelait à un rôle poli-

tique et puisqu'elle ouvrait une tribune, enfin, aux revendications de leurs coreligionnaires, il était naturel qu'elle trouvât en eux des champions. Aussi, durant la période de réaction, qui suivit 1850, toutes les tentatives des anciens partis conservateurs pour modifier la Constitution ou pour en fausser le mécanisme se heurtèrent aux discours et aux votes catholiques. Pourquoi il ne convenait pas que la Chambre fût élue pour six ans, et que le budget fût voté pour deux ans; pourquoi il était inadmissible que la durée des sessions fût raccourcie et que la compétence du Parlement en matière de politique extérieure fût méconnue, c'est ce qu'expliquèrent dans une série de discours, entre 1852 et 1855, aux applaudissemens de toute la gauche, les deux frères Reichensperger. La pratique loyale et complète du régime parlementaire n'avait pas de défenseurs plus fervens que ces deux orateurs; et c'est grâce à eux qu'il fut de mode à Berlin, quelque temps durant, lorsqu'on voulait désigner les membres de la fraction catholique, de les appeler « les libéraux rhénans. » Montalembert les encourageait : « La tâche des catholiques lelemands, écrivait-il en 1853, est de planter le drapeau de la bonne politique et de la vraie liberté, déserté par beaucoup de catholiques français. »

A cette loyauté même, leurs revendications catholiques empruntaient une force. L'existence des diverses confessions était pour eux un fait; le rêve d'un éclectisme vague dans lequel se fondraient les divergences confessionnelles leur semblait « plus archaïque que la paix de Wetsphalie; » mais la fermeté même avec laquelle ils accentuaient leur catholicisme les amenait à reconnaître, à côté d'eux, la personnalité des confessions voisines et le droit de ces confessions à l'autonomie. En février 1851, Ernest-Louis de Gerlach, mentionnant dans son journal un discours de Raumer sur l'indépendance à laquelle l'Église évangélique pouvait légitimement espérer, observait avec joie que parmi la majorité qui se groupait autour des idées de Raumer figuraient les catholiques romains. Ils ne réclamaient aucun droit pour eux-mêmes, qu'ils ne le réclamassent en même temps pour autrui. Mallinckrodt, au nom même de la Constitution, demandait formellement l'éligibilité des Israélites dans les représentations municipales et provinciales; il protestait contre les vexations policières auxquelles la secte dissidente des *Deutschkatholich* était en butte à Berlin; et Auguste Reichens-

perger, toujours au nom de la Constitution, souhaitait expressément pour cette secte le droit de donner aux enfans de ses fidèles l'enseignement religieux. Un Israélite se rencontra, en 1858, pour publier à ses frais, en un volume massif, tous les discours prononcés par les frères Reichensperger en dix années d'activité parlementaire. Dans cette Allemagne archaïque où la conception piétiste de l'« État chrétien » frappait Israël d'ostracisme, Reichensperger s'appuyait sur le christianisme même pour attaquer cette conception : « Le christianisme, disait-il, est cosmopolite par essence, il n'est pas susceptible d'être nationalisé, et c'est à mes yeux l'un des traits principaux qui le distinguent du paganisme. » Déjà, au Parlement d'Erfurt, il s'était insurgé contre le vœu de Gerlach, qui voulait que le christianisme fût proclamé religion nationale; il semblait à Auguste Reichensperger que la religion du Christ ne comportait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Les protestans, enfin, n'avaient rien à envier aux Juifs lorsque d'aventure un de leurs droits était lésé; alors encore, la fraction catholique intervenait. On vit un jour Mallinckrodt lui-même, malgré l'hostilité du rapporteur, faire prendre en considération la pétition de quelques familles protestantes qui demandaient que leur commune fût obligée de subventionner une école évangélique de treize enfans.

L'année 1848 n'était pas encore loin, année fiévreuse, année confuse, où les événemens s'étaient précipités comme à la course, exaltant et troublant les âmes par un certain besoin d'équité, de générosité, d'entr'aide pour le bon droit; et puis, brusquement, courbées sous le vent des réactions inévitables, les âmes avaient paru s'affaisser. Mais l'un des groupemens dans lesquels s'attarda le plus longuement l'esprit idéaliste de 1848 et dans lesquels se prolongèrent le plus fidèlement, avec une sorte d'impénitence, certaines idées de justice et d'égalité devant le droit commun, fut la fraction catholique de la Chambre prussienne. Elle estimait, comme l'expliquaient en 1858 les *Feuilles historico-politiques* de Munich, que « la liberté de l'Église succomberait si elle ne cessait pas peu à peu d'être une exception et si l'autonomie politique ne devenait pas la règle. » Les revendications des catholiques formaient ainsi comme un chapitre d'un vaste programme politique. La doctrine de l'autonomie, disaient-ils, a montré son acte de baptême catholique en mettant au monde, comme premier fruit, la liberté de l'Église;

toutes leurs pensées et tous leurs efforts, tous leurs discours et tous leurs actes visaient à mûrir les autres fruits qu'ils espéraient; le plus précieux à leurs yeux serait la paix religieuse entre les confessions.

Observons, en face de cette attitude et de cet idéal, pour les faire mieux comprendre et leur servir, si l'on ose ainsi dire, de repoussoir, l'attitude et l'idéal qu'étale sous nos regards, à la même époque, l'un des meilleurs préfets du parti conservateur évangélique, Kleist-Retzow.

Président supérieur dans la province rhénane de 1851 à 1858, sa piété rigide et sincère faisait l'unité de sa vie. Parce que protestant croyant et dévot, il s'insurgera plus tard contre les maximes du Culturkampf qui lui paraîtront aussi menaçantes pour l'orthodoxie protestante et pour l'idée même du surnaturel que pour l'orthodoxie romaine. Mais parce que protestant croyant et dévot, il se donnait comme tâche, au temps où il administrait les pays rhénans, d'y fortifier l'établissement religieux protestant et d'y rendre plus ardente, plus vivante et plus susceptible la conscience évangélique. Il aimait peu la répression; il temporisait longuement avant de suspendre, à Cologne, le journal catholique dont les autorités berlinoises lui dénonçaient les tendances autrichiennes. Mais ce qu'il détestait et ce qu'il prétendait empêcher, c'était la descente du catholicisme dans la vie publique : associations catholiques, congrès catholiques, trouvaient dans Kleist-Retzow un inflexible ennemi. Il fut seul responsable, en 1854, de la prohibition officielle du congrès catholique qui devait se tenir à Cologne. Léopold de Gerlach l'en blâmait : » Ce n'est jamais sage, lui disait-il, ce n'est jamais une bonne chose, de se mêler des affaires de l'Église romaine, si on n'y est pas absolument forcé. » Mais Kleist demeurait inflexible. Il achevait de s'aliéner le clergé rhénan lorsqu'il défendait aux catholiques d'Aix-la-Chapelle d'élever une colonne commémorative de la proclamation de l'Immaculée Conception. Que des prêtres pieux formassent un peuple pieux, Kleist-Retzow y consentait, et même il y tenait; mais si le catholicisme, sortant de ses sacristies, prétendait devenir un élément de l'opinion publique, un facteur de la vie politique, alors halte-là ! Le piétisme aurait aimé que l'Église évangélique jouât un semblable rôle dans la vie nationale ; elle ne le pouvait à cause de la subordination constitutionnelle qui l'attachait et l'en-

chaînait à l'État; pour devenir une maîtresse de l'opinion, il eût fallu, d'abord, qu'elle cessât d'être une branche de l'administration. Ce que l'Église protestante ne pouvait devenir, il ne fallait pas que l'Église catholique le fût; il ne fallait pas qu'à la faveur de son autonomie, elle déployât plus d'énergies que n'en pouvaient déployer, dans l'armature d'État qui les enserrait, les Églises évangéliques. Toute la philosophie politique et religieuse du piétisme se résumait en une jalousie qui devait s'exacerber, naturellement, aux heures où l'Église romaine était libre, et s'assoupir, au contraire, aux heures où elle recommençait d'être opprimée. L'administration de Kleist-Retzow dans les provinces rhénanes coïncidait avec un soubresaut de jalousie. Elle eut cet effet de tenir en haleine les forces catholiques, de les rendre d'autant plus redoutables qu'elles avaient conscience d'être redoutées, et d'enraciner plus profondément encore, dans les âmes rhénanes, un certain esprit d'autonomie démocratique, dont l'émancipation catholique devait profiter. C'est sur terre rhénane que se dessinait avec le plus de relief l'opposition entre l'esprit d'allègre tolérance des hommes politiques catholiques et l'impérieuse raideur des fonctionnaires inféodés au conservatisme évangélique : le contraste s'accentuait dans les moindres détails, puisqu'on vit un jour l'administration piétiste défendre à des musiciens ambulans de faire danser les paysans, et Reichensperger monter à la tribune pour plaider la cause des bals champêtres.

IV

L'été de 1852 mit aux prises les catholiques et les champions de l'État évangélique. Dès le mois de mai, Frédéric-Guillaume demandait à Manteuffel s'il ne convenait pas de prendre quelques mesures restrictives contre les missions catholiques prêchées par des prêtres étrangers. Ernest Louis de Gerlach était là : il remontra, tout de suite, qu'on n'était pas assez puissant pour s'opposer aux missions, et qu'on ne le devait point : les fonctionnaires avaient des attributions de police qu'ils étaient libres d'exercer; cela suffisait. On savait d'ailleurs, à Berlin, qu'à la suite de certains sermons, des voleurs avaient restitué, ce qui était bien, et que des radicaux s'étaient convertis, ce qui était mieux. Cependant, les suspicions protestantes prévalurent ; et Raumer, ministre des Cultes, par deux circulaires du 22 mai et

du 10 juillet, leur donna une sorte de sanction officielle. La première circulaire, adressée à tous les présidens des provinces, les invitait, non seulement à surveiller de très près les missions, mais à les prohiber lorsque les paroisses catholiques où elles devaient être prêchées étaient situées dans des provinces protestantes. La seconde circulaire, qui visait spécialement la province de Coblentz, interdisait aux clercs d'aller étudier au Collège germanique de Rome ou dans un séminaire dirigé par les Jésuites sans en avoir obtenu l'agrément de l'État, et refusait aux Jésuites étrangers le droit de s'installer en Prusse.

Geissel fut très contrarié, d'autant qu'il entrevoyait, dans ces ukases imprévus, la conséquence de certaines maladresses catholiques : « Çà et là dans nos journaux, écrivait-il au nonce Viale Prela, on a fait trop de bruit des effets des missions, en se targuant emphatiquement de la victoire du catholicisme et en pronostiquant la fin prochaine du protestantisme. » Il avait suffi de quelques exubérances de langage pour remettre en question la liberté même qu'avait accordée aux catholiques la Constitution prussienne : les évêques, en août, rédigèrent un mémoire dans lequel ils s'appuyèrent sur la constitution royale contre l'acte ministériel; et ce fut l'émoi des évêques, partagé par les laïques, qui amena les députés catholiques à se constituer en une fraction. Évêques et députés avaient la partie belle : le Roi leur était propice. Le bruit se répandit, en décembre, que Frédéric-Guillaume IV consultait Radowitz sur les choses catholiques, et qu'il songeait à le choisir comme intermédiaire pour des négociations avec les évêques. L'intolérance piétiste s'alarmait : « Cela peut nous mener, écrivait Léopold de Gerlach, à toutes les faiblesses de concession, et aux pires conséquences. » « Voilà longtemps, observait Westphalen, que l'*Ecclesia militans*, là où elle n'est pas déjà *triumphans*, est en marche. » Les alarmes de Niebuhr faisaient écho; et Bodelschwingh songeait à créer, dans la Chambre, une fraction évangélique pour rappeler à l'État prussien son devoir. Car, au milieu du bruit qu'on faisait des deux circulaires, les gens informés discernaient une voix, chuchotant à qui voulait l'entendre que la portée de ces actes était restreinte, et qu'en fait, l'État et les catholiques s'entendraient : cette voix n'était autre que celle de Raumer. Après avoir inquiété les catholiques par ses circulaires, il inquiétait les protestans par ses propos.

Un débat s'engagea devant la Chambre, en février 1853. Waldbott, les deux frères Reichensperger, réclamèrent le retrait des circulaires. Ils furent plus convaincans dans leur exposé qu'impérieux dans leurs conclusions. Devant la commission comme devant la Chambre, Raumer avait donné des explications si rassurantes pour les missionnaires et si rassurantes pour les séminaristes, que les circulaires semblaient destinées à demeurer à peu près lettre morte. Cela suffisait à Mallinckrodt; il n'était pas d'avis de pousser trop loin la victoire, de crainte qu'ensuite la réaction protestante ne se déchaînât avec trop de violence. Au vote, la motion catholique succomba; mais, en fait, les catholiques étaient exaucés : « Notre cause, écrivait l'évêque Foerster, a remporté une victoire morale, qui dépasse en importance les plus brillans succès de façade, » et Montalembert, félicitant Auguste Reichensperger, considérait cette discussion comme « l'une des plus belles pages dans l'histoire politique des temps modernes... » C'était en vain que Léopold de Gerlach, s'entretenant avec Raumer de la question des Jésuites, dénonçait obstinément l'esprit querelleur des Romains, et la manie de division qui les poussait à dogmatiser sur l'Immaculée Conception; et c'était en vain qu'il boudait et bousculait le Roi lui-même, qui rêvait toujours de dépêcher aux évêques le catholique Radowitz pour conclure entre l'État et l'Église un bon traité. Le Roi, lorsque Gerlach était trop gênant, l'appelait gravement : « Monsieur le lieutenant général; » et du sectaire qu'était Gerlach, il ne restait plus qu'un militaire, qui se taisait. Il se taisait, jusqu'à ce qu'il recommençât; il se taisait d'un silence pesant et douloureux, sentant que l'incident des circulaires avait fortifié la cohésion du parti catholique, et qu'au scrutin, les protestans appartenant aux partis libéraux avaient confondu leur vote avec ceux des Romains.

Pour les féodaux de la vieille Prusse, pour un Léopold de Gerlach, pour un Bismarck, une telle alliance était impardonnable. Toute la philosophie de leur parti se résumait en une formule : l'État prussien est un État évangélique. Le mouvement de réaction qui vengeait l'État prussien des menaces de la Révolution devait, tout en même temps, exalter l'Évangile de Luther. Bismarck, que les débuts parlementaires des ultramontains rendaient anxieux, souhaitait de toute son âme que l'opposition libérale, dangereuse pour l'État, et l'ultramontanisme,

dangereux pour l'Évangile, apparussent à l'opinion publique comme solidaires, et que ces deux forces, qu'il traitait l'une et l'autre en ennemies, se compromissent l'une par l'autre. « Dans nos provinces de l'Est, écrivait-il, si l'on arrive à confondre le jésuitisme et le libéralisme, ce dernier perdra les quelques sympathies qu'il possède encore. » Foncièrement protestant et foncièrement réactionnaire, ainsi s'affichait le parti féodal. L'hostilité contre le romanisme prenait l'aspect d'un fanatisme civique. « Avec les ultramontains, écrivait encore Bismarck, il n'y a point d'alliance durable; toute concession, jusqu'à la soumission absolue, leur fera l'effet d'un acompte, d'un encouragement. » Et encore : « L'esprit envahisseur qui règne dans le camp catholique nous forcera, à la longue, à livrer une bataille rangée. » Léopold de Gerlach pensait et parlait comme Otto de Bismarck : ce qu'il reprochait à l'Église romaine, c'était de ne point être l'alliée de l'absolutisme; ce dont il la soupçonnait, c'était de coquetteries à l'endroit des révolutions. Le luthéranisme des féodaux prodiguait à l' « orthodoxe » Russie courtoisies et tendresses : il y avait là, du moins, de l'autre côté du Niémen, un absolutisme inflexible, sur lequel on pouvait compter, une religiosité rigoureusement conservatrice, de poigne solide et d'exemple efficace. Le gouvernement de Berlin provoquait les protestations des évêques en soupçonnant les catholiques prussiens de conspirer contre le bon ordre en Russie; et les affinités électives de la Prusse évangélique avec la Russie schismatique opposaient un contrepoids à d'autres affinités, naturelles celles-là, et d'autant plus périlleuses qu'invisibles, qui rapprochaient, disait-on, la théocratie papiste et la turbulente démocratie. A l'issue des rêves où s'attardaient laborieusement les conservateurs, on aurait vu le protestantisme, confession d'État, fort de son alliance étrangère avec le césaro-papisme de Pétersbourg, opprimer d'une sorte de dictature, au dedans même du royaume de Prusse, les consciences sujettes de Rome.

Le premier acte de ce programme était la concession à l'Église évangélique d'une série de faveurs budgétaires : elles donnèrent lieu, tout de suite, à de graves escarmouches, dans lesquelles les fidèles de l'Église romaine se révélèrent comme une force.

La Prusse, « État évangélique, » commettait une anomalie en donnant annuellement à l'Église catholique 719465 thalers, et seulement 328770 thalers à l'Église évangélique. Le conseil su-

prême évangélique réclamait que les subventions accordées à chaque Église fussent au moins proportionnelles à leur chiffre respectif de fidèles; il réputait légitime, au profit du protestantisme, une augmentation de 870 338 thalers, et se déclarait d'ailleurs tout prêt à se contenter si on lui en accordait 294 000. Un protestant converti au catholicisme, Rintel, discuta cette pétition; il remontra, dans sa brochure, que la somme inscrite à la loi de finances pour la confession romaine représentait en réalité, dans sa presque totalité, une dette juridique de l'État; que dans le budget de l'Église évangélique, il y avait à peu près 300 000 thalers octroyés par une générosité gracieuse; que, dans le budget de l'Église catholique, le cadeau parallèle accordé par l'État ne dépassait pas 94 000 thalers; que l' « imparité » de traitement entre les deux confessions tournait donc au détriment de l'Église romaine; et qu'enfin les médiocres libéralités faites à cette Église n'étaient qu'une faible rançon pour la sécularisation d'innombrables biens ecclésiastiques.

Le ministère prussien donna raison au conseil suprême contre Rintel : il déclara que l'évangélisme avait droit à 210 000 thalers de plus, et qu'en raison de l'état des finances on lui en octroierait, pour l'instant, 50 000. Le geste était moins généreux que les paroles. Encore qu'on affectât de le baptiser protestant, l'État prussien, bon économe, marchandait visiblement ses thalers. Mais la satisfaction de principe qu'il avait accordée encourageait les réclamations, et tout de suite, dans la Chambre, 94 signatures furent groupées, réclamant des subventions pour les missions prussiennes évangéliques répandues à travers le monde. Les catholiques s'émurent. Depuis 1821, la Prusse devait constituer en biens fonciers la dotation de leurs évêchés. Elle s'y était expressément engagée; Frédéric-Guillaume IV, en 1847, avait encore, par un acte formel, reconnu cette dette et l'urgente nécessité de la liquider. Rien encore pourtant n'était fait. Le juriste Otto et ses collègues catholiques réclamèrent de l'État prussien qu'il allât plus vite en besogne, que par surcroît il distinguât sérieusement, dans ses budgets, les subventions concédées aux Églises en vertu d'un droit nettement établi et les subventions accordées par générosité pure, et qu'enfin les 50 000 nouveaux thalers que l'État prussien croyait pouvoir affecter au bien des âmes fussent équitablement répartis entre les diverses confessions. En mai 1853, la Chambre passa

outre, repoussa la motion Otto. Au terme de cette première passe d'armes, l'Église protestante avait obtenu un cadeau, et l'Église romaine attendait encore une bonne parole. Tout au plus avait-on voté, pour adoucir la déception, une motion peu compromettante, d'après laquelle les 121 083 thalers d'allocations supplémentaires votés chaque année pour les ecclésiastiques et les instituteurs, et dont un quinzième seulement profitait à la confession catholique, seraient désormais répartis avec moins d'exclusivisme. Grand pourchasseur de détails et grand éplucheur de chiffres, Otto envisageait aussi, dans un long rapport, les questions relatives à l'enseignement, et démontrait que, sur cet autre terrain, la confession évangélique était une privilégiée : l'État demanda un délai et promit de faire de son mieux, avant l'année suivante, pour donner quelque satisfaction à l'idée de « parité » confessionnelle.

La promesse était trop belle pour être aussi vite tenue. L'État n'en avait ni le temps, ni peut-être le goût; et puisque l'inertie des bureaux semblait invincible, la fraction catholique obtint qu'une commission parlementaire se chargeât de ce délicat travail. Le choix même des commissaires fut un premier succès pour la fraction : elle put faire élire neuf de ses membres, et la commission ainsi constituée nomma comme président Auguste Reichensperger, comme rapporteur Mallinckrodt.

Le directeur général des contributions, le protestant Kühne, fut le premier à demander, quand en avril 1854 le rapport de Mallinckrodt se discuta, que les plaintes des catholiques fussent renvoyées à l'examen du ministère et que, dès la prochaine session, le ministère apportât son avis. Il en fut ainsi décidé, à une forte majorité : le courage oratoire de Mallinckrodt avait enlevé ce vote. Ce fut une victoire sans lendemain; car l'État prussien, inexpugnable en ses lenteurs, laissa venir l'année suivante sans aborder cette ingrate besogne. Lorsque Otto, en février 1855, reparla des revendications catholiques, le ministère répondit, ou à peu près, que tout était pour le mieux; et quelques membres catholiques des autres fractions parlementaires, acquis naguère à la motion d'Otto, se laissèrent facilement rassurer par l'optimisme ministériel. Otto, le vainqueur de 1854, n'était plus en 1855 qu'un vaincu. La motion de son collègue Eberhard, le futur évêque de Trèves, eut plus de chance : il s'agissait de faire reconnaître par la Chambre que, sur la rive gauche du Rhin, les

paroisses catholiques dont les biens, confisqués par la Révolution française, avaient passé entre les mains de l'État prussien, n'étaient pas plus richement subventionnées par l'État que les paroisses protestantes de la même région qui n'avaient pas été victimes des mêmes spoliations. Eberhard voulait qu'en conséquence la Prusse accordât des subsides, sur la rive gauche du Rhin, à soixante et une paroisses catholiques. En 1854 et 1855, la Chambre émit un vote en ce sens; mais le gouvernement, rétif à ce genre de dépenses, n'inscrivit au budget que six paroisses catholiques nouvelles. Deux ans après, Otto, du haut de la tribune, renouvelait encore ses revendications contre les privilèges pécuniaires accordés au culte évangélique par l'État évangélique, lorsqu'un coup d'apoplexie le terrassa; et ce fut une grande perte pour la fraction que celle de cet excellent *debater*, mort à la tribune confesseur de la « parité. »

V

Le 8 novembre 1858 une allocution du prince Guillaume (1), régent depuis un mois, désavoua formellement les théories intolérantes qui représentaient l'État prussien comme évangélique en son essence : entre la cour de Berlin et le parti de la *Gazette de la Croix*, la rupture était accomplie. Le *Preussische Wochenblatt*, journal de Hohenzollern, président du conseil, qui était un catholique, professait que la Prusse, au lieu de se présenter comme « évangélique, » devait mettre à sa base la parité des confessions : le trône de Berlin cessait de s'appuyer exclusivement sur l'autel du Dieu de Luther. On insinua, en haut lieu, que l'existence d'une « fraction catholique » dans le Parlement

(1) Les catholiques avaient d'assez bonnes raisons de n'être point inquiets de l'avènement du futur empereur Guillaume Ier. Le nouveau prince régent avait assisté, sans aucune gêne, au mariage catholique de la princesse Stéphanie de Hohenzollern. Un des premiers actes de son gouvernement était la nomination d'Auguste Reichensperger à Berlin, et c'est en toute franchise que Geissel, écrivant à Louis de Bavière, se disait satisfait des dispositions de Guillaume. On savait, au surplus, la sympathie de la princesse Augusta pour les congrégations catholiques. Mais lorsqu'on apprit que Bunsen était fait baron, qu'il était appelé à la Chambre des Seigneurs, les anxiétés s'éveillèrent. Le personnage qu'honorait ainsi la couronne avait consacré sa vie de diplomate à brouiller la Prusse avec le Saint-Siège et à fédérer par-dessus les frontières les Églises évangéliques issues de la Réforme, quelle que fût leur nationalité, leur nuance et leur foi. Rome, au XIXe siècle, connut peu d'adversaires aussi dangereux que lui.

devenait dès lors un anachronisme peu cordial pour les pouvoirs publics : puisque l'État cessait de s'étiqueter protestant, pourquoi une fraction parlementaire persisterait-elle à s'étiqueter catholique ? La majorité de la fraction inclinait à chercher un autre nom. Les Westphaliens s'y opposaient. Mallinckrodt mit tout le monde d'accord en faisant décider que la fraction s'appellerait *Centre*, et qu'on maintiendrait, à côté de ce nom, la parenthèse « fraction catholique. » Dans les statuts aussitôt élaborés, on eût vainement cherché quelque clause excluant du nouveau Centre les députés non catholiques ; et Auguste Reichensperger, à la Chambre même, le 14 mai 1861, protestait contre la pensée d'une telle exclusion. Ainsi le caractère confessionnel de la fraction avait désormais quelque chose de moins rigide, de moins accusé ; il y avait, dans son objet, je ne sais quoi de moins exclusif ; et si les questions religieuses, à la faveur de la « parité » promise par le nouveau régent, passaient effectivement à l'arrière-plan, l'heure approchait où la fraction devrait élaborer un programme politique et prendre position à l'endroit de tous les problèmes nationaux qui commençaient d'émouvoir l'Allemagne.

Mais tout de suite une question se posa : en fait, la répudiation de l'idée d'un État évangélique était-elle une victoire pour les catholiques ? N'en était-ce pas une, plutôt, pour certains « libéraux » volontiers hostiles à toute action de l'idée religieuse dans la vie sociale ? En rompant avec le parti de la *Gazette de la Croix*, à qui souriait l'État et pour qui travaillait-il ? Pour ceux qui voulaient assurer au « papisme » une part d'influence, ou bien pour ceux qui rêvaient d'une sorte d'athéisme d'État ?

Le nombre de ceux-ci s'accroissait parmi les libéraux ; Reichensperger le sentait, il le notait. Dès 1859, il prévoyait qu'une lutte se préparait entre la foi et l'incroyance. Il était vice-président de la Chambre nouvelle, mais certaines malveillances s'étaient fait jour, qui avaient diminué l'éclat de sa victoire, et qui annonçaient le lointain début d'une campagne antireligieuse. La Chambre précédente, où les piétistes régnaient, avait refusé, malgré Reichensperger, d'accorder aux sectes dissidentes les libertés légales auxquelles elles avaient droit. On mit d'autant plus de hâte, en 1859, à les gratifier de ces libertés, et l'on refusa d'accepter un amendement de Reichensperger, qui exigeait, pour les en faire profiter, qu'elles fussent véritablement des sociétés religieuses, c'est-à-dire qu'elles professassent, au moins, la croyance

en Dieu. Le symptôme était significatif : la Chambre de 1859 mettait sur le même rang que les Églises les groupemens antichrétiens se couvrant d'une vague étiquette religieuse. « Je crains que notre libéralisme national, écrivait Reichensperger peu de temps auparavant, sitôt parvenu derechef à l'influence politique, ne prenne plus ou moins comme modèle le libéralisme belge. » La fermentation des passions anticléricales justifiait ce pronostic. Les catholiques redoutaient Bethmann-Hollweg, ministre des Cultes, soupçonné de fanatisme protestant ; ils redoutaient Flottwell, le ministre de l'Intérieur, qui, jadis, au Parlement de Francfort, avait fait campagne contre le célibat des prêtres ; ils entendaient certaines rumeurs hostiles, certains cris de proscription contre les Jésuites ; et la présence, à la tête du ministère, du catholique Antoine de Hohenzollern ne suffisait pas à les rassurer. Plus se multipliaient, à Rome, les désastres politiques du Saint-Siège, plus augmentait à Berlin, dans la majorité parlementaire, la crainte de l'« ultramontanisme. » « L'aveuglement de nos libéraux confine à l'incroyable, disait encore Reichensperger en mai 1860 : avant tout, ils ne remarquent pas que leur jeu ne peut que profiter à la démagogie et au despotisme. La haine contre tout ce qui est autorité, tradition, avant tout contre l'Église, me paraît la raison principale de cet aveuglement. »

On s'explique dès lors qu'au cours de l'année 1860, les catholiques de la Chambre prussienne, sans d'ailleurs nouer formellement alliance avec le parti conservateur, réputassent rompus ces liens de cordialité qu'ils avaient, dans les années précédentes, entretenus avec la fraction « libérale » à laquelle le comte Schwerin présidait. Schwerin d'ailleurs était, dans son propre parti, singulièrement dépassé ; le chef de la veille devenait une personnalité d'arrière-garde ; et sous la bannière anticléricale, le libéralisme tournait au radicalisme. Geissel, son collègue Foerster, prince-évêque de Breslau, se confiaient les plus sombres pressentimens : « Dans la prochaine Chambre, écrivait Geissel le 20 août 1860, on voudra, par des lois nouvelles, ramener la liberté des catholiques à ce qu'elle était avant mars 1848. La revue *Protestantische Blaetter*, de Gelzer, dont le ministre des Cultes passe pour le premier collaborateur, a déjà, dans plusieurs numéros, tracé l'ordre de bataille pour la prochaine campagne parlementaire contre l'Église catholique, et quelques bureau-

crates, sur le Rhin, prenant les devans, ont déjà pris des mesures qui sont incroyables d'absurdité. »

La façon courtoise et cordiale dont, au château de Koenigsberg, en octobre 1861, l'épiscopat catholique fut associé aux fêtes du couronnement du roi Guillaume, était assurément un fait tout nouveau dans l'histoire des Hohenzollern : pour la première fois, des représentans de l'Église romaine prenaient part à des solennités dynastiques. Mais était-ce, pour l'Église, la promesse de jours heureux, ou bien, au contraire, la sanction naturelle de treize ans de paix destinés peut-être à n'avoir point de lendemain ? Il semble que les pompes de Koenigsberg ne laissèrent à Geissel aucune impression de griserie et que, bien plutôt, il en revint pessimiste : il rapporta chez lui, au témoignage de son coadjuteur, « le sentiment obscur des jours troubles et périlleux qui se préparaient pour l'Église, » et, dans ses propos confidentiels, ce sentiment s'épanchait sans relâche.

Les élections de novembre 1861 à la Chambre prussienne annihilèrent, ou peu s'en fallait, la vieille droite évangélique. Libéraux et progressistes formèrent les deux tiers de la Chambre : le Centre, avec 55 voix, leur tenait tête. Au renouvellement de mars 1862, amené par la dissolution, le Centre n'avait plus que 25 membres. Le conflit politique entre la Chambre et le cabinet au sujet des dépenses militaires absorbait les préoccupations des électeurs. Quelque impérieuses que fussent les aspirations anticléricales de beaucoup de progressistes, c'est sur des questions purement politiques qu'on votait, et, parmi ces nouvelles circonstances, il semblait à Mallinckrodt que le Centre fût desservi par cette parenthèse : « fraction catholique, » qui demeurait attachée à son nom. Il demanda qu'elle disparût. Des oppositions s'élevèrent parmi ses collègues; elles désarmèrent, à la condition que la fraction rédigerait un programme. Mallinckrodt et Auguste Reichensperger se mirent au travail. Lorsqu'ils le présentèrent, les conflits éclatèrent de nouveau ; certains membres de la fraction voulaient que, par une phrase formelle, le Centre fût fermé aux non-catholiques. Cet ostracisme trouva onze partisans ; seize voix le répudièrent ; mais quelques-uns des vaincus firent mine de démissionner. Pour sauver l'intégrité du groupe, on mit le programme dans un tiroir, et l'on se constitua en « société parlementaire » avec un bureau. C'était un expédient provisoire, non une solution. Le Centre n'était plus un parti

proprement religieux et n'était pas encore un parti proprement politique. Ce qui lui faisait défaut, ce qui oscillait en lui, c'était ce que l'Allemand nomme volontiers la « conscience de soi-même » (*Seblstbewusstsein*). Dans la complexité de la crise, il s'auscultait, étudiait ses sentimens à l'endroit du libéralisme et du radicalisme, ses sentimens à l'endroit de la bureaucratie gouvernementale.

Le gouvernement prussien déplaisait aux membres du Centre par ses procédés administratifs, par son déploiement de militarisme, par son hostilité notoire ou soupçonnée contre l'Autriche et contre la Diète. Mais le radicalisme les rebutait plus profondément encore par ses doctrines politiques et par ses aspirations antireligieuses. « S'il ne s'agissait pas, écrivait Geissel, des plus hauts intérêts de l'Église et de l'État, nous pourrions mettre les mains dans nos poches et crier au gouvernement : *Habeatis vobis!* Mais les rouges nous fouetteraient avec des scorpions; ils nous couperaient à tous le cou ; c'est pourquoi nous avons le devoir de leur faire face, même si cela, indirectement, fait du bien aux bureaucrates, dont le gouvernement, il est vrai, est tout près d'être intolérable. »

Entre ces deux ennemis « intolérables » qui se combattaient entre eux, le Centre ne savait quelle conduite tenir. Dès 1862, un certain nombre de ses membres songeaient à une abstention passive. Reichensperger, rebelle à l'idée d'effacement, les conjurait de rester en ligne, et puis il s'apercevait, en 1863, que dans le duel entre la Chambre et le ministère, le Centre jouait un rôle assez ingrat : « Nous sommes pour ainsi dire les seuls soutiens du gouvernement dans la Chambre, écrivait-il. Sans nul doute la cause catholique en est mal récompensée. Mais les autres partis sont encore plus dangereux pour le droit et pour la liberté. » Il s'agissait bien, à cette date, de droit et de liberté! Bismarck machinait alors l'histoire, et seule, la force avait un langage : un coup de force contre la Chambre, un coup de force contre l'Autriche, allaient changer la face de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Europe. Qu'importait dès lors que dans la Chambre prussienne qu'amenèrent les élections de 1863, Chambre tumultueuse et méprisée, insolente et débile, le Centre fût réduit à presque rien, et que Mallinckrodt en fût exclu lui-même par une retraite provisoire? Plusieurs années durant, dans la Prusse de Bismarck, la parole ne serait plus aux partis, et l'instant où le

parlementarisme allait devenir un leurre était celui où le Centre s'évanouissait.

VI

Mais il ne s'évanouissait que pour se préparer à renaître. De la Chambre berlinoise, il nous faut, tout de suite, dès le début de l'année 1864, émigrer dans une salle basse, au fond d'un village de Westphalie : c'est là, durant l'interrègne parlementaire, que devait se compléter et s'achever l'éducation politique des catholiques prussiens.

Le 16 décembre 1863, Wilderich de Ketteler et Alfred Hüffer, beau-frère de Mallinckrodt, convièrent quelques-uns de leurs coreligionnaires westphaliens à se réunir un mois plus tard à l'auberge, dans la bourgade de Soest, pour d'urgentes causeries. On ne devait pas, à ce rendez-vous, s'occuper de campagnes électorales; ce que voulait Alfred Hüffer, l'instigateur véritable de cette originale tentative, c'était que les catholiques se missent d'accord sur certains principes fondamentaux, sur certaines doctrines politiques et sociales. En quinze ans d'activité parlementaire, le loisir leur avait manqué pour ce travail d'études; mais puisque l'hiver de 1863 paraissait les condamner, pour quelque temps, à un certain chômage politique, l'heure était venue de scruter les « assises positives chrétiennes » sur lesquelles la société devait être consolidée, ou même reconstruite. Hüffer aimait les besognes discrètes: peu lui importait, pour l'instant, que la salle d'auberge dans laquelle il allait grouper une originale clientèle demeurât inaperçue dans la vaste Allemagne. Il détestait les façades; il jugeait parfaitement inutile de créer à Soest une association de plus; des causeries amicales devaient suffire, et ce serait affaire aux interlocuteurs, rentrés chacun dans leur coin de Westphalie, d'insinuer ou de propager les conclusions élaborées à Soest. C'est le 12 janvier 1864 qu'eut lieu la première rencontre; l'aubergiste eut ce jour-là douze convives, qui allaient devenir douze apôtres. En février, en avril, de nouveaux noms s'inscrivirent sur les listes de Hüffer, mais on ne tenait pas à être nombreux, ni à manifester; on s'entr'aidait pour arriver à une bonne formation et pour ébaucher un bon programme.

L'initiative de Hüffer trouva dans la personne de Schorlemer

Alst un auxiliaire chaleureusement convaincu. Dans une lettre du 28 février 1864, l'organisateur des associations agraires de Westphalie expliquait tout ce qu'il espérait des réunions de Soest. Il voulait qu'on portât remède à la confusion d'esprit où se trouvaient les catholiques; il demandait qu'un échange de vues sur les questions fondamentales les préparât à la fixation de certains points doctrinaux que méditeraient toutes les intelligences, que défendraient tous les bons vouloirs. Autour d'eux, les autres partis lui semblaient courir au suicide; à eux de s'organiser en prenant nettement conscience de ce qu'ils étaient et de ce qu'ils voulaient. Ils s'étaient fait honneur, en 1848, par les déploiemens tactiques qu'ils avaient improvisés; ils avaient ensuite, par de brillans manèges diplomatiques, lutté pied à pied, dans les couloirs des Parlemens et dans les antichambres des ministères, pour accroître ou défendre les libertés conquises; mais ce qui leur manquait, comme l'expliquaient Hüffer et Mallinckrodt dans un rapport du 16 avril 1864, c'étaient des idées nettes sur les grands problèmes politiques. Ils les voyaient, ces problèmes, et ils avaient des principes chrétiens à la lumière desquels ils pouvaient les résoudre: un effort d'observation, puis d'adaptation, et la lumière serait. On étudia tour à tour, dans les réunions de 1864, la question du Holstein, qui passionnait l'Allemagne d'alors, les questions d'organisation communale, et la rédaction d'un programme, dont Mallinckrodt fut chargé. Son projet, tel qu'il le développa au mois de septembre, pouvait se ramener à deux formules: revendication de la parité sur tous les terrains; reconstruction organique de la société.

Que l'Ouest fût traité comme l'Est, les gens du Rhin comme ceux de la Vieille Prusse; que les fidèles du Pape fussent traités comme ceux de Luther, que l'égalité des droits et des prérogatives ne fût pas seulement proclamée, mais réalisée, et non pas seulement théorique, mais effective; que l'État couvrît d'une impartiale protection tous les groupemens sociaux dont il était comme la synthèse; que tous les États allemands, enfin, les petits comme les grands, fussent également autonomes, également maîtres chez eux, à la faveur d'un équitable fédéralisme, telles étaient, pour Mallinckrodt, les conséquences de l'idée de parité. Mais cette idée même serait d'autant plus respectée, que les divers groupemens entre lesquels elle devait maintenir l'équilibre acquerraient plus de cohésion, plus de force, plus de vie.

La société humaine tendait à se morceler en atomes: chacun pour soi. Il convenait, en face de ce péril, de ressusciter, avec toutes sortes d'exigences, l'autonomie du groupement local, l'autonomie du groupement corporatif. Vive donc le district et vive donc le métier! Vive donc l'unité terrienne, et vive donc l'unité professionnelle! A l'encontre du principe d'émiettement (*Prinzip der Atomisierung*), il fallait restaurer le principe de groupement (*Prinzip der Gruppierung*). Faute de ce principe, la représentation du pays n'avait ni puissance ni point d'attache; il fallait que le représentant prît racine dans une société qui fût, à proprement parler, un assemblage organique (*in der organisch zusammengestzten bürgerlichen Gesellschaft*).

« Si nous devons nous avouer, écrivaient, à la date du 26 avril 1864, Hüffer, Mallinckrodt et le prêtre Klein, que la grande confiance naguère inspirée par la fraction du Centre s'est un peu refroidie, la raison en est, pour nous, — abstraction faite de ce que la fraction, hors des questions religieuses, manquait d'entente au point de vue politique, — qu'elle était trop complètement isolée de ses électeurs, et que, dans la presse, elle n'était pas défendue. »

La critique était fine et portait loin. Le Centre ne s'était assigné d'autre raison d'être que la défense religieuse : l'opinion, la presse, s'intéressaient à d'autres questions. Les colloques de Soest devaient être l'école qui familiariserait avec elles les hommes du futur Centre, et qui les aiderait à prendre contact, — un contact directeur, — avec les préoccupations de la presse.

Schorlemer, en 1865, traitant de la question communale, reprit les idées du programme de Mallinckrodt: au « mécanisme » de l'État représentatif, il opposa l' « organisme » de l'État corporatif, et s'arrêta sur une des pièces maîtresses de cet organisme, la commune. Entraîné par son imagination d'architecte social, il alla jusqu'à dire, à Soest encore, en 1866, que le système constitutionnel était tout près de faire banqueroute. Ici Mallinckrodt l'arrêta, pour couper court, surtout, aux conclusions que certains commensaux de Soest voulaient tirer de ce pronostic: un courant se dessinait parmi eux, en faveur de l'abstention des catholiques aux élections politiques. Hüffer et le propre frère de Mallinckrodt inclinaient à cet effacement. Mais Mallinckrodt représenta victorieusement que si dans la Chambre

nouvelle, il n'y avait pas de place pour une fraction catholique, il était du moins nécessaire de faire entrer dans cette Chambre des « personnalités directrices, dominantes, qui fussent de bons catholiques. » Aucune décision nette ne fut prise : le duel de l'Autriche et de la Prusse troublait trop profondément les catholiques pour qu'il leur fût facile, à Berlin, de se concerter une attitude parlementaire. Hüffer ne s'était pas trompé lorsqu'il les avait invités, trois ans auparavant, à transformer une modeste salle d'auberge en un laboratoire d'études. Dans cette retraite de Soest, ils s'étaient préparés à plus et à mieux qu'à être un parti de défense religieuse ; ils avaient, à la lumière même de la pensée religieuse, mûri certaines idées politiques et sociales sur l'assise desquelles un puissant parti parlementaire pourrait un jour s'édifier. A l'école de Hüffer et des maîtres d'élite groupés par lui, toute une fraction du futur Centre allemand avait, si l'on ose ainsi dire, fait son catéchisme.

C'est durant cette même période de fécond effacement, que se développaient rapidement, sur le Rhin, les *Feuilles de Cologne*, qui devaient bientôt assurer à l'opinion catholique un organe de haute valeur. Le créateur de ce journal, dont le premier numéro remontait à 1860, s'appelait Joseph Bachem ; il avait, en 1848, fait son apprentissage de publiciste dans un périodique allemand paraissant à Paris, et puis, de 1849 à 1855, dirigé à Cologne une première gazette catholique, que la Prusse avait supprimée.

Les questions de politique étrangère étaient, pour une presse catholique prussienne, singulièrement délicates à traiter. Au jour le jour, il fallait se compromettre, en donnant un avis sur les litiges publics ou latens qui divisaient les membres de la Confédération germanique. L'opinion catholique tout entière risquait d'être rendue responsable pour les peccadilles de jugement ou pour les délits d'information que le journal commettait. Et puis, la façon même dont négociaient les députés et les ministres, l'épiscopat et la haute bureaucratie pour le règlement amiable et cordial des difficultés religieuses, comportait un certain secret, et contraignait à quelque réserve le journalisme militant. L'archevêque Geissel refusait d'accepter le protectorat d'une association de presse. Mallinckrodt, de son côté, n'avait aucune hâte de voir surgir, parmi les catholiques, une « feuille de parti : » le journal qu'il rêvait devait être un journal de dis-

cussions, non de chicanes, « exempt de toute tendance égoïste, de toute passion, susceptible de supporter la contradiction, s'intéressant à toutes les questions importantes, mais ne s'engageant à fond que sur les questions capitales, et cela le plus rarement possible. » Mallinckrodt concevait ce journal comme une salle de conversation, où les avis s'échangeraient avec liberté; comme une école très large, très aérée, où le public catholique apprendrait à penser, et qui ferait, insensiblement, l'éducation de ce public. Il y aurait là une gestation longue et discrète, et plus tard le parti surgirait, comme sortit Minerve, bottée, éperonnée, du crâne de Jupiter.

Tandis qu'en Autriche et dans les États du Sud, où l'agitation anticoncordataire provoquait quotidiennement les plumes catholiques, on songeait à multiplier les journaux; tandis qu'à Vienne le nonce de Luca, tandis qu'à Mayence l'évêque Ketteler et le chanoine Heinrich, dessinaient de vastes projets de journalisme; tandis qu'à Fribourg une brochure et qu'à Munich un discours de congrès prodiguaient les reproches aux catholiques pour l'état médiocre où ils laissaient leur presse, le catholicisme prussien, plus étranger aux agitations turbulentes, plus patient, plus serein, rêvait moins d'un journal de lutte que d'un journal de direction, qui travaillerait à former, parmi les catholiques, une sorte de conscience collective, très exercée, très délicate, très vivante.

Ce fut Joseph Bachem qui réalisa ce rêve. Montalembert, qu'il avait beaucoup vu durant son séjour en France, lui avait laissé de bonnes leçons d'énergie, et le coup de mort donné à son premier journal par la préfecture de Cologne n'avait pu le décourager. Les *Feuilles de Cologne* inscrivaient dans leur programme : « Respect de tous les droits bien fondés, obéissance et loyauté envers les puissances placées par Dieu dans l'Église et dans l'État, défense des droits de l'Église et de la patrie, horreur pour tout despotisme, pour les tentatives révolutionnaires violentes, pour les intrigues démagogiques occultes. » Bachem avait des collaborateurs experts, dont s'honorait le catholicisme allemand; mais lorsque plus tard quelques-uns d'entre eux demeurèrent rebelles au dogme de l'infaillibilité, son autorité personnelle fut assez prépondérante sur le public pour empêcher qu'ils ne fussent suivis par la foule des lecteurs. A partir du 1er janvier 1869, le journal s'intitula *Gazette populaire de Cologne*, et

sous ce nouveau nom, de hautes destinées l'attendaient, dont l'épanouissement dure encore.

VII

Des indices nombreux, durant les années qui précédèrent la guerre, attestaient aux catholiques prussiens que les circonstances les amèneraient, bientôt, à donner à leur presse une allure militante, et puis, profitant des leçons prises à Soest, à renouveler leur ancien groupement. Sourdement une offensive antireligieuse se préparait. La Constitution prussienne, la division catholique, la personnalité même de Geissel, avaient été des élémens de paix; ces élémens s'amoindrissaient ou disparaissaient. Une brèche s'était ouverte dans le réseau de garanties que leur avait ménagé la Constitution; ils se heurtaient désormais, dans leurs requêtes, à un jugement rendu par le tribunal suprême en 1863, d'après lequel, en dépit de l'article 15 de la Constitution, les textes de loi hostiles à l'autonomie ecclésiastique qui n'étaient pas formellement abrogés demeuraient en vigueur. La cordialité de la « division catholique » à l'endroit des évêques était parfois paralysée, depuis qu'on avait créé, comme intermédiaire entre le ministère des Cultes et le chef de cette division, un sous-secrétaire, qui appartenait à la confession évangélique. Enfin la disparition du cardinal Geissel en 1864 laissait l'Église prussienne sans tête : dans le rôle qu'il jouait avec une inimitable souveraineté, personne ne pouvait le remplacer.

On put se demander un instant si cette disparition même n'allait pas amener un conflit entre l'État prussien et la majorité des chanoines de Cologne, défenseurs de la liberté de l'Église. La pratique qu'avait inaugurée, un quart de siècle plus tôt, le gouvernement de Frédéric-Guillaume IV, fut subitement remise en question. Fidèle aux précédens, le chapitre de Cologne, par 10 voix contre 6, fit choix, le 26 octobre 1864, de cinq personnalités ecclésiastiques dont la nomination au siège archiépiscopal lui paraissait digne d'être étudiée. La liste fut soumise au gouvernement. Lorsque, huit ans plus tôt, l'évêché de Paderborn était devenu vacant, trois des noms proposés par les chanoines du diocèse avaient été effacés par le gouvernement, à titre de *personæ minus gratæ;* et le droit électoral du chapitre, qui

n'était plus, dès lors, que la faculté d'opter entre deux noms, avait été, par là même, singulièrement restreint. Les chanoines de Cologne furent traités avec plus de désinvolture encore. La liste entière qu'ils proposaient fut repoussée : la Prusse évinçait trois de leurs candidats, comme *personæ minus gratæ*, et rayait les deux autres, comme étrangers par leur naissance à l'État prussien. Le conflit semblait sans issue. Rome l'aplanit en autorisant le chapitre de Cologne à proposer d'autres noms. Derechef les chanoines, en août 1865, dressèrent une liste de cinq noms, dont trois figuraient déjà sur la liste répudiée, dont deux étaient nouveaux. Le gouvernement répondit en septembre, en effaçant trois noms; le droit électoral du chapitre ne pouvait s'exercer qu'en faveur de Melchers, l'évêque d'Osnabruck, ou du professeur Haneberg, de Munich; et le commissaire royal chargé d'assister aux opérations électorales faisait d'ailleurs comprendre aux chanoines que, s'ils donnaient leurs suffrages à Pelldram, évêque de Trèves, ou bien au prince Gustave de Hohenlohe, le futur cardinal, Sa Majesté en serait ravie. Ce qui rendait la situation délicate, c'était la présence, dans le chapitre de Cologne, d'une minorité de chanoines systématiquement complaisans aux volontés de l'État. Ils perpétuaient dans cet auguste corps les traditions joséphistes contre lesquelles l'épiscopat de Droste-Vischering et les catholiques de 1848 avaient si vigoureusement réagi. Leur action paralysante empêchait l'Église, représentée par le chapitre, de maintenir en face de l'État l'intégrité de ses prérogatives.

Ketteler, du fond de son évêché de Mayence, suivait avec anxiété les étapes de la lutte. A deux reprises, la majorité du chapitre l'avait inscrit sur la liste, et Bismarck, à certaines heures, voyait cette candidature d'un œil assez propice. Mais les velléités de sympathie du futur chancelier s'arrêtaient et reculaient, lorsqu'il constatait qu'à la cour de Berlin, Ketteler était décidément en mauvaise posture, qu'on l'accusait d'être l'homme de l'Autriche, et qu'on lui faisait un grief d'avoir enlevé ses clercs à l'université de Giessen pour les mettre dans un grand séminaire, à proximité de sa houlette. Même avec l'appui discret de Bismarck, il était impossible que l'évêque de Mayence fût appelé au siège de Cologne. A cette heure décisive où le chapitre de Cologne était, si l'on peut ainsi dire, le titulaire des droits de l'Église, toute défaillance devenait un péril. Ce n'était

pas une question locale qui s'agitait à Cologne : la portée en était générale; on n'assistait à rien de moins qu'à un retour offensif de l'État, de ce *Landesherr* qui, jouant dans l'Église évangélique le rôle d'évêque souverain, s'étonnait lui-même, à certains momens, d'avoir perdu toute prise, toute occasion d'empreinte, sur la vie de l'Église catholique. Ketteler, écrivant au cardinal Reisach, évoquait le souvenir de cet autre conflit auquel en 1837 les fidèles de Cologne avaient assisté, et qui avait mis leur archevêque aux prises avec la maréchaussée prussienne.

La question actuelle, disait-il, est la plus importante qu'on ait agitée depuis 1837; de la solution dépend essentiellement l'avenir de l'Église dans notre patrie. Au cours des trente dernières années, Dieu nous a donné de belles grâces. Ce qui fut commencé en 1837 se continua dans les combats de 1848 pour la liberté de l'Église, et si nous ne sommes pas encore au bout de la lutte, la force de l'Église, pourtant, croît à vue d'œil... Cet heureux progrès se poursuivra-t-il ? Tel est assurément le plan de la Providence; mais cela dépend de la façon dont sera tranchée la grande question de principe qui est au fond des difficultés actuelles de Cologne. Toutes les libertés que nous avons conquises pour l'épanouissement de la vie divine de l'Église, toutes celles que, de plus en plus, nous espérons pouvoir conquérir, ne nous serviront de rien, si l'Église à la cime manque de liberté, si, pour la collation des charges épiscopales, elle devient une esclave de l'État. Je crois qu'aucune persécution sanglante n'a été aussi dommageable que la nomination d'évêques courtisans. Le désir du gouvernement de prendre en main le choix archiépiscopal de Cologne me semble, en fait, une sorte de revanche de l'esprit laïque pour l'année 1837 et pour la liberté conquise depuis 1848. Je ne doute pas que tous les gouvernemens protestans, dans le reste de l'Allemagne, ne regardent avec une extrême tension d'esprit l'issue du conflit, pour émettre, à l'occasion, les mêmes exigences. Après la succession de Cologne, ce sera celle de Fribourg; la décision prise pour Cologne sera prise pour Fribourg... Si la Prusse parvient à exclure, comme *persona minus grata*, toute personnalité peu agréable aux loges, le gouvernement badois émettra les mêmes prétentions.

Avant même que cette lettre ne fût parvenue à Rome, on y avait discerné la gravité de la situation : on s'était mis en quête de l'un de ces biais dans lesquels excella souvent la diplomatie romaine du XIXe siècle.

Prolonger les difficultés de fait, c'eût été compliquer les discussions de principe, et sans doute, à la longue, amener un état de guerre entre le Saint-Siège, défenseur de l'autonomie électorale des chapitres, et la Prusse, volontiers encline à gêner cette autonomie par d'indiscrètes radiations. Après accord avec le gou-

vernement prussien, Pie IX, de lui-même, installa sur le siège de Cologne Melchers, évêque d'Osnabruck, qui deux fois avait été proposé par le chapitre. Dans quelle mesure, à l'avenir, demeurerait-il licite aux chanoines de procéder à une élection, lorsque la majorité ou même l'unanimité des noms au sujet desquels ils auraient pressenti le ministère aurait été repoussée par la bureaucratie d'État? Cette question subsistait, non résolue, jusqu'à de prochaines vacances. C'était à Dieu de l'assoupir en donnant longue vie aux évêques du royaume de Prusse; et la solution trouvée par la Cour de Rome ne créait au profit de l'État aucun précédent périlleux, dont le grand-duc de Bade se fût empressé de faire loi pour la collation du siège de Fribourg.

Mais si les froissemens entre l'Église et l'État prussien étaient ainsi momentanément conjurés, c'était à la Chambre élue en 1867, c'était dans les municipalités, que se multipliaient les symptômes graves. Il semblait que Carlsruhe et Mayence, où les Chambres s'épuisaient en débats antireligieux, allaient être imités par Berlin. Les catholiques s'inquiétèrent, en décembre 1868, en voyant la Chambre prussienne accueillir une pétition de la municipalité de Breslau qui réclamait, contrairement à la loi scolaire prussienne, la création d'une école non confessionnelle, et repousser, en même temps, une pétition des catholiques de cette ville demandant l'établissement d'une *Realschule* catholique. L'avortement successif de plusieurs projets de loi scolaire ne décourageait pas le parti libéral; on sentait que de grands débats étaient proches. Une autre question s'agitait : celle des congrégations. En août 1869, l'ouverture d'une chapelle pour quelques orphelins catholiques dans les faubourgs de Moabit donna lieu à de véritables émeutes de la populace berlinoise ; et comme deux dominicains assuraient le culte dans cette chapelle, des pétitions survinrent à la Chambre, réclamant la dispersion des moines. Le jurisconsulte Gneist, qui devait jouer un grand rôle dans le parti national-libéral au moment des luttes du *Culturkampf*, conclut, au nom de la commission, à la nécessité d'une politique de précautions rigoureuses contre les ordres monastiques ; les vœux précis qu'il émettait étaient en contradiction formelle avec la Constitution et avec la pratique du gouvernement prussien durant les vingt dernières années. L'émotion des catholiques fut grande d'un bout à l'autre du royaume, et puis, soudainement, à leur grande surprise, la question des ordres

religieux, à peine jetée en pâture aux discussions publiques, disparut de l'ordre du jour de la Chambre. A deux reprises, ils réclamèrent, désirant réfuter Gneist, invoquer la Constitution, plaider pour les moines ; la Chambre se sépara sans que le rapport de Gneist eût été l'objet d'une sanction, ni même d'une discussion. Mais le rapport subsistait comme un arsenal juridique où bientôt l'on trouverait des armes. Avant de les y chercher, on voulait faire l'unité allemande ; et Bismarck comprimait les passions antireligieuses, tant que cette unité n'était pas faite : « Il faut prendre garde, disait-il au conseil des ministres, d'ébranler la confiance des catholiques dans la liberté et la sécurité de leur culte. » Les victoires prochaines devaient le dispenser de ces suprêmes précautions. La cloche du *Culturkampf* avait sonné trop tôt au gré de Bismarck ; elle rentra momentanément dans le silence, et d'autres chamades et d'autres fanfares remplirent l'atmosphère allemande.

Mais dans ces journées des 8 et 9 février 1870 où les catholiques, relevant le défi porté par Gneist et presque immédiatement retiré, avaient voulu traiter la question des congrégations, l'on avait vu monter à la tribune, tour à tour, deux membres de l'ancien Centre, Pierre Reichensperger et Mallinckrodt, et un Hanovrien qui s'effaçait, boudeur et vigilant, dans un petit groupe fédéraliste de l'assemblée, Louis Windthorst. Quelques mois après, un appel de Pierre Reichensperger, et deux réunions tenues à Essen et à Soest, allaient provoquer la résurrection du Centre prussien, origine du prochain Centre allemand; et grâce aux trois orateurs qui n'avaient pas laissé sans riposte la première escarmouche à peine esquissée par Gneist, les séances des 8 et 9 février 1870 avaient été comme une première répétition de ces héroïques débats du *Culturkampf* dans lesquels les catholiques auraient à faire front, tout à la fois, aux coreligionnaires politiques de Gneist et au chancelier de l'Empire.

GEORGES GOYAU.

POÉSIES

SOIR VÉNITIEN

C'est par un soir pareil, devant ce beau décor,
O Cité, qu'autrefois, en pompe souveraine,
Du haut du Bucentaure à la rouge carène
Les Doges dans la mer jetaient leur bague d'or.

Mais le Lion Ailé ne reprend plus l'essor
Sous l'ironique azur de la voûte sereine;
Et seul, aux flots de pourpre où son reflet se traîne,
Navire triomphal, le Soleil plonge encor;

Puis il sombre. Au couchant succède la nuit brune:
Rien ne luit maintenant au fond de la lagune,
Hormis le fin Croissant qui se mire en son eau;

Et, vestige brisé de ta gloire expirante,
On croit voir la moitié du symbolique Anneau
Rayonner vaguement dans l'onde transparente.

SPECTACLES AÉRIENS

Oh! les drames fuyans et vaporeux de l'air!
Quel verbe surhumain nous les pourrait décrire :
Brusques averses, coups de soleil, pleurs et rire,
Sanglots du vent, fracas de foudre, jets d'éclair?...

Parfois auprès des flots, humant leur souffle amer,
J'évoque ta grande âme orageuse, ô Shakspeare,
A l'heure où la Lumière avec lenteur expire
Et, pâle infiniment, décline vers la mer.

Là, sur l'ample oreiller de l'onde occidentale,
Comme ta Desdémone, ô Poète, Elle étale
L'or de sa chevelure au chaud ruissellement,

Et, parmi les rougeurs d'un ciel tragique et sombre,
Se couche pour mourir et s'éteint longuement
Sous l'étreinte du Soir qui l'étouffe dans l'ombre.

ANGOISSE NOCTURNE

Rien ne bouge. Nul bruit. A peine par moment
Une rumeur lointaine et faible comme un râle;
Et, calme au fond du lac, l'Étoile Vespérale
Luit parmi les roseaux sans un frémissement.

Mais voici qu'une brise a passé. Brusquement
Le Reflet rampe, glisse et s'étire en spirale,
Et semble, dans les plis de l'onde sépulcrale,
Un long reptile en proie à quelque âpre tourment...

Tel j'ai senti sur moi le souffle impur du Doute,
Et les Cieux aujourd'hui me font peur. Je redoute
Leur paix inaltérable et leur éternité;

Et celui qui pourrait regarder dans mon Ame
Verrait, sous la splendeur des claires nuits d'été,
Grouiller d'affreux serpens tordant leur nœuds de flamme.

L'ÉTOILE ET LA TORCHE

Toi qui des profondeurs du ciel illuminé
Vis le Christ la première et lui rendis hommage,
Étoile qui guidas le Berger et le Mage
Vers la crèche où dormait le Divin Nouveau-Né;

Torche au reflet sanglant, flambeau prédestiné,
Toi que serrait Judas, le poing crispé de rage,
Quand le Maître sentant défaillir son courage
Priait sous les rameaux du noir Ghetsémané;

Foyers dont la lueur, infernale ou sereine,
Astre, nous dit : — Grandeur, et, Torche, nous dit : — Haine,
Tout Élu porte au front une double clarté;

Car Dieu, qui nous éprouve en nous meurtrissant l'Ame,
Fait de cette lumière unie à cette flamme,
Le Nimbe glorieux de l'Immortalité!

L'OMBRE

D'une aurore de gloire illuminant ta vie,
Là-bas, un Astre monte, et vers ce pur flambeau
Où resplendit le Vrai, d'où rayonne le Beau,
Tu marches, le front haut, la prunelle ravie.

Cependant sous ton pied qui jamais ne dévie
Je ne sais quoi d'obscur, informe et noir lambeau,
S'allonge; et désormais, jusqu'au seuil du tombeau,
Te suivra comme un spectre implacable : — l'Envie!

Elle est là qui grimace et qui raille, mimant
Les gestes que tu fais sous le clair firmament
Et le long du chemin traîne sa haine sombre...

— Mais que t'importe? Avance et ne regarde pas
La sinistre figure attachée à tes pas :
Qui va vers le Soleil tourne le dos à l'Ombre.

A JOSHUA REYNOLDS

« Il était le huitième enfant du pasteur anglican, Samuel Reynolds. »

Les biographes.

Enfant, la Bible fut ta première lecture :
Tu tournais les feuillets et ton naïf regard
Allait d'Ève la blonde à l'africaine Agar,
De Laban que Dieu comble au vieux Job qu'il torture.

Pressentais-tu déjà ta puissance future,
Et qu'un jour tu ferais sous un ciel de brouillard,
O grand magicien, ô Josué de l'Art,
Des miracles pareils à ceux de l'Écriture?...

En tes vivans portraits que baigne un rayon d'or
Tout un siècle défunt de l'ombre émerge encor,
Et se dresse, frappé d'une lumière oblique ;

— Œuvre resplendissante où ton pinceau vermeil,
Mieux que le glaive ardent du Conquérant Biblique
Sur la toile à jamais arrêta le Soleil!

EXHORTATION

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail.
TH. GAUTIER.

Le jour baisse. C'est l'heure où tu sens, ô mon Ame,
Tandis que le soleil plonge aux pourpres du soir,
De l'astre ardent du Beau pâlir aussi la flamme,

Où d'un geste alangui notre main laisse choir,
Aux mourantes clartés qui tombent du vitrage,
La plume, le burin, la brosse ou l'ébauchoir.

Ame désenchantée et qu'un rien décourage,
Tu dis : — « L'Art n'est qu'un leurre et la Gloire nous ment;
« Insensé qui poursuit ce double et vain mirage!... »

— Non, non, reprends ton œuvre, et bénis ton tourment!
Toi qui chéris la Mer, à la Mer sois pareille,
Où clame la douleur d'un long enfantement.

C'est l'âpre combattante et qui, glauque ou vermeille,
Sous l'azur radieux ou sous le ciel en deuil,
Ne s'arrête jamais et jamais ne sommeille.

Elle estime sans doute en son farouche orgueil
Qu'abdiquer est impie et déserter est lâche,
Et pour le renverser s'acharne sur l'écueil.

Chimérique est le but et bien rude est la tâche;
Le roc reste debout. Mais qu'importe? Elle a foi,
Et remonte à l'assaut sans trêve et sans relâche.

— La Beauté n'est qu'au prix du labeur. C'est la loi:
Comme le flot marin sur le granit qui fume,
Frappe à coups redoublés, lutte encor, brise-toi,

Et Vénus Astarté jaillira de l'écume!

PAROLES DITES SUR LES BORDS DU « NÉMI »

Le beau lac de Némi qu'aucun souffle ne ride
A moins de transparence et de limpidité.
LAMARTINE.

Mon Cœur était jadis l'Etna rouge et fumant
Qu'à travers les vapeurs un feu sinistre éclaire;
Toutes les Passions : luxure, orgueil, colère,
L'empourpraient tour à tour d'un brusque flamboiement.

Puis est venu l'Amour avec l'apaisement :
La flamme a déserté son foyer circulaire,
Et maintenant mon Cœur est comme une onde claire
Qui double en son cristal ton visage charmant.

Vois ce lac. — Ici même, aux premiers jours du monde,
Un volcan bouillonnait dont la rumeur profonde
Semblait le grondement d'un monstre furieux;

Mais le Seigneur, au gouffre ayant dit de se taire,
De la lave restée aux flancs du vieux cratère
A fait une eau limpide où se mirent les Cieux.

LE BAPTÊME

Depuis l'aube ils sont là, vieillard, jeune homme, vierge,
Et, groupés sur la rive, ils regardent. — Soudain
Un rayon a percé les brumes du matin
D'où le rouge soleil avec lenteur émerge.

Et voici que Jésus pour regagner la berge
Saisit un des roseaux qui bordent le Jourdain,
Tandis que, sur son front, le ciel incarnadin
Change en gouttes de sang l'eau sainte qui l'asperge.

Une immense clameur s'élève sur ses pas;
Mais Jean songe à l'écart, et, grave, n'entend pas
La foule dont la joie en cris d'amour éclate,

Car, d'un regard qui plonge au sombre lendemain,
Il voit le Christ debout devant Ponce Pilate,
Vêtu de pourpre — avec ce roseau dans la main!

PAQUES ORTHODOXES

« A la messe de minuit de Pâques, il est d'usage, chez les Grecs de Constantinople, de brûler des feuilles de laurier à la flamme des cierges, en répétant en chœur : Christ est ressuscité! »

(*Voyage en Orient.*)

Pauvre, elle était vêtue avec simplicité
D'une coiffe en batiste et d'un jupon de serge,
Lys humain, frais éclos, et comme il en émerge
Des bas-fonds populeux de la vieille Cité.

Parmi les flots d'encens, dans un nimbe argenté,
Elle brûlait, penchant son fin profil de vierge,
Des feuilles de laurier à la flamme d'un cierge,
Et répétait tout bas : « Christ est ressuscité!... »

Or, je songeais, pensif, aux époques lointaines
Où la voix de saint Paul, éclatant dans Athènes,
Ébranlait le fronton du Temple radieux ;

Et, gagnée à la foi que l'Apôtre révèle,
O Grèce, tu brûlais, oublieuse des dieux,
Tes antiques lauriers à sa flamme nouvelle !...

1812

Il neige. — Lève au ciel, Sire, ton front serein.
Vois. Comme l'épervier fond sur une hirondelle,
L'Aigle Russe a saisi ta Victoire fidèle
Et lui meurtrit les flancs de ses ongles d'airain.

Jadis, du Nil au Tibre et du Danube au Rhin,
Joyeuse, Elle volait, balayant d'un coup d'aile
Fantassins, cavaliers, bastion, citadelle,
Sur un signe, ô César, de ton doigt souverain !

Maintenant, sous le bec du Monstre bicéphale,
Cette aile s'éparpille au gré de la rafale
Où passe un bruit de râle et de membres brisés ;

Cependant que, rêvant d'impossibles revanches,
Tu regardes, muet et tes deux bras croisés,
Tomber les blancs flocons mêlés aux plumes blanches.

PAUL MUSURUS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La situation, au Maroc, s'éclaircit un peu, mais encore bien peu : dans son ensemble l'horizon y reste obscur. C'est seulement autour de Casablanca que les choses ont pris meilleure tournure; mais cela suffit pour montrer que la méthode militaire que nous avons adoptée était la bonne, puisqu'elle devait, avec le moins de frais possible, produire des résultats qui sont déjà appréciables. Nous ne nous faisons aucune illusion sur la très médiocre importance qu'ont eue, en eux-mêmes, les combats de Teddert et de Sidi-Brahim : ils ont pourtant suffi à amener plusieurs tribus à demander l'aman, et à accepter les conditions que nous y avons mises.

Le général Drude a l'action lente, intermittente et prudente, mais efficace : il a toujours atteint l'objet qu'il s'était proposé, tout en ménageant le sang de ses soldats. Nous n'avons perdu jusqu'ici qu'une douzaine d'hommes. Les choses auraient tourné tout autrement si nous nous étions donné pour tâche de rétablir l'ordre, non pas dans une ville maritime du Maroc, mais dans le Maroc lui-même, et si nous nous étions lancés pour cela dans une expédition à longue portée. Au lieu d'avoir affaire à quelques tribus, nous en aurions soulevé contre nous des multitudes. Pour peu qu'elles eussent eu la moindre intelligence du genre de guerre qu'il leur convenait de faire, elles se seraient repliées devant nous, tout en combattant, et nous auraient laissés nous engager à fond dans le pays, jusqu'à ce que nous fussions arrivés à quelque passe difficile, ou qu'elles fussent elles-mêmes devenues assez nombreuses pour nous attaquer avec le plus de chances de succès. Le chiffre de cent mille hommes que nous avons indiqué comme nécessaire à une pareille entreprise n'est certainement pas au-dessus de la vérité, il est plutôt au-dessous, et

tout porte à croire qu'il aurait été dépassé. Une grande expédition au Maroc aurait été une aventure, tandis qu'en restant dans le voisinage de la mer, nous ne risquions rien. On pouvait se demander, à la vérité, si nous réaliserions notre but : à cette question les derniers événemens ont apporté une première réponse. Le plan que nous avons exécuté, un peu timidement peut-être, se trouve justifié. Il semble bien qu'on ait enfermé le général Drude dans un cercle d'action très restreint, à moins qu'il n'ait jugé à propos de s'y tenir lui-même. Les dépêches disent maintenant que les troupes vont « découcher, » ce qui signifie qu'elles ne seront plus obligées de rentrer tous les soirs au camp de Casablanca. Qui sait toutefois si la soumission des tribus les plus voisines ne rendra pas, au moins pour le moment, inutiles de nouvelles opérations ? Ces tribus servent de couverture à Casablanca. Elles devaient remettre leurs armes entre nos mains; elles ont demandé à les garder pour se défendre contre les tribus qui, placées un peu plus loin, pourraient leur en vouloir de leur nouvelle attitude et les attaquer. Nous avons consenti à leur laisser provisoirement leurs armes, car le motif qu'elles invoquaient pour les conserver est sérieux. Mais qu'en feront-elles ? Cela dépendra des circonstances : après avoir montré que nous étions les plus forts, nous ferons bien de le rester. Le commencement de pacification qui vient de se produire n'est probablement pas encore la paix.

Quoi qu'il en soit, le mal a pu être localisé à Casablanca et dans la région environnante, et les craintes qu'on avait conçues pour la sécurité des autres villes maritimes ne se sont pas jusqu'à présent réalisées. Nons constatons le fait, sans en tirer pour l'avenir des conséquences qui risqueraient d'être trompeuses. Rien n'est plus instable, rien n'est plus incertain que la sécurité des Européens au Maroc, et il en sera ainsi jusqu'au jour où, sous une forme ou sous une autre, des forces de police auront été organisées dans les ports de mer. La forme qui avait été prévue à Algésiras est peut-être suffisante en temps normal; elle ne l'est pas aujourd'hui. La police a pour objet d'assurer la sécurité des Européens, mais il faut d'abord assurer la sienne propre, et on sait d'après les déclarations d'El Guebbas que celle des officiers et des sous-officiers que la France et l'Espagne devaient mettre à la disposition du Sultan pour instruire et encadrer ses troupes, ne pourrait nullement être garantie. Dès lors, que faire ? La première idée qui se présente à l'esprit, la seule qui semble pratique, est de confier provisoirement la police à des troupes françaises et espagnoles : l'ordre une fois rétabli, on reviendrait à la combinaison d'Algésiras. C'est à ce

sujet que les puissances ont été pressenties. On connaît la réponse de l'Allemagne : elle a, comme on dit, jeté un froid. L'Allemagne n'a rien objecté à la proposition en elle-même. Mais elle a exprimé la crainte que le débarquement de troupes européennes dans les huit ports n'y produisît des désordres, comme cela est arrivé à Casablanca, à moins que ces troupes ne fussent en quantité suffisante pour rendre tout soulèvement impossible. Le problème est d'une solution délicate. L'Allemagne semble nous inviter à débarquer des troupes nombreuses dans les ports de mer, — ou à ne pas en débarquer du tout. On conçoit que, placés dans cette alternative, nous préférions nous abstenir jusqu'au moment où l'obligation d'agir s'imposera d'une manière immédiate et pressante. Toutefois la question reste posée et il faudra bien la résoudre. C'est, à nos yeux, toute la question marocaine. Nous devons, non pas nous désintéresser, mais nous tenir en dehors de ce qui se passe à l'intérieur du Maroc, et concentrer notre effort sur les côtes et sur notre frontière algérienne. Dans les ports, la conférence nous a confié une fonction ; sur notre frontière elle nous a reconnu un droit. Il n'y a plus d'Européens dans le reste du Maroc. Tout concourt, par conséquent, à nous conseiller de nous borner. Le jour où une police effective aura été organisée dans les ports par l'Espagne et par nous, nous serons quittes envers l'Europe : nous aurons fait tout ce que nous pouvons et devons faire actuellement dans l'intérêt général de la civilisation, et aussi pour la préservation de nos intérêts particuliers.

Que se passe-t-il d'ailleurs au Maroc ? Quelle est la situation respective des deux sultans ? Quelles sont les chances de l'un et de l'autre ? On comprendra que, sur tous ces points, nous soyons très réservés. Le monde politique international ne connaît qu'un seul sultan, qui est Abd-el-Aziz : son frère Moulaï-Hafid n'est qu'un prétendant. Le monde musulman reconnaît la manifestation de la volonté divine dans la force seule, et dans son succès. Si la force avait été évidemment de son côté, il est probable que Moulaï-Hafid serait devenu aux yeux de tous, ou du moins du plus grand nombre, le souverain légitime du pays. L'Europe aurait fini par le reconnaître, comme elle reconnaît tous les gouvernemens devenus réguliers. Mais les choses n'ont pas pris jusqu'ici cette tournure. Au bout de peu de jours, on a constaté que la cause de Moulaï-Hafid ne gagnait pas de terrain. Moulaï-Hafid n'avait pas d'argent ; il n'avait pas d'armes. On raconte aujourd'hui qu'à la manière de Monte-Cristo il a découvert toutes sortes de

trésors enfouis dans la terre depuis des siècles : il est possible que ces contes à dormir debout fassent de l'effet sur les imaginations arabes; elles en font moins sur les esprits européens. Pour ce qui est des armes, on connaît l'histoire de celles qui se trouvaient à Mazagan, ou du moins la première moitié de cette histoire. Au point où nous en sommes restés, les armes semblaient abandonnées à Moulaï-Hafid, sans doute parce que les autorités françaises ne croyaient pas avoir les moyens de les lui disputer; mais depuis, elles se sont ravisées et ont interdit l'envoi des armes au prétendant. Malheureusement, une belle nuit, par suite soit de la distraction, soit de la faiblesse, soit de la complicité de la douane, une partie de ces armes a disparu et a été dirigée sur Marakech. Il est douteux toutefois que la force réelle de Moulaï-Hafid en soit bien considérablement accrue. Nous allons voir maintenant ce qu'il fera. S'il ne fait rien, sa situation s'amoindrira, car Abd-el-Aziz, lui, a fait quelque chose : il a quitté Fez et il est entré à Rabat. Certains symptômes font craindre qu'il n'y soit pas très populaire. N'importe : ce coup d'éclat servira sa cause, si son compétiteur n'y fait aucune réponse. Sommes-nous donc à la veille d'événemens nouveaux ? Verrons-nous les deux frères entrer en conflit et livrer le sort de leur couronne à celui d'une bataille ? Se maintiendront-ils au contraire à distance respectueuse l'un de l'autre, laissant au temps le soin de dénouer une situation trop forte pour eux ? Autant de questions incertaines.

Si Abd-el-Aziz était un autre homme qu'il ne s'est montré jusqu'ici, il profiterait de la proximité de Rabat et de Casablanca pour exercer une influence pacifiante sur toute la région, et il s'entendrait pour cela avec nous. Il a réuni autour de lui une mehalla assez considérable : peut-être les moyens ne lui manquent-ils pas pour agir sur les tribus que les derniers événemens ont agitées : mais en a-t-il la volonté? Quant à nous, nous attendons. Nous pouvons faciliter la tâche du Sultan, comme il peut faciliter la nôtre; mais nous avons montré que nous pouvions nous tirer d'affaire à nous seuls, si on nous refuse le concours qui nous avait été promis à Algésiras, ou si on aime mieux nous susciter des obstacles.

Le Syllabus du 3 juillet n'était que la préface d'une Encyclique qui vient d'être publiée, et qui restera un des documens les plus graves de l'histoire religieuse en ce commencement du XXe siècle. Elle débute par les mots : *Pascendi dominici gregis*, qui serviront, comme d'habitude, à la désigner. Nous avons dit du document improprement

appelé Syllabus qu'il n'était qu'un décret du Saint-Office; mais, cette fois, il s'agit d'un acte émanant directement du pape, d'une lettre adressée par lui « à tous les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires qui sont en paix et en communion avec le siège apostolique. » Est-ce à dire que nous soyons en présence d'un de ces actes où le Saint-Père use de l'infaillibilité que tous les catholiques reconnaissent à quelques-uns d'entre eux? Nous ne le croyons pas, et on nous dispensera d'en donner ici les raisons. Mais, à l'infaillibilité près, l'Encyclique est revêtue de la plus haute autorité que puisse avoir une manifestation pontificale.

Le but que Pie X s'est proposé est de condamner en bloc les tendances, les travaux, les conclusions de toute une école née dans l'Église catholique il y a un quart de siècle, et à laquelle il donne le nom de modernisme. Quand nous parlons des conclusions de cette école, c'est le Pape lui-même qui les tire, poussant en quelque sorte les modernistes d'une main vigoureuse au delà du point où ils se sont arrêtés, les uns avec hésitation peut-être, les autres avec réflexion et résolution. Voilà où vous allez, leur dit-il, et il les y conduit : et ce n'est rien moins qu'à « l'anéantissement de toute religion. » « Le premier pas, dit-il, fut fait par le protestantisme, le second est fait par le modernisme, le prochain précipitera dans l'athéisme. » On voit le ton, il est véhément. Le Saint-Père n'use plus d'aucun ménagement pour les doctrines qu'il réprouve, ni pour les personnes qu'il condamne. « Ces hommes-là, s'écrie-t-il, peuvent s'étonner que nous les rangions parmi les ennemis de l'Église. Nul ne s'en étonnera avec quelque fondement qui, mettant leurs intentions à part, dont le jugement est réservé à Dieu, voudra bien examiner leurs doctrines, et, conséquemment à celles-ci, leur manière de parler et d'agir. » Le Saint-Père laisse-t-il vraiment à Dieu seul le soin de juger les intentions? L'Encyclique parle avec répétition et insistance de « perfidie, » de tactique « insidieuse, » de « complot. » Elle accuse les modernistes de rester dans l'Église pour la ruiner; elle leur reproche leur soumission apparente comme une hypocrisie de plus. « Trêve donc, dit-elle enfin, au silence qui désormais serait un crime! Il est temps de lever le masque à ces hommes-là, et de les montrer à l'Église universelle tels qu'ils sont. »

Le Saint-Père les montre donc tels qu'ils sont, ou tels qu'il les voit. L'art de l'Encyclique, qu'on nous pardonne le mot, consiste à les confondre les uns avec les autres, à condenser leurs doctrines en une doctrine unique dont toutes les parties sont fortement liées, à suppri-

mer tout ce qu'il peut y avoir encore d'hésitant et de flottant dans leur pensée pour lui donner la forme d'un système achevé. A la vérité, les modernistes ont des tendances communes; mais s'y abandonnent-ils tous dans les mêmes conditions et jusqu'au même point d'aboutissement? Non. Leurs conclusions sont diverses, quelquefois opposées, souvent provisoires comme il appartient à tout ce qui vient de chercheurs; et c'est ce qui permettra à chacun d'eux, — il faut s'y attendre, — de protester en toute sincérité qu'il ne reconnaît pas sa pensée propre dans la doctrine uniforme que l'Encyclique assure leur être commune. Et comment tous ne reculeraient-ils pas épouvantés devant la conclusion que le Saint-Père exprime en ces termes : « Maintenant, embrassant d'un seul regard tout le système, qui pourra s'étonner que nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies? Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. Ce n'est pas assez dire : ils ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais, comme nous l'avons déjà insinué, toute religion. Les rationalistes les applaudissent, et ils ont pour cela leurs bonnes raisons : les plus sincères, les plus francs saluent en eux leurs plus puissans auxiliaires. »

Nous ne nous permettrons pas de discuter ici les grandes questions que traite l'Encyclique : la place nous manque, et aussi la compétence. L'Encyclique est elle-même un morceau très étendu. On ne pourrait y répondre, ce qui d'ailleurs n'est pas notre affaire, qu'en entrant dans beaucoup plus de développemens encore, car elle supprime de parti pris toutes les nuances et toutes les distinctions qu'il faudrait rétablir. Nous nous contenterons de dire que le document pontifical range les erreurs modernes, ou modernistes, sous trois chefs principaux, caractérisés par les dénominations d'agnosticisme, d'immanentisme et d'évolutionnisme.

L'agnosticisme est la doctrine qui refuse à l'esprit humain la capacité nécessaire pour s'élever à la connaissance directe et adéquate de la vérité. Pris en un certain sens, il ne semble pas contraire à la religion : en effet, si l'esprit humain pouvait s'élever à lui seul à la pleine connaissance de toutes les vérités dont il a besoin, la révélation serait inutile. Mais, ici comme partout, il y a une question de mesure. C'est une hérésie de dire que l'esprit humain ne peut pas s'élever à lui seul à la notion de Dieu; mais c'en est une autre de dire qu'il peut s'élever à lui seul à la connaissance de Dieu telle que la religion la

lui révèle. L'Encyclique reproche aux modernistes de pousser l'agnosticisme au point de refuser à l'esprit humain la simple notion de Dieu. Vont-ils vraiment jusque-là? La vérité est que, nés après Kant, ils ont poussé très loin l'analyse de l'esprit humain, qu'ils en ont marqué les limites, qu'ils ont reconnu le caractère de contingence qu'il imprime à tout ce qui s'y reflète, qu'ils l'ont réduit à ne voir que des phénomènes, c'est-à-dire des images, et lui ont contesté la perception directe des choses. Mais, au total, tout cela ne prouve que davantage la nécessité pour l'esprit humain de trouver un concours, un secours en dehors de lui-même, et une certaine somme d'agnosticisme s'accorde très bien avec la religion.

L'accusation d'immanentisme est plus grave. Que signifie ce mot barbare? Il signifie, si nous avons bien compris, qu'il y a dans la subconscience un besoin religieux qui y est immanent, permanent, et qui cherche sa satisfaction dans la première élaboration du dogme. Il se produit là une sorte de poussée intérieure, instinctive au début et confuse, qui n'est en somme qu'un sentiment : et l'Encyclique reproche aux modernistes de réduire la religion à un sentiment, et même à un sentiment individuel. Pourtant, elle reconnaît elle-même que, d'après les modernistes, ce germe d'abord obscur est bientôt éclairé par l'intelligence : celle-ci a donc un rôle à jouer dans l'élaboration religieuse, et c'est ce que quelques-uns expriment en disant que le catholique *pense* le dogme. Cette pensée est-elle purement individuelle? Les livres des modernistes affirment presque tous le caractère social et traditionnel de ce qu'ils appellent l'expérience religieuse, et, de plus, ils regardent l'Église comme l'organe et l'interprète nécessaire de cette expérience. L'un d'eux dit en propres termes que l'Église est l'organisation régulière de l'expérience religieuse collective et durable. Mais il faut bien reconnaître qu'une doctrine qui donne en quelque sorte l'esprit humain pour berceau au dogme laisse peu de place au surnaturel : elle expose la vérité religieuse à participer à toutes les infirmités de cet esprit au milieu desquelles elle naît, se développe et évolue.

Quant à l'évolutionnisme, on sait que le mot et la chose sont à la mode : les modernistes, s'ils méritent vraiment le nom qu'on leur donne, devaient être tentés d'introduire l'évolution dans le domaine religieux, bien que, à notre avis, ce soit celui de tous où elle ait le moins affaire. La vérité religieuse n'évolue pas : c'est l'esprit humain qui évolue autour d'elle, parce qu'il ne peut jamais l'embrasser tout entière et qu'il ne la découvre que partiellement et progressivement.

Au contraire, la révélation religieuse se présente à l'esprit sous la forme d'un fait primitif qui a rempli dès l'origine tout son objet. Malgré cela, au cours du siècle dernier, des catholiques illustres, — le plus illustre de tous a été revêtu par Léon XIII de la pourpre cardinalice, — ont étudié ce qu'ils ont appelé l'évolution du dogme. Ils ont cru que si le dogme était immuable et immobile, l'esprit humain qui ne l'est pas ne pouvait en percevoir que des faces successives. Chaque siècle, chaque temps a ses besoins religieux particuliers auxquels peut correspondre, non pas une vérité religieuse nouvelle, mais une conception nouvelle de cette vérité. Si on peut contester que le dogme ait évolué, il faut bien reconnaître, puisque c'est un fait historique, que des dogmes nouveaux ont été formulés : et cela semble donner quelque raison aux immanentistes lorsqu'ils disent que ces dogmes ont été plus ou moins longtemps *pensés* par la collectivité catholique avant d'aboutir à leur promulgation définitive. Malheureusement, à cette question de l'évolution du dogme, viennent s'en ajouter deux autres, celle de l'évolution appliquée aux Livres Saints, et celle du symbolisme. La première est toute la question de l'exégèse : nous en avons déjà parlé à propos du Syllabus. Il est bien certain que les Livres Saints sont à quelques égards des livres comme les autres; mais, aux yeux des catholiques, ils auront toujours un caractère spécial qui ne permettra pas de les confondre avec eux. Où est la limite entre les deux caractères? Elle est difficile à fixer. L'Encyclique aime mieux se placer toute d'un seul côté. Pour elle, « les Saints Livres, écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, ont Dieu pour auteur. » En conséquence, ils ne peuvent contenir aucun « mensonge d'utilité, ou mensonge officieux, » ce que nous accordons volontiers, mais même, aucune erreur de fait portant sur des matières qui ne sont pas de foi, aucune altération, aucune adjonction, aucune interpolation. Quelques modernistes se sont laissé entraîner très loin dans l'étude des textes, et c'est ce qui les a amenés à introduire une distinction difficile à bien marquer dans la pratique, souvent dangereuse, toujours inquiétante, entre ce qui est du domaine de l'histoire et de celui de la foi. Et cela les a conduits aussi, peu à peu, par une pente d'abord insensible, à donner aux propositions religieuses les plus formelles un caractère purement symbolique dont la vieille foi de nos pères aurait beaucoup de peine à se contenter. Mais nous n'avons pas à faire leur procès. L'Encyclique s'est chargée de ce soin avec une maîtrise souveraine, une verve emportée, une ironie mordante qui ne sont pas habituelles aux documens de ce genre, toutes choses qui ne laissent place dans notre âme

qu'à un peu de charité. Le Saint-Père avoue quelque part que tant d'absurdités, d'insanités, de perfidies, remuent sa bile (*bilem commovent*), expression que nous ne trouvons pas dans la traduction française, mais qui est dans le texte latin. Ce sentiment produit chez Pie X une excitation très éloquente, très vigoureuse, très rigoureuse, qui complète son caractère : on ne le connaissait pas sous ce jour nouveau.

Nous ne défendrons pas les modernistes, pas plus que nous ne les accusons. Nous avons dit, en parlant du Syllabus, qu'ils avaient commis des imprudences ; ils les paient un peu cher aujourd'hui. Mais ont-ils vraiment les intentions déloyales et sournoises que l'Encyclique leur prête ? Ont-ils des âmes aussi noires qu'elle les montre ? Qu'ont-ils voulu, après tout ? Ils sont modernes ; ils sont hommes du XXe siècle et non pas du XIIIe ; comme tels, ils se sont rendu compte de la nature et de la force des coups qu'une critique nouvelle a portés à la religion et à l'Église, et ils ont essayé d'y parer. L'Encyclique leur répond que la scolastique du moyen âge et la *Somme* de saint Thomas suffisent à la défense de l'Église et qu'il faut s'y tenir. Est-ce bien sûr ? Loin de nous la pensée de médire de la scolastique, d'Aristote et de saint Thomas, car nous les admirons sincèrement ; mais pouvons-nous oublier que Descartes, Spinoza, Hume, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, etc., etc. sont venus depuis, et qu'ils ont renouvelé la pensée moderne ? L'exégèse a fait de singuliers progrès depuis le Docteur angélique ; l'attaque s'est déplacée, la défense ne doit-elle pas se déplacer aussi ? L'apologétique d'il y a six cents ans était bonne il y a six cents ans ; elle conserve aujourd'hui des qualités propres qui restent inaltérables, mais elle est insuffisante contre des adversaires qui ont découvert d'autres armes, et qui se servent du canon moderne, tandis que nos pères n'usaient, de part et d'autre, soit pour la défense, soit pour l'attaque, que de l'arbalète et de l'épée. C'est ce dont les modernistes ont été frappés, et alors, à leurs risques et périls, ils ont essayé de s'emparer des armes de l'ennemi pour les retourner contre lui : entreprise hardie, difficile, périlleuse, où ils ont pu se tromper et s'égarer, où ils l'ont fait plus d'une fois, mais où, même dans leurs erreurs, ils ont peut-être mérité quelque indulgence. L'Encyclique la leur refuse et les renvoie rudement à la scolastique. Elle ne le fait pourtant pas sans quelques atténuations. En ce qui concerne les études religieuses, « nous voulons et ordonnons, y lisons-nous, que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées. Il va sans dire que s'il se rencontre quelque chose dans les docteurs scolastiques que l'on puisse regarder comme excès de subtilité, *ou*

qui ne cadre pas avec les découvertes des temps postérieurs, ou qui n'ait enfin aucune probabilité, il est bien loin de notre esprit de vouloir le proposer à l'imitation des générations présentes. » Prenez garde, dirons-nous respectueusement à l'auteur de l'Encyclique, tout le modernisme, ou peu s'en faut, passera par la porte que vous entre-bâillez! Pour connaître ce qui ne cadre pas avec les découvertes des temps postérieurs, il faut étudier ces découvertes et les connaître : comment mettre d'accord cette obligation avec les précautions extraordinaires, minutieuses, impérieuses, qu'accumule l'Encyclique dans sa partie pratique pour interdire aux prêtres et aux laïques la lecture des livres qui pourraient troubler la tranquillité de leur foi? Jamais on n'avait pris plus de soins pour élever une barrière plus infranchissable entre la pensée moderne d'une part et la pensée religieuse de l'autre. Des catholiques allemands ont demandé, — les présomptueux! — la suppression de l'Inquisition et de l'Index : l'Encyclique leur répond en établissant en petit, mais singulièrement actives, une congrégation du Saint-Office et une congrégation de l'Index dans chaque diocèse du monde. On est surpris et un peu effrayé en songeant combien de choses les catholiques devront ignorer! On ne l'est pas moins lorsqu'on songe à tous les « comités de vigilance, » qui travailleront dans l'ombre, pour découvrir et dénoncer le péché de modernisme, à l'insu même de ceux qui l'auront commis et sans qu'ils soient appelés à s'en expliquer : organisation redoutable à coup sûr, mais dont on se demande en vérité si elle est viable.

Les modernistes doivent-ils donc désespérer? Sont-ils condamnés sans retour? Doivent-ils pour jamais fermer leurs livres et briser leurs plumes? Qui sait? Un passage de l'Encyclique nous a plongés dans une sorte de rêverie historique. C'est celui où est citée une lettre de Grégoire IX aux maîtres de théologie de Paris. Les modernistes, dit Pie X, méritent qu'on leur applique ce que Grégoire IX, un de nos prédécesseurs, écrivait de certains théologiens de son temps : « Il en est parmi vous, gonflés d'esprit de vanité ainsi que des outres, qui s'efforcent de déplacer, par des nouveautés profanes, les bornes qu'ont fixées les Pères; qui plient les Saintes Lettres aux doctrines de la philosophie rationnelle, par pure ostentation de science, sans viser à aucun profit des auditeurs...; qui, séduits par d'insolites et bizarres doctrines, mettent queue en tête et à la servante assujettissent la reine. » Cette lettre de Grégoire IX ressemble, en effet à l'Encyclique actuelle. Mais quelle est la « philosophie rationnelle » qu'elle dénonce avec un accent si décisif? C'est celle d'Aristote, que saint

Thomas devait reprendre un peu plus tard à son compte et remettre si fort en honneur. Et la philosophie de saint Thomas a-t-elle été elle-même acceptée par tous du premier coup? Non: elle a été à son tour discutée et combattue par des voix ecclésiastiques: il lui a fallu du temps pour s'imposer. Mais, pour nous en tenir à Grégoire IX, quel résultat a eu son intervention en juillet 1228, date de la lettre citée par l'Encyclique? Un concile provincial tenu à Paris, en 1210, avait déjà interdit sous les peines les plus sévères la lecture d'Aristote. Cependant il continua d'être lu et admiré, et bientôt un certain nombre de régens de l'Université de Paris s'adressèrent au Pape pour le supplier de revenir sur la sentence qu'il avait prononcée et de remettre la question à l'étude. Grégoire IX maintint l'interdiction de lire en public les livres d'Aristote, mais en même temps il promit d'en modifier les termes, et, en effet, quelques jours après, il écrivit à M[e] Guillaume d'Auxerre, archidiacre de Beauvais, et à deux autres théologiens alors en renom une lettre dont voici un passage: « Ayant appris que les livres de philosophie naturelle, interdits à Paris par le concile provincial, passent pour contenir à la fois certaines choses utiles et certaines choses nuisibles, afin que le nuisible ne porte pas dommage à l'utile, nous enjoignons formellement à votre prudence, en laquelle nous avons placé notre confiance entière, par cette lettre munie du sceau de l'Apôtre, sous l'invocation du jugement éternel, d'examiner ces livres avec l'attention, la rigueur convenables, et d'en retrancher scrupuleusement toute erreur capable de scandaliser et d'offenser les lecteurs, afin qu'après le retranchement des passages suspects ces livres puissent sans retard et sans danger être pour tout le reste rendus à l'étude. » Quelle différence entre ces deux lettres de Grégoire IX, qui se rapportent au même objet! L'une est de 1228, l'autre de 1231. L'Encyclique n'a reproduit que la première. Après la seconde, Aristote a obtenu progressivement droit de cité dans l'Église, et bientôt saint Thomas le lui a assuré définitivement. Cet exemple prouve qu'on peut toujours en appeler du Pape au Pape lui-même, et que, s'il n'y a rien de plus difficile que de séparer l'ivraie du bon grain, il n'y a non plus rien de plus nécessaire.

La conférence de La Haye a terminé discrètement ses travaux. Il faut bien avouer que l'opinion ne les a pas suivis avec tout l'intérêt qu'ils auraient certainement mérité; mais ce n'est pas tout à fait sa faute. D'abord, pendant que les hommes de bonne volonté réunis à La Haye travaillaient à rendre la guerre plus rare ou à en adoucir les

rigueurs, le canon tonnait à Casablanca; ensuite, les délibérations de la conférence n'ont été connues que par des comptes rendus très sommaires, publiés dans les journaux d'une manière intermittente; enfin, quelques-unes des matières qui en faisaient l'objet ont un caractère purement juridique, et ne pouvaient pas être comprises sans quelques explications. Le grand public ne s'intéressait en réalité qu'à deux questions, la limitation des armemens et l'arbitrage obligatoire. Le gouvernement anglais tenait essentiellement à ce que la première fût discutée; aussi l'a-t-elle été, et on a même voté unanimement une motion qui dit « qu'il est hautement désirable de voir les gouvernemens reprendre l'étude sérieuse de cette question. » Il aurait fallu avoir bien mauvais caractère pour ne pas voter cela. La question de l'arbitrage obligatoire n'a pas fait beaucoup de progrès: l'opposition de l'Allemagne et de quelques autres puissances ne l'a pas permis. Les résultats ne sont donc pas bien considérables, il faut l'avouer. Toutefois, sur d'autres points d'un caractère plus pratique, on en a obtenu de plus appréciables, qui pourront être ici l'objet d'études particulières. Les deux conférences qui se sont réunies à La Haye sous l'initiative de l'empereur de Russie sont la manifestation d'un désir qui est général dans le monde, celui de maintenir la paix, et, subsidiairement, celui de rendre la guerre, si elle éclate, plus courte et moins cruelle. Pour atteindre ce double but, on cherche, on tâtonne, on étudie, on travaille : rien de mieux, à coup sûr, pourvu qu'on ne se fasse pas illusion sur la portée immédiate d'un effort d'ailleurs si généreux, et qu'on ne se croie pas assez près de la paix perpétuelle pour renoncer dès maintenant aux moyens de soutenir la guerre éventuelle. L'erreur serait moins dangereuse si elle était générale, mais il faudrait plaindre ceux qui y tomberaient, tandis que les autres, — et il y en a, — sauraient s'en garantir. La conférence a été présidée par M. de Nelidow, ambassadeur de Russie à Paris, avec une fermeté d'esprit, mêlée de bonne grâce, que tout le monde s'est plu à reconnaître. Si elle n'a pas assuré la paix dans le monde, la bonne entente n'a pas cessé de régner entre ses membres: ils se sont séparés avec la conscience d'avoir bien mérité de l'humanité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.



L'INVASION

CINQUIÈME PARTIE (1)

LE MIRACLE DE NOTRE-DAME

V

Une mélopée étrange s'élevait, à l'extrémité du quai de Rive-Neuve, sur un bateau génois qui portait une cargaison de planches. On aurait dit un plain-chant d'église entonné par de rudes gosiers d'hommes, une psalmodie soutenue tour à tour par deux chœurs. C'était la complainte séculaire qui, pour les matelots de l'équipage, rythmait la manœuvre des fardeaux. A la clameur mélodique qui descendait du pont répondait, comme du fond d'une crypte, la clameur qui montait de la cale, et les voix unies des marins accompagnaient, avec une sorte de ferveur attentive, le va-et-vient du monte-charge. Cette mélopée ancienne s'entendait de très loin. De temps en temps, elle parvenait jusqu'aux oreilles de Marès, qui peignait la coque d'une chaloupe sur les chantiers du Carénage.

Halètement cadencé du labeur, la complainte des Génois l'emplissait d'une confuse tristesse, et, comme il était d'humeur mélancolique, ce matin-là, il n'essayait même pas de réagir et il s'abandonnait à ses réflexions chagrines.

C'était le lendemain du jour où la maestra, à la requête de ses voisins les Mangiavacchi, devait passer en correctionnelle. L'anarchiste avait recommandé la jeune femme au frère aînéde Maxime

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre et 1er octobre.

Artaud, le conseiller général socialiste, et l'avocat, dont les opinions étaient cependant hostiles à celles de son cadet, avait accordé gratuitement son concours. Le jugement rendu était encore ignoré de Marès, qui ne l'apprendrait que le soir, en rentrant chez lui. Il s'en inquiétait extrêmement, à cause d'Emmanuel, qui, depuis deux semaines, vivait dans une agitation et dans des transes continues. Ému de pitié devant la persévérance d'un si long amour, il se passionnait, lui aussi, pour la cause de Marguerite.

Mais des soucis plus hauts le tourmentaient : les projets de grève combinés avec Jaubert et Werhlé, à l'instigation des comités occultes, menaçaient d'avorter. Et pourtant, ils avaient engagé là une grosse partie! Il s'agissait pour eux d'affirmer la prédominance de l'élément anarchiste dans les Bourses du travail : c'était tout un plan concerté par les chefs de parti. En dépit de tous ses efforts, Marès sentait des résistances sourdes, surtout chez Escartefigue, dont la diplomatie à la fois cauteleuse et violente l'exaspérait. Tout serait à recommencer peut-être, et le peintre de carènes prévoyait déjà un échec pour son autorité morale et pour son prestige, dont il était, au fond, très jaloux.

Irrité, humilié, nerveux, il travaillait à contre-cœur. Au lieu de l'habituelle méditation où il s'absorbait, tandis que ses pinceaux erraient machinalement, des calculs, dont la mesquinerie l'affligeait lui-même, occupaient tout son esprit. Des colères soudaines faisaient gauchir son poignet, et, — chose qui ne lui arrivait jamais, — il se disputa avec son patron. Quand onze heures sonnèrent, il se dirigea vers le restaurant de la rue de la Darse, dans l'espoir d'y retrouver Jaubert qui le renseignerait sur une réunion tenue la veille.

Il cheminait, la tête basse, parmi les camions, les charrettes, les prolonges qui obstruaient l'entrée des passerelles. Il y avait par tout le quai une animation insolite. Des navires de Fiume et de Trieste avaient débarqué des amoncellemens de poutres. Des balancelles et des goélettes livournaises avaient jeté sur le pavé d'énormes blocs de marbre de Carrare. Ailleurs on roulait des tonneaux de sucre brut expédié par les usines italiennes pour être raffiné dans celles de Marseille. Armés d'une sonde, les contremaîtres vérifiaient le contenu des barriques, et, par l'ouverture qu'ils pratiquaient avec la pointe de l'instrument, une poudre blanche et scintillante se déversait sur le sol. En semis léger, en nappes épaisses, comme une neige fraîchement tombée,

le sucre immaculé se répandait aux alentours des bateaux et des chariots. Les bambins du quartier, se bousculant, se battant jusqu'entre les jambes des chevaux, en ramassaient des poignées qu'ils faisaient glisser tout doucement dans leurs bouches. Une petite vieille, munie d'un balai, recueillait précieusement le coulage des tonneaux, et elle s'en allait, en trottinant, de place en place, avec le cabas où elle serrait son butin.

A mesure que Marès avançait, son humeur s'aigrissait encore au spectacle de cette agitation, de ce perpétuel esclavage, qui courbait sous la peine quotidienne les bêtes comme les hommes. Il ne songeait plus à Marguerite, ni à Emmanuel, ni même à la grève. Il se lamentait sur son propre sort. Malgré ses affirmations orgueilleuses, il était plus enchaîné par son travail qu'il ne se plaisait à le dire, et, dans son élan impétueux vers la culture, il ne goûtait vraiment que des satisfactions bien incomplètes. Oui! devant cette science qu'il rêvait de conquérir, il était comme la petite vieille au cabas rempli de rogatons, ou comme les marmots qui, à quatre pattes, ramassaient dans la boue et dans la poussière les miettes de ce sucre qu'on allait raffiner pour les riches. Lui aussi, il ne récoltait que les miettes du savoir réservé aux loisirs des privilégiés!

Le peintre de carènes allait toujours, ne voulant plus rien voir, ni rien entendre, lorsqu'une grosse voix réjouie l'interpella familièrement à la provençale :

— Ho! Marès!

Il releva la tête, aperçut l'avocat Charles Artaud, qui, assis sur la terrasse d'un café populaire, lui criait :

— Tu sais? Ton institutrice est acquittée!

Il avait l'âme tellement ulcérée, que cette nouvelle ne lui fit aucun plaisir. Néanmoins, il s'approcha pour remercier le personnage qui était en compagnie d'un autre homme plus âgé, à la courte moustache militaire, aux cheveux déjà gris. Cet homme, il l'avait vu maintes fois, rôdant sur les quais avec son chevalet et tout son attirail de peintre, c'était Cler Flamel, le fameux paysagiste, dont l'atelier occupait le second étage au-dessus de l'estaminet.

— Assieds-toi, Marès! Tu boiras une goutte d'absinthe!... Nous sommes ici à prendre le soleil!

L'invitation fut articulée avec tant de rondeur et de cordialité que l'anarchiste accepta d'assez bonne grâce.

L'endroit était vraiment à souhait pour « prendre le soleil. » On embrassait presque toute l'étendue du Vieux-Port avec ses navires, ses quais, les architectures de l'Hôtel de Ville et de l'Hôpital, le clocher épineux des Accouls, et, par delà l'amphithéâtre des maisons lilas et grises, le regard atteignait les coupoles et les lanternes dorées de la Major. Le mouvement de la rue ajoutait une vie extraordinaire à la beauté du spectacle.

Au bord du trottoir gisaient des blocs de porphyre et de marbre blanc que des charrettes allaient enlever. Tout auprès, un grand cheval noir, dételé à l'instant même par les charretiers, se tenait immobile et resplendissant sous le poids de ses harnais incrustés de cuivre. Et les yeux du peintre Flamel allaient sans cesse du cheval aux blocs de porphyre, comme s'ils caressaient avec une égale complaisance les veines sanglantes du marbre et le réseau d'artères palpitantes qui s'entrelaçaient sur les flancs de l'animal pacifique.

Cependant, l'avocat, les coudes sur la table, contait à Marès l'acquittement de la maestra.

— Eh oui! les choses ont mieux marché que je ne pensais!... D'abord, j'ai appris que cette femme a servi autrefois chez ma sœur, Mme Espirat de la Tour; j'ai pu produire un excellent certificat!... D'autre part, les renseignemens obtenus sur les Napolitains, malgré la connivence d'un agent de police, étaient déplorables! Aussi j'ai enlevé lestement la condamnation de ces canailles!...

Et l'avocat, content de lui, se frotta les mains bruyamment.

Marès, encore une fois, affirma sa gratitude en quelques paroles un peu sèches. Il retombait dans ses mélancolies. L'air satisfait d'Artaud, sa mine épanouie, son sans-gêne de gros homme largement attablé devant une existence facile et plantureuse, tout, en lui, agaçait la susceptibilité de l'anarchiste.

L'avocat s'étonnait un peu de cette froideur, mais il n'en témoigna aucune acrimonie. C'était un bon vivant qui ne ressemblait guère à son frère cadet! Avec sa face complètement rasée, ses grosses lèvres, son nez aquilin et sensuel, tout son masque rabelaisien, il avait l'air d'un curé de campagne, ou d'un marchand de fleurs des environs de Grasse. Comme pour mettre son langage en harmonie avec son extérieur rustique, il exagérait à dessein l'accent marseillais et il abusait volontiers des locutions provençales.

Feignant de ne point remarquer l'attitude déplaisante de Marès, il lui demanda, d'un ton pétulant :

— Et autrement, Marès, qu'est-ce que tu deviens ?

— Moi ? rien ! — fit le jeune homme, en haussant les épaules.

La nuance protectrice et condescendante qu'il y avait dans la question de l'avocat blessait son amour-propre. Pourtant il connaissait Charles Artaud depuis assez longtemps pour ne pas douter de son estime, ni de sa bienveillance. Ils s'étaient liés du temps que Marès, élève à l'école des Beaux-Arts, fréquentait les petits cercles littéraires de la ville. Tous deux se rencontraient quotidiennement dans les réunions et les conférences populaires, car l'avocat se mêlait activement de propagande sociale. Et c'était son arrière-pensée de reconquérir l'anarchiste qui s'était affranchi très vite de son influence, mais pour lequel il conservait néanmoins de la sympathie.

Un sourire ironique sur sa bouche épaisse et luisante, il considérait le visage renfrogné du jeune homme. Soudain, il plaisanta :

— Allons ! avoue-le, Marès ! Tu as encore mangé du prêtre, ces jours-ci ! C'est ça qui t'assombrit les idées : le remords t'étouffe !

Une flamme de haine s'alluma dans les beaux yeux du peintre de carènes, qui riposta rageusement :

— Oui ! je déteste les prêtres !... Et après ?

Artaud reprit avec une bonhomie conciliante :

— Tu fais de la peine à l'abbé Carlavan !

— Oh ! celui-là, je le déteste encore plus que les autres !

— C'est au moins de l'ingratitude de ta part ! — dit l'avocat qui commençait à s'échauffer, — l'abbé devrait être pour toi plus qu'un père !

En effet, Marès, enfant trouvé, avait été élevé à l'Orphelinat Saint-Joseph. Il rougit, mais, sans se départir de son assurance ni de ses manières agressives, il déclara :

— Pensez-en ce que vous voudrez ! Je ne puis pas l'aimer !... Il y a en lui une dureté, un orgueil hypocrites...

— Comment ! — s'exclama l'avocat, — c'est le plus doux et le plus modeste des hommes !

L'anarchiste ne répondit rien d'abord, puis, après un instant de réflexion :

— Ce n'est pas un homme que je hais en lui, c'est tout un

parti!... Oui! je suis un fanatique, moi aussi! Un fanatique à rebours!... Mais ce sujet m'est désagréable! Il m'est impossible d'en causer tranquillement avec vous! Parlez-moi plutôt de littérature!

Un tremblement nerveux agitait ses mains, secouait tout son corps chétif. Il avait proféré ces dernières phrases avec un tel accent d'insolence que Flamel, resté étranger à la conversation et absorbé d'ailleurs par le détail pittoresque des choses environnantes, se retourna pour le regarder. Sans doute, ce gringalet révolutionnaire excitait le mépris du paysagiste qui devait être une personne d'ordre, à en juger par la minutie excessive de sa toilette : bien qu'il sortît de son atelier, il étalait une tenue d'une correction irréprochable, en contraste frappant avec la mise débraillée de l'avocat.

Le menton solidement assis sur un faux-col droit qui dominait un plastron croisé de piqué blanc, il adressait à Charles Artaud des œillades significatives. Celui-ci, connaissant l'irritabilité maladive du jeune homme, le morigénait doucement :

— Tu as tort, Marès, tu as tort! Je crois que tu vaux mieux que cela!... Et puis, tiens! tu as assez de largeur d'esprit, pour qu'on ose te parler franchement!... Tu m'as demandé un service, je te l'ai rendu! En échange, permets-moi un conseil désintéressé!... Il paraît que tu t'agites afin de soulever une grève générale! Eh bien! moi, j'estime qu'avec l'autorité dont tu jouis à la Bourse du travail, tu devrais t'appliquer au contraire à prêcher le calme et la sagesse, et cela pour des raisons majeures!

— Je n'ai de comptes à rendre à personne! — répliqua l'anarchiste qui se fâchait d'être toujours traité en petit garçon par l'avocat.

Charles Artaud, nullement ému par ces rebuffades, revint à la charge :

— Tu ne devines donc pas que, derrière tout cela, il y a mon père et mon frère Maxime qui ont intérêt à susciter cette grève?

— Allons donc! — jeta Marès incrédule.

— Rien de plus vrai! Je n'ai pas à t'expliquer comment, ni pourquoi! Tu sais trop qu'en matière politique, je suis en lutte ouverte avec les miens!... Mais ce qui m'afflige, c'est qu'un esprit indépendant comme le tien consente à servir les calculs égoïstes des bourgeois, à devenir un instrument entre leurs mains!

Marès éclata d'un rire strident :

— Tant pis pour les bourgeois, s'ils sont assez bêtes pour tirer sur leurs propres troupes!

— D'accord! Mais, dans le cas présent, il ne s'agit pas seulement d'eux, il s'agit de Marseille. Alors, toi Marseillais, tu veux la ruine de Marseille?

— J'ignore les patries! — affirma dogmatiquement l'anarchiste; — une patrie, c'est un foyer, et je n'ai pas de foyer! Moi prolétaire, je ne connais que les libres groupemens humains! C'est pourquoi les catastrophes qui vous épouvantent me laissent indifférent!... Oui! je verrais sauter tout cela (son geste désignait l'amphithéâtre de la vieille ville), je verrais ce port comblé, je verrais de l'herbe et des décombres à la place où nous sommes, que je n'en serais pas plus troublé que de la chute d'une feuille!

A entendre ces blasphèmes, Flamel ne se possédait plus. Il intervint impétueusement :

— C'est monstrueux, c'est imbécile! Détruire! Vous voulez détruire!... Quand il est si difficile et si long de créer!... Ah! non! l'indignation me suffoque!

L'avocat, souriant au milieu de ces colères, gardait tout son sang-froid. Il discutait posément :

— Vous serez bien avancés, — disait-il à Marès, — quand, par vos folies, vous aurez détourné d'ici le commerce étranger, quand vous aurez dépeuplé la ville, quand nos quais seront déserts!

— Ce n'est pas nous qui l'aurons voulu! — rétorqua l'anarchiste.

Mais Charles Artaud, comme distrait subitement par un souvenir, ne l'écoutait plus. Il prononça, après un silence :

— Où est le temps où il y avait un si grand nombre de navires pressés dans le Vieux-Port, qu'on ne distinguait plus l'eau du bassin, et qu'on pouvait passer d'une rive à l'autre en enjambant les bastingages?

— Tandis que maintenant, — dit Flamel, — l'horizon est vide, des hauteurs de la Cannebière à la tour Saint-Jean!

Dédaigneux de ces argumens utilitaires, Marès évitait de répondre. Alors, l'avocat, s'emportant à son tour, lui saisit le bras frénétiquement :

— Écoute, Marès! C'est honteux, c'est inexplicable qu'un

Provençal comme toi, un Latin, se laisse obscurcir l'intellect par ces cauchemars du Nord, par ces divagations sémitiques!... Anarchie, socialisme, tout cela est bon pour le Juif iconoclaste, pour le Germain tueur-de-Dieux, tous les ennemis de l'Ordre et de la Forme!... Mais toi, toi! un Provençal, un Massaliote, né en terre grecque et romaine!

— O bourgeois, vous en parlez à votre aise! — dit le peintre de carènes.

— Pas plus à notre aise que vous! — dit Flamel; — moi, si je jouis de ce soleil et de cette beauté, ce n'est pas par droit de naissance, ni par fraude de paresseux!... Mon père était un ouvrier, un typographe!

— Moi, le mien était maçon! — jeta le gros Artaud.

— Et si je suis monté plus haut que lui, — poursuivait Flamel, — c'est que j'ai peiné joyeusement, c'est que je n'ai boudé aucune tâche!... J'ai fait comme ceux-ci!

Il montrait une équipe de portefaix en train de charger des poutres sur une prolonge.

— Regardez, regardez! Ils sont là, devant vous, comme un exemple qui marche!

Six hommes de haute taille s'avançaient lentement, le pas rythmé, sous le fardeau d'une poutre, qui se balançait, d'un branle imperceptible, presque à ras du sol. Deux en tête, deux au milieu, deux au bout, ils soutenaient l'énorme pièce de bois attachée par des cordes à la barre transversale qui pesait, comme un joug, sur leurs épaules. Un sac rembourré tombant jusqu'au milieu du dos et dont la pointe recouvrait leur tête, en manière de capuchon, protégeait les nuques contre la meurtrissure de la barre : c'était l'antique « paillet, » semblable au klaft des statues égyptiennes. Ainsi accouplés comme les bœufs d'un attelage, les hommes robustes allaient en cadence, l'air grave, le jarret tendu, le corps un peu raide, mais pourtant avec une élégance aisée de gymnastes.

A cette vue, Flamel exulta :

— Voyez donc! Ces couleurs, ce relief, ce beau geste des mains supportant la barre!... Ces tons éclatans des costumes, ces tailloles rouges, ces nuances azurines des rudes étoffes, où les pièces elles-mêmes éclatent comme des rehauts splendides, et tout cela se détachant sur le fond glauque de la mer, dans l'air vibrant du matin, quelle composition incomparable!...

N'est-ce pas, cette théorie des travailleurs, cela vaut toutes les frises de Suse ou de Khorsabad!...

— Je ne vois que des bêtes de somme! — dit brutalement l'anarchiste, en détournant les yeux.

— Des bêtes de somme! — s'écria Flamel, de plus en plus exalté, — vous ne saisissez donc pas tout ce qu'il y a d'adresse, de réflexion, d'intelligence dans le moindre de leurs mouvemens? Vous préférez déclamer au hasard sur l'ouvrier abruti par sa tâche, déjeté, écrasé, brisé, devenu un être ignoble et repoussant! En voici pourtant qui accomplissent les plus durs travaux! Je vous le demande : en sont-ils dégradés, ou seulement enlaidis?... Tenez! regardez-les soulever cette poutre! Moi, cela m'émeut prodigieusement!... C'est le triomphe de l'homme se jouant de la matière, la revanche de la créature libre rompant le faisceau des forces fatales!... Non, jamais je n'ai mieux compris qu'en ce moment la beauté, la sainteté du travail!

— Et quelles races admirables! — dit Artaud, — comme on sent qu'ils sont nourris de lumière, qu'ils mangent le pain de la clarté, avant de manger le pain quotidien!

Mais Flamel, entraîné par sa passion d'artiste :

— Oui! admirable!... — insista-t-il, — Artaud a raison : toute une noblesse plusieurs fois millénaire se perpétue en eux! Leur geste affiné par des siècles de labeur intelligent reproduit le geste ancestral, comme une tradition glorieuse! Celui que vous voyez ici, vous le retrouverez inscrit sur les murs des hypogées de Thèbes ou de Memphis, tout pareil, le même, éblouissant de ressemblance et de vérité!... Voici, là-bas, des hommes qui pèsent des arachides avec une balance romaine suspendue à trois pieux fichés en terre! Les ustensiles, l'attitude des personnages, rien n'a bougé depuis trois mille ans! Cette scène à laquelle vous assistez en cette minute, elle est peinte sur la coupe d'Arcésilas de Cyrène, qui fut chanté par Pindare!... Ah! la Méditerranée des dieux est encore vivante! Pour l'évoquer tout entière, il suffit d'un paysage comme celui-ci, d'un bloc de marbre, d'un profil de navire, de la silhouette d'un beau cheval au bord de la mer!...

Dans sa raideur hiératique, le cortège des portefaix repassa devant la terrasse. A l'extrémité du quai, sur le bateau génois, la mélopée ancienne de l'équipage montait encore, et ce chant aux inflexions liturgiques enveloppait d'une solennité presque religieuse la procession lente des porteurs de poutres...

VI

— J'ai cent francs à te remettre de sa part ! — annonça Marès à Emmanuel, — comme je les ai laissés chez moi, par précaution, je te les apporterai demain !

— Non ! non ! Je ne les veux pas ! Je ne les veux pas !... — répéta obstinément le charbonnier.

— C'est bon ! nous allons parler de tout ça ! Entrons d'abord ici !

Il montrait la façade du Palais de Cristal, toute flambante de gaz et toute bariolée d'affiches. C'était un dimanche soir. Comme le temps était pluvieux, il y avait foule devant les guichets du music-hall, et les Allées de Meilhan étaient presque désertes.

Emmanuel, arrêté au bord du trottoir, hésitait à suivre son compagnon :

— Pourquoi entrer là dedans ? Moi, je n'aime pas ces boîtes là ! On y étouffe !

— Si, si ! Viens toujours !... Moi, cela me plaît de regarder les danseuses !... Les lumières, les glaces, les dorures, les figures de la danse, tout cela m'excite le cerveau !... Mais tu ne peux pas comprendre !... Allons ! viens, pour me faire plaisir !

Le charbonnier se décida. Ils prirent deux billets de pourtour, et ils se mirent à déambuler dans le promenoir du rez-de-chaussée. Sur la scène, la « fine diseuse, » gantée de blanc jusqu'aux coudes, détaillait un monologue, en prodiguant les gestes arrondis et les torsions de hanches. Marès ébaucha une grimace désappointée :

— Tu vois ! — dit Emmanuel, — tu t'ennuies déjà !... C'était bien la peine vraiment !

Et, soudain, avec une curiosité impatiente :

— Alors la maestra t'a remis les cent francs qu'elle me devait ?... D'abord, je ne les veux pas ! je n'en ai pas besoin !

— Il faudra bien que tu les reprennes ! — dit Marès.

Emmanuel hocha la tête, en signe de dénégation inflexible, puis, aussitôt, l'air embarrassé, la voix altérée par l'émotion, il demanda :

— Pourquoi est-ce qu'elle n'a pas voulu me voir, avant-hier, quand je suis venu au restaurant, pour lui apprendre qu'elle était acquittée ?

— C'est cela justement qu'elle m'a chargé de t'expliquer, — reprit Marès, — écoute!

Ils s'adossèrent contre le mur du couloir, et là, parmi le va-et-vient des hommes endimanchés, les bousculades des filles qui passaient en coup de vent, les facéties bruyantes des soldats permissionnaires, les flonflons de l'orchestre, ils causèrent mystérieusement de Marguerite :

— Alors elle ne m'en veut pas? — murmura Emmanuel, qui haletait d'angoisse.

— Bien loin de là!... Elle te remercie de ce que tu as fait pour elle!... Elle voudrait pouvoir t'en remercier elle-même. Mais elle dit que c'est impossible! Que vous ne devez pas vous revoir... jamais, jamais!

— Jamais? — reprit Emmanuel désespéré, — pourquoi, pourquoi?... Qu'est-ce qu'elle craint à présent?

— Je te répète ce qu'elle m'a dit!... Tu comprends, elle est espionnée par les gens du quartier, surtout depuis son acquittement! Les Napolitains n'en sont que plus furieux contre elle, et, en particulier, une de ses anciennes voisines, une plumeuse de volailles qui, paraît-il, la déteste! Alors, je m'explique qu'elle se tienne sur ses gardes!... après ce qui est arrivé entre ce Cosmo et toi!

— C'est vrai tout de même! — concéda, malgré lui, Emmanuel, qui, dans son respect pour les avis de Marès, s'efforçait, de se montrer raisonnable.

Pourtant, il avait envie de pleurer.

— Enfin, — poursuivit l'anarchiste, — tu dois te rendre compte qu'elle n'est pas seule au monde : elle a des enfans. Elle doit penser à ses enfans, avant de penser aux autres!... Elle m'a exposé tout cela très sagement, avec beaucoup d'égards pour toi!... Ah! elle est très brave, sais-tu!

L'ouvrier ne répondait pas. Il était atterré de cette nouvelle. Des filles continuaient à circuler dans le couloir. Le visage blême sous la rouge auréole de leurs cheveux brûlés de teintures, brandissant de petits sacs de cuir au bout de leurs poignets cerclés de bijoux, elles frôlaient, au passage, les deux jeunes gens. Soudain, au milieu du troupeau, il reconnut la chanteuse qui avait été sa maîtresse l'année d'avant. Elle lui fit signe du coin de l'œil : il détourna la tête avec dégoût. Mais la fille s'obstinait. La haute taille d'Emmanuel, sa mâle figure aux traits

réguliers attiraient les regards de toutes les marchandes d'amour.

Marès, qui observait le manège de la chanteuse, souriait malignement. Et, comme il songeait toujours à la maestra, il ajouta, avec une intonation ironique :

— Ah! beau garçon, beau garçon! Je crois qu'elle a peur de toi, ton Italienne!

Emmanuel secoua tout à coup son accablement :

— Qu'est-ce que tu racontes là?

— Oui! c'est une idée qui m'est venue, en causant avec elle! Je crois qu'elle n'est pas sûre de son cœur, et qu'au fond elle t'aime!

Un éclair de triomphe illumina les prunelles du charbonnier. Ce fut en lui un revirement subit: l'espérance renaissait, invincible. Marès, aussitôt, s'effraya d'en avoir trop dit :

— Écoute, frère! Tu aurais tort de t'enorgueillir pour si peu!... Ne la trouble pas! Ce serait une mauvaise action!

L'anarchiste avait saisi le bras de son ami, et, avec ce ton d'autorité presque sacerdotale qui lui était familier, il appuyait impérieusement sur chacune de ses phrases, tandis que ses yeux aigus se fixaient sur les yeux vagues d'Emmanuel, comme s'il voulait faire pénétrer de force sa pensée dans la dure cervelle du manœuvre.

Celui-ci ne l'entendait plus. « Elle m'aime! elle m'aime! » Ces mots résonnaient prodigieusement à ses oreilles, couvrant les paroles de Marès, la rumeur de la salle, les ritournelles de la musique. Dans un élan d'orgueil et de confiance intrépide, il déclara :

— Je l'avais bien deviné qu'elle m'aimait!... Alors, dis-lui qu'elle me garde encore les cent francs! Je ne lui demande que cela, en récompense du service que...

— Chut, chut! — fit Marès, — voici le ballet qui commence!... Nous verrons tout à l'heure!

Le rideau se levait sur un décor de féerie. Un double cortège de ballerines se déploya de chaque côté du théâtre, et, parmi les scintillemens des paillons, les ballonnemens vaporeux des gazes, l'« étoile, » surgissant de la coulisse, décrivit sur la pointe de ses brodequins une ellipse vertigineuse jusqu'à l'avant-scène, où elle se mit à tourner. Marès, comme fasciné, admirait le corps souple virevoltant sous un manteau de soie rose parsemé de pétales d'un rose plus vif.

Emmanuel ne voyait rien. Il se disait: « Ces cent francs, ce sera un lien entre nous!... un prétexte pour plus tard!... » Et, avec une allégresse enfantine, il s'applaudissait de sa ruse.

Au même moment, une main s'abattit sur l'épaule de Marès, — celle de Charles Artaud qui vaguait nonchalamment dans le promenoir. L'avocat plaisanta, de sa grosse voix joviale :

— Eh bien! Marès, il paraît que tu ne craches pas sur les plaisirs des bourgeois!

— Je fais comme vous! — répliqua l'anarchiste, aigrement.

— Oh! moi, je suis ici en spectateur du public!... C'est égal! en fait de spectacle, je préfère nos portefaix de l'autre jour à ces petites misérables affublées d'oripeaux grotesques!

Les deux hommes se rapprochèrent pour discuter. Emmanuel ne tenait plus en place. Lui aussi, comme Charles Artaud, mais pour d'autres raisons, il considérait avec pitié ces travestissemens et toute cette agitation de la scène :

— Je m'en vais! — dit-il brusquement à Marès, — il fait trop chaud ici! J'étouffe, moi!

Il se précipita vers le vestibule. La chanteuse, qui guettait sa sortie, l'y relança. Il la repoussa rudement :

— Lâche-moi!... ou je tape!

Et il la menaça de la main. La fille cria derrière son dos :

— Paysan, va!

En passant devant les glaces de l'entrée, il aperçut l'expression amoureuse de ses yeux et son feutre rejeté sur le front par une involontaire coquetterie. A constater sa belle prestance et son allure conquérante, une fatuité le grisa. Ivre de bonheur, indifférent à tout ce qui n'était pas son amour, il s'enfonça, tête baissée, sous la pluie fine qui engluait l'asphalte des trottoirs.

VII

Malgré la bruine et le froid qui pénétraient dans sa chambre par les fissures des châssis mal joints, Emmanuel eut un réveil joyeux. Sa logeuse, Mme Bonamour, se douta bien qu'il lui était arrivé quelque chose d'heureux, rien qu'à la façon dont il lui dit bonjour, en traversant l'arrière-boutique de l'herboristerie.

D'un pas alerte, il descendit la rue du Petit-Puits et les sombres ruelles qui s'entre-croisent en labyrinthes, au sommet de la vieille colline massaliote. Ni l'humidité glaciale, ni le

suintement sordide des murs, plus sinistres sous la lueur des lanternes à gaz qui brûlaient encore, ni la pauvreté tragique de ce quartier misérable, rien de tout cela n'existait pour lui. A travers les miasmes des ruisseaux stagnans, les demi-ténèbres de cette aube douteuse, où grouillaient confusément des ombres lamentables ou cyniques, il allait à la tâche quotidienne avec une conscience légère et des pensées souriantes. La certitude d'être aimé lui mettait l'âme en fête. Il ne s'interrogeait pas sur ce qui allait advenir, il ne cherchait pas à le savoir, il n'échafaudait aucun plan. Confiant, comme toujours, dans la bonté providentielle du hasard, il était sûr que les occasions favorables naîtraient au moment propice et que les circonstances s'arrangeraient d'elles-mêmes.

Derrière la cathédrale, il s'arrêta une seconde sur la terrasse qui domine la mer, pour consulter le ciel ; mais il faisait cela machinalement, par habitude, car il croyait bien d'avance que cette journée ne pouvait être que radieuse. Il s'accouda sur la balustrade. La mer, qui luisait au large, avait une couleur lilas, un vent un peu âpre soufflait de la terre, et tout l'espace envahi par le brouillard laissait filtrer une vague lumière diffuse. C'était signe de beau temps. Alors, d'un cœur encore plus gai, il se retourna contre le vent, pour allumer sa première cigarette. Puis il reprit sa route parmi les bandes d'ouvriers qui, comme lui, descendaient vers le port.

Lorsqu'il fut sur le terre-plein de la Joliette, il se heurta à Chevoleau, son chef de panneau, qui lui dit tout de suite, d'un ton sec :

— Fais-moi une *main* de cinq hommes, pour charger un chaland !... Et tu te mettras avec eux !...

Emmanuel, très ennuyé, répondit :

— Je veux bien te faire la *main !*... Quant à charger le chaland, moi, ça ne me va pas trop !... Je préfère travailler aux soutes comme d'ordinaire !

— C'est à prendre ou à laisser ! — répliqua Chevoleau, en tournant les talons.

Il y avait dans le geste et dans la parole du contremaître quelque chose de plus tranchant que dans l'aigre bise matinale qui coupait, en ce moment, les visages. Emmanuel, endurci à toutes les corvées, se résigna.

Ayant racolé sans peine les cinq hommes, il les emmena,

par la place d'Afrique, vers le quai des Anglais. Mais il maugréait intérieurement contre la besogne en perspective, parce que ce n'était pas la sienne.

Il fallut d'abord entourer le chaland d'une cloison de briquettes, afin de retenir les écroulemens continuels de houille que déversait le monte-charge. Accroupi sur le bord extrême de l'embarcation, Emmanuel empilait régulièrement les briquettes, à la manière d'un maçon qui construit un petit mur de pierres sèches. Toutes les deux minutes, la benne de fer tournoyait près de ses tempes. Comme il n'osait bouger, dans sa terreur de tomber à l'eau, il tremblait sans cesse d'avoir la tête écrasée par le choc de l'énorme engin, et, lorsque les matières se précipitaient de tout leur poids sur le tas, le chaland oscillait, ou penchait subitement d'un côté. Les hommes, accroupis sur le bord de la plate-forme branlante, accomplissaient des merveilles d'équilibre pour éviter une chute dangereuse. Immobilisés sur l'étroit espace qui les séparait du vide et de la mer, ils raidissaient tous leurs muscles, en sentant le pont se dérober sous eux, et ils fermaient les yeux, au milieu des poussières noires qui leur brûlaient les paupières et déchiraient leurs poumons.

Emmanuel connaissait bien ce supplice de l'asphyxie intermittente dans l'obscurité des soutes. Mais là, sur le chaland, en plein air et en pleine lumière, la torture devenait intolérable. Pour ses yeux dilatés de soleil, pour sa poitrine gonflée de souffles salubres, le passage était trop brusque de la respiration libre à l'étouffement, de la vision limpide à la cécité complète. A midi, il avait les nerfs tellement exaspérés par ce jeu cruel, qu'il fut sur le point de lâcher la besogne. La peur de contrarier Chevoleau et de se l'aliéner pour toujours l'en empêcha.

Après déjeuner, il revint au bateau. Un chaland amarré tout contre attendait sa cargaison. Emmanuel, derechef, y empila des briquettes.

Le vent du Nord, qui s'était élevé dès le matin, avait chassé les brumes. Les contours des montagnes prochaines se dessinaient d'un trait net sur un ciel légèrement bleu, — et la chaleur de la méridienne rendait visibles les ondulations de l'atmosphère qui couraient comme une flamme d'incendie sur les toitures des Docks : c'était une splendide soirée d'automne. Mais toute cette gaîté de l'air était perdue pour le charbonnier. Il n'en percevait même pas la douceur caressante. Ses pensées de l'aube

s'étaient dispersées avec les tourbillons des noires poussières. L'esprit vacant, il ne songeait ni à la maestra, ni à rien au monde! Ses muscles seuls s'ingéniaient dans les limbes de l'inconscience, pour préserver son corps des meurtrissures et le redresser, soudain, à la moindre secousse du chaland assailli par les avalanches de charbon. Un roulis perpétuel agitait le plancher flottant, et le sillage des chaloupes à vapeur, qui filaient entre les rangées des navires, produisait, de proche en proche, des remous inquiétans.

Enfin, vers trois heures, il éprouva une telle lassitude qu'il s'assit sur les briquettes, comme sur un petit mur à hauteur d'appui. La sueur traçait des rigoles profondes sur le masque charbonneux de ses joues : il n'y prenait pas garde. La brise marine lui séchait le visage en le rafraîchissant. Son regard se perdait dans la direction des môles éblouissans de soleil, tandis que ses oreilles s'emplissaient de la musique des vagues qui déferlaient là-bas, contre les brise-lames.

Tout à coup, il distingua, sur le quai, une femme vêtue de noir, qui conduisait un enfant par la main. Il la voyait de profil. Les deux bouts de sa mantille flottaient au vent derrière elle. Puis elle tourna la tête du côté des navires : des bandeaux d'or roux éclatèrent sous la bordure sombre du tulle. Emmanuel, le cœur bondissant, cria de toute sa force :

— Madame Marguerite !

Mais elle n'entendit pas, sans doute, à cause du vacarme des attelages. Pourtant c'était bien elle avec le petit Simon! Emmanuel en était convaincu! Certainement elle était venue pour le voir, — pour voir « l'endroit où il travaillait! » Et, dans un transport de joie, il se rappela leur promenade à l'Estaque, l'année d'avant!

La maestra continuait sa route, le front baissé. Alors étreint par l'angoisse qu'elle ne s'arrêtât pas, il cria plus éperdument :

— Madame Marguerite !

Cette fois, elle jeta un coup d'œil furtif dans la direction du chaland, et, tout aussitôt, elle ressaisit la main de l'enfant qui s'était échappé et elle se mit à marcher très vite, comme si quelqu'un la poursuivait. Le charbonnier désespéré eut envie d'enjamber la passerelle, de courir sur ses pas. Mais quoi?... sous quel prétexte quitter son travail?... Oserait-il seulement se présenter à Marguerite, avec cet accoutrement d'une saleté repoussante?

Dans le même instant, la benne de fer s'abattit au-dessus de sa tête. Les valves s'ouvrirent, et l'amas des matières obscures creva comme une trombe sur le tas informe. Les tourbillons asphyxians montèrent dans l'air pur. Emmanuel, instinctivement, avait fermé les yeux. Du haut de la coupée, Chevoleau, qui l'avait surpris à flâner, l'apostrophait rudement :

— Dis donc, toi? C'est comme ça que tu tires au renard?...

Il rouvrit les yeux, en se cramponnant au bordage. La maestra avait disparu !

Ce lui fut un chagrin, pire que toutes les souffrances de cette mauvaise journée. Plus abattu, plus découragé, il recommença la tâche ingrate. Et, tandis qu'il alignait ses briquettes, d'un geste automatique, lui si patient d'ordinaire, il se révoltait contre ce dur labeur qui l'enchaînait comme un esclave, loin du seul être qu'il aimât! Sa tristesse augmentait à mesure qu'il essayait de réfléchir. En vain se disait-il que c'était sa faute, en somme, s'il avait manqué cette rencontre de la maestra : cette fuite, cette disparition si rapide le frappaient d'une sorte de pressentiment superstitieux. Il se persuadait qu'il y avait entre elle et lui un abîme infranchissable, et que tout était fini, qu'il ne la reverrait jamais plus !

Les bennes de fer tournoyaient toujours au-dessus de sa tête. Une impression d'hostilité sourde se dégageait pour lui de toutes les choses environnantes. Il était près de cinq heures maintenant, le travail allait cesser. La nuit s'annonçait déjà, et, dans le ciel décoloré et froid, traînait l'inexprimable mélancolie des crépuscules d'hiver.

Autour du chaland, les eaux mortes du Bassin National miroitaient comme un immense vestibule tout dallé de marbre où personne ne passait plus, et les canaux de jonction se déployaient, pareils à de grands corridors rigides et glacés. Dans le lointain, sous le bleuissement des vapeurs, glissaient les vergues d'un vaisseau-fantôme. Des lampes de diamant, des flammes rouges et vertes s'allumaient le long des quais et dans les mâtures des navires. Plus loin encore, vers la ville ensevelie sous les fumées et les brumes, de soudaines aurores boréales projetées par les fourneaux des fonderies enveloppaient d'une lueur sanglante les bâtisses et les cheminées d'usines. De l'autre côté, c'étaient les houles infinies de la mer et le battement lugubre du flot contre les môles. Des cris d'hommes, des claquemens de fouets, des

hennissemens de chevaux, une vaste rumeur indistincte semblait lutter contre l'envahissement de l'ombre...

VIII

Emmanuel ne comprit jamais les raisons délicates et secrètes qui avaient déterminé la maestra à cette promenade un peu étrange. Elle avait voulu témoigner par là qu'elle pensait toujours à lui, et, en même temps, le remercier tacitement de son intervention récente dans le procès contre les Napolitains. Elle avait cru concilier ainsi la réserve qu'elle s'imposait par devoir avec les sentimens de reconnaissance et d'affection qui l'inclinaient de plus en plus vers cet ami des mauvais jours.

Malheureusement, l'ouvrier n'était pas assez perspicace pour débrouiller ces subtilités de cœur. Il en venait même à se demander si ce n'était point par hasard que Marguerite s'était égarée sur le quai des Anglais.... Rien de plus plausible ! L'événement avait eu lieu un lundi, jour de sortie pour la maestra, — sa patronne, Mme Mazella, se réservant le dimanche, — et, si elle avait été si loin, c'est qu'elle désirait montrer le port au petit Simon ! Mais il remarquait tout de suite que ce quai des Anglais, si lointain, si malpropre, était un but de promenade bien extraordinaire pour une femme. Donc, c'était pour lui qu'elle avait affronté les poussières et les boues huileuses, dans cet enfer du charbon. D'ailleurs Marès lui avait appris que son camarade travaillait là. Alors, pourquoi semblait-elle redouter sa présence ? pourquoi abandonnait-elle précipitamment le comptoir, dès qu'il apparaissait sur le seuil du restaurant italien ? Il soupçonnait que Marguerite, soit par caprice, soit par calcul féminin, tentait de l'émouvoir davantage, en se dérobant.

Les jours, les semaines se passaient. Cette situation ambiguë ne se modifiait point. Nulle circonstance ne surgissait qui permît à Emmanuel le moindre espoir. Il finit par se rebuter, par se dépiter même contre la maestra qu'il accusait d'indifférence et d'insensibilité. Maintenant il se jugeait bien sot d'avoir rudoyé à cause d'elle et repoussé son ancienne maîtresse !

Peu à peu, par désœuvrement et besoin de tendresse, il se laissa retomber à cette liaison ignominieuse qu'il avait été si heureux de rompre. La chanteuse, au moins, l'aimait sincèrement. Toutes les nuits qu'elle volait à son entreteneur, un petit

commerçant du Cours Belsunce, elle les passait avec Emmanuel. Ce partage répugnant écœurait le jeune homme, mais il s'en accommodait néanmoins, gagné par la contagion de l'exemple. Tant d'autres faisaient comme lui ! Et quand l'envie lui prenait de briser sa chaîne, il reculait, craignant de blesser, de faire de la peine. Il se persuadait même qu'il avait des obligations à cette créature qui lui donnait de l'amour sans compter.

Humilié de cette fréquentation avilissante, il se rejeta plus ardemment vers l'amitié de Marès, comme pour s'y purifier et s'y raffermir. L'anarchiste, lui aussi, subissait en ce moment une crise douloureuse. Sa foi chancelait, ses idées s'entre-choquaient en contradictions insolubles. Dans leur commune détresse, l'intellectuel et le manœuvre se rapprochèrent davantage : celui-ci cherchant un guide et un conseiller qui le défendît contre lui-même, celui-là pressentant dans l'acceptation tout instinctive du charbonnier le remède à ses angoisses, la solution des doutes qui le torturaient.

D'abord, Marès venait d'être blessé cruellement dans son orgueil. Sa tentative de grève générale avait avorté. Il sortait amoindri de cette aventure. Ce n'était pas seulement la duplicité d'Escartefigue qui avait paralysé son effort, mais, chose inexplicable, la mollesse voulue de ses camarades, Jaubert et Werhlé, qui semblaient agir de concert avec lui. Le pire, c'est que, mêlé plus intimement, durant toute cette affaire, au personnel militant de la Bourse du travail, il avait constaté, pour la première fois, la bassesse et l'indignité de la plupart. Voilà donc les âmes d'élite qui avaient assumé la tâche de sauver les autres ! Et il rappelait avec amertume la parole évangélique : « Vous les connaîtrez à leurs fruits ! » Si la doctrine restait impuissante à régénérer les plus intelligens, il fallait désespérer du troupeau et de la doctrine elle-même. Peut-être, hélas ! que la science toute seule ne suffisait pas !...

Sans ménagement aucun, il avouait ses anxiétés à Emmanuel. Il attaquait avec virulence des idées et des gens qu'il exaltait la veille. L'ouvrier, ébahi de ces brusques reviremens, ne savait plus que penser. L'humeur irritable et querelleuse de Marès le scandalisait aussi. Mais la nervosité du peintre de carènes s'exaspérait de plus en plus. Un dimanche soir, il arriva tout hors de lui au bar de la *Gerbe d'or*, où il avait donné rendez-vous à Emmanuel et à Ernest, le garçon de chez Coupon.

Tout de suite, il prit à partie ce dernier :

— Ah ! j'en apprends de belles sur ton patron !

— Tu y a mis le temps ! — dit froidement Ernest, qui dissimula sous sa moustache un sourire malin.

— Comment ?... tu savais donc ?...

Et Marès, qui n'en revenait pas, précisa ses récriminations. Des camarades lui avaient conté que Coupon était gravement compromis dans une vilaine affaire de prostitution : détournement de mineures, trafic clandestin de chair humaine... Le jeune homme s'échauffait à mesure qu'il accumulait les détails. Soudain il éclata :

— Ah ! coquin de sort ! J'admets qu'on se fiche des lois ! Je pardonne le vol, l'assassinat politique !... Il aurait dynamité une maison de banque que je ne dirais rien ! Mais lui, lui un anarchiste, lui qu'on croyait un pur, faire un commerce pareil !... Ah ! la canaille, la canaille !

Ernest, toujours narquois, laissa passer l'orage. Quand Marès se fut dégonflé, il ajouta négligemment :

— Et dire que tu es lié avec cet individu depuis deux ans, et que tu ne t'es jamais douté de rien !

— Est-ce que tu te doutais, toi ?

— Oh ! oui !... de ça et d'autres choses !

— Et tu as le courage de rester dans cette boîte-là ?

— Qu'est-ce que tu veux, mon ami ! Il faut que je gagne mon pain ! Ce n'est pas ma faute si je suis obligé de le ramasser dans le ruisseau !... N'importe, je peux dire que j'en ai vu de toutes les couleurs depuis que je suis chez Coupon !... D'abord, c'est un recéleur. Quand on a une clientèle de nervis, n'est-ce pas, la tentation est trop forte... Ensuite, c'est un drôle de mari et un père encore plus drôle... Si tu savais ce qu'il tolère à sa femme et à ses filles ! Et elles ne se cachent pas ! Tout ce joli commerce se tripote devant moi ! Mais moi, je ne compte pas : je suis le garçon, un être muet, sans oreilles et sans yeux. Même si je vois et si j'entends, on ne me reconnaît pas le droit de m'indigner. Je te le répète : je suis le garçon, l'homme au torchon, celui qui rince les verres et qui nettoie les tables. J'essuie les saletés des autres. C'est égal ! J'en ai vu de bien amusantes derrière mon zinc !

L'anarchiste, scandalisé de cette légèreté insouciante, haussait les épaules :

— Tais-toi, tais-toi !... Je te l'ai déjà dit, tu manques de sens moral.

— Parce que je vis avec des coquins !... Mais toi, mon ami, toi qui es au mieux avec un Escartefigue...

— Je le connais maintenant.

— Mieux vaut tard que jamais.

Alors Emmanuel, demeuré silencieux comme toujours, prononça tout à coup, avec un accent de rancune profonde :

— Escartefigue, c'est un homme injuste !

On ne releva pas le mot du charbonnier. Marès, un peu mortifié de la leçon, réfléchissait. Mais Ernest, impitoyable, revint à la charge :

— Ce n'est pas pour dire, il t'a joliment roulé, ce gros bouledogue de portefaix !... Vois-tu, moi, j'avais toujours flairé qu'il ne marcherait pas pour la grève !... Il trouve que la poire n'est pas mûre ! Tu comprends, il veut se tailler un rôle, se faire récompenser de ses services par Pierre ou par Paul !... En attendant, il est bien avec tout le monde, avec les socialistes, avec les anarchistes, avec l'administration. Pour moi, il guigne quelque place, tu verras, tu verras !... Oui, oui ! il flatte même Jaubert, parce que Jaubert est le fils d'un gros fonctionnaire. Tu n'as pas remarqué ça ?

Au nom de Jaubert, Marès, touché au vif, sursauta :

— Lui ? je l'exècre !... Quel sale bourgeois ! Quel raté ! Un vaniteux aigri, affolé de réclame, qui n'a jamais rien pu faire, ni comme peintre, ni comme littérateur, ni comme professeur, ni même comme journaliste, et qui crève d'orgueil quand une feuille de chou parle de ses conférences !

— Il est très jaloux de toi ! — lança insidieusement Ernest, — c'est comme Werhlé.

— Oh ! Werhlé ! Parlons-en ! Un monsieur, si bien mis, qui a toujours de l'argent plein ses poches et qui ne voyage qu'en première ! Tous ces gens-là ne sont venus à nous que pour se donner une importance qu'ils n'auraient pas autrement. Ce sont les parasites de l'anarchie. Des malins qui exploitent la bêtise ou la naïveté des masses. Et cela déclame contre les prêtres, contre les budgétivores ! Allons donc ! Leur rêve à tous, c'est un rond-de-cuir directorial, ou une écharpe de délégué, dans un comité de salut public.

Ernest ricanait de plus belle :

— Comment as-tu pu croire à leur désintéressement?

— Comment?... parce que, moi, je ne considère que les idées, le triomphe de la cause! Je m'imaginais que les autres me ressemblaient. Et puis, à vrai dire, qu'importent les instrumens, si le résultat est obtenu? Mais, tout de même, il y a un degré de malhonnêteté que je ne supporte plus. L'atmosphère de certains milieux est asphyxiante pour moi. Ah! ces politiciens de profession, cette racaille pérorante et gesticulante, quel monde, quelles âmes! Des bandits qui ont des nervis à leur solde! Oui, oui! j'en ai la preuve. C'est du propre, avoue-le!...

Le garçon de bar n'avait pas cessé d'effiler entre ses doigts qu'il savait jolis les poils soyeux de ses moustaches. Il reprit ironiquement :

— Comme ça, mon pauvre Marès, rien ne va plus? Tu fais comme moi, tu prends ta retraite?

— Ma foi, je suis très perplexe! — dit Marès.

Ernest se mit à rire subitement, et, avec son talent de cabotin, habile à contrefaire les gens, il plaisanta :

— Tu vas proclamer, comme Escartefigue : « Je me retire dans ma tour d'ivoire! »

— Vrai? il a dit ça?

— Si, si! C'était au moment de votre campagne pour la grève. Il fallait l'entendre crier, chez Coupon, avec sa grosse voix de charretier : « S'ils continuent à m'embêter, je ren'trre dans ma tour d'ivoire! » Il roulait ses *rr* à vous donner le frisson!

— Pas possible!

— Quand je te l'affirme.

— Il aura retenu ça d'une conférence de Jaubert.

Ernest mis en verve conta de nouvelles anecdotes et cita des mots recueillis par lui chez Coupon, ou dans les conférences publiques. Il détaillait et mimait ses récits avec un tel sens des ridicules que l'anarchiste lui-même, malgré tout son sérieux, se laissa gagner par le fou rire. Et ainsi cette réunion qui s'annonçait plutôt orageuse finit dans les effusions d'une cordialité toute provençale.

Désormais, ils prirent l'habitude de se retrouver, chaque lundi, au *Splendid-Bar*, que Marès préférait à tout autre, pour la splendeur de la décoration. Ernest et le peintre de carènes

étaient des amis d'enfance. On évoquait ensemble de vieux souvenirs, mais on avait maintenant des peines et des désillusions communes, on éprouvait une sympathie mutuelle de désabusés. Pour toutes ces raisons, Marès se montrait plus indulgent à l'égard d'Ernest, et il lui pardonnait sans trop de peine ce qu'il appelait « son manque de sens moral. »

Quand il était libre, le garçon de bar rejoignait le peintre et le charbonnier chez Mme Bonamour, l'herboriste de la rue du Petit-Puits. Cela devint à la longue un conciliabule régulier.

Emmanuel avait parlé de Marès à sa logeuse, qui manifesta bientôt le désir de le connaître, et, d'autre part, il vantait sans cesse à l'anarchiste les qualités peu ordinaires de Mme Bonamour. C'était une personne de tête, instruite, qui lisait toujours, et, avec cela, si obligeante, si bonne ! Elle devait avoir une religion à elle, bien meilleure que toutes les autres. Emmanuel ne tarissait pas en éloges : « Mme Bonamour était la providence du quartier ! Mme Bonamour était adorée des pauvres ! Mme Bonamour était visitée par des riches et par des savans ! Enfin, elle possédait une bibliothèque, et elle serait heureuse de prêter des livres à Marès. »

Le peintre se laissa convaincre. Il vit l'herboriste qui lui plut. Presque tous les soirs, après son travail, il accompagnait son camarade rue du Petit-Puits, et l'on causait jusqu'à dix heures, dans l'arrière-boutique de Mme Bonamour.

Cette personne singulière était une femme grasse et robuste, la figure pleine, les yeux bleus, les cheveux gris, le teint extraordinairement frais et tout éclatant de santé. Elle était vêtue avec une netteté méticuleuse, et ses mains un peu replètes, mais très fines, étaient aussi soignées que des mains oisives : ce qui ne les empêchait pas d'être sans cesse en mouvement pour préparer des remèdes, pour panser des plaies, pour toucher légèrement aux pires ordures de la misère. Comme elle avait étudié afin d'être sage-femme, elle avait gardé de son passage dans les hôpitaux le tablier blanc des infirmières, dont la bavette s'épingle au corsage. Quand Mme Bonamour se tenait sur le seuil de sa boutique, ce tablier immaculé semblait faire de la lumière et de la propreté autour d'elle. Dans la sombre ruelle du Petit-Puits, à l'atmosphère fétide, au ruisseau toujours obstrué d'immondices, cette chose claire et lustrale était comme un soulagement pour les yeux.

Au début, l'herboriste, très prudente de son naturel, se tint sur la défensive avec Marès. Leurs premiers entretiens roulèrent autour des questions sociales. Puis on aborda la religion, et, quand elle se fut entièrement convaincue de la sincérité, de la droiture du jeune homme, elle finit par lui déclarer, après mille précautions oratoires, qu'elle était « théosophe. » L'anarchiste avait entendu parler de la secte : il ne se montra pas autrement surpris. Ses étonnemens commencèrent, lorsque Mme Bonamour fit allusion à des Maîtres, à des Initiés invisibles, ayant le don des miracles. Marès, bourré de lectures matérialistes, montra beaucoup de mépris pour de telles opinions, il en plaisanta même, ce qui froissa Mme Bonamour :

— Vous avez tort! — lui dit-elle d'un ton piqué, — avant de juger, il vaudrait mieux comprendre. Tenez! Lisez ceci, en toute bonne foi.

Et elle lui mit dans les mains des brochures de vulgarisation, où la métaphysique boudhiste était exposée dans ses principes les moins abstrus.

Ces petits livres leur fournirent un aliment inépuisable pour les discussions de chaque soir. Marès, à la fois attiré et repoussé par ces doctrines qui satisfaisaient son penchant à l'ascétisme, mais qui choquaient toutes ses idées antérieures, se passionnait à les réfuter. Emmanuel, bien qu'il n'entendît rien à tous ces raisonnemens, les écoutait néanmoins avec dévotion, pour le seul plaisir d'entendre parler si longtemps et si bien, et, dans le fond de son cœur, il souhaitait que son ami et Mme Bonamour eussent raison tous les deux. D'ailleurs, la beauté des paroles, quelles qu'elles fussent, le ravissait. Ernest n'apportait à ces entretiens qu'une méfiante curiosité, dont la maîtresse de maison témoignait parfois de l'inquiétude.

De temps en temps, des inconnus venaient assister à ces joutes de controverse. Leur maintien, la discrétion de leur langage, les signes d'intelligence qu'ils échangeaient, trahissaient en eux des adeptes. C'étaient des gens de tout âge et de toute catégorie : un vieux pilote qui avait navigué en Extrême-Orient, un jeune homme imberbe dont le pardessus couvert de fourrures faisait l'émerveillement du voisinage, un laveur de vaisselle, une ancienne professeur de piano. On vit même apparaître un jour une dame anglaise violemment parfumée et vêtue de blanc des pieds à la tête. Mais, d'habitude,

il n'y avait dans l'arrière-boutique que Marès et Emmanuel.

Ils arrivaient un peu après huit heures, la cigarette à la bouche, bien que Mme Bonamour leur reprochât vivement l'usage du tabac. Celle-ci, en tablier d'infirmière, était assise à l'angle de la cheminée, sous un buffet de cuisine qui lui servait de bibliothèque, et d'où elle extrayait des brochures et des revues, selon les besoins de la dispute. L'autre angle était occupé par M. Bonamour, homme taciturne et rangé, qui semblait en admiration devant sa femme. Son existence se passait à trier des simples, à cribler, à torréfier des graines, à coller des étiquettes sur des bocaux. Après son souper, il fumait une pipe, la seule que lui permît son épouse, et, tout en fumant, il caressait le poil d'une grosse chatte angora qui ronronnait sur ses genoux. Cette bête, à qui Mme Bonamour avait donné le nom mystique de Dhyâna, était traitée par chacun comme une véritable personne.

Tout d'abord, on épuisait les banalités courantes, afin de s'entraîner à l'attaque et à la riposte. Ou bien, l'herboriste prêchait le mariage aux deux jeunes gens, disant que cela valait mieux pour « leur santé physique et morale. » Elle y exhortait surtout Emmanuel, dont elle paraissait soupçonner la liaison avec la chanteuse. Le charbonnier répondait invariablement :

— Moi ?... je ne me marierai jamais !

— Mais pourquoi ? Quel entêtement ?

— Que voulez-vous ! C'est mon idée comme ça..

Et, d'un air honteux, il baissait la tête, pour cacher des larmes qui lui montaient aux paupières.

Impatient de disserter, Marès coupait court aux conseils maternels de l'ex-infirmière. La conversation dérivait aussitôt vers l'éternel sujet de leurs débats : le monisme spiritualiste des théosophes auquel Marès opposait les argumens de l'atomisme scientifique.

Le peintre de carènes s'exprimait avec une abondance et une facilité toutes méridionales. Naturellement éloquent, il joignait à sa faconde une extrême subtilité dialectique, qui étonnait Mme Bonamour, sans la persuader :

— Vous parlez bien, monsieur Marès ! — lui disait-elle, — et vous raisonnez encore mieux. Mais ça n'a pas grande importance pour la vérité. L'essentiel est de *voir*, d'un cœur pur, les choses de l'Enseignement. La morale, croyez-le, est plus utile que la science et la logique...

Très sage, très maîtresse d'elle-même, elle fixait sur lui ses grands yeux bleus aux prunelles profondes comme une eau paisible, et tout, dans son attitude, signifiait une assiette tranquille et définitive dans une foi inébranlable.

Marès s'irritait de cette obstination, il reprenait ses argumens avec plus d'impétuosité. Mme Bonamour souriait de cette fougue juvénile. En apparence indifférent, le mari taciturne continuait à caresser la grosse chatte. Emmanuel, qui redoublait d'attention, sentait confusément que les idées de l'herboriste devaient être les meilleures. Pourtant, il était suspendu aux lèvres de son ami, et, bouche béante, comme en extase, il buvait ses paroles.

IX

Ces doctes assemblées chez Mme Bonamour se répétèrent quotidiennement durant tout l'hiver. La doctrine des théosophes s'insinuait peu à peu dans l'esprit de Marès. Son sens de la justice, sa morale austère, son orgueil même y trouvaient leur compte. Ce qui le rebutait, c'était la partie métaphysique, le caractère occulte de cette religion qui prétendait cependant à la certitude d'une méthode positive fondée sur l'observation directe. Tout ce qu'il avait absorbé de la science occidentale le rendait circonspect à l'égard de ces aventureuses spéculations du vieil Orient. Comment croire, lui matérialiste, à la survivance de l'âme, à sa réincarnation en de multiples existences, enfin à tout cet au-delà peuplé de fantômes et de puissances invisibles, où les initiés de l'Inde entraînaient son imagination? Il demeurait très perplexe, attendant l'illumination promise dans les livres des Maîtres, — et sa crise se prolongeait indéfiniment.

Emmanuel, au contraire, avait trouvé la tranquillité d'âme dans son amitié de plus en plus étroite et exclusive avec l'anarchiste. Sa passion, faute d'aliment, s'était assoupie. Il avait appris que Marguerite gérait maintenant le restaurant de Mme Mazella, la veuve étant retournée à Florence. Ce changement de fortune l'éloignait de lui davantage encore : elle n'était plus la pauvre ouvrière d'autrefois. A présent, c'était une dame, une commerçante, presque une riche à ses yeux.

Il pensait à elle de moins en moins. En revanche, il reportait sur Marès tout ce qu'il y avait en lui d'affection vacante. C'était

touchant, ce culte du colosse pour l'être intelligent et faible qui l'instruisait. Comme, en dehors des faits divers des journaux, Emmanuel était incapable de la moindre lecture, il fallait l'enseigner oralement. Marès y excellait, et l'autre lui en avait une gratitude infinie. Il aurait quitté tous les plaisirs pour un entretien de l'anarchiste. D'ailleurs, celui-ci exerçait un contrôle sévère sur la conduite de son ami. Il lui interdisait toutes les distractions qu'il jugeait dangereuses ou corruptrices. La seule qu'il lui permît, c'était d'assister, le dimanche, aux concerts classiques de la rue Paradis. Tous deux se rencontraient là, aux troisièmes galeries, avec des jeunes gens de leur connaissance, des ouvriers de luxe, pour la plupart anarchistes. Emmanuel, bien qu'il se déclarât très amateur de musique, s'amusait surtout à regarder la salle, lorsque, par hasard, il ne dormait pas. Quant à Marès, il était fou de Beethoven et de Wagner.

L'été commença mal pour le peintre de carènes qui chôma presque continuellement. A plusieurs reprises, il dut emprunter de l'argent à Emmanuel. Mais la rareté du travail lui ôtait tout espoir de se libérer avant longtemps. Il n'y avait rien à faire à Marseille, pas même dans la décoration d'appartemens! Tous les camarades de Marès émigraient vers Nice et les villes du littoral où les réparations des hôtels et des villas d'hivernage s'exécutent pendant la belle saison. De guerre lasse, et pour ne pas s'expatrier, il se résolut à s'adresser à Charles Artaud, lui demandant, faute de mieux, une besogne de copiste, bien qu'il eût horreur de toute occupation qui entravât tant soit peu la liberté de son esprit.

Dans la première semaine de juillet, l'avocat lui proposa, au nom de son ami, l'abbé Carlavan, un travail extraordinaire et très difficile. Il s'agissait de redorer la grande Vierge, haute de dix mètres, qui domine le campanile de Notre-Dame de la Garde.

Cette opération ne se renouvelle que tous les vingt-cinq ans. Très dispendieuse, elle est aussi très périlleuse pour les ouvriers, en raison de la difficulté qu'il y a d'établir, à une telle élévation, et sur un si petit espace, un échafaudage solide. Aucun peintre ni doreur de la ville ne consentait à s'en charger. Le chapitre de la basilique allait s'adresser à une maison de Paris, lorsque l'abbé Carlavan se souvint de Marès. Entré dès l'âge de douze ans à l'école des mousses, le peintre de carènes avait même navigué quelque temps. Léger et souple de corps, habitué de longue date à grimper aux cordages, il ne refuserait sans doute pas ce

travail très bien payé, qui exigeait encore plus d'acrobatie que de métier. Mais le directeur de l'Orphelinat Saint-Joseph n'entendait pas seulement, par cette offre, obliger son ancien élève : il avait sur lui de pieuses intentions.

A la surprise de Charles Artaud, l'anarchiste accepta très volontiers. Il parut même flatté de la préférence qu'on lui accordait. Autrefois, il aurait jeté de hauts cris à la seule idée de travailler pour les prêtres. Mais l'exemple de Mme Bonamour avait bien mitigé ses haines anticléricales. Au fond, il ne gardait plus de haine du tout. Les préceptes théosophiques l'avaient pénétré à son insu. En effet, il est écrit dans les livres de la Sagesse antique : « La voie du Christ est, pour un grand nombre, la plus sûre qui conduise à la vérité. » Ailleurs : « Nous ne venons détruire aucune religion, mais les confirmer toutes. »

Ce qui dominait ces considérations, c'est le sentiment que, pendant un grand mois, il allait être libre, comme il ne l'avait jamais été. Là-haut, à la pointe du Campanile, personne ne viendrait le surveiller. Il serait son maître absolu, et, constamment, il aurait sous les yeux le spectacle merveilleux et changeant de la ville et de la mer.

Huit jours après, il se présentait à la porte de la Basilique avec son attirail de doreur. La colline sainte allait devenir son atelier.

Tout était préparé pour lui. Les charpentiers avaient dressé au sommet de la lanterne quatre poutres reliées entre elles par des traverses et munies d'arcs-boutans, auxquels était accroché le « plateau, » sorte de passerelle volante, où l'ouvrier devait s'installer. Il fallait grimper jusqu'au socle de la statue par une corde à nœuds, puis atteindre le plateau, en escaladant des échelons fichés en travers des poutres. Mais le plus pénible, c'était de se maintenir en équilibre sur cette planche vacillante et de se garer du vertige. En outre, une grande habileté, une grande sûreté de main était nécessaire, pour découper exactement les feuilles d'or mince, sans gâcher la coûteuse substance, et pour les appliquer ensuite sur le métal de la statue, sans gondolemens ni déchirures.

Marès avait hissé le plateau jusqu'au dernier des arcs-boutans. Il commença par dorer le diadème de la Vierge, et, d'arc en arc, à mesure que l'enduit sécherait, il descendrait progressivement vers la base.

Les premiers jours lui furent extrêmement durs. Puis, bientôt, il reprit l'habitude de cette vie aérienne, qu'il avait tant aimée, lorsqu'il était marin. Son travail le passionnait, et il se plaisait aussi dans ce cadre religieux qui était en harmonie avec ses idées nouvelles. L'inquiétude croissante de son âme lui faisait pressentir, comme très proche, tout un bouleversement intérieur.

Deux événemens singuliers, dont il ne dit jamais rien à Emmanuel, avaient fortement frappé son esprit. L'un s'était produit, la semaine d'avant, un soir qu'il était rentré chez lui un peu anémié par le manque de nourriture, et, en même temps, tout enfiévré d'une discussion qu'il venait de soutenir chez Mme Bonamour. Encore une fois, il avait affirmé avec intransigeance son *Credo* matérialiste. Il s'était couché tout de suite, et, durant une longue insomnie, ses argumens repassèrent sans trêve dans son esprit impuissant à les maîtriser et comme emporté par un mouvement automatique. Alors, tout à coup, en pleine veille, en pleine lucidité de conscience, des mains surnaturelles, des mains douées d'une vigueur irrésistible le terrassèrent sur son lit et lui étreignirent la poitrine avec une telle violence qu'il s'évanouit de douleur.

Marès avait vu là un avertissement, une réponse de l'Invisible à ses négations imprudentes. Il en était ébranlé, mais, craignant d'avoir été victime d'une hallucination, il n'osait encore prendre un parti définitif, et il attendait avec angoisse que le phénomène se renouvelât.

L'autre fait mystérieux lui avait été révélé par Mme Bonamour.

Tous les dimanches, l'herboriste se rendait chez les frères Poomull, deux Hindous, marchands de curiosités orientales, qui avaient leur magasin dans la rue Saint-Ferréol. Or, un après-midi, comme une dame russe, récemment arrivée de Bombay, racontait un prodige opéré, en sa présence, par un yogui, une topaze ternie, enchâssée au socle d'un bouddha d'ivoire, avait lancé des fulgurations éblouissantes dans la pénombre de la boutique. Et le jet de flamme persista tout le temps que la dame mit à conter le prodige. Après quoi, il s'éteignit. Les deux frères Poomull, qui avaient écouté le récit, la dame russe, Mme Bonamour enfin, pouvaient certifier cette étrange coïncidence : tous avaient *vu* la chose de leurs yeux.

Bien qu'il appelât à son secours mille raisons scientifiques, et

qu'il s'accusât d'absurdité et d'enfantillage, Marès subissait constamment la hantise de ces deux faits bizarres. A tous les raisonnemens que lui suggéraient ses lectures passées, son esprit trop subtil ripostait par des vraisemblances contradictoires. Pour échapper à l'obsession, il s'efforçait de se concentrer tout entier dans sa tâche. Le travail pressait, d'ailleurs : il était indispensable que tout fût terminé pour la grande fête de l'Assomption. Alors, sa main coupait plus vite dans les feuilles d'or, ses yeux n'apercevaient plus que le métal de la statue, les articulations des membres, les sinuosités de la draperie qu'il s'appliquait à recouvrir, en économisant autant que possible sur le revêtement précieux. Mais, l'instant d'après, l'obsession revenait, tenace, indestructible.

Tout ce qui entourait le jeune homme contribuait à l'exalter davantage vers le merveilleux : cette basilique, toujours bourdonnante de prières, ce parvis, ces degrés où se déroulaient des processions. Il ne se passait presque pas de jour sans une visite de pèlerins, qui s'arrêtaient à Notre-Dame de la Garde, au retour de Lourdes, ou sur le chemin de Rome. Et les quartiers avoisinans étaient habités par des Italiens, crédules jusqu'à la plus fanatique superstition. Des femmes, des pêcheurs, montaient sans cesse au sanctuaire, portant des ex-voto ou réclamant des messes. Ainsi, le postulant-théosophe vivait dans une perpétuelle atmosphère de foi et de mysticité.

Il y vivait du matin au soir, car il ne redescendait de la colline qu'à la nuit tombante. A midi, il déjeunait dans le réfectoire des pèlerins, où les deux sœurs, préposées à la vente des objets de piété, — deux Franciscaines de Marie, — lui servaient son repas à tour de rôle. Il goûtait comme un apaisement délicieux à sentir glisser autour de lui leurs voiles et leurs robes de laine blanche. Cela lui rappelait le temps, où, à l'Orphelinat Saint-Joseph, sœur Sébastienne, la sœur des petits, lui enfilait ses bas avec des câlineries maternelles et en le rudoyant un peu.

Sœur Ursule, la plus vieille des deux, lui rappelait surtout sœur Sébastienne. Elle bougonnait quelquefois, et elle avait une figure de paysanne, toute marquée de couperose. Mais la plus jeune, sœur Claire, était jolie, d'humeur gaie, avec beaucoup d'esprit naturel et le don des reparties piquantes. Marès aimait extrêmement son entretien.

Quelques jours avant l'Assomption, sœur Claire lui dit à brûle-pourpoint :

— Avez-vous songé? C'est dans trois jours la Sainte-Marie : vous communierez avec nous, monsieur Marès?...

L'anarchiste, stupéfait de cette brusque attaque, répliqua sur un ton moitié ironique, moitié fâché :

— Oui, je communierai de cœur avec vous!

— Comment?... de cœur seulement?... Vous n'êtes donc pas chrétien?... Est-ce possible? Vous qui risquez votre vie chaque jour pour la Sainte Vierge! Oh! elle vous convertira, elle vous fera cette grâce, en récompense!

Marès, très embarrassé, ne répondait pas. La religieuse insista :

— Pourtant, vous êtes bien un pupille de l'abbé Carlavan?

— Je l'ai été! — dit Marès, en rougissant.

— Alors, vous avez perdu la foi?

— C'est selon. On ne la perd jamais complètement, ma sœur.

Elle vit bien que le peintre ne voulait pas avouer toute sa pensée. Elle soupira, avec un accent de commisération :

— Mon Dieu! si je pouvais quelque chose pour vous...

— Vous pouvez beaucoup! — dit Marès, d'une voix subitement altérée, — priez pour moi, ma sœur! En ce moment, voyez-vous, j'ai besoin qu'une pensée pure comme la vôtre me soutienne!

Il souriait tristement, à l'idée de tous les combats spirituels qui se livraient en lui et qui le torturaient. Sœur Claire reprit :

— Nous prierons pour vous, sœur Ursule et moi, je vous le promets, monsieur Marès!

— Oui! priez pour moi, ma sœur!

Ayant allumé une cigarette, il continuait à sourire, et, par respect humain, il affectait de la légèreté et de l'insouciance. Mais ses nerfs exaspérés d'une méditation trop intense se détendirent, et voilà que, tout à coup, il fondit en larmes. Éperdue, la Franciscaine se précipita vers lui :

— Qu'avez-vous, monsieur Marès? Vous souffrez peut-être?

— Non, non! je n'ai rien, ma sœur! Seulement, il y a des mots si doux, si fraternels que je ne puis les entendre sans pleurer.

Il rentra ses larmes, ralluma sa cigarette éteinte, salua la religieuse, et, pour reprendre courage avant de monter au Cam-

panile, il alla s'accouder sur le mur de la terrasse, du côté qui regarde la mer.

X

On était à la veille de l'Assomption, — et Marès, ayant perdu beaucoup de temps après l'Enfant Jésus, avait encore à dorer tout le bas du manteau de la Vierge.

Il avait trop présumé de ses forces, en se chargeant seul d'un tel ouvrage. Cependant, tout serait fini pour le soir, il y comptait fermement. Le lendemain, à la première heure, les charpentiers abattraient l'échafaudage qui masquait la statue. La ville, en s'éveillant, pourrait saluer, dans la fraîcheur de l'aurore, l'Image resplendissante.

Ce matin-là, il escalada gaiement les marches de la lanterne. C'était sa dernière journée de travail. La satisfaction de la tâche accomplie le remplissait d'une sorte d'enthousiasme, et il se sentait aussi moins troublé depuis sa conversation avec sœur Claire. Jamais l'atmosphère n'avait été plus limpide. L'opulence de la grande cité maritime étendue à ses pieds excitait dans son imagination des mirages de bonheur, et la sérénité de l'espace le pacifiait.

A une profondeur vertigineuse, Marseille étalait sous lui l'incendie rose de ses toits brûlés par la canicule, l'incandescence de ses roches arides, et son port aveuglant de lumière, d'où les mâtures des navires émergeaient comme d'un gouffre tout blanc. Il lui semblait qu'il apercevait ces choses du pont d'un bateau, à travers la glace unie d'une eau transparente, et que c'était une ville ensevelie qui reposait là-bas, au fond d'une plaine sous-marine éclairée par un soleil inconnu.

Des événemens de sa vie de matelot lui revenaient à demi effacés. Il essayait de se remémorer les pays d'Orient où il était allé jadis et qui n'avaient laissé en lui que de confuses sensations d'étouffement et de langueur. Pourtant, il avait stationné en rade de Colombo, de Singapour, de Hong-Kong, de Nagasaki; mais il n'y était point entré. Il avait oublié jusqu'à la figure des lieux, et tous ces noms magiques dont il se répétait obstinément les syllabes ne disaient plus rien à son esprit. Alors, pour bercer sa rêverie inconsistante, il se mit à siffler des airs d'opéra, puis, par une association d'idées très lointaines, il modula soudain le

début d'un cantique qu'il avait appris autrefois à l'orphelinat Saint-Joseph :

Sans amour, ma science est vaine
Comme le songe, dont à peine
Il reste un léger souvenir...

Il s'arrêta aussitôt, tout surpris de cette réminiscence : c'étaient les paroles qu'il chantait, lorsqu'il était mousse, car il n'en savait point d'autres. Il grimpait dans la hune, où il se blottissait pendant des heures, afin d'échapper aux sévices des gens d'équipage, et là, cramponné aux cordages, ivre d'air pur et d'immensité, il chantait à perdre haleine, entre le ciel et l'eau.

Marès s'attendrissait, tout en chantant, sur ses souffrances d'enfant. D'en bas, par intermittence, des cantiques répondaient au sien. Cette veille de fête, les fidèles affluaient au sanctuaire, plus nombreux que de coutume. Des pèlerinages, des confréries défilaient aux flancs de la colline, bannière en tête. Tout le long de la terrasse, les sœurs franciscaines, aidées par les sacristains, disposaient des oriflammes pour le passage de la procession. Ces allées et venues insolites, ces apprêts solennels redoublaient la hâte du doreur. Il se reprochait les divagations de sa pensée et même les chansons dont il accompagnait son travail. Fiévreusement, il appliqua les dernières feuilles d'or sur la frange du manteau virginal...

Enfin, vers cinq heures, il eut terminé. Le soleil commençait à s'incliner vers les falaises de l'Estaque. Un reflet rose très pâle qui se fonça bientôt jusqu'au carmin le plus vif toucha le faîte du Campanile, glissa comme une soie légère du haut en bas de la tour de la basilique, se répandit sur les déclivités rocheuses de la colline. Un moment celle-ci fut toute de pourpre. Marès, qui se reposait, les jambes croisées sur la passerelle volante, regarda la lueur s'épanouir, s'éteindre lentement dans la mer... Elle disparut tout à fait, et il sembla au jeune homme que le golfe en était assombri et que les eaux étaient devenues plus désertes et plus froides. En même temps, une mélancolie lui venait au cœur. Il songeait que c'était la fin de sa tâche et que, tout à l'heure, il descendrait, pour n'y plus remonter, de ce refuge aérien, où il avait connu, avec l'âpre orgueil de la solitude, toutes les affres du doute et tous les élans de l'extase. Le danger même l'y attirait, il s'y était attaché

peu à peu durant ce long mois de labeur, et il sentait que quelque chose de lui allait rester là.

Avant de s'accrocher à la corde à nœuds pour regagner la lanterne, il jeta un suprême coup d'œil sur son œuvre. Tout était irréprochable, sauf peut-être vers le haut, où se trahissaient les tâtonnemens du début. Le diadème de la Vierge ne le satisfaisait pas. Une feuille avait glissé formant des boursouflures sur le bandeau de la couronne. Sans doute, ce petit défaut ne se distinguait pas du parvis. Mais, par conscience de bon ouvrier, Marès tint à honneur de le rectifier.

Il se pendit aux câbles du palan, les poulies grincèrent, le plateau se hissa jusqu'au dernier des arcs-boutans. Le doreur se pressait d'exécuter ces manœuvres, tremblant de ne pouvoir achever avant la nuit. Le jour baissait.

A peine s'était-il installé sur la passerelle, qu'un nouveau cantique éclata dans le lointain. Deux à deux, sous la conduite de leurs prêtres, des pèlerins bretons escaladaient les sentiers qui mènent au sanctuaire. Ému par les sons graves de la psalmodie, entraîné par l'exemple, le peintre, aussitôt, entonna à pleine gorge le motif mystique du *Tannhauser*, qu'il avait entendu aux concerts classiques. Il découpait les feuilles d'or, en chantant, et, malgré lui, il s'interrompait sans cesse, pour contempler le prodigieux horizon...

Il était sept heures. Le crépuscule tombait. Marès avait réussi à faire disparaître les boursouflures du diadème. Maintenant c'était bien fini ! Il était heureux. Mais il ne pouvait s'arracher à la fascination du spectacle. Ce qu'il voyait était extraordinaire et transportant.

La mer, autour des îles et des falaises, éparses comme des morceaux de continens détruits, la mer rayonnante et lisse, se teignait d'un vert mêlé d'or, splendeur fluide qu'on sentait mourir à chaque minute. Entre l'embrasement des plaines marines et les masses noirâtres des montagnes, Marseille se creusait, cuve fantastique et formidable, sombrant sous des traînées de vapeurs grises que nuançait encore un peu de pourpre, — cité à la fois chimérique et réelle, hallucinante de netteté, écrasante de tout le poids de ses pierres amoncelées. Dans sa bordure de murailles lilas et roses, le bassin du Vieux-Port sommeillait, immobile comme un miroir d'ébène, où se reflètent les flammes d'un brasier. Mais les brumes, les fumées d'usines déferlaient

toujours, plus compactes, sur le moutonnement des toitures, sur tout l'espace nébuleux et vague, pareil à un champ volcanique, aux exhalaisons sulfureuses. Çà et là, des colonnes de ténèbres denses s'élevaient toutes droites comme les panaches d'un Etna; des spirales jaunes bouillonnaient en cataractes; des nuées rousses voguaient, diaphanes, vers les hauteurs du ciel. La terre et la mer s'abîmaient, envahies par les ombres...

Les ombres s'épaississaient encore. Les contours de la ville se discernaient faiblement sous une trame de fumées blanches, sous un immense linceul couleur de scabieuse. En face, du côté du Ponant, le firmament se liquéfiait en coulées de nacre et de bronze rouge, embrasant les fenêtres des maisons, et, tout le long des quais, les lampes électriques scintillaient soudain, comme des lucioles dans un hallier. Étoilés par les points d'or des phares, les deux bras de la jetée s'allongeaient immensément, parmi les houles d'émeraude et d'hyacinthe, vers un pays de rêve...

Déjà, l'ombre était victorieuse. On aurait dit, à travers l'étendue opaque et décolorée, une chute immense de violettes. Seules, les lumières du port étincelaient, bleuâtres et fraîches comme un collier de brillans suspendu sur l'eau noire. Et, par-dessus les monts de Saint-Cyr, aube illusoire qui rosissait les cimes, dans une pâle clarté d'or, la lune surgissait, comme un soleil levant...

Debout sur la passerelle vacillante, dominant le Campanile et la couronne même de l'Image sainte, le doreur de la Vierge contemplait le combat de l'ombre et de la lumière, — agonie sacrée. Soudain, une lourde coupetée ébranla l'édifice, des ondes sonores se propagèrent en longues vibrations, et toutes les cloches de la basilique se mirent en branle. C'était la volée des grandes fêtes. La tour gémissante trépidait sous lui, de la base au sommet. Une ivresse de l'âme et des sens emportait sa pensée. Puis, le grondement de l'orgue se déchaîna sous les voûtes de la nef; une rumeur de psaumes semblait émaner de toutes les pierres, — et Marès, éperdu, prêtait l'oreille et frissonnait dans toute sa chair, comme s'il était enveloppé par des effluves d'adoration.

Pourtant, il fallait redescendre. Tout à l'heure, le sacristain fermerait la porte de la tour. Encore une fois, il se retourna vers son œuvre. Il l'apercevait d'en haut, du dernier arc-boutant qui

dépassait le diadème de la statue. Emprisonnée entre les poutres de l'échafaudage, dans une pénombre lumineuse, l'Image rajeunie, sous sa gaine d'or éblouissante, jaillissait du pinacle de la lanterne comme une flamme de bûcher élancée vers le ciel. Le phare mystique, ravivé par les mains du bon ouvrier, allait éclairer d'une lueur plus belle les voies innombrables de la mer.

Marès s'était mis à genoux pour la voir. Il se redressa, face à la ville, le bras tendu, vers les échelons où il allait s'engager. Au même moment, une cloche tinta, lentement, à intervalles égaux, annonçant la bénédiction du Saint-Sacrement... Une vision d'enfance flotta devant les yeux du peintre, et tout à coup, un trouble inexplicable s'empara de lui, ses artères palpitaient, ses genoux s'entre-choquèrent. Il comprit qu'il chancelait, qu'il allait choir dans le vide. Il ferma les yeux, en poussant un cri d'horreur ! Ses pieds avaient quitté le plateau : immédiatement il eut la sensation d'une main violente qui le saisissait au vol, une main surnaturelle comme celles qui l'avaient terrassé, l'autre soir !... Sous le choc d'une indicible épouvante, sa conscience s'éclipsa, — et son âme, avec la ville, entra dans la nuit.

Le lendemain, jour de l'Assomption, il se réveilla dans le dortoir des pèlerins. Égaré, il cherchait à deviner où il se trouvait ; il ne se souvenait plus de rien. Pourtant, sœur Claire se tenait à son chevet, et il y avait beaucoup de monde dans la salle. Tout contre le lit, se pressaient Emmanuel, sœur Ursule, l'abbé Carlavan. Ils paraissaient épier ses moindres mouvemens, l'expression de ses yeux, tandis que sœur Claire, pour la vingtième fois, expliquait aux arrivans la miraculeuse aventure.

« La veille, après la nuit close, le doreur s'était attardé, tout en haut du Campanile. Il avait fait un faux pas, sans doute, en descendant de l'échafaudage, et, par un hasard déconcertant, sa longue blouse de peintre s'était accrochée à la main bénissante de l'Enfant-Jésus. Il était resté suspendu ainsi, jusqu'au moment où les soldats du poste voisin, accourus aux clameurs de la vigie, l'avaient sauvé en risquant la mort à leur tour. On l'avait transporté là, en attendant que les infirmiers de l'Hôpital le vinssent prendre sur leur brancard... »

Et sœur Claire, étouffant un sanglot, répétait à la foule :

— Je lui avais bien dit que la Sainte Vierge lui ferait une grâce en récompense !...

La plupart des assistans étaient convaincus du miracle. La nouvelle s'en était répandue avec une rapidité foudroyante dans les quartiers populaires qui environnent la colline. Les Italiens surtout, hommes et femmes, étaient montés en grand nombre pour voir « celui qui avait obtenu la grâce. » Et beaucoup d'étrangers s'étaient joints à eux, — des pèlerins venus à Marseille pour la fête.

Marès, bien que ses yeux fussent ouverts, paraissait toujours plongé dans le coma. Autour du lit, on parlait maintenant à voix basse.

Brusquement, les cloches de la basilique s'ébranlèrent : c'était le premier coup de la grand'messe. Au bruit assourdissant qui secouait les murailles, le malade sursauta, s'accouda sur le traversin, son regard éclairci semblait chercher quelqu'un.

L'abbé Carlavan, croyant comprendre sa pensée, se précipita sur lui. Ses grosses lèvres humides s'agitaient convulsivement, ses paupières étaient toutes rouges. Il ne retint plus ses larmes, et il balbutiait :

— Mon enfant, mon enfant!... Enfin, c'est vous!

Mais Marès, se dégageant de son étreinte, avec un geste de recul involontaire, murmura d'un ton si bas qu'on l'entendit à peine :

— Pardonnez-moi!

Et, aussitôt, ayant reconnu Emmanuel, son visage s'illumina d'une joie radieuse, il lui tendit les bras. Le charbonnier se jeta contre sa poitrine, tellement bouleversé qu'il ne pouvait articuler une seule parole.

Quand leurs bras se dénouèrent, la figure de Marès était redevenue indifférente. Son regard se brouillait de nouveau. Avec toute une mimique de terreur et d'affolement, il s'enfonça la tête dans l'oreiller, en criant de toutes ses forces :

— Oh ! les mains, les mains!

Remuée par l'accent tragique du cri, la foule prit peur.

— C'est la fièvre ! — dit sœur Ursule.

— C'est le délire ! — dit l'abbé Carlavan.

Tous le crurent moribond. Ils se bousculaient autour du lit. Certains réclamaient un médecin. Emmanuel, désespéré, avait envie d'écarter tous ces gens, ce prêtre et ces religieuses, comme s'ils lui volaient son ami, son frère. Et, serrant les poings avec fureur, il songeait à son autre frère, au frère de son sang, —

celui qui était à Bethléem, — et dont ces mêmes gens lui avaient dérobé le cœur!

Marès tressaillit encore, il sourit doucement, ayant l'air d'écouter une musique lointaine, puis il retomba.

Une mélodie pieuse, au rythme jubilatoire, s'élevait de plus en plus distincte!... A l'intérieur du sanctuaire, les pèlerins bretons chantaient un cantique d'actions de grâces.

XI

Quinze jours après, — par la portière d'un compartiment de troisième classe, dans le train qui l'emportait vers Nice et la frontière italienne, — Marguerite jetait un dernier coup d'œil sur les tristes masures de la banlieue marseillaise. Cosmo devait la rejoindre à Antibes et continuer la route avec elle jusqu'à Vintimille. Ensemble, ils retournaient à San Dalmazzo, leur village natal, à l'occasion de la grande fête du pays, celle de la Nativité, qui se célèbre le premier dimanche de septembre. La maestra partait seule, ayant laissé à Marseille ses trois enfans, pour ne pas augmenter encore les frais du voyage.

Ces express à destination de l'Italie étant toujours archibondés, c'est à grand'peine qu'elle avait pu se caser dans le wagon de tête, littéralement pris d'assaut par une bande de matelots et de conducteurs de bestiaux.

Pour fuir la compagnie bruyante des marins, elle se réfugia auprès d'un religieux, unique occupant du compartiment qui faisait suite à celui des conducteurs de bestiaux. Il portait l'habit des carmes-deschaux. A la vue de la maestra, le moine eut un sursaut d'effarement. Tout de suite, il ferma les yeux, se pelotonna dans sa cucule de grosse laine, et commença à marmotter des prières.

Enfin, Marguerite respirait!... La nuit était tout à fait venue. Beaucoup de gens somnolaient. Peu à peu, les matelots s'apaisèrent. Marguerite, comme le religieux, ferma les yeux, et, bercée par la chanson des roues, elle s'abandonna doucement au flux de ses pensées.

Les menues circonstances du départ repassèrent devant son esprit. Puis, bientôt, l'inquiétude sourde, qui subsistait au fond d'elle, arrêta le déroulement machinal des images. Elle tenta de se persuader qu'elle tremblait pour ses trois petits confiés à

Mme Mazella. Pourtant, ils étaient sous bonne garde : la veuve, qui n'avait pas d'enfans, les aimait comme les siens propres. Alors, c'était Cosmo dont elle redoutait l'abord? Hélas! elle se l'avouait : l'entente était de plus en plus précaire entre eux deux, surtout depuis l'agression sauvage du mineur contre Emmanuel. Sans doute, elle s'était facilement justifiée des calomnies de Mme Cougourde, Cosmo avait reconnu ses torts; mais, dans son âme retorse de paysan, couvait encore une rancune honteuse : il ne pardonnait pas à sa femme d'avoir raison contre lui. Elle, de son côté, lui en voulait toujours de cette lâcheté sournoise, qui avait failli causer la mort d'un innocent. Elle sentait qu'elle se détachait de lui. Aussi, lorsque, au lendemain de l'attentat, il avait annoncé son départ pour Antibes, afin de se dérober à des poursuites probables, Marguerite l'avait vu s'éloigner sans regrets. Il n'était revenu qu'après trois mois, pour vingt-quatre heures, et, maintenant, il espaçait ses visites de six semaines en six semaines. Qu'allaient-ils se dire, cette fois? Comment se comporteraient-ils pendant ces huit jours qu'il leur faudrait vivre ensemble? Marguerite s'en effrayait, car, elle avait beau s'en défendre, le souvenir d'Emmanuel s'interposait sans cesse entre elle et son mari. Le visage candide de l'homme fort et doux, qui la chérissait si obstinément, émergea tout à coup des ténèbres, avec une fixité hallucinatoire...

Au même moment, elle perçut un gros soupir tout près d'elle. Elle rouvrit les yeux. C'était le carme qui s'agitait fébrilement, qui soulevait les coussins des banquettes, en ayant l'air de chercher quelque chose. Interrogé par la maestra, il confessa piteusement qu'il avait perdu son étui à lunettes.

Marguerite, réprimant un sourire, aida le moine à retrouver l'objet qui s'était insinué entre les feuilles d'un journal. Il se confondit en remerciemens, et, pour témoigner sa gratitude à la jeune femme, il lui offrit une pomme qu'il tira cérémonieusement d'un sac de cuir, — « une pomme d'Espagne, une pomme cueillie dans le jardin de son couvent! »

Et le bonhomme, désormais apprivoisé, bavarda. « Il avait quitté la veille Castellon-de-la-Plana, une ville proche de Valence; il se rendait dans son pays, à Caserte, pour l'enterrement de sa mère. » Le moine s'exprimait dans un mauvais italien mélangé d'espagnol, et, à tout instant, il poussait de petits gémissemens et des exclamations dolentes : *Ah! Dio mio! Dio mio!*

Touchée par cet étalage de douleur filiale, Marguerite le consolait. Elle éprouvait un véritable soulagement à oublier ses propres angoisses pour s'associer à celles de cet inconnu. D'ailleurs, ce prêtre qui arrivait d'Espagne et qui s'en allait si loin excitait vaguement son imagination, et, pour elle, l'habituelle recluse du restaurant Mazella, il symbolisait, en cette minute, tous les hasards, toutes les aventures, toutes les rencontres merveilleuses des voyages.

Le carme, heureux d'être plaint, se lamentait sur la fatigue :

— Pensez, *signora!* Je ne serai pas avant demain soir à Rome ! Et je suis parti d'hier !... *Ah! Dio mio, Dio mio!*

En une brusque irruption, l'éclairage violent d'une grande gare illumina le wagon.

La maestra craignant que ce ne fût Antibes se précipita vers la portière. Dans le cliquettement des loquets rabattus, un homme cria: « Les Arcs ! » d'une voix ensommeillée, et deux employés du chemin de fer escaladèrent le marchepied. Ils hésitèrent un instant à s'asseoir auprès de Marguerite, mais la présence du moine les en détourna, et ils finirent par jeter leur dévolu sur le compartiment des conducteurs de bestiaux.

Quand Marguerite regagna sa place, le religieux rencogné, les yeux clos, les lèvres clapotantes, égrenait un chapelet. Encore une fois, elle était seule livrée à la hantise de la pensée qui la torturait : Emmanuel ! L'image se reforma, plus intense. Alors, pour la chasser, elle s'appliqua à suivre le jeu des ombres projetées par la flamme du gaz qui tremblait au plafond, sous sa lentille de verre.

Mais elle comprit qu'il ne servait à rien de ruser avec elle-même, et que son unique souci, c'était cet amour qu'elle n'osait s'avouer. Comment la pure amitié d'autrefois s'était-elle transformée peu à peu jusqu'à devenir une véritable passion ? C'était une énigme pour elle. Il lui semblait même que la différence d'éducation qu'il y avait entre eux rendait leur rapprochement impossible, et, en même temps, sa conscience de femme pieuse protestait contre un partage adultère de son affection. Et pourtant, — elle en était trop certaine, hélas ! — elle aimait cet étranger !

Était-ce un obscur, mais impérieux besoin de tendresse qui l'avait détournée vers un autre que Cosmo ? Ou plutôt, n'était-ce pas la contagion de la grande ville corrompue, l'énervement de

l'été, la langueur des longues après-midi oisives et brûlantes, parmi les pires exemples étalés sous ses yeux, dans ce quartier cynique de l'Hôtel-de-Ville? Bien qu'elle s'accommodât de l'éloignement de son mari, dont le caractère lui était maintenant odieux, sans doute elle n'avait pu se résigner à un complet et perpétuel isolement. Marguerite n'avait de toutes ces raisons qu'une intuition confuse. Elle savait seulement que la délicatesse d'âme d'Emmanuel lui faisait paraître plus répugnante la brutalité de Cosmo. Elle admirait sa constance, son abnégation, lorsqu'il s'était refusé à porter plainte, après l'agression barbare du mineur. Et elle découvrait encore, dans la personne de l'étranger, dans sa physionomie, et jusque dans le timbre de sa voix si mâle et si caressante, un charme inexprimable qui l'émouvait extraordinairement, et dont l'idée seule la délectait.

Tout à coup, elle tressaillit, comme si Emmanuel lui-même s'était dressé devant elle. Un jeune homme la considérait, les coudes étalés sur l'appui de la banquette opposée. C'était un des conducteurs de bestiaux. Elle n'apercevait que son buste et son visage, mais, sous le béret tout gris de poussière, sous la grande blouse bleue de maquignon, il accusait une ressemblance si parfaite avec son ami que le cœur lui battit violemment. Il tenait à la main une outre en peau de bouc, dont il se versa le contenu dans le gosier. Puis il recommença à regarder Marguerite d'une façon insistante. Ses camarades qui s'étaient levés la regardèrent aussi, tout en se passant la peau de bouc, à tour de rôle. Ils portaient les mêmes blouses, les mêmes bérets poudreux, et ils avaient de gros yeux à fleur de tête, comme Emmanuel.

La maestra, gênée par cette curiosité grossière, feignit de s'absorber dans la lecture du journal qui traînait à côté d'elle. Le jeune homme était toujours debout, de l'autre côté de la cloison. Cette rude figure, qui reproduisait presque tous les traits de l'autre, l'affolait. Elle s'imaginait, à de certains momens, qu'Emmanuel s'était jeté sur ses traces, qu'il la traquait avec toute l'obstination du désir inassouvi. Et elle se rappelait les allées et venues du charbonnier autour du restaurant Mazella. Depuis que Marès était entré à l'Hôtel-Dieu, il en prenait prétexte pour passer continuellement devant la maison qui était à deux pas de l'hôpital, et il se donnait l'air d'aller visiter le malade. A force de le voir presque tous les jours, Marguerite sentait faiblir sa résistance vertueuse. C'est pourquoi elle avait jugé

préférable de partir tout de suite, pour se soustraire à la tentation. Elle croyait qu'il suffirait de mettre entre eux la distance et que la fascination cesserait. Oui ! elle allait respirer l'air du pays, elle s'y retremperait, elle y oublierait les tribulations et les vilenies de Marseille, et elle reviendrait calmée, purifiée, plus vaillante pour l'accomplissement de sa tâche.

Déjà raffermie, elle releva les yeux avec une assurance tranquille. Les garçons maquignons s'étaient rassis, ils causaient, tout en buvant, avec les deux employés de chemin de fer qui venaient de monter. Marguerite entendait très nettement tout ce qu'ils disaient. Celui qui ressemblait à Emmanuel offrit d'abord un cigare aux employés, puis du vin de la peau de bouc, et il gémissait sur sa dure vie, sur les exigences du métier :

— Un joli travail, allez ! Nous sommes partis hier soir de Rodez ! Voilà la deuxième nuit que nous passons en wagon, et, demain matin, à peine sortis de l'abattoir, il faudra reprendre le train pour revenir ! Aussi, vous comprenez, on est obligé de boire et de fumer tout le temps, pour se tenir éveillés !...

Marguerite distinguait le glouglou du liquide coulant dans la gorge du jeune homme, pendant qu'un autre, plus vieux, geignait :

— Vous avez de la chance, vous, les employés de chemin de fer !... vous voyez vos femmes et vos enfans tous les soirs. Si seulement j'avais quarante sous par jour d'assurés, je resterais au pays, je cultiverais un jardin, un petit champ...

Les mots de la conversation arrivaient par intermittence jusqu'à Marguerite, réveillant dans son esprit une foule de notions familières. Elle aussi, comme ce vieux convoyeur las d'être sans cesse sur les routes, elle aspirait au repos, à la douceur de la province natale. Elle se réjouissait, en songeant qu'elle y serait le lendemain. Et elle se demandait aussi, avec une certaine appréhension, comment ils allaient l'accueillir, là-bas, elle et Cosmo. Il y avait trois ans qu'elle s'était évadée de la maison paternelle, et il y en aurait bientôt dix que Cosmo n'y était retourné. Dix ans ! Était-ce possible ? Oui ! elle se souvenait ! C'était pendant ce dernier séjour du mineur que le petit Laurent était né.

La maestra retrouvait, dans leurs moindres détails, tous ces événemens déjà anciens. Elle évoquait le profil autoritaire du père de Cosmo. De quel front allait-elle se présenter devant lui, après le coup de tête qui l'avait brouillée avec la famille ?

Malgré tout, elle sentait que ce voyage s'imposait à elle, comme une obligation de conscience. Il fallait fuir Marseille absolument, ne plus voir Emmanuel. D'ailleurs, un intérêt capital l'attirait au pays : il s'agissait de débattre avec la propriétaire de la Meina le rachat éventuel de la bicoque ancestrale. C'était pour traiter de cette affaire importante que Cosmo s'était décidé à accompagner sa femme. Marguerite avait su ranimer tous ses vieux rêves de grandeur.

Et la maestra, s'abandonnant à ses projets d'avenir, voyait, à la place de l'antique masure et de son balcon vermoulu, un coquet petit hôtel avec une enseigne neuve, dont les lettres d'or éblouissaient les touristes.

La vision flatteuse s'évanouit. De nouveau, un éclairage brutal de lampes électriques envahit le wagon. On était à Cannes.

Les conducteurs de bestiaux, leurs couvertures sur l'épaule, descendirent suivis des deux employés de la Compagnie. Presque toutes les banquettes étaient désertes.

Marguerite s'empressa de déchiffonner sa jupe, de rajuster sa coiffure. Dans vingt minutes, elle serait à Antibes, elle se pencherait par la portière, pour appeler son mari. Cette rencontre l'alarmait de plus en plus, bien qu'en somme elle n'eût rien à se reprocher. Cependant elle tremblait comme une coupable, en renouant les brides de sa mantille.

Il allait être minuit. L'humidité nocturne était presque glaciale, la maestra grelottait, des courans d'air froids soulevaient les frisons de sa nuque. Et, quand le train se remit en marche, elle redouta davantage tout l'inconnu vers lequel elle courait, en se voyant seule dans ce compartiment vide, sous la lueur rougeâtre du bec de gaz, devant le carme qui ronflait, la bouche ouverte et les narines en l'air...

LOUIS BERTRAND.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

NOTRE SITUATION MILITAIRE

Le traité de Francfort, résultat de la guerre 1870-71, a créé en Europe un état d'instabilité susceptible d'engendrer inopinément les plus graves conflits. Dans la situation actuelle, nous avons à envisager particulièrement une lutte éventuelle entre la France et l'Allemagne. L'accroissement continu des forces de l'armée allemande, leur poussée vers l'Ouest, les énormes dépenses consacrées annuellement par nos voisins aux fortifications de leur frontière occidentale, nous imposent le devoir d'être constamment prêts au combat. Il est donc intéressant de comparer notre situation militaire à celle de l'Allemagne au moment où nos institutions viennent de subir, par suite de l'application de la loi du 21 mars 1905, une transformation dont les conséquences sont fort graves.

Avant d'examiner la situation réciproque des deux armées, il semble utile de rappeler en quelques mots les dispositions qui, de part et d'autre, sont prises en vue d'un conflit. Les unités de combat, compagnies, escadrons, batteries, comportent un effectif de paix inférieur à leur effectif de mobilisation; par conséquent, au moment de la déclaration de guerre, toutes ces unités doivent se compléter au moyen de gradés, d'hommes pris dans la réserve et de chevaux réquisitionnés; elles ont d'ailleurs à leur portée, en tout temps, le matériel nécessaire à leur mise sur le pied de guerre. Les opérations de l'appel des réservistes et surtout celles de la réquisition des chevaux exigent quelques jours, après lesquels l'unité dite *mobilisée* est embarquée en chemin de fer et dirigée sur un point déterminé à l'avance, en deçà de la frontière, dans une région appelée *zone de concentration.*

Dans cette zone générale, chaque armée, chaque corps d'armée a sa zone particulière où ils trouvent les vivres nécessaires à leur subsistance pendant toute la durée de la *concentration*. Lorsque les unités combattantes sont réunies, on les fait suivre de tous les élémens indispensables à leur existence en campagne, vivres, munitions, convois, ambulances, hôpitaux, etc. La concentration des organes de ravitaillement demande encore un certain temps, et l'on peut évaluer à une douzaine de jours environ la durée de la mobilisation et de la concentration, c'est-à-dire le temps qui s'écoulera entre la déclaration de guerre et le jour où les armées seront prêtes à commencer les hostilités.

Le secret de la répartition des corps d'armée dans la zone de concentration est extrêmement important à garder, car, si les dispositions prises étaient connues de lui, l'ennemi pourrait en déduire nos intentions. Cependant, à défaut d'indications certaines, les emplacemens et l'importance des quais militaires de débarquement et la disposition des voies ferrées d'un pays sont déjà, pour l'adversaire, de précieux indices. La situation des quais allemands, par exemple, très rapprochés de la frontière, ne laisse aucun doute sur les intentions nettement agressives de nos voisins.

Pour que la concentration des armées, à une certaine distance de la frontière ne soit pas troublée par l'ennemi, des corps de troupe spéciaux forment ce qu'on appelle la *couverture*. Grâce à leur effectif de paix renforcé, ces corps sont prêts à entrer en campagne presque instantanément avec des unités, sinon complètes, du moins suffisantes pour remplir leur rôle de protection. Au moment de la déclaration de guerre, ou lorsque la mobilisation est décrétée, les troupes de couverture mettent sur pied, en quelques heures à peine, la plus grande partie de leur effectif de paix, qui prend le nom de *premier échelon*, avec lequel elles se portent aussitôt à leurs postes de combat. Elles laissent dans leurs casernemens les malingres et les cadres strictement indispensables à la réception des réservistes et des chevaux de réquisition : avec ceux-ci, on forme ce qu'on appelle les *deuxièmes échelons* qui rejoignent les premiers et complètent les unités à leur effectif de guerre. Dans les troupes de couverture, toutes les dispositions sont prises pour hâter le plus possible l'arrivée des réservistes et des chevaux.

En dehors des troupes de campagne, il y a lieu de mettre

aussi les forteresses en état de défense. Ainsi que les corps de troupe, les forteresses possèdent en tout temps le matériel qui leur est nécessaire pour supporter un siège d'une durée déterminée. Ce qui leur manque pour passer à l'état de guerre, c'est le personnel. En temps de paix, un certain nombre de bataillons et de batteries de l'armée active, affectés spécialement à la défense de chaque place, y tiennent garnison ; mais l'effectif de paix de ces unités est extrêmement réduit, de sorte que, pour se compléter, elles ont à recevoir un nombre élevé de réservistes. Du reste les garnisons de guerre des places, même de première ligne, sont surtout composées de bataillons, de batteries et d'escadrons de la réserve et de l'armée territoriale, dont les hommes doivent rejoindre très rapidement en cas de mobilisation. A cet effet, ces hommes sont choisis dans la région la plus rapprochée de la place.

Les principes qui régissent la mobilisation, et la concentration des armées, ainsi que la mise en état de défense des forteresses sont les mêmes en France et en Allemagne. La durée de ces opérations peut être considérée comme sensiblement égale dans les deux pays. Peut-être avons-nous, pour notre concentration, un certain avantage, comme nous le verrons plus loin.

En principe, les armées de campagne ne s'ébranleront que lorsque tous leurs élémens seront complets et rassemblés. En admettant que toutes les opérations se passent régulièrement, comme il vient d'être indiqué sommairement, quelle sera notre situation par rapport à nos adversaires éventuels? Les premiers élémens de comparaison qui se présentent à l'esprit sont : l'effectif armé, indice de la puissance; puis, la répartition des forces, d'où dépend le mode d'emploi de ce terrible outil qu'est l'armée.

L'Allemagne, avec son énorme population de 61 millions d'habitans, pourrait mettre sur pied une armée numériquement très supérieure à la nôtre ; cependant sa situation financière et le développement considérable et si coûteux qu'elle donne à sa marine de guerre limitent les sacrifices qu'elle est capable de faire pour son armée de terre et le nombre des soldats qu'elle peut entretenir en temps de paix. C'est uniquement pour ce motif que les Allemands ont adopté le service de deux ans dans l'infanterie, l'artillerie montée et le train. Cette mesure leur permet d'incorporer, chaque année, une plus forte proportion du contingent et de donner l'instruction militaire à un plus grand nombre

d'hommes. A première vue, si nous examinons le nombre de nos grosses unités de l'armée de campagne, nous ne constatons pas pour nous un désavantage très marqué : aux vingt-trois corps d'armée allemands, nous pouvons en opposer vingt et un, dont un corps colonial. Ajoutons que le 19e corps entier est en Afrique et ne pourrait vraisemblablement pas envoyer en France des forces importantes. Celles-ci n'arriveraient pas à temps pour la première bataille qui décidera peut-être du sort de la campagne. En outre, il est fort probable que le monde musulman profiterait d'une lutte entre la France et l'Allemagne pour se soulever, nous obligeant ainsi à ne point affaiblir notre armée d'Algérie, étant donnés surtout les événemens du Maroc. En revanche l'Allemagne aurait à maintenir une partie de ses forces sur sa frontière de l'Est. En définitive, notre situation, envisagée seulement au point de vue du nombre de nos grandes unités, paraît assez satisfaisante.

Il convient, afin d'avoir une idée plus exacte et plus précise des réalités, de considérer maintenant les unités des différentes armes qui composent notre armée. Aux 633 bataillons d'infanterie, aux 102 régimens de cavalerie (1) et aux 574 (2) batteries de campagne à 6 pièces (3 444 bouches à feu) de l'Allemagne, la France oppose 651 bataillons, 89 régimens de cavalerie, 506 batteries à 4 pièces (2 024 bouches à feu); — soit la proportion suivante par rapport aux forces allemandes : infanterie, 102,8 pour 100; cavalerie, 87,2 pour 100, artillerie 58 pour 100. Si nous éliminons nos troupes d'Afrique, nous n'avons sur le continent que 598 bataillons, 79 régimens de cavalerie et 494 batteries ou 1976 canons, soit par rapport à nos voisins : infanterie, 94,5 pour 100; cavalerie, 77,4 pour 100; artillerie, 57,3 pour 100. Ce qui frappe, c'est notre infériorité numérique en cavalerie et surtout en artillerie (5,4 pièces par bataillon en Allemagne, 3,1 seulement en France). Or la campagne de Mandchourie, ainsi que toutes les précédentes, a montré l'importance sans cesse croissante de l'artillerie dans la bataille. Le danger de notre situation à cet égard est donc bien évident.

Les Allemands ont parfaitement compris que, si l'infanterie est toujours la reine des batailles, si elle est toujours l'arme qui enlève les positions et donne la victoire, elle a de plus en plus

(1) Ce nombre sera atteint seulement en 1910.
(2) Certains documens portent le chiffre de 583 batteries.

besoin de l'appui des feux de l'artillerie; ils ont compris qu'il s'agit moins maintenant d'avoir une infanterie très nombreuse qu'une infanterie très fortement appuyée. Aussi, dans l'accroissement progressif de leurs effectifs, l'effort a porté principalement chez eux sur l'artillerie. Le tableau ci-dessous montre comment la proportion de cette arme a augmenté progressivement suivant les lois qui ont réglé la constitution de l'armée.

	Nombre des bataillons.	Nombre des batteries.	Nombre des canons.	Nombre des canons par bataillon.
Loi du 19 décembre 1871.	469	300	1 800	3,85
— 6 mai 1880. . . .	503	340	2 040	4,05
— 3 août 1893 . . .	538	494	2 964	5,45
— 25 mars 1899. . .	625	574	3 444	5,51

En résumé, en ce qui concerne le nombre de nos unités de combat, nous ne serions nullement dans une situation alarmante, si nous portions à bref délai notre artillerie de campagne au chiffre voulu, et si nous prenions en même temps les mesures indispensables pour parer à l'insuffisance numérique de notre cavalerie.

Il importe maintenant de nous occuper de la répartition des forces sur le territoire, car cette répartition a une grande influence sur la conduite des opérations au début d'une campagne. La forme ramassée de la France nous procure de toute évidence au point de vue de la rapidité et de la facilité de la concentration de nos armées sur la frontière un certain avantage : à vol d'oiseau, nos corps d'armée les plus éloignés de la frontière franco-allemande, le 17e et le 18e en sont distans de 700 kilomètres seulement. Cinq corps allemands se trouvent à une distance supérieure, le 2e (Stettin), le 5e (Posen), le 6e (Breslau), à 850 kilomètres, le 17e (Dantzig) à 1 050 kilomètres, le 1er (Kœnigsberg) à 1 200 kilomètres. Comme d'ailleurs le système de nos voies ferrées n'a rien à envier, dans son ensemble, à celui des voies ferrées allemandes, notre concentration peut être plus rapide que celle de nos adversaires, toutes choses égales d'ailleurs.

A proximité même de la frontière commune de part et d'autre, se trouvent les troupes de couverture qui comprennent, pour la France : deux divisions du 6e corps d'armée (Saint-Mihiel et Verdun), une division et une brigade du 7e corps (Remire-

mont et Belfort), deux divisions du 20e corps (Toul et Nancy), plus quelques bataillons de chasseurs et la division de cavalerie de Lunéville, soit au total 65 bataillons, 56 escadrons, 46 batteries ou 184 canons. En infanterie, notre couverture représente 10 pour 100 de nos forces totales. En Allemagne, la couverture comprend une division du XIVe corps d'armée (Colmar) et les XVe et XVIe corps (Strasbourg et Metz), soit au total 76 bataillons, 55 escadrons, 66 batteries ou 396 canons; ce qui, pour l'infanterie, représente 12 pour 100 des forces totales (1). La proportion de nos troupes de couverture par rapport aux effectifs des unités allemandes est donc : l'égalité en cavalerie, 80 pour 100 en infanterie, 46,5 pour 100 en artillerie. Proportionnellement nous consacrons à notre couverture un peu moins de forces que l'Allemagne ; cependant, la situation n'a rien de critique, sauf en ce qui concerne l'artillerie.

Si nous cherchons comment sont réparties les unités de couverture sur la frontière qui s'étend du Luxembourg jusqu'à la Suisse, frontière dont le centre se trouve à Nancy pour la France, à Château-Salins pour l'Allemagne, nous voyons que nos forces sont principalement groupées au centre à Toul, Nancy, Saint-Nicolas et Lunéville, dont les garnisons comprennent 26 bataillons, 48 escadrons et 22 batteries de l'armée de campagne.

En dehors de ce groupement très fort, on en trouve trois autres, d'une division chacun, à Verdun, à Saint-Mihiel et dans les Vosges. Les forces de couverture allemandes sont, au contraire, plus dispersées sur la frontière : elles présentent deux groupemens importans, l'un à Metz (17 bataillons, 10 escadrons, 15 batteries), l'autre à Strasbourg (14 bataillons, 5 escadrons, 9 batteries), ces deux villes étant distantes l'une de l'autre de 130 kilomètres; le reste est réparti dans les garnisons, depuis Thionville jusqu'à Mulhouse, en petits paquets comprenant de 1 à 6 bataillons. Cette différence dans la répartition des troupes répond aux tendances stratégiques différentes qui se manifestent en France et en Allemagne. La stratégie allemande, telle qu'on peut la deviner d'après les écrits militaires récens et les manœuvres, consiste à faire marcher l'armée sur un grand front, chaque division ayant une route assignée, — ce que permet la richesse du réseau routier, — avec de fortes

(1) Si nous comprenions dans la couverture la 2e division bavaroise à Landau, cela porterait à 14 p. 100 les forces d'infanterie affectées à cette mission.

réserves groupées aux ailes et destinées à exécuter les mouvemens débordans, considérés comme la forme unique de la bataille. Aussi chaque division est constituée assez fortement pour agir, dans sa zone, avec ses propres moyens; elle est, à cet effet, richement dotée en artillerie (12 batteries), tandis que le corps d'armée n'a plus d'artillerie qui lui soit propre (artillerie de corps). Avec ce système, au moment de la rencontre de l'ennemi, l'armée, susceptible de déployer rapidement ses forces, peut donner à l'offensive, partout en même temps, une violence et une énergie maxima dès le début. Ce système, qui paraît être passé à l'état de principe en Allemagne, repose sur cette opinion : 1° que la puissance de l'armement moderne oppose à toute attaque de front une barrière infranchissable, opinion peut-être un peu risquée; 2° que l'enveloppement est à rechercher comme le seul moyen de gagner la bataille. La supériorité numérique de l'armée allemande l'a conduite tout naturellement à adopter le principe de l'enveloppement qui lui a si bien réussi à Saint-Privat, le 18 août 1870. La répartition pour ainsi dire en cordon de la couverture allemande répond donc à la doctrine admise dans le pays. Elle a cet inconvénient, très sérieux à nos yeux, que, dispersée sur un grand front, la couverture présente forcément des points faibles qu'un ennemi manœuvrier et concentré peut rompre. Le danger est d'autant plus à redouter que le principe allemand semble contraire à toute idée de manœuvre : c'est le sanglier qui fonce droit devant lui.

Pour répondre à la stratégie de nos voisins, que notre infériorité numérique ne nous permet pas d'imiter, nous avons conservé, jusqu'ici du moins, le principe napoléonien de l'emploi d'une *avant-garde :* il consiste à faire précéder le gros de l'armée d'une forte avant-garde groupée, qui tâte, reconnaît et dont les renseignemens sont utilisés par le haut commandement. Les flancs de cette avant-garde sont protégés contre l'enveloppement par d'autres troupes de moindre effectif qui, en manœuvrant elles-mêmes, donnent à l'avant-garde d'abord, puis au gros le temps de prendre les dispositions nécessaires. En arrière de l'avant-garde, les corps d'armée, groupés aussi, sont prêts à manœuvrer pour se porter sur les points où l'on espère pouvoir percer la ligne ennemie. Dans notre conception, le 20e corps d'armée, au centre vers Nancy, forme pour ainsi dire notre grosse avant-garde dont les flancs sont protégés par les

groupemens de Verdun, de Saint-Mihiel et des Vosges. Il semble que la conception française soit d'autant plus judicieuse, qu'avec l'armement moderne, la prise de contact des deux adversaires devient de plus en plus difficile, et que la durée de résistance d'une troupe de faible effectif devant une troupe numériquement supérieure augmente chaque jour. A chaque progrès de l'armement, en effet, l'attaque doit se faire plus prudente et plus lente; la résistance d'une avant-garde donne donc le temps au gros de prendre les dispositions les plus convenables.

De ces considérations, nous pouvons conclure que si la guerre se développait dans les conditions indiquées plus haut comme normales, c'est-à-dire si elle était régulièrement déclarée et si les Allemands ne commençaient les opérations actives qu'après la concentration complète de leurs armées, nous nous trouverions dans des conditions satisfaisantes, du moins quand nous aurons relevé les effectifs de notre artillerie et donné à notre cavalerie les soutiens mobiles qui lui sont indispensables. Étant donnée la forme enveloppante que prendra vraisemblablement l'offensive allemande, notre situation serait même excellente si la neutralité de la Belgique et celle de la Suisse étaient sûrement respectées.

Mais l'offensive allemande prendra-t-elle la forme classique que nous avons envisagée? C'est fort douteux. Avant de présenter l'hypothèse qui nous semble plausible, constatons la proportion des forces militaires de nos voisins comprises dans un rayon de 200 kilomètres autour de Château-Salins, centre stratégique de la frontière allemande, correspondant exactement à notre centre stratégique de Nancy. Dans un rayon de 200 kilomètres autour de Château-Salins, on trouve les XIVe, XVe et XVIe corps entiers, soit 6 divisions, une division et demie du VIIIe corps dans les garnisons principales de Trèves et de Coblentz, une division bavaroise à Landau, environ une division du XIVe corps (Stuttgart), une division et demie environ du XVIIIe corps dans les garnisons de Magdebourg et de Darmstadt (Francfort non compris); — soit au total onze divisions : plus exactement 156 bataillons, 114 escadrons, 145 batteries (870 pièces), c'est-à-dire en infanterie 24,6 pour 100, presque un quart de l'effectif total de l'armée. Si nous récapitulons, d'autre part, les forces françaises comprises dans une zone de 200 kilomètres autour de Nancy, nous y trouvons le 20e corps

d'armée et une partie seulement des 6e, et 7e et 8e corps; au total, 104 bataillons, 156 escadrons, 86 batteries (344 pièces), c'est-à-dire en infanterie 16 pour 100 seulement du total de nos forces. Nous allons voir l'importance de cette poussée manifeste des forces allemandes vers la frontière.

Il est fort possible, fort probable même, que les hostilités commenceront brusquement, sans aucune déclaration de guerre, peut-être sans une période préalable de tension politique; et cette offensive brutale ne peut se produire que du côté de l'Allemagne dont le souverain, décidant à lui seul de la paix et de la guerre, peut déclancher, de sa propre autorité, le formidable engin qu'est l'armée allemande. Chez nous, par la Constitution même, le chef de l'État ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment du Parlement, même pour répondre à une agression. De là résulte forcément pour nous un certain retard initial de mobilisation que l'on estime, en général, à vingt-quatre heures si le Parlement est en session; que serait-ce dans l'intervalle entre les sessions? Ceci permet à l'Allemagne de troubler d'une façon sérieuse nos premières opérations et de livrer la première bataille dans des conditions particulièrement avantageuses pour elle. Voici comment, en effet, on peut concevoir l'offensive brusquée de nos voisins de l'Est. Les premiers échelons de leurs troupes de couverture, au lieu d'être maintenus sur la défensive, seraient portés immédiatement en avant sur le territoire français, et agiraient offensivement contre notre couverture. Jusqu'alors il n'y aurait pas grand danger pour nous : 1° si nos effectifs de couverture sont à leur chiffre normal, 2° si les forces d'invasion sont réduites aux premiers échelons des troupes de couverture. Mais, du fait même du retard initial que nous devons subir, les Allemands sont en mesure de faire suivre immédiatement ces premières troupes des effectifs de paix de toutes les unités qu'ils peuvent amener à la frontière par les voies ferrées pendant les heures d'avance qu'ils ont sur nous, c'est-à-dire par les troupes qui, n'étant pas éloignées de plus de 200 kilomètres de la frontière, peuvent l'atteindre en quatre ou cinq heures de trajet en chemin de fer. L'équilibre est alors assez gravement rompu à notre détriment.

Précisons. Supposons que l'empereur d'Allemagne, décidé à prendre contre nous, sans avertissement préalable, une offensive brusquée, veuille attaquer le 2 du mois. Dès le 1er au soir,

sous prétexte de manœuvres, les garnisons placées à une étape au plus de la frontière en seront rapprochées, de manière à la passer le 2 au matin. Ce mouvement se ferait à pied, bien entendu. L'ordre de mobilisation serait expédié le 1er au soir, vers neuf heures, à tout l'Empire, et dès onze heures du soir ou minuit au plus tard, les premiers trains s'ébranleraient et viendraient verser à la frontière, dans la matinée du 2, les troupes comprises dans la zone de 200 kilomètres autour de Château-Salins, avec leur effectif de paix. Les débarquemens commenceraient le 2 vers trois heures du matin et se continueraient incessamment. Dès lors, dans la matinée de ce jour, au moment où notre gouvernement commencerait à peine à être averti, un énorme flot d'envahisseurs serait entré en France (1). Ce premier échelon, formidable déjà, peut faire immédiatement une étape, sans rencontrer grande résistance, et arriver vers midi sur la ligne générale Spincourt, Étain, Nancy, Belfort, ligne sur laquelle se livrerait la première bataille d'avant-garde. A cette bataille ne pourraient prendre part, de notre côté, que les troupes des garnisons frontière de Longwy à Belfort par Toul, soit 46 bataillons, 28 escadrons, 136 canons. L'action de nos divisions de Verdun et de Saint-Mihiel ne pourrait se faire sentir que plus tard.

Mais, dans toute cette journée du 2, les trains allemands continueraient à faire affluer des renforts qui pourraient être débarqués sur le territoire français lui-même, immédiatement en arrière de la ligne de feu, pour ainsi dire, partout où les voies présentent des paliers, — et les paliers ne manquent pas dans toute la Lorraine française. Ces renforts seraient d'abord toutes les troupes de cavalerie stationnées en deçà de la ligne générale Brême, Magdebourg, Dresde, à moins de 600 kilomètres de la frontière, dont l'embarquement aurait commencé le 1er du mois, à onze heures du soir ou minuit, deux ou trois heures après l'arrivée de l'ordre de mobilisation. Ces troupes commenceraient à débarquer le 2 avant midi et jusqu'au soir; elles porteraient l'effectif de la cavalerie allemande à la valeur de quatre divisions, au minimum, en dehors des escadrons affectés aux divisions d'infanterie : quatre divisions de cavalerie à six régimens, contre notre seule division de Lunéville à quatre régimens. Ensuite, ou, plus exactement, presque en même temps,

(1) Nous supposons ainsi pour nous un retard initial de douze heures seulement; c'est bien un minimum.

arriveraient les réservistes formant le deuxième échelon des unités déjà engagées : ceux-ci, ayant reçu leur ordre de mobilisation dans la nuit du 1[er] au 2 pourraient commencer leur embarquement le 2 vers midi. Ils compléteraient les premiers échelons, au moins pour l'infanterie et les porteraient à un chiffre voisin de l'effectif de guerre; tandis que nos compagnies n'auraient encore que l'effectif de leur premier échelon, qui ne serait que difficilement renforcé, ainsi que nous le verrons plus loin. La disproportion des forces en présence serait donc considérable. On comprend ainsi le grand avantage que procurent à nos adversaires la forme de leur gouvernement, et surtout la *volonté agressive* que des doctrines funestes oblitèrent chaque jour davantage chez nous. Si la bataille soutenue par nos troupes de couverture est perdue, l'envahissement de notre territoire peut être poussé, dès le 3, au Nord et au Sud de Verdun et d'Épinal, et à l'Ouest de Toul et de Belfort; ces deux dernières places seraient isolées immédiatement, Verdun et Épinal peu de temps après.

Cette brusque invasion aurait pour premier effet de nous priver de toutes les ressources militaires (réservistes et chevaux, sans compter le reste) de la bande de territoire, de vingt à trente kilomètres de profondeur, envahie sans coup férir.; ensuite des ressources de la zone qui serait occupée par les forces allemandes jusqu'au moment où l'ordre de mobilisation français serait parvenu dans nos campagnes et aurait été exécuté. Or, comme nos troupes de couverture mobilisent leur deuxième échelon au moyen des réservistes de la région frontière, on conçoit aisément le trouble que l'invasion apporterait à leur complète constitution. La situation serait tout aussi grave pour nos places fortes de première ligne, qui puisent aussi la plus forte partie de leur garnison parmi les réservistes de cette même zone. Dans ces conditions, Belfort et Toul d'abord, Épinal et Verdun ensuite, risqueraient d'être privées d'une partie de leur garnison de guerre, car la nombreuse cavalerie allemande empêcherait facilement l'entrée dans la place des réservistes et des territoriaux isolés et sans armes.

Nous ne pouvons pas, d'ailleurs, compter renforcer à temps notre couverture par des troupes en arrière ; celles-ci, en effet, ne se mettent en mouvement, comme nous l'avons expliqué, qu'après avoir été mobilisées, c'est-à-dire complétées au moyen de leurs

réservistes et de leurs chevaux de réquisition. Si l'ordre de mobilisation français est donné le 2 vers dix heures du matin, on ne saurait espérer que les réservistes aient rejoint leur corps avant le 3 au plus tôt, et soient en mesure de partir avant la fin de cette même journée. La concentration de nos armées devrait se faire alors à l'Ouest de la grande ligne formée par nos camps retranchés et nos forts d'arrêt, et la bataille *défensive* que nous devrions subir se livrerait ainsi dans des conditions bien peu satisfaisantes. Ce sont des hypothèses, dira-t-on. Oui; mais des hypothèses qui ont été examinées et discutées en France, en Allemagne et dans d'autres pays encore. Les officiers allemands se vantent ouvertement de surprendre dans leur lit les garnisons de Pont-à-Mousson et de Lunéville, ce qui indique bien leur état d'esprit. La répartition des forces allemandes, le tracé des voies ferrées, l'emplacement des quais de débarquement si près de la frontière qu'ils ne peuvent être protégés que par la marche en avant de la couverture, tout dénote les intentions de nos adversaires éventuels. Enfin, ayons toujours présent à la mémoire ce mot que Bismarck prononçait en 1875, et que rappelait tout récemment encore un journal anglais, *the Navy League : Le premier avis que les puissances recevront de nos intentions sera le tonnerre des canons prussiens en Champagne*. Nous sommes prévenus; à nous de parer au danger que nous ne devons pas traiter d'imaginaire.

On a prétendu que le plan esquissé plus haut était irréalisable, et apporté à l'appui de cette opinion les argumens suivans. Le ministre de la Guerre, à la tribune du Sénat, a dit : « Je ne crois pas à ces invasions d'armées sorties de je ne sais où, en une minute et arrivant pour ainsi dire sans coup férir sous les murs de nos places fortes. » On voit pourtant par les explications données plus haut d'où viennent ces armées; on sait fort bien d'où elles sortiront; on connaît même leur effectif probable. Le transport de ces masses serait-il impossible? Un train peut transporter facilement les premiers échelons de deux bataillons ou de deux batteries, ou au moins un escadron et demi; nous sommes donc très large dans nos calculs. Or, sur les 156 bataillons, 114 escadrons et 145 batteries de troupes d'invasion, 43 bataillons, 46 escadrons et 33 batteries au minimum peuvent aborder à pied la frontière dont ils sont éloignés de 30 kilomètres au plus. Il reste donc à transporter 113 batail-

lons, 68 escadrons et 112 batteries (1er échelon), ce qui demande au maximum 160 trains. Si nous comptons encore une vingtaine de trains pour les escadrons venus de l'intérieur, ce sont, en définitive, 180 trains à amener en vingt-quatre heures. Cet effort serait-il trop considérable pour les lignes allemandes, surtout si le haut commandement a prévu et *préparé* le mouvement? Certes non. Par exemple, l'écoulement des grandes garnisons de Strasbourg, de Coblentz et de Trèves demanderait au plus respectivement 16, 5 et 7 trains. Où voit-on là une impossibilité? — « Comment marcher à l'ennemi, a dit aussi le ministre, si l'on n'a pas ses effectifs de guerre? » Nous avouons ne pas comprendre l'objection. Dès les premières marches, après chaque combat, les effectifs de guerre sont incomplets; il est aussi facile de concevoir la marche en avant d'une unité composée de son premier échelon au début de la campagne que celle d'une troupe qui a éprouvé des pertes au cours de cette campagne. L'arrivée des deuxièmes échelons est assimilable à l'arrivée de renforts envoyés de l'arrière à une troupe dont les effectifs ont été réduits. Du reste, l'adversaire à combattre est exactement dans les mêmes conditions. N'est-ce pas avec des effectifs incomplets que notre couverture se porte à son poste de combat en vue de la défensive; pourquoi ne le ferait-elle pas aussi bien en vue de l'offensive? Mais « comment affronter une bataille quand on n'a pas à sa disposition la quantité énorme de munitions qui sont nécessaires avec les armes modernes? » Rien n'est plus simple que de constituer à l'avance de forts dépôts de munitions dans les villes de la frontière; dès lors, le ravitaillement des troupes peut se faire d'une manière continue et abondamment, puisqu'un réseau serré de voies ferrées amènerait les trains de ravitaillement presque sur le champ de bataille. Un seul train militaire, chargé de 200 tonnes de poids utile, porte 20000 coups de canon; on voit donc qu'il n'y aurait aucune difficulté pour alimenter la ligne de feu. Le réapprovisionnement en vivres serait tout aussi facilement assuré (1); il suffirait de quelques voitures de réquisition que l'on trouverait sans peine dans un pays riche dont les ressources n'ont pu être enlevées, pour relier les corps de troupe aux gares voisines. En définitive, les ravitaillemens de toute na-

(1) Aux grandes manœuvres de cette année, les Allemands, à titre d'essai, ont fait parvenir aux troupes le pain et la viande, par chemin de fer, presque sur le champ de bataille. N'est-ce pas là un indice de leurs intentions?

ture sont toujours aisément assurés lorsque des voies ferrées, en nombre suffisant, arrivent jusque dans la zone des cantonnemens. Ce serait le cas dans l'hypothèse que nous avons faite. — « Comment livrer un combat avec des batteries qui ne sont pourvues que de soixante chevaux? » Tout le monde sait parfaitement que les batteries de couverture peuvent, en tous pays, réquisitionner en une heure ou deux, à proximité de leur quartier, une certaine quantité de chevaux qui viendraient augmenter leur effectif de paix. Les batteries allemandes partiraient vraisemblablement avec un premier échelon d'une dizaine de voitures : sont-ce là des batteries squelettes? Sont-ce là des batteries hors d'état de combattre, étant donné surtout que leur ravitaillement sera incessant et certain, ainsi que nous venons de l'expliquer? — On a fait entendre aussi que les troupes allemandes de la frontière sont dans une situation inférieure aux nôtres sous le rapport de la mobilisation, parce qu'elles ne peuvent prendre sur place, en Alsace-Lorraine, les réservistes annexés. C'est juste. Cependant il y a déjà dans ces provinces assez d'Allemands d'origine pour fournir un certain nombre d'hommes de complément sur lesquels on peut compter. De plus, quelle difficulté y a-t-il à faire venir par voies ferrées les réservistes pris dans les régions voisines? L'objection n'est pas sérieuse. — On a dit également que la cavalerie ne pourrait pas débarquer, comme nous l'avons admis, sur notre propre territoire, faute de quais de débarquement. Il faut faire attention que la cavalerie allemande est tout particulièrement exercée aux débarquemens en pleine voie, de jour et de nuit : cette instruction spéciale n'est-elle pas un indice des intentions du haut commandement? — Enfin on nous répond que les Allemands ne commettront pas la faute dont nous nous sommes rendus coupables en 1870 en lançant à la frontière nos unités incomplètes. Est-ce que les conditions sont les mêmes? En 1870, nous avons poussé sur Metz des unités qui n'étaient même pas constituées, qui n'avaient ni chefs désignés, ni états-majors, ni services administratifs, ni matériel; certains régimens sont partis sans leur campement; un de nos corps d'armée n'avait pas son artillerie ; les moyens de transport faisaient défaut. Quant aux réservistes, disséminés sur tout le territoire, ils devaient d'abord se rendre à leur dépôt, en allant, par exemple, de Nancy à Marseille, pour rejoindre ensuite leur régiment à Metz ou dans les environs.

L'opération envisagée est donc réalisable. Est-elle sans danger pour nos adversaires? Non sans doute. Nous avons montré plus haut que les troupes de couverture allemandes, au lieu d'être concentrées sur certains points, comme les nôtres, avec un très fort groupement vers le centre, sont réparties assez uniformément; de plus, dans l'hypothèse de l'offensive brusquée, les Allemands auraient à utiliser pour leurs transports toutes leurs voies ferrées et tous leurs quais de débarquement répartis aussi sur le front, d'où découleraient pour eux de grandes difficultés à faire des concentrations sur certains points. L'invasion se produirait donc sur toute la frontière. Si les envahisseurs se portent en avant jusqu'au delà de la ligne de nos grandes forteresses, ils se trouvent coupés en tronçons séparés par nos places elles-mêmes, Verdun, Toul, etc. Dès lors, nos forces groupées vers Toul peuvent agir vigoureusement et successivement sur les flancs des tronçons au Nord et au Sud de cette place, dans les conditions les plus avantageuses et même avec la supériorité numérique locale, si nos unités de couverture sont à *leur effectif normal renforcé*. Des insuccès au début, même partiels, seraient fort graves pour les Allemands, car ils compromettraient le haut commandement; l'effet moral en serait considérable; aussi est-il possible que nos ennemis éventuels n'en courent pas les chances s'ils n'ont pas la certitude du succès. Eh bien! la loi du 21 mars 1905 nous met tous les ans, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, dans une situation telle que tout danger disparaît pour les Allemands en raison de l'extrême pauvreté de nos effectifs.

Jusqu'ici, nous avons établi notre comparaison sur le nombre relatif des bataillons, des escadrons et des batteries; il convient maintenant d'examiner les effectifs respectifs de ces unités pendant la période critique pour nous qui s'étend du jour du renvoi d'une classe au jour où la dernière classe appelée est instruite et mobilisable. Tous les ans, l'effectif de nos compagnies de couverture, qui est théoriquement de 175 hommes, tombera alors au chiffre de 85 hommes instruits au maximum. Quant à la cavalerie, elle n'aura que 60 à 65 sabres jusqu'au 15 mars environ, époque à laquelle les recrues des armes à cheval sont, à grand'peine, aptes à faire campagne. Si l'offensive de l'ennemi se produit pendant cette période, quels seront les effectifs des unités allemandes? On a dit : en Allemagne, pour l'infanterie,

l'artillerie montée et le train, armes dans lesquelles la durée du service est de deux ans, comme chez nous, la situation, pendant la période considérée est la même qu'en France : il n'y a qu'une classe instruite à l'effectif. Mais on oublie que les compagnies et batteries, en dehors des appelés, comptent un effectif permanent de rengagés supérieur à celui que nous avons. Il y a, en effet, en Allemagne, 83000 sous-officiers rengagés, dont les quatre cinquièmes environ sont affectés aux armes précitées, soit 66400. Nous avons en tout 30000 sous-officiers et 4000 caporaux ou brigadiers rengagés, dont les quatre cinquièmes font 27200 rengagés pour l'infanterie, l'artillerie montée et le train. De plus, dans ces mêmes armes, les Allemands ont 8200 gefreite et ouvriers rengagés et enfin 4000 rengagés spéciaux : soldats faisant une troisième année de service moyennant certains avantages qui leur sont concédés. Il résulte de là que, dans les trois armes considérées, les Allemands ont à l'effectif permanent 51000 hommes de plus que nous. Si l'on divise ce chiffre par le nombre des unités, 3200 environ, on trouve que les compagnies et batteries allemandes ont en moyenne seize hommes rengagés de plus que les nôtres, ou 64 par bataillon. En face de nos 65 bataillons à 260 hommes, soit 16900 fantassins, les Allemands auront, dès le début des hostilités, 156 bataillons à 324 hommes, soit 50500 fantassins. Au commencement de la bataille d'avant-garde, notre infanterie luttera à un contre trois et, toute la journée, les effectifs allemands grossiront, tandis que les nôtres resteront fixes. Pour la cavalerie, tous les régimens allemands à effectif renforcé peuvent, en tout temps, envoyer à la frontière quatre escadrons à 130 ou 135 sabres, car leur cinquième escadron de dépôt, qui a le même effectif que les autres, est en mesure de combler les vides. Nos escadrons auront donc à lutter contre des escadrons à effectif double ; nous ne pouvons pas, en effet, compter sur nos cinquièmes escadrons pour compléter les autres, vu la faiblesse de leur effectif et leur éloignement. La cavalerie du 20e corps, par exemple, a ses escadrons de dépôt à Vitry et à Troyes. A nos 56 escadrons à 65 sabres, les Allemands, pendant la première bataille, pourront nous opposer 114 escadrons à 130 sabres : 3640 cavaliers contre 14820 ; notre cavalerie se battrait à un contre quatre ! Et de plus il y a lieu de tenir compte de notre inquiétante infériorité en artillerie. Dans ces conditions, l'équi-

libre est rompu si fortement à notre détriment que les dangers de l'offensive brusquée disparaissent complètement pour les Allemands; nous sommes à leur merci, et l'on comprend combien la pensée de Bismarck risque de devenir une réalité : le tonnerre des canons prussiens *en Champagne* annonçant au monde l'ouverture des hostilités.

Et cette situation angoissante subsistera tant que nous n'aurons pas le nombre de rengagés déjà trop parcimonieusement concédé par la loi de 1905. Les rengagemens si imprudemment escomptés ne sont point venus, et rien ne fait prévoir qu'ils se produiront. Nous ne devons pas fermer les yeux devant le péril ; des mesures énergiques s'imposent pour le conjurer. Le gouvernement aura-t-il le courage de les proposer et le Parlement le courage de les adopter? Le renvoi anticipé de la classe 1904, qui devance d'une année pour nous la terrible échéance, n'est pas fait pour nous donner confiance à cet égard.

Nous n'avons encore comparé que des chiffres ; mais, en campagne, la *valeur combative* d'une troupe est autrement importante que son effectif. Cette valeur dépend de la constitution de la troupe, de la valeur morale des individus qui la composent, enfin de la valeur morale de la collectivité dans son ensemble. Malheureusement, depuis quelque temps, un vent de folie a soufflé sur la France, dont les institutions militaires sont soumises aux expériences les plus dangereuses.

Prenons d'abord la constitution des unités comme premier élément de comparaison. L'effectif normal du bataillon d'infanterie allemande en temps de paix est de 570 hommes pour les bataillons de l'intérieur et de 640 pour les bataillons à effectif renforcé. Mais ces unités sont toujours au complet : « grâce à une majoration de 9 p. 100 du contingent convoqué avec les classes, instruit et renvoyé ensuite en congé, tous les vides qui se produisent sont aussitôt comblés. » Pour se mobiliser à l'effectif de 1 000 hommes, le bataillon allemand n'a besoin que de 430 ou de 360 réservistes. Chez nous, l'effectif normal de paix du bataillon est seulement de 500 hommes ; de plus, le renforcement qui doit porter à 700 l'effectif des bataillons de couverture est prélevé sur les troupes de l'intérieur, dont les bataillons, au moment de l'arrivée des recrues, comportent 450 et 460 hommes au maximum ; enfin, en France, tout homme rayé des contrôles

est une unité de moins et, de ce fait, le contingent subit, chaque année, une diminution sensible. Par suite, au printemps, nos bataillons de couverture ont tout au plus le même effectif que les bataillons similaires allemands, et nos bataillons de l'intérieur ont à peine 430 à 440 hommes; il leur faut 560 réservistes pour se compléter. On comprend ainsi que la valeur combative de cette unité est moindre chez nous, car des hommes jeunes et célibataires acceptent plus volontiers les épreuves de la guerre que des réservistes qui laissent derrière eux, au pays, femme et enfans. Ajoutons enfin que le soldat allemand est choisi dans un contingent trop fort pour être entièrement incorporé, tandis que nous n'atteignons nos effectifs qu'en prenant tous les hommes valides, et même quelques-uns hors d'état de faire campagne. Pour la cavalerie et l'artillerie à cheval, la valeur combative de nos unités, estimée par la durée du service, est très inférieure à celle des unités allemandes où cette durée est de trois années et qui comptent beaucoup d'engagés de quatre ans. L'esprit égalitaire poussé à outrance dans notre loi de recrutement est, pour nous, une cause sérieuse de faiblesse. L'artillerie montée allemande, qui a déjà sur la nôtre une écrasante supériorité numérique, en possède encore une autre, la perfection de l'instruction militaire du soldat: la durée du service y est la même qu'en France, mais les artilleurs allemands ne sont pas distraits, comme les nôtres, dans les établissemens, par des travaux étrangers à la préparation à la guerre. C'est encore l'un des vices de la loi de 1905 qui, en réduisant la durée du service, n'a pas assuré, malgré les promesses faites, le fonctionnement des établissemens exclusivement au moyen de la main-d'œuvre civile. En revanche, nos officiers connaissent bien le maniement délicat du canon à tir rapide en service chez nous depuis quelques années, tout nouvellement adopté en Allemagne: cette cause de supériorité en notre faveur, très réelle aujourd'hui, disparaîtra peu à peu. Ainsi, tant au point de vue du nombre qu'à celui de la constitution de nos unités, nous avons le désavantage.

Mais si nous comparons la valeur du personnel, la valeur individuelle, nous avons sur nos voisins une supériorité incontestable. Notre soldat, bien qu'un peu frondeur, est naturellement discipliné, quand on sait le prendre, lui parler, lui donner confiance. La discipline alors ne se traduit point par la correc-

tion extérieure : elle n'en est pas moins profonde et sûre. Par la seule force de l'amour-propre, notre troupier est susceptible d'efforts surhumains et prolongés. De plus, sa vive intelligence le rend tout particulièrement apte à se plier aux méthodes de la guerre moderne, qui exige du simple fantassin une initiative personnelle croissante, que le rang serré ne lui permettait pas d'exercer; le désir de se distinguer lui donne l'envie de pousser de l'avant quand même; il est fier d'être remarqué de ses chefs et de ses camarades, et cette fierté lui fait oublier le danger et le conduit à des actes d'héroïsme à peine consciens. Dans les reconnaissances, dans la transmission des renseignemens, nos cavaliers montrent des qualités étonnantes : on est frappé de leur sentiment inné de l'orientation, de leur aptitude à se tirer d'affaire. Plus s'accroissent les difficultés des reconnaissances, plus ces aptitudes sont précieuses. Dans l'artillerie, le service des bouches à feu à tir rapide exige des canonniers des connaissances techniques assez étendues; il est curieux de voir avec quelle facilité nos simples servans manient correctement les outils délicats mis entre leurs mains, avec quelle habileté nos pointeurs font les petits calculs que leur impose le manuel de tir. Nos sapeurs, presque tous ouvriers de profession, possèdent une intelligence, une habileté manuelle, une faculté de se débrouiller qu'on ne trouve nulle part au même degré. Et nos tringlots enfin sont étonnans en campagne : de simples brigadiers ont traversé tout le Mexique, comme chefs de convois à peine escortés, en pays hostile, sans laisser une voiture en route. Il y a dans la race française un ensemble de qualités merveilleuses, susceptibles de compenser largement quelques imperfections de notre organisme et quelque insuffisance de nos effectifs. L'importance de cette supériorité de race ira toujours en s'accentuant à mesure que les progrès industriels donneront à la guerre un caractère plus scientifique, exigeant plus d'initiative, d'intelligence, de finesse et de souplesse de corps et d'esprit. Aux qualités naturelles répondent les défauts correspondans : une certaine tendance à l'indiscipline, lorsque le chef, que les hommes sont très capables d'apprécier, n'inspire pas confiance. L'enthousiasme a parfois pour corollaire le découragement; on nous l'a reproché souvent. Toutefois, en 1870, à Metz, nos troupes, soumises aux plus énergiques dissolvans, la défaite, la faim et l'oisiveté, ont bien montré leur ténacité. Le siège de

Sébastopol est encore une preuve frappante de leur persévérance. Le découragement vient vite; mais d'un mot, un chef avisé retrempe les âmes et fortifie les cœurs.

Notre sous-officier, en général plus jeune que le sous-officier allemand, connaît moins bien que ce dernier les détails du service intérieur, auquel il ne donne pas toute l'importance que certains lui attribuent; mais il sait prendre le soldat. De même origine que lui, sans morgue, sans brutalité, plein d'entrain, il sait remonter le ressort qui se détend par le mot à propos et surtout par l'exemple. Son autorité incontestable sur les hommes n'est due ni à son âge, ni à sa supériorité intellectuelle; elle est toute morale: il n'est pas craint, il est plutôt aimé. Dans la conduite de sa troupe, il montre souvent une grande initiative, du moins dans les corps, trop peu nombreux encore, où l'on ne comprime pas cette précieuse qualité. Aussi, malgré leur jeunesse et leur inexpérience relatives, nos sous-officiers, dans le combat sinon à la caserne, n'ont rien à envier à leurs collègues de l'Est. Un gros écueil cependant est à redouter : les effets fâcheux de la permanence des garnisons pour nos sous-officiers rengagés. Il y a lieu de s'en préoccuper.

Nos officiers de troupe possèdent, comme nos sous-officiers et nos soldats, les qualités natives si précieuses dans la guerre moderne; ils ont en outre sur les officiers allemands une très grande supériorité sous le rapport de l'instruction générale, de l'instruction technique et de l'aptitude au commandement. Les officiers allemands proviennent de deux origines: les élèves des corps de cadets et les aspirans-officiers. Les premiers entrent à l'âge de douze à quatorze ans aux écoles de cadets où les exercices militaires jouent un rôle prépondérant au détriment de l'instruction générale. Les aspirans entrent directement au régiment à l'âge minimum de dix-sept ans; l'instruction dont ils doivent faire preuve est tout à fait élémentaire, et leurs occupations dans les corps ne leur permettent pas d'augmenter beaucoup leur bagage scientifique. Les élèves des cadets doivent tous passer huit mois dans une école de guerre où l'enseignement porte sur des matières exclusivement militaires. Enfin, les uns et les autres ne sont promus officiers qu'après avoir subi un examen purement militaire aussi. Par suite, on peut affirmer que l'instruction générale des officiers allemands, dont 45 pour 100 seulement sont bacheliers, est très inférieure à celle de nos

jeunes officiers. Enfin, le recrutement des officiers souffre, en Allemagne, d'une crise qui ne se manifeste pas en France où le nombre des candidats aux grandes écoles militaires est loin de diminuer. La supériorité de nos officiers de troupe a été remarquée, par l'étranger même, dans la campagne de Chine. D'autre part, nos officiers, issus le plus souvent de familles modestes, sont plus rapprochés du soldat; ils savent s'en faire comprendre, se l'attacher, en tirer le meilleur parti. Si l'esprit de caste de l'officier allemand procure certains avantages au point de vue de la tradition, de la solidarité, de l'esprit de corps, notre recrutement démocratique rend plus solide l'union entre l'officier et la troupe et cette union, au combat, se transforme en force. Gardons-nous donc de toucher à nos grandes écoles qui sont une pépinière d'officiers de troupe incomparables.

Où nous perdons franchement du terrain, c'est dans l'organisation de l'état-major. Le corps de l'état-major allemand, déchargé de la besogne de chancellerie, est uniquement absorbé par la préparation à la guerre. Créé, puis cimenté par un homme qui resta fort longtemps à sa tête, il possède une admirable unité de vues qui se maintient par la tradition, par le contact incessant entre ses membres et l'État-major général et par l'impulsion du chef de cet état-major. Chez nous, les officiers sortis de l'École de guerre avec le brevet sont immédiatement répartis entre les brigades, les divisions, les corps d'armée, où ils échappent à toute direction continue; on les condamne à des travaux de bureau qui, non seulement absorbent leur temps, mais les détournent peu à peu du but à viser, la *guerre*. Petit à petit, ils deviennent paperassiers, médiocres cavaliers et oublient les principes stratégiques et tactiques qui leur ont été inculqués. Il y a des exceptions, mais elles ne font que confirmer la règle. C'est ainsi qu'une mauvaise organisation gâche les ressources les plus précieuses, car nos jeunes officiers brevetés seraient capables de constituer un corps d'état-major de tout premier ordre. Pour atteindre le résultat désiré, il faut une volonté de fer que rien ne vienne entraver. Il importe d'autant plus de remédier au mal que le haut commandement se recrute en grande partie dans l'état-major; tel vaudra celui-ci, tel vaudra le haut commandement.

En résumé, la valeur militaire de tout notre personnel, considéré individuellement, est hors de pair.

Mais la valeur d'un organisme aussi complexe que l'armée ne résulte pas uniquement de la valeur des individus qui le composent : il faut à cet organisme une valeur morale propre, collective, qui dépend d'un certain nombre de facteurs, l'autorité du commandement, la discipline, l'esprit de sacrifice, en un mot la cohésion sans laquelle la masse n'est qu'une cohue. Notre armée de 1870 possédait au plus haut point ces divers élémens de puissance : ce qui lui manqua, outre le nombre, ce furent des chefs préparés à la guerre par l'étude approfondie des campagnes antérieures et une doctrine offensive qui avait momentanément disparu. Aussitôt après la guerre 1870-71, notre armée, consciente de ses fautes, se mit résolument à l'étude des campagnes des grands capitaines, particulièrement des campagnes de Napoléon, dont les leçons, oubliées en France, avaient été si bien mises à profit contre elle. La rapide réorganisation de nos forces et les progrès extraordinaires accomplis rendirent à tous la confiance, l'enthousiasme et l'espérance. Aux manœuvres de 1891, l'armée atteignit le summum de sa valeur morale et, au mémorable déjeuner de Vitry, qui en fut la clôture, M. Carnot, président de la République, dans un discours vibrant de patriotisme, le montra d'une manière éclatante. Les officiers étrangers constataient, les uns avec une admiration et une sympathie sincères, les autres avec une crainte jalouse, le relèvement si frappant de l'armée française. Depuis lors l'armée fit encore des progrès techniques et tactiques, mais jamais son état moral ne fut plus haut qu'en 1891. A partir de cette date. soutenus par les étrangers intéressés, les ennemis intérieurs de l'armée commencèrent cette campagne conduite avec une ténacité, un art, une patience pour lesquels nous aurions la plus grande admiration, si le but en était louable. Ils comprennent des philosophes humanitaires de très bonne foi, des utopistes qui croient à la paix universelle et à l'amitié entre les peuples, enfin les adversaires de l'ordre social et de nos institutions : pour tous, la suppression de l'armée permanente est la première étape nécessaire vers le but qu'ils se proposent. Tous ces désorganisateurs consciens furent et sont encore aidés par les jeunes intellectuels de la bourgeoisie qui fuient le service militaire, puis par quelques législateurs sans conscience qui, par intérêt électoral, ne craignent pas, pour flatter la passion la plus basse, l'égoïsme, de diminuer les charges indispensables

que réclame impérieusement la sécurité d'une nation. L'assaut contre nos institutions militaires fut d'abord furieux : cette brusque attaque n'ayant pas réussi aussi vite qu'ils l'espéraient, les destructeurs procédèrent à une attaque régulière, lente, tenace, en introduisant peu à peu, avec une remarquable méthode, les élémens de dissociation dont nous souffrons tant aujourd'hui. Nos gouvernans, ou complices, ou inconsciens, et la majorité parlementaire adoptèrent successivement les mesures proposées par une association occulte, ennemie décidée de l'armée permanente. Ces mesures prises une à une paraissent anodines; mais, quand on les rapproche, elles forment dans leur ensemble le plus puissant ferment de dissociation. Passons en revue quelques-unes des étapes ainsi parcourues.

Il fallait tout d'abord mettre, entre les mains du ministre de la Guerre, le pouvoir absolu sur l'avancement des officiers, sur leur carrière. Un décret du 9 janvier 1900 avait institué des commissions d'arme et une commission supérieure qui devaient établir, chaque année, des listes de *proposition* pour l'inscription au tableau d'avancement aux différens grades, jusqu'à celui de colonel. Le ministre devait examiner les listes et prononcer en dernier ressort. Auparavant, les commissions décidaient elles-mêmes de la mise au tableau. Les dispositions nouvelles étaient ainsi justifiées : « Je considère comme non moins indispensable de faire sanctionner par décret le droit réservé au ministre seul, auquel incombe la responsabilité de tout ce qui touche à l'armée, d'arrêter en dernier ressort les inscriptions au tableau d'avancement. » Avec ce raisonnement, il faudrait aussi laisser au ministre seul la nomination des sous-officiers et des caporaux. Il est indiscutable qu'en pareille matière la décentralisation s'impose, aussi bien pour l'avancement des officiers que pour celui des hommes de troupe; la récompense de l'avancement au choix doit être judicieusement laissée à l'autorité qui est en état de connaître et d'apprécier les intéressés. On ne saurait admettre que le ministre connaisse les officiers subalternes, ni même les colonels; il ne peut donc prononcer que sur l'avis des chefs hiérarchiques, ce qui revient à leur concéder la décision, sur des renseignemens privés, provenant de sources peu sûres, ou même intéressées à la désorganisation. Le ministre qui était alors à la tête de l'armée ne pouvait prévoir les conséquences de ce décret qui lui mettait dans la main une arme dont il se serait

servi prudemment et loyalement; il ne pouvait prévoir ce que ferait de cette arme son successeur, esclave d'une association directrice néfaste. Un système de délation, qui est une honte, fonctionna régulièrement, et l'avancement tomba de la sorte dans les attributions d'une secte politique. Non seulement ainsi on arrivait au favoritisme le plus scandaleux, mais aussi à l'abaissement des caractères, et l'on oblitérait les consciences. Le fait suivant, qui s'est passé récemment, en donne une preuve : un officier de grade élevé, président d'un conseil de guerre, a pu répondre à un témoin qui se plaignait d'avoir été traité de délateur : « Ce n'est pas une injure. » Tel est l'effet du poison officiel !

Les commissions de classement, ayant le droit de proposer, pouvaient donc éliminer les officiers qu'elles jugeaient incapables ; c'était un frein à l'omnipotence du ministre qui voulait être libre de choisir sans restriction tous les sujets, quelque médiocres qu'ils fussent, donnant des garanties aux sectaires. Aussi un décret du 15 mars 1901 supprima les commissions et les listes de proposition et décida qu'il serait établi, dans chaque corps d'armée, des listes portant *tous les candidats* remplissant les conditions légales pour l'avancement au choix. Les différens chefs hiérarchiques indiquent sur ces listes, dans des colonnes spéciales, le numéro de préférence qu'ils accordent à chaque sujet ; quand un officier est jugé incapable de passer au choix, le chef met devant son nom la mention « ajourné. » Il n'y avait plus dès lors et il n'y a plus encore maintenant aucun frein à l'arbitraire ; on voit, chaque année, le ministre évincer du tableau les officiers les plus appréciés et porter son choix non seulement sur ceux qui sont présentés les derniers, mais même sur les ajournés ! Quelle déconsidération pour le commandement ! Mais c'est ce qu'on voulait : on ne saurait nier que l'avancement, à partir de ce moment, dépend uniquement d'influences non militaires.

Qu'en résulte-t-il ? D'abord l'amoindrissement du commandement, qui n'a plus d'influence sur la carrière des officiers. Ceux-ci voient que leur avenir ne dépend plus de leur valeur militaire. Les uns, systématiquement écartés, perdent peu à peu le feu sacré, le zèle, se découragent, s'abandonnent, deviennent des serviteurs médiocres, ou bien quittent l'armée : le nombre des officiers qui ont ainsi abandonné la partie est effrayant et, il faut être sincère, ce sont souvent les meilleurs. N'est-ce pas, par

exemple, une indignité de voir en disponibilité un officier comme le général Geslin de Bourgogne, dont un général allemand, von Bissing, disait en 1901 : « Il n'y a qu'en France où l'on puisse voir le *premier général de cavalerie de l'Europe* employé dans un port de guerre. » Le général de Bourgogne était alors encore en activité; que dirait l'officier allemand aujourd'hui où « le premier général de cavalerie de l'Europe » est mis à l'écart? Et combien d'autres pourrait-on citer dans toutes les armes et dans tous les grades! Est-ce là un bon emploi de la force militaire du pays? D'autres officiers, moins bien trempés, se font les cliens d'hommes politiques et s'avilissent, perdant ainsi de plus en plus la vertu nécessaire chez un chef, le *caractère;* ces derniers sont comblés de faveurs. Par suite, depuis quelques années, on trouve à la tête de quelques-unes de nos grosses unités des chefs peu capables qui n'inspirent ni l'affection, ni la confiance. Ayant conscience de la méfiance qu'ils inspirent, ils ont le commandement dur et inégal. Enfin, pour ne pas s'attirer d'affaires, ils n'osent pas sévir à propos, et l'indiscipline gagne chaque jour du terrain. Il faut réellement que l'âme française ait un grand fond de jugement, de bon sens et d'amour du devoir pour que le mal ne progresse pas plus rapidement lorsque l'une des causes de l'indiscipline est la faiblesse du commandement.

Ce n'était pas tout de tenir les officiers par l'intérêt de leur carrière, il fallait abaisser leur prestige. Passons sous silence tous les écrits immondes où ils étaient et sont encore traînés dans la boue, écrits que le gouvernement a tolérés; passons sous silence l'action dissolvante de la délation sollicitée et encouragée et prenons seulement les actes officiels. Une circulaire du 1er octobre 1900 supprima l'apport dotal exigé jusqu'alors de toute personne recherchée en mariage par un officier. On justifia cette mesure par cette seule phrase: « Les circonstances qui avaient motivé cette prescription n'existent plus aujourd'hui. » On se demande quelles sont ces circonstances? Cette sage prescription avait pour objet de mettre l'officier à même de tenir son rang social honorablement; supprimer cette garantie était un moyen de discréditer quelques-uns d'entre eux, ce qui rejaillirait sur les autres. Il n'y avait encore là qu'une atteinte matérielle; bientôt la situation s'aggrava, au point de vue moral, par la facilité avec laquelle on permit de légitimer des liaisons anciennes ou de faire des mariages dans des familles d'une situa-

tion très inférieure. Non seulement on abaissait ainsi le niveau social du corps d'officiers, mais on amoindrissait l'esprit de solidarité qui prend sa source dans les relations entre les officiers et entre leurs familles. De là des jalousies qui portèrent rapidement leurs fruits.

Le 13 janvier 1905, une circulaire prescrivit de communiquer à l'avenir aux officiers toutes les notes qui leur étaient données par leurs chefs. Il en résulta tout d'abord que les notes devinrent banales et rien, dès lors, ne saurait plus arrêter le ministre dans l'arbitraire de ses choix. Comment cette mesure était-elle motivée? « On ne saurait se plaindre de l'application d'un principe *d'honnêteté et de franchise.* » Est-il permis d'exprimer plus brutalement dans une pièce officielle la suspicion du gouvernement à l'égard « de l'honnêteté et de la franchise » des chefs de l'armée? Une pareille phrase n'est-elle pas un véritable soufflet? Des sphères officielles, grâce à une propagande effrénée, la méfiance gagna le public dont l'opinion devint hostile aux officiers; ceux-ci, découragés et blessés, perdent l'énergie et la confiance en soi, ces deux qualités maîtresses chez des conducteurs d'hommes.

Il ne suffisait point d'abaisser les officiers, il fallait aussi les détacher de leur rôle militaire en les employant à des missions qui n'ont aucun rapport avec la préparation à la guerre. On augmenta leurs fonctions administratives, un jour en leur confiant certaines réparations au casernement, puis le blanchissage du linge, ensuite l'entreprise des lits militaires, etc. En même temps on en faisait des professeurs d'enseignement civique, eux qui ne sont même pas électeurs. Enfin, pour couronner l'œuvre, on leur imposa l'obligation de donner l'enseignement professionnel sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, la mutualité, etc., leur enlevant intentionnellement ainsi les loisirs indispensables à leurs études militaires. Afin d'atteindre le but plus sûrement, de démilitariser l'armée, une circulaire prescrivit aux chefs de corps de signaler au ministre les officiers qui montreraient du zèle dans ces nouvelles fonctions, afin qu'il pût les récompenser. A eux donc les faveurs et l'avancement, et l'on s'étonnera si la valeur guerrière de nos unités s'affaiblit! A toutes ces mesures susceptibles de nuire au prestige et à l'autorité du commandement, s'ajoute l'article 38 de la loi du 21 mars 1905, qui limite à quinze jours par an le nombre

des journées de permission qu'un chef de corps peut accorder à chaque homme. On enlevait au commandement son plus puissant levier, en France du moins, la récompense; on ne lui laissait que le droit de punir. Tout cela paraissant encore insuffisant, un décret récent sur les honneurs et préséances enlève à nos chefs le dernier prestige qui leur était laissé. Les préséances sont pourtant le moyen le plus économique de payer les services d'hommes dévoués, plus sensibles à l'honneur qu'à l'argent. Ce décret est une véritable humiliation pour l'armée. Enfin nos officiers n'ont même plus les garanties que les fonctionnaires les plus infimes ont exigées et obtenues : des officiers ont été mis à la retraite d'office et, tout récemment encore, un colonel, sans qu'ils aient été entendus par leurs chefs, sans qu'ils aient pu se défendre, sans même qu'ils aient eu connaissance des motifs d'une décision qui brise leur carrière. Et l'on vient parler de justice, de garanties, de dignité humaine, lorsqu'il s'agit de mauvais sujets traduits en conseil de guerre !

Ayant profondément atteint l'armée en frappant à la tête, il fallait aussi la saper par le bas, par l'indiscipline. Conformément aux prescriptions du décret du 2 mai 1902, « lorsque les hommes des sections de fusiliers de discipline ont donné des preuves certaines d'amendement, ils sont admis dans un corps de troupe de leur arme d'origine. » L'effet de cette mesure se fit bientôt sentir : les disciplinaires réintégrés devinrent dans les régimens de véritables foyers d'infection et de contagion et détournèrent de leurs devoirs un grand nombre de jeunes gens faibles. Pourquoi prit-on cette mesure déplorable ? « L'opinion publique et le Parlement réclament avec instance que le courant d'humanité que traverse notre législation pénale s'étende aux militaires des compagnies de discipline. » Cette sensiblerie a pour effet la contamination d'un grand nombre de braves gens qui fussent restés sains hors du contact des pervertis. Voilà où conduit cette phraséologie soi-disant humanitaire, contraire à tout esprit de justice et de prudence sociale. Quelque temps après, une circulaire du 31 août 1905 prescrivait aux chefs de corps de « s'efforcer d'obtenir la *discipline volontaire.* » Voilà le grand mot lâché officiellement. Depuis lors, les chefs de corps n'osent plus sévir, et l'esprit de discipline fond peu à peu comme neige au soleil, d'autant plus que toutes les fois qu'un fait grave se produit, le ministre donne tort aux chefs. Il ne faut pas s'étonner si, la lit-

térature malsaine et démoralisante aidant, la discipline faiblit. Chaque jour en apporte une preuve nouvelle; il serait impossible au plus optimiste de le nier; les faits s'accumulent. Il ne suffisait pas encore de saper la discipline par des mesures imprudentes, il fallait aussi supprimer la crainte du châtiment qui pouvait encore la maintenir quelque peu. Supprimons donc les conseils de guerre! Cependant, à la suite des incidens du Midi, le gouvernement n'osa pas faire discuter son projet relatif à cette suppression; il sentait que l'opinion émue ne le suivrait peut-être pas. Mais on oublie vite, et tout dernièrement le Conseil général d'un département émit un vœu demandant au gouvernement de présenter son projet dès la rentrée des Chambres.

Ce n'est pas tout encore. Nous avons vu la politique maîtresse de l'avancement des officiers; elle s'infiltre aussi dans les rangs inférieurs. Conformément aux prescriptions d'une circulaire du 24 juillet 1903 et d'une instruction du 14 septembre 1906, les congés de soutiens de famille, les devancemens d'appel et les ajournemens des réservistes, les permissions pour les moissons ne sont plus accordés par les chefs de corps sans l'avis favorable du préfet. Malheur aux familles taxées de tiédeur envers le gouvernement par les *délégués* qui, dans chaque commune, sont les vils espions de la Préfecture! Elles n'ont aucune justice à espérer. Jamais régime autocratique ne fut plus cynique.

Nous devons cette vérité au pays : *l'armée se désorganise*. Elle a tous les élémens nécessaires pour être la première du monde et, ce qui le prouve, c'est sa résistance même aux persistans efforts de ses ennemis intérieurs. Tandis que l'Allemagne fait tout pour créer, entretenir et fortifier la valeur morale collective de son armée, nous démolissons tout pierre par pierre. Il est temps, il est grand temps de nous ressaisir; le mal n'est pas encore incurable; n'attendons pas qu'il le devienne. Jusqu'ici, les jeunes gens incorporés à vingt et un ans n'ont pas encore été contaminés; ils forment d'excellens soldats chez lesquels on éveille facilement les qualités natives endormies, les nobles ardeurs étouffées. Seuls les réservistes sont touchés, empoisonnés par les orateurs de ces réunions publiques où le drapeau tricolore est planté dans le fumier, où le mot de patrie est ridiculisé. Mais il est facile de constater, chez les jeunes gens de quinze à seize ans et au-dessous, les effets du poison versé sur toute une

génération par certains instituteurs acquis aux funestes doctrines de l'internationalisme. Ils ne sont qu'une minorité, dira-t-on: nous voulons bien le croire ou plutôt l'espérer; mais c'est une minorité fort active, démoralisante au plus haut degré.

Le tableau que nous traçons n'est pas poussé au noir; il est vrai. Cependant, nous nous garderions d'étaler aux yeux la plaie qui nous ronge, si nous en estimions la guérison impossible. Il y a dans la nation française une force intérieure, une vitalité trop grandes pour qu'il y ait lieu de désespérer et nous avons cette conviction profonde que le remède est facile à trouver, et que ses effets se feront sentir rapidement si on veut l'appliquer vigoureusement. La première chose à faire est d'arrêter tout de suite et énergiquement l'éducation antipatriotique et sans idéal donnée par quelques instituteurs. L'esprit des enfans reçoit facilement des empreintes ineffaçables. Ici ni demi-mesure, ni faiblesse : tout éducateur qui se refuse à développer chez l'enfant l'amour de la patrie, l'esprit de sacrifice, la notion stricte du devoir, doit être immédiatement exclu du corps enseignant : il faut à tout prix atteindre le mal à sa source. Pour compléter cette œuvre salutaire, il convient de s'occuper aussi de l'éducation politique, sociale et économique de ce peuple ouvrier qu'on abandonne aujourd'hui, sans défense, aux professeurs de socialisme et d'anarchie. Ces ouvriers sont intelligens et très aptes à ouvrir leur esprit aux saines doctrines, à être soustraits aux utopies dangereuses; il y a là une belle campagne à entreprendre pour notre jeunesse éclairée et active, et, si cette campagne est bien menée, sous l'action de l'initiative privée, les résultats ne tarderont pas à se faire sentir.

D'un autre côté, il est temps de rétablir le prestige et l'autorité du commandement. Avant tout, il faut apporter la justice dans l'avancement des officiers et accorder cet avancement au seul mérite militaire. On devra prendre aussi toutes les mesures susceptibles de donner la cohésion au corps d'officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale. Il faut enfin réveiller dans tous les esprits le sentiment offensif, nous dirons même le sentiment agressif qui donne tant d'avantages au début d'une campagne. Telle est l'œuvre morale à accomplir sans retard.

Nous terminerons en esquissant en quelques mots les mesures pressantes qui s'imposent au point de vue de notre organisa-

tion matérielle. Les plus importantes et les plus urgentes sont : la première, de compléter et de modifier la loi du 21 mars 1905, de manière à assurer le nombre indispensable de rengagemens; la seconde d'organiser notre corps d'état-major en vue de la guerre. Il faudra songer en même temps à renforcer notre couverture. Les Allemands ne sauraient en prendre ombrage, car ils savent fort bien que le retard initial de notre mobilisation, dû à notre constitution même, ne peut être compensé que par le renforcement de nos forces de la frontière. On objectera qu'à cette mesure les Allemands répondront en renforçant aussi leur couverture, et que nous nous trouverons toujours dans la même situation réciproque. Ce n'est pas tout à fait exact; la frontière a une étendue limitée, et il arrivera forcément un instant où la supériorité numérique n'aura plus d'importance. Il importe au plus haut point d'augmenter notre artillerie de campagne, mais il serait illusoire de le faire avant d'avoir assuré *très largement* nos approvisionnemens en munitions. Enfin il y a lieu de compenser notre infériorité en cavalerie, en constituant des bataillons cyclistes, le seul élément capable de donner à nos divisions de cavalerie le supplément de forces qui leur est indispensable. En dernier lieu, il faut absolument prendre les mesures nécessaires pour empêcher la violation de notre territoire au début d'une campagne, violation qui nous priverait de toutes les ressources militaires de la zone envahie.

Quand toutes ces mesures seront prises, quand le moral de la collectivité que forme l'armée sera rétabli, — et ce n'est pas là une œuvre de longue haleine, — nous serons en mesure de considérer avec calme, sans la moindre anxiété, la perspective d'une guerre, confians dans notre force.

Concluons. L'Allemagne aura toujours sur nous l'avantage du nombre et celui de la valeur combative supérieure de ses unités due à sa loi de recrutement. Mais nous pouvons compenser ces avantages en utilisant les précieuses qualités de race qui nous sont propres, et en développant la valeur morale de la collectivité armée par tous les moyens. Toute cette action morale se résume en un mot : « Sus aux désorganisateurs ! » et, demain, la France sera plus forte que jamais.

GÉNÉRAL H. LANGLOIS.

PASCAL A-T-IL ÉTÉ AMOUREUX?

A PROPOS D'UN NOUVEAU MANUSCRIT DU *DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR*

Il n'y a guère qu'un demi-siècle qu'on se pose la question.

Je ne crois pas qu'avant la publication, par Victor Cousin, ici même, du *Discours sur les passions de l'amour*, on se soit jamais avisé sérieusement de croire ou de dire que Pascal ait été amoureux.

Mais depuis que Cousin, de sa voix grandiloquente, a proclamé l'auteur des *Pensées* « jeune, beau, plein de langueur et d'ardeur, impétueux et réfléchi, superbe et mélancolique, » depuis qu'il a vu « ses grands yeux lancer des flammes, » l'idée des amours de Pascal a fait du chemin dans les esprits, et elle a pour elle des autorités imposantes. Si quelques « pascalisans » y résistaient, ou y résistent encore, — Sainte-Beuve, Ferdinand Brunetière, M. Gazier, M. Michaut, M. Lanson peut-être, M. Brunschvicg, — d'autres l'acceptent et la défendent avec plus ou moins d'entrain : Faugère, Havet, Molinier, Ravaisson, le regretté Sully Prudhomme, M. Boutroux, pour ne pas citer les moindres. On sait que Mme Ackermann a composé sur cette donnée un épisode d'un curieux petit poème. Tout récemment, M. Émile Faguet a consacré à *Pascal amoureux* un chapitre, — affirmatif, — du livre de fine psychologie, de verve ingénieuse, spirituelle

et un peu narquoise, — livre amusant comme le plus amusant des romans, — qu'il a intitulé : *Amours d'hommes de lettres* (1). La question sera traitée encore dans un livre fort remarquable sur Pascal dont j'ai les bonnes feuilles entre les mains, et qui va prochainement paraître (2). Elle est, on le voit, et plus que jamais, à l'ordre du jour. Et peut-être y a-t-il lieu de la reprendre avec quelque détail.

Je crois, ou du moins j'espère l'aborder sans préjugé d'aucune sorte. Que Pascal ait été vraiment amoureux, cela ne le diminuerait point à mes yeux, — tout au contraire. Il ne me déplairait même nullement, — dût-on m'accuser d'un peu de romantisme persistant, — que l'auteur des *Pensées*, qui a connu, éprouvé tous les grands sentimens de l'humanité, eût connu aussi celui-là, avant d'en faire le sacrifice à son Dieu. Son « cas » en serait peut-être plus significatif et plus complet... Mais il ne s'agit pas ici de nos préférences ou de nos reconstructions personnelles. Voyons les faits.

I

Et tout d'abord, le *Discours sur les passions de l'amour* est-il bien de Pascal?

Cousin, lui, n'en doutait pas : ne l'avait-il pas découvert? « Dès la première phrase, déclarait-il, *je sentis Pascal*, et ma conviction s'accrut à mesure que j'avançais. Les preuves surabondent pour quiconque a eu un commerce intime avec les *Pensées*... N'est-ce pas là sa manière ardente et altière, tant d'esprit et tant de passion, ce parler si fin et si grand, *cet accent que je reconnaîtrais entre mille?... Il faut donc* que ce fragment soit de Pascal; il est signé de ce nom à toutes les lignes. »

La conviction de Cousin a été contagieuse. Elle a gagné à peu près tous les éditeurs et commentateurs de Pascal. De Victor Cousin à Sully Prudhomme, et de Faugère à M. Michaut, on a généralement cru qu'il fallait attribuer à l'auteur

(1) *Amours d'hommes de lettres*, par M. Émile Faguet, 1 vol. in-16; Société française d'imprimerie et de librairie, 1907. — Ces « hommes de lettres » sont Pascal, Corneille, Voltaire, Mirabeau, Chateaubriand, Lamartine, Guizot, Mérimée, Sainte-Beuve, George Sand et Musset.

(2) *Pascal et son temps*, par M. F. Strowski; t. II, l'*Histoire de Pascal*, 1 vol. in-16; Paris, Plon.

des *Pensées* le *Discours sur les passions de l'amour*. Et M. Faguet a pu écrire : « Le *Discours sur les passions de l'amour* est de Pascal. Je serai bref sur ce point, la contestation étant faible, et les contestans, pour ainsi parler, n'existant plus... Je répète que personne, à ma connaissance, ne conteste actuellement que le *Discours sur les passions de l'amour* soit de Blaise Pascal. »

Deux critiques cependant, — et ce sont les seuls que je sache, — sans d'ailleurs instituer une discussion en règle, semblent avoir eu des doutes plus ou moins formels à cet égard. Le premier en date est M. Gazier, dans une étude vieille de trente ans, et qu'il a recueillie depuis dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire* (1) : « Il n'est pas absolument certain, écrivait-il, que Pascal soit l'auteur de cet admirable *Discours*, si heureusement découvert par Victor Cousin. » Ferdinand Brunetière, un peu plus tard, ici même, déclarait « qu'il ne voyait pas la marque de Pascal empreinte si manifestement ni si profondément dans le *Discours sur les passions de l'amour*, et qu'au surplus, il n'est pas prouvé que ce *Discours* soit vraiment de Pascal. Les manuscrits eux-mêmes, ajoutait-t-il, se bornent à le lui attribuer (2). »

Les argumens sur lesquels on s'appuie pour admettre l'authenticité du *Discours* sont de deux sortes. Les uns sont d'ordre tout littéraire, pour ne pas dire tout subjectif. On examine le fragment en lui-même ; on est frappé des ressemblances de forme ou de fond qu'il présente avec les *Pensées*, et qui sont en effet assez nombreuses et fort curieuses. Bref, on reprend et l'on développe, avec plus ou moins d'ingéniosité ou d'éloquence, les fougueuses intuitions de Cousin que nous rappelions tout à l'heure ; et volontiers on s'écrierait avec lui : « Je *sens* Pascal. »

(1) A. Gazier, *Pascal et Mlle de Roannez, les Prétendues amours de Pascal*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire*, Paris, A. Colin, 1906. — Je dirai tout à l'heure tout ce que ces pages doivent à M. Gazier.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er septembre 1885, ou dans la 3e série des *Études critiques*, l'article intitulé *De quelques travaux récens sur Pascal*. Et dans son *Manuel de l'histoire de la littérature française* (1898), Ferdinand Brunetière revenait très brièvement sur la question, et parlant incidemment du *Discours*, il s'empressait d'ajouter : « en admettant que Pascal en soit l'auteur. » — M. G. Lanson, de son côté, après avoir écrit dans son *Histoire de la littérature française*, 1894 (p. 445) : « De ce temps serait ce *Discours sur les passions de l'amour* qu'on lui attribue, » — formule qui semble impliquer quelque scepticisme, — s'est prononcé depuis très nettement pour l'affirmative : « Le *Discours sur les passions de l'amour*, qui est bien de lui, » écrit-il dans son article *Pascal* de la *Grande Encyclopédie*, 1898.

Avouerai-je qu'à y bien réfléchir, tout cet « impressionnisme » me frappe peu? Certes, je suis sensible autant que personne à tout ce que l'on déploie d'esprit de finesse pour « reconnaître » du Pascal dans le *Discours;* et même, s'il faut être franc, je ne résiste pas sans quelque effort aux tentantes suggestions que l'éloquence de Cousin, l'ingéniosité critique de Havet, de M. Brunschvicg, ou de M. Michaut dans leurs éditions, la verve persuasive de M. Émile Faguet détermineraient aisément dans mon esprit (1).

Mais le moindre grain de mil
Ferait bien mieux mon affaire,

je veux dire le moindre mot, le moindre témoignage d'un contemporain de Pascal, quel qu'il soit, ou de Marguerite Périer, ou même de l'auteur du *Recueil d'Utrecht.* Or, ici, rien de tel, comme nous le verrons tout à l'heure. En réalité, ce sont choses infiniment délicates et hasardeuses que ces sortes d'attributions posthumes, quand on est obligé de se fier aux seules données du goût individuel. « Nous sacrifierions volontiers, écrivait ici même à ce propos Sully Prudhomme, nous sacrifierions volontiers cet argument tiré du style; dans les productions de l'art, les parfaites ressemblances fortuites sont rares, mais les habiles pastiches ne manquent pas, et nous sommes obligé de convenir que les qualités de forme ne sont pas des marques de fabrique indiscutables; en peinture, par exemple, de fréquens débats l'attestent suffisamment. Encore moins alléguerions-nous la répétition, dans ce *Discours*, de certaines sentences du recueil des *Pensées;* on nous répondrait qu'un faussaire ne devait pas négliger ce facile moyen de faire illusion. » L'observation est d'une parfaite justesse. On a pu tout dernièrement, avec une probabilité qui confine à la certitude, restituer à Fénelon une partie de sa correspondance avec M[me] Guyon; mais il y avait là des indices qui portaient pour ainsi dire avec eux leur preuve maté-

(1) Ce ne sont pas là, comme on pourrait le penser, de vaines précautions oratoires. M. Faguet surtout a été bien près de me faire partager sa conviction. J'avais parlé dans la 1[re] et la 2[e] édition de mon livre sur *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence* (Fontemoing, 1898 et 1899) de « l'authenticité probable, mais non certaine du *Discours.* » Après avoir lu l'article de M. Faguet, j'ai eu le tort de me corriger, et, dans la 3[e] édition (1904), d'affirmer « l'authenticité probable, presque certaine » du morceau.

rielle (1). Ces cas sont extrêmement rares. Je sais d'autre part un érudit qui, rencontrant dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale un très beau et très éloquent panégyrique de saint Thomas d'Aquin, tout à fait digne de Bossuet, avait cru d'autant mieux pouvoir l'attribuer au grand orateur, que celui-ci a prononcé sur le même sujet un discours que nous avons perdu : au moment de faire part au public de sa découverte, il trouva le panégyrique imprimé tout au long dans les œuvres de... Fromentières. Quand on a dans son souvenir quelque mésaventure de ce genre, on devient quelque peu prudent, pour ne pas dire quelque peu sceptique, et, pour attribuer après coup aux grands écrivains des œuvres dont ils n'ont pas revendiqué la paternité, on exige des preuves d'un ordre moins strictement littéraire, des garanties plus extérieures et plus positives.

Ces garanties existent-elles en ce qui concerne le *Discours sur les passions de l'amour?* On l'affirme volontiers. Mais avant de discuter ces affirmations ou ces preuves, il est deux observations qu'on ne peut s'empêcher de faire, et qui, je le sais, ont donné à penser, ou à douter, à plus d'un lecteur du *Discours*.

Il y a d'abord un fait qui doit dominer tout le débat, et qui ne laisse pas d'être un peu inquiétant. Pendant près de deux siècles, le *Discours sur les passions de l'amour* est resté complètement inconnu. Personne, ni dans l'entourage immédiat de Pascal, ni dans le milieu janséniste, ni parmi ses innombrables lecteurs, admirateurs ou adversaires, au XVIIe, au XVIIIe et dans la première moitié du XIXe siècle, personne, que nous sachions, absolument personne n'en parle, personne n'y fait la moindre allusion. Cousin est bien le premier, sinon à l'avoir découvert, du moins à en signaler publiquement l'existence. Cette ignorance, ce silence ne sont-ils pas bien extraordinaires? C'est là un fait, je crois,

(1) Voyez à cet égard, *Fénelon et Mme Guyon, Documens inédits*, par M. Maurice Masson, 1 vol. in-16; Hachette, 1907. Pour démontrer que des lettres de Fénelon, publiées en 1768, par le pasteur Dutoit-Mambrini, et dont on avait mis en doute l'authenticité, sont bien de l'auteur du *Télémaque*, M. Masson, dans sa fine et savante *Introduction*, a tiré très heureusement parti de ce fait que les lettres en question contiennent des allusions précises à certains faits que Dutoit n'a pu connaître, et qui nous ont été révélés par des documens mis au jour après sa mort : l'argument est en effet décisif. Pour établir d'une manière aussi péremptoire l'authenticité du *Discours*, il faudrait découvrir, — et je ne crois pas que l'on y parvienne, — entre certaines des *Pensées* retrouvées *au cours du XIXe siècle* et certains passages du *Discours* des rapports si étroits, que l'identité de l'auteur s'imposerait.

unique dans l'histoire littéraire de Pascal. Tous ses autres écrits, même ceux qui furent longtemps perdus, comme son *Abrégé de la Vie de Jésus-Christ*, par exemple, nous sont signalés par l'un de ceux qui s'intéressaient à sa gloire, ou à son œuvre. Le *Discours* seul fait exception. Si c'est un pur hasard, voilà un hasard bien malencontreux.

Autre coïncidence un peu gênante. Le *Discours* est seul de son espèce dans l'œuvre tout entière de Pascal. Si épurée qu'en soit l'inspiration, ces quelques pages forment un curieux contraste, je ne dis même pas avec les traités scientifiques du grand écrivain, ou avec le *Mystère de Jésus*, mais avec les plus spirituelles des *Provinciales* et les plus « mondaines » des *Pensées*. Qu'il y ait dans l'œuvre de Stendhal, ou dans celle de Senancour, ou dans celle de Michelet, un traité de l'*Amour*, nous n'en sommes point étonnés. Mais dans celle de Pascal! S'il est vrai, suivant le mot du poète, que

Quelques *crimes* toujours précèdent les grands crimes,

— précèdent, ou suivent, — nous sommes un peu surpris que Pascal, ayant d'ailleurs si bien réussi, n'ait point récidivé, et qu'il n'ait pas, dans sa vie, d'autre « péché de jeunesse. »

Et assurément, tout est possible, et, comme l'a dit un autre poète,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Seulement, dans ce cas, le vrai, pour s'imposer à l'esprit, doit présenter des titres doublement éprouvés. Et ceux du *Discours* à la créance des lecteurs de Pascal doivent être vérifiés de fort près.

Cousin, lui, avait vite fait de trancher la question. « Ce n'est point une simple conjecture de mon esprit, déclarait-il superbement. D'autres avant moi, au XVIIe siècle, des gens liés avec Port-Royal, qui connaissaient Pascal et sa famille, les bénédictins, lui ont attribué ce fragment... » Et il concluait : « Je ne veux point pousser plus loin la démonstration; le fragment est donc bien de Pascal. On le croyait à Saint-Germain, l'ouvrage lui-même le prouve; ce n'est point une supposition vraisemblable, c'est un fait indubitable. »

Ce n'est même pas une supposition vraisemblable. L'opinion des bénédictins de Saint-Germain-des-Prés nous échappe absolument, et Cousin s'en serait bien aperçu, s'il avait étudié d'un

peu plus près le manuscrit d'où il a tiré le texte du *Discours*. Ce manuscrit faisait partie, non pas du tout, comme il l'affirme, avec sa fougue habituelle d'inexactitude, du *Résidu de Saint-Germain*, mais bien, comme le faisait observer un peu aigrement Faugère, un an après, du *Fonds de Saint-Germain-Gesvres*. Il portait alors le numéro 74 : il porte aujourd'hui, sur les *Catalogues* de la Bibliothèque nationale (*Fonds Français*), le numéro 19303. Or, voici l'origine du fonds de Saint-Germain-Gesvres (1). Louis Potier, cardinal de Gesvres, ayant légué à Saint-Germain-des-Prés en 1736 sa riche bibliothèque, — qui semble avoir compris environ deux cents manuscrits, — les bénédictins de la célèbre abbaye en prirent livraison le 9 décembre 1745 ; et, à partir de ce moment, à Saint-Germain, comme plus tard à la Bibliothèque nationale, jusqu'en 1865, les manuscrits de Gesvres ont toujours formé un fonds spécial. Ajoutons qu'un grand nombre de manuscrits de la bibliothèque de Gesvres avaient appartenu, ainsi qu'en témoignent les *ex-libris*, à B. H. de Fourcy. Le nôtre est précisément de ceux-là. Il résulte de tout ceci jusqu'à l'évidence, — et la simple vue du manuscrit est à cet égard convaincante, — que les indications et renseignemens qu'il fournit ne sont nullement imputables aux bénédictins, pas plus d'ailleurs qu'ils ne le sont au cardinal de Gesvres : ils ne le sont même pas à M. de Fourcy, mais simplement au copiste *anonyme* qui a travaillé pour lui. Les moines de Saint-Germain se sont sans doute contentés de recueillir, avec les autres, le manuscrit qui contenait le *Discours*, de le cataloguer, et de le placer sur leurs rayons. S'ils l'ont lu, ou feuilleté, ils se sont abstenus de nous dire ce qu'ils en pensaient, et à qui ils en attribuaient les diverses pièces.

Quant à M. de Fourcy lui-même, — dont nous ignorons également l'opinion, et si même il en avait une, — il est, m'écrit M. Gazier, absolument inconnu dans le monde janséniste : ni les *Nécrologes*, ni les *Nouvelles ecclésiastiques* ne le mentionnent. Les seuls renseignemens que j'aie pu trouver sur son compte sont les suivans. Balthazar-Henri de Fourcy appartenait, comme d'ailleurs le futur cardinal de Gesvres, à une grande famille parlementaire. Né le 24 juillet 1669, il fut nommé abbé commendataire de Saint-Vandrille en Caux, diocèse de Rouen,

(1) Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, in-folio, Imprimerie nationale; t. II, 1874, p. 46-47, 61.

en 1690, et reçu docteur en théologie de la Faculté de Paris, « de la maison et société de Sorbonne, » le 2 août 1696. Il était chevalier de Malte depuis 1673 (1). Comme il est naturel, les questions théologiques devaient l'intéresser vivement, et il semble avoir recueilli de toutes mains des documens sur ces questions. Je note, parmi les manuscrits qui proviennent de sa bibliothèque, un *Traité de la prédestination*, par un auteur protestant, des *Mélanges sur le jansénisme*, la *Véritable tradition de l'Église sur la prédestination et la grâce*, par M. de Launoy, « docteur en théologie de la maison et société de Navarre (2). » Avait-il acquis tous ces manuscrits, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait? Ou bien faisait-il prendre des copies des pièces qu'il voulait conserver? C'est ce que l'on ne saurait dire.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir au seul manuscrit qui nous occupe, il y a lieu d'en donner une description plus minutieuse et plus exacte que celle qu'en a donnée Victor Cousin. Ce manuscrit, de format petit in-quarto, que le catalogue date du XVIIIe siècle, est à proprement parler un recueil factice où l'on a réuni et relié après coup cinq pièces différentes de format analogue. Ces pièces qui, rappelons-le, sont de simples *copies*, sont intitulées ainsi, d'après les indications de la première page, qui sert de *Table des matières :* 1° *Système de M. Nicole sur la Grâce;* 2° *Si la dispute de la grâce n'est qu'une dispute de nom ;* 3° *Discours sur les passions de l'amour, par M. Pascal;* 4° *Lettre de M. de Saint-Évremond sur la dévotion feinte;* 5° *Introduction à la chaire*. Ces cinq morceaux, d'étendue fort inégale, — le recueil a 165 pages, numérotées d'un seul côté, mais écrites au recto et au verso, — sont tous d'écritures différentes, sauf le *Discours* et la *Lettre de Saint-Évremond*, qui sont de la même écriture, et qui ont été copiés sur un papier identique et d'un filigrane différent de celui des autres pièces. Le titre général, au dos du manuscrit, — la reliure est du temps, — est le suivant : NIC[OLE] DE LA GR[ACE] AUTRE[S] PIÈC[ES] M[ANUSCRITE]S. En tête du *Discours*, de la même main et de la même encre que le texte même du *Discours : Discours sur les passions de l'amour. On l'attribue à Monsieur Pascal.* L' « attribution, » on le voit, n'a rien de très sûr d'elle-même; et elle est, — on ne saurait

(1) Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. *Dossiers bleus*, 280.
(2) *Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ancien Saint-Germain français*, t. III, 1900; Ernest Leroux (p. 299).

trop insister là-dessus, — le fait d'un copiste anonyme (1). Si l'auteur, également anonyme, de la *Table des matières*, — elle est d'une autre écriture que tout le reste du recueil, — a été plus affirmatif, il est visible que la seule raison qu'il en ait eue a été de faire court, et il a abrégé le titre du *Discours*, comme il a abrégé les titres des autres pièces qui composent le recueil. Ne disons donc pas, comme on le dit couramment encore, que les bénédictins ou les jansénistes ont cru que le *Discours* était de Pascal. Un seul homme, que nous sachions, avant Victor Cousin, l'a cru, ou du moins nous a dit que d'autres le croyaient, — quels sont ces autres, il a négligé de nous le dire; — et cet homme, il est possible, quoique peu probable, qu'il ait été bénédictin, ou qu'il ait été janséniste; mais le fait est que nous n'en savons rien; et tout ce que nous savons de lui, est qu'il s'est fait le copiste anonyme du *Discours sur les passions de l'amour* et d'une *Lettre* de Saint-Évremond.

Cette *Lettre*, — je laisse à dessein de côté les autres pièces du recueil, qui sont d'une autre écriture, et donc d'une autre provenance, — cette *Lettre* est bien de Saint-Évremond : elle figure dans les *Œuvres* imprimées du célèbre épicurien, et on la trouvera déjà, étrangement mutilée d'ailleurs, au tome II de l'édition in-quarto de 1692 (2) : elle est adressée *A Mme D. D. B. C.* Elle est d'un caractère assez énigmatique. L'auteur parle-t-il sérieusement? On pourrait le croire par endroits. Ou bien se moque-t-il plutôt? Il se pourrait qu'il ne l'eût pas très nettement démêlé lui-même. La langue en est parfois assez ferme; d'autres fois, la forme, qui veut être légère, est bien lourde et bien contournée. Le fond en est un peu maigre : c'est une suite de variations sur les diverses sortes d'*Arsinoé*. En voici le début :

A ce que j'apprends, Madame, vous voulez devenir dévote. J'en rends grâces à Dieu de tout mon cœur, ayant plus besoin en vos entretiens de la pureté des sentimens que vous allez avoir que de ceux qui pourraient vous être inspirés par le commerce des hommes. Je vous conjure comme intéressé avec le ciel de prendre une dévotion véritable, et pour rendre votre dévotion telle que je la veux, il sera bon de vous dépeindre celle de nos dames telle qu'elle est, afin que vous puissiez éviter les défauts qui l'accompagnent...

(1) Le mot *l'attribue* a été écrit en surcharge par-dessus un commencement de mot barré. Je ne note ce détail que pour être exact, et je ne songe à tirer de là aucune espèce de conséquence.

(2) Page 486.

Et plus loin :

Ces beautés bizarres qui se donnent à Dieu pensent avoir éteint de vieilles ardeurs qui cherchent secrètement à se rallumer, et leurs amours n'ayant fait que changer d'objet, elles gardent pour leurs dernières souffrances les mêmes soupirs et les mêmes larmes qui ont exprimé leurs vieux tourmens; elles n'ont rien retranché des premiers troubles d'un cœur amoureux, des craintes, des saisissemens, des transports; elles n'ont rien perdu de ces chers mouvemens, des tendres désirs, des tristesses délicates et des langueurs précieuses...

J'en ai connu qui faisaient entrer dans leur dévotion le plaisir du changement, et qui, se dévouant à Dieu, goûtaient une joie malicieuse de l'infidélité qu'elles pensaient faire aux hommes.

Ailleurs, enfin :

En quelques-unes, Dieu est un nouvel amant qui les console de celui qu'elles ont perdu; en quelques autres, la dévotion est un dessein d'intérêt et le mystère d'une nouvelle conduite. Vous en verrez de sombres et de retirées qui préfèrent les Tartufes aux galans bien faits, quelquefois par le goût d'une volupté obscure, quelquefois elles voulaient s'élever au ciel de bonne foi, et leur faiblesse les fait reposer en chemin avec les directeurs qui les conduisent...

Tout cela est d'un tour assez « libertin, » comme on disait alors, — si libertin même que l'éditeur de 1692 n'avait pas osé tout imprimer (1). Si le copiste était janséniste, ou même bénédictin, ou même simplement clerc, on conçoit très bien que, attiré par le grand nom, — supposé, — de Pascal, il nous ait conservé le *Discours* : on ne comprend pas du tout qu'il ait pris la peine de copier ces quelques pages de Saint-Évremond. La conjecture la plus vraisemblable que suggère tout cet ensemble d'observations est peut-être la suivante. Un copiste laïque, et très laïque, sans rapports, que nous sachions, avec le monde janséniste, a eu

(1) La *Lettre* est publiée intégralement au tome I de l'édition de 1705 des *Œuvres meslées de M. de Saint-Evremond* (Londres, chez Jacob Tonson) et dans les éditions suivantes. Elle est intitulée simplement à Madame de ***. L'édition de 1705, « publiée sur les manuscrits de l'auteur » par Silvestre et Des Maizeaux, est la première édition officielle et avouée de Saint-Evremond. « Il faut encore remarquer, disait la *Préface*, que dans les éditions de Paris, on a supprimé, ou du moins défiguré tous les noms, et *qu'on a retranché bien des endroits qui paraissaient trop libres.* » — Il y a donc tout lieu de croire que la copie de la *Lettre* dont nous nous occupons est antérieure à 1705 : car quel intérêt aurait-on eu, après 1705, à faire la copie d'une pièce qu'on pouvait lire tout au long sur l'imprimé ? Et peut-être la copie du *Discours sur l'Amour* est-elle également antérieure à cette date.

communication de deux pièces qui circulaient sous le manteau dans la société polie ou épicurienne de la fin du XVIIe siècle. L'une était bien de Saint-Évremond. L'autre présentait, en certaines de ses parties, de si curieuses analogies avec quelques-unes des *Pensées* alors connues, que certains, sans y regarder de trop près, sans se poser même la question de pastiche possible, ou d'imitation involontaire, ont pu prononcer à ce sujet le nom de Pascal. Il nous a transmis ces deux pièces; il s'est fait l'écho des propos, plus ou moins consistans, qu'il avait entendus. On a relié ces deux morceaux avec trois autres pièces de format analogue et relatives à des questions religieuses. Et le volume ainsi composé est allé échouer dans la bibliothèque de l'abbé de Fourcy, puis dans celle du cardinal de Gesvres, puis à Saint-Germain-des-Prés, et enfin à la Bibliothèque nationale. Et l'on voit combien il est inexact de dire avec Havet : « Qui donc, parmi les personnes attachées à Port-Royal ou à la famille Périer, et qui conservaient les traditions de la petite Église, qui donc se fût avisé de dire ou de laisser croire qu'un discours *sur l'Amour* fût de Pascal, s'il y avait eu moyen de croire le contraire? » ou avec M. Brunschvicg : « Quel est le janséniste qui se serait soucié de le recopier et de le conserver, ou qui se serait amusé à faire un pastiche de Pascal sur cette matière de l'amour? » Nous ne pouvons pas même affirmer, et rien ne nous permet de supposer qu'un seul janséniste ait connu l'existence de ce *Discours*.

Et enfin, voici, pour confirmer tous nos doutes, un fait nouveau d'une extrême importance, et qui, si je ne m'abuse, change singulièrement les données du problème. Le manuscrit étudié par Cousin et utilisé par tous les éditeurs successifs, — ou plutôt, car ils ne s'y sont guère reportés, par Faugère et par M. Brunschvicg, — ce manuscrit n'est pas le seul que nous possédions du *Discours*. Il en existe un autre à la Bibliothèque nationale, et qui semble avoir été découvert à la Bibliothèque même aux environs de 1860. Le texte en est beaucoup plus satisfaisant à tous égards que le texte courant, dont il diffère sur une cinquantaine de points; et surtout, chose assez curieuse, *le nom de Pascal n'y est pas même prononcé*. Quelle est l'exacte provenance de ce manuscrit? C'est ce qu'il est assez difficile de dire. Le catalogue imprimé le date du XVIIIe siècle. Il paraît bien, comme le 19303, une pure et simple copie : mais l'écriture, la ponctuation, la disposition même des matières en sont

beaucoup plus soignées. Cette copie, comme l'autre du reste, a-t-elle été faite sur l'original, ou sur une autre copie? Est-elle antérieure à l'autre? ou contemporaine? ou postérieure? Ce sont là des questions dont la solution nous échappe, au moins présentement. Tout ce que l'on peut dire, encore une fois, c'est que la version qui nous est ici présentée par ce second manuscrit (1) est incontestablement meilleure, et, vraisemblablement, plus conforme à l'original que celle du manuscrit découvert par Victor Cousin. Des mots omis, ou mal lus, ou mal transcrits par l'autre copiste, et que l'on avait dû conjecturer, sont, dans ce nouveau texte, restitués en leur teneur authentique. Des phrases inintelligibles, et à propos desquelles on avait fait des prodiges de subtilité pour arriver à ne les point entendre, apparaissent ici d'une clarté limpide. On lisait, par exemple, jusqu'alors : « Quoique ce soit une même passion, il faut de la nouveauté; l'esprit s'y plaît; et qui sait *se la* procurer sait se faire aimer. » Il faut lire désormais : « Et qui sait *la* procurer

(1) *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions françaises*, Ernest Leroux, 1900, t. II, p. 110. — Ce second manuscrit est coté 4015. C'est un tout petit volume in-18, de 52 pages : il avait d'abord été classé, et peut-être trouvé parmi les imprimés. La reliure en est toute moderne : évidemment, il a été paginé et envoyé à la reliure par la personne qui l'a découvert. Il comprend deux pièces : d'abord, et d'une très belle écriture, le *Discours :* en tête, comme titre, simplement, *Discours sur les passions de l'amour*. Les différentes *pensées* ou maximes qui composent le *Discours* sont séparées les unes des autres, non seulement par des alinéas beaucoup plus intelligemment distribués que dans le manuscrit rival, mais encore par de petits traits verticaux à la fin de chaque paragraphe. A la suite du *Discours*, d'une autre encre et d'une autre écriture et d'un autre papier, une petite pièce de vers, qui, manifestement, en était primitivement indépendante, et qui est intitulée le *Pater noster des Jésuites*. C'est une méchante rapsodie gallicane ou janséniste à l'adresse du roi d'Espagne Philippe IV, et qui remonte apparemment à la régence d'Anne d'Autriche. En tête, une petite croix, comme en font d'ordinaire les prêtres quand ils écrivent. En voici, à titre de curiosité, la première strophe :

Philippe, Roi de tous les hommes,
Nous ne serons jamais muets
De confesser tous que nous sommes
Tes chers enfans, et que tu es
Pater noster.

Ce manuscrit m'aurait très probablement échappé, si M. Gazier, qui a bien voulu m'aider au cours de mes recherches, avec une obligeance et une activité dont je ne saurais trop lui exprimer toute ma gratitude, ne l'avait découvert comme par hasard, en feuilletant les catalogues manuscrits de la Bibliothèque, et ne m'en avait signalé l'existence et l'intérêt. Puisque M. Gazier n'a pas voulu tirer parti lui-même de sa découverte, il est de toute justice que l'on sache que je lui en suis redevable.

[la nouveauté]. » On lisait encore : « Dans l'amour, ces deux qualités [le naturel et la vivacité] sont nécessaires : il ne faut rien de *force*, et cependant il ne faut *rien* de lenteur. » Qu'on lise avec le second copiste : « Il ne faut rien de *forcé*, et cependant il ne faut *point* de lenteur, » et tout s'explique. Ailleurs enfin, nous lisions, non sans quelque trouble : « L'amour n'a point d'âge : il est toujours naissant. Les poètes l'ont dit ; c'est pour cela qu'ils nous le représentent comme un enfant. Mais sans *lui* rien demander, nous le sentons (1). » Il faut lire, ce qui offre un sens : « Mais sans *leur* rien demander [aux poètes], nous le sentons. » On pourrait multiplier les exemples. Ceux-là suffiront peut-être à établir l'incontestable supériorité, sinon l'antériorité, du second texte par rapport au premier. Et ne peut-on pas, à tout le moins, s'étonner qu'un copiste aussi consciencieux, si réellement le *Discours* était de Pascal, n'en ait pas été informé, et n'en ait pas fait mention ?

Mais, dira-t-on sans doute, si le *Discours sur les passions de l'amour* n'est point de Pascal, de qui est-il (2)? Nous ne sommes point tenus de le rechercher ; et nous y sommes même tenus d'autant moins qu'ici les indices positifs nous font entièrement défaut, et que les hypothèses les plus diverses peuvent se donner

(1) Le dernier éditeur du *Discours sur les passions de l'amour*, M. G. Michaut, s'est évertué, après M. Brunschvicg, à expliquer ce passage ; et voici l'explication qu'il nous proposait : « Cela veut-il dire, se demande-t-il : L'amour a dans notre âme une éternelle jeunesse ; il a toujours la nouveauté d'un sentiment qui vient de naître. Mais, tout enfant qu'il soit, nous ne le sentons pas moins, nous le subissons, sans avoir à lui demander compte de sa durée, de son âge ? » — Notre nouveau texte, on le voit, rend toute cette ingéniosité d'interprétation inutile.

Il n'y a guère qu'un point où le texte de l'ancien manuscrit me paraisse réellement supérieur au texte nouveau ; et la divergence s'explique par une faute d'inattention du copiste qui a simplement passé une ligne. Il a écrit : « Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvemens de l'amour de leurs héros eux-mêmes, » au lieu de lire, comme l'autre copiste : « Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvemens de l'amour de leurs héros : il faudrait qu'ils fussent héros eux-mêmes. »

(2) Notons un petit détail de langue sur lequel il serait puéril de vouloir échafauder tout un système, mais qui peut contribuer, s'il est tout à fait exact, à renforcer l'opinion de ceux qui inclineraient à croire que le *Discours* n'est pas de Pascal. « C'est de là, y lisons-nous, c'est de là que *ceux de la cour* sont mieux reçus dans l'amour que *ceux de la ville*. » — Je ne crois pas avoir rencontré l'expression « la ville » opposée à « la cour » avant 1660 : il me semble, — et M. Huguet, dans son tout récent et précieux *Petit Glossaire des classiques français du XVIIe siècle*, Paris, Hachette, 1907 [article *ville*] me confirmerait dans cette impression, — il me semble que ce tour date du règne personnel de Louis XIV. Et le *Discours*, s'il est de Pascal, ne pouvant pas être postérieur à 1654, on voit la conséquence, — que je ne veux point tirer, n'étant pas assez sûr de mon fait.

carrière. Pour ne citer que des noms connus, le *Discours* est-il de Saint-Évremond, de Méré (1), de Miton, — et pourquoi pas de La Bruyère ? N'est-il pas plutôt d'un esprit, sinon « supérieur, » tout au moins extrêmement distingué, et qui, nourri de Pascal et de Descartes, — car M. G. Michaut, dans son édition du *Discours* (2), a fort bien montré qu'il y avait dans ce morceau presque autant de Descartes que de Pascal, — et doué d'ailleurs d'un très joli tour de style, comme tant de gens, même obscurs, de son temps, — on écrivait si bien au XVIIe siècle ! — n'a pas pu, ou voulu, ou daigné remplir tout son mérite d'écrivain ? Bien hardi, ou bien téméraire qui voudrait choisir entre ces multiples hypothèses. Elles n'offrent toutes pas beaucoup moins de consistance que celle qui a fait attribuer le *Discours* à Pascal, — et que nous ne rejetons pas définitivement de l'histoire, mais que nous écartons simplement, que nous ajournons plutôt, comme insuffisamment établie.

Car allons-nous, pour conclure, et par un dogmatisme à la fois analogue et contraire à celui de Victor Cousin, allons-nous nier que Pascal puisse être l'auteur du *Discours sur les passions de l'amour?* Nous nous en garderons bien ! La chose n'est certes point métaphysiquement impossible ; mais, historiquement, elle n'est point prouvée. Fondée sur de simples ressemblances littéraires, et sur l'autorité, d'ailleurs fragile et peu confiante en elle-même, d'un témoignage unique et d'un témoignage anonyme, l'hypothèse a contre elle des présomptions très fortes. « Il faut savoir, a dit Pascal, douter où il faut, assurer où il faut, en se soumettant où il faut. » En l'espèce, nous doutons. Ni littérairement, ni même moralement, le *Discours* n'est assurément indigne de l'auteur des *Pensées*, voilà tout ce que l'on peut dire. Mais qu'en fait il soit de lui, c'est ce que, dans l'état actuel des faits et des textes, rien ne nous permet d'affirmer.

(1) L'attribution au chevalier de Méré, — l'idée m'a été suggérée par quelqu'un qui devrait bien la reprendre et la développer publiquement, pour le plus grand plaisir des lecteurs du *Journal des Débats*, puisqu'elle est de M. Chantavoine, — cette attribution pourrait s'appuyer sur ce fait que la fameuse distinction entre l'esprit géométrique et l'esprit de finesse, qui figure et dans le *Discours*, et dans le traité *de l'Esprit géométrique* et dans les *Pensées*, semble bien avoir été empruntée par Pascal à Méré. Toutefois, — et j'emprunte cette observation au livre de M. Strowski dont j'ai parlé plus haut, — il y a lieu de noter que la formule même « esprit géométrique » et « esprit de finesse » n'est nulle part dans Méré, et qu'on ne la trouve que dans Pascal, — ou dans ceux qui ont lu Pascal.

(2) Paris, Fontemoing, 1900.

II

Supposons qu'il soit un jour établi, sans contestation possible, que le *Discours sur les passions de l'amour* est bien de Pascal. Suivrait-il de là que Pascal eût été amoureux? M. Faguet le pense, et il n'est pas seul à le penser; mais personne n'a tenté de cela une démonstration plus ingénieusement persuasive. « Le *Discours sur les passions de l'amour*, déclare-t-il, n'est pas un jeu d'esprit et une gageure; il prouve que Pascal a été amoureux, et très vivement; il a un accent parfaitement personnel; il est tantôt une dissertation, tantôt une véritable confidence. » Et s'attachant à la partie du *Discours* qu'il considère « comme une confidence continue, » il la cite, il la commente, avec infiniment d'esprit, et de pénétration morale, et de bonne grâce, et de malice aussi, « sollicitant » de temps à autre les textes, multipliant les « évidemment, » les « raisonnable, » les « il faut, » pour obtenir l'adhésion de son lecteur; et il conclut avec assurance :

> Le *Discours sur les Passions de l'amour* est donc une confidence : c'est même un fragment autobiographique. On en peut tirer ceci, *sans craindre de s'égarer le moins du monde :* Pascal a été amoureux, — il a été amoureux d'une personne de condition supérieure à la sienne, — il s'est cru aimé ou a cru que la personne, au moins, n'était point indifférente à son affection, — il ne s'est jamais déclaré, — il a passé par les alternatives de bonheur et de tristesse (je dis de bonheur parce que, comme dit la Rochefoucauld : « Le plaisir de l'amour est d'aimer ») que cette situation comporte toujours, — finalement il a été désespéré : les dernières lignes du discours sont un cri tragique.
>
> Voilà ce dont je crois être sûr...

Voilà ce dont je suis un peu moins sûr que M. Émile Faguet.

Tout d'abord, — et M. Faguet est bien obligé d'en convenir, et il n'aurait pas besoin d'ailleurs d'un aussi abondant et ingénieux commentaire, s'il en était autrement, — l'aveu formel, la confidence proprement dite et non voilée fait entièrement défaut dans le *Discours*. Et dès lors, n'y a-t-il pas une remarque préalable qui s'impose? En matière de sentimens, les mots n'ont guère qu'une valeur très relative, et celle-là précisément que veut leur attribuer la personne qui les emploie. Des âmes très

passionnées s'expriment parfois dans la langue la plus impersonnelle et la plus raisonnable du monde, et elles disent ou font entendre à ceux à qui elles s'adressent, et qui les connaissent, tout ce qu'elles veulent signifier. D'autres âmes, au contraire, très froides et même sèches, s'expriment dans une langue exubérante et tumultueuse qui donnerait aisément le change à ceux qui ne les connaîtraient guère. En d'autres termes encore, il faut connaître les vrais sentimens d'une âme pour les retrouver à travers son langage ; et, pour avoir le droit d'affirmer que le *Discours sur les passions de l'amour* est l'œuvre d'un amoureux, il faudrait qu'on sût *par ailleurs* que l'auteur du *Discours* a été réellement amoureux. Et cela fait un cercle, comme dit quelque part Pascal, d'où il paraît, présentement, bien difficile de sortir.

Veut-on voir d'ailleurs combien les interprétations auxquelles on se livre, en pareil cas, sont nécessairement conjecturales, hasardeuses, toutes subjectives, et, partant, toujours sujettes à caution ? — « Quand nous aimons, — écrit l'auteur du *Discours*, — nous nous sentons tout autres que nous étions auparavant. Ainsi, nous nous imaginons que tout le monde s'en aperçoit : cependant, il n'y a rien de si faux. Mais parce que la raison a sa vue bornée par la passion, l'on ne peut s'assurer et l'on est toujours dans la défiance. Quand on aime, on s'imagine que l'on découvrirait la passion d'un autre. Aussi, on a peur. » Et M. Faguet de s'écrier : « Est-ce qu'il ne vous semble pas qu'ici non seulement Pascal dit *je* à chaque ligne; mais qu'il vit devant nous et qu'on le voit dans toute sa délicate timidité et dans toute son inquiétude? » — Si Pascal, — ou l'auteur du *Discours*, — a été amoureux au moment où il écrivait, M. Faguet a raison. Mais si, d'aventure, il ne l'était pas? A voir froidement les choses, il me semble que ces quelques lignes, qui peuvent être assurément d'un amoureux, peuvent être tout aussi bien d'un psychologue désintéressé, qui a vécu dans le monde, a observé des amoureux, et a réfléchi sur « les passions de l'amour. » L'expérience personnelle n'est peut-être pas ici nécessaire. Ailleurs, on lit dans le *Discours :* « L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit. » — « Mot d'un amoureux, reprend M. Faguet, mot d'un amoureux qui ne saurait aimer qu'une personne. Le mot *monstrueux* (seul, du reste, dans toute la phrase) trahit le sentiment personnel, à

cause de sa violence. Un simple moraliste aurait dit tout simplement : « L'inconstance est l'injustice du cœur. » — Voilà qui est fort joliment dit, et l'on voudrait que M. Faguet eût pleinement raison. Mais quoi! si on lui disait que le mot prouve tout simplement la délicatesse morale de l'auteur du *Discours*, rien de plus, et rien de moins, je ne vois pas bien ce qu'il pourrait répondre (1). On en est réduit, on le voit, dans des discussions de ce genre, à entre-choquer des impressions toutes subjectives, et qui, à notre insu, sont toujours déterminées par l'idée *a priori*, — ou peu s'en faut, — que nous nous formons, d'après les textes, sans doute, mais surtout d'après la psychologie et d'après l'histoire, de Pascal amoureux ou non amoureux.

M. Faguet, il est vrai, et il est de toute loyauté de le reconnaître, M. Faguet a un texte assez important pour lui. C'est celui-ci : « Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvemens de l'amour de leurs héros : il faudrait qu'ils fussent héros eux-mêmes. » — « Si Pascal, écrit à ce propos M. Faguet, si Pascal avait voulu nous dire formellement : Dans cet écrit, je parle de moi, il ne l'aurait pas dit d'autre sorte. Il vient de s'apercevoir qu'il analyse l'amour et un certain amour et qu'il en décrit les mouvemens avec une précision qu'il n'a trouvée dans aucun auteur, et il se dit : Ce n'est pas merveille. Il aurait fallu qu'ils fussent auteurs et héros. Moi, je suis précisément le héros de mon livre. » — Il faut en convenir, le mot peut parfaitement s'interpréter ainsi. Mais ne saurait-il s'interpréter tout autrement (2)? Supposons l'auteur du *Discours* non amoureux : ses analyses des « passions de l'amour, » si fines et si délicates qu'elles soient, sont loin de le satisfaire pleinement ; il cherche la raison de cette insuffisance verbale ; il la trouve dans le fait même qu'il n'est point amoureux, et il l'exprime de la façon que voici : « Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvemens de

(1) Sans compter que le mot *monstrueux* n'a peut-être pas ici le sens « violent » et exclusivement moral que nous lui donnons de nos jours. Il signifie souvent, au XVIIe siècle, étonnant, stupéfiant, choquant pour la raison. Cf. Bossuet : « Les Juifs, peuple monstrueux, qui n'a ni feu, ni lieu, sans pays et de tous pays. » (*Sermon sur la bonté et la rigueur de Dieu*) ; — Pascal : « C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses et cette étrange insensibilité pour les grandes. » (*Pensées*, édition Brunschvicg, III, 194).

(2) Je n'abuserai pas contre M. Faguet du fait que le texte de cette phrase n'est pas très bien établi, et ainsi que je l'ai indiqué tout à l'heure, j'admets très volontiers que le texte courant, suivi par M. Faguet, soit le meilleur.

l'amour de leurs héros; il faudrait qu'ils fussent héros eux-mêmes. » Cette interprétation est-elle par hasard trop subtile? En voici une autre plus naturelle, j'en conviens. L'auteur du *Discours* n'est pas amoureux; mais il se fait une haute idée de l'amour et du langage de l'amour; il a lu les romans contemporains, le *Grand Cyrus*, la *Clélie* (1), — car notez que, dans son texte, il paraît bien s'agir de personnages fictifs et d'écrivains d'imagination; — il a été écœuré des propos de fade galanterie qui s'y trouvent échangés, et il en juge comme feront bientôt Molière et Boileau, — Boileau qui semble n'avoir jamais été amoureux lui non plus, et qui eût fort bien signé la pensée ci-dessus, puisqu'il l'a, à la lettre, mise en vers :

C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

En vérité, cette interprétation est aussi naturelle, et peut-être plus conforme au texte que celle de M. Faguet; et je ne vois pas qu'on ait des raisons péremptoires de lui préférer cette dernière.

Aussi bien, n'y a-t-il pas, dans le *Discours* même, certains passages qui semblent aller directement contre les conjectures et les commentaires de M. Faguet? En voici un, que M. G. Michaut a relevé très justement dans son édition : « Nous connaissons l'esprit des hommes, et par conséquent leurs passions, par la comparaison que nous faisons de nous-mêmes avec les autres. Je suis de l'avis de celui qui disait que dans l'amour on oubliait sa fortune, ses parens et ses amis : *les grandes amitiés vont jusque-là.* » — « Si Pascal, dit à ce propos M. G. Michaut, si Pascal applique ici la méthode d'investigation psychologique qu'il vient de formuler, sa phrase ne signifie-t-elle pas qu'il en juge de l'amour par l'amitié, et, par conséquent, qu'il trouve bien en lui l'amitié, mais non l'amour? » Il me paraît difficile, je l'avoue, d'interpréter autrement ce passage; et, sans affirmer qu'un amoureux n'a jamais pu l'écrire, — car qu'en savons-nous? — j'y verrais bien plutôt l'aveu d'une « grande amitié » que la confidence d'un véritable amour.

D'une manière toute générale d'ailleurs, je ne vois pas, même dans les passages les plus personnels, en apparence, du

(1) J'emprunte ces exemples et l'idée de cette interprétation à une note de l'excellente édition de M. G. Michaut.

Discours, ce qui implique ou postule, de toute nécessité et de toute évidence, une expérience directe et intime de la part de l'auteur. « Qui parle si bien et avec tant d'émotion de l'amour, l'a ressenti, » écrivait Taine, dans des notes inédites qu'il a laissées sur Pascal. Est-ce bien sûr? Rappelons-nous ce que nous disait si justement tout à l'heure l'auteur, quel qu'il soit, du *Discours*. « Nous connaissons l'esprit des hommes, et par conséquent leurs passions, par la comparaison que nous faisons de nous-mêmes avec les autres. » En d'autres termes encore, nous avons tous, tant que nous sommes, tous les germes, plus ou moins développés, de toutes les passions en nous-mêmes; et en prolongeant en quelque sorte par l'imagination, jusqu'à leur complet épanouissement virtuel, ces passions commençantes ou réprimées, en comparant celles que nous éprouvons avec celles d'autrui, telles que l'observation sociale nous les révèle dans leurs effets extérieurs, nous pouvons nous figurer très exactement ces passions que, nous autres, nous ne ressentons guère, dans leur réalité intime et vivante. Et voilà pourquoi tous les grands peintres du cœur humain n'ont pas eu besoin d'éprouver pour leur propre compte les passions dont ils nous ont laissé des descriptions si saisissantes. Ni Molière, ni Balzac, que nous sachions, n'ont eu quelque pente à l'avarice; en ont-ils moins bien su faire vivre devant nous Harpagon et le bonhomme Grandet? Il en va de même, — et peut-être à plus forte raison, — des passions de l'amour. Un peu de réflexion sur soi, un peu d'expérience de la vie et des hommes suffisent pour nous les représenter à nous-mêmes avec une vérité fort satisfaisante ; une certaine finesse psychologique, un certain tour d'imagination et de style suffisent pour les représenter aux autres. Et l'auteur du *Discours*, — et surtout s'il avait du génie, et s'il s'appelait Blaise Pascal, — a fort bien pu, sans être amoureux lui-même et sans avoir recours à son expérience personnelle, disserter avec esprit, avec pénétration, avec profondeur, avec émotion même sur les passions de l'amour.

« Le *Discours*, conclut M. Brunschvicg, est loin de prouver que Pascal ait été véritablement amoureux; quelques expressions témoignent de sentimens trop finement décrits pour ne pas avoir été éprouvés [cela même est-il sûr?], mais il ne s'y agit que des commencemens de l'amour, d'un attachement idéal. Tout le reste est une dissertation subtile et abstraite, qui fait infiniment

plus de part à l'art de plaire dans la conversation qu'à la passion véritable ; cette analyse tout intellectuelle n'a pu être écrite qu'avec un sang-froid parfait, et peut-être est-elle née d'une gageure tenue contre Méré ou quelque autre de ses amis, qui aurait mis le mathématicien qu'était Pascal au défi de traiter galamment de l'amour ? » Je suis, à quelques nuances près, de l'opinion de M. Brunschvicg. Le *Discours*, que nous n'avons pas le droit d'attribuer à Pascal, a fort bien pu être écrit par un amoureux; il a pu l'être tout aussi bien par un homme qui ne l'était pas. En lui-même, il ne nous apprend rien de précis sur la « vie sentimentale » de son auteur, quel qu'il soit.

Mais M. Faguet va plus loin encore. Il s'en prend à une œuvre qui, cette fois, est incontestablement de Pascal, aux *Pensées* elles-mêmes, et, tout en déclarant formellement que « le Pascal du temps des *Pensées* » n'est plus amoureux, n'ayant alors « absolument qu'une passion, la passion de Dieu, » il soutient que « bien des mots, dans les *Pensées*, sont d'un homme qui a aimé, qui ne s'en souvient peut-être plus, mais qui a aimé, et qui ne pourrait guère écrire ces mots-là, s'il n'avait aimé. »

La thèse est originale, et je crois bien que M. Faguet est le premier à l'avoir soutenue. Mais aurait-il eu l'idée de la soutenir, si le *Discours* ne la lui avait inspirée ? J'en doute un peu, pour ma part. Il me semble bien qu'historiquement, je l'ai déjà dit, l'idée d'un Pascal amoureux est postérieure à la découverte du *Discours sur les passions de l'amour*, est issue, si je puis dire, de cette découverte même. Nous avons de ceci une preuve assez significative dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Quand Sainte-Beuve fit à Lausanne, en 1837 et 1838, son cours sur Port-Royal, et, un peu plus tard, en 1842, quand il publia le second volume de son grand ouvrage, arrivé à la « vie mondaine » de Pascal, il parle fort simplement de « cette vie éparse et réfléchie, » sans faire la moindre allusion aux « amours » du grand écrivain. Évidemment, comme tout le monde alors et auparavant, il ne s'était même pas posé la question. Mais deux ans se passent; Cousin découvre le fameux *Discours* et l'interprète comme on sait; Faugère et d'autres avec lui renchérissent encore sur Victor Cousin en hypothèses et en extravagances. Sainte-Beuve n'en est pas ébranlé : il donne en 1860 une seconde édition *refondue* de son livre sans modifier en rien sur ce point ses positions

premières. Et ce n'est qu'en 1867, dans la troisième et définitive édition de son *Port-Royal*, que, *sans rien changer à son texte*, il ajoute simplement en note les savoureuses lignes que voici :

D'autres ont essayé de prêter à Pascal des faiblesses amoureuses, en se fondant sur son fameux *Discours* retrouvé, où il disserte des *Passions de l'amour*. Il est bien vrai qu'il en parle comme quelqu'un qui n'est pas sans quelque expérience et qui s'y est essayé. Il est évident, par endroits, qu'il analyse et décrit sur soi-même et d'après nature. *Pourtant je vois dans ce Discours encore plus de raisonnement et d'envie d'aimer que d'amour*. Corneille et ses amans de théâtre ont passé par là. On n'en dirait pas de même pour La Bruyère : il est impossible, à lire certains passages de son livre, qu'il n'ait pas réellement et beaucoup aimé, aimé par le cœur et non par la tête. Pascal, dans les courts instans où il s'en occupa, semble avoir été plutôt un ambitieux d'amour. Il avait, très vraisemblablement, conçu un commencement d'inclination pour une dame de condition supérieure, et il en raisonne avec bien de l'esprit. Au fond, c'est froid. Anacréon a dit quelque part qu'il reconnaît aussitôt les amans à je ne sais quelle *petite marque* qu'ils ont à l'âme : je ne trouve pas cette *petite marque* dans Pascal.

Ce n'est pas là, comme on peut voir, le langage d'un homme qui croit bien fermement aux « amours » de Pascal, et on l'eût fort étonné sans doute si on lui eût fait voir, dans les *Pensées* mêmes, la trace manifeste des amours du grand écrivain. Or, voici quelques-unes des *Pensées* qui sont pour M. Faguet le signe « que Pascal est un homme qui a aimé et qui s'est reproché d'avoir aimé, preuve qu'il a aimé vivement, et qu'il s'en souvenait subconsciemment : » — « Il n'aime plus, écrit Pascal, cette personne qu'il aimait il y a dix ans. Je crois bien : elle n'est plus la même, ni lui non plus. Il était jeune et elle aussi; elle est tout autre. Il l'aimerait peut-être encore, telle qu'elle était alors. » — « Ceci, demande à ce propos M. Faguet, ne vous paraît-il pas avoir quelque air de confidence? » — Il me semble que le moraliste le moins passionné est parfaitement capable d'une observation de ce genre. — « Le cœur, dit ailleurs Pascal, le cœur a son ordre, l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations. On ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour; cela serait ridicule. » — « Ou je ne suis pas, déclare ici M. Faguet, psychologue pour une obole, ce qui du reste est parfaitement possible, ou cela est d'un homme qui, très raisonneur, très doué d'esprit géométrique, *a songé*, étant amoureux, *à prouver* qu'il devait être aimé et à « exposer d'ordre » les raisons de la chose; puis qui, n'étant

pas un sot, a haussé les épaules et dit : « Cela serait ridicule. » — M. Faguet est peut-être psychologue trop ingénieux et trop subtil. Le « très peu voluptueux » Boileau, s'il était plus philosophe qu'il ne l'est, aurait pu, ce me semble, avoir une réflexion de cette sorte ; cette *pensée* suppose simplement que l'on ait vu un peu aimer autour de soi, et que l'on ait réfléchi aux choses de l'amour.

Et il en va de même pour toutes les *pensées* que cite et commente M. Faguet. Il est possible qu'elles soient d'un homme qui a aimé. Il est également possible qu'elles soient d'un homme qui n'a jamais personnellement connu l'amour. Qui tranchera le débat? Ce que nous savons — ou devinons — *par ailleurs* de la vie intime de Pascal.

III

La vie intime, et même la vie extérieure de Pascal ne nous sont malheureusement pas connues comme nous voudrions qu'elles nous le fussent. Les documens directs et personnels que nous possédons sur elles sont rares, souvent fragmentaires, et il faut presque toujours les compléter et les interpréter à l'aide de conjectures et d'hypothèses. Pareillement pour les documens extérieurs, si précieux qu'ils soient d'ordinaire, surtout quand ils proviennent de Jacqueline Pascal, de Mme Périer ou de sa fille, ou même de l'auteur du *Recueil d'Utrecht*. Et les éditeurs ou les historiens même les meilleurs ne se font pas faute de combler à coups d'imagination les lacunes innombrables des textes.

C'est ainsi qu'on ne s'est point contenté, sur la foi du *Discours sur les passions de l'amour*, de croire que Pascal, à un moment donné de sa vie, avait été amoureux, et amoureux même d'une « dame de condition supérieure. » On a voulu préciser, et comme il se trouvait que nous possédions quelques fragmens de lettres de Pascal à la sœur d'un duc et pair, Mlle de Roannez, on a cru que c'est elle qui avait inspiré le *Discours*. C'est Faugère qui, en 1844, a inventé cette aimable histoire. De plus, comme les lettres de Pascal à Mlle de Roannez sont, à proprement parler, des « lettres de direction » et que, visiblement, Pascal a agi sur la jeune fille pour achever de la détacher du monde, Faugère est allé jusqu'au bout de son invention, et,

« avec la naïveté la plus bouffonne que j'aie jamais rencontré, » — c'est M. Faguet qui s'exprime en ces termes un peu durs, mais non point injustes, — il nous a représenté Pascal « donnant ce spectacle sévère et touchant d'un chrétien revenu de toutes ses illusions et disputant au monde, pour la donner à Dieu, une personne qui ne pouvait pas être à lui. »

Il faut le regretter pour Faugère, et pour quelques autres, toutes les probabilités sont pour qu'il n'y ait pas un seul mot de vrai dans toute cette histoire.

Des textes versés en effet au débat par M. Gazier, dans une étude décisive, il ressort jusqu'à l'évidence : d'abord, que si Pascal connaissait M[lle] de Roannez avant le mois d'août 1656, ce qui n'est pas sûr, quoique assez probable, il ne la connaissait que fort peu, et que donc il n'eut guère alors le loisir de devenir amoureux d'elle ; — en second lieu, qu'il fut complètement étranger au dessein tout spontané qu'elle forma de se donner à Dieu et à Port-Royal ; — et enfin que, s'il intervint un peu plus tard, avec autorité, violence et douceur tout ensemble, ce fut sans doute sur la prière de son ami, le duc de Roannez, mais sans aucune espèce d'arrière-pensée personnelle et avec le plus complet désintéressement mystique. M. Gazier reproche à Pascal, — et j'ai jadis été de son avis, — « d'avoir manqué peut-être de clairvoyance, de n'avoir pas compris que ces désirs de retraite n'étaient pas aussi forts qu'ils paraissaient l'être. » A relire aujourd'hui la vie douloureuse et troublée de celle qui devait être un jour la duchesse de La Feuillade (1), je me demande si Pascal n'avait pas mieux vu que toute une famille qui la persécuta de si longues années, que la vraie « vocation » de cette pauvre âme inquiète et faible était bien le cloître, et non pas ce

(1) Il y a toute une « littérature » sur Pascal et M[lle] de Roannez. Outre les études, déjà mentionnées, de M. Gazier et de M. Faguet, on peut consulter M. G. Lyon, *la Conversion de M[lle] de Roannez*, Pau, 1879 ; De Lescure, *Pascal et M[lle] de Roannez* (*Correspondant* du 25 août 1881) ; C. Adam, *Pascal et M[lle] de Roannez* (*Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, 1891) ; J. Calvet, *Pascal directeur de conscience* (*Revue du clergé français* du 15 juin 1901) ; enfin et surtout les précieux *Mémoires de Godefroi Hermant*, publiés récemment par M. A. Gazier (Paris, Plon), en particulier le tome III (Liv. XVII, chap. XXI, et Liv. XVIII, chap. I et IV), qui contient plusieurs lettres de M[lle] de Roannez. Les fragmens de lettres de Pascal à M[lle] de Roannez que nous possédons actuellement ont été découverts à peu près en même temps par Cousin et par Faugère, et c'est Cousin qui le premier les a publiés au complet dans ses *Études sur Pascal* (1843). Le *Recueil d'Utrecht* en avait déjà publié une, et Bossut un fragment d'une autre, avec des variantes qui n'ont point passé dans les éditions modernes.

monde qu'elle voulait fuir, et où elle ne vécut que pour souffrir. En tout cas, soyons assurés qu'il ne l'eût pas « dirigée, » s'il l'avait réellement aimée, — toute l'argumentation de M. Faguet est sur ce point le bon sens même, — et, comme le dit très bien M. Brunschvicg, « la conjecture devient inconvenante autant qu'elle est gratuite. »

C'est aussi bien ce qu'on a fini par sentir. Il n'est aujourd'hui personne qui soutienne sérieusement que Pascal ait été amoureux de Mlle de Roannez. Tous ceux qui ont cru à cette légende et qui l'ont propagée, — Faugère, de Lescure, Ricard, Derôme et Molinier, — sont morts, et, à ce qu'il semble, la légende avec eux. Voici ce que déclarait Havet dès 1853 : « Il est clair qu'une femme du grand monde toucha le cœur de Pascal, c'est pour elle que furent écrites ces pages [le *Discours*]; elle ne les a jamais vues peut-être, mais Pascal les écrivait comme si elle eût dû les voir. Il mettait là ce qu'il n'osait dire. Quant à deviner quelle a été cette femme, c'est ce qui paraît impossible et ce que je n'essaierai pas. » « La fréquentation des femmes de haute culture, écrivait simplement Ravaisson ici même, il y a vingt ans, la fréquentation des femmes de haute culture dut contribuer pour beaucoup à affiner la rare intelligence de Pascal, et un amour digne de lui paraît s'être emparé alors de son cœur : c'est ce dont témoigne le *Discours*, qui a été retrouvé par M. Cousin, sur *les Passions de l'amour* (1). » Et Sully Prudhomme, à son tour, un peu plus tard, s'il croyait possible de « faire l'histoire psychologique de la passion qui occupait alors Pascal, » reconnaissait que « l'objet comme le roman nous en demeurent inconnus (2). » « Il est vraisemblable, dit enfin M. Boutroux, que Pascal a aimé, et même qu'il a aimé une personne de condition supérieure à la sienne. Mais il est gratuit de supposer, avec M. Faugère, que cette personne était la sœur du duc de Roannez. Aucun trait ne la désigne (3)... » On croit donc encore assez souvent que, nous le voyons, Pascal, pendant la période mondaine de sa vie, a été amoureux; mais on avoue qu'on ne sait pas de qui.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1887, l'article sur *la Philosophie de Pascal*.

(2) *Examen du Discours sur les passions de l'amour* dans la *Revue* du 15 juillet 1890.

(3) *Pascal*, par M. Émile Boutroux, Hachette, 1901, p. 61.

Quelle était cette femme, assez noble, assez belle,
Pour soumettre à son joug ce cœur fier et rebelle ?
Les hommes ici-bas jamais ne le sauront.
L'image fugitive à peine se dessine ;
C'est un fantôme, une ombre, et la forme divine,
En passant devant nous, garde son voile au front (1).

Il ne me semble pas que, même sous cette forme atténuée et raisonnable, on puisse accepter la légende : elle me paraît en contradiction avec tout ce que nous savons de la vie et de la psychologie de Pascal.

Observons d'abord, — et ceci est assez grave, — que non seulement tous les documens contemporains sont absolument muets là-dessus, mais encore que, durant près de deux siècles, parens, éditeurs, biographes, historiens, amis et ennemis de Pascal gardent à cet égard le silence le plus complet. Encore une fois, il a fallu la découverte du *Discours sur les passions de l'amour*, pour qu'on s'avisât de l'existence même du problème.

Examinons cependant les faits et les textes qui, en dehors du *Discours*, ont pu contribuer à donner quelque consistance à cette légende. La vie mondaine de Pascal, cette courte période

(1) Mme Ackermann, *Pascal*. M. d'Haussonville a conté, dans la *Revue* du 15 octobre 1891, l'instructive histoire des variations de ce poème sous influence, peut-être trop docilement acceptée, d'Ernest Havet. — Dans l'un des livres les plus involontairement amusans que j'aie jamais lus, je trouve ceci, qui exprime assez bien ce que j'appellerais volontiers la forme vulgaire et banale de la légende (Dr Binet-Sanglé, *les Lois psycho-physiologiques du développement des religions : l'Évolution religieuse chez Rabelais, Pascal et Racine*, Paris, Maloine, 1907, in-16 ; p. 182) : « Cependant, la tristesse de Pascal s'atténue et il rentre dans la vie normale. Il compose son *Traité du vide et de la pesanteur de l'air*, son *Discours sur la condition des grands*, son *Discours sur les passions de l'amour*. Il écrit à Fermat sur l'analyse mathématique, voit le monde, se divertit en compagnie du chevalier de Méré, mathématicien, mais aussi grand joueur. *Il aime. Il redevient homme.* » — Ce dernier trait n'est-il pas admirable ? Je recommande la lecture de ce livre, — qui eût fait la joie de Flaubert, — à ceux qui voudraient se rendre compte du curieux alliage que forme, dans certains esprits, le fanatisme antireligieux, quand il est uni à la plus touchante ignorance en matière de philosophie et d'histoire et au verbalisme pseudo-scientifique. Le Dr Binet-Sanglé est « professeur à l'École de psychologie, » et son livre fait partie, ainsi qu'une « étude de psychologie morbide » du même auteur sur *les Prophètes juifs*, d'une Bibliothèque de l'École de psychologie, laquelle est publiée sous la direction du Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, professeur à l'École de psychologie, directeur de la *Revue de l'hypnotisme*. » Cette « Bibliothèque, » afin qu'on n'en ignore, se propose de publier prochainement un livre du Dr Félix Regnault sur *les Miracles de Jésus*, et surtout un livre du Dr Bérillon lui-même sur *les Femmes à barbe*, « étude psychologique et sociologique. » Ce dernier ouvrage manquerait assurément à toutes les promesses de son titre, s'il n'était pas appelé à révolutionner de fond en comble la « psychologie » et la « sociologie » contemporaines.

de « divertissement » qui va environ de 1649 à 1654, nous est, on le sait, assez mal connue. Pascal ne nous a point laissé à cet égard de confidences, et ses biographes les plus autorisés sont, sur ce point, beaucoup moins précis que nous ne le souhaiterions. Nous savons qu'il vit le monde, qu'il joua, et en compagnie de ses amis d'alors, le chevalier de Méré, Miton, le duc de Roannez, il semble avoir mené assez grand train. A Port-Royal, on a jugé avec une sévérité toute janséniste sa conduite pendant ces années de dissipation mondaine. La mère Agnès déclarait qu' « il n'y avait pas même lieu d'attendre un miracle de la grâce, en une personne comme lui. » Sa sœur Jacqueline, dans la lettre célèbre du 25 janvier 1655 où elle raconte à Mme Périer la seconde conversion, va jusqu'à écrire, mais en résumant, il est vrai, les paroles de son frère : « Il m'avoua qu'il fallait qu'il eût eu en ces temps-là d'*horribles attaches* pour résister aux grâces que Dieu lui faisait, et aux mouvemens qu'il lui donnait. » Ailleurs, en écrivant à « son très cher frère » (19 janvier 1655), elle lui dit : « Il me semble que vous aviez mérité en bien des manières d'être encore quelque temps importuné de *la senteur du bourbier* que vous aviez embrassé avec tant d'empressement. » Ce sont là de bien gros mots; et Cousin, si intéressé qu'il fût à en tirer parti, nous met justement en garde contre l'exagération de ce langage de moniale. « Si on ne doit pas, écrit-il, prendre trop au tragique ces *horribles attaches* dont parle ici Jacqueline avec l'exagération janséniste, il est bien permis d'y soupçonner des habitudes tout à fait mondaines, bien que sans déréglement, et peut-être une noble affection, une chaste et haute amitié. » Au reste, les écrivains jansénistes ont d'eux-mêmes remis toutes choses au point : « Il se mit dans le monde, écrit Mme Périer, Mais, quoique, par la miséricorde de Dieu, il se *soit toujours exempté des vices*, néanmoins, comme Dieu l'appelait à une grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser. » Et ailleurs : « Non seulement il n'avait point d'attache pour les autres, mais il ne voulait point du tout que les autres en eussent pour lui. Je ne parle pas de ces attaches criminelles et dangereuses : car cela est grossier, et tout le monde le voit bien; mais je parle de ces amitiés les plus innocentes. » Parlerait-elle ainsi, si Pascal avait eu, même dans sa vie mondaine, quoi que ce fût à se reprocher touchant la règle des mœurs? Marguerite Périer dit à son tour : « Il fut contraint de revoir le monde, de jouer, et de se divertir.

Dans le commencement, cela était modéré; mais insensiblement le goût en revint, il se mit dans le monde, *sans vice néanmoins, ni dérèglement,* mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement. » Et enfin, l'honnête auteur du *Recueil d'Utrecht* résume en quelque sorte les débats de la très judicieuse façon que voici : « Il se livra tout entier à la vanité, à l'inutilité, au plaisir et à l'amusement, *sans se laisser aller cependant à aucun dérèglement.* » On ne saurait mieux dire, et mieux corriger les mystiques imprudences du langage de Jacqueline Pascal.

Est-ce là tout cependant? Et, à défaut de « libertinage » au sens moderne du mot, les documens contemporains ne nous feraient-ils pas saisir, dans la vie mondaine de Pascal, la trace d'un attachement féminin quelconque, et, comme le disait élégamment Cousin tout à l'heure, d'une « noble affection, d'une chaste et haute amitié? » « L'amour, dit ailleurs Cousin, l'amour alors ne passait point pour une faiblesse: c'était la marque des grands esprits et des grands cœurs. Rien donc de plus naturel que Pascal n'ait pas su ou n'ait pas voulu se défendre d'une impression noble et tendre, et que lui aussi, comme Descartes, il ait aimé. » Il y aurait au moins cette différence que les amours de Descartes allèrent... jusqu'à l'enfant, inclusivement; car l'on sait que de sa liaison avec une dame hollandaise du nom d'Hélène, le philosophe eut une fille naturelle, Francine, qu'il perdit de bonne heure, et dont la mort lui causa un grand chagrin. Rien de tel, sans aucune espèce de doute, dans la vie de Pascal, à moins que l'on ne veuille prendre exactement au pied de la lettre les « horribles attaches » et le « bourbier » dont parle Jacqueline, ce qui serait peut-être manquer un peu d'esprit de finesse. « Il suffit d'ailleurs, dit très justement M. Lanson à ce sujet, de considérer l'état de santé de Pascal et la description que sa nièce nous fait de ses incommodités dans ce temps-là, pour être assuré de l'innocence de ses mœurs. » Mais l'amour peut être heureusement autre chose; et il s'agit uniquement de savoir si Pascal, durant sa vie mondaine, a connu cette « impression noble et tendre » qui, pour une âme comme la sienne, eût été l'essentiel, et même le tout de l'amour.

Or, les deux seuls faits, à ma connaissance, — en dehors du *Discours,* — qui pourraient, dans une certaine mesure, légitimer cette hypothèse, sont les suivans. Dans ses *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne,* Fléchier nous représente Pascal fort

empressé auprès d'une jeune personne de Clermont, « qui est, dit-il, la Sapho du pays, et qui est assurément l'esprit le plus fin et le plus vif qu'il y ait dans la ville. » Mais Fléchier écrivait en 1665, une quinzaine d'années après les événemens auxquels il fait une allusion assez peu précise; l'autorité de l'aimable et galant prélat, surtout en matière d'anecdotes provinciales dont il n'indique pas la provenance, et dont il se fait l'écho peut-être embelli, et, en tout cas, un peu malicieux, n'est pas de celles qui s'imposent sans réplique à l'historien; d'autre part, les biographes de Pascal discutent encore la question de savoir si cette anecdote se rapporterait au séjour que fit Pascal en Auvergne en 1649, ou à celui qu'il fit vraisemblablement en 1651 ou 1652 (1); et enfin, l'on a pu se demander, — c'est M. Lanson, — s'il « ne s'est pas fait une confusion, soit dans la tradition locale, soit dans l'esprit de Fléchier, entre Pascal et un de ses cousins, qui se nommait Blaise aussi. » Voilà bien des doutes et bien des « questions préalables. » Fussent-elles toutes résolues, et de manière à confirmer pleinement le témoignage de l'auteur des *Mémoires*, il faudrait encore se demander si l'esprit n'était pas plus profondément intéressé que le cœur dans les relations, — assez peu prolongées, du reste, à ce qu'il semble, — de Pascal avec la « Sapho » clermontoise. Mais voici un témoignage beaucoup plus direct, important et décisif. Marguerite Périer nous dit, en propres termes, que son oncle « prit la résolution de suivre le train commun du monde, c'est-à-dire de prendre une charge et

(1) Pascal passe aussi pour avoir composé et écrit de sa main au dos de deux tableaux du château de Fontenay-le-Comte, aux environs de Poitiers, les deux pièces de vers que voici. Elles dateraient de son voyage en Poitou, en 1652 :

Les plaisirs innocens ont reçu pour asile
Ce palais où l'art semble épuiser son pouvoir :
Si l'œil de tous côtés est charmé de le voir,
Le cœur à l'habiter goûte un bonheur tranquille.
On y voit dans mille canaux
Folâtrer de jeunes Naïades,
Les Dieux de la terre et des eaux
Y choisissent leurs promenades;
Mais les maîtres de ces beaux lieux
Nous y font oublier et la terre et les cieux.

***

De ces beaux lieux, jeune et charmante hôtesse,
Votre crayon m'a tracé le dessin.
J'aurais voulu suivre de votre main
La grâce et la délicatesse:
Mais pourquoi n'ai-je pu, peignant ces dieux en l'air,
Pour rendre plus brillante une aimable déesse,
Lui donner vos traits et votre air?

se marier. Et, ajoute-t-elle, *prenant ses mesures pour l'un et pour l'autre*, il en conférait avec ma tante, qui était alors religieuse, qui gémissait de voir celui qui lui avait fait connaître le néant du monde, s'y plonger de lui-même par de nouveaux engagemens. Elle l'exhortait souvent à y renoncer; mais l'heure n'était pas encore venue; il l'écoutait et ne *laissait pas de pousser toujours ses desseins*. » On pourrait objecter, je le sais bien, qu'on peut parfaitement songer à se marier, sans être amoureux, que ce fut là, apparemment, un de ces projets en l'air, comme nous en formons tous, sans objet précis, et qui ne dut pas être bien sérieux, puisqu'il ne fut pas suivi d'effet. Néanmoins, cela nous prouve que les préoccupations féminines n'ont pas été entièrement étrangères à Pascal, et que, à de certains momens, tout au moins, son état de santé ne lui paraissait pas incompatible avec le mariage. Ces observations sont nécessaires à présenter, et il y a lieu de les retenir.

Une chose cependant, dans tout cela, paraît bien établie. Qu'il y ait eu, dans le cas de Pascal, entre 1649 et 1654, des dispositions, des velléités amoureuses, il est possible, il est parfaitement possible; mais on ne voit pas, — car il faut décidément écarter le nom et la personne de Mlle de Roannez, — on ne voit pas, même en accordant pleine créance à Fléchier, et en attribuant à l'auteur des *Pensées* le *Discours sur les passions de l'amour*, on ne voit pas qu'il ait eu, dans sa vie, aucun attachement précis, déterminé, bref, qu'il ait été réellement amoureux.

Et assurément, de ce que les faits et les textes connus sont muets là-dessus, il ne suivrait pas nécessairement et, pour ainsi dire, *in abstracto*, que le fait n'eût pas eu lieu. Nous ignorons tant de choses, importantes peut-être, et qu'en tout cas nous voudrions connaître, de la vie de Pascal! Je crois pourtant le fait très improbable pour la raison, selon moi très forte, que voici.

Il me semble qu'un fait de ce genre, s'il se fût produit, nous eût été révélé. Il nous eût été révélé, soit par l'entourage immédiat de Pascal (1), soit par ses biographes, soit même, — et peut-être surtout, — par ses ennemis. Quoi donc! un écrivain qui,

(1) Veut-on toute ma pensée? Si Pascal avait été vraiment amoureux, Jacqueline eût été profondément jalouse, — telle Henriette Renan à l'égard de son frère; — elle eût beaucoup souffert, elle eût « gémi, » comme nous disait sa nièce tout à l'heure, — et elle nous l'eût fait savoir.

de son vivant même, a passionné si vivement l'opinion contemporaine, l'auteur des *Pensées*, l'auteur des *Provinciales* surtout, a eu dans sa vie une « faiblesse » nullement condamnable, j'en conviens, — mais qui peut prêter à des commentaires malicieux, ou même malveillans; et personne ne s'en avise, personne n'en parle! Les Jésuites, qui savent tout, qui sont partout, qui s'insinuent partout, et qui n'ont pas toujours, — voyez le P. Rapin, — tous les scrupules de délicatesse que l'on voudrait, — les Jésuites ne relèvent pas cette histoire et ne cherchent pas à l'exploiter! Quelle admirable charité chrétienne est la leur! Charité d'autant plus inattendue de leur part que l'un des leurs, pour répondre aux *Provinciales*, s'était bien déjà permis d'insinuer « que le secrétaire de Port-Royal avait donné de justes sujets de croire qu'il n'était pas si chaste que Joseph, et que, s'il n'avait pas été dépouillé d'une autre façon que ce patriarche, peut-être il n'aurait pas fait tant d'invectives contre les casuistes, de ce qu'ils n'obligent pas les femmes à restituer à ceux qu'elles ont dévalisés par leurs cajoleries. » Ils s'en sont tenus là. Et Voltaire, Voltaire, l'ennemi personnel de Pascal et de Bossuet, Voltaire, qui s'écrie quelque part : « Va, va, Pascal, tu as un chapitre sur les prophéties où il n'y a pas l'ombre de bon sens, attends, attends! » — Voltaire qui a si bien su dénicher et lancer la légende du mariage de Bossuet, et, pour Pascal, celle de l'abîme et celle de l'accident du pont de Neuilly, Voltaire qui sait tant de choses d'original, Voltaire lui aussi, ne trouve rien à dire là-dessus! Cela n'est-il pas paradoxal et invraisemblable (1)?

Dira-t-on peut-être qu'un fait d'ordre aussi intime, il est tout naturel que Pascal l'ait gardé en quelque sorte pour lui seul, ou du moins qu'il n'ait pas franchi le cercle étroit de la famille et des amis les plus sûrs? Mais, précisément, Pascal n'aurait pu le garder entièrement pour lui, et c'est à notre avis se méprendre du tout au tout sur la psychologie du grand écrivain que de l'admettre. Passionné comme nous le connaissons, si Pascal avait

(1) Me permettra-t-on de faire observer que cet argument de simple bon sens pourrait suffire, à lui tout seul, à ruiner la thèse que soutient, depuis quelques mois, en de retentissans articles, M. Félix Mathieu, à propos de l'expérience du Puy-de-Dôme, et que nous voyons de jour en jour s'effriter pièce par pièce ? — on trouvera sur cette question, dans le livre de M. Strowski, de nouveaux détails et des faits décisifs. — Si Pascal avait été, ainsi qu'on le prétend, un plagiaire et un faussaire, cela se saurait de longue date, et les ennemis de Pascal n'auraient pas attendu M. Félix Mathieu pour nous l'apprendre.

aimé, réellement aimé, — je ne veux pas dire dans l'ordre des sens, mais dans l'ordre du cœur, — il n'eût pas aimé à moitié; il eût « aimé fortement, » comme dit l'auteur du *Discours sur les passions de l'amour;* il se serait donné tout entier; sa « grande âme » n'eût été capable que « d'un amour violent, » pour employer encore les termes mêmes du *Discours;* toute l'ardeur de sa nature, de son « esprit si vif et si agissant, » tout l'emportement de sa sensibilité se seraient livré carrière, auraient passé dans cette passion nouvelle, comme elles ont passé dans toutes les passions simultanées ou successives qui se sont partagé sa trop courte existence, dans sa fièvre d'invention scientifique, dans sa tendresse pour sa sœur Jacqueline, dans sa foi religieuse enfin. Il eût agi, il eût parlé, il eût écrit; et comment de toute cette flamme quelques étincelles ne seraient-elles point parvenues jusqu'à nous? On croit voir des traces d'une passion contenue dans certains fragmens du *Discours;* mais la passion de Pascal n'eût point été contenue; et si le *Discours* est de lui, il prouve que Pascal n'a point été amoureux. Allons plus loin encore. Pascal amoureux n'était point homme à se reprendre, ou, si l'on préfère, à « se guérir » en quelques jours. Sa passion amoureuse serait fatalement entrée en lutte avec sa foi religieuse renaissante; et dans une âme comme la sienne, vibrante, exaltée, douloureuse et méthodique, le conflit intérieur eût été aussi dramatique et aussi sanglant que l'imagination la plus éprise de tragédies morales pourrait le souhaiter ou le rêver. Et de ce drame intime nous ne trouverions aucune trace dans les *Pensées,* aucune dans les témoignages contemporains! N'est-ce pas là le comble de l'invraisemblance? Et si Pascal avait été réellement amoureux, est-ce que cela ne « se saurait » pas?

La vérité, si je ne m'abuse, est celle-ci. Né, je le crois, avec un cœur très tendre, avec une sensibilité très vive et très ardente, que la maladie vint encore aiguiser et exaspérer de très bonne heure, Pascal, avant 1649, avant l'époque où « il se mit dans le monde, » pour suivre l'avis des médecins, Pascal n'a eu que deux grandes affections dans sa vie, son père et sa sœur Jacqueline, « qu'il aimait, nous dit Mme Périer, *d'une tendresse toute particulière.* » Son père mort, son autre sœur Gilberte étant mariée, sa sœur Jacqueline lui reste seule. Mais Jacqueline, qu'il avait lui-même « convertie » au jansénisme, Jacqueline a pris la résolution inébranlable d'entrer à Port-Royal. On sait tous

les obstacles que mit alors Blaise à ce dessein que, plus que personne, il avait contribué à faire naître : la vie nouvelle qu'il mène alors, le relâchement de son zèle religieux, surtout, ce me semble, la profondeur et l'humanité jalouse de son affection fraternelle expliquent ce brusque changement d'attitude : il avait espéré que sa sœur vivrait avec lui, et, si je puis dire, qu'il l'aurait tout entière pour lui tout seul.

Mais Jacqueline une fois entrée au couvent, un grand vide se fait dans son cœur, un vide que ni les « divertissemens » mondains, ni les travaux scientifiques, ni les amitiés masculines ne parviennent à remplir. La sécheresse mystique qu'il éprouve alors, et ce que Jacqueline appellera, bientôt, son « grand abandonnement du côté de Dieu » s'accompagnait, j'imagine, de vagues élans de tendresse inquiète, d'aspirations ardentes à un sentiment nouveau qui viendrait animer et peupler sa solitude morale, apaiser la douloureuse et intime détresse de son âme. S'il est permis de reprendre ici la célèbre expression de saint Augustin, *il eût aimé à aimer*. De là ses projets de mariage; de là ses observations et ses réflexions sur les choses du cœur qu'il a consignées, sinon dans le *Discours*, puisqu'il n'est pas sûr qu'il en soit l'auteur, tout au moins dans les *Pensées;* de là peut-être aussi certains troubles secrets, et aussi vite réprimés que nettement ressentis, et qui expliqueraient les infinis scrupules dont nous parle et dont s'étonne plus tard M[me] Périer, et la vigilance inquiète de l'ascète chrétien en ses dernières années pour tout ce qui regarde la chasteté (1). Évidemment, il est alors étrangement curieux et anxieux des choses de l'amour ; et dans la mesure où, en cet ordre d'idées, pressentimens, aspirations, désirs, vivifiés par l'imagination et fécondés par le génie, peuvent suppléer à l'expérience personnelle directe, on peut dire que cette expérience n'a point manqué à Pascal.

C'est dans cet état de trouble extrême, de sensibilité émue et insatisfaite, si propice aux grandes crises de l'âme, que Dieu eut, après Jacqueline, « pitié » de son serviteur, et lui rendit « l'attrait » mystique qu'il lui avait si longtemps refusé. Blaise Pascal reprit peu à peu le chemin de Port-Royal; et cette fois, ce

(1) On peut rapprocher de ces textes de M[me] Périer dans la *Vie* de son frère (édition Brunschvicg des *Pensées et Opuscules*, 4e édition revue, Hachette, 1907, p. 28-29), la célèbre *pensée* (n° 11, p. 324) : « Tous les grands divertissemens sont dangereux pour la vie chrétienne... »

fut Jacqueline, la sœur toujours tendrement aimée, qui fut l'instrument de cette conversion nouvelle. On sait le reste : la nuit du 23 novembre 1654, — « Certitude, certitude. Sentiment. Joie. Paix, » — la polémique des *Provinciales*, le miracle de la Sainte-Épine, le dessein fermement conçu et douloureusement poursuivi des *Pensées* (1)... Et ici, une question se pose, qu'on n'a guère posée, ce me semble, et qui est peut-être la raison dernière et la justification générale des pages qui précèdent. L'apologétique de Pascal aurait-elle eu cette profondeur d'humanité, cet accent vécu, intime et concret, cette haute portée toujours active, s'il n'avait pas traversé, durant quelques années peut-être, la crise sentimentale que nous avons essayé de décrire? Pascal n'a aimé d'amour que son Dieu, c'est entendu; mais son Dieu eût-il été essentiellement pour lui un « Dieu d'amour et de consolation, » un « Dieu *sensible au cœur*, » si ce Dieu n'avait pas été, dans la réalité de sa vie intérieure, le grand « consolateur » de son « cœur » malade, s'il n'avait pas répondu pleinement aux aspirations, aux effusions inassouvies de sa sensibilité (2)? L'amour divin n'est assurément point l'amour humain, et l'on ne saurait trop protester contre les assimilations grossières où s'aventurent parfois certains carabins aussi novices en matière de mystique que de psychologie générale. Mais enfin, et sous peine de tomber dans la plus conventionnelle et la plus abstraite des logomachies, il faut bien reconnaître que ces deux sentimens ont entre eux plus d'un trait commun; qu'ils procèdent tous deux d'un même besoin de l'âme, du besoin de sortir de soi et d'échapper à sa personnalité éphémère; que l'un peut conduire

(1) On dispute encore, comme chacun sait, sur l'origine exacte de l'*Apologie* rêvée par Pascal. Faut-il en rapporter l'origine au miracle de la Sainte-Épine? ou à la seconde conversion? ou à la première, — comme je le croirais très volontiers pour ma part, — ou enfin, comme quelques-uns l'ont prétendu, à la période mondaine? — Je trouve à cet égard une curieuse indication dans un article de M. Eugène Griselle sur *Pascal et les « Pascalins, » d'après des jugemens contemporains* (*Revue de Fribourg*, juillet 1907). Les « Pascalins » sont un terme un peu méprisant dont se servait le fougueux janséniste Bridieu, archidiacre de Beauvais, pour désigner les admirateurs et les disciples de Pascal. Or, voici, d'après un manuscrit du temps, le témoignage de Bridieu en ce qui concerne l'origine des *Pensées* : « M. Pascal a fait ses fragmens contre huit esprits forts de Poitou, qui ne croyaient point en Dieu : il les veut convaincre par des raisons morales et naturelles. » — Pascal fit effectivement, nous le savons, un voyage en Poitou, avec Méré et le duc de Roannez, dans le courant de l'année 1652.

(2) Cf. dans les *Pensées* (éd. Brunschvicg, n° 479) : « S'il y a un Dieu, il ne faut aimer que lui, et non les créatures passagères. »

à l'autre; et ce ne sont pas d'ordinaire les cœurs secs qui se laissent séduire aux attraits du mysticisme. Pascal n'était pas, — tant s'en faut, — un cœur sec. Il a connu, il a éprouvé l'amour humain sous presque toutes ses formes : l'amour filial, l'amour fraternel, l'amitié; et l'amour enfin sans épithète ne lui a pas été pleinement étranger, puisqu'il a dû en souhaiter les ardeurs et en sentir les approches. Et cette expérience lui a été singulièrement profitable. Pour avoir vécu, vraiment vécu de toute notre vie humaine, il a merveilleusement compris que l'homme n'est pas, comme on l'enseigne dans les écoles, un être qui pense, mais un être qui sent; que le fond de l'homme n'est pas la raison, mais ce qu'il appelle profondément le « cœur ; » que c'est là qu'il faut toucher, si l'on veut agir sur lui et l'entraîner aux démarches décisives; que la religion tout entière ne serait qu'un vain mot ou qu'une vaine philosophie abstraite, si elle ne s'adressait avant tout à ces parties essentielles de l'âme. Et c'est pour avoir compris cela et pour l'avoir exprimé en formules saisissantes, et, si je puis dire, toutes chargées de vie éternelle, que Pascal demeure, après plus de deux siècles écoulés, le maître toujours vivant de l'apologétique chrétienne...

Et ce n'est là, je le sais bien, qu'une hypothèse, comme en sont toujours, hélas! toutes nos constructions historiques. Notre misérable science, quoi que nous fassions, se jouera toujours à la surface de l'âme individuelle qu'elle prétend deviner, et qu'elle voudrait percer de part en part. Et surtout quand cette âme est celle d'un Pascal, trop de choses en elle nous échappent invinciblement. Donc, ce n'est qu'une hypothèse, et on ne la donne que pour telle. Telle qu'elle est pourtant, il me semble qu'elle s'adapte assez exactement aux faits connus, et qu'elle a certaines vraisemblances pour elle. Et c'est la seule en un mot qui me paraisse entièrement conforme à ce que nous savons de l'âme ardente, de la vie douloureuse, de l'âpre et puissant génie du grand Pascal.

VICTOR GIRAUD.

L'ANARCHIE PROVOQUÉE

Ce pays-ci est malade. Quelque chose du moins est malade en lui : il n'y a ni à nous le cacher, ni à le lui cacher, ni à essayer, par piété ou par pudeur, de le cacher à personne. La vraie pudeur n'a pas de ces fausses hontes qui peuvent être mortelles, et la vraie piété consiste, aux heures critiques, à dire tout haut les vérités qui peuvent être salutaires, pendant qu'elles peuvent l'être, et puisque c'est le seul moyen qu'elles le soient.

Le médecin politique qui, penché sur ce corps le plus souvent inerte et parfois frémissant, aurait observé depuis une quinzaine d'années les alternatives d'abattement et d'agitation par lesquelles nous avons passé, depuis une quinzaine d'années aussi aurait fixé son diagnostic, et n'aurait aucune peine à nommer, sinon à guérir notre mal. Le cheminement en est resté longtemps couvert, et puis il a tout à coup éclaté au grand jour. Nous avions dans le sang le vice dont les incidens du Midi ont été comme l'éruption, comme la manifestation à la peau. Parce que la récolte du vin, naturellement ou par artifice, s'est révélée trop abondante, et sa vente trop difficile ou trop peu rémunératrice, le premier venu se fait « rédempteur » et, un moment, se ferait, s'il le voulait, empereur ; l'autorité établie s'abolit, de nouvelles autorités surgissent, l'opinion s'emporte, dérive et tourne en boussole affolée, trois départemens se fédèrent, la vie municipale est supprimée, la vie sociale suspendue, la vie nationale troublée et inquiète. Un énorme abcès, irrité au point qu'il y faut porter le fer et le feu, couvre toute une province.

Nul doute : c'est l'anarchie, sous la pire de ses formes, cette espèce d'anarchie sourde, lente et dormante, qui, s'insinuant par-

tout, à la longue corrompt tout, qui dissocie et qui dissout, dans l'accoutumance hébétée de laquelle les peuples et les gouvernemens somnolent jusqu'à ce qu'elle les tue, et qui les empoisonne en quelque sorte à terme par la décomposition de l'ordre et la putréfaction de la liberté.

I

Il y a, en effet, deux sortes, au moins, d'anarchie : dans les rues et dans les esprits. Il y a l'anarchie active que quelques-uns affirment cruellement par la bombe ou par le poignard, et l'anarchie passive à laquelle presque tout le monde sacrifie, lorsque chacun ne fait pas ou fait mal ce qu'il a à faire. Il y a l'anarchie *contre* les pouvoirs publics, qui nie ces pouvoirs, qui veut les détruire, celle qu'on voit; et il y a celle qu'on ne voit pas, celle qu'on ne voit que trop tard, l'anarchie *dans* les pouvoirs publics, qui s'installe au siège, au cœur même de ces pouvoirs comme le ver dans le fruit, et qui, les rongeant du dedans, peu à peu les creuse, les vide, les fait tomber. De ces deux sortes d'anarchie, la première est la plus bruyante, la seconde est la plus dangereuse. Des chefs d'État peuvent être victimes de l'une, l'État lui-même meurt sûrement de l'autre. « Avez-vous, demande Carlyle en un passage célèbre d'un de ses *Pamphlets du dernier jour* (1), avez-vous jamais entendu parler d' « Anarchie constituée? » L'Anarchie, l'étouffant, l'accablant, meurtrier et mortel Gouvernement du Pas-de-Gouvernement... Un Gouvernement roulant et dérivant, parmi les tourbillons et les déluges de boue, flottant là-dessus à la vue de tous, comme une carcasse d'âne à demi noyée. » L'expression, à coup sûr, est rude, mais l'idée est juste. C'est la plus détestable des anarchies que le Gouvernement du Pas-de-Gouvernement.

Plus difficilement perceptible, car elle est secrète, passive et d'inertie, on la reconnaît pourtant à bien des marques, et depuis longtemps, chez nous, les symptômes en étaient certains : oui, depuis quinze ans, et peut-être davantage. Symptômes et causes à la fois, si l'anarchie se propage par ondes de plus en plus larges, fait pour ainsi dire tache d'huile inflammable, et si tout signe d'anarchie engendre ou étend autour de lui de l'anarchie.

(1) Traduction de M. Edmond Barthélemy, édition du *Mercure de France*, in-16.

De plus en plus, ces causes agissent et produisent leurs effets, qui, à leur tour, immédiatement, deviennent causes : ces symptômes vont s'accentuant et s'accusant de plus en plus jusqu'à l'application ou la non-application arbitraire des lois, jusqu'à la désobéissance catégorique, systématique aux lois, jusqu'au refus de l'impôt, jusqu'à la grève des fonctions civiles, jusqu'à la prédication antipatriotique, jusqu'à la mutinerie militaire, jusqu'à l'acte insurrectionnel, jusqu'au mouvement révolutionnaire, jusqu'à l'attentat qui retourne et retombe au crime de droit commun. Alors s'ouvrent les yeux des aveugles, et les premiers coupables se frappent ou souffrent qu'on leur frappe la poitrine. Mais ils auraient mieux fait de voir, de prévoir et de pourvoir.

D'autant que les symptômes sont les mêmes et se retrouvent dans tous les temps et dans tous les pays. Dans tous les temps : exemple, pour les débuts de la Révolution française, quelques traits que je relève en feuilletant un volume de Taine (1). Dès le milieu de juillet de 1789, « non seulement le pouvoir avait glissé des mains du Roi, mais il n'était point tombé dans celles de l'Assemblée : il était par terre, aux mains du peuple lâché, de la foule violente et surexcitée, des attroupemens qui le ramassaient comme une arme abandonnée dans la rue. En fait, il n'y avait plus de gouvernement ; l'édifice artificiel de la société humaine s'effondrait tout entier ; on rentrait dans l'état de nature. Ce n'était pas une révolution, mais une *dissolution*. » Une misère noire, des disettes, la crainte de la faim, des charges écrasantes y sont pour beaucoup ; mais l'incertitude de l'autorité y est bien aussi pour quelque chose ; en ce crépuscule des dieux qui s'en vont, en cette aube des hommes qui viennent, « le commandement flotte et l'obéissance est moindre. » Trois mois avant, en mars, avril et mai, l'émeute couve et pétille de toutes parts : « Dans les quatre mois qui précèdent la prise de la Bastille, on peut compter plus de trois cents émeutes en France ; il y en a de mois en mois, et de semaine en semaine. » Même sans émeute, dans le calme de la place publique, « ce n'est plus le peuple qui obéit aux autorités, ce sont les autorités qui obéissent au peuple. Consuls, échevins, maires, procureurs-syndics, les officiers municipaux se troublent et faiblissent devant la clameur immense ; ils sentent qu'ils vont être foulés aux pieds ou jetés par la fenêtre. » Voici

(1) *Les Origines de la France contemporaine*. — III. *La Révolution, l'anarchie*, tome Ier, 22e édition, in-16, Paris, Hachette, 1899.

le grand agent d'anarchie et de barbarie, voici le plus grand révolutionnaire de l'histoire, la peur. Consuls, échevins, maires, procureurs-syndics, la peur les dresse, les talonne, les pique : ils vont marcher devant, de peur qu'on ne leur marche dessus. Dans le Midi (comme naguère), à Cette, « ils sont tellement maltraités, qu'ils lâchent tout : le peuple a saccagé leurs maisons et leur commande : ils font publier à son de trompe que toutes ses demandes lui sont accordées. » Et voici les hallucinations de la peur : « Malheur à tous ceux qui ont part à la garde, à l'acquisition, au commerce, à la manutention des grains ! L'imagination populaire a besoin de personnes vivantes auxquelles elle puisse imputer ses maux et sur lesquelles elle puisse décharger ses ressentimens; pour elle, tous ces gens-là sont des accapareurs (hier, des fraudeurs), et, en tout cas, des ennemis publics. — « Dans l'Ile-de-France, le bruit court qu'on jette des sacs de farine dans la Seine, et qu'on fait exprès manger le blé en herbe aux chevaux de la cavalerie. En Bretagne, il est constant qu'on exporte le grain et qu'on l'entasse à l'étranger. En Touraine, on est sûr que tel gros négociant le laisse germer dans ses greniers plutôt que de le vendre. A Troyes, on crie que tel autre, commissionné par les boulangers, a empoisonné ses farines avec de l'alun et de l'arsenic. »

Puis voici la fureur, fille de la peur, effet fréquent d'une terreur double. Des bandes commencent à courir le pays : l'armée roulante se mobilise, avec des intentions louches. Des chefs, ignorés, inconnus, se révèlent et s'imposent. « En tout attroupement, c'est le plus audacieux, le moins embarrassé de scrupules qui marche en tête et donne l'exemple du dégât. L'exemple est contagieux : on était parti pour avoir du pain, on finit par des meurtres et des incendies, et la sauvagerie qui se déchaîne ajoute ses violences illimitées à la révolte limitée du besoin. » Ce qui rend cette révolte irrésistible, « c'est qu'elle se croit autorisée, autorisée par ceux-là mêmes qui ont charge de la réprimer. » Aux cris confondus de : Vive le Roi ! et : Vive la liberté ! les paysans cessent de payer les droits, les ouvriers décrètent le prix des denrées, la viande à quatre sous, le vin à quatre sous; (comme hier encore) dans les provinces du Midi, où les principaux impôts sont assis sur les consommations, on suspend les perceptions au nom de la puissance publique. A Agde, « le peuple menace la ville d'un pillage général si

l'on ne baisse le prix des provisions, et si l'on ne supprime le droit de la province sur le vin, le poisson et la viande. » A Limoux, « sous prétexte de rechercher les grains, il pénètre chez le contrôleur et chez les fermiers des impôts, emporte leurs registres et les jette à l'eau avec le mobilier des commis. »

S'il entre là dedans des motifs et quelquefois des élémens suspects, si « des étrangers, des Italiens, des bandits se sont mêlés aux paysans et aux ouvriers, » si « l'on entend des paroles, l'on voit des actes qui annoncent une jacquerie, » néanmoins, « les nouveautés politiques sont l'étincelle qui met le feu à l'amas de poudre... L'imagination populaire est allée droit au but comme un enfant: les réformes étant promises, elle les croit venues, et, pour plus de sûreté, elle les exécute à l'instant : puisqu'on doit nous soulager, soulageons-nous. » Déjà la foule extasiée appelle le miracle législatif. « Les grands mots ont fait leur effet; on a dit aux gens que les États généraux allaient opérer « la régénération du royaume; » ils en ont conclu « que l'époque de la convocation devait être celle d'un changement entier dans les conditions et dans les fortunes. » Les seigneurs, les princes, l'État, à partir d'aujourd'hui, c'est nous! « Ils traitent les magistrats en domestiques, édictent des lois, se conduisent en souverains, exercent la puissance publique, et, sommairement... établissent ce qu'ils croient conforme au droit naturel. » Rien ne leur échappe : ici, « le gourdin à la main, ils obligent... un père à donner son consentement au mariage de son fils; » là, « ils exigent de M. le lieutenant criminel et de M. l'avocat du Roi l'élargissement des prisonniers. »

Bientôt, devant le flot qui monte, « la maréchaussée est découragée. » Les vagabonds affluent surtout autour de Paris. Ils vont par compagnies de cinq ou six cents. « Pendant les derniers jours d'avril, les commis voient entrer par les barrières un nombre effrayant d'hommes mal vêtus et d'une figure sinistre. » Dès les premiers jours de mai, on remarque que l'aspect de la foule est changé : il s'y mêle (comme hier dans le Midi) « une quantité d'étrangers, venus de tous pays, la plupart déguenillés, armés de grands bâtons, et dont le seul aspect annonce tout ce qu'on en doit craindre. » Foule qui a peu à perdre, tout à gagner, et que ses cupidités comme ses souffrances font facilement agressive. Elle n'a même pas attendu, pour s'essayer, l'année 1789. « Le 7 juin 1788, à Grenoble, les tuiles pleuvent

sur les soldats, et la force militaire est impuissante. A Rennes, pour venir à bout de la ville révoltée, il a fallu une armée, puis un camp en permanence, quatre régimens d'infanterie et deux de cavalerie, sous le commandement d'un maréchal de France. Mais, de ce côté même, du côté des soldats, il s'élève (comme pour nous hier) une inquiétude. Au mois de février 1789, Necker avoue « qu'il n'y a plus d'obéissance nulle part, et qu'on n'est même pas sûr des troupes. » Moins que sûr. « Le 23 juin, deux compagnies de gardes françaises avaient refusé le service. Consignés aux casernes, le 27, ils violent la consigne, et désormais, « chaque soir, on les voit entrer au Palais-Royal en marchant sur deux rangs... Tous les patriotes s'accrochent à eux; on leur paye des glaces, du vin (comme à Béziers ou à Agde); on les débauche à la barbe de leurs officiers... C'est un régiment perdu pour la discipline: une société secrète s'y est formée... Entre eux et le Palais-Royal, la confédération est faite. Le 30 juin, onze de leurs meneurs conduits à l'Abbaye écrivent pour demander du secours: un jeune homme monte sur une chaise devant le café Foy, et lit tout haut leur lettre; à l'instant, une bande se met en marche, force le guichet à coups de maillet et de barres de fer, ramène les prisonniers en triomphe, leur donne une fête dans le jardin et monte la garde autour d'eux pour qu'on ne vienne pas les reprendre. — Quant aux autres corps, ils ne tiennent pas mieux et sont séduits de même. « Hier, écrit encore Desmoulins, le régiment d'artillerie a suivi l'exemple des gardes françaises... » Des dragons disent à l'officier qui les mène à Versailles: « Nous vous obéissons, mais, quand nous serons arrivés, annoncez aux ministres que, si l'on nous commande la moindre violence contre nos concitoyens, le premier coup de fusil sera pour vous. » C'est l'*Internationale* avant la lettre, je veux dire avant la musique, car on ne la chante pas, on la parle, ce qui, selon Beaumarchais, est plus sérieux. « Ainsi la force qu'on amène pour réprimer l'émeute ne sert qu'à lui fournir des recrues. Bien pis, l'étalage des armes, sur lequel on comptait pour contenir la foule, fournit la provocation qui achève de la révolter. »

Dans la foule révolutionnaire, deux parts, — sans compter la troisième, qui y est peut-être, mais qui se cache: l'agent provocateur; — d'une part donc, comme on le vit le 27 avril à la maison du fabricant de papiers peints Réveillon, une tourbe de

« 1500 à 1600 misérables, excrémens de la nation, dégradés par des vices honteux, couverts de lambeaux, regorgeant d'eau-de-vie, offrant le spectacle le plus dégoûtant et le plus révoltant. » D'autre part, l'immense troupeau des badauds, venus pour voir: « plus de cent mille personnes de tout sexe, de tout âge, de tout état, qui gênaient beaucoup les troupes dans leurs opérations » et dont quelques-unes paient cher leur curiosité: « le feu commença, le sang ruissela, rapporte un témoin oculaire; deux citoyens honnêtes furent blessés près de moi. » Une fois mise en contact avec l'autre, la partie la plus froide de cette foule s'échauffe elle aussi et s'allume; petit à petit les mêmes étincelles la traversent et la secouent toute. Subitement, et comme naturellement, elle se découvre anticléricale; sur le passage d'un abbé, elle crie d'abord: « f... prêtre! » Après quoi il ne tarde guère qu'un ecclésiastique soit « foulé aux pieds, lancé de main en main. » Mais elle est par surcroît, ou elle devient vite antimilitariste. « Dès que paraît un hussard, écrit Desmoulins, on crie: Voilà Polichinelle! et les tailleurs de pierre les lapident... Hier au soir, deux officiers de hussards, MM. de Sombreuil et de Polignac sont venus au Palais-Royal... on leur a jeté des chaises, et ils auraient été assommés, s'ils n'avaient pris la fuite. » Aussi bien en veut-on encore plus à la police: « Avant-hier on a saisi un espion de police, on l'a baigné dans le bassin; on l'a forcé comme on force un cerf, on l'a harassé, on lui jetait des pierres, on lui donnait des coups de canne, on lui a mis un œil hors de l'orbite; enfin, malgré ses prières et qu'il criait merci, on l'a jeté une seconde fois dans le bassin (comme à Narbonne). Son supplice a duré depuis midi jusqu'à cinq heures et demie, et il y avait bien 10000 bourreaux. » La magistrature, jadis populaire quand les parlemens résistaient au Roi, n'est pas, maintenant, mieux respectée: « En février 1789, à Besançon et à Aix, les magistrats sont honnis, poursuivis dans la rue, assiégés dans leur palais, contraints de se cacher ou de prendre la fuite. » A Strasbourg, « trente-six maisons de magistrats sont marquées pour le pillage (comme la préfecture de Perpignan). » Intendans, officiers n'en imposent ni n'intimident plus: « Le commandant de la Bourgogne (comme, en juin dernier, le sous-préfet de Lodève) est prisonnier à Dijon, avec une garde à sa porte, et défense de parler à personne sans permission et témoins. » Celui de Bretagne erre « en vagabond » dans sa province. Enfin ce suprême malheur

n'est pas évité de voir la troupe tirer sur la troupe : « Sur le boulevard, devant l'hôtel Montmorency, des gardes françaises, échappés de leurs casernes, font feu sur un détachement fidèle de Royal-Allemand. »

Tout ce qui est ou tend à être le désordre se trouve ligué contre tout ce qui figure l'ordre. « Tous les pouvoirs sont confondus, anéantis, remarque amèrement une commission provinciale ; la force publique est nulle, tous les liens sont rompus, tout individu se croit affranchi de toute espèce de devoirs, l'autorité publique n'ose plus se montrer et c'est un crime d'en avoir été revêtu. » Dusaulx lui-même, quoique prévenu favorablement, confesse qu'il « a cru assister à la décomposition totale de la société. » Est-ce bien « l'Anarchie, l'étouffant, l'accablant, meurtrier et mortel Gouvernement du Pas-de-Gouvernement ; » l'anarchie par paralysie générale des pouvoirs réguliers et légaux, par foisonnement, pullulement, envahissement de toutes petites *archies* irrégulières et illégales? « De ce grand État démoli, il reste 40 000 tas d'hommes, chacun isolé et séparé, villes, bourgades, villages, où des corps municipaux, des comités élus, des gardes nationales improvisées tâchent de parer aux plus grands excès. » Mais des communes, des « corps municipaux » ou même des « comités élus, » c'est encore on ne sait ou plutôt on sait quoi de régulier, de légal, d'organisé ou presque, c'est encore de l'ordre. Il faut descendre plus bas. « Par delà le Roi inerte et désarmé, par delà l'Assemblée désobéie ou désobéissante, on aperçoit le monarque véritable, le peuple, c'est-à-dire l'*attroupement*, 100, 1 000, 10 000 individus rassemblés au hasard, sur une motion, sur une alarme, et tout de suite, irrésistiblement, législateurs, juges et bourreaux. » Le plus affreux, quand le pouvoir traîne à terre, est de voir par quelles mains il est, en lambeaux, ramassé.

Ce que la fougue visionnaire de Carlyle a deviné, la forte analyse de Taine le discerne et le précise : « Si mauvais que soit un gouvernement, il y a quelque chose de pire, c'est la suppression du gouvernement. Car c'est grâce à lui que les volontés humaines font un concert, au lieu d'un pêle-mêle. Il sert dans une société à peu près comme le cerveau dans une créature vivante. Inconsidéré, dépensier, absorbant, souvent il abuse de sa place, et surmène ou fourvoie le corps qu'il devrait ménager et guider. Mais, à tout prendre, quoi qu'il fasse, il fait encore plus de bien que de

mal; car c'est par lui que le corps se tient debout, marche et coordonne ses pas. Sans lui, point d'action réfléchie, agencée, et qui soit utile à l'animal entier. En lui seul sont les vues d'ensemble, la connaissance des membres et de leur jeu, la notion du dehors, l'information exacte et complète, la prévoyance à longue portée, bref la raison supérieure qui conçoit l'intérêt commun et combine les moyens appropriés. S'il défaille et n'est plus obéi, s'il est froissé et faussé du dehors par une pression brutale, la raison cesse de conduire les affaires publiques, et l'organisation sociale rétrograde de plusieurs degrés. Par la dissolution de la société et par l'isolement des individus, chaque homme est retombé dans sa faiblesse originelle, et tout pouvoir appartient aux rassemblemens temporaires qui, dans la poussière humaine, se soulèvent comme des tourbillons. »

A la vérité, c'est ici, dans le cas étudié par Taine, non seulement une *dissolution*, mais une *révolution* de la société; c'est tout ensemble une dissolution « causée » de loin, et une révolution qui la précipite. Mais ce sont moins les symptômes ou les prodromes d'une dissolution commençante que les progrès ou les étapes d'une révolution commencée. Que dis-je ? C'est une révolution à moitié faite, puisqu'il en est de la révolution comme de la tempête, *vires acquirit eundo ;* elle se multiplie par elle-même et par chacun de ses coups. De proche en proche, l'anarchie se répercute et se reproduit à l'infini : « Lorsque, dans un édifice,la maîtresse poutre a fléchi, les craquemens se suivent... et les solives secondaires s'abattent une à une, faute de l'appui qui les portait. » Sans doute, si, dans les tout récens incidens du Midi, — qui ont failli être des événemens, — il se retrouve tel ou tel des traits que j'ai notés d'après l'illustre auteur des *Origines de la France contemporaine*, il serait pourtant excessif de prétendre que nous en soyons à cette heure venus ou revenus là. Mais c'est avant d'y être revenus qu'il est utile, qu'il est urgent de voir où nous pourrions aller, comment nous irions, et comment, au contraire, nous pourrons n'y point aller.

J'ai pris au passé et chez nous mon premier exemple d'anarchie déclarée, de crise aiguë, de mort d'un ordre social par révolution ; je vais prendre au dehors et dans le présent, — en laissant, bien entendu, à qui elle incombe la responsabilité du diagnostic et en constatant même qu'heureusement il avait été poussé beaucoup trop au noir, — je vais emprunter à un

ancien député italien, le docteur Provido Siliprandi (1), mon second exemple, celui qui nous touche directement et qui nous intéresse immédiatement, la description de cette « anarchie sourde, lente et dormante » où, minute par minute, l'ordre social alangui, relâché, meurt sans révolution, par simple dissolution.

Un régime qui se peut comparer à la morphine ; la paix intérieure obtenue par toute sorte de concessions au jacobinisme théorique et pratique et à l'individualisme politique le plus insolent et le plus insensé ; tout le Parlement, tout le gouvernement, presque tout le pays uniquement préoccupés de petites querelles de partis et de groupes, de clocher et de personnes... Partout la lassitude, le mécontentement, l'aigreur, la mélancolie, l'ennui, et comme une hypocondrie dans toute la vie de la nation... Une indiscipline générale chez ceux qui doivent obéir, et, chez ceux qui doivent commander, une très sensible aversion du commandement... Tous les services de l'État s'en ressentent, et le temps n'est sûrement pas éloigné où ce sera un vrai malheur de recourir à l'action publique, un risque de s'adresser aux agens des diverses administrations, un danger de voyager sur les chemins de fer, un aléa de mettre une lettre à la poste, une ingénuité de confier un secret au télégraphe, et ainsi de suite... La vie politique est devenue une mêlée féroce d'intrigues et de fange, où les perfides et les effrontés se font gros et gras, tandis que les meilleurs esprits s'en détournent, troublés, paralysés, stérilisés... Les classes supérieures de la société se raccrochent à l'on ne sait quelle phraséologie académique qui voudrait exprimer des idées, mais qui n'est que le vide, avec ce sous-entendu qu'il n'y a pas à s'occuper de ce qui arrive, parce qu'il n'y a rien à y faire; que le pays va politiquement à la ruine, parce qu'il ne peut pas n'y point aller; et que l'anarchie, au bout d'un abrutissement général, est le but inévitable de cette romantique promenade. Les gendarmes, dit-on, y sauront pourvoir en temps opportun, si l'État réussit à sauver au moins la gendarmerie !...

En attendant, une centralisation pléthorique, une bureaucratie atteinte d'éléphantiasis, un efflanquement de tous les organismes civils et militaires ;... des travaux publics colossalement et follement entrepris ;... le gaspillage élevé au rang d'institution et régnant dans tous les services ; chaque chose payée le double de ce qu'elle devrait coûter... Des finances de mineur prodigue et dévoyé. Une corruption universelle ; la propagande la plus antisociale librement tolérée et favorisée ; la magistrature devenue la servante du pouvoir exécutif, en secondant les visées et les violences ; la banque faite politique et la politique faite banque. Ce beau système s'emploie d'ailleurs non à contenir les volontés inconsidérées de la foule, mais à les exciter, à les développer et à les satisfaire, ou du moins à dépenser à tort et à travers dans l'illusoire espérance de les satisfaire ; d'où il suit que, les uns demandant *le plus* pour avoir quelque chose, les autres ne donnant rien parce que *le moins* serait encore énorme, c'est une mutuelle

(1) *Capitoli teorico-pratici di politica sperimentale ;* 3 vol. in-8, Mantova, 1898.

duperie, une grande « turlupinature, » avec un mépris réciproque. D'où encore l'inclination de ceux qui font partie des assemblées à croire qu'ils sont tout et qu'ils peuvent tout, et de ceux qui n'en font pas partie à croire que les assemblées ne font rien et ne peuvent rien, — à moins que ce ne soit l'opposé, qui est aussi faux. Ainsi le parlement devient peu à peu étranger et extérieur à la nation de plus en plus indifférente ou hostile au parlement; l'opinion publique, trop simpliste pour distinguer entre les actes et les personnes, de goûts grossiers, chaque jour tiraillée et remuée brusquement, se repaît de médisances, s'abreuve de calomnies; par le discrédit, mérité ou immérité, des hommes qui figurent soit dans les Chambres, soit au gouvernement, les Chambres en bloc et le gouvernement en soi tombent dans une déconsidération funeste au pays tout entier. Déconsidération qui, du reste, n'est qu'en partie « volée, » comme on dit, qui se justifie ou s'explique par ce genre inférieur de parlementarisme qui fonde en haut le règne du verbe, en bas celui de l'argent, et pour qui la fraude est un fait *semi-institutionnel.*

Mutato nomine, de te
Fabula narratur...

Arrêtons-nous, et méditons, si, dans ce portrait du voisin, nous nous sommes reconnus.

II

Il nous serait difficile de ne pas nous reconnaître. J'ai dit que, depuis longtemps, le mal nous avait envahis et que, depuis longtemps, les symptômes en étaient certains; que, depuis quinze ans et plus, on aurait pu, on avait pu mesurer la vitesse et répérer les distances dans cette course à l'abîme. Dès 1890, quiconque regardait et réfléchissait en France devait être péniblement affecté de constatations qu'il eût préféré n'avoir pas à faire. C'était d'abord, à la base de tout, le mauvais choix du personnel parlementaire emportant comme conséquence une mauvaise direction gouvernementale; l'intrusion de plus en plus hardie dans la représentation nationale du politicien professionnel en son espèce la plus vulgaire, celle que Gambetta qualifiait de « sous-vétérinaire; » et, au bout du compte, comme, après le 24 mai 1873 et surtout après le 16 mai 1877, il avait fallu « sauver » la République, la « sauver » par n'importe qui, avec n'importe quoi, un abaissement continu de niveau, chez la plupart des députés, de qui étaient et demeuraient ignorés les premiers élémens de la politique, non par inintelligence naturelle, mais par défaut de préparation, par improvisation d'une vie nouvelle, qui ne s'im-

provise pas (1). C'était ensuite, et par suite, la politique réduite à ce qu'un Anglais ami des sports comparait à « une partie de cricket entre les Jaunes et les Bleus, » avec cette règle sous-entendue : « Ote-toi de là que je m'y mette ! » ou bien : « Au vainqueur les dépouilles ! » Politique égoïste, individualiste, partiale et partielle, qui a pour instrumens les groupes, sous-groupes, coteries, fractions de coteries ; qui se traduit, successivement ou simultanément, par de la mollesse, de l'incertitude, de la somnolence, de l'agitation, de la faveur, du népotisme, de l'injustice dans le gouvernement, et, dans le pays, par une absence croissante de sécurité et de confiance. Par momens, le bruit soudain, l'explosion, le scandale d'une « affaire ; » puis le Panama, l'affaire des affaires ; et, là-dessus, une aventure, le *boulangisme*, qui ne fut lui aussi qu'un « n'importequisme, » mais un « n'importequisme » nominatif, comme le parlementarisme mal pratiqué, plus mal recruté encore, était un « n'importequisme » anonyme et, pour ainsi dire, au porteur. L'opinion publique, qui, à en croire Danton, n'est pourtant point délicate, se sentit fatiguée, dégoûtée, prête à crier, ainsi que la trop célèbre héroïne du roman naturaliste : « Tout ce que vous voudrez, mais pas ça ! » Seulement, le cri lui restait dans la gorge ; elle se taisait, et acceptait ou subissait.

Le renouvellement de la législature, en 1893, allait mettre en une évidence de plus en plus frappante les défaillances du personnel politique, déjà visibles en 1890 ; le péril incessant qui peut naître de la prédominance de groupes constitués en purs ou impurs syndicats d'ambitions et d'intérêts ; la déviation qu'imprimait à l'exercice et à la notion même du régime parlementaire la fausse conception *militaire* de ce que doit être un parti, l'habitude fâcheuse de comparer le « parti républicain » à une armée, rendant aisée pour sa clientèle la transition à l'idée de « chevauchée, » d'expédition, de butin, et conduisant tout droit au condottiérisme politique sous le chef de bande, transformé en chef de groupe, ou inversement ; l'abdication, la démission, la soumission *perindè ac cadaver* d'un certain nombre de députés muets et peu pensans aux mains des plus entreprenans, des mieux endentés, des plus contens d'eux-mêmes, des plus ambitieux. De plus en plus évidente aussi allait devenir cette vérité qu' « on vote mal, » et de plus en plus juste l'axiome qui, sous la plume

(1) Voyez *Croquis parlementaires*, par Sybil, 1891, in-16, Perrin.

de Proudhon, avait semblé un paradoxe : « Il est certain que nos 10 millions d'électeurs se sont montrés, depuis 1848, en intelligence et en caractère, inférieurs aux 300 000 censitaires de la Monarchie de Juillet ; » non pas inférieurs, mais pas supérieurs non plus, et à peine égaux. Comment d'ailleurs n'auraient-ils pas fait de mauvais choix, n'ayant guère devant eux qu'un mauvais lot de candidats, bourrés et comme fourrés de formules, de prétendus principes, de préjugés, sans autorité, souvent sans études, parfois sans situation, voués d'avance à être le jouet des hasards ministériels ou la proie des comités électoraux? De par cette invasion de demi-barbares, d' « analphabets » de la politique, et de par l'élargissement même du suffrage, — qu'il n'est plus aujourd'hui permis de regretter, — allait être de moins en moins remplie la « condition sociale » du régime parlementaire, de ce régime qui suppose et qui exige une classe de gouvernement très instruite, très attachée au bien public, très détachée de son propre bien, une aristocratie ou du moins une élite, très forte, très résolue, qui ose faire, et des masses très dociles, très persuadées qu'on fait pour elles, qui laissent faire. Mais, parce que cette condition manquait, la machine à légiférer donnait une production de plus en plus défectueuse ; un à un, les vices en apparaissaient : les assemblées étaient trop nombreuses, les sessions trop longues; on bavardait, on palabrait, on discourait trop; c'était une émulation, une rivalité; les rangs se gagnaient par l'éloquence, la hiérarchie se fondait sur elle ; et, comme le régime était tout oratoire, on immolait tout à l'effet. Quelle méthode! Aucune; et quelle procédure! Une dérision, avec le « déblaiement » présidentiel des projets de loi d'intérêt local, la suppression de la seconde lecture par l'abus de la déclaration d'urgence, le vote des absens ou des banquettes, le sacrifice de l'utile et du possible au « battage » des discussions inutiles, au « bluff » des propositions impossibles.

Ce ne serait encore rien ; mais le régime parlementaire, fait pour être un outil de liberté, peut, maladroitement ou perfidement manié, devenir un instrument d'oppression, et il l'est devenu, par la passion des uns et la faiblesse des autres, par la fureur épidémique des sectes et la terreur endémique des assemblées, cette folie, cette phobie spéciale, la peur de la non-réélection. A la dévorante gueule du Cerbère électoral, vomissant à flots des bulletins de vote, et dont on a sans cesse aux trousses

l'haleine grondante et brûlante, que ne jetterait-on pas ! Alternativement on y jette, tantôt un morceau de prêtre, tantôt un morceau de patron, et, quand l'on n'a plus autre chose, des boulettes de belles promesses, des pilules bien dorées de lois flatteuses et menteuses. La nation les avale, mais ne les digère pas ; il faut au gouvernement, à l'administration, beaucoup d'art pour masquer le malaise qu'elle éprouve, et pour empêcher qu'elle ne le manifeste. C'est qu'à la fin, on en a tant fait qu'on a négligé, froissé, heurté, trop d'élémens de la nation, et que par conséquent on s'est trop écarté, trop détourné de l'objet de tout gouvernement et de toute administration.

En échange, on n'a même pas assuré à la nation en son ensemble ce minimum d'existence : l'ordre. Je ne dis pas l'ordre matériel ; sauf de très rares interruptions et sur des points très rares, elle l'a eu, mais c'est à sa sagesse qu'elle le doit, ce n'est pas au soin de ceux qui en avaient charge ; c'est à sa « gouvernabilité, » ce n'est pas à son gouvernement. Quant à cet autre genre d'ordre, aussi nécessaire, et qui ne se maintient ni ne se rétablit par la police, mais qui est réellement la santé des peuples, cherchez-en trace dans le pêle-mêle, l'embrouillamini, le pataugeage universel. Depuis que, pour comble aux tristesses du Panama, on a pu voir, en ce pays, le gouvernement traîné par des ministres dans les bureaux de sociétés d'émission et chez des banquiers dont les convictions étaient prêtes à se monnayer en complaisances, des membres du cabinet appelés impérativement chez le juge d'instruction, des commissions de la Chambre menant des enquêtes judiciaires, le Palais-Bourbon devenu une succursale du Palais de Justice et le Palais de Justice devenu un petit Palais-Bourbon, il s'est fait partout une confusion qui devait nous conduire, à travers l'incohérence (où nous sommes et où nous restons), au gâchis d'où nous ne sortirons pas de sitôt.

Tout dans l'État a changé de place, ou plus exactement, rien n'y a de place et personne n'y est à sa place. Certains organes, ou racornis ou ramollis, tombent comme des tissus morts ; d'autres poussent, grandissent, enflent, qui recouvrent les premiers et qui les étouffent. Il y a rupture d'équilibre, d'abord, entre les fonctions de l'État, d'une part, et ses organes, de l'autre ; ensuite, entre ces fonctions, des unes aux autres, et ces organes, des uns aux autres ; là est la véritable cause, la cause profonde, de la désaffection générale pour le régime : dans le désaccord, obscuré-

ment senti, entre l'ordre social et l'établissement politique. Si, plus ou moins obscurément aussi, c'est le Parlement que l'opinion déçue rend responsable des faillites dont elle se plaint, la faute en est à lui, qui, en absorbant tout, en annonçant tout et en amorçant tout, s'est condamné à démontrer l'impuissance de sa toute-puissance. Quelque impuissant qu'il fût, il n'a pas cessé d'usurper : il a gouverné au lieu du gouvernement, administré au lieu de l'administration; le Parlement, c'est-à-dire une des deux Chambres, la Chambre des députés, après qu'elle eut paralysé le Sénat pendant un temps, le temps de tirer à elle à peu près tout le pouvoir législatif; et, avec la somme de ce pouvoir, avec l'administration, avec le gouvernement, il lui arrive encore de vouloir davantage, et de mordre tout autour d'elle. Le Président de la République, annulé ou presque, n'en peut mais; les ministres, occupés de vivre et à vivre, se résignent à perdre tout pour garder ce qu'ils ont; et, sur ce chemin qui ne saurait mener qu'à la tyrannie ou à l'anarchie, ou aux deux ensemble, nous en sommes venus, le gouvernement étant amoindri, aplati, écrasé par ce contre-gouvernement débordant et hypertrophique, où nous en devions venir, à « l'accablant, meurtrier et mortel Gouvernement du Pas-de-Gouvernement. »

Pour qu'une pareille anarchie se soit comme assise à demeure dans nos institutions, et pour que nous puissions l'y souffrir, il faut que nous en portions les germes en nous-mêmes, dans nos cervelles (1). On ne dénoncera jamais assez l'espèce de débilité mentale, ou de paresse intellectuelle, qui nous fait recevoir comme paroles d'évangile les soi-disant philosophiques niaiseries que nous débite depuis un siècle l'hypocrisie maçonnique. On ne nous mettra jamais assez en garde contre cette adoration, cette divinisation, cette idolâtrie, ce fétichisme de « la Démocratie, » avec un grand D, qui prétend faire d'elle une sorte de magie, grâce à laquelle le monde et l'homme seront subitement transfigurés. On ne se méfiera jamais assez, on ne nous apprendra jamais assez à nous méfier de ce qu'il y avait de spécifiquement anarchique dans la Déclaration des droits que nous donnions pour charte fondamentale au régime moderne. A force de dire

(1) J'ai jadis longuement tenté d'expliquer par quelles voies elle s'y est introduite. Voyez *Sophismes politiques de ce temps*, Étude critique sur les formes, les principes et les procédés de gouvernement, 1893, in-16, Perrin; *la Vie nationale, — la Politique*, 1894, in-8°, Léon Chailley.

et de croire qu'une certaine forme de gouvernement, étant par elle-même libérale, ne peut produire que des fruits de liberté, on s'est tout permis ; à force de dire et de croire que la liberté n'a pas de limites, ou qu'elles peuvent être presque sans terme reculées, qu'il n'y a presque rien d'interdit à l'individu, ou qui doive l'être, on a usé, on a miné l'État, on en a corrodé la substance, on en a détruit le sens.

Mais, par opposition, à force de dire et de croire que la majorité peut tout parce qu'elle est le nombre, qu'il n'y a presque rien dont elle ne soit capable, on a exalté jusqu'à la superstition la foi héréditaire du Français en l'État. De même que l'équilibre a été rompu entre les fonctions de cet État et ses organes, de même on l'a perdu, ou on ne l'a pas trouvé, entre ces deux extrêmes : la fin de l'autorité, qui aboutit au despotisme, la fin de la liberté qui aboutit à l'anarchie. C'est là, vers l'anarchie, que nous portait aussi le goût irraisonné d'égalité, d'une égalité absolue, qui n'est peut-être chez nous que la haine ou l'impatience des supériorités. Si bien que les seules catégories sous lesquelles notre cerveau pût concevoir les relations des hommes en société et la position réciproque des citoyens dans l'État étaient, selon les cas, ou, comme je l'ai dit, tout ensemble, la tyrannie et l'anarchie, une anarchie dormante, déliquescente, sous une tyrannie à mille têtes, — et plût à Dieu que ce fussent des têtes !

Depuis 1895, la descente a été rapide, et depuis 1900, foudroyante. D'avoir été les prophètes de ces malheurs, il n'y aurait pas de quoi se vanter ; mais enfin, s'ils n'en pèsent pas moins sur nous, ils ne nous ont pas surpris (1). Qu'on me pardonne de transcrire sans phrase, en forme de notes toutes brèves et toutes sèches, sous trois ou quatre titres : *le Suffrage universel*, *le Parlementarisme*, *la Confusion des pouvoirs*, *l'Anarchie*, le résumé des observations que bien d'autres auront dû faire au jour le jour.

1° *Le suffrage universel.* — Le suffrage universel inorganisé étant atomique, anarchique, l'État moderne n'est pas construit. La captation en est facile par des comités, qui ne sont que des sociétés d'exploitation, composées de manœuvres au rabais et

(1) Voyez *la Crise de l'État moderne*, — *l'Organisation du suffrage universel*, 1897, in-8°, Didot ; *l'Organisation de la démocratie*, 1900, in-18, Perrin ; *Un programme*, et *la Réforme parlementaire*, 1902, in-16, Plon et Nourrit. La plupart de ces études ont paru d'abord dans la *Revue* même.

d'entrepreneurs à la surenchère. Le suffrage universel inorganisé, atomique, anarchique, accaparé par des faiseurs, livré aux tentations de l'argent et aux séductions du pouvoir, corruptible et corrupteur, n'est ni vraiment universel, ni vraiment un suffrage. Son éducation n'est ni faite, ni peut-être faisable, en dépit de l'apothéose stupide que nous décernons à l'instituteur primaire. — Ce n'est pas encore, à ne nous point flatter, la presse qui la fera, si même elle n'exerce parfois une influence « sinistre, » pour employer l'épithète chère à Bentham. — Ce ne sont pas non plus les associations et les ligues, qui n'en ont pas souci. — Ce ne sont pas davantage « les autorités sociales, » parce qu'il n'y a plus d' « autorités sociales. » Le peuple, politiquement paresseux et passif, endormi dans la routine, ignore son mal, ou feint de l'ignorer, ou le nie, ou le déclare incurable et a l'air d'en prendre son parti. Mais à toute heure s'affirme l'impossibilité de vivre et de durer ainsi.

2° *Le parlementarisme*. — Du suffrage universel inorganique, anarchique, naissent, avec la fraude et la corruption, qui vont dans quelques cas jusqu'à faire ressembler une élection à une sorte de brigandage public, l'indifférence et le dédain; l'intérêt général est déserté, les intérêts privés se ruent à l'assaut du Trésor; des coteries faméliques ou rapaces mènent cyniquement la curée de l'État; la politique s'abaisse par l'abaissement de niveau du personnel politique, et, par l'abaissement de la politique, la nation s'affaisse peu à peu parmi les nations. « Cela s'en va! » est-on tenté de dire en France comme en Espagne. Les signes en sont si clairs que les parlementaires eux-mêmes sont obligés de les voir : tous ces signes, convulsions des Chambres, silence du pays, atonie de l'opinion, présagent la faillite, la banqueroute d'un parlementarisme faussé, adultéré, sophistiqué; d'un parlementarisme si « truqué » qu'il en est tout artificiel, si vieilli qu'il en est caduc, si décharné qu'il en est falot et spectral. — En attendant, il ne nous donne et ne peut nous donner qu'une législation impulsive et décousue, qu'un gouvernement précaire et subordonné, qu'un État incertain, chancelant, à chaque instant menacé de bouleversement; il est également incapable de fonder une démocratie et de ne pas fonder une démagogie.

L'atmosphère où il vit est une atmosphère confinée; il s'y débat sans s'aviser qu'il a coupé ses communications avec le pays; il s'y embourbe dans la logomachie et dans le commérage.

Entre lui et le pays s'élève une muraille que rien ne perce. Le seul vent qui y pénètre, c'est celui que soufflent de la tribune des bouches jamais closes. Toute la politique est « parlée. » Elle n'est que « parlée. » Des mots, et moins encore, de la musique, de l'air plus ou moins artistiquement travaillé. Des ballons de baudruche, des bulles de savon. Proclamations, programmes, projets, que de fois chant et chantage ! Surenchère et duperie, tumulte et stérilité. Mystification. Comme il faut faire quelque chose, ne fût-ce que faire mine de faire quelque chose, et faire beaucoup mine de faire un peu, s'entassent lois sur lois bâclées à l'aveuglette, votées dans le noir par des législateurs dont les trois quarts ne savent pas et ne s'inquiètent pas de savoir de quoi il s'agit. Étranges législateurs ! D'où viennent-ils? Où ont-ils appris le métier? Médecins avec leur *recipe*, pharmaciens avec leur *codex*, ils jurent qu'ils ont reçu de la Faculté licence de couper, saigner et purger « le corps social ; » avocats, ils ne demandent qu'à plaider ceci et cela. Ainsi le personnel parlementaire se recrute en trois ou quatre professions politiquantes, et ainsi s'impatronise, s'intronise le politicien professionnel. Bientôt, comme aux États-Unis, tout ce qui pourra vivre autrement et voudra vivre honoré se retirera, s'enfermera chez soi.

A ce régime médiocre, et pas très relevé, la France, qui a le goût de la gloire et même du panache, ne s'est pas attachée d'une violente amour. Elle regarde d'assez loin, stupéfaite et prostrée, un jeu où la moitié du parlement ne travaille qu'à chasser du gouvernement l'autre moitié, et, si elle ne le peut, qu'à l'empêcher de gouverner. Que ce soit d'ailleurs une moitié ou l'autre, les sages et les indépendans n'en conçoivent ni plus de joie ni plus de colère, rebutés qu'ils sont de voir tous les gouvernemens, formés comme au hasard d'une « réussite, » amener au pouvoir ce qu'il y a de moins qualifié pour le pouvoir, et ils se considèrent comme en règle avec eux-mêmes quand ils se sont dit une bonne fois que, pour si grande que soit la part de l'absurde en ce monde, c'est tout de même par trop absurde. Le reste, qui n'est pas indépendant, et qui ne se soucie pas d'être sage, interroge anxieusement la girouette, afin de savoir si le vent va se mettre à la pluie des places, emplois, sinécures, pensions, missions, subventions, croix, palmes, rubans, bénéfices et « petits profits. »

Cependant, nos politiques improvisés s'enfoncent et nous enfoncent en une politique toujours plus « incohérente, » emportés,

comme sans le sentir, au « trottoir roulant » des faits quotidiens; manquant les occasions, ne les connaissant pas, n'osant pas les saisir, n'ayant ni prévision devant les difficultés, ni courage devant les responsabilités; allongeant pitoyablement jusqu'aux plus hauts sommets cette échelle d'incompétences qui monte d'en bas, dans un ordre ou plutôt dans un désordre de choses où l'on professe que « tout le monde est bon à tout, » et que tout est bon pour tout le monde. Telle est la déformation, la caricature latine et française du parlementarisme : un mélange indigeste qui n'a rien de positif, rien d'historique, rien de traditionnel, rien de national; un bizarre assemblage de représentation à base individualiste et d'*a priorisme* philosophique, avec un peu de coutume anglo-saxonne ; un encombrant et bruyant ustensile descendu du grenier où l'on croyait que les peuples modernes avaient remisé le bric-à-brac romantique. Machine à broyer de vagues généralités en une pâtée de mots que le bon électeur, bras croisés et yeux clos, a longtemps gobée comme mouches, mais qui commence à lui écorcher le gosier. Cette viande commence à lui paraître creuse. Il commence à se lasser d'étreindre des ombres. Il commence à flairer *le grand mensonge de la parole publique*. « Solidarité, » « fraternité, » et autres étiquettes « en *té* » de vertus abstraites, où ressuscite la pleurarde, la déclamatoire « sensibilité » du XVIII[e] siècle, commencent à le laisser aussi froid que la glace d'égoïsme naïvement et platement jouisseur qu'elles recouvrent. « Je tuerai le parlementarisme par les Parlemens, » disait machiavéliquement Bismarck. Il se pourrait que, sans tant de manières ni de malice, certains parlementaires fussent en train de tuer le parlementarisme.

3° *La confusion des pouvoirs.* — Peu à peu s'est glissée, s'est coulée en nos veines l'anarchie sans violence, dans la paix habituelle et relativement assurée de la rue. Elle s'y est glissée soit à cause des excès et des injustices du pouvoir central; de ses excès : comme il n'est point, chez nous, de « corps intermédiaires qui s'interposent entre l'État et l'individu, le premier tend à écraser de sa masse le second qui, en revanche, tend à se dégager et à s'affranchir du premier ; de ses injustices, car ce pouvoir central, infecté du plus grossier et du plus bas esprit de parti, s'est montré trop impudemment caressant aux uns, aux autres tracassier, la main ouverte ou le poing fermé selon les opinions affichées, supposées, prêtées, et selon les personnes; soit, et bien

plus encore, à cause de la confusion même des différens pouvoirs dont est formé le pouvoir central et de leur absorption en un seul.

Comment s'est faite cette confusion, nul ne l'ignore et l'on vient de le rappeler. Il y a une quinzaine d'années, de fréquens et de fâcheux contacts se sont établis entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, alors que déjà le contact était perpétuel entre le législatif et l'exécutif. L'exécutif, manquant de force et de stabilité, est tombé dans la dépendance du législatif. Le Président de la République ne peut rien contre le Parlement, pour bien des motifs, mais d'abord parce que le Parlement l'élit et a la faculté de le réélire; il est d'avance annihilé, supprimé de fait, suicidé en même temps que nommé. Dans le sépulcre blanchi, et même doré, où prématurément on le dépose, il lui reste deux doigts pour signer, deux yeux pour pleurer, et 600 000 francs de traitement auxquels se joignent 600 000 francs de frais de voyage et de représentation. Le ministère, lui aussi, extrait mou de parlementarisme, est constamment à la merci d'un vote défavorable des Chambres, et constamment en quête des moyens d'y échapper, en gros ou en détail. A côté du législatif, ou au-dessous, un pouvoir pourtant, si l'on veut que c'en soit un (les vieux théoriciens ne le reconnaissaient pas) eût fait frein s'il eût subsisté, le pouvoir administratif; mais, dépendant de l'exécutif, il est, avec lui et comme lui, tombé dans la dépendance du législatif; tandis que l'exécutif y tombait par l'intimidation, mais se reprenait un peu grâce à la recommandation, il y tombait lui-même des deux côtés à la fois, par l'intimidation et par la recommandation; tout dans l'État s'asservissait, se vassalisait sous les Chambres, sous la Chambre, sous la majorité de la Chambre, sous les stratèges ou les chorèges de cette majorité. Le magistrat, le fonctionnaire apprenaient à se tourner vers leur député et à se détourner de leurs chefs; ils se faisaient à l'envi les délégués des « politicaillons, » la main ouverte ou le poing fermé du monstrueux pouvoir central tout entier concentré en eux; de sorte que la France devait n'être plus ni jugée ni administrée, mais seulement « légiférée, » et mal, et arbitrairement, c'est-à-dire que, mal faite, la loi était, de plus, mal appliquée, l'était ou ne l'était pas, et que, par l'application ou la non-application des lois, on en arrivait à la pire des oppressions, à la suppression du droit.

4° *L'anarchie.* — Du même coup que l'autorité, la responsa-

bilité se déplaçait, se volatilisait; le gouvernement se diluait en non-gouvernement; l'État s'en allait par morceaux, se défaisait pièce à pièce, se disjoignait et se désarticulait. La République, rétrécie et comme desséchée, se figeait en deux ou trois formules apprises, incomprises, peut-être incompréhensibles, d'imploration et d'imprécation. Elle se claquemurait en une sorte de bigoterie jacobine, d'idéologie politique, dédaigneuse des hommes et des faits, qui n'oubliait qu'un point : c'est qu'on peut bien guillotiner un homme, mais non un fait, quand il vous gêne. Avec d'orgueilleuses prétentions à l'avenir, elle n'avait guère que des conceptions du passé; elle retardait, elle vivait comme un gardien de cimetière parmi les morts glorieux. Ce qu'elle croyait voir en elle et derrière elle l'empêchait de voir devant elle et autour d'elle; elle ne savait pas ou ne voulait pas voir, ne voyait pas ce qui était, voyait ce qui n'était pas. Les yeux brouillés de vieilles images, elle ne pouvait pas regarder une réalité en face; l'esprit brouillé de vieilles abstractions, elle ne percevait pas les choses, elle suivait des fantômes, embrassait des idoles, ses idoles à elle, dans les choses. Perdu, le sens des réalités; perdu depuis la Révolution, depuis Jean-Jacques, et avant lui, depuis que le génie français, si admirablement net et réaliste jusqu'au XVIIe siècle, a subi, au XVIIIe et au XIXe, toutes ces immixtions suisse, anglaise et germanique. Perdu aussi, le sens de l'État, depuis que l'individu était lâché à travers tout, aiguillonné, fouetté, rendu fou par l'exaltation vaniteuse du Moi, flambant de convoitises, attendant le miracle politique qui, pour lui du moins, — et tant pis pour les autres! — tirerait de la terre un paradis. Perdue, la suprême ressource de la raison d'État, toujours faible en démocratie, mais complètement ruinée, par l'abus qu'on en avait fait et l'usage qu'on n'en avait pas su faire, dans l'épreuve effroyable qui déchirait la France jusqu'à l'âme et qui la livrait toute à la frénésie de démolir. Qu'est-ce qui eût tenu? Et qu'est-ce qui eût retenu? Rien dans les têtes, rien dans les cœurs, rien dans les institutions, rien dans les idées, rien dans les mœurs, rien dans les lois. En tout bureau, en tout service, dans tous les coins, de toutes parts, avec la complicité de tous, l'anarchie s'instillait, s'installait, s'avançait par infiltration, puis se dégorgeait et débordait, gagnant et gangrenant le pays. L'espèce en était connue : on pouvait la définir : « *une anarchie verbeuse, une dissolution dans le ronron;* » la marche en était directe;

on eût pu en dresser le diagramme; l'aboutissement en était fatal, et, dès 1902, on pouvait écrire : « *Cette anarchie dormante n'éclaterait brusquement au dehors que si ce modèle des contribuables, le contribuable français,* « *sortait de son caractère* » *et refusait de payer.* »

A partir de là, ce n'est plus la descente, c'est la chute. Jusque-là, la faiblesse de quelques ministères modérés avait préparé le terrain, et comme savonné la pente. Sur cette pente, en 1899, M. Waldeck-Rousseau nous avait lancés froidement, avec un plaisir raffiné d'art politique paradoxal, quand il fit, et y réussit, la gageure d'allier, dans son cabinet, les souvenirs de « la semaine sanglante » et l'avenir de Saint-Mandé, M. le général de Galliffet et M. Millerand. Peut-être le socialisme de M. Millerand ne fut-il jamais bien terrible, ni même, — autant qu'on puisse exactement se représenter ce qu'est le socialisme, — bien déterminé; peut-être fut-ce et est-ce plutôt un étatisme très agissant, dans lequel il n'y avait pas de quoi frapper d'incapacité gouvernementale et tenir à jamais écarté du pouvoir l'homme de talent qui le professait. Mais un homme politique n'est pas uniquement ce qu'il est, il est ce qu'il est et ce qu'il passe pour être. Cette combinaison, plus ou moins apparente, plus ou moins réelle, de communisme et de répression de la Commune fut donc en elle-même un mauvais spectacle donné au pays et qui blessa à fond la rectitude de sa conscience et de son intelligence. Vainement on voudrait excuser l'ancien président du Conseil sous prétexte qu'il ne s'était jeté dans cette extrémité que parce qu'ayant essayé d'abord de faire le ministère avec ses amis et leur ayant offert des portefeuilles, il avait été repoussé. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans cette histoire, et j'ai même lieu de croire que ce n'est qu'une fable; mais fût-elle vraie que, si elle expliquait quelque chose, elle n'excuserait encore rien. Lorsqu'on ne peut pas faire un ministère avec son parti, on ne le fait pas : c'est tout le régime parlementaire; et lorsqu'on fait un ministère avec un autre parti que le sien, lorsqu'on amalgame pour le faire les partis les plus opposés, il n'y a plus de régime parlementaire, et ce n'est plus seulement la sincérité, c'est la moralité, c'est presque la probité publiques qui en souffrent. Vinrent ensuite le complot monarchiste, plébiscitaire, nationaliste, antisémite, la parade de la rue de Chabrol, la Haute-Cour, l'entrée en scène d'anarchistes qui ceux-là n'étaient pas auparavant des anarchistes de gouver-

nement, leur défilé sous le drapeau noir, place de la Nation, devant le Président de la République contraint à rabattre son chapeau et finalement à s'en aller, leur collaboration singulière avec la police au pavillon d'Armenonville. La logique intérieure qui porte toute cause à développer ses conséquences entraîna malgré lui, et de quelque flegme qu'il couvrît son embarras, M. Waldeck-Rousseau à suivre une politique qu'il n'eût pas conçue, qu'il ne dirigea point, qui le dirigea, et que plus tard, après qu'au bout de trois ans, las et blasé, il eut quitté le ministère, il dut désavouer dès qu'il la connut, en alléguant qu'il ne la reconnaissait pas. La voie était frayée à M. Combes. Alors, ce n'est plus la chute, c'est la dégringolade.

A lui seul, sans Congrès, sans aller à Versailles, M. Combes a opéré une revision des lois constitutionnelles, qui est toute une révolution, qui est la révolution. Son règne de deux ans et demi se divise en deux époques : pendant la première, il a été mené ou il a feint de l'être ; pendant la seconde, il a mené, ou il en a fait le geste, esclave et despote tour à tour, sinon à la fois ; aux deux époques, à la fois cassant et soumis, impérieux et subalterne. Dans l'une comme dans l'autre, il a jeté ou poussé le gouvernement hors du gouvernement ; il a substitué ou laissé substituer au ministère et au Parlement la Délégation des gauches, aux préfets et sous-préfets les espions de chef-lieu, aux maires les délégués ; à l'administration une contre-administration, au gouvernement un contre-gouvernement ; il a réalisé en sa plénitude désolée, tour à tour, sinon à la fois, le Pas-de-Gouvernement du gouvernement et le gouvernement du Pas-de-Gouvernement. Où était-il, sous lui, ce gouvernement introuvable ? Dans les congrès radicaux-socialistes ? Au convent de la rue Cadet ? Dans les comités ? Dans les loges ? Partout, excepté où il devait et il paraissait être. Partout, c'est-à-dire nulle part. Que M. Combes s'en accommodât, parfait ; qu'il préférât ce procédé, à son aise. Mais il ne s'agissait pas de lui, il s'agissait de nous, « et l'histoire, remarquait-on à cette place, l'histoire à laquelle il a offert, avec une générosité qui l'honore, sa mémoire en holocauste, l'aura depuis longtemps plongé dans une de ses oubliettes que le mal qu'il a fait ou exaspéré continuera d'être le mal politique de la France (1). »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1903, l'article intitulé : *Où est le Gouvernement?*

Par lui, le mal s'est étendu aux organes mêmes de la vie nationale qu'il eût fallu à tout prix préserver : à l'armée, à la marine, pour ne plus parler de la justice. Des mois et des mois durant, il a été officiellement, en ce pays, le grand prêtre du culte de « l'Assiette au beurre ; » il n'est point de ville, point de village où il n'ait fondé ou encouragé quelque confrérie de la candidature perpétuelle, et à ses bons soins, le Bloc, cette « féodalité électorale, » le radical-socialisme anticlérical, ce « jacobinisme de la blague, » doivent un accroissement et un regain de prospérité. Fort peu lui chaut de ce que sont devenues en tout cela les choses pour quoi il y a un gouvernement et pour quoi l'on est au gouvernement. Il éprouvait à peine le besoin de s'en occuper, et voici, par exemple, les réflexions que suggérait son attitude dans les premières grèves viticoles de l'Hérault :

Le second mode d'activité par lequel s'est notoirement signalé le ministère de l'Intérieur, depuis que M. le président du Conseil, « appuyé sur l'inébranlable force du Bloc, pratique avec esprit de suite sa politique, » ce sont les grèves. Certes, la grève non plus, M. Combes ne l'a point inventée, et il serait absurde d'en vouloir rejeter la faute et la responsabilité sur lui seul. Il y avait des grèves avant lui, il y en aura après lui; il y en a depuis longtemps, depuis des siècles, dans une organisation du travail comme dans l'autre; peut-être y en a-t-il toujours eu, et peut-être y en aura-t-il toujours. Mais ce qui est, en matière de grèves, la marque du ministère Combes, et pour ainsi dire le sceau dont il les contresigne, c'est le caractère révolutionnaire qu'elles ont pris, et qu'elles n'avaient pas, ou qu'elles avaient beaucoup moins, sous les ministères précédens. Sous les ministères précédens, les grèves étaient un désordre dans l'ordre; sous celui-ci, comme on sent qu'elles sont tout bonnement un désordre de plus dans l'universel désordre ! Jamais, je pense, avant M. Combes, aucun président du Conseil n'avait osé parler, publiquement et solennellement, de « grève modèle; » car enfin, personne ne le conteste, le droit de grève est un droit, mais c'est tout de même un droit dont l'exercice est un malheur. Et jamais, je pense, avant M. Combes, aucun ministre de l'Intérieur, couvrant son secrétaire général, n'avait, dans une circulaire aux préfets, insinué que les grévistes, étant ses amis, lui devaient tout au moins cette attention de ne pas fournir un argument à ses adversaires. Voilà, ou on ne l'a jamais entendu, le langage d'un gouvernement et d'un chef de gouvernement ! Mais l'aveu est à retenir : ceux qui, à coups de poing et à coups de pied, empêchent les ouvriers de travailler, ceux qui pillent les récoltes et donnent l'assaut aux maisons, ceux qui établissent, de leur autorité privée, des barrages et font circuler des patrouilles sur les chemins, ceux qui soumettent à leur laissez-passer le droit d'aller et venir, qui est le premier des « droits naturels et imprescriptibles » de l'homme, et tant d'autres droits, également naturels et imprescriptibles,

avec celui-là, toute cette anarchie, toute cette jacquerie, ce sont « les amis » du gouvernement. Et, comme on ne peut pas douter, puisque le gouvernement le dit et l'écrit, que de telles bandes ne soient composées de ses amis, c'est de lui alors qu'il faut douter; est-ce bien un gouvernement (1)?

Non, ce n'en fut pas un. Des trois fins essentielles qui s'imposent à tout gouvernement, et de toute forme, monarchique ou démocratique, aristocratique ou populaire : assurer la stabilité et la durée de l'existence nationale; assurer la grandeur et le respect de la dignité du pays; assurer, de la part des citoyens, une commune et égale obéissance aux lois, M. Combes ne mit qu'un médiocre souci à remplir les deux premières, et, quant à la troisième, il mit même une espèce de point d'honneur singulier à ne pas la remplir. Rendons toutefois hommage à ce Sixte-Quint qui n'a jamais tout à fait lâché ses béquilles. Son système, pour notre infortune, a survécu à sa personne. Il établit si solidement sa domination que jamais M. Rouvier ne put reprendre et tenir en main ses préfets. M. Combes parti, ils louchaient encore vers lui, comme s'il allait revenir. Il fit école, puisqu'on dit : « le combisme, » et il conquit la grande popularité, puisqu'on l'appela « le petit père. » C'est à quoi travaillèrent pour lui ses défauts autant que ses qualités, car il eut tout au moins des qualités faites de ses défauts, et, entre toutes, cet entêtement mêlé de souplesse, ou cette souplesse mêlée d'entêtement, cette opiniâtreté à faire vouloir, cette ductilité à se faire vouloir.

A sa retraite, le contraste fut saisissant : M. Rouvier, plus brillamment doué, taillé pour la lutte, à en juger par les coups de poing dont il martelait sans répit sa large poitrine, et par les furieux défis de sa voix tonnante, ne voulut ni ne fit vouloir, voulut ce qu'il ne voulait pas, ne voulut pas ce qu'il voulait. Il ne voulait pas la séparation des Églises et de l'État, et il la fit; il ne voulait pas l'exécution sanglante des inventaires, et il s'y prêta; il ne voulait pas l'indiscipline dans la flotte, dans les arsenaux, dans les régimens, dans les administrations, et il la toléra; il ne voulait pas l'abandon de l'intérêt du Trésor par le rétablissement du privilège des bouilleurs de cru, et il l'accepta. Il nourrit l'anarchie de tout ce qu'il ne voulut point. Qu'y pouvait faire M. Sarrien? Rien. Ainsi fit-il : ni mal, ni bien. Ce-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1904, l'article qui a pour titre : *le Ministère perpétuel.*

pendant l'anarchie s'était mise dans le ministère même, où il y avait trop de chefs, et pas un; dans le ministère déchiré, tiré à quatre, jusqu'à ce que le Président du Conseil prît le seul parti qu'il pût prendre et désignât M. Clemenceau à la confiance de M. le Président de la République. « Cy finit » la triste ballade, et c'est ici qu'il faudrait écrire l'envoi : Prince du dilettantisme, de l'esthétisme, du dandysme anarchique... Encore, si nous étions sûrs que la ballade à l'abîme est finie!

III

Quoi de lugubre comme l'avertissement des cloches de navires, sonnant dans la brume, sur la mer, de tous les points de l'horizon, l'alarme partout éveillée? On dirait qu'elles s'appellent et qu'elles se répondent : tantôt un gémissement venu de loin, du fond de l'inconnu; maintenant, un sanglot tout près. On se sent, en la nuit ténébreuse, dans le mystère opaque du ciel et de l'eau, entouré d'un cercle de périls. Ce multiple et mouvant danger que les cloches crient, elles ne le créent pas. De même des tocsins d'anarchie. Ceux du Midi se sont tus. D'autres, — attendons-nous-y, — au premier accident, vont retentir encore, parce que le cercle de périls est tout autour de nous, et que ce qui s'est passé dans l'Aude, dans l'Hérault, dans les Pyrénées-Orientales n'est pas le mal, mais seulement une manifestation du mal. Si c'est là-bas que tout d'abord il s'est révélé avec cette acuité, il y en a plusieurs raisons, qui sont que c'est là-bas, dans le Midi surtout et surtout dans ce Midi, que, depuis tant d'années, les lois étaient comme si elles n'étaient pas, que se pratiquait, en toute liberté, le sabotage de l'administration et de la justice; c'est là surtout que ni lois, ni administration, ni justice, rien ne restait debout. C'est ensuite que, le Midi étant plus particulièrement sensible à l'éloquence, la race y étant plus imaginative, plus impressionnable, ces provinces ayant de tout temps été pays de clientèle et de sportule, la « déformation latine » du parlementarisme devait y produire plus vite ses fâcheux effets. C'est enfin que, le Midi ayant plus que sa part dans la représentation nationale, et beaucoup de ministres en étant issus, il avait conçu d'immenses espoirs, s'était doucement habitué à spéculer sur « le miracle législatif » comme sur un bien de famille. Or, dès qu'il a été constant que le miracle était manqué, ce Midi halluciné, hypnotisé,

a fait ce que font les Napolitains lorsque manque le miracle de Saint-Janvier, et que le sang ne se liquéfie pas dans l'ampoule : il a injurié le saint, tué le prêtre et brûlé la cathédrale.

Le même mal, tenant aux mêmes causes, peut, demain, se traduire ailleurs par les mêmes symptômes. Ni ces causes ne sont nouvelles, ni ces symptômes ne sont nouveaux. C'est en 1839 ou en 1840, sous le régime censitaire et avant l'introduction définitive du suffrage universel, que Tocqueville signalait, en s'en affligeant, « la mobile petitesse, le désordre perpétuel et sans grandeur du monde politique,... ce labyrinthe de misérables et vilaines passions,... cette fourmilière d'intérêts microscopiques qui s'agitent en tous sens, qu'on ne peut classer et qui n'aboutissent pas à de grandes opinions communes (1). » Mais combien en un demi-siècle, et par le suffrage universel inorganique, ces travers se sont aggravés ! C'est en 1854 qu'Henri Heine écrivait des révolutionnaires de Février : « Les vainqueurs... n'ont pas tué l'ancien régime, ils ont mis fin seulement à sa vie apparente : le Roi et la Chambre moururent, parce qu'ils étaient morts depuis longtemps. » « La dent secrète des petites souris et des grands rats a rongé le fond du vaisseau d'État français. Il est irréparablement troué, » conclut-il (2). Mais que de choses d'à-présent continuent aussi de vivre d'une vie apparente, qui depuis longtemps déjà sont mortes ! Et comme le trou s'est élargi depuis ce temps-là au fond du vaisseau de l'État ! M. le docteur Ferroul et M. Marcelin Albert eux-mêmes ne sont pas les premiers apôtres de leur sorte qui aient été salués des titres de « sauveur » et de « rédempteur. » Avant eux, Saint-Simon, Enfantin, Cabet, goûtèrent ces enivremens. Mais, tout de même, on n'avait pas vu depuis des siècles, en Occident, ces formidables mouvemens de foules, grisées d'une surexcitation quasi religieuse, ces transmigrations dominicales de 500 000 ou 600 000 hommes !

Ancien en ses origines, le mal d'anarchie ne nous est pas non plus exclusivement propre. Ce qui nous est propre, c'est que, sans révolution et en période normale de gouvernement, — alors qu'autre part, s'il y a des forces de révolution qui agissent,

(1) *Correspondance du comte Alexis de Tocqueville.* Lettres d'octobre 1839, des 14 juillet et 9 août 1840, du 24 août et d'octobre 1842, du 5 septembre 1843. — Cf. P. Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. VI, livre VI, ch. II, *Les intérêts matériels.*

(2) Henri Heine, *Lutèce, Œuvres complètes*, t. VI.

contre elles se dressent les forces de gouvernement qui leur font obstacle et qui les arrêtent, — chez nous, les forces de gouvernement et les forces de révolution tendent déplorablement à se confondre.

Qu'on ne nous parle donc pas d'*anarchie spontanée*. L'anarchie où nous sommes n'a rien de spontané. C'est une *anarchie provoquée*. Elle n'est pas née de « l'ingouvernabilité » du pays, mais bien du non-gouvernement du gouvernement. Serait-ce tant mieux? En sera-t-elle moins difficilement guérissable? Les caractères en étant fixés, les causes isolées, les symptômes distingués, il faut, en tout cas, les reprendre un à un, et chercher, pour chacune des attaques du mal, le remède approprié. Sans doute, il est telles de ces causes, celles que nous portons dans l'âme et dans le cerveau, comme incorporées à notre être, et que nous ne pouvons supprimer que par la correction, par la transformation de nous-mêmes, il en est qui ne disparaîtront que péniblement, si même elles disparaissent; mais il en est d'autres qui pourraient céder. Le suffrage universel inorganique est une des causes de l'anarchie : organisons-le; la déviation du parlementarisme en est une : rectifions-le; la confusion des pouvoirs en est une : faisons-les rentrer dans leurs cadres; la prédication antipatriotique, la propagande de l'indiscipline, la contagion de la désobéissance en est une : étouffons-la. Par-dessus toutes les autres, la défection, la syncope du gouvernement, la perte du sens de la loi, du sens de l'État, bientôt, hélas! du sens de la nation, en est une, la cause principale, la cause capitale : restituons-le. Laissons s'en aller où le flot l'emporte ce que Carlyle disait qu'est le gouvernement du Pas-de-Gouvernement! Et, quels qu'en puissent être les dépositaires d'un jour, si nous voulons vivre, — et c'est de vivre ou de mourir qu'il s'agit, — sachons nous refaire un gouvernement qui sache, lui, et qui veuille, et qui puisse être, comme il doit l'être, un gouvernement.

CHARLES BENOIST.

MADAGASCAR

VI [1]

LA MISE EN VALEUR DU SOL, LA COLONISATION FRANÇAISE ET L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

Celui qui a connu Madagascar en 1896 et y débarque de nouveau aujourd'hui ne peut manquer d'être émerveillé par tout ce que l'activité française a su organiser en dix ans dans un pays mal peuplé, ingrat et jusque-là fort malsain, auquel la métropole n'a accordé que de médiocres subventions. Les villes de la côte, aménagées en ports ou en rades, presque complètement reconstruites, sont devenues des cités spacieuses, claires, gaies. Tamatave où l'on s'enlizait hier dans les rues de sable, où maintenant de compactes chaussées de terre rouge s'allongent entre les magasins achalandés et sous les ombrages dorés des badamiers, apprivoise aussitôt tous les étrangers par sa fraîcheur et sa coquette intimité, par la grâce créole qui s'y révèle avec hospitalité, par les maisons à vérandahs et les menus jardins-suspendus d'orchidées, de calladiums et de bégonias qu'y ont transportés les familles de la Réunion. Diego a triplé; la chaude Majunga construit chaque année de hauts immeubles aérés contre son littoral aux écumes rosâtres en avant des quartiers arabes; Mananjary répartit pittoresquement dans sa verdure australe des factoreries agréables comme des villas. Des routes de plusieurs centaines de kilomètres, souvent luxueuse-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 15 mars, du 1er avril, du 15 juin et du 1er août 1907.

ment établies, animées par l'entre-croisement des convois de charrettes indigènes, des filanzanes, des pousse-pousse et des automobiles, relient les ports aux capitales de l'intérieur ; le beau canal des Pangalanes, un chemin de fer à travaux d'art multipliés joignent Tamatave et Andevourante à Tananarive, centre de la productive Emyrne. L'étranger admire que, en si peu de temps, le Gouvernement Général ait fait si grandement les choses ; le contribuable français lui en sait rarement assez gré ; quiconque a étudié avec impartialité le problème complexe de la mise en valeur des colonies neuves, estime que dans ce pays vaste et pauvre, où les communications étaient très difficiles et la main-d'œuvre récalcitrante, il était nécessaire que l'État prît l'initiative de travaux publics considérables, afin d'en rendre possible l'exploitation agricole et industrielle même la plus modeste.

I. — LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET L'ENTREPRISE PRIVÉE

Cette mesure s'imposait d'autant plus que, contrairement à ce qui se passe dans toutes les nations, le gouvernement n'a rien négligé pour détourner les Français de venir tenter les cultures à Madagascar. Par peur d'avoir à dépenser quelques milliers de francs en rapatriemens, il a fait proclamer partout que la Grande Ile était un pays aride, ce qui, fort injustement, a découragé toutes les bonnes volontés. Il s'appuyait sur les analyses de terrains, — prélevés au hasard par des administrateurs incompétens,— qui ont été opérées dans les laboratoires de Paris, quand des études sur les lieux permettent seules de tenir compte d'élémens aussi importans que les conditions atmosphériques. Cependant, Madagascar offre de spacieuses vallées et des plateaux aux cultures les plus variées. Il convient seulement de commencer par fixer des notions précises de météorologie agricole, la plupart des dégâts enregistrés jusqu'ici résultant de ce que l'on n'avait su délimiter les saisons, ni même reconnaître le caractère exact du climat qui est franchement tropical, même sur les hauts plateaux où règne la température de la France.

C'est pour ne s'être point soumis au préalable aux principes les plus élémentaires d'observation patiente, pour avoir recouru à des expérimentations savantes, au lieu d'appliquer d'abord les procédés les plus simples et universels, pour avoir négligé de s'en reporter à l'expérience des vieilles possessions, que Mada-

gascar a dépensé sans profit des sommes considérables pour l'agriculture. Cependant le Gouvernement avait été jusqu'à créer un service spécial, et le général Galliéni, estimant avec raison qu'il fallait avant tout éviter d'exporter aux pays chauds de l'agronomie européenne, fût-elle la plus rationnelle et savante, s'est adressé, pour lui demander des agens, à l'institution la plus moderne et la plus spécialisée : l'École d'Agriculture Coloniale de Nogent, pupille favorite du Pavillon de Flore jaloux de s'affranchir de l'Instruction publique. Malheureusement, cette institution neuve et hâtive en est encore à la période de réclames : organisée avec le souci d'élever rapidement une façade brillante comme à ces palais d'exposition universelle qui sont simple occasion de décoration pour ceux qui les improvisent, elle n'a réuni que des métropolitains n'ayant aucune expérience de la vie et de l'agriculture coloniales ; bien plus, soucieuse d'assurer son indépendance et de se réserver tous les postes, elle a commencé par rompre avec le Muséum, dont les Cornu, les Perrier et les Costantin ont su faire le premier établissement de l'Europe pour l'étude de la botanique tropicale ; et la Direction de l'Agriculture à Madagascar, suivant ses erremens et renchérissant sur ses prétentions, s'est isolée superbement des autres colonies, où les jardins étaient dirigés par d'anciens élèves du Muséum, pour ne communiquer qu'avec le jardin colonial de Nogent-sur-Marne.

Rivalité de ministères, rivalité de leurs fonctionnaires, rivalité entre colonies, tout cela s'est enchaîné fatalement. De leur aveu, on a presque interdit aux sous-inspecteurs de Madagascar les relations avec le Jardin des Plantes dont la précieuse assistance était gratuite, alors que le Jardin de Nogent coûte à Madagascar. C'est de Nogent-sur-Marne que Tananarive reçoit les plants d'arbres de l'Indo-Chine et de l'Afrique, ou bien il s'adresse à l'étranger : c'est au Japon qu'il va demander les néfliers et autres espèces qui abondent naturellement aux Mascareignes. Le Service de l'Agriculture, prétentieusement hiérarchisé, organisé sur le pied des départemens métropolitains, passe pour avoir été jusqu'ici moins utile que les jardins d'essai, créés en province par les administrateurs, car ils ont au moins propagé le jardinage, le maraîchage, quelques essences d'arbres, avec les mûriers et les caféiers. Il faut signaler le dispendieux abus des missions qui absorbent la moitié des années de présence des fonctionnaires. Les agens supérieurs de culture à Madagascar, y

étant arrivés dénués de connaissances exactes, se sont aussitôt fait envoyer au Japon, au Brésil, à la Jamaïque, au Cap, à Java, et à Sumatra. On ne peut que les louer d'avoir voulu s'instruire, mais ils eussent pu le faire à moins de frais de représentation. De plus, ils se rendirent dans ces pays avant même d'avoir exploré leur colonie de façon à se rendre compte de sa nature et de ses besoins et sans avoir appris le hollandais ni l'anglais ; au retour, une année ne s'écoulait pas qu'ils n'eussent déjà publié des livres sur l'agriculture à Madagascar.

Il échut à ces fonctionnaires de parade de créer des stations d'essai. La plus connue est celle de Nanisane, près Tananarive ; elle a été installée décorativement dans le parc du Premier Ministre, mais la terre y est si ingrate que tout y a péri, malgré des soins assidus et la dépense de quelques centaines de mille francs. C'est le lieu des pèlerinages mélancoliques ou satiriques des Tananarivois, toujours en quête de plaisanteries amères où dénigrer le gouvernement. On y arrive à travers des « périmètres de reboisement » où se distinguent avec peine, au milieu des herbes brûlées par le soleil, quelques filaos rôtis ; les pépinières de fruitiers ne montrent guère que quelques pêchers ; l'herbe même y est désolée, le potager seul prospère. La station est en même temps une école supérieure, *l'École pratique d'Agriculture et de Sériciculture*, où des contremaîtres venus du Gard obtiennent de bons résultats de leurs élèves hovas ; mais il ne s'y trouve point de laboratoire d'analyses. Elle prétend à former des jardiniers et à les imposer dans les provinces aux administrateurs, par une jalousie de direction universelle qui fait la joie de Madagascar, et subit partout des rebuffades. Élevant à Nanisane des moutons qui y périssent lamentablement, elle a voulu exercer son contrôle sur la ferme de l'Iboaka, dans le Betsiléo, où le service vétérinaire, modeste et intelligent, obtient le plus grand succès : celui-ci lui a montré avec fermeté qu'elle n'y avait nul titre. Elle s'est retournée vers les Eaux et Forêts et s'est plainte aigrement au Général (annexes du Rapport officiel de 1905) que ce service rival se permît de garder la propriété des quinquinas qu'il avait plantés ; les quinquinas ne dépendaient-ils pas naturellement de l'agriculture ? Déboutée de sa demande, elle a du moins pu affirmer sa direction sur les quarante-deux postes météorologiques de l'île : en réalité c'est le P. Colin, directeur de l'observatoire de Tananarive, savant universellement estimé, qui

a tout organisé pour la météorologie, sollicité perpétuellement par le gouvernement et n'en recevant jamais de subsides, mais y dépensant les prix qu'il a obtenus de l'Académie des Sciences.

Bref, le service de l'Agriculture s'est borné à acclimater quelques centaines d'espèces utilisables à longue échéance, à multiplier les cessions de plants et de grains aux particuliers et à envoyer des collections pour les expositions. Il a par ailleurs réparti dans 200 cocoteries 140 000 plants. Enfin, l'on a institué des comices agricoles et une chambre d'agriculture où, une fois l'an, des colons viennent du Nord et du Sud, aux frais de la colonie, manifester leurs désirs et leur mécontentement.

Victimes du temps ou de l'État, les colons sont rarement satisfaits. La plupart désespèrent volontiers de tout. Seuls, les Algériens qu'on envoie à Madagascar se rendent compte que le pays a une richesse incontestable, l'eau, qui suffirait à la fortune du leur. Les autres s'effarent de se trouver dans une contrée si différente de l'Europe. Presque tous leurs essais ont échoué; plusieurs ont enfoui dans des entreprises fort intéressantes des centaines de mille francs, n'ayant ni prudence, ni patience, ni connaissance des terrains, ni tact des hommes qui eussent pu les servir. Tel officier d'artillerie au geste large commence par acheter pour 100 000 francs une concession qu'on liquide, au lieu d'en demander une au gouvernement, et veut monter sur un pied de luxe aristocratique, avec un outillage minutieux, une opération où il dépense 200 000 francs de frais généraux en un an, y appelant pour agens des fils de famille ruinés : malgré l'appui de l'administration qui lui fournit des bourjanes, son entreprise a lamentablement échoué, et il accuse l'État de sa déconvenue. Tel autre, gentilhomme intelligent et énergique qui s'ennuyait à Paris, s'éveillant au désir de faire acte de création et de vivre une existence active et bienfaisante, part pour Madagascar avec le dessein d'une grande exploitation agricole. Il voyage, choisit lui-même ses terres dans des alluvions riches, décide de tenter quelque chose de nouveau, jette les semences d'une plantation à long terme : au bout de neuf ans, les cacaos n'ont pas donné, et, froidement, jugeant l'expérience ratée, ne voulant pas perdre de temps, il ordonne de les arracher et de planter du café pour voir bientôt un de ses voisins, qui n'avait pu l'imiter faute des ressources nécessaires, récolter soudain du cacao à la dixième année. Il rentre un hiver à Paris : sa maison est détruite par un

cyclone, ses terres recouvertes par une crue anormale du fleuve voisin, et le gérant qu'il a laissé, vieil habitant pessimiste, affolé de voir ruinée par le même cataclysme sa petite propriété voisine, lui câble dans un accès de chagrin que tout est perdu. Il vend pour rien sa concession, ne se doutant pas que les trois quarts en pouvaient être encore d'un beau rapport. De tels essais font condamner en France toute entreprise agricole à Madagascar.

Les Compagnies n'obtiennent pas en général de meilleurs résultats. Une société anglaise, dans la baie d'Antongil, saccage à l'aveugle les forêts pour laisser pourrir sur place les neuf dixièmes du bois abattu, sans se préoccuper de l'avenir : les manœuvres coupent si mal les arbres que les pieds mâchurés pourrissent; ensuite la hâte à transformer les troncs en madriers et en planches est cause qu'ils se dessèchent trop rapidement, gercent, fendillent et déforment, d'où discrédit injuste sur les bois de Madagascar. (Rapport de l'Inspecteur.) Beaucoup de Compagnies qui s'occupent actuellement d'agriculture ne s'y sont mises que par raccroc, ayant commencé par vouloir exploiter de la houille, des forêts, quelque minerai inconnu ; on conçoit qu'elles sont mal préparées à réussir. S'il est recommandé dans une entreprise coloniale de mener de front l'élevage et plusieurs cultures, autre chose est de remplacer hâtivement l'une par l'autre, ce qui ne permet jamais d'utiliser l'expérience de ses échecs. La célèbre Compagnie Suberbie reste un exemple de persévérance à méditer. Fondée en 1886 au capital de 15 millions, elle se proposait fastueusement de créer un port, une ville à 300 kilomètres de la côte, un Transvaal dans le Boéni, tentant ensemble élevage, agriculture, industrie et mines d'or; pour exploiter ses filons, elle fit de très importantes acquisitions de machines qui restent inutiles : les filons ne rendirent point et le désastre était imminent, quand, au lieu de liquider, un personnel nouveau se mit à l'œuvre avec activité. La société se fit agent de messageries et installa des ateliers de réparation, des briqueteries, une usine à décortiquer le riz : elle survit. Il faut toujours se maintenir.

Il n'est pas malaisé à ceux qui connaissent les maisons de commission parisiennes et qui sont allés ensuite à Madagascar de discerner pourquoi la grande agriculture y a peu réussi ; il suffit d'envisager comment on fonde une entreprise coloniale en France. Quelque hère un peu remuant, — ce sont les seules personnes qui se mettent en avant, usent de bagout, affirment

catégoriquement, — quelque hère a-t-il séjourné à Madagascar? Par cela seul qu'il a voyagé dans une nation où l'on voyage peu, on lui accorde la compétence nécessaire, car les affaires coloniales ne se décident pas à Paris sur examen sérieux de plans techniques, mais par relations, non point en jaugeant les hommes mais en supputant le nombre des actionnaires; on ne court pas un risque à l'américaine sur une combinaison audacieuse, mais calculée, on lance de l'argent à la loterie. On lui confie donc des capitaux : il commence par prélever 30 000 francs par an à titre de directeur. Quand on a suivi dans la Grande Ile l'évolution des sociétés qui y ont échoué, on ne doute pas qu'il ne faille le plus souvent en attribuer l'insuccès, d'abord à la direction inexperte et insouciante qui ne tarde pas à substituer par liquidation des comparses à ses premiers commanditaires, ensuite à l'engagement d'employés ignorans et mal rémunérés dont on eût pu assurer économiquement le loyer et la nourriture. Une compagnie de la côte Ouest, en trois ans, amena près de 50 agens européens qui rentrèrent après un séjour de quelques mois, soit seulement 70 000 francs de passage. L'Union Coloniale, qui centralise à Paris les demandes d'emploi, ne reçoit malheureusement que des références de la Métropole; quant à l'Office Colonial, l'État n'y donne aucun soin.

Les colons s'improvisent comme les compagnies. Ce sont parfois des fils de famille que naïvement on envoie bâcler fortune aux tropiques en compagnie tapageuse, ou de jeunes ménages qui, après avoir dépensé quelques billets de mille francs, rentrent au premier accès de fièvre. Les projets les plus fantastiques les hallucinent. Et ceux qui obéissent scrupuleusement à la science n'ont que des connaissances incomplètes : il est arrivé à plusieurs qui avaient planté leur vanille avec méthode d'avoir oublié de drainer les terrains malencontreusement choisis dans des lieux marécageux. On en sait aussi plus d'un qui ne sont venus prendre des concessions que pour y trouver des occasions d'indemnités.

Ce n'est pas à dire que des fautes personnelles seules expliquent toujours les insuccès qu'on enregistre. Le gouvernement entrave l'essor des industries annexes susceptibles de ménager quelques bénéfices à l'agriculture, et le général Galliéni fut le premier à le reconnaître (Rapport 1905). Les taxes de consommation arrêtent au premier élan toute initiative, toute activité. L'industrie du coton n'est pas encore née qu'elle est frappée dans une

de ses branches, l'huile de coton; les cocoteries ne sont pas en rapport qu'on impose les huiles de coco. Un paysan français monte-t-il une brasserie à Antsirabé : on lui demande de payer 9 francs par hectolitre pour sa patente. Deux fabriques de tabac, sitôt créées, ont été ruinées par un impôt improvisé au profit du tabac de l'Algérie, prépondérante par ses députés; l'un des directeurs a péri de chagrin de voir sa famille ainsi jetée à la misère. L'industrie sucrière, qui était prospère avant la conquête, est morte : à Nossi-Bé, à Tamatave, toutes les usines ont dû fermer. L'agriculture générale enfin ne voit pas dégrever les engrais étrangers qui sont indispensables à la mise en valeur des terres, et l'État n'a rien tenté pour obtenir des Messageries de meilleures conditions de fret. Que l'on rencontre souvent là-bas, réfugié aux villes pour tâcher de s'y raccrocher au commerce, de vieux colons français ruinés par la conquête française!

Cependant, quelques exploitations modestes ont donné de satisfaisans résultats, surtout aux environs des villes comme Tamatave où s'est fixée et développée depuis une trentaine d'années une population de race blanche ou métissée qui s'est acclimatée peu à peu et a pris connaissance de la terre, après avoir apporté des îles française ou anglaise voisines la pratique des cultures tropicales. Les métropolitains qui veulent placer leur argent aux colonies y expédient pour des opérations agricoles et industrielles un personnel de contremaîtres français qui fait travailler sous ses ordres des indigènes; ceux-ci sont incapables de s'assouplir à cette direction européenne. C'est presque le contraire qu'il faudrait : sous un directeur européen qui impose les habitudes rigoureuses de comptabilité, de contrôle et d'activité pressante, des agens créoles ayant la manœuvre des engagés malgaches autant que des cultures tropicales, et de bons ouvriers spéciaux français pour les applications industrielles. Les entreprises médiocres conduites, plutôt mollement, par les créoles réussissent plus souvent que celles des Européens, méthodiques, mais inexpertes et surtout vite grevées de frais généraux trop luxueux, d'appointemens excessifs, de profits et pertes imprévus. La collaboration des métropolitains et des coloniaux est indispensable à la réussite d'une opération ; et elle deviendra féconde lorsque le gouvernement de la Réunion et le Ministère, qui a en mains tous les élémens nécessaires, se seront décidés à donner au créole, enclin à la routine, un enseignement agricole appelé

à être plus informé et plus habile qu'en aucun endroit dans ce pays, où les pédagogues peuvent recueillir le fruit des études et des expérimentations les plus diverses tentées au cours du XIXe siècle par les agronomes et les naturalistes dont les noms et les œuvres ont été consacrées par l'Académie des Sciences, les Bory de Saint-Vincent et les Joseph Hubert, les Gimart et les Desbassyns, les Jacob de Cordemoy, les Boname et les Bordage. Alors les Mauriciens et les Madagascariens y fréquenteront, pour la renaissance de l'influence française qui ne saurait se propager par tout l'Océan Indien que d'une ville universitaire, où les divers établissemens de ces régions et le zèle d'une vieille population française concentreraient leurs efforts.

Les principales cultures tentées jusqu'ici sont le cocotier, le cacao, la vanille, la canne, le caoutchouc, le girofle, le café, le coton, la vigne, les céréales. De toutes, c'est peut-être le coton qui semble appelé au plus large avenir et non point seulement parce qu'on a un sol et un régime météorologique excellens, mais parce que les indigènes étaient habitués antérieurement à cette industrie et s'y remettraient avec plus de plaisir qu'à autre chose: elle n'exige qu'une main-d'œuvre intermittente et les femmes et les enfans peuvent s'y employer. Ce sont là des considérations capitales à Madagascar. Pour les mêmes raisons, il faut continuer à compter avec le riz comme devant longtemps rester la plus importante et inépuisable ressource de la Grande Ile. Non seulement il est susceptible d'en devenir la principale exportation (pour la Réunion, Maurice, l'Afrique du Sud actuellement tributaires de l'Asie), mais, aimé religieusement des Malgaches, il assure à lui seul leur alimentation. Le développement de la population s'est réglé et se réglera à l'extension de sa culture, ainsi que l'avait compris le grand roi Andriana. Les races indigènes en ont tiré jusqu'ici leur vie essentielle et leurs fêtes, toute leur civilisation rudimentaire, mais déjà très ingénieuse. Cette civilisation patriarcale, où le travail s'associe au reste de l'existence jusqu'à se confondre parfois avec les plaisirs, mérite l'attention toute spéciale de celui qui, autant qu'aux statistiques, demande aux investigations dans la psychologie des indigènes et à l'étude de leurs ressources artistiques le principe de la meilleure méthode d'exploitation d'un pays par les gens qui s'y naturalisent.

II. — LA CIVILISATION DU RIZ

Que l'on parvienne au haut d'un de ces mamelons de terre cendrée aux pentes desquelles pullulent avec des formes de champignons d'énormes blocs de pierre violette, on reste émerveillé de découvrir dans les fonds des vallées ces grandes surfaces liquides qui étendent sur la pourpre monotone du sol malgache les clartés pâles et changeantes du ciel du Sud. Immédiatement, devant les perspectives ininterrompues, on se sent saisi d'admiration pour l'industrie primitive de ces hommes qui, fermés entre des montagnes sur ces plateaux élevés, surent multiplier des étangs artificiels pour y retenir captives les eaux tombées en pluie ou infiltrées en sources aux bases des collines, les empêchant de s'écouler vers les côtes où la fièvre leur interdisait à eux-mêmes de descendre.

C'est à l'époque où elles sont inondées qu'il convient de voir les rizières : toute une géométrie de petits talus découpe en une subdivision innombrable de rectangles inégaux ces grands miroirs d'eau, biseautés aux échancrures de la vallée où ils s'encadrent. On s'étonne de l'art linéaire avec lequel les hommes ici ont distribué entre eux la terre. A se laisser séduire par les dessins en mosaïques, les cloisonnemens, les morcellemens de ces jardins d'eau, on comprend, en pénétrant l'âme indigène jusque dans son animalité, la beauté naturelle du partage accompli avec un zèle à la fois méthodique et instinctif, un génie d'avarice affiné de poésie. Le Malgache aime et sait admirer sa rizière. C'est ici la simple, la nue-propriété, quadrillée à l'infini par des lignes aussi agréables dans leurs réseaux d'harmonie que celles qui circonscrivent les alvéoles d'une ruche ou les cercles brisés en mille rayons des toiles d'araignées. Jamais sur le globe la propriété, — qui est ici à la fois collective et répartie, — ne se montre sous une apparence plus légère, plus superficielle. Dans ces grands parcs d'eau du ciel où l'homme fait pousser la graminée dont le grain le nourrit, celui qu'on voit passer, s'avançant en équilibre sur un de ces sentiers de boue, mince, frêle, y apparaît aussi ténu et aussi passager sur la terre qu'un oiseau, avec un pâle reflet d'aigrette à la surface satinée... Les montagnes y projettent leur image, posées l'une après l'autre sur l'horizon comme des tas triangulaires poudroyant de toutes les

nuances insaisissables, ambrées et roses, de la poussière de riz.

Telles, les rizières de plaines et de vallée, rayonnant de Tananarive vers les horizons changeans, obsèdent les yeux d'une vision chatoyante de mirage lacustre. Composées de mille pièces juxtaposées l'une à l'autre et comme cousues entre elles suivant les lignes en bourrelets des sentiers de terre, elles figurent de grandes nattes tissées de nuances où descend se coucher le ciel, et étendent sous les regards une langoureuse beauté de tressage qui concorde avec le génie vannier des Malgaches. Celles qu'on rencontre en voyageant de Tananarive vers l'Ankaratra et vers le Betsiléo imposent à l'imagination, avec une pompeuse gradation, le sentiment d'une beauté d'architecture. Plus encore que la case aux poutres entaillées, que le tombeau aux dalles sculptées, la rizière est le monument national malgache, rustique, mais grandiose forme d'art à laquelle a atteint à travers les âges le travail indigène fait en collectivité.

S'étageant du fond évasé des rivières, des talus, taillés dans la pente des versans, superposent jusqu'à leurs cimes des terrasses égales; et de la base au sommet, leur dessin, qui ondule aux flancs des contreforts en longs lacets, répète en les multipliant sous le ciel les tortuosités de la vallée et les serpentemens des arêtes des collines. Quand l'on sort d'un de ces défilés d'où l'on voit les montagnes s'abaisser vers l'horizon en alternant l'avancée de leurs profils arrondis, on demeure confondu à l'innombrable aspect de ces zébrages par grandes lignes flexueuses de terre noire et d'eau blafarde, sous lequel les altitudes de la nature ont été transformées par le travail du paysan en des déroulemens sans fin d'escaliers en cascade que la lumière du ciel descend marche à marche sur des étendues illimitées. Contemplées ainsi de haut à l'époque où elles sont inondées d'eau et d'azur, elles paraissent de miroitans gradins de jardins-suspendus, étages d'une Babel agricole. Assoupi par la traversée d'une brousse inculte, qui couvre pendant des lieues des plateaux identiques, on ne se réveille pas sans émotion devant ces manifestations architecturales de la volonté humaine. Le vide de l'espace les amplifie encore. Ce sont les monumens qu'un peuple, qui n'avait pas élevé de temples magnifiques parce qu'il n'avait pas de religion, parvint toutefois à édifier en étendant ingénieusement de la vallée à la colline la culture du riz auquel, dans une mystique reconnaissance, il a voué depuis les temps une

enfantine adoration. Amphithéâtres du travail tranchés dans la terre rang à rang à l'angady par de lents ouvriers, qui, procédant d'en bas, ne concevaient pas la grandeur de leur œuvre telle qu'elle apparaît vue de haut, ce sont, si l'on veut, les temples du Riz. Et ceux à qui la considération des paysages madécasses n'a pas suffi à expliquer l'âme foncière de la race et qu'a déçus l'absence d'important monument littéraire ou artistique, s'attachent longuement au spectacle de la rizière, cherchant à y apprécier le génie malgache aussi légitimement qu'on a admiré le génie égyptien dans les Pyramides, le génie babylonien dans ses tours et presque le génie indien dans ses pagodes. Les rizières qui, marche à marche, gravissent les versans des collines jusqu'à des centaines de mètres, attestent des dispositions persistantes à s'élever toujours plus haut, une patiente obstination à étager ses efforts, une sorte de plaisir instinctif de cet insecte humain qu'est le Malgache, tenant de la cigale mais aussi de la fourmi aux minutieuses mais grandes industries, à attaquer les formations géologiques pour les domestiquer, pour les assujettir à la discipline d'une exploitation.

Comme on admire dans un monument de l'antiquité le nombre de générations humaines qui se succédèrent devant leurs façades patinées, contemplons ici le nombre d'années qui à un gradin superposa un autre gradin : véritable architecture du temps. Il convient qu'on y médite dans notre nation dont, plus que d'aucune autre, les artistes et les officiers savent découvrir et respecter le génie des races primitives, mais dont les colons s'acharnent avec grossièreté à rabaisser l'indigène. C'est par un effort inconscient, léger et agréable parce qu'il était collectif, que cette race, traitée trop gratuitement de paresseuse, édifia ces gigantesques amphithéâtres de travail; elle y est parvenue, sans le secours d'autrui, par la patience, une très juste répartition de l'effort dont notre administration devrait avoir constamment souci. On ne saurait assez songer au plaisir qu'ont les Malgaches à travailler en communauté : il s'élève des accords de ces grandes lignes se répétant, se reprenant, se prolongeant, une harmonie orchestrale du labeur collectif qui n'est pas seulement suggestive pour l'artiste, mais pour le conquérant législateur.

A l'invite de ces larges dessins flexueux rampant jusqu'à l'horizon, suivons la ligne selon laquelle se déroulent les travaux de la vie dans ces vallées rayées. C'est d'ailleurs bien en

tâchant d'accompagner un peuple dans la succession de ses efforts qu'on peut le mieux parvenir à l'aimer.

Le Malgache n'est point le paresseux que l'on a dit... Quand vient novembre, les villageois s'unissent pour diviser la glèbe des rizières : l'homme plante l'angady, d'un élan brusque y pèse de toute sa consistance, le corps reste quelque temps suspendu à cet effort, puis, son poids faisant basculer l'angady, il sort du sillon une solide motte. Rien n'est beau à suivre de la corniche d'une colline aride comme cet arrachement de chaque morceau de terre correspondant à chaque pesée du corps. Voici que, dans ces enclos lourdement défoncés, s'arrête, immobile, la silhouette du cultivateur : son torse d'un rouge noir et rayé de côtes luisantes ruisselle au soleil comme de l'argile mouillée; fermement appuyé sur son angady encore si proche de l'arme par sa forme, il paraît être le guerrier de sa terre.

Ainsi blessé, le sol s'aère, respire pendant plusieurs semaines de toutes ses déchirures; avec du fumier de vache onctueux, ses plaies sont ensuite adoucies et pansées. Puis, introduite d'une façon délicate, graduée, l'eau vient les baigner. Alors les Malgaches mènent leurs troupeaux dans les rizières, et c'est l'entrée en scène de l'animal sur les arènes du travail. Courant derrière les bêtes puissantes, les hommes, avec de grands cris et des gestes hauts, les poussent. On voit les zébus se presser dans un désordre de cornes et une mêlée de bosses, s'enfoncer dans la vase, se relever, puis revenir sur eux-mêmes, tête basse, brisant de leurs sabots les herbes dont la décomposition doit enrichir le sol. Au sommet de ces monumens en escaliers de glaise grasse, quelles vivantes frises sur un ciel brillant comme du mica! L'homme, presque nu, guide de la main, guide d'une voix gutturale, qui se propage dans l'air limpide des cirques mouillés d'eaux ruisselantes, l'animal de sa race, le zébu national, préparant avec lui la venue de la petite graine merveilleuse.

C'est la saison du travail dans la vie malgache. Les villages sont vides, car tous les hommes sont réunis dans les rizières derrière tous les ruminans qui remuent la terre des ancêtres. Dans le plaisir du travail collectif, l'énergie à certaines heures se détend et se distrait en jeux : le Bézanozano, arrêtant ses bœufs, saute au-devant d'eux, les provoque et lutte dans le plein air des plates-formes; le paysan interpelle la bête et plaisante avec elle; les groupes s'apostrophent d'un gradin à l'autre. La nuit

tombée, hommes et femmes reviennent aux cases, mais trop excités pour dormir, dansent jusqu'à l'aurore des *segas* qui piétinent le sol. Sous la cadence du tambour, les notes grêles de la *valiha* et les ritournelles des flûtes de bambou ensorcellent les évolutions saccadées des corps qu'illuminent par spasmes les lueurs des vastes incendies. Car toutes les collines rondes des environs, embrasées aussi par rangs d'amphithéâtre, ont été mises en feu pour que les pluies emportent dans les rizières, au bas, la cendre féconde des arbustes et des herbes ligneuses. Avec adoration le Malgache regarde brûler son pays dans la nuit et, friand de synthèse ingénieuse dans ses proverbes, se demande « comment ne pas aimer le riz d'une façon exclusive, puisque le feu et l'eau, ces deux bienfaits du monde, concourent à sa formation. »

On ne plante pas la première herbe avant que « la caille-esprit » n'ait fait entendre son premier cri. Le moment est venu d'adresser une invocation à l'Angatra, esprit tutélaire qui veille de haut sur les escaliers des rizières. Après avoir aspergé un bœuf, — force animale du sol, — avec de l'eau, — force fluide et féconde du firmament, — toutes deux utiles à la culture de la céréale, on en découpe la gorge pour la partager entre tous ceux qui doivent planter le riz. Les femmes dans leurs lambas clairs, se déplaçant insensiblement, fines de loin comme des ibis blancs dans ces paysages de Nil madécasse, viennent piquer les plants apportés d'une pépinière. Courbées, presque assises sur leurs talons et moulées dans leur pagne, le visage bossué et silencieux, la chevelure tressée en petites mottes, elles s'avancent avec une extraordinaire prestesse des mains à piquer les tiges : c'est une œuvre de rapidité magique, une manière de semaille de sorts confiés au sol avec des passes de doigts indiscernables... La terre des rizières reste abandonnée durant cinq mois à l'inondation.

L'esprit de l'homme est désormais tout à l'eau : devenu fontainier, il mesure son irrigation, attentif à ce que, tombant en cascade de gradin en gradin, elle baigne également chaque plate-bande, — c'est encore œuvre de juste répartition, — et mouille le brin sans jamais en recouvrir la tête. Assis à croppetons sur les rocs, l'oreille engourdie mélodieusement par le froissement d'herbes et par le ruissellement des eaux descendantes, il surveille ces amphithéâtres liquides où il voit le bleu du ciel se moucheter de filamens verts, se rétrécir et peu à peu

s'effacer, tandis que les nappes de riz qui, presque bleues en naissant, verdissent en évoluant vers le jaune, reprennent l'aspect de champ de la terre sur quoi, seuls, les frissons de la brise promènent des souvenirs frémissans d'eau. Avec quelle attention superstitieuse doit-il alors protéger la plante ! La terreur du cultivateur a créé l'idole Rakélimanjaka-lanitra, réputée capable de convertir la grêle en pluie : elle avait tout récemment encore ses prêtres et ses fidèles à qui s'imposaient certaines interdictions spéciales. Ces grands champs où pousse en brins pressés la plante nourricière, l'unique, la bien-aimée, sont respectés avec mystère et sacrés comme la vie; il importe de les protéger toujours de tout contact de mort; chez les Betsiléos, aucune procession funéraire, qu'il s'agisse de nobles ou de roturiers, ne peut suivre les remblais qui séparent les rizières, même en jachère.

En mars le riz mûrit. La joie des hommes éparpillés le long les barrages de boue se module en chansons. Maintenant que les dangers sont écartés, on se plaisante sans crainte. Que l'un crie : « Rainimana, prends garde à ton riz. Les chenilles sont au village de Mahajary et les sauterelles passent le Mangoro. Le Mangoro, tu le sais, est un fleuve profond. Ses eaux rougeâtres et sales te rendent cependant net de toute souillure quand tu l'as traversé à la nage ! » un autre d'un étage inférieur et qu'on ne voit pas, répond : « Le crocodile meurt près du sable et les sauterelles près des herbes... » Et soudain tout un chœur intervient pour conclure : « N'allons pas plus loin, reposons-nous; le temps ne nous manque pas. » Ainsi, sur les gradins où les cultivateurs sont distribués comme des personnages en scène, dans l'allégresse de se voir échelonnés en étages, d'être haut sous le ciel, devenus « ambaniandres » par le travail, apparaissent les formes dialoguées du théâtre, alternant avec des refrains légers. Pour les griser plus encore, il monte de la boue des rizières, toutes fermentées des dernières ondées qu'évapore un soleil orageux, de tièdes effluves de fièvre. C'est là que se contracte le ramanenjana, ce pernicieux délire qui entraîne les hommes en une danse tournoyante et oscillante : jusqu'à la mort ils épuisent leurs forces à s'accorder au rythme d'une musique qu'ils sont seuls à entendre, comme enivrés jusqu'à la folie par la richesse capiteuse de la terre, trop forte à respirer aux narines humaines.

Moissonnés avec un couteau grossier, les épis sont portés sur une aire de terre battue. C'est le second acte de la représentation

du travail : chorégraphique. Les femmes aux pieds desquelles sont déposées les gerbes, vont, viennent d'un pas qui glisse de lui-même à la danse, se croisent, se tressent dans un emmêlement musical de jambes et de bras et sur un insensible mouvement de la plante des pieds décortiquant des doigts les grains et les fanant sur le sol. Celles-là mêmes qui avaient piqué des mains l'herbe de riz, écossent des pieds les épis : arabesque rejointe du travail que dessinent les chaînes sans fin de leurs évolutions. La nécessité de fouler également tout l'espace recouvert et une souplesse instinctive à multiplier et à diversifier les poses, font qu'elles varient innombrablement, dans le quadrilatère du même enclos, les figures linéaires de la *danse du riz.*

Pour la moisson il faut que tous les hommes soient réunis afin d'allier leurs efforts : les mesures ont été prises pour que personne ne s'y dérobe. Tel, le riz dont l'ensemencement et la récolte groupent les familles, créa le sentiment national. Entre tous, les Mérina le savent bien : c'est une immense rizière d'un seul tenant, qui, en permettant l'agglomération sur un même point d'une population très dense, a superposé Tananarive dans la plaine et élevé la supériorité de leur race au centre de Madagascar. Et le Roi qui reste vénéré de tous, Andriana, pour avoir étendu en réseau sur toute l'île la suprématie hova, fut celui-là même qui, disant : « la rizière et moi ne faisons qu'un, » dévèloppa avec une méthode militaire les travaux de rizière. On peut dire que le riz fit l'unité malgache.

Avant la conquête, au commencement de l'année, les Malgaches, selon une coutume ancestrale, fêtaient le riz en une grande cérémonie qui réunissait à Tananarive, confondus en petits grains blancs pullulant au creux de ses places rondes comme des vans, les hommes des provinces les plus diverses. C'était le Fandroana que l'allumage des feux, peut-être symboliques des incendies destinés à enrichir de cendre la boue des vallées, l'imposition du riz nouveau, les couronnemens de feuillages et de fleurs « font ranger parmi les fêtes agraires destinées à redonner une nouvelle puissance à la végétation et à assurer les récoltes et la vie des hommes » (V. Gennep). Là s'exprimait socialement en rites décoratifs la reconnaissance malgache à cette graminée qui, « étant l'aliment non seulement nécessaire, » mais presque unique « soutien de la vie, » est divine, est Dieu lui-même selon l'expression indigène.

Dans le village, le riz a sa case montée sur de hauts pilotis, et placée au centre du village. La vie indigène tourne autour de lui. Quand le soleil verdissant de cinq heures du soir fait briller avec des tons d'or massif le chaume épais du grenier à riz tissé comme un nid, il est beau de voir les femmes sortir en même temps des paillottes et venir s'assembler en demi-cercle afin de piler le riz. Elles se mettent deux par deux ; l'une en face de l'autre, leurs mains rapprochées sur le calaou haut, elles l'élèvent et le font retomber, cambrées et droites, laissant à peine s'incliner leurs épaules arrondies et sans regarder à leurs pieds serrés l'un près de l'autre. Piler le riz est l'exercice journalier de la vie malgache qui, tirant la femme de ses positions allongées ou accroupies dans l'ombre de la case, la dresse à la lumière et, en établissant un rythme puissant dans ses muscles que moulent les plis d'une rabane assouplie, lui donne une consistance de statue. Silencieuses à accorder la cadence sourde des coups de calaou dans le mortier de bois, ne s'exprimant au dehors que par le rythme du même geste, elles prennent à leur besogne ménagère un grand caractère de noblesse. La danse, brisant le corps en palpitations de mains, en oscillations de hanches et en rampement des reins, ne traduit par son excessive mobilité que les convulsions nerveuses et passagères de la vie.

De cette industrie si naturellement théâtrale, distribuée en spectacles divers suivant l'ordonnance des saisons, le dernier acte est le marché au riz. Les planteurs, sous des chapeaux de paille boucanée, sont assis sur de lourds sacs gonflés dont la paille est encore verte : ils regardent de dessous leurs paupières plissées venir les acheteurs en gros qui arrivent de Tananarive. Longs dans les lambas blancs, ils se promènent de sac en sac, s'arrêtant pour prendre du riz dans une de leurs mains où brille l'argent d'une bague indienne et la faisant s'écouler dans l'autre, afin de juger de sa transparence au soleil comme les Arabes font des pierres précieuses, experts tels que des joailliers en riz. Aussi bien il y a le grain de riz blanc laiteux comme une perle, le grain de riz à orient de nacre, le grain mat et doré comme de l'ambre, le grain presque aussi rosé que le rubis. Qui est habitué aux marchés malgaches où la moindre affaire ne se conclut que dans des kabarys sonores et après d'interminables allées et venues, est frappé et un peu égaré ici de ce qu'on entende à peine parler : c'est un murmure de mots menus qui convient

tellement au débit de cette denrée qui, fine, s'écoule sans bruit dans les soubiques. On ne se trouve pas dans le tapage du trafic mais dans le silence des échanges. Dénués de l'éloquence des citadins, habitués au calme des grandes vallées vides et des rizières taciturnes, les planteurs regardent la vente, impassibles, laissent monter le prix, patiens, comme ils ont regardé à mesure pousser le riz. Cependant, sur un canal qui vient épuiser son cours au quai de terre battue, glissent de longues pirogues massives qu'un Malgache, tête nue, assis et les pieds allongés dans des tas de riz, fait avancer en descendant sa main le long d'une perche enfoncée dans la vase. Sans presque qu'on les voie, il survient lentement, ayant navigué de très loin sur des chemins d'eau qui font communiquer les rizières en convergeant vers Tananarive, un grand nombre de ces pirogues creusées comme des cuillers et emplies à pleins bords de ce riz rosé, sous la lumière du matin. Ainsi, production lacustre, le riz est porté en pirogue jusqu'au marché. Dans la fraîcheur bleue de l'air, les lambas sont d'une aussi tendre blancheur que le grain cuit; la lumière lave la chair orangée des visages ovales; plus loin, le long du canal où, vides, les pirogues noires, couleur de corne, redescendent abandonnées, des femmes plongent dans l'eau des étoffes rouges, les épaules décolletées, les bras lisses et la croupe ramassée dans le pagne collant qui paraît gonflé comme une soubique. Tout près, contre une pile de riz que surveille sa maman, un gros enfant tout nu, potelé, tel qu'il fait penser au proverbe : « Sois sage, mon petit, mange le riz qui n'est pas en guerre avec toi, » est allongé à terre, les reins au soleil qui rougit la chair bleue de ses petites formes grasses.

Ainsi la plante humble et merveilleuse a déterminé vraiment à elle seule une civilisation laborieuse, enjouée et artiste. Le spectacle, esthétique et réconfortant, en est encore plus instructif. Si nous voulons développer la valeur agricole de Madagascar et obtenir du Malgache le maximum d'activité, sachons voir à quel travail il trouvera de l'attrait en restant attaché au pays et à ses traditions. On peut être sévère et même, à certaines heures, un peu brutal envers des indigènes; mais il faut les aimer, et cela n'est point si difficile pour qui a de l'intelligence et du sens artistique, car les Malgaches sont très intéressans : les aimant, on les connaîtra et on saura tirer d'eux l'effort qu'ils

sont susceptibles de donner. Ainsi la psychologie et le goût exotique, en nous permettant d'apprécier la valeur des races autochtones, doivent nous aider à réaliser le plus grand développement économique de leur contrée. Elles nous sollicitent déjà à percevoir que, contrairement aux avis répétés des colons, le Malgache est capable d'un labeur agricole suivi et fructueux, besognant même souvent à écarter la concurrence européenne, comme on l'a vu pour le riz et comme on le verra pour les petites cultures.

III. — LE PEUPLEMENT : GRANDE ET PETITE COLONISATION

Les Européens ne réaliseront rien de durable ni d'étendu sans la participation des Malgaches; ceux-ci n'accompliront aucun progrès si de toutes parts l'exemple des Européens ne les en presse étroitement. De cette double constatation, on en vient, après y avoir été sans cesse sollicité au cours des voyages, à trancher le fameux problème : « Madagascar est-il une colonie de peuplement ou d'exploitation? » par un avis différent de celui du gouvernement.

Ce pays n'a que deux millions et demi d'habitans pour une superficie égale à celle de la France et de la Belgique réunies, avec les climats les plus gradués et des contrées diversement aménagées pour les races les plus différentes. « Les solitudes malgaches sont bien arrosées, souvent très vertes, dit le géographe; ce sont simplement des terres vierges qui attendent leur premier habitant. Madagascar est en voie de peuplement. » L'Ouest surtout, à peine habité à cause de la turbulence sakalave et traversé par des fleuves en grande partie navigables, réserve de vastes territoires fertiles à la colonisation. Mais ce peuplement peut-il être européen? Le Gouvernement Général, soucieux de ne pas compliquer davantage les affaires intérieures de l'île au point d'écarter l'immigration boer, s'est prononcé pour la négative. Son avis pessimiste n'eut aucune peine à trouver des échos dans la métropole où les Bureaux et les économistes officiels, professeurs-fonctionnaires des écoles spéciales, ne sont pas favorables à la colonisation de peuplement. M. Marcel Dubois a excellemment résumé l'opinion générale en ces termes : « Eh quoi! pensent les esprits critiques qui considèrent la condition actuelle de Madagascar *comme une condition naturelle*, comment

nourrir l'espoir qu'un pays aussi mal peuplé et dont l'insuffisant peuplement atteste l'insuffisante richesse, pourra jamais devenir le lieu de résidence d'une colonie nombreuse de Français de la métropole, de la Réunion ou des frères de race de l'Ile Maurice?» pour y répondre avec force que la condition médiocre de Madagascar sous sa forme actuelle n'est point, à vrai dire, une condition naturelle, mais une condition historique, résultant de l'isolement de la Grande Ile qui s'est trouvée tous ces derniers siècles comme neutralisée entre les courans de navigation et de commerce passant à distance de ses côtes. Après ces considérations, qui eussent dû évidemment dominer les conceptions ministérielles, assez médiocres pour se laisser étroitement acculer aux moindres impasses des difficultés actuelles, il expose à quel point il est de nécessité nationale de travailler au peuplement français des hauts plateaux. Cependant, le général Galliéni n'a rien fait pour y aider, parce qu'il savait que la métropole ne donnerait point l'argent nécessaire pour créer les premiers foyers de colonisation et aussi parce qu'il croyait le Hova assez habile et industrieux pour évincer sur tous les domaines la moindre concurrence européenne. Il est licite d'estimer au contraire que le Hova disparaîtra fatalement, en de certaines proportions, sous le régime de l'administration française, ne serait-ce qu'affaibli et corrompu par ses trop rapides progrès, et qu'il peut donc être remplacé par des Français. D'autre part, les indigènes ne sauront évoluer d'une façon qui leur soit profitable que s'ils se trouvent encadrés de familles françaises dont ces races essentiellement imitatrices puissent s'assimiler peu à peu les procédés agricoles, l'initiative industrielle, les qualités morales, les coutumes, et, en dernier lieu, les idées, pour s'adapter graduellement à la civilisation.

Si Madagascar est susceptible de recevoir du peuplement européen, la France, de son côté, saura-t-elle y diriger son émigration? De nouveau l'État, les idées des gouvernans viennent s'interposer ici. Ils tendent énergiquement à discréditer la petite colonisation pour lui substituer la grande. Une loi même, restreignant parmi les libertés les plus chères aux Français celle de voyager à son gré sur le territoire national, a arrêté le mouvement spontané d'immigration à Madagascar : « Nul ne sera admis à débarquer dans la colonie s'il ne fait preuve d'y avoir un établissement ou s'il ne justifie de la possession d'un capital qui ne saurait être inférieur à 5 000 francs, ou d'un emploi

assuré par contrat aux termes duquel un employeur solvable s'engage à supporter les frais de son rapatriement qu'elle qu'en soit la cause » (arrêté du 15 juin 1903). On a proclamé à la tribune du Sénat que « l'expatriation des classes pauvres était une erreur funeste dont les conséquences ont été heureusement atténuées par la faible natalité de la race » et qu'il ne fallait pas tant conseiller l'expatriation des hommes que celle des capitaux. *La colonisation des capitaux* devint une formule de ralliement contre la petite colonisation. Et l'opinion générale s'est ancrée, précise jusqu'à fixer le chiffre, devenu officiel, de 5 000 francs, qu'on ne doit point s'embarquer pour les colonies sans capital.

Or si la colonisation ne réussit pas à Madagascar, c'est qu'il y vient surtout des gens de la moyenne bourgeoisie dans l'intention d'y faire ce à quoi ils n'ont pas été préparés, et avec des besoins assez onéreux que légitiment à leurs yeux la possession de leur petit capital : 5 000 francs leur donnent des prétentions de petits rentiers sans leur permettre aucune action sérieuse dans un pays où on ne peut rien entreprendre à moins de quelques centaines de mille francs. Les colons de la Nouvelle-Calédonie en ont fait l'expérience : ceux qui y sont allés avec de petits capitaux pour planter du café ou de la canne les y ont mangés, ceux qui sont arrivés sans argent et sans besoins ont survécu et souvent prospéré. L'Algérie s'est peuplée des familles pauvres de l'Espagne, du Midi de la France et de l'Italie qui, habitués à se contenter de peu, y trouvaient à subsister presque aussi facilement que les Arabes. On ne peut faire le peuplement d'un pays qu'avec des gens capables d'y vivre à l'indigène, et effectivement à Madagascar ceux-là seuls ont pu tenir et bénéficier ensuite des liquidations hâtives auxquelles les autres ont abouti.

On a toujours eu aussi à apprécier l'industrie des employés et des petits fonctionnaires qui, avec l'aide de leur famille, ont créé quelques plantations, de menus magasins, des écoles, etc. Il apparaît même que le gouvernement, formaliste comme la métropole, ne sait pas assez tirer parti des fonctionnaires pour la colonisation : en continuant à leur interdire de participer à de grandes opérations financières, il devrait les autoriser et même les inciter au développement du commerce et surtout de l'agriculture. Beaucoup de Français éprouvent une légitime répugnance à hasarder tout leur avenir aux colonies en y risquant la mort ou au moins la misère : assurés d'un poste où, en

échange de quelques heures de service, ils toucheraient un modeste traitement fixe, ils hasarderaient beaucoup plus aisément et raisonnablement le reste de leur temps et de leurs fatigues. S'il est évident que les administrateurs et les magistrats doivent rester exclusivement fonctionnaires, il serait licite et avantageux, en introduisant le principe anglais du *demi-temps* dans le bureaucratisme, de répartir la fonction et la rétribution données à certaines catégories d'employés ou d'officiers publics entre un nombre double de personnes qui auraient ainsi assez de loisir pour s'adonner durant les heures libres à l'agriculture. La colonie n'a aucun avantage par exemple à réserver à un seul commissaire-priseur le monopole des ventes aux enchères dont le profit aiderait à vivre plusieurs de ces petits cultivateurs si méritoirement attachés à acclimater la vigne ou les céréales aux environs des grandes villes.

Ce système de colonisation, plus économique que la colonisation officielle, fixerait quelques familles de paysans qui mettraient une main française à la terre madécasse et, mieux que des instituteurs ou des vétérinaires trop occupés, montreraient aux Malgaches de quels soins patiens on sait entourer les bêtes en France. Le général Lyautey a signalé les difficultés insurmontables pour l'Européen de l'élevage en grand ; seul le colon pauvre ou la famille de l'employé saura garder soi-même et traiter ses animaux. Il préconise l'association avec les indigènes les plus intelligens. Le colonat partiaire, qui donne d'excellens résultats à la Réunion où, dans les cantons du Sud, il forme une population de petits-blancs laborieusement attachée à la terre, semble d'autant plus à favoriser que « le métayage est la sorte de contrat préférée des Malgaches » (capitaine Roux) : la mise en rapport d'un hectare exigeant le concours de cinq travailleurs indigènes, c'est la meilleure école pratique pour l'éducation agricole des Hovas ou des Betsimasarakas.

Ceux qui ont vécu aux colonies y ont rarement vu arriver un paysan laborieux qui n'ait réussi à s'y assurer au bout de quelques années l'aisance et parfois la fortune. Il y a dans cette classe une étonnante réserve d'énergie et de fécondité ; souvent étouffées dans les villages où la population est dense et où la politique gaspille vite les ressources d'activité et d'intelligence, elles s'épanouissent vigoureusement aux colonies. Notre race n'est pas seulement laborieuse, mais artiste, souple à tout faire par

un effet de sa nature si complexe, riche et ouverte à toutes les sensibilités, encline à l'expansion. Elle est comprimée et comme durcie chez nos paysans par des conditions économiques étroites et rigoureuses : libérée aux colonies, elle y développe spontanément ses latentes qualités d'imagination, son humeur aventureuse, héritée des hardis Gaulois, des goûts et une vocation féconde et enjouée de Robinson qui ne sont nullement l'apanage des Anglais, une ingéniosité riante à tout entreprendre et à réussir avec de petits moyens qui est vraiment bien plutôt française que saxonne. Il y en a beaucoup dont la vie persévérante et inventive devrait être contée par des livres de prix aux enfans des villages : entre toutes, l'histoire de Jean Laborde, le plus généreux nom français de Madagascar, est exemplaire et merveilleuse dans sa rusticité exotique.

IV. — L'EXEMPLE DE JEAN LABORDE

En 1831, une tempête, comme il s'en déchaîne tant dans l'océan des moussons, jetait à Mahéla un jeune Français nommé Jean Laborde. Il était Gascon de naissance, et de son métier forgeron. Il avait vingt-cinq ans et revenait de l'Inde où il s'était embarqué pour aller fonder un Empire sur les bords du continent africain.

Un ancien capitaine de la marine marchande de Saint-Malo, Napoléon de Lastelle, s'y était établi déjà. Des ateliers où travaillaient des bandes d'esclaves fournis par la reine à qui Lastelle servait la moitié des bénéfices, y forgeaient des outils que les bâtimens transportaient à l'île Bourbon. Un mouvement continu de vaisseaux de commerce animait cette rade ; et là où nous ne vîmes que des tertres de sable recouverts de lianes comme des tombeaux, on construisait même des navires. Les comptoirs d'échange, des sucreries, des distilleries échelonnées sur la côte avaient constitué à Lastelle une fortune copieuse, et il mesurait à sa richesse son hospitalité qu'il voulait magnifique. Ce Malouin qui, à l'exemple de son compatriote La Bourdonnais, avait développé la vie sur une terre désolée, accueillit chaleureusement le jeune Français revenant des Indes. Justement Ranavolona venait de le charger de lui chercher un blanc capable de rehausser le prix de son royaume en y élevant des manufactures de canons et de fusils destinés à contenir l'arrogance des Anglais. Lastelle lui proposa Laborde. Et le jeune forgeron qui avait rêvé d'un

empire africain, pénétra, un des premiers Européens, dans la capitale de la monarchie hova, d'où une race claire, affinée, indolente, mais autoritaire, faisait rayonner son despotisme asiatique sur les autres peuplades confuses de la Grande Ile.

Sans machines, avec des ouvriers indigènes et les seules ressources locales, Laborde créa des fonderies, multiplia forges et poudrières. Son esprit inventif où s'exerçait l'ingéniosité gasconne, enseigna successivement aux Merinas la fabrication du fer, de la fonte, de l'acier, du cuivre. On peut dire que Laborde fit passer le Merina de l'âge de la terre cuite à l'âge du métal fondu. L'enthousiasme de la reine se déclara par la largesse des appointemens servis à son ingénieur. Mais, cet argent qu'il recevait d'un gouvernement enrichi d'impôts écrasans, Laborde tint à en distribuer une grande part au peuple. En 1837, il demanda l'autorisation de faire bâtir Mantasoa. Les eaux y abondaient : captées en vastes bassins à écluses, canalisées, Laborde les fit circuler vers les différentes usines dont elles actionnèrent les rouages. Au centre, dans un haut fourneau en pierre de taille, le feu fondait les minerais des filons malgaches. On peut dire qu'il avait tout fait sortir de terre : une manufacture de poterie, de verrerie, une briqueterie, une savonnerie, exploitaient les richesses autochtones. Plus loin, des ateliers de tannerie, de tissage et jusque de papeterie traitaient le cuir des zébus, les fibres et les écorces des forêts. Dans des bâtimens qu'enveloppaient des mûraies, on élevait les vers à soie. La chaux, à dos d'hommes, y arrivait d'Antsirabé. Par la route que Laborde avait percée de Mantasoa à Mahanoro, des chars à bœufs portaient le bois. Là venaient s'utiliser les ressources de toutes les régions et des hommes de toutes les provinces, plus de 1 200 ouvriers. Tel, — Mantasoa était devenu la capitale industrielle, et Tananarive, la capitale royale, — y accourait pour regarder, interroger, apprendre en bavardant et s'émerveiller. Connaissant l'humeur fastueuse de la reine, Laborde avait pourvu à ce qu'elle eût à Mantasoa son pavillon : elle venait s'y entendre acclamer en des triomphales réceptions, suivie d'une cour de vingt-cinq mille hommes qui trouvaient à s'y loger. Assise sur un trône de pierre que Laborde lui avait fait dresser en plein air, elle présidait les fêtes ordonnées dans le secret dessein d'apaiser par de doux spectacles de paix l'inquiétude sanguinaire de ce tyran femelle. Après les fanfares militaires de la bienvenue, des chœurs de jeunes filles qui circu-

laient en chantant, déroulaient leurs lambas rayés et de vieux airs madécasses. Toute la cité ouvrière, en ces jours de liesse qui rappelaient dans un décor de civilisation européenne les réjouissances sacrées d'Ambohimanga et les cérémonies nationales du Fandroana, se groupait autour de la grande maison du Blanc, laquelle avait été nommée « Beauté-sans-changement. »

Le génie constructeur de Laborde frappa à ce point l'esprit malgache que c'est à lui que la monarchie demanda d'édifier son Palais Royal, le symbole architectural de la suprématie hova dressé sur la plus haute terrasse de Tananarive et veillant aux quatre horizons de l'Émyrne. Répétant la leçon de Mantasoa, il fit encore comprendre aux Malgaches comment ils pouvaient réaliser de grandes choses en n'exploitant que les ressources offertes par leur terre : avec des briques et des tuiles fournies par Mantasoa, du ciment et de la chaux d'Antsirabé, les troncs des hautes forêts, il superposa les étages de galeries de ce Palais que les indigènes nommèrent « Charpente-colossale-et-hardie. »

Par tous ses actes, Laborde représentait la France de façon si éclatante que les missionnaires anglais combattirent sa patrie dans sa personne. Par des prônes adroits où ils flattaient les goûts de l'indigène pour l'espionnage, ils s'acharnèrent à perdre Laborde dans l'esprit de la reine. C'est alors qu'il dut, usant de ruse gasconne, s'ingénier à capter par de petits moyens l'attention enfantine de ces races badaudes et à la distraire par des amusemens des méditations pseudo-métaphysiques que l'évangélisme cauteleux des adversaires de la France imposait à leur conscience débile. Ce furent des cadeaux coûteux distribués en grande pompe et avec la nécessité, chaque fois, d'exhiber des nouveautés à la foule : un cheval, un piano, une boîte à musique mécanique, des expériences d'électricité récréative, des séances de prestidigitation et de photographie. Sur la place de Mahamasina, s'élevait un ballon, circulait un chemin de fer en miniature, un menu théâtre donnait des représentations. Il y employait les revenus de Mantasoa, qui lui servaient aussi à payer à des prix très élevés la rançon des matelots français que la police hova, toujours diligemment prévenue, surprenait fréquemment sur la côte orientale à pratiquer la traite des Antaimoros, ou à honorer par de grandioses réceptions musicales à Mantasoa le fils de la reine, le jeune Radama.

Nous admirerons ici que Laborde, usant de l'ascendant qu'il

exerçait sur la reine pour s'attacher l'affection du futur roi, était parvenu à en faire toute l'éducation. Par des entretiens, par des leçons de choses données devant les ateliers de Mantasoa, par l'exemple de son activité et de sa droiture, il acquit à notre civilisation comme à une religion la ferveur du jeune roi. Il en fit une âme si ouverte à la générosité, si éprise de charité et de justice que, souffrant de la misère infligée par les caprices de sa mère à son peuple, Radama le visitait en secret afin de le réconforter. Il posait des ponts là où beaucoup de paysans se noyaient régulièrement aux époques de crues, il soulageait lui-même les infortunés accablés d'impôts, il régnait incognito par ses bienfaits. Il s'était même composé une escorte d'amis sûrs, élevés dans des idées larges, qui, dispersés dans l'Imerina, lui transmettaient les doléances craintives et s'appliquaient à réparer sous ses ordres les malheurs commandés par la reine. Cette vieille femme, dont il fallait se rappeler que le nom de couronnement voulait dire « Gentille reine au centre de l'Imerina, » cachait avec art sous le masque débonnaire « d'une bonne-maman » au teint olivâtre une âme torturée de cruauté. Elle n'aima jamais qu'un être : son fils Radama, et ne pleura qu'une fois : à la mort d'un taureau chéri en qui elle adorait l'incarnation de son ancêtre Andriana. Elle lui fit faire par toute la cour des funérailles somptueuses. Assiégée par des ombiasy et des sorciers, elle s'était laissé pénétrer contre les catholiques d'une haine amère que les missionnaires de l'Angleterre civilisée, associée au besoin aux jeteurs de sort, n'avaient nul scrupule d'envenimer. La vieillesse, à mesure que son visage se ridait, multipliait dans son âme les désirs cruels : il suffisait qu'une personne lui fût apparue en rêve la nuit pour qu'elle fût exterminée immédiatement. Chaque jour, quelqu'un mourait sur ordre royal, cuit dans l'eau bouillante, verdi par le *tanghin* ou précipité d'un rocher. Une fois, tous les forgerons de Tananarive furent réquisitionnés pour river dans le fer, accrochés à une même chaîne, 1 237 paysans. Le règne de cette vieille femme, plus funeste que la fièvre et que la guerre, coûta 20 000 hommes.

Soutenu par une grande partie des chefs, Radama complota alors de renverser les conseillers favoris de la reine et adressa à Napoléon III une pétition où il lui demandait de les aider à délivrer le peuple. En vain Laborde attendit-il que le gouvernement de son pays répondît à ce prince qui, ayant appris de lui

à personnifier en la France l'idéal de la justice et de l'humanité, avait mis en elle ses espoirs et sa foi. Et ce fut l'Angleterre qui agit, — par la personne du Révérend Ellis, méthodiste politicien à la fois médiocre et redoutable comme un personnage de Shakspeare, qui fût resté médiocre en Angleterre, mais qui, jeté par sa destinée aventureuse aux pays sauvages, se trouva à l'aise dans un rôle dramatique à la cour exotique de cette reine sorcière, *capable* des cabales de Richard III. Mis au courant du complot par ses fidèles, il redouta l'avantage que la France pouvait retirer d'une intervention en faveur du jeune roi élevé par Laborde, et fit dénoncer la conjuration à la vieille reine. Tous les chefs désignés périrent dans d'atroces supplices ; un ordre d'expulsion fut prononcé contre les Français. Après vingt-cinq ans de travaux qui avaient avancé de plusieurs siècles l'éducation de l'indigène, Laborde était chassé de Madagascar. Déguisé, car il était menacé de mort par sa mère, Radama venait, la nuit, en sanglotant, faire ses adieux à Laborde. On fit partir les *vahazas* à petites, très petites étapes, s'arrangeant de façon à les forcer de s'attarder aux étapes les plus malsaines pour les y exposer à la fièvre. Elle tua Mme Pfeiffer.

Quand, en 1861, la mort de Ranavalona livra le trône à Radama, celui-ci rappela son précepteur. Laborde, à sa rentrée en Émyrne, y vit sa Mantasoa réduite en ruines. Mais le crédit que lui avait assuré le passé lui permit d'entreprendre une nouvelle œuvre : il ne voulut reconstruire qu'en plus grand. Il fit décréter par Radama la liberté du commerce et des cultes, et la Compagnie de Madagascar, société française prête à exploiter les mines et les forêts de l'île, fut approuvée par la charte de 1862. Ce n'était plus Mantasoa, sa petite cité ouvrière, qu'il reliait à Tananarive par un trafic industriel, mais toute la France, sa patrie, qu'il mettait en communication avec la Grande Ile par un mouvement continu de navires et d'échanges commerciaux. Alors, — juste au moment où la France, par son commerce, allait pénétrer avantageusement dans l'île, — se déclara et se propagea, comme une épidémie, la conspiration des Ramanenjana. Fous trembleurs, simulant les délires des fièvres paludéennes, ils parcoururent Tananarive, avec des cris effrénés et des danses convulsives, et, se prétendant envoyés au nom de la Reine défunte pour blâmer la conduite du nouveau roi trop favorable aux étrangers, menacèrent de mort les missionnaires chrétiens,

envahirent leurs assemblées pour les disperser en bagarres, soulevèrent partout le trouble et l'anarchie. On trouva, un matin, Radama étranglé avec une écharpe de soie. L'histoire, trop loyale pour n'accuser de ce crime que Rainilaiarivony, n'est pas sans lui adjoindre, au moins comme conseiller spirituel, le Révérend Ellis. « Le Roi est parti, le traité ne subsiste plus : » tels furent les termes, à la fois évasifs et précis, par lesquels le premier ministre vint annoncer en même temps à Laborde le meurtre de son disciple et l'annulation du traité de commerce avec la France. Violentée, la nouvelle reine l'avait déchiré. Dès son avènement, elle signa des traités de commerce avec l'Angleterre et les États-Unis. Mais Laborde, alléguant une réclamation impérieuse de Napoléon III, exigea du gouvernement hova qu'il payât une indemnité de 870 000 francs à la Compagnie française si brutalement lésée. L'Angleterre offrit à Laborde, agent principal de cette Compagnie, de lui acheter la charte à un prix beaucoup plus élevé que l'indemnité fixée par Napoléon. Laborde n'était pas riche, mais il est superflu de dire qu'il refusa.

Désormais l'autorité anglaise méthodiste put se montrer d'autant plus arrogante et tyrannique. Les conversions se multipliaient, car elles s'effectuaient à coups de fouet. Les sujets qui avaient manqué les sermons du dimanche pour fuir ce qu'ils appelaient « la corvée, » étaient sévèrement punis. Par les « corvées royales, » des temples de pierre s'élevaient sur toutes les collines. Cependant les messes catholiques, célébrées en secret dans des paillottes, étaient immanquablement dénoncées et interrompues par l'irruption de faux fanatiques hovas. Après la destruction de Mantasoa, la rupture du traité français, la victoire de l'évangélisme britannique, il est prodigieux que Laborde songe encore, sans désespérer, à l'avenir. La maladie de la Reine l'ayant appelé près d'elle, il la soigne avec un tel dévouement qu'elle ne le nommait plus que « mon père. » Quand, alanguie de neurasthénie, elle transporte, pour se distraire, sa cour à Andevorante, il l'y suit à ses frais. Cependant il assure des relations avec les ministres et les premiers officiers, il se montre, il parle, il travaille à dissiper les préventions amassées contre la France, à combattre les erreurs répandues par l'astuce méthodiste. Plus tard, « comme père de la Reine et premier ministre, » il l'accompagne dans son voyage triomphal au Betsiléo. Ce sont des cortèges interminables de filanzanes

princiers enlevés au vol des bourjanes, des convois immenses d'hommes portant en balanciers des fardeaux de meubles, de tentures, de toilettes royales, les paquets de provisions, les attirails de la cour. Un orchestre de tambours, de flûtes, de violons, de grosses caisses joue tout le long du voyage à assourdir l'espace. Au-devant du palanquin doré où trône la Reine, en robe jaune, sous un parasol écarlate, des paysans, groupés depuis plusieurs jours pour attendre son passage, présentent les cadeaux de visite, des ballots de riz, des troupeaux de bœufs et de moutons, des paniers de volaille. Tout le Betsiléo, fertile en riz, fécond en bétail, ouvre à l'autorité hova, passivement, ses grandioses vallées écharpées de rizières rayées. Laborde voit se dérouler devant lui la richesse de cette terre que l'effort conscient de toute sa vie rêva de donner à la France. Il ne reste pas à Fianarantsoa où campe la troupe royale : il fait des excursions, il explore le Sud des hauts plateaux qu'il ne connaît point. C'était un de ces tempéramens français, d'imagination toute cordiale, de sensibilité constructrice, qui portent constamment en soi la poésie à la fois idyllique et inventive de la civilisation : il ne pouvait découvrir un paysage sans en goûter la beauté économique : il en scrutait promptement les ressources naturelles; et la contemplation d'une terre vierge qu'il pressentait féconde, suscitait aussitôt en ce cerveau des visions animées d'une colonisation industrielle. Il finit même par convertir la Reine au catholicisme, ce qui était une victoire française sur l'action méthodiste au moment où elle prévalait à Madagascar. Malade, la Reine le manda à Ambohimanga; comme il ne pouvait pénétrer dans la ville sacrée, ce fut elle qui vint au-devant de lui afin que, sur la route, de l'eau d'une source malgache et de ses mains d'ouvrier français, il la baptisât chrétienne.

Pour cet homme qui, représentant à lui seul la France devant l'ignorance malgache et devant la concurrence sans scrupule des Anglais, s'était ingénié pendant plus de trente ans à faire constamment prédominer l'idée française dans l'esprit indigène, si impressionnable et changeant, on ressent ce que fut le désastre de 1870. Il quitta Tananarive où l'influence anglaise, pour longtemps, allait triompher incontestée et se retira sur les ruines de Mantasoa. C'était un vieillard colossal : un front large et bombé où se condense la rudesse au travail, les sourcils droits et un peu durs où se fronce l'effort autoritaire sur des yeux fins qui voient

le but, la bouche contenue et loyale, de la résistance et de la décision dans le geste, lui gardèrent toujours l'apparence puissante d'un ouvrier. Mort en 1878, à l'âge de 73 ans, il fut enterré à Mantasoa près d'un serviteur africain que les indigènes nommaient « Monsieur Noir, » et que Laborde avait aimé pour sa fidélité.

V. — FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

S'il en est l'exemple le plus héroïque, son œuvre n'est point le seul témoignage de l'énergie nationale à Madagascar. Sans remonter aux personnalités historiques, de Flacourt à Beniowski et de Sylvain Roux à Lambert, et en nous tenant au contraire à cette masse anonyme de planteurs, de négocians, d'explorateurs, de missionnaires, d'architectes ou de médecins qui avaient su faire aimer le nom français des Malgaches avant la conquête, rappelons-nous, pour leur rendre hommage, tous ceux auxquels on a donné le nom collectif et significatif de *Vieux-Malgaches*, hommes actifs, bons, simples, industrieux, charitables, curieux d'apprendre, instruits, ingénieux à informer leur patrie de tout ce qui touchait Madagascar et à l'intéresser à la Grande Ile étrange et belle, passionnés à construire la science malgache : histoire naturelle, ethnographie, légendes, mœurs, psychologie, arts. On trouve de leurs lettres et de leurs articles dans tous les bulletins de sociétés de province : instinct charmant et précieux du Français qui se plaît à enseigner par goût de société, à faire jouir de ce qu'il voit, à attirer où il est. Avant qu'elle fût annexée et sans que le souvenir du pays maternel en fût en rien affaibli, ils ont aimé l'île de Madagascar comme s'ils y étaient nés; ils en ont été possédés, ce qui est une manière très française de prendre possession; vite familiarisés à sa splendeur fauve et comme acoquinés à sa pauvreté somptueuse, ils se sont attendris à ses mœurs et câlinés à ses arts; des mémoires confuses ils ont fait surgir son histoire avec le plaisir naïf de l'ancêtre préhistorique dessinant dans les grottes de la Gaule les plus gracieux dessins de l'humanité naissante; ils ont veillé à la conservation de ses manuscrits.

Pour peupler Madagascar, on ne compte pas sur cette élite de pionniers : on a songé tour à tour aux Alsaciens (projet Bru-

net), aux Français pauvres de Cuba et de Porto-Rico (projet Supervielle) et à ceux de l'Argentine; il a même été question, après une loterie nationale distribuant des capitaux de 4 à 5 000 francs, d'une *Mutualité ouvrière de colonisation*. M. Marcel Dubois estime nécessaire et facile de reprendre à l'île Maurice un grand nombre de nos frères de race, et ils ont déjà assez largement coopéré aux premières tâches de colonisation. Ils ont d'autant plus le droit de participer à l'exploitation de la Grande Ile que Maurice lui achète des bœufs pour des sommes importantes et qu'on calcule avec lui pour l'écoulement des riz. Élevés à l'école des Anglais, ils ont le sens et l'initiative des affaires rapides; ils sont actifs, entreprenans et, il est vrai aussi, indépendans, ce qui a contribué à indisposer contre un certain nombre d'entre eux les Bureaux de Tananarive. Mais ce sont les créoles de couleur surtout qui ont provoqué la méfiance par leur conduite équivoque, se réclamant de la France lorsqu'il y avait des avantages à recueillir, et se déclarant Anglais lorsqu'il s'agissait d'assumer les charges correspondantes.

Si les « créoles » des Mascareignes ont, dans leur ensemble, été mal vus par l'administration, cela tient dans une certaine mesure à la confusion qui s'établit, sous cette dénomination générale, des blancs, des mulâtres et des noirs nés dans ces îles. C'est en général l'écume des basses classes que les remous d'une grande expédition coloniale comme celle de Madagascar déposent sur les côtes conquises, et ce sont aussi les plus misérables qui ont quitté leur quartier natal, de climat fortuné, pour la grande terre inconnue. Il faudrait se garder de juger de la « colonisation bourbonnaise » sur l'exode malheureux des bandes d'électeurs paresseux et maladifs que le frère d'un ancien maire de Saint-Pierre essaya de discipliner à l'agriculture dans la brousse de Mananjary, avec un maigre crédit de 20 000 francs dont on présente sans cesse la créance à la Réunion. Même parmi les noirs, — intelligens, mais sans instruction et trop précocement convoqués à la dignité de citoyens, humbles êtres que le gouvernement a tout fait pour déclasser, en négligeant de leur donner la moindre conscience de la nationalité dont il les honorait et en les énervant par une instruction routinière, erronée, complètement inadaptée à leurs besoins et à ceux du pays, — un grand nombre, venus comme volontaires pour l'expédition ou comme ouvriers pour les premiers travaux de l'occupation, ont coura-

geusement payé de leur personne. Ils s'étaient engagés, fiers de leur titre neuf de Français, pour porter d'un rapide élan le drapeau jusqu'à Tananarive, et on les a parqués à piétiner dans les postes les plus insalubres pour des services qui les humiliaient. C'est à d'autres, à ceux de Saint-Pierre et de Saint-Joseph, population vive, nerveuse, hardie, que, selon le général Galliéni, on doit d'avoir remonté la flotte de cabotage.

Les blancs et les mulâtres furent un appoint plus sérieux encore. Ce n'est pas qu'ils soient sans défauts : légers, têtus, brouillons, souvent ingrats, impénitens et incapables de reconnaître leurs torts, — par un travers français accentué aux colonies, — téméraires, présomptueux, « n'ignorant de rien, » inaccoutumés à la franchise sans avoir la rondeur du mensonge des Européens rustauds, voilà pour l'ensemble, d'où se distinguent d'ailleurs tant de jeunes gens d'une vieille éducation sévère, francs jusqu'à l'impertinence, fermes, discrets et distingués, et surtout des femmes qu'aucun malheur ne décourage et qui soutiennent souvent des familles entières, mettant à cette vie de devoir et de sacrifice une sorte de passion amoureuse. Tous sont profondément patriotes jusqu'à en être provocans pour les Européens dont le sens national s'est amolli. Ils ont au plus haut point le goût de la famille et la fierté de la fécondité. Sans avoir grand fond de santé, ils ont une force nerveuse de résistance, courageux et même gaillards dans la misère, hospitaliers et volontiers partageux. Ils acceptent tous les petits postes, les emplois fatigans, et, dans les compagnies et sociétés privées, arrivent souvent très vite aux directions des agences. Bien qu'ils n'aient jamais été encouragés officiellement, ils ont contribué plus que tout le reste de la France et de son empire à peupler Madagascar : contre 3 535 natifs de la métropole et des autres colonies, il y avait au dernier recensement 3 878 créoles de la Réunion. Le général Galliéni, qu'ils accusent d'avoir été sans tendresse pour eux, a déclaré lui-même, dans son dernier rapport, que « l'île voisine avait contribué dans une grande mesure à la diffusion de l'influence nationale dans la Grande Ile. »

Au point de vue où nous nous plaçons maintenant, envisageons leur souplesse à s'adapter au pays et à s'y attacher comme à leur foyer définitif, avec un sentiment souvent inconscient, mais toujours profond et tenace de leur mission d'expansion française à remplir, leur alerte vitalité, leur gaieté presque in-

souciante, leur entrain à assumer avec une héroïque vantardise les charges de la vie et de la patrie. Un flacon de quinine dans la corbeille de noces, ils se marient dès que le bifteck est assuré et le logis prêt à recevoir, avec la fiancée qui accourt les rejoindre, le mobilier de bois du pays et les collections de sonjes et de bégonias où revit le charme jardinier de la ville natale, emportant avec eux les fleurs du pays comme les anciens un peu de la terre maternelle. Ils recomposent une métropole, reconstituant autour d'eux la vie dans sa complexité, installant tous les petits métiers et les gentils commerces. Aidées des si prestes couturières mulâtresses, coquettes et pimpantes, travailleuses, vives, sentimentales et la tête bourdonnant jusque dans l'atelier de chansons et de vers de Musset, de Lamartine et de Hugo qu'elles ont copiés dans des cahiers cousus de faveurs, des femmes du monde ruinées, de jeunes veuves chargées d'enfans ont su prendre le monopole des modes et de la mercerie élégante, tout en entretenant dans leurs emplacemens les cent plus jolies espèces végétales qu'elles propagent dans la colonie nouvelle; ou bien elles tiennent des pensions où les garçonnets et les fillettes des fonctionnaires viennent apprendre la lecture et les bonnes manières conservées dans la vieille île polie et cérémonieuse. Les toutes pauvres sont les domestiques de confiance, avec ce goût dominant de dorloterie, cette vocation de garde-malade qui font même des jeunes quarteronnes aux voix aigrelettes les compagnes recherchées des Européens. Les créoles mettent dans la colonie nouvelle, étrangère et ingrate pour l'Européen de passage, la grâce, cette indolence caressante qui est chez soi, et vous fait sentir chez vous la distraction, la malice, la vie.

Le plus heureux est qu'ils débutent modestement, vont petit à petit, quoique dépensiers, sont sobres, rarement découragés dans leurs échecs par l'effet de cette confiance en sa race qui est amusante chez les hommes, et chez les jeunes filles si gentiment provocante qu'elle n'est qu'un charme de plus et comme une coquetterie vis-à-vis de l'Européen trop souvent grossier, mais tout de même aimé en frère, plus qu'en frère. Comme ils ont acclimaté les jardins dans les villes de la côte, ils mettent une intimité fleurie dans la société de Madagascar, et ils attachent à eux les indigènes dont depuis deux siècles ils connaissent les mœurs et emploient les locutions poétiques, — les créoles noirs

sont en grande partie malgaches, — ils se mêlent même à eux, et, ne songeant pas comme les métropolitains à bâcler fortune pour retourner à Paris, tendent à former peu à peu une race métisse.

Les autorités françaises n'ont plus sur le métissage les idées de Louis XIV. Dans la plupart de nos colonies, les gouverneurs célibataires, dès leur arrivée, prennent publiquement pour maîtresse une jolie indigène afin d'inaugurer la politique d' « association libre, » et nombre de fonctionnaires lui viennent faire la cour. D'ailleurs, la plupart d'entre eux, et des plus importans, chefs de service ou officiers supérieurs, se marient à l'indigène, selon les instructions mêmes du gouverneur qui recommandent là aux administrateurs le meilleur moyen d'être renseignés à l'avance sur les rébellions; et, tandis qu'au Tonkin, ils se séparent vite de leurs petites-épouses morganatiques, à Madagascar, ils leur restent fidèles et reconnaissent presque toujours leurs enfans. La plupart vivent même à l'indigène chez leur femme indigène au milieu de leurs enfans indigènes. La *ramatoa* hova ou betsimisare, cependant à peine voluptueuse, est très prenante, câline, puérile, poétique, insinuante et littéralement ensorcelante, au point qu'une légende très tenace veut qu'elle s'attache les hommes en mêlant certaines herbes à leur nourriture. Minaudières, les femmes indigènes adorent bouder, très artistes en jalousie d'ailleurs superficielle, cajoleuses et amusantes, maîtresses en manières de soigner. Elles prennent rapidement de l'empire sur leurs *vahazas*, au point de faire commettre des folies aux fonctionnaires pour les habiller. Celles qui vivent avec des commerçans tiennent les clefs du coffre, parfois la caisse dans le magasin, avec un rare talent de comptabilité et de police.

Les Malgaches sont très flattés de ces mariages mixtes et ceux-ci contribuent à assurer à la France la possession de l'île. Ils aideraient également à établir définitivement les étrangers qui viennent y rafler l'argent, notamment les Chinois qui, au contraire des Indiens, ne font que séjourner jusqu'à magot amassé et se fixeraient si on ne leur accordait pas l'autorisation de ramener en Chine leurs femmes indigènes. Or ce sont des gens très utiles, qui ont développé par des moyens doucereux le commerce sur les côtes; doués des plus fortes vertus de famille et prolifiques, ils sont aussi très assimilables, enclins à aimer la France et l'instruction qu'elle donne : parmi toutes

les races de l'île, ils ont les qualités qui distinguent la petite bourgeoisie entre les diverses classes de l'Europe; ils y ajoutent des défauts que nos lois, plus vigoureusement appliquées, réprimeraient car ils ont le respect de la justice. Dans un pays médiocrement peuplé comme Madagascar, on ne saurait assez s'ingénier à les retenir, et, puisqu'il serait excessif et dangereux de leur accorder la naturalisation avec des droits électoraux, on pourrait créer pour eux une demi-naturalisation dont ils seraient très friands, et particulièrement reconnaissans à la France au moment où on les expulse d'Amérique et d'Australie. Ils sont un grand danger quand ils ne font que passer; mais l'exemple de la Réunion est là pour prouver que, quand ils se fixent, ils deviennent un des élémens de la colonie les plus stables, laborieux et prompts à l'émulation.

Malheureusement on n'a jamais songé à considérer les étrangers à Madagascar que du point de vue fiscal. On n'est sensible qu'à leurs défauts. C'est ainsi que l'administration ne manque jamais une occasion de froisser les Grecs. Sans doute ils sont souvent peu scrupuleux, voleurs, usuriers, mais ils sont d'autre part infatigables, sobres, et se naturalisent très facilement. Peu d'Européens mettent autant d'activité dans la colonie. L'administrateur de Fianarantsoa nous a cité un Grec qui acheta une propriété où un colon avait échoué, creusa lui-même un très long canal pour l'irriguer et y fit prospérer plusieurs cultures. Par un exemple d'un tout autre ordre ressort la diversité des ressources qu'ils offrent à la colonisation : à Tamatave, un Grec seul a su créer la librairie, et, ce qui est plus ardu, une clientèle de lecteurs. Vite au courant des goûts d'un public aussi composite et fuyant et des productions françaises, il écrit à toutes les adresses et il vend Musset et Maupassant aux cultivateurs perdus dans la brousse. A Diégo-Suarez et à Majunga comme à Djibouti et à Port-Saïd, les Hellènes se multiplient. A Tananarive où les Chinois ont échoué, ils savent seuls tenir contre les Hovas. Ils épousent des indigènes et ne songent point à partir, sans inquiétude de leur métropole, attendant patiemment que, gain à gain, le temps leur fasse une nouvelle patrie où leurs fils dirigeront les conseils municipaux.

Il y aurait eu grand intérêt pour l'agriculture à attirer des Italiens et Siciliens : malheureusement on a tant maltraité les premiers convois de main-d'œuvre pour le chemin de fer que

le discrédit reste attaché dans leur pays au nom de Madagascar. On a détourné la grande émigration des Boërs et l'on n'a pas su retenir ceux qui étaient venus chercher à vivre au lendemain de la guerre. D'une façon générale, sociétés privées et associations comme gouvernement ne favorisent pas l'immigration : ainsi les étrangers sont-ils exclus de la Ligue Coloniale pour les droits de l'homme, qui cependant a pour simple but de protéger les individus contre les abus de l'administration. Le meilleur moyen de les assimiler d'abord, puis de les franciser, est bien cependant de les attirer dans tous les groupemens qui ne sont pas politiques; il faudrait même multiplier les associations syndicales, indispensables par ailleurs pour permettre au colon de parer aux ravages de la nature et aux fluctuations des cours en Europe, pour y englober les étrangers. Tout au contraire, le gouvernement se montre extrêmement difficile à accorder la naturalisation pour garder le droit d'expulsion sur le plus grand nombre de gens : on a été jusqu'à la refuser à des Français de Maurice depuis vingt ans dans l'île, mariés à des Françaises et jouissant de la considération publique, parce qu'ils avaient écrit des articles désagréables pour des fonctionnaires.

La crainte du séparatisme hante toujours les législateurs français, mais ils y travaillent beaucoup plus en imposant à nos nationaux frondeurs des colonies des tarifs écrasans qu'en permettant aux étrangers de s'établir à demeure. Il importe même d'attirer le plus de nationalités différentes pour équilibrer leurs disparates et régner sur leur confusion. Dans les conditions actuelles, une colonisation est nécessairement une œuvre de collaboration. Sans doute il ne peut être question d'arriver à peupler un pays lointain comme Madagascar de la même façon que les États-Unis, ce qui impliquerait d'ailleurs l'extermination de l'indigène : ceux qui doivent naturellement coopérer à coloniser la Grande Ile australe, ce sont les tributaires de la mer qui la baigne, les Chinois (par l'Indo-Chine), ces descendans des ancêtres des Hovas, les Javanais, qui immigrent déjà dans plusieurs pays, les Indiens qui ont essaimé par tout le pourtour de l'océan Indien, les Arabes, les Çomalis, qui sur de simples boutres arrivent à Diégo et à Majunga, les Zanzibarites et les Africains qui fuient le Damaraland, les Maquouas agriculteurs du Mozambique, très nombreux dans le nord-ouest. Peuplement noir, grouillant et pacifique, qui ne songera de longtemps à

réclamer aucun droit électoral : sauf les Comoriens, ils ne sont pas fanatiques et leur mahométisme est bénin, leur brahmanisme passif.

Ils se convertissent d'ailleurs très facilement au catholicisme. Par gloriole quasi féminine, ils aiment à envoyer leurs enfans à l'école, et il s'agit d'accorder dans les programmes la plus large part à un enseignement susceptible de les attacher rationnellement à la France. Ces divers élémens négroïdes constituent déjà dans les ports de Madagascar un cosmopolitisme spécial où les élémens contraires se neutralisent, au lieu de se heurter, dans une harmonieuse confusion pittoresque et affairée. Les races s'y mêlent avec les métiers, les costumes se troquent, les idées héréditaires se dispersent dans ce bavardage piailleur et infatigable de populations sans cesse sur les marchés, sur les places publiques, dans les rues, — puéril bavardage bigarré où se juxtaposent comme les couleurs dans les étoffes orientales les notions et superstitions les plus opposées, bavardage de la vie publique qu'aux colonies on appelle du nom significatif de « bazar. » Les moindres réjouissances rassemblent tout ce monde frétillant, les amusent interminablement, les habituent par le jeu aux tournures de notre esprit et de notre humeur, leur font admirer notre civilisation brillante, gaie et libre, aimer notre tempérament. Le 14 juillet devient leur fête commune, l'arrivée du paquebot de France leur grande distraction mensuelle ; ainsi que les courses, l'opéra les passionne. Quand on les aura assujettis, comme il s'impose, à nos règles de comptabilité, ils apprendront notre arithmétique, nos procédés de rédaction avec une souplesse de prestidigitateurs ; c'est une virtuosité pour eux de parler notre langue. Dociles devant l'administration, ils admirent l'aisance et l'élégance de l'Européen ; on peut presque dire qu'ils ont le culte de la femme blanche, quand elle est douce et distinguée, de la grâce française, tout en jugeant avec une vive pénétration les travers et les vices des gens.

Le peuplement de Madagascar, l'affiliation progressive des races à nos lois sont une question de volonté et, sans doute aussi, de méthode. Le gouvernement devrait insister auprès du gouvernement portugais pour la reprise de l'immigration mozambique, du gouvernement anglais pour celle de l'immigration indienne ; les Hollandais ont autorisé l'Indo-Chine à recruter des travailleurs aux îles de la Sonde et le permettraient aisément à

Madagascar : l'intérêt des colons l'exige et la concurrence de cette main-d'œuvre étrangère serait le plus heureux stimulant de la main-d'œuvre indigène, comme il est arrivé à la Réunion où des intrigues électorales seules ont arrêté l'immigration pour la ruine de l'île. Madagascar a l'inappréciable avantage de ne pas être troublé encore par elles, et le premier devoir de l'administration reste de favoriser l'immigration. Elle peut même la sélectionner dans une certaine mesure, par exemple en prenant surtout à l'Inde des campagnards agriculteurs au lieu des mercantis des villes. A la Réunion, on a été conduit, par des considérations de droit international, à naturaliser trop vite les enfans de ces immigrans et à les armer des mêmes droits électoraux que les fils des esclaves affranchis en 1848 ; à Madagascar, il n'y aurait lieu de les assimiler qu'à nos sujets. La Grande Ile est logiquement appelée à constituer les États-Unis des races humbles de l'océan Indien sous la civilisation française.

Intéressés à l'exploitation des ressources naturelles, les étrangers de races blanches ne sauraient devenir le ferment d'indépendance de ces populations noires, puisque leur nombre sera toujours inférieur à celui des Français de la Métropole ou des Mascareignes. Les missionnaires mis à part, les Anglais sont et demeureront l'infime minorité ; dès qu'ils ne se cantonnent plus dans le commerce, les Allemands s'assimilent aux Français dans nos colonies, épousant des ménagères créoles ; c'est un avantage et un honneur pour le Grec d'être naturalisé, car il est en général de basse souche sociale et on le tient par l'amour-propre ; il y a tout avantage à attirer le plus possible d'Italiens, race latine vite associée : ils épousent au bout de peu de temps des Françaises et se policent extrêmement vite aux mœurs de leurs nouvelles familles.

VI. — L'ÉTAT ET LE COLON : CONCLUSION

Évidemment la situation de ces nouveaux Français resterait aussi critique que celle des colons d'aujourd'hui en face de l'administration peu paternelle. Il y a opposition tranchée entre l'administrateur et le colon. Le premier invoque d'excellens motifs : il a à protéger l'indigène contre le civil français tou-

jours enclin à en abuser et féru de son droit de conquête. Le second se plaint de l'impertinence, de l'autoritarisme et de la paresse de l'administrateur : celui-ci ne songe qu'à simplifier sa besogne, et il est évident qu'il est plus facile de gouverner sans colons ; de plus, habitué à manier les indigènes en proconsul, il traite le colon comme un sujet.

Le dissentiment vient toujours initialement d'une question d'humeur : même au début de leurs relations, quand on en est encore aux politesses, l'administrateur froisse le colon qui vient lui demander des renseignemens en l'assurant de « sa *bienveillance:* » sur quoi, le civil français, très susceptible, se récrie : « Bienveillance, monsieur ! Je ne vous demande que de faire votre devoir. Pourquoi êtes-vous payé ? » Ceux qui voyagent à travers Madagascar sont obligés de constater que l'administrateur est toujours en hostilité vive ou cérémonieuse avec les colons : ils sont généralement butors, lui est ferme sur ses prérogatives et, partant, volontiers arrogant. C'est peu : avec le caractère français cela suffit pour perpétuer la zizanie, pousser le différend aux extrémités, parfois jusqu'à l'injustice criminelle : les magistrats ont eu à éclaircir des affaires très graves où l'administrateur n'avait pas hésité à susciter contre le colon de faux témoignages de Malgaches. Les Bureaux de Tananarive, le Gouvernement Général, surchargé de questions indigènes, énervé par un contrôle politique vétilleux, fatalement porté à l'autoritarisme, est incité à « tenir très serré » les colons, gent turbulente, insubordonnée, prompte à se fâcher, impatiente de réformes qui lui soient profitables, fût-ce au détriment des Malgaches. Les Tamataviens et les Tananarivois ont illuminé quand ils ont appris le remplacement du général Galliéni par M. Augagneur ; six mois après, ils en étaient à former contre celui-ci une *Ligue*, « Ligue de défense des colons de Madagascar. » Cependant aux grandes fêtes nationales, on se rencontre dans des banquets où les toasts s'échangent, épineux, mais fleuris de rhétorique cordiale. Un peu, beaucoup de souplesse harmoniserait les rapports. Ce n'est plus l'exactitude, à laquelle on a renoncé depuis si longtemps, mais la souplesse qui doit être la politesse des gouverneurs généraux ; et de cela sans doute vient que, malgré leur inexpérience des questions coloniales, ce sont encore presque les députés, assouplis par les compétitions publiques, qui ont parfois été les meilleurs gouverneurs de l'Algérie ou de

l'Indo-Chine, sachant composer avec les conseils généraux. On songe à donner des corps élus à Madagascar : comme ils ne peuvent être désignés par le suffrage universel, leurs pouvoirs ne sauraient être étendus ni l'usage dangereux. Quand on n'assimile point trop rapidement de telles institutions à celles de la métropole, elles ont l'avantage d'obliger le gouverneur à écouter les doléances et les desiderata de la population ; et, pour peu qu'il ait quelque sens de la politique, il conduit les colons à demander ce qu'il désire appliquer. Or, dans ces pays où ils mettent tout leur orgueil à s'affirmer les fils de leurs œuvres, l'important est de savoir faire accomplir les progrès par les gens eux-mêmes qui y sont intéressés, nulle amélioration n'étant durable et profitable qu'à ceux qui prennent conscience de sa nécessité et y travaillent. On note partout l'insuccès des gouverneurs autoritaires, les plus intelligens et les plus ingénieux, qui, pour n'avoir pas tenu compte des activités et des initiatives individuelles, ont méconnu les possibilités de progrès des pays et précipitent à la faillite leurs trop grandioses opérations.

Évitera-t-on à Madagascar cette douloureuse épreuve, ou au contraire l'autoritarisme de M. Augagneur hâtera-t-il, par l'empressement à liquider, la banqueroute à laquelle, à l'entendre, l'autocratie du général Galliéni aurait acculé Madagascar ? Quoiqu'il en soit, le mot de banqueroute lui-même — d'ailleurs bien gros — ne devrait pas nous effrayer. Après Law, après Brienne, après les assignats, la France s'est relevée de bien plus rudes crises, et elles ne sont pas aussi graves pour une colonie que pour une métropole. Madagascar, pays neuf, a de grandes ressources, la plupart inconnues ou mal connues. Il s'agit de savoir, ensuite de vouloir : dans cette vaste colonie, ceux qui ont voulu ne savaient pas encore grand'chose et devaient être fatalement intimidés au milieu de leur action par les critiques précises; ceux qui savent n'ont plus l'audace ou la largeur d'esprit de vouloir. Par haine du bluff, on est porté à limiter la colonisation à de la stricte comptabilité : politique de prudence mais de peu de portée. Le docteur Augagneur prescrit la diète là où les Américains recommanderaient la suralimentation : ce sont deux extrêmes. De la race française, plus que d'aucune autre, c'est la volonté qu'il faut exciter à l'action et c'est de la persévérance qu'il importe d'exiger. Des insuccès mêmes de la pre-

mière colonisation prospérera la seconde colonisation, qui bénéficie toujours des soldes. On a payé les erreurs et les témérités : il est temps de recueillir le fruit de l'expérience. Les faillites et les morts sont des enseignemens.

Au milieu de l'active et gracieuse Tamatave, au cœur même de la ville, s'étend son cimetière, plus grand jardin silencieux au milieu des nombreux jardinets de la cité neuve. Ce qu'on sent de puissamment émouvant dans un cimetière colonial, c'est que c'est par lui aussi, et parfois surtout, qu'une race prend possession d'une terre exotique. Il est le premier, le plus constant et le plus touchant monument historique de l'occupation. Ici, à Tamatave, il est le gage, la preuve indiscutable de l'importance qu'a eue la population créole dans la francisation de Madagascar : on ne viendra pas renier ses morts devant ses tombes. Elles se mêlent à celles des soldats, des fonctionnaires, des colons venus d'Europe, elles les embrassent même : les lianes qu'y ont plantées souvent de pauvres négresses, s'attachant au sol, sont allées nouer inextricablement les croix où se lisent les noms de Bretons et d'Alsaciens-Lorrains. Souvent on ne distingue plus d'inscription tant l'humidité des tropiques a vite recouvert de mousse verte le bois, la pierre ou le fer. L'émotion est anonyme et la prière est commune, — prière au passé des uns, sollicitation à l'avenir des autres. Ce spectacle de la mort est une leçon d'entente, et il ne saurait être autre chose pour la race alerte des Français.

MARIUS-ARY LEBLOND.

LE
ROMAN ALLEMAND
EN 1907

I

Si l'on excepte, peut-être, les *Souffrances du jeune Werther*, — dont on sait d'ailleurs que le jeune Gœthe les a écrites sous l'influence immédiate de *Clarisse Harlowe* et de la *Nouvelle Héloïse*, — jamais l'Allemagne n'a produit aucun roman qui ait eu la bonne fortune de pouvoir s'acclimater dans les autres pays. Jamais aucune œuvre d'un romancier allemand n'a réussi à devenir vraiment « européenne, » comme le sont devenues maintes œuvres de romanciers français et anglais, italiens et espagnols, russes et polonais. Au contraire du *conte* allemand, qui, sous la double forme du fabliau populaire et du rêve romantique, avec les frères Grimm et Théodore Hoffmann, a pénétré sans peine aux quatre coins du monde, le *roman* allemand, toujours et partout, s'est montré décidément impropre à l'exportation. En France, par exemple, des innombrables romans d'outre-Rhin que l'on a tenté de nous révéler, depuis les *Affinités électives* de Gœthe jusqu'au *Pain quotidien* de Mme Viebig, vainement j'en cherche un seul qui ait survécu, ou même qui nous ait laissé une trace de son passage, à la manière de *Tom Jones* ou de *Don Quichotte*, des *Fiancés* de Manzoni ou de *Quo vadis?* Beaucoup d'entre eux, cependant, ont été traduits avec infiniment plus d'intelligence et de soin que le sont chez nous, d'ordi-

naire, les romans étrangers : mais l'excellence de leur traduction n'a point suffi à nous empêcher de nous y ennuyer, tandis que nous prenions un plaisir extrême à tel roman de Dickens ou du comte Tolstoï qui nous arrivait tout chargé de grossiers contresens, et défiguré sous le « français » le plus extravagant. Si bien que nous ne pouvons pas nous défendre, aujourd'hui encore, d'être un peu surpris, en voyant les critiques et le public allemands s'accorder à célébrer la grande école de leurs romanciers nationaux. Tous ces hommes dont ils nous vantent obstinément le génie, Gottfried Keller, Fritz Reuter, Gustave Freytag, Théodore Fontane, nous nous disons qu'ils n'auraient point manqué de se frayer un chemin jusqu'à nous, si leurs livres avaient eu, en effet, autant de valeur que se plaît à leur en attribuer l'aveugle sympathie de leurs compatriotes. L'impossibilité où nous sommes de les apprécier, ou seulement de faire connaissance avec eux, nous semble une preuve certaine de leur médiocrité; et, avec eux, c'est la race allemande tout entière que nous soupçonnons, pour riche et féconde qu'elle soit dans les autres genres littéraires, de n'avoir probablement ni l'instinct, ni le goût du roman.

Telle est, en tout cas, l'idée que très longtemps je me suis faite d'elle, pour ma part : jusqu'au jour où les devoirs de ma profession m'ont contraint à pénétrer dans l'intimité de ses romanciers. Je me rappelle que, pendant mes premiers séjours en Allemagne, vingt fois j'ai essayé de lire des romans allemands, anciens ou nouveaux, ceux dont me parlaient les manuels d'histoire littéraire, et ceux que me signalaient les feuilletons critiques des journaux : mais j'avais beau m'armer de courage, toujours le volume me tombait des mains, après quelques chapitres; et toujours mon désœuvrement finissait par se rabattre sur des traductions allemandes de romans anglais, russes, scandinaves, voire même du *Cousin Pons* ou des *Trois Mousquetaires*. Et je me rappelle tout ce qu'il m'en a coûté d'avoir, plus tard, à reprendre, et, cette fois, à explorer jusqu'au bout, pour y chercher des renseignemens sur la vie et les mœurs allemandes, ces romans que je m'étais accoutumé à juger illisibles. Mais aussi comme j'ai été payé de mon pénible effort! Car à peine m'étais-je sérieusement engagé dans mon exploration, que force m'a été de subir, à mon tour, le charme d'un art tout imprégné d'émotion et de poésie, d'un art à la fois ingénu et

subtil, et peut-être le plus apte qui soit à divertir des tristesses ou de la laideur de la vie réelle. Parmi les choses passées dont la mémoire me reste vivante, avec quel bonheur je revois ces soirées d'automne où, jadis, assis auprès d'un poêle de faïence, dans une « chambre meublée » berlinoise, je procédais à la découverte imprévue du roman allemand!

D'où vient donc, demandera-t-on, que ce genre soit d'une découverte aussi difficile? D'où vient qu'il ne puisse être goûté que dans son pays, et qu'un profond ennui s'en dégage dès que l'on essaie de le transplanter? A ces questions j'ai eu souvent déjà l'occasion de répondre. Ce qui nous a fermé, pour ainsi dire, depuis plus d'un siècle, le roman allemand, c'est que celui-ci, tout en portant le même nom que notre roman français ou anglais, constituait un genre littéraire tout à fait différent, un genre qui n'avait ni le même caractère, ni le même objet, ni les mêmes règles et les mêmes procédés : de telle sorte que sa lecture, immanquablement, nous déconcertait dans notre habitude de concevoir et d'aimer un roman. Pour habile et fort que pût être le romancier allemand qui se présentait à nous, ce qu'il nous offrait n'était point ce que nous en attendions; et toujours son roman nous ennuyait, jusque dans la traduction la plus élégante, comme nous ennuierait à écouter le plus beau sermon, dans un théâtre où l'on nous aurait promis une comédie.

Après comme avant le naturalisme, — disais-je naguère à propos de la dernière œuvre de Théodore Fontane (1), — notre goût français continue à regarder le roman comme une sorte de drame écrit, où les personnages doivent agir, où les faits doivent « marcher, » et marcher autour d'une idée ou d'un fait central. Mais, au contraire, pour les Allemands, la séparation est absolue entre le roman et le drame. Le roman, pour eux, n'a besoin ni d'action, ni d'intrigue; il peut même se passer d'un centre, et traiter à la fois plusieurs sujets différens : car le roman tel qu'ils le demandent, et tel que le leur ont donné les meilleurs de leurs romanciers, est simplement quelque chose comme une *chronique*, — au sens ancien de ce mot, — une restitution lente et minutieuse de types ou de milieux qui leur sont familiers. Libre à l'auteur, après cela, d'y introduire toute la fantaisie ou tout le réalisme qu'il voudra, d'être Jean-Paul Richter ou Théodore Fontane : l'essentiel est qu'il leur présente des figures dont ils puissent imaginer la vie, et qu'ensuite il laisse ces figures vivre à loisir devant eux.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1898.

Une *chronique*, sans le moindre souci de ces « unités » d'action, de temps, et de lieu, que notre éducation latine nous contraindra toujours à exiger dans un roman : tel a été, depuis Gœthe jusqu'aux dernières années du siècle passé, en Allemagne, l'idéal favori du roman, aussi bien pour les romanciers que pour leurs lecteurs. Tantôt c'était le cours entier d'une existence humaine qui formait le sujet d'un roman, tantôt c'était la peinture de toute une époque, ou de tout un pays. Parfois l'auteur s'en tenait à un seul personnage, et tâchait à le suivre dans les plus menus détails de ses sentimens, pensées, et occupations ordinaires; ou bien il s'amusait à en évoquer une centaine, plus ou moins entremêlés par les hasards de leur condition, et dont chacun, tour à tour, s'avançait au premier plan du récit, et puis s'en allait pour ne plus reparaître, trop heureux de nous avoir amusés ou attendris un instant. Et non seulement la différence était extrême entre la manière française et la manière allemande de comprendre le sujet, la nature, et la portée du genre, mais la même différence se retrouvait encore dans les deux manières d'écrire, de pratiquer les divers artifices de la composition et du style : à tel point qu'on avait presque l'impression que les romanciers allemands évitaient à dessein de donner un relief un peu fort à leurs images ou au rythme de leurs phrases, par crainte d'ôter à l'ensemble son allure de *chronique* alignant patiemment, bout à bout, une foule infinie de petites émotions et de petits faits.

Au service de cet idéal, directement issu du génie de leur race, plusieurs générations d'écrivains ont employé une adresse, un talent merveilleux; et je ne saurais dire quelle délicate et belle variété se cache sous l'uniformité apparente des centaines de romans qu'elles nous ont laissés. Aussi bien, la définition même du genre s'accommodait-elle de cette variété, en permettant au romancier d'épancher librement, devant son lecteur, le courant tout entier de ses rêves et de ses pensées, sans avoir à s'inquiéter des limites qu'impose toujours plus ou moins, chez nous, le respect traditionnel de l'unité d'action. Prise en bloc, je ne serais pas étonné que l'œuvre des romanciers allemands du XIXe siècle dépassât toute l'œuvre de leurs confrères étrangers, à la fois pour la richesse de l'observation réaliste et pour l'abondance de l'invention poétique. Lorsque l'on voudra se rendre compte de ce qu'a été la vie matérielle et morale de l'Allemagne

au cours de ce siècle, c'est dans le roman que l'on en découvrira la peinture la plus complète et la plus fidèle : philosophie et politique, paysages et coutumes, dialectes régionaux, légendes et superstitions populaires, et tout le développement des arts, avec la musique à leur tête, depuis les querelles des classiques et des romantiques jusqu'à celles des wagnériens et des nietzschéens, toutes ces choses y apparaîtront avec une vérité qui aura de quoi suffire, à elle seule, pour rendre impérissable le copieux héritage des Théodore Storm et des Fritz Reuter, des Adalbert Stifter et des Gustave Freytag. Et que si, après cela, le romancier se trouvait être par nature un poète ou un peintre, cette valeur documentaire de ses récits se doublait d'une valeur artistique plus précieuse encore : c'est dans leurs romans qu'un Novalis, un Eichendorff, un Achim d'Arnim, nous ont transmis le plus pur et le plus vivant écho de toute la musique de leurs cœurs. Mais on comprend assez, d'autre part, qu'un semblable idéal du roman, avec sa lenteur et ses digressions, avec son dédain obstiné du mouvement dans l'intrigue et du relief dans le style, n'ait guère pu être accessible qu'à la seule race dont il traduisait le tour d'esprit et le goût naturels ; et l'on n'a point de peine à s'expliquer que, de plus en plus, les romanciers allemands eux-mêmes aient éprouvé le désir de se créer un idéal nouveau, ou du moins de tâcher à renverser, autant que possible, les barrières qui avaient séparé leurs prédécesseurs du reste du monde. En fait, la littérature allemande des cinq ou six dernières années n'a peut-être pas à nous offrir de spectacle plus curieux que la nombreuse et diverse série des efforts tentés, par quelques-uns des plus notoires entre ces romanciers, pour ce que l'on pourrait appeler une « européanisation » de leur roman national.

Non pas que ces efforts soient entièrement nouveaux, et qu'il n'y ait eu depuis longtemps déjà, en Allemagne, des romanciers se piquant plus ou moins d'être « cosmopolites : » encore que leur « cosmopolitisme » ait surtout consisté à imiter, de leur mieux, la manière des auteurs parisiens du jour ou de la veille. Mais la vérité est que, pour leurs compatriotes, ces romanciers restaient toujours un peu des étrangers. Le public allemand achetait leurs livres, il leur savait gré d'être plus brefs, plus élégans, plus faciles à lire que les Théodore Fontane ou les Wilhelm Raabe ; mais personne ne s'avisait de les

prendre au sérieux. Si grande était la force de la vieille tradition nationale que, aux environs de l'année 1890, lorsque notre roman naturaliste français a envahi l'Allemagne, la jeune école des naturalistes berlinois et munichois s'est bornée à introduire dans le cadre ancien de la *chronique* un ensemble de sujets et de termes plus réalistes, ou peut-être simplement plus grossiers, sans toucher jamais au cadre lui-même : promenant ses personnages dans les usines, les cabarets, et les cafés-concerts, dans les plus noirs bas-fonds de la société, d'une allure toute pareille à celle que ses devanciers avaient adoptée pour promener les leurs sur les remparts des *burgs* féodaux ou dans les prairies verdoyantes du rêve. Et ce n'est que tout récemment que nous avons vu l'élite des auteurs d'outre-Rhin se décider enfin, avec l'approbation manifeste de la grande majorité du public, et sous l'influence de modèles qui leur arrivaient des autres pays, à modifier ou à abandonner cette vénérable conception du roman qui, à travers un long siècle, avait permis à l'âme allemande d'exprimer ce qu'il y avait en elle de plus original et de plus profond.

II

Voici d'abord le plus célèbre, à coup sûr, des romanciers allemands d'aujourd'hui : M. Gustave Frenssen. Lorsque j'ai rendu compte de son *Jœrn Uhl*, en 1902 (1), ce roman allait atteindre sa trentième édition ; il a maintenant dépassé sa deux-centième, et tout porte à supposer que sa popularité n'est point près de s'éteindre. Popularité qui prouve bien, une fois de plus, la tendresse foncière des compatriotes de M. Frenssen pour la forme ancienne du roman, telle que j'ai tenté de la définir : car on ne saurait imaginer un récit plus opposé à nos habitudes latines que cette interminable et méticuleuse relation d'une vie de paysan, où l'auteur, après avoir emprunté à Dickens presque toute son intrigue, semble vraiment s'attacher à en effacer les contours, de manière à faire apparaître sur un même plan les hommes et les choses, le monde des idées et celui des faits, les plus graves catastrophes et les menus événemens les plus journaliers. Mais sans doute M. Frenssen, soulevé brusquement au

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1902.

premier rang de la littérature de son pays, à la suite du triomphe imprévu de son *Jœrn Uhl*, aura eu honte de ce que la tenue littéraire de ce livre avait de trop simple et de trop « vieux jeu ; » et comme, vers le même temps, il s'était démis de ses fonctions de pasteur luthérien, incompatibles avec les nouvelles opinions « modernistes » où il venait de se convertir, il a conçu le projet de faire succéder à l'honnête *chronique* qu'avait été *Jœrn Uhl* un « roman à thèse, » affirmant tout ensemble sa libération des dogmes surannés en matière d'esthétique et de religion. Ainsi il nous a donné, en 1905, un gros volume appelé *Hilligenlei* (1), un peu moins gros, cependant, que *Jœrn Uhl*, et qui a reçu du public un accueil beaucoup plus inégal : admiré des uns pour la hardiesse passionnée de sa philosophie, dédaigné des autres pour sa pesante et prétentieuse pauvreté littéraire. Et, bien que je n'aie pas à parler ici de ce livre, déjà oublié, il faut du moins que j'indique, au passage, de quel étrange procédé s'y est servi M. Frenssen pour concilier son désir de produire un « roman à thèse » avec sa façon précédente d'entendre et de pratiquer le roman. Ayant résolu de nous démontrer que Jésus-Christ n'avait été qu'un penseur et un moraliste de génie, l'auteur de *Hilligenlei* a commencé par nous présenter, en trois cents pages, une « chronique, » la peinture détaillée de la vie d'un village, à peu près comme il avait fait dans son *Jœrn Uhl*, mais, cette fois, avec moins de naturel, et souvent avec une affectation de symbolisme poétique assez agaçante; et puis, parvenu presque au terme de son histoire, voilà qu'il nous apprend que l'un de ses personnages s'occupe à écrire une *Vie de Jésus*, et voilà qu'il nous transcrit, tout au long, cette *Vie de Jésus*, qui se trouve constituer, à elle seule, toute la « thèse » de son livre ! Ce qui est comme si, voulant produire un « roman à thèse » sur le divorce, je racontais une aventure quelconque au milieu de laquelle, tout d'un coup, mes personnages se mettraient à lire une série d'articles de journaux pour ou contre le divorce ! Et, certes, je ne cite pas cet exemple pour diminuer le mérite de M. Frenssen, qui, jusque dans son *Hilligenlei*, a déployé de remarquables qualités d'observation familière : mais n'est-ce point là, en vérité, un témoignage bien caractéristique de l'embarras qu'éprouve, de nos jours encore, un ro-

(1) *Hilligenlei*, par G. Frenssen, un vol. Berlin, librairie Grote, 1905.

mancier allemand, pour adapter aux principes et aux coutumes littéraires des autres pays un genre qui, trop longtemps, a jalousement vécu de sa vie propre, et ne s'est nourri que de son propre fonds?

Cependant M. Frenssen, après le demi-échec de cet *Hilligenlei*, ne s'est point découragé dans son zèle révolutionnaire : car son dernier livre nous le fait voir tâchant, de nouveau, à changer aussi bien la forme du roman que son contenu. Ce dernier livre s'appelle : *La Campagne de Peter Moor dans le Sud-Ouest* (1) ; et l'auteur le dédie « à la mémoire de la jeunesse allemande qui a succombé dans l'Afrique du Sud-Ouest. » Peter Moor, lui, a eu la chance de revenir vivant de cette meurtrière campagne ; et voici comment il s'est trouvé amené à nous la raconter : « Le jour même de mon arrivée à Hambourg, nous dit-il à la dernière page de son récit, comme je me promenais sur le quai, dans mon uniforme de là-bas tout usé et tout sali, un homme d'âge moyen m'a abordé, et, marchant près de moi, s'est mis à me poser diverses questions. Au cours de l'entretien, j'ai découvert que c'était un homme dont j'avais souvent entendu parler chez nous, car mon père et lui s'étaient connus depuis leur enfance. Aussi lui ai-je rapporté en détail tout ce que j'avais vu, et tout ce qui m'était arrivé, et toutes les réflexions que ces événemens m'avaient suggérées ; et c'est lui qui, de tout cela, a fait le livre que l'on vient de lire. »

Peter Moor est un jeune paysan du Schleswig allemand, un compatriote de *Jœrn Uhl* et des personnages d'*Hilligenlei;* et M. Frenssen, comme je l'ai dit, est un ancien pasteur luthérien. Ou plutôt, il se peut fort bien que Peter Moor soit un personnage fictif, n'ayant vécu que dans l'imagination de M. Frenssen ; mais, quoi qu'il en soit de ce point, le dernier livre de l'auteur de *Jœrn Uhl* nous présente véritablement tous les caractères d'un récit de paysan, transcrit, mis au point, et discrètement commenté par un ex-pasteur, que sa conversion au « modernisme » n'a point tout à fait dépouillé des habitudes intellectuelles de sa profession d'autrefois. Depuis son départ de Wilhelmshaven jusqu'à son retour, le paysan nous rend compte, quasi heure par heure, de tout ce qu'il a vu, entendu, et fait, sans jamais essayer de pratiquer un choix parmi la foule hété-

(1) *Peter Moors Fahrt nach Südwest, ein Feldzugsbericht*, par G. Frenssen, un vol. Berlin, librairie Grote, 1907.

roclite de ses souvenirs, sauf pourtant à insister de préférence sur ceux qui se rapportent à la nourriture et à la boisson ; et à tout instant le pasteur, qui écrit sous sa dictée, entremêle ces souvenirs de petites sentences historiques ou morales. Ainsi, lorsque le bateau qui conduit les troupes allemandes passe en vue de la côte anglaise, le pasteur intervient pour nous rappeler « combien étaient plus petits les bateaux qui, jadis, sur les mêmes mers, ont conduit vers ces mêmes rivages les ancêtres normands de Peter Moor. » Plus loin, le collaborateur du jeune soldat observe que « le monde est bien grand, » ou encore que « la volonté vaut dix fois plus que le savoir. » Mais tous ces aphorismes n'empêchent par le petit livre de M. Fressen d'être bien pauvre de vérité comme de beauté littéraire. A force de vouloir reconstituer fidèlement l'état d'esprit d'un paysan illettré, M. Frenssen ne s'est point aperçu qu'il échouait à nous donner une image vivante des origines, du développement, et des résultats de la campagne dont il a rêvé de se constituer l'historien. Sous l'énumération infinie de menus détails de toute sorte, jamais nous ne découvrons ni l'horreur tragique, ni la grandeur et l'importance historique d'une expédition dont la portée, au surplus, ne pouvait manquer de dépasser l'intelligence médiocre et inexpérimentée de l'honnête Peter Moor. Je sais bien que Balzac, dans une grange de village, a entendu un paysan raconter, avec une éloquence et une poésie merveilleuses, l'épopée militaire de Napoléon : mais je doute que le génie même d'un Balzac eût pu suffire à M. Frenssen pour transformer en une épopée la masse disparate de sensations et de réflexions que lui rapportait, de l'Afrique du Sud, un jeune soldat n'ayant point d'autre souci profond que d'obéir à ses chefs, de rassasier sa faim, et de s'en retourner bientôt dans son village natal.

Si bien qu'il n'est presque point possible de tenir pour un roman cette *Campagne de Peter Moor;* et ce n'est point sans peine, non plus, que l'on parvient à deviner la « thèse » que M. Frenssen a entrepris de nous exposer. Le héros du livre se bat vaillamment, dans les rares occasions où il rencontre l'ennemi ; il souffre de la faim, de la soif, de plusieurs maladies ; autour de lui, nombre de ses compagnons meurent du typhus, d'autres sont tués par les indigènes : mais rien de tout cela n'a de quoi nous instruire, et ainsi nous allons, de page en page,

sentant vaguement que M. Frenssen nous réserve une leçon, et toujours nous demandant ce qu'il va nous apprendre. Enfin, dans les dernières pages du livre, la leçon attendue nous est révélée. Nous apprenons brusquement que l'auteur d'*Hilligenlei*, l'ex-pasteur luthérien, est devenu un farouche « impérialiste, » à la manière de M. Rudyard Kipling, et que le principal objet de son récit a été d'affirmer à ses compatriotes qu'ils ont le droit et le devoir, « devant Dieu et devant les hommes, » de procéder à la destruction des races inférieures.

Au reste, le passage mérite d'être cité en entier, étant peut-être le plus « littéraire » de tout le livre, en même temps que le plus significatif. Un soir, Peter Moor, qui s'est égaré loin de ses compagnons, rencontre un jeune lieutenant et un franc-tireur postés dans une clairière, jusqu'à l'aube suivante. On cause, on échange des conjectures sur les mouvemens de l'ennemi : puis le franc-tireur s'éloigne, en quête d'une source.

Tout à coup voici que nous entendîmes sortir, des buissons où le franc-tireur avait disparu, un mélange précipité de cris et de pas ; et, immédiatement après, nous vîmes reparaître le franc-tireur, tenant par la gorge un noir très long et très maigre, vêtu à l'européenne. Le franc-tireur lui arracha des mains un fusil, l'invectiva dans une langue que je ne comprenais point, et le traîna jusqu'auprès de nous, en disant : « Le coquin a une arme allemande, et je n'ai pu trouver aucune cartouche sur lui ! »

Il était devenu assez gai. Il commença de nouveau à apostropher le noir, tout en lui faisant des gestes de menace, et en lui donnant des coups sur les jambes. Le noir, lui, répondait à chaque question par un grand déluge de paroles, avec des mouvemens rapides, très adroits et curieux, des bras et des mains. « Il prétend qu'il n'a point pris de part à la guerre ! » nous dit le franc-tireur. Puis il le questionna de nouveau, en désignant le côté de l'est, et le noir gesticula aussi dans la même direction, en continuant à faire des réponses où je n'entendais rien. Le franc-tireur nous dit : « Il ment à pleine peau ! » Il le menaça du fusil, et poursuivit ses questions. Cela dura tout un temps. J'ai encore dans l'oreille les deux voix sèches, un peu craquantes, celle de l'Allemand et celle de l'étranger. Enfin le franc-tireur se trouva en savoir assez, et nous dit : « Le missionnaire m'a recommandé de ne pas oublier que les noirs sont nos frères ; eh bien ! maintenant, je m'en vais régler son compte à mon frère que voici ! » Après quoi il écarta de lui l'indigène, et lui fit un signe qui voulait dire : « Sauve-toi ! » L'homme s'élança, et, avec de longs sauts en zig-zag, s'efforça de rentrer dans la brousse. Mais il n'avait pas encore fait cinq de ces sauts, que déjà la balle l'atteignit. Il tomba en avant, de tout son long, et ne bougea plus.

Là-dessus je grommelai un peu, craignant que la détonation n'attirât sur nous des groupes d'ennemis rôdant aux environs. Mais le lieutenant

se figura que j'étais mécontent de ce qu'il eût tué le noir; et il me dit, de sa voix savante et réfléchie : « Ce qui est sûr est sûr! Celui-là, du moins, ne pourra plus lever une arme contre nous, ni procréer des enfans pour combattre contre nous. Car la lutte au sujet de l'Afrique du Sud, au sujet de la question de savoir si ce pays appartiendra aux Germains ou aux noirs, cette lutte sera encore bien longue et bien dure! »

Le franc-tireur, de nouveau tout endolori, s'appuya contre son cheval et nous raconta, de sa voix souffreteuse : « Un jour, là-bas, dans le sud, comme nous étions assis autour du feu avec notre capitaine, celui-ci nous a dit que deux millions d'Allemands viendraient habiter ce pays, et que nos enfans, sans aucun doute, parcourraient ces régions, et feraient boire leurs chevaux aux mêmes sources où nous faisions boire les nôtres, comme aussi à maintes sources nouvelles que l'on découvrirait, un peu partout. Mais moi, je ne verrai rien de tout cela, car je suis malade, affreusement malade! Est-ce que, vraiment, vous n'auriez pas une petite goutte d'eau? » Il se retenait à la selle de son cheval, et, de ses yeux brûlans de fièvre, il considérait la plaine, au-dessus de laquelle venaient d'apparaître les étoiles.

Le lieutenant le raisonna, et finit par obtenir qu'il s'étendît à terre; et il le recouvrit de son manteau. Après quoi il revint se tenir debout près de son cheval, sa montre à la main, levant et abaissant cette montre en mesure, pour s'empêcher de dormir. Ainsi nous restâmes, l'un en face de l'autre, pendant un bon moment. Puis il dit : « Ces noirs, devant Dieu et devant les hommes ils ont mérité la mort; et non point parce qu'ils ont massacré nos deux cents fermiers et se sont révoltés contre nous, mais parce qu'ils n'ont point construit de maisons, ni creusé de sources! » Il en vint ensuite à parler de la patrie; et puis, retournant à son sujet, il me dit encore : « Ce que nous avons chanté, hier, avant l'office divin : *Adressons notre prière au Dieu des Justes!* voici comment je le comprends! Cela signifie que Dieu nous a permis de vaincre, ici, parce que nous étions les plus nobles, et les plus amis du progrès. A quoi nous n'avons pas eu grande peine, en comparaison de cette race noire; mais nous devons prendre soin d'être les meilleurs et les plus vaillans de tous les peuples de la terre. C'est aux plus forts et aux plus habiles qu'appartient le monde. Et telle est la justice de Dieu! »

Le franc-tireur s'était endormi. Le lieutenant restait debout, sa montre en main, et moi, près de mon cheval, je me sentais à demi éveillé, à demi dormant. La lune se leva ; la nuit devint plus froide, avec plus de vent. Au bout d'un silence, le lieutenant me dit : « Et pourtant le missionnaire a raison, quand il affirme que tous les hommes sont frères! »

Je répondis : « Alors, voici que nous avons tué notre frère! » Et je tournai les yeux vers la forme noire qui gisait dans l'herbe, de tout son long.

Le lieutenant releva les yeux et me dit, de sa voix ardente : « Nous aurons, longtemps encore, à être durs et à tuer; mais il faut que, en même temps, à la fois comme individus et comme nation, nous poursuivions les hautes pensées et les actions nobles, afin de contribuer pour notre part à l'humanité fraternelle de l'avenir! »

Et moi, pendant toute la campagne, bien souvent j'avais pensé : « Quelle

désolation ! Tous ces pauvres malades, et tous ceux qui tombent ! En vérité, la chose ne vaut point tout ce bon sang perdu ! » Mais maintenant il me semblait entendre un grand chant, qui retentissait au-dessus de toute l'Afrique du Sud et au-dessus du monde entier, et qui me donnait une claire et profonde compréhension des choses.

III

Dieu me garde de vouloir insinuer qu'il aurait mieux valu, pour M. Frenssen, d'échapper à la contagion du « modernisme, » en matière religieuse, et de continuer à ne soutenir d'autre « thèse » que la simple et pure beauté des vertus chrétiennes, comme l'avait fait naguère son premier maître Dickens, et comme il l'avait fait, lui-même, dans ses premiers romans ! Mais certainement il aurait été préférable, pour la fortune littéraire de son œuvre, qu'il eût pu résister à la tentation de revêtir ses romans d'une forme nouvelle : car les traditions séculaires du roman national se sont emparées de son esprit et de son cœur avec tant de force que jamais plus, sans doute, il ne réussira à s'en affranchir. Toujours il restera un « chroniqueur, » quelque effort qu'il fasse pour hausser ou pour élargir sa manière. Observateur excellent des mille petites nuances de la vie quotidienne, il n'a décidément ni la vigueur intellectuelle, ni surtout la souplesse et le tour de main qui lui permettraient de donner à ses récits l'unité, le relief, et tout le reste des qualités que nous exigeons d'un roman. Peut-être, après la déception que leur ont causée son *Hilligenlei* et son *Peter Moor*, ses compatriotes obtiendront-ils encore de lui un second *Jœrn Uhl;* mais certes ce n'est point à lui qu'il sera réservé de rompre le cercle magique qui, à la façon du mur de flammes évoqué par Wotan autour de Brunhilde, nous interdit l'accès du roman allemand.

A rompre ce cercle magique, personne, je crois bien, parmi les confrères de M. Frenssen, ne travaille avec autant d'ardeur que Mme Clara Viebig. Autant l'auteur de *Jœrn Uhl* est imprégné des vieux sentimens esthétiques de sa race, autant Mme Viebig nous apparaît nourrie de nos romans français, et passionnément désireuse d'en tirer profit. Avec cela, une habileté pratique incomparable, un talent singulier d'expression pittoresque, et toutes les ressources de l'imagination féminine à la fois la plus hardie et la mieux réglée. Aussi n'est-il pas étonnant que ses

romans, dès le début, et malgré la nouveauté de leur forme et de leurs sujets, lui aient valu dans son pays une situation analogue à celle qu'occupe aujourd'hui, chez nous, l'auteur de la *Maison du péché*. Et cependant je crains que son œuvre ne parvienne jamais, elle non plus, à dépasser les frontières de son pays : non seulement parce qu'elle se ressent trop de l'imitation de modèles que nous connaissons, mais parce qu'avec toute son adresse et tout son talent M[me] Viebig y laisse toujours trop voir un fâcheux manque de goût, une sorte d'incapacité fatale à traiter l'analyse de la vie intime du cœur avec la discrétion et la mesure que nous sommes accoutumés à y réclamer.

Le dernier roman qu'elle a fait paraître, *Absolvo te!* (1), est l'histoire d'une M[me] Bovary transplantée dans un village de la Pologne prussienne. Sophie Tiralla, fille d'un professeur allemand, merveilleusement belle et toute pleine de vagues aspirations inassouvies, a épousé un vieux fermier polonais qui l'adore humblement, mais qu'elle hait pour sa sottise et sa vulgarité. Au premier chapitre du roman, l'auteur nous la montre obligeant son mari à lui acheter de la mort-aux-rats, avec laquelle elle a résolu de l'empoisonner. Mais une étrange fatalité la condamne à échouer dans toutes ses tentatives pour se défaire de lui. En vain elle lui verse du mauvais café, en vain elle lui fait manger des champignons qu'elle croit vénéneux, en vain elle se livre à un amant à la condition que celui-ci viendra enivrer le vieux Tiralla : le vieux s'obstine à vivre, et sa femme en est d'autant plus désespérée que ses vagues aspirations de jadis ont, maintenant, pris un corps, et se sont concentrées sur un objet vivant; car elle aime de tout son cœur un beau garçon de ferme, qui, sans doute, l'épouserait si elle avait le bonheur de devenir veuve. Enfin ce bonheur lui est accordé : son mari, ayant deviné qu'elle le détestait et voulait le tuer, s'empoisonne lui-même, avec cette mort-aux-rats qu'elle lui avait destinée.

Telle est, en deux mots, l'intrigue du roman; et j'ajoute qu'il s'agit bien ici d'une véritable « intrigue, » avec une action centrale où se subordonnent, le plus adroitement du monde, les peintures des lieux et les événemens racontés. Impossible de souhaiter une trame de roman plus différente des « chroniques » d'un Reuter ou d'un Théodore Fontane ; sans compter

(1) *Absolvo te!* par Clara Viebig, un vol. Berlin, librairie Egon Fleischel, 1907.

que la même différence éclate dans la facture du livre, et que l'analyse du caractère de chacun des personnages y est soigneusement proportionnée à l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans l'ensemble du drame.

Ainsi *Absolvo te*, à en juger par son plan général et tous les détails de sa composition, semblerait pouvoir constituer un très bon roman, et capable d'être apprécié chez nous autant qu'en Allemagne : mais, en fait, je suis sûr que sa traduction n'aurait aucune chance de nous plaire, et je crois bien que le public allemand lui-même n'a pas laissé d'éprouver, à sa lecture, un mélange d'admiration et de répugnance. Car, d'abord, le personnage principal ne rachète l'odieux de ses sentimens et de sa conduite par aucune des qualités qui nous rendent indulgens aux faiblesses de Mme Bovary. L'âme de Sophie Tiralla est si constamment absorbée par la pensée de la mort du vieux fermier que nous entrevoyons à peine le reste de ses rêves et de ses pensées, tout ce qu'il peut et doit se trouver, en elle, de l'éternelle douceur et grâce de son sexe. Dans son zèle à observer les « unités » classiques, Mme Viebig a simplifié à l'excès le caractère de son héroïne, jusqu'au point de faire de celle-ci un monstre, une créature qu'il nous est parfaitement impossible d'aimer. Et ce n'est pas tout : par une inexplicable aberration de goût, elle a voulu encore prêter à ce monstre une piété monstrueuse, qui achève de le rejeter en dehors des vraisemblances humaines. D'un bout à l'autre du livre, Sophie Tiralla invoque la Vierge et les saints, les supplie de l'assister dans ses projets criminels. « Jésus-Christ, Vierge sainte, s'écrie-t-elle dès le début du roman, laissez mourir mon mari, faites qu'il meure !... Vierge très pure, par votre puissance divine et par celle de tous les saints, obtenez qu'il se rende à la ville, et qu'il me rapporte enfin ce poison ! Et vous, Jésus-Christ, assis sur le trône suprême auprès de votre mère trois fois sainte, ordonnez qu'il n'oublie point sa commission, durant tout son voyage, qu'il ne pense pas à autre chose qu'à me rapporter ce poison ! » Cette prière revient à chaque page, sous les formes les plus diverses, soit que Sophie, émue du trésor d'innocence qu'elle découvre chez sa petite fille, s'avise de solliciter l'intercession sacrilège de l'enfant, et contraigne celle-ci à demander, sans le savoir, la mort de son père, ou que, dans un accès soudain d'hésitation, elle supplie les saints de la conseiller, et reçoive

d'eux le courage nécessaire pour une nouvelle tentative d'empoisonnement. Il y a là une insistance qui, simplement au point de vue littéraire, nous surprend et nous choque de la façon la plus déplaisante. Et quand, à la fin du volume, la fille de Mme Tiralla, qui ignore l'épaisseur des ténèbres infernales accumulées dans l'âme de sa mère, promet à celle-ci que, du fond du couvent où elle va s'enfermer, elle demandera à la Vierge et aux saints d'intercéder pour elle, et quand l'auteur ajoute que cette naïve promesse équivaut, pour la femme adultère et empoisonneuse, « à la grande voix de l'Église proclamant sur elle : *ego te absolvo a peccatis tuis!* » nous nous demandons, une dernière fois, si l'auteur a expressément résolu de nous scandaliser, ou si la malheureuse idée de cet assaisonnement mystique à l'ordure morale qu'elle a entrepris d'étaler devant nous n'est encore, chez elle, qu'un effet de son désir ingénu de « moderniser » la forme du roman.

IV

Si l'on pouvait juger du rang d'un écrivain par la vente de ses livres, M. Franz Adam Beyerlein, l'auteur du fameux *Jena ou Sedan*, occuperait, dans la littérature allemande contemporaine, une place supérieure à celles même de M. Frenssen et de Mme Viebig. Mais l'énorme succès de *Jena ou Sedan* n'a été dû que pour une faible part à sa valeur littéraire, encore que l'on se soit universellement accordé à considérer celle-ci comme très réelle; et peut-être M. Beyerlein, en écrivant le roman nouveau qu'il vient de publier, a-t-il expressément voulu nous montrer qu'il était capable de produire des ouvrages d'une qualité plus pure, ne tirant leur mérite que de la justesse de leur observation et de l'agrément de leur style. Le fait est que ce roman, *Un Campement d'hiver*, est par excellence une œuvre d'art, une élégante et savante fantaisie de lettré, sans l'ombre d'une signification philosophique ou morale. Le petit drame qui s'y déroule sous nos yeux n'a rien, en soi, que d'assez médiocre; et tout l'intérêt consiste dans la sobriété, la concision, le relief vigoureux du récit, qui court et se précipite, de page en page, avec une sorte de fièvre contenue, jusqu'aux catastrophes des derniers chapitres. Cela fait songer à Mérimée ou à Maupassant, en tout cas à nos conteurs français ; mais l'inspiration intime

du livre n'en reste pas moins tout allemande, et jamais peut-être effort plus heureux n'a été tenté par un romancier allemand pour concilier, avec l'imitation de modèles étrangers, le respect des sentimens, des traditions, et de tout le génie de sa race.

Le principal défaut d'*Un Campement d'hiver* est de nous offrir deux intrigues distinctes, parallèles, qui s'imposent tour à tour à notre attention, sans qu'un lien intime les unisse l'une à l'autre. L'auteur nous transporte à l'époque de la guerre de Sept Ans. Un régiment russe vient s'installer, pour l'hiver, dans deux villages de la Silésie prussienne, qu'habitent deux vieux gentilshommes; chacun de ces gentilshommes a une fille, et le major du régiment russe s'éprend de l'une d'elles, tandis que son lieutenant devient amoureux de l'autre. Le major est un personnage un peu énigmatique, cachant son nom véritable sous le « nom de guerre » de Sextus Fabius : mais l'ardente et romanesque Jimena, ayant appris de lui qu'il descend des barons de Gyldensterne, consent à l'épouser, et se donne à lui avec toute la frénésie sensuelle de son jeune cœur, jusqu'au jour où elle découvre que celui qu'elle prenait pour un baron déguisé n'est que le fils naturel d'un valet de chambre : sur quoi son mari se tue, ne pouvant survivre à cette révélation d'une honte qu'elle serait prête, déjà, à lui pardonner. Le lieutenant de Sextus Fabius, le mecklembourgeois Mettmann, de son côté, emploie ses loisirs à adorer et à servir timidement la charmante Sabine, fille du seigneur d'un village voisin; mais Sabine tombe au pouvoir d'un troisième officier, le polonais Kominski, brute ignoble qui n'hésite devant aucun crime pour parvenir à la posséder ; et la jeune fille n'échappe au déshonneur que par le suicide, et le pauvre Mettmann s'éloigne, tristement, de la scène tragique de ce « campement d'hiver » pour aller se mettre au service du Grand Frédéric.

Mais ce résumé de l'action du roman ne saurait, comme je l'ai dit, donner qu'une idée très insuffisante de l'intérêt d'un livre qui vaut surtout par la maîtrise de l'exécution. En quelques traits d'une précision vivante, l'auteur évoque devant nous la figure, le caractère, et jusqu'aux attitudes et au ton de voix de ses personnages. La hautaine et voluptueuse Jimena, notamment, et le simple, grossier, et loyal Mettmann, type parfait du soldat de fortune allemand tel qu'on le croirait tiré d'une chronique du temps, nous apparaissent avec un air de réalité in-

oubliable; et, au-dessous d'eux, nous entrevoyons des silhouettes de soldats, de paysans, de vieux domestiques, qui ne cessent pas de remplir et d'animer l'arrière-plan du drame, prêtant à l'ensemble de celui-ci une variété, un relief, un éclat de couleurs, qu'on n'a guère coutume de rencontrer dans l'œuvre d'un romancier d'outre-Rhin.

Malheureusement, toutes ces belles vertus littéraires nous font l'effet d'être employées avec trop peu de profit, ou du moins nous avons l'impression que le résultat obtenu par l'auteur n'est pas en proportion de la peine qu'il lui a donnée. Nous devinons bien que M. Beyerlein, lorsqu'il a conçu l'idée de son livre, a dû se proposer, à défaut d'une « thèse » définie, un objet plus haut, et de plus de portée, que le simple exercice de son habileté de conteur. Il aura rêvé, sans doute, de nous rendre visible l'horreur de la guerre, ou plutôt des habitudes militaires, d'autrefois; et peut-être aussi aura-t-il éprouvé un désir secret de glorifier l'âme allemande, en l'opposant, incarnée dans les personnages de Mettmann et de Sabine, à la complication ténébreuse ou à la bassesse de l'âme slave, dont il nous a présenté des échantillons divers sous les figures des officiers et soldats du régiment russe. Mais comment ne s'est-il point rendu compte de la difficulté qu'il y avait, pour lui, à réaliser de telles intentions dans les limites d'un sujet comme celui qu'il s'est choisi, à la fois beaucoup trop restreint et trop arbitraire, d'un sujet que le lecteur le mieux disposé ne peut pas s'empêcher de tenir pour un simple épisode inventé à plaisir? Son roman n'est pas seulement petit par ses dimensions : c'est, en vérité, un roman d'un contenu trop petit, et il n'y a pas jusqu'à sa forme même, jusqu'à l'art réservé et subtil de sa mise au point, qui ne lui enlève tout espoir d'atteindre le public ordinaire des lecteurs de romans.

V

Le croirait-on? Entre les types divers des romans que ce public accueille aujourd'hui avec le plus de faveur, l'un de ceux qui s'accommodent le mieux de la forme ancienne de la « chronique » se trouve être, en même temps, le plus « moderne » de tous, et celui au développement duquel les influences étrangères ont eu le plus de part; je veux dire ce roman que l'on désigne

sous le nom de « réaliste, » et que l'on serait tenté d'appeler aussi « galant, » ou « érotique, » voire « pornographique, » si ces mots ne s'accompagnaient toujours d'une vilaine idée de spéculation sur des goûts tout à fait étrangers à la littérature.

Et ce n'est pas que cette spéculation elle-même soit inconnue de nos voisins d'outre-Rhin. Les journaux allemands ont reproduit, ces jours passés, la lettre suivante, que vient de recevoir une importante maison d'édition berlinoise :

Je prends la liberté de vous demander si vous ne seriez point disposés à vous charger de l'impression et de l'édition de romans sensationnels qui, par leur allure libre et piquante, dépassent de beaucoup non seulement Zola, mais même Casanova. L'auteur n'y expose que des faits réellement arrivés : mésaventures conjugales, divorces de femmes d'officiers,... etc. Ces romans, d'un débit éminemment fructueux, ne vous seraient pas cédés en toute propriété : mais vous pourriez retenir une commission très élevée sur le produit net de la vente, et vous réserver la moitié des sommes résultant des traductions qui ne manqueront pas d'être faites dans toutes les langues étrangères. Les quatre premiers romans sont prêts pour l'impression...

Mais, à côté de ces ouvrages, dont on peut bien dire qu'ils sont « d'un débit éminemment fructueux, » le nombre grandit sans cesse, en Allemagne, de romans qui, tout en étant écrits avec un souci évident de bonne tenue littéraire, ont pour sujet des histoires de « filles » ou de « femmes perdues, » des histoires pareilles à celles que se plaisaient à nous raconter, naguère, nos romanciers de l'école « naturaliste. » La vogue de ces romans est si grande qu'elle a pénétré, désormais, toutes les classes de la société : au point qu'il n'est pas possible au critique de la négliger, dans une revue de la situation présente du roman allemand. Et c'est au récit de ce genre d'histoires que nous voyons employer, tous les jours, la forme qui a servi jadis aux Storm et aux Reuter pour dépeindre l'honnête simplicité des mœurs campagnardes ou bourgeoises de leur pays. La plupart de ces romans nouveaux nous sont présentés comme des « mémoires » ou des « confessions. » L'héroïne nous expose minutieusement tout le cours de sa vie, depuis les gentils rêves bleus de son enfance jusqu'aux plus pitoyables effets de sa dégradation, multipliant les figures et les scènes épisodiques, avec autant de lenteur et de tranquillité qu'en mettrait à ses souvenirs une vertueuse grand'mère qui aurait conçu le projet de raconter son passé à ses petits-enfans.

Je dois ajouter que les auteurs de ces romans ne se bornent pas à reprendre la coupe extérieure des « chroniques » de leurs devanciers, mais s'efforcent encore à transporter, dans leurs sujets « modernes, » les vieilles qualités d'émotion et de bonhomie qui constituent le charme principal des chefs-d'œuvre de la prose allemande. J'ai eu l'occasion de rappeler tout à l'heure une première tentative qui a été faite en Allemagne, vers 1890, pour créer un roman « naturaliste, » sous l'inspiration directe de Zola et de ses élèves. La tentative a échoué, et non point à cause de la forme donnée par les romanciers à leurs tableaux de mauvaises mœurs, mais parce que ces jeunes gens empruntaient à nos « naturalistes » français un esprit d'ironie et de dénigrement le moins fait du monde pour être apprécié de leurs compatriotes. Poussant jusqu'au bout l'imitation de l'école de Médan, ils étaient amers, sarcastiques, pleins de mépris pour les misérables créatures qu'ils nous décrivaient. Combien plus intelligente est l'attitude des « naturalistes » allemands d'aujourd'hui! Ceux-ci ne songent pas à sourire, devant la chute et les infortunes de leurs « femmes perdues. » Ils nous montrent ces créatures entraînées à leur perte par une fatalité invincible; et puis, lorsque la fatalité a eu raison de leur résistance, ils les plaignent, et pleurent et gémissent avec elles, et s'occupent constamment à nous les faire aimer en nous révélant, chez elles, des trésors de tendresse et de résignation.

Ainsi procède, par exemple, Mme Marguerite Bœhme, dans son *Histoire de Dida Ibsen* (1). Mme Bœhme est, d'ailleurs, une des initiatrices du genre en question : son *Journal d'une femme perdue*, publié il y a deux ou trois ans, a donné lieu déjà à une quantité innombrable de « journaux » ou de « confessions » analogues. Et voici que Mme Bœhme elle-même, émerveillée de la fortune singulière de ce premier livre, n'a pu résister au désir de le recommencer : car son *Histoire de Dida Ibsen*, aussi bien par le sujet et le plan général que par tous les procédés de l'exécution, est proprement une réplique de son *Journal d'une femme perdue*. Mais il faut reconnaître que, dans l'un comme dans l'autre de ses deux romans, l'auteur s'est rendu compte, avec beaucoup de finesse et de pénétration, des goûts littéraires du public à qui elle s'adressait. Sa Dida Ibsen, en

(1) *Dida Ibsen's Geschichte*, par Margarete Bœhme, 1 vol., Berlin, librairie Fontane, 1907.

particulier, a beau nous avouer sa déchéance morale de « femme entretenue ; » nous ne voyons toujours en elle qu'une pauvre jeune Allemande parfaitement innocente et bonne, se laissant aller au gré de sa destinée, mais sans que l'atmosphère de vice et de dépravation qui l'entoure corrompe jamais l'ingénuité de son petit cœur. Son inconscience même est trop naïve pour que nous songions à nous en étonner ; et sa vie nous est racontée trop simplement, d'un ton trop naturel et trop uniforme, pour que nous ayons le loisir d'en déplorer l'immoralité. Seuls, ses remords et son désespoir nous surprennent, lorsque, d'aventure, il lui arrive de nous en faire part, comme si une autre personne, une héroïne romantique que nous ne soupçonnions point, essayait tout à coup de se substituer à la placide et aimable Dida Ibsen que nous connaissions.

Nous lisons cette longue « histoire, » et toute la série des romans de la même école, avec l'impression d'avoir rencontré déjà des récits tout semblables, mais non pas, à coup sûr, chez nos « naturalistes, » ni dans l'œuvre d'aucun romancier « moderne, » français ou étranger. Où donc avons-nous vu des « femmes perdues » nous faisant ainsi l'aveu de leurs « égaremens, » du ton dont elles nous raconteraient les aventures les plus ordinaires, et nous promenant à travers une foule d'épisodes sentimentaux ou comiques, sans que la conscience de leur chute vienne jamais altérer la calme familiarité de leurs souvenirs ? C'est dans de très vieux livres que nous sont apparues ces aïeules de Dora Ibsen, dans les « chroniques » de Daniel de Foë, de Fielding, de l'abbé Prévost, des premiers créateurs du genre du roman. Tout comme les héroïnes, éminemment « modernes, » de Mme Bœhme et de ses confrères, les héroïnes de ces lointains conteurs se sont amusées à étaler, devant nous, la série désordonnée de leurs confidences, avec la même impudeur ingénue et tranquille, la même résignation aux « coups de la destinée, » le même mélange caractéristique de perversité et de bonhomie. A force de vouloir affirmer leur audacieux dédain pour les préjugés moraux et les routines littéraires de leur temps, les nouveaux romanciers naturalistes allemands ont reculé de deux siècles, et ramené le genre à son point de départ !

VI

A chacun des quelques romans que je viens de signaler on pourrait en joindre plusieurs autres, procédant de la même inspiration et consacrés à des sujets plus ou moins pareils; et il y aurait aussi à en nommer d'autres dont les auteurs ont recouru à d'autres moyens pour introduire plus d'air, plus de relief et de mouvement, dans le vieux genre qui leur était transmis par leurs devanciers. Mais ce que j'ai dit aura de quoi donner une idée sommaire, à la fois, de l'objet commun que se proposent la plupart des romanciers allemands d'aujourd'hui et de l'embarras qu'ils éprouvent à le réaliser. Évidemment, ces écrivains s'accordent à sentir la nécessité de renouveler leur roman national, pour lui permettre de prendre sa place dans le grand courant moderne de la littérature romanesque européenne; et alors ils s'efforcent d'élargir ou de briser les moules traditionnels, soit en soumettant leurs récits à nos règles latines des « trois unités, » soit en les affectant à la défense d'une « thèse, » soit encore en y transportant des sujets scabreux, que leur ingénuité leur représente comme l'expression la plus hardie de l'esprit « moderne. » Et cependant, personne d'entre eux, jusqu'ici, n'est parvenu à produire une œuvre non seulement nouvelle, et pouvant servir d'exemple aux générations suivantes, mais même assez intéressante et d'un art assez parfait pour se substituer, dans la faveur du public allemand, aux simples « chroniques » des romanciers de naguère. Toujours l'influence de la race et de l'éducation, chez eux, contrarie l'influence des modèles étrangers. Leurs romans sont trop lourds, trop diffus, ou d'un goût trop douteux, pour supporter la comparaison avec les romans français qu'ils prétendent égaler; et cette prétention n'aboutit qu'à les dépouiller des aimables qualités de douceur, de rêverie, d'abandon familier, que l'on aimait jusque chez les moins adroits de leurs prédécesseurs.

Qualités qui, peut-être, ne sont pas absolument liées à la forme et aux habitudes anciennes du roman allemand, mais qui trop longtemps les ont accompagnées pour qu'il soit désormais facile de les en séparer. Le fait est que nous les retrouvons toutes, ces précieuses qualités, dans un roman aussi éloigné que possible de toute ambition novatrice : un roman qu'on suppo-

serait écrit par un contemporain de Reuter ou de Fontane, si la finesse discrète des nuances, la vigueur passionnée de l'accent, la riche et savante modulation du style, ne nous révélaient, chez l'élève et le continuateur de ces vieux maîtres, une jeune âme n'ignorant rien de nos rêves et de nos curiosités d'aujourd'hui. De tous les romans publiés en 1907, celui-là est, à n'en point douter, le plus beau. Directement sorti de l'école des romanciers allemands du siècle passé, il n'en offre pas moins une physionomie très originale, aussi bien par la singularité de son sujet que par l'élégance et la sûreté de son exécution. Une « chronique, » la peinture détaillée d'un milieu social, avec une intrigue constamment entre-coupée de portraits, de paysages, de scènes épisodiques : mais ni l'intrigue, ni ces digressions ne ressemblent à celles d'aucun autre roman, ni jamais l'auteur ne nous fatigue ou ne nous ennuie, jamais nous ne nous interrompons de prendre plaisir à la série diverse des images qu'il prend un plaisir infini, lui-même, à évoquer devant nous.

Jettchen Gebert, le roman de M. Georges Hermann (1), est une peinture des mœurs de la bourgeoisie juive, à Berlin, dans la première moitié du siècle passé. Une jeune orpheline, Henriette (ou Jettchen) Gebert, a été recueillie et élevée dans la maison de l'un de ses oncles, Salomon, commerçant très habile, dont le magasin de « nouveautés, » créé depuis peu de temps, prospère et se développe avec une rapidité merveilleuse. La jeune fille a deux autres oncles : Ferdinand, qui vend et loue des voitures, et Jason, vaguement associé au commerce de Salomon, mais qui est à la fois l' « artiste » et le « raté » de la famille. Grand flâneur, passionnément curieux d'art et de littérature, ce Jason est le seul des Gebert qui ne se refuse pas à fréquenter des chrétiens ; et c'est lui qui, un matin de printemps, présente à sa nièce un jeune écrivain de ses amis, Frédéric Kœssling, fils de pauvres paysans des environs de Brunswick. Le soir de ce même jour, Jason emmène Kœssling à dîner chez Salomon ; et les deux jeunes gens causent, font de la musique, et, dès lors, sentent que leurs deux cœurs sont unis pour toujours. Après quoi Jettchen reprend le cours habituel de sa vie, et les mois se passent, l'été arrive, et les Gebert s'installent dans une

(1) *Jettchen Gebert*, par G. Hermann, un vol. Berlin, librairie Egon Fleischel, 1907.

maison de campagne à Charlottembourg. Alors Kœssling, après de longues hésitations, se décide à dire à Jettchen qu'il l'aime, et à lui demander de devenir sa femme. Elle est seule, précisément, ce jour-là, dans la maison de Charlottembourg. Elle accepte de se promener avec Kœssling dans le parc voisin, et tous deux ont l'impression de vivre un rêve enchanté, errant lentement sous les vieux arbres, à la nuit tombante. Mais bientôt la réalité se rappelle à eux. Malgré les instances de Jason, les deux autres oncles s'opposent absolument au mariage de leur nièce avec un chrétien. Ils ont trouvé pour elle un mari plus sortable, un jeune cousin de leurs femmes, — car les deux frères se sont mariés avec deux sœurs, — Joel (ou Jules) Jakoby, que d'ailleurs ils méprisent pour sa bassesse d'âme et sa grossièreté, mais qui est de leur race, et doué d'un véritable génie pour gagner de l'argent. En vain Jettchen les supplie de lui épargner, au moins, ce mariage qui lui fait horreur : l'oncle Salomon lui rappelle qu'elle est pauvre, qu'elle lui doit tout, et qu'elle a « un compte à régler » avec lui. Une dernière fois, la malheureuse enfant revoit l'homme qu'elle aime; et le roman s'achève par un tableau de son mariage avec Jules Jacoby.

J'ai résumé, de mon mieux, la simple et touchante histoire qui constitue l'intrigue de ce roman. Mais je voudrais pouvoir dire avec quelle vérité et quelle émotion l'auteur a traité cette histoire, avec quel art il a su nous rendre vivantes les deux figures de Jettchen et de Kœssling, et combien, surtout, il a su nous les rendre chères, à tel point que la scène de leurs adieux, infiniment simple, elle aussi, nous cause une sensation de souffrance presque matérielle. Il y a là des scènes d'amour qu'un poète, seul, a pu imaginer avec autant d'harmonieuse tendresse et de grâce tragique. Et autour de ces scènes se déroule la peinture d'une époque, savamment reconstituée jusque dans les moindres détails des costumes, de l'ameublement, des préoccupations politiques et des goûts littéraires. Et tout cela, encore, ne nous apparaît qu'au second plan : car l'objet principal de l'auteur a été, nous le devinons, de nous décrire quelques types de la société juive. C'est dans son évocation de ces types divers, en tout cas, qu'il nous a montré le plus clairement son remarquable talent d'observateur et de portraitiste. Les deux oncles mariés de Jettchen et leurs femmes, l'oncle Jason, le fiancé Jules Jacoby, et vingt autres figures d'un relief saisissant, non seule-

ment il nous semble que nous les voyons devant nous dans leur réalité, mais chacune de ces figures représente un aspect particulier du caractère constant, éternel, de leur race. M. Hermann se garde bien de nous cacher les défauts de cette race, — dont il est lui-même probablement issu, — et cependant, il fait en sorte que nous ne puissions nous empêcher de ressentir, pour elle, une curiosité mêlée de sympathie. Par la seule force de sa probité littéraire et de son talent, ce peintre impartial de la société juive réussit où ont échoué les Auerbach, les Kompert, et les Sacher Masoch, tous les écrivains qui ont tâché à poétiser « la vie du ghetto. »

Voici, prise un peu au hasard, l'une des pages du roman: c'est la scène du mariage. Le matin, Jettchen, à demi folle de douleur, entre dans la chambre où l'attendent ses oncles et son fiancé, ainsi que Wolgang et Jenny, qui sont les enfans de l'oncle Ferdinand, et un vieux cousin de Jules, Naphtali, venu exprès de sa petite ville pour assister à la noce :

La chambre verte était déjà remplie. L'oncle Salomon avait arboré sa tenue d'état, et la tante s'était parée de sa robe d'atlas gris d'argent. Jules avait un habit bleu tout neuf, avec d'étincelans boutons dorés : il l'avait fait faire, sans regarder à la dépense, chez le tailleur de Jason. Ferdinand était là, aussi, et le vieux Naphtali. Wolfgang se cachait dans un coin, la mine désolée; et Jenny, en petite robe blanche à fleurs, sautait impatiemment d'un pied sur l'autre, préoccupée du compliment qu'elle allait avoir à débiter. Les deux tantes tenaient en main des mouchoirs de dentelles, dont elles s'essuyaient les yeux, de temps à autre. Et Jules promenait autour de lui un visage solennel; et Jettchen vit qu'il avait quelque chose sous le bras, un étui de cuir, qui avait l'apparence d'une petite contrebasse.

Jettchen se demanda, en entrant, ce que tout ce monde faisait là: et elle sourit, tant le spectacle lui parut comique. Mais voici que sa tante Hannchen se jette sur elle, de toute sa largeur, et sanglote qu'elle lui souhaite, pour son jour de noces, de devenir plus heureuse qu'elle-même ne l'a été. Et voici que Jettchen comprend, tout à coup, que le petit homme bouffi qu'elle aperçoit là-bas, en habit bleu, va être son mari dès ce même jour. Cette idée, du reste, ne fait que lui traverser l'esprit. Elle en garde seulement une vague surprise, pendant qu'il lui semble qu'elle dit quelque chose. Et la voici debout auprès de Jules, et tous les autres se tiennent debout en face d'eux, raides et figés. Et voici que s'avance vers elle Jenny, balançant dans ses deux bras un coussin blanc sur lequel repose une couronne verte; et Jenny, le visage grimaçant de peur, déclame :

Le soleil, aujourd'hui, s'est levé si doré
Que jamais encore on ne l'a vu tel.

Ce dont Jettchen s'étonne, songeant à la pluie qui frappe les vitres. Là-dessus, tout le monde embrasse Jenny, et trouve qu'elle s'est très bravement tirée de son compliment. Et Jules prend dans ses mains l'étui de cuir, qui avait fait l'effet, à Jettchen, d'une petite contrebasse, et il le lui offre, et Jettchen, en l'ouvrant, en voit sortir un scintillement rouge et or. « Ce sont des aigues-marines et des topazes, — lui dit Jules, — et elle va les suspendre à son corsage, et elles lui donneront tout l'air d'une reine, que d'ailleurs elle est vraiment, — à savoir, la reine de son cœur. » Et Salomon s'approche, à son tour, avec un autre étui de cuir, qu'il a tiré de la poche de son habit, sous son mouchoir; et il dit à Jules que c'est là une montre, mais trop belle pour être portée tous les jours. La montre vient encore du magasin de son père : un prince, autrefois, l'a commandée, mais il a négligé de la payer, et ainsi on l'a gardée...

Tout à coup Jettchen se retrouve dans sa chambre, qui n'est plus sa chambre, et la servante s'occupe à brosser le nouveau manteau à capuchon qu'elle va devoir mettre, pour aller à la synagogue. Et voici qu'arrive Jules, tout grave et solennel, portant un petit bouquet de myrte à la boutonnière de son frac neuf; et Jettchen demande où sont sa tante et son oncle. Car elle veut décidément leur dire qu'elle ne se sent point la force de « régler leur compte », que, décidément, elle ne le peut pas. Mais la servante lui répond que M. et Mme Gebert sont partis en avant, depuis une demi-heure déjà; et Jules ajoute qu'il faut bien que la tante et l'oncle prennent les devans, puisque c'est eux qui font tous les frais de la noce...

Maintenant elle se voit debout, seule avec Jules, sous un baldaquin; et devant elle apparaît un homme tout vêtu de noir, avec un collet blanc, et elle l'entend réciter, d'une voix caverneuse: « L'anneau est rond, rond est l'anneau, symbole de Dieu sans commencement et sans fin! » Et Jettchen a si peur que ses genoux fléchissent. L'homme noir, cependant, continue à parler; elle s'efforce d'écouter, mais elle ne peut saisir le sens des paroles, et leur bruit seul lui parvient nettement: « Oui, c'est à juste titre que ses parens, prévoyant l'avenir, lui ont donné le nom de Salomon, de celui dont l'Écriture nous apprend qu'il a été le plus sage entre tous les mortels! » Et, tandis que Jettchen se demande ce que cela peut signifier, voici que l'homme noir s'adresse à elle : « Et vous, chère fiancée, sortez maintenant de la précieuse demeure de vos chers parens, pour aller dans la précieuse demeure de votre fidèle mari! » Et elle voudrait crier, Jettchen, que cela n'est point vrai, et que jamais elle ne consentira à faire cela: mais un nuage lui passe devant les yeux, et elle comprend qu'on l'interroge, et que quelque chose répond en elle; et elle sent un contact sur sa main, et derrière elle s'élève une clameur confuse, et cinquante lèvres s'appuient sur ses lèvres, molles et dures, jeunes et empâtées, sèches et humides...

Maintenant le dîner s'achève, parmi des rires dont tous les éclats retentissent étrangement dans son cerveau. Et, pendant qu'elle tâche à comprendre les discours, toujours ses yeux se tournent, secrètement, vers le gros petit homme qui est assis près d'elle, et qui ne s'interrompt de manger que pour lui offrir des morceaux, pris dans sa propre assiette : « Mange donc, Jettchen, profite de ceci! » L'épouvante s'est installée désormais au

plus profond de son cœur. Elle se sent comme un oiseau qu'une main vigoureuse va saisir, et qui agite sa tête et ses ailes, avec une angoisse impuissante.

— Si nous ne pouvons pas tout manger ce soir, — s'écrie Jules, devenu tout rouge, — cela nous servira pour notre déjeuner de demain! N'est-ce pas, Jettchen?...

Dans la salle jaune, lentement, Jettchen et Jules passent devant les chaises, et chacun reçoit d'eux quelques paroles aimables. Jettchen s'étonne de ces paroles, qui jaillissent d'elle spontanément, sans qu'elle en comprenne même le sens. Elle cherche des yeux son oncle Jason: mais il n'est pas là. Elle se voit seule, toute seule, en face de cette foule d'ennemis!

Le vieux Naphtali les arrête au passage.

— Eh bien! Joël, demande-t-il à Jules, comment te trouves-tu?

Jules ne répond que par un gros rire.

— Hein! te voici maintenant assez heureux, Joël? Sais-tu, je me suis dit que mon voyage coûtait déjà bien cher, et c'est ce qui m'a empêché de te faire un cadeau! Mais il y a un souhait que ton vieil oncle t'offre de bon cœur, c'est d'avoir toujours un frédéric d'or de plus que l'argent dont tu auras besoin!

Jettchen écarte le bras de son compagnon. Elle a la sensation de l'oiseau que la main va saisir: elle veut faire un dernier effort, de la tête et des ailes, tâcher désespérément à s'échapper, dût-elle se briser la tête contre le mur! Et voici qu'elle découvre que la porte est entr'ouverte, qui conduit à la petite chambre où elle a déposé son manteau! Et tout son sang lui afflue au cœur, la lumière de mille soleils aveugle ses yeux; et puis un froid de glace l'envahit.

Elle s'enfuit dans la chambre, regarde son manteau, hésite, s'affaisse sur une chaise, se relève, jette le manteau sur ses épaules, et, lentement, pas à pas, s'avance jusqu'au haut de l'escalier. Personne, non, personne! Alors la voici qui descend, très vite, sans bruit, pendant que ses yeux perçoivent, avec une netteté douloureuse, tous les détails des objets qui l'entourent, et que d'en haut, à travers le capuchon, une vague rumeur lui résonne aux oreilles.

Mais pourquoi donc la porte ne veut-elle pas s'ouvrir? Pourquoi donc, au nom du ciel, et que va-t-il arriver? Ah! voilà! Et c'est comme une vague de ténèbres froides qui frappe Jettchen, de la tête aux pieds.

Un instant elle s'arrête, toute haletante. Personne ne l'a suivie, pas une âme humaine : seule, la claire nuit s'étend au-dessus d'elle, avec des milliers d'étoiles scintillantes et glacées, dans le noir du ciel. Et elle court, se dirigeant vers la rue Royale. Parfois elle s'arrête, pour reprendre son souffle. Elle écoute, se retourne : aucun bruit, tout est sombre et tranquille...

T. DE WYZEWA.

REVUE LITTÉRAIRE

LE POÈTE DE LA VIE INTÉRIEURE (1)

Il y a une difficulté particulière à juger un poète qu'on a trop aimé et dont on retrouve au plus profond de soi l'intime influence. Sully Prudhomme fut ce poète-là pour ceux qui étaient de jeunes hommes quand il entrait dans le plein de sa réputation. Car un écrivain peut compter des amis parmi ses contemporains immédiats, mais sans qu'on sache jamais s'il a plus agi sur eux ou s'il leur a davantage emprunté : il ne façonne que les âmes plus jeunes que la sienne. Nous avions vingt ans. Lamartine, Vigny, Musset, étaient morts; et leur gloire avait l'âge des admirations de nos grands parens. Victor Hugo était trop bruyant, Leconte de Lisle était trop lointain; le poète des *Stances*, des *Épreuves* et des *Solitudes* était tout près de nous. Il venait à nous pour nous entretenir de rêves et de tourmens auxquels les nôtres pouvaient faire écho; il se penchait pour nous parler à demi-voix des souffrances de l'amour blessé, des scrupules et des troubles d'une conscience inquiète. Nous l'écoutions ravis; sa sensibilité s'insinuait dans la nôtre et la nuançait de ses propres teintes; et ses vers qui chantaient dans notre mémoire nous inclinaient à sentir et à penser comme lui. En relisant aujourd'hui les plus délicats de ces vers, nous

(1) Sully Prudhomme, *Poésies*, 4 vol. in-8°. — *L'Expression dans les Beaux-Arts*, 1 vol. in-8°. — *Que sais-je?* — *Testament poétique*, 2 vol. in-12 (Lemerre). — *La Vraie religion selon Pascal*, 1 vol. in-8°. — *Psychologie du libre arbitre*. — *Le Problème des causes finales*, 2 vol. in-12 (Alcan). — *La Philosophie de M. Sully Prudhomme*, par Camille Hémon, 1 vol. in-8° (Alcan). — On consultera avec fruit le *Guide bibliographique de la littérature française* de 1800 à 1906, par M. Hugo P. Thieme, professeur à l'Université du Michigan, 1 vol. in-8° (H. Welter). Ce répertoire qui vient de paraître est un précieux instrument de travail.

y reconnnaissons tant de souvenirs et les traces d'émotions restées si vives, que notre jugement n'est plus tout à fait libre. Il nous faut un effort pour nous détacher de cette poésie « qui ressemble à notre jeunesse, » et pour l'apercevoir du dehors. Aussi bien notre tâche doit-elle être moins d'apprécier l'œuvre du poète qui vient de disparaître, que d'en marquer la place dans la suite de l'histoire littéraire et d'en définir le caractère essentiel. Cette originalité de Sully Prudhomme tient tout entière dans un mérite qu'il est le premier à avoir possédé d'une façon complète et exclusive : il est, plus que personne, le poète de la vie intérieure. D'autres avant lui, — et Musset plus qu'eux tous, dans le dernier siècle, — ont su lire dans le cœur humain, et se sont souciés d'en compter les battemens. Mais lui le premier il a consacré tout son art à décrire les états de l'âme qui se replie sur elle-même, et s'isole de ce qui l'entoure, uniquement attentive à surveiller les phénomènes dont elle est le théâtre. Cette curiosité psychologique, Sully Prudhomme nous l'a rapportée, à une époque où la littérature y était chez nous presque entièrement étrangère. L'instrument poétique a été entre ses mains l'outil de l'analyse. Il a fait entrer dans la poésie les nuances les plus délicates de la vie de l'âme, et qui n'avaient pas encore été notées.

Comment Sully Prudhomme est-il devenu ce poète des fines analyses et de la rêverie mélancolique? Et qu'y avait-il dans sa nature qui l'y prédisposât? Une sensibilité excessive, souffrante, et sur laquelle tout fait blessure, tel semble bien avoir été chez lui le fond premier, celui où toute sa poésie va plonger et prendre racine. Est-ce affaire d'hérédité? A-t-il passé en lui un peu du mysticisme lyonnais? Sa mère lui a-t-elle légué la douleur d'un incurable idéalisme?

Quand tu m'aimais sans me connaître,
Pâle et déjà ma mère un peu,
Un nuage voguait peut-être
Comme une île blanche au ciel bleu...

Tu crias : Des ailes, des ailes !
Te soulevant pour défaillir;
Et ces heures-là furent celles
Où tu m'as senti tressaillir.

De là vient que, toute ma vie,
Halluciné, faible, incertain,
Je traîne l'incurable envie
De quelque paradis lointain.

A l'encontre de la plupart des lyriques, Sully Prudhomme a été

très sobre de confidences. Le peu que nous savons de sa vie, ce que nous en laissent deviner sa propre modestie et la discrétion de ses amis, ce qui en perce dans quelques-unes de ses poésies, nous montre en lui d'abord un enfant délicat, débile et tout frissonnant, dans les années où les autres connaissent l'expansion joyeuse et le libre épanouissement. Il a été l'un de ces écoliers malheureux dont il nous a conté la touchante et un peu larmoyante histoire. De telles natures sont vouées aux déceptions, les attirent en quelque sorte et les appellent. Une déception d'amour meurtrit une fois pour toutes ce cœur qui ne devait plus guérir. Hélas! renoncer si vite au bonheur, et prendre le deuil pour si peu! Mais il n'y a pas de commune mesure pour les souffrances intimes, et ce poète n'avait pas reçu de la nature le plus précieux de ses dons : celui d'oublier. Des hommes, tels que nous en connaissons tous, ont subi des épreuves auxquelles on a peine à comprendre qu'ils aient survécu; elles sont passées, elles sont derrière eux, ils n'y songent plus. Sully Prudhomme était de ceux pour qui une souffrance n'est jamais du passé.

Comme tous ceux qui se sentent étrangers au milieu des compagnons de leur âge et qui fuient leurs divertissemens, l'écolier timide s'enferme dans les livres. Il vit par la pensée; il se passionne pour ses études; elles créent en lui d'impérieux besoins d'esprit. Sully Prudhomme s'était mis aux sciences. Il en avait subi la discipline. Obligé par une ophtalmie de renoncer à la carrière d'ingénieur à laquelle il s'était préparé, il va reporter dans le métier d'écrivain le tour d'esprit qu'il a une fois pour toutes contracté. Et voilà une grande nouveauté. Poète et mathématicien, c'est une alliance qui ne s'était pas encore rencontrée, — à moins qu'on ne range Pascal parmi les poètes, — et qu'on eût taxée de paradoxale. Rappelez-vous comment Lamartine, dans les *Destinées de la poésie*, parle de cette époque de l'Empire où « tout était organisé contre la résurrection du sentiment moral et poétique; c'était une ligue universelle des études mathématiques contre la pensée et la poésie. » La poésie de Lamartine ne doit rien en effet à aucune espèce de sciences; mais Sully Prudhomme vient à l'heure où les procédés de la pensée scientifique s'imposent à la littérature elle-même. L'enseignement des classes de mathématiques fut pour lui ce qu'avait été pour Heredia celui de l'École des Chartes: l'apprentissage de la précision et de l'exactitude. Il y contracta le besoin des définitions complètes, des démonstrations rigoureuses, de la vérité prouvée, et peut-être aussi un certain goût de la composition géométrique. Ce concours d'une sensibilité mala-

dive et de sévères besoins intellectuels est à la base de son œuvre. Encore, Sully Prudhomme n'eut-il pas tout de suite conscience de ce qui allait faire son originalité; pour qu'il la découvrît, il fallut qu'un maître la lui révélât: ce fut Leconte de Lisle.

Les jeunes gens adoptent volontiers la manière oratoire. Les premières pièces que Sully Prudhomme écrivit, les *Poèmes*, ressemblaient fort à des dissertations abondantes et éloquentes; celle notamment qui est adressée à Musset est une belle déclamation. Le débutant fut présenté chez Leconte de Lisle. Ce fut pour lui une rencontre décisive: depuis lors, dans un sentiment de gratitude, il s'est plu maintes fois à en signaler l'importance. « J'appris à cette école que la richesse et la sobriété sont données toutes deux à la fois par la seule justesse. Le mot juste prit à mes yeux toute sa valeur, et je résolus aussitôt de m'appliquer à bannir de mes vers ces qualificatifs vagues trop généraux, qui ne sont que des chevilles, pour ne conserver que ceux qui s'imposent. Voilà la leçon que je dois au chef de ce groupe de débutans dont la plupart allaient bientôt s'appeler les Parnassiens (1). » A fréquenter Leconte de Lisle, le jeune poète était devenu un artiste. L'art vit surtout du sentiment des proportions. Le souffle était faible, le filet de l'inspiration était mince chez Sully Prudhomme: il se mit à écrire ces pièces courtes, sonnets, stances, lieds, où tout de suite il excella.

Un des traits qui font le plus d'honneur à Leconte de Lisle, et que s'accordent à reconnaître tous ceux qui l'ont approché, c'est qu'inflexible sur les principes généraux et les règles essentielles de l'art d'écrire en vers, il laissait d'ailleurs à chacun la liberté de se développer dans le sens de son tempérament. Cela explique que les Parnassiens aient pu former non pas seulement un groupe, mais une école, et que chacun y ait cependant conservé son entière personnalité. C'est le cas pour Sully Prudhomme, et il marque exactement la différence qui dès l'abord le sépara de ses confrères: « Je m'efforçai d'imiter la perfection de leur forme, mais je revêtis de cette forme un fond qui était mien. Je n'essayai pas en effet de les égaler dans la peinture des choses matérielles, dans la description des dehors de la nature et de l'homme; je n'avais pour y réussir l'imagination ni assez vive ni assez riche. Je m'en tins à l'expression de mes sentimens intimes (2)... » Mais ici il se heurtait à une difficulté qui ne pouvait laisser d'inquiéter un disciple de Leconte de Lisle. L'auteur du sonnet

(1) Sully Prudhomme, *Testament poétique*, p. 22.
(2) *Ibid.*, p. 23.

des *Montreurs* avait protesté avec l'âpreté que l'on sait contre l'indiscrétion et contre l'impudeur de la littérature personnelle. Le jeune poète allait-il revenir à l'usage des romantiques, se prendre comme eux pour sujet de ses vers, et nous faire le récit de ses bonnes fortunes ou de ses mésaventures d'amour. Les partisans de ce genre de confidences ont coutume d'invoquer un argument spécieux : « Et de qui donc, demandent-ils, le poète nous parlerait-il, si ce n'est de lui-même? » Mais il y a une manière de concilier la sincérité du poète avec la dignité de l'art, et c'est celle que choisit Sully Prudhomme. Que le poète nous communique le principe de son inspiration, mais qu'il nous en laisse ignorer les circonstances ! Il peut, sans nous raconter les incidens de sa vie extérieure, nous initier aux épreuves intimes de son âme : leur retentissement dans l'âme du lecteur est l'objet même de la poésie lyrique. C'est le sens des beaux vers aux « amis inconnus : »

Vous qui n'aurez cherché dans mon propre tourment
Que la sainte beauté de la douleur humaine,
Qui pour la profondeur de mes soupirs m'aimant
Sans avoir à descendre où j'ai conçu ma peine
Les aurez entendus dans le ciel seulement...

Chers passans, ne prenez de moi-même qu'un peu,
Le peu qui vous a plu parce qu'il vous ressemble.

C'est toujours où il en faut revenir. Certes le poète ou le moraliste ne peut observer directement que lui-même ; mais il faut qu'il atteigne à « la forme de l'humaine condition. » Certains qui nous renseignent uniquement sur les singularités de leur complexion morale se limitent à l'intérêt restreint d'une étude de tératologie. D'autres se plaisent à remuer le fond malsain des instincts pervers et des désirs mauvais. Sully Prudhomme était de la famille des purs. Son âme n'était pas seulement délicate et douce ; en la scrutant dans tous les coins, il n'en pouvait rien faire jaillir qui ne fût noble, et fier, et généreux.

Ajoutons un dernier trait, et capital. Chez Sully Prudhomme, le philosophe, ou plutôt le curieux de philosophie et de science, avait précédé le poète, et devait lui survivre. Son plus long effort et sa plus durable ambition fut pour réaliser le grand rêve de la poésie philosophique. Quel plus beau rôle pour la poésie, que d'être la gardienne des souveraines conceptions de la pensée? N'était-ce pas sa fonction originelle, et le poète ne fut-il pas d'abord l'interprète des dieux, créateur de mythes? Pourquoi n'userait-il pas encore aujour-

d'hui des prestiges incomparables de la cadence et de l'harmonie pour fixer et pour répandre des vérités qui importent à l'avenir de la race humaine ? En France, c'est un fait que le langage des vers s'est plié aux plus divers emplois ; si nous le restreignons aujourd'hui à l'expression lyrique de nos émotions, c'est une conception tout arbitraire et qui méconnaît l'existence pourtant glorieuse de la comédie en vers, de l'épître, de la fable, du poème didactique. Et à la date où nous sommes, quelle matière offrent aux chants du poète des découvertes qui ont bouleversé toutes nos idées, renouvelé toutes nos connaissances, reculé jusqu'à l'infini les bornes du monde ? Les fables mythologiques, dans toute leur richesse, égalent-elles la splendeur des données actuelles de la physique ou de l'astronomie. Quel enthousiasme plus légitime que celui dont les plus indifférens se sentent pénétrés à la vue des conquêtes toutes neuves et des bienfaits incalculables de la science ? L'inspiré de jadis a pour rival le savant d'aujourd'hui. La vieille doctrine de la hiérarchie des genres n'était pas sans fondement : elle nous autorise à mettre au plus haut degré le poème philosophique... C'est ainsi que Sully Prudhomme, après avoir commencé par être le traducteur de Lucrèce, était amené à rivaliser avec lui dans ses deux grandes compositions de la *Justice* et du *Bonheur*.

On a coutume de considérer cette double entreprise comme une sorte d'erreur infiniment honorable, et comme le type même de ces tentatives où il reste beau d'avoir échoué. Je ne crois pas que ce soit en faire suffisamment l'éloge. Il est difficile d'abord de n'être pas gagné à l'émotion dont on sent que le poète est pénétré. Quoi de plus dramatique que cette recherche passionnée à laquelle se livre l'auteur de la *Justice* poursuivant à tous les degrés de la création une idée qu'il ne trouve réalisée ni dans la nature, ni dans les rapports entre les espèces, ni dans les relations des individus ? Quoi de plus touchant que cet effort où se consume l'auteur du *Bonheur* pour saisir et fixer le mirage d'une félicité absolue que notre intelligence se refuse à concevoir ? Imparfaits sans doute, et, si l'on veut, manqués dans leur ensemble, ces poèmes fourmillent de beautés de détail. La *Justice*, où il est aisé de relever des vers rudes et rocailleux, contient quelques-uns des plus beaux sonnets qu'il y ait dans l'œuvre de Sully Prudhomme et dans la langue française. Le *Bonheur*, où abondent les vers prosaïques et qui ont tout juste une valeur de mnémotechnie, nous offre aussi de délicieux fragmens d'idylle ou d'élégie. Au surplus, on ne discute pas ce qui se présente avec le

caractère de la nécessité : or, il était à peu près impossible que Sully Prudhomme n'écrivît pas ces poèmes; ils étaient dans la logique de son développement; ils lui étaient imposés par une force intérieure. C'est en effet une loi qui se vérifie dans l'œuvre des plus grands créateurs : à mesure que l'imagination perd de sa nouveauté et la sensibilité de sa fraîcheur, la pensée tend à prédominer sur les autres facultés. Shakspeare écrit la *Tempête*, et Gœthe le second *Faust*. Ils vont jusqu'aux extrêmes limites de leur art, au risque de reconnaître qu'ils en ont forcé les moyens et excédé les ressources. De plus en plus attaché à son œuvre de recherche philosophique, Sully Prudhomme devait être conduit à tâcher d'y plier la poésie. Du jour où il constatera le conflit entre la philosophie et la poésie, c'est à la poésie qu'il renoncera. N'oublions pas que, pendant les vingt dernières années de sa vie, ce poète s'est réduit à écrire en prose. — En composant ses poèmes philosophiques, Sully Prudhomme n'a certes pas fait une œuvre vaine, car il a maintenu et fortifié une tradition. S'il invoque, à la fin de la *Justice*, le souvenir d'André Chénier, c'est qu'en somme il a renouvelé, et dans des conditions analogues, la tentative de l'*Hermès*. Comme le poète du XVIII[e] siècle, et avec la même ferveur pour les découvertes de la science, il s'est proposé d'écrire le poème de l'enthousiasme philosophique. On sait qu'une ambition du même genre a pendant vingt années hanté la pensée de Lamartine et celle de Vigny. Et nul ne se résignerait à rayer de notre poésie moderne ni le *Livre primitif*, ni les *Destinées*. Après ses grands devanciers et dans le même domaine, Sully Prudhomme s'est montré novateur : il a posé avec plus de hardiesse qu'on ne l'avait fait avant lui, le problème de la poésie philosophique. Ce problème est-il insoluble? Beaucoup l'affirment. Mais il faut toujours compter avec les surprises que nous réserve le génie. Le jour où notre littérature aurait enfin un grand poète philosophe, celui-ci ne serait redevable à personne autre plus qu'à Sully Prudhomme.

Quoi qu'il en soit, et si haut que nous les estimions, la *Justice* et le *Bonheur* ne sont que des essais. Ils intéressent l'histoire littéraire; la littérature n'adopte que ce qui est achevé. On en convenait dans l'entourage de Sully Prudhomme; et si le poète lui-même gardait quelque secrète complaisance pour cette partie de son œuvre, ses plus chauds partisans ne faisaient pas difficulté d'avouer que sa tentative philosophique avait abouti à un échec. Le témoignage de Gaston Paris, l'un des plus intimes compagnons de sa vie et confidens de sa pensée, est ici précieux à recueillir. « Ce n'est pas par ces hautes

visées, écrivait-il sous les yeux mêmes de son ami, que l'œuvre de Sully Prudhomme a conquis les cœurs; c'est par son côté purement sentimental et psychologique, c'est par la sincérité pénétrante et l'expression exquise de ses émotions... La partie impérissable de son œuvre, on peut le dire avec sûreté, ce sont les petites pièces où il a réussi à fixer en strophes harmonieuses et en paroles magiques les émotions les plus fugitives et les plus profondes de son cœur (1). » Nous en conviendrons donc, nous aussi, mais en ayant soin de faire remarquer que ces petites pièces elles-mêmes n'auraient pas eu la même valeur si celui qui les a écrites n'avait pas eu l'âme d'un philosophe. Et à notre tour, nous chercherons uniquement dans les *Stances*, les *Épreuves*, les *Solitudes*, les *Vaines tendresses*, le *Prisme*, l'essence de la poésie de Sully Prudhomme., — une poésie où se combinent les qualités du moraliste et du mathématicien, de l'artiste et du philosophe.

Pour bien comprendre cette poésie, il faut la suivre depuis son origine, la voir naître dans sa source; et cette source n'est autre que la poésie de Lamartine. Sully Prudhomme a souvent répété que, pour lui, Lamartine c'est la poésie elle-même et toute la poésie; l'aveu est précieux à retenir et on n'y a pas prêté assez d'attention. Entre les deux âmes de poètes, les analogies sont frappantes. C'est des deux côtés le même idéalisme, la même façon d'envisager la poésie comme une sorte d'ascension platonicienne, et d'*aspiration* à

ce bien idéal que toute âme désire
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour.

Rapprochez de ces vers de l'*Isolement* cette belle définition à laquelle s'arrête Sully Prudhomme dans son *Testament poétique* : « L'homme institué par la nature et sacré par les conquêtes de son intelligence et de son bras, roi de sa planète, après avoir si longtemps courbé son front sur la glèbe, le redresse. Debout, parvenu aux confins extrêmes de la vie terrestre et de quelque autre vie supérieure, il emploie spontanément son génie méditatif à concevoir cette vie. Hélas! il n'y réussit pas, mais du moins il l'imagine et la rêve. Ce rêve par lequel il y aspire est proprement l'essence de la poésie et sa raison d'être. » Même conception de l'amour comme d'un culte, même inquiétude pour les problèmes de notre destinée, mêmes alternatives de découragement et d'espérance, même tendresse, même mélancolie, même

(1) Gaston Paris, *Penseurs et poètes*, p. 292, 295.

dialogue avec les étoiles. Le large fleuve de la poésie lamartinienne a été peu à peu endigué et filtré. Sainte-Beuve et Baudelaire ont donné des exemples d'une notation psychologique plus précise; un patient travail a renouvelé la forme et révélé les secrets d'un art précieux. Il n'en est pas moins vrai qu'entre des rives plus étroites c'est le même courant qui se continue.

Or, le lyrique des *Méditations* et des *Harmonies* avait développé les grands thèmes : la Nature, l'Amour et la Mort. Il avait dit les larges émotions et les sentimens simples. Donc il faut maintenant pénétrer plus avant, raffiner et subtiliser. Le poète cherchera à atteindre dans, les replis cachés du cœur les vagues désirs, les mobiles secrets qui s'y dissimulent; il tâchera de saisir les nuances passagères, incertaines, et sitôt changeantes. Ainsi dans les *Joies sans causes*. Ainsi dans le *Scrupule*. Il y a au fond de nous-mêmes, et par delà les parties qu'éclaire le grand jour de la conscience, tout un monde de pensées ébauchées, de sentimens furtifs, qui sourd et qui court. Il arrive qu'un peu de cette vie obscure affleure à la lumière pour rentrer aussitôt dans son ombre. Ces jeux d'ombre et de lumière qui font l'atmosphère de la vie intérieure, ces rapides apparitions qui sont au dedans de nous-mêmes comme des sillages d'étoiles, voilà ce que guette le moraliste raffiné et voilà pour le poète la matière subtile de ses vers. Étonnez-vous après cela que ces vers, au moment où il les voit sur le papier, le déçoivent! Sully Prudhomme a plusieurs fois exprimé cette sensation qui lui est familière : quand il nous livre son poème, son cœur ne le reconnaît plus. Est-ce seulement l'espèce de désillusion habituelle à l'artiste qui compare au modèle rêvé une copie trop pâle? Non, mais c'est plutôt la crainte d'avoir faussé le sentiment en le traduisant. Quand les grands lyriques expriment une loi générale de notre nature ou un sentiment permanent de notre cœur, ils peuvent faire appel à toute la puissance du verbe. Celui qui ne s'attache qu'aux nuances fait vraiment sa poésie avec l'étoffe de ses rêves : les mots lui semblent d'un contour trop arrêté et d'une matière trop lourde.

C'est l'analyse qui démêle la complexité intérieure; c'est elle qui résout idées, sentimens et sensations dans leurs élémens; c'est elle qui en décompose le mécanisme. Sully Prudhomme se sert de l'analyse précisément à la manière du psychologue étudiant les facultés de notre esprit. Les pièces où il définit l'*Habitude*, la *Mémoire*, l'*Imagination*, font songer, pour la lucidité de l'observation et l'exactitude du procédé descriptif, à une monographie de l'école écossaise, à un

chapitre de Jouffroy. Il réalise ainsi, à force de pénétration, de merveilleuses trouvailles.

L'effet ordinaire de l'analyse, cultivée exclusivement et poussée trop loin, est, non pas toujours de dessécher en nous la sensibilité, mais de nous faire redouter tout ce qui pourrait l'émouvoir. Elle nous rend inaptes à la vie, en nous proposant de ses difficultés une image devant laquelle nous reculons. Ceux qui aiment vraiment la vie l'acceptent tout entière, telle qu'elle est, et vont au devant de ses épreuves. Écoutez les poètes de l'amour : ils ne distinguent pas entre ses tristesses et ses joies; ils en appellent toutes les émotions; et peut-être l'âpre attrait de la passion vient-il de la promesse de tortures qui est en elle. Le poète trop clairvoyant et qu'un premier chagrin a rendu timide, demandera surtout à l'amour de ne pas le faire souffrir. Il se contentera d'un amour silencieux et fidèle : un soupir, un regret, la chimère d'une félicité impossible, voilà ce qui tiendra lieu à ce rêveur de la comédie réelle et des drames vécus de l'amour. Aussi bien, à regarder de trop près le bonheur humain, on le reconnaît fragile et décevant. Rien n'est vrai que ce qui dure toujours. Et tout passe ici-bas, et tous les lilas meurent...

A mesure que nous prenons plus conscience de nous-mêmes, nous découvrons plus de raisons de nous attrister. Le meilleur de nos instincts, celui d'universelle sympathie, est une occasion de mille souffrances :

J'ai voulu tout aimer et je suis malheureux,
Car j'ai de mes tourmens multiplié les causes :
D'innombrables liens frêles et douloureux
Dans l'univers entier vont de mon âme aux choses.

Ma vie est suspendue à ces fragiles nœuds,
Et je suis le captif des mille êtres que j'aime :
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux,
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Peu à peu tout l'être devient douloureux. Étrange pouvoir de l'analyse! Sous son action, nos joies se dissolvent, nos peines s'augmentent, les blessures s'élargissent, les chagrins anciens se réveillent. Encore la pire misère, pour qui descend au fond de la conscience, est-elle cette impression où il aboutit, d'une irrémédiable solitude.

Le thème de la « solitude » est un de ceux où s'était complu la déclamation romantique. Pour le héros de Chateaubriand ou de Byron, de Hugo, de Vigny, — ou même de Dumas père! — la soli-

tude était la rançon de sa supériorité. Être d'exception, il portait la peine de son génie. La solitude que découvre le psychologue, n'est pas un phénomène exceptionnel; c'est au contraire la règle et la loi. Les lèvres peuvent s'unir,

Mais, oh ! bien à plaindre les âmes!
Elles ne se touchent jamais...
Elles se sentent bien parentes,
Mais ne peuvent pas se mêler.

Ainsi la tristesse jaillit du fond même de notre nature et des conditions normales de l'humanité. Enfin le travail de l'analyse, qui détruit les mirages dont seul le pouvoir nous enchante, et qui dissipe les apparences, nous fait toucher la réalité des choses. Et toute réalité est douloureuse.

Il arrive que sous cette impression de désenchantement le poète pousse un cri de désespoir. Mais chez lui le pessimisme n'est qu'une crise. Il est l'auteur du sonnet des *Danaïdes :* ce n'est pas lui qui voudrait exiler du monde la jeune espérance. Il sait au surplus que l'analyse ne suffit pas à nous fournir une règle de vie et qu'il faut la chercher ailleurs, dans ces obscures raisons du cœur que la raison n'entend pas. Il échappe aux désolantes conclusions de la psychologie individuelle, pour reporter ses regards sur l'effort commun de l'humanité. Il contemple le labeur ordonné, il écoute la chanson des métiers, il admire la beauté du sacrifice. De l'ensemble de son œuvre se dégage, en même temps que la pitié pour notre incurable souffrance, la foi dans l'efficacité de l'effort humain.

Ceux dont l'attention est surtout sollicitée par le spectacle de la vie intérieure, ne sont pas nécessairement indifférens aux aspects du monde sensible. Mais ils ne s'intéressent à celui-ci que par rapport à celle-là. Ils ne demandent à la nature et aux choses que des moyens d'expression pour traduire les faits de l'âme. Ce symbolisme est un procédé habituel à la poésie de Sully Prudhomme. Un de ses mérites les moins contestables est d'avoir créé quelques-uns de ces symboles pleins de sens. C'est la *Voie lactée.* Ce sont les *Stalactites.* C'est le *Vase brisé.* Chacune de ces pièces est une merveille d'agencement. Comme on peut, en étudiant les meilleurs sonnets de Heredia, en éprouver tous les mots; de même, dans ces pièces exquises de Sully Prudhomme, il n'est pas un trait qui ne porte, pas un détail qui ne révèle une intention et n'exprime une nuance aussi fine et délicate qu'elle est juste. Les artistes sont rares, en quelque genre que ce

soit, dont on peut dire qu'il leur est arrivé quelquefois de toucher à la perfection. Sully Prudhomme est l'auteur de quelques-uns de ces menus chefs-d'œuvre qui ne sortiront plus des anthologies.

Il y aurait encore tout un travail à faire sur la technique du style et de la versification chez Sully Prudhomme. Au poète de la vie intérieure nous ne demanderons pas l'éclat des images et la sonorité des vocables. Le charme des vers, ici, est fait d'un choix de teintes assourdies, de notes discrètes, atténuées. S'il est capable d'aligner des alexandrins qui, pour la plénitude et la solidité, ne laissent rien à désirer, Sully Prudhomme est surtout original dans l'art des mètres inégaux, des strophes qui s'achèvent sur une note musicale et presque tremblante. La facture du vers parnassien fait souvent songer aux procédés des arts plastiques; au contraire, c'est à la musique que Sully Prudhomme semble plus redevable. Par ce goût pour le symbole et cette prédilection pour la musique, on peut dire qu'il a frayé la voie aux plus récentes écoles. Décadens et symbolistes, il ne les aimait guère, et il a opiniâtrément défendu contre eux les droits imprescriptibles de notre versification traditionnelle. Il admettait le symbole, mais à condition de l'expliquer; il se servait de la note musicale, mais pour soutenir l'idée, non pour la remplacer. Toutefois, et à considérer les choses dans leur succession historique, il est vrai que la poésie de Sully Prudhomme se trouve à mi-chemin entre celle de Lamartine d'où elle sort, et celle des symbolistes où elle se perd.

Les meilleurs vers de Sully Prudhomme, dont quelques-uns datent de plus de quarante années, n'ont rien perdu de leur fraîcheur et de leur douceur pénétrante. C'est une épreuve qu'on peut croire décisive. Certes, cette poésie n'a pas la tranquillité de lignes et la santé morale des belles œuvres classiques. Le romantisme a passé par là. Mais à distance, les différences d'écoles disparaissent : il importe seulement que le poète se soit approprié une parcelle, si mince soit-elle, de l'éternelle vérité. Il y aura toujours des âmes qui s'enfermeront dans leur solitude, comme dans un cloître. Tristes et résignées, elles souffriront de l'existence terrestre sans la maudire, et rêveront d'une autre sans trop l'espérer. Sully Prudhomme a décrit leurs tourmens, une fois pour toutes, dans des pièces assez dépouillées de circonstances extérieures et de traits individuels, pour que toujours elles puissent s'y reconnaître. Cette poésie a pour elle sa sincérité et la pureté de sa forme. Aussi peut-on croire que le temps n'en étouffera pas l'harmonie discrète et fine.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

LA MUSIQUE ET LA MORALE

C'est une question que nous aurions aimé traiter ici, — nous ne disons pas résoudre, — du vivant et comme sous les yeux de notre regretté maître, Ferdinand Brunetière. Sa maîtrise en effet s'étendait aux choses mêmes qu'il affectait parfois de tenir pour indifférentes. La musique figurait au premier rang de celles-là. Mais ces choses, qui n'étaient pas siennes par le sentiment ou la sympathie, il les voulait du moins et les faisait telles par l'intelligence, par une intelligence à laquelle rien d'humain, — ni de divin, — ne fut étranger. « La musique, » nous disait-il un jour, « je ne l'aime pas et je ne m'y entends guère... Mais tout de même il ne me serait peut-être pas impossible de la réduire à deux ou trois idées générales. » Assurément, et par bonheur, il ne l'y eût jamais réduite. Mais toujours c'est aux idées générales qu'il nous conseillait de la rapporter. En souvenir de lui, nous suivrons encore aujourd'hui son conseil.

Une des conférences les plus fameuses du grand orateur eut pour sujet et pour titre : *L'art et la morale* (1). La musique y était touchée seulement en passant, d'une main rude. Ayant, dès le début, — tel fut l'argument ou le fond du discours, — dénoncé dans chacun des arts (hormis la seule architecture) la tendance à l'immoralité, l'orateur ajoutait avec un redoublement de rigueur : « Que serait-ce, si je m'avisais de vouloir emprunter des exemples à la musique? »

(1) *Discours de combat*, nouvelle série, Paris, Perrin, 1902.

Empruntons-les-lui nous-même aujourd'hui, mais avec plus de complaisance pour elle ; dans le dessein, non de la condamner, mais tantôt de l'excuser, tantôt de l'absoudre, et, s'il se peut, de la glorifier. Ici, malgré notre admiration, nous ne jurerons point *in verba magistri*. Aussi bien, le maître n'avait pas coutume d'exiger, fût-ce de ses disciples obscurs, une aveugle soumission. Toutes les libertés lui étaient chères, mais celle de l'esprit entre toutes. Pourvu qu'il excitât à penser, il supportait, il aimait peut-être que ce fût contre lui. C'est ainsi que, sans être selon lui, ces quelques pages pourtant seront un peu siennes. N'ayant pu les soumettre hélas ! à son jugement, qu'il nous soit permis de les dédier à sa mémoire.

L'art, disait-il, avec sévérité, l'art est immoral, ou du moins tend à l'immoralité pour trois raisons, et qui sont de son essence même. « Il y en a une, si je ne me trompe, qui saute aux yeux d'abord, et qui est que toute forme d'art est obligée, pour atteindre à l'esprit, de recourir à l'intermédiaire non seulement des sens, notez-le bien, mais du plaisir des sens. »

Le second germe de corruption que l'art enferme en lui, c'est qu'il imite la nature, laquelle « est immorale, foncièrement immorale, j'oserai dire immorale à ce point, que toute morale n'est en un sens et surtout à son origine, dans son premier principe, qu'une réaction contre les leçons ou les conseils que la nature nous donne. »

Et voici la troisième et dernière cause de cette immoralité qu'on peut regarder comme inhérente au principe même de l'art : « Je veux parler d'une condition qui semble s'imposer à l'artiste et qui consiste, pour assurer son originalité, non pas précisément à se retrancher de la société des autres hommes et à s'enfermer dans sa « tour d'ivoire, » mais à s'excepter cependant du troupeau. » Cette exception, pour peu qu'elle fût réelle, risquerait en effet de faire de l'artiste un personnage, et de l'art un phénomène anti-social, inhumain.

En somme, et pour user de vilains mots, qui disent pourtant ce qu'ils veulent dire, sensualisme, naturalisme, individualisme, tels seraient les trois périls ou les trois vices attachés à la notion, ou plutôt à l'existence de l'art. Rapportons un moment à ces trois idées l'idée même de la musique. Demandons-nous dans quelle mesure la musique peut encourir ce triple reproche et dans laquelle, au contraire, elle y peut échapper.

I

On lit dans les *Confessions* de saint Augustin : « Je vous remercie, Seigneur, parce que vous avez délivré mon âme du plaisir de l'oreille. » Et pour les musiciens, ou plutôt contre eux, cette parole est terrible. Mais ne l'oublions pas, et que cela nous rassure, elle est plus que d'un moraliste : elle est d'un saint, d'un mystique, et que tout à l'heure même nous retrouverons moins sévère. Elle enferme un conseil de perfection, non la règle des mœurs, ni le précepte ou la défense commune. Elle ne va point, cette parole, et ne saurait aller jusqu'à décider que tout plaisir d'entendre soit coupable. Elle nous permet d'écouter et de goûter ce qu'on appelait naguère les voix ou les harmonies de la nature, le murmure de la forêt, la chanson du vent ou de la vague, et celle de l'oiseau. Que dis-je ! Il n'y a pas que la musique, où le plaisir de l'oreille, sans être condamnable, intervienne. Dans la poésie, dans l'éloquence, fût-ce la plus sainte, celle des Bossuet ou des Lacordaire, il a sa part et son action. Des mots enfin, rien que des mots, possèdent une beauté purement sensible, et pour nous émouvoir, non pas même chanté, mais psalmodié seulement par la voix plaintive du prophète, le nom de Jérusalem n'a besoin que de résonner.

La musique, à vrai dire, la musique véritable, complète, verse en nous de bien autres délices. Qu'elle soit de tous les arts le plus sensuel, ou qu'elle le puisse être, il serait malaisé de ne point en convenir. Notre maître avait raison quand il disait : « Nos jugemens ne dépendent nulle part plus qu'en musique de l'état de nos nerfs. » Et ceci, que nous lisions dernièrement, est également la vérité : « De tous les arts, elle (la musique) est de beaucoup celui qui, par sa nature même, a la plus forte prise sur la sensation et dispose des moyens de séduction physique les plus puissans. La prédominance du matériel sur l'intellectuel, de la commotion nerveuse sur l'exaltation sentimentale, caractérise les voluptés que procure un art musical savant et corrompu. Et cette corruption n'est pas esthétique seulement, elle menace l'intégrité de la pensée et de la volonté chez l'auditeur. La jouissance de la musique peut en venir à ne différer qu'en degré plutôt qu'en nature, de celle qu'on demande aux stupéfians (1). »

A la fois « savant et corrompu, » un art musical de cette nature,

(1) Voyez l'ouvrage de M. Pierre Lasserre : *Les Idées de Nietzsche sur la musique*, 1 vol., Paris; *Société du Mercure de France*, 1907, p. 12 et suiv.

de cette double nature, n'est pas très éloigné du nôtre, j'entends de celui que certains musiciens, et non les moindres, nous proposent ou nous imposent aujourd'hui. Quant à la « prédominance du matériel, » — et, par exemple, de l'orchestre ou de l'orchestration, — serait-il impossible de ramener à ce caractère principal, pour ne pas dire unique, l'évolution générale de la musique moderne ? Avec un philosophe anglais, M. Balfour, et d'après lui, Brunetière l'a très bien observé : « Les sens s'affinent, ou plutôt ils s'aiguisent ; ils deviennent plus subtils et plus exigeans ; ils ont besoin, pour éprouver la même quantité de plaisir, d'une quantité d'excitation plus grande. » Cela est vrai de la musique beaucoup plus encore que des autres arts ; c'est en musique surtout que nous avons un besoin croissant de sensations pour éprouver la même quantité, sinon la même qualité, de plaisir.

Si la sensation est à la base de la musique en général, il y a telle ou telle musique en particulier que la sensualité semble posséder tout entière. Sensualité légère, innocente, s'il ne s'agit que de certaine musique italienne, — « la plus physique que je connaisse, » a dit cet épicurien de Stendhal, parlant de je ne sais quelle partition de Rossini. Intense, et profonde, et terrible sensualité, dirons-nous à notre tour, en songeant à plus d'une œuvre ou d'un chef-d'œuvre même de Wagner, à mainte page de son *Tannhäuser*, de son *Parsifal*, et à presque tout son *Tristan*.

Mais que de musique au contraire, celle des Palestrina, des Bach et des Haydn, celle des Mozart et des Beethoven, dont on pourrait soutenir qu'elle est surtout esprit ! Bien plus, il semble que la musique même, la musique en soi, possède une spiritualité particulière. Autant qu'un art, elle est une espèce de science. Non moins que la sensation, la raison ou l'entendement se rencontre à sa base. Elle opère sur des nombres, sur des rapports de nombres, et si la fameuse définition de Leibnitz : « Un exercice inconscient d'arithmétique, » ne la comprend pas tout entière, quelque chose d'elle y est cependant enveloppé. Le sens musical enfin, je veux dire celui que la musique affecte, l'ouïe, nous apparaît investi d'une noblesse spéciale et d'une éminente dignité. Il a des titres sacrés, divins même à notre respect. Ébloui par le buisson de flammes, Moïse ne vit point, mais entendit le Seigneur. *Fides ex auditu*, nous dit profondément saint Paul, et Thomas, le disciple incrédule, fut repris par son maître pour ne pas s'être contenté d'entendre, pour en avoir appelé du témoignage plus idéal de son oreille à l'assurance plus matérielle de ses yeux et de ses mains.

La musique, en outre, — la remarque est, croyons-nous, de Hegel, — a ceci de plus immatériel que les autres arts, que la matière même dont elle est faite, au lieu de durer, se dissipe à l'instant. Le son n'a pas un être permanent comme la couleur ou le relief. Il s'évanouit à peine formé, sans laisser de trace. Il ressemble au parfum de l'encens, dont parle Bossuet, « qui s'exhale et qui n'a son effet qu'en se perdant. »

Enfin (suprême réponse au reproche de sensualisme ou d'immoralité) la musique, nous l'avons observé naguère, est le seul art qui puisse subsister encore, dont au moins quelque chose demeure, le sens même auquel elle s'adresse et par lequel elle passe, venant à manquer. Si l'on est empêché de l'entendre, il est possible de lire la musique et d'y prendre alors un plaisir qui n'a plus rien de corporel. Le plus grand des musiciens était sourd et, pour lui vraiment intérieures, les voix, ses voix, ne chantaient qu'en son âme. C'est ici le triomphe, le miracle de l'idéalisme, et je ne sache pas qu'un autre art puisse prétendre à partager avec la musique ce merveilleux privilège, dépouillant le signe sensible qui lui est propre, de ne plus exister que par et pour l'esprit.

II

La musique sans doute existe aussi, comme les autres arts, par la nature, qui l'inspire et qu'elle imite. Mais il y a dans sa façon de l'imiter quelque chose assurément de particulier, de supérieur peut-être.

Au surplus, et d'abord, on ne saurait convaincre la nature, hormis la nature animale, de pratiquer et de conseiller l'immoralité. La nature inanimée est innocente. Elle nous donne même de grands spectacles et de hautes leçons. Elle rend au besoin de sublimes témoignages. *Cœli enarrant gloriam Dei.* On sait le mot de Beethoven : « J'aime mieux un arbre qu'un homme. » Et M. Faguet, répondant jadis à Brunetière, avait raison contre lui quand il écrivait à peu près ceci : « Les plaines célestes ne sont pas immorales et n'enseignent aucune immoralité. L'ordre immense de l'univers ne donne aucunement le spectacle de l'injustice... La nature végétale n'offre que le spectacle d'un demi-sommeil doux, pacifique et plein de mansuétude. Une forêt n'est immorale que par les bêtes qui s'y entre-tuent. En elle-même, elle est plutôt sereine, majestueuse, douce, et elle verse des pensées de paix avec ses ombres. »

Cette nature inoffensive, et qui peut même être bienfaisante, la musique l'a souvent prise pour modèle. La musique abonde en paysages, et s'il en existe d'indifférens, ou d'*amoraux*, il y en a qu'une vie intense et pure anime, où respire vraiment une âme soit noblement humaine, soit tout près d'être divine. C'est l'*arioso* de la *Passion selon saint Matthieu*, de Sébastien Bach, où le souffle du soir passe sur le Calvaire. C'est Tannhäuser tombant à genoux dans la campagne fleurie, vaincu autant par le cantique des pèlerins que par la douceur et la caresse du printemps. C'est « l'Enchantement du Vendredi-Saint » et la nature entière, depuis le ciel jusqu'au brin d'herbe, émue, attendrie, au retour seul du jour de la Rédemption.

Ainsi la musique est loin de mépriser ou seulement de négliger la nature. Mais elle n'en procède, elle n'en dépend pas de la même façon que les arts de la forme visible ; elle est liée, ou soumise, par un rapport moins direct et moins étroit, à l'univers. La musique d'abord, — excepté la musique imitative, genre inférieur et borné, — la musique ne saurait reproduire les choses que par un détour, en les transposant d'un ordre de phénomènes dans un autre, en faisant de ce qui se voit ce qui s'entend. Et puis, et surtout, c'est l'être même de la musique où la nature n'a pas la place, et la prise, qu'on a quelquefois prétendu. Victor de Laprade, en un livre intitulé : *Contre la musique*, n'a pas craint d'écrire : « La musique, si puissante sur le cœur de l'homme, se forme tout entière dans le monde extérieur, en dehors du domaine de notre volonté, comme un orage qui se forme dans l'espace et qui va fondre sur nos têtes. Cet art, dont les effets physiques sont irrésistibles comme les effets de l'électricité ou du magnétisme, est celui de tous qui suppose chez l'artiste le moins de liberté d'esprit et de clairvoyance morale, celui de tous qui se produit le plus fatalement en vertu de lois presque mécaniques, comme une cristallisation, comme une agrégation ou une dissolution de substance dans un alambic. » A cette assertion radicalement fausse et qui calomnie la musique en la matérialisant, le commentateur de Nietzsche que nous citions plus haut, nous fournit une excellente réponse. Elle suffirait à rétablir le caractère supra-naturel, et ce qu'on pourrait appeler l'intériorité de la musique : « Toute invention esthétique sincère et vivante, dit très bien M. Lasserre, naît d'une émotion. Les émotions esthétiques de l'artiste plastique ou littéraire s'attachent à des objets représentés par les sens ou l'intelligence. Un visage, un paysage, un caractère, une action, un événement saisissent sa sensibilité par la richesse de signification qu'il perçoit en eux. Au contraire, l'émotion du musicien créa-

teur s'éprouve, pour ainsi dire, les yeux fermés et ne s'alimente qu'à la source intérieure de sa sensibilité. »

Autant que la source ou l'origine de la musique, son objet ou sa matière est intérieure. La nature, mais la nature humaine surtout, forme son véritable empire. Les choses n'ont inspiré qu'une symphonie, sur neuf, à Beethoven. Encore nous a-t-il avertis, par certaine épigraphe (1), que c'était les choses dans leur rapport avec le sentiment ou l'âme.

Et l'âme, l'âme seule, voilà ce que, de l'humanité, la musique peut saisir. Saint Thomas a très bien dit, après Aristote et toute l'antiquité : *In audibilibus inveniuntur similitudines morum*. La musique n'est pas née de la chair et la représentation de la chair ne saurait naître d'elle. Il y a là pour elle un avantage, une supériorité mystérieuse et qu'elle partage avec la seule architecture, dans l'ordre de la moralité. La peinture, la sculpture ont leurs musées secrets, mais non pas la musique. Plus chaste que la poésie elle-même, la musique, au moins la musique sans paroles, ne réserva jamais dans ses bibliothèques une place cachée à des chefs-d'œuvre impurs. Pour la jeunesse, pour l'innocence, il ne saurait y avoir en musique de livres dangereux et défendus.

La musique pourtant, même sans paroles, peut manquer de quelque façon non pas aux mœurs, mais à la moralité. La critique ne serait pas en peine d'établir ou d'indiquer au moins une hiérarchie morale entre les musiciens. Taine avait trouvé dans « le degré de bienfaisance du caractère » la mesure suprême et véritablement « éthique » de la beauté visible. Elle s'applique même à la beauté sonore. Qui ne voit, par exemple, de haut ou de loin, et sans entrer dans le détail, quelles images inégales de la nature humaine le génie d'un Beethoven et celui d'un Schumann, celui d'un Bach et celui d'un Berlioz ou d'un Wagner, ont données. En laissant encore une fois de côté la musique de théâtre ou de chant, celle que l'action ou la parole précise et peut corrompre, en ne nous attachant qu'à la musique « indépendante, » nous saurions bien où trouver, chez lequel ou lesquels de ces maîtres, la plus noble et la plus pure, la plus fière et la plus libre représentation de nous-mêmes, l'idéal de l'ordre et de la sagesse, de la grandeur et de la volonté. A l'heure du trouble et peut-être de l'égarement, n'est-ce pas aux fugues de Bach plutôt qu'au prélude de *Tristan* que nous demanderons, comme dit si bien le peuple, de nous

(1) *Mehr Ausdruck als Malerei* (plus d'expression que de description).

« faire une raison? » Une symphonie de Beethoven, et non de Schumann, nous sera conseillère de courage et d'héroïsme, nous montrera le salut, avec l'honneur, dans la défaite de la passion, et non dans son triomphe. Ainsi des œuvres inégales en beauté le sont encore en vertu, et dans l'ordre de la nature, de la nature humaine, il paraît impossible de ne point accorder à la musique la puissance d'agir sur notre être moral, de le fortifier ou de l'affaiblir, de le dissoudre ou de le concentrer.

III

Autant que sur chacun de nous, sinon davantage, la musique agit sur nous tous ensemble. Loin de nous séparer, elle nous rapproche et nous unit. Elle est le plus collectif et le plus social, ou, pour employer des mots plus anciens, mais que nous préférons toujours, le plus fraternel et le plus charitable des arts.

Si jamais un grand artiste, par orgueil et mépris, s'est « excepté du troupeau; » s'il s'est enfoncé dans la satisfaction de soi, dans l'indifférence et la froideur, est-ce, dites-nous, le tendre Mozart, dont le génie et l'âme ne furent qu'amour et que bonté? Est-ce Beethoven? Ou bien au contraire, pour justifier à jamais la musique de semblables reproches, ne suffirait-il pas, celui-ci, de le nommer? Pourtant, un Dieu jaloux l'avait séparé du monde, et, le murant en lui-même, en lui seul, en sa retraite affreuse, il l'avait presque excusé par avance de tout y oublier, sinon de tout y maudire. Mais en lui-même, en lui seul, Beethoven a trouvé l'humanité tout entière, et la plainte universelle que n'entendait pas son oreille, on sait comment y répondit sa voix. Celui qui pouvait être le plus personnel et le plus égoïste des musiciens, en a été le plus sympathique, le plus généreux et le plus pitoyable. Aux prises tout le premier avec la douleur, il a fini par vaincre sa propre souffrance. Affranchi d'elle alors, et s'élevant plus haut qu'elle, dans ses œuvres suprêmes, dans le finale de la neuvième symphonie ou dans l'*Agnus* de la messe en *ré*, c'est pour ses frères innombrables, c'est pour des « millions d'êtres » qu'il a demandé la paix et la joie.

Ces dons, que sa musique implore, la musique a le secret de les dispenser aux hommes assemblés. La musique est, par sa nature même, l'amie et la bienfaitrice de la foule. Plus que les autres arts, elle attire le peuple et le retient. Des concerts ont pu s'appeler populaires, mais non pas des musées.

Parmi les actes de la vie en commun, — nous parlons des actes élémentaires et primitifs, — il en est peu qui ne trouvent dans la musique un accompagnement, un soutien ou un secours, ne fût-ce qu'une parure. Chacun sait que Darwin a donné pour origine, lointaine autant qu'animale, au chant et par suite à la musique, le désir que ressent et manifeste le mâle de plaire à la femelle, autrement dit le fait social par excellence, d'où tous les autres sont issus, et qui s'appelle l'amour.

Si la musique vient de l'amour, l'amour du moins peut se passer de musique. Mais il est d'autres faits ou phénomènes de relation, où presque nécessairement elle se mêle.

La guerre, à laquelle on pense d'abord, ne se fit jamais « sans tambour ni trompette, » et, même pacifique, la vie du soldat, ou plutôt des soldats réunis, la journée de la caserne, est réglée en ses moindres détails et pourrait presque s'exprimer ou se raconter par des sonneries de clairon.

Un autre exemple, un peu moins banal peut-être, est tiré du travail, du travail matériel, et de celui surtout qui s'accomplit en commun. Les poètes eux-mêmes ont témoigné de cette alliance nécessaire, de l'ordre et du secours à la fois que la musique apporte aux labeurs humains. Vous ne l'ignorez pas,

> Laveuses, qui dès l'heure où l'Orient se dore,
> *Chantez*, battant du linge aux fontaines d'Andorre.

Ils le savent aussi, les « travailleurs de la mer, » et ceux de la glèbe, tous ceux qui se courbent sur les rames, sur la charrue ou la faucille, aux sons cadencés et bienfaisans de leur propre voix.

Les économistes, à cet égard, se rencontrent avec les poètes. Nous avons lu dans un ouvrage récent qu' « un observateur a fait en Allemagne une statistique assez curieuse. En comparant le résultat du travail des ouvriers qui chantent et le résultat du travail des ouvriers qui ne chantent pas, il a constaté que les premiers produisaient plus que les autres (1). »

Une seconde observation, que le même auteur rapporte, et qui vient de plus loin, nous paraît plus originale encore et plus pittoresque. Elle évoque des scènes exotiques, mélodieuses et marines. Il s'agit de certain air chanté par les plongeurs africains tandis qu'ils

(1) Enquête du Musée social, Paris. *Les travailleurs du bois à Dantzig*, 1905. — Cité par M. Jules Combarieu : *la Musique, ses lois, son évolution*, Paris, Flammarion, 1907.

travaillent à dégager les vaisseaux ensablés. « Qu'on se figure cinq cents nègres nageant autour du navire et chantant cet air; à la huitième mesure, ils plongent tous à la fois, continuent de suivre mentalement la musique au fond de la mer; à la douzième mesure, ils poussent le navire ensemble, et à la seizième ils remontent sur l'eau. Ils agissent ainsi tous de concert et aucun de leurs efforts n'est perdu (1). »

Auxiliaire du travail, la musique n'est pas moins favorable à la religion, cette autre forme encore plus noble de la vie sociale et plus sacrée encore. La musique fut toujours et partout inséparable du culte et de la prière en commun, plus étroitement liée à celle-ci que la peinture, la sculpture et l'architecture même, puisque seule elle s'incorpore en quelque sorte à la parole sainte et ne fait plus qu'un avec elle. Aussi fortement qu'elle unit les hommes ensemble, la musique les unit, ensemble, avec Dieu. Mais c'est à de certaines conditions de simplicité, de pureté, qu'on méconnaît et qu'on enfreint aujourd'hui. Plus d'une fois nous avons essayé de les rappeler, de les définir, et souhaité qu'on les rétablît. Hélas! une volonté souveraine, ou qui devrait l'être, n'a pas encore, en cette matière, pu se faire obéir, ou seulement écouter. La musique, dans la plupart de nos sanctuaires, continue d'être la voix du monde et non du peuple ou de la foule. Elle est déchue ainsi de la fonction, de la dignité sociale et religieuse qui fit durant des siècles le plus haut élément peut-être de sa moralité.

Sur la nature de la musique et sur sa vertu le christianisme ne s'est pas trompé. Les Pères et les saints ont toujours eu pour la musique une dilection particulière.

Que si vous nous rappelez ici le mot de saint Augustin, cité par nous tout à l'heure, nous le reprendrons nous-même, mais avec d'autres mots qui le suivent de près, avec d'autres aussi, qui de plus loin lui répondent et tous ensemble l'atténuent. Indécis et partagé longtemps, avec violence, ainsi qu'il convenait à son âme et à son génie, saint Augustin a ressenti l'attrait et l'effroi de notre art; il en a chéri le bienfait et détesté le maléfice. Parmi tant de combats, livrés en son cœur orageux, celui-là ne fut pas le moins tragique et n'est pas, dans les *Confessions*, le moins éloquemment raconté.

A peine a-t-il remercié le Seigneur d'avoir affranchi son âme de la volupté d'entendre, voici ce qu'ajoute aussitôt le pénitent passionné :

(1) M. Verneuil, *l'Art musical au Sénégal et dans l'Afrique centrale;* cité par M. Jules Combarieu, id. *ibid.*

« Cependant, lorsque j'écoute vos louanges, chantées par une voix belle, harmonieuse, habile, comme les paroles de votre Écriture forment en quelque sorte l'âme du chant, je me sens encore, quoique moins qu'autrefois, touché de plaisir. La douce mélodie semble demander quelque place dans mon cœur. Elle en réclame même une avantageuse et j'ai de la peine à voir juste laquelle je dois lui donner. »

Il la lui donnait, malgré tout, malgré lui-même, glorieuse. D'autres aveux de sa bouche en témoignent; non seulement de sa bouche, mais de ses yeux, qu'au jour de son baptême, le chant des hymnes et des cantiques mouillait de pleurs. « Votre vérité, Seigneur, inondait mon âme; mes larmes coulaient et j'étais bien avec mes larmes. » Si la musique fut parfois sensuelle, immorale, que faut-il davantage pour qu'elle soit pardonnée ?

Mais dans l'histoire du christianisme elle a trouvé d'autres indulgences, que dis-je, reçu d'autres hommages encore.

Saint Thomas d'Aquin a parlé non seulement de la musique d'église, — la vraie, la pure, — mais de la musique en général avec sympathie, avec tendresse. On pourrait aisément dégager de son œuvre les principes d'une éthique musicale. Parmi ces lois, sans doute, autant que de libérales il s'en trouverait de sévères, au moins de prudentes. Saint Thomas cependant ne paraît pas avoir eu de la musique la défiance, presque la crainte, qui trouble encore saint Augustin et lui vient peut-être de trop d'amour. La sensation d'abord, oui, la sensation même, sinon la sensualité, que tout art comporte, à quelle hauteur, à quelle dignité, celui qu'on a pourtant nommé le docteur angélique, ne l'élève ou ne la relève-t-il pas ! Écoutez cette magnifique assurance : « Les raisons des choses qui existent en Dieu sous une forme intellectuelle, sont écrites dans la création sous une forme sensible. » Elles n'y sont pas seulement écrites : elles y parlent, elles y chantent; leur parole et leur chant ne sont autres que la musique. « La création est la voix du Verbe et toutes les créatures sont comme un chœur de voix qui répètent le même Verbe. » Par cette seconde affirmation, il semble bien qu'après l'élément sensible, l'élément naturel de l'art musical, j'entends l'élément qui lui vient de la création, ou de la nature, soit absous du reproche d'immoralité.

Qui donc la réprouvera, notre musique, alors que de tels juges ne l'ont pas condamnée ? Un saint Thomas l'estime, l'admire, parce qu'elle délasse et parce qu'elle purifie (1). Il l'aime, il la bénit parce que les

(1) *Causâ ludi et purificationis.*

saints l'embrassent pour ainsi dire en leurs dévotions; parce que les pécheurs demandent miséricorde par elle; parce que les affligés trouvent en elle leur réconfort, ceux qui sont chargés, leur allégement, et ceux qui combattent, leur courage (1).

Selon saint Thomas, toujours, la musique, — c'est là son pouvoir individuel, — nous affranchit du monde extérieur, nous ramène au dedans, au centre immobile et libre de notre âme. Par sa vertu sociale, elle peut autre chose encore : elle crée je ne sais quelle région d'innocence (*regionem innocuam*) où l'injustice mutuelle est abolie, où s'efface le mal que les hommes se font entre eux. Que les hommes donc, et tous les âges des hommes, lui donnent une place en leur esprit et dans leur cœur. Elle élèvera la jeunesse, à condition qu'elle ne la possède pas tout entière, qu'elle ne l'enivre ni ne l'égare, et que de ses devoirs supérieurs elle ne la détourne pas. La vieillesse même en sentira le charme encore, non plus sans doute la passion et la flamme, mais la lumière, la douceur et la paix.

Ce charme, la mort peut-être ne le brisera point. A ceux qui seraient tentés de condamner la musique, ceux qui la défendent ne rappelleront jamais trop ces paroles du plus grand des théologiens : « *Credibile quod post resurrectionem erit in sanctis laus vocalis.* On peut croire qu'après la résurrection les saints chanteront les louanges de Dieu. » Croyons-le donc, et que cette promesse faite, ou du moins cette espérance accordée à la musique, de la vie future et du salut éternel, nous soit comme un témoignage suprême non seulement de sa beauté, mais de sa vertu.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) *Quam* (musica) *sancti in suis devotionibus amplexantur, quâ peccatores veniam petunt, quâ tristes confortantur, quâ spiritu vexati levius se habent, quâ pugnantes animosiores efficiuntur.*

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres se réuniront le 22 octobre : quelle sera, à ce moment, la situation du ministère et des partis? Il y aurait quelque imprudence à vouloir le prédire d'une manière trop précise, car l'événement pourrait démentir les prophéties : cependant, les apparences sont bonnes pour le ministère, et tout porte à croire qu'il aura, au moins au début, la vie assez facile. Quelques semaines avant les vacances, la situation parlementaire de M. Clemenceau était des plus fragiles. Les émeutes du Midi l'ont subitement consolidée : on n'a pas voulu renverser le ministère à l'heure même où il y faisait face. Les vacances ont commencé, et le Midi s'est calmé. M. Clemenceau a pu s'attribuer le mérite de ce dénouement, et il est parti pour Carlsbad. Il n'y était pas encore arrivé lorsqu'ont eu lieu les massacres de Casablanca, qui étaient, sans qu'on pût s'y méprendre, le commencement d'une grosse affaire. Cette affaire est fort loin d'être terminée, mais elle ne s'est pas aggravée, ce qui est beaucoup dans un temps où on a pris l'habitude de vivre au jour le jour. M. Clemenceau ne manquera pas de dire que, pendant les trois mois de vacances, les affaires du pays n'ont pas périclité entre ses mains, et la Chambre le croira peut-être sans y regarder de plus près.

Toutefois, ce qui contribuera le plus à lui rendre la majorité favorable c'est l'attitude qu'il a prise à l'égard de l'antimilitarisme, et contre M. Jaurès. Dès le premier jour où il est entré au ministère, M. Clemenceau a porté devant la Chambre le duel qu'il avait déjà entamé dans la presse contre le leader du socialisme unifié, auquel il a asséné tout de suite des coups retentissans. La Chambre l'a applaudi, car elle répugne au socialisme qui effraie le pays, et il suffisait de lui donner un peu de courage pour l'amener à exprimer son sentiment. M. Clemenceau

le lui a donné en prenant hardiment l'offensive contre M. Jaurès, le tribun devant lequel on avait longtemps tremblé et qu'on a été bien aise de voir enfin secoué par une main énergique et rude. « Bats-le d'abord comme plâtre, dit Caliban à Stéphano, en parlant de Prospéro dans la *Tempête*, — ce n'est pas M. Jaurès qui se plaindra de la comparaison, — et puis, un peu après, je le battrai moi aussi. » La Chambre est maintenant prête à battre M. Jaurès; mais il faut convenir que celui-ci y a singulièrement aidé, et qu'il s'est fait plus de mal à lui-même que n'aurait jamais pu lui en faire la rhétorique de M. Clemenceau. Cette rhétorique s'est manifestée, il y a quelques jours, avec quelque éclat à Amiens, où la municipalité élevait un monument à l'honnête et courageux M. Goblet. Un journal radical a comparé à cette occasion M. Clemenceau à Démosthènes, et il est vrai que jamais son éloquence n'avait autant senti l'huile, que jamais il ne s'était aussi appliqué, que jamais il n'avait fait plus de littérature. Mais enfin le morceau est bien venu, et il contient contre les anti-militaristes un certain nombre d'imprécations d'une assez belle et ferme allure. « Messieurs, s'est écrié M. Clemenceau, nous en prenons nos aïeux et nos fils à témoin, il ne sera pas toléré que cette grande et noble France, dont le sort nous fut remis en des heures terribles, subisse de mains scélérates une irréparable atteinte. Nous la préserverons, nous la garderons, nous l'aimerons, nous efforçant de la laisser plus grande, plus haute, plus belle encore aux générations dont la charge sera de l'accroître toujours en beauté. » Et pour l'accroître en beauté, M. Clemenceau ne dissimule pas qu'il faut commencer par l'accroître en force. « Gardons-nous d'oublier, a-t-il dit, qu'il faut vivre d'abord, nous maintenir dans notre force et dans notre volonté contre toute entreprise des brutalités survenantes: sans quoi, nos trop faciles ambitions ne seraient qu'une rêverie d'impuissance. » Et M. Clemenceau a cité la Grèce antique, à laquelle il a dédié le morceau le mieux ouvragé de son discours, la Grèce dont le « miracle » d'art a émerveillé et continue d'éclairer le monde, mais qui a péri parce qu'il a manqué à ses enfans « le sens supérieur de la patrie hellénique. » Pourquoi, se demande-t-il, n'a-t-elle « apparu dans l'histoire que pour disparaître aussitôt, comme un éclair entre les deux nuits de l'Asie dégénérée et de l'occident non encore ouvert? » Pourquoi? « C'est que les Grecs, capables d'arrêter l'Asie à Marathon et à Salamine par deux incompréhensibles faits d'armes, les luttes intestines devaient les livrer d'épuisement au Macédonien; c'est enfin que, déchus de leurs vertus d'action, ils s'abandonnèrent désespérément à ces redoutables maladies de l'idéa-

lisme, qui entraînent l'esprit fatigué aux délires d'une sophistique à outrance où s'énervent les plus puissans ressorts de la plus belle énergie. Ainsi tout périt à la fois, la patrie méconnue de ses enfans, déchirée de leurs mains cruelles, et l'esprit même d'une race prodigieusement douée, désormais sans support, sans cadre de vie. »

Tout cela est pour nous faire entendre que M. Jaurès est un sophiste, un détestable sophiste, et nous en convenons volontiers; mais M. Clemenceau lui-même ne serait-il pas un rhéteur ? Les rhéteurs ont perdu la Grèce, tout autant que les sophistes. C'étaient des hommes qui parlaient fort bien, et fort longtemps, mais qui agissaient fort mal et le plus souvent à tort et à travers, suivant l'impulsion du moment. De là vient que la Grèce, si elle a réalisé un « miracle » en élevant dans le domaine de l'art, de la philosophie, de l'histoire, des monumens si délicats, si hardis, si brillans, si solides, a donné en politique le plus pitoyable spectacle, a multiplié, accumulé les fautes, et a laissé pour leçon à la postérité le conseil de ne pas l'imiter. Après la rentrée des Chambres, nous assisterons sans doute à de grandes joutes oratoires entre M. Clemenceau et M. Jaurès; mais qu'en résultera-t-il d'effectif et de pratique dans le monde des réalités? M. Clemenceau écrasera facilement son adversaire sous le poids de son antipatriotisme, et provoquera contre lui des manifestations parlementaires d'autant plus éclatantes qu'elles seront vraisemblablement unanimes. Et ce sera fort bien. Mais ces manifestations auront-elles un lendemain? Le discours d'Amiens lui-même nous oblige à en douter, car si M. Clemenceau a bien parlé, nous nous demandons ce qu'il a fait conformément à ses paroles, et la vérité nous oblige à répondre : rien! Il est ministre pourtant, il est président du Conseil. Lorsqu'il était simple orateur ou journaliste d'opposition, il pouvait lui suffire de prononcer des discours pleins de verve ou d'écrire des articles incisifs. Mais aujourd'hui il a le pouvoir dans les mains : qu'en fait-il? Il devrait agir, il continue de parler.

On ne sait même pas bien clairement, lorsqu'on l'écoute, s'il veut nous émouvoir par des révélations inquiétantes, ou nous rassurer par un optimisme propre à justifier son inaction. « Ne nous donnons pas, dit-il, le ridicule de laisser croire que nous avons pu un seul instant redouter sérieusement les effets d'une propagande criminelle qui ne peut exciter chez tout Français digne de ce nom qu'un sentiment d'horreur. » Alors, nous ne comprenons plus. Si M. Jaurès est inoffensif, à quoi bon contre lui cet étalage d'indignation et de flétrissures ? Au risque d'encourir le ridicule dont il parle, nous avouons

que M. Clemenceau nous avait fait peur. Il s'est appliqué ensuite à nous rendre son discours indifférent, soit; nous y avons une tendance naturelle. Mais comment ne pas éprouver une anxiété profonde en relevant ailleurs les symptômes multiples du progrès que fait la démoralisation de notre armée? Qu'on veuille bien lire, par exemple, l'article que nous publions plus haut sur notre situation militaire ; il est dû à la plume d'un homme dont personne ne contestera la compétence, puisque c'est le général Langlois ; il nous émeut, il nous trouble, il nous inquiète beaucoup plus que le discours de M. Clemenceau n'a réussi finalement à nous tranquilliser. On peut dire dès aujourd'hui que la loi du service de deux ans a manqué à ses promesses, puisqu'elle ne nous a pas donné et qu'elle ne nous donnera certainement jamais le nombre de rengagés qui devaient suppléer à l'absence d'une classe dans l'effectif. Ce résultat était acquis, connu, avoué, et il était sans doute impossible d'y porter remède : on pouvait toutefois en atténuer les effets immédiats au moment de la première application de la loi en retenant pendant quelques mois encore deux classes sous les drapeaux. On n'en a rien fait parce que la mesure aurait été impopulaire, et qu'elle aurait pu avoir des conséquences électorales dont le parti au pouvoir aurait souffert. C'est à des considérations de ce genre qu'on sacrifie les plus graves intérêts du pays, et, si nous nous rappelons bien l'histoire ancienne, la Grèce des rhéteurs et des sophistes n'a jamais rien fait de pire.

Mais est-il vrai que la propagande antimilitariste n'a pénétré, pour le contaminer, ni le civil, ni le militaire ? Nous voudrions le croire: il est malheureusement difficile de le faire lorsque le *Journal Officiel* lui-même publie les rapports militaires adressés au ministre de la Guerre sur les événemens du Midi, et que nous y lisons ce qui suit sous la plume du général Coupillaud : « Je n'hésite pas à affirmer qu'en l'espèce, la crise viticole fut un prétexte à une explosion d'antimilitarisme, dans un milieu tout préparé, par la faiblesse de ses sentimens militaires et une certaine couardise, à être la proie de hardis meneurs. » Voilà pour la population civile; voici maintenant pour l'armée. Le colonel Bouyssou nous dit : « Il s'est même trouvé, chose grave, que certains officiers, sortant de leur rôle d'éducateurs, ou le comprenant mal, ont versé dans l'erreur. Un lieutenant chargé du peloton des dispensés, à Agde, commence ainsi une théorie morale: « Je suis antimilitariste... » Il serait douloureux d'insister davantage.

Et le péril scolaire? Existe-t-il ou n'existe-t-il pas? On n'en sait trop rien après le discours d'Amiens. Un instituteur courageux,

M. Bocquillon, a écrit, pour le dénoncer, un livre dont M. Goblet a fait la préface : et M. Clemenceau a donné à cette préface une approbation sans réserves. Ici, il faut citer, tant le passage est curieux : « Aussitôt que le mal apparut, Goblet, de premier mouvement, prétendit y porter le fer. C'est alors qu'il écrivit une préface fameuse pour rompre hardiment en visière avec quiconque s'embarrasse de *distinguo* quand l'existence même de la patrie est en cause. Les lignes vengeresses qu'il écrivit de son lit de mort pour rappeler à la raison la troupe infime d'égarés qui prétendaient parler au nom de notre corps enseignant, provoquèrent le sursaut de toutes les consciences françaises. » En lisant cela, on se prend à douter de sa mémoire. Si toutes les consciences françaises, réveillées en sursaut, ont éprouvé le même sentiment à propos de la préface de M. Goblet, il faut exclure les consciences radicales du nombre des consciences françaises. Il y a eu, en effet, dans le monde radical, un tolle furieux contre M. Goblet, lorsqu'il s'est permis de signaler dans le corps enseignant le mal honteux qui commençait à le gangrener. M. Bocquillon, qui a survécu à son acte audacieux, est devenu un paria dans l'Université; M. Goblet aurait eu le même sort si la mort ne l'avait pas mis à l'abri des excommunications et des insultes. Il faut que le mal soit bien grave pour que le chef du gouvernement vienne déclarer aujourd'hui que c'est M. Goblet, que c'est M. Bocquillon qui avaient raison. Mais, toujours fidèle à la même tactique, qui consiste à vouloir rassurer quand même, après avoir un moment inquiété, il affirme que les égarés ne constituent qu'une « troupe infime ». Cela, hélas! n'est pas vrai, et les manifestations du Congrès des amicales qui a eu lieu récemment à Clermont-Ferrand, nous en ont apporté une preuve incontestable. Il y a pour le moins un grand trouble moral dans le personnel de notre enseignement primaire. Qu'a-t-on fait pourtant pour y remédier? Des discours, oh! beaucoup de discours dont quelques-uns ont été très éloquens; mais nous attendons encore un acte. Si un instituteur, M. Nègre, a été frappé, c'est pour avoir injurié M. le président du Conseil dans une lettre qui a été rendue publique et même affichée sur les murs de Paris : quant à la propagande antimilitariste dans le corps enseignant, elle n'a été l'objet d'aucune répression directe. La grande différence entre M. Clemenceau et M. Goblet est que ce dernier écrivait lorsqu'il ne pouvait pas agir, mais aimait encore mieux agir que parler : en tout cas, il a toujours mis ses actes d'accord avec ses paroles. On le lui reprochait autrefois; on s'étonnait qu'il se crût obligé

de faire ce qu'il disait, et on l'accusait, à cause de cela, d'avoir mauvais caractère. N'était-il pas plus commode de donner aux hommes des mots, rien que des mots, aussi longtemps qu'ils voulaient bien s'en contenter, et ils s'en contentent longtemps? Mais M. Goblet, lui, ne s'en contentait pas : il n'en a plus été de même avec ses successeurs.

Au moment où nous écrivons, le parti radical et radical-socialiste tient à Nancy un congrès qui paraît devoir être assez différent de celui que les socialistes y ont tenu il y a quelques semaines, avant d'aller à Stuttgart. Ce n'est pas sans intention que Nancy a été choisi comme lieu de réunion : là a eu lieu l'affirmation antipatriotique, là doit avoir lieu la protestation contraire. Car le parti radical éprouve le besoin d'en faire une : il y va de son existence électorale de déclarer très haut qu'il n'a rien de commun avec des théories néfastes, et qu'il ne veut plus avoir d'alliance proprement dite avec les hommes qui les professent. Une motion dans ce sens a été rédigée par M. Louis Bonnet, secrétaire général du parti : tout porte à croire que, soit le texte de M. Bonnet, soit un autre plus adouci, mais conçu dans le même sens, réunira une majorité considérable. Est-ce à dire que les radicaux aient éprouvé une indignation bien sincère lorsqu'ils ont vu M. Jaurès et M. Hervé partir pour Stuttgart la main dans la main? En tout cas, ce sentiment été chez eux bien tardif. Depuis assez longtemps déjà, M. Jaurès inclinait, obliquait du côté de M. Hervé, sans que les radicaux eussent l'air de s'en apercevoir, et le congrès de Limoges avait émis les mêmes votes que celui de Nancy, un an avant ce dernier, sans qu'ils en aient manifesté alors aucune émotion. Mais il y a certaines choses déshonorantes qui le deviennent encore davantage lorsqu'on les étale aux yeux de l'étranger; le scandale qu'elles causent est alors beaucoup plus grand; et c'est sans doute à cette circonstance qu'est due l'explosion que les radicaux se sont crus obligés de faire.

Elle s'est produite au premier moment avec une énergie qui semblait devoir être durable. De tous les côtés de la France des voix radicales s'élevaient pour dire qu'il ne pouvait plus y avoir et qu'il n'y aurait plus aucun rapport, aucune entente, ni parlementaire, ni électorale, entre les socialistes unifiés et les radicaux. On a eu le spectacle inopiné de quelques-uns de ces derniers, et non des moindres, se tournant du côté des progressistes avec un air embarrassé, mais qui s'efforçait d'être gracieux. Toutefois, après la quasi unanimité du premier jour, quelques divergences, puis quelques dissidences se sont produites. Des hommes importans du parti radical

ont commencé à se demander — tout haut — s'ils pouvaient vraiment se passer des socialistes sur le terrain électoral, et quelques-uns ont avoué ingénument qu'ils n'auraient jamais été élus sans l'appoint indispensable qu'ils en avaient reçu. Alors le problème s'est compliqué et est devenu angoissant. Il s'agissait de savoir dans quel système de conduite on perdrait davantage, soit en restant, soit en rompant avec les unifiés. Cruelle énigme! Quant à la patrie elle-même, elle occupait une place secondaire dans les préoccupations des radicaux dont nous parlons. Peu à peu ils ont commencé à se demander s'ils ne pourraient pas désavouer les théories antipatriotiques tout en restant bons amis avec ceux qui en faisaient profession, et ce compromis leur a paru habile. Il donnerait satisfaction à tout le monde, au pays que l'antipatriotisme présenté trop crument avait effarouché, et au bloc, au vieux bloc dont on ne saurait se passer. M. Combes a été consulté : sa réponse était à prévoir. Il a vécu de l'union des gauches, il ne conçoit pas d'autre groupement de majorité, il n'admet pas d'autre système de gouvernement. Quelle ingratitude de rompre l'union et surtout quelle imprudence! En politique, quand le vieux est trop vieux, il faut le raccommoder et le retaper plusieurs fois avant d'y renoncer.

D'autres ont déclaré qu'ils voulaient bien n'avoir plus rien de commun avec les socialistes unifiés, mais à la condition de n'avoir rien de commun non plus avec les progressistes. Mais alors la question s'est posée de savoir si on aurait une majorité sans ceux-ci et sans ceux-là. Les uns ont dit oui, très hardiment; les autres ont dit non, et beaucoup d'esprits sont restés perplexes. Les vrais radicaux, les anciens, les purs, nous ont révélé un fait dont nous avions bien quelque intuition, mais que nous n'aurions pas osé affirmer s'ils ne l'avaient pas fait avant nous : c'est qu'il y a un grand nombre de néo-radicaux, et même de radicaux-socialistes, qui ne le sont qu'occasionnellement et à contre cœur. Au fond de l'âme, ils sont de bons bourgeois conservateurs; mais ils n'osent pas le dire et jusqu'ici ils ne l'ont pas pu. S'ils le peuvent demain, ou s'ils croient le pouvoir, que feront-ils? Briseront-ils une servitude qui leur pèse? Reprendront-ils une liberté qu'ils regrettent? Les vieux radicaux se le demandent, et ils n'ont pas plus de confiance que nous n'en avons nous-même dans ce qui peut en arriver : nul ne sait. Laissons la parole à l'un d'entre eux, pour qu'on ne nous accuse pas d'exagérer. M. Camille Pelletan dénonçait récemment dans un journal l'évolution vers le centre qu'on voulait faire faire au parti radical-socialiste, et il constatait avec mélancolie que

beaucoup y inclinaient. « Parmi ceux-là, disait-il, la plupart sont des radicaux de date récente qui nous traitaient de la belle façon dans les temps de lutte, mais qui sont venus à nous quand la victoire s'est dessinée, et qui ne seraient pas fâchés, en revenant à leurs anciennes amours, de les couvrir de leur nouvelle étiquette. D'autres sont d'anciens radicaux, éprouvés aux heures difficiles, mais qui ont déteint, comme cela est arrivé souvent. Il y a plus d'un an que nous résistons à leurs efforts pour rejeter le parti vers le centre. Les maladroits avouent naïvement leur intention de chercher, dans le voisinage de M. Ribot, des alliances pour remplacer celle des socialistes. Les malins n'ont garde d'avouer de telles arrière-pensées. A quoi bon? Une fois la rupture consommée, et quand on sera devant le suffrage universel, il faudra bien, ou se condamner à disparaître, ou chercher ses appoints du second tour, soit à droite, soit à gauche; et si on ne les cherche pas à gauche, on aura mauvaise grâce à arborer un programme de réformes odieux à ces nouveaux alliés. » M. Pelletan préside le Congrès de Nancy : que conseillera-t-il à ses amis? Une oscillation dans un sens, une oscillation dans l'autre: après quoi le parti, ayant satisfait à toutes les convenances, reprendra son vieil équilibre. Il l'essaiera du moins.

Telle est la situation du gouvernement, telle est celle des principaux partis à la veille de la rentrée parlementaire : elle est confuse, et il faudra quelque temps pour qu'elle s'éclaircisse. Une seule chose est certaine : M. Clemenceau a exposé à Amiens une politique qui n'est pas celle qu'il fait, et il lui est impossible de faire celle qu'il présente pourtant comme nécessaire. Quant au parti radical-socialiste, il est arrivé à un de ces momens où il faut prendre un parti difficile, et il s'aperçoit aussitôt que son unité n'est qu'apparente, que des divergences sérieuses existent parmi ses membres. Les progressistes, eux, n'ont qu'à rester eux-mêmes et à attendre. C'est le seul parti dont on puisse dire que sa situation s'est améliorée. Sa fidélité à ses principes est son honneur et sa force. Il les perdrait s'il sacrifiait aux radicaux une partie de son programme, alors surtout qu'un si grand nombre d'entre eux tiennent si peu au leur.

Nous disions, il y a quinze jours, en annonçant son arrivée à Rabat, que le Sultan du Maroc ne pouvait rien faire de plus sage que de nous témoigner de la confiance, de nous demander notre concours, de contribuer dans la mesure de ses forces, qui n'est pas bien grande, à l'apaisement autour de Casablanca, et ultérieurement à la réalisa-

tion des réformes indispensables pour assurer dans son empire quelque sécurité aux étrangers. Rien non plus ne serait plus conforme au programme d'Algésiras, qui doit être sa loi comme elle est la nôtre, puisqu'il y a donné son adhésion et mis sa signature. Il semble bien que le Sultan en ait conscience, et il faudrait d'ailleurs pour qu'il ne l'eût pas que son esprit fût absolument fermé aux brutales leçons de choses que les événemens viennent de lui donner. La première démarche qu'il a faite en arrivant à Rabat a été de demander à voir notre ministre accrédité auprès de lui, M. Regnault. Nous ne pouvions qu'accéder à ce désir. L'occasion était bonne pour M. Regnault de remettre ses lettres de créance sans être obligé de remplir la longue formalité d'un voyage à Fez, et, au surplus, il est difficile de prévoir quand ce voyage serait devenu possible. M. Regnault est donc allé à Rabat, accompagné du général Lyautey; il a trouvé, en y arrivant, l'amiral Philibert qui l'attendait dans la rade, et il a pu paraître devant le Sultan entouré des représentans de nos forces militaires et maritimes. Tout s'est bien passé, comme il fallait s'y attendre; les discours prononcés de part et d'autre ont été ce qu'ils devaient être, et on peut espérer, quoique encore assez vaguement, que nous allons entrer dans une période nouvelle, où notre voix sera mieux écoutée et où, dès lors, notre action n'aura plus à se produire sous la forme qu'elle a dû prendre, malgré nous, à Oudjda et à Casablanca.

Le fait seul que M. Regnault se rendait à Rabat et y présentait ses lettres de créance à Abd-el-Aziz avait une importance considérable pour ce dernier. C'était en sa faveur une démonstration à laquelle, dans les circonstances présentes, il tenait certainement beaucoup : elle signifiait qu'en dépit de la proclamation d'un autre Sultan dans le Sud, la France le reconnaissait toujours et ne reconnaissait que lui comme souverain du Maroc. Les autres puissances feront certainement de même, ce qui lui donnera une force morale appréciable. Nous aurions pu être tentés de suivre une autre conduite, qui n'aurait pas été sans excuses, étant donnée celle que le Sultan avait lui-même tenue à notre égard, et, sans aller jusqu'à reconnaître Moulaï-Hafid, nous aurions pu rester neutres entre les deux frères jusqu'à ce que le sort eût tranché leur querelle. C'est ce que Moulaï-Hafid désirait, et ce qu'il nous faisait demander par des voies indirectes. Il y a lieu de remarquer en effet que, quelque différente que fût la situation des deux sultans, ils estimaient avoir un égal besoin de nous et se montraient prêts l'un et l'autre à nous faire des avances. On s'est demandé d'abord si Moulaï-Hafid ne proclamerait pas la guerre sainte

et ne marcherait pas sur Casablanca. Ce qu'on savait de son caractère devait détourner de cette supposition ; mais n'aurait-il pas la main forcée par les circonstances, et pouvait-il se soutenir sans exploiter, en la satisfaisant, la haine des Marocains contre l'étranger? Situation délicate, à coup sûr, et embarrassante : Moulaï-Hafid devait être le représentant du pire fanatisme, et il sentait en même temps l'obligation de nous ménager. Cette situation complexe devait donner à ses allures et à son langage un caractère équivoque : il était impossible de savoir en fin de compte qui il trompait, ou qui il tromperait définitivement, de ses nouveaux sujets ou de la France. Il aurait probablement voulu tout concilier, mais comment faire? Nous ne pouvions donc pas hésiter entre lui et Abd-el-Aziz. Ce dernier avait été reconnu par les puissances ; toutes avaient négocié avec lui. La simple correction politique devait donc nous incliner de son côté. Nous n'aurions d'ailleurs pas pu faire autrement, à moins d'établir un accord préalable avec l'Europe, ou de nous exposer à y provoquer des divisions funestes. Mais il y a des manières très différentes de faire les mêmes choses, et l'empressement que nous avons mis à nous rendre à Rabat, conformément au désir exprimé par lui, prouve qu'au lieu de créer des embarras à Abd-el-Aziz, nous sommes prêts à les lui épargner ou à l'aider à en sortir, pourvu qu'il nous rende la pareille et se montre dorénavant aussi bien disposé pour nous qu'il l'a été mal dans le passé. Nous aurions pu, en somme, trouver quelque profit à ne pas nous engager aussi vite avec l'un des deux frères, au risque de provoquer contre nous le mécontentement et peut-être l'hostilité de l'autre. Nous ne l'avons pas fait, mais nous avons le droit d'attendre qu'on nous en sache gré. La première entrevue du Sultan et de M. Regnault a été toute protocolaire : elle sera suivie de négociations portant sur des faits précis. C'est de ces négociations que nous attendons des résultats.

Quant aux opérations militaires, il est difficile de savoir si elles sont terminées, mais elles sont suspendues et, jusqu'à nouvel ordre, le général Drude n'a plus d'ennemis devant lui. Qui sait toutefois si notre attitude à l'égard d'Abd-el-Aziz ne provoquera pas chez Moulaï-Hafid une irritation qui l'amènera à risquer quelque entreprise contre nous? Il n'est pas probable qu'il le fasse ouvertement, mais il pourrait agir indirectement et sournoisement, ne fût-ce que pour nous faire sentir l'impuissance de son frère, impuissance qui n'est que trop réelle. Les deux sultans sont à même de faire du mal l'un et l'autre, et c'est contre quoi nous devons nous prémunir : il leur est plus dif-

ficile de faire beaucoup de bien. Tous les deux manquent d'argent, ce qui est pour eux une grande faiblesse. Nous pouvons sans doute aider Abd-el-Aziz à se procurer les premières ressources dont il a un besoin urgent; nous ne le ferons, bien entendu, que s'il nous donne des garanties sérieuses de ses dispositions nouvelles, et si nous pouvons désormais avoir quelque confiance en lui. Quoi qu'il en soit, nous ne tirons plus de coups de canon et de fusil au Maroc; nous causons avec le souverain légitime du pays; nous négocions avec ses ministres. C'est un premier pas de fait dans un sens où nous finirons, peut-être, par aboutir à quelques résultats.

On a dit autrefois que la question d'Orient était essentiellement une question d'Occident : on peut dire de même que la question marocaine est une question européenne, et les incidens de ces dernières années l'ont bien prouvé. Lorsque nous songeons au Maroc, nous regardons du côté des puissances pour nous assurer qu'elles sont toujours d'accord et qu'aucune difficulté de leur part ne s'ajoutera à celles qui pullulent déjà sur place. Nous sommes heureux de dire que l'entente, pour le moment, paraît se maintenir, et que rien ne semble devoir la troubler. L'équilibre général s'est encore raffermi dans ces derniers temps par la conclusion du traité anglo-russe : encore un traité qui, tout en se rapportant aux affaires d'Asie, si graves pour les deux pays, n'en a pas moins, lui aussi, un intérêt européen. Si nous n'en parlons pas aujourd'hui avec plus de détails, c'est seulement parce que la *Revue* se propose de lui consacrer une étude d'ensemble dans une prochaine livraison. Ce traité, en faisant disparaître, au moins pour quelque temps, entre l'Angleterre et la Russie, les préoccupations qui les obligeaient à regarder toujours du côté de l'Orient, leur rend une plus grande liberté d'esprit en Occident où rien ne les divise aujourd'hui et où, au contraire, certains intérêts peuvent les rapprocher. Mais c'est là une observation que nous ne présentons qu'en passant, car elle n'a aucun rapport direct avec les affaires du Maroc.

Il en est de même des changemens qui viennent de se produire dans le personnel diplomatique à Berlin. La politique allemande, au sujet du Maroc, paraît être aujourd'hui aussi nettement fixée que la nôtre : nous avons tous le même programme qui est l'exécution de l'Acte d'Algésiras, et la France n'a pas, en ce qui la concerne, la moindre velléité d'en sortir. Aussi sommes-nous convaincus que la politique allemande ne ressentira aucun contre-coup de la substitution, à la Wilhemstrasse, de M. de Schœn à M. de Tchirschky. M. de Schœn est un diplomate de carrière, qui a été autrefois secrétaire,

puis conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Paris, et qui y a laissé les meilleurs souvenirs. Sa marche ascendante a été depuis rapide et brillante. Les deux derniers postes qu'il a occupés sont Copenhague et Saint-Pétersbourg. Dans le premier, il a travaillé d'une manière très efficace à un rapprochement entre le Danemarck et l'Allemagne; et dans l'autre il a préparé les deux dernières entrevues de l'empereur Guillaume avec l'empereur Nicolas. En un mot, il a bien servi les intérêts de son pays et il a su mériter la confiance de son souverain. Mais, bien que sa nomination au ministère des Affaires étrangères n'ait rien qui, de près ni de loin, puisse nous porter le moindre ombrage, le départ de M. de Tchirschky ne saurait nous être indifférent. M. de Tchirschky a eu une part personnelle dans la politique qui a fini par amener quelque détente dans les rapports de l'Allemagne et de la France. S'il a pratiqué cette politique, c'est assurément parce qu'elle était conforme aux vues de l'Empereur, et c'est pourquoi nous espérons bien qu'elle ne sera pas changée; mais la netteté de ses idées, la droiture de son caractère, le penchant de son esprit à chercher les solutions conciliantes ont heureusement servi cette politique, en même temps que ces qualités faisaient de lui un négociateur bienveillant. Pourquoi donc a-t-il quitté le ministère des Affaires étrangères? La raison qu'on en donne est qu'il le désirait lui-même parce qu'il n'était pas orateur et que, s'il était fort à sa place dans le cabinet, il l'était beaucoup moins et même qu'il ne s'y sentait pas du tout à la tribune du Reichstag. Nous ne savions pas que le gouvernement impérial fût un gouvernement aussi parlementaire, surtout en ce qui concerne la politique extérieure; et il semble bien que la parole du prince de Bülow pouvait couvrir et relever les défaillances qu'on attribue à celle de M. de Tchirschky. Mais chacun sent ses aptitudes et doit désirer les exercer dans les meilleures conditions. M. de Tchirschky a préféré une ambassade à son ministère, et on lui a donné celle de Vienne, qui a une si grande importance pour l'Allemagne. Tout est donc pour le mieux, et nous ne nous arrêterons pas davantage aux commentaires que ce changement de personnes a provoqués dans la presse du monde entier.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE ET UNIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

Livraison du 1er Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

Paris. — Typ Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47187

